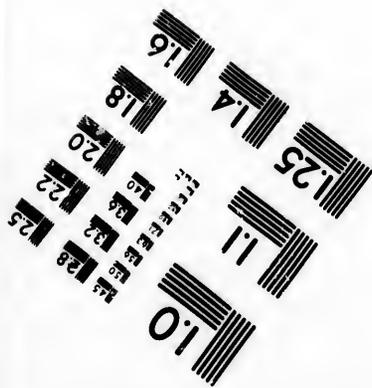
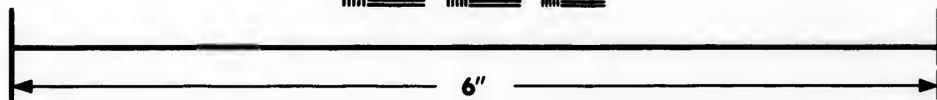
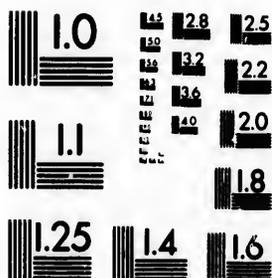


**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14590  
(716) 872-4903

1.5  
1.8  
2.0  
2.2  
2.5  
2.8  
3.2  
3.6

**CIHM/ICMH  
Microfiche  
Series.**

**CIHM/ICMH  
Collection de  
microfiches.**



**Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques**

01  
02  
03  
04  
05  
06  
07  
08  
09  
10

**© 1984**

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- |  |  |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Coloured covers/<br>Couverture de couleur   | <input type="checkbox"/> Coloured pages/<br>Pages de couleur   |
| <input type="checkbox"/> Covers damaged/<br>Couverture endommagée  | <input type="checkbox"/> Pages damaged/<br>Pages endommagées   |
| <input type="checkbox"/> Covers restored and/or laminated/<br>Couverture restaurée et/ou pelliculée  | <input type="checkbox"/> Pages restored and/or laminated/<br>Pages restaurées et/ou pelliculées  |
| <input type="checkbox"/> Cover title missing/<br>Le titre de couverture manque   | <input checked="" type="checkbox"/> Pages discoloured, stained or foxed/<br>Pages décolorées, tachetées ou piquées   |
| <input type="checkbox"/> Coloured maps/<br>Cartes géographiques en couleur   | <input type="checkbox"/> Pages detached/<br>Pages détachées  |
| <input type="checkbox"/> Coloured ink (i.e. other than blue or black)/<br>Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)   | <input checked="" type="checkbox"/> Showthrough/<br>Transparence   |
| <input type="checkbox"/> Coloured plates and/or illustrations/<br>Planches et/ou illustrations en couleur  | <input type="checkbox"/> Quality of print varies/<br>Qualité inégale de l'impression   |
| <input type="checkbox"/> Bound with other material/<br>Relié avec d'autres documents   | <input type="checkbox"/> Includes supplementary material/<br>Comprend du matériel supplémentaire   |
| <input checked="" type="checkbox"/> Tight binding may cause shadows or distortion<br>along interior margin/<br>La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la<br>distortion le long de la marge intérieure  | <input type="checkbox"/> Only edition available/<br>Seule édition disponible   |
| <input type="checkbox"/> Blank leaves added during restoration may<br>appear within the text. Whenever possible, these<br>have been omitted from filming/<br>Il se peut que certaines pages blanches ajoutées<br>lors d'une restauration apparaissent dans le texte,<br>mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont<br>pas été filmées. | <input type="checkbox"/> Pages wholly or partially obscured by errata<br>slips, tissues, etc., have been refilmed to<br>ensure the best possible image/<br>Les pages totalement ou partiellement<br>obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,<br>etc., ont été filmées à nouveau de façon à<br>obtenir la meilleure image possible. |
| <input checked="" type="checkbox"/> Additional comments:<br>Commentaires supplémentaires:  | Pages numérotées seulement sur le devant. Verso non-numérotées.<br>Pagination irrégulière: [36], [1] - 108, 117 - 120, 113 - 116, 109 - 112, 121 - 125,<br>129, 127 - 129, 127 - 325 p.  |

This item is filmed at the reduction ratio checked below/  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

|                          |                          |                          |                                     |                          |                          |
|--------------------------|--------------------------|--------------------------|-------------------------------------|--------------------------|--------------------------|
| 10X                      | 14X                      | 18X                      | 22X                                 | 26X                      | 30X                      |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 12X                      | 16X                      | 20X                      | 24X                                 | 28X                      | 32X                      |

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

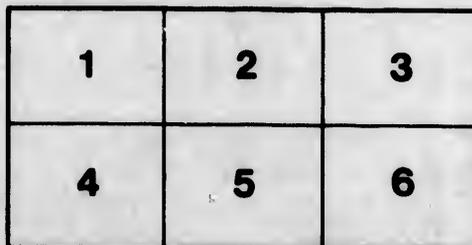
University of British Columbia Library

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol  $\rightarrow$  (meaning "CONTINUED"), or the symbol  $\nabla$  (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

University of British Columbia Library

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole  $\rightarrow$  signifie "A SUIVRE", le symbole  $\nabla$  signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

V

CO  
&  
du

*Ensem*

L'HISTOIRE  
UNIVERSELLE  
DV MONDE.

CONTENANT L'ENTIERE DESCRIPTION  
& situation des quatre parties de la terre, la diuisiõ & esten-  
duë d'vne chacune Region & Prouince d'icelles.

*Ensemble l'origina & particulieres mœurs, loix, costumes, religion; & ceremonies  
de toutes les nations, & peuples par qui elles sont habitées.*

DIVISBE EN QUATRE LIVRES.

Par François de Belle-forest Comingeois.

Nouvellement augmentée & illustrée de plusieurs nations  
& prouinces par le mesme Autheur.



A PARIS:  
Chez Geruais Mallot, à l'Aigle d'or rue  
Saint Iean de Beauuais.

1572.  
AVEC PRIVILEGE DV ROY.



ANNO ETAT. 40.

Μούσαι πικρήν φράσιν ἱέρναι γὰς  
Τόνδε χαλόν δρυμὸν πασυδίη ῥ' ἐπέειπαι.

Ἰαὸ ἀδελφὸς λαοταλῆς.



peu  
coit  
file.  
en  
com  
fau  
à ce  
esga  
rich  
ies n  
prop  
que



A TRESILLVSTRE,  
ET TRES-VERTVEVSE DAME

MADAME CLAUDE DE TYRAINE

Dame de Tournon, & Contesse de

Rouffillon, Salut



MADAME, ce n'est sans cause  
que ce grand, & modeste Philofophe  
Senèque a dit, que la plus part du temps  
s'escoule pour les hommes sans profit,  
soit qu'ils se employent à rien faire, ou  
que leurs actions soyent vicieuses, ou  
que leur deuoir s'estende en choses de  
peu d'effait: d'autant que nous voyons que noz diligences, ia-  
coit que nous voulions paroistre de faire beaucoup, sont si inu-  
tiles que i'ay grand peur, que ceux qui viendront apres nous,  
en voyât les fruits si peu meurs & saisonnez, ils ne les reietter,  
comme sauuageons, & malpropres à leur nourriture. Car il  
fault que tout ce que l'homme fait se raporte à l'homme, i'entès  
à ce qui est le plus parfait en l'homme, entât que si on n'auoit  
esgard qu'aux seuls honneurs de ce mode, aux plaisirs, & aux  
richesses, l'heur seroit fort mal party entre nous, & en seront  
les mieux fournis ceux qui le moins le méritent. Mais à quel  
propos est-ce (dira l'on) que ie dis ces choses? D'autât qu'il fault  
que nostre vie aye quelque appuy plus durable que celui qui indare aux  
ob. ode. 2.

## EPISTRE.

Semble dependre de ie ne scay quelle instabilité de fortune, la-  
 quelle comme dit Pindare, a tousiours quelque ca. qui contra-  
 rie au succez de ceux qui sont nais avec les richesses: & lesquels  
 si n'ont rien plus qui les rende respectables que ceste flaterie pi-  
 pense de fortune, ie suis d'aduis que & l'heur, & le respect, &  
 la grandeur perdent tout ainsi leur establissement: comme leur  
 fondement perd sa constance. Or scachant que, & vous, & les  
 vostres, auez posé le plat de l'edifice de vostre vie sur une pier-  
 re plus seure, que celle qui depend de l'inconstance du temps, &  
 fantasie des hommes, ne sçait dire que le bastiment est pour  
 en estre durable, & le moult ne perissable & aernelle, en-  
 tant que c'est la vertu qui y a assis son premier dessein, & posé  
 le modelle de l'œuvre, si geriment depuis compasse, qu'il n'y man-  
 que rien pour le dire parfait, & accompli de toutes ses pieces.  
 Et si le temps & le subiet me le permettoient deduire, ie rasche-  
 roy, non d'y donner quelque attainte parfaite, mais au moins  
 d'y faire tellement mon deuoir, & que ie serois satisfait en ce  
 desir que i'ay de gratifier aux vostres, & vous assez assuree de  
 celle mienne deuotion à vous faire seruice, conceüe en mon es-  
 prit dès le temps que i'ay cest honneur que de cognoistre Mon-  
 sieur vostre filz le Comte de Roussillon, les traictz de la vertu  
 naisante duquel me donnent un grand espoir de le voir un  
 iour le filz digne du Seigneur de Tournon, & de celle Claude  
 de Turaine, qui en un corps feminin porte une vertu si re-  
 marquable, que peu d'hommes la surpassent en magnanimité,  
 & nul en desir de seruir Dieu, l'Eglise, le Roy, & la Patrie.  
 Et tout ainsi que la vertu qui ne gist que en parolles, & n'est  
 paine que en la brauade sans effait, est ombragée, sans auoir  
 l'ame des couleurs, ainsi ne suffit la volonteé es choses qui concer-  
 nent la protection de son pays, ains y fault aiousster quelque cas  
 de melleur que les desseins, les propos, & les promesses. C'est  
 aussi en quoy on voit la difference des bien faisantz à ceux qui

## EPISTRE.

ne payent ceux, à qui ilz sont obligez, que de simple parole, car les uns emplyent le temps en deuis, & donnent moyen à l'ennemy de s'preualoir de leur paresse, là où les autres arment la volonté avec le deuoir, & fortifient cestuy-cy avec l'effait, autant brauement, comme brusquement ilz l'entreprennent, & sagement le mettent en execution.

Si la chose ne parloit de soy-mesme, & si l'effect ne correspondoit à ce que ie dis, ie ne seroy si insolent que de le mettre en auant: mais la veuë en descourant la verité, ie penseroy estre aussi ingrat en le dissimulant, que flateur en le disant, si la chose estoit autre que veritable. Qui se souuiendra iamais des deux derniers troubles aduenus en France, sans larmoyer, d'ouyr ramenteuoir un peruertissement de la gentillesse, & courtoisie de toute le peuple iadis subiet à la vertu, & fidelité deuë à ses Princes? mais nul ne le reduira en memoire sans se, souuenir (sil a rien de bon en soy) que vne Dame seule, sans grand appuy des siens (absentz de sa maison) aye tenu teste, voire chassé l'ennemy du Roy, & de l'Eglise de la ville, & finages de Tournõ, i'çoit que il semblaſt y auoir quelque intelligence: mais à la seconde fois, & ceste année, qui ne louera ceste illustre Dame d'auoir si bien pourueu à ces affaires, armé sa ville, fortifié sa maison, aguerry les siens, estonné l'aduersaire, que ce rusé chef & conducteur des rebelles, aye aussi bien perdu son temps deuant Tournon, deffendu sous la conduite d'une Dame, que lors que il assiegea Poitiers, où estoit enclose vne compaignie des mieux aguerris, & gentilz compaignons de la France, & des troupes Italiennes, & ce souz la charge d'un grand Prince? Le Milan n'engendre point des Aigles, ny le Lieure des Lyons, ou Leopards, & d'un bon arbre il n'est guere iamais que le fruit n'en soit recommandable: on scait quelle est la maison de Turaine, quelz les Syons qui en sont sortis, les Roys en ont ven la valeur, la France en a tiré le seruice, & nous en a-

## EPISTRE.

uons les memoires pour le lustre de la posterité. Le ie veux, Madame, icy dresser une harangue des louanges des vostres, ny des vertus qui sont en vous, me suffisant de vous éclairer la cause de ce que i'escris, qui est ma deuotion à vous faire seruire, & icelle esguillonée par l'opinion de vostre vertu & excellence, ioint le bon rapport de vostre courtoisie naturelle à l'endroit de ceux qui cherissent les lettres, que m'ot fait les seigneurs de Bar, & Villemin, nourrisiers de l'esprit de vostre petit Comte de Roussillon, & de la nourriture duquel, i'espere vous serez contente, & la France encor leuren demeurera redevable. Pour donc ne souffrir que le temps s'escoulast vainement en moy, & que ie ne fusse oisstant à recognoistre ceux qui me rendent leur obligé, qu'à mostrer que mes actions volent d'autre aisse que le temps passé, & que mes escrits ont ne scay quoy de plus serieux, i'ay basty ce liure de plusieurs sortes de materiaux, afin d'en donner plus de plaisir, & contentement à ceux qui me feront cest honneur de le lyre, plus pour me favoriser en mon travail, que pour calomnier mon trop de hardiesse: & pour me targuer contre ceux-cy, i'ay escrit la sauuegarde sur le chapiteau du logis, portant le nom & de Turaine, & de Tournon, esperant que nul sera si hardy d'y loger autrement que bien à point, voyant qui sont ceux qui prennent a deffence & protection de ceste ceuvre. Lequel, Madame, paint les mœurs, facons, loix, coustumes, & religion de presque toutes les nations qui sont sur la terre: & où les plus cler voyans y trouueront où exercer la gentillesse & subtilité de leur veuë, pour y cherir ma diligence, qui ay feilleté un nombre infiny de liures, afin de contenter ceux, qui se contentoyent du peu que sur ce suiet auoit tracé le bon homme, sous le nom duquel par cy deuant ce liure se faisoit recognoistre. D'un cas suis-ie seur, que vous y prendrez plaisir tant pour la diuersité des histoires y cōtenues, que pour voir que tout le but ou ie pretens aspirer tend à la gloire de Dieu, le nom du-

EPISTRE.

quel est ineffable, & lequel des aucuns des peuples cy compris, est cogneu, des autres si ignoré qu'ils ne scauent que c'est que diuinité, sinon tant que la nature commune leur en dōne cognoissance. Neantmoins (et qui est cas digne d'admiration) ny a-il presque peuple sous le ciel, qui cōfesse Dieu en quelque sorte que ce soit, lequel ne le nomme de quatre lettres: Et qu'il soit ainsi, cōme aussi les anciēns l'ōt remarqué, les Latins l'apellent Deus, nous Dieu, les Grecs θεός, les Egyptiens θεωθ, ou θεωθ, les Perses Ziri, les anciens Toscans Esar, les Mages, & Caldéens Orsi, les Arabes alla, les Assyriens Adad, les Turcs Agdi: Et les peuples nouvellement descouverts, quoy que ce soit le diable qui ilz recoignoissent pour Dieu, luy donnent le nom de Cemy: sous la comprehension de quatre lettres. La loy estant comme chose naturelle en l'homme, qui est un Animal Politique, n'est aussi regettée de pas un, & ny eut, & n'a, & n'aura iamais peuple si farouche sous le Ciel, qui ne suyue quelque forme de police, iacoit que la loy ne luy soit escrete ailleurs qu'en sa fantasie, ainsi que pourrez tirer avec la subtile gentillesse de vostre esprit de ce liure. La guerre y est painte comme vne des inclinations plus naturelles de l'homme, mais avec telle consideration, que tant plus un peuple est barbare & farouche, de tant aussi le desir de combattre, & d'espandre le sang humain, luy est familier & plaisant: la relligion de chacun y est effigiée, mais ou vous verrez quelle grace Dieu nous a faite, que ou presque tout le mōde est souillé de l'infection ou de l'idolatrie, ou de l'heresie de Mahometh, ou des schismes des heretiques, il luy ait pleu nous preseruer en l'uniō de son Eglise, & nous choisir pour son peuple, parmi lequel son saint nom soit glorifié, & sa parole fidellement annoncée. C'est à vous Madame que ie l'offre, vous l'ayāt de long temps reserué, comme digne de posits pour me reuencher des courtoisies receuēs en vostre maison: c'est vous qui en ferez profit, ayant l'estomach sain, & capable de la solidité de ceste

Dieu nommé de tous en quatre lettres.

La loy naturelle en l'homme.

La guerre te smoigne de la Barbarie des homes.

## EPISTRE.

monde, & l'esprit bon, pour iuger, & de l'auteur, & de celuy  
 qui le presente, me suffisant que la noblesse de France se contente  
 de mes traux, cōme aussi c'est pour elle que ie le fais, elle pour  
 qui ie traaille, & à laquelle ie consacre sous la faueur de mon  
 Dieu, & pour le seruice de sa sainte Eglise, & de mon Roy  
 naturel, tout mon labeur, & diligence, & pour ce smoignage  
 de quoy, i'en oblige ma foy par ce liure, à vous Madame, qui se-  
 rez celle qui porterez le guidon, & serez celle qui donnerez l'in-  
 dice de ceste mienne deuotion tant recommandable, & laquel-  
 le iusqu'icy s'estant assez manifestée, n'a eu autre fin, ou preten-  
 te que le seul contentement qu'elle a, qu'on prenne plaisir à ses  
 veilles, & penibles traux, desquels cestuicy estant le princi-  
 pal, ie vous prie de l'accepter d'aussi bon cœur, que vous pouuez  
 penser estre entiere l'affectiō, de celuy, qui prie le tout puissant,  
 Madame, vous donner, & à tous les vostres, en santé longue,  
 & heureuse vie. De Paris, ce 26. de Iuillet. 1570.

Vostre tres-humble seruiteur,  
 Franc. de Belleforest.

EIX ΒΕΛΛΕΦΟΡΕΪΤΩΝ.

Αρχαῖς καὶ πλῆθος ἰσχυρῶν χεῖρας ἰερέων  
 Πᾶσι ἐν αἰδρώποις, Βελλεφορεσ' ἀγαθῶ.  
 Ἀλλ' ἀρετὴ λάμπει, ἡπτοῖς διδάχῃ το βελήτων,  
 Ἐθῶν καὶ φύσας, θυμῶν, ἔθους καὶ φῶν,  
 Τοῦτ' ἐνδξέσπερον καὶ φέρτερον ἔμμεται οἷον.  
 Τοῦ δ' ἔργον μουῦφ τῶν γὰρ δίδωμι κλέος.  
 Ἰούσου Τουρτανίου.

AD NON MINORI VIRTUTE ET ERU-  
 DITIONE, QUAM NOBILITATE PER-  
 politum Virum, Franciscum Bellefore-  
 stum, Ioannis VVillemini Syro-  
 densis Carmen.

I Nspectans ego, lectis ansq̄ue nomen  
 Tuum nobile tot laboriosis  
 Chartis, & tristidam vagans in orbem,  
 Dixi, Belleforeste, quis parenti  
 Putet, quis tibi tale tamque bellum  
 Cognomen temere additum fuisse?  
 Illud nescio qua sacri, & feracis  
 Bellique, omnibus & bonis referti  
 Dat nobis manifesta signa Luci.

Musa dicite qualis ille Lucus,  
 Quo Saturnia non feracior est  
 Aetas viderit, aut sequens videbit.

Dodonæa Ioui dicata (vna:  
 At bellum nemus illud est sacratum  
 Phæbo, illud vocitant suum camana  
 Scribentes pede legibus soluto,

*Scribentes quoque carmen hoc, vel illud.*

*Dodona est geminis potens columbis,  
Quae iussu aethere deuolant Tonantis.*

*Et quercus faciunt loquaciores*

*Huc huc affluit agra multitudo*

*Hinc responsa capit, reditque lata.*

*Euentus monita & sciens futuri:*

*Quid tu Belleforeste, Gallicana*

*Clarus conditor elocutionis,*

*Omnes ille tuus ferax camœnas*

*Lucus continet, elegantiores,*

*Et doctas magis, & magis politas,*

*Solertes magis, & scientiores,*

*Quàm sacra Veneri decem columbae,*

*At quam veriloqua eruditione*

*Gallis, & populis procul remotis,*

*Et praesentibus, atque post futuris*

*Das legesque suas, suosque mores.*

**AD FRANCISC. BELLEFORETIVM**

**DOCTRINA IVXTA ET NOBILITATE**

**insignem virum, Antonij Valetij Me-**

**dici Epigramma.**

**VERSVM NOMEN.**

**FRANCISCVS BELLEFORETIVS.**

**FLOS FRANCIS CELEBE TVS.**

**P***Hæboplena dedit de te praesagia quondam*

*Iulius iatrica Scaliger arte potens.*

*Nescio quid sublime tuis torquetur ocellis,*

*Ingenij referens signa secunda tui.*

*Quo tantum Galla, atque Aquitana superbiat ora,*

*Laurigeris quantum Troica Roma uiris.*  
*Nec te fatidici fallunt oracula uatis:*  
*Nec genio desunt fata decora tuo.*  
*Historia sublimis apex spectaris in Orbe,*  
*Cui parat antiquum cedere fastus auum.*  
*Vndique nam maior laudum tibi crescit aceruus.*  
*Eloquij tersi cui fluit unda triplex.*  
*Quicquid Achina premit, quicquid Romanaeque lingua,*  
*Cultius id Gallo manat ab ore tibi.*  
*Sic Graio, Latio, & Gallo coeunte lepore,*  
*Historia veteris surgit imago recens.*  
*Surgit imago recens, forma miranda uenusta:*  
*Cui libet, ut dicas, suspicienda uenit.*  
*Vera fides Vati: verum quoque nominis omen:*  
*Quod capit amplexu talia sensa suo.*  
*Francia florescit fato facundia per te:*  
 FLOS FRANCIS CELEBER diceris esse TVIS.

ΤΟΥ ΑΥΤΟΥ ΠΡΟΣ ΤΟΝ ΠΛΕΙ-  
 ΣΤΟΝ ΑΠΑΝΤΩΝ ΤΗΝ ΙΣΤΟΡΙΑΝ ΚΕΑ-  
 πλιν συγγραφέην ὑπεχρμόνοι, Προτρεπτικόν.

Τίπτε σὺ γραφόμηνος ἐκλυτῶν πεπρωμένα Κελτῶν,  
 Τίω σέθεν ἑτελέσθαι μοι ὑπόχρῳσι, λυπρῶ ὑπέστης;  
 Ὑφαζόριω τ' ἔμωμαι παλαιά σε δίδαξει Ἀθλιῶν,  
 Ἡ διεπῆ ὡσεῖτόν τε καὶ ὕστατον αἰεὶ ἀεθλῶν.  
 Καὶ σὺ μὲν οἴκαθεν ἄλκιρος εὐκλιος ἀεθρῶν  
 Κ' ἡμᾶς ἰσχυρατῶν τέχνῳσι ἀγαφαιδὰ πῆρεθης;  
 Μηκέτ' ἐρυχθέν κελτῶν λαὸν ποτὲ βούλη.  
 Μηδὲ τελευτῆσαι τόδ' ἔργον μὴδὲ μετῆρης.  
 Μοῦνος ἐκείνος ἀνὴρ πάντων αἰτάξιος ἄλλων,

Οἶος ὁ σωπύξαι κόμης συστάματα ταῦτα  
 (Ὡ δ' αὐτὰρ ἔπειτα ἄρρευσι, ὅτι μῦθον)  
 Ημετέρης χάρας ἑφικαλλία μνήματα δῶσθε,  
 Ἀλλοδαπῶν ἔργων δὲ θεομοίσι πάντας ἔδωκε.

ASTRA TENENT VALIDI.

FRANCISCI SIGAVDI PALATII NOBILIS  
 DELPHINATIS IN FRANCISCVM  
 Belleforestanum & genere & doctrina  
 nobilissimum.



*Quisnam ille hominum, quisnā fuit ille Deorum,  
 Qui tibi tam bellè de bella nomina Sylua  
 Imposuit? Diuūm hic, Diuūm fuit vnus hic: ὁ Διῷ  
 Agnosco vestrum tā vero in nomine numen.*

*Scilicet vt longo anfractu spatiosa capaxque  
 Sylua est: sic magni ingenij tibi flumina currunt.  
 Nil Sylua, nisi tu, iucundius. Illa ministrat  
 Materiem in cunctos vsus, dat aratra colonis,  
 Diis statuas, teclisq̄ue trabes, pelagóque carinas:  
 Tu Latias fundis, tu Graias dinitē vena  
 Eloquij facundus opes: seu lege reuincis  
 Carmina, seu liber campo decurris aperto,  
 Vi Laërtiades, linguae dulcedine Nestor.  
 Hic liber est manifesta fides. Tu denique Syluam  
 Qui fundis, sylua es sylua, nisi dissonet vnus.  
 Nempe rudis sylua est, omni tu cultior horro.*

F. BELLEFORESTO POLYHISTORI  
F. Le Picard Caletensis.

O Rerum nimium nimiumque ignara tuarum  
Gallia puluere penè sepulta sita.  
Ecquis enim radio tentauit pingere recto  
Et patrios mores, clarâque gesta patrum?  
Scilicet antiqui rudis ignorantia fecit  
Celauit, quæ nos vtile scire fuit.  
Huic vt Amyclæis vitio datur atque rubori,  
Res nostras nimium subieuisse diu.  
Verùm liuâ dulo defendere natus ab hoste  
Et patriam & gentem, Belleforeste, tuam:  
Dum lemel enarras quæcunque geruntur in orbe,  
Rætque omnes vna concinis historia:  
Hoc ideo (nisi mens fallit) fecisse videris,  
Gentis vt illustres splendida facta tuæ.

AV S. DE BELLEFOREST, SVR  
son Hilttoire Vniuerselle  
SONET.

Par Francois d'Amboyse Parisien.

C Eluy-la seul cognoist iusq'ou de ton beau liure  
S'estendent les discours, celuy seul scait conter  
Les mets Ambrosiens qu'il te plaist presenter  
Aux esprits immortelz, que ton Nectar enyure,  
Qui dâs vn grâd tableau, ou de bronze, ou de cuiure,  
Ou plus tost voyageant d'ordre, aura peu conter  
Les peuples qu' Apollon sous soy voit habiter  
La terre, où la nature, & les Dieux les font viure.  
Car d'autant que la terre en son spacieux rond,  
Decourant vers le Ciel, de tous costez, son front  
Et plus qu'une contrée, ou qu'une seule ville:  
D'autant Belleforest ton liure, où tu depaints  
Les coustumes, les loix, & les mœurs des humains,  
Est sur tout autre ouurage excellent & utile.  
Musis sine tempore tempus.

Tables des Auteurs alleguez en cest œuvre.

**A**bbé d'Yspergen.  
 Abdias.  
 Agathic.  
 Albert le grand.  
 Alcotan.  
 Alphonce.  
 Aluares Nunez.  
 Americ Vespuce.  
 Ammian Marcellin.  
 Annales de Sauoye.  
 Annie Iacobin.  
 Ansegise Abbé.  
 Antiquitez de Belge.  
 Antoine Nebrisse.  
 Apian Alexan trin.  
 Apollinaire.  
 Apulee.  
 Arrian Nicomede.  
 Aristore.  
 Arnobie.  
 Auenrin.  
 S. Augustin.  
 Aule Gelle.  
 Aufoune.  
 Aymon moyne.  
**B**aptiste Egnace.  
 Bapriste Mantuan.  
 Bisle.  
 Beat. Rhenan.  
 Bede.  
 Ben. Bordon.  
 Berose.  
 Blond.  
 Boccoride.  
 Bode.  
 Boëce.  
 Bonfin.  
 Budé.  
**C**adamoste.  
 Cassiodore.  
 Castrametations du bail-  
 lif Chou.  
 Caton en ses Origines.  
 Chalcondyle.  
 Celie Rhodigin.  
 Cenalis.  
 Cesar.  
 Ciceron.  
 Claudiap.  
 S. Chrysostome.  
 Coriolan.  
 Colomb.

Cornille Tacite.  
 Cromere.  
 Curtie.  
 S. Cyprian.  
**D**  
 Damascene.  
 Damian Goez.  
 Denys Halycarnasse.  
 Denys Sicilien.  
 Diodore Sielien.  
 Dion Pussien.  
 Dion N tce.  
 Dioscoride.  
 Dom Aluarez.  
 Duglosse.  
**E**  
 Eghinart.  
 Enee Siluic.  
 Erasme Stella.  
 Estienne Bisantin.  
 Estienne Pasquier.  
 Eusebe.  
 Eutrope.  
**F**  
 Fabie Picior.  
 Fenestelle.  
 Fernand Cortez.  
 Fernand d'Ouiede.  
 Feste Pompee.  
 Flore.  
 François Taraphe.  
**G**  
 Gaspard Contaren.  
 Gaspard de Cortereal.  
 Gaudence Merule.  
 George.  
 Gildas.  
 Gilles Corroset.  
 Gilles Gonçal.  
 Guillaume de Neufbourg.  
 S. Gregoire.  
 Gregoire Girald.  
 Gregoire de Tours.  
**H**  
 Haiton Armenien.  
 Hector en l'histoire.  
 Herodian.  
 Herodote.  
 Heschic.  
 S. Hierosme.  
 Higinic.  
 Hippocrate.  
 Histoire des Charles.  
 Homere.

Horace.  
**I**  
 Jaques Cartler.  
 Jaques de Guise.  
 Jacques Meier.  
 Jean Annie Viterbien.  
 Jean Coclee.  
 Jean Candide.  
 Jean Damascene.  
 Jean Lafcaris.  
 Jean Leon African.  
 Jean le grand Suesque  
 d'Vptale.  
 Jean le Maire.  
 Jean Verazzau.  
 Ionandez.  
 Iosephe Iuis.  
 Iosephe Indien.  
 Iosse Vvilichie.  
 Itemique liare de la Ger-  
 manie.  
 Isacie sur Licophon.  
 Iule Capitolin.  
 Julian L'apostat.  
 Iustin Historien.  
 Iuuenal.  
**K**  
 Krantz.  
**L**  
 L'Asance.  
 Lambert de Chafna-  
 burg.  
 Laurens Surie.  
 Laurens Valle.  
 Leander Bolognoys.  
 L'histoire Martinieone.  
 L'histoire d'Ethiopie.  
 Loys Barthoman Bolo-  
 noys.  
 Loys Guicciardin.  
 Lucas Vasquez.  
 Lucan.  
 Lucian.  
 Lucie Marin.  
 Luitprand.  
**M**  
 Macchisuel.  
 Macrobe.  
 Mamertin Panegiriste.  
 Manlic.  
 Manethon.  
 Mars Aurele.  
 Martial.

Marian Capelle.  
Martin Segonien.  
Mathias Michon.  
Maximiliã Transiluanien.  
Merlin.  
Methodie Martyr.  
Michel Rittie.  
Miroir des histoires.  
Mistille Lesbien.  
Munster.

N

Naclere.  
Nicéphore  
Nicolas Germain.  
Nonie Marcellin.  
Nusno de Gusman.

O

O lae le grãd Euesque  
d'Vpsale.  
Ore Apollon.  
Orodoc Gusman.  
Orose.  
Orthon de Fresinghen.  
Ouide.

P

Pacat.  
Pape Pie.  
Paradin.  
Paul Diaere.  
Paul Emile.  
Paul Ioue.  
Paul Venitien.  
Pausanic.  
Pierre.  
Pierre de Sintre.  
Pierre Gilles.  
Pierre Lombard.  
Pierre Martir.

Pierre Olivier.  
Pithagore.  
Philippe Beroald.  
Philippe de Commines.  
Philon Iuif.  
Philostrate.  
Pindare.  
Platine.  
Platon.  
Plaute.  
Phornute.  
Pline.  
Poge Florentin.  
Pollidore Virgile.  
Polibe.  
Pomponie Latc.  
Pomponie Mele.  
Postel.  
Procopie.  
Prosper Aquitanique.  
Prolomec.

Q

Quinte Curse.

R

Robert Gaguin.  
Rodique Euesque.  
de Tollède.  
Ruelle.

S

Sabellique.  
Sempronie.  
Sanxon Grammair.  
Seneque.  
Sexte Aurele.  
Sexte Pompée.  
Silie poete.  
Sigibert.  
Sigismond.

Silie Italique.  
Solin.  
Spartian.  
Strabon.  
Suetone Tranquille,  
Supplement d'Entrope.  
Suymas.

T

Theodore Gaze.  
Theophraste.  
Tertulian.  
Titc Liuc.  
Trebelle.  
Tritemie.  
Thucidide.  
Turpin.

V

V Adrian.  
Vallefride.  
Vaponiel.  
Varron.  
Vasquez de Coronado.  
Veg ecc.  
Vellée partercule.  
Verimbert abbé.  
Victor.  
Vilichie.  
Vincent au miroir histo-  
rial.  
Virgile.  
Vinchindo.  
Volaterian.  
Vvolphang Lazle.  
Vopisque.  
Vlpian.

X

Xavier Iesuite.  
Xenophon.

**M**Ores, Belliforeste, gentiúmque  
Ritus, historiámque qui perennem  
Hoc volumine tradidisse Gallis  
Iure te potes ipse gloriari,  
Mox Apolline, mox fauente toto  
Cætu Castalidum, atque gratulante  
Tibi Francigenúm cohorte tota,  
Templo Mnemosynes sacram dicabis  
Rerum condita ab vrbe Gallicarum  
Perductam historiam vsque ad umbilicum.  
Nam quis dignior est, fauente toto  
Cætu Castalidum, atque gratulante  
Phæbo, & Francigenúm cohorte tota,  
Ecquis dignior est subire munus  
Tanti ponderis, & laborioso  
Templo Mnemosynes sacram dicare  
Rerum condita ab vrbe Gallicarum  
Perductam Historiam vsque ad umbilicum,  
Quàm tu, Belliforeste gloriose,  
Mores, atque statuta gentiúmque,  
Ritus, historiámque qui perennem  
Hoc volumine tradidisse Gallis  
Iure te potes ipse gloriari?

Musis sine tempore tempus.

IN OPUS EXIMIUM DE OMNIUM GEN

tium moribus à Francisco Belleforæ editum Ioannis  
Aurati, Poëta Regij, Ad Iustum Ludouicum  
Turnonium Comitem Rossilionzum,

E L E G I A.

**C**VM contra Turnum certamina sua pararet  
Æneas Veneris maxima cura sua.  
Tumpia Vulcanum votis Venus omnibus ambit,  
Nato ut Lemniaca facta det arma manu.  
Maternis precibus motus faber ille deorum,  
Arma acri properat mox operosa viro.  
Ensem fatiferum duro ex adamante politum,  
Et clypeum miræ molis & artis opus.  
Sic Venus Æneam celestibus induit armis,  
Ipsam quæ possent arma decere Iouem.  
Nunc etiam (ecce vices rerum) celestia ut olim  
Arma parat nato Claudia ferre parens.  
Sed Venus Æneæ dederat fatalia Turno,  
Nunc contra Turno fida dat arma Venus.  
Nam mihi si fas est res indagare vetustas,  
Quamque sit antiqua nobilitate domus,  
Quis neget à Turno traxisse vocabula gentem,  
Quæ nunc Turnonium nobile nomen habet?  
Nec minus à prisca deducit origine nomen  
Claudia Turenæ gloria magna domus.  
Nam Rutulus Turnus, Rutuli Tyrrena propago.  
Turenis nomen ducitur unde suum.  
Sic nunc Turnonio duplex clarissima Iusto  
Nobilitas gemino tracta parente venit.  
Frater at Æneæ fatali est functus in urbe  
Morte sua, dum res Regis & arma gerit.

IO. AVRATI

*Claudia nunc mater charo viduata marito,*  
*Orbata domino fert onus omne domus.*  
*Claudia maternas partes, pariterque paternas*  
*Sustinet, ingenti Fœmina nata animo.*  
*Quæ virtute vigens, & robore penè virili,*  
*Turnonia hostiles reppulit arce manus.*  
*Hæc tali mulier fortissima pectore, & olim*  
*Altera quæ formâ visa sit esse Venus.*  
*Dignum ut præstet auis sua te iustissima cura*  
*Iuste puer, belli pacis & arte colit.*  
*Artibus ut pacis patrum, fratremque referres,*  
*Quorum mirata est turba togata togas.*  
*Chironem nato, & Phœnicem, ut mater Achilli,*  
*Barrum hinc, illinc te Villeminæ dedit.*  
*Nûc quoque, ut antiquas factis Heroidas æquet,*  
*Armârunt natos quæ sibi quæque suos:*  
*Quæsit ecce nouum Vulcanum Belleforæum,*  
*Arma roget nato quem fabricare suo.*  
*Mulciber ille nouus clypei mirabile textum*  
*Struxit, Achillaus qualis, & Hercules.*  
*Hesiodi Hercules celebratus carmine quondam,*  
*Notus Achillaus carmina Mæonidæ.*  
*Quòd mihi si qua foret par huic, illiue facultas,*  
*Versibus Aurati nobilis iste foret.*  
*Et canerem clypei miram septemplex artem,*  
*Aemulus ut terræ sit globus ille globo.*  
*Vtque suas habeat Zonas, partèsque quaternas,*  
*Et spatium, regio quò sua quæque patet.*  
*His addam varias formàsque, sitúsque locorum,*  
*Cùmque suis populos per loca quæque locis.*  
*Addam mille modos vestis variòsque colores,*  
*Linguarum varias in sua verba notas.*

E L E G I A.

Addam etiam mores hominum, ritusque factorum,  
 Quæ gens qua vitam lege vel arte colat.  
 Addam mille super miracula cætera rerum,  
 Carmina materia ni superaret opus.  
 Sed nunc iusta satis non sunt mihi carmina Iuste,  
 Te quibus, aut scutum persequar omne tuum.  
 Quod tu munus ama (nâquam est peramabile munus  
 Maternum) ut matrem, nec minus artificem.  
 Artificem, quo non opus aut operosius alter  
 Edidit, aut quod plus utilitate iuuet.  
 Nam si vir tantus qui multas vidit & urbes,  
 Et mores hominum, dux Ithacensis erat,  
 Ipsum tu speres licet hoc instructus Vlysses:  
 Maiorem & laudem, quàm tulit ille, feras.  
 Ille quidem mundi multas erravit in oras,  
 Non egit, totus quæ patet orbis, iter.  
 Tu licet hâc totum collustres lumine mundum,  
 Et quicquid mundus tam spatiosus habet.  
 Sicque vago vir eris tanto tu maior Vlysse,  
 Quanto pars toto maxima quæquæ minor.

ODE AV SEIGNEVR DE BELLE-forest, par Iean Tirmoys, Nor. Argentenois.

**G**aignant par ton industrie,  
 Par tes veilles & labours,  
 Ce qu'au mont de Cassalie  
 La sauante compaignie  
 Peut prodiguer de faveurs.  
 Tu marques d'encre fidelle  
 Les mœurs & conditions  
 De l'isle que l'eau decelle,  
 Et où iamais la nacelle  
 N'a peu faire de seillons,  
 Car son où est dans l'Asie.

Pres du riuage Lycian,  
Ou bien en la Pamphilie,  
Bithynie, ou Galatie,  
Pres du terroir Lycian:  
Ou que tu sois en l'Afrique  
Au More Casarien,  
Ou que fendans l'Iberique  
Tu dies la republique  
Du plus caché l'ymien:  
Ou demeurant en l'Europe  
Si tu viens à raconter  
La Pireneanne crotte  
Que la Quirinalle troppe  
De Casar vic... surmonter:  
Tu le dis de selle grace  
Et le fais si doctement,  
Que ton industrie efface  
Le nom de la primo race  
Qui la chantoit autrement.  
Aussi pour la recompense  
De ce tien docte labeur,  
Tu voiras qu'avec la France  
Le reste du monde pense  
De guerdonner son sonneur.  
Et du plus ample heritage,  
Faisant avec Iupiter  
Tout denouueau le partage,  
Tu te voiras en ton cage  
De tout le monde herister.  
Car il n'y aura contrée,  
Plage, ruisseau, ne forest,  
Où ne soit bené & monstrée.  
Redite, apriſe, & chantée  
L'œuvre de Belleforest.  
Tant qu'il en reste.

bres  
son  
mer  
quel  
Aiu  
rec  
fant  
de s  
mes  
& su  
y dre  
qui s  
la gra  
est co  
stre e  
que e  
veu q  
du ba  
not



# PREFACE AV LE- CTEUR, SVR LE DISCOVRS

*de l'origine, & particulieres mœurs, loix, ceremonies, & coustumes de toutes les nations, & sur les considerations de l'histoire.*



OMME vn peintre parfait, voulant effigier au naturel, & le visage, & tout le corps d'un homme, suiuant les traits, lineamens, & proportions d'iceluy, a de coustume de dreser au craion, l'ombrage, & comme vne Idée des membres principaux, & les disposer en vn accord, proportionné sous pareille mesure, affin que ne sorte des reigles, & nombres deuz, & propres à l'excellence de son art: & comme c'est son vray office, de donner tellemēt les couleurs à chacun des membres, de les poser deuēment en leur place, les esloigner quelquefois de sa veüe, pour avec le iugement de la perspective, voir ce qui y default, ou le trop de son œuvre, affin que avec telle diligence il puisse parfaire ce qu'il a entrepris en sa fantasia: Il n'est pas moins seans à celuy, qui d'escrit l'histoire de se gouverner avec pareil deuoir, & s'astreindre sous les mesmes loix de la peinture, voire y fault vn plus iuste craion, & subtil pinceau, veu la delicateſſe du tableau présenté, pour dreser vne chose tant excellente que la description de ce qui s'est passé entre les hommes. Mais iacoit que il y ayt de la grandeur en la poursuite de ceste-cy, neantmoins ce qui est compris au liure qui s'ensuit, & que nous auons fait nostre en le repurgeant, & augmentant: entant que il y a plus que de l'histoire, merite aussi vne plus grande consideration: veu que les parties vnies du tout, considéré en la perfection du bastiment du monde, faut que y soyent contemplees.

P R E F A C E.

*Ce qui est cõ  
pris au 2. li.  
de Pline.*

*Cosmogra-  
phie descri-  
ption du  
monde.*

*Geographi-  
e de la terre,  
Corographie  
des lieux.*

*Mots parti-  
culiers com-  
prenent les  
generaux.*

*Ces mots sõt  
propres au  
Cosmogra-  
phe.*

Aussi quand Pline dressa son grand œuvre de l'histoire du monde, oublia-il d'y comprendre ce qui est des dependances d'une chose tant singuliere, & si difficile à esplucher? Le nombre, la forme, mouvement, le nom d'iceluy, l'auteur, les causes de sa subsistence, la beauté, la continuation, & durée, & ce qui est compris en sa rondeur, est par luy effigié, autant que il est permis à l'homme de dire des œuvres merueilleuses de celuy, duquel la puissance est incomprehensible, les faitz admirables, & que autre que luy-mesme ne peut imiter, & auquel toutes choses sont & subiettes, & obeissantes. Et ainsi sous cest amas d'histoire generale, est compris ce qui est de particulier, & embrassée la Cosmographie, Geographie, & Corographie, & la description priuée de chacune nation: sur lequel subiet, comme ainsi soit que s'arreste nostre discours, il n'est hors de propos de declairer par le menu au lecteur en quoy consiste, & de quoy sert & profite cecy à l'homme, lequel ayant son semblable pour obiet de son esprit, & miroir de sa vie, & ne pouuant voir, ny contempler ceste face que par le moyen d'autruy, il a esté aussi besoing, que par autruy il cogneust, & les autres, & soy-mesme, tout ainsi que en celle impression que on voit en la glace d'un miroir, l'homme se regardant, iuge soudain des vices, ou defaults qui sont en son visage. Or partissans la cognoissance de ce monde inferieur es parties susdittes, nous voyons les mots quoy que generaux se rouler sous la signifiante des particuliers, car iacoit que la Cosmographie embrasse tout ce qui est compris, & au Ciel, & en la terre; i'entendz en celle figure ronde & visible que nous appellons monde, si est-ce que sous le nom de Geographie, qui ne contient que la description de la terre, & choses qui l'auoisinent, l'autre partie plus generale a aussi sa place, tellement que le Geographe ose parler, & du Ciel, & des Oriens, Zenithz, point verticaux, Oriens, Occidens, Zones, Poles, Tropiques, & cours des astres, aussi bien que le Cosmographe, d'autant que cela luy est comme necessaire, & vn accessoire se mariant au principal de sa science.

Estant donc ceste science ainsi liée que on ne peut guere toucher l'un point sans faire aproche de l'autre, & que les lieux ne sont tracez sans cognoistre la terre, ne ceste cy sans la consideration cõleste, c'est raison que parlant de l'homme, de ses mœurs & façons, nous scachions où il est, vit, & se maintient,

P R E F A C E.

quel il est, & comme il se comporte: ce qui ne peut estre veu ny compris que visitant l'affiette des Prouinces, & places de sa demeure. Et celles-cy estant suiettes aux aspects du Ciel, & les hōmes ressentans quelque cas des influences des corps d'enhaut, il faut que les parties de ce mōde superieurs soyent contemplees, pour mesurer celles qui sont en l'inferieur: veu que le tout ensemble (ie parle du mōde vniuers) n'est que vne cité embrassant & les dieux, & les hommes, affin que ie parle avec Ciceron, & qu'ainsi aucun ne pense qu'il y ayt rien qui soit separé hors les limites de ce qui appelle mōde: duquel ce mesme auteur parle ainsi en vn autre passage: Car il n'y a rien que le seul monde, à qui quelque cas ne defaille, là où cestuy cy est fait, orné, parfait, & accōply par tout, ne luy manquant chose aucune pour l'accōplissemēt de ses nōbres & parties: & qui a esté nommé Monde par les Latins, & κόσμος par les Grecz, à cause de sa grand beauté, & pour la perfection de son artifice. Mais d'autāt que ce corps de l'vniuers a diuerses parties selon les effects & causes, soyent celles qui agissent ou celles qui sont contenuës, nous laisserons les principales, & desquelles le monde est composé, à sçauoir les 4. elemēs & corps simples, & le ciel qui est par dessus ces corps elemētaires pour voir les regiōs, & limites du monde, à sçauoir l'Oriēt, l'Occident, Midy, & Septentrion, les vns desquels sont arrestez, & ne bougent iamais, d'autāt qu'on les contēple comme les puiotz du mōde, & ce sont le midy, & Septētriō: là où les autres deux rovent & sont mobiles, à cause de ce cours perpetuel du soleil par les degrez des signes, soit en son ascendant, ou faisant sa retrogradation. Je dis cecy à cause que le soleil ne se leuant point vn iour au mesme lieu, où il s'estoit leué le precedant, à raison de sa course ordinaire, il s'ensuit que les Oriēs, & Occidēs sont mobiles: & est proprement l'vn Leuāt, & l'autre Ponāt du costé que le Soleil se leue, ou se couche sur l'horizon, iagoit que ce leuer, ou absconcer de cest astre se fait sans nulle faute entre les deux tropiques, affin qu'ō ne pēse que ie vueille confondre l'ordre naturel de la course solaire. Or est cecy proposé, comme i'ay dit, pour l'esgard du point touché en ce liure, qui est des mœurs de chacune nation, entant que ie ne vueil aller si stoiquement en besoigne que vueille cōprendre la generalité des hommes & animaux sous vne mesme complexion, puis que ils sont formez d'vne mesme substance de la

*Ciceron lin.  
1. des loix.*

*Cicerō li. 2.  
de la nature  
des dieux.*

*Pourquoi le  
Mōde ainsi  
appellé.*

*Parties de  
l'vniuers cō  
me sont con-  
siderees.*

*Limite du  
monde quels  
fixes, &  
quels mobi-  
les.*

*Cōplexions  
diuerses des  
hōmes selon  
la terre où  
ilz nāissent.*

P R E F A C E.

terre: entant que ie scay que tout ainsi que toute terre ne porte point toutes choses, & que les fruitz croissent en l'une, & ne peuuent venir en l'autre, que aussi les hommes ont des humeurs & inclinations en vne terre, qu'ils n'aurôit point en vne autre. D'où vient que ceux qui naissent au septentrion sont grands: & les Austraux, & nais aux regions chaudes, n'aprouent de ceste grâdeur, & stature, si ce n'est que estans les terres diuersement disposées, les corps qui y naissent, y reçoient aussi de diuerses impressions: et comme ainsi soit que les affections de l'ame sont souuent disposées selon ce qui est de naturel du corps, & du sens exterieur, aussi voit on que les hommes selô l'asiette des lieux ont ou plus, ou moins de raison & intelligence, ie parle selon l'homme, & suiuant l'experience qui nous en fait voir la chose en son effect: entent que tant plus vn pais est grossier en la commune respiration de l'air qui le sustente, aussi les hommes y sont lourds, pesans, & grossiers, comme ils sont subtils, & de gentil esprit, où l'air est serain, attempé, & subtil. On les voit chaults, coleres, prôpts à noiser, selô que la religion est eschauffée du soleil, & que les astres ainsi complexionnez les guident, comme ils sont tardifs, lents, & paisibles, où ceste ardeur n'est point si vehemente: & faut confesser que les Climats ont des proprieté qui ne se communiquent à tous, & que chacune terre a des humeurs ez hommes qui luy sont particulieres, aux vns l'inconstance maistrisant, aux autres la stupidité, & sottise, ceux-cy estans opiniastrés, les autres dociles, les vns religieux, & les autres ne se soucians de sainteté quelconque. Je ne veux donner cecy aux astres, ny à la terre, mais de l'imputer tout à la malice des hommes, encore n'y voy-ie trop de raison, voyant l'inclination des peuples de chacune Prouince.

Ie scay que le saige commande sur les astres, & que l'homme est en la main de son conseil, & que si on l'astraignoit sous la necessité d'une influence, ce seroit luy donner excuse en sa meschanceté: mais ce n'est ainsi que ie parle, car ie n'ignore pas que en ce qui est de l'action vertueuse, ou corrompue c'est l'esprit de l'homme qui y besoigne, & iacoit qu'il y aye des inclinations naturelles, si fault-il que obeissant à Dieu, & se formant selon la raison, qu'il corrige ces vices ressourcez de la corruptiô de nostre nature: mais ie dis qu'il y a des proprieté, soyent elles tendans à la vertu, ou s'escolans apres le

*L'ame prend les impressions du sens exterieur.*

*Selô l'influence, les hommes sont disposés.*

*La corruptiô naturelle fait que soit corrigée par la loy de Dieu.*

P R E F A C E.

vice, en chascune nation, qui semblent naistre, croistre, & se nourrir en elles, & ausquelles, sans vn long estude & pouruoyance difficilement peut on obuier, iacoit qu'il n'y a rien si bien planté que le long vsage de bien enseigner, & l'exercice de la vertu ne desracinent de sa premiere place.

Comme donc en cest œure nous ayons pouruiuy la diuersité des mœurs des hommes en chascune nation, ne fault trouuer mauuais si ie dis aussi qu'il faut qu'il y ayt quelque autre cause, que la seule affection de l'homme, qui occasionne ceste varieté: & sans entrer en vn Laberinthe de doubtes, le Chrestien, qui doit faire profit de toutes choses, considerera que cecy ne luy est proposé que pour y contempler les faitz merueilleux du tout puissant, qui s'est rendu admirable en la varieté des choses mesmes semblables: & qu'est-ce au monde, qui plus aye de raport, & ressemblance de l'homme, que l'homme mesme? & toutesfois c'est l'homme qui est tout diuers à l'homme, mais plustost contraire, & dissemblable à soy-mesme: la varieté de la figure, venât de son auteur, mais la dissimilitude des mœurs, ayant source de sa propre corruption: s'il y a des instinctz naturelz, qui l'inclinent à quelque cas, encore n'est la nature si imparfaite, qu'elle les aye tirez à cecy pour leur degast, si d'eux-mesmes ils ne tendent à leur ruine. En somme contemplant tout ceci, il semble que la force de la nature excède toutesfois, & que la maiesté soit douteuse, a qui la considerera en ses parties, sans auoir esgard à la vigueur vniuerselle de ceste mere commune de toutes choses, & la contemplation de la quelle est le miroir auquel, & par lequel l'homme tasche de comprendre ce qui est de Dieu, qui inuisible, & incomprehensible, se fait cognoistre, & se communiquer à nous par ce qui est visible, & que le sens humain peut ataindre, & embrasser. Quand donc le Chrestien lit les abominations des peuples estranges, le degast du meilleur qui soit en eux, la paillardise de leurs ames, la souillure de leurs corps, leur cruauté, vilennie, iniustice, sottise, ignorance, & faulte de raison: ne doit-il pas le mercier, & s'humilier sous sa main puissante, & recognossance des biens & faueurs qu'il en a receu, d'estre contraire autant en cœur & affection à ces barbares, comme il y a de ressemblance en leurs corps, & figure exterieure, & comme ilz sont guidez trestous d'vn sens commun, & respirent vn air pareil & viuent sous la loy d'vne sem-

*Le Chrestien doit faire profit de tous.*

*L'homme dissemblable à soy-mesme.*

*Dieu cogneu es effets de la nature. Rom. I.*

*Profit de la science des mœurs des nations.*

P R E F A C E.

blable vie? Et se souuenant que iadis il fut tel, & que sa vie ref-  
 sentoit l'impurité de l'idolatrie & auenglement de ceux cy,  
 n'a il pas vn beau, & iuste moyen de louer celuy, qui l'a retiré  
 d'vn tel boubier, de magnifier son excellence, recognoistre  
 le bien-fait, & le prier pour ceux qu'il voit encore plongez  
 au danger, les precipitant dedans l'abisme de la mort eternal-  
 le? Quand il ylt les mœurs, police, & façons des vie (affin que  
 r'aille iusqu'au coing del'Orient) des Caraiens, & Tartares  
 tenans les pais des Ceres, de Cambalu, Quinsay, & autres ter-  
 res subiettes au Cam de Tartarie, & voit la Barbarie naturel-  
 le de ce peuple, la tyrannie de son Roy, iniustice des officiers  
 d'iceluy, peu de charité du vulgaire, cruauté des vns enuers  
 les autres, & inhospitalité à l'endroit de l'estranger, l'inciuil-  
 lité vers chascun, & l'impieté en ce qui est de la religion, com-  
 me ils se sont soustraits & retirez de l'obeissance telle quelle  
 qu'ils faoyent à l'euangile, pour embrasser la loy d'vn impo-  
 steur, & peruers heretique, & d'autres pour se ressouiller en l'a-  
 bomination des idoles: que dira il, sinon que se dresser à Dieu  
 avec priere, qu'il luy plaise tellement le conduire, que de ne  
 iamais se foruoyer de sa foy, & n'imiter la peruersité de ceux-  
 cy, pour laisser le bon chemin, & suiure les affections sans ius-  
 tice. Quand il lyra la ciuilité des Perses, l'estat ancien de leur  
 republique, la grandeur de leur Empire, la gloire des Monar-  
 ques sortis de celle braue nation, comme ils furent aneantis  
 par le Grec, domptez du Romain, & en fin assuiettis par le Ma-  
 hometiste: ceste histoire luy fera admirer les iugemens de  
 Dieu, & recognoistre la certitude de sa saincte parolle. Tout  
 ainsi qu'en ly'ant, l'effeminatiõ Assyrienne, les desbord con-  
 fusion des Babyloniens en leur vie, l'insolèce des Parthes, sot-  
 tise & desloyauté des Armeniens, bestiale maniere des Hircan-  
 niens, charmes & enforcelemens des Bastrions, cruauté & ri-  
 gueur des Iberes, & Albaniens, execrables sacrifices des Tau-  
 riques, & Colchiens, obstination Iuifue, peruersité des Israë-  
 lites, lesquels iaçoit que iouissent du priuilege des enfans  
 legitimes en la vigne du tout puissant, secoüans toutesfois  
 le ioug d'obeissance, & ne voulans recognoistre le seigneur  
 de gloire, & le vray heritier du royaume ont esté chassez ius-  
 tement de l'heritage. L'histoire des enfans de loy sera celle  
 qui nous fera penser que nous n'estans que des sauuageons, &  
 regettons non naturelz de l'arbre de vie, auons neantmoins  
 receu ceste faueur du grand, & eternal pere de famille, que

*Imperfectio  
de la vie de  
Tartares.*

*Police des  
Perses, voi  
Xenophon  
en la Ciro-  
pedie.*

*Vices de plu-  
sieurs na-  
tions du Le-  
uant.*

*Obstinatiõ  
& ingrati-  
tude des  
Iuifs.*

P R E F A C E.

d'estre entez, vnys, & incorporez en l'oliuier, tout ainsi que si nous en estiōs les rameaux naturelz, & legitimes. Mais quoy? le sage Chrestien, se souuiendra aussi de ce que l'Apostre dit, que si Dieu n'a point pardonné à celuy qui n'estoit ny estrangger, ny sauuagē lors qui s'esgara de son deuoir, & discontinua de porter fruit en sa saison, qu'il n'vsera pas de moindre iustice à celuy qui est enté, s'il se deuoye du chemin de la verité, & s'apue sur la seule gloire de son election, sans adiouster à la vocation les effectz à quoy la loy, & le nom de Chrestien l'obligent. C'est pourquoy en la poursuite des mœurs des nations vous voyez l'Egyptien favorisé, dez le commencement de la cognoissance des lettres sur toutes les nations du monde (les Hebreux exceptez) estre celuy, qui apréd le cours des astres aux Grecz, la philosophie en toutes Prouinces, qui monstre la police, & les loix à l'Asie, Afrique, & Europe, & duquel formillent les sages, & hommes puisans pour dompter les monstres de la terre, en fin ce fut l'Egyptien qui à veu l'Eglise Chrestienne florir en toute sainteté, doctrine, grand sçauoir & en nombre infiny d'hommes, qui seruoient iadis de miroir à tout le monde: & ce fut l'Egyptien, afin que la gloire ne soit toute aux grandes villes & fameuses citez, qui veit iadis les desertz de son pais estre la retraite, & domicile des saints confesseurs de la verité de nostre foy, qui y ont vescu, comme vn bon deposit pour puis apres seruir en l'Eglise, contre les assaults des heretiques luy faisans obstinément la guerre, dez aussi tost que le feu des persecutions des Idolatres fut assoupy, & la rage des tyrans successeurs de Diocletian aneantie. Et routesfois l'histoire des mœurs des nations vous fait tout aussi tost voir ce peuple abastardy, sa gloire mise à bas, & luy priué encor du meilleur qu'il eut à sçauoir de celle doctrine qui l'honoroit par tout, & rédoit heureuse sa prouince. Et encor ce discours vous fait cognoistre, lysans les mœurs des Africains leur infidelité pāssee, la foy qui de puis y a floury, le grand nombre de Martyrs, & glorieux tesmoings du nom de Dieu, lesquels par leur confession, & tesmoignage ont honoré ce pays More, & Bazané, & fait de grāds seruices au pasteur de tout le troupeau, & à sa sainte Bergerie: mais tournant le cueillet, ces mœurs s'empirans, alterans & se changeans, Dieu! qu'elle pitié! Le Chrestie ne voit pl<sup>9</sup> que brutalité, & abestissement d'esprit en ceux, qui estoient si gētilz, & spirituels, aneantissement de force en ceux, qui auoyent tenu teste si lōg tēps à la

Rom. II.  
Gentilz introduits en l'Eglise pour la rebellion des Iuifz.

Egyptiens flourissent iadis en sçauoir, voy En sebe. ii. de la preparat. Euang. 2. 3.

Ce fut Hercule fils d'Orsis.

Deserts de Thebaïdis retraite des saints hommes. Voy l'histoire Ecclesiaslique.

Afrique siege de l'Eglise au commencement.

Afrique route Barbare à present.

sa vie ref-  
ceux cy,  
ni l'a retiré  
cognoistre  
plongez  
eternel-  
(affin que  
Tartares  
autres ter-  
naturel-  
es officiers  
vns enuers  
er, l'inciui-  
gion, com  
elle quelle  
d'un impo-  
niller en l'a-  
esser à Dieu  
e, que de ne  
té de ceux-  
ons sans iu-  
cien de leur  
des Monar-  
ent aneantis  
is par le Ma-  
ngemens de  
rolle. Tout  
sbord con-  
Parthes, sot-  
e des Hirc-  
ruauté & ri-  
ces des Tau-  
té des Israë-  
des enfans  
s routesfois  
le seigneur  
é chassez iu-  
oy sera celle  
uageons, &  
neantmoins  
famille, quo

P R E F A C E.

*S. Cyprian  
loue la foy  
des Cartha-  
ginois.*

fureur, & bonheur de l'Empire flourishant de Rome, impieté  
 en la nation qui iadis embrassoit si affectionnément le Chri-  
 stianisme, que S. Cyprian en plusieurs lieux de ses escrits, ne  
 peut celer le loz des Carthaginois en ce qui est du zeile de la  
 parolle diuine, & de l'observation de ce qui est ordonné par  
 l'institution & de nostre seigneur Iesus Christ, & de ses saintz  
 Apostres: quoy plus vous voiez que l'Afrique monstrueuse en  
 Animaux, est deuenue plus farouche en la façon de vie des  
 hommes, que les Lions, Onces, Ours, & Tigres qui repairent  
 par ses solitudes. Tout ceci apprend le Chrestien par l'histoire  
 des mœurs, affin de louer Dieu, & le craindre, & faire si bien,  
 que Dieu ne lui oste ce, de quoy iadis l'Afrique à eu autant de  
 largesse qui pourroïent auoir, ny l'Italie, ny la Frâce. Mais, dieu  
 tout puissant! quand vous lisez quelle fut la Grece dez le cõ-  
 mencement, qui est l'homme qui ne s'estõne voiant les folies  
 de vn peuple estimé si sage, & qui a esté renommé pour le plus  
 ciuil, courtois, & moins barbare de tout le monde? Neant-  
 moins le Chrestien, qui ne mesure pas l'histoire à l'aune de la

*Le seul Chre-  
stien à iuge-  
ment en l'hi-  
stoire.*

folie des hommes, & ne contemple la perfection de nostre  
 vie s'arrester sur ce qui semble simplement auoir quelque for-  
 me, & figure de police, & de vertu, cognoit de quoy luy sert le  
 iugement en l'histoire, voiant que Dieu oste le sens aux plus  
 sages, & reproue le conseil des sçauans: lesquelz l'ayans cog-  
 neu, ne l'ont toutesfois recogneu comme Dieu, ains s'eu-  
 nouissans en leurs pensées ont mesuré la force du tout puis-  
 sant souz l'imbecillité du sot iugement de l'homme. Lisez ce

*Clement  
Alexan-  
drin, en l'o-  
raison aux  
Gentilz.*

que Clement Alexandrin, saint, & excellent personnage de  
 l'Eglise primitiue dit des Grecz, comme il se moque de leur  
 sottise, & abomination en l'adoratiõ de leurs faux dieux, quel-  
 les impietez il leur met en auant de ce qu'on commettoit  
 aux plus secrets misteres de leurs ceremonies: & vous cognoi-  
 strez que tout ainsi que les Grecz ont esté les plus sçauans en

*Grecz les  
plus corrom-  
puz d'entre  
les hommes.*

la science de ce siecle, aussi ont ilz esté les plus corrompuz en  
 leur vie, & les plus esgarez en l'opinion, & plus tardifs à rece-  
 uoir la verité, & des premiers qui se sont fourvoyez de l'vniõ  
 de l'Eglise. Et lisant l'histoire, & mœurs des Grecz, iaçoit que  
 plusieurs hommes nous y soient paintz fort excellens en sça-  
 uoir, & remarquables en la purité de leur vie: si est-ce que vo-  
 y aprenez à quelle misere est conduit l'homme qui presume  
 trop de soy, & se glorifie de ce qu'il a, sans regarder qui est ce

P R E F A C E .

luy qui luy en fait si liberale largesse : Car vous voyez que entre tous les hommes les seuls Grecs ont cogneu de leurs citoyens qui ont osé nyer la diuinité, & l'estre absolument de quelque Dieu, & de l'opinion desquels sont sortis tous les Atheistes qui iamais ont esté depuis au monde : Entendez aussi que de celle grande vniuersité, & fameuse escolle d'Athenes sont sortis les pourceaux Aristippe, & Epicure, lesquelz ont appris la volupté aux hommes, & les ont dressez, & conduictz à vne vie plus digne d'une beste, que d'homme ayant quelque vsage de raison. La republique d'Athenes, la police des Lacedemoniens, la force Macedonienne, la barbarie des Thraciés, la superbe Thebaine, la superstition des Candiots, la vaillance des Rhodiots, l'effemination des Chipriots, & en general la gloire Grecque font cognoistre au Chrestien quel fondement il ya en ce qui est de l'heur mondain, puis que tous ces peuples sont à present les esclaves de la plus vile, & infame nation de l'vniuers : & de celle qui iadis estât sans aucun nom fait trembler à present presque toute la terre au seul souuenir de ses conquestes. Or quel estonnement faisisst nostre cueur voyans par l'histoire le commencement du peuple Turquesque sortir d'un recoing des Scythes, courir le Leuât, dompter les plus puissans de l'Asie, & en fin venir se ruer sur les Chrestiens, & aneantir la force, & gloire de tout vn Empire ? mais que dis-ie d'un Empire, mais bien de plusieurs : entant que le Grec superbe avec la cité triomphane bastire par Constantin le grand, l'Asiatique se pensant indomptable pour commander sur la mer Maiour, & auoir autorité sur l'estat de Trapezonde, le fort Egiptien, ne craignant rien de malheureux, ayant la troupe effroyable des Circassiens Mamelus, & souz son obeissance l'Egipte, Iudée, Mesopotamie, Assyrie, Arménie, & quelque coing de l'Arabie : ces trois dis-ie, ont passé sous le couteau trenchant de ce Barbare, qui maintenant se ioiit à plaisir par les riches Prouinces de l'Europe. Est-ce peu de cas que vn seul liure te face voir comme vn peuple idolatre, lascif, voleur, pauvre, & banny de son pays, est contrainct (pour auoir part en la terre d'un vsurpateur,) de receuoir vne loy incogneue, & embrasser vne nouvelle opinion, & cognoistre pout chef, legillateur, & prophete le plus abominable, meschâr, & corrompu de tous les hommes. Et neantmoins vous voyez l'isant qui & quelz furent les Turcs, quelles leurs

*Ce fut vn  
Theodore  
surnommé  
Athee.*

*Voi Laerce:  
& Clement  
Alexâdrin*

*Diuers pen-  
sées en Grece*

*Quelles Mo-  
narchies  
ont esté aba-  
tues par le  
Turc.*

*Le Turc con-  
traint de re-  
cevoir le Ma-  
hometisme.*

P R E F A C E.

mœurs, leur gloire, & auancement, vous trouuerez que le Mahometâ les receuant pour compaignons, leur dôna lieu pour se retirer, les instruisant en l'Alcorâ du faux prophete Mahometh, a par mesme moïen aneanti la gloire de ses propres rois, & abatu l'estat & famille des successeurs de l'Ismaélite, & Arabe se ducteur, & chassez les Chrestiens des sieges anciens, esquels les saincts Apostres ont preside, & ou premierement ilz planterent les fondemens de l'eglise de nostre Seigneur, à sçauoir de l'Asie, Palestine, egypte, & depuis de l'empire presque de toute la Grece. Et serez vous sans rien aprendre, lisant quelle fut iadis la vie des Schythes les plus rudes, cruels, & sanguinaires hommes de tous les anciens? & neantmoins qu'ilz ayent esté telz, si vous donnent ilz vn enseignement digne d'estre suiuy, & vne loy par leurs façons de faire de ne receuoir aucune religion qui soit contraire à celle de voz peres & predecesseurs: entant qu'ils n'ont point pardonné à leur Roy propre se souillant en l'effemination impudique des Baccanales à la mode des Grecs, ains l'occirent cruellement, iagoit que de leur naturel ils admiraissent, reueraissent, & feissent hōneur à leurs roys autant ou plus que nations de la terre. Quels ont esté les Goths sinon vne troupe esgarée, sans loy, ny religion que detestable, & toute pleine de sang pilleries, saccagemens, & ruines de toutes les Prouinces où ils ont fait entree: Si est-ce pourtant que l'histoire vous remarque la main de Dieu en ceste nation si farouche, & l'effort du tout puisant en adoucissant leur Roy sans pitié, lors que entrant dedans Rome, avec deliberation de tout ruiner, & toutesfois, changeant d'aduis lors que la cité fut prise, les saints lieux furent exemptez de la fureur du Barbare, & les personnes sacrées au seruice de Dieu respectées par celuy que on estimoit estre sans aucune crainte, ny reuerence de la diuinité, ny des choses à icelle dediées.

*scithes regettans toute ceremonie estrangere.*

*Qu'est-ce que enseigne l'histoire des Goths.*

Quelle merueille plus merueilleuse se presente en l'histoire que celle origine de Rome, qui d'vn petit amas de pasteurs a esté faite le chef de tout le monde? Qui eust dit que les successeurs de Romule nais pauurement, nourris comme au village, instruits parmy le sang, les vols, rauissemens, & iniures faites à chacun, deussent donner loy à ceux qui les deuançoient, & en ancienneté, grandeur, & sagesse, & qui auoyent esté les plus puissans de tout l'vniuers? Cecy n'est rien

P R E F A C E.

au pris de ce que le Chrestien y regarde de plus grand, à sçauoir la puissance de Dieu, sa prouidence, bonté, misericorde, & ineffable iustice, qui domptant les tyrans, abaisant l'orgueil, & presomption des Princes qui luy faisoient la guerre, vainquant la furie des infidelles scés sur le throsne de ce grand Empire, à nourry parmy les glaiues, au milieu des flammes, dedans l'obscurté des prisons, sur les gibets, geines, tortures, croix, & rouës, les semences viues de son Eglise, plantant avec le sang le fondement solide de l'Eglise Apostolique, Catholique, & Romaine, en laquelle n'apparut onc tache, ny souillure, & ne fut iamais receuant aucune ride, ny mauuaise impression, & de laquelle la foy, à esté cogneuë & publiée par tout le monde, cōme estant appuyée sur la pierre viue, & soutenue de la main toute puissante de celuy qui a dit, que les portes d'enfer ne pourront rien contre ceste cité de Dieu, quoy que elle soit assaillie de plusieurs: & que nuls flots agiteront tellement la nacelle où Iesuchrist tient le gouvernail, & ses saints y sont les Pilottes, que iamais elle puisse souffrir naufrage. Ce sont Chrestien, ce sont les prouffits de ceste histoitte des mœurs des nations, c'est l'auancement que tu y reçois en ce sçauoir, aprenant que la bestise, simplicité, & rudesse d'un nombre de pauures hommes si petit, que la multitude pouuoit les accabler, si pauure que les richesses luy manquât, il n'auoit de quoy faire parade, & surquoy se fonder, que la croix: seruant de moquerie, & risée aux Gentilz, & de chagrins, & scandale à la nation des Hebreux: que ceste simplicité, dis-ie, est celle qui a cassé la teste du serpent, dompté la fureur des tyrans les plus farouches, abatu le faux ser uices des Dieux, aneanty l'Idolatrie, haucé l'humilité iusqu'au ciel, & plongé l'orgueil iusque aux plus profonds abismes de enfers: C'est elle qui a contrainctz les sages, à recognoistre leur folie, & les grandz à s'abbaisser souz la main puissante de Dieu, & induitz les peuples à recognoistre celuy qui donne l'heur & grandeur, & qui chastie, abaisse, & aneantist ceux qui osent luy faire resistance.

Je ne puis presque m'arrester en si beau chemin, voyant quel aise, contentement, & plaisir le Chrestien a lysant, non les fables, mais l'antiquité des nations, & peuples plus cogneuz de la terre, & la descouuerte de ce qu'on ne sçauoit point iadis, les mœurs des Barbares les plus farouches que iamais

*Consideration en l'histoire des Romains.*

*sainteté, & integrité du siege de l'Eglise Rom.*

*Miracle du comencemēt des Chrestiens.*

P R E F A C E.

*Verité de l'histoire des pais desconuertez de nostre temps. Lieux habitables comme contemplant par les anciens.*

l'histoire des anciens nous aye tracez, & les diuersitez des manieres telles & si grandes, que si la narratiõ en estoit faité par quelque ce soit des hiltoriens du temps iadis, on la tiendroit pour fabuleuse: ce que on n'ose point faire, veu que l'œil est le tesmoing de ce que la plume met en auant: Car outre ce que les anciens ne pensoyent point iadis que outre les colonnes de Hercule y eut autre cas que vne infinie estenduë de l'Ocean, & que la terre eust là son limite, encore auoyent ilz opinion q̄ sous la ligne Equinoctiale n'y eust aucune habitation d'hommes, & que les Poles ne pouoyent souffrir que hõme les aprochast pour y faire demeure. Et toutesfois l'experience à fait voir du contraire & cognoistre que tout ainsi que c'est contre la foy des anciës que ces pays soyent habitables, que les peuples aussi y font d'une façon de vie toute diuerse au reste des hommes qui habitent ez autres parties de la terre. Et que il soit ainsi, où trouuez vous vne si desnaturee façon de mœurs ez Scythes, ny Hircaniens, que celle des Caribes & Canibales, lesquels vont tout ainsi à la chaste des hommes, que les autres nations poursuyuent les bestes, & fauagine pour leur viure? On lyt bië que quelque Scythes immoloyent les estrangers, qui par cas passoyent par leur terre: mais de voir sept ou huit cens lieues de pays où le peuple se nourrist de chair humaine, & n'offrist autre cas aux idoles, que cœurs humains, iamais cela n'estoit venu à la cognoissance de l'antiquité: & toutesfois vous verrez en ce liure, selon que nous auons recueilly des memoires de ceux qui ont visité les pays Occidentaux, que dès le septentrion iusque aux terres Australes, ceste brutalité a lieu, & les hommes se gouvernent avec pareille courtoisie, si que les Floridiens, les Mexicains, Canibales, ceux du Peru, Colao, Plate, & l'Amérique, ou mangent les hommes, ou les sacrifient cruellement aux Idoles. Ce ne sont point choses qui n'aduiendrent iamais, que ces sacrifices, veu que iadis n'y a eu nation tant courtoise fut elle, qui ne soit tombée en faute semblable, entant que le Romain sacrifioit l'homme à Saturne, le Gauloy à Mercure, les Lusitaniens à Pluton, & ceux qui auoyent gousté la perfection de la loy Mosaique, s'oubluyent eneor iusqu'à la que de passer par le feu leurs enfans, & les consacrer à Moloch, ainsi que nous en font foy les liures de la Bible.

*Estendue incroyable de pais, où le peuple est Anthropophage.*

*Peuples qui iadis ont immolé des hommes aux Idoles.*

Si l'on vouloit aller rechercher des hauks intelletz, & pointz

P R E F A C E.

de la philosophie és sacrifices, adorations, & opinion de ce peuple, ie me fais fort, qu'on y trouueroit aussi bien de quoy y bastir des interpretations des fables que Macrobe, Fulgence, Phurnut, & Hesichie en ont songé sur la folle inuention des dieux adorez par l'antiquité. Car qui verra les vns adorer l'eau, ne faillira de dire que c'est vn trait de la nature: estimant ces peuples croire que l'eau soit le principe, & source originale de toutes choses: & en ceux qui honorent le feu la raison n'y perdra aussi sa place, non plus que ceux qui reuerent le soleil comme vn des principaux auteurs de la generation des choses qui ont esté sur la terre. Mais (comme i'ay dit) nous ne voulons point cabaliser ce qui est fait sans raison, & où la seule enuie, & malice de Sachan est celle, qui attire, & rauist les hommes à ceste peruersité: & leur fait pis faire, quand ils l'adorent luy mesme sous la figure la plus effroyable, hideuse & detestable que homme scauroit imaginer, ainsi que Iyrez, & en Calicut; & en la description des mœurs de Mexique. Aussi quelle raison scauroit on donner de la façon de faire des Guineens, qui n'ont Dieu, que celui que tous les matins fortuitement ils s'imaginent, ny diuinité que la chose la premiere, qui se leur represente le matin sortans de leurs loges: & où le Dieu est de pire condition que celui qui l'adore, & de moindre durée que celui, qui luy fait honneur, entant que auioird'huy, il luy fera la reuerence, & demain il le mangera, le brisera, ou le gettera dans quelque profonde riuere, d'autant que les grenouilles, serpens, oiseaux & bestes offertes fortuitement sont les dieux iournaliers de ce peuple.

C'est donc tout cecy qui est consideré en ceste histoire, en laquelle ie proteste de ne rien dire du mien, ny des songes d'vn simple raport, ains avec l'autorité, & tesmoignage de plusieurs auteurs de telle marque, qu'à grand peine y a il hōme de sain jugement qui ose les desmentir, ny appeler de leur sentence, en la recherche, & lecture desquels i'ay trauaillé avec telle diligence, que ie n'ay point pœur qu'on m'accuse d'alleguer faux, où s'il y a faulte de quelque chapitre, si m'assure-ie que l'auteur n'y est fraudé, & que c'est de celui que i'allegue que la sentence à esté tirée. Au reste le lecteur se peut de tant fier en mon travail, que i'ay tasché à mon possible de le releuer de peine sur ce qui touche la recherche de l'origine des peuples de chascune Prouince, entant qu'on en peut recueillir

*Folie de penser que les anciens ayent raporté à la nature leur idolatrie.*

*Sachā adoré sous figures monstrueuses, & en quel pais.*

*Sorte idolatrie des Guineens.*

P R E F A C E .

des liures des anciens : que si par tout ie n'ay vſé de pareil de-  
 uoir, qu'il excuſe mon default en ce qui eſt de la ri cheſſe pour  
 auoir les liures rares & neceſſaires à poursuite de telle con-  
 ſéquence: toutesſois, pour le peu de pouuoir que i'ay, & ayant  
 eſgard aux moyens d'vn qui n'a reuenu que ſon travail, & in-  
 duſtrie, ſans ſupport dn Prince, grand prelat, ny puisſant ſei-  
 gneur, ſi oſe-ie dire que pluſieurs, qui ont eu les grandes pen-  
 ſiōs, n'ont donné encore atainte, ſi gaillarde à vne telle preu-  
 ue de leur ſçauoir, que i'ay fait icy de mon travail à rechercher  
 les bons liures, ayant mieux recognoiſtre ce que ie prens  
 d'autruy, & me confeſſer le redeuable des hommes doctes,  
 que non eſtre eſtimé ſi impudent larron, & arrogant vſurpa-  
 teur du nom d'autruy qu'à la fin avec ma honte, ie me veiſſe  
 deſpouillé avec ceſt orgueil, comme vne Corneille d'eſope,  
 de toute ma gloire paſſée. en ſomme, bien que ceſt œuure  
 ſemble porter la face d'vne Geographie, & que nous y ayons  
 obſerué la plus part de ce qui eſt requis en ceſte conſidera-  
 tion, ſi eſt-ce que pour le preſent ie ne feray la preface con-  
 tenant les aduertifſemens propres à cecy ſur ce qui eſt du  
 monde, & parties d'iceluy, quoy qu'au commencement on  
 diroit que ie vueille poursuiure ceſte entrepriſe: mais ma pre-  
 ſente tendoit ailleurs, ainſi qu'auiez peu veoir ſur les doubtes  
 de la vartieté des mœurs des hommes de laquelle encor ie  
 me ſuis paſſé aſſez legerement pour auoir affaire avec des  
 Chreſtiens qui ſont modeste ment curieux, & curieuſement  
 modestes ſur les enqueſtes des ſecretz, & de Dieu, & de la  
 nature. Auſſi ne preten-ie rien faire qui ne redonde à la gloi-  
 re de celuy, qui eſt l'auteur de ma vie, conſeruateur de ce que  
 ie ſuis, & le ſalut de mō ame, & qui ne ſerue au ſeruiſſe de ſon  
 eglise, de laquelle ie ſuis l'enfant tres-humble, & au contente-  
 ment de ceux de ma nation, auſquelz il a ſi long temps que ie  
 taſche de complaire au pris de ma ſanté, & ſans me ſoucier  
 des frais que ie puis faire en m'employant de telle ſorte, &  
 ſans aucun relasche. et quel plus grand bien me peut-il ad-  
 uenir que de glorifier mon Dieu en ſon eglise, de ſeruir mon  
 Roy, en gratifiant à ſa nobleſſe, de laquelle ie me ſçay eſtre le  
 bien voulu & ſupporté, & d'eſtre celuy que chaſcun loue pour  
 eſtre toujours en action, & non iamais oiſif, pour l'ornement  
 de ſon nom, & ſeruiſſe de la republique de France? A vous  
 donc François, eſt-ce que ie conſacre mes travaux, iaçoit que

P R E F A C E.

aucuns seigneurs soyent esleuz pour estre les tuteurs de la minorité de mes escritz, l'enfance desquelz s'est iouée sur des subiers assez folastres; mais d'icy en auant ils vous osent promettre mieux: & ayant visité Boësmé, traduit ce qui y estoit à traduire, & retrenché les superfluités, nous y auons aussi fait vn tel accroist, que ce n'est plus luy qui parle, ains Belleforest, qui à parfait ce que ce bon homme n'auoir que seulement craïonné: me faisant fort, que si Dieu me fait la grace de viure guere longuement, ie vous donneray l'entier accomplissement de ce qui pourroit manquer en cest œuure.

Pour à quoy paruenir ie vous prie de m'ayder, & par voz prieres à nostre Dieu, sans lequel nous n'auons moyen de rien ny faire ny promettre, & par voz moyens, & aduertissemens, affin que la peine d'vn soit illustree, & soulagee avec la charité de plusieurs amoureux de leur país, & les vrayz nourrissons de la France. A Dieu.

*Extrait du Priuilege.*

**P**AR grace & priuilege du Roy, est permis à Geruais Mallot marchand Libraire luré en l'Vniuersité de Paris, d'Imprimer, ou faire imprimer *L'histoire Vniuerselle du monde (tant Française que Latine) contenant l'entiere description, & situation des quatre parties de la terre, la diuision, & estendue d'une chacune Regiõ & Province d'icelles. Ensemble l'origine & particulieres mœurs, loix, costumes, religion, & ceremonies de toutes les nations, & peuples par qui elles sont habitées, diuisée en quatre liures, par Francois de Belle-forest, Comingois.* Et fait desdites lettres ledit seigneur à tous libraires, & Imprimeurs, ou autres de quelque estat, qualité, ou condition qu'ilz soyent, de non Imprimer, ou faire Imprimer vendre, ou distribuer en ses pays, terres & seigneuries, autre que celle que ledit Mallot aura fait Imprimer, & ce iusques au terme de six ans, à compter du iour que ladite histoire, tant Françoyle que Latine, aura esté acheuée d'Imprimer, & ce sur peine de confiscation desditz Liures, & despens, dommages, & interrests dudit exposant, comme plus à plain est contenu esdites lettres. Donné à Paris ce deuxiesme iour de Februrier mil cinq cens septante. Par le Roy en son Conseil estably pres Monsieur le Duc.  
Signé Debaldit. Et sellées du grand scel en simple queuë.

Faint, illegible text at the top of the page, likely bleed-through from the reverse side.



Faint, illegible text at the bottom of the page, likely bleed-through from the reverse side.

ça b  
la D  
celle  
com  
fut n  
coste  
don  
tie d  
ues &  
qui fi  
cont



# L'HISTOIRE VNI- VERSELLE DV MONDE.

CONTENANT LA DESCRIPTION ET  
situation des quatre parties de la Terre, l'origine & particu-  
lières mœurs, loix, ceremonies, & coustumes de  
toutes les nations & peuples y habitans,  
diuisée en quatre liures.

PAR FRANÇOIS DE BELLE-  
*Forest Comingois.*

## DESCRIPTION DE L'AFRIQUE. LIVRE PREMIER.

*De l'Origine & Création de l'Homme selon la vraye  
opinion des Theologiens. Chapitre. 1.*



PRÈS que DIEU eust en cinq iours fait & *Geneſe 1.*  
créé le Ciel & la face admirable de tout ceſt vni- *philoſoſoph.*  
uers, lequel à cause de son lustre, ornement, beau- *de la facture*  
té, & perfection est appellé monde, & que sa mai- *du monde.*  
esté eust fait tout ce qui est compris & encloz en *Ouid. 1. Me-*  
la rondeur vniuerselle de ce corps accomply: *tamorp.*  
au sixiesme iour il forma l'Homme le plus noble *Lactance liv. 1.*  
animal qui soit, & lequel seul sur tout ce qui est *de l'aunre de*  
cà bas a eu pour sort & partage vn esprit, & ame celeste, & participât de *Dieu c. 2.*  
la Diuinité, afin que ceſt homme presidast sur les choses créées, & iouïst d'i- *Iosephe anti-*  
celles pour ses necessitez & vsages. Or d'autant que ceſt hōme auoit esté *qui. li. 1. c. 1.*  
composé de la Terre ayant sa couleur & veine coulourée & rougeastre, il *De la creatiō*  
fut nommé Adam: Apres la creatiō duquel Dieu tira la femme d'vne des *de la femme*  
costes d'iceluy assoupy de sommeil, afin qu'il ne vesquit point seul, & luy *voy Plato, en*  
donna pour compaigne & espouse: les conduisant tous deux en vne par- *son banquet,*  
tie de la terre tresplaisante & agreable, & arroufée de tous costez de fleu- *Euse. pre.*  
ues & eaux courantes, qui rendoient ce lieu fecond & plein de delices, *par euang. li.*  
qui fut cause qu'estant ainſi touſſours verdoyant, d'vn regard donnant *12. chap. 1.*  
contentement aux yeux, on luy donna le nom de Paradis, qui est mot *Paradis ter-*

LIVRE PREMIER

*reste lieu de delices, voy Philon lin. x. des allegories de la loy.* grec, signifiant verger plaisant & delicieux. La vie de ces deux dès le commencement fut heureuse, & bien fortunée, n'estans suiets à mal, encombre, ny danger aucun, la terre produisant de son bon gré, & sans qu'il la fallust cultiuier toutes choses prouffitables à la vie. Mais dès qu'ils s'esgarerent outrepassans la loy, & commandement de leur Dieu & seigneur, ils se veirent chasséz de ce lieu tant agreable, & contrains, à leur grand regret, de prendre ailleurs & giste, & demeure. C'est lors que la terre est

*La terre maudicte pourquoy.*

maudite, & qu'elle cesse de produire volontairement, & pour ce fut l'homme forcé de gagner sa vie avec grand' peine, ahannant & suant pour s'acquérir de quoy se nourrir, & aliméter: Les maladies d'autre part entrerēt au monde affoiblissans ces corps, lesquels sentirent les rigueurs du froid, & les brullâtes ardeurs de l'esté. Adam ainsi bāny, eut de sa femme Caim

*La corruptio de l'homme vint de la multitude.*

son fils aisné, & apres luy Abel & plusieurs autres: & ainsi croissant le monde, & se mutiplians les hōmes, de tant plus le nombre de: enoit plus grād, les vices aussi alloient s'enracinants avec plus de vehemence, & s'empiroit tellement la vie, & façons de faire des hommes dès ce premier aage,

*Mespris du Ciel dès le premier aage.*

& en lieu de pieté & reuerence enuers Dieu, on ne tenoit plus compte de la diuinité: & alla ce mal'heur si auant, & la meschanceté prist vne si longue estēdue, que le tout-puissant (n'ayant trouué parmy l'infiny nombre des hommes qu'un seul iuste appellé Noé, lequel pour cela il voulut sauuer avec toute sa famille, affin qu'il y eust quelq' reste pour reparer la race des hommes) enuoya ie deluge: lequel arroufant la face vniuerselle de la terre, abisma & engloutist d'un coup tous les animaux contentenz en icelle, voire iusqu'aux oiseaux qui s'esgayent en l'air, sauf quel

*L'arche de Noé figure de l'aduenir.*

que petit nombre qui furent conseruez & sauuez dans l'arche & nauire qui portoit la figure des choses à venir. Le dixiesme mois apres, ceste grand'inondation cessant, l'arche s'arresta sur les montaignes d'Armenie, où Noé s'estant mis sur terre ferme, & ayant licencié tous les animaux, repara en peu de temps par l'aide & faueur de Dieu les ruines & descheute du genre humain ainsi aboly & mis à neant; si que la terre fut presque toute peuplée de ses enfans & neueux qu'il enuoya comme en nouuellés

*Division du partage de la terre par Noé.*

colonnies & habitations par tous les coings & prouinces du monde. Il enuoya (ainsi que dit Berose) Cam Esen en Egypte avec vne troupe d'hōmes pour y habiter, Fritame en Lybie, & Cyrene, & Iapet l'ancien furnō-

*L'Arabie heureuse dite aussi Sabée. Tuiscon d'oū l'on estime que s'appellēt voy Berose.*

mé Atlas eut pour son fort le reste de l'Afrique. A Gange (à luy ioints les enfans de Gomer dit Gauloys) escheut l'Asie Orientale: A Sabe furnom- mé le Porte-encens l'Arabie heureuse: & Arabe eut le gouuernement de la deserte, & Petrée de la pierreuse: Chanaan eust son partage en la region Damascene iusqu'aux confins, & derniers limites de Palestine: Et feit Roy en Europe Tuiscon depuis le fleue de Tane iusqu'au Rhin, aules Tudesques quel se ioignirent tous les enfans d'Istre, & Mese avec leurs freres depuis le mont Adule iusqu'en Mesembrie vers le Pont Euxin, ou mer Maiour,

*Tubal en Celsiberie qui est celle partie de*

sous l'Empire desquels vequirent regnans Tir, Archadie, & Emathie en Italie: Gomer Gaulois dit Samothés gouuernoit les Celtes, & Tubal eust celle partie de sa seigneurie en Espagne. Ce depart si soudain que foirent les enfans, for

tans de la cōpaignie de leurs peres, desquels ils n'auoiēt point encor gou-  
sté, ny appris les mœurs, & sainteté de vie, fut cause de la diuersité des  
manieres & façons de vie, & meillage des polices qui depuis aduint par  
le monde. D'autant que Cham estant contraint de s'enfuir pour s'estre  
moqué de la nudité de son pere: se retira avec sa femme & enfans en cel-  
le partie d'Arabie, qui depuis porta son nom, & n'ayant appris aucune for-  
me de religiō de son pere, il laissa aussi ses enfans, aussi mal instruits qu'il  
estoit, & sans leur donner autre cognoissance de la diuinité, que celle que  
nous auons (conduits par le propre instinct) de nature. D'oū aduint que  
eux de ceste terre sortās les vns apres les autres pour aller peupler d'au-  
tres pays & prouinces: (car la race maudite prist vn grand & terrible ac-  
croissemēt) s'espandirēt en maints lieux de la terre, lesquels s'escoulans &  
tōbans en diuers (& non aisés à dissouldre) erreurs, le changemēt des lan-  
gues aduit: La cognoissance d'vn Dieu, & celuy vray & tout-puissant fut  
abolie, & ne se parla plus d'aucun exercice de religiō & pieté: & en y eut  
qui deuindrēt si rudes, grossiers & barbares, lesquels, ainsi qu'entēdrez,  
vesquirent si brutalement, qu'à grand peine scauroit-on mettre differēce  
entr'eux, & les bestes brutes. Ceux qui se tenoiēt en Egypte, esbāhs du  
mouuement des clartez celestes, & ayans en admiratiō la beauté resplen-  
dissante du Soleil & de la Lune, comme s'il y eust eu quelque diuinité en  
ces Astres, ils commēcerēt à les honorer comme Dieux: l'vn sous le nom  
d'Isis, & à l'autre sacrifiāns sous l'appellation d'Osire: reuerans Iupiter  
comme l'esprit qui nous viuifie. Iunon comme la region de l'air, Vulcan  
en lieu de feu & Ceres faisant... re, pour le quatriesme des Elements:  
& on adorerēt plusieurs autres, leur donās diuers noms selon leurs transf-  
ports & fantaisies. Or ne s'espandirent pas seulement ces tenebres par l'E-  
gypte, ains toutes les prouinces, & regions possedées par les filz, neueux,  
& descendāt de Cham furent offusquées d'ignorance, & adonnées à vne  
infame seruitude d'idolatrie. Au reste il n'y eut pays qui tant produit de  
peuple pour s'espandre par les autres natiōs que l'Arabie où Cham se ten-  
noit avec ses familles, & enfans: li grand malheur, & dommage apporta  
au genre humain le bannissement si mal à propos de cest enfant detesta-  
ble. Au contraire, la semence & race sortant de Sem & Iaphet, s'uyuāt la  
maniere de vie & saintes constitutions des anciens, se con'tenant de peu  
& ne se souciant d'estendre zant ses limites, ne vaga ainsi ny en tant de  
lieux que la lignée de l'enfant excommunié. Ce qui aduint, affā que le  
deuir de la verité, vraye pieté, & le seruice deu à vn seul, & vray Dieu de-  
meurassent cachez parmy vne poignée de gens en vne seule nation iuf-  
qu'à la venuē du Messie, & Sauueur de tout le monde.

*Fault voir  
Berose 1. li-  
ur. des deslor.*

*Les meschās  
multipliez  
plus que les  
bōs. Voy Phi-  
lon liure des  
Geans.*

*Cōmencemēt  
de l'idolatrie  
en Egypte*

*Astr. steurs  
du Soleil, &  
de la Lune.*

*Voy Philon  
li. 1. de Mo-  
narch,*

*Isis & Osi-  
re Roys d'E-  
gypte; Voy De-  
nis Sicilien.*

*en ses Natu-  
quit liur. 1.  
ch. 2.*

*Le Messie a-  
uit eslu la  
semence*

*d'Abrahā.*

*Voy de cecy  
Eusebe pre-  
ps. Euang.  
lin. i. cha. 4.*



*Que le mode  
soit incorru-  
ptible les Pla-  
tonistes le tien-  
nent. & Phi-  
lon Iuis en a  
fait un liure*

*Ce qui est le-  
ger tend en  
hault, & le  
pesant est  
poussé en bas.  
Voy Ouid. 2.*

*Opinion sur  
la source &  
generatio des  
animaux.*

*Tout cecy est  
pris de Dio-  
dore Sicil.  
liur. d'An-  
tiquit. lin. 1.  
ch. 1.*

**O** Les Philosophes qui sans auoir la vraye cognoissance de Dieu, & contre la verité se sont meslez plusieurs siecles auant nous, d'aserire, & traiter de la nature, & histoires de toutes choses, ont eu vn autre, & bien diuerse opinion de l'origine, & commencement de l'homme, que celle des Theologiens: Car les aucuns ont dit que le monde n'auoit point esté fait, & qu'il estoit eternal, & incorruptible, & que de tout temps l'humain lignage estoit en estre, & n'auoit onc eu commencement de sa naissance & origine. D'autres (ayâs meilleure opiniõ) ont estimé le mode auoir esté fait & engédre, & qu'il est corruptible, & que l'homme a commencement, & a pris estre en temps & saison, & source pour sortir quelquefois en lumiere. Entant que, & le Ciel & la terre auoient dès le commencement vne certaine idée meslée avec leur nature, de laquelle les corps estants separez de leur liaison & masse confuse, le mode auroit pris & receu ceste perfection & beauté que nous voyons: si que l'air ayant eu pour son partage ce mouuement continuel qui l'accompaigne, le feu, à cause de sa legereté, a pris les lieux haults pour sa demeure: & par mesme le Soleil, & le reste des Astres, ont obtenu & choisy leur cours naturel & ordinaire: là où ce qui est meslé d'humeurs, s'est, à cause de sa pesanteur, arresté en vne place, tellemét que de ces choses ainsi meslées de l'humide la mer a eu la source: & de ce qui est dur & grossier, la terre fut composée, & boüeuse & molle, pour la participation de l'humeur. Mais le Soleil y espendant ses rays, & l'eschauffant avec son ardeur, elle s'espesist & deuint plus ferme: & la superficie d'icelle s'enflant par la viue force de telle chaleur, on veit en plusieurs lieux vn amas caillé d'humeurs, esquelles se sont engendrées certaines pourritures, & corruptions, couuertes d'vne simple peau & cõme fort tendre crouste de terre: ainsi qu'on voit aduenir es marez d'Egypte, & es estangs & paluz, lors qu'vne soudaine ardeur de Soleil, les vint eschauffer, & saisir. Ainsi la chaleur meslée avec ce qui est humide, s'enfuit la generation des animaux, entant que la nuit l'air s'espendant & entourant ces lieux, humecte la terre, laquelle durant le iour est consolidée par la force & vigueur du Soleil: En fin la corruptiõ de ces choses putrefiées ayât atteint sa perfection, & escheant comme le temps de leur part & enfantement, ces croustes & peaux superficielles se creuans, & estans ostées, elles engédret & produisent tout genre & espeece diuerses d'animaux: d'estre lesquels ceux qui ont receu le plus de la nature du feu & chaleur deuiènēt oiseaux, & s'en volâs, ont l'air & les hautes parties pour fort & heritage: mais les plus grossiers, & qui participoient le plus de la terre, ont esté faits Serpens, & autres choses terrestres, & animaux de toutes sortes, & diuers, & en forme, & en grandeur. Ceux qui estoiet de nature aqueuse, & ressentâs du tout l'humeur, eurent pour domicile l'element de l'eau, & furent appelez poissons. La terre apres cecy, soit que l'ardeur du Soleil en fut cause, ou l'effort des

vents, sechant & deuenant de iour à autre plus dure & massiue, cessa de produire & engendrer les plus grands & corpulents d'entre les animaux: & fallut que ceux qui estoient produits de la premiere engance de la nature, en feissent & engendrassent d'autres s'entremessans & couplans ordinairement ensemble les masses avec leurs femelles. Ces sages mesmes tiennent & disent, que les hommes furent engendrez dès le commencement, cherchans leur vie & pasture aux champs, vñs vn vi-  
 ure sauuage & rustique, se contentans de ce que les herbes, & arbres leur fournissent pour nourriture. Aufquels comme les bestes furieuses feissent des assaults, & les endommageassent cōtraincts de telle necessité, & pour resister à tel effort cōmencerent à s'assembler, & s'entr'ayder en leurs affaires, & en fin faire & bastir des maisons pour se tenir ensemble: & estant leur parolle confuse: & sans qu'ils peussent s'entr'entēdre, peu à peu ils formerent leurs voix, & rendirent articulées, & intelligibles leurs paroles, donnans à chacune chose son propre nom & vocable. Mais comme le nombre estant multiplié ils se fussent separez, & habitassent en diuers lieux de la terre, esloignez les vns des autres, ce fut lors, qu'on dit, que aduint le changement de leur langage, qui fut cause quē par ce moyē furent aussi inuentez diuers caracteres de lettres pour escrire. Et de chacune des premieres assemblées des hommes ont pris source toutes les nations, & peuples de la terre. Or ceux qui premierement habiterent la terre n'ayant secours aucun de personne, viuoyent fort pauurement, n'ayans encor l'esprit ny industrie de serrer les fruiets, & les garder pour en subuenir à leur necessité: d'oū aduenoit que plusieurs durant les rigueurs de l'hiuer en defailloyent de faim; ou mouroient transis par la vehemence des froidures: Mais l'experience les ayant rendus sages ils chercherēt des Grottesques & cauernes, pour s'y retirer durāt le froid, & y garder de quoy se sustēter au tēps que la terre cessoit de produire. Ce pendāt le feu vint à leur cōgnoissance, & inuenterent toutes choses proufitables & qui seruoient pour la commodité & vsage des hommes: En somme la necessité seruant de maistre, & instructeur aux hommes, les instruiet & incita à l'inuention & sçauoir de tout ce qui est necessaire pour la vie, ayans de leurs esprits & instrumens les mains, la parolle, & la gentillesse gaillarde de leurs esprits. Or ceux qui, laissans la diuine providence, comme la premiere qui a produit toute chose, ayāt estimē telle est le l'origine de l'homme ont tenu aussi, que les Ethiopiés furent les premiers d'entre les hommes, prenans la raison de ceste coniecture: que lors que la terre estoit boueuse & molle auāt que le Soleil l'eschauffant elle se fust endurcie, la terre Ethiopienne estant la plus proche & voisine du Leuant, fut aussi premierement eschauffée: d'oū l'ensuiuiſt que de ceste premiere temperature & meslange bien agencé du chault, & de l'humide l'homme fut engendré, lequel se plaissant en la terre, où il auoit pris sa naissance, ayma mieux s'y tenir q̄ de chercher nouvelle demeure, estāt encor toutes choses incogneues. Or ayās vn peu discouru sur le pais d'Afrique, qui est l'vne des quatre principales parties de la terre, ainsi que auōs fait la diuision de nostre liure, nous deduirons puis apres l'aisiette premierement de l'E

*Vie grossiere & sauuage des premiers hommes.*

*Orse refuse tout cey liu. 1. chap. 1.*

*D'oū vint la diuersité des langues.*

*De ces choses comme elles furent inuētées voy Politore au liure qu'il a fait sur ce propos.*

*Les Egyptiés auoyēt mesme opinion, que l'homme estoit premierement sorty d'Egypte. Voy Eusebe prepar. E. uag. liu. 2. chap. 1.*

LIVRE PREMIER

thiopie et les mœurs du peuple habitant en icelle sans oublier les régions nations et gens qui vivent en elle diuërsément et deschifrant le tout chacun en son ranc, et avec vn singulier ordre.

Orose liu. 1.

chap. 2.

Grād, estēdue  
du Nil cou-  
rant des fins  
d'Ethio. ius:  
qu'en la mer  
Medit. Stra  
bō, liu. 17. Pō  
po. Mel. li. 1.  
Pli. li. 5. c. 9.



Du sit. plan, & diuision de la terre. Chap. 3.

Où à present  
est le destroit  
de Gibraltar  
fut iadis ter-  
re ferme, Voy  
Arist. liu. 2  
des Mete. Pō  
po. Mele li. 1.  
Capha citē ia  
dis des Gene.  
uois, les Turcz  
la possèdent.  
il y en a qui  
font tout l'E-  
gip. Afric.  
cōtre l'opiniō  
de tous les Geo-  
graphes.  
Estēdue & li-  
mites du pays  
d'Afric. Ca-  
pa de boneſte  
uāce incogneu  
des anciens  
Afric. pays  
fort desert,  
& pourquoy  
Des bestes cru-  
elles qui sont  
en Egypte.  
Voy Solin  
chap. 30.

VYVIANT la sentēce d'Orose, noz predecesseurs ont figuré le mōde terrestre estre entouré par l'Océan en figure trigonaire ou Triangulaire, & dequoy ils ont fait trois parties, à sçauoir l'Afrique, Asie, et Europe. Or est le Nil (fleuue tant renommé) celuy qui separe l'Afrique d'avec l'Asie, lequel vers les parties Australes arroue le païs Ethiopien, duquel aussi il sort et y prend source: puis faisant se course vers le North laue le pays Egyptiē le foisonnāt par ce gras arrousemēt d'vne esmerueillable fertilité. En fin se va lācer entre les bras de Thetis, s'égoulphāt en mer par sept bouches. L'Europe est bornée par la mer mediterrānee les diuisions separāt de l'Océā Occidētal pres l'isle des Gades ou Canaries au destroit de Gibraltar et colōnes d'Hercule, ou la mer fait ouuerture des terres, et entre en cest Océā faisant ceste diuisiō par l'espace d'enuiron quatre petites lieuës qui font dix mille d'Italie: car telle en fait la description Pōponie Mele, en la Geographie, tenēt que cela fut iadis terre ferme, mais que la vehemence de la mer engloutissant cest espace de terre, cause la diuisiō de l'Afrique, et l'Europe. Laquelle Europe est encor separée de l'Asie par la fleuue Tanais: à present nommé le Tane, lequel venant des parties gelées de Septentrion s'écoule dans la mer maieur et Paluz Meotides, du costē où est maintenant aliſse la citē magnifique de Capha, iadis Magasin des Geneuois, et lequel fleuue, joint à la mer maieur, separe le reste de l'Asie du continent de l'Europe. L'Afrique estāt bornée et limitée du costē du Leuant par la reuiere du Nil, de toutes les autres parts la mer luy sert de termes et limites: elle est plus briefue et estroitte qu'Europe vers terre ferme, mais beaucoup plus large, et de plus grande estēdue lors qu'elle s'espand és embrassemēs de l'Océan soit vers le couchant ou regardant les parties Australes: tellement que d'vn costē estant montueuse, elle va en s'abaissant, et courbant lors qu'elle aduise l'Occident croissant petit à petit en préminence sur le milieu, et sur la fin tirant au midy, elle est estrangemēt estroite vers le promontoire nommé Lyon de mer et par d'autres le Cap de bonne esperāce. En ce que ce païs est habitē c'est des plus fertils de la terre; mais la plus part est desert, ou à cause des sablons et arenes seches, et sans aucune humidité, ou pour les inclēmences du Ciel qui le fait sans habitation quelconque: ou, qui est le plus vray-semblable, à cause de la grand multitude des animaux cruelz, farouches, et sauages qui y repairent. La mer qui l'ençoit du costē du North s'appelle Lybique, vers l'Occidēt Atlantique, et vers le medy Ethiopique. Or l'Afrique sur le commencement (ainsi que tesmogne Herodote) n'estoit habitée que de quatre peuples et nations, deux desquelles estoient

ier les regids  
t le tout cha-  
  
predecesseurs  
ouré par l'O.  
re, & de quoy  
rique, Asie, et  
enomé) celui  
il vers les par-  
en, duquel aussi  
course vers le  
emét d'une es-  
netis, s'égoul-  
mer mediter-  
Gades ou Ca-  
fait ouuerture  
espace d'enuirō  
fait la descrip-  
lis terre ferme,  
de terre, cause  
ncor separée de  
quel venant de  
et Paluz Meo-  
de Capha, iadis  
aiour, separe le  
bornée et limi-  
es autres parts la  
stroitte qu'Eu-  
us grande esten-  
vers le couchā  
osté estant mon-  
uisse l'Occident  
r la fin tirant a  
ommé Lyon de  
ce païs est habi-  
esert, ou à cause  
u pour les incle-  
u, qui est le plus  
x cruelz, farou-  
u costé du Non-  
edy Ethiopique  
Herodote) ne  
quelles estoyent

nés au pays, & les autres estrangeres : les naturels estoient les Penes, et  
Ethiopiens, l'un desquels se tenoit es parties Occidentales d'Afrique, et  
les autres auoyent leur habitation vers le midy : les estrangers estoient  
les Phenisiens, qui y passerent avec Didon, et les Grecs plus an-  
ciens avec Hercule, et depuis en la compagnie d'Ulysse. Les plus anciens  
d'entre eux sont les Ethiopiens et Egyptiens, s'il est vray, ce qu'ils disent  
de leurs ancestres, lesquels estoient iadis fiers, grossiers et rustiques viuās  
de chair de sauuagine et d'herbes tout ainsi que les bestes brutes, sans vser  
de loy quelconque, de religion, ciuilité, n'y ayans aucune police, ou magi-  
strat qui les gouuernast, et conduit vagabons, et errans çà, et là, et se po-  
ns, et arrestans au premier lieu qui leur venoit en fantasia, comme ceux  
qui n'auoyent maison ny retraite propre et ordonnée pour leur demeure.  
Mais Hercules le grand y estant arriué, les apriuoisa, et rēdit plus cour-  
tois et ciuilez, y ayant conduit quelques troupes estrangeres pour y ha-  
biter sur ces naues qui passerent en Libye: lesquels dresserent des cases, et  
maisonsnettes rustiques, et commencerent de s'assembler et habiter par  
troupes et familles ensemble : mais nous parlerons par cy apres plus am-  
plement de ces choses. L'Afrique n'est par tout habitée, d'autant que vers  
le midy elle est pour la plus part deserte à cause des chaleurs excessiues, et  
ardeurs du Soleil: mais du costé qu'elle regarde l'Europe, elle est fort peu  
désertée et frequentée: la fertilité y est si grande que elle en semble et mon-  
strueuse, et incroyable, veu que les moissons rēdent telle vsure aux labou-  
reurs qui semant vn grain leur en fait portée de cent, et d'auantage. C'est  
chose merueilleuse ce que on dit de la gresse du pays de Mauritanie, que  
il y a des vignes, le tronc, et ce p desquelles deux hommes ne scauroyent  
embrasser, les raisins desquelles auoyent vne coudée de longeur: que il y  
a des chardons, fenoil et autres telles herbes le bout et pōmes desquelles  
estoyent de douze coudées, ayāt le tuyau si gros, et espais que les nœuds  
pourroyent tenir pres de huit caques, et barilz. On y voit des Asperges  
d'une insigne et incroyable grādeur et grosses à l'equipollent: Et vers le  
mont Atlas il y a des arbres d'une hauteur excessiue et merueilleuse, les-  
quels sont sans aucun nœud, et ont la mesme odeur et sœueté que la feil-  
le du Ciprés: mais sur tous les arbres le Citrier est le plus noble et excel-  
lent, et lequel iadis fut fort prisé entre les Romains, qui en faisoient faire  
leurs tables, sieges et couchettes. L'Afrique est nourrice et mere de plu-  
sieurs bestes, comme sont Elefans, et Dragons, lesquels ont guerre avec  
les bestes plus farouches et tuent les Lyons, Buffles, Pardes, Cheures, et  
singes les entortillant de leurs queeies, et infectāt de leur venin, et est ce  
pays abondant en tout ce genre d'animaux furieux, sauuages, et dāgereux  
il y a des Camélopardes, et Rhifés, tout semblables à Toreaux. Herodote  
rēt que il y naist des Asnes cornus, des Dragons, Hiēnes, Histres, Moutōs  
sauuages, Thoez engendrées d'un Loup, et d'une Hiēne, des Pātheres, Ci-  
voines, Pāgēgaux, Austruches, et en oultre grand quantité de Serpentz, cō-  
de Cerastes, Aspics, et autres fort venimeux pour la ruine desquels, au se-  
ours et prouit du gēre humain la nature à produit vne petite best elette  
ommée Ienoumon laquelle les assillant en fait belle despeche.

Herodo. li. 4.  
Voy Diodore  
Sicil. lin. 1.  
de antiq.

Barbarie des  
anciens Afri-  
cans.

C'est Hercule  
fut surnom-  
mé Lybie for-  
ty d'Egypte,  
& non des  
Grecs, Voy Be-  
rose: & Dia-  
dore Sicil au

1. des anti-  
quitez.

Grande ferti-  
lité d'Egypte  
Cecy a seblé  
à plusieurs in-  
croisable mais  
le fait & ex-  
periece le mō-  
stre véritable

Arbres sans  
nœud aumōt  
Atlas. Ces  
Citriers ne

sont ceux qui  
portēt des Ci-  
trōs. Voy Dio-  
scorid. liur. 1.

chap. 136. Et  
Pline. liur. 13

Des bestes  
d'Afrique.

Voy Plin &  
Sōsinge Solim

De l'Ethiopie &amp; mœurs du peuple, qui iadis y habitoient. Chap. 4.

Cette diuision  
d'Ethiopie est  
prise du 1. li.  
de Strabon.  
Que l'Ethio-  
pie s'appelle à  
present in-  
die, l'auteur  
l'a songé, veu  
le grand trait  
de mer que il  
y a d'Ethio-  
pie aux Indes  
Pline liu. 6.  
chap. 30.



Ce sont les  
songes de ia-  
dis ceux qui  
encor n'a-  
uoient penetré  
si auant.

Roy Diodore  
Sicil. liu. 4.  
des antiq. ch.  
1.

Ceste cy est la  
pinion d'Ho-  
mere en son  
Iliade.

Ce sont les  
lettres que on  
nomme Hiero-  
graphiques.  
De ces lettres  
voy Ore A-  
pollon &  
Pierre en ses  
Hieroglyphi.

Grande o-  
beissance fai-  
te au Roy  
d'Ethiopie.

ETHIOPIE est considerée diuersement  
entât que elle est & en Asie, & en Afrique,  
l'une desquelles, & qui à present s'appelle In-  
die, est vers l'Orient arrousee de la mer rou-  
ge, & sein d'Arabie, s'auoisinât vers le Sep-  
trion d'Egipte, & de Libye, & à Soleil cou-  
chant elle est bornée de la haute Libye : &  
du costé austral elle cõfine avec l'autre Ethio-  
pie qu'on nomme & haute, & australe: ainsi  
ditte d'Ethiops fils de Vulcan, qui cõme dit  
Pline, en a esté le Roy des premiers: ou bien du mot Grec *αἰθῶν*, qui signi-  
fie ie brusle, & *ἔθω*, qui emporte autant q̄ regard, & veuë, à cause q̄ pour le  
voisinage du Soleil; celle terre est aduste, & bruslée, y faisant grât chaleur  
ordinairement. Tout ce qui est d'Ethiopie, gist souz la ligne meridionale et  
stât le país fort mõiaigneux vers l'Occidēt, sablõneux au milieu, si comme  
en la Nubie & desert tirant à Soleil leuât: & tiēt on q̄ les hõmes en diuers, li-  
eux y sont difformes & d'une figure mõitrueuse & horrible à regarder. Ce  
peuple est le pl<sup>a</sup> ancien de to<sup>s</sup> les hõmes, au moins tels estimez par les histo-  
riēs du tēps jadis, et sont vrayemēt naturels du país, cõme ceux qui iamais  
ne furēt dõptez, & qui tousiours se sont maintenez en liberte, & n'ont onc  
recogneu prince estranger quelconq̄ : & tiennēt encor q̄ les Ethiopiēs ont  
esté les premiers qui ont honorez les Dieux, & leurs ont fait des Autelz,  
Tēples, & sacrifices, & les premieres ceremonies qui iamais furēt instituees.  
Ils auoient iadis deux sortes de lettres, les vnes apellées sacrēs, cogneues seu-  
lement des prestres, et les autres pour le vulgaire : neantmoins leurs let-  
tres ne furent tell e qu'on en peut former & ioindre des syllabes, ains sig-  
nifioient les desseins de leur esprit, paignant des bestes, & les parties, &  
extremitez des corps humains, & diuers outils sy raportās, pris de diuers  
artisans : et n'y a effigie qui n'ait la propre & peculiere signifiance, com-  
me l'Autour ayant en soy le signe de hastiue diligence, le Crocodile de  
malice, la figure de l'œil signifie fidelle garde, & ainsi des autres. Celuy  
d'entre les prestres qui ils aperceuoient estre transporté de fureur, espris de  
rage, et maniaque, c'estoit à luy qu'ils faisoient le plus d'hõneur, & l'auoyēt  
en opinion d'une tresgrande saintoté : De cestuy-cy ils en faisoient iadis  
leur Roy: & cõme sil auoit en soy quelque diuinité, ou que pour le moins  
cela leur soit doné par la diuine prouidēce, ils l'adoroyēt : & failloit qu'il  
vesquist selon les loix du país, & ne trāsgressast en riē les coustumes et fa-  
çõs de faire des ancestres. Il ne faiēt mourir personne: ains si quelcū à me-  
rité la mort & qu'il vuelle que la punition en soit faite, il ne fait que luy  
enuoyer vn sergent & huissier de sa maison, lequel dez que le criminel a-  
perçoit, il s'en va chez soy & s'occist de soy-mesme. Or portoyent ils tant  
d'honneur, & respectoyent tellement leur Roy, que si le Prince se sentoit  
mal de quelque partie que ce fust de son corps, les courtisans & suyuantz  
sa court se bleçoyent en la mesme partie, estimant chose fort indigne que  
le Roy estant ou borgne ou boiteux, ses amys & officiers fussent sains &  
membres.

membres offencez & alterez au corps de leur chef. On tient encore que *Cela s'observe*  
 ceux qui sont les plus chers & favoris des Roys, lors que leurs princes encor en plus-  
 meurent, pour tesmoigner de la fidelle & loyalle affection qu'ils luy ont *sieurs lieux*  
 portée, ne font conscience de s'occir estimant que ceste fin & attestation *des Indes Orië*  
 soit la plus grand gloire et honneur qui leur puisse aduenir. Quelques *tales.*  
 vns d'estr'eux pour estre voisins des ardeurs du Soleil vont tout nudz, sauf *Meroë isle däs*  
 qu'ils couurent leurs parties honteuses avec des queües de moutons, et le Nil, on est  
 les autres vont vestuz de peaux de bestes à tout le poil et laine, d'autres se *la cité iadis*  
 couurent la moitié du corps avec leurs cheueux entrelacez de quelques *chef du royaume*  
 bandeaux et cordelettes, et tous s'adonnent ordinairement au pasturage, *me Ethiopie.*  
 et sont leur bestes fort petites, et qui ont leur toison, et dure, velue et fort *Herodo. li. 2*  
 espaisse. Les chiens qui les gardent ne surpassent guere en grandeur le be *Strabö li. 17*  
 stail, mais ils sont hardis et forts, et qui attaquent courageusement ceux *Diodor Sic.*  
 qui aprochent de la bergerie. Le grain qui est le plus en v'sage, est l'orge, et *li. 1. des ant.*  
 le millet, duquel aussi ils font leur breuuage, n'ayans d'autres fruits si ce *Macrobes E-*  
 n'est des Dattes des Palmiers, et de ce n'ont encor en grand abondance: si *thiopiës ainsi*  
 que plusieurs sont contrains de viure d'herbes, et des plus tendres racines *nomëz de la*  
 des Cânes et Roseaux, de chair, lait et fourmage. Iadis Meroë fut la Më- *longueur de*  
 trapolitaine, et chef de tout le Royaume, assise en vne Isle sur le Nil. ayant *vic. roy Pline*  
 trois mille stades de grandeur, et faite en forme d'un bouclier et rondel- *li. 6. Mele. li.*  
 le en sa figure. Les habitans sont en partie pasteurs, lesquels viuent le plus *3. & soli. ch.*  
 souuent de la chasse, et les autres laboureurs, lesquels ont de belles et ri- *33. Sefame est*  
 ches mines d'or, tellement qu'Herodote recite, que lors que Cambise fils *du fromët in*  
 de Cire, Roy Persan enuoya ses messagers en Ethiopie, ils veirent comme *dien. Siliqua*  
 les criminels estoient liez de chelines d'or, aussi les Macrobes Ethiopiens *stre est nomë*  
 faisoient iadis plus de compte de l'Erain que del'or mesme, tât ils estoient *aussi Piperitis*  
 grossiers, et rudes, n'ayans cognoissance de ce qu'a present ils cherissent *voy Pline li.*  
 autant que nation qui viue sur terre. On seme en ce pais là du Sefame, *10. chap. 17.*  
 Lothe & autres fruits & ont grad quantité du boys d'Ebene, & du Siliqua *Hyscithepier*  
 stre qui ressemble au goust de poüire, lequel ne croist point en Ethiopie: *re precieuse,*  
 on y chasse les Elephans, et les mangent: Le pais abonde en Lyons, Rhi- *voy Pline li.*  
 noceroz, Basiliez, ou Cocqz royaux, Pardz et Dragös, lesquels enuelopäs *37. cha. 9.*  
 et entortillans leur queüë à des Elephans l'en rassaliënt et les font mou- *Cryso-prase,*  
 rir en sucçant leur sang: et se trouue encor en ceste region la pierre nom- *signifie or ver*  
 mée Hyacinthe, qui raporte fort à l'Amethyste, mais n'est si pure ny pre- *deyit, à cause*  
 cieuse, ayât aussi moins de couleurs, et le Cryso-prase pierre aussi fort fin- *de la couleur*  
 guliere et de la semence de celle prouince, en laquelle aussi on recueille *de ceste gëme.*  
 le Cinnamome, ou Cänelle, Ils portët en guerre des grans arcz ayants qua *Sotte Rel. des*  
 tre coudées et bruslez par les bouts, instruisans leurs femmes à la guer *Ethiopiës ia-*  
 re, la plus part desquelles se pertuisans les leures y portët vn aneau d'e- *dis mais au-*  
 rain comme chose galante & honorable. Ils honoroient iadis le Soleil le *tätou pl<sup>e</sup> celle*  
 quant, & maudioient avec vne infinité d'imprecations le mesme astre lors *des Guinéens*  
 qu'il se couche & absconce de nous. Quand à leur sepulture il y en auoit à *present, qui*  
 qui gettoient les corps deffuntz dans les riuieres, les autres les mettoient *chägent tous*  
 en des vases de terre, ou de voirre, les tenans & gardans vn an entier en *les matins de*  
 leurs maisons, ou ce temps durët ils leur faisoient vn grand honneur & *Dien.*

LIVRE PREMIER

*Cecy est referé aux Macro- bies par Her. liu. 3. Diodo. Sic. liu. 4. ne spécifie l'un pays plus que l'autre. Sauvage au- torité des Pô- tifes gêrilz en Ethiopie. Sabellique en ses Rhapf. Ainsi l'iter- prete Hoerz Portugais, au li. qu'il a fait sur la religio des Ethiopie Roy l'histoire d'Ethiopie de Dôd' Alua. Tous les Euef- ques Ethiopi- ont la croix qui les precede. Mariage per- mis aux Pre- stres en Ethio- pe m'estoie que l'auteur parle icy des Iacobis. Augst. veu que les Ethio- pie cognoissent pas vn de noz saintz ( que les Apostres, & S. Geor.) S. An. & S. Mac. qui su- rêt Egypciens, & ees les deux derners.*

reuerence, & leur offrant les premiers de tous leurs fruitz. Aucuns n'ené- que les Ethiopiens eslisoyent principalement & sur tous celuy pour leur Roy qui estoit le plus beau & mieux formé & proportionné de mēbres, & le plus expert & sçauant au pasturage & nourriture des bestes. Or ce Roy estoit si suiet que toutes les fois que les Prestres luy commandoyent de se faire mourir, il failloit obeir: lesquels aussi auoyent l'autorité d'en eslire vn autre en sa place: ainsi que les Prestres de Memphis en vsoient pareillement enuers les Roys d'Egypte. Ils receuoient l'opinion qu'il y auoit deux Dieux. L'vn immortel, auteur & Prince de tout cest vniuers, & l'autre mortel, instable & sans aucune certitude: & faisoient leur Roy (ainsi que dit est) celuy qui estoit le meilleur, & l'honoroyent comme vn Dieu, ne faisans pas moins à celuy qui auoit fait quelque bien au public, qu'ils prisoient & veneroyent apres le Roy, sur tous autres. Telle fat dès le commencement & dès plusieurs aages, & siecles la maniere de viure & l'estat des Ethiopiens, telle leur race, coustumes, loix, mœurs & Ceremonies. Mais à present (ainsi que Sabellique le racompte, & duquel j'ay tiré tout ce qui s'ensuit, lequel se vante le tenir de ceux mesme du païs Ethio- pien) Le Roy d'Ethiopie (que les Européens chrestiens appellēt Prete- Jean, comme qui diroit Roy puissant, veu que Giam signifie precieux & excellent) est si riche, grand terrien & redoutable qu'on tient qu'il a soixante deux Roys portés couronne qui luy font hommage, & payent tribut annuel de diuerses especes de richesses, & marchandises, & sur tout de cheuaux, à cause que le païs d'Ethiopie n'est guere abondant en ceste race d'animaux, en lieu desquels on se sert de Bœufs, & Mulets. Les collations de toutes Eueschez & Abbayes sont au Roy, & est à luy à donner toute sorte de benefices, ainsi que le Pape en permet en l'Eglise Romaine, & dispence l'usage à noz Princes: & neantmoins ce Roy Ethiopien n'est ny Prestre n'y ayant receu aucune promotion de clericature. Il y a grad & presque vn infiny nôbre d'archeuesques, chacū de squeles a pour le moins vingt Euesques souz son obeissance. Et lors que le Roy, Princes & chefs de l'Eglise marchēt en pblic on porte la croix, & vn vase d'or ré- ply de la terre, lequel les admoneste à se souuenir qu'ilz sont mortelz, tout ainsi que la croix leur remet en memoire la passion de nostre Seigneur, & faueur Iesuchrist. Les Prestres se mariēt pour auoir lignée, mais leur femme defaillāt il leur est interdit de voler à secondes nopces. Les Tem- ples dediez à Dieu & à ses saints sont fort grad & beaucoup pl<sup>o</sup> somptu- eux, riches, magnifiques que les nostres, & lesquels pour le pl<sup>o</sup> sont faitz & elabourez fort subtilemēt en voute: Il y a grand diuersité des moynes souz le nom, & profession de saint Anthoine, & saint Macaire, qui n'ont aucun habit, ny couleur qui les separe ou face recognoistre de quel ordre ils se reclamēt. Apres Dieu, & la glorieuse vierge Marie mere de Dieu ilz honorent sur tous autres saint Thomas l'apostre, comme celuy qui a planté l'Euangile en leurs contrées: & ont en opinion que leur Roy est fort de la race & famille de Dauid, ayāt duré ce sang de pere en fils par tant de siecles iusque present: dès lors que la Royne de Saba vint voir Sa- lomou, & ouyr sa sapience: duquel l'accointant ils tiennent que elle s'en

retourna enciente de son faict, & acointance. Or n'est point noir le Roy, (comme plusieurs estiment) ains assez blanc & d'une couleur plombée, & tirant sur l'oliue. La cité principale & chef du païs s'appelle Garamela, quelle n'est ny murée, n'y fortifiée de terrasse, ou bastions, ains seulement de tentes dressées, lesquelles sont closes de rideaux, & tapis faicts de soye, tissus de lin fort subtil, & delié & de pourpre, & cecy à cause qu'il est ordonné par vne loy fort ancienne que le Roy ne se tienne point enfermé plus de deux iours, mais plustost qu'il se monstre à ses subiects: ou peut estre que ilz trouvent mauvais, & malscant ceste mollesse & effemination en leurs Princes: ou (qui est le plus vray-semblable & que l'auteur a oublié) à cause que si le Roy s'arrestoit longuement en vn lieu, il y souffrirait de grandes incommoditez de viures, veu le nombre infiny de seigneurs, officiers, & peuple qui sont à la suite de sa court, veu qu'il mene ordinairement, fil y a bruit de guerre, plus d'un milion d'hommes, cinq cent Elephâs, & vne infinité de Chameaux, & de cheuaux, & ce au moindre mot que il se fait de trouble: mais le train commun est de plus de cent mille personnes lors qu'il le Roy marche: Or y a-il permy l'Ethiopie des soldats et officiers choisis de toutes parts, qui sont aux gages du Roy & lesquels sont marquez legerement sur la peau de la Croix, avec vn cautere & fer tout chault, ainsi que nous en faisons par deça aux cheuaux, qui a esté cause que aucuns ont estimé que en Ethiopie ce fut ce seul signe qui seruiust de Baptisme. Allans en guerre, ils imitent leurs ancestres vsans de l'arc, & ont encor des piques, & halebardes, des corsoletz, & morions qui sont & offensiuës, & defensiues. Le premier ranc de dignité, & le plus hault des estats sont des Euesques & clergé, les sages & sçauantz qu'ils nōment Balsamates, & Tenquates marchent apres, & la noblesse tient le troisieme ranc & ordre: & en tous celuy est plus honoré, lequel excelle, & surpasse les autres en vertu, purité & integrité de vie, à cause que telles actions leur sont pour premier & principal degré de sapience, ou sagesse: & les derniers sont ceux qui reçoient soule de en quelque estat qu'ils soient appelez. Les iuges quoy que cognoissent des crimes de mort, si est-ce qu'il fault faire leur rapport au gouuerneur & preuost de la cité où ilz demeurent lequel ilz nomment Lycomege, & est celuy qui porte & le tiltre & l'effait de lieutenant du Roy, & representant sa personne. Ils n'ont Loy quelcōque par escrit, ains tout est vuidé selō droit & equité: fil y a quelque femme accusée d'adultere ceux-là en font la punition à qui le fait en touche & qui s'en ressentent, comme interessez en leur reputation. Les hommes assignent douaire à celles qu'ils veulent espouser sans que ils faicointent par mariage aux estrangeres: & sont les meubles, & ioyaux des espousees, de l'or, perles, & draps de soye dequoy ce peuple a fort grand abondance. Les accoustréments tant des hommes que des femmes sont faictz esgaulx allans iusqu'au pied, avec des mâches & sans aucune ouerture ny sans que on aduise de quelle couleur, si ce n'est que on n'y vse jamais du noir que lors qu'on porte le dueil, leur estant ceste couleur vn grand signe de tristesse, & pleurent leurs morts par l'espace de quarante iours. Lors qu'ils font quelque grand festin et banquet somptueux, le se

*Roy Aluarez, en son histoire d'Ethiopie.*

*Puissance incroyable du Roy Ethiopie*

*En quoy se sont trompez ceux qui pensent qu'en Ethiopie le feu serue de Baptisme.*

*L'ordre des estatz en Ethiopie est tout autrement descript par Aluarez*

*Les hommes sent douaire aux femmes en Ethiopie.*

LIVRE PREMIER

*Aluarez dit* cond seruire est de chair crue de laquelle estant bien espicée de choses a-  
*en so* romatiques, ils se farcissent glouement le vêtre, cōme de viande la plus ex-  
*que il a ven* quise & delicate qu'ils sçachēt trouuer à leur appetit. Ils n'ont aucū vsage  
*seruir au Pre* de faire ny tisser des draps de laine, & ainsi ils sont tous vestus de lin, ou de  
*teicā, vn iour* soye: & n'vsent tous d'vn pareil & mesme langage, ains y sont les langues  
*de grād feste.* & mots fort diuers & difficilles, neantmoins en escriuant outre leurs pro-  
*Ethiopiens s'et* pres caracteres, ils vsent aussi des lettres, langage, & forme d'escrire du cō-  
*de lettres* mun Arabique: Ils l'adonnent plus au labourage & pasture que à autre

*Arabiques.* exercice quelque ce soit, ayants deux estez & par ainsi aussi double mois-  
*Comme l'on* son, [mais non par tout, car les terres trop tirans vers les parties Australes,  
*traite les Pri* ressentans le tropique hyuernal sont empeschées par les grandes froidu-  
*ces du sãg en* res, comme sont celles où sont les montaignes esquelles on fait nourrir les  
*Ethiopie.* enfans Royaux, lesquels sont là confinez tous sans iamais en sortir, si ce

*Toute l'Ech.* n'est celuy qui est reserué pour regner, le Roy estant decedé, car lors on  
*n'est esgalle* va querir en ce mōt, celuy qui est le plus proche du sang Royal: & aussi le  
*en tēperature* costé Ethiopiē qui est voisin du tropique d'esté n'a garde d'auoir les deux

*Mores ē Egi.* moissons, y obstant les ardeurs & la grand solitude & ainsi l'auteur s'ē est  
*par tout* fait à croire, ou bien s'est laissé trop aller apres l'aduis d'autruy, sans s'en-

*l'orient. Sarra* querir ainsi qu'il fault diligemmēt des matieres. ] Or tout le pais de Libye  
*sins pilleurs* qui est depuis Ethiopie iusqu'à l'Ocean Occidental est habité de Maho-  
*de tout le mō* metans, & y vit le peuple tout ainsi que les Barbares qui sont en-Egypte,

*des qui ont* les quels on appelle Mores, à cause, cōme i'estime, des courses que les Mo-  
*alteré to* res ont fait par tout, lesquels n'ont pas esté moins furieux vagans & cou-

*estatz,* rans par tout, que iadis ces Arabes que on nommoit Sarrasins, du temps  
*Royaumes, cō* que le monde receut vn si estrange changement, que les mœurs, la religiō

*mēçās des l'a* police & estats furent alterez au monde, & que avec ceste cōfusión les ter-  
*de grace 637* res aussi perdirent, & leur nom, & leur ancienne excellence.

*insqu'à ce q* Du pais d'Egypte, & façons de vie des Egiptiens du temps iadis. Chap. 5.

*les Turcz les* L'EGYPTE est vne region d'Afrique, ou  
*aneätirēt du* qui luy est fort voisine, ainsi qu'aucuns di-  
*tēps de Nora* sent doutans à qui ils le doibuent attribuer,  
*di S. iadi* cōme iadis elle fut nomée Aerie, prist le nom  
*qui fut enui-* d'Egypte d'vn Prince ainsi dit, & frere de Da-  
*ro l'ande gra* naë, qui en fut dechassé pour auoir occis Egi-  
*ce 1.182.* pte son frere. Ceste Prouince, ainsi que dit Pli-  
*Strabon ap-* ne liure ciquiesme, est du costé de la mer rou-  
*pelle Egypte* ge & de la Palestine regardant l'Oriēt, & vers  
*region d'Asie* le Ponant a le pais de Cyrene & le surplus de

*premiere par* l'Afrique, & vers le midy, elle s'estend iusque en Ethiopie: & vers le Se-  
*tie d'icelle li.* ptentrion elle regarde la mer d'Egypte, qui est la Mediterranée. Ses villes

*1. Cest Egypte* principales furent Thebes, Abyde, Alexandrie, Babilon, & Memphis (à  
*regnoit vniat* present Damiette) & le Caire siege Royal du soldan d'Egypte, & l'vne des

*encor Moysē.* plus grandes citez de l'vniuers.

*S'appelloit* [ Je ne passeray en cest endroit vne faute si lourde de ce bon homme qui  
*Remese, Euse* a fait le recueil de ce liure, que de souffrir qu'on impose ainsi au lecteur  
*be en ses Chro* sur les noms propres qui est vn des cas principaux qui sont à obseruer en

*niq. Limites*



Thi  
 pou  
 plu  
 nom  
 Pto  
 iad  
 celu  
 gift  
 on  
 bel  
 & q  
 uan  
 uerf  
 titu  
 ong  
 leux  
 e d'  
 ue c  
 op  
 es h  
 n ch  
 astir  
 rese  
 bit d  
 e no  
 u op  
 erre  
 ertile  
 nene  
 riced  
 uel  
 n la t  
 ettre  
 nt p  
 erre f  
 erre  
 u'il a  
 s occ  
 ssi H  
 escen  
 mple  
 pte n  
 e de  
 liers c  
 ls &  
 ces ce

de choses a-  
de la plus ex-  
t acú vſage  
de lin, ou de  
les langues  
re leurs pro-  
ſcrire du cõ  
que à autre  
ouble mois-  
des Australes,  
des froidu-  
it nourrir les  
sortir, si ce  
car lors on  
yal: & aussi le  
uoir les deux  
auteur s'ẽ est  
uy, sans s'en-  
pais de Libye  
ité de Maho-  
t en Egypte,  
s que les Mo-  
agans & cou-  
s, du temps  
eurs, la religiõ  
fusion les ter

.Chap. 5.  
Afrique, ou  
qu'aucuns di-  
ent attribuer,  
e, prist le nom  
& frere de Da-  
oir occis Egi-  
nsi que dit Pli-  
de la mer rou-  
Oriët, & vers  
le surplus de  
& vers le Se-  
née. Ses villes  
& Memphis (à  
e, & l'vne des

n homme qui  
nsi au lecteur  
observer en

l'histoire, & en quoy il ne faut iamais tant soit peu s'esgarer, prenans l'vn pour l'autre, & croyans au raport incertain d'autruy, plustost que d'en esplucher les matieres. Or dit il que Memphis est celle cité qu'à present on nomme Damiete, mais combien veritablement, ie vays vous le faire voir: Ptolomée en sa Geographie liure 4. table 3. d'Afrique met Damiete (iadis Pelusium) sur l'embouchure du Nil, & l'vne des sept bouches d'iceuluy entrant en la mer Mediterranée là ou Memphis (à present Messer) gist sur la partie Occidentale du fleuve asses eslongnée de la mer, & ou l'on voit ces folles despences des anciens Roys d'Egypte en Colosses, Obelisks, & Pyramides. Et à fin que le lecteur voye la faute de plus pres & que les sçavans ayent dequoy esplucher plus diligẽment les livres, quant que déterminer de quelque fait, la grande distance des lieux fait divers des villes de Memphis, & de Damiete, ceste cy estât à 63. degrez de latitude, & 31. de longitude là ou Memphis gist, à 61. de latitude & 29. de longitude, qui est si voisine du grad Caire qu'il n'y a que la riuere entre eux. Et d'auantage semble qu'il face distinction de Babylõne Egyptienne d'avec le Caire, comme ainsi soit que ce n'est qu'vne mesme chose, & que ceux la faillent qui l'estiment estre celle que iadis on nommoit Heliopoly, ou cité du Soleil de laquelle est faicte si souuẽt mention es escrits des historiens anciens, veu que Strabon auoisine de la cité d'Heliopoly un chasteau nomme Babilon, ou depuis les souldans d'Egypte firent passer ceste monstrueuse cité comprenant, & Helipoly & Babylonne, à present ditte Caire, qui signifie autant que munition, & forteresse. Mais il est dit cecy en passant, & ce pendant nous continuerons à suyre le sens de nostre auteur en ses recueils tant louables & necessaires ] Platon à l'opinion qu'il ne plouuoit iamais en Egypte, mais que tous les ans la terre est arroufée par les desbords & inondations du Nil, qui la rend fertile, & qui aduiennent apres le Solstice d'esté vers la fin de Iuing & commencement de Iuillet, & ce à la premiere nouvelle Lune depuis ledit Solstice d'esté. Aucuns ont pensé & dit que l'Egypte est vne Isle du Nil, lequel se separe de telle sorte qu'il effigie & forme vne figure triangulaire en la terre, qui a esté cause que plusieurs luy ont donné le nõ de Delta entre Grecque, à cause qu'elle est ainsi figurée en triangle. [Mais d'autres ont passé outre disans que ce lieu compris au Delta n'estoit point iadis terre ferme, ains le cours du Nil, mais que le fleuve y ayant amené tant de terre & limon des autres lieux qu'il rauageoit, a causé cest amas de terre qu'il a faite continẽte. Ce qui sembleroit vray semblable & asses aisé veu les occurrences qui aduiennent ordinairement en cas semblable, & que ainsi Herodote dit qu'allã du pais Cyrenaique en Egypte il semble qu'on descende par vn des lits & fil ancien du fleuve: toutesfois, ce ne sont que simples coniectures, lesquelles sũt Seneque, lors qu'il dit q' le pais d'Egypte ne doit pas seulement sa fertilité au Nil, ains encor luy est redevable de ce qu'il a de terre ferme.] Ce sont esté les Egyptiens qui les premiers ont inuenté les noms de douze Dieux, qui aussi ont dressé des Autels & simulachres, Tẽples & Oratoires, figurés des animaux en leurs statues ce qui monstre que sans doubte ils ont pris origine des Ethiopiens,

d'Egypte, Pline  
ne l'v. 5. c. 9.  
Strabon l'v.  
17. Diodore  
sicil. 1. c. 2.  
Faute de l'au-  
teur de ce li-  
ure disant  
Miphis estre  
Damiete.  
Ptolomé l'v.  
4. c. 5. tab. 3.  
d'Afrique.  
Des Pyr. ami-  
des de Mem-  
phis, Voy Me-  
le. 1. Pline li.  
30. chap. 12.  
Ammian  
Marcellin li.  
22. Herodote  
li. 2. Solin c.  
35. Le Caire  
est Babylõne  
d'Egypte, ia-  
dis nomé He-  
liopoly.  
Strabõ l'v.  
17. Põp. Me.  
li. 1.  
Que signifie  
le mot Cahi-  
ra, ou Alca-  
chi.  
Voy Pli. li. 5.  
Herod. 2.  
Voy Arist. 2.  
Mete. c. 6.  
Her. 2. Stra.  
1. Sene. questi-  
õs nat. l'v. 4.  
le 1. c. 2. li.  
de Diod. sont  
pleins des fa-  
çons de faire  
des Egyptiens.

Des Dieux

Egyptiens.

Voy Eus. pre.

Euag. liu. 2.

chap. 1.

Faineantise  
des hommes  
iadis en E-  
gypte.Egyptiens en-  
seigne par  
Abrah. Voy  
Iosephe des  
ant. 19. liu. 1.  
chap. 8.Papiros est un  
arbre trouué  
es paluz d'E-  
gypte. Voy  
Pli. li. 33. ch.  
11.Pythagore,  
i'estime a  
prist ceste su-  
perstition en  
Egypte d'ab-  
horrer les feb-  
uesAvec ces mau-  
dis ils pen-  
soiēt reietter  
tout leur mi-  
heur sur ce-  
ste teste dete-  
stée.Isis ce fut la  
ymée de Iup-  
piter ado-

lesquels ont premierement introduit toutes ces choses au monde ain-  
 que Diodore Sicilien le raconte. Les femmes Egyptiennes iadis exer-  
 ceant marchandise, tenant tauerne & tout le trafic accoustumés villes fai-  
 soient tout ce qui est du deuoir & offices des hommes, là où ce pendant  
 ces maris effeminez estoient faineants enclos en leur maisons: & sil fail-  
 loit porter quelque fardeau les hommes les mettoient sur la teste, & les  
 femmes les portoyent sur les espaules, eux s'accroupissans pour pisser, les  
 femelles uidoient la vessie toutes debout: alloient à leurs affaires dans  
 leurs maisons, & banquetoient en pleine rue. Entre les Egyptiens ny auoit  
 femme aucune qui peut estre Prestresse au Tēple d'aucū Dieu, ny ueesse  
 ils ne sont point consacrez à quelque Dieu particulier, ains à tous ensem-  
 ble. Entre les Prestres vn estoit esleu souuerain Pōtife. lequel estat dece-  
 dé, son filz luy estoit successeur en la dignité & Prestrise. Les enfans legi-  
 times, selō l'ordonnance du païs, ne refusoient de nourrir leurs parens, &  
 n'y estoient forcez aucunement, là où les femelles y estoient contraintes  
 si par cas elles faisoient les retifies. Plusieurs d'entre les gentils portans le  
 dueil, ou pleurans leurs morts auoient de coustume de souiller de boi-  
 leur teste, & de laisser croistre leur barbe & cheveux, mais les Egyptiens  
 tondent la teste & coupēt la barbe, & pestrissent la paste à tout les pieds  
 & la bouē avec les mains, & disent aucuns qu'ils ont les premiers intro-  
 duit la circoncision entre les hommes, de ceste opinion sont les Grecs  
 ignorans l'histoire sainte des Hebreux. Ils escriuoient de la dextre vers la  
 fenestre ainsi que les Hebreux & Arabes, l'ayās appris des Iuifs. Abraham  
 leur montrant de ce faire. Leurs femmes ne portans que simple robe, les hommes  
 comme plus molz & effeminez en auoient deux: vsoit aussi de deux sortes de  
 lettres, l'une qui estoit sacrée, & l'autre permise à vn chacū, mais tout cela  
 estoit pris des Ethiopiēs. Les Prestres falloit qu'ils rasassent de trois en  
 trois iours le poil qui estoit sur tout leur corps, à fin qu'en sacrifiant ils ne  
 portassent aucune souillure au Tēple & sacrifice. portoiēt des vestimēts de  
 lin tousiours freschement lauez, blancs & nets, disans qu'ils se coupoient  
 & tailloient le prepuce pour estre plus nets, & estant plus seant d'estre  
 sans ordure, que souillez en sorte quelconque, auoient des souliers faits  
 du boys de Papier: & ne semoyēt en Egypte de febues, n'y estoit permis  
 d'en mâger, si par cas on en y portoit de terre estrange: voire fut deffendu  
 aux Prestres de seulement en auoir la veuē, cause qu'ils ont opinion que  
 ceste espece de legumage soit souillée & im-  
 mūde: leur coustume estoit de se lauer tous les iours d'eau froide, de  
 iours bien souuent trois fois, & la nuit deux, chose obseruée pres-  
 que par toutes les nations du Leuant. Cēs sacrificateurs Egyptiens ne  
 mangeoient iamais de pas vne teste des bestes sacrifiées, ains  
 premieremēt ils les maudissoient avec de sauuages & execrables  
 abiurations & mots cruels & abominables: puis les vendoient au  
 premier estrangier qui passoit: ou sil n'y auoit marchand pour les  
 acheter, on les gettoit dans le Nil. Tous Egyptiens immoloient les  
 masses des Bœufs, Thoreaux, & veaux, mais de sacrifier les  
 vaches il estoit deffendu, à cause qu'elles sont dediées à la  
 Deesse Isis renommée & honorée entre eux. Ils viuoient de  
 pain de seigle & de vin.

biere, à cause qu'il ny croissoit point de vin: vsoient aussi pour leur mâr-  
 ree en Egypte.  
 er de poisson partie crud & seché au Soleil, ou salez & confits en leur *Lactanceli. r*  
 culmure: mangeoient aussi des oiseaux crudz & salez, & les plus riches *ch. 11. Et fut*  
 entre eux auoient des Cailles, & Canardz pour leurs delices & viandes *conuertie en*  
 us exquises. Estans assemblez en vn banquet, & le souper finy qu'estoit *vache, ainsi*  
 auoit certains qui portoient vn corps mort dans vne biere, iceluy fait *q le fuyent*  
 de bois, ou effigié en peinture exprimant au vis la chose, ayant vne cou- *les poetes voy*  
 re ou deux de hauteur, & monstroient ceste figure à chascun des assistés *Propere au*  
 banquet luy disans, Bois & mange & regarde cestuy-cy, car ayant vescu *1. & 2. Apu*  
 on aise si luy seras tu semblable apres ta mort. Les plus ieunes rencon- *lée au 10. de*  
 ns ceux qui les precedent d'age, se destournent du chemin pour leur *l'Asiedoré.*  
 re voye, & les voyans venir en vne assemblée se leuoient pour leur fai- *De cettu façõ*  
 place & donner leur siege, ce qui aussi estoit estroitement gardé entre *de banqueter*  
 Lacedmoniens, & l'entre rencontrans en rué ils se saluoient sans parler *Voy Herod. 2.*  
 tendans leur main, & l'abaissans iusqu'au genoil. Ils portoient comme *Honneur fust*  
 dit des accoustremens de lin frangez par les bras, qu'ils appelloient *aux viel-*  
 lilires, gettant par dessus des manteaux blancs pour les couvrir: car les *lards par les*  
 temens de laine estoient deffenduz quand l'on entroit aux Temples, *hommes. Ce-*  
 ne les eust on osé enterrer avec le corps d'un trespassé. Or d'autant que *cy est obserué*  
 x qui iadis ont surpassé les autres en sçauoir & doctrine, & qui ont es- *encorparceux*  
 les loix & ordonnances pour instruire les mœurs chacun des gens de *qui font la re*  
 rouince, ont voiaagé en Egypte pour y aprendre la sagesse, loix & fa- *uerence au*  
 s de vie de ce peuple, comme celuy qui le temps passé surpassoit toute *Roy d'Ethio.*  
 re nation en doctrine & courtoysie, & que de tels ont esté Orphée, *Egypte escole*  
 sée, Melampade, Dedate, & Homere: apres eux Licurgue legislateur *pour tous les*  
 Lacedemoniens, & Solon qui donné loy aux Atheniens: Platon phi- *sçauans.*  
 aphe, Pythagore Samien, Emmolxis disciple d'iceluy, Eudoxe Mathe *Hommes ex-*  
 cien. Democrite natif d'Abdere, Inopide de Chio, Moysse Hebreu, *cellés qui ont*  
 un grand nombre d'autres, ainsi que les Eyptiens se vanté estre conte- *passé en Egy-*  
 en leurs liures sains: contenant leur hystoire: tous ceux cy donc ayans *pte pour y a*  
 agé en Egypte, pour prouffiter en la doctrine des sages dudit país, il *prétre. Voy 5.*  
 semble raisonnable que nous arrestions vn peu sur les manieres de *Hicrosme au*  
 re de ce peuple, à fin de sçauoir qu'est ce qu'un chacun de ces grands *prolog. de la*  
 sonnages atiré de la doctrine d'Egypte pour l'introduire en leurs pro- *Bible. Et Phi*  
 ces. Car, comme Philippe Beroald dit sur l'Asne doré d'Apulée, il y a *lostrate en la*  
 ieurs choses apropiées à nostre religion qui sont tirées des *cererno-*  
 ies Egyptiens telles que sont les habits de lin, & la rasure de la teste *nie d'Appol-*  
 noz Prestres, les tours & mouuemens qu'ils font estés à l'ap- *lonie Th: anée*  
 ons, la musique, les réuerences & priers. Mais Beroald se trompe en *Philippe Bero*  
 cecy, & ou il a ignoré le vray vsage, l'inuétion & les causes & source *ald sur le. 10*  
 ces façons fidelles & saintes de noz Prelats et sacrificateurs, ou il estoit *de l'Asne do*  
 grossier chrestien comme Apulée mal fondé et pis sentant des su- *ré d'Apulée*  
 itions de son aage, veu qu'auant que les Chrestiens se fussent propo- *Mal parler de*  
 n seruire abominable pour l'imiter, ils eussent embrassé (côme ils ont) *referer noz ce*  
 façons de faire des Iuifs, comme ayans fondement sur le diuin plai- *remonies à*  
 et qui n'estoient sans grand mystere et signifiante, mais laissons ces *celles des ido*  
 latres.

LIVRE PREMIER

*Et cecy, & ce que s'en suit est presque tout pris de Diodore liur. 2. chap. 3.*

*Quel officiers deputez pour le service des Roys d'Egipte*

*Les grās se fa- çonnent selon les mœurs de ceux qui les manient.*

*Honneste fa- çon de vie des anciens Roys d'Egipte.*

*Louāges d'un Roy tel qu'il doit estre.*

Chrestiens gentilifans, & pleins d'impieté pour eclercir nostre aueur trop simple en ses poursuites. Quand aux Roys d'Egypte ils n'abusoiēt point si licencieusement de leur puissance que les autres Princes des nations, auzquelz la seule volenté sert de loy: veu qu'il falloit que, fust à leuer tributs ou à leur nourriture ils se gouernassent selō les loix, & ordōnāces communes du pais, car c'est ainsi que Diodore Sicilien le traite liure secōd de ses antiquitez. Ceux de la suite & seruire ordinaire du Roy estoiet choisis non d'esclaves fussent ils estrangers, ou nez, & nourris en leurs maisons, ains des enfans des gentilz hommes, Prestres, passans l'aage de vingt ans, & qui fussent les plus sçauāts & mieux moriginez que tous les autres, a fin que le Roy meū de la honte, & reuerence de si honorables sages & illustres ministres, se deportast de faire chose qui luy peut tourner pour sa venie à blafme & vitupere: entant que nuit et iour ils l'esclairoyent & l'assistoent en toutes ses actions & affaires. Aussi quād les Princes ont de gens de bien qui les seruent & conseillent: à prin en voit on, qui s'esgarēt du chemin de vertu & preud'hōmie. Or y auoit il des heures ordonnēes & de nuit & de iour esquelles la loy permettoit au Roy de traiter les affaires: car le matin il receuoit les epistres, lettres, requestes, & autres memoires de ce qu'il luy faudroit executer, a fin que respondant à tous, il y pouueut & avec le temps et à son rāg, & selō iustice. Cecy fait, accompaignē d'une troupe d'hōmes graues, meurs, & sages: il se lauait le corps, puis venstū richēment alloit faire son oraison aux Dieux, & Sacrifices au tēple, dālequel estāt arriué & les bestes du Sacrifice amenées au coing de l'Autel le Prestre en presence du Roy, à l'ouye de tout le peuple prioit à haute voix pour le Roy, luy souhaitant bonne & longue vie, pourueu qu'il monstrast iuste & doux enuers iēs subiects. A pres la priere il se mettoit discourir les vertus du Roy, & déchifrant le tout par le menu il mōstrōit combiē il honoroit les Dieux, careffoit les hōmes, et estoit iuste, sage, chaste, veritable, magnanime, liberal. Et cōme aussi il chastioit l'apetit iensuē en toutes ses actions: n'oubloit de recōmander sa debōnairētē, qui ne pnissoit point les crimes à la rigueur, et recōpensoit les biē fais plus quē de leur merite, & ayāt dit cecy, il maudioit ceux qui viuroiēt au cōtraire. Et si quelque faute estoit escheue au gouerne.ment il en purgeoit, & excusoit le Roy, regettant la coulpe sur ses officiers & ministres, comme d'ans faux entendre au Prince, et le conseillans mal & contre la loy et iustice. Ce que paracheuē le Prestre exhortoit le Roy à bien viure, & par ce moyen se rendre agreable aux Dieux, l'instruisoit en bonnes mœurs, luy conseilloit de suyure l'aduis de ceux non qui luy mettroient le visage en parade pour l'embrasser, ains qui luy proposeroiēt la vertu & les excices qui rendent glorieuse la vie de l'homme. A la fin le Roy ayant sacrifié vn Thoreau à ses Dieux, le Prestre lisant les gestes & dits memorables des hommes les plus fameux & illustres, admonestoit le Prince qu'il ne ple de ceux là il gouernast son peuple en toute douceur pietē & iustice sans s'amuser à l'auarice: & accumuler seulement des thesors, ou iuger selon les loix anciennes, ains failloit que ses actions plus particulieres, & me pourmener, lauer, coucher avec sa femme, & tout le temps de

vie fussent mesurées selon l'ordonnance sans en rien l'oultre passer. Leurs repas estoient fort sobres, comme ceux qui ne mettoient sur table que du veau & quelque Oye, & y auoit mesure de vin ordonnée pour repas à chacun, a fin qu'on n'emplist point plus que de raison le ventre, & que personne ne beut iusque à sentir son cerueau troublé d'yurongnerie. En somme leur façon de vie estoit tant bien dressée, qu'on eust plustost estimé qu'un medecin les reiglast pour conseruer sagement leur santé, que non pas que ce fussent les statuts de quelque législateur. C'est chose merueilleuse que les Egiptiens vesquissent ainsi en leur priué, non suyuant leur fantaisie, mais selon l'ordonnance de la loy; mais il y a encor plus grand de occasion de merueille de voir qu'en iugeans, ou assemblant les daces & tributs ou punissant les malfaiçteurs, il ne se trouuast aucun qui transporté d'orgueil, haine, courroux, ou autre passion semblable se foruoyst iamais de ce qui estoit iuste & equitable: ains s'assuieçtissans à la loy, tant en faut qu'ils fussent marrys de ceste contrainte. que plustost ils s'efforçoient genereux d'auoir les moyens de faire paroistre leur obeissance: Aussi quand ils voyoient quelques vns qui viuoient selon le transport de leurs folles conuouitises, les excusans il pensoient, qu'ils ne pouuoient ce faire sans grands perils & dommages: sçachans que tombans souuent en faute, si est-ce que cela aduenoit pour auoir esté surmôtez & vaincuz d'Amour, ou de haine, ou de quelque autre affection vicieuse: là où ceux qui agougnent leur vie avec conseil, prudence, & sagesse, c'est en peu de choses qu'ils errent & offensent. Les Roys vsans de telle douceur & debonaireté enuers leurs suiets gaignoient tellement le cœur & amitié de chacun, que non seulement les Prestres, ains tout le reste du païs auoient plus le soucy du salut & felicité Royal, & prioient de meilleur courage pour luy que pour eux mesme, pour les femmes, & enfans, ou pour la vie des autres Princes & gouuerneurs du Royaume. Et vn Roy si bien viuant & reluisant en si bones mœurs, estât mort, c'estoit pitié que de voir le dueil que tous en general en demenoient, deschirans leurs habits de tristesse, fermans les Temples, n'allans ny frequentans les foires, on marche, passans le temps sans sollenniser aucune feste, souillans leurs chefs de bouë espace de deux mois douze iours, portés vn linge ceint dessouz les bras & s'assemblans deux fois le iour, deux ou trois cens tant hommes que femmes ainsi accoultrez pour renouueller ce dueil & complaints, chantés ce pendant en vers les vertuz & saincteté de vie du Roy defunct. Durant ce temps ils ne mangent d'aucune viande cuite n'y boient vin & s'abstiennent de tout apareil exquis pour leur table, ils ne se lauent n'y oignent, ils se couchent dans le lit, ny s'acointent de leur femmes, ains tout le long de ces 72. iours ils pleuroyent, & gemissoyent la mort du Roy comme de leur enfant propre. Durant que tout cecy se fait, on dresse tout l'appareil des funerailles, & le dernier iour, le corps est porté deuant la porte, & sur l'entrée du tombeau & sepulchre: là où on recite vn abrégé & sommaire de la vie, & gestes du Roy defunct suyuant la coustume ancienne: & est permis à chascun selon son bon plaisir d'accuser le trespasé, ou cependât il estoient les sacrificateurs louans la vie passée de celuy duquel le corps

*Sobrieté des Egiptiens*

*Modestie des Egiptiens*

*Amitié des Egiptiens vers leurs Roys.*

*Estrage dueil apres la mort des Roys d'Egipte.*

*Ceremonies funebres en la mort des*

LIVRE PREMIER

estoit là deuant le pöple: duquel la multitude est infinie approuuät avec gräde acclamatïo & frapement de mains ce qui est de louable, mais reietans avec vn grand bruit & tumulte les choses qui ne luy plaisent au discours de ceste vie: Ce qui a souuentes fois causé que plusieurs Roys, le peuple leur estant ennemy & foffençant de leur vie precedente alors recitée, ont esté priuez de l'honneur, & magnificence de leurs obseques, & de la pöpe accoustumée en l'apareil des funeraillies Royales. Ceste crainte en a contrainct plusieurs de viure iustement, se doubtä de ceste fureur populaire enuers leurs corps morts & de l'essät de ceste colere, preüdiçiät à leur hönneur & reputatiö, & les fouillant d'vne infamie perpetuelle.

*Du gouuernement & police d' Egipte. Chap. 6.*



A coustume, & façö ancienne du Royaume Egiptiä a esté iadis de telle sorte: tout Egipte estät diuisee en plusieurs parties, & gouuernemés, q les Grecs appellēt *νομοι*; à chacune d'icelles il y auoit vn gouuerneur qui auoit le soing de tout ce qui estoit requis pour le manimēt des affaires: Or le reuenu, domaine, & tribut estant diuisé en trois lotz & parties: La premiere estoit pour les Sacrificateurs les- qls estoiet fort honorez & reueréz du peuple

*Qui forçoit les Roys d' Egipte de bien viure.*

*Möyes du manimēt public, iadis en Egipte.*

*Prestres anciens en Egipte fort sçauans.*

*Autorité des Prestres en Egipte.*

*Egipte iadis sans nulle exactiö greüät le peuple.*

tät pour estre cösacrez aux Dieux, & qu'ils auoiēt la charge des choses sacrées, que pour leur sçauoir & singuliere doctrine par laquelle plusieurs estoiet auäcez et instruits: de ce reuenu, les Prestres en distribuent, et pour le seruice des Temples, et pour leur nourriture et priuées necessitez de chacun, car ils n'auoiēt garde d'oublier rien qui seruist aux ceremonies, et seruice diuin, et n'estimoiet que ce fut bien fait de laisser sans support, et nourriture ceux qui departēt le sçauoir, et seruēt de cöseil pour le prouffit, vtilité et auätage de la republicque. d'autät qu'ils estoiet appelez tousiours au cöseil et effät des choses plus importätes, à cause qu'ils pouruoyoiēt à l'aduenir, et predifoyēt les futurs succez des affaires, soit par les moyés de l' Astrologie, ou par la deuinatiö faite par le moyē des sacrifices: avec ce qu'ayäs les histoires en main, ils produifoyēt les gestes des anciens, afin que les Roys par là prinssent aduis et conseil sur ce qu'ils auoyent à faire.

Or ne faisoit on pas ainsi entre les Egiptiens, qu'il estoit vüé parmy les Grecs que ou vn hönme, ou vne femme aye la charge et preside seul aux choses sacres, veu que plusieurs ont le mesme honneur et sadonnent à la culture et seruice des Dieux, et laissent le mesme doing à leurs enfäs pour heritage. Ces gens sont tous francs de taillés et de tous subfides honorez et constitüez en dignité sur tous autres apres le Roy. L'autre portion du reuenu du Royaume estoit pour le Roy, lequel l'employoit et aux fraits des guerres, et pour l'entretien de sa maison, et pour en departir liberallement aux hommes vailläs et illustres, et à chacun selon son merite. D'ou aduenoit que le peuple n'estoit greüé, ny oppressé par aucun tribut extraordinaire. Car les gensdarmes et soldats estoient salariez de la troisieme

rouuât avec  
ble, mais re-  
y plaissent au  
eurs Roys, le  
ente alors re-  
bbseques; &  
Ceste crain-  
ceste fureur  
ere, preiüdi-  
perpetuelle.

Royaume E-  
tout Egypte  
es, & gouver-  
és; à chacune  
eur qui auoit  
quis pour le  
enu, domaine,  
otz & parties:  
ificateurs les-  
rez du peuple  
e des choses sa-  
uelle plusieurs  
n distribuent,  
et priuées ne-  
seruist aux ce-  
de laisser sans  
de cöseil pour  
s estoiet appel-  
s, à cause qu'ils  
es affaires, soit  
le moyë des sa-  
et les gestes des  
ur ce qu'ils au-

vié parmy les  
reli de seul aux  
adonnent à la  
eurs enfäs pour  
sides honorez  
tre portion du  
oit et aux fraits  
partir libérale-  
merite. D'ou  
n tribut extra-  
le la troisieme

partie du reuenu: ordonnez et choisiz pour le seruice de la guerre, leur  
estât establis ces gages afin qu'ils fussent plus gaillards et mieux affec-  
tionnez à s'exposer aux perils et hazards pour le bien public. Leur re-  
publique fut aussi diuisée en trois estats pour le seruice, et soustie du corps d'icelle.  
Les laboureurs c'est à sçauoir, les pasteurs, et artisans: les premiers ayans  
pris à ferme à vil pris les terres fut du Roy, des Prestres, ou des soldats,  
deuz leur enfance s'adextroient au labourage, où sans cesse ils emploioient  
tout le reste de leur vie, qui estoit cause qu'ils furent les plus excellens la-  
boueurs de la terre, soit qu'ils tinsent cela de nature, & comme pour  
heritage de leurs ancestres, ou que le long exercice & vñage les en feit si  
bons maistres. Les pasteurs aussi ne faisoient, ou s'uyuoient autre estat que  
de gouverner les bergeries, ainsi qu'ils auoient appris de leurs parés y pas-  
sans tout ce que nature leur donnoit & octroyoit d'aage: Quand aux ar-  
tisans, c'est sans doute que les arts mecaniques ont este conduits en Egy-  
pte iusque au feste & fin de leur perfectiõ & souueraine excellẽce: d'au-  
tant que ceux qui estoient appelez à cecy, n'estans receuz au gouverne-  
ment: & ne se soucians d'aucun miniment public, n'exerçoient aucun au-  
tre estat, ou office, que celuy que la loy leur octroyoit & qu'ils auoient ap-  
pris & receu de leurs maieurs: si q ny l'ëuit de celuy souz qui ils faisoient  
tel apprentissage, ny la haine publique ou discordes ciuiles pour les hon-  
neurs, ny autre empeschement ne les distournoit de leur enterprise. Leurs  
iugemens encor n'estoient faits fortuitemment ny à la volée, ains y pour-  
uoyoit on avec grand prudence & raison, ayans opinion que les biësfaits  
estoit de grand consequence pour le bien public. Auoient aussi opiniõ  
que punir les meschans, supporter ceux qui sont affligez, & se condouloir  
de la necessitè de l'indigent estoient les vrayz moyens pour extirper tou-  
te meschancetè de leur terre: & au contraire tout estre en confusion, &  
viure en desordre, si par faueur, ou presens on quittoit & laissoit impu-  
nies les fautes enormes & les crimes qui meritoient punition de mort: A  
ceste cause ils choisissoient des citès de Heliopoli (à present le Caire) Mè-  
phi, Ceres, Messer, & de Thebes, des hommes bien renommez & illustres  
pour en faire des iuges & presidents, les iugements desquels ont vn long  
temps esgallèe la sinceritè des Arcopagites d'Athenes, & ne furent moindres  
en bonnes & saintes loix aux ordonnances du Senat de Lacedemone. Ceux cy  
estans creés trente en nombre estoient le president & chef  
du cöseil, cèluy que on cognoissoit pour le plus vertueux, excellent &  
sage, & en son lieu l'assemblée mettoit vn autre pour conseilier et assés-  
seur parfaissant le nombre, ceux cy estoient entreteuz richement par le  
Roy, mais sur tous estoit le mieux apointé le president et chef du cou-  
seil, lequel portoit vne chesne d'or au col où pendoit vne medaille tou-  
te enrichie de diuerses estoïffes de riche pierrerie, et appelloient  
ceste image la verité, comme celle qui deuoit guider le cuer du Prince  
en son iugement. Or le iugement de quelque cas estant dressé et le signe  
de verité mis en auant, on portoit les liures des loix, qui estoient huit en  
nombre pour ne se garer du droit en la cause proposèe et portoit la cou-  
stume que celuy qui deferoit et accusoit le crime d'vn autre, denast son

*Egyptiens ex-  
cellens labou-  
reurs.*

*Pourquoy les  
artisans d'E-  
gypte estoient si  
excellens en  
leurs mestiers.*

*Grande equi-  
té des Egyp-  
tiens iadis.*  
*L'impunitè  
des maux.*

*cause de desordre  
en l'estat.*  
*Election de  
Iuges des plus  
gens de bien.*

*Verité mar-  
que des priees  
au iugement.*

*Forme de pro  
ceder iadis  
aux iugemens  
en Egypte.*

*Arrest on  
quelle sorte  
estoit donne.*

*Pariure pu-  
gny de mort  
comme crime  
detestable.*

*Charité reco-  
mandée.*

*Loy contre les  
caloniateurs.*

*Ordonnance  
tres iuste con-  
tre les men-  
teurs & fau-  
neans: Selon  
portad' Egip-  
te ceste loy à  
Ash. mes.*

*Voy Diodor.  
liv. 2. cha. 3.  
à où tout cecy  
est pris.*

*Loy contre les  
homicides.*

*Peres tuans  
leurs fils com-  
me estoient  
punis.*

dire par escrit déchifrant par le menu, & la maniere, comme le cas auoit esté executé, et le dommage fait par le delinquant, et combien preiudiciable il estoit ceste faulte. L'accusé n'estoit forcloz de sa defence, ains luy estoit donné temps pour respondre à chacun article de l'accusateur, et le tout mettre par escrit deuant les iuges, nians les vns, ou amenant raison de sa iustice, et raison pourquoy il auroit fait ce dequoy il se voyoit accusé, ou en monstrant que sa faulte ne meritoit si grande punition ou amende que celle que l'accusateur auoit proposée. Les iuges ayant ouys deux fois chacune des parties, et les cas estant mis au conseil tout debatue et conclud: le presidant tournât le signe, et image de la verité vers la plus iuste partie, prononçoit l'arrest et sentence du different: et telles estoient les procedures et moyens de plaider gardez iadis en Egyp. etc. Et d'autant que nous auons parlé des loix et ordonnances en general, ce ne sera hors de propos, si nous espluchons et recitons vn peu par le menu les anciens statuts de ce peuple, a fin qu'on cognoisse de combien ils auoyent mieux ordonné leurs affaires que tous autres, et si leur ordre et façon de faire, n'estoit le meilleur et le plus trouuissable.

En premier lieu celui qui iurant se pariuroit, estoit sans remission mis à mort, comme estant conuaincu de diable crime, entant qu'il violoit celle reuerence qu'on doit aux Dieux, et annulloit celle loyauté, et foy qui sert d'vn grand et tres estroit lien pour conseruer la société humaine. Ce luy qui voyant voler, et deualiser vn passant par les assassineurs, ou qui ne tenoit compte de l'ayder, et n'empeschoit la mort ou deualisement, estât en sa puissance de le recourre, estoit aussi irremissiblement mis à mort: et ne pouuant luy donner faueur, ny secours, estoit il tenu neantmoins de denoncer le fait et les voleurs, qui auroient commis le crime: ce que ne faisant, et mis en iugement estoit foueté par certain nombre de coups et tenu trois iours prisonnier sans manger chose quelcôque. Celuy qui fausement accusoit vn autre estant conuaincu de la calonnie, portoit la mesme penitence et peine que celui eust fait qu'on auoit accusé, si l'accusation eust esté veritable. Les Egyptiens estoient contrains par la loy de porter au President leurs noms par escrit et ensemble luy declarer l'estat et office duquel ils se mesloient et viuoient, en quoy si quelcun mentoit, ou que lon trouuast qu'il vesquist d'vn gain sale et qui fut contre les loix, il estoit pugny de supplice de mort. Si quelcun auoit occis vn homme, fut franc, ou esclau de son gre, et sans iuste occasion il n'y auoit aucun respit ains il luy failloit perdre la vie selon les loix, lesquelles n'auoient aucun esgard à la qualité & condition de l'homicide, ains à l'ordonnance, afin de destourner les hommes de faire tort à leur prochain: & que aussi en punissat le meurtre fait en la personne d'vn esclau, la vie des libres en estoit rendue en plus grande assurance. Les Legislatteurs n'auoient estably peine ny supplice aucun aux peres, qui occiroient leurs enfans, seulement leur estoit enioint que par l'espace de trois iours, & trois nuits continels ils se tinsent pres le corps mort, & afin qu'ils n'y faillissent on y mettoit des gardes pour leur faire le guer. Ils vsoient de ceste gracieuseté de iugement, leur seblant iniuste, que celui la perdist la vie qui l'auroit donnée

à son fils, plus tost estimoient ils raisonnable que ce fut vne douleur & tristesse pour la repétance de leur colere precipitée qui les punist, que nō pas vn tourment qui seroit trop leger, au pris de ceste desplaisance & chagrin qui leur redroit la vie fascheuse & pire que la mort. Mais si quelcun s'oublioit iusqu'à là que de tuer sō pere, aussi y auoit il supplice cruel ordōné pour en faire la punition: entant que les ayant deschiquetez avec des poinsons, & caniuets fort poignans, & avec des cannes aigues, ils les faisoient brusler tous vius, stimans que c'estoit le plus detestable entre les forfaits que de priuer de vie celuy par violence duquel on tint & estre & nourriture. Les femmes qui deuoient subir peine de mort, estans enceintes, on attendoit qu'elles fussent deliurées, ayans opiniō que ce seroit commettre vne grāde iniustice, si on punissoit avec vn criminel celuy qui jamais n'auroit fait faute quelconque: ou s'ils faisoient mourir deux personnes pour le seul peché de l'vne. Quand au fait militaire, ils y procedoient en ceste sorte, celuy qui laissoit son ranc au cōbat, ou refusoit d'obeir à son Capitaine, bien qu'il ne fust puny de mort, si estoit il rendu infame, estant cassé & priuē de tout honneur & attente de gloire, & luy estant deffendu de jamais porter armes, & retourner à son premier estat & exercice: Ceste loy accoustumoit les hommes à bien faire & à craindre & redouter plus que la mort vne marque si ignominieuse & pieine d'infamie. Ceux qui descouuroient les secrets à l'ennemy & praticoient avec luy, auoyent par l'ordonnance la langue coupée: & quiconque rongnoit ou faisoit la monnoye, changeoit, ou gastoit les poix & mesures, qui sal de faulzaires sifioit les sings & contrefaisoit les escritures, ou corrompoit les cedulles instruments, ou actes publics, à celuy les deux mains estoient coupées a fin que le mēbre qui auoit failly se sentist à iamais de sa faulte: et que les autres admonnestez par tel supplice se donnaissent garde de tomber en crime et faulte pareille. Les loix procedoyēt encor fort rigoureusement contre ceux qui s'oublioient à l'endroit des femmes: veu que celuy qui violoit & forçoit vne femme libre de cōdition estoit chastré et luy coupoit le membre et les genitoires, entant que en faisant ce mal, il auoit commis trois grands et estranges forfaits, à sçauoir l'outrage, le rapt, et corruption en la femme d'autruy, et la confusion et mēlange des enfans bastards avec les legitimes. Celuy qui estoit surpris en adultere, où la femme estoit esloignée, estoit foueté iusqu'à mille coups de verges, et à la femme on luy coupoit le nez, a fin que par la mutilation de ce membre elle ne pechast en la face par l'attrait de laquelle elle auoit fait pecher l'homme estanz le nez le plus beau ornement du visage. Quand aux coustumes, et ordonnances faites sur les trafics et commerces, on tient que Boccoride en fut l'auteur: Or sont telles les loix, si quelcun denie auoir receu l'argēt qui luy aura esté presté sans cedulle, le debiteur sera creu à son simple serment, comme estans les Egyptiens hommes qui tenoyent grand compte de la solennité des serments, cōme chose et sainte et religieuse: Car cōme ainsi soit que difficilement on adiouste foy à ceux qui iurent à tous propos, aussi se donnoyent ils garde que les gens de bien ne fussent cōtrains de iurer que fort tard, a fin qu'ils ne perdissent la reputation de leur preu

LIVRE PREMIER

*La loyauté  
despend de la  
vertu.*

*Loy sur les  
vsures.*

*Solon establit  
loy contre les  
vsuriers.*

*Semblable or  
donnance fair-  
te à Rome.*

*roy Halicar-  
naß. liur. 6.*

*Loy estrange  
d'Egipste tou-  
chant les lar-  
cins.*

*Mariages des  
Egiptiens le  
temps passé.*

*C'est vne que-  
stion si la fe-  
melle ayde  
auec sa semen-  
ce à la genera-  
tio. Roy Arist-  
de la genera-  
tion des ani-  
maux. l. 1. c.*

*18. Nourri-  
ture sauvage  
des enfans la-  
dis en Egipste*

*Geometrice  
Arithmeti-  
que prise en  
Egipste,*

d'homme: Le legistateur encor, mesurant par la vertu toute foy, & loyauté, tafche d'accoustumer les hommes à toute honnesteté par l'exercice des bonnes mœurs, a fin que on ne doubtaft point de leur foy.

Aussi fut d'aduis celuy qui ordonna cecy, qu'il seroit iniuste de ne croire point celuy, auquel on auroit presté sans cedulle iurât en sa cause propre. Ne voulut que l'vsure mise & contractée par escrit festendit le double de ce qui auoit esté presté; & ordonna que le payement seroit pris tant seulement sur les biens du debiteur, sans qu'on peut s'empoigner au corps, ny l'esclauer ou mettre en prison, luy semblant raisonnable qu'il suffisoit que les biens, & non les corps fussent assuiettis à telle obligation. Et que aussi les corps des citoyens estoient obligez à la republique laquelle s'en vouloit seruir, & en temps de paix & à la guerre en ses affaires. Car il iugeoit estre mal fait que les soldats & gensdarmes qui hazardent leur vie pour le salut public soient emprisonnez pour debtes & vsures: & fut ceste loy donnée aussi par Solon aux Atheniens, laquelle fut appellée Disastée, deffendant que pour vsure, aucun citoyen fut lié, ny mis en prison.

Or auoient les Egyptiens vne loy toute particuliere entre eux touchans les larcins, qui estoit telle Ceux qui auoient en deliberation de s'exercer en cest art, failloit qu'allassent s'enroller au registre du Prince, & chef des sacrificateurs, & luy porter la chose desrobée tout aussi tost qu'elle auoit esté emblée, & prise: Celuy aussi sur qui le larcin auoit esté fait failloit que vint escrire & denoncer deuant le mesme Seigneur le temps, iour & heure qu'il auoit receu ceste perte. Par ce moien les larcins estant facilement decouuers le perdant recouuroit son bien, sauf que la quatriesme partie estoit ordonnée pour le larron, pour punitio de celuy, qui auoit si peu soigneusement pris garde à ses affaires: estimât le legistateur qu'il valoit mieux

puis qu'il estoit impossible d'empescher du tout les larcins, qu'on ne perdist vne partie de ce qui auroit esté desrobé, qu'estre priué du tout sans espoir d'aucune restitution, ou recouurement. Les mariages y estoient diuersement confiderez: veu que les Prestres Egyptiens espousoyent vne femmes sans plus: les autres en auoyent tant qu'ils vouloyent, & come ils en pouuoient nourrir: aucun n'y fut onc pour lors estimé bastard, & eust il esté produit, & engendré de quelque esclau ou acheté: d'autant qu'ils estimoyent le seul pere auteur de la generation, que la mere ne luy dōne que le lieu pour receuoir la semēce & la nourriture: laquelle on leur donnoit auec si peu de frais, & despence qu'a grand peine, presque le pourroit on croire: car ils entretenoyēt leurs enfans de racines de ionc, & d'autres choses qu'ils cuisoyēt sous les braises, ou auec des herbes qui croissent dās les paluz soit en bouillies, ou mises sur les charbons, ou quelques fois toutes cruës qui estoient les delices de ceste enfance: la faisant aller pieds nuds, & la plus part sans vestement quelconque, à ce les secourant la douceur, & temperie de l'air, qui est naturelle à ce païs, & prouince. En somme toute la despence que font les parens pour leurs enfans iusqu'à ce que ils soient en aage, ne leur scauroit couster vingt Drachmes, à tout le moins n'excede point ceste sōme. Les prestres instruisoient les leurs aux lettres tant Hieroglyphiques, que profanes. & les accoustument plus que à autre

oute foy, & été par l'exercice de sa foy. Et de ne croire la cause propre. Et dit le double seroit pris tant qu'on gner au corps, qu'il suffisoit de la religion. Et que ne laquelle fen- res. Car il iu- ardent leur vie- res: & fut ce- appelée Disa- is en prison. e eux touchans n de l'exercer- ce, & chef des- t qu'elle auoit- fait failloit que- , iour & heure- t facilement des- esme partie e- auoit si peu foi- il valoit mieux- s, qu'on ne per- ué du tout sans- es y estoient di- pouuoient vne- ent, & cōme ils- bastard, & eust- d'autant qu'ils- re ne luy don- le on leur don- que le pourroit- ne, & d'autres- ui croissent dās- elques fois tou- sant aller pieds- ourant la dou- ince. En soum- iusqu'à ce que- à tout le moins- eurs aux lettres- lus que à autre

science ny sçauoir à apprendre la Geometrie & s'a dextre en l'Arithme- que. Quand à la Musique & ieu d'escrime, de lutte, ou le voltiger, ils ne vouloyét qu'on les y acoustumast, à cause q̄ ces exercices estoiet trop vio- lens & perilleux, si tous les iours on y employoit les corps encor si tēdres, & que cecy en lieu de fortifier, debilitoit, & cassoit les forces en l'homme. La Musique ils l'estimoyent non seulement inutile & sans prouffit, ains encore fort nuisible, comme celle qui amollist & effemine les cœurs des hommes, & leur rauist leur gaillardise. La medecine de laquelle ils vsoyent pour s'alleger, estoit la diete, ou le vomissement, & cela ou tout aussi tost qu'ils se trouuoient mal disposez, ou y laissant trois ou quatre iours d'es- pace entre-my tentant qu'ils croioyent (comme il est assez vray) que toute maladie procedoit de trop, & superflument se nourrir: & que celuy re- mede est le meilleur & plus court pour conseruer la santé que d'oster la cause & la source de toute maladie. Ceux qui voiageoyent ou estoient en guerre, tombans malades estoient guaris sans rien despendre : à cause que les medecins y estoient nourris, & salariez du public: & estoient tenez par la loy de prendre esgard aux patient, & les guerir suyuant les ordon- nances, receptes & escrits des anciens de leur art, et qui fussent renommez & autorisez. Si le medecin ayant suiuy les reigles du liure sacré n'a peu guerir le malade, il est sans coulpe, quoy que l'autre s'en aille mourir: mais si le guerissoit vsant d'autres, et de plus de remedes que leur liure ne por- toit, on le faisoit mourir sans compassion aucune. D'autant que le legisla- teur croyoit que l'ordre de penser vn malade qui auroit esté dés long tēps. obserué par les medecins, et inuenté avec grand peine par les anciens estoit beaucoup meilleur, et plus salutaire que les nouuelles inuentions des mo- dernes. Les Egyptiēs ont esté les plus estranges, et sottement superstitieux contre tous les idolatres: entant que non contents des statues des hommes, ils ont encor adoré les bestes, et mortes, et viues: telles qu'estoient les Chats, les Chiens, Ichneumons, Espreuiers, Ibides, Loups, et Croco dilles, et vn infiny nombre d'autres. Et tant s'en faut qu'ils eussent honte de faire vn publique profession de celle bestiale façon de seruice que plustost ils se pe- noient dignes de louange, & honneur, se veautrans en ceste vilaine et abominable pollution, et infame idolatrie: portans les figures et repre- sentations de ces animaux autour de leurs villes en procession, & par les villages les monstrant de loing comme Dieux conseruateurs, & aus- quels ils faisoient reuerence, & les prioient tres humblement. Quelqu'un de ces Dieux, et brutes deitez des Egyptiēs mourant, ces fols l'enseuelis- soient dans vn beau linge, le salans avec grans cris, & vilemens, et ba- isans estrangement: leurs poitrines, puis l'oignans avec liqueur de Cedre, et autres drogues precieuses et aromatiques, ils les enterroient és saints lieux, a fin que leurs charoignes fussent de plus de durée. Si quel- un de son bon gré, et de guet à pens, ou en quelque sorte que ce soit venoit à mort vne de ces bestes, il n'y auoit aucun moyen de le sau- uer de mort, à cause que le peuple y accourant le massacroit fort cruel- lement et sans attendre ce qui en seroit ordonné par iustice. L'es- toy que plusieurs auoient d'estre ainsi mal traitez, faisoit qu'aussi tost

lens d'ager en- aux enfans.

La Musique corrompt l'es- prit de la ieu- nesse.

Le vray reme- de de toute- maladie la- diete.

Medecins en- Egypte, sont- suietz iadis

Monstrueuse- idolatrie des- Egyptiens.

Foy Arno- bic contre les- Gentils. En- sebe prepar. e- uangeli. li. 2. c.

1. inuentaie- de toute ceste- folie. Lacti- ce

de l'orig. d'er- reur li. 2. ch.

14. li. 5. c.

21. Plutar- ch. au l. d'Isis

Osiris. secon- lie poete aux- Heroi. pas- chaux: & Lu- ca de la guer- re civil. li. 8.

Strabon. l. 17

Bestise des E- gyptiēs iadis

LIVRE PREMIER

Dieux Egip-  
tics bien trait-  
tes &  
nourris.

qu'on voyoit quelcun de ces animaux morts, ceux qui les premiers en-  
uoient la veüe se tenant de loing lamentoient & pleuroient le defastre,  
en tesmoignage que cest accidēt n'estoit point aduenü par leur faute. La  
charge de nourrir ces beaux Dieux brutaux estoit donnée à gens d'estat, &  
non de peu d'autorité enuers le peuple, qui sy portoiēt soigneusement &  
font leur dispence à grands frais, estant leur viande & pasture d'un deli-  
cat breuuage fait d'espeaulte, ou escorgeon, & de bouillie faite de fleur  
de farine, & autres viandes composées avec lait: outre ce leur mettoit  
on deuant des Oyes tant bouluës que rosties pour les rassasier. A ceux qui  
vivent de chair cruë, on leur distribue des oiseaux pris à la chasse, ou aux  
reths, et filais, somme on despendoit beaucoup, et mettoit on grand pei-  
ne pour l'entretènement de ceste vilennie. Et estoient si sots que de ne co-  
gnoistre point leur bestise, voyans mourir ces bestes, ains les plouroient,  
et en faisoient le duel tout ainsi que si leurs enfans fussent decedez, et les  
enterroient avec plus de frais et magnificence que ne portoiēt leurs ri-  
ches: tellement que du temps de Ptolomé surnommé Sage Roy d'E-  
gypte estant à Memphis mort un Bœuf de trop de vieillesse, celuy qui au-  
uoit charge de le nourrir y employa aux funeraillies vne grand somme  
qu'il auoit eu pour sa nourriture, et encor emprunta il du Roy 50. talents  
d'argent pour faire la despence de ces obseques superflues. Plusieurs s'es-  
bahiront lisans chose si sotte et merueilleuse despence, mais ils s'estonne-  
ront encor d'auantage si ils considerent oombien les Egyptiens ont esté  
superfluz, et excessifs es obseques de leurs morts. Veu que dès que quel-  
cun estoit decedé, les amys et parens du deffunct s'assemblans, se cou-  
uroient la teste de fange et alloient tout autour de la ville lamentans, et  
plourans sans cesse iusqu'à ce que le corps estoit enterré. Et durāt lequel  
temps ils ne se lauoiēt cōme de coustume ny beuoiēt vin, ou prenoiēt  
nourriture de chose delicate et sauoureuse, & n'vsoient d'aucun acoutre-  
ment que vil et de peu de valeur. Leurs sepulchres et tombeaux estoient  
de trois sortes, les vns somptueux, les secōds mediocres, et les autres de  
peu d'importance. A la despence & frais du premier on employoit vn ta-  
lent d'argent, au second vingt mines, et au troisieme et dernier, les fraix  
estoiēt indignes qu'on en tinst cōpte. Ceux qui ont la charge des func-  
raillies, comme y estans nez et nourris dès leur ieune aage portoiēt les  
roolles des despences pour senquerir des parens du mort, cōbien est ce  
qu'ils y veulent despandre: et ayans conuenü du pris, on leur liuroit le  
corps afin quel'apareil des honneurs fut dressé selonc le despence qu'on  
voulloit faire. En premier lieu celuy qu'on appelloit Gramariē ou scribe  
et greffier, ayāt mis le corps sur la terre nue, marquoit sur la hanche cō-  
biē il falloit fendre et inciser du corps du costé gauche. Celuy qui auoit  
la charge de faire l'incision, prenāt vne pierre Ethiopique, fendoit le co-  
sté du deffunct, ce qu'ayant fait, il s'en fuioyt à toute course, estant sui-  
uy des assistans, qui en le maudissant luy ruoyent des pierres, comme ayant  
commis quelque crime: ayans opinion que celuy là a quelque inimitié  
secrētte en son cœur, contre le trespassé, lequel violoit ainsi furieusement  
le corps de son amy. Les saieurs qui faisoient le corps estoient honorez et

Ce Ptolomé  
fut le premier  
Roy d'Egypte,  
des successeurs  
d'Alexandre,  
en l'ā 114.  
Olympiade.  
solle despens  
en vnes func-  
raillies de be-  
ste. 50. talēts  
peuēt mōter  
enirō 25000  
liures tour.  
voy Budē de  
Asse.  
Despēce es ob-  
seques des E-  
gypties.  
Vingt mines,  
à dix escūz  
pour mine, ce  
sont deux cēs  
escūz. Voy Bu-  
dē. C'estoiet cō-  
me les crieurs,  
& porte-cha-  
pes à Paris.  
Diuers offices  
de ceux qui a-  
uoient char-  
ge des obse-  
ques.

tre eux comme gens signalez, & recommandables: d'autant qu'ilz pou-  
 uoyét & frequenter les Temples & conuerſer avec les ſacrificateurs: ceux  
 cy eſtans pres le corps, l'vn fendoit par dedans toutes les entrailles ſauf le  
 cœur, & roignons, & ſoudain vn autre lauoit tout cecy avec du vin Phœ-  
 nicien, & iceluy meſlé de choſes ſœſues & fort odoriferantes, & puis oi-  
 gnoyent tout le corps de liqueur de Cedre premierement, & apres de di-  
 uerſes confections precieufes & aromatiques, par l'eſpace de plus d'vn  
 Moys: & non content de c'eſt oignement, encor faiſoyent ils infuſion de  
 Myrrhe, Canelle, & autre eſpicerie tant pour conſeruer le corps longue-  
 ment ſans pourriture, que pour le rédre ſouef-flairât, & de bonne odeur.  
 A couſtré & aromatiſé qu'ilz auoyent ainſi ce corps, ils le rendoyent aux  
 parents, ayans premierement ſi bien ageancé les membres & parties iuf-  
 qu'aux ſourcilz, & paupieres qu'on euſt iugé que c'eſtoit vn homme en-  
 dormy. Auant que le mettre en terre, les parents faiſoyent aduertir les iu-  
 ges & amys du deffunct, du iour de l'enterremēt les aſſeurans que le mort  
 paſſeroit le fleue & paluz des Enfers. Aſſemblez que eſtoyent les Iuges  
 quarante en nombre, & aſſis en demy rond; ou croiſſant pres l'eſtang &  
 paluz en vn lieu preparé pour ceſt effait, on conduiſoit vne barque poſée  
 pour ce ſeruice par ceux qui eſtoyent commis maîtres des ceremonies,  
 & auant que le corps fut mis en ſon cercueil, chacun auoit licence ſuyuāt  
 la loy, d'accuſer le deffunct, lequel ſi eſtoit trouué auoir mal veſcu, les Ju-  
 ges prononçoient ſentence le priuans de l'honneur, & droicts de ſepul-  
 ture: Mais ſi les accuſateurs eſtoyēt conuaincuz de l'auoir deſeré à tort,  
 ilz eſtoyēt condamnez à vne groſſe amende. Ny ayāt qui l'accuſaſt, ou le  
 delateur eſtant trouué calomniateur, les parés & amys laiſſans leur dueil  
 & triſteſſe, ſe mettoyēt à celebrer les louanges du deffunct, ſans y omet-  
 tre de quelle race il eſtoit, n'y la gloire de ſes parents, ainſi que les Grecz  
 auoyent auſſi de couſtume. Car tous les Egyptiens ſ'eſtimoyent eſtre gé-  
 nerals hommes: ainſi commençans le diſcours de la vie dès l'enfance, ils ra-  
 contoyent ſa pieté vers les Dieux, ſon erudition & ſçauoir, & l'innocence  
 de ſes mœurs, & venans à l'age parfait, leur religion, iuſtice, integrité, cō-  
 ſcience, ſageſſe, & autres vertuz eſtoyent ſingulariſées, ce que fait ils inuo-  
 uoyēt les Dieux infernaux, qu'il leur pleuſt de colloquer ceſtuy-cy au  
 ſeige & rac des biē-heureux, auſquelles prieres tout le peuple reſpōdoit  
 auant hautement le mort, comme celuy qui iouiſſoit de l'aiſe des ames  
 fortunées. Chacun alors enterroit ſon mort en ſon propre ſepulchre, &  
 ceux qui n'auoyent ſepulture propre, les poſoyēt en leur maiſon; dans la  
 muraille la plus ferme qui y fut, y dreſſant le cercueil tout droit, & maçō-  
 nant la cloſture: afin que les ſucceſſeurs ſ'eſtās enrichis & faiſans tout de-  
 voir de payer ce qui eſtoit deu par le deffunct euſſent le moyen de l'ēter.  
 Or auoiēt ils de couſtume que empruntans de l'ar-  
 gent ilz donnoyent en gage les corps de leurs parents au creditur: là où  
 ſ'illants à les racheter ils encouroyent vne grande infamie, & ſi eſtoyent  
 aux meſme priuez de ſepulture. Ce ne ſera ſans cauſe que on ſebahira  
 ces inſtitutions de ceux qui feirent ces ordonnances, & introduyrent tel-  
 les couſtumes, non tant qui ſeruiſſent pour former la vie de ceux qui ſont

*Cedre arbre fort precieuz à cauſe que onc il ne ſe corrompt. & conſerue les choſes où il eſt mis.*

*De ce Paluz les poētes ont aſſez eſcrit. Voy Virg. 6. Eneid. toutes fois paſſoyent ils le corps par deſſus les eſſays du Nil.*

*Des Dieux infernaux. Voy Gregoire Girald en ſon hiſtoire des Dieux Synagogue. 9. Priere pour les morts entre les gentils. Les corps morts donez en gage pour les debtes.*

emiers ena-  
 le deſaſtre,  
 eur faute. La  
 ns d'eſtat, &  
 euſement &  
 are d'vn deli-  
 aite de fleur  
 leur mettoit  
 r. A ceux qui  
 haſſe, ou aux  
 on grand pei-  
 que de ne co-  
 ſ plouroient,  
 decedez, et les  
 oient leurs ri-  
 age Roy d'E  
 e, celuy qui a-  
 grand ſomme  
 Roy 50. talents  
 . Plusieus ſ'eſ-  
 is ils ſ'eſtonne-  
 yptiens ont eſté  
 e des que quel-  
 mbians, ſe cou-  
 e lamentans, et  
 Et durāt quel-  
 in, ou prenoiēt  
 aucun a coutre-  
 beaux eſtoient  
 , et les autres de  
 mployoit vn ta-  
 dernier, les fraits  
 charge des func-  
 e portoyent les  
 t, cōbien eſt ce  
 on leur liuroit le  
 eſpence qu'on  
 mariē ou ſcribe  
 ur la hanche cō-  
 Celuy qui auoi-  
 e, fendoit le co-  
 rſe, eſtant ſuiu-  
 s, comme ayant  
 quelque inimic-  
 ſi furieuſement  
 ient honorez et

Toutes ces fa-  
pstitutions in-  
roduites à  
bonne fin.

Platon es' iuu.  
de la repub.

S'ayde assés  
de ces fables.

Quelles sont  
les bonnes

saintes loix.

Pœnes dits  
des Phœnisiens

en estât seule-  
ment l'aspira-  
tion, à cause

que ce fut di-  
dō qui peupla  
celle contrée.

Apia Ale-  
xiad. l. Libyq.

Aut. ant en  
font encor à

present ceux  
qui habitent en

l'Amérique.

Nasamones  
Voy Lucā des  
guerres civil.

liv. 4. & 9.

Ces bācs sont  
entre le Roy-

aume de Thu-

nes & le pais  
Cerenaique.

Voy Probo. en  
la Géograph.

Strabō liv. 3.

& 17.

Faumbre nour-

ritime des Na-

samones.  
Massagetes  
sont Scythes.  
Voy Stra-

au mode que pour prendre esgard à l'honneur, & sepulture des deffuncts: mais tout cecy tendoit à induire les hommes à façonner si bien leurs actions qu'on n'y peut trouuer que redire, & à dire verité, quoy q' les Grecs ayēt tasché de reformer la vie humaine, avec leurs Fables poëtiques, sur l'heur des bons & supplice des meschans estans deffuncts, si ne peuvent ilz onc avec to' leurs escritz attirer l'homme à suyure les choses saintes & vertueuses, ains se mocquoient les vicieux de leur dire & faisoient des ruses de leurs inuentions & refueries. Là où les Egyptiens punissoient par effect les mal viuans, & louoyens les bons selon le merite de leur vertu, & bone vie: admonestans tous les iours vn chacun de ce qu'il deuoit suyure come profitable, voyant la recompense preparée, pour les œuures quelles que elles fussent d'un chacun de leurs Citoyens: & ains les vicieux se mettoient en deuoir de viure bien, & vertueusemēt. Aussi faut-il penser que ces loix là sont bonnes & saintes par lesquelles les hommes deuiennent non riches, mais plustost iustes, honnestes, sages & modestes. Et voyla quand à l'Egypte: reste à pour suyure des autres Peuples & Prouinces de l'Afrique.

Des Pœnes, & autres Peuples d'Afrique. Chap. 7.



Es Pœnes, descenduz des Phœnisiens, sont diuisez en plusieurs & diuerses nations: entāt q' les Andrimachides voylins d'Egypte, suyuet aussi les mœurs des Egipciens: & portoiēt iadis le mesme habit que le reste des Pœnes, à sçauoir que leurs femmes auoient en chacune de leurs cuisses vn anneau d'erain ( ce qui fobserue encor en plusieurs endroiets d'Afrique entre les Mores ) & nourrissoient longue leur cheuelure: & estoient si peu ciuilz, & tant mal apprins que les Poulx qu'ilz pre-

noient sur leurs corps, ilz les mordoient & tuoient à belles dents, & puis les iettoient à terre, seulz entre leurs voylins, qui vsoient de ceste brutalité. Ce sont eux aussi qui seulz entre ceux de leur nation, & ancienne parente enuoyoient, & produisoient leurs filles vierges qui estoient prestes à marier au Roy, desquelles il depuselloit celle qui le plus luy venoit à gre & en faisoit l'essay auant qu'elle allast au Mary. L'autre peuple Africain nommé Nasamone estoit puissant, & iouissant d'un Pais de grand'estendue, fort cruel & furieux & escumeurs & Pirates, qui deualisoient les Nauces arrestées pres les bancz, & sablons de la Mer Libyque. Ce peuple farouche descēd en Esté, ayāt laissé son bestail le long de la mer, en la campagne pour y recueillir les fruitz, & Dates des Palmiers, & s'y fournir du boy deuidictes Palmes à cause qu'elles y sont fort belles, en grand nombre, & qui sont fertiles & apportans de fort beau fruit. Ilz en prenoient donc les Dates non encor meures, & les faisoient meurer au Soleil, & les trempant dans du lait, en prenoient leur nourriture. Ces gens auoient (comme encor il est obserué) plusieurs ensemble vne femme, suyuant leur ancienne coustume, & se mesloient avec elles deuant tout le monde, de mesme façon presque que les Massagetes, si ce n'est que ceux-cy mettoient vn baston à la porte. Les Nasamones ont aussi de coustume que si quelqu'un

d'ent  
tiser  
qui a  
qu'el  
auoy  
ment  
& est  
à qui  
Et en  
sons fi  
song  
merta  
de la n  
liance,  
ils y m  
res este  
manifeste  
n'auyo  
oyent  
Libye d  
tent de  
ces qui  
sur le d  
voilins p  
de bouc  
pour mē  
mes les a  
voit vn p  
aussi pris  
sifée des  
Les Mac  
uant de l  
raire les  
Occatio  
e la fest  
e pierre  
altons, s  
ous apel  
pient le r  
ortir de  
toit tou  
es pieces  
ne crest  
ot branl  
z Triton  
on qu'ils

d'entr'eux prèd femme, le premier iour des nopces, l'esposée aille cour- *bon li. 11. He*  
 tiser tous ceux qui sont appellez au festin les inuitant à l'acoïnter & ceux *rodore lin. 7.*  
 qui auoyt affaire avec elle estoient contraints luy faire quel que présent *Pomp. Mele*  
 qu'elle emportoit en sa maison pour tesmoignage du nōbre de ceux qui *1. s. Chrysof.*  
 auoyent eu affaire avec elle. Or ces Nasamones vsent de la forme de iure *au sermon de*  
 ment, & deuination qui s'ensuyt, en estans les ministres ceux qu'ils sca- *Pentheonste*  
 & estiment estre les plus iustes, & vertueux, d'autant que c'est aux *Ploto. Table.*  
 à qui ils s'adressent en iurant par eux, & tenās les mains sur leurs tōbeaux. *7. d'Asie.*  
 Et encor deuinent ilz aprochans leurs sepulchres, pres lesquels leurs orai- *Ainsi en*  
 sons finies ils s'endormoyent, durant lequel repos, tout ce qu'ils venoyt *vsōs non sur*  
 songer leur seruoit d'oracle, & prediction toute assuree. Et s'entrepro- *les reliques*  
 mettant la foy, ilz vsoyent de telle ceremonie, chacun prenoit vn hanap *des saints.*  
 de la main de son compaignon, & beuoyent l'vn à l'autre en signe d'al- *Garamantes*  
 liance, & si l'vn auoyent de quelque liqueur fut eau, vin, ou autre humeur, *peuple de Li*  
 ilz y mettoient le doigt qu'ilz lechoyent l'vn apres l'autre. Les Garaman- *bye. voy Ploto.*  
 tes estoient si farouches, & sauages qu'ilz s'uyoyent toute compagnie, & *Solin ch. 32.*  
 n'antise d'hōmes, que de ceux de leur país, & si lasches & poltrons qu'ils *Lucan. lin. 4.*  
 n'auoyent aucunes armes offensiuēs, ny defensiues, & estans assaillis, n'o- *9. Pomp.*  
 uoyent faire resistance, & estoit leur pays par dessus les Nasamones en la *Mele. 1.*  
 Libye & Marmarique, tirant vers la Barbarie au Royaume appellé à pre- *Maces peuple*  
 sent de Barcha pres la Marine, tirant vers le ponant, les auoïinans les Ma *Libyen.*  
 ces qui rasoyent le sommet de la teste, laissans croistre vn topet de poil *Femmes des*  
 sur le dessus tondans le reste en rond tout à l'entour. Les Guidanes leurs *Guidanes. se*  
 voisins portoyent à la guerre des peaux d'Autruches souterraines en lieu *prostituyēt à*  
 de bouclier. Leurs femmes portoyent aussi plusieurs frāges faites de peaux *chacun. Les*  
 pour mōstrer (ainsi qu'on dit) par le nombre de ces franges cōbien d'hō- *Arabes tien-*  
 mes les auoyent acōtées, car chacun qui auoit affaire avec elles leur fai- *nent à preser-*  
 soit vn present semblable, tellement que celle qui en auoit le plus estoit *tout ce pays.*  
 aussi prisée, & honorée sur toutes autres, comme la mieux aymée & cour- *Pallas fut nō*  
 tée des amoureux. *mée Tritonie*  
 Les Machlies se tenoient vers le paluz de Tritonie lesquels se rasans le de- *à cause qu'el-*  
 vant de la teste portoient la cheuelure longue par le derriere, & au con- *le nasquist*  
 traire les Auses portent leurs cheueux sur le deuāt tout ainsi qu'on peint *pres le Paluz*  
 Occasion. Les filles de ce peuple dressoyent tous les ans vn cōbat le iour *Triton. Voy*  
 de la feste de Minerue, en l'honneur de cette Deesse se cōbatans à coups *Pausa en ses*  
 de pierres soit despiteusement, & cruellement & s'entrefrapans de gros *Bontiq. Pomp*  
 baltons, se vātans d'observer la coustume ordonnēe par celle Deesse que *Mele. 1. 1. He-*  
 nous apellons Minerue. Or celles qui estoient mortes en ce conffit, por- *rodo. 4. Pline*  
 roient le nom de sauces vierges & corrompues, mais cecy ce fait auāt que *li. 5. ch. 4. Cō-*  
 sortir de la bataille: & celle qui festoit maintenue le plus brusquement, *bat de filles en*  
 estoit tousiours honorée par les autres pucelles, qui l'ayans armée de tou- *l'honneur de*  
 tes pieces, & sur tout d'vne bourguignotte faite à la Corinthienne, avec *Mimerie.*  
 vne creste telle que celle de noz morions, & la faisans monter sur vn cha- *Grāde bestise*  
 tot branlant, l'alloient en ce triomphe pour mener le long du lac & pa- *des Auses.*  
 z Tritoniens Ce peuple mesme acōntoit confusement des femmes. *Tritoniens.*  
 on qu'ils se tinssent ensemble en quelque honeste sociētē, ains tout ainsi

*nom. Atlas*  
*est de grande*  
*astéus depuis*  
*La Mauritanie*  
*nie courait sus*  
*qu'à l'Océan*  
*Occidental voy*  
*Pöp. 22e li.*  
*1. Atlantes*  
*ne mangeoyt*  
*chair. Or ne*  
*sçoyent onc*  
*d'où procedet*  
*les singes, voy*  
*Pline dernier*  
*c. du 10. l. Al*  
*bert li. 2. du so*  
*meil & veulle*  
*Nomades, ou*  
*pasteurs Afri*  
*cains, voisins*  
*de la regio Cy*  
*renaiq. cap. 17*  
*a. aussi des No*  
*mades en li*  
*Scythia, voy*  
*Strabon. liure*  
*1. 7. c. 12.*  
*Barceville assi*  
*se sur la mer*  
*de Cadix. Voy*  
*Pl. li. 5. ch. 5.*  
*Mode des sacri*  
*fices des Barce*  
*ins. Enterre*  
*ment des Nasa*  
*mones quel*  
*Maxes acou*  
*strez étrange*  
*ment. Les fem*  
*mes Zabiques*  
*chartieres.*  
*Peuples vivants*  
*de chair de*  
*singes.*  
*Mœurs des*  
*Libyens.*

que les bestes en vsent. Les fils qui en naissent dès qu'ils sôt paruenuz en  
 aage, les homes estat assemblez: il choisist celui avec lequel il veut estre  
 & demeurer, lequel estoit reputé pour son pere, car les trois moys ils s'as  
 sembloient pour cest affaire.  
 Les Atlantiens sont ceux qui habitoient le long du mont Atlas, et su  
 rent Anonimes, c'est à dire sans que pas vn d'eux eut vn nom qui luy  
 fut propre: Ceux cy detestoient le Soleil sur le plus chault du iour, et  
 luy disoient toutes les iniures desquelles ils se pouuoient aduiser, à cau  
 se que par son ardeur, il les affligoit et rendoit leurs terres infertiles.  
 Ils ne mangeoyent d'aucune sorte de chair de beste quelconque et  
 estoient sans iamais songer chose qu'elle que ce peut estre. Les Nomades  
 ou pasteurs fauoinans d'Egypte, viuoient de chair et de lait: sans tou  
 tesfois rien toucher qui procedast de la vache, d'autant que ny les Egy  
 pties aussi touchoyt iamais rien du pourceau, et ne se nourrissoiēt point  
 de vaches: et les femmes Cirenaiques eussent fait conscience de les seule  
 ment frapper, à cause d'Isis honorée en Egypte souz la figure d'vne va  
 che, en l'honneur de laquelle elles ieusnoient, et celebroyent des festes a  
 uec grand soing et diligence. Mais les fēmes du Royaume de Barce qui  
 est le plus voisin d'Egypte entre tous les Libiens, le long de la marine ne  
 mangeoyent ny vache, ny porc, & lesquelles brusloient aucunement les  
 veines du sommet de la teste à leurs enfans en l'aage de quatre ans, avec  
 de la laine grasse & non lauée, à fin que la pituite coulant du cerueau  
 ne leur fut iamais nuisible, qui estoit la cause que ces peuples se vatoiet  
 d'estre presque toujours en bonne santé. Lors qu'ils sacrifient ils en vsēt  
 ainsi, ayās coupé l'oreille à la beste du sacrifice, cōme pour premier offre  
 ils la gettent sur le toit du Tēple, & puis luy tournent & coupent la teste  
 ne sacrifians en l'hōneur d'aucū autre Dieu que du Soleil & de la Lune.  
 Or tous les Africains enterrent leurs morts tout ainsi que les Grecs, sauf  
 les Nasamones, qui les enterrent tout debout si bien que quand vn hom  
 me est au angouisses de la mort, ils le dressent, a fin qu'il ne rende l'ame  
 tout couché. Leurs maisons ne sont ny de grand consequence ny fraies,  
 estans faites de clayes & rameaux entrelacez en des lentisques & lesquel  
 les ils tournent ou bon leur semble. Les Maxes autre peuple Africain,  
 s'accoustrent fort estrangement leur perruque, portans la partie gauche  
 rase & la dextre cheuelue, & se peignans la face de vermillon, se vantāt  
 d'estre descēdus des Troiens. Les femmes des Zabiques qui sont leurs  
 voisins seruent de chartieres à leurs marys allans en guerre. Entre les Zi  
 gantz (où les auertes sont vne grād quantité de miel, mais on tiēt que les  
 homes en sophistiquent beaucoup plus que les mouches n'en font) tous  
 se vermillonnent la face, & mangent des Singes, desquels le pais  
 abonde es montaignes voisines. Tous ces peuples sont en Libye, viuāt  
 tout ainsi que les bestes de ce qu'ilz récōtrēt, sans tenir aucune prouisiō  
 en leurs maisōs, & ne se vestent que de quelques peaux de bestes & sur  
 tout de Chieures qui sont là en abodāce. Les plus puillās entr'eux n'ont  
 aucune cité, seulement des tours, & petitz forts bastis le lōg des estāgs, et  
 riuieres, où ils serroyent ce qui leur estoit necessaire pour la vie. Ilz sōt

uenuz en-  
ent estre  
ys ils s'af  
s, et fu  
qui luy  
u iour, et  
er, à cau  
fertiles.  
onque et  
Nomades.  
sans tou  
y les Egy  
oiët point  
e les seule  
d'vne va-  
es festes a-  
Barce qui  
marine ne  
nement les  
ans, avec  
du cerueau  
se vâtoïët  
ils en v'ët  
emier offre  
ent la teste  
de la Lune.  
Grecs, sauf  
nd vn hom  
ende l'ame  
e ny frais,  
es & lesquel  
e. Africain,  
rtie gauche  
s, so vântâ  
sont leurs  
entre les Zi  
ët que les  
n sont, tous  
uels le pais  
bye, viuât  
ne prouisiô  
estës & sur  
r'eux n'ont  
ës estâgs, et  
vie. Ilz sôit

ire serments tous les ans au peuple qui leur est suieët d'obeïr aux com-  
mandemens de leur Prince, & d'aymer leurs compagnons & voylins  
ans les armes selon leurs moeurs & l'vsage du pais: Car cômme ainsi soit  
ils soyët de legere taille, & habitent vn pays tout presque en planure,  
z vont en guerre, sans espée, ny couteau ou arme quelconque, sauf quel  
ues Arsegayes, & de gros cailloux choisis à leur fantasie qu'ils portent  
des vases faits de cuir, & avec cecy ilz combattent, assaillans, & se re-  
rans du conflict, & tascians de frapper leur ennemy n'attendoient ia-  
ais qu'on leur donnast dessus, accoustumez dès leur enfance à la course  
ur se sauuer à la sùitte: & n'v sent de foy, ou loyauté quelconque à l'en-  
oit des estrangers.

Les Trogloclites ( que les Grecz à cause qu'ilz viennent des chairs de  
ur bestail appellent Pasteurs ) sont en Ethiopie assemblez en des Ci-  
z; & qui créent & elisent des Roys, & seigneurs sur leur pais. Leurs  
mmes sôt communes à chacun d'eux, sauf que le Roy en a vne: qui luy,  
toute particuliere: que si quelqu'vn acointe la femme du Prince, le bô  
omme ne se venge sinon d'vne amende de quelque nombre de Brebis  
il luy fait payer pour auoir planté les cornes à ce beau Roy sans force  
urant les ventz Ethesies, à cause qu'il pleut fort en ce pais, ilz ne vitent  
e de sang, & lait meslez ensemble, & qu'ilz font vn peu cuire auant que  
vser. Durant les grandz chaleurs leur manquât pasture pour leurs trou-  
aux ilz se retirët vers les marests & paluz, & n'ôt gueres guerre ensem-  
e, que pour la dissention aduenue pour ces pasturages. Ilz tuoyent les  
stes cassées de vieillesse, ou maladie: & ne viuoyent guere d'autre vian-  
& mettoyent le nom à leurs enfâns, non celuy de leurs peres & ma-  
urs, ains de qlcune des bestes de leur troupeau, lesquelles ilz ape'lloyët  
peres, & meres, à cause que c'estoit d'elle & non de leurs parëts, qu'ils  
enoient, et substance et nourriture. Les simples & grossiers, & le petit  
euple vsioit pour breuusage de la liqueur d'vn arbre nommé Paliure, &  
s plus riches & puissans, tyroient le ius de certaines fleurs, ayât & goust  
couleur semblable au Moust le plus meschant & mal sauoureux, qu'on  
e de noz raisins. Et pour autant que la multitude de leurs haraz & tro-  
aux est fort grande & de bestes diuerses, ilz sont contraintz de souuët  
hangier de place, allans tout nudz, sauf les parties honteuses qu'ilz cou-  
ent de peaux de leurs brebis.

es Trogloclites sont circoncis tout ainsi que les Egyptiës, sauf ceux qui  
nt boireux, lesquels seuls se tenans en la region des Hesteres, ne voyët  
sëtët iamais le rasoir sur leur corps pour y raire, ou couper chose quel-  
que. Les Trogloclites appelez Megauares, portent pour armes vn escu  
a bouclier de cuir de Bœuf tout crud, & sans estre tanné ny acoustré &  
t en rond comme noz rondelles, & vne grosse massue ferrée, d'autres  
t des arts, et lances pour combattre. Ils ne tiennent aucun compte de  
sepulture, ains se moquant d'icelle, dès que quelcun d'eux est mort ils  
ënent le corps, et lians la teste aux cuisses avec des sions, et hards de Pa-  
re, ils le posoient sur vn lieu eminent, le chargeoïët en riant de pierres  
l'ayant couuert d'vn grand monceau de cailloux, s'en retournoïët sâs

quelz &  
dits pour ha-  
biter dans les  
Grottesques  
& cavernes  
Solin ch. 34.  
Herodote 4.  
d'ou tout cecy  
a esté prie.  
Ces Troglocl.  
habitent dâs  
le sein Ara-  
bique. Voy  
Prot. li. 4. c.  
8. Table 4:  
Et sent Ethio-  
piens. Panure  
vie des Tro-  
glod. ventz.  
Ethesies vien-  
nent d'vn Le-  
uân: & sonse-  
sient que les  
ans 40: iours  
après la Ca-  
nicule: Voy  
Stral. l. 3. Pli-  
ne. 37. ch. 5.  
Gelle li. 2. ch.  
18. Paliure est  
vne herbe. &  
arbre. lequol  
se trouue seu-  
lemët en Afri-  
que. Voy Dio-  
scorid. li. 1. c.  
123. Theo-  
phrast. l. 3. c.  
17. & liure.  
4. ch. 4.  
De quelz ar-  
mes vsent les  
Trogloclites  
Cruelle façon  
d'enterer les  
morts.

LIVRE PREMIER

*Batailles des Troglodites pourquoy se faisoient & come prenoient fin*

*Cruauté Barbare sur les vieillardsz maladifs. Estranges receptes pour les malades*

*Livr. 4. d'ou l'auteur a pris tout ceoy, n'est parlé un seul mot de ces cruautés. Die parle-il de leurs manger de Serpens & parole cōsuse. Rizophages habitent par delà l'isle de Meroc, pres le fleuve. Astape Voy. Diod. Sicil. li. 4. c. 3.*

*Ethiopiens assaillis des Lyons. tout ceoy est de Diod. Sicil. li. 4. c. 3.*

*Frelons, & Tans, ou hane tons chaf.*

monstrer vn seul brin de tristesse pour la perte de leur amy. Ils bataillent ensemble non pour leurs sinages, ou iniures ou esmeuz de courroux, ou ambition, seulement pour les pastis & herbages à nourrir leurs troupeaux. Leurs combas cōmençoient à grands coups de pierre, iusqu'à tant qu'il y en auoit de blecez: & lors ils prenoient leurs arcs desquels ils estoient merueilleusement bons maistres, s'acharnans si bien qu'ils plusieurs y demouroient pour les gaiges. Mais en fin les plus vieilles d'entre leurs femmes se presentans, & sans aucune crainte, se mettant entre les deux parties faisoient cesser le combat (car c'estoit grad forfaiture que d'en offencer quelcune) auquel pour l'amour & reueréce de ces dames ils mettoient fin soudainement. Ils estoient si charitables enuers les vieillards qui ne pouuoient plus suyure les troupeaux, & haras vagans de lieu en autre, que les estranglans avec vne queue de Bœuf, les faisoient miserablement mourir. Leur estoit permis de faire mourir vn qui languissoit en maladie, encor qu'il refusast de finir, & pensoient luy faire vne grand faueur, & auantage, vsans de pareille courtoisie aux febricitans & à ceux qui estoient assaillis de quelque maladie incurable: ayans opinion que celuy est le plus malheureux d'entre les hommes, qui ne pouuait rien prouffiter en viuant desirer toutesfois de viure en ce monde. Herodote escrit que les Troglodites sont des Grottesques pour y habiter sans auoir aucun desir d'accumuler richesses, veu qu'ils se sont dediez, & consacrez à vne pauureté volontaire, se glorifians en ce seulement qu'ils iouissent d'vne pierre exquise que nous apellons Exachontalite: & qu'ils viuent de chair de Lesards & Serpens: que leur parole est si confuse, que plustost on iugeroit qu'ils sifflent ou grinçassent les dents, que non qu'ils imitassent aucunement la voix humaine. Il y a encor vne autre nation. Ethiopiéne par dessus l'Egypte le long du Nil vers les parties Australes, ou les hommes, nommez Rizophages (qui signifie mange-racines) ne viuent que des racines des roseaux arrachées des lieux voisins, qu'ils lauent & battent tant avec des pierres iusqu'à ce qu'ils les amolissent, & desquelles ils font des gateaux comme vne tuile autant qu'on en peut tenir en la main, & les mangent, estans cuitz au Soleil. De ceste viande ils en iouissent en paix, & en ont en abondance tout le long de leur vie, à cause qu'ils n'ont guerre avec pas vn de leurs voisins: si est ce qu'ilz ont guerre cōtinuelle avec les Lyons, qui pour se rafraeschir aux ombres, sortent des desertz, & aussi pour suiuet les moindres bestes pour se repaistre: qui est cause que souuent les pauures Ethiopiens, se tenans aux Paluz en payent la folle enchere & sont descheirez des qu'ilz sortent de leurs marests par ces bestes farouches, & cruelles, tant pour n'estre des plus courageux que l'on sache, & n'ayans armes pour se prouualoir de telle violence. Et il y a long temps que ceste nation eust esté ruinée par les Lyons, si nature n'eust pourueu de son bon gré en leur defenct, & conseruation. D'autant que sur le commencement que la Canicule espend ses ardeurs, il naist vne si grande & innombrable multitude de frelons en ce pais là, sans qu'aucun vent y regne pour y causer, en attirant les vapeurs de ceste corruptiō, que les hommes se retiras dans les paluz n'en sont point vexez ny tourmentez, mais les Lyons en sentent telle

uerre e  
ure de  
ont voi  
e mang  
rbres f  
rouific  
erbes e  
metta  
res, ou  
rps m  
s arbre  
scurien  
foible  
ce qu  
sur qu  
eliure c  
peu ch  
reçoi  
illans d  
noz m  
urs fem  
es: quo  
e leurs c  
r les va  
ille, ent  
ir voir  
abité pa  
e sont le  
ar ils or  
al-plais  
tre trou  
e seruir  
int du i  
mèz, si f  
ux: & c  
s, les Pa  
alcur ar  
x fonta  
aduz qu  
ens sort  
ns aigu  
partag  
ulent, &  
non tro  
e. beste  
subrils

ls bataillens  
 urroux, ou  
 troupeux  
 à tant qu'il  
 ils estoient  
 ieurs y de  
 leurs fem-  
 deux par-  
 d'en offen-  
 ils mettoit  
 ards qui ne  
 n autre, que  
 ement mou-  
 adie, encor  
 , & auanta-  
 estoient af-  
 y est le plus  
 er en viuant  
 les Troglo-  
 esir d'accu-  
 auureté vo-  
 ierre exqui-  
 e de Lefard  
 oit qu'ils si-  
 unement la  
 dessus l'Egy-  
 nommez Ri-  
 ines des ro-  
 uec des pier-  
 ataux com-  
 gent, estans  
 ont en abon-  
 pas vn do-  
 ns, qui pour-  
 tēt les moie-  
 tures Ethio-  
 schirez dé-  
 uelles, tant  
 mes pour se  
 on eust esté  
 en leur des-  
 ue la Cani-  
 multitude  
 user, en atti-  
 dans les pa-  
 entent telle

uerre qu'ilz sont contrainz de s'en aller, tant pour se fâcher de la mor-  
 ture de ces bestioles, qu'espouuentez de leur son & murmure. A ceux cy  
 ont voilins les Hilophages, & Spermatophages (c'est à dire rōge-boys,  
 & mange-semences) les derniers desquels recueillās les fruitz cheans des  
 arbres s'en nourrissent sans se pener autrement pour auoir esgard à leur  
 rouison, contents le reste du temps de substēter leur poltrone vie des  
 herbes qui naissent par la cāpaigne marefcageuse. Là où les Hilophages  
 mettans en campagne avec leurs femmes, & enfans montēt sur des ar-  
 bres, ou coupans le tendron & bous des branches, ils en nourrissent leurs  
 corps miserables: & sont si adextres (à cause du long v sage de grimper sur  
 les arbres) qu'ils saultent d'un en autre, comme si c'estoiet des oyseaux, &  
 s'curieux, & se coulent le long des branches & rameaux, les plus tēdres  
 & foiblets sans danger de leur personnes, tant ils sont maigres & legers,  
 ce qui semble chose incroyable, ils sont si subtils que si le pied leur glif-  
 sur quelque rainseau, soudain les mains s'accrochans à la branche les  
 deliure de l'infortune de la cheute, & quoy qu'ils tombent, encor sont ils  
 peu chargez de chair & graisse, que la legereté du corps empesche qu'ils  
 recoiuent aucune ofense: & ainsi ils rassasient leur ventre affamé l'em-  
 pssans destēdrons des arbres ainsi que sont les Cheureulz, & Chamoyz  
 & noz montaignes. Ces gentils oyseaux vont tousiours tous nuds, & ont  
 leurs femmes, & enfans communs, aussi leurs richesses ne sont trop gran-  
 des: quoy qu'on die qu'ils bataillēt à beaux coups de bastō pour les lieux  
 de leurs demeures, esquelles les vaincueurs donnent loy, & commandent  
 aux vaincuz. Mais il en meurt plus de faim, que de coups receuz à la ba-  
 taille, entāt que leur defaillant la veuē, ils sont priuez du sens qui leur fai-  
 t voir le soustien de leur vie, & ainsi ils perissent. Le reste de ce païs est  
 habité par les Cineques, lesquels bien que soiēt en moindre nombre que  
 les sus-nommez, si est-ce que leur vie est fort differēte ensemble.  
 Car ils ont leur demeure aux boys, & leur païs estant forestier, fâcheux,  
 & al-plaisant, & raboteux, & où l'eau est rare & les fontaines difficiles à y  
 estre trouuées, ils sont forcez de prédre leur repos sur les arbres, de peur  
 de seruir de pasture aux bestes qui repairent par telles solitudes, & sur le  
 point du iour, allās vers les eaux pour rassasier leur soif, quoy qu'ils soiēt  
 cachēz, si se cachent ils parmy les feillardz les plus espais de ce païs bosca-  
 ux: & ce scachāt que sur le chault plus ardent du iour les Bœufs sauua-  
 ges, les Pardes, Lyons, & autres bestes farouches tourmentées tant de la  
 chaleur ardente du Soleil, que vaincuz d'une rage impaciente de soif, irōt  
 aux fontaines pour s'y rafraeschir, & rassasier leur alteration. Ces animaux  
 aduz qu'ils sont pelāns & lourds pour s'estre chargez d'eau, ces Ethio-  
 piens sortans de leur embusche leur courent sus avec des perches & ba-  
 tons aiguifēz & bruslez par vn bout, & les tuent de pierres, & saiettes, &  
 partageans ensemble, & donnant à chacune bande sa portion, ils s'en  
 contentent, & prenēt gaillarde eurée. Il aduiēt quelquefois, quoy que tard,  
 non trop souuēt, que quelques vns d'entre eux sont deschirez par quel-  
 que beste plus forte & puissante qu'ils ne sont, mais ils sont si cauteleux  
 & subtils en leurs chasses, & embusches que les plus braues, & furieux de

*du pays des  
 Rizophages.*

*Miserable vie  
 des Sparmato-  
 phages, &  
 Hilophages.*

*Diadore saint  
 icy des corps  
 aériens es hō-  
 mes.*

*Peuple de  
 faim, estant  
 deuenu auen-  
 glé.*

*Ceux que ce-  
 stuy-cy appelle  
 Cineques Dio-  
 dore nomme  
 Gymnites.*

*Ceux cy sont  
 appelez par  
 Pitholoméé ses  
 nites. Table  
 4. d' Afri-  
 que li. 4. ch.  
 8. les mettans  
 vers les mōta-  
 gnes d' Axi-  
 nie.*

*Chasse subtile  
 des Gymnites  
 sur les bestes  
 farouches.*

LIVRE PREMIER

*Cōme les Gymnites adextret leurs enfās à tirer de l'arc. Mange sautevelles peuple fort maigre & noir d'ensurément. Zephir participe du Pōnat & du midy, & c'est pourquoy il est attrapé & produisant. En Ethiopie ceste bruine gaste ordinairement tous les ans quelque promesse, ny laissant rien qui soit sur terre. Voy d'Aluavés en son Ethip. Vie fort courte des Acridophages causée par la corruption de leur nourriture. Peuples mourans de Pebriciale & maladie pediculaire.*

res animaux demeurent vaincus & deffaits. Ayans faite de chair ilz fadent pour viure des peaux des bestes au parauāt mangées, qu'ilz detrempent et en ostent le poil les chauffent, et cuisent au feu legerement: et les departissans ensemble, s'en saoulent avec bon apetit, & goullement. Et pour rendre leurs enfans adextres à biē tirer de l'arc, ilz leur dressent vne bute, et ceux-là seulz ont a manger lesquels auront touché le blāc, c'est pourquoy la faim les pressant, ilz deuiennent si bons; & parfaits archers. On y trouue encor les Acridophages, ce sont les mages sauterelles ou Locustes, voilins du desert Libyē outre la regiō Cinnamifere, ou pōte-canelle, les plus petitz d'être les. Ethiopiēs, noirs outre mesure, et marges comme l'escorce d'un arbre. Durant la saison du Printemps nature pouruoant à leur faim, et deffault, fait souffler les vens Zephir que nous appellons vents d'abas, & le Libyque, qui est Austral, qui leur amènent grand quātité de sauterelles, desquelles ilz dressent leur assamée commune, et qui ne pouuans riē trouuer au desert viennent seruir de pasture a ces Negres miserables. Et sont ces Locustes tresgrandes, et la couleur de leurs ailles fort vilaine, et ressentant ne sçay quoy de faleté, et ordure. Or comme ceste vermine poussée du vent vient comme vn nuage obscurciuant les vallons où se tiennent ces Ethiopiens, eux qui sont acoustumez a tel exercice, portent grand quantité de matiere cōbustible, et tout l'herbe au parauant coupée amoncellant le tout ensemble, et y mettans le feu le long d'une grande vallée. Qui cause que les Locustes vaincus de la force et vehémence de la fumée y sont poussées de l'Air en terre, en quel lieu vn peu plus loing de ce vallōs, entombant si grand nombre, qu'elle suffissent à nourrir tout ce peuple. Lequel les salāt (car ce païs abūde de fer en sel) en font reserue, et leur sert ceste viande d'une saulce exquisée leurs affamez apētis, n'ayans autre nourriture que de ces bestioles engreées des bleds mages et rongez par le reste du païs Etiopie. Car ce peuple ne fait nourriture aucune de bestail, et ne mange aucun poisson, estant fort eslongné de la mer, et à brief parler, n'ayant autre moien pour subsister la vie miserable. Ainsi ne faut s'esbahir s'ils sont legers et dispoz de leur personne, et s'ils courent bien, et viuent briefuelement, veu que les plus vieux qu'on y voye ne passent iamais l'an quarantiesme de leur aage. Quand à leur mort, & fin ell'est autant miserable cōme incroyable, que qu'elle ayt quelque verisimilitude: car ce peuple paruenu en la vieillesse soudaine, sent engendrer premieremēt en son ventre, puis en l'estomac puis par tout le corps, des poux eslez, non seulement diuers en figures, couleurs, ains encore horribles à voir, & sales & vilains, qui en peu de temps les rongent, & consomment avec vne estrange, & effroyable douleur. Le commencement de ceste maladie les empoigne avec vn grand demagement tel que de ceux qui ont la gratelle, qui cause qu'en se gratant ont grand plaisir suiuy d'une soudaine douleur et repentance: apres gratter on voit sortir les poux à escadrons, qui coulans avec vne eau fanglante sortans de ce demagement, contraignēt le patient miserable veu d'angoisse et pressé du mal, à deschirer son corps à belles ongles sans se plaindre, et gemir fort grieuement. Apres cecy les poux sortent

Formill  
vermou  
apres le  
soit pou  
dispositi  
que vermi  
ment C  
de fort  
es, qu  
ue de t  
du moy  
e Bœu  
le rage  
ou pour  
e qui e  
meuē &  
Or les  
proprie  
z pour  
esquel  
on, & c  
ne, qui  
omée. L  
ue sont  
ne huma  
eur païs,  
ique [v  
cilien c  
romont  
née, qu'  
elā lequ  
esperance  
eux ome  
tes, ver  
nfi soit q  
que, bien  
ue d'esté  
uateur, &  
ne, soit  
eur, lequ  
nicteur  
habilleme  
à discre  
siō de p  
duit, ne  
es & ma

Formillâs, en telle sorte, que comme si c'estoiet des vers de quelque boys vermoulu, ils ne peuuent estre ostez, ny effacez, renaissans soudain les vns apres les autres: & en ceste façon ces pauvres gens donnent fin à leur vie, soit pour la nourriture prise tout le temps de leur aage, ou à cause de l'indisposition de l'air corrompu de leur Prouince. Sur l'extremité d'Afrique vers les parties Australes, habitent des hommes que les Grecs nomment Cynnammimes, & les Barbares les appellent sauuages, portans la barbe fort longue & toufue, & nourrissans des troupeaux de Chiens sauuages, qui leur seruent de garant & sauuagarde. D'autant que dès le Tropicque de Cancer, qui est le commencement du retrograde du Soleil en esté au moys de Iuing, iusqu'à moitié d'hyuer il vient vne multitude infinie de Bœufs Indîés se ruer en la terre de ce peuple, soit que ces bestes fuyēt le rage d'autres qui les pourfuyēt, ou pour trouuer dequoy se nourrir, ou pour autre occasion, à ce pouflez de la seule nature qui produit tout ce qui est çà bas de merueilleux, si est-ce que la cause en est encor inconnue & incertaine aux hommes.

Or les hommes ne pouuans se preualoir de ces bestes furieuses de leur propre force, ilz ont recours à la gaillardise de leurs Chiés, avec lesquels ilz poursuiuent ces Beufs, & en font souuent de beaux massacres, partie desquelz ilz mangent tous fraiz pris, & salent les autres pour leur provision, & encor avec ces Chiens, ilz prennent grand quantité d'autre sauua-gene, qui me fait pèser que ce sont les chasseurs Oripées descritz par Ptolomée. Les derniers de ceux qui habitent les parties meridionales d'Afrique sont les Ichthiophages, (c'est à dire mange poisson) lesquels ayâs forme humaine, viuent neantmoins aussi brutalement que les bestes, & est leur païs, pres la riuée de la mer en la region des Troglodites, au sein Arabe, (voilà comme les anciens ignoroyent les terres, veu que Diodore Sicilien de qui cest auteur a tout emprunté, n'a eu cognoissance iusqu'au Promontoire Prasien, qui est le dernier bout & limite cogneu par Ptolomée, qu'on sçait à present estre nommé le Royaume de Melinde, & par delà lequel encor y a terres & Prouinces infinies, iusqu'au Cap de bonne esperance, le tout descouuert par les Pilotes de nostre aage. En outre ne faut omettre que icy onmet les Ichthiophages en la region des Troglodites, vers le sein & goulphe d'Arabie, qui est païs Oriental, comme ainsi soit que Ptolomée les mette non en Ethiopie, ains en Egypte Arabe, bien loing de l'Ethiopie, tirans vers nostre Pole, & deçà le Tropicque d'esté, comme ainsi soit que les Troglodites soyent tirans vers l'Équateur, & l'approchans, comme ceux qui sont par delà nostre Tropicque, soit ceçy dit en passant, & pour le plaisir & contentement du Lecteur, lequel ie veux que on apaste d'autre viande que baïes, ou simples coniectures.] Or ces Ichthiophages vont tous nudz sans iamais vser de habillemēt quelconque, ayâs à l'imitation des bestes, & femmes, & sil- l'ont à discretion, & en cōmunauté, cōme ceux qui n'ont ny sens ny apprension de plaisir, ny douleur sinō ainsi, que le simple instinct de nature les conduit, ne sçachâs mettre differēce entre ce qui est honeste & les choses sales & mal sçates. Leurs logettes & maisōs sōt basties assez pres de la mer

*Cynnammimes*  
peuple Chien-  
netier. Tropi-  
que d'esté est  
le Cancer, cō-  
me Capricor-  
ne est de l'hy-  
uer.

*Bœuf Indîés*  
à troupeaux  
assaillent les  
Cynnammimes.  
Ptolomée lii.  
4. c. 8. Table  
quatriesme  
d'Afrique.  
Anciens n'ōt  
eu cognoissance  
plus auat du  
costé d'Afri-  
que, que du  
goulphe Ara-  
bique.

*Promontoire*  
Prasien, à pre-  
sent Royaume  
de Melinde.

*Où sont au*  
*vray les Ich-*  
*thiophages*  
*voÿ Ptolomée*  
*table 4. li. 4.*  
*ch. 9.*

*Il y a d'autres*  
*Ichthiophages*  
*voÿ Strabon*  
*lii. 15. & 16.*  
*Grāde ignorā-*  
*ce des Ichthio-*  
*phages.*

LIVRE PREMIER

*Quelle est la  
pescherie des  
ichthiophages.*

& ioinant les promontoires, où non seulement on voit de grâdes spelées, ains encor des valées longues, & spacieuses, & des Grottes qués fort estroittes ayans l'issuc naturellement tortueuse & tresdifficile, lesquelles voyes & maisons les habitans secourus de la nature ferment & en difficutent l'entrée avec des monceaux de pierres, avec lesquelles comme si c'estoyent des rnetz ils arrestent le poisson & le surprennēt : Car la Mer croissant (ainfi que le fluz y aduiēt tous les iours le matin & sur le vespre) elle arroufe les bordz voisins, & s'espandant bien loing elle amene avec soy vne infinité de poissō en terre ferme, lesquels glissans en diuers lieux, pour trouuer pasture, lors que au reflux la mer se retire, il aduient que les poissons sont laissez à sec entre les pierres: & c'est là que ce peuple accourt avec les femmes & petitz enfans, pour recueillir leur prise, que ilz estandent au Soleil sur des pierres à l'aspect plus ardent du midy, les tournent souuēt: & secz qu'ilz sont, ilz despoillent les oz, & tirent la chair, qu'ilz pestrifient dans vne grosse pierre creuse comme vn-mortier, & y meslans de la semence, & fruiēt de l'arbre nommé Paliure, ilz composent vne viande qui leur semble tressouefue, douce, & fort apētissante: car les poissons ainsi meslez de diuerses sortes, ils font de ceste paste des souaces & pains longs comme vn tuileau, & les ayants fait secher encor quel que peu au Soleil, ilz l'asscent pour bāqueter, & s'en repaissent avec grād plaisir & contentement, & ce s'en saoulans & emplissans leur ventre, sans tenir ordre ny mesure à leur repas, ayant tousiours ceste viande prestte, cōme en vn garde-manger qui onc ne leur manque, estant la mer leur grenier, & leur seruant de boucherie avec grand abondāce. Mais lors que la mer s'enle esmeue de ventz & orages, & que les haures & orées sont inondées des vagues furieuses & escumantes de l'Océan, si que le pescher leur soit interdit, leur estāt alors leur pasture faillie d'vne part, ilz se pouuoient d'vne autre, ramassans des coquilles et grandes conches de la mer, desquelles cassant la durté, et test ils en tirent la chair crüe, de laquelle ilz se nourrissent, ayās ces poissons escaillez, le goust tout semblable presque aux huistres que nous mangeons par-deça: Que si par l'effort et violence des ventz contraires, la tempeste dure lōguement, et que ces huistres leur defaillent auisir bien que le poisson, c'est aux arestes et ossemētz des poissons ia mangez desquelz ilz font ordinaire prouision, que ilz s'attaquent à manger ceux qui sont les plus tendres, & frais, et les autres ilz cassent avec des pierres n'estans en discretion de guere dissemblables aux bestes brutes. Or se traitent ilz (comme i'ay dit) ioyeusement et d'un chant assez mal-plaisant, et qui ressent la melodie, et douce harmonie de ces chētres brutalisez: ilz s'esioiuent, et congratulent pour la bonne chere qu'ilz ont faiēt ensemble: et puis chacun se rue sur la femme qui luy vient la premiere en main, afin d'ē tirer lignée, sans soing aucun qui leur trouble leur aises, tant qu'ilz se voyent deuant les yeux de quoy faire leur ventre: et vuent l'espace de quatre iours se donnans ainsi du bon temps, à manger & caresser leurs dames, et le cinquiesme l'en vont à troupeaux vers les fontaines pour alleger leur soit, crians & brayans pleins de ioye et vian d'vne voix autant mal-plaisante comme peu aisée à entendre & mal for

*De ceste mes-  
mesure vint  
la plus part  
des surnages  
du Bresil qui  
sont voisins de  
la mer.*

*Les Bresiliens ainsi mangēt par l'espace de deux iours sans boire & caressēt aut tant sans rien man-  
ger.*

mée  
feran  
leme  
doges  
gent  
feroit  
& pu  
cieuse  
telle f  
roit qu  
aucun  
senten  
blaisir  
accoust  
dans le  
ez, & i  
noistre  
es qui c  
quosine  
qui regar  
ans, quo  
Or les ta  
ont beau  
ui nature  
me, pour  
bing de la  
ez de for  
rans rien  
poissons à  
e scay qu  
ent fortu  
des cho  
oyent à en  
ne si que  
ils ne da  
les outra  
ns monfr  
ricorde.  
ains que d  
at affaire,  
ix avec v  
x estrange  
ce soit v  
que la ne  
personne. I  
iophages,

mée, en estant le son sans aucun artifice: Ce voyage n'est en guere differant de celuy d'un haras & grand troupeau de Bœufz, s'emplissans tellement le ventre d'eau que à peine s'en peuvent ilz retourner a leurs loges pres la marine: & le iour que ilz se sont ainsi abreuvez ilz ne mangent rien, ains se couchent aussi hors d'eux-mesme, & tant aneantis que seroit vn homme qui auroit le cerueau fort troublé de vin & de viandes: & puis l'endemain ilz retournent à leur exercice de pescherie, & vie delicieuse de leur paine de poisson: & passans ainsi leur temps, contentz de telle frugalité & simplicité, aussi ne sont ilz presque iamais malades, iadisoit que ilz ne vivent guere longuement. Leur complexion estant sans aucune mauuaise humeur, & eux sans apprehension de malice se contentent de peu, & n'ont autre soing que de chasser la faim, sans souhaitter plaisir d'ailleurs que celuy que ilz peuvent prendre chez eux, & en leur accoustumée maniere de viure. [ Et telle est la vie de ceux qui habitent dans le goulphe d'Arabie, lesquels à present sont vn peu plus fins & ruzez, & s'adonnent, sinon à viure plus delicatement, à tout le moins à connoistre que vault la marchandise, l'ayans appris par les Chrestiens & Moabites qui courent le long de celle coste, & dans ce goulphe: auquel sont auoisinez les Royaumes d'Adel & Barnagaz depuis le Cap de Gardafumi, qui regarde l'Arabie heureuse, où la plus part des peuples sont Mahométains, quoy que suiiez au grand Empereur d'Ethiopie. ]

Or les façons de faire de ceux qui sont hors le goulphe, & sein Arabique sont beaucoup plus merueilleuses, comme ceux qui iamais ne boiuent, & qui naturellement ne sentent onc aucune passion, ou esmotion en leur ame, pour chose qui leur puisse aduenir. Ce genre d'hommes se tiennent au ping de la terre habitée, & frequentée des autres, y estans comme poussés de fortune, & là ilz s'adonnent à la pescherie, ne se soucians, ou debrans rien qui soit humide pour leur goust, iacoit que ilz mangent des poissons à demy crudz non pour estandre leur soif, ains conduictz de ce sçay quelle brutalité, & contentz de tel viure & pasture que ilz trouvent fortuitement, ayans opinion que c'est vne grand felicité d'auoir fait de des choses qui peuuent nuire à ceux qui en ont faulte, si par cas ilz venoyent à en auoir à suffisance: Et sont si patiens & constants que on dit que si quelqu'un les venoit assaillir l'espée au poing, & les frapport, qu'ils ne daignent l'enfuir, ains souffrent couragement, & les coups, & les outrages ne faisant autre cas que regarder celuy qui les offense sans monstrer aucun signe, ny de douleur, courroux, compassion, ou misericorde. Ilz ne parlent point aucunement, ains avec signes tant des paroles que de la teste, ilz sont connoistres: & demandent ce de quoy ilz ont affaire, & que le plus ilz desirent. Ce peuple ayme & poursuit la vie avec vn grand accord & vnion viuantz ensemble ne faisans tort aux estrangers, s'estans de tous temps mainteuz en ceste sorte, quoy que ce soit vn cas fort merueilleux, soit que la coustume les y ait induis, ou que la necessité les y contraigne, n'ayans le moyen de porter nuissance à personne. Leurs loges & maisons ne ressemblent point à celles des Ichthyophages, ains les vns se tiennent en des Grottes qui regardent le Septé

*Foy Iehan Leon African en sa description d'Afrique.*

*Diodore se sçaitre bien fort de faire les hommes sans appetit de boire sans nulle passion d'ame, choses impossibles, en quel que ce soit des animaux.*

*Tout ce cy est fabuleux, comme s'il y eust iamais homme auquel manquist la vie.*

LIVRE PREMIER

trion Pole Artique, esquelles & l'ombre, & la fraischeur de l'air les defendēt des ardeurs vehementes du Soleil: d'autāt que les Spelonques qui regardent le midy, ressemblans pour leur ardeur aux exhalations d'une fournaise, empeschent que on ne peut les aprocher pour y faire demeure. Ceux qui ne sont point exposez à la face, & abry du vent Artique, se font des maisons de coite de Baleine qui sont faites en voulte, que la mer leur fournisse abondamment, qu'ils lient & ioignent ensemble, & les couurent des herbes marines, pour s'en servir contre les ardeurs du Soleil. Nature trouuant d'elle-mesme l'art pour se deffendre, y estant induite par la necessite & peril de souffrir quelque grand malheur & deastre: & voila la vie des Ichthiophages d'Afrique. Reste à dire quelque cas des Amozones qu'on dit auoir le tēps passé fait leur demeure en Libye, lesquelles estoient femmes hardies guerrieres, fortes, vaillātes, & de grande puissance, & differentes en vie & façons aux dames de nostre aage. D'autant que celles cy pour garder leur virginitē auoyent en coustume de s'exercer par quelque espace de temps au maniment des armes & passē temps d'exercice: elles se mesloyent avec les hommes pour auoir lignē & entretenir en vigueur leur race: C'estoyent elles seules qui manioyent les affaires, & commandoyent, & gouuernoyent l'estat de leur Royaume & republique, & cependant les hommes estoient entre elles sans aucune autoritē, faisans le menage en la maison ainsi que font les femmes entre nous, obeissans comme chambrieres, non receuz au gouuernement des Prouinces, & moins à suiure l'exercice des armes. Elles enceintes & deliurans leur fruit, les masses estoient donnez aux hommes pour les nourrir, mais à fin qu'ilz fussent inhabiles & sans effort pour la guerre, dēs qu'ilz estoient nez ou leur froissoit le bras dextre, ou qui pis estoit, les faisoient mourir, ou enuoioient bien loing de leur terre. Aux filles on brusloit le bout des mamelles, à fin qu'elles ne leur crussent en grosseur, ayans opinion que les tetines leurs seruissent d'empeschement à la guerre: qui a esté cause que les Grecs les ont nommēes Amazones, à cause qu'elles estoient sans mamelles. Ceux qui dient qu'elles ont habitē en Libye tiennent que elles se tindrent en l'Isle d'Hesperie, ainsi apellēe, à cause qu'elle est posēe vers le couchāt & qu'elle est assise dans le paluz Tritonien voisin de l'Ocean, lequel paluz s'apelle ainsi, à cause d'un fleueue de nom semblable qui s'escoulee iceluy. Ceste Isle marecageuse est prochaine d'Ethiopie, & du mont Atlas, qui est le plus grand & spacieux de toute l'Afrique. Ceste Isle est tresgrande fertile en arbres de plusieurs sortes de fruits, desquels le peuple se nourrit, y ayāt de grāds troupeaux de Cheures & Brebis, le lait desquelles sert de pasture aux insulaires, qui n'ont aucun vsage de bled, comme ceux qui ne le congneurent ny veirent oncques.

*Diodore Sicilien. Antiqu. li. cha. 4.*  
*Strabon se moque de l'opinion qu'il y ait iamais eu de ces Amozones. Voy sa Geogr. li. 11.*  
*Des Amozones voy Pom. Mele li. 2. & 3. Celie Rhodigin li. 9. chap. 12.*  
*De ceste debilitation des masses voy. Rhodigin li. 14. chap. 5.*  
*D'oū vient le mot d'Amazone voy Sicilius poete. li. 2.*  
*Celie Rhodigin dit que les Gorgones estoient Amozones. Je croy que ceste Isle Tritonie est aussi icogneue comme la verité de l'histoire des Amozones.*

*Des pays non recitez, par cest auteur descriuant l'Afrique. Chap. 8.*



**L**E penserois faire grand tort aux lecteurs, si nostre auteur n'ayant touché qu'un simple cartier de l'Afrique, & iceluy le moins cogneu, & qui à cause du peu de frequentation des anciens, ressent plus de la fable que de la clarté, & graue feuerité de l'histoire, ie ne taschois le plus briefuement qu'il me sera possible d'esplucher les plus renommez d'entre les peuples & nations d'Afrique qui sont venues à nostre cognoissance par l'art & diligence des Pilotes & Mathematiciens de nostre aage à ce conduis & apointez par les Roys, qui ont rendue la mer nauigable du costé mesme qui sembloit impossible aux anciens, & ont fait voir combien ceux là se trompoient, qui pensoient que la terre fut inhabitable, laquelle gist souz la zone qu'ils disoient ardente du Zodiaque, laquelle est & peuplée & frequentée tant par les Chrestiens que Mores, soit de l'Europe, ou de l'Afrique, ainti que sçauent ceux qui ont longuement nauigué le long des costes, & plages de l'Océa, soit qu'ils allaissent au Bresil, ou voulussent passer outre, & visiter les Indes pour cause de l'espicerie. Or laissant l'ancienne diuision d'Afrique, à cause que Strabon, Ptholomé, Pline, & autres s'y sont doctement employez, & l'ont espluché en ce qu'on peut attendre de la parfaite cognoissance de ce qui estoit descouuert de leur temps: & en ce qui est de la consideration celeste s'y estans montrez si diligents que les plus experts faut que confessent la redevance de laquelle ils se confessent obligez au labeur de ces diuins escripts du passé. Tellement que cest excellent Mathematicien, & grand Pilote Americ Vespuce Florentin ne fait point comme vn tas d'hommes sans sçauoir, & peu d'experience, qui condamnent d'ignorance ceux desquels iamais ils ne feülleterent les liures, on s'ils y ont veu quelque cas, & a esté toutesfois sans y entendre que le hault Alemant: Veu que Vespuce n'est si arrogant (vice propre à tout ignorant) que d'obscurcir la memoire des anciens, en pensant establir la sienne, encor qu'ayant dequoy bien payer, il peust faire parade de l'experience de plusieurs grâdes choses que ses ancestres n'auoient seulemēt veu par Idée. Laisant donc ceste ancienne diuision des Geographes, & Cosinographes des siecles passez, nous dirōs l'Afrique estre à present considerée par deux sortes de Mores, les vns apelés blancs, & les autres noirs, entant que par ceste diuision on contemple tout le partage du pays africain, qui ayant changé d'Empire, mœurs, peuple & religion, ne faut s'estonner si l'alteration de l'estat est conuint le changement & des noms, & de la diuision. C'est pourquoy Ptolomé, le plus diligent de tous Astronomiens, & Geographes, dit qu'en ce qui touche les histoires, il faut plustost s'arrester à ce qui est consideré le plus freschemēt, à cause que toutes choses ont, ne sçay par qu'elle reuolution, suiettes à estre alterées, & souffrir quelque changement. Et de fait ceux qui contempleront les desordres duenuz au monde, dès le temps que les Romains s'auilissans perdirent la grandeur de leur Empire, & renom glorieux de leurs courtes, verront

*L'Afrique  
presque toute  
descouuerte de  
nostre temps*

*Opinion des  
anciens qui pe  
sient l'Equi-  
teur estre inh  
bitable. Voy  
Strabon. liur.  
2. Aristote. 3  
des Meteor. ch  
2. Pomp.  
Mel. liure. 1.*

*Louange d'A  
meric Vespuce  
Florentin,*

*Comme l'A-  
frique est à  
present diuisée.*

*Ptolomé  
Geograph. li.  
1. chapitre. 5.*

*Ceste diminution aduint  
Suz les Huns  
Gots Vadales,  
Lombards,  
Francois, &  
Bourguignons.*

*Géferic emua-  
bit le pais d'  
Afrique en-  
viron l'an de  
gréce 431. Et  
les Sarrazins  
y vindrent  
sur l'an 648.*

*Il y avoit  
deux Mauri-  
taines, sçavoir  
Tunigitane &  
Cesariée*

*Deux sortes de  
Mores en A-  
frique.*

*Terre de Ne-  
gres en Mely,  
Senega, Gui-  
née, Meleget-  
te, & Beny.*

*Barbarie &  
Numidie peu-  
plez iadis d'ho-  
mes illustres,  
& excellens.*

*Hommes ex-  
cellens iadis  
en Barba-  
rie & Numi-  
die.*

*Afrique ser-  
vile en homes  
de grand sca-  
voir & sçau-  
voir & sçau-  
vete.*

par mesme moyen que les Prouinces, les plus fleurissantes, ont senty vn estrange diminution de leur gloire, auec le changement & de noms & d peuples. De cecy me soient tesmoins plusieurs pais en Italic, & es Gaule cōmie la Lombardie, la Bourgoigne, Suisse, & Normandie, & en Espaigne la Catheloigne, & Andaloufie. Mais sur toutes les prouinces & nations du monde, ce fut l'Afrique, qui se ressentist le plus de ceste misere, soit lors que Genferic l'occupa avec les troupes des Alans, & Vandales, ou quād les Goths, & Vandalans en furent chassez par la race maudite des Arabes Mahometistes reconneuz par tout le monde, sonz le nom & tiltre de Sarrafins, lesquels ayans gaste tout ce qui estoit de beau, & magnifique en cel le flourishante Prouince, & corrompu la religion, en sursemant sur l'heresie Arrienne, vne pire contagion du Mahometisme, messians la peruersté de l'opinion avec les mœurs barbares, & cruels des pilleurs d'Arabie, firent qu'à present on ne voit plus celle richesse, beauté, & fertilité tant chantée du pais African. Et d'autant que l'auteur qui a recueilly les meurs de toutes nations, a oublié le principal de son discours, et s'est allé amuser en Egypte, & Ethiopie, suyuant les pas des anciens, & courir en Lybie pour nous repaistre des fables de Solin, Plinc, Diodore Sicilien, & Herodote, nous embrasserons les Mauritaines selon la mer Mediterranée, et courrōs les terres qui sont outre le destroit de Gibraktar, visitans ce qui a esté descouuert par les curieux & hommes excellens de nostre aage, & ce avec le plus de briefueté qu'il me sera possible, esperant qu'en autre endroit nous en donnerons vn plus long passe-temps au lecteur diligēt & studieux. Je vous ay donc dit qu'il y a deux especes de Mores, à sçauoir noirs & blācs: les noirs se tenans bien auant de là les deserts de Libye tyrans vers les parties Australes en la terre dictē a present des Negres, ou noirs, s'estendant jusqu'à la Guinée, Royaume de Mely, Mellegete, Beny le long du fleuue de Senega dit Nigritis par les anciens, & desquels nous dirōs quelque chose par cy apres. Et les blācs sont ceux qui habitent en la Barbarie, & Numidie, qui estans iadis la conqueste des Romains, ont aussi esté les plus civilifez, & desquels sont sortis d'excellens personnages tant Chrestiens que Gentils: voire, & de la secte Mahometiste. Je ne veux aller rechercher les Hannibalz, Hamilears, Hanons, Masinisses, & Jugurthes pour le fait de la guerre, a fin qu'il ne semblast que ie voulusse faire icy vn discours de ce qui est assez traité par Tite Liue, Polibe, Saluste, Cesar, & Appian Alexandrin, mais qui contempera quels hommes sont sortis de ceste Afrique tenue par les Romains en ce pais qu'à presēt on nomme Barbarie, depuis que la foy de Iesus Christ y fut plantée, & le saint Baptême & presché, & recou, ie ne sçay qu'elle Prouince de l'vniuers pourroit gagner l'auantage sur ceste cy en la production d'hommes de grand excellence, tels qu'on esté Saint Cyprian, & tant de Martyrs, & cōfesseurs de son temps, & desquels il fait mention en ses œures, comme vn Saint Augustin, que ie ne puis dire la plus sçauant, & profond, entre tous les Theologiens Latins, vn Aurelle qui fut de son temps, vn Exupere depuis Euesque de Tholouse, vn Tertulid quoy que depuis Heretique: & ne feroy difficulté d'uy cōprēdre Nouel, Denat & leurs complices quoy qu'apres, auec goust la parole

se Dieu ils se soient retirez de l'vniou de l'Eglise, cōme enfans bastards  
 & esprits pleins de rebellion & contumace. Entre les Mahometistes ie  
 pourroy vous louer les Roys Mansor, Marin, & Ioseph, hommes ex-  
 cellēts en leur superstition, du regne desquels ont floury les plus fameux  
 medecins d'entre les Arabes: venuz en Afrique des la premiere volée de  
 barbares en ceste miserable terre; tels qu'ont esté Auzenne, Ralis, Albu-  
 nasar, Auerois, & autres en grand nombre, tous nourris par les Roys de  
 Airoc tenans la Barbarie, & vne grande partie des Espagnes. La Barba-  
 rie donc & Numidie, estans iadis (comme encor sont) les parties plus fer-  
 mes, & plaisantes d'Afrique sont aussi les mieux peuplées contenans plu-  
 sieurs Royaumes, & par consequēt grāde diuersité d'hōmes, & iceux de  
 nature dissemblables en humeurs & façons de vie: mais sur les autres est la  
 barbarie la mieux policée, & de grand estendue, comme celle qui des la  
 pointe du mont-Atlas asez pres d'Egypte s'espand iusqu'au destroit de  
 Gibraltar contenāt quatre gros Royaumes sçauoir est celui de Maroc de  
 Fez, de Teleufin, & de Thunes. La Numidie que les Arabes appellēt Bi-  
 dulgard, n'est si excellente, fertile ny policée que l'autre, à cause que ce  
 sont la plus part que deserts, & qu'aussi les Arabes sont cause de sa pau-  
 vreté, si est ce que l'estēdue en est belle, & distribuée en diuerses Prouin-  
 ces, lesquelles se ioignent au royaume de Thunes, & viennent prendre  
 leur fin vers le Ponant, & commençant vers le Nord-est pres de la riuiere  
 du Nil. Or afin qu'en discourāt des mœurs de ces peuples il ne nous faille  
 reuenir à la description des passages, il faut d'istrer quel cartier est-ce  
 que tient la terre des noirs, laquelle est diuisée en plusieurs royaumes,  
 partie desquels sont descouuers, & d'autres incogneuz, comme aussi n'a  
 pas long temps que ceux qu'on cognoit à present estoient noirs de nostre  
 veuē & cognoissance, entant que les deserts d'Afrique, & Hiir separant  
 ces terres deterroient pour leur aspreté, les hōmes de passer plus auāt.  
 Les principaux Royaumes de ceste terre de noirs sont l'Ethiopye, Tōbut,  
 la Guinée, Būrno, Beny, Agades & Nubie, laquelle est fauoriser  
 auant aux terres du Rōy Ethiopien, desquels apres auoir parlé des  
 Arabes, nous sont les plus voisins nous dirons encore quelque chose  
 de ceux qui sōt diuisez en cinq peuples, à sçauoir les Sanhagies,  
 Mulimides, Teleufin iadis, & Cēsariē. Les derniers tiennent la  
 prouince de Teleufin qui est la Mauritaine, par les Romains nommée  
 Cēsariē; à cause de la conqueste faite souz le nom de leurs Cēsars, ou  
 Empereurs. Ion nay pas de vous deduire l'histoire d'Edris chassé par  
 les Zenetes, & la race de lui, qui se termina quoy qu'il fut Roy de  
 Fez; & établisint en son lieu la famille des Mōenafes, lesquels  
 souffrirent vn pareil traitement des Zenhages qui prirent la cité de  
 Maroc, me contentāt de toucher ce qui est le propre sujet de ce liure;  
 à sçauoir les mœurs des Africains selon la coste de la Barbarie,  
 & prenans la route par les Royaumes lauz de la mer Atlantique.  
 Ne fera neantmoins inconueniēt (la chose seruant à nostre maniere)  
 de dire que depuis que les Arabes, ou Stralins se feirent Seigneurs de  
 l'Afrique, du temps d'vn Caliphe appellē Omen. & que pour se fortifier  
 contre l'effort des Barbares, ils bastirent la cité de Cairoan, la plus part

*Royz d'Abome  
 tyles en Afri-  
 que amz du  
 sçauoir*

*Quels Ara-  
 bes ont floury  
 en Afrique  
 Limites de  
 Barbarie &  
 Royaume d'i-  
 elle.*

*Assiette du  
 Royaume des  
 Numides.*

*Pourquoy la  
 terre des noirs  
 fut iadis in-  
 cogneue.*

*Royaumes des  
 terres des  
 noirs.*

*Arabes d'Afrique  
 comme  
 sont diuisez.  
 Teleufin iadis  
 Cēsariē.*

*Succesiō des  
 Royz de Mau-  
 ritaine.*

*Ome Caliphe  
 Cairoan cité  
 de Liège bastie  
 par les Ara-  
 bes.*

LIVRE PREMIER

*Division des  
sectes entre les  
Mahometans*

*Arabes en  
grād nōbre en  
Barbarie.*

*Manfor Pōti-  
fe & Roy de  
Maroc.*

*Etheges race  
des Arabes.*

*Roy de Portu-  
gal tient plu-  
sieurs terres  
en Afrique*

*Arabes adō-  
nez au pastu-  
rage.*

*Arabes grās  
guerriers &  
vivās sous la  
soulde de di-  
vers Roys*

*Bōté des Che-  
vaux des A-  
rabes.*

*Arabes lar-  
cons & Po-  
leurs naturels*

*Desert de Be-  
negomi &  
Fighid.*

de ce peuple aprist & la religiō, les mœurs & la langue Arabesque, si qu'à present leur langage est tout gaste & ne se raportant que bien peu à la fa- çon de parler de leurs ancestres, ayans gousté & l'Italian & Arabe pour auoir esté subiuguez par ces deux nations. En outre faut entendre que les mores de Barbarie abbreutez de la superstition Mahometane, sont differens en plusieurs choses aux Tuers, comme l'assubietissans au Calife de Bagadeth, & laissans celuy du grād Caïre, auquel les Tuers sont obeis- sance, & ce à cause des Arabes ausquels ilz s'accointent pour s'en seruir aux guerres, comme hommes vaillans qu'ilz sont, & qui accoustumez au traual, souffrent mieuz les incommoditez de la guerre que les Africains naturelz, ioinct que leur multitude est effroyable aux plus puissans Roys d'Afrique, qui leur donnent & tributz, & pensions pour les tenir en amy- tié, & alliance. Desquelz nous dirons quelque mot en passant, quoy que d'iceux soit ailleurs parlé en ce liure, mais ceux-cy s'offrent icy habitans de l'Afrique, & qui en tiennent 'a meilleure partie dés le temps du Roy Manfor, celuy qui estant Pontife de Maroc, donna de grandes terres au dictz Arabes, pour s'en ayder contre la race de Ioseph, qu'il auoit deshe- ritée. Les principaux dōc d'entre les Arabes Africās sont les Etheges, les quelz se tiennent en Ducale, mais à present fort tourmentez par les Roys de Fez & de Portugal, qui tiēnt grand terre selon la Mer du costé du Pon- nant, cōme estāt Seigneur des villes d'Asamor, & Messa, prises sur les Afri- cans, & desquelles auant il donne de grandes affaires, & aux Mores & aux Arabes. Lesquelz en general se tiennent aux deserts nourrissans leurs Che- meaux, & grand nōbre de bestial, duquel ilz fournissent les terres voisines & trafiquent tant du costé de Tripoly, que vers les terres de Libye, & pendant l'esté, car l'hyuer ilz ne sortent iamais de leurs solitudes. Ce seroit fort long de vous esplucher par le menu les noms diuers de ces voleurs Arabes, & leur puissance qui est effroyable, s'ilz estoient aussi bien armes cōme ilz sont vaillans, & adroits: mais si auares qu'ilz ne font cōscience de s'armer les vns contre les autres, pour le plaisir des Africains, pourueu que la soulde soit suffisante à les entretenir, non moins qu'en font les Allems en nostre Europe: ne se prenans garde que les Roys Africains, ne tasche- qu'à diminuer le nombre de ceux qui sont cause que leur païs est par- plus en solitude. Leurs Chevaux quoy que maigres, pour estre presq- tousiours nourriz assez escharcement par les desertz, si sont ilz des plus gers, & lōgz en haleine qu'on puisse trouuer, & qui sur tous autres por- tent le traual presque à l'esgal des Chameaux, se passans de peu de chose: bien est vray qu'ilz n'édurēt si bien la soif que les Chameaux, ne leur estāt sieste souffrance si naturelle. Ce peuple est tellemēt addōné au larcin que plus hōme de bien d'entre eux ne sçauroit vser de fidelité avec personne qu'il frequēte, si ce ne sont quelques marchādz qui sont loyaux, pl' pour ne perdre les moyens de s'enrichir, que de boné qui soit grauée en leur ame. Et sur tous les plus segnez en volz sont cogneuz ceux qui habitent des deserts de Benegomi, & Fighid qui sont en la Numidie tirans vers le midy, & fauoinās du Royaume de Bornei, lesquelz sont si accoustumez au pillage q̄ quelque prouision qu'ilz tirēt du Roy de Telem sin, si est

imposs

impossible qu'homme passe en leur terre, qui est de grand estendue, sans  
 sentir de leur pillerie & rauissement, laissant les pauvres voyageurs tous  
 nudz, & leur quittant la vie, afin de leur donner plus de mal en vivant en  
 telle misere que s'ils les faisoient mourir. Et puis que nous sommes sur leur  
 propos, il nous faut noter que les premiers Arabes qui onc passerent en  
 Afrique estoient de deux diuerses familles, à sçauoir de Cachim, & Hilel  
 pritis de l'Arabie deserte, ayans l'origine de leur sang & race d'Ismael ba-  
 rard d'Abraham: & vne troisieme famille s'appellant Machil, venuz de  
 l'Arabie heureuse, lesquels se vantent d'estre descenduz de Saba, mais leur  
 force & noblesse n'est en si grand pris q̄ des deux autres, quoy q̄ souuēt ils  
 ont combattu pour la presence de leur familles. Ce peuple estant assez  
 civilisé pour sçauoir les lettres, & qu'aussi leur langue entre les Barbares  
 est l'une des plus remarquées, ont plusieurs hommes excellens, qui escri-  
 uent les gestes des hommes vaillans de leur nation, comprenās leurs faits  
 admirables, & vertuz tant en vers gentiment élaboré qu'en prose, si que  
 ces hommes de sçauoir n'y sont pas du tout mesprizez, quoy que la chari-  
 té n'y soit la plus reïoïdie que parmy nation qui soit sur la terre. Or mettēt  
 la difference entre les anciens Arabes, & ceux qu'on a appellez Sarrasins,  
 & les premiers sont nommez Arabi Araba, qui signifie Arabes Arabes-  
 ques, & les autres Arabi Mustaraba, qui est à dire Arabes par accident  
 qui ne sont pas naturelz: & ceux qui sont venuz habiter en sont nom-  
 mez Arabi Mustehgema signifiant Arabes Barbarisez, comme ayans pris,  
 & goûté les mœurs estrangeres. Quand au reste de leurs façons de fai-  
 re, on verra en l'Asie quels ils sont, veu que leur religion, est celle  
 mesme qui a corrompu l'Asie, & tien: empoisonné le cœur de la plus  
 part des peuples Africains desquels par cy apres ie deduiray quelques fa-  
 çons de vie. Commencans donc aux Zemegues, Guenzignes, Ter-  
 mes & Berdenes, qui sont vrayemēt les Numides, nous sçaurons que leur  
 façon de viure est semblable: & n'y a guere grand peine à sçauoir quelle  
 constitution ils suyuent en façonnāt leur vie, n'vns de reïgle, raison, loy,  
 & coustume quelcōque, ressentans ne sçay quoy de ceste vie grossiere &  
 brutale, que les Poetes attribuent aux hommes du premier aage: car leur  
 nourriture n'est magnifique, ny dressée avec quelq̄ somptueux appareil, n'ayās  
 usage du pain ny de viande assaisonnée, ou bien aprestée: leur manger est  
 fait de leurs Chameaux pour le delieuner en beuans vn grand trait  
 de lait, & pillent, avec ce breuuage, patience, iusque sur le soir que  
 soupent legerement de chair fort seche & bouluë dans du lait, & du  
 sucre, qu'ils vous despechent sans grande ceremonie dès qu'elle leur est  
 presentée, humains le brouet ou elle aura cuit: & pour leur dessert, c'est à  
 prendre vne tasse plainë de lait, qui leur sert, & d'issue de table, & du  
 breuuage, si ce n'est en esté que leurs Chameaux n'ayans grand lait pour  
 manger de l'herbe à suffisance, ils sont contrains de se pouruoir d'eau  
 pour rassasier leur alteration. Voulant reposer ils ont des nattes de ionc  
 & de laines, ou filandres que produit le Dacier entre ses branches & ra-  
 mes. Leur vestement est d'une grosse laine, leur couurant la moitié du

*Races des Arabes passez en Afrique.*

*Arabes sçauēt les lettres.*

*Difference d'Arabes Ismaélites Sabéens, & Barbares.*

*Mœurs des Numides fort brutales.*

*Viande & breuuage des Numides.*

*Couche des Numides.*

*Vestemēt des Africains en Numidie.*

LIVRE PREMIER

corps, & sur la teste portét vne toile entortillée & presque faite à la forme d'un Turbā, & plusieurs ont des chemises tissues de fil azuré, & de coton qu'on leur apporte de la terre des noirs, en eschange d'autre marchandise. Le plus grand exercice auquel s'adonne ce peuple barbare est la chasse, ou le larcin, sans s'arrester guere plus de trois ou quatre iours en vn lieu, qui est l'espace que leurs Chameaux ont gasté toute l'herbe qui y pourra estre trouuée. Et quoy que ceste gent soit ainsi desfreiglée, & sarouche si elle vn Roy qui luy commande & auquel ils font tel honneur que chacun scait que naturellement les Brutes mesme sont insignez à faire à celuy qui est le plus excellent en leur genre & espee. Ils sont du tout ignorans & sans scauoir ny lettre, ny doctrine qu'elle que ce soit, & moins aprennés ils aucun art, ou s'adonnent à vertu quelconque : voire y est la iustice si peu cogneuë qu'à peine se trouue il vn Iuge, qui vuide les differens qui suruiennent entre eux, quoy que leurs Roys ayent tafché d'y mettre quelque ordre, à cause que les hommes qui ont quelque sens ne peuuent supporter les façons brutales de ce sot peuple. Les femmes y sont assez belles & charnues, courtoises, & gracieuses. & eux sont ialouz sçachants la portée d'elles, & combien elles sont promptes à changer de pasture, d'ou aduient souuent grandes querelles entre eux se massacrans à peu d'occasion l'un l'autre. Ceux qui habitét plus pres des grands chemins sont aussi plus ciuils & magnifiques, ayans pain de Millet meslé de graine de Nauette, & abondance de chairs de Moutons, & d'Austruches, assez d'epicerie, des Dates & autres fruitz que les marchans leur apportent. Ils sont Mahometistes & ont des Moynes si superstitieux, que sortans du desert ils n'alloient mangerioient pour mourir de viande aucune acoustrée de main & artifice d'homme, se contentans de ce seulement qui est produit de la nature: telles sont les mœurs presque de tout les peuples de Numidie. L'ay dit de ce coméceement que l'Afrique a d'autrefois cogneu & adoré Iesus Christ qui au parauant auoit seruy les Diabes: sous l'adoratiō des Idoles: mais les Chrestieus expulséz, la secte dānable de Mahōmet y est pl' espādūē & gardée avec plus de rigueur qu'en autre partie de la terre. & mesme entre les noirs l'Alcoran est honoré & gardé fort seuerement: la où ceux qui sont sur les costes de l'Océā, sont encor idolatres, ou pour mieux parler n'ayent aucune cognoissance de diuinité quelconque. Ceux qui auoient gousté le Mahometisme au coméceemēt, ne pouuoiet s'arrester en ceste bestise, & mettoiet à mort les Prestres qu'on leur enuoyoit, qui estoit cause qe le Coliphe estoit cōtraint de tousiours tenir vne armée en Barbarie, iusqu'à ce que les heretiques Alcoranistes, vindrent en Afrique, où lors Mahometh eut le fondemēt ferme, & sa doctrine y fut receuë, cōme encore à present elle y est viuemēt enracinée. De ceste loy & superstitiō nous en parlerōs plus amplement ailleurs, & à propos, lors qu'il faudra discourir de l'origine des Turcs, ou de la source du nom Sarrasin tant chanté. en nostre Europe. Quand aux lettres d'Afrique il ne se trouue point qu'ils ayent eu de puis que les Romains s'en seirent seigneurs autres caracteres que latins: quoy que le langage fut fort different de celuy des Romains, ainsi qu'on peut voir tant par les noms anciens des pais & villes, que dans le Po

*Chasse exerci  
ce ordinaire  
des Numides.*

*Les Numides  
honorēt leur  
Roy.*

*Ignorance &  
brutaliré des  
Numides.*

*Femmes de  
Numidie  
courtoises.*

*Numides fort  
ialoux.*

*Moynes Ma-  
hometistes so-  
bres supersti-  
tiusment.*

*Africans ido-  
latres le long  
de l'Océan.*

*Africans re-  
ceurent fort  
enuis le Maho-  
metisme.*

*Africans vo-  
sient de cara-  
cteres latins  
en escriuant.*

*Plante.*

Comi  
gagne  
fait  
des l  
prend  
cordan  
ens. M  
les sc  
rique  
s, a fin  
, & ai  
s, cour  
mitant  
s, qui y  
criptio  
où vou  
Medi  
Roma  
conce  
saisants  
ellem  
s feste  
Alfur  
barie, n  
leurs v  
ardz &  
e Mas  
e: Auffi  
t tost, &  
ge elle  
es à leu  
guere  
outes-f  
te statu  
aux Et  
terre d  
us sain  
z, ny au  
Barbar  
out s'ad  
die: ils  
bien en  
, doule  
vehem  
s vsent  
potage

Comique Plaute qui en vne de ses Comedies introduit vn parant le *Arabes ont tiré leurs histoires des liures latins.*  
 gage de Carthage. Et ainsi toutes les histoires escrites par les Arabes *Arabes font brusler les liures latins en Afrique.*  
 faitz & guerres aduenues en Afrique, c'est sans doubte qu'ils les ont ti *pourquoy.*  
 des latins, non qu'ils suiussent l'ordre gardé par les Romains contés *Antiquitez en Afrique*  
 prendre seulement le nom des seigneurs, compartissans les temps & les *escriues en latin.*  
 ordans avec les Monarchies, & avec la succession des Iuifz, & des Cal- *Antiquitez en Afrique*  
 ens. Mais quand l'horrible desbord des Arabes Sarrafins fut fait lors *escriues en latin.*  
 e les scismatiques qui laisserent le Pontife de Bagadeth, passerent en *pourquoy.*  
 rique, les Roys Mahometans feirent brusler tous les liures des Afri- *Antiquitez en Afrique*  
 e, & ainsi l'ignorance a causé la ruine de ce peuple iadis tant gentil, ri- *pourquoy.*  
 courtois, & scauant, qu'on estime auoir eu iadis lettres à luy propres *Antiquitez en Afrique*  
 mitant les Phœnisiennes, iusqu'à ce que les Romains s'en feirent mai- *escriues en latin.*  
 s, qui y introduiron: comme dict est les lettres latines: les tombeaux, & *Antiquitez en Afrique*  
 riptions des edifices anciens donnent assez ample tesmoignage de ce- *pourquoy.*  
 où vous ne voyez rien qu'en latin, & sur-tout és villes voisines de la *Antiquitez en Afrique*  
 Méditerranée, & presque par toute la Barbarie, qui fut iadis le siege *pourquoy.*  
 Romains. Le cõpte que tiennent à present les Africás pour les choses *Antiquitez en Afrique*  
 concernent leur foy & religion sont mesurées par le cours de la Lu- *pourquoy.*  
 saifants l'an de 354. iours, & les moys les vns de 30. iours, les autres de *Antiquitez en Afrique*  
 tellement que leur an est plus court que le nostre de 12. iours, ayans *pourquoy.*  
 es festes, & ieusnes en temps diuers de l'année selon l'ordonnance de *Antiquitez en Afrique*  
 Alfurcan. Quand à la longueur de leur age le plus vieil homme de *pourquoy.*  
 barie, ne passe guere les 60. 70. ans, si ce n'est vers les montaignes, ou *Antiquitez en Afrique*  
 ieurs vont plus outre que l'an centiesme de leur vie, lesquels sõt fort *pourquoy.*  
 ardz & iouïssans d'vne telle & si verte vieillesse, que Ciceron racont- *Antiquitez en Afrique*  
 e Masinisse, lequel fut Roy de Numidie, & d'vne partie de la Mauri- *pourquoy.*  
 e: Aussi les Numides viuent longuement, quoy que les dents leur tõ- *Antiquitez en Afrique*  
 tost, & ayent la veuë fort courte, à cause du vent Leuantin qui les *pourquoy.*  
 ge esleuant la poulliere qui leur offence les yeux: & le trop vsfer de *Antiquitez en Afrique*  
 es à leur manger, et de lait chault, cause que les dents ne leur demeu- *pourquoy.*  
 guere long temps en bouche. Les Libyens, sont de vie plus brief- *Antiquitez en Afrique*  
 outes-fois plus sains & allegres que les autres, maigres, disposlez, & de *pourquoy.*  
 te stature, & cecy à cause des grandes chaleurs ainsi qu'il en adient *Antiquitez en Afrique*  
 aux Ethiopiens qui s'auoient le plus du Midy. Ceux qui habitent *pourquoy.*  
 terre des Noirs viuët encore moins qu' tous les autres, toutes-fois sont *Antiquitez en Afrique*  
 plus sains, disposlez, allegres, & robustes, & moins suiets à douleur de *pourquoy.*  
 z, ny aux incommoditez de l'acourcissement de la veuë, estans tous *Antiquitez en Afrique*  
 Barbares, Numides, Libyens, que Noirs fort a donnez à paillardise, & *pourquoy.*  
 out s'accouplans tout autrement que l'honesteté ne peut souffrir que *Antiquitez en Afrique*  
 die: ils sont fort suiuetz en enfance, & sur la vieillesse, à la teigne si for- *pourquoy.*  
 bien enracinée qu'à grand peine y peut on remedier, suiuetz à mal de *Antiquitez en Afrique*  
 douleur de dentz, desuoyement d'estomach, à coliques, passions, & *pourquoy.*  
 uehementes, & ce comme ie pense pour l'indisposition des viandes *Antiquitez en Afrique*  
 s vsent, & à cause de l'eau trop froide qu'ils boiuent soudain apres *pourquoy.*  
 potage tout chault.

LIVRE PREMIER

*Malcaduque  
frequent en  
Barbarie.  
Barbares su-  
iets à la peste.*

Les enfans Africains tombent souuent du hault mal, & ainsi qu'ils croissent en aage, ceste maladie va aussi en decroissant, & sur ceux qui sont d'age si ce mal se ruë quelquefois ils sont si ignorans en plusieurs endroits, qu'ils estiment que ces hommes Epileptiques soient possedez du maling'esprit. Le pais de Barbarie est fort suiet à la peste, la où les Numides ne sçauoient que c'est, si ce n'est depuis quelque six vingts ans en ça: mais les noirs en sont du tout exemptz. Et à fin que vous cognoissiez combien c'est dommage que l'Afrique soit despouillée de la vraie cognoissance de la verité Euangelique, il faut noter que ceux qui demeurent aux villes, quoy qu'ils portent le tiltre de Barbares, si ne sont ils si grossiers que les Lettres ne leur agréent, & que les sciences ne leur aportent vn singulier contentement, & sur tout s'estudient ils à sçauoir ce qui touche & appartient à leur foy, & superstition, estans fort deuotieux, honorans leurs Prestres, & docteurs, & allans ordinairement prier en leurs Mosquées, scrupuleux au possible, & gens qui ayment l'honesteté du corps exterieure. Au reste ils sont ingenieux, & sur tous les Barbares qui habitent selon la mer Mediterranée, lesquels ont le naturel si bon que tout ainsi qu'ils s'ont industrieux à dresser edifices qui esgallent en beauté & subtile liaison d'architecture, les plus superbes bastimens de l'Europe, aussi sont ils simples en leur conuersation, ne disans rien que selon les pensemens du cœur: iagoit que iadis les Romains les ont eu en opinion de desloyaux, de sorte que voulans monstrer l'infidelité de quelcun, ils ne faisoient que le paragonner à la foy publique, signifiaintz vne grande desloyauté qui estoit comme naturelle à la nation Carthaginoise. Ce peuple est ialoux extremement, ambitieux, couuoiteux de richesses, & pour les acquerir ne laisse coing de la terre, où ils n'ont s'achemine pour y exercer marchandise allans en Perse, Arabie, Egypte, Turquie, Etiopie, & Italie, fins & subtils, grands escrimeurs, assez habiles au manger, mais sur toute vertu, ils sont modestes en parole.

*Vert<sup>s</sup> louables  
des Africains  
de Barbarie.*

*Carthaginois  
iadis estimez  
desloyaux.*

Les ieunes respectent fort les anciens, & de sorte qu'ils n'oseroient au dit vn mot deshoneste en leur presence, ny chater vne chanson d'amour, quoy qu'ils soient bons maistres en cela, & qu'ils traitent l'amour avec un accortement que nation qui viue. Les Arabes qui sont parmy eux sont assez liberaux, mais pensez que n'est guere qu'aux despens d'autruy, & de nature ioyeuse, fins & accortz, hardis, & assez modestes. Les Numides sont plus ingenieux, & magnanimes, mais la plus part sans lettres, adroits aux armes, & des plus gentils guerriers de tout le pais African. Les Noirs surpassent les autres en loyauté, simples, debonnaires, courtois aux estrangers, qui dancent volontiers, & se resiouissent à banqueter, ayans ce qui sçauent plus que les autres, & en somme ils viuent en plus de liberté que le reste des peuples d'Afrique: vous ayans fait recit des vertuz, & parties louables qui sont en eux, n'obmetray les vices desquels ils sont entachés, s'uyuât l'ordre mesme sur ce qui les red'vituperables, que j'ay fait en discourant ce qui les fait dignes de louange. Les habitans donc de la Barbarie estans pauures sont les plus arrogans & fiers hommes de la terre, de daignans sans aucun respect chacun n'oublions jamais vn tort receu, vindicatifs à outrance, & si peu acostables, qu'à grand peine vn estrangeur peut

*Africains bons  
marchans &  
trafiquans par  
tout le monde.*

*Vertuz des  
Numides.*

*simplicité  
des Noirs.*

*Vices des hom-  
mes de la Bar-  
barie.*

Les ieunes respectent fort les anciens, & de sorte qu'ils n'oseroient au dit vn mot deshoneste en leur presence, ny chater vne chanson d'amour, quoy qu'ils soient bons maistres en cela, & qu'ils traitent l'amour avec un accortement que nation qui viue. Les Arabes qui sont parmy eux sont assez liberaux, mais pensez que n'est guere qu'aux despens d'autruy, & de nature ioyeuse, fins & accortz, hardis, & assez modestes. Les Numides sont plus ingenieux, & magnanimes, mais la plus part sans lettres, adroits aux armes, & des plus gentils guerriers de tout le pais African. Les Noirs surpassent les autres en loyauté, simples, debonnaires, courtois aux estrangers, qui dancent volontiers, & se resiouissent à banqueter, ayans ce qui sçauent plus que les autres, & en somme ils viuent en plus de liberté que le reste des peuples d'Afrique: vous ayans fait recit des vertuz, & parties louables qui sont en eux, n'obmetray les vices desquels ils sont entachés, s'uyuât l'ordre mesme sur ce qui les red'vituperables, que j'ay fait en discourant ce qui les fait dignes de louange. Les habitans donc de la Barbarie estans pauures sont les plus arrogans & fiers hommes de la terre, de daignans sans aucun respect chacun n'oublions jamais vn tort receu, vindicatifs à outrance, & si peu acostables, qu'à grand peine vn estrangeur peut

mais et  
on san  
gers, q  
s com  
at, ny p  
siours.  
qui po  
pres p  
s moye  
Les Nu  
quins  
le me  
ons, vo  
de gu  
s defen  
ans cog  
à chac  
sans p  
inquem  
si ce n

Des



de la t  
horance  
Orge, d  
nd soula  
t de rien  
n ils n'y  
eurs fin  
sent les  
d'vn dr  
fort es  
aine par  
ure veu  
s bande  
rs le son  
bonnetz  
du defa

mais entrer en leur grace. Leur parolle est superbe; leur conuer-  
 on sans plaisir, adonnez aux banquets superflus, fort mauuais mes-  
 sers, querelleux & noïseux: sans exercice qui vaille, i'entent pour le  
 s commun; peu reconnoissans le plaisir receu, gens melancoliques; sans  
 at, ny passetemps, estans si pauures que la necessité les contraint d'estre  
 siours, liez au traual. Des filles de Barbarie ne s'en trouue pas presque  
 qui porte sa virginité, à celuy qui l'espouse, leur estat permis par leurs  
 pres parens d'auoir des amys, mais dés que elles sont mariées, il n'y a  
 s moyen de suire telle vie, & se portent assez sagement en leur maria-  
 Les Numides sont traistres, meurtriers, & iarrons sur tous autres. si vifs  
 quins, que pour peu de chose, on leur fera mettre la main au plus vil  
 le mestier qu'on scauroit imaginer. Les Libyens sont ruraux, ignorans  
 ons, voleurs, & brigans, & si courtois en toutes leurs actions que ils ne  
 de gueres differents aux bestes brutes & farouches, qui courent par  
 s deserts & solitudes: leur vie est tresmiserable, sans loy, reigle, ny raisó  
 ns cognoissance de religion quelconque, viuant de la chasse, mal fai-  
 à chacú, & ne pouuant se tenir de faire la guerre. Quand aux Noirs, ilz  
 sans pratique, ou indultrie aucune tous brutalisez, & leurs femmes im-  
 quement vilaines, & ne se soucient de leur honneur, nomplus que be-  
 si ce n'est quelques vnes des plus honestes, qui se tiennent aux villes.

*Impudicicé  
des filles de  
Barbarie.*

*Meschanceté  
des Numides  
& Libyens.*

*Saleté des  
Noirs, & de  
leurs femmes*

*Des Royaumes de Hea, Suz, & Maroc, & isles Canaries. Chap. 9.*

**E**T A le destroit gist la prouince de Hea confinant vers  
 le septentrion à la mer Oceane & Atlantique & le mô  
 Atlas luy est vers le midy: qui est vn pays aspre, monta-  
 gneux, couuert, & bofcageux bien peuplé & habité,  
 fourny de Cheures & Aines, mais ayant bien petit nom-  
 bre de Brebis, & moindre de Bœufz, & de cheuaux.  
 Il n'y a presque point de fruiçts; mais ce n'est ny la ste-  
 rilité de la terre, ny l'inclemence du Ciel qui en sont cause, mais plustost  
 ignorance & bestise des habitás. Le fromét n'y croist guere, mais le Mil  
 Orge, & Nauette, y viennent en abondance: & le miel qui sert de  
 nd soulagement pour le viure de ceux du païs, là où la cire ne leur ser-  
 de rien, est mise à mespris, & regettée. Quand ils prennent leur refe-  
 ils n'y sent de table ny treteaux, mais se mettans à terre y estendent  
 leurs fais en rond, sur lesquels mettent leur viande tout ainsi que aussi  
 sent les Tures allans par païs, voulans repaistre. Leur vestement est  
 d'vn drap grossier piqué, tout ainsi que vn lodier, lequel ils entortillét  
 fort estroitement autour de leurs corps, & le ceignent d'vn bandeau  
 laine par dessus leurs hanches, & s'en courent sur tout les parties que  
 ore veut qu'on tienne couuertés, & secretés: sur la teste ilz ont quel-  
 s bandes de laine longues de 5. coudées, & larges de deux, mais touf-  
 sers le sommet de la teste demoure à descouuert, sans que personne vse  
 bonnetz, si ce n'est les vieillards: les chemises n'y sont en vsage, à cau-  
 du défaut de lin, & quand bien il y en auroit, si n'y a il homme

*Asiette de  
la prouince de  
Hea en Afri-  
que.*

*En quoy abon-  
dēt les Heaues*

*Abillement  
des Barbares  
de Hea*

LIVRE PREMIER

*A qui est permis de porter barbe en Hea.* qui le sceut acoustrer ny ordir. Les hommes à marier n'oseroient porter barbe, là où estais mariez c'est à leur volonté de la se laisser croistre. *Hea.* labourent avec des Asnes & Cheuaux, & abondent en sauuagine, mais ilz n'ont aucune industrie d'aller à la chasse: & sont si sotz que iagoit que leur païs abonde en riuieres & bōs ruisseaux, si ne scauent ilz point dresser des moulins: ains a chacun en sa maison des instruments à bras pour faire la farine, qui est la charge pour le passer des & exercice des femmes. *Remedes des maladies des Heans, est le feu.* La medecine y est si peu cogneüe, que toute maladie y est guerie en cauterisant & adaptant le feu, ainsi que on en vse à l'endroit des bestes. *Nature feroche des montaignars en la regio de Hea.* La iustice y est entretenuë bien maigrement, ne se parle presque de faidroit à personne, mesmement es lieux montaigneux, où l'on ne reconnoist ny Roy ny Seigneur, autre que celuy qui est le plus fort à la guerre, en laquelle s'employent si bien, qu'ilz n'osent sortir de leurs maisons sans auoir sauconduit, & guides de leurs propres aduersaires. Ceste nation est suiuite au Serif, aussi bien que le Royaume de Suz, qui est de là mont Atlas, vers le Midy, & vers le Ponant, il est arrousé de la grande mer Oceane, & finit encor vers le Midy aux arenes du desert. C'est en ce païs là, & sur la coste de la Mer, que on prend autant de Balaines que en lieu où la Mer passe, tellement, que les edifices sont faits la plus part, de costes de ceste Belue, ainsi qu'on voit à Baijonne, qu'on en palisse les indins. Le terroir de ce païs pour le plus est fertile en froment, l'orge, legumes, Dattes & succre en grand quantité, mais mal cuit & purgé, qui cause que ne venant à sa parfaicte blancheur, aussi la vente n'en est si facile. Le Peuple y est fort terrible & sanguinaire, & suiuet à rebelliō, & cela le procede de trop d'aïse, ne pouuās viure en paix les vns avec les autres. *Magistratz & trimestres en Suz.* eréent en leur Cité principale, à cause de l'absence du Roy, vn Magistrat souverain, la dignité duquel ne dure que trois mois, lequel a le gouuernement de toute la Cité, & iuge de to<sup>u</sup> differēts en dernier ressort. Leurs parents ont cognoissance des causes qui concernent la spiritualité: & les temporelles se comportent plus avec faueur que iustice: qui est cause, que vn Citoyē tue vn autre, les parens du deffunct pouuans vser de pareil effort, & le veger en massacrant le meurtrier, il n'est faite aucune poursuite. *Justice corōpue du Royau me de Suz.* Que si l'homicide se peut garentir de ceux qu'il luy dressent des embues: il est quitte en s'en allant hors de la Cité pour sept ans, ou y demeure rāt, tenir teste à ses parties, & le terme expiré, il dresse vn bâquet aux principaux, & accorde avec partie, sans q̄ desormais il soit en crainte qu'au luy face desplaisir quelcōque. *Punition des homicides.* Passant pl<sup>u</sup> outre en terre ferme est le Royaume de Maroc, celuy d'oū sont fortiz les Seigneurs Mores, qui ont plusieurs fois tenu la plus grad part des Espaignes. Ceste regio vers l'orient s'auoiline de Hea, & est posée en vn grand vallōn entre les montaignes, qui est cause qu'elle ne doit rien à terre qu'homme scache dire, on fertilité tout ce qui est necessaire pour la vie des hōmes, cōme grains, fruits, bestes d'eau, fontaines, & autres semblables cōmoditez. Maroc est Cité principale, de laquelle le Royaume porte le nom, iadis superbe, & à present abastardie, où toutesfois le peuple est liberal & courtois, & où l'o<sup>u</sup> list le loy, y ayāt des colleges rentez pour ce faire, & des hospitaux pour les pau

ns qui s  
mmé M  
e ceux  
fisant e  
leur est  
ent & c  
de gref  
ere deli  
aillate  
ne vau  
peupl  
au m  
ont fort  
vales a  
x, espie  
s vosins  
eur, ain  
en di  
durent  
traintz  
se ma  
que. Le  
e faites  
este, ils  
& ma  
ofast n  
Capitain  
nis dura  
arcins y  
rron au  
aissent  
bestes &  
este ceu  
ufit, & r  
Voysins  
vers le  
que l'E  
abitant  
cées: le  
mes affe  
plus p  
uis que  
nt plusie  
que de  
yant pa  
eurs des h

oient pour croistre. Imagine, mais ne sçait point dire à bras pour des femmes guerrie en des bestes que de faire ne reconfort à la guerre. C'est en de la grande. C'est en ceins que plus part, de malisse. Les orge, legé, qui n'est si facile, & cela les autres. Un Magistre le gouverne. Leurs pitié: & les te cause, que de pareil pour suite des embouy et demeuré quet aux pinte qu'au est le Roy qui ont p vers l'on étrangères, n fertilité fruits, besta ité principa présent ou à l'ô list le pour les pa

ns qui sont de leur secte, le tout basty & donné par ce grand Roy Moré nommé Mansor, tant renommé, & en Afrique: & en Espagne. Or est-il de ceux qui se tiennent au plat país font si bestiaux, que n'ayans homme faisant entre eux pour vuidier leurs querelles & differéts, ils sont cōtrains leur est cōme coustume de retenir les estrangers qui passent afin qu'ils sent & donnét sentence sur leurs discordes, & faut que cest arbitre ser de greffier, & de iuge: tout ensemble. La nourriture de ce peuple n'est de delicate, cōme de ceux qui viuét de farine d'orge destrépee en l'eau de quillate & cuite avec chair de Bouc, du plus vieil qu'ils ayēt, & de celuy ne vaut plus pour les troupeaux. Apres sont ceux de Guzule Prouce peuplée & cōsināt vers le Ponāt au Royaume de Suz, & vers le Septé au fort Atlas, & tirāt à l'Orient elle auoifine les Heans. Les hommes ont fort bestiaux, & ce nonobstant ayant des mines de fer, ilz en font vases asses gentilement elabourez, que ils troquéet avec des draps, cheux, especes, & autres choses à eux necessaires és foires & marchez des voisins, où ils n'ont garde de faillir. Les habitans n'ont aucun Science, ains chacun est Roy en sa maison, qui est cause que tousiours ilz en dissension, & sont si acoustumez à la guerre que leurs tresues durent iamais plus hault de trois iours la sepmaine, à quoy ilz sont traitinz à cause du trafic: mais se rencontrans, les tresues estant expi se massacrent reciproquement sans respect d'age, ny de sexe quel que. Les Guzuliés ont pour tout vestement, de certaines chemitès de se faites en hoquetons sans manches, & assez estroites par le colet, & estte, ils ont des chapeaux faits de fueilles de Palmiers. Le iour de leur & marché est gardé si solennellement, qu'il n'y a homme si hardy osast meffaire à vn autre, tant fust-il son ennemy, à cause qu'il y a Capitaine esleu de toutes les parties, qui est sur-intendant aux crimes mis durant le trafic, que ilz punissent selon la grauité du forfait: mais Marcins y sont punis de mort, sans autre forme de procez, massacrans arron-avec vne espece de Pertuisanne que ilz portent pour ce faire, maisent les corps morts, & pour exemple, & pour seruir de pasture bestes & oiseaux de proye. Ainsi quoy que ce peuple soit brutal, si estte ceux qui rompent le lien de paix, és assemblées faites pour le profit, & necessité de tout vn país.

Voysins des Guzuliens, sont ceux qui habitent en la region Ducale, vers le Septentrion regarde l'Ocean Atlantique: & au delà de l'Isle de Mader: où le peuple est maling, vicieux, ignorant quel'Isle de Mader: où le peuple est maling, vicieux, ignorant habitant espars çà & là, à cause que il y a fort peu de Citez, vnies & accées: le país estant fertile à merueille en grains, fruits, & bestial, les mes assez gaillardés, mais plus superbement vestues.

plus part de ce país est à present subiect au Roy de Portugal, & ce puis que il s'est fait Seigneur d'Azamor, où il enuoye gens à la poste, ont plusieurs forts le long de la marine, comme celuy qui commande que de ce costé à toute la coste d'Afrique sur l'Ocean.

ayant parlé de l'Isle de Mader, ie ne peux dire rien autre cas des ours des habitans, que ce qui sera dit des Portugais en leur lieu, entant

*Mar. for. le grand Roy ais de Maroc & de Grenade en Espagne.*  
*Bestie des Marroquiens du plat país.*  
*Pauvre nourriture de ceux de Maroc.*  
*Guzule Prouince & son assiette.*  
*Mœurs farouches des Guzuliens.*  
*Vestemēt des Guzuliens.*  
*Iustice notable des Guzuliens.*  
*Ducale regio d'Afrique regardāt Mader, & s'estendāt presque jusqu'aux Canaries.*  
*Façō de viure de ceux de Ducale.*  
*Le roy de Portugal tient en effroy la regio Ducale.*  
*Mader premeremēt habitée par les Portugais.*

LIVRE PREMIER

que ce sont eux qui les premiers l'ont habitée, veu que au parauant, il n'y auoit vn seul poucé de terre presque qui ne fut en boys, tellemét que ceuz qui y vindrent au commencement y mirent le feu, pour oster ces bois & rendre le país habitable ainsi qu'il est à present. Ainsi auant que passer le Tropique d'esté, pour voir les terres d'Afrique tirans vers l'Equateur, il nous faut visiter ces Isles tant chantées par les anciens, souz le nom d'Heesperides & Fortunées, & lesquelles à present on nomme. Canaries non du nombre des Chiens nourris, ou trouuez en elles, mais plustost qu'il plus grande de sept qu'il y en a de voisines l'appelle Canarie, de laquelle toutes les autres ont esté ainsi baptisées. Or les quatre sont habitées de Chrestiens, desquelles les noms sont tels, Lanzalotte, Forte-auanture, Gomere, & l'Isle du fer: les trois ont le peuple Idolatre, apelées la Canarie Teneriffé & la Palme, des mœurs des habitans desquelles ie veux discourir, n'estant sur le propos de la description du país, ains seulement de la maniere de viure des hommes. Or les trois susdittes gouuernées par les Idolatres sont fortes & si bien gardées, que iamais les Chrestiens n'y ont secouru donner attainte, tant pour en estre le peuple vaillât & farouche, que pour l'assiette difficile des lieux, & aspreté des haures, & Plages presque impossibles à les acoster. Or ce peuple qui reste idolatre est seigneurié par plusieurs seigneurs qu'ils appellent Ducs, lesquels y viennent non par succession ains par force emportant celuy la principauté, qui a le plus de puissance entre-tuans furieusement avec des pierres & iauelotz, qui en lieu de fer ont d'vne sorte de corne forte & aiguë pour armes, & où cecy n'est possible ils bruslent le fust par vn bout, le rendent ainsi offensif, comme si l'auant du fer bien pointu. Ils vont presque tous nuds, si ce n'est quelques vns qui s'affublent de quelques peaux de Cheures en mettans vne deuant, & vne autre derriere: & a fin d'edurcir leur cuir mesme, ils vsent du suif de Bouc avec le ius de certaines herbes à eux cogneues propres pour tel effect, de ce meylange ils seignent le corps, qui le leur rend plus dur a fin de porter les rigueurs du froid, quoy que il n'est guere vehement en ce país, estans posées ces Isles sur le midy, & non trop esloignées du Tropique d'esté. Ces Insulaires ne bastissent villes, Citez, ny maisons, se contentant de creux, & grottes des montaignes, où se retirans avec leur bestail se defendent de toute iniure du temps, & incleméce celeste. Leur viure est de pain d'orge, chair, & du lait de Cheure, desquelles ils nourrissent de grans troupeaux, & quelques fruiçts, & sur tout de bonnes figues. Ilz n'ont aucune certitude de religiõ, ains adorent les vns le Soleil, d'autres la Lune, & aucun se forge vn Dieu tel qu'il luy vient en fantasie. Or ne sont ils si superstitieux que d'auoir communauté de femmes, veu que le mariage a plusieurs fois entre eux, bié est vray que chacun en prend tel nombre que bon luy semble: & iamais vn Canarien (i'entens des idolatres des trois Isles) n'espouseroit vne femme que premierement le Seigneur du país ne l'eust delectée, accomptans ceste faueur à vn grand auantage pour eux, si le Prince ne couche vne nuit avec leur espouse. Or ont ces idolatres guerre continuelle avec leur voisins Chrestiens des autres Isles, & en prenant quelque vns, ilz ne les tuent point, pensant les tourmenter d'auantage, en les laissant

issant l  
imans  
exercice  
nez de  
s ont v  
oession  
e volon  
s'asser  
onde, &  
es faite  
miré, &  
orer &  
inct, &  
es plus  
spotz c  
es pierre  
qui eston  
es, que  
ustes &  
ins qu'à  
u'il ne t  
les prer  
erbes qu  
z exprin  
ngoisse,  
ouleurs  
que il hal  
ude à cau  
Repre  
vers le P  
grosier,  
cause que  
du tout n  
Dates &  
aim, nat  
viures. Ce  
porte ord  
pendant s  
vilaine, &  
fortent co  
comme le  
teufes. I  
ment hon  
leur porte  
larrons, n  
maigres, p

issant la vie, & les employans à escorcher les Cheures qu'ils mangent, e-  
 limans cest office comme chose vile & infame, & les detiennent en cest  
 exercice, iusqu'à ce qu'ils se rachètent, & ainsi ils ne sont pas trop esloi-  
 nez de courtoisie, quelque farouche naturel qui semble les conduire.  
 s ont vne étrange coustume de faire, lors que vn de leurs Seigneurs préd  
 possession de sa seigneurie, car il sen trouue tousiours quelcun qui l'of-  
 re volontairement à la mort pour honorer la feste, au iour de laquelle  
 s'assemblent sur vn tertre, & hault rocher, voisin d'vne vallée fort pro-  
 mde, & là celuy qui se doit sacrifier luy-mesme apres quelques ceremo-  
 nies faites & parolles propofées, se precipite du hault en bas, & est des-  
 airé, & rompu en cent mille pieces. Le Seigneur aussi est obligé d'ho-  
 norer & entretenir, pour recompense de ce seruice, les parents du des-  
 inct, & les tenir les plus chers qui soyent à sa suite. Ces Canariens sont  
 es plus adextres, agiles & legers homes de la terre, courás, viste, & aussi  
 spoz que Cheureuls, sautás sur les rochs tous pieds nuds, sans craindre  
 es pierres aigues des mótaignes, ny la durté des terres, & faisans des faults  
 qui estonnent la veü de ceux qui les regardent: si ádroits à ruer les pier-  
 es, que visans à vn lieu ils n'ont garde de faillir d'attente, & si fortz, ro-  
 bustes & puissans, ayans les bras si nerueux, & les poings si roides, & pe-  
 ns qu'à coups de poings ils despeceront vn pauois, ou bouclier, pourueu  
 u'il ne soit point bandé de fer. D'auantage hommes & femmes en ces  
 les prennent grand plaisir à se paindre la chair avec le ius de certaines  
 erbes qui les couleure de rouge, verd & iaune, & avec ces ornementz  
 expriment gaillardement leurs affections, & donnent indice de leur  
 ingoisse, ou ioye, tout ainsi que par deçà nous en vsons par le blason des  
 couleurs: & en somme ce peuple ressent bien le naturel farouche du país  
 que il habite, lequel bien que soit fertile, si ressent il son horreur & soli-  
 tude à cause de l'aspreté & hauteur des montaignes.  
 Reprenans la terre ferme d'Afrique, & passé le Tropique d'esté tirans  
 vers le Pole Antartique, on voit le país des Azanaghes peuple bestial &  
 grossier, abreuué toutesfois quelque peu des folies du Mahometisme, à  
 cause que les Arabes y frequentent quelquesfois. Ces Azanaghes ne sont  
 du tout noirs ains bazanés, vagabondz & errans par le desert, vians de  
 Dates & lait de Chameau, faisans petite & sobre despence, & suportás la  
 faim, nature pouruoyant en cela à la faulte que bien souuent ilz ont de  
 viures. Ce peuple est fort simple & sot, quoy que cholere & furieux, &  
 porte ordinairement vn linge entortillé sur la teste, vn bout duquel leur  
 pendant sur le visage leur couure la bouche, qu'ils estiment chose sale &  
 vilaine, & indigne que on tienne à descouuert, à cause que c'est d'elle que  
 sortent continuellement des ventositez & mauuaises odeurs, & qui est  
 comme le lieu purgeant les excremens, tout ainsi que sont les parties ho-  
 teuses. Ils n'ont Roy, Prince, ny Seigneur qui leur commande, seule-  
 ment honorent ilz (instiguez de la nature) les plus anciens, & riches, & la  
 leur portent quelque respect, & obeissance: & sont gens fort pauures, li-  
 miers, menteurs, & traistres si la terre en porte: d'assez bonne taille,  
 maigres, portans les cheveux iusque aux espauls, que ils oignent tous les

Condition de  
 ceux que les  
 Canariens pré-  
 nent en guer-  
 re.

Sacrifice vo-  
 lontaire d'hó-  
 mes aux solle-  
 mitez de la  
 creatio d'un  
 nouveau Sei-  
 gneur.

Canariens a-  
 dextres, forts  
 & legers.

Canariens se  
 paignent le  
 corps pour  
 sembler plus  
 braues &  
 beaux.

Azanaghes  
 brutaux peu-  
 ple bazané.

Viure des Azanaghes,  
 fort pauure,  
 & sobre.

Vestemēt des  
 Azana-  
 ghes.

Les Azana-  
 ghes estiment  
 la bouche vi-  
 laine &  
 pour quoy.

LIVRE PREMIER

*Trafic des Azanaghes* iours de certaine composition non guere bien flairante, mais en laquelle ilz se plaisent, tant sont diuerfes les apprehensions, & fantasies des hommes. Ces peuples des Azanaghes, qui s'ot du Royaume de Mely, ne baten & n'vsent de monnoye quelconque, et ne s'en soucient non plus que de rien, ains tout leur cas se passe au trafic par eschange, vendans l'or a poids, duquel ilz ont en abondance, et presque du meilleur qui soit en tout le monde. Leurs femmes sont bazanees et mal vestues, sans porter aucune chemise, et sont celles là estimées les plus belles entre celles qui ont plus longues tetasses, qui est cause que des que les tetins leur commencent à poindre et à se haulser, elles ne cessent de les tirailler, et de les serrer, afin que croissant la chair en ceste partie, elles puissent estre admirées comme les plus excellentes et rares en ceste perfection de beauté.

*Fleue de Senega* Passé le pais des Azanaghes, on vient à la terre des noirs, estant fait la separation des Bazanez et les noirs par le grand fleue de Senega, par lequel le Niger est mis les anciens nommé Niger, et la source duquel on tient proceder du mesme lieu que celle du Nil, ayant pareil flux, et reflux que le fleue Egyptien, arroufant, et engressant par mesme moyen les terres, et nourissant Crocodiles, et toutes belues, et monstres aquatiques que on voit au Nil ordinairement: et à cause de ce fleue, tout le pais est nommé Senega: regardant vers le Ponant la grand mer Oceane, au Midy le Royaume de Gambre, & vers le Septentrion est ceste grande riuere, qui le separe comme dit est des Azanaghes, & donne commencement aux pais qu'on a nommé de nostre temps la basse Ethiopie.

*Le peuple de ce pais* est riche, & suit à vn Roy, lequel y vient par election, & est choisi de la plus noble race que ilz sçachent trouuer: neantmoins son autorité n'est point ferme, ny assurée: estant celui qui regne tousiours en crainte d'estre ou massacré, ou chassé de son gouuernement. Ce Roy n'a aucunes daces, tributz, ny gabelles leuées sur le peuple, ains vit pour le plus des presens que luy font les Seigneurs de ses terres, & des pilleries que luy-mesme fait avec ses esclauces, & du labeur de ses terres, desquelles il tire vn grand reuenu pour le nourrir & tenir en estat honorable: Luy estant permis de tenir tout autant de femmes qu'il bon luy semble, lesquelles sont logées chacune à part, ayant des terres assignées par le Roy, pour leur entretien & nourriture. Et les allant visiter, chacune est tenue du fournir la despence, & le défrayer tant qu'il demeure avec elle: & des que vne est enceinte, il n'y va plus tant que elle soit deliurée, qui est causé que changeant ainsi de pasture, ilz ont vne infinité d'enfans pour succeder, non au Royaume, mais à leurs terres seigneurales, & patrimoine. Le peuple y est Mahometan mais non pas de plus fins, & arrestez en celle superstition que les Mores blancs d'autant que ilz n'ont qui les y instruisse, & avec ce que ilz ne tiennent pas grand compte, mesmement depuis que les Chrestiens y frequentent.

Ces Noirs vont tous nudz, fors que ilz portent comme vn hault de chausses de cuir de Cheure, pour couvrir leurs parties honteuses, mais les grands se parent de chemises de Cotton que les femmes filent, & font des draps larges de demy pied, & les couient ensemble les vou-

*3. Assiete du Royaume de Senega.*  
*Le Roy de Senega fait par election.*  
*Vie du Roy de ces noirs.*  
*Mariage, & mesnage du Roy de Senega.*  
*Les Noirs de Senega Mahometans.*  
*Vestemēt des Noirs.*

me t  
 efc  
 tit  
 ste  
 tez  
 lem  
 lls  
 ay:  
 po  
 y r  
 ari  
 e  
 vo  
 e, &  
 err  
 ntr  
 ny  
 fo  
 f q  
 cu  
 te c  
 oru  
 or  
 feu  
 lare  
 t le  
 Ro  
 tin  
 ,  
 te e  
 une  
 & i  
 llis  
 tou  
 on  
 tes  
 pres  
 ce d  
 cha  
 nus de  
 s Id  
 ur vi  
 iz, &  
 5 qu  
 Pair  
 lege

mais en laquelle  
 asies des hom  
 Mely, ne bate  
 non plus que d  
 vendans l'ora  
 leur qui soit e  
 tues, sans por  
 lles entre elle  
 s tetins leur c  
 tirailler, et  
 ent estre adm  
 n de beauté.  
 s, estant fait  
 de Senega, p  
 océder du me  
 e fleuve Egy  
 rres, et nou  
 ues que on vo  
 e païs est nom  
 eane, au Mid  
 e grande riu  
 ne commence  
 Ethiopie.  
 quel y vient pa  
 chent trouver  
 e: estant celu  
 assé de son go  
 belles leuées fa  
 es Seigneurs d  
 es, & du laber  
 rrir & tenir c  
 de femmes que  
 ayant des terre  
 t les allant vis  
 ver tant qu'il d  
 us tant que e  
 are, ilz ont vi  
 s à leurs terre  
 netan mais nor  
 Mores blancs  
 ilz ne tiennent  
 y frequemment  
 ne vn hault de  
 onteuses, m  
 es silent, & e  
 semble les vou

ne mettre en œuvre pour quelque abillement. Les femmes vont toutes  
 escouertes de la ceinture en hault, mais en bas elles sont couuertes d'un  
 petit drap de coton ceint à trauers, qui leur pend iusqu'à my iambe, le  
 reste nud, & en la teste ne portent autre cas que leurs cheueux tressez  
 sez mignotement, & liez en diuerses sortes, & façonnez avec des entor-  
 lements qui leur donnent assez bonne grace.

*Mœurs de  
Noirs.*

Ils mangent fort falement, simples, & sans grande malice grans par leurs  
 ayans tousiours quelque cas à repliquer, & par consequent menteurs  
 possible, entant que en vn si long babil il est impossible que le menson  
 y manque, grands trompeurs, iagoit que au reste ilz se montrent assez  
 aritables, ne laissant passer vn estranger, auquel ilz ne donnent vn re-  
 s en leur maison, ou ne le logent courtoisement pour vne nuit, sans  
 vouloir aucun payement, ny recompence. Ilz se guerroyent en fem-  
 e, & ne pouans viure en paix vont assaillir leurs voisins faisans leurs  
 rres à pied, à cause que les Cheuaux ne peuuent guere viure en ces  
 ntrées: & n'ont autres armes offensiuës que zagaiës, & iauelines ayans  
 ny pied de fer tout cramponné, & subtilement elabouré à petites poin-  
 fort nuisibles, & leurs espées semblent des Simeterre, Turquesques,  
 f que ceux-cy sont tous de fer, sans qu'il y ayt vn brin d'acier.

*Noirs fort  
charitables.*

Leurs guerres ne se font sans grans meurtres, & effusion de sang, veu la  
 te des armes, & qu'ils vont tous nudz au combat, & que estant hardis  
 brutaux, ilz ne ruent guere coup qui ne porte: & sont si assurez que  
 or que ilz voyent tomber leur compaignon, si ne montrent ilz point  
 seul brin de crainte, ny de couardise. Au reste c'est le peuple le plus

*Armes de  
ceux de Seneg  
84.*

*Les Noirs de  
Senega bons  
nageurs.*

hard à la nage, & à païser les fleuues, que on puisse guere trouuer en  
 t le monde. En ce païs, quoy que hors la puissance & iurisdiction  
 Roy de Senega, sont les Barbarins, & Seretes, lesquels fuyent de sa-  
 xur à seigneur aucun, cra gnans que on leur enleue leurs femmes & en-  
 s, chose familiere aux Roys d'entre les Noirs, qui sont argent de  
 te espece de denrée. Ces hommes sont fort cruelz & idolatres, sans  
 une autre loy, que celle que leur ordonne leur fâtasie: experts en guer-  
 & l'aydans dextremement de l'arc, avec des saïettes enuenimées: & ne s'ot

*Barbarins &  
Seretes fort  
brutaux*

illis d'aucun à cause de l'impossibilité de l'aprouche de leur terre, qui  
 toute en laez, & mareitz, & de toutes partz marecageuse. Passé ce  
 pas on va au Royaume de Gambre, où est le Promontoire que noz  
 otes appellent Cap rouge, où les gens sont si plaiïans & courtois qu'il  
 pres que impossible que on les acointe, tant ilz ont en detestation l'al-  
 lence des estrangers. Ilz sont Idolatres, & grands forciers, aioustant foy

*Gambre Roy  
aume approu-  
chant l'Eque  
tour.*

au charmes, & enchantemens, & autres folies qui dependent de l'art, &  
 ruts de Sathan, & toutefois confessent vn Dieu, plus grand que tous  
 leurs Idoles. neant moins y a il plusieurs qui suiuent la loy de Mahômeth:

*Gambriens  
forciers &  
idolâtres.*

Leur viure, est semblable aux façens de ceux de Senega, fors qu'ilz ont plus  
 de riz, & qu'ilz se repaissent de chair de chië, viande non acoustumée par  
 n'importe quelconque. Suiuant ceste coste, rasant l'Afrique, & doublât au cap  
 des Palmes, vous entrez au Royaume de la Guinée, & voyez les païs de  
 legette, Benin & Manicôgre, où selon la diuersité des peuples, vous y

*Gambriens  
mangent les  
Chiens.*

LIVRE PREMIER

voyez aussi verieté en leurs actions, & manieres de viure, les vns suyuant la Foy de l'Alcoranisme, & la plus grand partie s'adonnans à l'adoration de ce qui se voit & des basses creatures. Tellement que leurs Roys sont adorez du peuple: qui croit qu'ils soyent descenduz du Ciel, & ainsi qu'ils on leur parle, c'est avec grand reuerence, les saluant de loing, & mettant les genoux à terre. Aussi ces Idoles Royales, a fin d'entretenir le peuple en ceste bestiale opinion de leur diuinité, ne veulent estre veuz en mangeant, ains prennent plaisir que leurs suiets les estiment passer leur vie sans manger ny boire. Or est le Soleil leur grand Dieu, & croyent que les ames sont immortelles, & que laissant le corps elles vont loger avec le Soleil, & ce sont ceux de Benin, qui s'abestissent en ceste fantasia, voire. obseruent vne estrange ceremonie quand leurs Roys sont decedez, que de s'assembler en vne campagne, où ils font vn puits fort large par le pied, & estroississant iusqu'au somets, où ils descendent le corps du deffunct. Et apres ce les plus fauoris, proches parents & meilleurs amys du Roy trespassé, se laissent de leur bon gré couler dans ce puits, pour tenir compagnie à leur maistre, leur tournant à grand honneur, & auquel tous ne peuvent aspirer, de suiure leur Prince en l'autre monde, tellement que les premiers qui meurēt en ce fossé sont estimez les plus heureux: & ceux qui arriuent mieux leur Idole Royale. Les noirs de la Guinée ne sont si affectez en leur idolatrie, veu que tous les iours ilz changent de Dieu, s'arrestans en l'adoration de la premiere chose qu'ils rencontrent le matin sortans de leurs maisons, fust elle sensible, ou sans ame ny sentiment, de sorte que telles fois vous verrez l'un faire sa priere à vn Lezard, l'autre à vn oyseau, cestuy à vne pierre, & l'autre supplier vne Grenoille, & le soir veu tous ces Dieux sont hors de cartier pour donner place à ceux qui l'endemain seront en office. Ce peuple en general est fort insolent, & desordonné en son boire & manger, faisant plusieurs repas le iour, & s'engorgeant de viande & du vin qu'ilz font de Palmes: & quoy qu'ilz soyent ainsi desoluz & gourmans, si sont ilz de fort longue vie, tellement que plusieurs vivent sains, & gaillards, iusqu'à l'an centiesme de leur aage. Quelquefois ils se sentent indisposez, & pour l'inclemence du Ciel atains de quelque legere fiebure, mais pour remede souuerain ils s'aident de Phlebothomie, & dès que la veine leur a esté ouuerte, ils ne faillent d'estre gueris. Ces peuples sont si badaultz, que pour peu de chose, les peres, & meres vendent leurs enfans, que les Portugais achètent pour s'en seruir au labourage des terres, & iardins, et autres affaires, es Isles de saint Iaque, saint Thomas, & autre qu'ilz ont en ce pays là, esquelles en certaines saisons, ceux d'Europe faschez de l'interperie de l'air, n'ont aucun effort pour traouiller en sorte quelconque, ainsi que en d'autres temps de l'année, lors c'est à sçauoir que le Soleil s'esloigne d'eux, & nous approche, les Noirs sentans le froid, souffrent vne grande alteration de leur gaillardise, santé, et bonne disposition. Ainsi les Blancs se portent mal en esté, les Noirs sont à leur aise, et traouillent, les infirmités desquels les autres suportent, durant le froid, que est le soulas de ceux qui sont voisins de nostre Paule. Les autres Noirs

*Roys adorez à l'esgal de Dieu.*

*Le Soleil est mé Dieu au Royaume de Benin. Funerailles des Roys de Benin*

*Hômes se-crisfians aux ombres des morts.*

*Estrange idolatrie de ceux de la Guinée*

*Noirs de Ouni née desordonnez au boire & manger.*

*Remede des maladies des Guinéens.*

*Peres vendent leurs enfans.*

*Diuerses saisons pour les blancs, & pour les noirs es isles souz l'Equateur.*

trent vers l'Ethiopic, & les desertz, de tant ils sont plus esloignez de la fre-  
 quentation des estrangers, aussi sont ils plus grossiers, & bestiaux, allans  
 tous nudz, & ne paroissans estre nez que pour seruir de passé-temps, tant  
 aux Africans & Mores blancz, que Chrestiens qui courét ce païs pour en  
 tirer l'or, & l'azur qui y croist en abôdâce, & c'est pourquoy le riche Roy  
 de Portugal, s'est fortifié en la Guinée, & l'est saisy du Cap à trois pointes.  
 Deux du Royaume de Mani-congre sont de pareilles mœurs, & aussi be-  
 stiaux que les dessusdits, & de là iusque au Cap de bonne esperance, n'y a  
 peuple qui soit guere venu à nostre cognoissance, pour-ce que ceux qui  
 ont voltigé le long de la marine n'ont entré guere auant en terre ferme,  
 qui est pour la plus part deserte, ou habitée d'hommes si peu acostables,  
 qu'on ne scauroit rien dire de leur façon de vie, & moins quelle religiô  
 est-ce qu'ils tiennét que ie pense estre aussi sainte, que de ceux qui sont  
 sous pareille eleuation du costé du Ponât, à scauoir sans opiniô de Dieu  
 y cognoissance de loy, ou ceremonie quelconque: & pour ceste cause  
 nous doublerons le Cap de bonne esperance pour visiter les peuplés  
 Indicâs qui sont en l'Océa qui regarde les Indes, & approche le plus le païs  
 de l'Orient. Entre lesquels les principaux sont les Cefalées assis droit souz  
 le Tropique de Capricorne, riches en mines d'or, assez courtoys, & acosta-  
 bles, à cause des marchands qui y abordent d'ordinaire de toutes les par-  
 ties du monde, & sont idolatres, quoy qu'il sy trouue nombre de Chre-  
 tiens Iuifs, & Mahometistes. Comme aussi fait en Quiloa, au Royaume  
 de Melinde, voisin de l'Ethiopic, & droit souz la ligne Equinoctiale: au-  
 quel est contigue la terre de Mombasè où le peuple vit assez honorable-  
 ment souz la diuersité des opinions de religion non assureé ny au Maho-  
 metisme, ny à l'idolatrie, & participant de tous les deux: & c'est de ce co-  
 sté qu'habitét ces Troglodites desquels auôs parlé cy dessus, & que nostre  
 Auteur a recueillis des liures de Diodore, côme il ay tout ce mien discours  
 de l'Afrique, ainsi qu'elle se comporte à present de ceux qui on voiaagé le  
 long de l'Océan, & ont mis pied à terre par toutes ces nations, & y fre-  
 quenté les peuples, cogneuz leurs mœurs, expérimenté leurs douceurs, ou  
 felonnie, & gôulté la difference de noz Climitz, avec l'interperie ou ele-  
 uance de celle partie de la terre tant esloignée de nostre Europe, & sont  
 les auteurs a fin que ie ne les frustre de leur hôneur, & ne sois vsurpateur  
 de la gloire qu'ils meritent pour auoir trauaillé, les Seigneurs Lean Leon  
 African, Americ Vespuce Florentin, Louys Cademoste, Pierre de Sintre,  
 Louys Bartheime Boulongnois, & d'un excellét Pilote Portugais qui ont  
 dict ce bien à la posterité que de luy eclercir ce que sans eux à peine fut  
 aruenû à nostre cognoissance. Voila donc l'Afrique, & mœurs du peu-  
 ple qui sont en elle, avec promesse que ie fais, que là ou l'auteur me sem-  
 blera n'auoir touché les choses de nostre aage, d'y donner attainte & con-  
 tenter l'appetit honneste de ceux qui liront ce recueil.

*Or, & d'un  
 abode en Gui-  
 née Meligette  
 & Benin.*

*Mani-con-  
 griens idola-  
 tres.*

*Cap de bonne  
 esperance fin  
 d'Afrique  
 du costé Au-  
 stral.*

*Cefale Royan-  
 me African  
 decouuert de  
 nostre temps*

*Quiloa, Me-  
 linde Prouin-  
 ces riches en  
 mines d'or.*

*Auteurs des  
 quels est tiré  
 ce recueil.*



# LIVRE SECON D

## DEL'ASIE. ET PEUPLES P LVS

renommez contenuz en icelle,

### Chapitre premier.

*Estendue de l'Asie. Voy Strabon li. 1. Pomponie. Mel. liur. 1. Orse liure. 1. chapitre 2. Eoc, c'est à preser mer de Cathai. Mesure du mont Taure qui selon sa diuision a plusieurs noms voy Pline li. 3. c. 27. & Solin ch. 41. & Mele li. 1. Avant que sçauoir les bornes d'Afrique on le pouuoit dire, mais à preser il y a à dispenser. Diuision d'Arabie en trois voy Ptol. l. 5. c. 27. 19. & l. 6. c. 7. & Solin chapitre. 36. De l'heureuse voy Pline li. 6. c. 1. ap. 28.*



**A**SIE est vne de trois parties selon l'ancienne diuision qu'on a fait de toute la terre, ainsi iadis apellée du nom de la fille de l'Ocean, & Thetis, femme de Iapet & mere de Promethee: ou comme aucuns estiment elle eust ce nom d'Asie fils de Manée Lydien. Ceste cy s'estent dés, Midy le long de l'Orient, iusque en Septentrion, ayant pour borne vers Occident le fleue du Nil, la Tane, & la mer maieur ou Pont Euxin, & vne partie de la mer mediterrannée, & de tous les autres costez, elle est arroufée du grand Ocean, lequel vers l'Orient s'appelle Eoc, qui est à dire leuantin, vers le Midy porte le nom d'Indien ou mer de Cambaie, & vers le Pole Arctique, est nommé Scythique. La terre fermée est aucunement partie, et diuisée par le mont Taure, qui s'estend d'Orient en Occident, en faisant courir vn de ses bras vers le Ponant, & l'autre qui regarde comme par pointe les parties meridionales & ces deux parties du môt aportét (selon la denomination des Grecs) i'vn le nō d'interieure, & l'autre exterieure. Ceste montaigne peut auoir de largeur en plusieurs lieux iusqu'à trois mille stades, & de longueur, autant presque que toute l'Asie à sçauoir 45000. stades depuis les rines de l'Isle de Rhodes, c'est à dire du bord de la mer regardant la dicte Isle, vers l'Occident, iusque aux fins, & derniers limites des Indes, & des Scythes qui aduisent la fin de l'Orient. Et comme il est grand, aussi a il grande diuersité de noms selon les païs compris en son estendue: & ses parties estans les vnes plus grandes, les autres moindres en leur contenu & grandeur. Or tient on que l'Asie est de telle grandeur, & comprend si grande espace de terre qu'elle seule en embrasse plus souz son nom que ne font ny l'Europe, ny l'Afrique, encore qu'on y comprenne la mer qui arrouse les deux. L'Asie est souz vne grande temperature, & serenité du Ciel, ayans les terres grasses & fertilles: & c'est pourquoy elle est abondante en toute sorte, & espeece d'animaux. Or du costé qu'elle regarde l'Afrique (comme elle ayt plusieurs & de bien fort grandes & riches Prouinces qu'elle contient & embrasse) gist l'Arabie diuisée en trois parties, le quel païs est assis entre les regions de Iudée, & d'Egypte, ainsi que Pline le racompte: l'vne des Arabies, ditte pierreuse & enclauée du costé de Se-

ptentr  
l'auoisi  
rabie h  
ce de l'  
ainsi d'  
Arabic  
uerfes h  
ligion, &  
turbans  
con, & p  
metiers  
nous, ain  
tres. Ce  
& les aut  
es biens  
esquels t  
y gouu  
cointer  
le iour, c  
stoient t  
ue font l  
ou ploie a  
oy qui co  
u'il en fo  
ouez pou  
re accom  
r de la tro  
es. Ils ne  
aix & san  
efame par  
ruir à la v  
ortent la  
rde statu  
n les iour  
eurs chose  
in, et le fe  
bleaux et  
rps des tr  
oy estoit g  
rence qu'  
rdoient la  
nitions: vo  
oit vn qui  
erre aigue  
paulme d'  
oit du sang

ptentrion, & du Ponant avec la Syrie, & a de front l'Arabie deserte qui  
 l'auoisine, & vers le midy elle voit celle qu'on nomme ordinairement l'A-  
 rabie heureuse. A ceste diuision il en y a qui aioultent comme dependan-  
 ce de l'Arabie heureuse les Panchaïens, & Sabéens: & fut nommé ce pais  
 ainsi d'un certain fils d'Apollon, & Babylone qui s'appelloit Arabe. Le pais  
 Arabe s'estendant en long & en large, contenoit aussi des peuples de di-  
 uerses humeurs & façons de vie, & ayans grande varieté quant à leur re-  
 ligion, & ceremonies: nourrissans leur cheuelure, & portans des mitres, &  
 turbans auoient la teste cointe & liée tous d'une pareille & semblable fa-  
 çon, & partie desquels se faisoient couper, & raire leurs barbes. Les arts, &  
 mestiers ne sont appris parmy eux confusément, & tout ainsi que parmy  
 nous, ains faut que chacun suyue l'art, & vacation de ses parens & ance-  
 tres. Celuy qui estoit le plus ancien entre eux emportoit la préeminence,  
 & les autres estoient tenuz de luy obeïr, et n'auoient rien de propre, ains  
 ses biens estoient egallement possédez par toute vne race et famille, et  
 desquels tous se contentoient d'une femme qui leur estoit commune. Et  
 y gouuernoïent en ceste sorte: le premier qui entroit dans la maison pour  
 cointer la femme, laissoit son batton à la porte et alloit passer sa fantasie  
 le jour, car la nuit elle couchoit avec le plus vieil de la troupe, et ainsi ils  
 estoient tous freres ensemble, ne respectas non-plus leurs meres, & sœurs  
 que font les bestes brutes, & sans raison. Et d'autant que celuy qui s'ac-  
 couploit avec femme qui ne fut de son sang estoit crime d'adultere, ce-  
 luy qui commettoit vne telle faulte estoit condamné à la mort: et quoy  
 qu'il en soit les enfans qui sortoient des parens & domestiques estoient a-  
 bouez pour legitimes. Leurs festins & banquets se faisoient par le nom-  
 bre accompli de trente, où assistoient deux bons musiciens pour le plai-  
 sir de la troupe: & les parens s'entreseruoient courtoisemēt les vns les au-  
 tres. Ils ne se soucioient de fortifier leurs villes, à cause qu'ils viuoient en  
 paix & sans auoir gnerre, ny discorde à perïonne. Ils vsoient d'huile de  
 s'ame par faute d'autre, & au reste leur pais abôdoit en tout ce qui peut  
 seruir à la vie de l'homme, & y est tresheureux en fertilité. Les Brebis y  
 portent la laine fort blanche, & tresfine, & les Bœufs y sont de belle &  
 grande stature, et n'ont point de Cheuaux, en lieu desquels, nature les aide  
 en les fournissant de Chameaux. Ceste terre est fertile en or, argēt, et plu-  
 sieurs choses aromatiques, qui ne sont guere communes en autre pais: le  
 cin, et le ser y abondoit, le pourpre, laine, safran, la racine du Coste, les  
 bleaux et pieces grauées et burinées y estoient portées d'ailleurs. Les  
 corps des trespassés estoient sans honneur de sepulture, et celuy de leur  
 roy estoit getté à la voërie, et parmy les fumiers, en signe de la grand-re-  
 uerence qu'ils luy portoient. Et d'autant que iadis sur tous les hommes ils  
 ardoient la foy, c'est en ceste sorte qu'ils dressoient leurs pactes, et con-  
 uentions: voulans faire quelque alliance: où il falloit vser de serment, il y  
 avoit vn qui se mettoit au milieu des deux qui iuroient, lequel tenant vne  
 terre aigue en la main, frapoit celles des deux pres les grands doigts dans  
 le paulme d'icelle, puis prenans vn petit morceau de leurs vestemens tai-  
 lés de la longueur de leurs mains, sept piēces là mises pour tesmoignage-

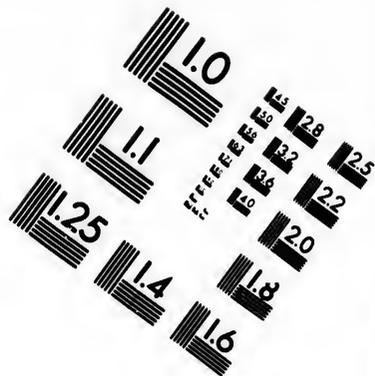
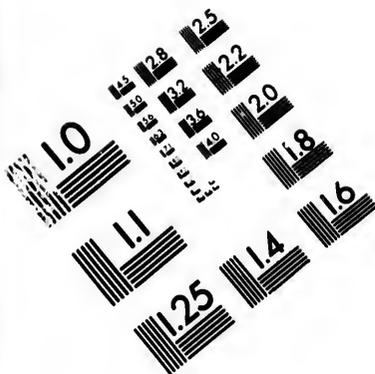
10. ch. 33.

*Ceste Arabe**est dit par**Berosé fils de**Cur-pere des**Curetes.**Des mœurs**des anciens**Arabes voy**Diod. Sicil. l.**3. antiq. c. 12.**Impudicité**des Arabes.**Banquet des**anciens Ara-**bes. Sefame**estoit du bled**d'Inde et mis**entre les legu-**mes.**Coste.**Le latin dit**Costus cench**pas du coq,**veu qu'il est**peu aromati-**que. voy Pline**liv. 12. ch. 12.**Ruelle l. 1. c. 3**Sermēs des A-**rabes anciens*D  
LV S

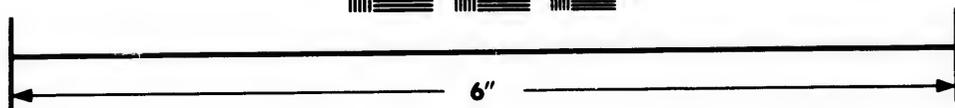
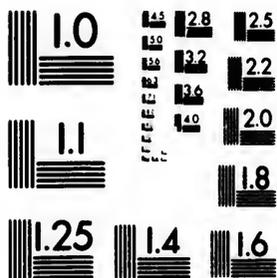
e diuision  
 e du nom  
 et & mere  
 e eust ce  
 stent des,  
 on, ayant  
 er maïour  
 us les au-  
 rient l'a-  
 d'Inde  
 hique.

l'aire. qui  
 as vers le  
 ridionales  
 Grecs) d'un  
 auoir de  
 ongueur,  
 les rives  
 dicte Ile,  
 , & des  
 aussi a il  
 ue: & ses  
 r contenu  
 prend si  
 nom que  
 a mer qui  
 erenité du  
 est abon-  
 garde l'A  
 es Prouin  
 artics, le  
 que Pline  
 té de Se-





**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503

18  
20  
22  
25  
28

10  
01

Denys.

LIVRE PREMIER

*Vranie* Dieux durant laquelle ceremonie, il inuoquoit, & apelloit à tesmoings Denys, des Arabes & Vranie leurs Dieux: ce qu'ayant fait, luy mesme, qui auoit seruy d'arbitre, & sequestre entre les parties plegeoit, celuy avec lequel on faisoit, & prieu pallemit passoit le contract & conuenance, soit que cela ce fait avec vn de leurs citoyens, ou estrangers, de leur cognoissance. Et ce serment & pactes sont tées entre les gardez inuiolables par ceux qui iuroient ceste amitié & alliance. Ils font q̄ls ce tenoit du feu avec des sarmens du boys de Myrrhe, la fumée de laquelle est d'auoy Hefichie, ils tomboient en de fort grandes, & dangereuses maladies. C'estoit aux Diodore feulz Prestres & Sacrificateurs de recueillir la Canelle: mais auant que ce Sic. li. 4. c. 5. faire ils sacrifioiēt & immoloiēt quelque beste à leurs Dieux, lesquels ayās Ceste vranie apaisez, & renduz propices, ils se donnoient garde que leur moisson ne cestoit Venus fust faite deuant le leuer du Soleil, & ne se fait plus tard que de son couuoy Pausanie cher. Celuy qui estoit Prince & Souuerain entre-eux faisoit le partage des es Attiques, gerbes de ce boys odoriferant, & aromatique avec vne Iaueline dediee Hefichie, & consacrée pour c'est effect, si qu'vne portion d'icelle estoit premiere- Herodo. l. ment offerte, comme disme au Soleil, laquelle si estoit diuisée & departie 3. d. de cecy est iustemēt, soudain que le present estoit fait à cest Altire, il la faisoit de ses prou d'vra rays, & la brusloit deuant tous en tesmoignage certain combien ce boys ne voy le luy estoit agreable. Or ces Arabes estans rustiques, agrestes & farouches, mesme. Hero. ceux qui auoient le moins de soucy de se nourrir delicatemēt, mangeoiēt do. liure. I. des serpens, & pource estoient apellez Ophiophages, sans se soigner ny Superstitieuse du salut du corps, ny des vertuz de l'ame. Les Nomades, ou pasteurs s'ay cueilliste de la dent en leurs affaires de la diligence & trauail des Chameaux, & allans en canelle iadis guerre s'en seruoient pour monture, & pour porter leurs hardes en tout vers les Ara mouroient ou laissez de trauail, ou accablez de vieillesse. La riuiere pres ceux de l'A laquelle ils se tenoient, abondoit en grauiet & sablon de pur or, mais il rabie heureu- ne le mettoient point en besoigne, tant ils estoient ignorans des arts & se. Cecy est ar- industrie de se seruir d'vn metal si precieux, duquel à present ils sont si co- tribue aux uoiteux, que pour l'aquerir ils ne font qu'espier les passans pour les deu- Ethiopies par liser, & l'enrichir de leur argent, viures, & marchandise. Il y a encor d'au- splin. ch. 33. tres pasteurs apellez Debes, lesquels aussi s'adōnent au labourage, peuple Arabes man qui abonde en or, lequel il trouue parmy les motes de la terre cōfusēme- ge-serpens Bar espais de la grosseur d'vn glan, ou d'vne noifette, & duquel ils font de- bares sur ro- carquans & ioyaux l'enfilant avec certaines petites pierres assez belles & Ceste vie est precieuses par eux estimées, & plaisantes au regard: dequoy encor ils font encor assez cō- de beaux & gentilz braceletz. Ils vendoiēt l'or pour trois fois autant d'ar- mine aux A- rait aux estrangers, et deux d'argent, soit qu'ils eussent l'or à mespris, ou arabes tant que le desir d'auoir les choses qui se gaignent par trafic les esguillonna- d'Afrique q̄ à ce faire. A ceux cy sont voisins les Sabees lesquels sont riches en Myr- d'Asie. rhe, Canelle et Encens, et auquel pais on tient que croissoit iadis la plan- Sabees pais te de laquelle on tiroit le Baume. Ils ont des Palmiers doux stairans et de d'Arabie Cannes, ou Roseaux qui sentent bon, et ont le goust presque comme le Casse: mais avec ces douceurs, il y a des Serpenteaux longs de demy pie- heureuse en se tenans aux racines des arbres, qui leur sont fort nuisibles, et domme- quoy fertile, gable

geab  
men  
en  
faites  
qui i  
labou  
gues.  
toient  
Bitun  
nelle  
nomm  
par su  
nelle  
posée  
jay q  
elon  
be où  
poure  
piers  
de tel  
posib  
trées e  
desqu  
l'orne  
ries qu  
ne voy  
voit l  
desqu  
de leur  
le l'est  
nom, &  
des Ar  
finans  
obstan  
ce pay  
Aussi  
veu qu  
tions,  
bien et  
moind  
pour te  
et ause  
ces. Les  
et indu  
le gar  
diminu  
geable

geables. La grand foye, & le trop de bonne odeur causent un estomac  
 ment & deuant les sens de ceux qui passent en ce pais, tel que plusieurs  
 en euahouissent & passent, mais on y remédie avec des suffumigations  
 faites de Bitume, & de poil de la barbe d'un Bourc. C'est le Roy du pays  
 qui iuge en souveraineté de toutes choses. La plupart des Sabéens sont  
 laborieux, & les autres s'amusent à recueillir les arbres, & fruits aromati-  
 ques. Ils fréquentoient en Ethiope pour le trafic & autres affaires, & e-  
 estoient leurs nauires de bateaux tous couuerts de cuir, & calfeutrez de  
 Bitume. Le bois & matiere qu'ils vsent pour leur chauffage, c'est de la Ca-  
 nelle & bois de Casse: & fust la Cité Metropolitaine, & capitale du pays  
 nommée Sabe assise sur vne montaigne. Les Roys leur estoient donnez  
 par succession d'entre ceux que le peuple apelloit & estoit aux honneurs  
 meslez de bons & mauuais, comme chacune race est diuersement com-  
 posée: & n'osoient les Roys sortir de leur Palais, craignans que selon ne  
 scay quelle ancienne coustume du pais, ils ne fussent lapidez du peuple  
 selon l'oracle & responce donnée iadis par leurs Dieux. En la Cité de Sa-  
 be où estoit le palais royal, on voyoit des tableaux d'argent richement éla-  
 bourez, & de la vaisselle d'or pur de toutes sortes & especes: les liez & tre-  
 piers ayans les soubassemens, & colonnes d'argēt, & le reste des meu-  
 bles de telle richesse que le recitāt ce seroit mettre la chose en doute, veu l'im-  
 possibilité de trouuer choses tant rares & exquises. Les Portiques & en-  
 trées estoient soutenez de grandes, & massiues colonnes, les chapiteaux  
 desquelles estoient d'or ou d'argent: le lambris des chambres & sales & sortir de leur  
 l'ornement des portes estoient enrichiz de lames d'or, avec force pierre  
 précieuses qui estoiont les regards voyant chose si superbe, & par tout on  
 ne voyoit reluire que l'or, & pierres precieuses. En d'aucuns endroits on  
 voit l'yoire rapporté en besoigne fort mignonement, & autres matieres  
 desquelles les hommes tiennent grand compte, & les admirent à cause  
 de leur rareté. Telle fust pour un long temps la félicité des Sabéens (laquel-  
 le s'est escoulée ausli bien que le nom qui avec la religion a changé & de  
 nom, & d'estat de grandeur & de richesses, restant toute la magnificence  
 des Arabes de l'Arabie heureuse, en deux ou trois villes, & icelles auoi-  
 nans la mer à, cause que peu d'hommes veulent se fier sur terre ferme, y  
 obstant la pillerie des courants des montaignes lesquels saccagent tout  
 ce pays qui est entre le sein Perlique, & la mer rouge.)  
 Aussi ne se faut estonner si les Sabéens ont longuement mention de cest heur  
 veu qu'ils estoient exemptz du vice qui a ruiné plusieurs peuples & na-  
 tions, c'est à sçauoir de l'ambition et gloute conuotise des'enrichir du  
 bien et richesses d'autrui. Les Carréens leurs voisins n'estoient en rien  
 moindres qu'eux, comme ceux qui auoient tout leur mestage, et meubles  
 pour leur seruice faits d'or, & d'argent, embellizans et reuetans d'iceux  
 et avec d'oyaire les portes, toitz, et murailles de leurs maisons & edifi-  
 ces. Les plus modestes d'entre eux estoient les Nabathéens fort diligents,  
 et industrieux à gagner et augmenter leur bien, mais plus sages et discrets  
 à le garder et conseruer: à cause que celuy d'entre eux qui de gaster ou  
 diminuoit tant soit peu de son patrimoine, estoit puny publiquement par  
 sçeu de sa

l.16. Plin l-  
 6.c.28. Adela.  
 l.3.c.36.  
 A cause  
 qu'ils sont  
 voisins, n'y  
 ayant que la  
 mer. rouge a.  
 passer, ou le  
 golphe d' A-  
 rabie du costé  
 d' Aden.  
 Il y auoit une  
 autre Sabe en  
 Ethiope d'où  
 estoit celle Roy  
 ne qui vint  
 en Indee vers  
 le Roy Salo-  
 mon.  
 Les Roys Sa-  
 béens n'osaiēt  
 sortir de leur  
 palais. A-  
 present Gesan  
 est la Cité pri-  
 cipale voy  
 Loys de Bar-  
 theme linc. a.  
 de ses naviga-  
 tions.  
 ne faut s'e-  
 stonner de ce  
 cy, veu que les  
 palais des Cai-  
 re, & de Tan-  
 nis ont figure  
 encor de sem-  
 blable magni-  
 ficence.  
 Superbes basti-  
 mens des an-  
 ciens Sabéens.  
 Arabie bien  
 Arabie bien  
 de gaster ou  
 de gaster ou  
 de gaster ou

*grandeurs* sentence, là où au contraire celui qui s'ingérait on le voioit honoré, & *Sabertin* carellé de tout le monde. Leurs armées en guerre estoient l'espee, l'arc, la *dis sans am-* lance, & la fonde à ruor pierres. Les Arabes encor se seruoient de maches, *biton nyana* & halbardes en bataillant. Apres ceux cy estoient les Sarrasins: peuple *ric.* cruel, & farouche: & duquel a pris source la peste la plus abominable *Loy contre* qui jamais infecta le monde, de laquelle nous parlerons cy apres sur le *ceux des A-* discours des Turcs, & du Mahometisme. Or la plus part des Arabes re- *rabes qui dis-* ceut (comme il est vray semblable) le nom de Sarrasin de ce maudit peu- *spoient leur* ple. toutes fois l'appellation ancienne demeure encor à ceux qui sont voi- *patrimoine.* sins d'Egypte, & qui se tiennent par les deserts de Suez, & viuent de lar- *Armes des* cins & pilleries (se ruans sur les Carouannes de ceux qui vont en Hieru- *Arabes.* salem, comme se fians en la course de leurs Chameaux, s'il est besoyn de *Sarrasins pen-* se sauuer à la fuite: & m'estonne que cest auteur aye allegué que les Ara- *ple meschant* bes n'ont point de Cheuaux, veu que ceux qui ont fait le voiage de Lo- *en l'Arabie* uant tiennent le contraire, comé l'ayans seü & veu, & senty leurs volz, & *pierreuse.* leur soudaine retraite: entant que leurs Cheuaux & Tumens marchent *Carouannes;* d'une telle vistesse qu'ils semblent plus tost voler que courir, & lesquels ils *sont les com-* fortifient apres leur course en les abreuiant de lait de Chameaux, pour ce *paignies des* qu'ils le scauent estre fort refrigeratif. Ces Arabes Asiaticques, quoy que *estrangers qui* cruels si sont ils poltrons & euardz, & n'ont garde d'assailir vne troupe, *vont par pais* s'ils ne se sentent trois & quatre fois en plus grand nombre, allans tous *à troupe, car* iours vagabons, & conduians leurs femmes, enfans, bestial & bagage par *à aller seul ny* tout là où ils vont, comé cherchans les lieux plus escartez, & les eaux pour *à remede.* leurs troupeaux, joint qu'ils se craignent tousiours de surpris, comé ceux *Faute de l'au-* qui n'aymēt personne, & qui pour leurs pilleries sont haïs de tout le mon- *teur qui dit* de. Je pourroy vous discourir d'auantage des mœurs de ce peuple, mais *quel'Arabie* tant de bons esprits y ont mis la main, que ce seroit ceuvre superflue, et *ne nourrit* mal à propos, si ie pensois rien à porter en place, qui n'ayt desia esté mis en *point Che-* vente et à la veüe de chacun.

*Arabes A-*  
*siaticques tou-*  
*ards & pol-*  
*trons.*

*Arabes haïs*  
*de chacun*  
*pour leurs pil-*  
*leries.*

*Diodor. ar-*  
*tiq. li. 6. cha-*  
*10.*

*Villes de l'i-*  
*ste de Pan-*  
*chee.*

*De la region de Panchaie, & mœurs des Panchaïens.*



**D**IODORE Sicilien (fort suiuy par cest auteur) tient que Panchaie est vne Isle allise au goulphe de Perse, mais depédante d'Arabie, ayant deux cent stades de circuit, et en laquelle on voyoit trois belles et superbes villes, à sçauoir Dalile Hirtacide, et Oceanide, ou le paisage est fort fertile, sauf és lieux où le sablon empesche l'abondance, et fertilité. Ceste isle est (comé il dit) foisonnant en vin, et Encens, lequel y croist en telle quantité qu'il suffit pour en fournir tout le monde pour le seruire des Temples encensemens, et suffumigiatiōs. La Myrrhe y croist encor, et plusieurs autres drogues soeuf flairantes et de bonne odeur que les Panchaïens recueillent et vendent aux marchans Arabes, qui les transportent en Phoenicie, Syrie, Egypte, et autres pais Leuantins, et de là la marchandise s'espad par tout le monde. Les Panchaïens allans en guerre s'aydoient de chars arma-



Temple d'incroyable grandeur & estendu.

L'auteur fait en une chose qu'il ne dit point en quelle cite estoit basti ce temple. Gedrosie Province des Indes, voisine de la Caramanie. Le present Royaume de Tarse, voyez Haïtan Armenien.

De l'isle d'Ormuz, voyez Loys Varthe man, la Cadamoïde, Ticha, de ses navigations. Ormuz riche en belles perles.

Le Roy de Portugal a une forteresse & un Magasin à Ormuz. Philostrate grand navigateur Isles du goulphe d'Arab. En l'histoire fait s'arrester au plus recent voyez Ptolomee Geogr. lib. 1. chap. 5.

fais aux Dieux dans leur temple, les portaux duquel estoient enrichis, & reuestus richement, & d'une excellente & merueilleuse manufacture, d'or d'argent, & d'ivoire. Le siege & repos de leur Dieu estoit tout d'or, contenant six coudées de longueur, & quatre de large ou rien n'estoit oublié de l'art & industrie d'un maître excellent & parfait. Ce list estoit accompagné d'une table ayant mesme longueur, largeur, ornement, & richesse laquelle sacree au Dieu estoit posée contre la bouche diuine. La grandeur du temple surpassa toute soy, basti & dressé tout d'une pierre blanche & polie, soutenue d'une infinité de grandes colonnes, & icelles ayant des statues diuersifiées, & forces pieces & histoires gravées en la mesme pierre & contenoit ce Temple en longueur deux arpantz de terre, & autant de largeur. Comme le Temple estoit merueilleux en son bastiment & structure, les images qui estoient en iceluy ne demandoient en rien la superbe du lieu estans monstrueuse de grandeur, ornées richement & faites d'un singulier artifice. Et les maisons des Sacrificateurs estoient dressées tout autour de ce temple. A deux cés stades tout à l'entour du Temple, le territoire estoit dédié aux Dieux, le reuenu duquel estoit employé pour les sacrifices. [ Je ne sçay ou Diodore est allé pescher ceste Isle des Pâchéens, la bastissant au sein & goulphe de Perse: & luy faisant regarder la Gedrosie present Gucerath pays Indien, & auoisinant la Caramanie, siege iadis de Roy Pore, contre lequel eust affaire le grand Alexandre: veu que l'Arabe n'aïlle vouloir de la terre du costé de Perse, que celle d'Ormuz, laquelle a esté cogneüe par Ptolomee liure sixieme, & laquelle Plin appelle Ogire. Et à dire la verité ceste cy est des plus riches de Leuant, pour le peu qu'elle contient, arceuse, peu fertile, & de laquelle il est impossible de chanter ce que Diodore songe de la Pancharie, plus songée que veritablement en essence: bien qu'à Ormuz on pesche des plus belles Perles & micux orientées qu'on puisse guere trouuer ailleurs, ainsi que les Portugais qui ont fait ce voyage nous l'ont fait cognoistre par leurs escriptures. Mais de pescher icy les tables d'or, & litz de pareil metal, ie laisse ceux qui ont descrie le Royaume de Fairie, & luy accorde qu'il s'aïlle ioindre avec ce Philostrate, qui voulant deifier son Apollonie. Tandis nous ameine de pareilles resueries que ceste sable de Pancharie. Si l'on uoloit poser ceste isle au goulphe Arabique il n'y a isle remarquée q. Bebel mandel, & Camaran trop pauvres pour estre si excellentes que l'or, & l'argent ny manquant point, l'ivoire y abondant eneor l'une d'icelles suffit pour fournir tout le monde de choses aromatiques. Je ne dis cecy pour déroguer en rien la grandeur de l'autour qui est à louer, pour auoir si diligemment recueilly l'histoire des anciens, mais ie veux auertir le lecteur de penser qu'en l'histoire il se faut arrester à ce qui est le plus recent, & croire ceux qui ont l'experience fresche de ce que d'autres dient, faisant souz autruy leur apprentissage. ]

*Du pays d'Assyrie, & mœurs des Assyriens. Chapitre 3.*



ASSYRIE region d'Asie, prist iadis son nom (ainsi que *Py Berose l. 1* dit S. Augustin) d'Assur filz de Sem, & à présent porte *Assiete d'As* le nom de Syrie ayant le país Indien & vne partie de *Syrie voy Ptol.* Mede, qu'elle regarde vers l'Orient, vers le Ponant le *li. 5. ch. 5. T. 1.* Tigre fleuve, tirant au Midy le país Susian, & tirant au *ble 5. d'Asie.* Nord elle auoisine le mont Caucaze. Il ne pleut guere *Eufrate fleu-* souuent en Assyrie, & voila pourquoy il fault que la fer *ne arrouse* né de tout le pays procede de l'arroufement de l'Eufrate, tout ainsi *l'Assyrie com* en aduient du Nil en Egypte: non que cela se face du naturel mou- *me le Nil l'E* uement dudit fleuve, mais plustost par le trauail & industrie de ceux du *gypte.* s; neantmoins la terre se souonne tellement en bleds, que la moisson y *Grande ferti* rendre deux & trois cens fois plus qu'on ne seme pour vsure de la *lié d'Assy-* uence, & où les soilles et du siouement & de l'orge, ont de coustume d'a- *rie.* rler de trois à quatre doigts de large. Le bled Indien, ou Sesame, et le *Herodot. 1. il* bllet y viennent iusqu'à la hauteur iuste de quelque beau arbre. Ce fait le *conscié* uoyant espluché avec grand diligence Herodote, si est. ce qu'il faisoit *tiens en cho-* uisience de l'escrire comme chose excédant presque la veritimitude, se *crovable* n le proposoit à ceux qui iamais n'en virent l'effect et experience. Ils *ailleurs, il se* ent de certains Palmiers, qui leur fournissent, et de Miel, et de vin: Les *dispençe bien* ques avec lesquelles ilz alloient sur les fleuves d'eau douce, estoient *fort. Palmiers* es en forme Sphorique et ronde, sans qu'on y peut discerner ny iugor *fertilz, en vin* ny Poupe quelconque, et ces vaisseaux faits en figure, et façon d'un *Miel.* uacier, son faits en Arménie, par dessus l'Assyrie de Saules et couuertz *Abillement* le dehors de cuir tout crud et nõ encor conroyé. Les Assyriés vsoyēt *des Assyriés* is de deux robes, vne longue leur allant iusqu'aux talons, et vne autre *Ces soliers se* s courte par dessus, et les deux estoient de lin, et par dessus encor ils *estoyent cou-* toient vne robe fort blanche ayants des soliers aux piedz tout sem- *uertz par des* bles aux chausures des Thebains: & nourrissoiēt les cheveux, portans *sus, ains faits* haults bonnets & pointuz à la façon des Mitres, & Caselbas des an- *côme l'on dit* z fort delicatement. Chacun d'entr'eux auoit vn aneau luy seruant de *que. Tont cecy* het, et portoit vn sceptre en main sur lequel estoit mignotement tiré, *est pris de He-* labouré quelque signe, ou fleur, cōme vne rose, vne pome, ou la fleur *rodoto li. 1.* lys, ou autre chose semblable: car il leur estoit deffendu comme cas *vi* & mal seant de sortir en rue & se monster en public sans auoir *se sortoit de* ptre & quelque figure qui l'ornaist avec signifiante. Quant aux loix *sa maison, s'as* quelles ce peuple vsoit: ceste cy m'a semble fort merueilleuse: que les *porter sceptre* es vierges qui estoient d'aage pour estre mariées, estoient menées tous *Rhodigin li.* ans au marché, & mises en vente à cry public, à quicōque les voudroit *18. chap. 34.* ndre en mariage. & mettoit on en auant premierement les plus belles, *Les vierges mi* qu'on y mit l'encherer. Mais celles que la beauté ne recommandoit de *ses en vente* t que personne se souciaist d'y mettre son argent pour les auoit, voire *entre les As-* estoient si laides, qu'elles n'eussent trouué qui les eut voulues rece- *ssyriens.* r en don gratuit, celles (dis-je) estoient mariées d'argent avec lequel

LIVRE SECOND.

*Venitiens id-* les belles auoyent esté achetées. Et Herodote tient que iadis les Venitiens  
*du Henetes,* se tenans en la coste Illyrique, vsoyent de pareille façon de faire, & que  
*le long du* le sçauoit par le bruit commun courant ainsi de son temps. Mais Sabell  
*sein Adria-* que, qui a escrit l'histoire de Venise dit ainsi: Je ne sçay si iamais ceste co  
*tic à present* stume mentionnée par Herodote, eust vigueur au pais Venitien, bié o  
*goulphe de* ie affermer, qu'à present en la Cité de Venise (les richesses, & puissance  
*venise, vers* laquelle sont assez cogneües, & par mer & par terre) entre autres faço  
*l'Esclauonie.* de faire & loix remarquables, ceste cy y est obsetuée, que les fillettes q  
*Sabellique en* ont esté faites à la desrobée, & sous les larcins d'amour, ests exposées d  
*l'histoire de* uât l'Eglise de nostre Dame de pitié, sont nourries aux despés publics  
*venise.* lieu assigné pour ce faire, & recluses iusqu'à ce qu'elles sont d'aage po  
*Consume tou* prendre mary, tenuës fort de court, & endoctrinées avec vne grand seu  
*able de Veni-* rité: celles qui sont les plus belles, d'autant qu'elles ont esté eilleuées,  
*se, sur les fil-* nourries honnestement, & sont gétilles en leurs façons & gestes, sont m  
*les exposées.* riées sans rien donner de douaire à l'espoux, & mesmemét à ceux qui d  
*Autre loy en* liurez de quelque grand peril, ou griefue maladie, ayans fait vœu d'en  
*Babylonne* tirer quelq' vne viennent vers le Magistrat pour les auoir pour femmes  
*touchant les* y en a qui meuz, ou de la seule opinion de chasteté de ces filles, ou de le  
*malades. voy* infigne beauté, les espouset pour leur plaisir, & sans en attendre ri  
*Guesare en* que soit de douaire: & ce pendant fault il que ils promettent de les tra  
*ses epistres do* ter doucement comme filles honnestes, & de bonne part. Que si pe  
*rees.* sonnè ne se présente, alors la Cité les marie, les belles à moins de pris q  
 celles que la beauté ne recommande, & ne rend agreables ou desirées.  
 y auoit vne autre Loy, mais particuliere aux Babyloniens, & de tant p  
 prouffitable que elle est memorable, que comme au commencement  
 n'eussent aucun vsage de medecins, fut ordonné, que si tost que quelq  
 seroit malade, il demàderoit conseil à celuy qui auoit gousté, pareille  
 commodité de maladie, & tascheroit de sinure l'ordre, & moyens de l'a  
 tre pour son remede. J'ay trouué ailleur escrit, qu'ils portent les malad  
 en la place publicque, & que la loy cōmandoit, que tous ceux qui auoy  
 senty maladie d'autresfois, vinsent vers le patiét pour luy dire les moy  
 avec lesquels principalement ils estoyent venus à reconualecçence. L  
 corps de leurs trespassz estoyent oincts de Miel, & les obsèques, pleu  
 & funeraillies tout de mesme qu'en vsoyent les Egyptiens. L'homme  
 syrien couché avec sa femme n'eust touché vne seule partie d'icelle,  
 elle aussi du mary, sans premierement se lauer de belle eau fresche.  
 Or l'ancienue coustume des Dames Babyloniennes, pour ne sçay que  
 occasion, estoit de se meller charnellement avec quelque estrangier en  
 neur de la déesse Venus: Aussi voulàs ce faire, elles s'en alloient au Tē  
 de ceste Déesse en grand troupe & couronnées, & fort richement par  
 pour se presenter, & rendre agreables aux amoureux: Chacun des est  
 gers qui vouloit iouyr de ces beautez, regardoit celle qui le plus luy p  
 soit, sur les genoux de laquelle il mettoit telle somme d'argent que bo  
 luy sembloit, & elle estoit tenue de le s'uyre, vn peu loing du Tēple,  
 il l'acointoit à son aise: & le pris de ceste impudicité, estoit employé po  
 le seruice de ce Temple.

*Rhodigin li.*  
*18. chap. 34.*  
*voy cy deuant*  
*li. i. ch. 5.*  
*Celie Rhodi-*  
*gin li. 8.*  
*ch. 11.*  
*Tout cery est*  
*recueilly de*  
*Strabon. li.*  
*16.*

y eu  
 e via  
 pill  
 s fou  
 pain  
 mille  
 uoi  
 & a  
 & au  
 z Ga  
 Egy  
 f ad  
 e, se  
 x les  
 prou  
 quina  
 ntem  
 ages  
 e lig  
 Fout  
 ils n  
 dem  
 nsto  
 ar Io  
 es sag  
 s mai  
 e instr  
 es par  
 ent l  
 e, ils p  
 btes, d  
 amē  
 rses s  
 tunc d  
 s les C  
 oit est  
 qu'il  
 isposit  
 uidēce  
 ny de  
 y, & i  
 noire  
 rs des  
 le leur  
 hoz co  
 rne: e

y eust entre les Assyriens des maisons & familles, qui ne vivoient d'au-  
 viande que de poisson, qu'ils faisoient secher au Soleil, & ainsi secs  
 pilloyent dans vn mortier, & de ceste farine conseruée, ils en faisoient  
 s foutees, & gasteaux bien pestris, que ils cuisoyét, & s'en seruoient pour  
 pain. D'entre ceux qui n'alloyent plus à la guerre à cause de leur  
 millesse, on feit vne espeece de leurs Magistrats de trois sortes que il en  
 uoit, le second ranc estoit de la noblesse, & le troisieme des plus aa-  
 z, & anciens de la Cité, & de ceux-cy estoit encore separée la puissan-  
 & autorité Royale. Encore en Baby lonne les Mages, ou sages, furno-  
 z Chaldéens estoient en pareille reputation que les Prestres, & deuins  
 Egypte, ayans la charge des choses sacrées, & des Temples, & Sacrifi-  
 fadonnans toute leur vie à l'estude, & contemplation de la philoso-  
 phie, s'exergans en l'art, & science des Astres, pour sçauoir par le cours d'i-  
 les mouuemens des actions, & occurrences des hommes: taschans  
 prouffiter à chacun & le deliurer de danger & incommodité, ores par  
 uination prise du vol des oyseaux, & tantost avec des charmes & en-  
 temens: & estoient si faits à l'interpretation des Augures, songes,  
 sages, & signes prodigieux, que ils ne failloyent guere d'en dōner cer-  
 e signifiāce, & asseurée raison.

Toutesfois furent ilz deceuz au songe de Nabuchodonosor, que ia-  
 ils ne sceurent deuiner, & fallust que Daniel y secourust. La vie ia-  
 demnée de ces sages, ignorans ce que Dieu vouloit manifester à ce fol-  
 tout ainsi que les Egyptiens ne peurent eclercir le songe (interpre-  
 ar Ioseph,) qui predisoit la famine. ]  
 Les sages Chaldéens n'estoyét point enuoyez hors de leur pays, ny de  
 s maisons (ainsi qu'en vsoient les Grecs) pour apprendre ces sciēces, &  
 instruits en la discipline de leurs ancestres ains l'aprenoyét vn chacū  
 es parés, desquels ils la tenoyét cōme par succession, & heritage: & e-  
 ent les enfans appris & instituez és maisons, afin que par ce soin ordi-  
 e, ils peussent mieux prouffiter. Leur science ne se fondoit point en  
 btes, & diuersité d'opiniōs ainsi que celles des Grecs, ains persistoyét  
 āment & simplemēt, és choses vne fois apprises, là où les autres auoyét  
 rses sentēces & aduis sur les principes, & cōmencemēs des causes de  
 une chose: où la varieté des hōmes engēdre la diuersité des opiniōs.  
 s les Chaldéens tenoyét cōme chose arrestée, & veritable, que le mode  
 oit esté crée, & tous d'vn consentemēt soustenoyét son eternité, à sça-  
 qu'il estoit sans cōmencemēt, & que iamais il n'auroit fin, que l'ordre  
 isposition de tout l'ornement de l'vniuers estoit guidé, & regy par la  
 uidēce diuine, que les corps celestes ne se mouuoient point de leur bō  
 ny de quelque mouuemēt fortuit, & accidētaire, ains cōduis de quel-  
 y, & iugemēt diuin qui les mouuoit, & causoit leur influēce. Dēs toute  
 noire presquē il se trouue que ces gens s'adōnoient fort à sçauoir le  
 s des Astres, & de predire plusieurs choses aux hōmes par la cōsidera-  
 le leur cours & mouuemēt, entant qu'ils attribuoyét vne grand force  
 oz corps aux planettes et mesmēmēt à celle q'noz Astrologiēs appellēt  
 urne: estimās le Soleil le plus agreable, & plaissant des corps celestes, &

*Farine de poisson en lieu de pain.*

*Trois sortes de Magistrats des Assyriens.*

*Tout ceux des Chaldéens est pris de Diod. Sicil. liur. d'ant. 3. c. 8.*

*Le premier qui leur a pris ceste sciēce fist zoroast.*

*Asyrie, de plus Roy des Bactriens.*

*Daniel. 2. Genesē 41.*

*Grecs différens les vns des autres en opinion. voy*

*Plutarg. liu. des aduis des philosophes.*

*Opinions des Chaldéens sur le principe des choses.*

*Voy Celsie Rhodigin. l. 1. ch. 18.*

*De ceux se moque Iean Pic de la Mirande en vn liu. qu'il en a fait exprez.*

*Ense. pre. par. euāg. l. 1. 6. Ari. 2. de Calo. c. 8. nie*

*que les Astres ayent proprement.*

LIVRE SECONDI

*Les Caldéens* lequel auoit vne force toute propre, & singuliere sur tous les autres en ce  
*cōtemplans* moins en leurs diuinations: ilz s'arrestoyēt plus sur le aspect de Mars,  
*quatre estoiles* Venus, Mercure, & Iupiter, à cause que ceux là (cōme ayans vn cours  
*sous le nom* leur soit propre) donnoyent signifiāce de l'aduenir, comme fils fussent  
*de Mercure,* les messagers, et interpretes de la volonte des Dieux: En quoy ils se font  
*superstieusos* tellement abeurtez, qu'ils apelloyent quatre de ces Astres indifferemment  
*cōtemplatis* Mercurus. La coustume encor de ces sages, fut de predire ce qui deuoit  
*des Cald.* succeder par le soufflé des vēts, force des pluyes, ardeurs de l'esté, par le  
*Deux Dieux* paritiō des Cometes, Eclipses, et defaults du Soleil, et de la Lune, par le  
*presidēt aux* terre-trembles, et autres tels signes, y arrestans la signifiāce, et de ce que  
*myos: de mes-* estoit salutaire, et de ce qui nuisoit aux hommes. Ils imaginoyent en ou  
*mō en esferē* tre d'autres estoiles suiuettes aux premieres, lesquelles ils disoiet diuagu  
*les Rom.* et auoir leur course, les vnes par nostre Hemisphere, et les autres aller  
*les appelerent* siter le reste du rond es parties qui sont souterraines. Et suyuantz l'erre  
*Cōfētes. Voy* des Egyptiēs, ils se faignirēt douze Dieux principaux, à chacun desquel  
*Seneg. li. 2.* ils donnerēt place aux Zodiaque, et ceinture celeste des signes, et leur  
*des quest. nat.* signerent à chacun leur mois. Or, comme naturellement, ilz predisoiet  
*Varron. 1. des* les choses futures aux Rōys, ainsi qu'ils predirent au grand Alexandre,  
*rusiq. & 5.* victoire qu'il eust sur Darie Roy des Persans: & de mesme en feirēt app  
*Aug. cité de* à l'endroit de Nicanor: & Seleuque, & autres successeurs du dit Alexan  
*Dieu. li. 4. c.* comme aussi aux Romains depuis succedāns à l'Empire; la prediction  
*23.* desquels ne fut vaine, ny sans effect. Et nombroyent vingt & quatre  
*Caldéens pre-* estoiles hors le Zodiaque, douze regardans le Septentrion, & parties Be  
*disent la veri-* reales, & pareil nombre vers le Midy, & parties australes, estimās que ce  
*te par le cours* les qui apparoissoyent; estoient pour le seruice des viuants, & les autres  
*des Astres.* pour ceux qui estoient trespassez, leur esclārant sous terre. Avec tel  
*ilz parloyēt* & semblables difficultez, & enuelopements, ilz offusquoyent la clairté  
*ainsi n'ayans* l'esprit des hommes, y semans des tenebres d'erreur & ignorāce, comme  
*la cognoissan-* en la supputation sorte qu'ils faisoient des années, par laquelle ils calc  
*ce de ce qui e-* loyent si gentimēt qu'ilz nombroyent des leur premiere antiquité sou  
*stois outre l'e-* ce & memoire, 43058. ans iusqu'à la venue d'Alexandre en Babilōne, q  
*quité.* estoit vne impudente, & effrontée menterie; si ce n'est que quelcun vo  
*De cecy voy* lut mesurer leurs ans Lunaires, & par moys selon l'obseruation, et faiso  
*saint Augu.* de faire des Egyptiens.

*Cité de Dieu.*  
*li. 12. c. 10.*  
*Pli. li. 7. c.*  
*11. Cice. 1. de*  
*Diuinat.*  
*Asiette de*  
*Palestine. Voy*  
*Ptolo. li. 5. c.*  
*16. Table 4.*  
*Pem. Me. l. 1.*  
*elle fut apellée*  
*Palestine des*  
*peuples Pale-*

*Du pays de Iudée, saçons de vie, loix, & ceremonies des Iuifs. Chap. 4.*  
**A** Palestine est celle mesme region que  
 appelle aussi Iudée; contenue souz ce  
 particulier, en l'embrassement de Syrie  
 fant entre la basse Syrie, où estoit Philad  
 phe, & le mont Liban, et l'Arabie pierre  
 vers le Ponant; estant auosinée de la mer  
 gypte et qui est nostre Mediterranée, ap  
 encor vers le Leuant, le fleuue Jourdain  
 la laue, et rend fertile: l'histoire sainte de  
 Bible et Ioseph la suyuant, appelle ce p  
 Chanaan; region fertile. en diuerses choses prouffitables à la vie  
 l'hom



homme, abondants en viues, fournie d'eaux en abondance, & où iadis *Fertilité de*  
 cueilloit le meilleur Baume de la terre, estant presque posé au milieu *Inde:*  
 la terre, qui cause que les froidures n'y sont point excessiues, & que *Inde:*  
 esté ny est trop ardent ny nuisible, à cause de ses chaleurs & vehemen- *seulz qui ont*  
 s. Qui à esté l'occasion que les Israélites voyans la graceiuleré & tem- *iadis adoré le*  
 ris des Elements en leur terre: eux qui estoient la plus ancienne race *vray Dieu*  
 souz le Ciel: & parmy lesquels, dès la creation de l'homme, estoit de- *vy tout le li*  
 curée la vraya cognoissance d'un Dieu, & la purité de son seruice *de vne des coque*  
 semble le naïs langage du commencement, pour ce respect dis-ic ils ont *des de l'osé:*  
 timé que ceste- cy est la terre, que Dieu auoit promise à Abraham, *Isaac & le 5. des*  
 Jacob & à leur semente, laquelle seroit abondante en lait & Miel, & *antiquitez*  
 laquelle ils iouyrent quarante ans apres qu'ilz furent sortis d'Egypte, *de l'osé.*  
 la conduite de ce sage & vaillant Capitaine Iosué, qui la conquist, *Lys tout le*  
 ant premierement vaincu 31. Roys puissans, qui tenoyent terres & Sei- *teurs du Gen-*  
 neuries en celle Prouince. Les Iuifs gardent, & obseruent inuiolables les *ou est la vie*  
 ex qu'ils ont receu par Moysé leur premier chof, & legislateur, iacoit *des Peres sou*  
 usieurs siècles au parauant Moysé, ils en sent vestu saintement ayans la *la loy de Na-*  
 gnoissance d'un vray Dieu, auquel ils faisoient seruice & sacrifices tres *ture, & le 1.*  
 creables, sans auoir aucune loy esrite, seulement conduits par l'esprit de *de 2. des ant.*  
 sen, & bonne inclinatio qu'ils auoyent à la vertu de leur propre nature. *de l'osé.*  
 r Moysé: homme excellent & grand theologien, establiissant des loix à ce *Euseb. prepa.*  
 uple, estoit d'opinio qu'une Cité & assemblée de peuple ne pouuoit vi *eu. li. 7. c. 2.*  
 e en repos, sans y alloir les fondemés de quelque police, avec l'ordóna- *Tables des cō*  
 de quelques loix & reigles d'equité & droiture: & ainsi ayât assez long *mandemens*  
 os exhorté les siens à la fuite de l'iustice, & vertu, & à fuir l'ordure des *données au*  
 es, & sur tout l'impieité & sans seruice de plusieurs Dieux: en fin il auou *mō de sina.*  
 plusieurs loix, pour la police & estat de leur republicque; à celles des *Exod. 20. 10.*  
 ux tables, qui contenoient dix commandemens, & lesquelles il auoit *seph. antiq.*  
 eues de la main de Dieu, sur le mont de Sina, & les publia & establi *li. 3. ch. 4.*  
 uiolables à son peuple. Le nombre de ces loix est si grand, que qui *Les princi-*  
 voudroit bien esplucher, il luy faudroit en dresser vn iuste volume, si *paux livres*  
 ce pourtant que ie ne laissent de mettre icy les plus remarqués, & *en la Bible,*  
 emorables: & quiconque voudra auoir la cognoissance du tout, qu'il *font l'Exode,*  
 enne la peine de feuilleter les livres saints de la Bible, & les antiquitez *de l'osé.*  
 seph. La premiere ordonnance & decret de Moysé, fut que les enfans *Deutero-*  
 leur tendres ans aprinsent les loix, à cause qu'elles contiennent vne *Loy contra les*  
 nte, & pure institution pour la vie humaine. Que celi, y qui blaspheme *blasphema-*  
 t le nom de Dieu fut pendu, & son corps sans sepulture getté à la *ros. tuteurs.*  
 , & ne voutit que le pris des paillardes fut receu pour l'employes au *Magistratz*  
 uice du sanctuaire. Pour le gouuernement de chaourie Cité il ordonna *des Iuifs mō-*  
 eil y auoit sept hommes choisis d'entre les plus sages, & vertueux, à *des. des. celes-*  
 que ibins à eux deux Leuoit ils vuidassent comme Seigneurs, les dis- *stastiq. & se-*  
 ens qui seruiendroyent entre les citoyens. Que si les iuges n'entend- *culiers.*  
 yent bien le fondz de la matiere, à cause de sa difficulté, que le souue- *A qui appa-*  
 n Sacrificateur, & les plus anciens fussent appellez pour la vuidre & y *tenoit de vni-*  
 onner l'interpretation de l'entence. Qu'un tesmoing seul ne fist *recou des les iuge-*

LIVRE SECOND.

*moins difficile.  
Loy pour les  
tesmoings.  
Femmes &  
esclaves, non  
receuz en tes-  
moing.*

pour preuve de quel que cas, voire ny deux, si leur loyauté & vertu n'estoit manifestement cogneuë, là où le tesmoignage de trois se correspon- dans, estoit receu pour suffisant & legitime. Toutesfois estoit-il defen- du, & aux femmes, & aux esclaves de tesmoigner, à cause que l'un se pou- voit laisser vaincre par dons, à cause de la misere de sa condition: & la femme estoit suspecte pour l'inconstance & naturelle legereté de son se- xe. Estoit encor ordonné que on ne prist rien, ny coupast: rameau, ny brachagé des arbres plantez, que quatre ans apres que ils auroyent pris pied & racine, & que on portast les dixmes de toute chose aux Prestres: estant telle leur charité, que ilz souffroyent que de leurs champs, & leur pro- chain, & l'estranger y passant, en eussent quelque fruit, & que le reste de- meurast pour la vie & soutien du labourer.

*La terre n'ay  
me le meslan-  
ge des choses  
dissemblables.  
Tout ce som-  
maire de loix  
est compris  
dans Joseph  
amig. liv. 4.  
ch. 8.  
Voy le livre  
de Ruth.*

Que les femences nettes fussent mises en terre sans aucun meslange, ayant ceste opinion, que la terre ne se plaist en la conionction des choses dis- semblables. Que le necessiteux ne soit chassé du champ pour y glaner, ains luy soit permis d'en prendre selon que la chose le requerra: que s'il a hon- te d'en cueillir, que on luy en presente volontairement.

La femme gagnant sa vie deshonnestement en se prostituant, ne soit si hardie de prendre mary, & qu'aucun aussy ne l'espouse: & si vne fille qu'on aura prise pour pucelle, est trouuée corrompue & conuaincue de fornication, que elle soit lapidée, ou bruslée toute viue. Quiconque aura affaire avec la femme de son prochain, elle y donnant consentement & l'un & l'autre soyent punis de mort: mais elle estant forcée, l'auteur du crime portera la penitence de sa meschanceté. La veufue qui demourera telle sans hoir de son mary espousera le frere de son espoux defunct, afin de susciter semen- ce, pour la succession de celle race & famille: que si son beau frere refuse de la recevoir pour femme, qu'elle le face convenir deuant les an- ciens & seigneurs, & là luy s'excusant raisonnablemēt, elle pourra prédire à mary celuy qui bē luy semblera, come quitte, & deliure de la necessité de la loy & ordonnance. Estoit limité le temps de dueil à trente iours, come suffisant à tout homme sage, pour le tesmoignage de sa tristesse.

*Contre les en-  
sans rebelles.  
& outrag-  
eux.*

L'enfant rebelle & outrageux à l'endroit de ses pere & mere, estoit per- du ignominieusement hors les portes de la Cité: Mais que l'ennemy occis en guerre fust enterré cela monstroït vne grande courtoisie.

Si le creditur prenoit gage du pauvre luy empruntant de l'argent, si loix qu'il luy rendist auant que la nuit suruinst: & que celuy qui n'auoit de quoy payer, demourast esclauue en la maison de celuy à qui il estoit re- deuable. Quiconque achetoit vn de sa nation & pays, il le retenoit six ans en son seruice, mais au bout & sur le septiesme, il estoit tenu de l'a- franchir. Ceux qui trouuoient quelque somme d'or, ou d'argent estoient tenus de le faire proclamer à son de trompe: tout ainsi que la Loy obli- geoit que on ramenast les bestes esgarées à ceux qui en estoient les pos- sesseurs, ou les luy gardast, pour leur rendre.

*Loix conte-  
nans la chari-  
té commune  
en la société  
des hommes.  
Punition sur  
les empoison-  
neurs.*

Estoit estroitement desfendu aux Hebreux de n'vsur de poison, n'estoient composés, n'y en acheter de lieu aucun, & quiconque estoit trouué ayant donné le boucon à vn autre, & conuaincu du crime, luy mesme estoit co-

*Logn  
L'h  
de la  
la cor  
chair  
Le  
ne li  
e po  
aren  
mau  
s vill  
en cel  
eur d  
erres  
a vo  
eu ch  
uite t  
orts, a  
Este  
s arb  
s, et f  
Que  
mett  
ires, o  
Porto  
e. vesti  
femm  
toit d  
re bef  
Les la  
z des  
nt leur  
ntroy  
la ma  
Celu  
estre,  
ment l  
mps de  
py et e  
trier de  
es; et e  
purific  
esente  
estant  
les in-  
quanc*

donné à boire, & huer vn semblable breuvage.

L'homme qui eueoit l'œil à son prochain, estoit puny par la souffrance de la perte de pareille partie: voire si vn Thoreau fraploit vn homme de la corne, on le lapidoit; defendans à tous que aucun ne mangeast de sa chair, comme estant prophane, & souillée.

Le desposts, & choses mises en garde estoient gardées fidelement comme si ceust esté quel que cas du plus sacré du Tēple. Et encor la loy Iuifve portoit, que les enfans n'ebroyent point punis pour les fautes de leurs parens; & que aussi les peres ne sentoient aucune incommodité, pour le mauuais gouuernement de leurs enfans. Et voila quant à la police gardée en villes, & au repos de la paix. Or en temps de guerre ilz se gouuernoient en ceste sorte: auant que se ruer sur l'ennemy, la loy commandoit que on leur demandast raison, & reparation des torts & prises, ou vsurpations de terres par vn trompette, ou par le moyen des ambassadeurs; à quoy si on ne vouloit satisfaire, on pouuoit denoncer la guerre. Justement, & estoit ceu chef, et general de l'armée celuy qui en vaillance, sagesse, et bonne conduite surpassoit tous les autres; et le soldat estoit choisi d'entre les plus forts, adextres, et robustes de toute la multitude.

Estoit defendu que si vne ville estoit assiegée, que on ne coupast point les arbres fruitiers, car s'ils auoyent langue poun parler, ilz diroyent iniures, et seroyent reproches à ceux qui vsuroyent de tel outrage.

Que le vainqueur mit à mort sans rien excepter, tous les rebelles, et qui mettoyent en defence; mais que te reste des vaincus fussent ou tribus, ou rançonnez pour peine et punition de leur resistance.

Portoit aussi l'ordonnance, que durant le temps de la guerre, l'homme ne vestist, ou vsast aucunement des habitz, et ornemens de la femme; ny la femme reciproquement prist l'accoustrement de l'homme. Au reste estoit defendu à tout Israëlite de manger du sang en general; de quel bestes que ce fust.

Les ladres, et ceux qui souffroyent coulange de semence, estoient chassés des villes, et compagnies des autres Citoyens: voire les femmes du

tant leurs moys vuidoyent hors la Cité par l'espace de sept iours, où elles entroient librement à l'huictiesme: et autant failloit que en feissent ceux de la maison desquels quelcun estoit trespassé.

Celuy qui se corrompoit en dormant, failloit que fust purgé par le prestre, lequel sacrifioit deux Aignelles pour sa purgation: mais premierement le pollui, deuoit loquer de belle eau froide. Voire celuy qui en temps de defendu acointoit sa femme, passoit souz pareille subiection de la purgation, et ceremonie de purgation. Et la femme ayant enfant ne pouuoit entrer dans le Tēple si ce estoit vn male, que quarante iours apres son

es; et est à une femelle, le nombre des iours estoit double pour l'attēte de purgation. Le mary soupçonné la femme de paillardise, estoit tenu de presenter vn gadeau d'or sous les condies fajo de farine d'orge: et la femme estant attuée au parois, et entrées du Temple, failloit que iurast en les mains du Sacrificateur, que elle n'auoit fait aucun tort à son mary, quant au fait de sa couche. Or en vn tel cas d'effray, que si elle

*Loix militaires. Deu-  
tion. 20.*

*Loix des sieges,  
& prise des  
villes.*

*Loix des  
manges point  
de sang.*

*Ladres chas-  
sez, des vil-  
les, & ceux  
qui souffrent  
flux de semen-  
ce.*

*Femmes men-  
struées, &  
ceux qui tou-  
choient les*

*morts pallus.  
Leuis. 12. 13.  
14. 15.*

*Expiations  
des iuifs.  
Esay. de la pu-  
dicité des  
femmes. 1or.  
scph. antiq.  
3. cap. 10.*

le pariuroit, la cuisse ne failloit à luy creuer & le ventre tomber par pie-  
ces, de sorte qu'elle mouroit atteinte de ceste douleur: là ou au contraire  
si elle estoit innocente au bout de dix mois elle enfançoit vn bel enfant  
sans sentir aucune angoisse de colles que souffrent en tel cas ordinairement  
celles qui accouchent: mais le miracle n'aduenoit point, si le Prestre ecri-  
uant le nom de Dieu sur du papier, & le broyant dans vn hanap, ne don-

*Peine de mort  
aux adulte-  
res. Exode.*

*22. Deute.*

*17. Leuit. 18.*

*Nul boiteux,  
ou ayant de-  
faulte de mem-  
bre receu à  
l'Autel.*

*Leuitiq. 25.*

*An de l'ubi-  
lé: considéré  
au septenaire  
par les theo-  
logiens.*

*Rachapt par  
l'an du l'ubi-  
lé, c'est à dire  
de liberté.*

*Deute. 28.*

*27.*

*Iuisis ceremo-  
niens & de-  
uotieux iadis  
sur tout les  
hommes.*

*Ioseph. antiq.*

*liv. 3. ch. 10.*

*Leuitiq. 1.*

*Quest-ce que*

*Eholocauste.*

*Facon de sa-  
crifier entre  
les Iuisis.*

*Autre sorte  
de sacrifice.*

noit à boire à la femme; ceste liqueur meslée avec de la poussiere. Ce saint  
legislateur establist en cor peine de mort aux adulteres, aux Sodomites,  
& à ceux qui sacrouployent à leur sang & parenté. Deffendist en cor que  
aucun Prestre montast au saint Autel, ayant faulte de quelque partie, ou  
membre que ce fust de son corps, neantmoins voulut-il qu'il fust nourry  
des oblations faites au Temple. Or donna en outre que nul aduenoit que  
les enfans d'Israel conquissent la terre de Canaan, que au bout des sept  
ans ils laissassent les champs en repos & la terre sans estre par le soc assai-  
nie: Toute terre & champ semé, ou produisant de son bon gré estoit de com-  
mun en la pereception des fruits tous les cinquante ans, tant au Iui-  
ve qu'à l'estranger à cause que c'estoit l'an cinquantesime, & celuy que on  
disoit le Jubilé, auquel les debtes estoient remises, & les serfs & esclaves  
mis en liberté & franchise. En ce mesme an, ceux qui auoyent vëdu leurs  
possessions à vil pris, y rentroyent si le reuenu surpassoit, ou estoit egal  
la somme donnée par l'acheteur. Et ce furent les loix auxquelles Moyse  
se sentit voisin de la mort, astraingit & obligea le peuple Hebreu, faisant  
vne priere solennelle, & benissant ceux qui garderoient saintement  
sans violer ces saintes loix, decrets, & ordonnances, tout ainsi qu'il man-  
dit, et excommunia ceux qui en seroyent les transgresseurs. En fin lia  
le peuple souz le noeud d'un serment public de garder ces diuines loix, &  
aussi les humaines constitutions, et qu'il ne souffriroit iamais que les trans-  
gresseurs fussent sans receuoir punition de leur faute.

Et d'autât que sans faillir nous pouoës dire, l'effait nous le faisant voir  
qu'il n'y eust iamais peuple plus addonné aux ceremonies, ny surpassant les  
Iuisis en deuotio, il faut voir de quelle maniere de sacrifice ils vserent de  
le comëcement, et en feray le discours le plus bref qu'il me sera possible.  
Ils ont le téps passé vë de deux sortes de sacrifices, & immolations pour  
s'acquérir la faueur du tout puissant: l'vn desquels portoit le nom de public  
& l'autre estoit nommé priuë & particulier: l'vn portoit le tiltre d'Holocauste,  
à cause que toute la victime estoit consumée par les flâmes, duquel  
seroyent les Princes & Seigneurs d'entre le peuple, & failloit que ce luy qui  
offroit le sacrifice, fust qu'il immolast, ou bœuf, ou aigneau, ou autre che-  
se, presentast à Dieu vne beste d'vn an, & qui fut male, le sacrificeur  
rousoit l'Autel du sang de la beste immolée; puis mettant en pieces la  
côte la brusloit toute sur l'Autel. L'autre sorte de sacrifice estoit pour  
les plus simples, & pour le peuple, où l'on offroit des bestes qui passoyent  
l'age d'vn an, & en offrant lesquelles on ne les brusloit point toutes, mais  
ayant le Prestre espandu le sang sur l'Autel, il mettoit au feu les reins,  
gresse, & la coïse, couurant les intestins: mais la poitrine, & la cuisse ga-  
uche demoyent pour le droit du sacrificeur, & failloit que dans deux

par pie-  
contraire  
bel enfan-  
linairement  
estre escri-  
p. ne don-  
ie. Ces sain-  
Godomites,  
t encor que  
partie, on  
eust nourri  
duenoit que  
ut des sep-  
le soc assai-  
estoit de cla-  
tant au Iui-  
eluy que on  
& esclau-  
védu leur  
estoit egal  
elles Moy-  
brieu, faisant  
aintement  
si qu'il mau-  
En fin lia  
unes loix, &  
que les tra-  
faissant vor-  
surpassant le  
s yserent de  
sera possible  
olations pou-  
no. de publi-  
te d'Holoc-  
es, duquel  
que celuy qui  
ou autre che-  
rificateur a-  
pieces la ve-  
e. estoit pou-  
qui passoye-  
t toutes, au-  
les reins,  
la cuisse ga-  
ue dans deu-

eurs les Prestres mangeroient ce qui restoit de la chair de ce sacrifice. Luc 2.  
eux qui estoient plus pauvres, faisoit qu'offrisent des Colombes, ou  
eux Tourterelles: l'une desquelles estoit pour l'holocauste & l'autre  
pour le Sacrificateur. L'homme qui pechoit ignoramment, estoit purgé par  
present & offrande, qu d'un bouc, ou d'une Aignolle: & qui-conque se  
ntoit coupable de quelque peché secret, selon l'ordonance de la loy,  
estoit necessaire que fust purgé par la mort d'un Mouton. Les Prestres ma-  
noient la chair immolée de ces bestes fust qu'on les eust offertes pour le  
sacrifice public, ou pour l'expiation particuliere: & ne se faisoit sacrifice  
ns qu'il n'eust de la plus pure farine pour en esandre par dessus, & en  
mble de l'huile, sur un Aigneau un picotin, sur le Mouton deux, & le  
euf venant à la troisieme mesure. Au reste, & soir & matin il faisoit que  
Prestre immolast un aigneau publiquement. Mais le iour septiesme de  
utes les semaines, à cause qu'il estoit consacré pour leur repos, par l'or-  
nnadce de la loy, le sacrifice estoit doublé tant le soir que matin, pour  
ffrir sur l'Autel de Dieu nostre Seigneur. Et au commencement de cha-  
n mois, pour la purification des pechez, le sacrificeur immoloit deux  
eufs, sept aigneaux d'un an, un Mouton, & le Bouc qui estoit l'expiation  
peché. Us y ajoutoient encor deux Boucs, l'un desquels estoit pour les  
tes de tout le peuple portés hors les fins & limites de leurs terres, & l'autre  
aux faubourgs, où en un lieu tresnet on le brusloit tout entier avec sa  
ne. Le Souverain Sacrificateur donnoit pour ce sacrifice un Thoreau, &  
oit un Mouton en Holocauste. Les Juifs avoient encor des iours pro-  
es esquels ils ysoient de certaines ceremonies & dediées à celle solen-  
é le 15. du mois que les Macedoniens apelloient Hipernerethé. Et au  
mps d'Autonne es festes des Tabernacles, qui estoit annuelle esquel  
ils offroient à Dieu des Holocaustes, durant lesquelles solennitez ceux  
assistoient au sacre portoient des rameaux de Myrrhe, de Saules, de  
miers & Peschiers en main, & au mois Xantique (qui est le mois de  
ars, que les Hebreux appellent Nisan) à cause que c'est de là qu'ils pre-  
nt le commencement de leur année, vers la pleine Lune, le Soleil passât  
le signe du Mouton, d'autant que ce fust en ce temps qu'ils sortirent  
la captivité d'Egypte, ils celebroident la feste du passage, mangeans l'Ai-  
eau mistique, & plein de sainte signification, & suyoient quand & quel  
festes des pains sans leuain, fort solennelles à toute la race Juive, si que  
tant huit iours on immoloit deux Thoreaux, un Mouton, & sept Aigne-  
s, lesquels estoient consumez par feu en parfait Holocauste: à tout ce-  
estoit ajoutée le sacrifice du Bouc pour les pechez de toute la multitu-  
La second iour des Azymes, ou pains sans leuain, on offroit les pre-  
ers fruits, avec une mesure d'huile, & à ces premiers fruits estoit adou-  
un Aigneau offert en Holocauste. La Penthecoste encor estoit une de  
es annuelles solennitez, qu'ils apelloient Assardram, comme qui diroit  
t cinquantesme, en ceste feste si grande ils offroient le pain de paste  
se de pur froment: & estoit le sacrifice ordonné pour ces iours: deux  
nelles, pour l'holocauste, deux veaux, deux Moutons, & deux Boucs  
ur le peché du peuple. Voilà quant à la verité de l'histoire touchant les

Luc 2.  
Offrandes  
pour les pe-  
chez, voy le  
Leuitique.  
Leuitiq. 49.  
Cecy se faisoit  
aux nouvelles  
Lunes.  
Nombres. 28  
& 29.  
Festes solen-  
nelles des  
Iuisz celle  
des Taberna-  
cles en Septe-  
bre.  
Nisan, ny  
Xantique, ne  
sont le mois  
d'April,  
ainsi qu'on a  
remarqué au  
Latin de ce  
livre. Voy le  
septe.  
Festes de pas-  
ques pains  
sans leuain.  
Exod. 12. 13.  
& 23.  
Leuiti. 13.  
Nomb. 9.  
Deut. 16.  
De ces sacri-  
fices lisez l'R  
postre aux He-  
breux.  
Feste de Pen-  
theconste en  
souvenance  
du temps que  
la loy fut don-  
née à Moïse.

LIVRE SECOND

mœurs, loix, coutumes, & solemnitez des Hebreux: en quoy les Gentils  
*Cornille Tacite* & Paiens, qui en ont escrit sont fort differents de ce qu'en tiennent les  
*re 21. li. de* histoires saintes des Ecclesiastiques. Car Cornille Tacite est si detestable  
*son histoire.* ble, que falsifiant la verité, il dit & tient que l'issue des iuifz hors de la terre  
*entre la saur* re d'Egypte, n'estoit advenue par la volonté & commandement de Dieu  
*seul de Tacite* ains la nécessité y pressant les habitans d'Egypte. D'autant que come son  
*en l'histoire* le Roy Bocchoris tois les Egyptiens fussent tourmentez d'une roigne  
*encor sans il* gruelle fort vilaine; & dangereuse; le Roy sen alla au Temple d'Héraclé  
*un nom du* en Libye pour demander remede au Dieu sur ceste misere: à cestuy l'Oracle  
*Roy, qui n'e* clerespondit, qu'il purgeast son Royaume de celle gent & nation per  
*soit point Bo* uerse qui mesprisoit les Dieux, & chassast les Iuifz ennemis des Dieux, &  
*choris, ains* s'enuoyât banniz en terres loingtaines. Chassé q Bocchoris eut ce peuple  
*Cenchres Pha* comme les Iuifz fussent és deserts tourmentez miserablement de ceste  
*raon. du sept* faction de gruelle; & que tous fussent confitez en pleurs ne scachants com  
*de Moysé lang* me salleger de ce mal: Voicy qu'un de leur troupe nommé Moysé fada  
*temps apres* sa aux autres leur disant: qu'il n'y aoit plus attente; ny aux hommes  
*lequel Boccho* ny aux Dieux qui leur deust faire esperer aucune allégeance, mais que si  
*ris vesquit* le vouloit s'uyure come leur chef il se faisoit fort de les secourir. A qui  
*qui aduisera* les troupes consentirent; & se mirent en chemin ignorants du tour  
*l'ordre que* qu'ils auoient affaire, ains couroient & vagoient à l'aduenture, n'ay  
*met Dud.* do rien tant de disette par les aspres solitudes, que d'eau pour estancher  
*Sicilien. liu.* leur alteration. Mais comme ils estoient sur le point de perir de soif,  
*des antiquit.* veirent vne grand multitude d'Asnes sauvages qui venans de paistre  
*2. c. 2. c. Hé* troient dans l'obscurité d'un bois fort touffu environnant un grand  
*rod. li. 2. s. en* cher. Moysé consilla de s'uyure ces animaux; assuré qu'ilz alloient be  
*ges de Tacite.* en apaisant la soif de ce Peuple, il gagna que de là en uist on luy adion  
 nables loix, meit et introduit, nouvelles ceremonies à ce Peuple, et les  
 quelles estoient contraires et diuerses à tout ce qu'usoyent le reste des  
 mes en honorant les Dieux. Car ce qui est sacré entre nous, est profane  
 en leur endroit, et ce qu'on nous permet, leur est defendu comme abominable  
 et du tout execrable. Si qu'en recognoissance du plaisir receu  
 par les Asnes leur monstrant les eaux au desert, & qui leur dresserent  
 de leurs Temples, luy sacrihoient, & luy faisoient reuerence, offrans &  
 molans à ce beau Asne, un Mouton en despit & moquerie du Dieu  
 mon qui auoit esté cause de leur exil; & bannissement d'Egypte. Ilz offrirent  
 aussi le Bouc pour se monstrer ennemis de l'Egyptien, qui adoroit Asne  
 soubz la figure de ceste beste; & ne receuoient aucunement l'usage du poisson  
 ceau, crignans la roigne & gruelle, pource que le porc est subiect à ceste  
 contagion & maladie. Ilz festent le septiesme iour, d'auant qu'en iceux  
 ils auoient eu repos de leurs travaux & facheuses; & au long l'addonne  
 à leurs ayces, & plaisirs, ils se reposoient & vnoient en toute oyssieté,  
 sans ceantise tout les ans septiesmes. D'aucuns dient qu'à cause de la fureur  
 & iustes souffertes, ilz le consacroient à Saturne. Le pain qu'ilz mangent  
 estoit sans leuain quelconque. Or descendent ilz opinastrement, & en

uent avec grand soia ces ceremonies & façons de faire: & quoy qu'on  
 eux ils vissent de grâde loyauté, & foy entiere, & qu'ils fustent aydés af-  
 teusomés les vns les autres, si est-ce qu'ils haient mortellement tout le  
 te des homes, ne voulâs manger, habiter, ny coucher avec personne qui  
 soit de leur natiô & famille. Au reste c'est le peuple le plus paillard de  
 erre, & quoy, qu'il s'abstienne des femmes estrâgeres, si est ce qu'entre  
 siennes rien ne luy est illiçite, ny deffendu, & sont circoncis afin qu'ils  
 sissent estre recogneuz Juifs par telle marque. Or le plus gentil & pre-  
 er aprêtissage de ce peuple, c'est d'auoir les Dieux à mespris, & refuser  
 leur faire honneur & reuerence: ils croyent que les ames de ceux qui  
 t defaizt en guerre, ou occis par sentence du magistrat viuent eternal-  
 ment, qui est cause qu'ils ont soing de croire, & les Enfers, & la gloire  
 celestes. Et cômme ainsi soit que les Egyptiês honorief plusieurs ima-  
 & effigies d'animaux qu'ils reçoüet pour Dieux, les Iuifs au contrai-  
 nt vn seul Dieu qu'ils adorent en esprit, sans demander aucune appa-  
 re ceulieure, estimans abominables & mauditz ceux qui font aucu-  
 semblance ny figure des Dieux en forme d'hommes pour les adorer.  
 les sôt les resueries, & autres folies que Cornille Tacite vomist cõtre  
 uifs, auquel est ioint Trogue Pompée. [Toutesfois Iustin en l'abregé  
 it Trogue en parle vn peu plus sobremêt, quoy qu'il poursuyue la fa-  
 de la gratelle, & le bannissement des Iuifs par les Egyptiens, mais en  
 il esté sage que ne pour tomber en tant defautes il à teu & le temps,  
 nom du Roy souz le regne duquel ce defastre aduint aux Israëlites,  
 quels tout à escient (comme il est aisé à voir) il falsifie l'histoire, laquel-  
 est sans doute qu'il auoit feilletée. Or si ces deux ont parlé tât au def-  
 orage des Hebreux, voyons ce que Strabon en à dit, qui viuoit du  
 os que ce peuple frequentoit à Rome comme estant pour lors suiette  
 dée à l'Empereur gouvernant l'estat Romain. Moÿse (dit il) vn des  
 tres Egyptiens, se faschant des façons de viure de ceux de sa na-  
 laissa l'Egypte avec vne bõne partie de ceux qui auoient l'amour des  
 tes & le seruire diuin en recommandation, leur enseignant cômme les  
 ptiens erroient vilainement, lors qu'ils attribuoient à leurs Dieux les  
 re des bestes farouches & de leurs animaux domestiques: & les Grecs  
 soient aussi pensans comprendre la diuinité souz l'effigie & ressem-  
 ce de l'homme. Que Dieu estoit ce seulement, qui, gouvernât Ciel  
 & mer, & ce qui y est cõtenu, estoit par nous appellé Nature: l'ima-  
 auquel, n'est aucun qui iouissant de son bon sens, ose enterprêdre de  
 dre, ou effigier, & par ainsi, laissant à part toute idolâtrie, le failloit  
 er dans vn saint Temple & oratoire digne de sa grandeur, sans aucu-  
 gure: attendans tousiours que Dieu par signes & bienfaits se cõmu-  
 eroit à ceux qui seroient purs et entiers, et qui viuroient iustement,  
 quelle faueur il n'vseroient point vers les peruers et meschans.  
 il adiouste: Ses successeurs vesqueirent vn long temps suyus ses or-  
 nances, lesquels veritablement estoient iustes, et fort religieux, mais  
 cours des ans, comme les Roys eussent embrassé la Prestrise ils  
 ndrent ambitieux, et puis tomberent en manifesto tyrannie, de la

Par ce passage  
 vous voyez  
 quel estoit ce  
 Cornille Tacite.

Dion &  
 Ammian  
 Marcellin se  
 monstrent au-  
 si ennemis de  
 ceste natiõ.

Iusti. li. 36.

Strab. li. 16.

Encor s'abuse  
 la pauure  
 Strabon, usant  
 de la facture  
 au lieu du fa-  
 ctueur.

LIVRE SECOND

scelles d'entre  
Les Juifs.

Tout ce dis-  
cours est en  
Joseph anti-  
quité. l. 18. c. 2. et  
en Philo Juif  
au livre qu'il  
a fait pour la  
nation. Et  
Celier Rodig.  
liv. 5. chap.  
9.

Pharisiens fa-  
taux, ainsi  
que les Grecs  
Stoiciens.

Jugement &  
immortalité  
des ames tren-  
par les Pha-  
risiens. Voy  
l'acte des  
Apôtres.

Imitation du  
Dyaboloisif-  
me par les  
Pharisiens.  
Saducéens  
leurs opinions.

Heresie, &  
impiété des  
Saducéens  
tirée de l'Épi-  
curisme.

quelles sortirent les superstitions et autres vices semblables: et voilà qu'à l'opinion des Ethniques touchant les Juifs. Tandis que la simplicité auoit lieu entre les Israélites, les sectes aussi estoient forcloses de leurs trou- pes; mais la corruption du temps, et abus de la parole de Dieu, feit qu'il s'esleua entre eux trois sortes de Philosophes, qui viuoient hors la compa- gnie des autres, et portoienc le nom de titre de plus grande sainteté que ceux mesme qui estoient deputez au service du Temple. Les premiers estoient nommez Pharisiens, les autres Saducéens, et le tiers genre s'appel- loit des Esséens. Les Pharisiens estoient fort sobres, & eschars en leur vi- uetuz legerement & le moins mollement que gens de leur siecle: mes- tans en auant leurs traditions, avec lesquelles ils interpretoient, & dete- minoient la loy & ordonnances de leur legislateur Moysé. Ils portoienc des tablettes, & rouleaux de parchemin sur le front, & des breuzes au bras droitz, dans lesquels estoient escripts les dix commandemens de la loy pource que Dieu auoit commandé disant, tu auras ceste loy, comme que- que cas pendant & mis à l'obiet ordinaire, & de tes mains, & de tes yeux, & l'appelloient ces rouleaux Philateres du verbe Grec, *φύλαξιν* et Tho- rait vn emportant conseruer, et l'autre signifiant loy, comme obseruation parfaite de la loy. Ces Pharisiens encor (la coustume Iuifue estant de por- ter leur vestimens frangez par les bords d'embas) portoienc leur frange plus larges que les autres; esquelles ils enrelaçoient des espines et esguil- lons afin qu'en allant par rué, et sentans ceste piqueure, ils eussent en co- stipuelle memoire la loy et ordonnances de leur Dieu. Ils tenoient que toutes choses, quoy qu'eregies par le conseil, et volonte de Dieu, esto- ient siettes à la necessité de la fatale destinée, fussent elles bonnes, ou ma- uaises: et concedoient beaucoup au liberal arbitre en l'homme; lequel toutesfois il tenoient estre secouru par ceste fatale necessité, laquelle pe- sée par l'effort & influence des cours celestes, ils estimoient estre de grand efficace que la liberté que l'homme peut auoir en sa volonte & di- ction. Ilz n'eussent osé resister, ny respondre rien au contraire de ce que leur disoient leurs superieurs, ou ceux qui les deuançoient en aage. Ils croyent que Dieu viendra iuger à la fin les hommes: & estimoient que les ames estre immortelles, & incorruptibles: bien est vray qu'ilz auoient opi- nion que iusqu'au iour du iugement les ames des gens de bien vagnoient d'vn corps en autre, attendans la resurreccion: mais celles des meschans s'en alloient és prisons obscures & eternelles des enfers: & d'autant que & en l'habit & és mœurs ilz estoient du tout differents aux autres, ilz furent nommez Pharisiens, à cause que ce mot emporte diuinité et retrai- uinité, ainsi que dit saint Hierosime. La seconde secte estoit des Saducéens, qui nioyent du tout la fatale destinée, disans Dieu auoir esgard sur toutes choses, et que luy seul en estoit le Roy et gouuernour: et tenoient que la mort estoit en la puissance, et choix de l'homme de bien faire, ou mal le gou- uerner: et non obstant qu'ilz confessassent vn Dieu (ne l'osans ny er à ce que le peuple) si estoit que ilz nioient que les ames apres le decez iourissent en cieux, ou fussent tourmentées par nul supplice en l'autre monde: & croyoient la resurreccion des morts, & estimoient que l'ame & le

nouue  
receua  
mes es  
sient  
cause d  
er Sad  
blitair  
opces  
u'on d  
es:ains  
u'il n'e  
ary. C  
tant ce  
me od  
leté le  
anche  
ant qu  
onaste  
parle  
leur  
delà f  
ent &  
inatio  
meuré  
recepti  
integrit  
uuert d  
e tout  
ste bru  
e compa  
estoient.  
eres, ny  
aux obl  
aller pu  
naires, ils  
lle en te  
oient fo  
ncer par  
ils rem  
aussi le  
s Dattes  
Entre  
desirabl  
igion. L  
la nec  
ltes &



LIVRE SECOND.

*ains encor les Ethniques* propre de leur félicité, ou elles iouïssent d'un grand aise: là où les peruer  
*l'ont receue* ses & iniques passoient plus outre vers l'Orient hiurnal, & estoient ren-  
*comme suvret* uoyées en des lieux froidureux, & ou sans cesse elles estoient agitées de  
*les Platoniques* tempestes & orages. Il y avoit quelques vns d'entre eux qui predisoient  
*ques. & Hipocr.* les choses à venir, & se mesloient des deuinations, d'autres qui se mariants  
*poer. au li. de la nature* vsoient de l'acointance des femmes, mais en cela avec grande modestie  
*de le meflange & conionction naturelle du masse & de la femelle, detestans*  
*l'enfant. voy* le mariage le genre humain ne vint à faillir. A present la Syrie & païs  
*Celie Rhodi.* Iuif est habité par les Grecs qui portent diuers tiltres de Grifons, Iacobi-  
*li. 15. ch. 23.* tes, Nestoriens, & Sarrasins, & y a deux nations seules qui embrassent la  
*Pierre Lombard dist. 17.* religion Chrestienne, à sçavoir les Syriens, & Maronites. Les Syriens sa-  
*c. du 2. li. 8.* cristent & communient à la façon & maniere de l'Eglise Grecque. Les  
*Aug. de Gé. ad Lit. 7.* quels ont iadis obey aux loix, & decretz du saint siege apostolique de  
*chap. 2.* Rome. Les Maronites suyuent l'erreur, opinions & ceremonies des Ia-  
*Quelles nations a present habitent en Syrie.* cobites, vsans & du langage & des caracteres des Arabes: & habite ceste  
*Diuerses sortes de Chresties en Leuant.* troupe Chrestienne du costé du mont Liban: Les Sarrasins hommes du  
*Tout cecy est pris de Hattom. Armenien. li. des Tartares. ch. 14.* tout adonnez à la guerre, se plaisent fort au labourage: les Syriens sont  
*Saporez, & Cosdroé. Roys des Perses asiget l'Arriet sur l'Empire en diueses seifons: voy Anniam Marecellin li. 27. Sabelliq. Enci. 8. l. 6.* du tout inutiles, [mauuais garçons, traistres & sans aucune amitié, fort auar-  
*Homar discipule de Mahomet occupé l'Orient.* res, & les plus mecaniques hommes de la terre, viuans trespauvement, & n'vsans d'aucune charité. enuers l'estranger, & la plus part desquels fastra-  
 gnent souz le seruice des Mahometistes. La où les Maronites sont vaillans & adroits aux batailles. L'auteur ayant suiuy Hattom, n'a pas eu aussy esgard à ce qui est à present, veu que la Syrie, ou Palestine dès que la force des Soldans du grand Caire fut abatus par Sultan Selin Roy Turc  
 changé du tout & d'habitans, & de façons de vie, y ayant des Chresties de toutes nations, & mesme des Abissins, Georgiens, Armeniens, & Maronites tous lesquels obéissent au Patriarche d'Alexandrie: & lesquels suyuant chacun les mœurs de sa nation, ne sera sans propos, si nous en remettons le discours de chacun en son lieu.

Cependant verrons ceux qui sont comme naturalisez au lieu & pire que ceux qui en estoient les naïfs & premiers possesseurs: Car lors que les Grecs en furent chassés par les Persans lors q' Saporez 1. puis Cosdroé obtint tant de victoires sur l'empire, la Syrie estoit plus idolatre qu'auparavant, mais Homar disciple, & successeur de Mahometh (comme nous dirons es choses des Turcs) ayant aneanty la gloire Persane, & force de successeurs des Arfacides, les Mahometistes chasserent & Grecs & Persans de la Palestine: & quand Zelin en chassa la race eselaue des Mammuz, & Sarrasins & Grecs, & autres vuidèrent pour faire place à l'auarice Turquesque, laquelle fait prouffit de tout, & ne porte commodité à personne. Et par là chacun peut cognoistre quels peuuent estre les habitans de la Syrie, & Palestine pour le present: mais quoy qu'il en soit les Syriens n'en sont du tout exterminés, lesquels habitent le long du mont Liban, iusqu'aux deserts, lesquels ne s'adonnent qu'à la nourriture de troupeaux & Chameaux, desquels ils ont en abondance, imitant les Arabes en cecy qu'ils n'ont certain sieges ny ville, ny village, à cause qu'ils fu-

resten  
 quoy  
 mont.  
 blaine  
 Zelin  
 qui ter  
 y habi  
 t pui  
 te qu'i  
 Loy d  
 es dor  
 aire d  
 eurs v  
 uele  
 uicts,  
 e, qui  
 ut no  
 estrag  
 it dir  
 ent to  
 peiffa  
 ions c  
 ure en  
 Voila  
 is ne r  
 re qu'  
 on l'o  
 nom  
 fecté d  
 affée e  
 oly pou  
 t leurs  
 Solda  
 Roys  
 an des  
 sorte d  
 ns ain  
 et l'ou  
 iage.]

es perues  
oient ren-  
gitées de  
edisoient  
e mariants  
modestie  
horroient  
detestans  
ie. & païs  
ns, Iacobi-  
braissent la  
Syriens sa-  
que. Les  
holique de  
ies des la-  
nabite ceste  
ommes du  
yriens sont  
ié, fort au-  
rement, &  
uels faltra  
s sont vail-  
pas eu ault  
s que la for-  
Roy Turc  
Chrestiens de  
, & Maroni-  
uels suyua  
remettons l

restent la seullement, ou ils voyent suffisance de pasturage: & c'est pour-  
quoy ils cherchent les vallons voisins, & posez aux pieds, & racines des  
montaignes, à cause que l'herbe y abonde ordinairement, & sur tout es  
plaines voisines de ces monts qui sont de la le Jourdain. Ceux qui auant  
Zelin tenoient ce païs se nommoient Beduins fort vaillans en guerre, et  
qui tenoient tout ce païs en crainte, mais à present ce sont les Arabes qui  
y habitent, les mœurs desquels nous auons descrit: et lesquels sont si forts  
et puissans que iadis ils ont tenu teste aux Soldans d'Egypte quelque for-  
te qu'ils eussent de Mammeluz, ils n'en font pas moins à present au grand  
Roy de Turquie, lequel quelque puissance qu'il aye n'a peu jusque icy  
les dompter, ains viuent ces gens selon leurs loix, coustumes et façons de  
vivre de leurs peres, ne recognoissans personne, et estaus l'estonnement de  
leurs voisins, quoy que de religion ils soient Mahometistes. Car quoy  
que le Turc qui tire l'or de tout ne se foucie point de la conscience de ses  
vassaux, si est-ce que le principal exercice en Syrie est celuy du Mahometis-  
me, qui me fait en sursoir le discours, l'ayât referé ailleurs: mais en somme  
il faut noter que iacoit que les habitans de la Palestine, soient ils naturels, ou  
estränge terre, encore qu'ils fussent les plus vaillants et adroits qu'on scau-  
roit dire, si est-ce qu'ils sont du tout desaccoustumez de la guerre, et souf-  
rent toutes incommoditez des Turcs leurs seigneurs, leur sont tribut et  
obéissance, souffrans le plus paciemment qu'il leur est possible les exa-  
ctions des gens du Seigneur, et sestimans bien-heureux qu'on les laisse  
vivre en paix.

Voila pourquoy tant les estrangers que nous mesmes parlans de ces  
païs ne nous amusons guere à la description des mœurs, d'autant qu'en-  
core qu'il y ait grand nombre de Chrestiens vians en leur religion, et  
selon l'ordonnaance chacun de son Eglise, si est-ce qu'on appelle le païs  
du nom de celuy qui le possède, et les plus simples estiment que tout soit  
secte de la folie Alcoraniste, et que la Chrestienté en soit du tout de-  
chassée et bannie. Les villes plus fameuses sont ores Baruth, Alep, et Tri-  
poly pour la marchandise, esquelles les marchans Latins traquent, et y  
ont leurs doüanes, et Magalins, toutesfois le trafic n'y est tel que lors que  
les Soldans estoient seigneurs d'Egypte, ne si riche qu'il estoit auant que  
les Roys de Portugal s'emparassent des costes de la mer le long de l'O-  
céan des Indes Orientales. Quant à Hierusalem elle est fréquentée de tou-  
te sorte de Chrestiens et Mahometans, mais pour diuers respects, et occa-  
sions ainsi que pouuez lire es liures de ceux qui ont descrit la terre sain-  
te, et l'ouyr fidellement par le recit de tant de gens de bien qui ont fait le  
viage.]

K ij

*Ar se tien-  
nent à pre-  
sent les Sy-  
riens à scauoir  
autres que les  
Juifs.  
Zelin Roy  
Turc à ruiné  
de nostre teps  
les Soldans  
du Caire.  
Aux Be-  
duins ont suc-  
cedé les Ara-  
bes en Syrie.  
Arabes en  
Palestine ne  
recoignoissent  
personne.  
Syriens de sa-  
coustumez  
d'aller à guer-  
re.*

*Le nom d'un  
païs pris de  
celny qui le  
possede.  
Villes fameus  
des de Syrie  
pour le trafic.  
Le trafic de  
Syrie refroi-  
dy, & pour-  
quoy.  
Hierusalem  
frequetée  
de tous.*

LIVRE SECOND

Des Pais de Mede & Armenie, des mœurs, & costumes des peuples habitans en iceux: & en Georgienne autrement Iberie. Chap. 5.



A regio des Medes, & le peuple d'icelle prist iadis le nom (côme aucuns dient) d'un des enfans de Medée Colchique, & du Roy Egée qui comandoit à Athenes: lequel enfant portoit le nom de la mere: toutesfois Iosephe tient que celle Prouince a pris ceste appellatiō de plus loig à sçauoir de Mede fils de Iaphet vn des enfans du S. pere Noë. Or ceste regio a du costé de Septentrion, la mer Caspie, ou Hircanie (qu'on dit à present mer de Baecu) & au

Ponât la grande Armenie & Assyrie: vers le Midy, le pais Persan, & à l'Orient luy gisent les Parthes, & Hircas, enclōse de montaignes. Ce peuple a esté iadis fort puissant, quoy que mol, & effeminé, fort adroit à Cheual, & à tirer de l'arc, & qui portoit vne singuliere reuerēce & grand hōneur à ses Roys, & Princes. Ils portoient vne tiare & bōnet rond en forme de Turban, & leurs robes & mèches, lesquels ornemens s'escoulerent sur les Perses, lors qu'avec la façon des habits ils leur rauirent l'Empire. [Lequel les Medes auoient desia tenu par l'espace de 350. ans selon la supputatiō de Justin: mais Eusebe en son liure des tēps n'en y trouue pas tant, commençant le regne des Medes par Arbace, lequel ruinant, & bruslant Sardanapale, mit fin à l'Empire Assyrie: & ayât regné 28. ans il eut Sosarme pour successeur qui tint l'Empire l'espace de 30. ans: à cestuy succeda Medide, & regna 40. ans: apres luy eust le Royaume Cardicée qui mourut l'ā 13. de son Empire, laissant en sa place Deioce, lequel Herodote appelle vrayement Roy, à cause des troubles succedez du tēps de ses predecesseurs, & ce fut luy qui bastist la puissance Cité d'Ecathane, autrement ditte depuis Cyropoly, de laquelle est fait mētion en la sainte escriture. Ce Dioce, ou Deioce mourut ayant comandé sur les Medes cinquāte quatre ans, duquel nombre Herodote oste vne année. Phaorté fut successeur de Deioce & gouerna l'Empire 24. ans, (Herodote diminue de deux.) A cestuy vint pour heriter Ciarace qui regna selon Euf. 32. ans, mais Herodote parfait le nombre iusqu'à quarāte. Apres Ciarace, Astiage vint le dernier qui fist attherosne enuirō 38. ans, duquel il fut chassé par Ciree. Or les Roys des Medes auoient cela de permis pour vn propre & singulier priuilege, que de auoir plusieurs femmes & espouses, mais a la fin chacun s'vsurpa vne licēce pareille, sauf que la différence estoit telle, que le Roy en tenoit à plaisir & à sa discretiō, la où les autres ne pouuoient en espouser, & tenir que sept. Voire les femmes a cōptoient à grad hōte & deshōneur, si quelqu'vne cōtētoit d'un mary, & pésoit que cela causast sterilité, si pour le moins chascune n'en auoit plus de quatre pour son passe-tēps. Ce peuple faisoit alliance à l'imitation des Grecs, & d'autres fois en se bleçant au bras, & es iointures de l'espaule, d'où sortoit grand abondance de sang, pour tesmoigner & assurance de la foy iurée. Et d'autant que du costé que ce pais regarde le Nord & pais froidoureux de Septentrion, il est fort infertile, & (

Ceste opinion du fils de Medee est la cōmune en la fable des Gentils. Herodote liur. 7. Iosephe ant. liur. 1. chap. 6. Mer Caspie, ditte ores de Baecu ou de Sale. Voy Ptolomée li. 6. c. 2. table. 5. De l'effeminatiō des Medes. voy Xenophon en la vie de Cire le grand. Ce fut Cire qui ostant l'Emp. aux Medes en fist seigneurs les Persans. Iust. liur. 1. Orif. l. 1. ch. 19. Herodote liur. 1. Successiō des Roys & Monarques des Medes. iusqu'à Cire. Ecathane esté des Medes. voy le liur. d'Heber en la Bible. Herod. li. 1. Costumes des Medes. Celse Rhodigin. liur. 18. eb. 29.

e, les desqstant Massaines geres Ceru anim est si ny del e Prom our, & arcanie g de l' berien e qu'o a grad es: & a usqu'à ant au par le à la te nt fam wēt l'al uoy qui fée en que l r Princ ps ilz o llir des Assyrie ou les de se fa ce peu que ad (es) il f pl' nol nt conf uult rer les pre qui de e la pou de Dé & argo , comm glé du

e, les bledz & autre grain leur manquant, ilz faisoient secher des amandes desquelles ilz faisoient farine, & du pain pour leur nourriture: y ad-  
stant des pommes, lesquelles ilz dessechoient & pestrissans en faisoient  
Messes, pour les garder pour leur vsage. Leur boisson estoit faite de  
taines racines, ainsi que encore à present en vsent plusieurs nations  
geres à faute de vigne, & autres choses commodes à faire Vin, Biere,  
Ceruoise: & ne mangeoient que chair de sauuagine, ne tenans compte  
animaux qui leur estoient domestiques. [ Et d'autant que l'Armenie  
est si voyline, & region de si grãde estãdue, ie n'en veux oublier le re-  
ny description, veu les grands terres & peuples qui sont contenuz en 11.  
e Prouince tant anciẽne, laquelle est diuisee en deux, à sauoir Armenie  
our, & mineur: La grande est celle qui regarde la mer de Baccuc, &  
arcanie vers le païs d'Orient, & au Midy luy gist la Mesopotamie le  
de l'Eufrate, la Capadoce luy est au couchant, les Georgiens, Albãs,  
beriens luy auoïsinent vers la partie Septentrionale, & de ce costé est  
qu'on dit & appelle la Mineur, & laquelle est subiecte au Roy Turc  
a grãde pour la plus part, fait obeïssance au Sophy & Empereur des  
es: & ainsi par ceste consideration l'Armenie sestend dẽs le païs Per-  
usqu'à ce que à present on nomme la Turquie & ce en longueur, du  
ant au Ponant, & sa largeur commence aux portes Caspies, iadis limi-  
par le grand Alexandre. Et lesquelles sont ores nommées Mirali, & viẽt  
à la terre des Medes: & est la principale Cité de tout le païs, celle vil-  
ent fameuse Tauris, que plusieurs appellent Tauris de Perse, soit qu'ilz  
brẽt l'assiette des lieux, & diuersité des prouinces, ou qu'ilz ayẽt esgard  
luy qui tiẽt le païs, lequel est l'Empereur des Persãns. L'Armenie estãt  
sẽe en plusieurs prouinces, aussi elle a obey à plusieurs Roys, iusqu'à  
que les asiatiques sen feirent Seigneurs, qui y mirent leurs enfans  
Princes, & en a estẽ le peuple si aysé à conquerer, que de tout  
ps ilz ont estẽ comme la proye de leurs voyfins, ainsi que pouuez re-  
llir des histoires tant Grecques que Romaines, soit que vous voyez  
Assyriens, les Medes, Perses, ou Grecz aux cõquestes: ou que Mithri-  
ou les Parthes se mettent en cãpaigne, ou que l'espẽe du Romain taf-  
de se faire dame de la Monarchie du Monde. Entre l'effemination  
ce peuple tenoit du Mede son voyfin, encor auoit il cecy de tout pro-  
que adorant la Dẽesse Anaitide, à laquelle (suyuãt la superstition des  
es) il faisoit sacrifices: ce peuple offroit au seruice d'icelle, les filles  
pl' nobles & riches maisons, lesquelles en hõneur de la dẽesse, ne fai-  
nt conscience de se prostituer infãmement, comme si telle vilennie,  
ust rendũes plus illustres & dignes de louange, & aussi c'estoïẽt elles  
les premieres trouuoient les bons partis, d'autant qu'il n'y auoit hom-  
qui de bõ cõeur n'embrassast telles alliances, & ne receut ioyeusement  
e la pour espouse, laquelle auoit dediẽ le prix de sa virginitẽ à vne  
de Dẽesse: Le temple de laquelle estoit deuenũ riche & opulent du  
& argent de telles prostitutions: luy dedians aussi des esclauẽs de tout  
, comme si l'Idole eust eu affaire de telz seruices, tant le peuple, iadis  
glẽ du Diable, estoit abreuẽ d'infidelitẽ, folie & superstition.

*Façõ des ser-  
mens des  
Medes.  
vines des  
Medes.  
Deux Ar-  
menies voy-  
Pline lin. 6.  
Strabon lin.  
ptolom. li. 3.  
chap. 7.  
12. Tables 1.  
3.  
Estãdue d'Ar-  
menie.  
Tauris Cité  
Chef des pays  
du Sophy.  
Armeniẽs  
tousiours assu-  
uẽtẽ.  
Strabon en  
son li. 21. de la  
Geographie  
appelle ceste  
Dẽesse Tana-  
de. mais il  
y fait lire  
Anaitide cõ-  
me aussi au  
25. oũ il parle  
de Capadoce  
Il y en a qui  
pensent que ce  
ste Dẽesse fut  
Diane, cõme  
Pausanie  
aux Laconi-  
ques. Et plu-  
tar. en la vie  
si de Artaxer-  
se. quoy que  
Agathis pẽ-  
se que ce fut  
Venus, & a.*

quelque rai-  
son en le di-  
sant.

Pourquoy les  
Armeniens  
aiuez à sub-  
iuger.

roy Xenophō  
en la Cyrope-  
die. Et Apia  
en son Mi-  
tbr.

Façons de fai-  
re des Ar-  
meniens.

Manga-Cā.  
4. Emp. des  
Tartares.

Cecy aduint  
l'an de grace  
1233. Voy  
Huston chap.  
23. Quelz  
sont les Geor-  
giens, & leur  
pays.

Iberes, et Al-  
bās, voy. Stra-  
bon II,  
Iberes, &  
Albās di-  
uisez en 4.  
estatz.

Georgiens in-  
festez de l'er-  
reur des Grecs

Ce peuple estoit ainsi ancéty que l'ay dit, pour estre mal nourry, & assail-  
ly de grandes froidures, joint aussi que estans diuisez tous les vns d'avec  
les autres, sous la iurisdiction de diuers Princes, & iceux ne s'accordant  
guere bien ensemble, & que leurs voytins remouent tousiours mesnage,  
il aduenoit que aysément on les assuiettissoit, quoy que de leur naturel ils  
fussent vaillants, hardis & genereux, & que de tout tēps ilz ayent nourry  
& entretenu de belles troupes tāt de Caualerie que de fanterie. A present  
l'Armenie est toute bigarrée, & en mœurs & en religiō, selon les humeurs  
& affectiōs des Princes qui luy cōmandent: les Armeniēs pour la plus part  
vont vestuz à la mode & façon des Tartares, à cause qu'ilz ont lōg temps  
obey à l'Empi. de ce peuple Scythe Oriental, vsant de lettres & caractères,  
qui luy sont propres, ainsi q̄ doctemēt, & curieusement a marqué Guillaume  
Postel en vn recueil qu'il a fait des langues du Leuant, cōme celly  
qui en peut iuger, & à cause de sa grande, & diuerse erudition, & pour auoir  
veu les lieux & frequenté les hommes de celles contrées. Maintenant  
que le Sophy & Emp. Persā en tient vne, & icelle la plus grand partie de  
que le Turc a seigneurie sur l'autre, ne faut s'estōner si ce peuple ainsi ba-  
foué & refueur de complexion est estourdy & hebeté, lequel a esté con-  
trait de s'abreuuer de l'abominatiō de l'Alcorā, en laquelle ilz viuēt main-  
tenāt, si ce n'est vn biē peu qui sont es mōtaignes, & lesquelz suyēt la foy  
de leurs Peres. Car du temps que Mango-Cam de Tartarie occupa pres-  
que tout l'Oriēt, & courut iusqu'en la Scythie Européenne, le Roy d'Ar-  
menie qui estoit bon Chrestien, obtint paix & alliance avec le Tartare, &  
telle sociēté, que tandis que le Cam a tenu l'Empire, iusqu'à l'Eufrate, les  
Chrestiens d'Armenie ont vescu en liberté en leur païs soustenuz, secouruz  
& fauorisez par les Tartares. Et pource que les Georgiēs leur sont voi-  
sins, & ont presque mesme façon de vie & pareille opinion, & sont enta-  
chez de semblables erreurs nous les cōprendrōs tous ensemble, mais faut  
sçauoir que les Georgiens sont ceux que iadis on appelloit Iberiēs voyant  
des Sarmates d'Asie vers le Septentrion, & au Ponāt auoyent le païs Col-  
chique, à l'Oriēt regardoiet l'Albanie, & au Midy fauoylinoiet de l'Ar-  
menie. Ce peuple tāt plus approche du mōt Caucase, de tāt il ressent la fu-  
rieuse & cruelle maniere de viure des Scythes, vaillāt en guerre & s'addō-  
nant à cultiuier les chāps, là où leurs voisins les Albās, qui aussi sont Chre-  
stiens, & obeissent au Cam de Tartarie, s'addōnent fort au pasturage selon  
l'ancienne façon & coustume des Scythes. Et lesquelz le temps passé di-  
uisoient leur estat en quatre especes d'hommes, à sçauoir deux Roys, choi-  
sis des plus sages & anciens, l'vn & qui fus de race Royale: l'autre qui fei-  
droit à chacun & eust la charge de conduire les armées. Le premier quoy  
que se tenant en sa maison, & presque ne se souciāt d'aucun affaire, si auoit  
il l'autorité sur l'autre, & luy commandoit à cause de son aage, & sa-  
uoir, & race. Les Prestres tenoyent le second lieu, les soldats & les  
boureurs, le troisieme, & quatrieme ranc estoit la populace seruant  
aux Roys, & tenue de leur fournir toutes choses necessaires: & voyla  
les anciennes façons, retournons aux choses comme à present elles se  
comportent. Les Georgiens donc qui encor' adorent Iesuschrist, suy-

Et les erre  
vn Souu  
roche, à la  
n general p  
nt la corō  
es Georgi  
es estoient  
insi, ie m'en  
comme l'ay  
n liberté se  
our l'attaq  
aille, & mis  
le vin laque  
t courageu  
nonnoit: Pa  
iacles: Par  
es infidelle  
es des bien  
es Chrestie  
t ceremonie  
ntiers en le  
ateffe quele  
Grece: oyam  
quemēt en p  
ment: & ont  
ōment Iace  
spars es terr  
& le recogno  
quel ilz ne t  
neurez en la  
mais non pri  
e m meli  
mais l'Armen  
Romaine, se  
elle tient fe  
Grecs & des  
afeste dela l  
ans presque  
orte quelcon  
ne le ieufne  
ostre Seig. e  
édredis dep  
stoyēt des S  
obstinence q  
y Lacticine e  
ui beuuoit d

Et les erreurs, & religio schismaticq des Grecz, ayâs plusieurs Euesques vn Souuerain, qui leur sert de Patriarche, & ce depuis que la Cité d'Anroche, à laissé d'auoir vn chef és choses spirituelles. Entre ces gens, tous en general portent la teste rase, mais diuers semêt, car les clerics & Prestres, ont la coronne faite en rond, & les lays la portent carrée. On tient que les Georgiens tenoiêt des femmes faites & instruites à la guerre: lesquels estoient à Cheual & fort vaillantes & genereuses aux combats, sil est ainsi, ie m'en rapporte à la verité. Quant aux hommes guerriers, il est vray comme i'ay dit) qu'ils estoient fort valeureux, & encor ceux qui viuent en liberté sont difficiles à subiuguier: mais leurs forces sont trop foibles pour s'attaquer aux Roys qui les auoisinêt. Or eux voulans entrer en bataille, & mis en ranc prestz à choquer, ilz portoyent vne calbasse pleine de vin laquelle ilz aualoient lors, & ainsi armez, alloient plus hardimêt & courageusement assaillir leurs ennemys. Le Clergé d'entre eux s'ap-  
 ployoit à prester à l'vsure, et à vendre les choses saintes comme Symoniacles: Par-ainsi ne faut s'estonner si Dieu a permis que la persecution des infidelles les a domptez et leur a osté les moyens d'abuser des grandes biens desquelz ont iouy ladis. Ils auoyent haine mortelle avec les Chrestiens d'Armenie leur voisins, à cause de la diuersité des opiniõs & ceremonies. Ces Georgiens sont gens de grandes abstinences, et assez rudes en leur conuersatiõ, en Carefme, ne mangeans poisson, ny delicatesse quelconque, non plus que sont encore à present les Calloiers de Grece: oyans tresattentiuement la parolle de Dieu, & persistans assez lo-  
 uemêt en prieres és lieux où ilz ont le moyen de ce faire sans empesche-  
 ment: & ont pour chef és choses spirituelles, vn Euesque Souuerain qu'ils nomment Iacelique, auquel presque tous les Chrestiens d'Oriêt, & qui s'õt despars és terres du Tartare, & d'vne partie du Persan, portent obeissance & le recognoissent, ainsi que nous faisons le saint Siege Apostolique, duquel ilz ne tiennent aucun compte. Les Armeniens aussi qui sont de-  
 meurez en la foy, furent iadis (comme i'ay dit) domptez par les Tartares, mais non priuez du general exercice de la religion, veu que de ce temps  
 m mesme auoit quelque legere apprehension du Christianisme: mais l'Armenien n'estoit point d'accord, & ne l'est encor avec l'Eglise Romaine, separé de la foy en plusieurs choses de ce que l'Eglise vniuerselle tient selon l'ordonnance receuë de tous les peres anciens, & des Grecs & des Latins. Car en premier lieu ils ne scauoient que c'estoit que la feste dela Natiuité de nostre Seigneur & sauueur Iesus Christ, n'obser-  
 uans presque pas vne feste, ny vigille, & ne ieusfians les quatre temps en sorte quelconque. Le Sabmedy de Pasques leur estoit de grand respect & ne le ieusfnoyêt point, à cause qu'ils estimoyent qu'en ce iour sur le soir nostre Seig. estoit resuscité des morts. En outre mägeoyêt chair tous les vendredis depuis Pasques iusqu'aux festes de la Pêtecouste. Leurs ieusnes estoient des Septuagesime iusqu'à Pasqs, mais avec telle & si rigoureuse abstinence q les mercredis, & vendredis ilz ne mägeoyent poisson, huile, & Lacticine quelconque, & s'abstenoyent de vin, ayans opiniõ que celuy qui beuuoit du vin en ces iours, pechoit plus deuât Dieu, q celuy qui fuit

*Georgiës portât la teste rase.*

*Femmes guerrieres en la Georgiane.*

*Georgiës sem-  
plissoyent de  
vin allans  
aux cõbats.*

*Clergé vsu-  
rier & Symo-  
niacle entre  
les Georgiës.*

*Armeniens  
ennemis en-  
semble.*

*Abstinence  
des Georgiens  
en Carefme.*

*Iacelique au-  
rât que Eues-  
que souuerain.*

*Armeniens  
domptez par  
les Tartares.*

*Voy Marc Ve-  
nit. en son vo-  
yage de Tar-  
tarie & Hai-  
ton Arme-  
nien au liu.*

*des Tartares.*

*Armeniens  
disordãs de  
l'eglise vni-  
uerselle en  
quoy.  
Iensurs des  
Armeniës.*

LIVRE SECOND.

allé au bourdeau s'accoupler peu chastemét à quelque paillarde. Le ludy ils ne prenoient viande ny substance quelconque. Le mardy, et ieudy, ils mangeoyent vne fois le iour. Le mecredy et vendredy, les plus saintz, cōscentieux ne prenoyent rien, & n'eussent magé vn seul morceau pour mourir: mais le samedy & dimenche ils mangeoyent chair, & faisoient grand chere, soulageans l'abstinence des autres iours. Durant qu'ils ieunoient dés la septuagesime iusqu'à Pasques, nul ne celebrait la Messe, si ce n'est le samedy & dimenche, voire ny és autres saisons, le iour du vendredy, d'autant que les iours de ieunie, ils ne leur est permis de celebrer le saint sacrifice de la Messe, estimás que par la reception du saint Sacrament ils rompiissent la religion de leur abstinence. Ils receuoient à la sainte cōmuniõ indifferemment les enfans, dés qu'ils auoyent passé l'aage de deux moys seulement, & ne mesloyent l'eau au vin du Calice en celebrat, ainsi que de tous temps il a esté obseruè des Catholiques. Ils Iudaïsoyét qu'à regetter aucunes viandes, comme si elles fussent souillées, telles que estoient les lieures, les ours, & autres choses deffendues aux Israélites. Ils sacrifioyent dans des vases de boys, & de voire, & quelques vns sans parement ny nappes sur l'Autel, ny eux vestus des habits de Pestrise, & on nemens deputez pour le sacrifice, les autres prenoyent seulement les surcots desquels vsent les Diacres en nostre Eglise. Et tant les clercez, que les lais, à l'imitation Georgiane, tous estoient, & vsuriers, & Symoniacles, voire les Prestres fouilloient leur ame, s'adonnás, aux sorceries, deuinations, enchantements, & euocations de Necromance & plus adonnez à l'yurongnerie, que les lays. Ils prenoyent femme, mais la premiere estant morte, ne leur estoit permis de voler aux secondes nopces: les Euesques dispensoyent les marys d'espouser vne autre femme, si leurs espouses estoient conuaincues de paillardise, & adultere. Ilz ne croioyent aucunes encor. Et soustenoyent opiniastrément, vne seule nature & volenté en nostre Seigneur Iesus Christ. En s'õme les Georgiès prouuoýét que ceulcy erroient en 30. articles de la vraye foy Chrestienne. Ils ont aussi v chef en cas de l'Eglise, qu'ils appellét Catholique, c'est à dire vniuersiel souz lequel ils cognoissent plusieurs Euesques, & ne s'õt pas si au bas, n'est dechassez, qu'ils ne possedét encor de belles terres souz l'obeissance de Persans & Turcz, lesquelz bien que ayét du tout aboly la dignité Royale des Princes qui seigneurioyét ce pays, si ont ils laissé les chefs de l'Eglise viuás en assez passable liberté, qui aura esgard à la doctrine de celui, religion detestable duquel ils ont opiniastrément embrassée. Je dis ceci à cause que aucuns chantent qu'il n'y a aucun Chrestianisme en l'Armenie, Georgiane, ny Albanie, comme ainsi soit que les Caldéens, & Armeniens que nous voyons assez souuent en France, nous assurent du contraire, & que l'obeissance de leurs Euesques au saint siege, nous font voir que Iesus Christ y est adoré par vne bien grãde multitude d'hõmes: ioin que les Chrestiens qui font le voyage de Leuant nous certifiét de ce que les naturels du pays nous ont delia fait entendre. La rigueur des peines l'endroit des adulteres estoit en Armenie, du temps que la souueraineté

*De mesm: en vst les Ethiopiens voy d'Aluarez en son Ethiope.*

*Cõmunion donnée aux enfans: elle estoit aussi donnée en l'Eglise primitive. voy S. Cyprin au sermon des abus.*

*Armeniens Iudaïsant. Ainsi en vsent encor les Moscouites.*

*Prestres Armeniens adonnez à Necromance.*

*Erreurs damables des Armeniens.*

*Catholique chef de l'Eglise des Armeniens.*

touchoit a  
nez coupé  
Le Prest  
poir de iam  
mal, il faille  
est il perd  
n'eust osé s  
stant bruslé  
se prostitué  
pourquoy  
les qui ne v  
viure à leur  
commettan  
engendrer  
reste fault  
qui sont en  
estre receu  
nõ froquez  
uice: mais le  
de plus gran  
des mœurs  
ant en leur



farouche, &  
ser, le peuple  
Monarchie e  
aux Persans  
aucu cõpre, n  
tirét les Gre  
ueraineté de  
brusquement  
mandement,  
posant comm

touchoit

*Punition des  
adulteres en  
l'Asie.*

touchoit aux Chrestiens, que la femme faisant tort à son mary, auoit le nez coupé, & l'homme s'accouplant à icelle y perdoit les genitoires.

Le Prestre paillardant estoit dechassé de son estat, & de l'Eglise, sans espoir de jamais plus y rentrer, & si estant marié, sa femme se gouvernoit mal, il failloit qu'il se continst, & n'habitast plus avec elle, ou que aussi tost il perdist l'entrée de son Eglise. La femme du Prestre estant veufue, n'eust osé se remarier, autrement faisant, il ne luy alloit que de la mort, estant bruslée sans aucune remission, & toutesfois luy estoit-il permis de se prostituer, sans que pour cela elle en receust aucune punition: Et c'est pourquoy en ce pays là, il y auoit tant de paillardes, veu l'impunité de celles qui ne voulans se contenir, auoyent la bride si à plaisir lâchée, pour viure à leur fantaisie. Les larrons de choses legeres, & autres malfaiteurs commettans crimes, n'importans mort estoient chastez, afin de ne point engendrer des enfans qui fussent imitateurs de leurs meschancetez. Au reste fault noter, & que le Catholique, & Euesques, & prelatz en general qui sont en Armenie, sont tous moynes, & aucú sans estre moyne ne peut estre receu aux dignitez ecclesiastiques, tellement que les autres Prestres n'ont froquez, n'ont autre autorité, sauf que de pouuoir celebrer le saint seruiçe: mais les moynes ne se marient point, & pour ce sont recommandez de plus grande sainteté & innocence, & voilà ce que j'ay peu recueillir des mœurs des Armeniens, & Georgiens, selon qu'à present ils se gouvernent en leur seruitude.]

*Larrons communs punis.  
Euesques Armeniens tous moynes.*

*De Parthie Prouince, & des mœurs, & façons de vie des Parthes. Chapitre sixiesme*



**P**ARTHIE prouince de peu d'importance, & de moindre force fut iadis occupée par les Scythes appelez Parthes, c'est à dire bannis, & luy gist vers le Midy la Carmanie deserte pour voisine, vers Septentrion elle marche au pays d'Hircanie, ayât le pais des Medes au Soleil couchât, & au Leuant la region d'Arie. Ceste Prouince estant toute ceinte de montagnes, est fort pauvre & peu fertile, boscageuse, & farouche, & les montaignes la redâs par tout perilleuse, & difficile à trauffer, le peuple de laquelle, du teps que les Medes & Assyriens tenoyent la Monarchie estoit sans nō, ny force qu'icelle, & lequel seruiſt de proye aux Persans lors qu'ils se feirent seigneurs de l'Empire d'Oriet, ne tenans aucú cōpre, ny des hommes, ny de la region des Parthes, lesquels aussi attirer les Grecs du teps que les successeurs d'Alexandre tenoyent la souveraineté de l'Asie: Mais par succession de temps ce peuple s'emancipa brusquement, & feit telle preuue de sa vertu, ayant la fortune si bien à commandement, que non seulement il donnoit loy, & receuoit tribut, en imposant commandement aux peuples & nations voisines, mais encor s'at-

*Asiette de Parthie. Ptolomee li. 6. chap. 5. table 5. Strabon li. 11. & Crasse deſſait par les Parthes. voy Plus. 1. arg. en la vie de Crasse. li. 14. c. 12. Eutro. li. 6. Dion. li. 36. & 37.*

LIVRE SECOND.

taquans aux Romains (quoy que vaincEURS de tout le monde) qui les auoyent assaillis, ils en rapporterent de grandes & glorieuses victoires. Notamment celle que ils obtindrent contre Crasse le plus riche & puissant de Rome, qui de gayeté de cœur, apres auoir pillé le saint Temple de Ierusalem, alla faire guerre à ce peuple, où luy occis, son armée fut presque toute taillée en pieces. Et lors que Marc Antoine fust les guerroyer, ils le presserent tellement, que iagoit qu'il fust vn des sages, & gentils chefs de guerre de son temps, si le contraignirent ils en telles angoisses, que souuent il souhaitoit ces 10000. Grecs, qui conduits par Xenophon, passerent en despic de tout le monde, & le pays des Parthes, des Medes, Armeniens, Capadociens, & de tous les habitans de la petite Asie: quoy que depuis il en vint au dessus, & les rendit tributaires. Quoy qu'il en soit, les Parthes deuindrent si puissans & effroyables, que toutes les fois qu'on oyoit dire à Rome, qu'ils remuoyét mesnage pour la guerre, les Romains estoient en soucy de leurs Prouinces, comme leur querellans la grandeur de l'Empire: J'auisi Trogue Pôpée leur attribue la Monarchie de l'Oriēt, comme s'ilz eussent partagé l'Empire avec les Romains: & Pline afferme encor qu'ils tenoyent 14. royaumes souz leur iurisdiction, & obeissance.

Après que les Macedoniens eurent perdu la seigneurie de ce païs, par la reuolte du peuple. Les Parthes furent gouuernez par leurs Roys lesquels portoyent tous le nom d'arsacides, à cause que ainsi s'appelloit le premier d'entre eux qui deliura son païs de telle seruitude: mais apres la dignité Royale, c'estoit au peuple que la maiesté de l'Empire apartenoit, & du corps duquel on eslioit les chefs de guerre, & en temps de paix, ceux qui administroyent les affaires de la republique. Leur lāgage estoit meslé participant du Mede, & du Scytique, comme voisins des Medes & descēduz des Scythes. Auant que la richesse les rendit magnifiques, ils alloient vestuz assez grossierement, & ayans vestement peculier à leur nation: mais dès que ils furent deuenuz puissans, aussi l'habit fut somptueux, riche, & plain d'or & pierrerie, ou blanc en toute perfection, imitans les bobans superflus des Medes. Quant au fait des armes, & maniere de guerroyer, ils sen gouuernoyent tout ainsi que leurs ancestres les Scythes, ayans leurs soldats & gendarmes, non choisis d'être les francs & libres de condition, mais ains des plus braues & puissans d'entre leurs esclaves: qui estoit cause que il n'estoit point permis à personne parmy le populace, d'affranchir vn seul serf, & ainsi le nombre alloit en accroissant de iour à autre, & leurs forces en deuenoyent plus grandes, & plus puissantes, & les tenoyent aussi cheurement, & nourrissoient avec pareil soucy, que leurs enfans propres, les adextrant à bien tirer de l'arc, & manier, picquer, & voltiger vn Cheual, afin de mieux sen seruir en guerre, & chacun vānt de telle façon de faire selon ses richesses & pouuoir, d'où aduenoit que le Roy marchant en bataille auoit tousiours vne forte armée de caualerie preste en tout euement & affaires.

Aussi lors qu'ils s'attaquerent à M. Antoine au combat de 50000. Cheuaux qu'ilz estoient pour combattre, il n'y auoit que 800. hommes qui fussent de libre condition, tous les autres estans esclaves.

M. Antoine  
cōtre les Par  
thes.

Roy Xenophō  
au voyage de  
Cire le teume.

Et Appian  
Alexandr. en  
on Parth.

Iustin. li. 41.  
Solin( sige  
de Pl. ch. 59.

Toutcey pres  
que est de lu-  
sin. li. 41.

Arsace deli-  
ura son pays  
de seruitude

tuat Antio-  
ch. R. y de sy-  
rie. En l'O-

lymp. 163.

Ainsi en v-  
soient iadis  
en Egypte les

Soldans: Et  
à present le

Turc, au  
choix de ses  
manissiers.

ils ne se-  
ler à l'ass-  
course d-  
de se rue-  
point de  
façon de  
leine pou-

Au res-  
uoit de v-  
duré deu-  
& en la p-  
geoyent,  
que on se-  
rieuement  
Le harnoi-  
de plume-  
seruoyent  
del'argent  
ornement  
ils estoient  
femmes et  
seule mort-  
tomber en-  
mes vinsser-  
sence, ou r-

Aucuns  
ne pouuan-  
loyent estr-  
Ils ne vi-  
noyent à la  
thes, & Sar-  
rice. En tou-  
ée s'ilz ne s-  
royent, traf-  
aires soit d-  
eurs estans  
thes fut en  
par pays, all-  
estahiers. Les  
assez sur te-  
oris car ce fu-  
nents avec  
tonnez au s-  
ieux, fin & c-  
ne chose ve-  
eur & cour

Ils ne scauoient combattre bras à bras, & en bataille rangée, & moins al- Parthes ba-  
 ler à l'affault de quelque ville assiegée, ny la forcer: leur combat c'estoit à *tailloyent en*  
 course de Cheual, ou en fuyant: quelques fois dissimulant leur fuyte, afin *fuyant.* Ap-  
 de se ruer sur l'ennemy sil se mettoit tât peu fust en desordre: & n'vloyét *pien de la*  
 point de Trompettes ainsi que fait nostre caualerie, ains de Tabours à la *guerre Par-*  
 façon de nostre fanterie, & ne pouuoient durer guere longuement en ha *thique.*  
 leine pourfuyuans leur point aux batailles.

Au reste s'ils eussent eu autant d'effort & perseuerance, comme il y a- *On dit le me*  
 uoit de vehemence au premier assault, il eust esté impossible qu'on eust *me du fran-*  
 duré devant eux, aussi bien souuent ils laissoyent le conflit au plus beau, *coys.*  
 & en la plus grande & curieuse ardeur d'iceluy, & soudain ilz rechar- *C'est ainsi*  
 geoyent, ayans repris cœur en leur fuite, & retraite: tellement que lors *qu'à present*  
 que on se pensoit tenir la victoire assurée, on se voyoit assailly plus fu- *combattre les*  
 rieuement, & en plus grand danger, & extremité perilleuse que iamais. *Reistres.*  
 Le harnois & corps de cuirasses de leur caualerie, estoyent faits enlassez  
 de plumes, tout ainsi que la garniture de leurs Cheuaux, desquels ilz se  
 seruoient en guerre. Ce peuple faisoit iadis si peu de compte de l'or, &  
 del'argent, que ilz ne s'en seruoient en autre chose que pour le lustre, &  
 ornement de leurs armes. Et quant à la vie priuée de chacun en son logis,  
 ils estoyent fort subiectz à leurs plaisirs: & c'est pourquoy la pluralité des  
 femmes estoit entre eux receüe, mais si ieloux de leur reputation, que la  
 seule mort purgeoit la faulte des adulteres. Et c'est pourquoy, afin de ne  
 tomber en ces accessoirs, les marys ne souffroyent iamais que leurs fem-  
 mes vinsent non seulement au banquet des hommes, voire ny en leur pre-  
 sence, ou regard.

Aucuns ont laissé par escrit (entre lesquels est Strabon) que les Parthes *Te ne scay on*  
 ne pouuans auoir lignée, produisoient leurs femmes, à ceux que ilz pen- *Strabon tiët*  
 soyent estre leurs amys, afin que ilz leur suscitassent semence. *tel propos des*  
 Parthes.

Ils ne viuoÿt d'autre chair que de sauuagine, & des bestes que ils pre-  
 noyent à la chasse, comme encore de nostre temps la plus part des Scy-  
 thes, & Sarmates soit en l'Asie, ou Europe, sont fort adonnez à tel exer- *Les Mesconi-*  
 cice. En tout ce que ilz font, la besongne ne leur semble point bien execu- *tes à present*  
 ée s'ilz ne sont à Cheual, car en cest equipage, ilz banquetoyent, guer- *n'en font que*  
 royent, trafiquoyent, & parlemétoyent ensemble: & en somme tous les af- *res moins.*  
 faires soit de guerre, ou de police, estoyent uidez les arbitres & negocia- *Ainsi en u-*  
 teurs estans à Cheual. La difference des estats, & condition entre les Par- *soyent leurs*  
 thes fut en cecy iadis remarquable, que les nobles & francs, si marchoyét *voysins de*  
 par pays, alloient à Cheual, & les serfs alloient à pied comme laquays & *Hircanie.*  
 estaiers. Les morts n'y sont guere respectez, veu que leurs corps estoyent *sauuage*  
 assez sur terre pour la pasture des chiens & des oyseaux, lesquelz ayant *soing des*  
 pris curée sur la chair & l'ayans toute deuorée, ilz enterroyent les osse- *corps des*  
 mens avec assez de diligence. Les Parthes estoyent assez deuotieux, & a- *trespassez.*  
 donnez au seruice de leurs Dieux: peuple superbe, & de haut cœur, scii- *Parthes ne*  
 lieux, fin & cauteleux, trôpeur & opiniastre, côme ceux qui attribuét, cō- *peuuent vi-*  
 ne chose vertueuse, aux homes la violéce & cruauté, & aux fêmes la dou- *ure en paix.*  
 leur & courtoisie qui est cause q. iamais ils n'estoyét en repos, ains faillloit

LIVRE SECOND

que remuassent meſnage, ou ſe guerroyans enſemble, ou bien ſ'attaquant à leurs voiſins, tant les mains leur demangeoyét. Ils eſtoyét fort ſecrets en leurs affaires, & de peu de parole, pluſtoſt mettás les choſes en executio, que d'en donner la moindre ſignificance que ce fut de parole: qui eſtoit cauſe que d'une eſgalle ſageſſe, ils celoyét l'heur & felicité leur ſuccedát, comme les traueſes & infortunes qui les oppreſſoyent: & ſils obeiſſoyét à leurs Roys & Magiſtrats, ainſi que pour vray ils faiſoyent: c'eſtoit plus par crainte de ſupplice que d'aucun reſpect d'honneur, ou vertu quelconque. Ceſte nation a eſté parmy vne grande ſobrieté en ſon manger, fort adonnée à paillardie, & qui n'a iamais meſuré la foy, ny loyauté, ny la religion de ſes ſermens & promeſſes, ſinon entant que elle voyoit que la neceſſité, & vrgence d'affaires luy commandoyent, & que la choſe ſembloit le requerir.

*Sageſſe des Parthes à ſaire leurs affaires.*

*Strabon Geog. liur. 11. Lieu de Strabon interpreté.*

[Ayant diſcouru ce que Juſtin chante de ce peuple, ainſi que noſtre auteur l'a recueilly, ie m'eſtonne qui conduit & incite Strabon de dire que entre les eſtats des Parthes, les ſages ayants place, ſuccedoyent au premier lieu apres les Princes plus proches de la race Royale, & que de tous ces deux rancs on acouſtumoit de choiſir leurs chefs, et ſouuerains princes: veu que deſia nous auons dit qu'apres le Roy, tous les affaires paſſoyent ſous le iugement, et volonte (ſeruant de joy) du peuple. Et qu'ainſi manqués les Roys, et le peuple venant à l'election, il ne pouuoit faire moins que de le choiſir, et eſlire d'entre la nobleſſe, qui à parler proprement emporte agnation, et conſanguinité és choſes de l'eſtat: et que les ſages, ou Mages, ainſi que parloyent les Oriétaux, n'eſtoyent pris le temps paſſé en ces pays, que ceux de la plus rare, et ſignalée nobleſſe: et voila ce que ie penſe que Strabon entend lors que il dit, et parle des alliez, car le mot Grec, aux bien verſez en celle langue emporte non alliance, mais nobleſſe, comme capables de pareil honneur que les proches du ſang du Prince, le hoir du ſang y deſaillant.

*Comme Craſſe Antoine & autres, & en ſin Iulian l'Apollon. Eutrop. liur. 10. Amman Marcell. liur. 25. Quel fut le ſacé des ſon commencement. Graden & ſucces d'Arſacé.*

Et puis que nous ſommes ſi auant ſur les parthes, il ne ſera trop inconuenient d'eſplucher au François quel a eſté ce peuple, et ſi de noſtre temps il a eſté moins remarqué en brauade, vaillance, ny conqueſtes que le temps paſſé, lors que il a tenu teſte aux Roys ſucceſſeurs d'Alexandre, ou que il ſeſt emancipé gaillardement de l'obeiſſance Romaine, mettans à mort tant de Capitaines et vaillans chefs de guerre, voire iuſqu'à deſſaire les meſmes Empereurs, qui ſ'eſtoyent faits craindre et redoubtez en autres contrées. Nous auons parlé par cy deuant d'Arſacé duquel les Roys parthois portoyent tous le nom d'Arſacides, lequel eſtoit de ſi grande maiſon, et race illuſtre, que tant ſ'en fault que les anciens qui ont deſcrit ſon hiſtoire, ſçachent dire quels ont eſté ſes parens, ny rechercher l'ancienneté de ſa maiſon et nobleſſe, que encore ſont ils en doute ſur le pays de ſa naiſſance, les vns le faiſans Scythè et les autres, natif de parthie: il eſt vray que tous ſ'accordent en cela que de voleur et homme incogneu il ſe rendiſt le plus grand ſeigneur de l'Orient, et ſi puiffant, et heureux en conqueſtes que il ne deuoit rien, ie ne diray aux Monarques de Perſe, ou Aſſyrie: voi-

re ny au fi  
vne ſi lon  
à l'hiſtoir  
comme p  
homme ſe  
de aye ve  
ment. Et  
neufieſm  
re regnant  
qué pour l  
tare de nat  
qui pour le  
Parthe, &  
autres c'eſ  
plus de ma  
berlan le p  
qui de berg  
riche, heu  
richy des d  
iamais il n'a  
ſuiuy ſelon  
es de quoy  
Roy puiffan  
de Prouince  
Europe, &  
es portoit l  
orageuſe du  
raincu par l  
& non loing  
que, à cauld  
quel Baiaze  
vne cage, co  
moit venir  
le montoir,  
es Perſes S  
é en guerre.  
ordre ſingu  
terre Meſſi  
oux que la d  
vn ſi excel  
ble que le c  
rit tout au id  
elle diligenc  
reſque du n  
emps, & iou  
pouuentab

ne ny au filz du Roy Philippe de Macedone. Mais ie n'iray pourir iusqu'à Tamberlam  
 vne si longue succession de siecles, où la prescription peut deroguer soy Parthe &  
 à l'histoire, ains suis cōtens de m'arresten à ce que n'a guere est aduenu de quel est. et  
 comme passé durant la memoire de noz peres; en la personne d'un Tamberlam  
 homme fort de celle nation parthique, & le plus admirable que le mon- heureux en  
 de aye veu depuis la venue du filz de Dieu en ce monde: & entendez cō- tous ses faitz  
 ment. Enhuiron l'An de nostre. Seigneur 1403; seant à Rome Boniface, Buiā Zeth x.  
 neufiesme, & tenant l'empire en Occident, Robert de Baniere, & en Frā- surnommé  
 se regnant. Charles sixiesme, selesia en Orient vn homme si peu remar- fouldre du  
 qué pour la cognoissance de ses predecēseurs que chacun le iugē ant Tar Ciel.  
 tare de nation, aucun n'a sceu dire de quelle region il estoit d'entre celles  
 qui pour lors estoient sūiettes aux Tartares, comme ainsi soit qu'il fust  
 Parthe, & de si grande & illustre famille que le plus haut & ancien de ses Natalie chef  
 titres c'estoit son nom: & sa grandeur & dignité ne festendoit en de Turque.  
 plus de magnificence, que de bouuier ou simple pasteur. C'est ce Tam- Baiā Zeth fait  
 berlan le plus espouventable d'entre les tyrans, & la merueille du monde, captif par  
 qui de berger deuenant capitaine de Brigands, en fin a esté le plus grād, Tamberlam.  
 riche, heureux, & puissant Prince de l'vniuers, comme celuy qui s'est en- Voy Paule Io  
 richy des despouilles de toute l'Asie, si merueilleux en ses victoires que ne en la vie  
 jamais il n'attenta chose au fait de la guerre, dequoy le succès ne soit en- des Roys.  
 ſuiuy selon ses desseins & fantasie, & ne tascha rien au maniment des affair- Turcs.  
 es dequoy il ne soit venu à son honneur. Et si Arsacé iadis surmonta vn  
 Roy puissant des successeurs d'Alexandre, & le despouilla de mainte bel- Valerian fait  
 le Prouince, cestuy n'en a fait moins à celuy qui estoit mort, & l'Asie & escluse par  
 l'Europe, & qui à cause de ses victoires, conquestes, defaites, & ruines fai Saporez. En  
 es portoit le titre de Hildrin, qui signifie autant que fouldre & tempeste rope liu. 9.  
 orageuse du Ciel. C'estoit Baiazeth i. du nom Roy des Turcs, lequel fut Orse liu. 7.  
 vaincu par ledit Tamberlan pres la Cité d'Ancire au païs d'Asie la mineur chap. 22.  
 & non loing de Natolie, pour lors Cité Royale, & metropolitaine de Tur sext. Au-  
 quie, à cause que Constantinople estoit encor habitée des Chrestiens. Le- rolle victor.  
 quel Baiazeth, pris en la bataille, fut lié de chesnes d'or, & conduict dans  
 vne cage, comme vn Lion par tout, où passoit le Tartare, qui le contrai- Auteurs qui  
 noit venir manger soubz sa Table, cōme vn chien, & duquel il se seruoit ont escrit de  
 le montoir, lors qu'il vouloit mōter à Cheual, tout ainsi que iadis le Roy Tamberlam:  
 les Perses Saporez en vsa à l'endroit de l'Empe. Valerian l'ayant surmon-  
 té en guerre. De quelle discipline il vsoit en guerre, la police de son camp, Pape Pie vi-  
 ordie singulier, & grande iustice, si quelqu'vn desire de scauoir, qu'il lise uoit du tēps  
 Pierre Mellie en ses diuerses leçons, & Egnace, & Pape Pie, lesquels ia- de Tamber-  
 eux que la difference de religion nous desbournast de dresser l'histoire lam.  
 l'vn si excellent homme, en ont laissé quelques memoires, mais au pos-  
 sible que le discours entier de sa vie, gestes & magnificence, n'ait esté des-  
 crit tout au long, ce que pape Pie eust peu faire s'il y fust employé avec  
 elle diligence qu'il a fait en recueillant les faits des Boesmes: car il viuoit  
 presque du mesme tēps que Tāberlan: retiré en son Païs se dōnoit du bon  
 temps, & iouissoit des despouilles de tous les Roys de l'Asie. Or c. Roy  
 espouventable, ayant l'armée la plus forte que iamais Roy aye conduicte.

*Caude police  
au camp de  
Tamberlan.*

cōme celuy qui menoit 400000 cheuaux, & 600000. hommes de pied, & vne infinité de bagage, si est ce qu'il n'y auoit Cité au monde si bien policée, qui encor n'eust peu prendre exemple en cest amas confuz d'hommes de toutes nations, veu l'ordre admirable qui y estoit gardé, & la grande & sage preuoyance de ceux qui auoient charge de fournir viures, & tenir en office vne telle multitude. Et est vn grād miracle du Ciel que celuy qui en sa ieunesse auoit esté nourry entre les plus grossiers & barbares hommes de souz le Ciel, acoustumé à l'iniustice des volz & violēce des rapines, changeans d'estat, & deuenu Roy sçeut si dextrement, & faire le grand, & commander avec sagesse. Car le soldat n'eust osé pour mourir auoir pillé le moindre hameau, village, ny maison, ny desrobé tāt soit peu des biens de son voylinage, d'autant que la rigueur & seuerité y estoit telle que les fautes plus legeres ne se couloient qu'avec le supplice de dernier de la mort. Ce grand Roy, assiegeant quelque ville vsoit de trois sortes de pavillons: Le premier iour il l'auoit tout à blanc; signe de douceur et misericorde; le second rouge; en marque d'effusion de sang sur ceux qui se deffendroient; fils estoient vaincuz; et le troisieme tout noir, lequel portoit la figure d'extreme desolation, mort et ruine des hommes, et demolition de la Cité, ainsi qu'il en vsa en plusieurs endroits de l'Asie, veu qu'il ne falloit passer vn quart d'heure de temps outre ce qu'il auoit limité, qui ne vouloit sentir soudain l'effect de la menace de ce tyran. Lequel enquis des causes de ceste grande, et trop inhumaine seuerité, ne respondit sinon qu'il estoit le ministre de la iustice, et corroux de Dieu, lequel ce tyran confessoit sans toutesfois qu'il embrassast ny le Christianisme ny l'Alcoran; cōme celuy qui suiuoit le meslange d'aduis des Tartares, souz la main desquels son pais estoit, et luy aussi nourry en leur terre

*Iustice au  
Camp de  
Tamberlan.  
Coustume de  
Tamberlan  
aux sieges  
des villes.*

*Tamberlan  
se dit le mi-  
nistre de l'ire  
de Dieu.*

*Religion de  
Tamberlan  
quelle.  
Conquestes de  
Tamberlan.*

*Samarreand  
Cité Royale  
de Tamberlan  
Race de Tam-  
berlan perie  
en peu de  
temps.*

quoy qu'il se rendit plus communicable aux Chrestiens qu'à pas vn des autres, mais si chatouilleux qu'il ne falloit vser de grand familiarité en son endroit, comme celuy qui comme vn Lyon s'estant ioué, en fin rendoit vne piteuse recompence. C'est ce grand Tamberlan, qui ayant vaincu Baziath, eskonné l'Europe par son renom: cōquis la petite Asie sur le Turc, aneanty les forces des Soldans tant d'Egypte que Babylone, mis à bas le Royaume des Perses, fait cōtenir le Camp Tartare en ses pais de Catai, et Cambalu, fait retirer le Moscouite és plus deserts et solitaires marestz. et boiscages de son pais; en fin se retirant, bastist celle grande et superbe Cité de Samarreand en la Prouince de Zagutai en Tartarie, qui est cause que plusieurs, ont estimé qu'il en fust natif: mais comme j'ay dit la plus saine opinion est qu'il estoit Parthe. La race duquel s'est aussi tost escoulée cōme il fut decedé; et ses pais vsurpez partie par le Sophy, et partie par les Tartares qui encores les possedēt: n'ayant eu successeur qui se soit soigné de faire rediger par escrit ses vaillances et conquestes. ]

Du Pa



ane, apellée  
Tarmaries,  
goulphe c  
ximie, Per  
seules ma  
té quelque  
Soleil qu'i  
toit par eux  
ois qu'ils vsa  
escouuert, s  
un veit et qu  
rifice à l'Au  
qu'ils l'auoier  
) en portoi  
eserue: d'au  
ue l'ame de  
oiét de coust  
autres nations  
ois sec ostan  
z, et puis y  
ouche le feu  
ouffler, ou ge  
on qu'on le  
uieres, et ny  
u d'y crache  
orte. Venans  
osse dans la q  
renans sur to  
e, à cause qu  
chair de la b  
et du Lauri  
e certaines in  
leur sacrifice  
dressées à l'ca  
n fort longs  
e Myrte. Les  
beilloit au R



**E** R S E est vne region Orientale, ainsi nommée de  
 Persee fils de Iupiter, & Danaée fille d'Acric. Roy  
 des Argines, du nom duquel aussi s'appelloit Persepoly  
 Cité capitale de tout le Royaume: & les peuples furent  
 appelez Persans. Ceste region, ainsi que dit Ptholo-  
 mée, est confinée au país des Medes, du costé de Se-  
 ptentrion, & vers le Ponant. luy gist la Prouince Se-  
 ne, appellée le Royaume de Baldach, à soleil Leuât elle regarde les deux  
 Carmanies, à present Royaume de Turquestan: & au Midy elle a le sein  
 le goulphe de Perse, qu'on appelle mer de Balsere: Ses villes furent iadis  
 Sarmis, Persepoly ruinée par le grand Alexandre, & Diospoly, desquelles  
 ces seules marques ne peuuent presque donner tesmoignage qu'elles ayent  
 esté quel quefois. Les Perses estimoient le Ciel estre Iupiter: & adorent  
 le Soleil qu'ils apelloient Mithra sur toute autre diuinité: la Lune encor  
 estoit par eux honorée, Venus, le feu, la terre, l'eau, le vent: sans toutes-  
 fois qu'ils vsassent d'Autel, ny statue quelconque, voire & sans Temple, à  
 descouuert, sacrifians en lieu eminent et sur quelque colline, afin que cha-  
 cun veit et que la chose fut plus voisine des celestes: offrans la beste du sa-  
 crifice à l'Autel toute couronnée, mais chargée de maledictions. Et mise  
 en pièces, qu'ils l'auoient en pieces, chacun (faisant le magiciá, ou prestre en cest offi-  
 ce) en portoit sa part en sa maison sans que les Dieux ce eussent quelque  
 reserue: d'autant que leur opinion estoit que les Dieux ne demandoient  
 que l'ame de la chose sacrifiée: neantmoins quelques vns d'entre eux auoient  
 pour coutume de brusler les entrailles suyuant la façon des Grecz, et  
 autres nations en leurs sacrifices. Lors qu'ils sacrifioient au feu c'estoit du  
 bois sec ostans l'escorce, et getans par dessus la gresse plus voisine des  
 os, et puis y espendans de l'huile. Ils n'auoient garde de souffler de leur  
 bouche le feu: ains avec vn euetoir, que si quelcun estoit si hardy que d'y  
 souffler, ou getter quelque chose morte, ou sale dedans, c'estoit sans remis-  
 sion qu'on le faisoit mourir. Au reste nul d'entre eux se l'auoit dans les  
 mains, et ny pissoit, ny gettoit auene beste morte, voire estoit deffen-  
 du d'y cracher, et d'y cuire quelque chose, ains honoroient l'eau en ceste  
 sorte. Venans pres quelque lac, estant riuiere, ou fontaine, ils faisoient vne  
 fosse dans laquelle ils coupoient la gorge à l'hostie, et beste du sacrifice,  
 venans sur tout garde que le sang ne coulást point iusqu'à l'eau prochai-  
 ne, à cause que cela eust pollü, et souillé tout leur affaire et ceremonie: et  
 le sang de la beste occise, estoit par les Prestres et sages mis sur du Myr-  
 re et du Laurier, et bruslée avec des buschettes fort subtiles, non sans vser  
 de certaines imprecations, et maudissions, durant lesquelles ils mesloient  
 leur sacrifice du lait, du miel, et de l'huile: Or ces maudissions n'estoient  
 dressées à l'eau, ny au feu, mais plustost à la terre. Lesquels ils continuoient  
 en fort longs temps, tenans ce pendant vn faisceau de verges fort menues  
 de Myrte. Les Roys estoient choisis d'vne seule famille, & quicóque des-  
 seruoit au Roy, apres luy auoir coupé la teste et les bras estoit getté aux

*Joseph antiq. l. 6. tient vn autre lagage sur l'origine des Perses. Ptholo l. 6. c. Tab. 5. d'Asi. Strabon li. 13.*

*Persepoly ruinée par Alexandre.*

*Poy Curtius des gestes d'Alexandre & Plutarq. en la vie d'Alexandre.*

*Dieux des Perses Herod. l. 2. Tout cecy est tiré de Stra. 13.*

*Maniere de sacrifier entre les Persans.*

*Superstitio ancienne des Perses à l'endroit du feu & de l'eau.*

*Maniere de sacrifier à l'eau par les Perses.*

champs sans sepulture,

[ Je ne sçay que cestuy entend, lors qu'il dit qu'ils ne prenoient leurs Roys que d'une seule famille, veu que puis qu'il ne touche que l'antiquité, aussi faut il s'yure la maniere, & histoire des anciens, d'autant que dès le commencement les Assyriens tenans la Monarchie, il ne se parloit des Roys des Perles, & depuis icelle vsurpée par Arbacé Roy des Medes, iusqu'au dernier de ce pais qui fut Astiagé, le Persan estoit sans nom iusqu'à ce que Cyre fils de Cambise simple Gentilhomme & natif de Perse, & de la fille d'Astiagé, l'Empire fut rauy aux Medes & transporté à la maison de Perse. Or que les successeurs de Cyre, l'ayât tenu, les historiés font soy que les sages, ou Mages ou comme voudrez les appeller souz la sainte de Smerdes fils de Cire, & frere du Roy Cambise auquel ils se reuolterent, luy mort, tindrent le Royaume, lesquels ne furent onc de la race de Cire. Ces galans & vsurpateurs deffaits par la noblesse: Darie vint au gouvernement, & seigneurie mais en qu'elle sorte? fust-ce par succession, ou estant le plus proche en sang à la race Royale? Rien moins: car comme les sept Seigneurs qui occirent les tyrans fussent en consolation sur la forme du gouvernement, il s'en fallust bien peu que le Royaume ne chageast de nom & fut conuerty en Aristocratie, ou Democratie, veu que du sang de Cire il ne restoit que deux filles que Darie depuis espousa apellé à la dignité par ruse, & galante tromperie, selon que les seigneurs auoient cōplotté ensemble ainsi que & Herodote, & d'autres tesmoignent parlant de cecy. ainsi ce n'estoit d'une famille que les Roys estoient choisis, il est vray que dès Darie i. iusqu'à Alexandre le grand le sang Royal de Perse vint par succession: mais durant que les successeurs d'Alexandre gouvernoient l'Asie, le pais de Perse estoit sans Roy, iusqu'à ce que Arfacé (duquel a esté parlé cy dessus) semancipa de leur obeissance, & conquist les Parthes, et Medes, et Persans, quoy qu'il ne fust ny Perse, ny du sang de Darie, ny Cire, & duroit sa race du temps que Strabon escriuist sa Geographie, d'où nostre auteur a recuilly son ramas des moeurs des Perles, de laquelle continua iusqu'à ce qu'Artaxerse simple soldat Persan occist Artaban le dernier des Arfacides, & remist le Royaume entre les mains de ceux de sa nation s'en faisant Monarque, & duquel descendirent ceux qui regnerent iusqu'au temps que Mahometh troubla l'Orient, & avec ses reuoltes, & avec son imposture. ainsi le propos de la succession Royale de Perles, nous a fait courir plus loing que ie ne pensois, non que pour ce que ie vueille accuser ny Strabon, ny celuy qui l'imite de faute, veu qu'ils entendēt par ce mot de creation de Roys d'une famille, le droit vsé par eux ou les accidés contraires n'alteroient point l'ordre successif de la maison Royale. ] Chacun des Roys Persans (ainsi que recite Strabon allegant qu'il sçay quel Polycrite) faisoient bastir leurs maisons, & Palais sur des montaignes, ou ils tenoient leurs thesors & argent des tailles, & tributs leuez sur le peuple, & ce en tesmoignage de leur espargne, & bon mesnagement. Or erigeoient ils gabelles & maletostes diuersement, prenans argent de trafic qui se faisoit sur mer, mais de ce qui se passoit en terre ferme, ils contentoient des choses esquelles chacune region estoit abondante com

*Arbacé vint  
quit Sardains  
pale Iustm.*

*Voy Herod. li.  
3. Troperie  
des Mages &  
Philosophes de  
Perse à enua-  
bir le Royau-  
me.*

*Avec quelle  
ruse Darie vint  
au Royaume.  
Voy Iust, li. 1.  
Changement  
aduenuz en  
Perse.*

*Les Perles na-  
turels ne teno-  
ient le Royau-  
me du tēps de  
Strabon*

*Artaxerse  
simple soldat,  
fait Roy de  
Perse enuiron  
l'an de grace,  
224.*

*Comē faut en-  
tendre Strabo  
sur le mot de  
famille.*

*Exactiōs des  
Roys de Perse  
sur le peuple.*

me lain  
ques à y  
les Per  
simple  
que ce  
mes af  
nes en a  
en vn an  
n'estoien  
ans, ca  
nourris  
c'estoit a  
ne l'ayan  
broient  
La prem  
me, ou q  
loit couc  
quiesme  
Cheual,  
& sur tou  
uerners  
choisir, le  
les louan  
illustres,  
quefois e  
légon :  
clochette  
le recit au  
dextroier  
& de que  
le champ  
s'endurci  
rents & ri  
res sans ce  
re au possi  
les raisins  
& les poin  
trauailé,  
mal sauou  
sermēt, &  
lās à la cha  
& iauelots  
re avec les  
ter, & ente  
cultiueg le  
tres qui s'a

melaines, drogues & medicaments, couleurs & autres telles choses, iuf- *Loy liant la*  
 ques à y comprendre le bestail. Quelque grandeur qu'eust le Roy entre puissance du *les Perfes si n'eust il osé faire mourir vn homme s'il n'auoit commis qu'un Prince. Salas*  
 les Perfes si n'eust il osé faire mourir vn homme s'il n'auoit commis qu'un Prince. Salas *simple crime, ny autre Persan pouuoit vser d'aucune rudesse contre quel- re proposé à*  
 simple crime, ny autre Persan pouuoit vser d'aucune rudesse contre quel- *ceux qui a-*  
 que ce fust de ses domestiques. Chacun Persan espouuoit plusieurs fem- *mes afin d'auoir lignée, & encore luy estoit permis d'auoir des concubi- noient grand*  
 que ce fust de ses domestiques. Chacun Persan espouuoit plusieurs fem- *mes afin d'auoir lignée, & encore luy estoit permis d'auoir des concubi- noient grand*  
 mes afin d'auoir lignée, & encore luy estoit permis d'auoir des concubi- *noient grand*  
 nes en abondance. Aussi les Roys propoioient pris & salaire à ceux qui *nombre d'en-*  
 nes en abondance. Aussi les Roys propoioient pris & salaire à ceux qui *nombre d'en-*  
 en vn an engendreroient grande multitude d'enfans, lesquels estants nez, *sans.*  
 en vn an engendreroient grande multitude d'enfans, lesquels estants nez, *sans.*  
 n'estoient representez à leurs peres qu'ils n'eussent atteint l'age de cinq *Cecy, & ce*  
 n'estoient representez à leurs peres qu'ils n'eussent atteint l'age de cinq *Cecy, & ce*  
 ans, car la loy du pais vouloit que durant ce temps ils fussent tenuz & *qui s'enfuit*  
 ans, car la loy du pais vouloit que durant ce temps ils fussent tenuz & *qui s'enfuit*  
 nourris delicatement en la compagnie des femmes. Et la raison de cecy *est d'Herodo-*  
 nourris delicatement en la compagnie des femmes. Et la raison de cecy *est d'Herodo-*  
 c'estoit afin que si durant ce temps quelque enfant decedoit, que le pere *se. liu. I.*  
 c'estoit afin que si durant ce temps quelque enfant decedoit, que le pere *se. liu. I.*  
 ne l'ayant iamais veu ne s'en donnast point trop grande facherie. Ils cele- *7 eps de nop-*  
 ne l'ayant iamais veu ne s'en donnast point trop grande facherie. Ils cele- *7 eps de nop-*  
 broient leurs nopçages sur le Primtemps, & durant l'equinocce d'iceluy. *page entre*  
 broient leurs nopçages sur le Primtemps, & durant l'equinocce d'iceluy. *page entre*  
 La premiere nuit l'espoufée ne mangeoit en tout son souper qu'une pom- *les Perfes.*  
 La premiere nuit l'espoufée ne mangeoit en tout son souper qu'une pom- *les Perfes.*  
 me, ou quelque peu de melle de Chameau, & apres ce sobre repas il s'al- *Sobre baquet*  
 me, ou quelque peu de melle de Chameau, & apres ce sobre repas il s'al- *Sobre baquet*  
 loit coucher le long de son espoufée. La Ieunesse Persanne, dès l'an cin- *pour une es-*  
 loit coucher le long de son espoufée. La Ieunesse Persanne, dès l'an cin- *pour une es-*  
 quiesime, iusqu'au vingt & quatriesime de leur age aprenoit à se tenir à *posé.*  
 quiesime, iusqu'au vingt & quatriesime de leur age aprenoit à se tenir à *posé.*  
 Cheual, bié piquer, & voltiger, à tirer le dard, & dresser droit les saiettes, *Qui vent*  
 Cheual, bié piquer, & voltiger, à tirer le dard, & dresser droit les saiettes, *Qui vent*  
 & sur tout à parler veritablement: aussi auoient ils pour maistres & gou- *voir au long*  
 & sur tout à parler veritablement: aussi auoient ils pour maistres & gou- *voir au long*  
 uerneurs les plus sages, vertueux, sobres & continens que l'on pouuoit *la nourriture*  
 uerneurs les plus sages, vertueux, sobres & continens que l'on pouuoit *la nourriture*  
 choisir, lesquels leur enseignoient, & racomptoient des fables honestes, *des Perfes, li-*  
 choisir, lesquels leur enseignoient, & racomptoient des fables honestes, *des Perfes, li-*  
 les louanges des Dieux, & des chansons lesquelles contenoient les gestes *se Xenophon*  
 les louanges des Dieux, & des chansons lesquelles contenoient les gestes *se Xenophon*  
 illustres, & faits vaillans des hommes excellens & genereux, & ce quel- *en la Cirope-*  
 illustres, & faits vaillans des hommes excellens & genereux, & ce quel- *en la Cirope-*  
 quefois en chantant, & d'autres leur recitant comme en lieu de quelque *die liu. I. Ci-*  
 quefois en chantant, & d'autres leur recitant comme en lieu de quelque *die liu. I. Ci-*  
 leçon: & s'assembloient les enfans pour ouir ceste lecture au son d'une *re parlant à*  
 leçon: & s'assembloient les enfans pour ouir ceste lecture au son d'une *re parlant à*  
 clochette, au lieu ordonné pour cest effect, & la on demandoit raison, *& son pere.*  
 clochette, au lieu ordonné pour cest effect, & la on demandoit raison, *& son pere.*  
 le recit aux enfans de ce qu'ils auoient ouy dire à leurs precepteurs. Ils fa *Colleges &*  
 le recit aux enfans de ce qu'ils auoient ouy dire à leurs precepteurs. Ils fa *Colleges &*  
 dextroire fort à la course, & choisissans quelque enfant de grand maison, *escoles quelles*  
 dextroire fort à la course, & choisissans quelque enfant de grand maison, *escoles quelles*  
 & de quelque Prince qu'ils eslissoient pour leur Capitaine, & failloit que *iadis en Per-*  
 & de quelque Prince qu'ils eslissoient pour leur Capitaine, & failloit que *iadis en Per-*  
 le champ ou ils couroiet contin pour le moins trente stades. Et afin de *se.*  
 le champ ou ils couroiet contin pour le moins trente stades. Et afin de *se.*  
 fendurcir contre le froid & le chaut, ils s'exercoiet à passer à nage les tor- *Perfes iadis*  
 fendurcir contre le froid & le chaut, ils s'exercoiet à passer à nage les tor- *Perfes iadis*  
 rens & riuieres impetueuses, mangeans, traueillans, & faisans leurs affai- *fort endureit*  
 rens & riuieres impetueuses, mangeans, traueillans, & faisans leurs affai- *fort endureit*  
 res sans cesser, soucieux de tenir leurs habits & armes secs & sans rouillu- *au travail.*  
 res sans cesser, soucieux de tenir leurs habits & armes secs & sans rouillu- *au travail.*  
 re au possible, ainsi apris de iouneffe. Leurs fruits plus delicieux estoient *Nourriture*  
 re au possible, ainsi apris de iouneffe. Leurs fruits plus delicieux estoient *Nourriture*  
 les raisins du Terebinthe (qui est l'arbre qui porte la poix-resine) les glâds *delicieux de*  
 les raisins du Terebinthe (qui est l'arbre qui porte la poix-resine) les glâds *delicieux de*  
 & les poires sauuages & aigrettes, & la viande ordinaire apres auoir couru, *la noblesse des*  
 & les poires sauuages & aigrettes, & la viande ordinaire apres auoir couru, *la noblesse des*  
 traouillé, sué, & ahané en leur log exercice c'estoit du pain tresdur & assez *Perfes.*  
 traouillé, sué, & ahané en leur log exercice c'estoit du pain tresdur & assez *Perfes.*  
 mal saououreux, du Cresson Au noys avec vn grain de sel, de la chair indif- *Armes des*  
 mal saououreux, du Cresson Au noys avec vn grain de sel, de la chair indif- *Armes des*  
 ferémét, & boulué, & rostis, & la belle eau clere pour tout breuuage. Al- *Perfes.*  
 ferémét, & boulué, & rostis, & la belle eau clere pour tout breuuage. Al- *Perfes.*  
 lés à la chasse, c'estoit à Cheual qu'ils suyuoiet leur proye armez de dards, *Estude &*  
 lés à la chasse, c'estoit à Cheual qu'ils suyuoiet leur proye armez de dards, *Estude &*  
 & iaelors acerez, & abondance de saiettes, & vsoiet aussi du iect de la pier *song des Per-*  
 & iaelors acerez, & abondance de saiettes, & vsoiet aussi du iect de la pier *song des Per-*  
 re avec les sondes. Leur ordinaire exercice deuant Midy c'estoit de plan- *sans pour na-*  
 re avec les sondes. Leur ordinaire exercice deuant Midy c'estoit de plan- *sans pour na-*  
 ter, & enter les arbres, d'arracher racines, s'occuper au iardinage, & à *viure. issifz.*  
 ter, & enter les arbres, d'arracher racines, s'occuper au iardinage, & à *viure. issifz.*  
 cultiuer les terres, ou à forger, tremper, & acoustrer leurs armes, & d'au- *tres qui s'amusoient à tistre le lin, ou à faire des reths, & filais pour la*  
 cultiuer les terres, ou à forger, tremper, & acoustrer leurs armes, & d'au- *tres qui s'amusoient à tistre le lin, ou à faire des reths, & filais pour la*

LIVRE SECOND

chasse, & pescherie. Les enfans estoient pirez richement d'or, & sembla-  
bles richesses & nourris fort delicatement en l'enfance, tellemēt qu'il n'e-  
stoit permis les mener à la chasse.

Ils auoient vne certaine pierre nomée Pyrope de grand pris entre eux,  
& laquelle ils n'eussent pour rien laissé toucher à vn corps mort, tant elle  
leur estoit en honneur; voire ny le feu estoit porté aux funérailles; afin  
qu'ils ne semblaissent tenir peu de compte de celuy qu'ils auoient en si  
grande reuerence. Dés l'aage de vingt ans iusqu'à cinquante ils suiui-  
oient les armés, ne sçachans que c'estoit que le plaider, ny le trafic de marcian-  
dise, vñs de petits boucliers faits à maniere de Lozange & outre le car-  
quoys, & arc, ils portoient l'espée & dague allans à la guerre; & vn bon-  
net fait en pointe, comme encore à present ils portoient leur Cazalbaz;  
ayans vne anime, ou deuant le Corselet fait d'ecaille bien forte. Les Prin-  
ces portoient des hault de chausses, & leur hoqueton à manches venant  
iusqu'aux genoux & doublé de couleur blanche, & par le dehors estant  
paint ou taint diuersement, l'esté ilz alloient vestuz de pourpre; & l'hi-  
uer diuersement & selon leur fantasie. La multitude portoit double ha-  
bit, leur allant iusqu'à demy-cuisse, & en teste vne grande entortillure de  
voile, ou de linge, qui sont les Turbans d'aujourd'huy. Leurs lits, mes-  
nage, & vases à boire estoient enrichis d'or, & consultoient de leurs affai-  
res à ieun, mais d'en donner sentence, n'y auoit ordre qu'après auoir bien  
haucé le gobelet, estimans les affaires mieux traitez quand & l'estomach,  
& le cerueau sont vn peu eschaufez de vin, que lors que le ieusne les tient  
languissans, & sans force. Ceux qui sont de cognoissance ensemble, &  
esgaux en fortune, aage, & grandeur s'ils se rencontroient; se caressioient  
& saluoient d'vn baiser à la bouche: les inferieurs vn peu plus qu'eux ils  
baïsoient à la ioue: mais ceux qui estoient de basse condition passans de-  
uant les grands leur faisoient vne bien grande & humble reuerence. Les  
corps des trespassez estans oints de Cire, ils les enterroient; sauf ceux de  
leurs sages, ou Mages, lesquels ils laissoient sans sepulture, pour estre de-  
uorez des chiens. Ils auoient vne sale & vilaine coustume des toute an-  
ciennereté que les fils se mesloient avec leurs propres meres: & ce furent  
les principales façons de faire, mœurs & ceremonies des anciens habi-  
tans de Perse. Iagoit qu'Herodote en y aiouste d'autres, qui ne sont guere  
à propos, & ne meritent le racompter, comme d'estimer vn grand bon-  
fait de cracher deuant leur Roy, ou de rire: & qu'ils estimoient les Grecs  
detestables de ce qu'ils croyoient les Dieux sortis des homes: detestoient  
comme chose vilaine, d'estre endebté; mais sur tout de dire mensonge,  
qu'auant qu'enterrer les morts ils les faisoient trainer & desoluer aux  
chiens: & permettoient ce que toutes autres nations ont en horreur &  
abominent, à sçauoir que les peres tombez en necessité fussent soulagez  
par la prostitution de leurs filles: mais nous auons dit que c'estoit aussi la  
coustume des Babyloniens. A present les Peres vaincuz par les Arabes  
surnommez iadis Sarrasins sont tous Mahometistes, & comme ce peuple  
fust le temps passé vaillant, & renommé, maintenant il a perdu la gloire de  
cette vaillance.

*Armes des  
Perfes à la  
guerre.  
Cazalbaz  
Turbans des  
Perfans.  
Vestemens an-  
ciens des Per-  
sans.*

*Ceste consti-  
tution iadis ob-  
seruée en Perse  
ae comme plu-  
sieurs choses  
encore des Per-  
sans.  
Herodote. 1.*

*Ce fut Baby-  
lon qui passa en  
Perse. Et Ho-  
mer aussi qui  
se fait seig. de  
Palestine,  
Mesopotamie  
& Perse.*

[Il est  
la sainte  
ce pour  
pire ne se  
Royaum  
la Mesop  
te, & le R  
Guzerath  
aux Geor  
reuse du  
recōman  
en tout l'e  
peu du ch  
propos, si  
notre ter  
puissans e  
ce des suc  
comme gr  
estoc, et ce  
ne sçay qu  
terres, et t  
s'apelloit  
puis à port  
tion de so  
Harduel d  
rouge, à ca  
enseignoit  
ce signe de  
ques. Isma  
mort de so  
se que d'A  
prescheur  
la parole. C  
dit qu'Isma  
ste sainteté,  
ste opinion  
et vaillance  
toute l'Arm  
non sans vn  
des-ia sentir  
ne tardant g  
ses cōplices  
Or le chang  
surnomé So  
& neueu d'  
chassé son p

Il est vray que le lustre de la Monarchie luy est osté, & l'ornement de la sainte religion descheu de ceste race cause leur obscurcissement, si est-ce pourtant que le Perse n'est à present si petit compaignon que son Empire ne soit grand en Orient, & qu'il ne tienne plusieurs grands & riches Royaumes, tels que sont la Perse, Mede, la grand Armenie, vne partie de la Mesopotamie, les Parthes, Hircaniens, le Turquestan, Caramanie de Perse, & le Royaume de Tharse, qui est la Caramanie fertile, & le país de Guzerath, qui est en Inde, et iadis apellé Gedrosie: commande en outre aux Georgiens, et partie des Albans, et passe son Empire en l'Arabie heureuse du costé du sein Persique, commandant sur l'isle d'Ormuz, et autres recômandées en la pescherie, tant riche des Perles les meilleures qui soiét en tout l'Oriét. Et d'autant que par cy deuant, nous auons parlé quelque peu du changement de l'estat et race Royale des Perses, il ne sera hors de propos, si nous en touchons encor vn peu sur ce qui s'est passé presque de nostre temps. Veu que ceux qui ont descrit l'histoire des Roys les plus puissans entre tous les Mahometistes, ayans fait vn long discours de la race des successeurs de Mahometh en Perse, ils louent vn Roy Vsun-cassan comme grand, et fort illustre Prince, le fils duquel fut le dernier de son estoc, et ce à cause d'vn Seigneur Persan qu'il auoit occis, lequel amenoit ne sçay que le reformation sur la doctrine de Mahometh chassant de ses terres, et tourmentant ceux qui suiuoient son heresie: ce Seigneur deffait s'apelloit Harduel, et laissa vn fils fort bas d'age, nommé Ismaël, qui depuis à porté le nom de Sophy, lequel endoctriné en la religieuse superstition de son pere par vn homme de sainte vie, & disciple du deffunct Harduel duquel le nõ estoit Techel, et depuis Caselbas, c'est a dire teste rouge, à cause que le bout de son Turban estoit de telle couleur, & qu'il enseignoit ses complices d'en porter vn semblable, afin d'estre separez par ce signe de la troupe et frequentation des autres qu'il estimoit heretiques. Ismaël (di-ie) abreuué de ceste doctrine, et desireux de venger la mort de son pere, voyant que les Princes et grands Seigneurs tant de Perse que d'Armenie embrassoient la secte de son feu pere, se rendit aussi prescheur d'icelle: mais comment? les armes au poing aioustant la force à la parole. Or luy fauorisoit fort la prediction de son pere, qui auoit predit qu'Ismaël seroit vn grand docteur, et celuy qui esgallant Mahometh en sainteté, estendroit bien loing les limites de l'Empire de perse: car ceste opinion, avec la sagesse, bonne vie, grand sçauoir en la loy, courtoisie, et vaillance qui reluisoient en ce ieune prince, furent cause que presque toute l'Armenie fut par luy subiuguée, et la grand Cité de Tauris prise, non sans vn merueilleux estonnement du fils d'Vsun-cassan qui sembloit des-là sentir sa ruine. Ce qui aduint enuiron l'an de nostre seigneur 1499. ne tardant gueres long tēps apres que le Mahometh de l'Europe, Luther & ses cōplices ne trouuillassent malheureusement les cartes en la Chrestieté. Or le changement aduenü en Perse ne sortist pas tant des forces d'Ismaël & neuen d'Vsun-Cassan, & Amarathean, son frere, car l'aîné Iacup, ayant chassé son puisné, & fait mourir plusieurs des grands qui luy auoient dō-

*Estendue de l'Empire des Perses à present.*

*Vsun-Cassan roy de Perse.*

*Harduel pere du Sophy occis à cause de nouveauté de religion.*

*Techel Caselbas.*

*Institutio du Turban rouge en Perse.*

*Ismael plan-te sa loy, les armes au poing.*

*Tauris cité prise par le Sophy.*

*Sophy commença à retourner l'an 1499.*

*Discorde des Princes d'Armenie & de Perse.*

*na entrée au Royaume.*

né main forte, les Persans, & Armeniens prindrent leur Roy en haine, tellement que le Sophy les trouuant ainsi disposez se facilita la voye à l'Empire des Perses: auquel estant paruenue, il à seruy de grand empeschement aux Roys Turcs en leurs cōquestes, leurs faisans la guerre sans cesse, sur le

*Cause de la différence de leur religion, & principalement sur le choix des docteurs qui ont interpreté l'Alfurcam, le Turc suyuant les vns que le Sophy estime & tient pour heretiques. C'est ce Sophy qui tient teste au Tartare, qui a souuent vaincu le Turc, sollicité les Chrestiens de paix, alliance, & amitié, non de desir de bien-faire à nostre religion, ains pour se renforcer contre ses ennemys de la maison des Ottomans: & qui armé brauement, fort en caualerie, suiuy de gens vaillans, s'il auoit les moiens de l'Artillerie qu'à le Turc, il ne luy seroit de trop grande difficulté d'abatre la gloire & forces de l'Empereur de Constantinople. Et voila quant à l'estat present des Perses, viuants en l'erreur & superstitiō de Mahometh, ainsi que fait presque le reste de l'Orient.]*

*Les Indes les plus grandes de toutes les terres du mō de. Pompon. Mele. liu. 3. Strabon. 15. Ptolomée l. 7. c. 1. Table. 10. d'Asie. Plin en parle assez liu. 6. c. 17. & Solin. c. 55. duquel cestuy à tiré la plus part de son discours. Herodote. liu. 3. & 7. Le mesme peut on dire des Ethiopiēs en Afrique. Royaume de Bengala au Gomphe Gangetique. Double moisson aux Indes.*

*Des Indes & prodigieuses manieres de viure, & ceremonies des Indiens. Chap. 8.*



**L'**INDIE region Oriētale, est celle qui sert de fin, et terme à l'Asie, et de si grande estendue qu'on la tient pour la troisiēme partie, et la plus longue de toute la terre, tellement que Pomponie Mele afferme qu'elle contient telle contēue de mer en son cōtōur qu'à peine le sçauroit on nauiguer en 60. iours quelque vent à propos qu'eussent ceux qui feroient le voyage: [Et s'estend ceste grande region vers Soleil leuant à la mer Orientale nommée à present du Cathai, au couchant le fleuue Inde duquel elle prend son nō luy sert de borne, et au Midy est la mer, et goulphe indique vers le Royaume de Cambaie, et le mont Taurus qui luy sert de limites vers le Septentrion. Ceste prouince comme elle est grande, aussi contient elle vne estrange diuersité de peuples, et de nations, et si bien garnie de citez, et villes qu'aucuns ont estimé qu'il y a de cinq à six mille Citez, ou villes assez belles, et riches, ce qui n'est pas de grand merueille si ce pais est si abondant soit en peuples, ou habitations, veu que les seuls Indiens sont ceux en Asie, qui iamais ne sortirent de leur terre pour aller se tenir en autre lieu. Les fleuues, et riuieres plus memorables des Indes sont l'Inde, le Gangé et Hipanis, mais le Gangé surpasse tous les autres, et en grandeur, et cours, et embouchure dans la mer vers le Royaume à present dit de Bengala iadis Baracure. Ceste terre estant inspirée des doux soustemens du vent Fauoniē, que nous apellons vent Leuantin, et autres suyuant le Grec l'appellent Zéphir, les autres Soledre, à cause qu'il suit de Soleil à son leuer: et pour ceste cause les Indiens, ont double moisson en l'année; et pour les rigueurs de l'hiuer, ils sentent la vehemence des vents

chies. I  
en croist  
es fins et i  
abitans en  
asser, & le  
ostre Asp  
eur odeur  
ndes ains f  
e la Canel  
eureuse, &  
eurs ont es  
n a trouué  
ueille tenir  
ndes: voire  
u encor se  
ndes, & co  
uns, uoulan  
xpérience d  
stait impu  
hoses si men  
es Licornes  
stant en Ara  
resfine & pr  
chnites, ger  
eux estés, l'a  
e, & de bonn  
ux, tels que  
rentiesme de  
ongue vie. T  
eilz se paigr  
stre plus bea  
hierrerie: mais  
voiles fort sul  
oyent tous r  
chargeoyent  
ce u aduenir.  
eus tels au v  
ngendrez su  
insi que aux I  
bien formez, f  
out lors qu'il  
roupes, comm  
entiment par  
on escrites,  
ar cœur les v  
cureux en to

thesies. Ils ont taute de vin, quoy qu'en certains endroits on tiéne qu'il  
 en croist comme au terroir Musicane, autrement Suficane, auoifinant *Musicane vil*  
 es fins eti uridiction des Indiscythes, ou Tartares proches des Indes, & *le pres la ri-*  
 abitans entre les fleues Hipanis lequel iamais Alexandre le grand n'osa *niere Inde:*  
 asser, & le Gangé, & Inde. Ce pays porte du bon & naturel Narde, car *uy Stra. 15.*  
 nostre Aspic, ne merite de porter ce tiltre, & moins la Lauade, quoy que *Du Narde*  
 eur odeur soit fort agreable: mais le Narde ne croist point par toutes les *uy Discori*  
 ndes ains seulement vers les parties plus Meridionales: il y croist encor *de.*  
 e la Canelle, du poiure, & roseaux aromatiques, toutainfi qu'en l'Arabie *Pline li. 12.*  
 eureuse, & en Ethiopie. C'est des Indes que on aporte l'Ebene que plus *chap. 12.*  
 eurs ont estimé croistre là tant seulement, quoy que de nostre temps on *Ruellie li. 2.*  
 n a trouué és terres descouertes en l'Océa Occidéal: si ce n'est que on *ch 6. 7.*  
 ueille tenir que ce pays ceint par la mer pacifique soit vn eschâtillon des *Ebene boys*  
 ndes: voire que souz le nom d'Inde, ou préd toute la coste d'Ethiopie, *tout noir seul*  
 u encor se trouue de l'Ebene. Les Papegaux & Peroquez abondent és *trouué en In-*  
 ndes, & comme aucuns estiment on y trouue des Licornes, [iaçoit qu'au *des Virg. 2.*  
 uns, uoulans ressembler plus subtilz que les autres, nient sans auoir autre *Georg.*  
 xperience que leur fantasie, qu'il y ayt des Licornes, comme si la nature *Plin. li. 12. 4.*  
 estoit impuissante à créer ceste beste, laquelle produit ordinairement de *Licornes aux*  
 hofes si merueilleuses en diuers lieux, lesquelles s'ot autât à admirer que *Indes.*  
 es Licornes que Louys de Bartheime, ou Varthoman se uanté auoir veu *Voy Ionys*  
 stant en Arabie. ] Ceste region Indienne est encor fertile en pierrerie *Varthoman*  
 resfine & precieuse, si comme sont Balais, esmurauldes, diamantés, rubis, *de ses naviga*  
 chnites, gemmes, lapis, & perles de grand & inestimable pris. Ils y ont *tiés .l.x.c. 19*  
 eux estés, l'air subtil & leger, le Ciel serain & attrempé, la terre tresfertil- *ou il en fait*  
 e, & de bonnes eaux en abondance: Qui est cause que plusieurs d'entre *la descriptio.*  
 eux, tels que sont ceux de la prouince Musicane, viennent iusqu'à l'an cét *Et Marc Pa-*  
 rentiesme de leur vie: là où les Seres pays où croist la foye, sont de plus *ul Venitien l.*  
 ongue vie. Tous les Indiens souloyét porter la perruque longue laquelle *3. c. 15. Seres*  
 e ilz se paignoient de quelque couleur ou asurée, ou iunastre, s'estimás *peuples s'ot en*  
 stre plus beaux & manifiques, en ceste sorte, & tousiours chargez de *la regio de*  
 pierrerie: mais fort differents en habits, d'autât que les vns se paroyét de *Cábalu Cité*  
 toiles fort subtilz de toile fine, les autres se vestoyent de laine: partie al- *Royale du*  
 oyent tous nuds, les autres couvrans seulement leur hontes, d'autre se *grad Camde*  
 chargeoyent de franges voletantes au moindre soufflé de vent qui eust *Tartarie.*  
 peu aduenir. Pour le plus commun ils estoient & sont noirs, estans con- *Diuers ha-*  
 eus tels au vêtre de leur mere, r'aportás la figure de ceux qui les auoyét *bits des Ind:*  
 engendrez suiuant la disposition de la semence: laquelle est noire, tout *diens*  
 insi que aux Ethiopiés: mais les Indiens sont de belle & grande stature, *Herod. l. 3.*  
 rien formez, forts, puissans, & robustes. Aussi sont ils fort sobres, & sur *tiés q la noir-*  
 out lors qu'ils vont en guerre, & ne se plaissent guere à conduire grandes *teur est aux*  
 rroupes, comme non necessaires: ioyeux (comme i'ay dit) se voyans bié & *Indies causé*  
 entiment parez: s'abstenans de larcin sur toute chose, & auoyent des loix nō *de la cha-*  
 on escrites, car ils n'auoyent aucun vsage de lettres, ains ils aprenoyent *leur. ains de*  
 ar cœur les vns des autres, si que pour ceste simplicité de vie, ils estoýét *la semée, cō*  
 eureux en tout affaire. Ils ne beuoyent du vin, si ce n'estoit lors que ilz *tre cecy dispo*

LIVRE SECOND

la nat. des animaux: l. 2. c. 2. *Celie Ro dig. l. 16, ch. 15.* faisoient sacrifices, ains estoit composé leur breuusage d'orge, & de riz, duquel ausi ilz faisoient des potages. Or ce qui monstre quelle & combien grande fut leur simplicité en cōtraçant, c'est qu'ilz ne plaidoient point en-semble, entant qu'il n'y a loy quelcōque qui face mentiō d'aucun deposit, ou garde d'aucune chose, & n'ōt affaire de tesmosgs, ny de cedulles, seaux ou escritures, croyans vn chacun son prochain à sa simple parole: qu'ilz laissoient encor leurs maisons seules, & sans nulle garde, lesquelz sont to<sup>r</sup> signs d'vne grāde bonté & innocence de ce Peuple. D'auantage on ne trouuera pas bon de ce qu'ilz viuoient tous seuls, & qu'il n'y auoit point d'hēure determinée, en laquelle on māgeast pour le plus souuent: mais que chacun prenoit son repas ainsi qu'il est conduict par son appetit & fantasie: veu que tout cela est propre pour la societé & proufit de la police ciuile d'vn Païs. Ilz tenoient grand compte de se faire froter le corps pour exercice, & mesmement avec des estrilles, tout ainsi qu'on en vŕe à l'endroit des Cheuaux: & se polissoyent en outre le corps avec de l'Ebenie; Les Indiens estoient peu somptueux, & fort chiches à dresser tombeaux, & sepulchres pour les trespasses, tout ainsi que au contraire ilz se monstroyent superflus à se vestir & parer: car ils portoyent force or sur eux, & se paroyent grandement de pierrerie, ayans pour ornement vn lingē tressubtil, & delié, & portans tousiours dequoy se couvrir la face pour peur du halle: car ils ne faisoient riē, que pour maintenir leur beauté & pour embellir leur visage. La verité entre eux estoit reputée pour grande vertu, & ne tenoyent aucun compte des vieillards, s'ils n'estoyent excellens en sagesse, & prudence. La pluralité des femmes leur estoit permise, que ils acheptoyent, donnans aux parents d'icelle vne paire de Bœufz pour piece, en choisissās 'es vnes pour leur seruice, les autres pour auoir des enfans, & les autres pour leur plaisir & passetemps: & lesquelles s'ils ne contraignoient de viure chastement, il leur estoit permis de pail- larder à leur aise. Nul Indien sacrifioit, encensoit, ou offroit à l'Autel estant couronné, comme ainsi soit que plusieurs autres nations en ce faisant eussent des couronnes, & chapeaux de fleurs sur la teste: ilz ne massacroyent, ny esgorgeoient les bestes du sacrifice, ains les estouffoyent en leur sang, afin de ne rien offrir à Dieu, qui fut imparfait en chose quel- conque. Celuy qui portoit faux tesmoignage, auoit le bout des doigts coupez par ordonnance: & qui auoit mutilé quelcun d'aucun membre, non seulement souffroit-il pareille peine, ains perdoit encor la main qui auoit fait la faute. Mais quiconque croiuit l'œil, ou coupoit la main à vn artisan, c'estoit sans acū respit qu'il perdoit la teste. C'estoit aux fēmes & icelles esclauēs à garder & seruir le Roy, où ce pendant les hommes n'en- trans point dans le palais, le camp, & armée se tenoit dehors les villes, souz les tentes & pauillons. Si vne femme tuoit le Roy, le voyāt chargé de vin & enyuré, elle estoit recompensée du mariage de son successeur: or les enfans succedoyent legitimement au pere. Il n'estoit permis au Roy de dormir sur iour, & durant la nuit, il changeoit à toute heure de giste craignant les embusches, & surprises. Lors qu'il n'estoit point en guerre, il sortoit souuent hors sa maison, mesmement afin d'ouyr les par-

*Indies iadis sans aucunes lettres.*

*Ris en vsage entre les In- diens.*

*La Loy est establie à cause de la faute & transgression. Terrible fa- çon de se gra- ter en Inde.*

*Mariages des Indiens.*

*Loix des In- diens*

*Les Roys ser- uir par des femmes.*

*Loy contre les Roys prenans trop de vin.*

ies & de l' fault ouyr & ce pendan- sortoit enco- soldats cour- ment qui i- se deduit à t- son corps se- dans les tête- & seruice, il- Le Roy al- qui le prece- il auoit tousi- mais s'il cour- sur vn Eleph- soit deuant, & tres sur des E- pour la guer- dans en celā- Europe. Les historien- uieux, & le C- familiers de c- ueux, chacun- grands & rich- de leurs gran- estats, les pre- moindres en- plus honorez- francs de tout- doient à aucu- qui seruoit pe- tez, comme es- les choses qui- presents, & d- noient comm- D'autant que- nées les seichen- leur deuoyent- leur estoit pro- toyēt, et se dō- de succez bon- ou presageurs, peine, sinon qu- Le second ran- reste en nomb- tois

ties & de leur faire iustice: & li durant ce tēps que il se fait estriller, il luy faut ouyr quelcun, il ne laisse d'entendre aux parties, & leur respondre, & cependant il a trois frotteurs qui l'estrillent en Roy, & à bon esciēt. Il sortoit encor pour aller sacrifier, & pour la chasse, ou vne grād troupe de soldats courroyent apres la proye: tout ainsi que ceux que les poētes fainent qui iadis celebroyent les Biccanales, estant le lieu où le Roy se deduit à tel passeremps, clos, & enceint de cordages, & les gardes de son corps se tenans dehors cest enceint, & si ce pendant quelcun enroit dans les tētes Royales, pour se iouer à quelqu'vne des Dams de sa suite: & seruice, il en estoit quitte pour les pris de sa vie.

Le Roy allant, & marchāt en pays, il y auoit des clochettes & tabours qui le precedoyent: & sil entroit dans quelque parc cloz pour y chasser, l'auoit tousiours apres de sa personne trois ou quatre femmes armées: mais sil courroit en plaine campagne, & lieux non cloz, il estoit monté sur vn Elefant, d'oū auāt il desbandoit son arc sur la proye qui luy passoit deuant, & autour de luy force femmes, les vnes sur des chariots: d'autres sur des Elephans, ou des Cheuaux, tout ainsi que elles s'apareilloyēt pour la guerre, estans adextres & bien exercées à toute sorte d'armes, estans en celā bien fort differentes, à celles & de nostre siecle, & de nostre Europe.

Les historiens encore tiennent, que les Indiens adoroyent Iupiter le plus vniuersel, & le Gange leur riuere & les Genies, & ceux qu'on apelle Dieux, familiers de chacune terre. Et lors que les Roys faisoient lauer leurs cheueux, chacun solennisoit le iour comme vne grand feste, & se faisoyēt de grands & riches presens les vns aux autres, faïsans par ce moyen parade de leurs grandes richesses. Ce peuple fut iadis diuisé en sept ordres, & estats, les premiers être lesquels estoyēt les sages, ou Philosophes, lesquels moindres en nombre que les autres, estoyēt neantmoins par les Roys, les plus honorez, & surhaucez plus que tous en autorité. Ceux-cy estoient francs de tout labeur, & ne seruoyent à personne, voire ny ne commandoyent à aucun, seulement receuoyent de chacun particulierement ce qui seruoit pour les sacrifices des Dieux, & auoyent le soing des trespasses, comme estans estimez les aymez & chers des Dieux, & qui scauoyēt les choses qui se faisoyēt aux enfers: & en outre on leur faisoit de grāds presents, & estoient honorez de tout le monde: à cause que ilz les tenoyent comme fort prouffitables à la vie & conuersation des Indiens.

D'autant que ces sages leur predisoient dés le commencement de l'année les secheresses, ventz, pluyes, maladies, & autres telles choses qui leur deuoyent aduenir durant l'an suuant, & la cognoissance desquelles leur estoit prouffitable: car aduertis du futur, & le Roy, et le peuple euytoyēt, et se donoyēt de garde du malheur, et pouruoyoiēt à ce qui estoit de succez bon et desirable. Mais quiconque de ces faiseurs d'Almanachs ou presageurs, predisoit quelque cas faux, il n'encouroit autre punitiō ny peine, sinon qu'il luy estoit enioint de tenir perpetuel silence.

Le second rang, et estat fut des laboureurs, lesquels surmontant tout le reste en nombre estoient exēpts de guerre, et de tout subside, fors que le

*En quelle forme le Roy vniuersel les differens.*

*chasse des Roys d'Inde.*

*Ouy, bien si ces*

*femmes guerrieres furent si mais en offre.*

*De ce Iupiter le plus vniuersel.*

*ou arroussant. voy Pausanie & Phornuse & Tertullien.*

*li. 3. contre Marcion.*

*Ordres & estats, entre les Indiens.*

*Strabon 15. duquel ce qui s'esuit est pris*

*Philosophes Indiens prouffitables.*

*Second estat des Indiens.*

*Affurance  
des repz du  
laboureur en-  
tre les Indiens  
bien diuerfes  
à celles des no-  
tres.*

tribut Royal, commis seulement à cultiuer les terres, en quoy ilz auoyent employer, & leur tēps, & leur diligēce. A ceux-cy quelque guerre qui suruint, iamais l'enemy ne faisoit iniure, ne le pilloit, dispoilloit, ou deualisoit de ses biés, ains les estirāt nés pour le bien & vtilité de tout le mode tous sabstenoyent de leur nuire & de les endommager: Ains le païsant deliuré de tout soucy, & labourant la terre en liberté, caufoit vne grande abondance de toutes choses à tout le pays: & viuoit ce genre d'hommes aux chāps avec leurs femmes & enfans, ne se souciās d'habiter aux villes payāns au Roy son tribut (car tout le pays est suiuet aux Roys) comme n'estant permis à aucun particulier, de posseder vn pouce de terre, sans en reconnoistre le Roy de la cinqui. partie des fruitz qu'ils en perceuoyent.

*Tiers ordre e-  
stoyent les pa-  
sieurs en gene-  
ral.*

Le tiers ordre estoit de toute espeece de pasteurs, lesquels ne demouroyent ny aux villes, ny bourgades, ou villages, ains aux chāps en des tētes, viuoit de la chasse, & dressans des pieges aux bestes & oiseaux: & ainsi par leur moyen ils assureoyent les semences des bestes & des oiseaux, & rendoyent le pays Indien avec cest exercice cultiué, & non desert: lequel formillait ne en bestes & oiseaux, & endommageans les fruits & semences.

*Demure &  
vie des pa-  
sieurs Indiens.*

Les artisans tiennent le quatriesme ranc, les vns desquels sont les har-

*Quatriesme  
ranc estoyent les  
artisans.*

& instruments de guerre les autres les outils du labourage, & autres tous instruments prouffitables, & pour l'vsage. Ceux-cy n'estoyent pas seule-

*Artisans ex-  
cēps de tailles.*

ment exempts de tribut & subsides, ains encor on leur distribuoit pensio-

*Soldats nour-  
ris & leurs  
Cheuaux*

de grain du reuenu & greniers du Roy. Au cinquiesme ordre estoyent pos-

*aux despens  
du Roy.*

sez les soldatz, quoy que en nombre ilz fussent le secōd, qui s'adextroyent

*Ephores &  
magistrats  
des Indiens à  
quoy establis.*

ordinairement au fait de la guerre, & quelque grand nombre qu'ilz fus-

*Quels homes  
estoyent appellez  
au conseil des  
Rois & au  
iugement des  
causes.*

sent tous ensemble leurs Cheuaux & Elephās bōs pour la guerre estoyent

*Les estats im-  
mutables en-  
tre les Indi-  
ens.*

nourris aux despens du Prince. Le sixiesme ranc estoit celuy des Epho-

*Charité des  
Indiens vers  
les estrangers.*

res & Magistratz, lesquels prenans garde sur tout ce qui se passoit aux In-

des en donnoyent l'aduertissemēt au Roy, pour y pouruoir & remedier

Le septiesme & dernier estat contenoit ceux qui presidoyent aux affaires & conseils publiques, qui estoyent en fort petit nombre, mais segnalez de noblesse, & grand prudence. D'autant que c'estoit de ce nombre que se

choisissoit les conseillers des Roys, & ceux qui auoyent le maniment de

grands affaires, & qui iugeoyent de tous differents, & controuerfes, voyant d'être ceux cy estoit-on les Capitaines, & Princes des Prouinces. Et voyant la comme la police des Indiens estoit distribuée, tellement qu'il n'estoit permis à vn homme d'vn estat d'espouser femme d'autre qualité que de la vacation de laquelle il se mesloit, ny en pouuoit changer d'estat, & ordi-

la loy, de  
tage con-  
autres, ny  
paré leur  
tune. Dis-  
égales p-  
leur fusse  
peuple, et  
aussi ne so-  
res. Ceux  
stes, & d'a-  
& pres de  
des Canoe  
d'vne Cān-  
sent es riui-  
sen acouff-  
eil leuant,  
des, desque  
de leurs cit-  
de plus pre-  
uy languiss-  
noit le pati-  
choyēt & e-  
la malade, v-  
hommes à l-  
ards, afin qu-  
toit cause, q-  
ne iamais à g-  
ne toute co-  
ne, ny beste  
ans en aucu-  
vne certain-  
ans aucune l-  
leur viure. E-  
deserts. là où  
pulture: Et  
ne estoit de f-  
e personne,  
Les Indien  
tenoyent es-  
quels alloy-  
ns par les as-  
tennoyent de  
leil coucha-  
ellus, quelqu-  
y quels fec-  
la loy

la loy, deffendant toute seruitude: d'autant que tous d'un droit, & auantage commun estoient francs, n'estans accoustumez à se preferer aux autres, ny à faire tort à personne, comme ceux qui auoyent dressé & préparé leur vie si bien qu'elle estoit pour s'opposer à tous les assaults de fortune. Disoyent en outre, que c'estoit vne grande folie que les loix fussent esgalles pour l'obseruation à tous les hommes, & que la fortune & condition leur fussent dissemblables. Mais d'autant que les Indiens sont diuers en peuple, en lague & forme de vie, à cause de la grand estedue du pays, tous aussi ne sont pas si bien instruits, que dit est cy dessus ains sont plus Barbares. Ceux qui auoisinēt l'Oriēt en partie, s'adōnent à la nourriture des bestes, & d'autres n'y prennent point plaisir. Les vns demeurent dās des paluzes & pres des riuieres & viuēt de poisson crud, qu'ils prennent estans dedans des Canoes & barquerolles, faites de roseaux, & chacun vaisseau est fait d'une Cāne creusée, & ces Indiens se vestēt de nattes de ces ioncs qui croissent es riuieres, & estangs, lesquels ayās mis en œuvre, & les ployant ilz s'en acoustroyent comme d'un haubergeon. Voisins de ceux-cy vers le Soleil leuant, estāt les pasteurs viuans de chair crue, lesquels s'appelloyēt Pastors, desquelles on dit que telles furent les manieres de viure. Quand quelcun de leurs citoyēs homme ou femme estoit malade, ceux qui leur touchoyent de plus pres, soit par sang, ou familiarité, ne failloyēt de le tuer, disans que luy languissant, causeroit la corruption de leur chair par sa maladie: & auoit le patiēt beau dire qu'il se trouuoit bien, que nonobstant ils le depechoyēt & en faisoient de bons repas. Les femmes parentes, & amyes de la malade, vsent de pareil deuoir & gracieusement à leurs cōpaignes, que les hommes à leurs amys: & de semblable massacre estoient estrenez les vieillards, afin qu'ils ne languissent, & que les ieunes en prinsissent curée, qui estoit causée, que tuās ainsi les malades, il y en auoit peu qui paruinssent gueries iamais à grande vieillesse. En d'autres endroits, ils auoyent vne coustume toute cōtraire aux sus-nommez, lesquels ne faisoient mourir, ny homme, ny beste quelconque, voire ne semans point, & ne bastissans, ou se tenans en aucune maison, viuans seulement d'herbes: & comme ilz eussent vne certaine semence semblable au Millet, naissant de son bon gré, & sans aucune leur industrie, ilz la cueilloyēt, & la cuisans, s'en aidoyēt pour leur viure. Et des que quelcun d'eux tomboit malade, il se retiroit aux deserts, là où gisant, ou y mourant, n'auoit soucy, ny de le penser, ny de sa sepulture: Et de tous ces Indiens cy recitez & ainsi estranges, la coustume estoit de s'accoupler avec leurs femelles publiquement, & sans respect de personne, ainsi qu'en vsent les bestes.

Les Indiens auoyēt des Philosophes, nōmez Gymnosophistes, lesquels estoient en lieux plus lointains, esgarez, & boscageux de celle regio, & lesquels alloient tous nuds (ainsi que le nom Grec le signifie) lesquels vantoient par les aspres deserts, & profondes solitudes disputoyent, & s'arrachoyent des causes de la nature, estans & demourans du matin iusqu'à soleil couchant à regarder entētiuement le Soleil, sans remuer la veüe de dessus, quelque ardāt & chault qu'il fust, contemplant & considerans ne qu'ilz voyoyent quels secrets dans ceste Sphere ardente. Ces hommes estoient si patiēs,

*Semblable est  
aussi la loy en  
France.*

*Sentence sage,  
& louable des  
Indiens.*

*Barquerolles  
des Indiens,  
faites des cano-  
es & ro-  
seaux.*

*Mœurs des  
Indiens, vers le  
Leuant.*

*Indiens An-  
tropophages,  
vers la mer  
de Sur.*

*Indiens estrā-  
gements super-  
stitieux.*

*Gymnosophi-  
stes philoso-  
phes Indiens.*

*voyez Philo-  
strat. de la  
vie d'Apol-  
lon. li. 6. ch.*

*4. 5. & 6.*

*Celie Rhod-  
dig. li. 13.  
ch. 25.*

*S. Augustin  
citē de Dieu  
li. 13. ch. 17.  
& li. 15. ch.*

LIVRE SECOND

Encor à present en tout le pays Indie les Prestres sont appelez Brachmanes.

Brachmanes au Royaume de Narfingue iadis des Seves Nomades De ces Philosophes voyez Philost.vie d'Apollonie li.3.c.4. Ce li. Rhod.li. 18.ch.31.

La nation des Brachmanes fut fort affligée par Alexandre le grand Diod. Sic.li.17. gestes d'Alexandre. Conuoitise, & volupté a pourrist ceux qui la suyuēt.

Le corps doit obeyr aux costez de l'ame.

Brachmanes auoyent les Grottesques pour logir & demeure.

qu'ils souffroyent de se tenir les piedz nudz, tout le long du iour, dans le sable ardent sans bouger en sorte quelecoque, & sans sentir douleur, souffrans & endurans constamment de viure sans aucun logis, tente, maison, ny Grottesque, les rigueurs des glaces & neiges en hauer, & les chaleurs vehementes de l'esté. Et entre ces sages estoient encor les Brachmanes, qui est vne nation assez puiffante, [ & qui se tient encor à present souz la puiffance du grand & riche Roy de Narfingue, duquel cy apres nous dirons quelque chose, pour mieux éclaircir les matieres ] & viuent ces hommes; ainsi que leur Roy Didyme escriuist au grand Alexandre, purement, & avec grand simplicité, sans que aucune mollesse, delicatesse, ny chatouillement de la chair les esmeue en sorte quelconque. Et n'apetoient rien plus que la raison & contentement naturel ne souhaitoit point, & ainsi facilement ilz se fournissoient de viures, non telz que de ceux qui pour rassasier leur effrené desir, tourmentent par leur recherche, presque tous les elements, mais ceux simplement que la terre sans estre violée ny tourmentée, avec le fer produit de son gré, & plus que volontairement, fournissant & chargeant leur table de viandes non nuisibles. C'est pourquoy ces hommes ne scauoient discourir de guere de genre de maladies, comme ceux qui viuoyent d'vne longue, entiere & durable santé, & l'vn ne demandant secours à l'autre, à cause que tous viuoyent ensemble. L'enuie n'auoit point lieu aussi entre ceux qui estoient egaux en toute chose, & où aucun n'estoit plus grand que l'autre, veu que l'egalité de la pauureté causoit les richesses de tous en commun.

Ilz n'vsoyent point de iugements, d'autant qu'ilz ne faisoient rien qui fust à reprendre, ny chastier: & par consequent n'vsoyent d'aucune loy, manquans les crimes entre eux, qui sont cause que la loy est establie: L'ordonnance generale de tout ce peuple, c'est de ne rien faire contre l'equité & iustice naturelle. Celle nation qui vit de son labour, n'exerce point d'auarice, ny est aneantie par vne vilaine oisueté. Elle ne souffre que son corps soit dompté par le plaisir ny amatti par mollesse, & paillardise ayant iouissance de tout ce mesme, que elle ne desiroit point: Entant que la conuoitise est vne peste dangereuse, & tresfarouche, laquelle apourist ceux que elle accompagne, ne trouuant fin de pourchasser ce que elle cherche, ains de tant plus elle est enrichie elle va mendiant, & desire avec plus de vehemence. Tout cecy disoit l'epistre du Roy Brachmane, au grand Alexandre, luy proposant en outre, que ce peuple se chauloit au Soleil, estoit laué, & humecté de la rousée du Ciel, rassasioit sa soif es ruiffeaux, & fontaines, & auoit la terre pour liét, & giste, sans que le soucy luy rompist au cunement le sommeil, & que les pensées diuerfes luy donnaient aucune facherie en son esprit. Aussi en telz hommes si simples l'orgueil n'exerçoit point son arrogante tyrannie, & ne peut esclauer tant soit peu vn de toute la troupe, si ce n'est en ce qui touche le corps, lequel il doit soit deuoir estre assuietty aux sages conseilz de l'ame.

Ce peuple ne fait bruller les pierres pour faire la chaux, à bastir ses maisons; ny ne faisoit le cymét plus fort en y adioustât du sable, plustost luy seruoit de retraite quelque fosse profonde, ou la concauité spatieuse de

quelque ble des rempest prouffite de la pluie que il vi La rich ceux qui ment leur es femme pour accorder, ou d'auoir la paix, non oneteré ceux & fureux supes corps b estimants d'vne respa de maladie oyent l'air a nature er alteroyent medecine c ment gueris qui peuuent Ils ne de theatre où es des geste moyent, iac aucun plaisir ins toute merueilleat causes seer er les onde Leur eloc e seul enseig ole pour y a que, veu qu certain, mais p ances & rep eux sectes, e onnans l'aua n seruant D ion que D

quelque montaigne cauerneuse : sans qu'il craignist ny le bruit effroyable des vents, ny les furieux tourbillons, de quelque grande & orageuse tempeste. Et estimoit ceste maison Grottesque, beaucoup plus seure & prouffitable que celle qui est bien dressée & couuerte pour se deffendre de la pluye: joint que elle luy seruoit à double vsage, & de retraite tandis que il viuoit, & de tombeau & sepulture apres sa mort.

La richesse & rareté precieuse des habillemens, n'estoit requise parmy ceux qui se contentoient de l'escorce des arbres, pour en courir seulement leurs parties honteuses. Au reste entre eux ne se parent, ou atiffent les femmes pour complaire, voire ne sçauent vser d'autre art & industrie pour accroître leur beauté, que ce que elles ont de la nature: aussi la paillardise, ou desir effrené ne les induisoit à s'accoupler, ains seulement le desir d'auoir lignée. Ilz ne faisoient la guerre à personne, ains establissoient la paix, non par force d'armes, ains plustost avec la sainteté de leur vie, & l'honesteté de mœurs. Les peres ne se soucioient de poursuyure les obseques & funerailles de leurs enfans, & ne bastissoit-on entre eux des tombeaux superbes, et faits à l'esgal des Temples, ny ne mettoyēt les cendres des corps bruslez dans des cruches et vases enrichis, dorez, et emperlez, des parfums que ces clostures seruoient plustost de supplice, que d'honneur & de respect. Les Brachmanes (comme dit est) ne sçauoyent que c'estoit une maladie, ou pestilence, à cause que ils n'offençoient point, ny ne souilloient l'air avec la meschanceté de leur vie: ains tenoit, et auoit tousiours la nature entre eux, paix, et amitié desirable avec le temps, et les elements qui alteroyent en sorte aucune le succez des saisons, ny leur naturel. Leur medecine c'estoit la sobriété, et honeste espargne laquelle ne peut seulement guerir les maladies qui nous assailent, ains encor empescher celles qui peuent suruenir.

Ils ne desiroyēt aucuns ieux, ny spectacles pour leur passetemps ains le theatre où ils repaissoyent et les yeux, et leur esprit c'estoyēt les memoires des gestes et vie des humains, la vanité desquelz ilz plouroyent et plaignoyent, iagoit qu'elle fut digne de risée, et moquerie. Ilz ne prenoyent aucun plaisir aux fables et comptes des vieilles (ainsi que font plusieurs) ains toute leur recreation et contentemēt cōsistoit en la contéplation de la merueilleuse et excellente disposition de ce beau ouurage de l'vniuers, et des causes secretes, et admirables de la nature, et ne se soucioient de sillōner les ondes de l'Ocean pour le trafic, et marchandise.

Leur eloquence estoit sans fard, ny ornement, et laquelle leur dōnoit le seul enseignemēt de ne point mētir, sans qu'il leur faille suiure ny l'escole pour y aprēdre ceste doctrine, ny vn palais pour s'y adextre à la pratique, veu que ces escolles, & palais ne nous aprēnent riē qui soit certain, mais plustost nous proposent mille incertitudes & sciences discordantes & repugnantes ensemble. Ceste troupe d'hommes est diuisée en deux sectes, les vns aiseans le biē souuerain en l'honesteté, & les autres en donnans l'auantage à la volupté, & plaisir soit du corps, ou de l'esprit. En seruant Dieu ilz ne sacrifioyent ou tuoyent aucune beste, ayans opinion que Dieu ne se plaisoit point du seruice de ceux qui estoient

*Paix bien fondée.*

*Opinion des Brachmanes touchant la magnificence des tombeaux*

*La bonne vie cause le defaut de l'infertion de l'air.*

*Brachmanes ententifs à louer la nature.*

LIVRE SECOND.

*Religion pure* souillez de l'effusion du sang d'autrui : que plustost le sacrifice non fan-  
*des Brachma* glant luy estoit agreable , s'apaisant sur l'oraïson & humble requeste de  
*nes, si la co-* ceux qui le prient, ayant la parolle seule qui eût commune entre luy, & les  
*gnossance de* hommes, se delectant en ce qui luy est semblable , à sçavoir en la priere  
*Iesus christ* & seruire qui est fait en esprit seulement. Voila quant aux Brachmanes.  
*les eust abreu* En Inde sont encor les Cathéens, desquels chacun espouse plusieurs fem-  
*uez, comme* mes, & quelcun d'iceux mourant, ses espouses comparoissent deuant le  
*elle a depuis* Iuge, discourans au long chacune de ses seruices, & du merite, & recom-  
*Ceste coustru* pence qu'elles en doiuent auoir, comme celle qui aura esté la plus chere,  
*me se obserue* & mieux aymée du deffunct, & qui se sera monstrée la plus seruiable. Et  
*encor en plu-* le Iuge ayant iugé pour celle qui aura le mieux deffendu , & deduit ses  
*sieurs lieux* raisons, elle se parant le plus gentiment & pompeusement, qu'il luy estoit  
*des Indes, &* possible, toute ioyeuse, & de face riante comme victorieuse mōtoit sur le  
*Oriëntales &* buscher où estoit le corps de son mary, lequel baïfant, & embrassant, &  
*Occidētales.* sans effroy quelconque du feu, en tesmoignage de sa pudicité se laissoit  
*Cruelle façon* brusler toute viue avec le corps mort de son espoux : là où les autres de-  
*d'esleuer les* mouroyent à iamais honnies, & deshonorées. Les enfans n'y estoient  
*en sans.* point esleuez & nourris à la discretion & volonté de leurs parens, plustost  
 selon les affections de ceux qui auoyent la charge du Magistrat pour ce  
 faire. Ils regardoyent l'habitude de leurs enfans, que silz voyoient dès le  
 commencement qu'ils deussent estre foibles & debiles, en quel que partie  
 du corps que ce fust, ilz commandoyent qu'on les feït mourir. Les riches  
 ses ne causoyent leur mariage, mais plustost la beauté & bonne grace, &  
 plus pour auoir des enfans, que pour r'assasier leur apetit & volupté. En  
 certains lieux encore auoyent ilz ceste coustume que si quelcun n'auoit  
 de quoy marier ses filles, que elles estans sur la fleur de leur aage, les peres  
 à son de trompe, & tabour, tout ainsi qu'on en vse à la guerre, les condui-  
 soyent au marché, & place publique, là où la fille estoit tenue si tost que  
 quelcun l'aprochoit, de se descourir tout le derriere iusqu'aux espaulles,  
 & le semblable faisoit elle du deuant, afin que l'ayans bien contemplée,  
 celui qui la trouueroit à son gré, la prist pour femme & espouse. Ce qui  
 s'ensuit sont les songes de plusieurs, tant anciens que modernes historiens  
 & Geographes, qui se sont laissez persuader, suyuant ce que vn ne sçay  
 quel Megasthene allegué par Solin, dit, que en diuerfes montaignes des  
 Indes, il y a des hommes qui ont la teste faite tout ainsi que celle d'un  
 Chien, armez d'ongles tresfacerez, & fortz, vestuz de cuyr, n'exprimant  
 aucune parolle ressentant la voix humaine, ains grinçans, abayoient, &  
 iappoyent comme les Chiens estans en colere. Disoit en outre que les In-  
 diens se tenans le long du Gangé, n'ont aucun affaire de manger d'autant  
 qu'ils viuent de la seule odeur des pommes sauuages, lesquels si vouloyent  
 s'esloigner de leur terre, ilz portoyent tousiours de ce fruit, afin de ne fail-  
 lir par faute de nourriture: que sils humoyent tant soit peu d'air corrom-  
 pu, ou sentoient quelque puanteur, soudain ne failloyent à s'esuanouyr,  
 & mourir, & que on dit que de telz en furent amenez au camp du grand  
 Alexandre.

*Estrange fa-*  
*çon de choisir*  
*femme.*

*Solin ch. 55.*  
*Cynocephales*  
*en Inde.*  
*De tels en*  
*descrié Her.*  
*li. 3. estre en*  
*Afrique.*  
*Folle persua-*  
*sion que les*  
*hommes vi-*  
*uent du seul*  
*odorat.*  
*Formes mon-*  
*strueuses &*  
*faulces d'hō-*  
*mes Indiens.*

[On lit encor qu'il y a aux Indes des hōmes qui n'ōt qu'un œil: d'autres

qui ont:  
 qu'à terr  
 en esbra  
 luy, si gra  
 ne fort q  
 avec leur  
 tent qu'v  
 de vieille  
 le poil luy  
 nous. Il y  
 dés l'aage  
 de leur aag  
 et autres f  
 A preser  
 racompte  
 peuple Ca  
 ny ne mon  
 de Gedros  
 orientale: là  
 thique, mai  
 ent ordina  
 siderera ce  
 et cōme à p  
 esprit, et tel  
 lerement d  
 un y voyé  
 que leur van  
 qu'ils se pen  
 es, et les m  
 sur (et ainli  
 ntrion) Jay  
 aracteres lat  
 e (& par là  
 s Romains  
 son ainsi que  
 ont aucun se  
 ps adorans le  
 ncuns honor  
 ueuses figur  
 uillante nati  
 soy ny loya  
 it fort excell  
 quelconque. C  
 neantmoins  
 bilité: que pa  
 vne sorte de t

*Sciopodes  
s'ombra g'e's  
du pied.*

*Tout cecy s'ou  
des resueries  
de Pline  
de son singe  
Solin.*

*H'omes sans  
barbe au Ca  
thai.*

*Cathaiens i-  
dolatres.*

qui ont les oreilles si longues et monstrueuses, qu'elles leur pendent ius-  
qu'à terre, et sur lesquels ils se couchent: et si dures qu'avec leur durté ils  
en esbranslent et abatent les arbres. D'autres qui n'ont qu'un pied, et ice-  
luy, si grand et si large, que s'ils se veulēt deffendre de l'ardeur du soleil ils  
ne font que se coucher à la réuerse, pour se faire ombre par tout le corps  
avec leur pied mesme. Et lit on en Clese, qu'il y a des fēmes qui n'ēfan-  
tent qu'une fois en leur vie, et que soudain leurs enfans deuiēnt chenuz  
de vieilleſſe, y auoit derechef certaine nation, qui grisonne en ieunesse, et  
le poil luy noircist en vieilleſſe: laquelle leur est de plus lōgue durēe qu'à  
nous. Il y a encor vne autre espede de femmes qui conçoient, & portent  
dès l'age, de cinq ans, mais leur vie ne s'estēd que iusqu'à l'an huitiesme  
de leur age, d'autres qui n'ont point de teste, et ont les yeux aux espaules  
et autres folies que ie laisse, qui ne meritent l'escire.]  
A present font les Cathaiens (sil est vray ce que Haiton Armenien en  
racompte) qui est vn païs assis en la Gedrosie, et le fleuee Inde, qui du  
peuple Cathai en porte le nom du Cathai. [Haiton n'en parle pas ainsi  
ny ne monstre la region ou est le Cathai. [Haiton n'en parle pas ainsi  
de la Gedrosie, à scauoir en l'Inde la plus Orientale, et auoisinant la mer O-  
rientale: là où Gedrosie est sur le Goulphe Indique.] Ceste nation est Scy-  
thique, mais du tout Tartare, et subiuguēe par le Cam de Tartarie, ou il se  
tient ordinairement, & ou le changement des mœurs y est grand, qui cō-  
siderera ce que les anciens en ont dit (si iamais ils cogneurent celle terre)  
et cōme à present les habitans y vivent. Lesquels sont accorts, et de grand  
esprit, et tels qu'ils se vantent estre les seulz d'entre les hommes qui voiet  
clerement des deux yeux, et la ou le reste des hommes, ou sont aueugles,  
ou n'y voyēt qu'à moitié, et quoy qu'ils soiēt aiguz, et spirituelz, si est ce  
que leur vantise et presomption surpasse l'effect de leur viuacitē: entant  
qu'ils se pensent estre les plus excellens en la subtilitē de tous arts, et sciē-  
ces, et les mieuz entenduz de tous les humains. Ils sont blancs de cou-  
leur (et ainsi bien estoignez de l'Inde, et Gedrosie, et fort voisins du Se-  
ntentrion) ayans les yeux petits et naturellement sans barbe: ils vsent de  
caracteres latins en escriuant semblables en quadrature à la lettre Romai-  
ne (& par là on voit qu'ils sont sortis de nostre Europe, veu que iamais  
les Romains ne passerent en cōquerāt la Gedrosie) & sont diuers en reli-  
gion ainsi que la superstition les conduit & incite: mais en somme ils  
sont aucun sentiment ny cognoissance de la vraye pietē & religion. Les  
uns adorans le Soleil, les autres la Lune, d'autres des images de fonte, les  
autres honorent le Bœuf comme Dieu, & les autres diuerses, & mon-  
strueuses figures tant l'impietē superstitieuse tient aueuglēe ceste riche &  
puissante natiō: Laquelle n'vse d'aucune loy escrite, & ne sçayt que vault  
loy ny loyauté: & quoy qu'ēs sciences, & arts mecaniques ce peuple  
est fort excellēt, si n'a il peu comprendre l'effort ny grandeur de religiō  
quelconque. Ces gens sont fort craintifs, & sur tout ont peur de mourir,  
neantmoins ils vont à la guerre, qu'ils demcinent plus avec ruses &  
subtilitē que par vaillance, et gaillardise: vsans de l'arc aux combats, et  
vne sorte de trait incogneu à tout autre peuple. Leur monnoye est de

LIVRE SECOND

*Ce discours devoit estre reserué au lieu des Tartares: car ce peuple est le propre patri-moine de leur Empereur.*

Papier fait en quarré, en laquelle est effigiée l'image de leur Roy & souverain, laquelle s'effaçant par le long vsage ilz la changent avec de la nouvelle en raportant la vieille au thesor du Prince, leur vaisselle est d'or, d'argent & autres metaux, & ont faute d'huile, qui est estimé si precieux que c'est au Roy seul d'en vsfer pour s'en oindre, & le tiét en lieu de Mufc ou Ciuette, & voila quant à ce que i'auoy à dire des Indiens.

*Du Quinsay, & autres Pays, & Prouinces des Indes. Chap. 9.*



T d'autant que le Quinsay est des appartenances du Roy Tartare, & que les habitans à present suiuent la maniere de viure des Seigneurs du País, il faut vn peu esplucher les autres natiõs de l'Inde, laissées par nostre auteur, afin q̄ le Lecteur demeure du tout satisfait, & contét. Et pour à quoy

*Quinsay dernière ville du Levant vers la Mer pacifique.*

*Aucuns ont pensé que Quinsay, & Themistitan c'est vne mesme ville.*

*Chersonese dorée est à present Malabcha.*

*Cambaie region au goulphe de Guserat.*

*Cambaiens Idolatres. Mœurs des Cambaiens, voy Ioseph Indien liur. de ses nauig. chap. 140.*

paruenir nous courons la mer de l'og du Quinsay, & laquelle separe l'Occident d'avec l'Occident, cõme par son cours & flux faisant ne sçay quelle liaison des Indes oriétales avec celles que l'on nõme occidétales, nõ sans quelque raison que ceux cognoistront facilement, qui sçauent que c'est que la consideration du Globe terrestre auquel ie les renuoye, sans disputer pour le present si la Cité du Quinsay, qui est Indienne, & celle mesme q̄ les Espagnolz ont cõquisé en Occidét, & qu'ils ont (suyuât le nom des Mexiquois) appellée Themistitã, veu q̄ (Dieu aydât) ailleur & mieux à propos nous esperons d'esclarçir ce doubte. Ainsi quittans les hommes Cathaiens & ceux de Cambalu, & Mongali, & autres país Indiés, iusques à vne autre fois, nous verrons la Chersonese dorée, & Isles qui l'auoifinent, afin de n'oublier rien qui face à la description des mœurs des Indiés aussi bié modernes, que de ceux que les anciés nous ont espluché. Et d'autãt q̄ nostre auteur fait & pose le Cathay au royaume de Gedrosie qui à present se nomme Guserath, nous prendrons nostre discours selon la coste indique, où le fleuue Inde s'en goulphe dans la Mer, qu' à present on nõme le Royaume de Cambaie, & la mer, le goulphe de Guserath, le l'og de laquelle plage il y a plusieurs citez, villes, & villages, & du peuple en grãd abondãce, lequel est idolatre comme celuy, qui comme les anciens Persans adorent le Soleil & la Lune, force images & statues, mais sur tout les Vaches leur sont en veneration, à l'imitation des anciens d'Egypte, tellement que ce seroit peina capitale entr'eux, que de tuer vne de ces bestes. Ilz sont fort scrupuleux en matieres de viandes, d'autant que ilz ne magent de beste quelconque suffoquée, ny morte de sa mort, ou malade, & ne boiuent aucunement de vin blanc. Le peuple y est assez blanc, & plus que les autres Indiens qui se tirent vers le Midy, ageaçans & peugnants mignotement leur barbe, & auallans leurs cheueux à l'imitation des femmes, faisans comme vne chaine de leur poil entortillé, & se plaisant en ceste sorte façon d'attiffeure, & effeminé ornement. Les femmes ne se marient iamais qu'à vn seul homme, ny les hommes reciproquement

ne prennent  
font com  
sont hors  
cité. Aussi  
herbages  
modestie  
l'idolatrie  
grands fo  
uice des I  
re par leur  
ple soit id  
d'vne sup  
es parts, &  
leur perm  
del'estat d  
à present  
en haleine  
rille d'Or  
ou contena  
costé de M  
border sin  
Ocean par  
Ce peupl  
ene souffr  
reluz de co  
grand nõbr  
aluer le Ro  
oinct le bru  
que le Roy  
se voulant  
ne fait que  
n de sa mis  
Ce Roy es  
uelle contr  
neantmoi  
té comme d  
qui se fait  
si que font  
que Saint, ou  
ldats pour s  
es tout ains  
roy que leur  
ontaigneuse  
eu plus qu'en  
le laisseray à  
agé auoilinã

ne prennent qu'une femme, & estans en viduite son treschasteté, & ne font comme plusieurs nations, voire d'entre les Chrestiens, ou ceux qui sont hors mariage se pensent estre dispensez à toute paillardise & lubricité. Aussi est ce peuple fort sobre ne mangeant guere que des legumes & herbages, desquels la terre leur en foisonne abondance, s'ils ont ceste modestie au viure, & à l'endroit des femmes, si sont ils corrompuz outre l'idolatrie en plusieurs autres choses, & sur tout en ce qu'ils sont des plus grands forciers de la terre, comme la plupart de ce pais là adonné au service des Diabes, l'aide fort aussi de les appeller à leur secours, & à predire par leurs respôces les choses qui leur sont à venir. Et içoit que le peuple soit idolatre si est-ce que leur Roy est à present Mahometiste d'une superstitiô à vne autre, & ce à cause q' les Mores y abordét de toutes parts, & sont en si grand nombre que le Roy se fie de ses affaires en eux, & leur permet le maniment de sa maison, sans qu'ils osent pourtât se mesler de l'estat des consciences des Gentils & payens du Pais. Bien est vray que à present les Portugais y trafiquent, & tiennent & le Roy & les Mores en haleine, les bridans si bien avec les forces qu'ils ont à Diu Goez, & en ville d'Ormuz, que le Cambien n'ose rien dire, ny faire seulement mine de contenance de se remuer. La cité de Cambaie est voisine de la mer du costé de Midy, mais où l'eau est si basse que les vaisseaux n'y peuuent aborder sinon au décroissant de la Lune tout au contraire de l'accroist de l'Ocean par deça qui se fait la Lune estant sur la plenitude.

Ce peuple va presque tout nud, sauf qu'il couvre les parties que la honte ne souffre estre descouvertes, & portent en teste des chapeaux tous veluz de couleur de bleu Turquin: Tous les matins ils viennent en grand nombre qui à Cheual, d'autres sur des Elephas deuant le palais pour saluer le Roy, ioiant plusieurs fanfares de trompettes, naccaires, & cors, & joinct le bruit des tabours pour seruir d'aubade & refuseil, dès qu'il scauét que le Roy est prest à se leuer, vsans de pareille façô & ceremonie le Prince se voulant mettre à table. Si le Roy a deliberé de faire mourir quelcun ne fait que luy cracher dessus, & ce signe est l'arrest le plus certain de la fin de sa miserable vie.

Ce Roy est presque tousiours en armes à cause qu'il à guerre continuele contre le Roy de Iogue son voisin fort puissant, mais idolatre: neantmoins estimé & luy, et tout son peuple d'une grande sainteté comme celuy qui va souuent en pelerinage, et qui durant son voyage, qui se fait tous les trois ans, est tenu de viure aux despens d'autrui, ainsi que sont les pelerins entre nous qui se sont saintemét vouëz à quelque Saint, ou pelerinage, conduisant vne infinité de femmes esclaves, et soldats pour son seruice, & en cest equipage il s'uyt presque toutes les Indes tout ainsi que ces galans que nous appellons Egyptiens en France, et voy que leur course procede plus de faulte de viures estât leur prouince montaigneuse et peu fertile, plustost que de deuotion qu'ils ayent en vne plus qu'en autre.

Je laisseray à part la terre et Royaume de Ceul qui est en l'Inde deça le longé auoisiât la Prouince de Cabaie, à cause q' les mœurs du peuple sôt

*Mariage bien gardé par les Cambaiens.*

*Cambaiens fort sobres.*

*Cambaiens forciers au possible.*

*Roy de Cambaie est Mahometiste.*

*Portugais tiennent des fortresses en Cambaie assise sur la mer.*

*Fluz de mer contraire au nostre.*

*Vestemēt des Cambaiens.*

*Reuerence des Cambaiens à leur Roy.*

*Longue paix d'hommes vagabonds.*

*De cez voyes les navigations de Roys Parthoman li. 4.*

*Ceux deça le Gange.*

LIVRE SECOND

*Goa Isle sub-  
iette au Roy  
de Portugal  
au goulphe de  
Guserath.  
Canonor Roy  
aume, & ci-  
té fort mag-  
nifique.*

*Espicerie de  
quels país  
porté en Ca-  
lecuth.*

*Division du  
peuple de Ca-  
nonor.*

*Roy Joseph.  
Indie. c. 130.  
& 131.*

*Maniere de  
sacrifier en  
Canonor.*

*Estrange for-  
te de dance  
en sacrifiant.*

semblables à celles de leurs voisins, aussi bien que l'Isle de Goa, laquelle est à present subiette au Roy de Portugal qui y a fait dresser vne belle & puissante forteresse pour tenir teste aux Mores, & autres Mahometistes marris que les Chrestiens se fortifient ainsi aux Indes. Le lög de la mer tirant tousiours au Midy, est la cité & Royaume de Canonor, laquelle est habitée de deux especes d'hommes des Chrestiens, c'est à sçauoir, & de Gentils, ou Idolatres, voire s'y trouuent des Iuifs, mais on n'en tient aucun compte. Le Roy est seruant les Idoles, & non-pourtant fort grand amy du Roy de Portugal: & d'autant que la cité est vne des plus belles d'Orient, & de plus grand aport de marchandise, il faut sçauoir qu'elle est posée sur la coste du goulphe de Guserats tirant vers le Royaume de Calcuth duquel nous parlerons cy apres: à cause que de Canonor auant l'Espicerie, & autres choses aromatiques portées tant de Narvingue que de Pegu & país plus auant en là haute Inde, vont faire cours iusques en Calcuth. Estant donc telle Canonor elle est diuisée en trois sortes de gens, les premiers sont les Gentils-hommes, qu'ils apellent Natires, les seconds les moiens d'entre le peuple qui ont quelque reuenu, qu'ils nommēt Canonez: & le tiers ranc est de la plus vile populace, qui comme sont les plus pauvres, aussi surmontent ils les autres en mechanceté, & les apellent Nuiran: haïs tellemēt de la noblesse, qu'elle ne les peut voir sans leur courir sus, & les battre. Chacun des estats à son Tēple en particulier, mais les hommes sont separez des femmes, ausquelles on à dressé des oratoires pour prier à part.

Et ne pense point qu'ils n'ayent esté Chrestiens, veu ce que encor ils confessent: car ils croyent vn Dieu, & iceluy en Trinité, & pource ils le font, & paignent avec vne statue ayāt trois faces, & tenāt pliées les mains, l'apellans Tambra en leur langue: & encore plusieurs autres statues, de d'hommes, & de bestes, mais ils ne les adorent point. Quand ils se presentent au Temple les vns se couurent le fröt de terre, les autres se lauent la face, ainsi que bon leur semble, & vont trois fois le iour à l'oraison, à sçauoir le matin, à Midy, & sur le soir: & sacrifié en ceste maniere. Il y a de trompettes, & cornets, & fluteurs qui apellent le peuple, & sonnent, & iouent, iusqu'à ce que leur grād Prestre & Sacrificateur soit arriué, lequel vient vestu ne sçay comment à la sacerdotale, & se tenant tout debout pres de l'autel chante quelque cas faisant à l'hōneur de Dieu: puis vn autre Prestre chante encor apres luy, auquel tout le peuple respond ensemble. Ce qu'ayans fait par trois fois, vn Prestre vient par vne fauce porte, & sort du Temple tout nud, ayant vn chapeau de roses ou autres fleurs sur la teste, & deux grands cierges, & deux cornes: & tenant en chacune main vne espée nue, se met à courir tout aisi que s'il estoit furieux vers le Dieu qui est sur l'autel, où arriué il ferme l'huis qui est deuant l'autel; donne l'vne des espées au Prestre principal, & avec l'autre il se blece en diuers endroits de son corps: & ainsi acoustré il s'en va gaillard, & en dāçant lancer sur vn bucher à cest effait preparé duquel se sauant avec grand estesse, vient tout estonné, & regardant le peuple de trauers, luy dit avec voix parlée à Dieu, & avec ceste protestation il luy annonce ce qu'il à po-

dire, & courti honte & eux veulens leurs m succed & sont toutesf veu me leur de faire de font bas la croix rence: aillēt iul l'autorite S. Pierre, lons de l vne extre le Saint S leuē, ainsi à cause qu trempe ne vin: ilz n v prient sur ils l'entern ils banque ils prient p mēt. Et s'il successeur ou defunct permis se n mary. Ils re gieusement & sur tout pour de Pas obseruent c Refurrec qui en tel: ie apostre qu porta les no mnisée & c Ils garde port & Assu le nostre D

dire, & l'admonester. Ceux qui suyuent le gentilisme comme le Roy, & *En Canon*  
 courtisans, espousent plusieurs femmes lesquelles sont effrôtees sans nulle *les paiens es-*  
 honte ny hounesteté. Et qui sans aucun esgard se prostituent à chascun: *poussent plu-*  
 & eux mourant on brusle leurs corps parmy lesquels les femmes qui les *sieurs femmes*  
 veulent suyure, s'en vont courageusement getter au feu, & mourir avec *lesquelles sont*  
 leurs marys. Et à cause de l'impudicité des femmes les enfans des Roys ne *fort paillar-*  
 succèdent point à la couronne, trop bien ceux qui luy sont au tiers degré: *des.*  
 & sont bien si aduisez que de cognoistre la bastardise de leurs enfans, sans *Les enfans ne*  
 toutesfois auoir l'esprit d'y pouruoir avec loy punissant ceste paillardise, *succedēt aux*  
 veu mesmement que les nations qui frequentent & habitent parmy eux *peres. &*  
 leur deuroyent seruir d'exemple, & sur tout les Chrestiens des façons de *pourquoy.*  
 faire desquels il fault dire quelque chose. Les Temples de ces Chrestiens *Chrestiens de*  
 sont bastis cōme les nostres, sauf que vous n'y voyez pas vne image, mais *Canon.*  
 la croix est par tout posee, & icelle tresgrande & à laquelle on porte reue *Le Catholi-*  
 rence: & faut que ceux qui veulent estre promeuз à l'estat d'Euesque *que Arme-*  
 aillēt iusqu'au Catholique d'Armenie, qui s'attribue ceste puissance cōtre *nien promeuз*  
 l'autorité du S. siege Romain, & se disant (mais faucement le substitut de *les Euesques*  
 S. Pierre) & tenāt le lieu du Patriarche d'Antioche. Mais laissans cela, par- *des Indes.*  
 lons de leurs façōs de faire. Ils ne baptisent point les enfans s'ils n'y voyēt *sacremens*  
 vne extreme necessité de mort. Et se confessent comme nous, & reçoient *obseruez par*  
 le Saint Sacrement qu'ils consacret s'il leur est possible avec du pain non *les Indiens.*  
 leuē, ainsi que les Catholiques en vsent par deçā. Et n'ayans point de vin,  
 à cause que le païs n'en porte point, ils vsent de raisins de Corinthe qu'ils  
 trempent en de l'eau & en tirent quelque substance qui leur sert pour du  
 vin: ilz n'vsent point de la Sainte Onction aux malades; mais en lieu ils  
 prient sur le patient, & luy donnent la benediction. Quelcun estant mort, *Banquets des*  
 ils l'enterrent ainsi que nous faisons, mais ains que faire rien d'obseques, *Indiens quel-*  
 ils banquetent par l'espace de huit iours, & apres ces festins & banquets, *cun estant*  
 ils prient pour le trespassē, & executent ce qu'il aura ordonné pour testa- *mort.*  
 mēt. Et s'il decede sans tester celuy qui luy est plus proche de sang est son  
 successeur & legitime heritier. Les veufues prenans ce qu'elles ont apor-  
 tē au defunct se retirent en la maison de leurs peres, toutesfois ne leur est  
 permis se marier auant le terme de l'an expirē depuis le decez du premier  
 mary. Ils reçoient les quatre Euangelistes, gardent les ieufnes fort reli- *ieufnes des*  
 gieusement de l'Aduēt, & de Carefime continuant en prieres, & oraisons, *Indiens.*  
 & sur tout la sepmaine peneuse, demourant des le iedy absolu iusqu'au *Festes solen-*  
 iour de Pasques sans vser viande quelconque. Les festes que le plus ils *nelles deschre*  
 obseruent ce sont les series de Pasques. Et sur tout le huitiesme iour apres *stiens de Ca-*  
 la Resurrectiō de nostre Seigneur, & cela en memoire de Saint Thomas, *nonor.*  
 qui en tel iour meit sa main es plaies de nostre Seigneur, car c'est à ce Saint *s. Thomas*  
 Apstre qu'ils ont le plus de deuotion, comme à celuy qui le premier *Apstre ho-*  
 porta les nouuelles de la redemption au païs des Indes: & est la feste so- *norē par les*  
 lennee & des Chrestiens & Gontils le premier iour de Iuillet. *Indiens &*  
 Ils gardent encor l'Ascēion de nostre Seig. Et la feste de la Trinitē: la *Christiens,*  
 mort & Assumption, Natiuitē, & Purification de la glorieuse vierge mere *& l'hou-*  
 de nostre Dieu & Seigneur: les festes de Noel, des Roys, et Apparitiō, les *ques*

LIVRE SECOND.

festes des Apostres, & le iour du Saint Dimenche. Ils ont des monasteres tant d'hommes que de femmes: & y vivent les gens d'Eglise fort chastement, & si quelcun s'esgare soudain l'autel luy est interdit, & deffendu. Ils ont l'an comme nous, de douze moys, & vsent de Bissexe, mais ilz partent le iour en 60. heures, qu'ils cognoissent au Soleil, & la nuit aux estoilles. Tous en general vsent de deux sortes de monnoye, l'vne d'or qu'ils nomment Saraph pesant vn ducat, & l'autre d'argent, qui vault six solz des nostres, & la nomment Paran: & en toutes les deux est figurée l'effigie de leur Prince, & neantmoins en toute la Prouince ne se trouue or, ny argent, ny metal quelconque. Et voila quant à Canonor. Passons au royaume de Narlingue qui est vne terre fort spatieuse, & laquelle Ptholomee pose en l'Inde deça le Gangé l'attribuant aux Seres, Nomades, ou pasteurs: La cité capitale se nomme Bisnagar, & est vne des fameuses des Indes à cause du trafic, & des plus fertiles de l'vniuers, où le Roy, & habitans sont tous idolatres, ainsi que le reste presque de tout le pais Indien laissé à ceux de nostre temps, à le peupler non seulement d'hommes, ains encor de doctrine fidelle, & institution Chrestienne, comme desia plusieurs saintes & religieuses personnes, tant des quatre Mendians que des Iesuites y ont donné de belles attaintes, y fondans vn saint edifice pour l'aduenir à la Chrestienté, & plantans les premieres pierres, non seulement avec leur doctrine & sainteté, ains encor par l'effusion de leur sang, à l'imitation des Apostres, & martyrs confessans le nom de Iesus Christ parmy les tourmens en l'Eglise primitiue. Dieu vueille que le nom de ces confesseurs de verité vienne quelque iour en noz mains, afin que les François voyent que l'Eglise catholique estant assailli icy par les heretiques, & aux Indes par les Idolatres. Dieu la fait toutesfois prouffiter en la main de ces bons vigneroz qui par sa sainte grace, & priere des premiers cultiueurs de ceste vigne, auancent tellement le labourage que les fruits en seront plus que centiesime à la gloire du pere de toute nostre famille. Le Roy de Narlingue adore le Diable, ainsi que nous dirons de celuy de Calicuth, & vont tous vestuz d'vne chemisolle fort courte, & en teste portans vn ornement presque semblable au Turban des Mahometistes: le pais est riche en or, Perles, & autres pierres precieuses, qui est cause que le Roy de Portugal à fait alliance à ce Roy de terre ferme, qui ne cognoit d'autres Chrestiens, & ne sçait rien de l'Europe.

Plus outre & sur la pointe de ce costé de mer, auant que doubler vers le goulphe Gangetique est le puissant & riche Royaume de Calicuth, dans le sein nommé par Ptholomee Barigazem, qui iadis s'appelloit Camanes, mais le nom luy a esté changé en Calicuth: ville pour le iourd'huy la plus belle, riche & marchande de tout l'Orient quoy que non si grande ny peuleuse que le Quinsay au Royaume du Cathay. Celle est bastie en terre ferme, bien que la mer la vienne arrouser d'assez pres, & n'a point port, toutesfois vers le Midy court vne assez belle riuere qui s'escoule en l'Ocean, & donne moyen aux petits vaisseaux d'aborder à terre. Les maisons n'y sont ioignantes l'vne de l'autre, comme par desuois de crainte du feu ou qu'ils soyent si rudes de ne sçauoir s'accoumo-

*Contenance  
des Prestres  
en Canonor.*

*Pthol. lin. 7.  
ch. 1. Tab.  
d'Asie. 10.  
Voy Louys  
Varthoman.  
l. 4. ch. 10.*

*L'Euangile  
presché à pres-  
sent aux In-  
des par les  
nostres.*

*Roy de Nar-  
singue adore  
la figure mon-  
strucuse du  
diable.*

*Où est la cité  
de Calicuth.  
Calicuth  
sans port.*

*Poureté des  
edifices de  
Calicuth.*

der, & n'es-  
sont fort b-  
sent charg-  
d'eau, n'ay-  
esseurer le-  
Ce peup-  
& de la ter-  
mais l'ayan-  
& qui las d-  
ner du bon-  
& formé: &  
au Diable q-  
seur des mar-  
ce de rendre  
terrestre D-  
si auant il fa-  
testables, ve-  
se figure qu'  
toire en son  
que les pain-  
medalles, ou  
chapelle y a  
matiere & sur  
que des nost-  
se mocquant  
embelly de t-  
porte quatre  
tre grosses lon-  
saict comme l-  
rieuse & espo-  
& les pieds to-  
idole detesta-  
qui plus l'estor-  
ges Sathaniqu-  
garde, on les iu-  
oppent les am-  
me en sa gueul-  
lable. Les sacr-  
bracmanes plu-  
ont tenus tous  
doriterantes  
odeurs arom-  
dorent: & for-  
n'obtiennent  
e: Ils ont vn e-  
de hauteur, de l-

der, & n'est point ceste cité close aucunement de murailles : les logis y sont fort bas & de mauuaise grace, & les batissent ainsi à cause qu'ils n'osent charger le lieu de fondement, estant le terroir tout plein de sources d'eau, n'ayans l'industrie de les faire escouler, ny de bastir sur pilotis pour affermer leurs edifices.

Ce peuple estant Idolatre, croit neantmoins vn Dieu createur du Ciel, *Calicutiens* & de la terre, la cause premiere & moteur de tout ce qui est en l'vniuers: croient vn mais l'ayant recogneu pour tel si le fait il comme vn homme endormy, *Dieu, mais le* & qui las d'une si belle œuvre ne se soucie plus que de se reposer & donner du bon temps, ne se souciant plus de la principauté de ce qu'il a fait *font oisif.*

& formé: & que pour ceste cause il a donné la charge du gouvernement au Diable qu'ils disent estre celeste, afin qu'il soit iuge de la terre, & punis *Le diable est* leur des mauuaises actions des humains, & que Dieu luy a donné puissance *me par eux* de rendre à vn chascun le loyer de ses merites: & appellét ce beau Dieu *gouverneur* terrestre *Deumi*, & le souuerain *Tamerá*. Et puis que nous en sommes *de ce bas monde, cest erreur* si auant il faut voir leur religion & sacrifices, qui ne peuuent estre que de *semble fort* testables, veu la corruption de celuy qui se fait adorer souz la plus hideuse *des Manichéens.* figure qu'homme scauroit cogiter, Or le Roy de Calicut a vn oratoire en son palais tout semé de figures Diaboliques telles & si effroyables

que les paintres nous les effigient par deça, & non guere plus grâdes que *Ornement de* medalles, ou quelque peu plus larges, & spacieuses: mais au milieu de la *l'oratoire du* chapelle y a vn throsne d'erain ayant sur iceluy assis vn Diable de mesme *Roy & de* matiere & sur sa teste portant vne tiare ou Mitre comme celle d'un Euesque *tous les Temples de Calicut.* des nostres, & pense que ce malin esprit leur a forgé ceste inuention

se mocquant de nostre religion Chrestienne: Mais ce braue diademe est *Figure enorme* embelly de trois grandes cornes de mesme metal, & le front de l'idole en *me du diable.* porte quatre, ayant la gueule effroyablement beante & ouuerte avec quatre grosses langues & aigues dents de chascun costé, le nez difforme &

faict comme le bec d'un oiseau, les yeux estin cellans & hideux; la face furieuse & espouuentable, & les mains faictes comme vn croc ou hameçon & les pieds tout ainsi que ceux d'un coq bien ergoté. Ainsi acoustré cest idole detestable, ce peuple abusé le voyant conçoit grande frayeur: & ce qui plus l'estonne est que par tous les coings de la chapelle il voit des images Sathaniques dressées de telle sorte, que de quelque part qu'on les regarde, on les iugeroit toutes esprises en flammes avec lesquelles ils enuoyent les ames des hommes, desquelles le Diable prenant curée en met

ne en sa gueule & l'autre qu'il tient à l'autre main prest d'en faire le semblable. Les sacrificateurs qui retiennent le nom de Bramins de ces anciens *Bramins sans* Bramanes plus sains & religieux que ces souillez & maudits idolatres, *les sacrificateurs en Calicut.* sont tenus tous les matins d'arrouser & lauer d'eau rose, & autres liqueurs odoriferantes ce beau monstre endiable, espendans deuant luy forceurs aromatiques. Et offrans les encensemens ils se prosternent & adorent & sont quelquefois sur sepmaine sacrifice audict idole: mais n'obtiennent rien de leur demande: Or sacrifient ils en ceste maniere: Ils ont vn comptoir faict comme vn autel ayant vn pied & demy de hauteur, de large deux piedz, & pres de trois de longueur, & y espan-

LIVRE SECOND

*Forme des sacrifices faits au Diable.*

dent dessus de toute sorte de fleurs, & pouldres de senteur. Apres cecy ils ont vn vase d'argent plein de sang de Cocq, qu'ils mettent sur des charbons ardans, avec vne infinité de choses aromatiques pour encenser, & prenans l'encensoir, ils enuironnent l'autel le parfumât à toute outrance, & durant ces suffumigations il y a vne clochette d'argent qui ne cesse de sonner: ils coupét la gorge au Cocq du sacrifice avec vn couteau d'argét, avec lequel ils s'escriment quelque temps. Et ce pédant que le Prestre fait sacrifice, il a & pieds, & bras enrichis de pieces d'argent qui resonnét tout ainsi que des sonnettes, & sur l'estomach vne bague pendue au col, car c'est la marque pour cognoistre les Sacrificateurs & Bramins du reste du peuple: Et finy qu'il a le sacrifice prenant du froment en chascune de ses mains, il sort du Temple à reculons tenant tousiours sa veuë sur l'idole iusqu'à ce qu'il est à vn arbre, qui est hors le pourpris, là où il espend le grain enclou en ses mains, lesquelles il met sur sa teste, & rentré dans l'oratoire, ostant l'ornement de l'autel. Au reste le Roy ne prend iamais son repas qu'au parauant vn Bramin n'aille offrir les viandes à ce monsieur le Diable assis au throsne: & fassoit ce Roy à terre enuironné de ces Bramins qui se tiennent quatre pas loing de luy, respondans à ses parolles en toute reuerence: & soudain que le Roy à disné, ces messers recueillent le reste, & le transportent en vn lieu propre, où se assemblent des Corneilles, auxquelles ils departent ce qui est resté du repas de leur Prince.

*Viandes du Roy offertes premieremēt à l'idole.*

*Bramins de-pucelent la femme du Roy.*

*Diuisiō des estats & peuple de Calicutb.*

*Calicutbians vont tous nuds.*

*Les fils du Roy ne luy succedēt, ains les nenens.*

Or sont ces Bramins en grande opinion enuers le Roy, & plus encore reuerrez du peuple: si que le Roy voulât espouser femme, ne couche iamais auant avec elle qu'un de ces Bramins n'en face l'essay le premier, & que le plus excellent d'entr'eux n'aye l'honneur de despuceller la Royne, & a pour sa peine celuy qui fait cest honneur au Roy, que de luy planter les cornes cinq cens escuz de recompense. En Calicutb encor les estats sont partis en ceste sorte: les Bramins sont les premiers apres les Naëres, qui sont les gentilshommes, lesquels marchans en campagne portent l'espée, l'arc & la lance, à quoy s'ils faillent ils sont cassez d'armes & de noblese: le troisieme ordre est de toute espede de rauaudeurs, & puis sont les Mechez, qui viuent de la pescherie, suyuent apres ceux cy les Polieres lesquels ont charge de recueillir le Poiure & noix Muscates. Et les Neraues qui ont en cōmission le labourage & cueillette du ris: mais ces deux derniers n'oseroyēt approcher des Naëres & Bramins plus pres de 50. pas, qui est cause qu'ils se tiennēt es marefz & lieux esloignez de la Cité, d'autant qu'on peut les faire mourir s'ils approchēt ces grans, ou s'ils leur viennent au deuant.

Le Roy, la Royne & peuple de Calicutb qui sont idolatres vont tous nuds, sauf les parties hôteuses qu'ils couurēt de quelques bâdeaux de coton, mais ils laissent croistre merueilleusemēt leur cheuelure: le Roy, ny les seigneurs de la cité n'oseroyēt manger chair sans licence des Bramins, où les autres en vsent indifferemment, sauf qu'aucun ne touche point aux vaches. Le Roy estât mort ses enfans ne luy succedēt point, ains c'est le fils de la sœur du deffunct qui est le seigneur, & ce à cause que c'est le B

min, & no  
sent il y a  
de compa  
Bramin y  
Subiets le f  
en vne fort  
dez de leu  
semble, pr  
grande & e  
on voisin d  
res coultur  
es les nuit  
que bon leu  
omme, il en  
celuy qui a  
ebtes, le cr  
olle seule, a  
loyante d'an  
ceste hard d  
ne bouger d  
uré, ne boug  
eroit mis à m  
ne faddonne  
• sortans  
& pierre  
ua oras & au  
gorge & poitr  
chandise, com  
general qu'ils  
es les parties  
Calicutb visit  
ac, & qui est l  
ancz de colōr  
pour seruir de  
arbres de tou  
estang, & entr  
ent de ceste hu  
enifte, & ainsi  
le Idole de Sa  
ant les Bramin  
le Diable scait  
ue par l'espace  
ranchise à chac  
on ennemy, ve  
ous auions à  
qu'on peut recu



LIVRE SECOND

qui le scauent y estans ordinaires, quant à ce que i'en ay dit c'est d'un qui a fait le voyage que ie l'ay recueilly, afin que ie ne me vante de plus sçavoir que mon esprit ne porte, & que aussi ie ne veux vendre les denrées d'autrui, comme si c'estoit ma propre mercerie.

*Louys de Varthoman liu. 5. des Nauigations.*

Les Roys & peuples voisins de Calicuth estans de mœurs semblables nous amuseront d'auantage à singulariser, ny Colon, ou Caicolon, qui sont les bates de Ptolomée, ny Coromandel, ou Malapar au goulphe Gangetique, ou l'on dit qu'est le corps de l'Apostre S. Thomas: pour veoir vn peu la grand Cité de Tarnassari, chef d'un gros Royaume, & laquelle en Ptolomée est nommée Cosambe au seing Gangetique, auoy sinant en son estendue vers le Septétrion les Seres, à sçauoir le Royaume de Narsingue. Ceste Cité est vn beau port de mer, & son Roy est tousiours en guerre avec les Narsinguiens & Bengaléens ses voisins, ayant cent mille hommes ordinairement à sa soulde & s'armant d'abillemens fort cotonnez, d'espées bien courtes, & boucliers ronds faits d'esorce d'arbre tout aissi qu'en vident ceux de Calicuth: viuant de toute sorte d'animaux les vaches exceptées, & mangent à terre sans nappes, ny seruiette, faisans leur seruice dans des vases de bois gentiment elabourez, leur boisson est l'eau sucrée, les lits haulte colloquez & faits de coton, & leurs vestemens aussi de coton, ou de soye, & uans presque de mesme façon que nous, & cultiuans les terres en pareille sorte, sauf qu'ils sont addonnez au seruice des Idoles.

*Où est le royaume de Colan.*

*Cosambre à present est Tarnassari grand & riche Royaume Tarnassariés donent leurs femmes aux estrangers pour les depuceller.*

*Maniere d'obseques en Tarnassari.*

*De ces consecrations entre les Roymains. Voy Herodian en son Senere, Celié Rhod. liu. 21. chap. 33.*

Et ont ceste coustume fort estrange, de ne depuceler point leurs femmes ny les toucher, q'quelque blanc, soit Chrestien ou Mahometan, n'aye donné la premiere attainte, & de la en auant, si les marys les trouuent en faulte, il leur est loysible de les massacrer. Les Roys & les Sacrificateurs venans à mourir, on brusle leurs corps, & est fait vn sacrifice solennel au Diabie, & les cendres recueillies, les mettent dans des cruches & grands vases bien clos & bouchez, qu'ils en fouissent soubs terre à l'imitation des Grecs & Romains le temps iadis: & tandis que le corps brusle ils y iettent force Aloez, Myrrhe, Benioin, Corail, Encens, Sandal & autres soëues odeurs, & aromatiques sonnás ce pendant les trompettes & fluteurs, tout ainsi que iadis les Romains en vsoient, lors qu'ilz enroloient quelque Empereur & Prince au nombre de leurs Dieux.

Durant ceste solennité du feu, il y a vingt, ou trente hommes desguisez en Diabes, ainsi qu'ilz les paignent, lequelz vont tout autour du bûché, sautelans & trepignans de ioye, et comme assureans l'assistance de repos du deffunct.

La femme duquel toute seule est pres du lieu batant sa poitrine, pleurant et gemissant, et s'escriant avec grande signifiante de tristesse: et tout ce la se fait enuiron la minuit. Quinze iours apres cecy, la femme du deffunct semond tous ses parens, et ceuz qui sont les plus proches du trespassé, et leur fait vn grad festin, au lieu mesme ou son mary aura esté bruslé, où elle se trouue parée et atiffée de ses robes et ioyaux, que ses parens y portent: et faisans vn fossé, ou puitz bien profond l'emplissent de bois sec, et aromatique, l'entourans de roseaux comme vne haye, et closturent le couurans d'un drap de soye, afin que le puidz ne soit aperceue.

*Estrange Ceremonie des femmes se couvrans à l'ombre de leurs Marys.*

Ayans  
ents au  
in que  
e, & ic  
omissant  
sguisez  
ce le vo  
envelop  
es, où se  
atieres a  
blioit c  
ais: fau  
r les gra  
ment.  
Quant à  
e grace l  
editeur m  
able au no  
ettes de b  
eritage: d  
ut: auque  
ys se voya  
rtage esga  
Par de la C  
ef et metr  
te Baracu  
ngaléens a  
de Benga  
et les part  
fmes que  
vous dire  
rt l'Orient  
A ceste ma  
ntal, & qu  
olomée est  
on nomm  
adis portoi  
rchantes d  
grandeur q  
choses nec  
est là que  
quoy que l  
de est de  
religion  
la court, te  
la grace

Ayans banqueté à plaisir, plusieurs menestries iouent de leurs instrumens autour de ceste fosse: ce que estant fait on sacrifie au Diable: & soudain que le sacrifice est finy, la femme s'en vient comme toute forcenée, & ioyeulement dançant, & sautant vers ce puidz tout en feu, & ommissant les flammes, & se recommande aux prieres de ceux qui sont esguizez en Diable, afin que Sathan la recoiue en sa compagnie, & luy ce le voyage seur & facile: & ces motz acheuez, elle court vers le puidz envelopant dans le drap de foye, & se lance toute viue dans les flammes, où soudain ses parentz la chargent de boys, & poix resine, afin q̄ ces matieres ainsi combustibles, causent sa deffaitte soudaine. Et si la femme publioit ce deuoir à l'endroit de son mary, elle seroit deshonorée à iams: faut toutesfois noter que ceste coustume est seulement obseruée par les grandes Dames, & ausquelles ceremonies le Roy assiste ordinairement.

Quant à leur police elle est telle, que l'homicide est puny de mort, sans que grace luy soit faite. Les debteurs sont condempnez à satisfaire, si le creditur montre cedulle, car ils escriuent en du parchemin presque semblable au nostre, là où ceux de Calicut, escriuent en des escorces, & tablettes de boys. Si vn estrangier y decede sans hoir, le Roy succede à son heritage: d'autant que aucun n'y peut tester, le Roy se disant seigneur de tout: auquel ses enfans succedent, et non les nepueux: et les naturelz du pays se voyans proches de la mort, sont tenuz par la coustume de faire partage esgal de leurz biens à leurs enfans.

Par de la Gangé est la region de Bengala, ditte et nommée de la cité chef et metropolitaine, et de tout le Royaume, laquelle par Ptolomée est dite Baracure, auoisiante la region et prouince Argentine, et sont les Bengaléens apellez par ceux du pays Mucins, et ce tout le long de la coste de Bengala iusqu'au Cap qui double de Malacà, pour aller vers Ciam, et les parties plus Orientales: et pource que en Bengale, les mœurs sont telles que ceux de Narsingue, nous en surferrons le discours, contens

vous dire, que c'est le pays le plus fertile, riche, & plaisant qui soit en tout l'Orient, & où se fait le plus grand trafic de pierrierie. A ceste magnifique prouince, fauouisine vn Royaume qui est plus Oriental, & qui ne luy cede guere en grandeur, bonté, et richesses, qui par Ptolomée est posé sur le grand goulphe d'Inde, de là le Gangé, qui à present on nomme Pegu, à cause de la cité capitale s'apellant ainsi, & laquelleadis portoit le nom de Balongé: élimée entre les premieres, & plus riches marchandises de toutes les parties qui regardent l'Orient, tant à cause de sa grandeur que pour estre bastie superbement, & abondante en toutes choses necessaires pour la vie de l'homme. C'est là que on trouue les Ciuettes en abondance, & à grand marché, quoy que le Roy soit idolatre comme tous ses voisins, si est-ce que sa cour est de 1000. Chrestiens ausquelz il se lie, & qui viuans purement en leur religion, qui se rapporte à la mode Grecque, manient les choses de la court, tellement que pour auoir accez au Roy, il ne faut que gagner la grace de quelqu'vn de ces Chrestiens que l'on dit estre na-

*Police de ceux de Tarnassari. S'esblable coustume est le droit d'Anbene en Franche.*

*Pro. l. 7. c. 2. c. li. II. d. A. sic. Benzale ou pe sic.*

*Grande fertilité & richesse de Bengale.*

*Balonge cité, à present Pegu, grand Royaume.*

*Pegu abonde en Ciuettes. Chrestiens pour la garde du Roy de Pegu.*

LIVRE SECOND

*Habitans de Pegu idolâtres & paillardz.*

*Recour de ceux qui ont estimé que le Pegu fust Isle*

*Chersonesse presque Isle en François. 4 en Grec. Dänemarch. Asie & region Tauriq: & en Malacca.*

*Lineaments, & forme des habitâs de Malacca.*

*Barbarie de ceux de Malacca. Malacca découverte par le Roy de Portugal. Strab. li. 1. 3. & 15.*

*Ptolomée li. 7. c. 4. table 12. d'Asie.*

turels du pays. Les payens y sont adonnez estrangement à paillardise, les femmes sur tout, lesquelles sont si impudentes qu'elles ne souffrent point que les hommes fassent l'estat de les requerer. Et quoy que le Roy les charge d'impostz les plus estranges, qu'il est possible d'imaginer, si ilz neantmoins magnifiques sur tous les Orientaux, côme ceux qui abondent en tout, & qui ne sçavent que c'est presque que la valeur des choses desquelles ilz sont fournis plus qu'à suffisance. Et d'autant qu'il y en a qui ont pensé (conduitz par la seule description de quelques cartes Geographiques entourans ce Royaume de reuieres) que Pegu fust vne Isle par cas vous lisez cela en quelque lieu, sçachez que c'est parlé cõtre toute verité, & du tout contre tout Geographe & ancien, & moderne: veu que Ptolomée l'a fait continent, assise & en terre ferme, & ceux qui y ont esté accordent par leur experience, l'opinion de ce grand Philosophe.

Voila quand au Pegu: reste à voir les mœurs de la region, que les anciens ont appellé le Chersonesse doré, que à present on nomme Royaume de Malacca à cause de la cité chef de toute prouince: La cite de Malacca laquelle le Roy Emanuel de Portugal escriuist au Pape Leon 10. est assise sur la pointe du Chersonesse, regardant le Ponant, & sur vne grande riuer nommée Gaze, où le pays n'est guere fertile, & toutesfois riche, à cause du trafic: le peuple y est d'vne couleur passe & tirât sur le cendré, portans longue barbe, le front large, les yeux ronds, & le nez vn peu cambré: ie dis cecy, afin que les Phisognomes cognoissent si la nature manquera de montrer les vices ou vertus de l'homme par les lineaments de son visage. Veü que ce peuple est arrogant outre mesure, fin, cauteleux, & meschamment rebelle à son Roy, ne pouuant souffrir personne, car depuis qu'il est malade il fait dangereux aller par les rues, tant il y a de voleurs & de meurtriers qui est cause que tous les foirs les marchans se retirent en leurs nauires pour peur d'estre deualisez. Ce peuple quoy que le Roy de Cine, y enuoye pour gouverneur, si est-ce qu'on ne luy fait aucune obeïssance, ains leur volenté leur sert de loy, & se peuuent dire les plus corrompuz de la terre. Quant si le Roy tasche de les döpter & adoucir leur naturelle furie c'est là qu'ils se montrent plus acariastres les menaçans de quitter le pays, si l'on n'abandonne de les importer d'auantage: & ceste seule menace detient le Roy, qui craint de perdre vn lieu de telle importance, & qui luy diminueroit grandement son reuenu, si l'ailloit que demeurast, desert, & inhabitable. Ceste cy tant rogues & farouches, partie Gentilz, & partie Mahometistes, par de tous les Roys de l'Oriët, furent subiuguez en l'an de grace 1512. par les Portugais, & capitaines du Roy de Portugal. Voisin de Malacca est l'océan dit ost, auquel tirant vers le Ponant, est assise la grande Isle de Taprobane par les modernes appellée Sumatre, & de laquelle les anciens ont compté de si grandes choses: veü que Strabon la dit estre obiectée aux pays de l'Inde, & tirant vers l'Ethiopia sur les parties Australes: voire semble se separer des Indes, entant qu'il dit qu'entre elle, & les Indes y a plusieurs Isles, & que Taprobane est du tout assise aux parties Australes. Ptolomée mesura mieux les choses que Strabon, qui en parloit selon l'aduis de son luy que le Roy Alexandre y enuoya, la mer presque souz la zone torridale ou Equ

ou Equ  
que Au  
que cest  
core à p  
ayant qu  
ceux de  
le nez fo  
re comm  
paymant l  
les homm  
les estran  
& estain e  
ils l'adore  
quinces)&  
en ceste I  
de. Je po  
que plusie  
sus & amer  
ceste cause  
de ce qui r  
Illes les pl  
& vie sera  
œuvre. pou  
en rasant les  
le peuple o  
voit les deu  
perd toute  
que nous d  
Dieu nous p  
Des deux  
Cam, ny me  
ise de quelc  
& spacieuse  
Dragoian. L  
infidelité, ny  
dorans le D  
niuerlès form  
Dieux, & vne  
erte leur sert  
omme nous,  
litz, & verdoy  
ort longue:  
eux qui en o  
on, tenans vn  
ue peu souu  
quelle toute

ou Equinoctiale en pareille eleuation presque que les Canaries, & quoy *Taprobane* que Australe, esloignée pourtant de l'Ethiopic. Les anciens qui ont escrit *gie par quatre Roys.* que ceste isle est gouvernée par quatre Roys, n'ot point failly, veu qu'encore à present le maniment de la police, n'en est en rien dissemblable, y ayant quatre Princes la regissans, & tous idolatres, & viuâs tout ainsi que ceux de Tarnassari. Ils sont blâchastres, ayans le frôc large, les yeux rōds, le nez fort large & camuz, portans longue cheuelure, & de grande stature comme ceux que on estimeroit presque estre Geans. C'est vn peuple ayant la paix, & iuste en ses actions, quoy que adonné au gain sur tous les hommes en exerçant sa marchandise, neantmoins charitable enuers les estrangers qu'il reçoit amiablement en sa maison. Ils vsent d'or, argent, & estain en lieu de monnoye, y marquâs d'vn costé, l'Idole du Diable (car ils l'adorent ainsi que sont à Calicut, Tarnassari, Malacà, & autres Provinces) & de l'autre vn char triomphât, tiré par des Elephans, à cause que en ceste Isle viennent les plus beaux & grands qui soient en tout le monde. Je pourroy deduire icy ce que Solin en recite de merueilleux, & ce que plusieurs autres des anciens en disent, mais il me suffit de passer par des sus & amener seulement les choses comme à present elles se comportent. A ceste cause passât outre, & voulât sortir des Indes pour descrire les mœurs de ce qui reste de peuple principal en l'Asie, ne laisserons pourtant quelqs Isles les plus remarquées à deduire, & mesme où la diuersité des mœurs & vie sera segnalée entre les autres, puis que c'est le suiet principal de cest oeuvre. poursuiuant donc le chemin vers les terres du grand Cam, & ce en rasant les sillōs de la mer, laissant Sumatre, Monoch, & Borei illes, où le peuple outre son idolatrie est rude, grossier, & sauagement inciuil, on voit les deux lanés fort esloignées de nostre hemisphere & esquelles on perd toute cognoissance du Nord, & Ourse Boreale, de laquelle i'eipere que nous discourrons plus à loisir & amplement en autre lieu, sil plaist à dieu nous prester vie & santé à son seruice, & contentement des nostres.

Des deux I: n: s la plus grâde ne peut iamais estre domptée par le grand Cam, ny mesme la petite si ce n'est en quelque endroit, & par la fauaise de quelque Roy, d'autât qu'elles comprennent six Royaumes, si grâde, & spacieuse est leur estêdue, à sçauoir de celuy Ferlech, Balinan, Samare, Dragoian, Lambri, & Fâfur. Ce peuple en general est sans aucune fraude, infidelité, ny tromperie, idolatre au possible, mais fort diuersemêt, les vns adorans le Diable, comme ceux de Calicut, & Sumatre, les autres souz diuerses formes d'animaux, les aucuns receuans le Soleil, & la Lune pour Dieux, & vne bonê partie si bestes, & estourdis, que la premiere chose offerte leur sert de Dieu pour la iournée. Leur couleur & stature presque comme nous, sauf qu'ils ont le front plus large, & grands yeux, & iceux nez, & verdoyans, mais camuz au possible, & portans tous la cheuelure fort longue: et parlant en general, ce peupie ayme fort la iustice, & ceux qui en ont la charge, vont vestuz d'vn manteau de soye, ou de coton, tenans vn bras dehors iceluy, & quelquesfois vn corselet, quoy que peu souuent, à cause qu'ilz ne sont gueres adonnez à la guerre à laquelle toutesfois ils sont contrains d'aller, forcez de l'assault de quel-

LIVRE SECOND

cun, ilz s'aydent de ne sçay quelles serbatanes, avec lesquelles ilz gettent des saiettes si dangereusement enuenimées que pour le peu de sang qu'el des puissent tirer du corps de celuy sur qui ils les descouchent, il n'y a remede de aucū pour les preseruer de mort. Et particularisant les Prouinces, c'est au Royaume de Ferlech lequel est tout montaigneux, que le peuple est tout brutal n'ayāt cognoissance de loy, ny ciuilité quelconque, adorant la premiere chose qu'il rencōtre sans autre discretion, sinō que l'instinct de ceste raison cachée en leur ame, mais plustost à demy effainte, leur mōstre qu'il faut recognoistre quelque diuinité: mais il la cherche trop grossierement. Ceux de ce Royaume qui auoïsent la mer sont Mahometistes, à cause des Mores qui y trafiquent ordinairement: & aux habitans de Ferlech sont semblables aussi ceux de Basinan. Les Samaristes sont Antropophages & mäge-hommes, mais non avec la cruauté des Cambales Americiques, car ceux-cy, s'attaquent seulement aux vieillars ja cassez de trop d'age, & qui n'ont plus de force, lesquels les autres qui ne viuēt pas si bestialement, ne laissent pourtant de tuer, & les vendre aux Antropophages, lesquels en font de bons repas: & autant en font ilz aux ieunes gens filz les voyent estre tombez en quelque maladie, que les sages d'entr'eux iugent pour incurable: car leurs plus proches parens les despeschent, afin de ne les voir languir, & de mesme vendent leurs corps à ces mange-hommes: desquelz faut que les estrangers se contre-gardent filz ne veulent estre surpris pour leur seruir de pasture: Mais en la terre de Dragoïā voyā leurs parētis & amys malades, s'adressent aux forciers & enchanteurs, qui font leurs Prestres, pour sçauoir de Sathān, ce qui doit aduenir du patient, que filz rapportent qu'il n'y a plus de remede, ilz estoupent les cōduiz au malade, & le suffoquent ainsi luy empeschans la respiration, & deschirant la chair la mangent cuite, ayans opinion que si les vers faisoient c'est office, que l'ame du trepassé n'en fut punie & tourmentée en l'autre monde: & ainsi ils croyent les ames estre immortelles: & enterrent les os dans des montaignes. Le long de la mer de Sur, tirant vers le Royaume de Māgi & Ciamba, est la region par Ptolomee apellée Sine: en laquelle est compris le Royaume de Maobaar en la grad Inde, qui est terre ferme, & non isle, & approchant le grand Royaume de Cathai. C'est en ce païs que on pesche des perles en ceste maniere: ces gens font venir leurs Bramins, lesquels avec des charmes & ensorcellemens leur font à croire de faire assembler ces huïstres qui portent les perles, & ce seulement durant les moys d'Avril, & de May, & les marchans apres la pescherie en doiuent la disme au Roy, & aux Bramins de douze vne. Ce peuple va tout nud, si ce n'est leurs vergoignes qu'ils couurent d'un linge: & le Roy ne va non plus vestu que les autres. bien est vray que pour la magnificence il porte vne chaine d'or au col toute enrichie de Perles, Saphirs, Rubis, Esmeraudes, & autre pierrierie de valeur inestimable. Porte encor au col vne cordelée de Perles & autres pierres enfilées avec de la soye iusqu'au nōbre de 104. afin qu'elle luy facent souuenir d'autāt d'oraisons qu'il doit dire tous les iours à l'honneur de ses Dieux: car tout ce peuple est idolatre, & la plus part adore le Bœuf, qui est cause que on n'en tue aucun en celle Prouince: & si quelcun

*Notte idolatrie de ceux de Ferlech.*

*Samaristes en lane sont mange-hommes.*

*En Dragoïā aussi mangēt les hommes.*

*Raison pourquoy ils mangent leurs parents.*

*Ptolomee l. 7. ch. 3. Tabl. n. d'Asie.*

*Perles au Royaume de Par Maobaar.*

*Magnificence du Roy de Maobaar.*

*Bœuf adoré en Maobaar.*

en meurt.  
ceremoni  
des mona  
les, non qu  
mais quan  
lesquels to  
& vrlans &  
estimans q  
repaisent c  
né à mort p  
main propr  
facilement.  
presque cor  
liers de sa m  
qu'en l'autre  
nables en to  
font ilz si sup  
la soit fait par  
punis rigour  
qu'en auoir  
tesmoing, V  
montent sur  
& homicides:  
Royaume de  
ristres (quel  
sur tout le me  
fablénans de  
tmais ne se fo  
leur sobrieté:  
eux d'auoir ho  
ieux que de n  
celle, à cause d  
& qu'ils craign  
que creature. I  
passez, imitans  
us. Voila vn so  
cours geograph  
nous auons tiré  
es eleuations &  
estant nostre  
e passetemps au  
aisse les regions  
stāt iuiettes au  
de ce peuple, no

en meurt, ilz engraisissent & oignent de sa gresse leurs maisons avec grande ceremonie. Ce pays est plein de magiciens, deuins, & enchanteurs: & ont des monasteres, où ils adorent les idoles, & esquels ils consacrent des filles, non que elles s'y tiennent, car chacun garde la sienne en sa maison, mais quand ilz sacrifient, ces nonnains se vont ioindre aux sacrificeurs, lesquels tous ensemble se mettent à chanter, & dancier deuant leur Dieu, & vrlans & braïans, sont vn piteux seruice, & fort mal-plaisante musique: estimans que tandis qu'ils dancent, ainsi que leurs Dieux banquetét, & se repaissent de la viande qu'ils leur ont presentée. Si quelcun est là cõdemné à mort pour quelque sien forfait, s'il demande la grace de se tuer de sa main propre à l'honneur de quelcun de leurs Dieux, le Roy luy accorde facilement. Le Roy estant decedé on le brusle, selon la coustume qui est presque commune à tous ces Orientaux, ceux qui ont esté les plus familiers de sa maison se gettent de leur bon gré au feu avec le corps, esperans qu'en l'autre monde ilz luy tiendront aussi compaignie. Ils sont abominables en toute espeece de paillardise; & combien qu'ils mangent chair si sont ilz si superstitieux que de netuer aucune beste, ains taschent que ce-la soit fait par la main de quel que estranger. Les meurtres & larcins y sont punis rigoureusement: l'usage du vin leur est interdit, & si quelcun est prouué d'en auoir beu, il est declaré infame sans que iamais il soit receu pour tesmoing, Voire ne reçoient ils en iugement pour tesmoigner ceux qui montent sur mer pour faire voyage à cause qu'ils les estiment desesperéz, & homicides d'eux-mesmes. Les Bramins de Var Maobaar, sont natifs du Royaume de Lar, voisin du susdit, du costé de Septentrion: & sont ces prestres (quelques enchanteurs qu'ils soyent) gens de bonne vie, abhorrés sur tout le mensonge, larcin, & paillardise, ne prenans qu'une femme, et s'abstenans de chair et de vin, sans que iamais ilz tuent animal quelcõque. Iamais ne se sont saigner, aussi n'en ont ilz guere grand besoing, à cause de leur sobrieté: & vont du tout nuds, sans rien couvrir, disans que ce n'est à eux d'auoir honte, veu qu'ils se sentent estre sans peché. Et sont si superstitieux que de ne manger aucune herbe verdoyante, ny se coucher sur celle, à cause qu'ils tiennent que tandis qu'elles verdoyent, elles ont ame, & qu'ils craignent de les tuer, & cõmettre peché, en priuant de vie quelque creature. Ils couchent sur la terre dure, & bruslent les corps des trespasses, imitans presque les Brachmanes anciens, desquels a esté dit cy dessus. Voila vn sommaire de presque tous les peuples des Indes selon, & le cours géographique de Ptolomée, & la descriptiõ des modernes desquels nous auons tiré la memoire des mœurs, religiõ, vie & ceremonies, laissant les eleuations & confront, ou auõilnement de chacune prouince, comme estant nostre suiuet pour le present, & qu'en autre lieu i'espere en dõner le passetemps au lecteur, avec plus de curiosité, iugemêt, & diligence. I'ay laissé les regions tresorientales de Mangi, Ciambe, & Quinsay, à cause que estât suiuettes au grãd Cam de Tartarie, i'espere que delchiffiràt les mœurs de ce peuple, nous y enuoloprons aussi les terres de ses conquestes.

Filles consacrees au serui ce des Dieux.

Loix de Maobaar & punitions des crimes.

Obseques des Roys quelz.

Vin desseind en Maobaar. Les nauigeans recusez en tesmoignage. Bramins ges de sainte vie.

Superstition des Bramins.

Bramins sont les anciens Brachmanes.

Mangi & Ciambe au coing de l'Orient sur le grand sein de Ptolomée: que les nostres appellent mer de sur.

LIVRE SECOND

De la Scythie, & mœurs des Scythes anciens. Chapitre 10.



Herod. li. 4.  
 Berose li. 4.  
 des antiqui-  
 tez.  
 Autre est l'o-  
 pinion de Iose-  
 phe antiq.  
 lin. 1. ch. 6.  
 Araxé est  
 un fleuve  
 d'Armenie.  
 Strabō 11. et  
 15. Appian  
 de la guerre  
 Parthiq. &  
 Mithridat.  
 De la diuisiō  
 de Scythie  
 voy Ptol. lin.  
 6. ch. 14. &  
 15. Table.  
 d'Asie. 7. &  
 8. Strabō. li.  
 13. Pōp. Mel.  
 li. 1. & 3. O-  
 rose li. 1. ch. 2.  
 Darié mis en  
 fuite par les  
 Scythes. Her.  
 li. 4. Iustin.  
 li. 1. & 2. Ci  
 re occis par la  
 Roynie des Sey-  
 thes Her. li. 1.  
 Orse. l. 2.  
 ch. 7.  
 Iustin dit que  
 les Scythes  
 vainquirent  
 les gens d'Alex-  
 and. &  
 Quint. Curse  
 tient qu'ilz  
 suivirēt Ale.  
 à la conqueste  
 des Indes.  
 py Curtie

Le pays de Scythie, est vne region Septentrional portante ce nom d'un des enfans de Hercules, nommé Scythe, ainsi que tiēt Herodote: ou suyuant l'opinion de Berose Caldéen, ce Scythe fut filz d'autre que de Hercules, et d'une dame nommée Araxé femme de Noé, et né, et nourry audit pays de Scythie, à laquelle il donna ce nom. Les Scythes dès le commencement n'auoyent guere grand esté de pays, mais par successiō de temps ilz prindrent force, et accroissement par leur grande vaillance et vertu, tellement que ayās assuiettis plusieurs prouinces, et vaincu diuerses nations, ilz gagnerēt vn grand Empire, et se rendirent illustre et fameux par tout le monde. Les premiers d'entr'eux, s'arrestērēt déz le commencement pres le fleuve Araxé, en bien petit nombre: et incogneuz, et sans grand renom de leur vertu, neantmoins ayās eslu vn Roy d'entr'eux homme vaillant, et hazardeux, et excellent sur les autres au fait de la guerre et ruses d'icelle ils estendirēt leurs terres et iurisdiction. Ceux qui se tenoyent aux montaignes coururent long du mont Caucase, et les habitans en la planure allerent en s'agrandissant sans dés l'Océan, et paluz Meotides, iusqu'au fleuve Tanai et autres lieux lequel fait que le pays de Scythie prenāt vn long cours vers l'Orient, et passant le mont Imaé, et le trauesant par le milieu, est par iceluy diuisé en deux, l'vne desquelles s'appelle Scythie dans le mont Imaé, et l'autre hors delà ledit mont: Et ont esté tousiours les Scythes non assuiettis le temps passé de personne, ny guere iamais assaillis pour estre soumis à l'Empire de personne. Car c'est ce peuple, lequel assailly par Darié grand Roy de Perse, cōtraignist son armée de s'esfuir, non sans grand perte de gens, hōte et reproche pour vn si grand Monarque. Deffirent le grand Ciro avec tout son armée, cōduitz par vne femme, à sçauoir Tomiris Roynie des Massagethes, à Alexādre le grand, y ayant enuoyé vn si capitaine avec vne belle armée n'eust point meilleur marché que les autres, y perdāt, et le chef et les soldats. Les Scythes ont bien ouy parler iadis des Romains, mais d'auoir senti leur force, & Empire, il ne s'en parle aucunement: ce peuple est rude, grossier & patient soit au trauail, sçait aux incommoditez de la guerre, & patient outre la commune force des hommes. Le temps passé on ne cognoistoit aucune differēce des nations cōprises sous le nom de ceste gent, pour n'estre diuisée par cartiers ainsi qu'elle est à present en ses Hourdes (desquelles nous parlerōs aux Tartares) comme celle qui pour lors ne se soucioit de cultiuer les chāps, ny de bastir maisō, ou se retirer en loge qui lui fust certaine, vagant, & courāt par les aspretez des monts, & profondes des deserts, & solitudes cōduisant tousiours ses troupeaux qui estoit toute leur richesse, & desquelz ilz se vestoyēt & nourrissoyent portants leurs femmes & enfans sur des chariots, qui estoient leurs maisons, cūme encores on le peut voir & en la Scythie Asiaticque, & en l'Europe parmy la Mesourie le long du fleuve Rha tirāt vers les montaignes. Et d'autāt q ce peuple viuoit iustemēt de son propre instinct & naturel, aussi n'vloit-il de

quelconque: et sur tout ilz abhorroient le larcin comme ceux qui n'en-  
 ermoient point leurs haraz, et troupeaux dans des clos et palissées, où  
 es enfermoient dans des loges bien murées, ains les tenoient en belle & scythes sont  
 laine campagne, se fians en tout le monde. Ilz n'auoient aucun vsage les Chariotz  
 or, ny d'argent: le lait, & le miel leur seruoient de nourriture, l'armans Ceux qui ont  
 contre les rigueurs, & froidures de l'hiuer, qui leur est presque continuel escrit des Scy  
 es peaux des bestes sauuages, ne scachans que cestoit que de faire accou- thes anciens  
 remens de laine, ny la tistre & en faire du drap. Et telle estoit la façon & sont Iustiti  
 aniere de viure des Scythes la plus commune, iagoit que non de tous; car lin. 2. Herod.  
 omme ils fussent separez & diuers les vns des autres, aussi y auoit il de la lin. 4. Stra-  
 uersité és mœurs, chacun ayant quelque cas de particulier, cōme nous bon 11.  
 irons cy apres, mais que nous ayons encor espluché vn peu ce qui tou- Simple nour-  
 ne au viure general de toute ceste nation. Laquelle est fort gloutte du riture des  
 ng humain à tout le moins en plusieurs endroits, veu que iadis les Scy- scythes.  
 es dès qu'auoient pris vn homme en guerre ilz en humoient le sang, & scytes glou-  
 e tout autāt que chacun en mettoit à mort, il failloit emporter la teste au sons du sang  
 roy, au moins s'il vouloit auoir part à la proye & butin, car autrement, il humain.  
 y pouuoit rien demander. Or coupoient ilz les testes en ceste sorte, ilz Seruiettes  
 incisoient en rond, tout autour des oreilles, & en ayans tiré le test, secou des scythes  
 ient ce qui estoit dedans, en ostant par mesme moyē la peau: ainsi quilz de cuir d'hō-  
 ont le reste du cuir de tout le corps, lequel ilz corroyoient comme celuy mes.  
 vn Bœuf, & s'en vestoient, & en faisoient des rénes pour les brides de Gobelets. de  
 s'ant Cheuaux, ou en vsoient cōme de seruiettes faisant leur repas, & tant scythes de  
 us vn hōme auoit de tel seruice, il estoit estimé le pl<sup>us</sup> illustre & excellēt testz d'hōm  
 ntre eux. Les aucuns encor coupoïēt les mains dextres de leurs ennemys me.  
 es escorchant à tout les ongles, & en paroient la couuerture de leurs car- Vin à qui per  
 uoys & trouffes de saiettes: d'autres ayans eschorché l'homme tout en- mu & quād  
 er estendoient le cuyr sur des aiz, & le portoient pour parade sur leurs aux scythes.  
 cheuaux. Les testes que i'ay dit qu'ilz escorchoient, les ayant couuertes Dieux hono-  
 e cuir de Bœuf par le dehors, au dedans les doroiēt fort mignonement, rez iadis par  
 entens ceux qui estoïēt les plus riches, & s'en seruoient pour tasse & go- les scythes.  
 ler à boire, & en faisoient present aux hommes de marque estrangers ve-  
 ans les veoir, leur faisant recit de leurs proesses, & comme c'estoient les  
 estes de ceux qu'ilz auoient vaincez & occis en guerre. Vne seule  
 ois en l'An, les Princes chacun en son païs, donnoient du vin aux troupes  
 e leurs soldats, & en beuuoient seulement les meurtriers de leurs enne-  
 mis, & ceux qui n'auoient rien fait de segnalé estoient mis à part sans Venus celeste  
 onneur quelconque, qui estoit vne grande & insupportable infamie en- adorée par les  
 e eux: là ou celuy qui auoit fait multitudes de massacres estoit estrenē scythes. Voy  
 e deux tassées de vin, car autant portoit il de gobletz pour parade. Leurs H si bie  
 ieux principaux estoïēt Veste déesse & presidente sur tous, & apres Iu- de ceste venus  
 ter, & Tellus, laquelle ils estimoient estre l'espouse à Iupiter, & ceux-cy parle Pausa-  
 onoroient ilz et talchoient de se les rendre propices: apres ceux cy ilz nie és Atti-  
 doroiēt Apollon: et Venus celeste, Mars et Hercule, sans que toutes- ques.  
 ois ils dressassent Téple, Autel, ny simulachre, ou statue à pas vn d'eux, si  
 n'est à Mars, auquel ilz sacrifioïēt chacun centiesme de tous ceux qu'ils

LIVRE SECOND

*Sacrifices des Scythes.* prenoient en guerre, aux autres ilz sacrifioient des bestes, & principalement des Cheuaux: quât aux pourceaux, ilz en faisoient si peu de compte que seulement ne vouloit souffrir qu'on en nourrist vn seul parmy leurs troupeaux. Quand leur Roy punissoit quelqu'un de mort, ce n'estoit que luy seulement qu'il vomissoit son ire, ains encor y comprenoit tous ses enfans masses, ne faisant aucun outrage aux femelles. Avec quiconque les Scythes faisoient alliance, ou ligue, c'estoit en ceste sorte qu'ilz s'y gouvernoient, prenans vn grand hanap de terre, & y versans du vin y melloient aussi du sang de toutes les deux parties faisans amitié ensemble, incisaient quelq' partie de leur corps avec vn glaive: puis arrousans le bout, & point de leur espée dedans ce vin: ilz en faisoient le semblable de fleches, haches & dards: puis iurans vn long serment avec imprecations contre luy qui comprenoit l'alliance, il failloit que tous beussent du vin de ce hanap, non-seulement les parties principales qui capituloient, ains encor tous les plus grands qui assistoient compaignons de ceux qui faisoient la ligue. Les Mausoles & sepulchres de leurs Roys estoient au pais de Gerres, qui est ou le Boristhene commence à porter & estre nauigable. En ce pais là, le Roy estant decedé, ilz faisoient vne fosse bien profonde en figure carrée, puis prenans le corps, duquel ils tiroient les entrailles, l'enciroient, & en lieu de ce qui auoit esté osté du vêtre ils y mettoient des poudres odoriferantes, de la semance d'Ache, & d'Anis, ce que fait, ilz cousoient & mettoient sur vn chariot le renuoyans de nation à autre, chacune luy faisant vn pareil seruice: & ce pendant les Courtisans & onnaires de la maison Royale se fendoient les oreilles & couppoient les yeux en signe de tristesse, deschiqetoient les bras, & pinsetoient le nez: qu'à effusion de sang, & se perçoient d'vne fleche la main gauche: & après qu'ilz le corps auoit passé par tous les pays: & contrées de la iurisdiction du funct, ilz le laissoient en la Prouince la plus lointaine de son Empire. C'est là qu'ilz le Sepulchre estant dressé, & que le corps mis en vn liêt dans son cercueil, & descendu en la fosse on plantoit des lances & autres longs bastons à l'entour, avec des verges par dessus, ensemble quelques habitz: & après remis en l'espace vuide du cercueil, vne des plus fauorites concubines du Roy, & la plus chérie de luy tandis qu'il estoit en vie. Encore failloit il pour l'aller seruir en l'autre mode, il eut de ses officiers qui l'accompaignerent: & pour ceste cause ilz estrangloient pres le Tobeau vn Chamberlain, cuisinier, somellier, vn courrier ou sergcat, et son muletier, to'n'aias qu'ilz y avoit vn Cheual pour porter leurs hardes, qui estoit massacré avec eux, et tout ensemble avec la vaisselle, et meubles plus precieux du Roy, estoient ainsi enterréz avec leur Prince: et encore au bout de l'an il luy faisoient vn pareil seruice aux despens tousiours de la vie de ses meilleurs, & plus anciens seruiteurs, & officiers. Lesquelz estoient tous Scythes naturelz, et de franche et noble race et telz qu'il plaisoit au Roy de choisir, d'autât que nul estoit de noble race, qu'ilz estrangloient, leur ostât les entrailles, et recouloient le vêtre, les courrés encor de leurs mâeaux, les attachoient autour du Tobeau fait et couuert d'vne voulte, eux est is à Cheual, et posez de telle sorte qu'o les pouuoit veoir de loin en tout tel equipage: côme si c'eut esté vn

*Mars adoré sous la figure d'un espée. Hero d. 4. Ammian Marcel. liu. 31.*

*Forme de iurer & alliance entre les Scythes.*

*Il parle icy de la Scythie d'Europe ven que le Boristhene passe en Polonie. Voy Ptolom. liu. 3. ch. 5. Table d'Europe. 7.*

*Ceremonies grandes és obseques des Roys Scythes*

*Estrange recompense des plus loyaux seruiteurs de Roys Scythes.*

*Garde morte pour les Roys desquels en tre les Scythes.*

upe de c  
aiét les c  
mes priu  
ant trespa  
ys & par  
à tous les  
si ils le po  
ent en ter  
erueau, d  
ces de bo  
elles ils po  
ssible: puis  
combeau e  
uoient che  
mes pres  
llus, s'y fro  
flée leur ch  
ecens, si el  
drogues se  
ant osté ces  
d'vn taint  
ir quelcun  
roit, ayât e  
rges de Saul  
ux qui auoi  
ythes d'Ali  
mblables au  
ufieurs les c  
Cheual et in  
alance, sagett  
irement con  
urs baudriers  
s en outre le  
ils en faiso  
leurs laces e  
quois n'ayan  
it vne femme  
respect quel  
oient ainsi, si t  
être-eux auoi  
quois à sô ch  
ile peut reg  
té pour sa vie  
le, les parés &  
ebis pour luy  
la chair de l'h

upe de caualerie ordonnée là pour la garde du Roy decedé. Et telles  
 oïent les ceremonies & funeraillies des Roys estans mis en terre. Les per-  
 ones priuées ont. eu aussi leur façon particuliere de sepulture, car vn  
 tant trespassé, les siens le mettoient sur vn char, & le portoient vers ses  
 uys & parens, chacun desquels dresseoit vn banquet en son lieu & posâ-  
 à tous les parens du mort, & autres qui accompagnoient le corps, &  
 si ils le pourmenoiert par l'espace de 40. iours, lequel finy ils le met-  
 ent en terre, luy ayans premierement purgé & nettoyé le teste en ostâs  
 cerueau, & le lauant fort soigneusement sur le corps ils mettoient trois  
 eces de boys se correspondant ensemble, & baissans leur pointe sur les-  
 elles ils posoient des tentes de laine, le plus gentiment qu'il leur estoit  
 sible: puis getroiét dans vn vaisseau fait comme vne barque, & mis sur  
 combeau entre les voiles, & le bois des pierres, les plus luyfantes qu'ils  
 uoiert choisir. Les hommes en Scy:hie ne se lauent point, mais leurs  
 mes pres de quelque pierre aspre, & raboteuse y espâdans de l'eau par  
 sus, s'y frotoient, & estrilloiét le corps nud, & estant de telle friction  
 flée leur chair, elles se frotoiét le corps de boys de Cipres, & Cedre, &  
 cencs, si elles en auoient, & la face de certains medicaments composez  
 drogues semblables, & par ce moié elles sentoient bon, et le iour apres  
 ant osté ces emplastres, et droguerics, elles apparoissoient plus bel-  
 d'vn taint plus gentil et gaillard. Si ce peuple vouloit iurer, ou rece-  
 ir quelcun à sermēt on ne juroit que par le throsne Royal, et sil se par-  
 roit, ayāt esté cōuaincu par les enchâteurs, en faisans la preuue avec des  
 rges de Saulx, ioudain il perdoit la teste, et ses biens estoiet cōfisquez à  
 ux qui auoiet fait preuue de son crime et pariure. Les Massagetes sont  
 cythies d'Asie se tenans delà la mer Caspie, autrement d'Abacuc, estans  
 blables aux Scythes et en habits, et en façon de faire, qui est cause que  
 usieurs les cōptēt et mettēt entre les Scythes. Ils bataillent, et à pied et  
 Cheual et inuincibles presque en l'vne et l'autre sorte du cōbat, vsâs de  
 lance, sagettes, et sangare, qui estoit le glaiue duquel s'aydoient ordi-  
 irement comme de leur espée: ayans pour enrichissement de l'or en  
 urs baudriers, aux morions et salades, et aux esselles de leurs harnois: ar-  
 s en outre les poitrines de leurs Cheuaux de fin or, et de mesme me-  
 ils en faisoient les mors des brides, et les bardes et chanfrains. Le bout  
 leurs lāces estoit d'erain, et d'erain aussi ils garnissoiēt leurs trousses et  
 rquois n'ayans aucun vsage de fer, ny d'argēt. Chacun d'entre eux pre-  
 it vne femme quoy que tous les acointaissent en public, & sans honte  
 respect quelconque: & c'estoient les seuls d'entre les Scythes qui en  
 oient ainsi, si tels est qu'il les faille dire ny estimer. Veu que si quelcun  
 être-eux auoit enuie d'auoir affaire à sa femme, il ne faisoit q̄ pendre sō  
 rquois à sō charriot, & empoignoit la fême, sans honte aucune d'hōme  
 il le peut regarder. Ce peuple n'auoit aucun terme certain & naturel li-  
 ité pour sa vie, à cause q̄ dez que quelcun estoit paruenue à grande vieil-  
 se, ses parés & alliez allēblez ensemble le massacroiēt, & encor quelqs  
 rebis pour luy faire cōpaignie, & faisans cuire indifferēment ensemble,  
 la chair de l'homme, & celle des ouailles ils en dresseoient leur ban-

*Sepultures  
des personnes  
priuées entre  
les Scythes.*

*Fard des fem-  
mes iadis en  
Scythie.*

*Moyen d'es-  
prouer le  
pariure  
De ceux cy-  
peine d'iceluy  
stoit Royme To-  
miris, qui oc-  
cist Cire Inff.*

*Pto. l. 6c. 13.  
Tab. 7. d'As-  
se met les  
Massagettes q̄  
tre les Daces,  
hors de Scy-  
thie. Str. 11.*

*Vie eshontée  
des Massages-  
tes.*

*Estrānge ban-  
quet des Mas-  
sagettes.*

LIVRE SECOND

*Le soleil adoré par les Massages. Chevaux immolez au soleil, & pour quoy. Seres peuples ou croissoit la feye, à present Royaume de Cabalus, cité Royale du Cà de Tartarie. Trafic des Seres: à present tout changé. voy Ammia Nar. l. 23. Pô po. Me. 3. Sol. chap. 53. Seres sans aucunne maladie. Dela logueur de vie des Seres. voy Strab. 15. C'estoient ceux de la region Taurique au Cherfonnesse, & ceste vierge estoit Iphigenie Paus. l. 2. Herod. 3. Isac. sur Lico phô & Dio. sic. l. 5 toutes fois tous accordés q' estoit Diane. De ceste Iphigenie les poetes Tragiques en sont pleins Cruauté des Tauruscyth.*

quet, & estimoient ceste mort la plus heureuse qui leur eust sceu aduenir. Or ne mangeoyent ils point ceux qui mouroyét de langueur & maladie, mais les enterroient, deplorans leur fortune pour n'auoir eu ce bon-heur d'estre immolez & mangez par leurs bons parens & amys. Ils ne seruoient chose quelconque pour pouruoir à leur vie, d'autât qu'ils se contétoient de leurs troupeaux, & du poisson que le fleue Araxé leur fournissoit en abondance: & vsoient fort de lait pour leur breuuage: Entre les Dieux ils honoroient sur tous le Soleil, en l'honneur duquel ils immoloiet le Cheual à scauoir prenans cest esgard que de sacrifier au plus hastif, & courageux des Astres, l'animal le plus soudain & courageux à la course. Les Seres viuoient debonnairement, & trespaisiblement ensemble, & non-obstant ceste affabilité, si euitoient ils la societé de tous autres hommes, tellement qu'ils ne vouloient trafiquer avec estranger quelconque par communication de parole. Mais s'ils vouloiet contracter & vendre leurs denrées, ou d'autres en acheter, l'estranger estoit contraint passer le fleue, le bord duquel chacun mettoit sa marchandise, là où les Seres (sans acheter tout esfois rien d'estrange) donnoient pris du seul regard à ses denrées, que l'estranger paioit sans ynterement en disputer.

Entre eux la femme paillarde, ny l'adultere, ou larron n'estoient point appelez en iugement, & ne scauroit on dire que iamais vn meurtre y eust esté commis, comme ceux qui ont plus de crainte du la transgression de leurs loix, que de la menace des constellatiôs, ny predictions de ceux qui dressent les Horoscopes, & natiuitez. Ils se tiennent és parties plus Orizontales: & d'autant qu'ils viuoient fort chastement, ils ne sentoiet ny l'incômodité du degast de leurs bleds fust par bruine, ou par gresle & tempeste ny de leur santé par peste ou autre maladie quelconque. Aucun d'eux n'acostoit sa femme tandis qu'elle estoit enceinte, ny lors qu'elle souffroit son fluz menstrual, nul n'y mangeoit beste qui fut souillée, & n'auoit aucun sacrifice chacun estant iuge de soy-mesme en suyuant naturellement ce qui estoit de droit & iustice, qui estoit cause qu'ils n'expérimentoient point ces fleaux avec lesquels Dieu chastie les meschances des hommes, ains viuans longuement, à la fin ils mouroyent sans maladie & deffaillans heureux en grande vieillesse. Les Tauro-Scythes ainsi nommez, à cause du mont Taurus pres lequel ils habitent, dedioient & immoloiet vne vierge, ceux qui eschapoient du naufrage, & perils de la mer sur tous les Grecs qui y abordoiet, les traitâts en ceste maniere: Ayât fait quelque assez longue priere, ils assommoient l'estranger d'vne massue, luy coupans la teste, aucuns tiennent que le tronc du corps estoit précipité du hault d'vne roche dans la mer, d'autât que leur Temple estoit bâti sur le hault & pointe d'vn espouuentable & aspre rocher, & sur lequel se fichoient et plantoient les testes des immolez: d'autres accordent bien quant à planter ainsi les testes, mais nient que les corps fussent précipitez, plustost les mettans les Tauriques en terre. Le Diable auquel ils se seruoient de sacrifice, on disoit que ce fut iadis Iphigenie fille d'Agamemnon Roy de Micenes. Quant à ceux qu'ils prenoiet en guerre, & ainsi qu'ils les traitoient: chacun emportoit en sa maison la teste de son ennemy,

ennemy, & bien souvent, à cause de ce peuple les Agathans d'or, afin qu'on ne commît pour cela d'indigne de viues, les Scythes furent de si grande multitude de seigneurie. Les ans en ce temps avec grande decouuroye de hommes sans loy, d'ortoyent l'ulier langage, qu'ils alloient de Scythie des plainces spacieuses & azurée & estoit porter accanales, attirans là, tirant leur langage, fussent differens, quels estans n'estude pecunulz entre les pairs: là où les gens aux iardins, & fierté de toute leur honne la plus plusieurs bestes pour s'arracher de la maison de l'arbre en estant, & dressoient arbet, & vn chaste, apris

ennemy



LIVRE SECOND.

*Ce discours  
fâcheux est  
tiré de Hero-  
dote liur. 4.*

me estant sur l'arbre, secouru par son cheual ne failloit de darder sur la premiere beste qu'il voioist, et l'ayant ferüe monter à cheual, et la poursuire avec son chien, tant qu'elle eust rendu les aboys. Les Argippéens se tenoient au pied et racine des montaignes les plus hautes de Scythie, lesquels on tient auoir esté chauues des leur enfance, tant masses que femelles, fort camuz, et le menton long, hors toute proportion, ayans vn langage tout different des autres. Ils estoient vestuz comme les Scythes, viuans du fruit des arbres sans nourrir bestail quelconque qui est cause qu'ils en auoient disette.

*Argippéens  
estimez sa-  
cres, & pour-  
quoy.  
Franchise en  
la terre des  
Argip.*

Ils couchoient souz les arbres, et durât le froid, et l'hyuer ils y dressoient vne tente forte, et ferme, et icelle de blâche couleur, et l'esté sans ceste tente ou pauillon: on estimoit ce peuple sacré à cause qu'il n'auoit aucun soucy de la guerre et n'auoit aucunes armes en sa puissance, et si iuste que leurs voisins ayans quelque different à vuidier ensemble c'estoit à eux à getter la sentence: voire leur terre seruoit de franchise, car quiconque s'en retiroit vers eux: il n'y auoit homme qui eust osé luy faire tort, ny desplaisir quelconque. Et la façon de vie des Issedons fust telle: le pere d'vn d'eux estant decedé, tous ses parens amenoyent leurs troupeaux et bergerie, et d'icelle en prenans, ilz les massacroyent et mettoyent en pieces ensemble le corps du trespassé pere de celuy qui appelloit ses cousins au banquet et meslans toute ceste chair ensemble ilz banquetoyent et en prenoyent leur repas.

*Anniers fai-  
res entre les  
Issedons.  
Issedons sont  
parties en  
deux, assa-  
uoir en la ter-  
re de Mōgal,  
& en la re-  
gion de Cam-  
balu. voy  
Ptolom. li.  
6. ch. 15. &  
16.*

Après ce ostans et chair et cuir, et cerueau du test du deffunct, ilz le doroyent et s'en aidoyent pour idole et simulachre luy faisans des Anniers faires tous les ans, et luy sacrifians de grandes hosties & vsans d'extremes & solennelles ceremonies. Et ainsi en fait le filz au pere & le pere au filz, ainsi qu'en vsoyent les Grecz aux festes de leur naissance. Ceux cy enco estoyent estimez iustes, & leurs femmes aussi fortes & vaillantes que les hommes. Et telles furent iadis les manieres de viure des Scythes: mais d'auant tant qu'ayans esté vaincuz & assuiettiz par les Tartares, & qu'ils viuissent present selon les loix & façons Tartaresques on les appelle aussi de mesme nom, iagoit que diuersemēt ilz se comportent: & desquelz il fault parler plus particulierement, & specifier les choses à fin qu'aucun ne doute de ce que les anciens ont commencé d'esclaircir & que les modernes ont presque conduit à sa perfection.

*De la Tartarie, & des mœurs & grande puissance des Tartares. Chap. 11.*

*Mongal est  
vne partie de  
la grand Tar-  
tarie.  
C'est autheur  
à suiny Vin-  
cent au mi-  
roir hist. l. 32*



A Tartarie, de laquelle vne partie s'appelle à present Mongal, est posée en celle partie de la terre, où l'orient s'auoisine du Septentrion, ayant vers le Cathay, & Sarrasin lange, [au midy le país de la Sine, & ne sçay où ce estuy pesche la terre Sarrasine au leuant & en la Scythie veu qu'elle estoit en Arabie: si ce n'est qu'il parloit les Turcz pour les Sarrasins, qui seroit vne faute sur

ourde ta  
erens ces  
l'Occid  
e grand C  
y par les  
Or estin  
r qui cou  
ort monta  
e pleine d  
uieres, de  
ort deserte  
ent Cracu  
ont contra  
d'en cuir  
neux, veu  
meuels, effro  
vie. Les v  
essus son cl  
es grans arb  
ince: en l  
de l'air, qu  
eux, vne e  
terre. Dur  
eu d'effort  
le país est a  
Chameaux, e  
bestes che  
monde.  
Ceste prou  
al, c'est à di  
quatiques, l  
ent Tartares  
iesme. [   
u'en commu  
de Tartar d  
monde Tangor  
de Sonith, la s  
eth qui est ve  
paroissent visi  
e chemin par  
quelconque.  
ur payoit tri  
é par des sei  
animent des  
ode. Et ce  
on estar, leq

pourde tant en la Geographie qu'en la verité de l'histoire, estans bien differens ces peuples les vns des autres, & en mœurs, & en façons de police] *Ceste est la*  
l'Occidēt luy gisent les Seres, ou region de Cambalu, & au Septentrion *vnage de scri-*  
le grand Ocean, mais ce país non encor descouuert, ny par les anciens *ptiōselō Pih.*  
ny par les modernes. *li. 6. c. 15.*  
*Tab. d'Asie 8.*

Or estime lon que ceste region a pris le nom d'un fleuve nommé Tartar qui court le lōg de celle prouince, chose assez vray semblable. Elle est *Il ne parle q*  
fort montaigneuse, & ou elle s'estend en planure, encore est elle glaireuse *de la seule ter*  
& pleine d'argille & de sablons sterille si ce n'est qu'elle soit arroufée de *re de Mōgal.*  
ruières, desquelles elle n'est pas trop abondante, qui est cause qu'elle est  
fort deserte et mal peuplée, sans pas vne ville, vne exceptée qu'ils appel *Grands ora-*  
ent Cracurie. Si pauvre en boys en plusieurs endroits, que les habitans *ges en la ter-*  
sont contrains de se chauffer avec la fiente seche des Bœufs et cheuaux, *re de Mōgal.*  
et d'en cuire leur viande. Le Ciel y est mal disposé, et grandement fâ-  
cheux, veu que durant l'esté les tonnerres, esclairs, et foudres y sont si cō-  
tinuels, effroyables et horribles que de grande frayeur plusieurs en perdēt  
la vie. Les vents si impetueux et vehemens qu'ils enleuent vn homme de *Indispositiō*  
dessus son cheual, et rēpersent ceux qui vont par la campagne, arrachent *de l'air.*  
les grans arbres, et en somme font de grands dommages par toute la Pro-  
vince: en laquelle encor on voit vne telle inconstance en la disposition

de l'air, qu'ores il fera vn chault excessif et tout foudain vn froid rigou- *Tartarie abō*  
eux, vne espaisse et abondante nuée de neiges couvrans toute la face de *dūte ē bestail*  
la terre. Durant l'hiuer il n'y pleut iamais: et souuent en esté, mais avec si *Et sur tout ē*  
peu d'effort qu'à grand peine la terre se sent de l'humeur et arroufement. *cheuaux.*  
Ce país est au reste fort riche et abondant en bestail, à sçauoir Bœufs, *Quatre peu-*  
Chameaux, Cheuaux, Brebis, Asnes et autres de diuerfes sortes, sur tout *ples de Tarta-*  
les bestes cheualines y abondent plus qu'ē país ny region qui soit en tout *rie selon Vin-*  
le monde. *cēt sus alle-*  
*gus.*

Ceste prouince fut iadis habitée de quatre peuples, à sçauoir Iecha-mō- *Voy Mathias*  
al, c'est à dire grands Mongales, les seconds Su-mongal, qui signifioit *Michou de la*  
quatiques, lesquels aussi pour estre voisins du fleuve Tartar s'appelle- *Sarmathie*  
ent Tartares. Merchat estoit le troisieme peuple, & Metrit le qua- *Asiatique l.*  
rtesime. [ D'autres nombrent sept nations premieres de ce peuple *1. chap. 8.*  
qu'en commun ils apelloient Mogles, la premiere & principale estoit cel- *Haiton l. des*  
le de Tartar du nom du fleuve & de laquelle le reste porte le nom: la se- *Tart. liu. 16.*  
conde Tangor, & l'autre Cunar, celle qui l'auoisine est Ialait, la cinquief-  
me Sonith, la sixiesime Monghi, que l'estime Mongal, & la derniere Te-  
meth qui est vers les deserts de Dauuil. où l'on dit que les malins esprits  
paroissent visiblement, & font perdre les voiageurs en leur monstrant  
le chemin par les voyes où ils ne peuuent trouuer ny sente ny sentier  
quelconque. ] Ce peuple fut vn long temps sujet à ses voisins, & *Premiere in-*  
leur payoit tribut, tant il estoit vil & ancanty quoy qu'il fut gouver- *stitutiō de roy*  
né par des seigneurs & Capitaines, qui auoyent la souueraineté du *en Tartarie*  
manement des affaires mais en fin ils s'emanciperent de telle serui- *faite par ora-*  
tude. Et ce par le moien d'un viellard qui estoit Marechal de *cle.*  
en estat, lequel se dit auoir eu certaine vision d'un cheualier armé à

LIVRE SE'COND.

*Paul Venitie  
l. des Tart. 1.  
ch. 5.*

blanc & monté sur vn cheual de pareille couleur, lequel l'ayât appellé de son nom luy parla en ceste sorte, Canguiste, (car ainsi s'appelloit ce maistre mareschal) la volôté du Dieu immortel est que tu deliures ce peuple Magaliste de la suiettion & tribut de ses voisins, & que tu sois le gouverneur & Roy des Tartares, lesquelz assuiettiront les autres, ainsi qu'à present ils sont tributaires de leurs voisins. Ce qui fut cause que les Tartares desireux, & de leur liberté, & de commander sur les autres eslurent, suyuant la vision & oracle, pour Roy ce Canguiste, qui a esté le premier Prince de ce peuple. Et aduint cecy en l'an de nostre seigneur 1187. Ce Canguiste que d'autres appellent Cinghis estoit homme sage, accort & de bonne vie, & fut le premier qui tascha d'oster l'idolatrie d'entre les Tartares, despendant par edit dès qu'il fut Roy toute adoration de tels idoles, enioignant qu'on adorast vn seul & le tresgrand Dieu, par le moien duquel il s'estimoit estre paruenù à telle & si grande dignité. Ordonna d'auantage que ceux à qui l'aage permettoit de porter armes eussent à se trouuer le iour certain & par luy prefix, au lieu où il luy plairoit leur commander, & là il distribua & partist l'ordre de sa gendarmerie en ceste sorte, que les dixeniers obeiroient aux centeniers, & iceux aux chefs qui commandoient sus mille hommes, ces capitaines encor seroient obeissance aux colonnes de chacun regiment. Et pour essayer si les Tartares seroient prompt à executer ses commandemens, il commanda aux sept Princes, qui au parauant auoient commandé sur les Tartares, de tuer leurs enfans de leurs mains propres: Iacoit que les peres trouuassent ce commandement aigre & de fort dure digestion, si est-ce que soit qu'ils craignissent la fureur du peuple qui tenoit ce Roy comme chose diuine, ou que la religiô les touchast & esmeut, estimans que Dieu auoit donné commencement à ce royaume & que s'ils ne vouloient obeir, ce ne seroit mespriser le Roy, ains la puissance du treshault, ils mirent la main à l'œuure & despecherent le monde de leurs propres enfans.

*Cruel essay de  
Canguiste  
pour tenter  
l'obeissance  
de ses suiets.*

*Les grandes  
monarchies  
commencent  
par sang, &  
parricides.*

Canguiste se voyant ainsi fortifié, ne faillist soudain de se ruer sur les Scythes ses voisins tant delà que deçà le mont Imaë qu'à present on nomme Belgian, & les feit ses suiets & tributaires, voire assuiettist ceulx mesme de qui au-parauant ils estoient les vassaux: & semanciperent de toute obeissance. Apres cela il fattaqua aux nations plus loingtaines avec tel heur & felicité que toute la Scythie dès l'Orient au Septentrion & les autres terres depuis le Cathai, iusqu'à nostre mer mediterrane furent espouuetées & troublées par la fureur de ses courtes & armées enuahissant les Royaumes, & Prouinces, assuiettissant les peuples plus puissans & farouches, & estandant ses forces sur le grand Ocean Indien & au grand fein & mer de Sur, tellement qu'il se peut dire à bon & iuste tiltre l'Empereur & souuerain presque de tout l'Orient.

*L'Inde fut iadis  
suiette en  
partie au  
Preteleā.  
Des cour  
ses des Tartares  
en Europe,  
voy le 1.  
liv. de la Sar  
mathie, de  
Mathie Michen.*

[Veue presque toutes les Indes luy obeyssent, les isles de la mer iusques à la Taprobane luy payent tribut et le recognoissent: et c'est luy qui a chassé les forces du Roy Ethiopien des Indes, et qui tient le Sophy en ceruelle et le presse courans iusques bien auant en ses terres, qui encor ne laisse le Moscouite en repos lequel sans vn

& si puiss  
rie d'Eur  
mes les pl  
de petite  
fort grand  
couuert es  
où ilz port  
& iceluy f  
se rasent la  
terafure r  
uelure pre  
font deux  
chef par de  
ainsi, ains es  
tion, loy, m  
fort adextr  
combatre à  
plus pauvre  
que part qu  
aux font ch  
lent: & enri  
plaisir à pen  
relonnet bi  
grandeur. Le  
lz chantent,  
ent: en beau  
boire, qui leu  
se bien eny  
Scythes, sans  
le villages, &  
de pasturage.  
de l'esté aux m  
de abondance  
semble com  
ien conioin  
eu du corps c  
orer par là la  
oge, autour d  
adextrét fort  
ment adónez  
si que voyar  
le luy darden  
ort. Ils n'usé  
es pasteurs vag  
pes ou seruie  
Dieu, & le me

& si puissant ennemy, eust-il a long temps affoibly les forces de la Sarma-  
 tie d'Europe, & le Royaume de Poloigne. ] Les Tartares sont bien les hô-  
 mes les plus laids & difformes qui soient au monde, estans ordinairement  
 de petite stature, ayans les yeux gros, & comme leur sortans de la teste,  
 fort grandes paupieres, & le sourcil sivelu, qu'on veoit peu de l'œil des-  
 couuert en eux, le visage large & sans barbe, sauf qu'aux leures de dessus  
 où ilz portét de grandes moustaches, & sur le menton quelque poil follet  
 & iceluy fort rare. Tous en general camuz, & ayans assez beau ventre : &  
 se rasent la teste par le derriere de l'une oreille à l'autre, tellement que ce  
 rasement represente la figure d'une barbe, au reste ilz nourrissent leur che-  
 velure presque aussi longue que sont les femmes par deça, de laquelle ilz  
 font deux tresses & cordelettes, lesquelles ilz entortillent autour de leur  
 chef par derriere les oreilles, & ainsi non seulement les Tartares se rasent  
 ainsi, ains encor ceux qui habitent avec eux de quelq pais, estant, condi-  
 tion, loy, ny religion qu'ilz puissent estre. Les Tartares sont naturellemēt  
 fort adextres, & legers, bons hommes de guerre à cheual, mais peu aptes à  
 combattre à pied, aussi aucun d'entr'eux ne va iamais à pied : car iusqu'au  
 plus pauvre tous vont à cheual, ou s'aident des Bœufz pour môtures quel-  
 que part qu'il leur faille aller, tant les hommes que les femmes. Leurs che-  
 vaux sont chastrez, & n'en veulent point de hargneux, rumeurs & qui mor-  
 dent : & enrichissent les mors & brides d'or, argent, & pierreries, prenans  
 plaisir à pendre au col de leurs montures des clochettes & sonnettes, qui  
 resonnent bien, comme chose qu'ilz estiment magnifique, & ressentant sa  
 grandeur. Leur parolle est rude & barbare, & eux grands criardz, & quād  
 ilz chantent, c'est aussi doucement, que si c'estoient des Loups qui vrlas-  
 sent : en beuuant ilz secouent la teste, & haugent souuent le temps à bien  
 boire, qui leur est vne grand gloire & mesme silz viennent iusqu'à là, que  
 se bien enyurer. Ilz se tiennent aux champs, à l'imitation des anciens  
 Scythes, sans se soucier que bien peu des villes, citez, hameaux, bourgs, ny  
 des villages, & habitent en des tabernacles, à cause que la pluspart se messe  
 de pasturage. L'hiuer ce sont les planures, & campagnes où ilz se retirent,  
 & l'esté aux montaignes à cause que l'herbe y foisonne, & verdoie en grā  
 abondance. Leurs tentes & pauillons sont faits ou de verges enlacées  
 ensemble comme clayes, & treillis, ou de feutre estendu sur des chevrons  
 bien conioincts & cheuillez ensemble, laissans vne fenestre ronde au mi-  
 lieu du corps de leur magnifique logis, afin d'auoir clarté, & de faire eua-  
 porer par là la fumée : à cause qu'ilz font aussi le feu au beau milieu de la  
 tente, autour duquel sont assises leurs femmes & petits enfans. Les hômes  
 adextret fort à la lutte, & à tirer de l'arc, d'autāt qu'ils sont merueilleu-  
 sement adōnez à la venerie & vont armez, eux & leurs cheuaux à la chas-  
 se, si que voyans la proye ilz l'environnent de toutes parts, & tous ensemble  
 le luy dardent, & lancent des coups de fiesche, tant qu'ils l'ayent mise à  
 mort. Ils n'usent point de pain (il s'entend en aucuns endroits, & parmy  
 les pasteurs vagabonds) & ne pestrifient rien de farine, n'vsans encor de  
 paines ou seruiettes à leurs repas, tant ils sont hōnestes. Ils croyent vn seul  
 Dieu, & le mesme ils confessent createur du Ciel & de la terre, & fauteur

*Forme & stature des Tartares.*

*Tartares se rasent la teste.*

*Tartares font gloire de l'enyurerie.*

*Cabanes, & loges des Tartares se tenēs en la campagne.*

*Tartares vōt armez à la chasse. Ils tiennent ceste foy de chrestien car ils ont esté idolis imbuiz de nostre religion.*

*des Tartares. des Tartares. des Tartares.*

LIVRE SECOND

des choses tant visibles, qu'inuisibles: neãtmoins ne font ilz aucun seruice, ny ceremonie au nom du Dieu du Ciel, ains plustost se tournent à venerer & adorer des Idoles, qu'ils dressent de feutre, ou drap de soye. qu'ilz mettent de tous costez de leurs loges, les priant de sauuer, & garder leurs troupeaux & haras, & leur font tresgrand reuerance, leur offrant de toute sorte de lait de chacune sorte de leurs bestes, & auant que manger chose quelconque ilz en presentent le premier seruice à leurs Dieux, & de tout animal qu'ilz occient pour leur nourriture: ilz en laissent tout le long d'un ne nuit le cœur dans vn goblet, & puis l'endemain le cuisent, & s'en repaissent: [ Ilz adorent encor vn certain Dieu qu'ilz nomment Natagai, c'est à dire, Dieu de la terre, lequel ilz disent estre celuy qui a soing des fruits des chãps, & estre le conseruateur d'eux, de leurs familles & troupeaux, n'y a si petit ne si grand qui n'aye son ymage en son logis, & d'autãt qu'il estiment que ce beau Dieu soit marié, & aye des enfans, ilz font de petites effigies aupres de luy, celle de la femme assise au costé gauche de Natagai, & les enfans qui sont aussi assis deuant la face de ceste idole. ]

*Natagai  
Dieu terre-  
stre estimé  
par les Tar-  
tars. Paul  
venisien lin.  
1. chap. 58.*

*Tartares com-  
bien estimoiẽt  
leur Roy.*

*Mashies lin.  
de la Sarm-  
athie. c. 5.*

*En quel tẽps  
les Tartares  
se firent en  
partie Maho-  
metistes.*

Ilz honorent encor le Soleil, la Lune & les quatre elements, & leur font des sacrifices estimans leur Cham & Empereur filz de Dieu, l'adorent avec vne grande & superstitieuse religion & reuerence, & le croyẽt si grand & excellent, en font si grand cõpte, qu'ilz ne pèsẽt point qu'il y ayt hõme au mõde plus digne & plus illustre, voire ne qui luy doie estre par angonnié & ne souffriroiet qu'on leur tint propos d'autre Prince que de celuy qui leur cõmande, & mesprise tellement ce Peuple le reste des hõmes, & a telle opiniõ de sa sagesse, bõté & excellẽce, qu'ils ne tiẽt cõpte d'aucun, voire de daignẽt de parler à quicõq soit, s'il n'est Tartare. Ilz appellẽt le Pape & les Chresties Dzinthis, qui signifie Payens, & Chaur, c'est à dire, infidelles, chiens & idolatres, à cause qu'ilz honorent le boys & les pierres. [ Et ce depuis que semons par le Pape Innocent 4. à receuoir la foy Chrestienne à quoy comme presque ilz enclinaissent, Sathan suscita les Mahometistes qui ne vouloient perdre vn si friant morceau à l'admonester de prendre la religion de l'Alcoran, comme la plus pure d'autant qu'elle n'enseigne que l'adoration d'un seul Dieu, & celle des Chrestiens estoient sarcies d'idoles: en outre que la leur estoit gaillarde, & permettant tout à l'homme libre, & luy mettant les armes aux mains, & que celle de Christ, ne valoit que pour les effeminez & gens qui ne demandent que le repos, & scauent si bien harenguer les Alcoranistes, que celuy qui n'auoit religion qui luy fust certaine embrassa la pire, & laissant celle loy qui est toute spirituelle empoigna la doctrine de la chair, d'Apostasie & abomination, & ce enuiron l'an de grace 1247. ] Ilz ont des enchanteurs, & eux mesmes s'adonnent aux sorcelleries, & à la diuination par songes, & ces deuins & magiciens leur interpretẽt, demandans la responce des Idoles, dans lesquelles Sathan leur parle: & ce pendant ilz pensent que ce soit Dieu qui leur declare sa volõté par le ministere des Idoles, qui est cause qu'il ne font rien sans consulter premieremẽt leurs oracles. Ilz obseruent fort les saisons & mesmement les changemens de la Lune: non qu'ilz festent ou solennifient vn iour plus qu'autre, ou qu'ilz ieusnẽt et s'abstiennẽt en l'vne saison plus

u'en l'a  
isfons f  
, & con  
uisse ion  
Tartare,  
n cela d  
le & per  
s deux  
claus c  
b chemin  
ouliours  
oye à cer  
sure pre  
sure est  
poist de l  
u'on ne  
e subside  
nose incre  
rauisse  
de leurs  
e aux pau  
u soupent  
uffrent d  
ort charita  
in' vsent  
nent point  
ont du pair  
aiffẽt ils de  
e, chiens,  
prẽdre. A  
eurs ennem  
raué en leu  
rand cõpai  
le deuore  
ent fort glo  
ne croist pe  
on fait ault  
billardemẽt  
angẽt, disã  
nt eux que  
reuuage qui  
aux Chien  
taures que  
entiere, ai  
ent de vieill  
ur vie, se cõ

u'en l'autre, comme font les Mahometans, ains font & les iours, & les  
 aisons s'ecouler tout d'un trait & en mesme sorte. Et est ce peuple si au-  
 & conuoiteux, que s'il voit quelque chose qui luy vienne à gré, & n'en  
 uisse iouyr du gré & volonté du possesseur, pourueu qu'iceluy ne soit  
 Tartare, il ne faillira d'y proceder par voye de fait, & violence, se courras  
 n cela d'un edit de l'Empereur par lequel telle vsurpation leur soit loisi-  
 e & permise. D'autât qu'ils ont ceste ordonnace de Canguiste, & Chaâ  
 s deux premiers Roys de Tartarie, que quiconq des Tartares, voire des  
 esclaves des Tartares trouuera vn hôme, fême, cheual ou autre chose en  
 chemin s'as lettres, ou sauf-côduit du Roy, qu'il s'en saisisse, & en iouisse  
 oufours côme de chose sienne & iustemêt aquisie. Ils prestét de leur mô-  
 ye à ceux qui en ont indigéce, mais avec vne excessiue, & insupportable  
 sure prenant vu pour dix tous les mois, & le terme escheant, s'il ne paye,  
 sure est redoublée payât encore interest sur le premier interestz, & sur  
 oist de l'vsure. Et y sont les exactions, gabelles, daces & imposts si grâds  
 u'on ne list point que iamais nation ayt esté si estrangement molestée  
 e subsides que sont ces Tartares par leurs Chams, ou Empereurs. C'est  
 chose incroyable que ces seigneurs, ne font iamais q̄ desirer & demander  
 rauissent tout, côme s'en disans les seigneurs sans q̄ iamais ilz restituent  
 e de leurs emprunts, & sont si cruels q̄ seulemêt ne veulét faire l'aumos-  
 e aux pauures. En vne chose seule ils sont louables q̄ tandis qu'ils disnent  
 u soupent si quelcun suruiet, ils ne luy refusent point leur table, & luy  
 ouffrent de manger avec eux, voire inuitent les suruenâs, leur cômunicâs  
 ort charitabemêt de leurs biés. Leur viure est tressale & ord, côme ceux  
 ni n'vsent (côme dit est) de nape ny de seruiette quelecoque, & ne se tor-  
 hent point les mains & ne les lauet, ny le corps, ny leur abeillemêt, & ne  
 ont du pain, ny n'en mangêt, ny herbes, ny aucun legume: seulemêt se re-  
 aissêt ils de toute sorte de chair & de toute beste tât soit elle sale & souil-  
 e, chiens, chats & cheuaux, & rats des plus gros qu'ilz peuuent trouuer  
 e prédre. Aucuns d'etr'eux sont Antropophages, côme ceux qui ayâs pris  
 urs ennemys pour faire parade de leur cruauté: et du desir de vengeance  
 raué en leur ame, les tuent et font cuire la chair, et s'estans assemblez en  
 rand cõpaignie, le deschirent à belles dés côme loups, ou chiés engragez,  
 e le deuorent, mais plustost ayans recueilly leur sang dâs des tasses le boi-  
 ent fort gloutemêt, autremêt le lait de iumêt leur sert de breuuage. Car  
 ne croist point de vin en leur país, mais si on en y aporte d'ailleur côme  
 on fait aussi en autre part, ils en boiuent volôtiers et à grands traits aussi  
 aillardemêt que gés de la terre. Ils ostét les poux les vns aux autres, et les  
 angêt, disans, c'est ainsi que i'en feray à noz ennemys. C'est grâd forfait  
 ntr'eux que laisser perir ny perdre le moins que ce soit des viandes, ou  
 reuuage qui reste à leur repas: tellement qu'ils n'ont garde de getter vn  
 s aux Chiens que premier ils n'en ayent tiré la moelle. Et sont si raquins  
 auares que ils ne tuent iamais beste pour leur nourriture, qui soit saine  
 entiere, ains choisissent celles qui sont mutilées, et gastées ou languis-  
 ent de vieillesse, ou quelque maladie. Ils sont fort espagnâs et eschars en  
 ur vie, se cõtétâs de peu, et de chose de peu de coust, ils boiuet le matin

*Tartares ne  
 font festes &  
 ne ieusuent.*

*Loy iniuste,  
 & Tyrâniq.*

*Châ avec as-  
 piration signi-  
 fie seig.*

*En langue  
 Tartaresque  
 & sans aspi-  
 ration, c'est à  
 dire sang.*

*En quoy sont  
 les Tartares  
 charitables.*

*Saleté des  
 Tartares.*

*Grande cru-  
 auté des Tar-  
 tares.*

*Chicheté &  
 treme des  
 Tartares.*

LIVRE. SECOND

vn ou deux tasses de lait, et souuent tout le long du iour ils ne prennent autre substance. Et hommes et femmes vsent de mesme façon d'habitz, les hōmes ont des Turbans nō guere profonds, sans pointe par deuant, mais ayans vne queue derriere comme les chaperons d'vn Allemant ayā demy pied de hauteur & autant de large: & lequel afin que tienne en teste & ne soit mis à bas par l'effort du vent, ils ont des brides & bandele-tes pres des oreilles qu'ilz viennent lier par dessous le menton. Les dames qui sont mariées ont de certaine coiffure faite cōme vn panier tout rond ayant pied & demy de hault, & aplani cōme le cul d'vn muid sur le bout fait de soye de diuerses couleurs, ou ébely avec des plumes de Paō tout à l'entour, enrichy de force pierrerie & ioyaux d'or, le reste du corps est paré à chacune selon sa grandeur, & richesses: Car les grandes, & les femmes des seigneurs se vestent d'escarlate & de soye, tout ainsi qu'en vsent leurs espoux. Leurs robes sont faites d'vne merueilleuse & estrange façon, fendues au costé gauche, par lequel ilz se vestēt & despouillent: ayāt quatre ou cinq boutons pour la clorre. Leurs habits d'esté sont coustumièrement de noir, & en hiuer & temps pluuieux de blanc, & ne leur descendent point plus bas que les genoux. Les robes de peaux desquelles ilz se couurent & vestent, n'ont point le poil & laine au dedans, ainsi qu'en nous, ains c'est la chair faisant parade de la forrure, & la mettans en veue. On ne scauroit discerner les filles, d'avec celles qui sont mariées, non plus que les hommes d'avec les femmes, à cause & que l'habit, & le port, & contenance est semblable, en l'vn et l'autre sexe: tous vsans indifferēment de hault de chausses et greguesques, et d'autant qu'ilz portēt les bras nus, lors qu'ilz vont à la guerre, il en y a qui se les arment de lames de fer les liants et bouclans avec quelques couroyes enlacées comme cheffrons d'autres avec du cuir doublé, tout ainsi que semblablement ilz s'en couurent la teste. Ils ne scauent s'aider de bouclier ou rondache, bien peu vsent de lances, ou espées vn peu longues, leurs glaiues sont faits tout ainsi que vn Simeterre Turquesque, pointuz et taillans d'vn costé, et de la longueur du bras, afin d'en fraper ceux qu'ils acostēt de pres. Ils sont adroits à Cheual, et tres experts et bons maistres à tirer de l'arc. Et celuy d'entre eux est estimé le plus vaillant et fort, qui sçait le mieux obeir en guerre: à quelle ilz sont tenuz d'aller sans soulde, estans fort diligens et sages, tant aux combats que au maniment de leurs affaires, tousiours prests à toute occurrence, des choses que peut apporter le temps, et à prester obeissance à ceux qui ont sur eux le commandement. Les princes, et capitaines n'entre-trent point en bataille, ains se tenans loing enhortent leurs gens, et leur crient et donnent courage, prenans tousiours garde à tout ce qui est nécessaire pour le salut, et d'eux et de leurs troupes. Ilz conduisent quand d'eux leurs femmes et enfans, et souuent des images d'hommes sur des Cheuaux, afin qu'ils semblent, et plus grand nombre et farouche appare-ent à leurs ennemys. Que si la necessité commande de fuyr, ils n'accomptent point à honte la fuite ny retraite, voyans qu'elle puisse prouffiter à quelque chose, voulans desbander leurs arcs, ilz despouillent leur bras dextres et apres ce ilz descouchent les flesches avec vn tel effort, qu'il n'y a eor-

*Braue coiffure des dames de Tartarie.*

*Hommes & femmes vestuz indifferēment.*

*Armes des Tartares.*

*Obeissance grāde du Tartare à ses capitaines.*

*Puissance des Tartares.*

let tant fo-  
troupes, b-  
uent: lesqu-  
ilz r'entre-  
lors ilz vai-  
vont assail-  
pour la sur-  
mir au deua-  
maniere ilz  
se ilz vsent  
à prisonnier  
serement,  
ce. Ceux qu-  
qui en font  
plus que du  
bache et coi-  
ement aux a-  
lequel luy ar-  
de telle sorte  
prement qu'i-  
et s'arrestent  
Et non con-  
si brutaux et d-  
massacré, le vo-  
egorger. Le  
quelcun, et l-  
qu'en lieu de l-  
a sur luy avec  
de d'abuser de  
ent ils captiu-  
raignēt de ser-  
grand misere q-  
plus sale et inf-  
goit qu'ilz esp-  
euuent nourri-  
de sa fille, & de  
des parentes, si  
arrasins, imitez  
ns en estre rep-  
La femme qu-  
ent rien d'elle,  
qui sont steriles,  
et esmerueillab-  
plusieurs femme  
mais pour cela el-  
es de l'vne, tan-

let tant soit il bien acéré qu'ilz ne transpercent. Ilz assaillent & fuyent à *C'est bataille*  
troupes, bleçans de leurs saiettes ceux de leurs ennemys qui les pourfuy- *ler tout ainsi*  
uent: lesquelz silz voyët, ou en petit nombre ou tât peu soit en desordre, *que les Par-*  
ilz r'entrent en bataille, se ruans & sur les hommes, & sur les cheuaux, & *thes iadie.*  
lors ilz vainquët que le plus on les estime rompuz, & deffaitz. Lors qu'ilz *Haiton Ar-*  
vont assaillir & enuahir quelque pays & Prouince, ilz diuifent leur armée *menien des*  
pour la surprendre, & enclorre de toutes partz, afin qu'o ne puisse leur ve *Tart.ch.49*  
nir au deuant, & que personne des habitans ne leur eschape, & en ceste  
maniere ilz ont presque tousiours la victoire entre leurs mains: de laquel-  
le ilz vsent fort cruellement & avec vne esträge arrogance, ne pardónans  
à prisonnier aucun, soit femme, enfant, ou vieillard, massacrant tout indif-  
feremment, sauf les gens de mestier, lesquelz ilz reseruent pour leur serui-  
ce. Ceux qui doiuent souffrir mort, sont diuifsez & departis aux capitaines  
qui en font faire l'execution, en donnans à chacun esclau dix, ou tant du  
plus que du moins à massacrer: Lesquelz ayans esté assommez avec vne *Punition des*  
pache et coignée, comme pourceaux, ilz en donnent terreur et espouuen- *vaincuz en*  
tement aux autres: et cela en ceste sorte. Ilz empoignët chacun milliesme, *bataille.*  
lequel luy attachans les piedz et liez à vn poteau dressé, ilz l'y accoustrët  
de telle forte par dessus les corps des autres massacrez qu'on diroit pro-  
prement qu'il admóneste les siés à obeir aux Tartares et que iceux l'oyët  
et s'arrestent à ses parolles.

Et non contens de s'acharner ainsi sur les prisonniers, encore en y ail de  
si brutaux et cruelz, qui voyans encor ruissele le sang de ceux que on a  
massacré, le vont receuoir à tout leur bouche: et s'en saoulent iusqu'à le  
regorger. Le Tartare outre sa cruauté est si desloyal, qu'il a beau s'obliger  
quelcun, et luy iurer sa foy, et prendre l'ennemy à composition, d'autât *Cruauté ex-*  
qu'en lieu de luy tenir promesse, il le punira plus aigrement, et s'acharne- *treme des*  
ra sur luy avec plus de cruauté, et bestiale furie. Il leur est permis en guer- *Tartares.*  
re d'abuser des ieunes femmes à leur discretion et fantasie, aussi en mei-  
ent ils captiues celles qui leur semblët les plus belles, lesquelles ils con- *Grande pail-*  
traignët de seruir toute leur vie à leurs desordonnées volontez en la plus *lardise des*  
grand misere qu'homme scauroit penser, veu que ce vilain peuple est le *Tartares.*  
plus sale et infait en matiere de pailardise que la terre porte: d'autant que  
ilz se font espouser tant de femmes que bon leur semble, et que ilz  
peuent nourrir, & qu'il n'y aye de degré de consanguinité, sauf de sa mere,  
de sa fille, & de sa sœur, qui empesche qu'un homme n'espouse ses plus pro-  
ches parentes, si est-ce que ceste nation s'accouple (ainsi que faisoient les *Tartares So-*  
arrasins, imitez par les Turcs à present) & aux mallez, & aux bestes, & *domites.*  
ils ne sont en estre repris, ny punis en forte quelconque.

La femme qu'ilz prennent, n'est estimée estre leur espouse, & ne reçoit  
rien d'elle, iusqu'à ce qu'elle a enfanté, & ainsi ilz repudient celles  
qui sont steriles, & au lieu d'elles en peuuent prendre d'autres. Mais cecy  
est esmerueillable (veu la naturelle jalousie des femmes) que iacoit que  
plusieurs femmes soyent les espouses d'un seul homme, si est-ce que ia-  
mais pour cela elles ne se font la guerre, quoy qu'il face plus de compte,  
des de l'une, tantost de l'autre, & couche avec celle qui luy viët le plus à

## LIVRE SECOND

plaisir: mais quoy, chacune a sa demeure à part, chacune s'õ mesnage, & famille viuans en grande chasteté: comme les maris en extreme paillardise, & incontinence: d'autant que la loy condamne à mort celuy soit il homme ou femme, qui est atteint & conuaincu d'adultere.

*Adulteres  
punis de mort  
entre les Tar  
tars.*

*Paul Venis:õ  
li. 1. chap. 55.  
Superstition  
des Tartares.  
Feu honoré  
par les Tar  
sares.*

Durant qu'ils sont en paix & que la guerre les dispèce d'estre en repos, les hommes ne se meslent que de nourrir les troupeaux & d'aller à la chafse, laissant tout le mesnage des logettes, & maisons à leurs femmes, la charge desquelles est de prendre esgard & à ce qui est pour leur viure, & veustement de toute la famille. Ceste nation a de fortes superstitions que elle garde fort soigneusement. Il n'est loisible de mettre vn couteau d'as le feu, voire ny le toucher avec ce mesme glaive: tirer la chair du pot avec vn couteau c'estoit vn grand forfait: & ne fendoient rien ou coupoyët avec leurs haches au pied du feu afin de n'offencer celuy, que ilz reuerent d'eux, & par lequel ilz estiment que toutes choses seront vn iour purgées, & c'est ausi grandement obserué entre eux de ne toucher, ny corps, ny bras, ou pieds, sur le fouet avec lequel ilz font aller leurs cheuaux (car ilz n'vnt iamais d'esperons) & se donnent garde de toucher leurs flesches avec ce mesme fouet. Tant s'en fault qu'ils tuent les ieunes oiseaux, qu'encore est-il deffendu de les prendre. Ilz ne secoient iamais la bride au cheual, & ne cassent, ou rompent vn oz avec vn autre.

*Purgatio par  
le feu.*

Aucun n'oseroyt espandre sans reprehension rien de ce que ilz mangent, ou boient, & sur tout on vse à l'endroit du lait de ceste ceremonie: Nul pisse dans leurs loges & cabannes: & si quelcun le faisoit de gayeté de cuer, & s'opiniastrant contre ceux qui l'en aduertiroient, c'est sans aucunne misericorde que il seroit occis & massacré.

Que si la necessité contrainct quelcun à ce faire, comme souuent il aduient, il fault que la tente où cela est aduenü, & tout ce qui est dedans, soyent purgez & purifiez en ceste maniere.

*Sauagerie  
vaine.*

Ilz dressent le feu en deux lieux distans troys pas l'vn de l'autre, entre lesquelz ilz fichent deux lances, pres chacun feu vne, & attachent vn cordelette aux deux, qui va de l'vne à l'autre, & passent iouz ceste corde de tout ce qui doit estre purifié: ce pendant deux femmes auxquelles appartient de faire l'office de ces ceremonies sont de l'autre costé du feu, arrousans d'eau ce qui passe, & marmotans ne sçay qu'elles sorceleries, qui seruent comme ilz pensent à cest effait. Il n'est permis à estranger que conque de quelque degré ou dignité qu'il soit, & de quelque grande importance que soyent les affaires que il aye a desmesler avec le Roy, de se preseter à luy, s'il n'a esté purgé. Quicõque foule du pied le seil de l'huys du logis ou le Cham, ou quelcun de ses Princes, ou Lieutenãs habitent, est soudain occis sur le mesme lieu sans aucune remisiõ. D'auantage si on mangeant, quelcun a pris vn si gros morceau que ne pouuant l'aualler il soit contrainct de le regetter, ceux qui assistët l'épouignent, & luy faisant vn trou, où la viande deuoit passer, l'occient miserablement.

Ilz ont d'autres folies qui leur semblent des faultes & forfaits irremissible: mais de tuer vn homme, de saisir, & raurir le bien d'autruy contre tout droit & raison, d'enuahir les biens & possessions de leurs voi-

sins, n  
en leur  
que leu  
descrie  
pris & sa  
Dés q  
on plant  
ilz attach  
sauances  
hardy qu  
Le pati  
corps po  
ilz font v  
vne tente  
de deffund  
semble le  
ual armé,  
Les plu  
le marquar  
avec eux, &  
Après ce l  
banquet,  
quatre pie  
à deffoubz  
purgation c  
gneurs, les  
ilz le diuise  
es estendan  
ion que le  
en auront m  
eur du cil le  
Il y a d'auc  
& corrompu  
arents a vie  
plus que de r  
morts que  
ent les cen  
ordinairemen  
uelle pompe  
celuy qui  
le racompte  
Les Princes  
de tous le  
choisie,  
y à qui esch  
manquant)

sins, mespriser les commandemens de Dieu, ce n'est que passetemps en leur endroit, & qui n'en font que le cerf, se mocquant de quiconque leur en parle. Ilz croyent vn autre monde, lequel ilz ne scauroyent descrire, & auquel ilz s'attendent de viure eternellement, y receuans le pris & salaire deu à leurs œuures & merites.

*Tartares cro-  
yent la vie  
eternelle.*

Dés que quelcun d'entre eux tombe malade, & approche de la mort, on plante vne pique, ou halebarde à l'entrée de son pauillon à laquelle ilz attachent vne banderolle noire, afin d'aduertir les passants de ne sauancer pour entrer en laditte loge. Et ayant veu ce signal, n'y a si hardy qui oïst y entrer sans estre apellé par ceux qui sont dedans.

Le patient estant mort, toute la famille, & parenté s'assemble, & est le corps porté secretement en quelque lieu ia préparé hors la tente, là où ilz font vne fosse assez large & profonde, & sur laquelle ilz dresstent vne tente, & dans icelle aprestent la table garnie de viandes: & vestans de deffunct de tresriches habitz, & les pluz precieux que il eust, tous ensemble le mettent en terre, enterrans avec luy vne iument, & vn cheual armé, & bardé, tout ainsi qu'ils vont à la guerre.

*Enterrement  
& obseques  
des Tartares.*

Les plus puïssantz choisissent tandis que ilz viuent vn seruiteur, & le marquans de leur sein & armes avec le feu, le font mettre en terre avec eux, & ce afin que en l'autre monde ilz s'en seruent.

Après ce les amys prennent vn autre cheual, & le tuent, & en font vn banquet, puis emplissent le cuir de foing, & le recoufant le posent sur quatre pieux, en signe & memoire des vaillances de celuy qui est enterré là deffoubz. Les femmes bruslent les os de ce cheual mangé, pour la purgation de l'ame du deffunct, & aux obseques des grands, & des seigneurs, les amys du trespaslé vsent autrement du cuir du cheual, car ilz le diuisent & coupent en diuerses, & menues couroyes, lesquelles estendans tout autour du tombeau, en mesurent la terre: ayans opinion que le deffunct aura autant de terre en l'autre monde, comme ilz en auront mesuré pres la fosse où gisent ses ossementz: & mettent fin à leur dueil le iour trentiesme apres le trespas.

*Des manuais  
& cruels  
Chrestiens en  
Tartarie.*

Il y a d'aucuns Chrestiens Tartares, la religion desquels est fort alterée & corrompue, commel'effect le declaire: d'autant que voyans leurs parents ia vieux afin d'en despescher le monde, les nourrissent de gresse plus que de raison de laquelle estans amattis ilz s'en vont en languissant & morts que ilz sont ilz bruslent les corps, en recueillans tressoigneusement les cendres, qu'ils gardent comme chose precieuse, en saisonnans ordinairement leurs viandes lors qu'ils prennent leur refection. Or avec quelle pompe & solennité, ils eslisent, & sacrent leur Roy, apres le decez de celuy qui regne, d'autant que ce seroit chose & difficile, & ennuyeuse de le racompter, & lire, ie m'en passeray le plus legeremét qu'il sera possible. Les Princes, Ducs, Barons & seigneurs suiuis du peuple presque assemblée de tous les coings de son Empire, s'assemblent en vne campagne à elle choisie, & où coustumierement on fait telle ceremonie: & là ce Roy à qui eschoit le Royaume, soit par succession & heritage, ou (l'hoir manquant) par election, est assis sur vn throne d'or, deuant lequel

*Paul Venetiō  
dit qu'ils font  
Nestoriens li.  
1. chap. 47.*

LIVRE SECOND.

*sacre du Roy  
& Cham  
des Tartares.* tous petits & grands, se prosternent & d'une voix unanime, & hautement luy dient ces parolles: Nous te prions, & le voulons, & le commandons que tu ayes l'Empire & puissance sur nous. Aufquelz il respond: Si vous voulez que ie vous obeïsse en cecy, il est necessaire que par me sme moyé vous soyez tousiours apareillez de faire tout ce que ie vous commanderay, venir quand ie vous apelleray, & là part où il me plaira aller, ou ie voudray tuer, & massacrer sans crainte ceux que ie voudray que vous faciez mourir: en somme laissans entre mes mains tout l'estat du Royaume pour en disposer à ma fantasie. A quoy cōme ilz donnent consentement, le Roy, encores dit: La parole donc de ma bouche, vous servira de serment de glaiue, & ce sera le ser vengeur des rebelles. Le peuple fait vne grande aplausion des mains, en signe d'accepter ceste cōditiō de Royale tyrānie. Cecy fait les Princes le tirans de son throsne Royal, le mettent à terre sur vn feutre, & luy disent. Regarde en hault, & recognoy Dieu, ensemble voy le lieu où tu es à present assis: si tu gouvernes bien ton estat, toutes choses te succederont à souhait: mais si tu es paresseux, à bien regir ton peuple: tu seras tellement aneanty, abaissé, & desnue de grādeur, & richesses, que seulement ce feutre, qui te sert ores de siege, ne te sera laissé pour ton vsage & seruice. Ce que ayants dit luy donnent celle de ses femmes que il ayme le mieux, & les haucans tous deux avec le feutre, les proclament Empereur & Emperiere des Tartares: & tout sur l'heure, tous les députez des Prouinces, sur lesquelles il a commandemēt, luy portent des presents en signe de recognoissance.

*Semblable est  
la tyrannie  
du Roy des  
Turs.  
Paul Venitiē  
dit que le  
Cham choisit  
12. Gouverneurs pour ses  
Royaumes. l.  
2. chap. 22.  
Inscriptiō du  
seul du Cham  
Tartare.*

On porte aussi là, les meubles precieus, laissez par le Roy deffunct, de quoy le nouveau prince en depart partie aux grands seigneurs du pays, & le reste il le fait garder pour sa magnificence, & ainsi chacun se retire en sa Prouince. Ce Roy tient tout en sa main, tout est soubmis à sa puissance, & n'y a hōme qui puisse, où qui ose dire quelque chose luy estre propre, ou d'autre. N'est permis à aucū d'habiter en autre terre, que en icelle que le seigneur luy a assignée: lequel aussi choisit les gouverneurs, les generaux d'armées & colonnelz, & iceux eslisent les capitaines, les capitaines font choix des membres de leurs compagnies, & iceux du reste qui est necessaire pour parfaire les bandes. Le seau duquel le Cham vse en ses patentes est ainsi escript: Dieu au Ciel, Chuichuch Cam en terre, l'Empereur est la force de Dieu, & des hommes.

Ce grand Roy tient d'ordinaire, cinq grosses & puissantes armées, avec autant de generaux, qui sont comme Marechaux, avec lesquelles forces il ne laisse rien qu'il ne mette à bas, et en sa subiection, et est si arrogant que iamais il ne parle aux Embassadeurs des nations estranges, et ne souffre seulement, qu'ilz luy soyent representez, si premierement, et en et leurs presentz (car c'est forfait que de venir deuant ce grand seigneur les mains vuides) ne sont purgez et purifiez par des femmes pour ce fait deputées: et lors il leur respond par truchement, et ces personnes entreputées tandis que parlent (quelque grand que soit celui qui a affaire avec le Cham) il fault que les estrangers soyent tousiours de genoux, et estre si attentifs, que leur interprete ne faille, ou s'esgare d'un seul mot des parolles

*Deffendu de  
parler avec le  
Cham.*

profer  
soit de  
aucune  
aucun  
ou ioué  
seigneur  
pauillon  
rafresch  
les esto  
leurs loi  
d'auanta  
& citez  
lant des  
lir, tant  
en quel  
caines pro  
differés d  
Ptolomée  
& outre le  
ont cogne  
toutes ori  
vous eut  
l'eust rai  
l'Orient  
& à presen  
la Chine &  
lu, où est le  
uerte fault  
païs & Pro  
grand armé  
are, & ne se  
mé Fanfur:  
Roy Tartar  
que les pau  
ut recueill  
corde à l'enc  
toient en no  
elle, que les  
faisoient tou  
dieu public à  
& les nourri  
seigneurs du  
qu'ilz les ado  
ultenter leur  
se soucie d  
voire en succe

proferées par le Prince: N'estant permis à personne de changer tant peu soit des parolles du Seigneur: ny de faillir, ou venir au contraire en forte aucune à ce qu'il commande & ordonne: iamais l'Emp. Tartare, voire ny aucun des Princes, ne mangent en public, si premierement on ne chante ou iouë des instrumens en leur prescncé. Et lors que les Princes & grands seigneurs vont par país on porte tousiours deuant eux vne tente ou petit paillon au bout de quel que grand baston pour leur faire ombrage, & les rafraeschir, & ainsi encor en vse lon à l'endroit des femmes. Et voila quel- *Où est la re- gion de Ciamb*  
 les estoient les façons de vie ( desquelles vsent encor les Tartares ) & *ba. Ptholom.*  
 leurs loix & ceremonies qu'ilz suyuoient il y a enuiron deux cens ans, ou *liu. 7. c. 3. T. 6*  
 d'auantage. [ Et d'autant que parlant des Indes, nous auons obmis les país *ble 21. d. 6.*  
 & citez de Ciambà, Mangi, & Quinsay, & que ie vous ay promis que par- *fic.*  
 lant des Tartares que i'en tiendrois quelque propos, ie ne veux vo' y fail-  
 lir, tant pour acheuer la parfaicte description de l'Asie, que pour monstrer  
 en quel temps fut-ce que l'Empereur Tartare assuiettit si grâdes & si loin *Magellan oc-*  
 taines prouinces sous sa seigneurie, ioinct encor que ces peuples sont fort *cis en descou-*  
 differés de la façon de vie de ceux qui les maistrisent. Ciambà donc selon *urants les*  
 Prolomée est en celle region qu'on nómoit iadis le grâd goulphe ou sein, *terres le long*  
 & outre lequel on ne trouuoit plus de terre, n'ayans pris esgard, à ce qu'en *de la Mer pa-*  
 ont cogneu ceux qui de nostre teps ont veu q' les Moluques qu'o' estimoit *cisique. Voy*  
 toutes oriétales, sont en partie occidétales ce q' ce grand Pilote Magellan *maximiliã*  
 nous eut descouuert, si la cruauté & trahison dès siens mesmes ne nous *Transflu. en*  
 l'eust rauí plus tost que la necessité ne requeroit. Or auoisine ce pays vers *une Epistre*  
 l'Orient à la mer Océane, & au midy aux terres, qu'il estime incogneuës *au Cardinal*  
 & à present ce sont le Royaume de Ciamba, & de Mangi, vers Ponant est *de Sabz*  
 la Chine & Indes de là le Gangé, & au Septentríó le Royaume de camba *Burch.*  
 lu, où est le siege Royal du grand Cham de Tartarie. Quant à la descou- *Cham Cuba-*  
 uerte fault noter que l'an de grace 1368. Cham Cublai ayant enuie sur les *li, voy Paul*  
 país & Prouinces qui estoient suiettes au Roy de Mangi vint avec vne *venitien liu.*  
 grand armée, se ruer sur ces peuples qui ne se doutoient en rien du Tar- *2. il est appel-*  
 tare, & ne se soucioient que de se donner du bon teps, souz leur Roy nom *lé par Haisó*  
 mé Fanfur: tellement que Baian Chinsan vn des principaux Lieutenans du *c. 19. Cobile,*  
 Roy Tartare les prißt si au despourueu que plustost il s'en vist le maistre *lequel regna*  
 que les pauures Indiés se doutassent de telle surprise. Le Roy de Mangi *42. ans. &*  
 fut recueilly ne pensant point à la guerre, ains seulement à vser de miseri- *fut le 4. Em-*  
 corde à l'endroit de chacun : & mesmement des enfans sans pere, qui e- *per. des Tart.*  
 toient en nombre infiny en celle region à cause de la coustume qui estoit *Baian Chin-*  
 nelle, que les femmes qui estoient sans moyen de nourrir leur portée en *san signife*  
 faisoient tout ainsi que font les bonnes commeres à Paris, les portans en *cent yeux.*  
 lieu public à la mercy de la fortune: Le Roy faisoit prendre ces enfans *Paul Venit.*  
 & les nourrissoit à ses despens. ou bien les donnoit à nourrir aux grands *liu. 2. cha. 54*  
 seigneurs du país, & mesme a ceux qui n'auoient point d'enfans à fin *Enfans ex-*  
 qu'ilz les adoptassent : Les autres il les marioit, & leur donnoit dequoy *posez en Má*  
 sustenter leur famille: Mais la charité du Tartare n'est si grande veu qu'il *gr nourriz.*  
 se soucie d'aucun peuple que pour le piller & tondre iusqu'à la peau, *par le Roy.*  
 voire en succer le sang, tant il est tyran, conuoiteux, auare & exacteur.

LIVRE SECOND

*Heretiques Nestorians en Mangi, & par toute la Tartarie.*

*Citez principales du Royaume de Mangi.*

*Comme fault entendre que les Tartares n'ont point de villes.*

*Zagathai estime estre le pays de Tamberlan.*

*Ceux de Mangi sont Gene-shliques, voy Paul Venit. lin. 2. ch. 64.*

*Obsèques des morts au pays de Mangi.*

Le peuple generally de tout ce pais est Idolatre, quoy qu'il y ait quelques Chrestiens lesquelz sont en petit nombre & infectez de l'ancienne erreur de Nestorie: au reste les Mangiens & habitans de Ciambà & Quinsay sont plus adonnez à la marchandise qu'à la guerre, à cause du grand trafic de poiure qu'ilz font avec ceux de Pegu, & autres peuples des Indes qui en viennent là charger pour porter en Canonor, Tarnassari & Royaume de Calicuth. Or ont ilz deux citez fort grandes, bien basties, & peuplées, au reste d'une infinité d'autres, l'une s'appelle Singui, qui signifie cité de la terre, & l'autre Quinsay, qui vault autant à dire, que cité celeste esloignées de quelques quatre, ou cinq journées l'une de l'autre. Je vous ay dit cecy, à cause que cy dessus il a esté proposé que les Tartares n'ont ny villes ny vilages, ains se tiennent comme les anciens Scythes en la campagne, & leurs logis ce sont des tentes & loges rustiques: mais faut entendre que d'autant que le grand Empereur ne va guerre en ce pais oriental & qu'il ne s'en faut seulement il y tient des gouverneurs & garnisons pour y faire iustice & lever les tributs, le peuple y vit selon la façon ancienne: tout ainsi que font ceux de Cambalu, grande cité & en laquelle le Roy se tient ordinairement, tant à cause de la chasse, le pays estant plein de sauuagine, que pour estre presque au milieu de son Royaume. Et ainsi on voit que lors que nostre auteur a dit que les Tartares n'avoient point de villes, il entend en leur terre de Mongal, veu qu'en la hourde de Zagathai est la grande ville de Sammarcan, siege anciennement du grand Tamberlan, & Gambalefchie, qui est au Royaume du Cathai, & Quinsay au plus grand recoing de l'Orient: & en somme leur pais naturel est sans villes, mais les Prouinces conquises sont pleines de belles citez & de grand peuple & frequentées par les marchans estrangers.

En ces villes donc de Mangi soit Quinsay, Sangui, ou Ciambà: car ce royaume contient diuerses Prouinces, le peuple y estant abondant en richesses, est aussi adonné estrangement à ses aises, ainsi ne faut pas s'eschahir, si les Tartares les ont assuiettiz si facilement: & se plaisans en banquetz ilz ont deux belles & fortes maisons à Quinsay, basties au milieu d'un Lac, car celle cité est bastie tout ainsi que Venise dans un grand Lac, & assemblée d'eaux, esquelles ceux qui dressent quelque grand festin conduisent ceux qu'ilz veulent traitter, ainsi qu'à Paris on fait des Salles à faire feste, leurs viandes sont chair de cheual, de chiens & chatz imitans en cela les façons de viure des Tartares: & estant (comme j'ay dit) grande ceste region, il y a plusieurs Roys lesquelz tous payent tribut à l'empereur Tartare. Le peuple de tout ce pais là est fort adonné à la cognoissance des astres tellement qu'il n'y a si petit compaignon, qui ne s'estudie à dresser les natiuites des enfans qui luy naissent, prenans esgard au iour & l'heure de leur naissance, & à sçauoir laquelle des Planettes est pour lors en sa puissance & gouvernement: voire ne font chose qui ne soit regie par la volonté et prediction de leurs astrologiens.

Quelcun mourant en celle Prouince, les parens du deffunct se vestent de sacz de Chanure, portent le corps en chantant fort hautement, et parcourent en du parchemin des images de seruiteurs, et seruantes, cheuaux, &

denier  
puisse  
pe d'e  
nent &  
reçoiu  
accomp  
des cele  
Enco  
sur la po  
n'y oub  
siens me  
celuy qu  
ceux qui  
ce moie  
ceux qui  
Cham T  
endroits  
chair hun  
mais ilz n  
guerre ils  
que celuy  
ceux qu'il  
re. Et en  
Tartares,  
de la Tarta  
sur les pais  
la mer Casp

*Du pais de*



dressé la plu  
tere de la q  
es anciens  
ion de rob  
ention lors  
s'esté leur  
naissance, e  
la terre sai

deniers, brulent tout cela ensemble avec le corps, estimâs que cost office *Obseques des* puisse prouffiter au trespassé en l'autre monde, & qu'une semblable trou- *morts au* pe d'esclaves luy feront seruice au pais des morts. Aprs cecy ils son- *pais de Man-* nent & iouent de diuers instrumens de Musique, disans que les Dieux *gi.* reçoient leurs parens avec telle, & pareille harmonie que les viuans font accompaignans le corps de celuy, l'ame duquel s'en va iouyr des plaisirs des celestes,

Encore ont ils ceste coustume, que tout homme chef de maison escrit sur la porte de son logis les noms de soy, sa femme, enfans, & seruiteurs, n'y oubliant encor le nombre de ses Cheuaux, & lors que quelcun des siens meurt, ou change de domicile, il efface le nom de l'absent, & y met celuy qui est en sa place. Les hosteliers semblablement escriuent les nōs de ceux qui viennent loger chez eux, le moys & le iour de leur venuë: & par *Sage moien* ce moien facilement ils scauent le nombre de leurs citoyens, & de tous *pour scauoir* ceux qui s'ot en leurs villes: & est ce pais si riche qu'il vault tous les ans au *le nombre des* Cham Tartare quinze millions six cent mille escuz de reuenue. Et aucuns *citoyens.* endroits de ceste region les hommes sont cruels qu'ils se rassasient de la chair humaine, & sur tout au royaume de Fugni qui est tout mōtaigneux, *Grād renens* mais ilz n'ont garde de manger celuy qui sera mort de maladie. Allans en *du royaume* guerre ils se marquēt le front d'un fer chault, & personne n'y va à cheual, *de Mangi au* que celuy qui les conduit, & v'sent d'espées, & lances, humains le sang de *Cham.* ceux qu'ils tuent, & en banquetas de la chair apres auoir gaigné la victoire. Et en tout ce pais de Mangi le langage est du tout diuers à celuy des Tartares, tout aussi bien que les habitans sont differens aux façons de vie *Antropopha* de la Tartarie. Et c'est ce que pour le present nous est offert à esplucher *ges en la pro-* sur les pais qui sont suiets au Cham & Empereur d'oriēt, lequel tient des *uince de Mā.* la mer Caspie iusqu'aux dernieres extremitez de l'orient. *gi.*

*Du pais de Turquie, loix, coustumes & façons de viure des Turcs. Chap. 12.*



**A**VANT qu'entrer à la poursuite de nostre auteur sur le pais qui à present est suiuet au Turc, & qui de luy porte nom de Turquie, nous esplucherōs premierement en peu de mots l'origine de ceste nation & d'où cest-qu'elle est sortie, afin que le lecteur voye les merueilles de Dieu, *Les anciens* qui d'un peuple incogneu, ou bien peu estimé il en aye *ont cogneu le* dressé la plus espouuētable natiō qui soit à present au mode, & par le mim- *nō de Turcs.* bre de laquelle il chastie les trāsgressiōs de sō peuple. C'est chose assuree q̄ *La petite A-* les anciens ont eu cognoissance de ces homes icy, & les ont euz en opi- *si n'est l'ori-* nion de robustes, et vaillans: Mele, et Plinē n'en font que simplement *gine des* mention lors qu'ils parlēt des pais voisins de la mer Caspie, et mont Cau- *Turcs.* case: mais quoy qu'il en soit, si est il chose assuree que la petite Asie n'a pas esté leur siege, et moins la Grece, ou pais de Thrace le lieu de leur naissance, et que long temps auant que les Chrestiens feissent le voiage de la terre sainte pour la conquerir, vn Solyman chef des Turcs sorty de

LIVRE SECOND

son païs s'estoit fait seigneur de la Capadoce & païs voisins de la petite Arménie, & ainsi nous concluons suyuant ce que Haiton Armenien en descriit, & que tous les modernes en tiennét que les Turcs sont sortis des Parthes, & de celle Prouince qui encore pour iourd'huy s'appelle Turquestá, des anciens, & par Ptholomé ditte Arie, ayát la Bacterie & Margiane vers le Septétrion, au couchát la regiõ des Parthes, & Carmanie de l'erte: A midy la Drangiane & au Leuát le païs Paropanisades, lesquels s'õnt suiets au Turquestan souz l'obeissance des Tartares. Et ainsi on voit qu'ils sont de la mesme nation que celuy Tamberlan qui les chastia si bié en la petite Asie lors qu'ils taschoient d'ancantir l'Empire, depuis par eux ruiné, de Constatinople.

*Haiton Armenien c. 15. du li. des Tartares.*

*Ptholamée l. 6. c. 17. table 9. d'isie. Description de Turquestá païs originai re des Turcs.*

*Homar successeur de Mahometh enuahit l'Empire de Perse.*

*Solyman Capitan des Turcs, deffait par les Chrestiens allans en Syrie.*

*Baptiste Egnace, l. de l'origine des Turcs. Theog. Gaze, à Philadelphie.*

*Chalcondile l. 1. des Turcs.*

Or furent ils chasséz de leur terre par Homar successeur de Mahometh qui pillát presque tout l'Orient enuahit l'Empire de Perse, & païs voisins, tellement que passans l'Euftrate, ils coururent l'Arménie, & Mesopotamie ou Royaume de Bagadeth, & receuans la loy Mahometiste (estás au parauant idolatres) ils planterent si bien les fondemens de leur puissance en Asie, que iaçoit que Godeffroy de Buillon, & autres Princes les desconfissent en la iournée qu'ils eurent contre Solyman suz nommé pres l'ancienne cité de Nicée, si est-ce que se retirans pour lors aux montaignes d'Arménie, quelque temps apres ils sortirent souz leurs chefs Othoman & Caraman, avec tel effort & puissance, que la petite Asie ne fut assez beau suiuet de leurs cõquestes, si encore ils ne taschoiét d'enuahir l'Europe. Apres la deffaitte du susdit Solyman, qui aduint enuiron l'an de grace mill nonante sept, les Turcs furent lõg temps sans remuer mesnage, iusqu'à ce qu'è l'an 1300, Othomá chef de la race qui tiét à present l'Empire Turquesque, se rendist espouuentable à toute l'Asie, avec le nombre effroyable de ces Barbares, qui coururent le païs qu'à present on nommè Turquie: & estoit de si haut lieu qu'on ne scauroit dire autre chose de luy sinon qu'estant le premier de son nom, il se feist grand par sedition, & reuoltát contre l'Empereur Grec duquel il mesprisoit la faicte. Il eut pour tesmoins de cecy Baptiste Egnace, & Theodore Gaze: neátmoins vn certain Grec, & Athenien nommè Chalcondile fait cest Othoman sorty de la race illustre, homme accort, gentil & suffisamment riche, et si bien amy de ceux de sa nation qu'il luy fut aisé de se fortifier d'hommes avec lesquels pillant le païs il assembla vne grosse armée, par le moien de laquelle il bastiist les premiers fondemens de la puissance Turquesque: et fust subtil en ses actions et menées, qu'il chassa ses compagnons (de sept qu'ils estoient à faire les conquestes de la petite Asie,) de leurs terres, sauf Caraman, qui tenoit la Cilicie, qui encore à present s'appelle de son nom, Carmanie: mais les enfans de Caraman furent ruinez par les successeurs d'Othoman qui ne peurent souffrir aucun obstacle en leur Empire. Je n'ay en affaire à disputer icy sur le mot de ny Turc et en qu'elle façon les anciens l'ont receu, ny comme il fault lire dans Strabon quand il parle des Septies voisins de Paropanisades, qui sont les Turcs sans aucune difficulté me contentant de vous dire, le tenant des liures de cest excellent homme en toute erudition Guillaume Postel, qui a visité et le païs, et les liures

Tur

Turque  
mal-plai  
festime  
Turc par  
non vilai  
& detesta  
pourfuy  
quie.] C  
ion Turc  
a mer de  
mer maion  
en soy diu  
Haiton Ar  
Cony, iadi  
ie où esto  
successeurs  
onie païs  
où est la cit  
quelle fut  
mer maion  
omme le p  
ur ceste nat  
adis Pruse,  
usqu'à ce qu  
es: mais nou  
lus que Hai  
Turquesque  
rie, & la pl  
y tout l'Egy  
e, au Septen  
Tane iusqu  
out le propo  
nie, la Mic  
e, toute la C  
oraue, poc  
rie tenant tri  
cor le long  
endue de l'E  
us la puissan  
recz, Armen  
restiens:  
ix & ordonn  
x Sarrasins p  
meth sous l  
la verité, on  
oy qu'il en

Turquesques, Arabes & Caldaïques, que le nom de Ture est si odieux, & mal-plaisant à ceux mesme de la nation qu'il n'y a si petit ny grand qui ne festime grandement deshonoré & iniurié si on luy donne du nom de Ture par le visage, à cause, comme il l'interprete que ce vocable signifie, non vilain, comme aucuns ont estimé, ains maudit, delaisé, excommunie & detestable : & voila quant à la vraye origine des Tures ; maintenant pourfuyuons nostre auteur, & voyons le país qu'à present on appelle Turquie. ] Celle prouince que maintenant chacun baptise de ceste appellation Turquesque est limitée vers l'Oriét de l'Armenie, s'estendant iusqu'à la mer de Cilicie, ou Caramanie: & au Septentrion elle a le Pont Euxin, & mer maïour, voire s'estend plus outre que les paluz Meotides, contenant en soy diuerses régiõs, royaumes & seigneuries, ainsi qu'il est recueilly de Haiton Armenien: A sçauoir la Lycaonie de laquelle la ville capitale est Cony, iadis Iconie, le país de Capadoce, où estoit la cité de Cesarée, Isau-rie où estoit la ville de Seleuce bastie par Seleuque roy d'Asie & vn des successeurs du grand Alexandre, Licie, qu'à present on nomme Briquie, Ionie país Grec iadis, & maintenât ditte Quiscum toute semée de Tures, où est la cité tant renommée d'Ephese: Paphlagonie la ville capitale de laquelle fut Germanopoly, Lenech, qui est l'Empire de Trapezõde sur la mer maïour, [Et la Bithynie, depuis nommée Natolie & ores Turquie, comme le propre siege des Roys Tures qui les premiers ont commandé sur ceste nation, & la ville capitale & siege royal desquels estoit à Barse, iadis Pruse, chef aussi bien que de nostre temps de tout l'Empire d'Asie iusqu'à ce que Constantinople a esté soumise à la tyrannie de ces Barbares: mais nous passerons plus outre que nostre auteur qui n'a osé l'estendre plus que Haiton craignant de se mesprendre, & dirons que la seigneurie Turquesque emb: asse à present vers le leuant toute la Syrie, Palestine, Asie, & la plus part de l'Armenie, & encore de l'Arabie beaucoup: au mi-ny tout l'Egypte & l'estendue de la mer mediterrannée, iusques en Barbarie, au Septentrion la mer maïour, & paluz Meotides, & le país voisin de Tane iusqu'aux embouchures que fait le Boristhene dás la mer maïour: tout le propontide, & bras saint George, la Tarace, qu'ils nomment Romaniae, la Macedone à present Albanie, la plus grande part de l'Esclauone, toute la Grece d'Europe, & Dieu sçait quelle part le Ture possede de Thracie, podolie, de la Bossine, Seruie, Valachie, Transsylvanie, & Hon-rie tenant tributaires toutes les isles de l'Archipelague & celles qui sont au long de la Valone, & iusque au goulphe de Venise: & voila l'estendue de l'Empire des Othomans.] Les nations & peuples qui viuent sous la puissance de ce grand Roy sont donc non seulement Turcs, ains Grecz, Armeniens, Arabes, iadis Sarrasins, Iacobites, Nestoriens, Iuifs & Chrestiens: mais la plus grand partie de ses suiets sont viuans selon les loix & ordonnances que le faux prophete Mahometh donna, & establíst sous lequel tant de peuples viuent esloignez de la cognoissance de la verité, on ne sçait pour le certain si estoit arabe, ou persan: mais il en soit, son pere fut idolatre & sa mere de la race d'Ismaël ba-

*Postel au lin. de l'histoire originelle des Tures.*

*Les país d'Asie nommez Turquie quelz sont.*

*Prouinces de Turquie en la petite Asie.*

*Changement du nom des Prouinces par la mutation des seigneurs.*

*Natolie, ou Turquie est la Bithynie.*

*Pruse chef de Turquie auant la prise de Constantinople.*

*Grand estendue de l'Empire Turquesque pour le present.*

*Terres que le Ture tient en Europe.*

*Peuples habitans es terres du Ture.*

*En quel tẽps Mahometh vint au monde annoncer sa pernicieuse doctrine.*

stard d'Abraham & par consequent estant quelque peu introduite en la loy des Hebreux. Et ainsi estant brouillée la religion du mary & de la femme & chascun d'eux taschans de gagner le cœur de leur enfant pour le tirer à sa secte, le rendirent à bien parler sans loy ny religion qui luy fut asseurée: ains estant deuenu grand, fin & cauteleux qu'il estoit & d'un esprit remuant, & plain de trôperie, ayant conuersé quelque tēps auec des Chrestiens, gens de bonne vie, & excellente doctrine, se pourpensa de bastir vne religion cōposée des deux loix Chrestienne & Mosaique pour en abreuer malheureusement tout le genre humain. Il disoit que les Iuifs estoient meschans & detestables de nier que Iesus Christ fut né de la vierge Marie, veu que les Prophetes inspirez de Dieu & douez d'une grande perfection de vie & sainteté l'auoyēt predict & denoncée la venue de celuy Iesus Christ long tēps auparauant qu'il vinst au monde: Neatmoins accusoit-il les Chrestiens de folie & peu de iugement, de croire que Iesus le tres-aymé de Dieu, & filz de la Vierge, eust voulu souffrir de telles indignitez & moqueries, voire vne mort si cruelle par la main des Iuifs. Martin Segonie de neufmont en vn sien liure qu'il a fait du saint Sepulchre de nostre roy & sauueur Iesus Christ, à laissé ce qui s'esuit pour memoire du saint: Que les Sarrasins, Arabes, & les Turcz, suyans l'anciēne doctrine, & presches de leurs faux Apostre Mahometh, se moquent des Chrestiens, pour honorer auec telle reuerēce ce lieu où Iesus Christ reposa apres que il eust esté deposé de la croix: Et quoy qu'ils cōfessent q̄ Iesus Christ est le grand & souuerain Prophete amy & messager principal du tout puiffant, sorty de l'esprit de Dieu, sans peché ny tache quelconque de celles qui souillent la race des hommes & que ce sera luy qui à la fin du monde viendra iuger les vifs & les morts, et faire iustice de toutes les nations de la terre, si est-ce qu'ils ne peuuent recevoir que son corps ayt esté enterré, et que ce sepulchre de Ierusalē soit le repos de ce fait Messie, à cause que ils tiennent que ce corps glorieux, et conceu par l'inspiratiō diuine, estoit du tout impassible, et immortel: voila ce que Segonie dit que les infidelles dient et reprochēt ordinairement non moins detestablemēt que sollemēt à ceux de nostre sainte et veritable persuasiō, Ce maudit et endiable prophete ayāt embabouinē ce peuple auec ceste trôperie, et abreuuē les simples d'un boucon si dāgereux, feit vne loy, laquelle pour rēdre inuiolable et à fin que les gens de bō esprit ne reiectassent auec raisons sa religion superstitieuse et infame, contenoit peine de mort contre ceux, qui oseroient disputer contre son Alcoran ny amener rien d'iceluy en doute. Et par ceste ordonnance il feit assez cognoistre à ceux qui ont sain le iugement auec quelle sincerité il auoit basti ceste loy si detestable, puis qu'il vouloit la celer, comme quelque secret mystere, à fin que le peuple ne fut point abreuuē des folies qui y sont cōtenues: et fayda Mahometh en bastissant et dressant son Alcoran de la diligence d'un moyne heretique nommē Serapie Nestorian de persuasion et homme meschant, ambicieux, et detestable, et laquelle pour rendre plus saorable et aisées à estre ambrassées de tous estats et sectes d'hommes, il la mesla et composa de toutes pieces raportées, et entassées en vn corps, et prises de tout tant qu'il y auoit de diuersitez d'opiniōs entre les hōmes. En premier lieu il louē Iesus Christ

*Cantelle de Mahometh. Mahometh accuse les Iuifs, & se moque de la foy des Chrestiens.*

*Martin Segonie escrit du saint Sepulchre.*

*Turcz se moquent de ceux qui honorent le sombean de nostre Seigneur & pourquoy.*

*Mahometistes disent nostre Seigneur iuge du monde.*

*Erreur des Mahometistes disans Iesus impassible auant sa resurreccion.*

*Peine de mort à ceux qui disputent de l'Alcoran.*

*Ainsi tenoit iadis caché Nume roy Romain lecture des ceremonies de ses dieux.*

extremement  
personnage  
tantost la p  
les escrits: il  
les louange  
roire de l'E  
Alcoran. D  
ompu l'Eu  
ourité de son  
es mieux att  
noit la diuifi  
confusion de  
nostre Seign  
par la multitu  
onnes ou pu  
nie nyoit l'e  
esté créé ains  
en receuoit la  
ment, lequel  
resservn plu  
oy des chose  
mollesse effe  
leur lascha la  
cette peste & i  
de la terre s'es  
a poursuite d  
icelle nō en  
meth en tenā  
at q̄ il n'y a Pa  
Chrestiens, ou i  
Mosquée. Et c  
e peuple est l  
inable de ce  
a regio ditte I  
autre est en cl  
ph: et ce vers  
sainte Cathari  
resent Barrab  
sarrasins, d'vn  
es Nabathées  
cause de Sarr  
tre descenduz  
Mahometistes  
qui legitimer  
sines faictes au  
agriculture &

extrêmement pour apaster les Chrestiens, affermant qu'il a esté vn saint  
 personnage accompli en toute vertu & sainteté, entant qu'il l'appelle  
 tantost la parole de Dieu, ores l'esprit, & tantost l'ame du tout puissant  
 ses escrits: le nomme filz de la vierge, laquelle il haue iusques au ciel par  
 ses louanges, & confesse qu'il s'accorde à tout ce qui est contenu en l'hi-  
 stoire de l'Euangile, sinon en ce que noz saintz liures sont cōtraires à son  
 Alcoran. Dit en outre q̄ les Disciples & successeurs des Apostres ont cor-  
 rompu l'Euangile, lequel il seroit besoing de corriger & reformer avec la  
 pureté de son liure Alcoraniste. Et ainsi allichant les Chrestiens & pour  
 es mieux attirer il se fait baptiser à son moine Sergie: & d'autant qu'il sça-  
 uoit la diuision qui pour lors tourmentoit l'Eglise de Dieu (pareille à la  
 confusion des sectes qui assailēt à present la sainte maison & bergerie de  
 nostre Seigneur,) à fin d'en gagner de toutes parts & fortifier son costé  
 par la multitude: Il nyoit la trinité avec les Sabellians, receuoit deux per-  
 sonnes ou puissances en la diuinité avec les Manichéens, & suyāt Euno-  
 mie nyoit l'egalité du Pere avec le filz: & disoit que le saint Esprit auoit  
 esté créé ainsi que croyoient les Macedoniés heretiques: des Nicolaites il  
 en receuoit la licence d'auoir plusieurs espouses: & acceptoit le vieux testa-  
 ment, lequel encor il disoit estre peruery en plusieurs endroits. Et pour  
 presser plus chatouilleux attrapoyre avec ces incertitudes d'opinion &  
 voy des choses sacrées, voyant que la vie des hommes est gagnée par les  
 molles effeminées de la chair il permist à ses disciples toute volupté, &  
 leur lascha la bride à toute corruption de paillardise: qui a esté cause que  
 ceste peste & infection s'est espandue tellement que la plus grand partie  
 de la terre s'esgarāt & deuyāt de la verité, est encore à present en office à  
 la poursuite des loix Alcoranistes. Aussi voit on q̄ l'Europe seule & enco-  
 re icelle nō entiere croit en Iesus Christ & embrasse l'euangile, là où Maho-  
 meth en tenāt vne belle partie, possède encor toute l'Asie, et Afrique: d'au-  
 tant q̄ il n'y a Prouince en icelles, quelque loy q̄ les Roys y suyēt soiēt-ils  
 Chrestiens, ou idolatres, q̄ tousiours les Alcoranistes ny ayēt quelque belle  
 Mosquée. Et d'autāt q̄ ceste loy est premieremēt sortie des Sarralins, et q̄  
 ce peuple est le premier qui embrassa et receut l'impieté et doctrine abo-  
 minable de ce faux prophete, faut sçauoir, q̄ les Sarralins furēt Arabes de  
 la regio ditte Pierreuse, laquelle d'vn costé auoisine le país de Iudée et de  
 l'autre est en close du país Egypciē vers la mer rouge ditte à presēt mer de  
 Sarrasins: et ce vers le midy, au Leuāt luy est l'Arabie heureuse: et est le mōt  
 sainte Catherine en ceste terre Sarrasine, nommée iadis Nabathée, et à  
 present Barrab, et fut iadis habitée par les Amalechites. On les appelle  
 Sarrasins, d'vn, Casal, ou Bourgade dudit país nommé Sarrach voisin  
 des Nabathées, ou cōme aucun pensēt, et que eux mesmes s'en vantent  
 cause de Sarra femme d'Abraham, de la race de laquelle ils se disent e-  
 tre descenduz: et c'est pourquoy ils auoyent fantasie et encore sont les  
 Mahometistes en ceste opinion, qu'ils sont les seuls entre les hommes  
 qui legitiment appartient la succession et effait des promesses di-  
 uines faites aux peres du vieux testament. Ce peuple sadonnoit à  
 l'agriculture et labourage et à la nourriture de leur bestail: mais la plus

Voy le 2. et 3.  
 l. de l'Alco-  
 ra. & Poste  
 au li. de la re-  
 ligion des  
 Turcz.  
 De pareil  
 blaspheme v-  
 sent les Calui-  
 nistes.  
 De quelles he-  
 resies des  
 Chrestiens a-  
 postatz est  
 forgé l'Alco-  
 ran.  
 Pourquoy  
 l'Alcoran.  
 a esté tant che-  
 ry.  
 Sarrasins. A-  
 rabes de l'A-  
 rabie pierreu-  
 se. voy Am-  
 mian Marcel  
 lin. li. 14.  
 Descriptiō de  
 l'Arabie  
 Sarrasine.  
 Ptholom. li.  
 5. cha. 17. ta-  
 ble 4. d'Asie  
 D'ou vient le  
 nom des Sar-  
 rasins.  
 Opinion des  
 Sarrasins Po-  
 stel tient que  
 les Mahome-  
 tistes igno-  
 rent ce mot de Sar-  
 rasin: & que  
 pour enfans  
 d'Agar &  
 nō de Sarra.

LIVRE SECOND

*Sarrasins se* grád part ne se soucioit que des armes, & ce fut pourquoy les Empereurs  
*reuoltent con-* Grecs les appelloyent à leur soulde, & que Heracle allant contre les per-  
*tre Heracle* ses les souldoyat: mais eux se voyans mespriser apres la victoire cõquise et  
*par le conseil* gagnée, et qu'on les fraudoit de leur promesse à eux faicte, enflammez  
*de Maho-* de courroux et fureur, et à ce instiguez par Mahometh leur Prophete et  
*mesh. Sabelli* general conducteur, ilz se reuolterent, et d'autant que leur chef vouloit  
*que Enn. 8. l.* remuer mesnage, et ne cherchoit que les occasions pour s'agrandir trou-  
*6. Blond. De-* uant si belle occasion s'alla ruer sur Damas en Syrie: et là s'estant fortifiez  
*cad. 1. liu. 9.* et garnis de viures, et munitions prindrent la volte d'Egypte, et ayant af-  
*La conqueste* suiety ce pays, coururent en Perse, qu'aussi ilz meirét en leur obeïssance,  
*& entrée de* et de là par succession de tẽps, et sous Haly vn des disciples du faux Pro-  
*Heracle en* phete se feirent seigneurs d'Antioche et puis de Hierusalem que n'ague-  
*Ierusalẽ fut* res Heracle auoit osté avec la vraye croix, d'entre les mains de Cosdroé  
*l'an 624. &* Roy des Perfes. Ainsi croissoit la puissance et renom de ces Barbares et  
*les Arabes* estoit si effroyable leur effort, qu'il n'y auoit rien plus qui peut leur faire  
*s'en feirent* resistance. Mais voicy comme ces Arabes Sarrasins estoient sur le point  
*maistres, l'an* de leur gloire, et que tout bransloit deuant eux, que les Turcs nation for-  
*638.* tie des Scythes, peuple Barbare et cruel, estans chassez de leurs terres par  
*Turcs chassẽ* leurs voisins, passans les portes Caspies iadis posées par Alexandre, qui se  
*de leur país,* ruerent en la petite Asie par le país Colchique: puis laissans ceste route  
*occupent la* vindrent courir l'Armenie, les perfes et Medes, mettãs tout souz leur puis-  
*Perse Blond.* sance. Les Sarrasins, qui souffroyent fort enuis que si soudain on les pri-  
*Decad. 2. li. 1* uast de leurs conquestes allerent cõtre les Turcs: mais se voyans inefgaux  
*Accord des* en force et l'ennemy plus gaillard, vindrent à telle composition, que le  
*Turcs &* Turc seroit receu au gouuernemẽt et monarchie avec eux, pourueu qu'il  
*Sarrasins en-* receuist la foy et fauce persuasiõ du Mahometisme: ce qui fut accordé. Or  
*semble Sabel* ne scauriez vous dire laquelle des deux nations fait le plus de gain, veu  
*liq. Ennead.* que l'Arabe ceda et quitta la souueraineté d'vne si belle et puissante mo-  
*liu. 2. Haiton* narchie, et le Turc se laissa coiffer (pour regner) d'vne si vilaine et infâche  
*cha. 15.* punaisie que la secte peruerse, et maudite de l'Alcorã. Et ainsi le lien d'vne  
*Nõs des Sar* seule opinion, qui ioignist ces deux grandes et puissantes nations ense-  
*rasins aboly.* ble à esté cause vn long temps qu'entre les ignorans on à pris les Turcs  
 pour les Sarrasins et ceux cy pour les autres sans vser d'aucune difference  
 de choses tant diuerfes: là où à present le seul nom de Turc estant en vi-  
 gueur, il n'est plus aucune memoire du nom Sarrasin, et moins encor de  
 leur puissance.

*Car Timar*  
*signifie autãt*  
*que rente ou*  
*fruit.*  
*Timarli sont*  
*les garnisons*  
*du Turc.*



*De l'ordre tenu en l'estat, gendarmerie & police des Turcs. cha. 13.*  
 E s Turcs n'ont pas d'vne simple sorte de gendarmerie, ains di-  
 uerse, entant qu'il y a ceux qu'on appelle Timarli, signifiant  
 gens qui viuent aux despens du peuple, qui leur sert de soul-  
 de, et rente fonsiere et sont octante mille en nombre, ayant  
 des chasteaux et villages selon qu'il plaist au seigneur, et qu'il leur fait  
 departir à chascun suyuant son merite: et lesquels sont tousiours prests

u moindre  
 eur du pa  
 Tout ce p  
 onnestabl  
 res dient B  
 ey, l'vn ay  
 n l'Europe  
 e l'Asie: de  
 lerdin, qui  
 Egypte, &  
 fions dressẽ  
 ont ceux d'l  
 non appell  
 rdinaire de  
 or des fatau  
 ouient aucu  
 ouuir & pi  
 artie de leur  
 rdre des sol  
 plus excell  
 es & des Po  
 leur marcha  
 and il est q  
 Les Spahis,  
 ont seruy e  
 benefice du  
 es gages du  
 ue lieu pour  
 uelle march  
 ne. Et c'est d  
 urs des Pro  
 igneur, & f  
 ois ordres, &  
 es recherche  
 rtes à son En  
 er au faict mi  
 eputees aux f  
 a souz la cha  
 ourte que les  
 scu, ou ronds  
 p, & assaillir l  
 nombre, & f  
 mez à la lege  
 ec les Janissai  
 de tuer les c  
 de ceux-cy

le moindre commandement qui leur est fait par le Sangians ou gouverneur du pays où ilz sont departis. *Sangians sont les moindres*  
 Tout ce peuple Timarien est soubs deux generaux, qui sont comme *gouverneurs*  
 Connestables d'Asie & d'Europe, nommez Bassaz, ou comme autres dits *suivets au Be-*  
 res dient Baschaz : toutesfois portent ilz le nom tous les deux de Begler- *glerbeys.*  
 bey, l'un ayant le Romenley, qui est tout le pays que le Turc possede *Division des*  
 en l'Europe, & l'autre est de Beglerbey de Natolie, commandant sur ceux *Prouinces aux*  
 de l'Asie: depuis y ont esté aioustez ceux de Caraman, d'Amandole & *Baschaz, ou*  
 Merdin, qui sont la Cilicie, Armenie, & Mesopotamie & de Missir, qui est *Beglerbeys.*  
 Egypte, & le grand Caire: & y sont les choses si bien disposées, & les gar *Curts iadie*  
 sions dressées avec tel ordre, qu'outre vn grand nombre de Courts, qui *Carduches.*  
 sont ceux d'Herminlu, ou Armenie habitans aux montaignes que Xeno- *roy Xenophō*  
 non appelle Carduches : le Turc assemble de ses garnisons & du train *au voyage de*  
 ordinaire de sa maison deux cens mille, dix-huict cens hommes. Il y a en *Cire le ieune.*  
 outre des fataux, ou enfans perduz, qu'ilz nommēt Aconizes, lesquelz ne re- *Ces Curts su-*  
 ceivent aucune soulde, mais marchent tousiours deuant l'armée, pour de- *rent deffaitz*  
 pourrir & piller tout le paysage, & doiuent rendre au Roy la cinquieme *par le Sophi*  
 partie de leur Butin, & sont en nombre d'environ 40000. Le troisieme *1549.*  
 ordre des soldats sont les Charips, & Saphizglā, & Soluphtās, les premiers *Enfas perdus*  
 & plus excellents de la caualerie sont les Charips, nombre esleu des Scy- *ou pillards*  
 thes & des Perses, qui sont 800. en nombre & assistent tousiours au sei- *Garde de la*  
 gneur marchant en bataille: & n'y a d'autres qui approchent sa personne *personne du*  
 quand il est question d'entrer au combat, & luy seruent de sauuegarde. *Turc à la*  
 Les Spahis, ou Spachisoglan, & Soluphtās, sont ceux qui en leur enfance *guerre.*  
 ont seruy en sales vsages, le seigneur, & qui estans grandeletz, sont par *Tous ceux-là*  
 le benefice du Roy, mariez & enrichiz tant du douaire de leurs femmes, q̄ *sont de la Ca-*  
 sont gages du Seigneur, & de ceulx ilz s'aydent voulant enuoyer en quel- *ualerie.*  
 que lieu pour Ambassade, assistās ordinairement au Prince, quelq̄ part qu'il *Garde de Spa-*  
 veuille marcher, le ceignans à dextre & senestre, afin qu'aucun ne l'appro- *thie la plus*  
 che. Et c'est de ceste troupe que sont choisis ordinairement les gouver- *pres du Roy*  
 neurs des Prouinces, & tous ceux qui ont quelque charge à la porte du *Turc.*  
 seigneur, & sont treize cens en nombre. La fanterie est diuisee aussi en *Triple ordre*  
 trois ordres, & les premiers sont les Ianissaires, lesquelz sont recueillis par *de soldats &*  
 des chercheurs au nom du Turc en leur enfance, de toutes les terres su- *fanterie Tur-*  
 bjettes à son Empire: & que on fait par quelque temps instruire, & adex- *quesque.*  
 cept au fait militaire, ayans des maistres escrimeurs és escoles publiques, *Ianissaires in-*  
 reputées aux serrails pour cest effect: & soudain apres cela ilz se *col-*  
 souz la charge des Capitaines à ce commis, & portent vne robe plus *struict à la*  
 courte que les autres, le turban blanc, & haucé en pointe: leurs armes sont *Abillement,*  
 l'escu, ou rondache, l'espée & l'arc: c'est à ceux-cy à garnir & fortifier le *ou armes de*  
 pays, & assaillir les villes, & sont fort hardiz & vaillās, & quelques 20000. *Ianiss. mais*  
 nombre, & en souuent d'auantage. Le second ordre sont les Asāphs à *present ilz*  
 nommez à la legere, ayans l'espée, escu, & pique, & pour estre discernés d'a- *ont aussi*  
 vec les Ianissaires ilz portent le bonnet & turbā rouge, la charge desquelz *l'harquebuse*  
 est de tuer les cheuaux des ennemys durant la bataille: & est choisi le nō- *Arzaphz*  
 de ceux-cy, selon que la necessité le requiert. Toutesfois quand le sei- *piquiers.*

*Armes & Turban des Azaps. Tiers ordre des gens de pied infiny en nombre. Grand ordre du camp Turquesque. Diligence, obéissance & police au camp du Turc*

gneur marche, ilz ne sont gueres moins que de quarante mille : & sont recompensez à la fin de la guerre chacun selon son merite. Il y a encor vn nombre infiny de fanterie, sans souldre ny gage aucun, ou qui y vont de leur bon gré, ou que l'on y contraint, telz que sont les pionniers, & gastadours les ingenieurs, les charpétiers & ceux qui fournissent le camp de viures, & autres choses necessaires, afin que ceste troupe confuse, aplanisse les chemins és costaux & rochers trop aspres & raboteux, afin d'y passer l'artillerie que on mene sans nombre, lors que le Turc marche, & facent soudain des pôts sur les riuieres pour passer l'armée, dressent des mottes & buttes, & facent les trenchées, ou soiét employez aux mines au siege de quelque cité: & tout autre tel & semblable exercice pour le seruire du seigneur.

Le camp est suiuy de changeurs, thesotiers, marchans, & artisans de toutes sortes en vn infiny nombre, afin que rien ne defaille de ce qui est necessaire pour la vie de l'homme. Mais il n'y a rien tant à admirer en ceste nation, que la grand diligence de laquelle elle vse à faire ce qui luy est commis, la constance, & longue souffrance és perilz & trauerfes, & avec quelle reuerence, ilz obeissent aux commandemens de leurs superieurs: & comme pour la moindre faute commise, il n'y va pas moins que de la teste. Aussi n'y a-il riuere tant soit profonde & impetueuse, que ilz ne trauerfent, ny montaigne tant haute & difficile qu'on sçache dire, que ilz ne rendent voyable & aysee à passer: si tost qu'on leur dit le mot ilz se ruent & precipitent par les lieux, & aisez & impossibles à y cheminer, se souuenas plus du cōmandement de leur capitaine, que de leur propre vie.

*Le Turc est celuy seul qui observe la discipline militaire.*

qu'ilz hazardent endurés trespatiément & les lōgues veilles & la faim. On n'oit aucun tumulte, ny esmotiō seditieuse parmy leurs troupes, ilz murmurent plustost que crier en cōbatant: & durāt la nuict il y a vn si grād silence par tout le camp, que souuent ilz laissent eschaper les captifz sans les pourfuyure, afin que aucun tumulte & desorde ne se cause au camp par cōmoyé. Et à dire la verité, les Turcs sont les hōmes de ce mōde qui gardent le meilleur ordre en guerre, & qui bataillent le plus legitimemēt & s'uyuent la vraye discipline militaire: & ainsi ne faut s'escbahir qui est cause que leurs affaires vont si bien, & qu'ilz se sont agrandis si estrangement iusques à nostre siecle, veu qu'il n'y a que deux cens ans que ce peuple est en vngueur & a pris tel & si grand accroissement, qu'il semble estre presque inuincible, si quelque maladie infectée, ou peste generale & trespernicieuse ou quelque discorde ciuile, ne les dompte, ruine & accable. Les guerrierz ont à pied que à cheual se vestent fort honnestement, & sans qu'il y ayt rien de superflu en leurs habits, ny chose mal-seante: les selles & brides, ou mors des cheuaux de la caualerie, sont sans aucune bobane & superfluité: personne ne va armé si l'on n'est prest à combatre, & porte leurs armes dans des paniers apres eux aux charriages. Ilz n'ont point d'enseignes, guidons, ou estendars, et banieres, seulement y a vn lance ayant au sommet quelques houppes de diuerses couleurs par laquelle les chacū sçait se retirer soubz celle de son capitaine: ilz ont toutes fois des tabours, et fifres pour animer, et inciter le soldat à la guerre. Laquelle finie, faut que toute l'armée se presente deuant le commissaire general

*Le Turc semble estre inuincible.*

*Soldats Turcs sans superfluité.*

*Turcs n'ont point d'enseignes en guerre*

*Pourquoy les soldats se presentent*

es guerres, afin  
qui sōt deffuncts  
autres des ieune  
ue par les villes  
urs banquer: s qu  
ui finent leur vie  
deffence du païs  
s bi-heureux p  
gemissemens de  
son des tab: urs  
es lances & tonne  
urs maieurs & a  
ort volontiers & l  
opinion que ceste  
ts à se monstrer  
edifices sont ord  
quelque peu qui so  
ands seigneurs le  
si riches homme  
rels, qu'il y a tel  
e armée si est-ce  
despences, & for  
sent vne pauurete  
niquement. Et  
le horreur les Im  
ont en leurs Tem  
ur vray ils sont  
Aussi n'v sent ils d  
tres, et ne les ma  
lles de celuy qui le  
caracteres d'escri  
Ils n'ont aucun v  
ens qui demeurent  
iouer à l'argent, n  
e sorte de ieu que  
signominies. N  
prend siege, ban  
ans honnestement,  
e sont les enfans, o  
leur table est pou  
royé & encor ve  
large, avec des bo  
arroye tout ainsi  
rtee.  
al aussi n'entre dans  
ser ses souliers à

es guerres, afin de sçauoir, & le nombre des mortz, & qui sont ceux *deués le Com*  
 qui s'ont deffuncts au seruice du Prince, & que en leur place on en y mette *missaire des*  
 autres des ieunes. Tandis que le Roy est en guerre, le peuple Turque- *guerres.*  
 que par les villes est en priere pour les soldatz qui sont au camp, tant en  
 leurs banquetz que assemblées és Mosquées, & prient encore pour ceux *Priere pour*  
 qui finent leur vie aux cōbats, & sur tout pour ceux qui sont morts pour *les soldats*  
 deffence du païs, & causé ou querelle de leur commune religiō, les esti *morts en guer*  
 ms biē-heureux pour n'auoir point mis fin à leurs iours parmy les pleurs *re.*  
 & gemissemens de leurs fēmes & enfans, ains en la foule des ennmys, &  
 son des tabors & vriemēt des ennemys, froissis des hernoys, & esclats *Victoires ef-*  
 des lances & tonnerre de l'artillerie. Les Turcs descriuent les victoires de *crites par les*  
 leurs maieurs & ancestres, & estans redigées par escrit ilz les chantent *Turcz.*  
 fort volontiers & les louent comme illustres & dignes de memoire, estāt *Chiche des spē-*  
 opinion que ceste façon de faire sert de beaucoup pour animer les sol- *se des Turcs*  
 ds à se monstrier vaillans & hardis en toutes entreprises. Leurs maisons *à bastir.*  
 & edifices sont ordinairement de terre & boys sans grand artifice, sauf *Chose dure à*  
 quelque peu qui sont de pierre, & mesmement les loges des Baschiaz & *croire, &*  
 grands seigneurs les baings & les Mosquées. Et quoy qu'on die qu'il y a *fust-ce Crasse*  
 de si riches hommes entre les Plebées & commun peuple des Turcz na- *Romain.*  
 rels, qu'il y a tel qui peut fournir au payement & nourriture de toute *Turcs vilains*  
 l'armée si est-ce qu'ils sont si auares, taquins & chiches, & sayent tant *& chiches*  
 des despences, & font la chatemite, que contrefaisans le pauure, ilz choi- *sur tous hom-*  
 sent vne pauureté volontaire en leur vie, & se traittent plus que me- *mes.*  
 niquement. Et c'est pourquoy ilz regettent les peintures, & ont en *Les Turcs ap-*  
 le horreur les Images, que voyans que les Chrestiens s'y plaisent, & *pellēt les chre-*  
 ont en leurs Temples, ils les apellent Idolatres, et soustienent que *stiens Idola-*  
 pour vray ils le sont. *tres.*  
 Aussi n'vsent ils d'aucun seau, soit és lettres, et patentes Royales, ou *Les Patentes*  
 tres, et ne les marquent d'aucune figure: ains a ioustent foy aux pa- *du grand Turc*  
 lles de celui qui leur escrit sçachans son nom, ou cognoissans sa lettre *pas aucun seau*  
 caracteres d'escriture. *ny figure.*  
 Ils n'ont aucun vsage de cloches, et ne souffrent en auoir aux Chre- *Tout seu à*  
 tiens qui demeurent parmy eux, et en leurs terres. N'est permis, au Turc *l'argent deffen-*  
 iouer à l'argent, ny chose quelcōque, et si quelcun est trouué en quel- *du aux*  
 sorte de ieu que ce soit, il en est tencé, reproché, et en souffre gran- *Turcz.*  
 signominies. Nul tant soit il grand Seigneur, ou haucé en dignité, *Turcs fassēt*  
 prend siege, banc, chaire, ny escabelle pour s'y asseoir, ains s'acou- *tous à terre.*  
 ans honestement. & se courrans de leurs robes fassēt à terre ainsi *ils tiennēt ce*  
 se font les enfans, ou pour mieux dire, les coustuniers de pardeça. *cy des Tart*  
 Leur table est pour le plus souuent de cuir de Bœuf, ou de Cerf non res *pas des*  
 trayé & encor velu, fait & taillé en rond ayant deux pieds & demy *Nape des*  
 large, avec des boueles & aneaux de fer, desquels il se ferme avec vne *Turc.*  
 traye tout ainsi que fait vne bourse, et s'espand et est aisément  
 rée.

Il n'est aussi n'entre dans la maison, ou Mosquée, où il faille s'asseoir, sans  
 ses souliers à cause que ilz estiment grand vilennie que aucuns

*Tapis, & Nates* es Mosquées pour s'asseoir. *Scrupuleux Superstitieux des Turcs.* Turcs s'acroupissent en pissant. *Vin deffendu au Turc par l'Alcoran.* *Lis le c. d' Ruth.* Observations Iudaïques quât aux viandés. *Le Vendredy est la feste des Turcs.* *Confession de foy des Mahometistes.* *Prieres des Turcs.* *Lauemens de tous Mahometistes.* *Ieusnes ordonnez en l'Alcoran.* *Cela ne se observe que par les Mores & anciens Mahometistes.* *voij Postel. l. de la religion des Turcs.* *Deux sortes de Piques entre les Turcs & Mahometistes.*

s'assée estant chauffé, aussi leur chaussure est tellement faite, qu'ilz la laissent, & reprenent sans mal-aïse ny difficulté quelcôque. En quelque lieu qu'ils s'assent soit en leur maison, ou aux Mosquées, ils y ont des tapis veluz, ou des Nates de ionc: & en d'autres endroits pour estre trop bas ou sales & bourbeux, ils les font pauer de boys. Tant hommes que femmes portent leur habillement assez long & large, & ouuert par le deuant, afin de se baïssans, en allant à leurs affaires ilz se puissent plus aisément couvrir, & cacher: D'autant qu'ils sont fort scrupuleux en cecy, & se donnent garde que voidans le ventre, ils tournent le doz au midy, vers laquelle partie du Ciel ils regardent en faisant leur oraison, avec ce ilz seroyent fort marrie que homme quelcôque les eust veuz à leurs priuez & secretz affaires, & que personne ne voye leurs vergoignes. Encore fault noter que voulant pisser ils s'acroupissent, tout ainsi que les femmes par deça, car si quelque estoit si osé que d'espandre eau tout debout, ou l'estimeroit, ou fol, ou hérétique. La loy leur deffend l'usage du vin, à cause qu'il est la semence de nourriture de peché: neantmoins bouët ils le moust, & mäger les raisins. S'abstiennent encor de la chair de pourceau, & sang de la mesme beste, de tout animant suffoqué, quant au reste des viâdes toutes leur sont permises si ce n'est qu'aucuns' Iudaïsans refusent de mäger & lieures, & de vils. Le iour du vendredy leur est solennel, & cessent de tout œuure, ainsi que nous en vsons le saint iour du Dimanche, ou les Iuifs en l'observant du Sabbath, & iour septiesme. En chacune cité y a vne Mosquée principale, en laquelle le iour de la feste, tous s'assemblent apres midy, & la raison solennelle estât finie le prestre dit Iman, monte sur vn lieu vn peu plus eminent, & la presche le Cathéchisme de Mahometh. Ils confessent qu'il y a vn Dieu lequel n'a aucû qui luy soit esgal, ou semblable, & mesme tent en auant que Mahometh est son loyal, & fidelle prophete. Les Mahometistes sont tenuz cinq fois le iour de prier, tournans la face vers le midy, & auant que ce faire, ne failent de se lauer parfaitement & entièrement tout le corps, parties honteuses, pieds et mains, bouche, nez, yeux, oreilles, et cheveux, principalement s'ils viennent ou du priué, ou d'auant une affaire à leurs femmes, si ce n'est qu'ils soyent malades, ou faisans voyage. Que s'ils ont faute d'eau, ce qui n'aduiet guere, à cause qu'il n'y a en ce lieu où n'y aye des cisternes & lauatoires publiques, ils se frottent de pouldre et terre non souillée: et auant fectre ainsi lueuz, celui qui est souillé de quelque souillure que ce soit, euite tant qu'il luy est possible de parler à aucun, voire encor de parler à personne. Ils ieusnent tous les ans fort estroitement l'espace de cinq sepmaines, sans que de iour ilz mangent, & boient, ny se mellent avec les femmes, mais tout le long de la nuit, & le Soleil couché iusqu'au matin ilz banquetêt, et se donnent du bon temps avec les femmes tout à leur aïse. A la fin du ieusne, et le soixantiesme iour d'apres ils celebrent la feste de Pasques. Mais fault noter qu'ils ont plusieurs petites et grandes, celles cy se font le 30. iour, et soudain apres le ieusne où ils vsent de ceremonies grandes, et longues prieres se baïssans l'vn l'autre, et se pardonnans s'ils ont quelque differant ensemble, et y lisent divers vers Alcoran ou chapitres de l'Alcoran, et mesme le 3. principal qu'ils nomment El In de grande ou quatre trait, & presque a tât, & n'y venâce de Ciel à leur tous les leu bie, en recorder deu est à Medie qui estoit suïue à mo des Mahometistes, à re legillateur: firent toute chacun de ne sont que en parade a principaux obseruation à l'estude de ames, & sont autels où ils se soignans c diner, marcher qui sont de c & en sustent ne leur estar eruitude & sachans les ent enseign quelles on li & y sont les Mosquées, & metane il montre en c auans la com des assemblez aux villes logeurs hospitalie, d'autant res se tenant

ment Elmeide c'est à dire la Cene, & dure ceste feste trois iours, où ils font de grandes aumosnes. Les Pasques petites sont celebrées soixante dix iours ou quatre vingts apres les premieres, mais le ieusne en celles cy n'y est contraint, & seulement les plus deuotieux les ieusnent, mais la solennité est presque aussi solennellement gardée qu'aux grâdes sauf qu'on ne lyst pas état, & n'y fait tant d'aumosnes. Ces festes sont par eux obseruées en souuenance de l'aigneau que Abraham veit au lieu de son fils Isaac, pour le sacrifice: & de certaine nuit qu'ilz croyent l'Alcoran auoir esté enuoyé du Ciel à leur faux prophete. La coustume aussi des Mahometistes est d'aller tous les ans à la maison (côme ils l'estiment) de Dieu à la Mecque en Arabie, en recognoissance de la foy de laquelle ilz sont professiõ, & pour honorer deuémét Mahometh sorty de ce país là, & visiter son tombeau qui est à Medinne Talnabi, & nõ point à la Mecque. Et iacoit que Mahometh qui estoit tyran & sanguinaire, ayt ordonné en son Alcoran qu'on pcur- uinne à mort tous les aduersaires de sa loy & faux prophetes, si est-ce que les Mahometans ne contraignent guere personne, si ce n'est en certaines choses, à renier sa religion, & ne recoiuent en cela la persuasion de leur legillateur: Qui est cause que les Turcs (qui sont grandz Politiques) souffrent toute secte, & opinion entr'eux, & en leurs terres, & permettent à chacun de seruir à Dieu à sa mode & fantasie. Leurs prestres & docteurs ne sont guere differans en habits au commun peuple, ny leurs Mosquées en parade aux maisons des particuliers. Il leur suffit de sçauoir les poincts principaux de l'Alcoran pour leur foy, & ce qui apartient à l'oraison & l'observation de la Loy: aussi ne sont il trop adonnez à contemplation, ny à l'estude des lettres. Ils n'ont aucun soucy des Mosquées, ny du salut des ames, & sont sans sacremens quelconques, sans reliques, saints vaisseaux & autels où ils offrent quelque cas à Dieu en signe de recognoissance. Ains se soignans de leurs femmes, enfans & famille, s'adonnent à labourer, iardiner, marchander, chasser & autres telles occupatiõs peu portables à ceux qui sont dediez au diuin seruice, avec lesquelles ilz poursuiuent leur vie, & en sustentent leur famille, ainsi que en sont les lays, & autres hommes. Leur estant rien deffendu, ny non loisible: seulement sont ilz francs de seruitude & subsides leuez pour le seigneur, honorez de chacun, comme sçachans les ceremonies de la Loy, & qui, presideans en la Mosquée, sçauent enseigner les autres. Ilz ont nombre de belles & grandes escoles esquelles on lit les loix publiées par leurs princes pour le manimét de l'estat & y sont les enfans introduits en plusieurs sciences, afin de seruir & aux Mosquées, & au gouvernement de la chose publique. En ceste secte Mahometane il y a plusieurs & diuerses sortes de moynes, (afin que Sathan se montre en ce qu'il peut le Singe de l'Eglise de Dieu) Les vns desquelz ayans la compagnie & societé des hommes se tiennent es boys & solitudes des assemblez & viuans en fraternelle communauté. Aucuns se tiennent aux villes logeans les passans, ou à tout le moins receuans les pauvres en leurs hospitaux pour dieu, quoy qu'ils n'ayét de quoy leur donner à repai- li, d'autant qu'ilz viuient aussi bien d'aumosne, & caymanderie: D'autres se tenant aux villes, ont tousiours vne calebasse assez grande, pleine

*Raison de la solennité de leur Behiram ou Pasques. Mahometh n'est enterré à la Mecque, ains à Medinne Talnabi. Les ministres de Caluin sont tous tels que les Imãs & prestres de l'Alcoran nisme. Prestres Mahometans immunes de subsides & fort honorez. Escolles en Turquie & de bien rētees en Barbarie. voy Leon Africain, en son A- Afrig. Ceste vermine en general s'appelle Der- nis qui signifie Il en y a de quatre sortes Derniss.*

*Seichlar, Tor* de bonne eau, de laquelle ilz offrent à boire à quiconque à soif, & pour  
*laqui, & Ca* cest office de charité, ilz prennent de bon cœur, ce qu'on leur dōne, iagoir  
*lender: qui* qu'ils facent semblāt de ne rien esperer de leur deuoir, & benefice: & one  
*sont tous cay* si grāde parade, & hypocrisie en leurs parolles, gestes, contenāces & actiō  
*mans.* exterieures qu'on ne les estime pas hōmes simplement, ains pluſtoſt An-  
*Hipocrisie des* ges enuoyez de Dieu. Et toutes ces diuersitez de caphards sōt recongneuz  
*Deruiff. mes-* à la differēce de l'habit & Turban, veu que les parens du prophete le por-  
*chans nonob-* tēt de noir par dessous, mais le dessus est verd, et pource apellē Iessil. Bass  
*stant sur tous* et la barbe longue: et ainsi des autres, afin de discerner la profession d'un  
*les hommes.* chacun d'entre eux. Les Mahometans et Turcs sont grans et curieux ob-  
*Turcs bons* seruateurs de punir rigoureusement les vices et forfaits: car quiconque  
*insultiers.* blece vn autre iusqu'à effusion de sang, il est condāné à peines semblables  
*Punition des* celuy qui est trouuē en adultere, et la femme aussi soudain et sans grace  
*Adulteres.* quelcōque sont lapidez & mis à mort. Les paillards n'y sont sans supplice  
*Supplice des* entant que celuy qui est conuaincu, fault que souffre quatre vingts coups  
*larrons.* de fouet ou de baston. Le larrō pris en forfait par deux fois, est estrenē de  
 pareille punition que le paillard, mais y tournāt la troisiēme on luy coupe  
 le poing, la quatriēme luy est remise, en luy coupāt le pied. Celuy qui  
 fait dommage à son prochain, apres l'estimation du dommage, il faut que  
 satisface à la partie offencēe. Si quelcun se pense mal partagé & redemande  
 sa possession, la loy Turque cōmande qu'il prouue son dire par tesmoignage,  
 & que celuy qui nie tenir rien du demandeur s'en purge par serment. On  
 ne reçoient ils à tesmoignage que personnes de marque, & autorisēes, &  
 de telle & si bonne reputation, que iustement on se puisse arrester à leur  
 foy & serment. Il y a aussi grand nombre d'inquisiteurs par le pays, pour  
 scauoir ceux qui font mal leur deuoir à dire les oraisons ordonnēes par la  
 loy, & lesquelles ilz punissent, leur faisans faire amēde honorable, en leur  
 mettant vne table ou aiz au col, auquel soyent attachēes plusieurs queues  
 de Renard, & le traient ainsi equipē par les rues iusqu'à ce qu'il se rache-  
 te par quelque bonne somme de deniers. Il n'est permis à Turc quelcōque  
 que de passer son aage iusque en la vieillesse, sans auoir estē mariē, & ce  
 fin qu'il ne meure sans prouffiter au public, laissant lignēe pour le seruice  
 du seigneur, & peut chacun espouser quatre femmes legitimes, & quel-  
 que parentē qu'il y ayt, rien n'y est respectē que les meres, & les sœurs  
 seulement: mais de concubines chacun en a loisiblement, tout autant qu'il  
 en peut nourrir: & neantmoins les enfans sortis tant des vnes que des au-  
 tres succedent en l'heritage de leurs peres esgalement, sauf que deux fem-  
 melles n'emportent que comme vn seul male en la succession. Et ne tien-  
 nent deux femmes en vne mesme maison ny ville, à cause qu'ilz en ont en  
 plusieurs lieux, & nommēmēt marchans & capitaines, à cause des querē-  
 les & crierie qu'elles feroient vians ensemble, ains les mettent separēes  
 les vnes des autres. Et ont les marys puissance de les repudier iusqu'à trois  
 fois, & les reprendre: & celles qui sont ainsi regettēes, & estans iointes  
 vn autre homme, peuuent si bon leur semble demeurer avec luy, en ce  
 que le premier les redemande.

*Dames*  
*Turques-*

Les Dames Turquesques sont fort honnestes, & modestes en leurs ha-

bitz, ay-  
 niment a  
 sortir de  
 soudain  
 vesteme  
 homm  
 troupe  
 mes son  
 marchē,  
 elles ont  
 que perf  
 es dame  
 le seul  
 re les M  
 ne que l'  
 en leu  
 on voye  
 ompagn  
 hōse mo  
 uec leur  
 le, à cau  
 spouse, &  
 eigneurs  
 ent à la cl  
 me garde  
 leur r  
 ent porte  
 Mahomet  
 respectent  
 eux qui le  
 dis que l'  
 rdin enu  
 air bien  
 andes ex  
 us vestuz  
 ne des y  
 ent: Là au  
 rdans de  
 il, se plai  
 Mais, au  
 sont mer  
 te craint  
 ment à l'  
 ste foy e  
 ic.  
 Voila en

bitz, ayant leur coiffure pointue, sur laquelle elles portent vn voile si gen- *ques modestes*  
 niment accoustré, que pendant vn costé & partie d'iceluy, si elles veulent *en habits, là*  
 sortir dehors, ou se trouuer en compaignie, où il y eust des hommes, tout *où les Chrestiens*  
 soudain elles s'en couurent tout le visage sauf les yeux : & portét sur leurs *ènes y sont su-*  
 vestemens vn linge blanc delié, couurant tout le reste, de sorte qu'il n'y *perflues estrâ.*  
 homme qui sceust discerner laquelle est sa femme estant en quelque *gement.*  
 troupe. Les dames Turques ne se trouuent iamais en lieu où les hom- *mes sont assemblez :*  
 mes sont assemblez : leur est encore estroitement deffendu d'aller au *Deffendu aux*  
 marché, vendre, ny acheter en sorte quelconque : & en la grand Mosquée *dames se trou-*  
 elles ont place du tout esloignée de celle des hommes, & close tellement *ues avec les*  
 que personne ne les y peut voir, & moins y auoir entrée. Non que tou- *hommes.*  
 es dames entrent à l'oraïson, ains seulement les espouse des seigneurs, & *Quelles da-*  
 le seul iour du vendredy, & à l'oraïson du midy, qui est la solénelle en- *mes entret à*  
 re les Mahometistes. C'est chose fort rare, & tellement contre la coustu- *la Mosquée.*  
 ne que l'homme parle à vne femme en public, que si vous demouriez vn *en leur compaignie à peine le pourriez vous voir vne seule fois : Qué si*  
 on voyoit vn homme en public deuisant avec vne femme ou allans de *compaignie aux champs ils le trouueroyent estrâge, & reputeroyent cōme*  
 ed. Celuy qui *chose monstrueuse. Ceux qui sont mariez ne se iouët iamais tant peu soit*  
 ge, il faut que *avec leurs femmes en presence d'hōme qui viue, & n'ont parolles ensem-*  
 & redemâde *ble, à cause que l'homme retient tousiours vne mesme feuerité enuers son*  
 par tesmoins *spouse, & elle ne luy mâque de semblable respect, & reuerence. Les grâs*  
 ferment. Ce *seigneurs qui ne peuuent estre continuellement avec leurs dames les laif-*  
 autorisées, & *ent à la charge de certains eunuques & garde-couches, lesquels y font*  
 arrester à leur *me garde & sentinelle, si solennelle, qu'il est impossible qu'autre homme*  
 le pays, pour *que leur mary les arraisonne, & qu'elles forfacent, ou se corrompent, & fa*  
 données par le *ent porter les cornes à leurs espoux. Et pour ne faire si lôg discours tous*  
 orable, en leur *Mahometistes en general, sont si grand compte de leur Mahometh, &*  
 plusieurs queuë *respectent tant les loix par luy escrites en l'Alcoran, qu'ilz fassent que*  
 qu'il se rache *ceux qui les garderont, iouyront sans faillir de la vie eternelle. C'est le Pa*  
 Turc quelcon *dis que leur paint et effigie cest imposteur, tout plein de delices, et vn*  
 marié, & ce *ardin enuironné de deux et flotellans ruisseaux, posé sous vn Ciel serain*  
 our le seruic *air bien temperé, où ilz auront tout ce qu'il leur viendra à souhait : les*  
 mes, & quel *andes exquisés en diuerses sortes, et iusques à s'en saouler, où ilz seront*  
 & les soeurs *us vestuz de soye, acostez de belles garfes qui les seruiront à tout clin et*  
 out autant qu *gne des yeux, et presenterôt les metz en des platz et vaisselle d'or et d'ar*  
 es que des au *ent: Là aussi les Anges seront leurs eschançons et versé à boire, portés du*  
 fque deux se *it dans des vases d'or, et du vin és tasses d'argent: mais il fait leur vin ver-*  
 on. Et ne tien *til, se plaissant en telle couleur.*  
 u'ilz en ont *Mais, au contraire, ceux qui violeront la sainteté des loix Alcoraniques*  
 se des querel *sont menacez de l'enfer et mort eternelle: Toutesfois pour adoucir*  
 tent séparés *este crainte, ilz ont ferme esperance, que celuy qui mourant, croit fer-*  
 er iusqu'à tro *ement à l'Alcoran, quelque grand pecheur que il ayt esté, appuyé de*  
 estans iointes *este foy en Dieu, et en Mahometh, il sera sauué sans doubte quelcon-*  
 ec luy, enco *ue.*  
 es en leurs ha

Voila en sommaire ce que les Turcz tiennent de leur loy et religion: *Turcs croyent*  
*l'enfer mort*  
*eternelle.*  
*Telle & sem-*  
*blable est l'af-*  
*seurance des*  
*Caluinistes.*

LIVRE SECOND

ie laisse le Dinan, ou auditoire & ce qui est gardé à la porte du seigneur, comme il reçoit les Embassadeurs, ses exercices à la chasse, & venerie, & les ceremonies de sa Circoncision, ou sepulture: à cause que plusieurs se sont employez en ce suiet, comme aussi à deduire les successions, conquestes & inualions faites depuis deux cens ans en ça par la famille des Othomans.

*Des Chrestiens & origine d'iceux, & ceremonies.*

*Chapitre 14.*

**L**[E passeray, amy lecteur ce chapitre, fort sommairement, à cause qu'estant asseuré qu'il n'y a Chrestien, qui ne sçache que c'est que de sa foy, & ne soit asseuré qui est celuy en qui il doit apuyer son esperance, & qu'à grand peine ce liure sera manié par les Tartares, Turcs ny Arabes, ie suis d'aduis que laissans vn si long discours: ie face vn simple sommaire, afin desplucher en particulier les mœurs des peuples d'Europe, la plus part desquels ont embrassé la sainte foy Euangelique, quoy que d'aucuns se soyent soustraits & separez trop follement du sein, & giron de l'Eglise vniuerselle & Romaine. Vous m'excuserez donc si ie ne poursuis ainsi que l'auteur a fait, & si content de l'origine chrestienne, ie laisse au latin son cours, & me repose en ses descriptions pour ne seruir que bien peu à la matiere.]

Iesuschrist donc, nostre Seigneur vray & eternel filz de Dieu tout-puissant, secode personne de la sainte, & non desinie Trinité: il y a mille cinq cens soixante neuf ans, que d'vn conseil à nous caché, & incomprehensible mystere saint & sacré vint en ce monde pour le rachapt des hommes miserables asseruis à la mort, pour le peché & desobeissance des deux premiers desquelz la race humaine a pris origine: & afin de nous recourir la porte celeste, qui nous estoit interdite à cause de celle transgression, & pour remplir les sieges vuides pour la cheute des esprits orgueilleux, quoy nous estions créez ce Dieu de Dieu, & lumiere de lumiere, s'est fait homme, & conçu par l'operation du saint Esprit, nasquist de la glorieuse vierge Marie, laquelle estoit de la famille & race de Dauid, afin que l'écriture fut accomplie. Luy ayant fait choses merueilleuses & annoncé la volonté de son pere au monde sur l'an 33. de son aage, par l'enuie des Iuifz, fut liuré à Pilate, & par luy condamné à la mort de la Croix enseuely & reposant au tombeau le troisieme iour resuscita des morts, & ayant bonne troupe de disciples instruits en la sainteté de sa doctrine, d'eux il en choisit douze, auquelz apres sa resurrection il donna la charge comme les nonces & embassadeurs, d'annoncer par tout le monde la remission des pechez en son nom, & prescher l'Euangile à toute creature, enseigner à tous ce qu'ilz auoyent appris de luy, & les destournantz de l'abomination des Idoles, que ilz les baptisassent au saint nom de l'ineffable Trinité.

*Pour sauuer le monde de la peine d'au peché, Iesuschrist vint au mode.*

*Iesus né de la vierge par l'operatio du s. Espris.*

*Election des Apostres & charge d'iceux.*

*s. Pierre chef de l'Eglise.*

C'est ainsi q Symō Pierre, chef de la troupe, & celuy auq il donna le gouuernemēt de son eglise: apres que, selō la promesse de son maistre, ils eurent

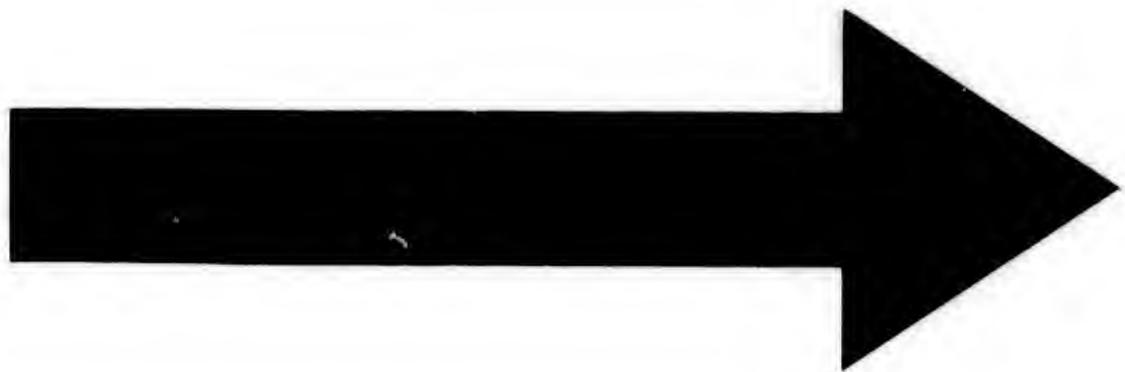
ceux les grac  
seun eust p  
sōdant le pr  
fait des Syn  
remierement  
Iese, Iesus Ch  
ateurs & enf  
soultiendro  
Ise mere bien  
ansferé à Ro  
travailler & à  
spiration cel  
chrestienne, in  
es de la loy d  
on destruire,  
salutaire doc  
iens, Romain  
vrrigeant leur  
phie. Et d'au  
tre sans ordre  
pour les dresse  
autres sur le  
eu de Dieu a  
nantes, Porti  
lz, & Procon  
ieu, qui est le  
sible au mond  
nct Monarqu  
i sont comme  
Cardinaux r  
Cité souuerai  
le laisse le no  
Archiprestre  
udiacres, Exo  
haufecires, &  
nom de clerg  
esques d'ord  
er les vierges,  
ins, cōfirmer,  
ceux qui s'es  
lli est la puiffa  
es aux moindre  
nctz Sacremen  
lution des pec  
annoncer l'Eu  
noir rasure su

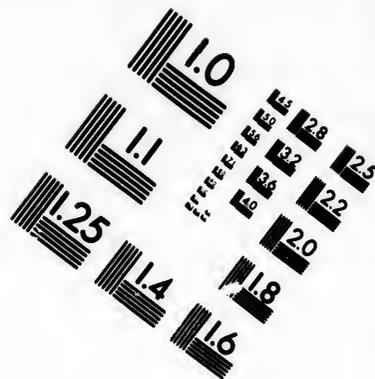
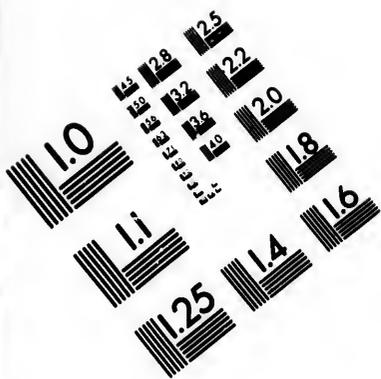
ceen les graces du S. Esprit, visiblement le iour de la Penthecouste, cōme *Premier siege*  
 chascun eust pris son cartier pour executer leur charge, vint en Antioche *en Antioche*  
 s'ordonnant le premier siege de l'Eglise, où souuent avec les autres apostres *l'an de grace*  
 feit des Synodes pour les affaires du corps des fidelles: & ce fut là que *38.*

premierement on ordonna qu'en honneur & souuenance du chef de l'E- *Chrestiens*  
 glise, Iesus Christ nostre Seigneur, ceux qui seroient vrayz & legitimes se- *premierement*  
 crateurs & enfans d'icelle portassent de là en auant le nom de Chrestiens, *appellez en*  
 & soustiendroient iusqu'à la mort l'integrité de la foy receuë par ceste e- *Antioche.*  
 glise mere bien sentant, & Apostolique. Le premier siege apres celà fut *Eusebe au li.*  
 transféré à Rome: ou le bon S. Pierre & ses successeurs furēt vn long tēps *des tēps fait*  
 à trauailler & à se peiner par bonnes mœurs & sainte vie, grād sçauoir, et *que S. Pierre*  
 inspiration celeste, y ioints les miracles pour monstrier que ceste religion *vint à Rome*  
 chrestienne, incogneuë encor, rude, et non cultiuée, semée par quelques *l'an 44. de*  
 uns de la loy de Moyse, laquelle Iesus Christ estoit venu pour parfaire & *nostre Seign.*  
 non destruire, seruoit & estoit necessaire pour policer en mieuz avec *Police de l'E*  
 salutaire doctrine de Iesus Christ, & illumination du saint esprit les Egy *glise Chrest-*  
 ptiens, Romains & Grecz chassans leurs ceremonies & faux seruices, & *enno.*

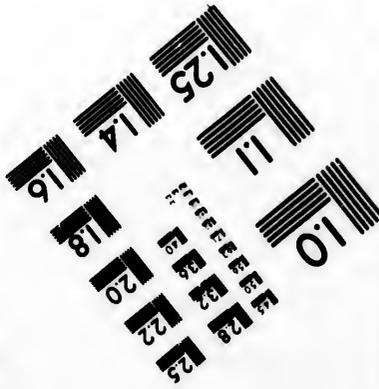
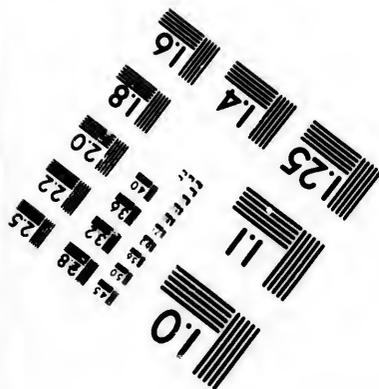
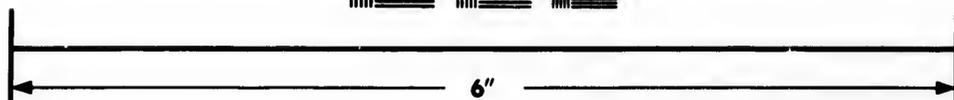
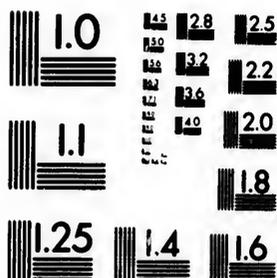
corrigeant leur loix & façons de vie, avec la purité de ceste diuine Philo-  
 sophie. Et d'autant que ceux que le saint esprit conduisoit, ne peuuent  
 estre sans ordre, veu que les Gentilz & idolatres auoient leurs magistratz,  
 pour les dresser, & iceux ayans les vns esgard sur la police temporelle, &  
 les autres sur les sacrifices: & que le peuple Hebreu, iadis le choisy &  
 deu de Dieu auoit ses iuges puis son Roy: & les Sacrificateurs, Leutes  
 Portiers, Docteurs & Pharisiens: & l'Empire Romain des Con- *Le Pape est*  
 sulz, & Procon sulz, pour le gouuernemēt des Prouinces, Aussi l'Eglise de *cōme le Mo-*  
 dieu, qui est le corps le mieuz ordonné de souz le Ciel, en ce qu'elle a de *narque de l'e-*  
 uitable au monde, a le souverain Euesque & Pape à Rome qui comme vn *glise de Dieu*  
 saint Monarque preside sur tout le Monde, & les quatre Patriarches, *Diuerses di-*  
 qui sont comme les Consulz du saint & Apostolique siege de Rome, & *gnitez en l'E*  
 Cardinaux representans le reste des Conseillers & iuges du Senat de *glise.*  
 Cité souveraine de l'vniuers.

Il laisse le nombre infiny d'Euesques & substituz, ou suffragāz d'iceux *Clergé est*  
 Archiprestres, Archidiaques, Doyens, Curez, simples prestres, Diacres *sortez choix*  
 Archidiaques, Exorcistes, Lecteurs, Portiers, Escruiains, ou Secretaires & *Puissance des*  
 chausseciers, & porte-lumiere, lesquels comme peuple choisy portēt tous *Euesques*  
 nom de clergé. Et pour toucher aux mœurs & estat de chacun c'est aux *Chrestiens.*  
 Euesques d'ordonner, & promouuoir le reste du Clergé, de sacrer & de-  
 ber les vierges, de consacrer ceux de leur estat & ordre, d'imposer les  
 mains, cōfirmer, benir les lieux deputez pour le seruice diuin, & de depo-  
 ser ceux qui s'esgarent du legitime deuoir de l'estat ecclesiastique. A eux  
 est la puissance de celebrer les Synodes: & faire le mesme qui est per-  
 tenu aux moindres prestres, à sçauoir la cōseruation à l'autel, l'exercice des  
 saintz Sacrements, desquelz les vrayz Catholiques en receuoient sept: l'ab, *Office du Cler-*  
 solution des pechez par penitence, & le droit de l'excommunication, & *g'entre les*  
 annoncer l'Euangile au Peuple. C'est au clergé de viure chastement *Chrestiens.*  
 auoir rasure sur la teste, de ne porter point barbe, ny longue cheuelure,





**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WENYEN, N.Y. 14590  
(716) 672-4503

18 20 22 25  
19 26 32 36 38 42 45

01  
02  
03  
04  
05  
06  
07  
08  
09  
10

LIVRE SECON D

de se soigner seulement des choses appartenantes au seruice de Dieu, sans s'entremesler des affaires de ce monde, de sçauoir les saintz escriptz à fin d'auoir dequoy instruire ceux desquelz la charge leur est commise. Je n'ay affaire de discourir tât de sortes de gens de religion cōsécréz à Dieu, vians souz les vœux de chasteté, pauureté & obediēce, & se parez avec vne grand diuersité d'habitz les vns des autres & tout ensemble du peuple, l'instructiō desquelz estant sainte la continuatiō louable, nous voyō le prouffit & bien qu'en sent l'Eglise, ayans de si solides pilliers & loyans defenseurs de sa liberté & saine doctrine: le ne veūx m'amuser à la description de leurs rācz, loix, habitz, nōms, ceremonies, estatz & dignitez tenans en ordre ceste excellente police, qui est comme l'escole de laquelle sont sortis tant d'excellens docteurs & prelatz qui ont tenu le gouuernement de la sainte Eglise Apostolique & vniuerselle. Je laisseray au tant de sortes d'ornemens des Euesques, Abbez & ordres tant su preme que medioeres, des officiers & ministres seruās au S. Temple de nostre Seigneur: ne m'arrestera sur les habitz Pōtificaux du souuerain Primat, laisseray son manteau de poupre, sa robe violette, son sceptre, & couronne faicte en pointe desquelz il vse les festes solennelles celebrant le diuin office: assiste de six ministres chantant, & parfaissant le grand, & admirable sacrifice de la Messe. Il n'y a Chrestien qui ignore avec quelle deuotiō on chante sept fois les iours les Heures qu'on appelle canoniales: & les bons auteurs, signamment ceux qui ont redigé les saintz Canons par ordre, discourēt qui sont les saintz Euesques & Docteurs, qui ont aiouffé quelque ceremonie necessaire pour rendre plus reueré le diuin & espouuable mystere, où le corps de nostre Seigneur est consacré & distribué aux fideles Catholiques en son Eglise: & que de tout temps le peuple Chrestien a esté repeu & nourry de la parole Euāgelique: que c'est d'vne ancienne institution que ceux qui venoient à la sainte communion, se pardonassent les iniures les vns aux autres reciproquemēt, & q̄ pour les inciter à ceste mutuelle con corde, le ministre leur faisoit entendre que celuy qui venoit avec haine, ne iouissoit du benefice de reconciliatiō avec Dieu: quelque confession de bouche qu'il eust faict deuant le Prestre. C'est en l'Eglise que le Chrestien a prins les 12. articles de la foy, & les 10. cōmandemens que Dieu donna à Moÿse, ausquelz il est obligé. Je laisse le discours des sept Sacremens, la cause de leur institution, & le fruct qui en vient au Chrestien, & comme les Euesques sont sacrez & tout le clergé, non pou estre dispenséz à leurs fantasies, mais qui dependent de l'auctorité du saint siege Apostolique de Rome. C'est le Catholique qui entre tous les peuples, nations & opinions, est celuy qui garde plus saintement le nouueu du mariage, lequel il reçoit pour sacrement, & ainsi ferme & inuiolable comme conionctiō faicte par droit diuin naturel, & de l'institut: & police des hommes pour le maintenant, & conseruation de la societé humaine, ie ne deduiray la forme des contractz, estant cela du subiet des loix de chascune prouince, ny de la maniere des parolles, & benediction obseruée en l'Eglise, les mariez se presentōs en icelle, comme ses enfans & fideles, legitimes, & obeïssans, & comme entre les Chrestiens qui sou

*Gens de Religion de grad prouffit en l'Eglise de Dieu.*

*Habits du grad euesque du premier siege.*

*Heures canoniales en l'Eglise de Dieu chantées tous les iours.*

*Chrestiens aduertez à paix auant qu'aller à la sainte communion.*

*Euesques dependent tous du Pape, comme du chef de l'Eglise. Mariage saintement entre les Catholiques.*

trayer  
es sain  
purité  
tēt en  
semble  
tant en  
sisiō, m  
e la mo  
tres, q̄  
des fa  
ānée l'e  
nelle à t  
ceux  
y seul, d  
otoire à  
manie pa  
ulle abre  
recherch  
u homm  
re ny pa  
st seule l  
otammē  
res, & E  
mais les  
ompre la  
u monde  
c'est parm  
n lieu qu  
our rame  
our le diu  
parole c  
yēt repos  
C'est en  
agesime i  
re seigneu  
ruitude. d  
ne l'Eglise  
sa resurr  
trionph  
enuoy du  
elle recon  
in à son p  
remission  
me au no  
se ne c  
onde, les  
ajudoc

rayement tels, le diuorce n'est point receu si non es causes decidées par *Diuorce pour*  
 es saincts Canons & moins y est permis le concubinage, si grande est la *se remarier*  
 purité gardée en la police saincte & euangelique de la cité diuine, conte- *deffendu en l'e-*  
 nēt en foy l'assemblée de tous les fidelles. Et ne seruiroit de guere (ce me *glise.*  
 semble) de proposer quelles sont les festes solennelles de noz Chrestiens  
 tant en souuenance des saincts mysteres de l'incarnation, natüité, circon- *De quoy fait*  
 cisio, mort, passio, resurrectio & ascensio de nostre seigneur Iesus Christ, & *solennité l'E-*  
 le la memoire du S. Sacramēt, missio & descēte du S. esprit sur les Apo- *glise.*  
 tres, q̄ des memoires souuēt faictes de la glorieuse vierge mere de Dieu, *glise.*  
 & des saincts Apostres, martyrs, cōfessens, & vierges, dequels le long de  
 année l'eglise celebre les iours nataux, à scauoir de telle renaissance spiri- *Dieu veule o-*  
 uelle à tel iour q̄ ils ont esté receuz en celle gloire eternelle promise à *stre honoré en*  
 ceux qui perseuererōt au seruaice de celuy grād Dieu qui veut estre ser *ses saincts.*  
 uir seul, & honoré en ses saincts & fidelles seruiteurs. Tout cecy est assez *ses saincts.*  
 notoire à ceux à qui nous dressons ce volume leq̄l si ie p̄soy deuoir estre  
 manié par les ostrāgers & esloignez de nostre foy, tāt s'e fault que ie vou-  
 uisse abreger la matiere, que plüstoit ie tascheroy d'y faire vne plus grāde  
 recherche pour l'ornemēt de celle saincte religio hors laquelle ne fault *Hors l'Eglise*  
 qu'homme du monde espere salut, quelque vertu heroiq̄ue qui puisse e- *ny a point de*  
 stre ny paroistre en ses actions: veu que l'eglise Apostolique & Romaine *salus.*  
 est seule legitime, & sa foy certaine, ses sacremens fondez en l'escriture: &  
 notammēt insti tu ez, ses ceremonies receuēs des le temps des saincts Apo-  
 tres, & Eglise primitiue, l'ordre du Clergé venu par succession sans que *Les marques*  
 jamais les persecutions tant des idolatres que des heretiques en ayant peu *vrayes de l'E*  
 rompre la suyte, & continuation qui encore dure, & durera iusqu'à la fin *glise sont en*  
 du monde quelque part qu'il plaise à Dieu de trāsporter son troupeau. *l'Eglise Ro-*  
 C'est parmy ceste saincte troupe que le iour du Dimenche est solennisé *maine.*  
 en lieu que les Iuifs auoient le septiesme, tant pour ne point Iudaifer, que *Le Dimenche*  
 pour ramenteuoir la merueilleuse resurrectio de nostre seigneur, auquel *solennisé e-*  
 pour le diuin seruaice est cōtinuē & faict en l'assistāce de tout le peuple & *pourquoy.*  
 parolle de Dieu annōcée, à fin que ceux qui cessēt du trauail du corps *Cōme l'office*  
 ayēt repos en l'ame par la nourriture internelle. *diuin est di-*  
 C'est en ceste Eglise qu'on ramentoit au peuple des le iour de la sep- *stinquē en l'E*  
 tagesime iusqu'à Pasques, le ieuisme, passion, mort & sepulture de no- *glise Catholi-*  
 stre seigneur, le peché du premier homme, l'idolatrie des anciēs, la *que selon les*  
 truitude du peuple de Dieu en Egypte & autres calamitez des fidelles *tempes sa-*  
 que l'Eglise & lyt & chante auec lignificance de tristesse, & des le iour *sons.*  
 de la resurreccion iusqu'à huit iours apres la feste du saint esprit, est *Passion de Ie-*  
 le triomphe que Iesus Christ à eu de la mort, son ascension glorieuse, *sus Christ.*  
 renuoy du saint Esprit, & lors sont admonestez les Chrestiens de *Resurrection*  
 celle reconciliation que le fils eternel de Dieu à fait pour le genre hu- *de nostre se-*  
 main à son pere par le merite de sa passion, et ensemble leur est annoncée *gneur.*  
 remission des pechez. Et c'est lors qu'on lyt la ioyeuse nouvelle con-  
 uene au nouveau testament. Apres Pentecouste iusqu'aux aduens, l'E-  
 glise ne cesse de publier la vie, et conuersation de Iesus Christ au  
 monde, les merueilles de ses ceuures et miracles et la purité de la doctri-

LIVRE SECOMD DE L'ASIE.

*Commerciū  
du fils de  
Dieu en ce  
monde.*

*Attēte de no  
stre seigneur.*

*Solemnité de  
la naissance de  
Iesus Christ.  
Obeissance du  
peuple fidelle  
aux Euesq̄s.*

*S. Ciboire où  
repose le S. Sa  
crament.*

*L'entrēe au  
Chœur inter  
ditte aux  
lays.*

*Insolence des  
lays & fem  
mes à presens  
en Eglise.*

*1. Corint. 11.  
1. Pierre 3.*

*Priere pour  
les Trespassez  
de lōg temps  
en l'Eglise.*

*La foy premie  
remēt plātée  
en Asie.*

ne, à fin que l'eglise estant comme posée parmy les flots & vagues d'un mer impetueuse en se rehoüissant de la bonace promise aux biens vaud se donne neantmoins garde par tels aduertissemens pris de l'vne & l'autre loy, d'estre submargée par le véc furieux de quelque pestilence & oragense doctrine. De l'aduent jusques à la natiuite du fils de Dieu, l'eglise nous propose l'estat des siens des Moyses iusques à Iesus Christ lequel attend par sa promesse faicte, à tenuz les saints peres en ioyeuse attente de la redemption des humains. Et c'est pourquoy durāt ce temps on lit les Prophetes, & que les ecclesiastiques celebrent le ieusne, à fin de plus saintement se presenter à la feste premiere de nostre redemptio, qui est le iour tenu en l'Euangile, & lōg temps au parauant auoit esté predit par les Prophetes. L'obeissance Chrestienne a de toute ancienneté esté si grāde que le peuple n'a onc pris la hardiesse de dresser tēple ny oratoire sans le consentement du pasteur dioecesain, lequel benist & sacre les saints lieux, ornemens, liures, & autres choses qui concernent le seruice de Dieu. Il se fait à part l'ordre y tenu aux prieres, la forme des bastimés les autels, croix, images, seruans de memoires de nostre seigneur, de sa glorieuse mere, des saints Apostres & martyrs, le lieu des baptesmes, l'onctio, & huile sainte le sacré Ciboire où repose pour l'usage des malades, & assistance ordinaire le corps precieux de nostre redēpteur: ne veax encor esplucher le menu, les causes pourquoy le peuple est esloigné, (ou le doit estre) saint pourpris du grand autel, voire luy est interditte l'entrēe du Chœur où le clergé psalmodie veu que & cecy seroit trop long & que chascun en estant assez aduerty, n'y fault que par malice, veu la corruption grande de toutes choses estre telle qu'à present les femmes se fourrent iusqu'au coing du saint lieu que seulement elles ne deuroyent regarder qu'au frayeur & estonnement, & que les lays finsinnuent à manier les choses que le seul Prestre, ou pour le plus les diacres deussēt porter & rapporter qui à esté cause que de ce peu de compte, le saint à esté mis à mespris que la deuotion s'est presque du tout escoulée en l'eglise. Le premier qui voulut que les femmes eussent la teste voilée & couuerte en l'eglise fut S. Paul, et que les hommes ne nourrissent point la chevelure, et que les deux sexes fussent vestuz modestement. Le Chrestien enterre honorablement son mort, quoy que selon la diuersité des regions les façons soyent aussi diuerses, neantmoins tous ceux qui recognoissent la pierre precieuse, et sont du corps et troupeau du grand pasteur Iesus Christ en la societé de la bergerie Catholique, reçoient la priere pour les trespassez comme salutaire, trouuent bons les encensemens la croix, l'eau beniste, les autres saintes, et profitables ceremonies, fondées tant sur la diuine escripture, que sur l'ordonnance des peres et coustume receüe entre les Chrestiens dēs l'eglise naissante et primitive: & voila quant aux Chrestiens desquels auōs parlé & discouru en l'Asie à cause q̄ ce fut en ce riche pays que fut planté premierement le fondement de nostre sainte religion en Ierusalem, Antioche, Ephese & autres citez et pays de l'Asie.

*fin de l'Asie.*

Descripti



ainsi appelée  
autre nom tou  
resse estoit d'  
es Grecs appe  
de là passa en  
atlantique ve  
mer Anglois  
mitte est bor  
mer mediter  
posée pour  
pour leur habi  
toutes les autre  
pour la vie. C  
du froid excell  
pays anoisine  
eure dans des  
u passé, ne rec



# DESCRIPTION DE L'EVROPE TROISIEME

PARTIE DV MONDE, ET DES  
NATIONS, PEUPLES ET PROVIN-  
ces plus memorables d'icelle.

## LIVRE TROISIEME.

### Chapitre premier.



**L'**ASIE estant despechée, il est desormais tēps de venir, à la descriptiō de l'Europe qu'o fait la troisieme partie de la terre, laquelle (cōme aucuns disent) a pris ce nom de la fille d' Agenor nomēe Europe laquelle rauie par Iupiter fut cōduite en Candie. [Mais ceste raison est froide, veu que le pais Phenissie est Asiaticque, & l'isle Candiote de mesme, ioint qu'Herodote dit qu'il ne scait d'oū ceste partie a pris son nom, si ce n'est, dit-il, que nous disōs qu'elle est ainsi appellée d'Europe dame Tyrienne, & qu' auparauant elle auoit vn autre nom tout ainsi que le reste des regions de la terre. Mais ceste Princesse estoit d'Asie, & est certain que iamais elle ne passa en celle terre que les Grecs appellent Europe, ains voyagea de Phenisse en Candie, & puis de là passa en Afrique.] Or ceste terre vers l'Occident est close par la mer Atlantique vers les Colonnes d'Hercule, au Nord & Septentrion elle a la mer Angloise, & tout le trait de Noruege, & mer glatiale: au leuant son limite est borné par le Tanai, Paluz Meotides & mer maieur, & au midy la mer mediterraneé la separe de l'Afrique. Ceste terre est diuerse & bien disposée pour la complexion, nourriture & bonté des espritz humains & pour leur habitude, force & gaillardise, ayant les moyens de faire largesse à toutes les autres parties de la terre, & d'hommes, & de choses nécessaires pour la vie. Car elle est tout habitable sauf en vn petit recōm, où à cause du froid excellif personne n'y peut habiter, à scauidu costé de la Tanie, du pais anoisinez du Borysthe & paluz Meotides, où le peuple fait sa demeure dans des charitiz couuers de peaux de bestes. Ces bonnes gens ne recognoissoyēt encor que les bordz de la Moscōue du costé de

*Chose fabuleuse d'Europe par pris son nom de celle que rauit Iupiter.*  
*Herod. liu. 4. Description d'Europe. st. li. 3. Orose li. 1. ch. 2. Mele. li. 5. Plin. li. 2. ch. 3. a cause que Plin. dit que toutes les isles septentrionales sont cōme le no de Brise niques l. 4. c. 16. Louanges d'Europe par sermoir a mod de Strab. 3. rie d'habitable en Europe*

*La mesme Pole Artique peuplé de diverses nations voy Olas le grand Jean le grand ez descri- ptions de Gothie, Noruege & Biarmie.* du Don, ou Tanai, & vers le Boristhene, à peine auoyét ils euy parler de la Russie; tant s'en fault que passant plus outre vers le Chersonese Cymbrique, ils eussent cogneu les pais tres-froids des Lappos & Biarmiés, qui s'estendent iusqu'au Pole Artique, & est le peuple innombrable és lieux mesmes que les anciens ont estimé inhabitables, ainsi (que Dieu aydât) nous deduirôs ainsi q' verrons les choses le requerir, à fin de môstrer que l'Europe n'a point vn seul eschâtillon de terre qui ne soit peuplé à bô esciét.]

Or ce qui est habitable, & est en pais froid & montaigneux, est aussi fort difficile à estre cultiué. Aux este n'y a lieu tant soit-il fascheux, mal habité & inquieté par le brigandage & inciuilité des habitas & voisins qui n'y deuienne aisé en y changeant mesnage & y mettant de gens de bien.

*Comme par qui l'Europe a esté ciuivilisee.* Veu que les Grecz au commencement s'estans faits seigneurs des lieux montaigneux & pierreux, s'y arrestèrent dressans leur police bien gentiment, & ce en prenans esgard à l'inuention des artz, & choses qui seruissent à la politique & commun profit de ceste vie. Les Romains aussi ayant assuietty plusieurs nations cruelles & farouches & lesquelles pour se tenir en ces pais malaiéz à aborder, aspres, raboteux & difficiles à estre habitez estoient ausli de dangereux accez, & ne receuans la compaignie de personne, les rendirent neantmoins acostables, par le meslange d'autres hommes courtoys & ciuivilisez, qui leur aprindrent l'honestete & courtoisie, adoucissans celle brutale, & sauuage façon de vie de ces hommes rudes, grossiers & Barbares. Or tout ce qui est d'Europe en planure, & iouist d'vne naturelle & temperie d'air se court grandement à la douceur & gracieuseté des habitans & cause qu'ils sont ciuils & acostables: veu que ceux qui se tiennent és regions fertilles & heureuses, sont ordinairement gracieux & paisibles: là où le peuple habitant és terres mal-plaisantes, & infertilles sont gens guerriers, sentans le masse, d'vn naturel seure & peu courtoys. Neantmoins que ceste diuersité face leurs humeurs contraire, si est-ce que ces nations sont profitables, & se sont plaisir, reciproque les vn es autres: entant que celles qui sont nées à la guerre soustiennent & defendent par leur effort les autres qui les en requierent: les autres departans leurs viures, & communiquans leur sçauoir, doctrine, & ciuilité en la façon des mœurs, & bien-seance du viure. Là où les dangers & dommages qui accôpaignent ceux qui refusent plaisir à leurs voisins sont tres-euidens: entant que l'effort de ceux qui manient les armes emporteront facilement le dessus, si la multitude des autres ne l'accabloit & chastioit son audace: en quoy la nature mesme à besoigné, y mettant vn ordre bon & salutaire partissant la terre en montaignes & planure: tellement que de tous costez il y en ayt & de guerriers & de politiques ciuils & paisibles: mais l'vn en plus grâd nombre à sçauoir de ceux qui ayment & cherissent la paix, à fin qu'ils soyent les plus forts pour la multitude: en quoy ils ont esté secourus par la prouidence & sage cōduite des Monarques Grecz & Macedoniens premierement, & depuis, par les Romains qui leur ont succédé à l'Empire. & par ce moyen l'Europe est tres-suffisante de soy, & aller querir ailleur secours, pour se preualoir en ses affaires, & en temps de paix, & durant les troubles des guerres. Veu que de bons guerriers elle

*La temperie de l'air sert à la courtoisie des hommes.*

*Les hommes retiennent l'honneur du pays de leur nourriture.*

*Sageffe de la nature au cōpartiment de la terre.*

*Les Grecs & les Romains sous qui iadis ont tenu & gouuerné l'Europe.*

*L'Europe suffisante de se nourrir & de se defendre.*

*Europe abonde en mesaux*

*Defaut de Europe en odeurs & pierrierie.*

à bonne, iuy man- ordre de bons fruit tant qu'il sacrifices fournisse- ses & Jeli fortunée & haraz, & r- kes farou- reste à part Grece qui

De l-



tenant à pres- les la partiss- s'estendans l- iusqu'à la me- vers l'occide- me par le Va- dit Maliaque- par laquelle- er vne armée- ficile que les- pource appel- les surgeos & opile, cest à- lon le bord- & Eubée, qui- que, & de la- mer sous la- regardo le- ilie, le sain di- nee des artz li- la plus exc- te en la regio

à bonne, & grande multitude : & pour cultiver les terres les hommes ne  
 luy manquent point ay pour habiter les villes, & dresser la police & bon  
 ordre des citez & royaumes. Au reste elle est excelléte en l'aport de tres-  
 bons fruits, & iceux necessaires à la vie de l'homme, & des metaux, au-  
 tant qu'il en suffit pour leur vsage : quant aux odeurs pour les autelz &  
 sacrifices & pierrerie precieuse, & de grand pris il fault qu'elle s'en  
 fournisse en pais estrangé. Toutefois ceux qui ont faulte de ces mignoti-  
 ses & delicatesse n'é sont pour cela plus malheureux, ny leur vie plus in-  
 fortunée & mal-aisée. L'Europe encor est fort abondante en bestial, groz  
 haraz, & riches troupeaux, ayant, & nourrissant fort peu, où point de be-  
 stes farouches & nuisibles, & voila en general quel est l'estat de l'Europe,  
 reste à particulariser ses parties, desquelles vers le leuant la premiere est la  
 Grece qui se presente, par laquelle aussi il nous fault commencer.

*De la Grece & loix données aux Atheniens par Solon le premier, &  
 plus excellent legislateur d'entre les Grecz. Chap. 2.*



Rece qui est l'une des belles regions de l'Europe fut  
 jadis ainsi dite d'un qui avoit à nom Grec, lequel y possé-  
 seda le temps passé de grandes terres & seigneuries: Les  
 limites de laquelle sont des l'estressure & destroit de  
 terre qu'on dit Isthine pres le destroit de Corinthie &  
 s'estendant du septentrion au midy à la mer Egée, ou  
 Archipelague, & vers le couchant la mer Ionique: cō-  
 tenant à present la Valonne iusqu'au Goulphe de Venise : les Thermopi-  
 les la partissent par le milieu tout ainsi que l'Apennin en fait de l'Italie  
 s'estendans les montaignes des Leucade & la mer qui regarde le Ponant,  
 iusqu'à la mer qui tend vers l'orient, les dernieres montaignes qui sont  
 vers l'occident s'appellent Oethe, la plus haulte desquelles est Callidro-  
 me par le Vallon de laquelle on prend le chemin vers le sein & goulphe  
 dit Maliaque n'ayât guere plus de 60. pas de large: & est ceste voye seule  
 par laquelle (pourveu qu'on n'y donne aucun empeschement) on peut pas-  
 ser une armée: veu que le reste de la môtaigne est si aspre, raboteux & dif-  
 ficile que les plus deschargez le trouveroyent fascheux & inaccessible: &  
 pour ce pource appelle on ce passage Pyle qui signifie portes, & d'autant qu'il y a  
 des surgeoz & sources d'eaux chaudes & sulphurées, il s'appelle aussi Ther-  
 mopile, cest à dire porte chaude. Les regiōs & Prouinces Grecques q s'ot  
 selon le bord de la mer sont Acarnanie, Etolie, Locride, Phocide, Beotie,  
 & Eubée, qui est presque (estât isle) cōiointe avec terre ferme. Le pais At-  
 tique, & de la Morée, jadis Peloponèse s'estéd plus q les autres le lōg de  
 la mer sous la diuersité des môtaignes q les ceignent: & du costé q la Gre-  
 ce regarde le Nord, ou Septétrion est l'Epire, Perrebie, Magnesie, The-  
 ssalie, le sain dit Maliaque. Athenes cité jadis tant fameuse mere, & nour-  
 rice des artz liberaux, & des hommes sçavans & illustres en philosophie,  
 la plus excellente, belle, riche, & puissante de la Grece estoit po-  
 sée en la region Attique entre l'Achaïe, ou Morée & la Macedone,

*De cez fait mention. Plus ne li. 4. c. 7. Descriptio de Grece. voy Strabon 8. 9. Mele 2. Morée à presc Archipelague. Quelle est la mer Ionique. Titre Livre 4. deca. liur. 6. Oethe mōt sur lequel les poëtes faignēt que Hercule sebrusta. Ce sein s'appelle à present Goulphe de Negropont. Thermopile s' signifie. Strabon liur. 9. Herodo. 7. Eubee isle à present Negropont. Epire est à present Albanie. Voy Pelolom. l. 3. ch. 15. Tab. d'Europe. pe. 10. On estoit la cité d'Athe- nes, qui à pres- sent est pres- que rien, & s'appelle sa- thine. Cecrops pres- mier bastist*

*Athenes voy*

*Esse liur. des temps. Dieu Athe- nes a pris son nom.*

*Ioseph li. 1.*

*ch. 6. d. 8.*

*Esse voy Pau-*

*sanie de At-*

*tiques li. 1.*

*Loix rigou-*

*reuses de Dra-*

*con. Plut. arg.*

*en la vie de*

*Solon.*

*Celie Rhodig.*

*li. 10. ch. 6.*

*Comme Solo-*

*departist la*

*cite d' Athe-*

*nes.*

*De quel ranc-*

*estoyt choisit*

*les magistrats*

*d' Athenes.*

*Servie. Tullie*

*emprunte la*

*police d' Athe-*

*nes.*

*Voy Eusebe li-*

*ure des teps.*

*Changement*

*de police a*

*Athenes. So-*

*lon en quel*

*temps vivoit*

*a sçavoir en*

*la 7. Olymp.*

*De l' Areopa-*

*ge voyez Pau-*

*sanie li. 1.*

*Hellanique*

*histoire 1.*

*Celie Rhodig.*

*li. 12. ch. 19.*

*Suaderain. ca-*

& fut le pais Attique nommé ainsi d'un seigneur appelé Atthis, lequel succeda à Cecrops au royaume d'Athenes, qui en fut le bastisseur et fonda teur, qui fut cause qu'on appelle la cité Cecropie, et puis Mopsopie du nom de Mopse, et d' Ion fils de Xut, ou plustost (suyuant l'opinion de Iosephe) par Ianan fils de Iaphet, elle eust a nom Ionie, et en fin elle prist le nom d'Athenes de la Deesse Minerue, a cause que les Grecz appellent Pallas Atina en leur langage. Dracon fut le premier iadis, qui escriuist loix entre les Atheniens, mais à cause, qu'elles estoient trop rigoureuses, Solon Salaminien les corrigeant, en abolist, & annulla vne grâde partie, veu que il n'y auoit presque constitution de Dracon qui n'éportast peine de mort, tellement que ceux qu'on trouuoit oisifs & faineans estoient salariez par perte de leur vie. Celuy qui prenoit des fruits, ou des herbes au châp, ou possession d'autruy n'estoit pas plus doucement puny qu'un qui eust occis son pere: Solon, ayant esgard au reuenu d'un chascun citoyen, & selon l'estimation des biens, il distribua les quartiers & dixaines de la cité d'Athenes: & estoient ceux là les premiers en ranc qui auoyent cinq cens mines de grain de reuenu. Les secōds estoient ceux qui iouysoyēt de trois cens mines de rente & pouuoient nourrir des cheuaux. Au troisieme ranc estoit ostée la charge de nourrir cheuaux: mais il falloit que possedassent autāt de reuēnu que les secōds, & de ces trois ordres on choissoit les magistrats, le reste du peuple estant mis en cōpte comme estrangers & mercenaires: & ces susdits auoyent puissance de parler au peuple & de iuger des differens, tous autres forclos des suffrages & puissance de venir aux Magistrats, & ceste ciuile, & gentille police estāt imitée par Tulle Seruie Roy Romain auoit esté aussi prise ainsi qu'aucuns estiment de l'inuention des Atheniens, [Lesquels furent long tēps sous le gouuernemēt des roys, chāgeās deux fois de famille par l'espace enuiron de 600. ans, & puis vindrēt sous des magistrats, ou Princes ayās presque esgale puissance que roys & la dignité desquels doroit iusqu'à la mort, & se maintindrēt en ceste sorte par l'espace de 369. ans, où prenant fin la principauté ils esleurerēt cinq gouuerneurs tous les ans des plus nobles & riches de la ville pour manier les affaires, & administrer l'estat de la police, & iugemens, & pour cōmander sus les armées, si par cas il y escheoit guerre: durant laquelle saison, estant abolies les loix de Dracon, Solon establit les siēnes, au mesme tēps que le royaume Corinthien fut destruit, & que les Israëlites furent menez esclauues en Babilōne.] Ce fut ce Solō le premier qui ordōna le conseil & parlemēt des Areopagites, choisly de conseillers & iuges annuels: il y en a qui disent que l'inuētion en est deuē à Dracon premier legislateur. Aucūs disent q̄ Solō, pour oster tout moie de tumulte ou discorde entre les citoyens à fin que la folle multitude du peuple ne troublast (ainsi q̄ de cōustume) avec l'incōstāce de ses suffrages l'equité des iugemēs, choisist 400. hommes cent de chascun des estats, ausquels estoit permis d'approuuer, ou annuller ce qui seroit ordōné par les Areopagites. Par ce moyē cōme si fa nes eust esté tenue, & appuyée de deux ancrs, cōtre tous flots & orages qu'eussent peu naistre en la cité, il pēsoit auoir estably vn estat durable, & fortune loigne pour le bien de la republique. Par vne de ses loix il auoit estably que

ny les Parr  
annie, fu  
Athenienn  
encor celuy  
meuroit  
qui faisoient  
citoyen de  
poucy aucun  
roy de Solo  
qui auoyent  
la couche, d  
thes du mar  
qui font de  
est somme d  
quelques ab  
alliance, &  
argent, ny  
ne se ioinis  
edast, & a  
aucun prouf  
temple, o  
rachmes d'a  
er argent ou  
ne ainsi soit q  
demourast  
sus d'esgard  
on du sangit  
e son sens, o  
cyoyen illicite  
omme decec  
oint que le fi  
e fust tenu pa  
pris de que  
legitimes, n'e  
timoit estre l  
inter la pail  
e point la fer  
lubricité & p  
du salaire de  
ur le public.  
roit trouuē.  
de maison,  
Il osta la lice  
ce n'est qu'ils  
ortoie le pris a  
mais qui vai

ny les Parricides, ny ceux qui auoyent conuoité ou tasché d'vsurper la ty- *scil estably à*  
 rannie, fussent iamais receuz aux honneurs & dignitez de la republique *Athenes.*  
 Athenienne. Et non seulement priua-il ceux là d'honneur en la cité, ains *Loy contre les*  
 encor celuy qui voyant quelque trouble & sedition entre les Citoyens, rebelles & *rebelles &*  
 demeuroit neantmoins les bras croisez, & sans suyure pas vne des parties *seditione.*  
 qui faisoient l'esmotion, ayant opinion que ce n'estoit le deuoir d'vn bon  
 Citoyen de seulement auoir esgard à son proufit particulier, sans prendre *Loy contre les*  
 poucy aucun des affaires, salut & bien de toute vne communauté. Celle *neutres & te*  
 Loy de Solon fut aussi admirable, par laquelle estoit permis aux femmes, *porisours.*  
 qui auoyent des marys peu suffisans à fournir aux charges & deuoirs de *Sauuage Loy*  
 la couche, d'en choisir tel que bon leur sembleroit des parents, plus pro- *de Sala pour*  
 ches du mary, pour seruir de procureurs & substitués aux aydes, & effects *les femmes.*  
 qui sont de l'essence du mariage. Ne voulut en outre, que la femme por- *Loy sur l'abra*  
 tât somme d'argent à son mary pour son mariage, ny autre chose que *gation des do-*  
 quelques abillemets & meubles, pris en la maison de son pere: disant que *naires.*  
 alliance, & conionction matrimoniale, ne deuoit point estre faite à pris *Ceux man-*  
 d'argent, ny pour l'esperance de richesses, ains seulement afin que l'hom- *aits qui sans*  
 ne se ioignist amiablement à sa femme pour en auoir lignée qui luy suc- *enfants dece-*  
 cedast, & afin que luy mort ne fut maudit & abominé, pour n'auoir fait *deoyt, pris de*  
 aucun proufit à la republique. Quiconque disoit iniure à vn autre, dedās *la Loy de*  
 le temple, ou au lieu des plaidz & iugement, il estoit condamné, à cinq *Moysi.*  
 drachmes d'amende. Estoit permis libremēt à chacun en testant de don- *La Drachme*  
 ner argent ou autre chose de leur conquest, à qui bon leur sembloit, com- *vault trois*  
 me ainsi soit que au parauant, selon la coustume du pays il fallust que ce- *solz & de-*  
 demourast en la maison de celuy qui testoit: d'autant qu'en cecy il eust *my. voy Budéa.*  
 plus d'esgard à l'amitié qu'à la parenté, & au plaisir & ailliance qu'à la liai- *li. de Affe.*  
 son du sang: toutesfois y auoit pouruisiō telle, que le testateur ne fut hors *Puissance de*  
 de son sens, ou que on ne l'eust suborné, trompé, ou gagné par quelque *faire Legatz,*  
 moyen illicite: Ordonna encor Solon, que celuy qui ne seroit parēt d'vn *voire hors de*  
 homme decedé, ne le pleurast, ou ne fect le dueil en forte queiconque. *sa famille.*  
 point que le fils n'ayant esté instruit en aucun art ou science par son pere, *Loy contre les*  
 ne fust tenu par la loy, de nourrir sondit pere, estant cassé de vieillesse, ou *peres qui lais-*  
 surpris de quelque grande necessité. Et ceux aussi qui estoient bastards & *sent leurs en-*  
 legitimes, n'estoyent obligez aucunement à la nourriture de ceux qu'on *sans sans va-*  
 timoit estre leurs pere & mere: veu que celuy qui ne peut s'abstenir d'a- *cation.*  
 pointer la paillardie, monstre assez & tref-que manifestement qu'il n'apro- *Bastards nō se*  
 ne point la femme pour en auoir des enfans, ains plustost pour rassasier *nus de recog-*  
 sa lubricité & paillardise, & que par ce moyen c'est luy-mesme qui se pri- *noist leurs*  
 uer du salaire de sa diligence, & prouffit q̄ doiuent auoir ceux qui traueillēt *peres.*  
 pour le public. Voulut Solon que impunément on occist le paillard qui *Comme les pe*  
 seroit trouué en adultere: mais fort doux enuers ceux qui violoyent vne *res pouuoient*  
 fille de maison, lesquels ils condamnoit seulement à dix drachmes d'amē- *vendre leurs*  
 dre. Il osta la licence au pere de vendre sa fille, & au frere d'aliener sa sœur, *filles.*  
 car n'est qu'ils les eussent trouuées en faulte & paillardise. Celuy qui em- *Des jeux I-*  
 portoit le pris aux jeux Isthiniens, auoit cēt drachmes pour reconnoissan- *Isthiniens Pas*  
 mais qui vainquoit: aux courfes du mont Olympe en obtenoit 500. en *sanie li. 2. &*

des Olympes  
luy mesme li.  
5. Celiè Rho.  
li. 13. ch. 1.  
Loups pourfus  
us par salai-  
re public à  
Athènes.  
Loy pour les  
enfans de ceux  
qui mouroyet  
en guerre. vuy  
Thucydide.  
Ceste Loy sob-  
serue en Fru-  
te, & mesme  
entre les Prin-  
ces.  
Car on scel-  
loit les lettres  
avec les ane-  
aux.  
Princes jurō-  
gnes cōdēne  
à mourir.  
Artisans ho-  
norē en A-  
thènes.  
Ces tables e-  
stoyēt gardées  
en Pritanée.  
Pausfl. 1. He-  
rod. 1.  
Des ruses des  
legislateurs  
profanes. Voy  
Celiè Rho. li.  
18. ch. 19.  
Ainsi en Usa  
Nūme à Ro-  
me de sa  
Nymphè  
Egerie, vuy  
Plutarque.

signe de la victoire. Celuy qui ayant surmonté vn loup le conduisoit en la cité receuoit cinq drachmes du thesor public, & qui prenoit la louue n'en auoit qu'vne estant ces deux pris l'vn la valeur d'vn boeuf, & l'autre d'vne brebis, & de tout temps les Atheniens en auoyent aux loups, & les pourfuiuoÿet, à cause qu'ils preiudiciēt & au bestail, & troupeaux, & au labourage de la terre. Les enfans de ceux qui mouroyent à la guerre, & pour le seruice du public, estoÿent aussi nourris aux despens du thesor, & de la ville, & instruits en toute ciuilité & bonnes lettres, afin que tous les citoyens fussent par ceste honesteté, plus affectionnez à combattre vaillamment et hardiment pour la deffence d'vne cité qui les careissoit si charitablement. Ordonna encor Solon, que celuy qui perdrait les yeux à la guerre, fust entretenu & nourry aux despés de la cité. Feit vne assez belle ordonnance par laquelle, il deffendist que le curateur d'vn mineur ne demourast point avec la mere du pupille: comme aussi il commanda que celuy ne fût point tuteur, ny curateur, auquel peut aduenir la successiō d'heritage par la mort des pupilles. Estoit deffendu par sa loy, que l'orfeure du possesseur de la bague. Et vouloit que qui creueroit vn œil à son prochain, qu'il perdit les deux en recompence: au reste ne retirer ce qui n'est sien, et qui feroit le contraire, la peine de mort y estoit estable. Si le prince et gouuerneur de la cité estoit trouué s'estant enyuré, la loy le cōdenoit à la mort. Solon fut aussi le premier qui aprinst aux Atheniens de cōpter leurs iours selon le cours de la Lune. Permet qu'on portast toute sorte de fruits hors le païs Attique pour le trafic, sauf le miel et la cire. Ne voulut que aucun estrangier fut receu citoyen en la cité, si ce n'estoit que artisan qui s'y retirast avec toute sa famille, ou celuy qui seroit banni à iamais de son païs. Ces loix & ordonnances fait il tailler en des tables de boys, qu'il apella Axiones les promulgant, & autorisant par serment solennel du peuple pour cent ans, s'asseurant que les citoyens accoustumez par si long temps en vne telle maniere de viure, à grand peine laisseroyent iamais de continuer en ce deuoir. Mais Herodote accourcist bien le terme de la longueur & durée de ces loix, establies par Solon au païs Attique n'y ayant mis le terme que de dix ans seulement. Et imitant les autres legislateurs, qui pour autoriser & dōner plus de maiesté à leurs loix, faisoÿent parade de quelque Dieu, afin que le peuple les gardast avec plus de reverence, il attribua (ainsi que desia auoit fait Dracon) les siennes à la Deesse Minerue, comme si c'eust esté d'elle que l'intention d'icelles fust producée: & contrainst, & peuple, & Senat de iurer publiquement, & sur vne pierre au marché, qu'ils les garderoÿent inuiolables. Ceux qui bastirent la cité d'Athènes ne furent point estrangiers, ou gens venus d'ailleurs & gabons, ou vn amas confus de peuple ramassé de diuerses contrées, & natiifs du mesme lieu qu'ilz habitoyent, & le lieu de leur demeure estoit aussi le païs de leur naissance & origine. Ce furent les premiers en Grece qui enseignerent l'vsage d'ourdir les toiles, de faire l'huile, et tirer le vin du raisin, de cultiuier les terres, et semer les grains: cōme au parauant les voisins vesquissent de glands et autres fruits sauuages. Quant aux lettres

l'eloqué  
elles auo  
autant que  
ntence con  
rdonnées t  
es: à sc̄uo  
sans ne po  
yēt point c  
ui estoÿent  
trois iours d  
oyent mis  
predecess  
ments de sa  
ment vn liē  
sens, & qui  
orts, & esto  
er les estrang  
beau, crians  
x faux-bour  
ilixte: auque  
i furent occ  
illāce singul  
pataille. Les  
rifez, & choi  
ebre à la loi  
quelle finie,  
ong de la gu  
is leur gloire  
que quelque  
pauvre villag  
Du pays de La  
  
ille de Euro  
minatiō: mais  
sparte & q̄ La  
ues, iagoit q̄

l'eloquēce, la police, honesteté, les loix, la courtoisie, c'est sans doute  
 u'elles auoyent leur temple & siege principal en la cité d'Athenes. Et  
 autant que iadis les femmes en faueur de Minerue, auoyent prononcé  
 sentence contre Neptune, touchant l'imposition du nom de la cité, furent  
 données trois loix pour apaiser le courroux de Neptune cōtre les fem-  
 mes: à sçauoir que dame quelconque n'entreroit iamais au Senat: que les  
 sans ne porteroyé ny nom, ny armes de leurs meres: & qu'elles ne se-  
 yét point dites Athenées, ny Atheniēnes, ains seulement Attiques. Ceux  
 qui estoient morts en bataille, estoient enterrez avec ceste ceremonie:  
 trois iours durât, on dressoit vne tente ou loge, où les ossemētés des morts  
 estoient mis, & ou chacun pouuoit porter, s'il auoit rien des reliques de  
 ses predecesseurs, & chacune tribu & famille portoit en des bieres les os-  
 semētés de sa parenté & ailliance: & parmy tous ceux-là y auoit ordinai-  
 rement vn liēt & cercueil vidué, & paré, neantmoins en memoire des  
 bons, & qui s'estans perdus à la bataille, n'auoyent esté trouuez entre les  
 morts, & estoient portez ces cercueils indifferemmēt par les citoyés, ou  
 par les estrangers leurs amys, ou ce pendāt les femmes se tenoyent pres le  
 cercueil, beau, crians, pleurans, outre mesure: & les enterroyent hors la ville, &  
 en vn faux-bourgs en vn cemetiere public, qui estoit pres le monument de  
 Marathon: auquel ils mettoyé t<sup>o</sup> ceux qui mouroyét aux cōbats, sauf ceux  
 qui furent occis à la iournée de Marathon, ausq̄ls à cause de leur vertu &  
 de leur illāce singuliere, ils dresserēt des tōbeaux au mesme lieu où ils gaignerēt  
 la bataille. Les corps estans mis en terre, vn des seig. de la cité des plus au-  
 tōritéz, & choisi entre les plus excellens, estoit deputé à faire vne oraison  
 publique à la louange des decedez, selon la dignité & vaillance de chacun  
 d'eux: & apres quelle finie, on se retiroit en la cité. Et c'est ainsi qu'ils en vsoyent tout  
 long de la guerre, pour recognoissances des seruices des bons citoyens:  
 mais leur gloire est du tout aneantie, & n'aparoit plus en celle grande ci-  
 té, que quelques pauures ruines, elle estant reduite en vn miserable cazal,  
 pauure village, que à present on nomme Sathine.

*L'origine & commencement des Atheniens Pausanie liure 1.*

*Loix d'Athe ne contre les femmes.*

*Voy Thucidi. Maniere d'obseques gardée à Athenes pour ceux qui mouroyēt en bataille.*

*Car Marathon n'estoit guere long d'Athenes. voy Strabon. liu. 9.*

*De ceste bataille. voy Herod. li. 6. iust. li. 2.*

*Athenes du tout ruinée à present.*

*Du pays de Laconie des mœurs & loix anciennes des Lacedemoniens. Chap. 3.*



LA CONTE prouince assise au peloponnesse, que à present on appelle Morée, a eu iadis le nom & d'Oebalie, & Lacedemone d'un enfant de Iupiter, & Taigé, lequel eust à nom Lacedemō, & par lequel fust bastie, & nommée celle tant illustre, & fameuse cité de Lacedemone, portant le nō de la Prouince; elle fut aussi apellée Sparte, d'un des esās de Phoronée qui portoit ce mesme nō. [Toutefois Pausanias, qui el le fut ditte Sparte de la femme de Lacedemon

*Par qui bastie Lacedemone.*

*Voyez Pausanie li. 3. ou aux Laconiques.*

*Lacedemone à present se nomme Mistra.*

elle de Eurote, de qui aussi le fleue passāt par celle cité auoit pris la denomination: mais cela se peut accorder facilement q̄ vn des esās ayt le nom de Sparte & q̄ Lacedemō espousāt la fille dudit Phoronée, qui fut roy des Laconiques, incoit q̄ Eusebe tiē q̄ Sparte estoit vn fils dudit Phoronée & auq̄

*Or Phoronée  
regnoit du  
seps de l'faat.  
voy Eusebe  
aux Croniq.*

*Licurgue frere  
du Roy de  
Sparte.*

*De Licurgue  
& de ses loix  
& modestie.  
voy luff. l. 3.*

*Plutarque en  
la vie de Ly-  
corgue. Pau-  
sanie lin. 3.*

*Deux Roys à  
Lacedemone.  
Conseil en La-  
cedemone  
pour tenir  
les Roys, &  
le peuple en  
bride.*

*Ephores insti-  
tuez à Spar-  
te cinq en nô-  
bre, Celi Rho-  
dig. li. 18. ch.  
26.*

*Les Roys reg-  
nerent à Spar-  
te 350. ans.*

*Et les Epha-  
ores y comen-  
cèrent en la 5. O-  
lympi.*

*Partage es-  
gal des terres  
Spartains.*

il attribue la fondation de celle cité: & ainsi pour les accorder, il fault dire que le fils du Roy Argiuien la fonda: mais que Lacedemon l'ayant enbellie & accreue, luy donna le nom de sa femme, qui portoit le mesme nom que auoit le fils de Phoronée: lequel viuoit long temps au parauant que ny Athenes ny Lacedemone, eussent Roys ny police quelconque.] Cette cité fut la Royale & Metropolitaine, siege du Roy Agamennon, celle qu'on dit auoir esté general en l'armée des Grecs faisant le voyage de Troye. Licurgue grand & illustre philosophe, frere du Roy de Sparte nommé Polydesse, comte son frere estant mort il eust la charge des enfans mineurs ses neueux, & gouvernast le pais attendant leur maiorité, reformant les mœurs de la cité y establiant de saintes loix, & legitimes coustumes, adextrant les Spartains à toute honesteté, & vertueux exercices, comme ainsi soit, que au parauant les Lacedemoniens fussent les seuls entre les Grecs fort mal complexionez & inciuils, tant entre eux mesme, qu'à l'endroit de leurs hostes & voisins, ne frequentans aucun, & n'ayans aucune communication avec personne. Pour oster donc ceste barbarie & inciuilité, Licurgue hardiment & sans craindre la fureur populaire abolit toutes les loix, ordonnances, coustumes, & anciennes façons de vie des Spartains, en y introduisant d'autres plus ciuiles, modestes, & louables, la premiere desquelles fut, que les plus anciens seroyent tousiours appellez au conseil des Roys (car il en auoit deux ordinairement en Lacedemone) & ceste troupe assistant au conseil, seruoit d'arbitre & moyenneur entre la puissance Royale, & la violence de la multitude, afin que le peuple ne se emancipast en se reuoltant, & que les Roys n'abusassent tyranniquement de leur autorité. Vingt & quatre vieillars (car tel en dit auoir esté le nombre Aristote) assistoyent aux deux roys, prenans esgard que la Democratie, ou puissance populaire ne prist plus de pied & fondement que de raison, & que les Roys n'attentassent de changer la royauté en tyrannie. Et falloit que le peuple fust aduertey de tout ce que ceste troupe choisis ordonnoit, & deliberoit au conseil. Long temps apres furent ordonnez les Ephores, afin de seruir de frein & bride à ceste dignité de peu d'hommes, qui commençoient à se gaster, & deuenir insolens & insupportable, & s'appelle ce gouvernement de peu d'hommes en Grec Oligarchie; mais moins l'election des Ephores n'aduint, que quelques cent ans apres la mort de Licurgue, regnant Theopompe à Lacedemone. Les Seigneurs qui gouuernoyent la cité, ayans eux-mesmes créez les Ephores, seirent cor vne autre ordonnance sur le partage & diuision des terres & possessions, mettans en teste à la multitude que tout le terroir, & iurisdiction de Sparte fut mise en commun, afin que distribution en fut faite esgale à chacun: d'autant que la raison vouloit que les citoyens fussent premiers en vertu, & excellence, & se deuançassent en generosité les vns les autres, & non en bobans, delices, & superfluité de richesses. Les loix d'iceux seires vint diuident en 39000. sorts, & parties contenant toute la iurisdiction de la Seigneurie, & les finages de la cité en 9633. parties. Les villes municipales & champêtres triploier ce nombre, & portoit le partage de chacun, & les hommes auoyent pour reste soit tant de dix mines de bled, & les fem-

Or pour ne pour le moins de bon affaire. Le legislateur eust don  
 fait parage en mesme egalles meubles. Et payoit d'entrepris sans compte,  
 de le commencement, mais craignat la male grace de la multitude, d'ou  
 tant qu'il en voyoit de sa plusieurs mal disposez à le souffrir, ven desista, cedemone.  
 toutes fois pour oster les superfluites de l'avarice, interdit il tout usage Artisans  
 d'or & d'argent, & soit barre monnoye de fer, qui estoit de peu de valeur, chasser de  
 par ce moyen il empescha & rompit les desirs, de le desrober, & d'ac cedem.  
 famulor thieors; n'estant l'or, ny l'argent on estime. A fin encor que le fer Les spar  
 qui serroit de monnoye, ne pour prouffier des puis en autre chose, à cause rains man  
 de la mollesse, lors qu'il estoit tout ardent, il le faisoit estaindre avec du geoyent en pe  
 vinaigre. Chassa encor de la cité tous artisans comme inutiles; là où les blis.  
 orfeures s'en allerent de leur bon gré voyans que l'or y estoit interdit, & Ce fut un  
 que le seul fer estoit en usage pour la monnoye. Et pour oster toute su namme Al  
 perfluité & delicatelle au viure, ordonna que on mangeast en public; que vatre qui sur  
 pauvres & riches fussent assis à mesme table; & fussent seruis de pareilles crou.  
 tables. Defendit que ceux qui auroyēt banqueté en leur maison n'd for Pausanie ex  
 fussent point en rues: & celui qui se faisoit de viure ainsi escharcement e Lacrimeus 20  
 toit repris & tancé des autres, comme pen sebre, & non apte à viure selo Or Celie 20  
 es coutumes du pais, & ainsi fut toute la superfluité ancienne ostée & a dig. l.ii. 2. ch.  
 abolie de Lacedemone. Les riches & plus puissans de la cité à cause de ce 28. Or. l. 14.  
 faisoient contre luy, de sorte que se ruans sur luy, luy creuoient un œil e. 18. Les ser  
 d'un coup de baston, qui causa que depuis nul Lacedemoneien entroit au rres des Laced  
 banquet avec le baston à la main. Et apellerent ces festins & façons de demoniens.  
 banqueter filies, c'est à dire amities, comme vray signe, et argument d'y Si ce mot Ce  
 re venoit à la  
 grande soeieté et courtoisie, liant ensemble le cœur des citoyens, ou quantité de  
 fustoit Phidities, à cause de l'espargne et grande sobrieté, de despence, cinq muids  
 n laquelle ils sacoustumoyent vivans en telle sorte. il vous en est de si  
 Ceux qui auoyent sacrifié, ou venoyent de la chasse, n'estoyent aus sicq pour Cere 20  
 rains se trouuer au banquet public; ains auoyent permission de manger pour vie pinte  
 en leur maison, où tout le reste du peuple failloit que mangeast en public  
 Or pour fournir à la despence de ce souper ordinaire, il failloit que chacū Quel nom  
 ournist vne mine de farine, huit cotes de vin, cinq hures de fourmage, et estoit donne  
 six figues cinq liures et demie, y assistoyent des enfans, comme leur seruit aux femmes de  
 vne école de sobrieté, atrempanee et d'apprentissage de toute honte Lacedemone.  
 et courtoisie: entant que on y parloit des affaires, et s'y iolioit on mo Ceste ball  
 estement, et sans vser de parole sale, ne qui piquast aucun de la compa estoit par les  
 nie. En Sparte on se marioit plus pour l'egard de la lignée, afin d'auoir anciens dite  
 es citoyens qui suiuissent les armes, que de soing qu'il eussent de la cha Discus, &  
 etier y auoyent les femmes, tant de licence et d'honneur, que les marys faite en rod.  
 apelloyent dames et maistresses. Les filles y estoient adex trées, et acou De ces exer  
 mées à la course, escrime, ieu de la balte de fer, et au trait, et ieu des A cices des filles  
 gaves, dards, ou corsegues: afin qu'oublians les delicatelles d'ameretes, Lacedem. voy  
 des fussent rédues plus robultes à souffrir le travail de l'enfantement: ce Platon 5. de  
 xercoyent toutes nées comme les garçons, chantans, dansans en certain la republ.  
 es solennitez, en la presence, et à la veue des ieunes hommes de leur age  
 et quoy que elle se desdoutissent, il ny auoit il nuy d'ant n'ice jou pour

Or & argen.  
 sans compte,  
 La-  
 cedemone.  
 Artisans  
 chasser de  
 cedem.  
 Les spar  
 rains man  
 geoyent en pe  
 blis.  
 Ce fut un  
 namme Al  
 vatre qui sur  
 crou.  
 Pausanie ex  
 Lacrimeus 20  
 Or Celie 20  
 dig. l.ii. 2. ch.  
 28. Or. l. 14.  
 e. 18. Les ser  
 rres des Laced  
 demoniens.  
 Si ce mot Ce  
 re venoit à la  
 quantité de  
 cinq muids  
 pour Cere 20  
 pour vie pinte  
 Quel nom  
 estoit donne  
 aux femmes de  
 Lacedemone.  
 Ceste ball  
 estoit par les  
 anciens dite  
 Discus, &  
 faite en rod.  
 De ces exer  
 cices des filles  
 Lacedem. voy  
 Platon 5. de  
 la republ.

faulx de  
 vant en  
 nement  
 avant que  
 ue.] Celi  
 on, celu  
 voyage  
 Sparte  
 des enf  
 rité, ref  
 es coust  
 rcices, d  
 ls entre  
 e, qu'à l  
 ans affa  
 barie & l  
 aire abol  
 s de vie  
 ouables  
 ours apelle  
 cedemone  
 neur ent  
 e peuple  
 anni que  
 sté le nom  
 Demotr  
 que de ra  
 tyrannie.  
 upe chois  
 t ordonne  
 peu d'ho  
 uportable  
 richie, n  
 ans apres  
 s Seigne  
 e, seirent  
 ea & poss  
 iurisdic  
 faite es  
 pt prem  
 s. Les aut  
 de des  
 rdition  
 municip  
 chacun  
 los femm  
 12 po

chaste, d'autant que personne n'y pensoit en mal, et ne prenoit garde à vilénie quelconque. De là venoit ceste naïue gaillardise, et à tout proptitude des dames Lacedemoniennes, plustost meures et aptes au travail que toutes les autres de la Grèce. L'homme qui auoit veſeu en Celibar, estoit comme indigne de la compagnie des autres chassé des jeux publics, & se pourmenoit rouant autour de la place, tout nud le long de l'hiver, afin de n'estre honoré avec les autres vieillards, par la jeunesse. Les filles meures et prestes à marier, estoient rauies par ceux qui les deuoyét espouser, et le iour des nopces, l'espouſée conduite en la chambre de son espoux, on luy raſoit les cheueux, puis venant l'espoux, luy desceignoit sa ceinture et luy estoit permis d'y coucher la nuit tant seulement, car de iour il n'eust osé l'acoster, d'autant qu'il estoit defendu à tout Lacedemonien, tant s'en fault de caresser, voire ne de voir leurs femmes de iour, tant que ils fussent peres de quelque enfant: et la charge et soing des enfans, estoit comme aux hommes dignes, et suffisans à les instruire en toute vertu et honnesteté. Les vieillards qui se voyoient inhabile à faire des enfans, auoyent licence de donner leur femme à quelque ieune homme, qui fut bon et vertueux pour en auoir lignée: et quoy que elle fut grosse ou fait d'austry, si est-ce que les enfans estoient au mary: sans que aucun eust osé reprocher d'infamie, celuy qui ayant vne femme chaste, pudique, et fertile, le induisoit neantmoins un autre à la luy engrossir, et labourer le terroir de son espouſe, comme gras et fertile, et propre à produire quelque bon fruit. Et se mocquoyent d'aucunes nations, lesquelles nourriſſoyent, & supposoyent ores par pris, tantost par prieres les chiens et iumens, & bons animaux de leur espece, et ce pendant tenoyent leurs femmes en ſouſte garde: quant à eux fussent ilz ou fortz ou foibles, & ne vouloyent ilz estre sans auoir lignée. La nourriture des enfans n'estoit point par les parens distribuée, et n'estoit à eux de les esleuer: car dès que vn enfant naissoit, on le portoit en vn lieu public à ce destiné, que ilz apelloyent Ieschem: où estant desia grandelet, s'ilz le trouuoient l'ayans contempné à leur fantasie, taschoyét de le faire enroller en vn des neuf mille sorts de peuple, à qui le terroir et sinage de la cité estoit distribué: mais si l'enfant estoit laid, difforme, & contrefait, ils l'enuoyoyent en vn lieu raboteux, & plein de precipices pres vn monticule nommé Taigé, & là faisoit on precipiter ceste pauvre creature cōme inutile, & sans nul prouffit pour la republique. Les femmes ne lauoyent point leur enfans avec de l'eau, ains le vin en faisoit l'office, à cause q̄ celle liqueur resoult les mēbres, & les delite: & mesmement si le corps est ſuiet au hault mal: elles ne s'entoyent ny enuolopoyent aucunement ceste tendre enfance, ny la tenoit en auers berceau ou langes, & les acoustumoyent aux tenebres & solitudes. Qui estoit cause q̄ plusieurs nations estranges poursuyuoiet d'auoir des nourrices Spartaines pour nourrir & esleuer leurs enfans. Les petits en Lacedemone, dès l'âge septiesme estoient adextrez avec leurs compagnons en l'assemblée, & y aprenoyent les lettres nō pour y estre scaués, ains seulement pour leur necessité, car le reste de leur aprentissage consistoit en souffrance à l'acoustumer à la peine & travail sans cesse. On coupoit leurs cheueux

*Calibar deteste m'espri  
se par les Lacedemoniens.*

*Spartains ne voyoient leurs femmes qu'elles ne fussent enceintes*

*sat prest des femmes en Lacedemone.*

*Cruauté des Lacedemoniens vers leurs enfans.*

*Taigé estoit une colline pres de sparte,*

*où l'on immoloit au soleil.*

*3. Voy Pausanie*

*3. Estrange nourriture des enfans Lacedem.*

rez à rez du c  
començoien  
du pais, sans q  
sur des lits fai  
quelqs ilz ap  
du Iré, c'est à  
age de deux x  
aller busche  
de larcin: & r  
quelque chose  
fut réputé à  
abatement, n  
extirper ses con  
res de propoſe  
espouſe fut, &  
enfant & pareſſ  
leur enoignoit  
ois ayant quelc  
orte que on dis  
opher aux hom  
Or faut-il ſe  
un des estats, &  
oure, à qui fero  
es estoient par  
chacun de ces C  
elles les plus an  
tes & ieunes, et  
uels estoient ſu  
ad forcé, deſqu  
nes, ce que il vo  
oyent les enfans  
meilleurs enco  
mps les Lacede  
ſonnoyent sur  
Thucidide est a  
ſteuſtes vſe en  
quelque ſuperſtit  
, et eſguillonno  
(ainsi que en v  
pluſtoſt, afin  
eiga) et sans tro  
treuuent et co  
lement les Spar  
de la harpe; la  
de Crete.  
rodore eſcrit qu

à rez du oin, & les faisoit aller pieds sur pieds sur l'an d'ouïe fine, ilz  
 començoient à ne porter qu'une robe suivant l'ordonnée & costume  
 du pais, sans qu'ils sceussent que valoit ny bain ny estude: & touchoyent  
 sur des lits faits de roseaux: & enhyber ceux-là estoient honorez de lit,  
 lesquels ilz apelloyent Lycophones, c'est à dire tue-loups. Et celuy estoit  
 le Sr Iré, c'est à dire precepteur & maistre d'enfans, qui passoit les autres en  
 l'age de deux ou trois ans; lequel donnoit commission aux plus grandz  
 à aller buscher & querir du bois, & aux petits de chercher leur charge a-  
 vec larcin: & d'entrer au banquet dos grands & anciens, pour y rober  
 quelque chose. Celuy qu'on suprenoit au larcin estoit fouete, nō que ce-  
 luy fut reputé à vice, ains seulement d'aurant qu'il ne s'y estoit pas porté  
 subtilement, n'y avec la finesse qui y estoit deüé. Le gouverneur pour a-  
 extraire ses compaignons, commandoit aux aucuns de chanter; aux au-  
 tres de proposer quelques questions subtiles & aigues, & failloit que la  
 response fut, & briefue, & soubdaine. En quoy li quelcun se monstroit  
 enfant & paresseux, le chef luy mordoit vn peu viuement le pouce. On  
 leur enioignoit encor d'vser d'vne oraison graue & sententieuse; toutes-  
 fois ayant quelque gayeté, & gaillardise, mais le tout tresbriefuement: de  
 sorte que on disoit en commun proverbe, qu'il estoit plus aisé de philo-  
 sopher aux hommes, que d'imiter la briefueté de parole des Laconiques.

Or fault-il scauoir en quoy dès le commencement s'employoit vn cha-  
 un des estats, & comme ilz estoient en vn honeste debat, & vertueus  
 nature, à qui feroit le mieux quelque chose de bon: veu que tous les a-  
 ges estoient partis en trois rames & ordres.

Chacun de ces Chœurs auoit son mot, veu qu'aux festes grandes & solen-  
 nelles les plus anciens disoyent en chantant: Nous fusmes iadis fort robu-  
 ses & ieunes, et le disoyent avec vne fort douce et melodieuse voix: les  
 autres estoient suyuis de ceux qui estoient en aage parfait, et en leur plus  
 grand force, desquelz la parole estoit telle: et nous sommes ieunes et puis-  
 santes, ce que il vous est loisible de tenter, et experimenter, à quoy aiou-  
 yoyent les enfans en disant. Nous serons aussi bons et gaillards que vous  
 meilleurs encore que tous les deux. Plutarque dit que encore de son  
 temps les Lacedemoniens vsoyent de certaines chansons, et accordz que  
 sonnoyent sur des fleustes, lors qu'ilz marchoyent en bataille.

Thucydide est auteur de ceste façon de faire Laconique, quant au ieu  
 de fleustes v'sé en guerre, niant toutesfois, que ilz fussent conduitz de  
 quelque superstition, ou en l'honneur de quelque diuinité ny pour irri-  
 ter, et esguillonner leurs esprits à plus de vaillance et brauade au com-  
 bat (ainsi que en vsoyent les Romains avec leurs cornets et trompettes)  
 mais plustost, afin que avec ceste douceur et harmonie, ilz allassent d'vn  
 egal et sans trop de vehemence, ou desordre se presenter à l'ennemy.  
 On treuuent encore des vers d'vn poëte Laconique, qui font foy que nō  
 seulement les Spartains vsoyent entrans en bataille des fleustes, ains en  
 de la harpe; la quelle costume auoit esté empruntée des habitans de  
 l'isle de Crete.

Prodoxe escrit que Halyatte roy des Lydiés marchât en guerre menoit

Larcin lant  
 entre les La-  
 cedem.

Plutarque  
 aux Apo-  
 phisemes

Voy Platon  
 au Protagore  
 Briefuete  
 de parole  
 louee entre les  
 Laced.

Plutarque en  
 la vie de Lu-  
 curgue. Thu-  
 cidide s. La-  
 ced. pourquoy  
 vsoyent du ieu  
 de fleustes al-  
 lant au com-  
 bat.

Les Romains  
 imitoient les  
 soldats avec  
 des cors &  
 trompettes.  
 Lacede. v'sent  
 de la harpe  
 marchans en  
 bataille.

Halyatte Roy  
 Lydien mol  
 & effeminé.

*Herodot.  
liv. 1.*

*Homere en  
l'Iliade.*

*Avec quelle  
gnerie les Gau-  
lois marchoy-  
ent en batail-  
le.*

*Laced. por-  
toyent longue  
perrique.*

*Cheure im-  
molée aux  
Muses. Voy  
Pausanie 3.*

*Laced. bons  
guerriers na-  
turellement  
voy Herodot.*

*7. Demacate  
& Xerfe.*

*Plutarque.*

*Des mœurs  
des Laced.  
voy Rhodig.  
li. 18. cha. 1.*

*2.  
Facon de ba-  
loter à Lacede-  
mone.*

*Les Athe-  
nies ne souf-  
froyent au con-  
traire aucun  
enterrer en  
leur ville l'hu-  
mid.*

*Les voyages  
defendus aux  
Lacedem. &  
pourquoy.*

des fleurons & ioueuilles de l'ye de de harpe, & ne qui est indigne d'estre  
recité) dressoit des banquetz de hieus, & vsoip de delices effeminées, & ab-  
lant combatre les habitans de Miles. Les Romains outre les eors, & son-  
de trompes, animoyent encon le soldat avec vn grand cry & huée hors que  
ilz affrontoyent l'ennemy: ce qui est bien au contraire de ce que Homere  
re chante des Achives & Grecs, lesquels il fait marcher sans dire mot, &  
réspirans nō sçay qu'elle force & gaillardise sous le repos de tel silence.  
Les Gaulois come escriuent Tite Liue, & Polybey alloyer en dancant, &  
fautolant, & frapans de leurs boucliers sur les cestes de leurs morions de  
bourguinottes. Aucuns Barbares commençoient l'estoud & conffit avec  
vrilements espouuentables: par lesquelles facons de faire, on voit que par  
vne des autres nations ne suivoit la maniere de faire des Lacedemoniens  
en sonnans l'assault aux alarmes. Des que ilz sortoyent d'enfance ilz nou-  
nissoyent leur porrique & chevelure suuant l'ordonnance de leur legi-  
sateur qui auoit opinion que les hommes paroissent plus beaux ayant  
longs les cheveux, lesquels couuroyent les fautes du visage, & sil y auoit  
quelque defaut que les cheveux donnoyent plus de sureur & apparenc  
de force & gaillardise. Le Roy auant que entrer au combat imoloit vn  
cheure aux Muses. Ce peuple auoit certain loy ordonné pour son viue  
& en paix & au temps de la guerre, ayans opinion qu'il se failloit exerce  
au fait militaire, comme ayant esté produits de la nature, non pour leur  
aise particulier, ains pour la defence de leur pays. Ilz ne s'adonnoyent à art quelconque qui leur aporast gain, come ce  
qui n'embrassoyent autre cas que les desirs de la guerre: le reste du temp  
ils l'employoient à banqueter ensemble, & viuans en cōmun, il aduint  
que d'eux escrit Plutarque, que les Lacedemoniens ne vouloyent plus viue  
en leur priué, & quand bien ils en eussent ou desir, si leur estoit-il presqu  
impossible de l'effectuer, veu la grand accoustumace qu'ils auoyent de su  
ure les facons anciennes de leur pays & predecesseurs. Quant à don  
suffrages & balloter à l'electiō des Magistrats, ils en faisoient tout au con  
traire des autres natiōs: veu que vne petite troupe d'être eux choisis pou  
tel effait, entroyent en vn lieu secret pres l'assemblée où les voix estoient d  
nées, d' où auant ils ne voyoient personne, & aucun aussi ne les pouuoit  
voir: là ils prenoyent garde au nombre des voix pour le sort de l'electiō,  
oyans le bruit plus grand en la preuue & consentement du peuple, pou  
quelcun des competeurs & pour suyuas la dignité, ils l'escriuoient en vn  
tablette, laquelle puis apres estât proposée en public dōnoit tesmoigna  
qui estoient ceux d'entre les poursuiuans qui auoit le plus de voix, & ce  
portoit le magistrat & office. Licurgue fut le premier qui, ostant toute  
perfitiō, permit qu'on enterrast les corps des citoyens dans l'encloz  
la cité, voire d'auoir tombeaux à l'etour du circuit des temples: toutesfo  
n'estoit il permis d'escrire le nom d'homme ny femme sur le tombeau,  
non de ceux seulement qui estoient morts combatant vaillamment à  
guerre: & ne duroit leur dueil que l'espace de 15 iours. Ilz estoient  
Defendu en outre aux Lacedemoniens de voyager, afin de n'apporter que  
que corruption de mœurs en leur cité par la hantise, & frequenta

des estran-  
chailles, fi-  
que les est-  
sine Laco-  
nion. Ma-  
te fete, à fin  
à cōtyen  
i fante d  
maux en  
les homme  
est de l'ann  
nomenon  
miquonfo  
Defendie  
gens comp  
ne de la C  
sifante iou  
ou il ne vo  
apetit, ny  
sre seruice  
ni dor ny d  
richesses,  
de l'oblig  
issent les plu  
ssoyent les  
rds ay et est  
des affaires  
uelles des  
lent bien ge  
nouueaux S  
tant qu'au  
es aux-citoy  
ist qu'Apol  
oit apportée  
re religion i  
avec fache  
& durable  
ne jamais rie  
retour, d'au  
illon, qu'est  
Es sous sa  
en exile ve  
ongentast le  
ouuroyent se  
l'observatio  
mour les E-

les étrangers: voire ceux qui venoyent d'ailleurs à Sparte, en affoyent  
 chancelz, si ce n'estoit gens qui pouvoient profiter à leur republicque à fin  
 que les étrangers ne s'accoustumassent à viure suyuant les façons et disci-  
 pline Lacedemone, ce qui semble estre plus barbare et plein d'ennie que de  
 raison. Mais Plutarque en red la cause assez iuste, disant que le legislateur  
 se feyt à fin que par les rapports de nouuelles, et arraisonnemens mutuelz  
 de citoyens avec l'estranger on ne causast diuers humeurs, et volentez en  
 fantasie des habitans, qui est une pest et tres-dangereuse pour empescher des peuples  
 de maintenir du repos en vne ville. Lycorgue ne voulut que les ieux  
 des hommes eussent plus d'vne robe et vestement quel que saison que ce  
 soit de l'année, et desendit que l'vn fut mieux en ordre, ou vestu plus mi-  
 nomement que les autres, et qu'aucun se traitast ou banquetast plus ma-  
 nifiquement que le reste des citoyens. *Plusarq. en*  
*Lycorgue.*  
*Sage aduis*  
*du legislat.*  
*Lacedem.*  
*Ainsi en v-*  
*sent plusieurs*  
*des peuples*  
*descouuers de*  
*nostre temps.*  
*Des meurs*  
*des Lacedem.*  
*lisez Xeno-*  
*phon liur. 6.*  
*des faitz des*  
*Grecz.*  
*Filles ma-*  
*riées sans rie-*  
*pour porter*  
*pour quoy.*  
*pour*  
*en La-*  
*cedemone.*  
*Aussi estoit*  
*elle entre les*  
*Georgiens au*  
*mont Cau-*  
*rhodig.*  
*li. 18. ch. 27.*  
*Lycorgue*  
*font Apol-*  
*leur au-*  
*de ses*  
*Plu-*  
*tarque*  
*Pausanie.*  
*serment*  
*Lycorgue*  
*meurt e exil.*  
*Honneurs des*  
*roys Laced. r. 0*  
*encore si*  
*des*  
*de Ven-*

ce qu'ils les ornoyent Il leur donnoyent les deux plus grands degres de  
 prestre, à sçavoir de Iupiter Lacedemonien & Iupiter Celeste, & la pu-  
 sance de faire la guerre à quelque pais & nation que bon leur sembleroit  
 sans qu'il fut permis à aucun Spartain d'y contredire sur peine de perdre  
 la vie, toint que les roys seroyent les premiers aux voyages & entreprises  
 & les derniers à se retirer ayant chascun cent hommes choisis & vaillans  
 pour leur garde. Lors qu'ils sortoyent pour aller en guerre il leur es-  
 toit permis de prendre tout autant de bestes qu'il leur plaisoit pour sacri-  
 fier, desquelles les peaux & cuirs estoient aux prestres faisant l'office, vol-  
 quant à la guerre. Durant la paix on leur faisoit l'honneur que lors qu'il  
 y avoit quelque feste solennelle la cité distribuait de la chair crue au peuple  
 & celebreroit quelque grand banquet, les Roys estoient les premiers, puis  
 venoient les autres, & auoyent le premier service, ayans double portion pour leur plat, & ayant  
 pour leur part les cuirs des hostes, & les choses offertes desquelles on  
 ne faisoit que goûster seulement: & tous les premiers iours de chascun moy-  
 son leur donnoit à chascun vne brebis aux despens du public pour en fa-  
 ire sacrifice au dieu Apollon, & six minots de farine, & vn bari de vin La-  
 cedemonien. Entous iours, spectacles, & courses ou ieu d'estrimes publics  
 ils y presidoient en certains lieux se pouuans appuyer de quelq' citoyen  
 qu'ils voudroient, & à chascun d'eux estoit loisible de s'ire & choisir pour  
 soy deux Pythies, qui estoient des deuins, qu'on enuoyoit consulter Apol-  
 lon & lesquels estoient nourris du public à la table royale. Les Roys ne  
 se trouuant point au banquet on leur entoyoit des demy minots de far-  
 ine, & quelque mesure de vin, mais presens toute chose leur estoit baille  
 au double. C'estoit aux Roys à vider les differens & donner vne fille  
 ou vne femme à celuy ou qui l'auoit hâcée, par la volôte du pere seul, ou la me-  
 y consentant: à eux aussi d'ordonner des voyes publiques & auoir esgar-  
 d sur ceux qui sans leur consentement vouloyent adopter quelcun en leur  
 famille: leur estant loisible d'entrer quand bon leur sembloit au Senat, le  
 quel estoit de 28. Senateurs ainsi qu'auons dit cy dessus: ou les Roys n'est-  
 oient point, il falloit que deux Senateurs plus proches du sang royal y ten-  
 sent leur place, ayans deux balotes plus que les autres, & puis encor les  
 voix ordinaires: & ainsi les Laced. respectoyent leurs roys estés en vie: mais  
 lors qu'ils decedoyent, il y auoit deux homes à cheval qui en alloient porter  
 la nouvelle par tout le pais suiet à la seigneurie de Sparte: & ce pendant les  
 femmes alloient par la cité frappans sur des pots & chauderons: & dura-  
 que cela se faisoit, il estoit necessaie qu'en chascune maison il y eust des  
 livres de condition, homme & femme qui se vestissent de deuil, à pen-  
 de grosse amende et punition à ceux qui seroyent du contraire, & estoit  
 pareille la coustume des obseques royaux des Princes Lacedemoniens  
 que d'aucuns roys et Barbares d'Asie, les façons desquels estoient de ce  
 le sorte. Veu que le Roy Laced. mort il falloit que de tous les pais subie-  
 ceux qui estoient amys et aliez des Spartains se trouuassent aux obseques  
 et funerailles, desquels et des Lacedemoniens mesmes, et des esclaves  
 pres que plusieurs milliers estoient assemblez avec les femmes indifferen-  
 ment en vn mesme lieu, se mettoient à plourer, frapper leur tiste, et v-

*On appelloit  
 cela en latin  
 euisceratio. i.  
 desentraillemens.*

*Brebis sacrifiées à Apollon à Laced.*

*Pythies quels, & furent nommez d'Apollon, voy Xenophon li. de la disciple. Laced.*

*Sang royal comme respecté à Laced.*

*Honneurs & funerailles des Roys de Laced.*

*Deuil public aux funerailles des roys Laced.*

royablement  
 les autres en  
 bataille esto  
 sans vn li& bien  
 bient par lespa  
 our faire ou r  
 icy ilz accord  
 uiltoit les deb  
 oy son prede  
 y estoient ainsi  
 erages des tri  
 ceurs des Lact  
 riens, entant qu  
 succession, fa  
 e tels peres.  
 Et voila qua  
 mps & contre  
 uns, & du tem  
 rie des disciple  
 De l  
 me voulant si p  
 e trait des ancien  
 scriuant la Turc  
 que, comme est  
 uelopant & Ca  
 les deux reten  
 y Chrestienne.  
 rompre aucune  
 ty que nous se  
 en dressé plustot  
 n seulement vo  
 andiots, traduis  
 elle se comport  
 que, & Negro  
 me desquelles  
 sçache sur la me

royablement, disans tousiours que ce Roy dernier decedé auoit surpas-  
 les autres en vaillance & generosité. Mais celuy des Roys qui mourroit  
 en bataille estoit ainsi honoré : on le tiroit au vis, & posoyent son effigie  
 dans vn list bien dressé, pour l'enterrement de laquelle les iugemens ces-  
 soient par l'espace de dix iours, sans que pas vn magistrat fallist en court  
 pour faire ou rendre iustice, ains estoit-on en tristesse continuelle : Et en-  
 ceuy ilz accordoient avec les Perles, que celuy qui succedoit au desfunct  
 estoit les debtes aux citoyens de Sparte qui estoient redeuables, ou au  
 Roy son predecesseur, ou à la cité & republique: d'autant que les Perles  
 estoient ainsi à l'endroit des Prouinces à eux subiettes leur quittant les  
 tributz, esquelles estoient redeuables au Roy decedé. Les  
 Perles des Laced. encor s'accordoient avec les façons de faire des Egy-  
 ptiens, entant que leurs cuisiniers, trôpettes & ioueurs de fleute venoient  
 par succession, sans qu'autre se mœst de l'estat, que ceux qui estoient nez  
 de tels peres.

*Roy nouueau-  
 quitois les  
 debtes au peu-  
 ple.  
 Costume des  
 Perles.*

Et voila quant à l'estat de Lacedemone, laquelle ayant florý long  
 temps & contre les Perles & Macedoniens, fut assuiettie par les Ro-  
 mains, & du temps de noz peres à esté du tout aneantie par la cruelle Bar-  
 barie des disciples de Mahometh, & Tyrans de la famille Turquesque.

*De l'Isle de Crete & des mœurs tant recommandez des  
 habitans en icelle. Chap. 4.*

**L**E ne sçay qui a meü le ramasseur de ceste œuure de  
 nous aller icy confondre la suite des regions par luy  
 descriptes selon les parties de la terre, veu qu'il meste  
 icy l'Isle des Candiens avec la Grece d'Europe : en-  
 tant que le país Insulaire de Crete est du tout esloi-  
 gné de l'Europe à quiconque nous adressons pour  
 en sçauoir les dimensions. Et m'estonne que ce bon  
 homme voulant si peu dire de Candie, qu'il faict, & esplucher quelque sim-  
 ple trait des anciens pour enrichir son dire, n'ait suiuy le cours d'Asie ou  
 d'Asie, & de la Turquie propre suiuet de ce país Asiaticque : où paignant l'A-  
 que, comme estant Crete opposite à la region Cyrenaique d'Egypte y  
 enuolopant & Candie & Rhodes, & Cypre conquesté des Chrestiens,  
 les deux retenus par iceux, mais en payant tribut à l'ennemy de la  
 religion Chrestienne. Toutes fois pour ne nous destourner de sa continuation  
 rompre aucunement son ordre, il nous suffira que le lecteur soit ad-  
 uerty que nous sommes contens de peruertir icy, ce qui deuroit estre  
 dressé plustost qu'oublier rien qui soit de consequence : & par ainsi  
 ne seulement vous donneray-ie Candie avec les mœurs des anciens  
 Candiots, traduisant, & suyuant nostre auteur, ains encor selon ce  
 quelle se comporte à present, luy ioignant & Rhodes, & Cypre Asia-  
 que, & Negropont qui est des appartenances d'Europe, comme  
 de celles desquelles on parle, entant qu'elles ne doiuent rien à l'Isle que  
 sçache sur la mer, soit en antiquité, courtoisie, brauade ny vaillance

*Candie est du  
 tout en Asie.*

Crete. & idis, à 83

present Can-  
die Virg. 3. B  
neid.

Descriptio de  
cādie Strab.  
l. 10. Solin. c.  
27. Ben. Bord.  
liure 2.

Estendue de  
l'isle de Can-  
die.

Grosse cité de  
Minos Ouid.  
3. Metamor.

De ce mot  
voy Tac. l. 20  
Sol. c. 27.

Le stade est de  
125. pas.

Bestes nuis-  
bles ne naissent  
en Crete.

Maluose Ca-  
diotte cogneu-  
par tout. Du  
Dictamne

voy Diosco. l.  
3. ch. 35.

De ces gēmes  
ayās couleur  
de fer voy Pli-  
ne l. 87. c. 12.

Tout le dis-  
cours de ceste  
isle est des Di-  
od. Sic. l. 6. c.  
15.

Des chāgemē-  
de l'isle de  
Crete voy He-  
rod. 7.

Platō 5. de la  
repub.

Strabon 10.

de ceux qui les ont reueus habitez, & possedez. Enallib. Inomele dyo-  
Commençons d'entend' à brasser nostre auteur. ] Crete se appelle  
Candie, est vne isle en l'amer Mediterranée, & se iuste auant de  
pour estre illustrée de cent villes laquelles (selon qu'on dit Strabon) se  
le Nord ou septentrion, la mer Egée, ou Archipelagus & d'auant de Crete  
te, du costé de midy elle à le país de Libya, vers l'occident l'Isle Cytbere  
& à l'Orient la mer Carpathie, sur la quelle est assise l'Isle de Bobodis, &  
en longueur 270000 pas, qui peuuent faire quelques cinquante de  
lieues & cinquante mille de large reuenans à la proportion de quatre mil-  
le pour lieue, & de circuit elle cotiēt 88000. que le diligant lecteur en-  
surera selon la proportion de la dicte & proposée en comptant les mille  
nostre maniere de compter. Les cités iadis principales estoient Corti-  
Cydonée, & Glose laquelle estoit le siege royal où se tenoit le roy Minos  
& le mot Idé qui fut le pl<sup>s</sup> beau & renommé de l'Isle & estimé des pl<sup>s</sup> beaux  
que l'on sçache. Apollodore dit et tiēt que le tour de ceste isle est de cent  
mille trois cēt stades, et d'auantage, mais aitemidont en osté mille du tour  
bre. L'Isle de Candie ne nourrit aucun animal qui soit venimeux, où  
fible, serpent, ny autre semblable vermine, chuuā, ny chotiēte: et si quel-  
cun en y est porté d'ailleurs, soudain vient à faillir, et y mourir: les chiens  
y sont en abondance, mais les cerfs y manquent, et le vin y croist à sou-  
hait. [ Et si bon qu'il n'y a presque nation en Asie, Afrique, et Europe, en  
la Maluosiē Candiotte ne soit renommée, veu que iusques en Calichute  
le est portée: quant à noz parties d'Europe, on sçait que l'Angleterre ne  
ignore non plus que vault: celle liqueur vineuse d'Asie que la douceur de  
vins de Gascoigne, içoit que ceux cy leur soyent plus souuent commu-  
quez. ] La Crete aussi produit l'herbe dictamne valant contre le venin  
d'Alunose, laquelle estant goustée, et maichē empeschē qu'on ne soit  
ly de la faim. Entre la vermine il y croist des malanges, qui est vn genre  
d'araigne fort dāgereux: et vne pierre apellée Idée Dactile. Ceste isle  
iadis nommée Curete à cause des anciens habitateurs d'icelle qui auoyent  
tel nō, puis ostée vne lettre elle fut ditte Crete: d'autres disent que ce  
luy viēt d'vn roy dudit país nommé Crete filz de Iupiter, roy des Cre-  
tes d'autres d'vne Nymphē, et fille d'Esperide, & d'autres d'vn  
Dés le commencement le peuple qui y habitoit estoit rude, grossier  
et Barbare, mais Rhadamanthe roy fut celuy qui premierement les pol-  
ça et feit deuenir plus courtoys en leurs façons de vie, apres lequel regna  
Minos, qui leur donnaist loix, les rendit encor plus iustes et equitables  
Platon est tesmōin que les Lacedemoniens et autres nations espuiserent  
leurs loix des institutions et manieres de viure des Candioz: [ Et Strabo  
met en auant que le bruit estoit tel entre les Cretes: que le legistateur tur-  
cugue aprist en Crete les loix de Rhadamanthe et Minos, et des edictz d'  
Egyptiens et que de tout cela ensemble il en bastiſt les loix pour la poli-  
ce des siens. Le prouuant par la coustume qu'ils auoyent de paier celle  
qu'il vouloyent espouser, ce que nous auons dit auoir iadis esté obser-  
par les Lacedemoniens. ] Ayant long temps vescu ce peuple en ceste poli-  
lice et gentille institution de ses roys estimēz iustes entre les anciens,

tyra

tyran cel  
honneste  
cint des  
entroyent  
son comm  
thians e  
reny ex p  
grand eno  
& icelle de  
edement  
tiots fait  
entre les  
raingnoie  
mangedi  
rump pou  
aboutriex  
mons à sou  
rourans par  
notions au  
pourt d'ars  
iens nomm  
icelle les  
mille: Ils v  
ayans me  
i adextre  
erbe, lors q  
estoit bon m  
mer. Les  
ville: estan  
oient auoir  
pour l'emme  
no famille,  
voit vn frere  
heritage  
olamie la G  
quel son fo  
able que le  
Dieu ab  
est all'co &  
noturs à cel  
Les enfans  
deques ch  
assemblée d  
pea de v  
gaillo d'a  
elon leurs fo



champs pour aller à la chasse, à fin de s'exercer les corps à courir & tracer sur le long de la journée.

A iours certains on dressoit des combats, & assemblée d'enfans lesquels au son des lyres, fleustes & autres instrumens entroyent en bataille, où la partie vaincue estoit supportée par les hommes à qui touchoyent les vaincus, tellement, que souuentes fois le ieu ne se desmeloit sans effusion de sang. Il y en a qui disent que c'est de l'inuention des Cretes que de marquer les iours heureux avec vne pierre blanche, & d'une noire, ceux qui leur apportoient quelque mal-encontre, isoit que la plus saine partie tient que ceste coustume est sortie des peuples de la Thrace.

[Tout ainsi, que rien ne dure en sa perfection que la diuinité, aussi les mœurs des hommes salteront & esleoullé avec le cours & succez du temps, veu que quelques loix & gentilles inuentions qui tinssent iadis les Cretes en honneste deuoir, si est-ce que se desbauchans et emancipans de leur ancienne façon de vie, aussi perdirent ilz le tiltre de bonté; et de sorte que saint Pol les appelle, mauuaises bestes et ventres paresseux. Et à dire la verité, si vous lisez l'histoire Venitienne, et oyez parler ceux qui ont fréquenté ceste ille: ce ne sera que vous ne voyez vne ne sçay quelle brutalité en ce peuple et si accoustumé à changer et de complexions, et de mœurs, que tout ainsi que iadis il ay moit la liberté, à present il la deteste, ne pouvant viure sous la seigneurie qui les traite doucement et souhaitant à changer de seigneur, pour ce seul respect qu'ils ne voyent point de bon oeil celebrer l'office diuin en leurs païs à la façon de l'eglise Romaine; et qu'aussi ils se fâchent d'estre gouvernez par les Latins. Car apres que l'Empire Romain fut transporté par Constantin le grand en Grece, les Emp. luy succedans tenans leur siege en Constantinople donnerent des Ducs et gouverneurs aux illes des hommes de leur nation: De sorte que lors que l'Empire de Constantinople toba entre les mains des François, et que Baudouin Comte de Flandres en fut inuesty par l'accord et election des Princes et seigneurs, tant François que Venitiens: l'Isle de Candie, iadis Crete, (mais qui a pris ce nom de la ville capitale, laquelle se nommoit le temps passé Gnose, où estoit le Palais & residence de Minoz, et qui depuis fut nommée Candie par celui qui la renouuella, comme aussi de nos iours temps elle a esté rebaltie toute de nouveau par les seigneurs de Venise.) ayant esté donnée à Boniface de Montserrat par l'Emp. Alexe, fut par Baudouin donnée aux Venitiens en recognoissance des plaisirs receus d'eux en ceste conquête, voyant qu'ils desiroyent d'auoir ceste piece: et à fin que le Comte Boniface n'eut occasion de mescontentement, il se couronna Roy et l'inuestit du royaume de Thessalie: lequel deslors ceda et feit transport de l'Isle aux Venitiens, et leur en passa contre luyuant la cession esté don de Baudouin de quibus Venitiens l'auoyent receuë, et aduint cecy l'an de nostre salut mille et deux cens, et en mesme saison que les Tartares sortans de leurs cachots et montagnes se ruèrent sur les Provinces voisines, courans, rauageans et pillans presque tout l'Orient; ainsi qu'aucuns dit parlans de leur puissance.

Combats par  
iours certains  
dressoit des combats

Candies hommes  
de mauuaise vie.

Pourquoy les  
Candies huyent  
les Latins.

Constantinople  
estoit aux  
François l'an  
1204.

Candie est  
iadis Gnose  
d'ancien nom  
à l'Isle de Crete.

Boniface de  
Montserrat  
Duc de Crete,  
quitte son  
droit, & est  
fait Roy de  
Thessalie. voy  
Sabelliq. En-  
mead. 9. lin.  
5. Blond. de  
l'inclin. de  
l'Emp. Des  
cad. 2. lin. 6.

Les Candies  
font si bien  
part de la seigneurie  
ils sont suiets  
Je sçay par  
Candie que  
sçay, & qui  
que pour en  
les seigneurs  
ter leurs am  
bien couuert  
armes de mail  
lines & d'arce  
niere, visans a  
de leurs ances  
d'ail, & bons  
ruieres ombre  
leurs ruines d  
font tenue n'e  
Je laisse à  
y en Crete, m  
va territoire d  
tre temps qui  
té au mont Ide  
rent Jupiter e  
celle de ses enf  
comme le Lab  
qui soit digne  
que celui est p  
dire la verité.  
Aussi Diodo  
des choses qui  
saillans pour al  
y deuant men  
Regardans d  
Isle de Carpan  
elle regarde la  
seigneur vers le  
auisée vers la  
miers qui de  
cette Isle son  
ans tenant q  
re lesquels e  
eurs des Telch  
ne cano à l'Is  
coucté des r

Les Candiotz ne pouuans viure en paix se complerent ; mais en l'an 1707 furent si bien chastiez par lesques Tispoli enuoyé pour gouverneur, & la belle chartre de la seigneurie de Venise que jusqu'aujourd'uy, bien que contrains s'ietz par Tispoli ils sont suiens à l'enseigne & Lyon de saint Marc.

Je sçay par de bien honnestes gentils-hommes qui ont demeuré en Candie que le Candiot est sauuage en ces façons, fin, dissimulé & trahit, & qui quelque beau semblant que face aux Latins ne les ayme que pour en tirer profit, & ne les caresse que par crainte : Car si la nuit les seigneurs Venitiens, & autres de par deça s'y tenans, veulent aller visiter leurs amys, il ne fault marcher ny mal accompagné ny sans estre bien couuert, veu que ces insulaires ne faillent de leur donner dessus l'armez de mailles à la Turquie, de Simeterres & Corfésques, où l'aue- lines & d'arcez qu'ils ensoncent fort brusquement & d'une estrange maniere, visans autant bien que nation qui viue, ayant cela encor des restes de leurs ancestres du premier aage. Ilz sont riches en Sucre, Coton, Cri- tail, & bons vins, l'Isle y est abondante belle, & arroulée de plusieurs riuieres ombragée d'une infinité de montaignes, esquelles on voit plusieurs ruines d'anciens edifices qui fait cognoistre que les Roys qui iadis ont tenue n'estoyent point petits compaignons.

Je laisse à part tout ce qui est dit de fabuleux touchant Iupiter nour- ry en Crete, veu que Pausanie tient que ce ne fut en ceste Isle, ains en vn territoire d'Archadie nommé Cretée, & ne me soucie de ceux de nostre temps qui pour auoir veu quelque Grottesque ressemblant son antiquité au mont Ide, se font à croire que c'est le lieu où les Corybantes teindrent Iupiter caché à fin que Saturne n'en fait gorge chaude ainsi que du reste de ses enfans : car toutes ces folies sont autant à croire & considerer, comme le Labyrinth & le Minotaure inuentions des Poètes, & non si- que celui qui soit digne de celui qui traitel'histoire, laquelle à en soy telle maicsté que celui est punissable qui la veut voler de mensonge en protestant de dire la verité.

Aussi Diodore Sicil. parlant de ceste Isle ne fait conscience de dire des choses qu'on recite fabuleusement estre auenues en Candie. Laquelle sans auillans pour allez de scribe est temps que voyons les autres Isles par nous dire deuant mentionnées.

Regardans donc Rhodus, nous la verrons auoir du costé du septentrion l'Isle de Carpanthe laquelle donna le nom à la mer Carpathie, au midy elle regarde la cité d'Alexandrie d'Egypte : voit la Doride pais d'Asie la mineur vers le Ponant, & au leuant elle a encor la mesme Asie, prenant l'issue vers la Cilicie siege ancien des Caramans Princes Turcz, & des premiers qui dresserent l'Empire en ces contrées. Les raisons du nom de ceste Isle sont diverses, les vns disent d'une sorte, les autres d'une autre, les vns tenant quelle fut ainsi nommée d'un Roy appellé Rhode, d'autres entre lesquels est Diodore Sicilien, tiennent que Neptune eut d'une des filles des Telchins vne fille nommée Rhodon, pour l'amour de laquelle il portea en l'Isle, & d'autres l'appellerent ainsi à cause de la grand quantité de rosettes des roses qui y croissent, lesquelles en Grec on appelle

*Candiotz re-*  
*la belle cha-*  
*sietz par Tis-*  
*poli.*

*Candiotz as-*  
*sisins de nou-*  
*Armes des*  
*Candiotz.*  
*Richesse de*  
*Candie.*

*Pausanie li. 8*  
*Fables racom-*  
*piées iadis de*  
*l'Isle de Crete*

*Diodore Si-*  
*en cil. confess-*  
*Fables ce que*  
*on dit de Cre-*  
*te li. 6. chas-*  
*De Carpan-*  
*the & Rh-*  
*de voy Prob-*  
*de li. 3. chas-*  
*Tab. 1. d. cha-*

*Strab-*  
*li. 14.*

*Diodor. Sicil.*  
*li. 6. ch. 13.*  
*Plin. li. 5.*  
*ch. 31.*  
*Rhodes pour-*  
*quoy ainsi ap-*  
*pellée.*

qui est le plus vray semblable

Ceste Isle fut iadis estimée la bien chérie d'Apollon par ses Protes, & ceuse qu'il n'y à iour tant soit il auageux que de Soleil n'y apparoitte: & si fameuse que bien que plusieurs la surmontet en grandeur, si n'y à il en l'Isle en mer plus recommandée que celle là par les histoires, tant à cause de sa gentillesse, que bös esprits, qui en sont sortis, & les plus excellēs desquelz on face memoire, comme ainsi soit qu'aucuns ont estimē que ce grand poete Homere ayt pris naissance à Rhodes. Le país y est montueux & au Promontoire qui regarde le Nord est le mont Philerno, sur lequel les chevaliers de saint Iean de Hierusalem auoyent iadis basti vne forteresse: où encore toute l'Isle estoit partie avec vne muraille la traufferant avec vne tour au milieu, laquelle à present est presque ruinée en diuers endroits, & y court vn seul fleue par l'Isle, nommé Gadure loing quelques trois lieues de la cité, laquelle aböde en cisternes à cause du deüat qu'elle a d'autres eaux, forte au possible & ayant vn tresbon, & grand port: Combien ceste Isle a esté iadis excellente le pout veoir en ce que les Romains y enuoyent leurs enfans pour y aprēdre les lettres, à cause qu'elles y estoient plus qu'on autre part de la Grece Asiaticque, & où ils alloient goustier la douceur de l'eloquence, & l'abondance, & enrichissement de bien dire: & sur tout l'Architecture Mathematiques, & art militaire y estoient traittes, d'oü aduint que les vaillans hommes y foisonnoyent les Paintres, & tailleurs d'Images fut en Masbre ou en Bronze, n'y manquoient point, tesmoing ce grand Colosse de Bronze qui par tous les anciens à esté estimē vn des sept miracles de l'vniuers, & lequel traufferoit le canal du port, estant de telle hauteur qu'vn nauire y passoit dessous à pleines voiles.

L'excellence de ceste Isle contrainct iadis Pindare poete Lyrique de dire qu'il y auoit pleu de l'or, à cause que isoit qu'elle ne soit des plus fertiles en viures que lon sçache: si est-ce que l'abondance de toutes choses n'y manquoit iamais, ioint qu'elle estoit foisonnée en diuerses sortes de metaux: Mais laissant toutes ces singularitez, les guerres que les Rhodiens de iadis ont eües, comme ils furent vaincus par les Romains & leur Isle prise & assuettie, nous dirons quelque peu de leurs monumens anciennes pour puis apres toucher, comme en passant le cours de ses fortunes de nostre temps, & cōme l'Isle est venue entre les mains des infidels. La coustume des anciens Rhodiens fut de se soigner du peuple: mais non de permettre le manimēt à la multitude ainsi qu'en faisoient les cités où la Democratie auoit lieu, & nourrissoient fort soigneusement les pauvres sans leur donner aucune preeminence, à fin qu'ils n'engēdrassent confusion en la cité, & que estans sustentez, ils seruissent au public en ce qui seroit necessaire, & sur tout au mestier du nauigage & besoignes de leur Arsenal: veu que les Rhodiens estoient fort puissans pour lors sur mer. Neantmoins estoient les seign. si jaloux du secret de leurs forces, que il n'auoit si hardy d'être le peuple qui osast entrer au lieu secret de l'Arsenal & ce sur peine d'y perdre la teste: & que là ainsi qu'on le voit à present à Venise estoient toutes les munitions de guerre. Au commencement

*py Salin eb. 16. Homere estimē naitif d'ast Rhodes. Philerno montagne de Rhodes.*

*Gadure seul fleue en l'Isle de Rhodes.*

*Romains enuoyent leurs enfans aux estudes à Rhodes. 34.*

*En quelles gens excelloit iadis Rhodes.*

*Colosse de Rhodes des miracles de l'vniuers. Pindare Olympe. ode. 7. Rhodes vaincue par les Romains.*

*Appia Alexandria liu. 4. des guerres civiles.*

*Nil n'osoit entrer à l'arsenal à Rhodes que les seigneurs.*

ent les pro  
gouvern  
ances, & f  
crisours, fu  
guerre, & g  
eloquence.  
eux sur mer q  
elles des pr  
tout pers  
enrichir di  
que la fem  
tousiours ell  
civiles en d  
& enuiron l  
d'Afrique, pi  
main des Em  
se tant famo  
porter en Alex  
eufcens cham  
es Empereurs  
e S. Iean de Ie  
les infidelle  
Rhodes, & les  
en leur demer  
les Mores d'  
a-il esté irapo  
froyable guer  
ires de Consta  
ieme, deffend  
tan, fut contra  
& confusion  
boys avec espe  
hrestienne  
Dieu voulant p  
ers Rhodiens, e  
seirent si bon  
admirer le cueu  
uels si oussend  
choman ou S  
ille la plus nol  
et le domarcile  
our la maledic  
Rhodes plusieurs  
ues de la Font  
oyons, desbous  
sçait ce.

vent les premiers, qui habitent en cette Isle estoient grands botiers, & si  
 gorieux que avec l'invasion de certains eau charote, ils galoient les  
 monces, & faisoient mourir les bates & troupeaux. Ilz estoient grands  
 criminours, subtils artisans, d'esprit gentil & de grandes inuentiones, vaillans  
 guerre, & grans babillars, comme ceux qui ne pensoient auoir parlez de grand  
 eloquence, & bonne grace à bien toucher leur dire: & au rest si heu-  
 eux sur mer qu'il ne se faisoit guerre nauale, où les Rhodiens n'eussent  
 bellez des premiers. En vne de leurs loix ils auoyent vn commandement  
 que tout pere eut plus de soucy de pouruoir vne fille vertueuse, que pour  
 enrichir dix maisons, à cause de la fascheuse garde de chose d'inconstans  
 que la femme. Ceste isle estant tombée souz l'Empire Romain, quoy  
 qu'elle eust esté fidelle, mais sacagée par Cassie durant les guer-  
 res civiles en despit de Cesar, fut souz la loy & puissance d'eux: iusqu'à  
 environ l'an de nostre Seigneur 630. Les Mahometistes ayans cou-  
 uert l'Afrique, pillé l'Egypte, & gallyé la Palestine, osterent aussi Rhodes de  
 main des Empereurs de Grece, & ce furent eux qui demolirent ce Co-  
 nstantinople, duquel la cité chef de l'isle portoit le nom, & en firent  
 porter en Alexandrie d'Egypte le Bronze, qui en fait la charge parfaite de  
 neuf cens chateaux. Et comme ceste isle fut prise & reprise tantost par  
 les Empereurs Grecs, & puis par le Soult d'Egypte, en fin les cheualiers  
 de S. Lean de Ierusalem, ne pouans plus se tenir en Palesthine, se ruèrent  
 sur les infidelles Mahometistes, qui de rechef l'estoyent faitz seigneurz  
 Rhodes, & les en chasserent en l'an de nostre salut 1307. & s'y fonderent si  
 bien leur demeure, que quelque diligence que les Soldans du grand Cai-  
 ran, les Mores d'Afrique, ay les Turcs d'Asie ayent fait par vn long teps,  
 il n'esté irapossible qu'ils les en dechassassent. Vne fois me q'ce grand, &  
 froyable guerrier Mahometh Roy Turc, & lequel auoit ruiné les Esti-  
 mes de Constantinople, & Trapezonde, estant venu assieger l'isle Rhod-  
 ienne, defendue par Pierre d'Anbusson grand maistre de l'ordre de S.  
 Jean, fut contraint se retirer avec grand perte des siens, & à la grand hon-  
 te & confusion, quoy qu'il y eust arresté opinatement l'espace de trois  
 mois avec esperance de les forcer. Mais le malheur suiuant la gaillardise  
 Chrestienne la fortune enuia leur vaillance; ou pour mieux parler  
 dieu voulant punir les Chrestiens, ceste noblesse fut prise sur les cheua-  
 liers Rhodiens, estât grand maistre de l'ordre Philippe de Miliers, lesquelz  
 firent si bon deuoir que l'ennemy Barbare ne pouoit assez louer, &  
 admirer le cueur & constance de ces vaillans, & inuincibles hommes, les-  
 quels si oussent ou quelque peu de renfort, eussent aussi bien tenu tette à  
 l'Othoman ou Sultan Solymann, comme depuis ils ont fait à Malte: ainsi  
 l'isle la plus noble de la mer Mediterranée, la mieux policee, & qui iadis  
 est le domicile des bonnes lettres est sans police, ny d'aucun nombrés  
 pour la malediction de la Barbarie Turquesque. De ceste ruine & fac de  
 Rhodes plusieurs en ont escrit, comme vn Guillaume Caignocin, & la-  
 ques de la Fontaine; lesquelz le diligent lecteur pourra lyre afin que ne  
 soyons desbournés de nostre pourloire des autres isles que l'on y vous  
 descriptes.

Rhodiens gr  
 de grand  
 esprit.  
 Marc. An  
 le.ch.38.  
 Sarrasin  
 prenié Rh  
 des, fait au  
 tin. 2. à Rhod  
 Blod. Deu  
 1. liu. 9.  
 Grandeur de  
 Celsade  
 des.  
 Rhodes prise  
 par les cheua  
 liers de S. J  
 Jean, fait  
 Clement 3.  
 Rome.  
 Constantin  
 ple pris par  
 Mahometh,  
 lequel assie  
 ge. Rhodes.  
 Pierre d'An  
 busson grand  
 maistre de  
 Rhodes.  
 Ce sege adu  
 l'an 1480.  
 Rhodes pris  
 par Soliman  
 Turc l'an  
 1522.  
 Sabella. En  
 nead. 10. li. 7.  
 C'est qui ont  
 descriptes.

des  
 de  
 en l'is  
 de de  
 es que  
 s'grand  
 eux de  
 quel les  
 outeres  
 ont auer  
 ciers co  
 quel que  
 e qu'el  
 r. Com  
 On man  
 les y de  
 illoyent  
 ment de  
 aire y  
 hoyent  
 y man  
 tous les  
 aueris  
 des  
 que de  
 des plus  
 tes che  
 es forme  
 que le  
 omain  
 s recon  
 ses for  
 infidel  
 le: mai  
 Les cite  
 ment le  
 d'effra  
 lic en  
 gnes de  
 sur mer  
 que il  
 Arsen  
 it à pr  
 monce

*Ptol. liv. 5.  
c. 14. Tabl.  
q. d. Asie.*

*Fertilité de  
Chypre strab.  
liv. 14.*

*Primo nœ en  
Chypre. He-  
sode en la  
Theogonie.*

*Loy de venue  
paillardise.  
Estance. l. 11.  
chap. 17.*

*Filles de Chy-  
pre se prostitu-  
ent aux  
estrangers.*

*Chyprien: m-  
meloyent les  
hommes. La-  
Etance. l. 11.  
chap. 21.*

*Horace. 7.  
Po. François  
Taraphe. l. 1.  
des Rois d'e-  
spagne, alle-  
gant Busch,  
liv. des seps.  
Sauterelles  
gastent les  
fruits en Chy-  
pre.*

*En quoy abb-  
de l'isle de  
Chypre.*

L'isle de Chypre est celle qui fut Rhodes, & en grand ancienneté, & renommée comme étant reconnue par les anciens, & remarquable de sa dernière: elle est située vers le pont regardant la Paphlie. au midy l'auant la mer de Syrie & d'Egypte, & comme aussi la Palestine la voit du côté l'Orient & au Septentrion luy est la Sicile, ou Caramanie. Les villes principales d'icelle sont Famagoste iadis Salamis: outre, à present Lioise, Thousouliant & Cap de la Grande Chypre n'a faite de chose q puisse rendre un pays en fertilité, ayant de vin & huyle en abondance: iadis on fut si chargée de boys q merueille, mais à la fin les forestis ests employez & pour le seruice des mines, & pour le navigoge à ce aydât les loix & les millics des princes, afin d'en purger le pays, & rédre la terre labourable ainsi q de nostre tēps en ont fait les Portugais en l'isle de Madere, elle est plus despeuplée presque q les seigneurs q la possèdent ne voudroyent Chypre à esté le pays & naissance de la Déesse Venus, laquelle en témoignage de son insigne lubricité, & pour luy donner couuerture, estât de son du pais, ordonna que impunément, & sans crainte les femmes y peussent paillarder. Et de là vint la coustume que les filles Cypristes auit q paillarder, & certains iours elles venoyent sur le bord & haure de la mer pour se presenter au premier des estrangers q voudroit en iouyr pour l'argent, & avec laquelle maniere de gaing elles retiroient la somme pour payer leur douaire, & satisfaire à la déesse Venus pour les promises de leur pudicité. Outre ceste souillure, & vilénie de paillardise, les cypristes auoyent encore humilié les sanglâs desirs des Barbares de l'Asie, veu q ayât par Toucer d'immoler les homes, & espandre le sang humain en adorant le diable souz le nom de Iupiter, ilz continuerēt iusqu'à ce que l'Empereur Hadrian tenant l'Empire à Rome en abolist la coustume. Les roys de ceste isle le temps passé portoyent des habillemens de teste, faits comme les Mitres de nos Euesques; & suivant la façon de faire des Roys Persians, auoyent leurs robes longues, ainsi qu'à present on en voit vser aux Turcs & quant au reste ils viuoient à la Grecque: elle fut dès le commencement gouvernée par des seigneurs & tyrans, chacun tenant son cartier de l'isle ainsi que jadis aussi en estoit regie la Sicile, mais les Ptolomées gouvernerent l'Egypte, ilz furent faits seigneurs de Chypre, non sans secours des Romains: ven que ceste isle a esté d'autresfois si riche & puissante, que elle enuoyâ des Colonies en diuers lieux, & a vn fort long temps communié sur toute la mer mediterrannée, & basty plusieurs villes en Espagne. Et iageit que ceste isle ayé tout ce qu'on scauroit souhaiter, si elle n'est de l'indisposition de l'air, ou la punition de Dieu, y cause vne grande incommodité, en tant que le plus souuent il y passe vne si grande quantité de Locustes & Sauterelles que de la multitude de soleil en est obstruë, & ou ces malheureux animaux l'arrestent, il n'y a arbre, fruit, ny semence, non mesme les racines des herbes, qui n'en demeurent attaintes, de telle sorte, qu'il semble que le feu y ayt passé, tant la terre en est gastée & confuse: & neantmoins y a il abondance de bled, vin, orge, sucre & c. & le peuple allez courtois, & qui est si éloigné de la religion des latins que le reste des Grecs, ou les Européens de deça la mer frequen-

Ceste isle  
les Empere  
Cap de l'or  
les Chrest  
Hierusalem  
encor plus  
ou peu d'es  
de vous  
entre les V  
puer le vray  
laquelle enco  
ce bastard se  
itions: tant d  
point que l  
vous révo  
seigneurs de  
uy en iouisse  
en facont l'ho  
y que la posse  
ocenique enui  
encore à pre  
oyen de Veni  
re chose à fair  
ot, afin d'en de  
e iadis on apel  
si ditte d'vne  
palague iointe  
de terre ferme  
nt, l'Asie  
trion. C'est  
cheux que l'on  
oy de Gibralt  
y & en l'Océan  
or du desiroit  
cap de bonhe  
d'Eubée  
bonace du  
s'y esmeuer  
ilote entendr  
perience, vai  
ilote ne peut  
d'Aristote. E  
lon, & ayt song  
vray, veu que  
roit & canal  
le. Ce fut là o

Ceste Ile ayant esté assuettie aux Romains y a continué jusqu'à  
 les Empereurs Grecs. pres des d'ailleurs ont esté contraints d'en quitter  
 luy pour loy & y ont commandé plusieurs seigneurs Latins. dès le temps  
 les Chrestiens firent la conquête de la terre sainte. Veu par les roys  
 Hierusalem vn long temps ont porté le tiltre de Roy de Chypre, ainsi  
 encor plusieurs familles illustres en querellent. presque sans  
 ou pou d'esperoir d'attaindre de la conquête de ceste Prouince. Je n'ay  
 sire de vous deduire les discordes que la conuoitise d'auoir ceste Ile a  
 sé entre les Venetien & Geneuoys, & les trahisons d'vn bastard pour  
 priuer le vray heritier qui estoit fort de la maïson illustre de Sauoye,  
 laquelle encor en ports, & le tiltre, & les armoiries. Et omettray com-  
 ce bastard se retira vers le soudan d'Egypte, les guesres, monées, & cō-  
 rations tant de la part du bastard, que de la royse mesme, qui ne vou-  
 point que la fille fut mariée à homme d'autre opinion que la sienne,  
 bre vous réuoyeray à Blond, & à Sabellique pour voir par quel moyen  
 seigneurs de Venise en sont deuenus seigneurs, le quels pour le iour-  
 uoy en iouissent soit que ilz y ayent droit, ou que comme v'surpateurs,  
 en facont l'hōmage au grand roy de Turquie, car quoy qu'il en soit, ie  
 y que la possessio leur en grand roy de Turquie, car quoy qu'il en soit, ie  
 occenigie en uiron l'an de nostre seigneur 1478. & de laquelle ils iquit-  
 encor à present, comme heritiers de Catherine Cornelle fille d'vn  
 royen de Venise, de quoy i'en laisse le proces à vider à ceux qui n'ont  
 re chose à faire, Et ce pendant nous passerons vers le pais de Negre-  
 pont, afin d'en descrire la prouince. Negrepont donc est celle Isle, & cité  
 iadis on apelloit Euboée, laquelle fut iadis habitée des Abanites, & citée  
 si ditte d'vne dame illustre portant ce mesme nom: & est assise en l'Ar-  
 pelaguc iointe à l'Europe par vn Pont qui est sur le Canal qui l'a sepa-  
 de terre ferme & ce du costé de l'Attique, & ayant les Cyclades à l'O-  
 rant, l'Acha au Ponant, l'Attique au midy, & l'Hellepont au Sep-  
 trion. C'est elle qui est separée du pais Boetien, par vn canal le plus  
 cheux que l'on sçache guere en toute la mer Mediterranée, & y fut  
 roy de Gibraltar, ny le destroit tant redoubté de Messine, voire ne  
 y si en l'Océan les courantes qui sont du costé de la Floride, ny les fu-  
 ors du destroit de Magellan, ou l'impetueuse courle de la mer pres  
 cap de bonde esperance, ont plus de danger & difficulté que l'Eu-  
 de d'Ebée, lequel sans que le vent y souffle & durant la plus  
 nd bonace du monde, on voit ceste merueille de nature que les  
 ny s'y esmeuent avec vne effroyable vehemence: de quoy n'ayant peu  
 nitote entendre, ny deduire les raisons, estât allé sur le lieu pour en  
 perience, vaincu de desespoir se precipita d. dans en disant: Puis que  
 nitote ne peut comprendre l'Euripe, à tout le moins l'Euripe sera capa-  
 de d'Aristote. Et i'acoit que Tite Lipe se soit essayé d'en amener quelque  
 son, & ayt songé des vents y causans ceste esmotion, si n'a il rien touché  
 vray, veu que, comme dit est, l'experience fait voir du contraire: de ce  
 destroit & canal parle assez au long Thucidide en la guerre du pelopon-  
 lle. Ce fut là où l'on dit que les Grecs furent submergez, par les rudes de

Roy de Lem-  
 Saleone cōmē  
 de à l'Isle de  
 Chypre.  
 Bastard de  
 Chypre l'Isle  
 ne cogre le le-  
 gitime. Par  
 les Annales  
 de Sauoye.  
 Sabel. Enne.  
 10. l. 7. Com-  
 me c'est heri-  
 tige leur est  
 cheu. L'Isle  
 riolan l. 2. de  
 fait en iustis  
 priens font  
 fait se  
 moure de Chy-  
 pro. Catherine  
 de Cornelle  
 heritiers par  
 sumée de Chy-  
 pro. Senal. 10  
 pro l. 3. c. 15.  
 tab. 10 d'Eu-  
 rope.  
 Descriptio de  
 Negrep. Pōp.  
 del. l. 2. Pl.  
 nel. 4. c. 12.  
 lieux dange-  
 reux en la  
 mer.  
 Mort de Ari-  
 sto. voy Lan-  
 rēs valle au  
 Di ad. du libe-  
 ral arbit. T. i.  
 re Liv. 8. de  
 la 2. guerre  
 pūisque. Tho-  
 cid. l. i. 8. c.  
 Pl. l. 10. c. 6.

*Nepolyte es*  
*le lade Chal*  
*elle*  
*Ferrille de*  
*Nepolyte*  
*Mahometh*  
*roy des Turcs*  
*En quel tēp*  
*fut prise l'isle*  
*de Negro*  
*pont.*  
*Omarbech*  
*Bascha*  
*Christiē tra*  
*his par un ca*  
*nonnier.*  
*Megropor pri*  
*se d'assault.*  
*Hypocrate na*  
*vis de Lango*  
*iadis Co.*  
*Lebe d'pres*  
*methelin s'a*  
*mos pays de*  
*Pythagore.*  
*Chio prise de*  
*notre tēps sur*  
*les Genevois*  
*par Sulis Soly*  
*lyman.*  
*Sultan Soly*  
*ma potroquey*  
*aigry contre*  
*les Genevois.*

Nepolyte pere de Pan mede, cause que traistrement on avoit fait en son filz au siege de Troie, ainsi que te chantent les poētes en leurs vers. Je ne m'attēsterois d'ingue mon d' discourir sur les moeurs du peu-  
 veu que desia nous en a com' assés dit, parlant d'athenes & Lacede-  
 seulement diray que Negro pont, qui iadis s'appelloit Chalcide, est vne  
 plus abondātes terres de la Grece, en bledz, vins, & huiles où le peupl  
 estoit coustois de cruit, bon & loyal chrestien, & obeissant à la seigne-  
 de Venise, de laquelle ils fournissoyent de boys pour faire galeres,  
 autres vaisseauz pour l'equipage des armées de Mer, Mais Sultan Ma-  
 meth, celduy tyran sanguinaire qui avoit desia ruiné l'Empire Chrestie  
 Grecs en Constantinople, en visioz de la puissance Venetienne, se fit  
 qu'vne si belle piece, & tant voisine de sa jurisdiction, & necessaire po  
 son service, sur la barbe possedee par les Chrestiens, fut l'assieger l'an  
 nostre saint 1477. y ayent premiersmet envoye Omarbech Bascha, qui  
 l'arrivée de son seigneur, faisant dresser vñ point de navires, passa l'ar-  
 en l'isle, & attēgea les Chrestiens du costé que le moins ils se doubtoy-  
 estans trahis & induz par le maistre canonnier, qui avoit donné adu-  
 sement à l'endemy de quelle part le mur estoit le plus foible. Tellem-  
 que quelque devoir que feissent les Chrestiens homes & femes, ieun-  
 & vieux à se defendre, si est-ce qu'à la fin la cité fut prise d'assault, &  
 Mahometh n'oublia rien soit de sa cruauté, ou naturelle peillardise, Ne-  
 moins la necessité ne fut si urgente aux vaincus que avant mourir ils ne  
 vengeassent du traistre canonnier, qu'ils massacrerent au e'c'autant de  
 rie, comme iuste estoit la douleur se voyans trahis sur le point qu'ils att-  
 doyent estre secourus par les Genevois, Cathalans qui venoyent à le  
 secours. Je vous laisseray à part les isles de Lango iadis Coo, pays, & li-  
 de naissance de ce diuin Philosphie, & pere des medecins Hypocrate:  
 vous peindray Lebe, à present Methelin, de laquelle sont sortis tēz d'  
 cellens poētes, ny Samos heureuse en la portée d'vñ tel hotame que  
 iadis Pythagore: voire ometray la miserable isle de Chio, ornemet en  
 temps de toute la Grece, & rempart pour la retraite des Chrestiens sy  
 tirans sous la faueur des seigneurs Genevois, qui en estoient maistres  
 mais prise & gaste'e il y a quelques 4. ou 5. ans par ce cruel tyran Sulis  
 lyman aigry contre ceux de Genes à cause qu'ils tenoyent le party du  
 des Espaignes, contre lequel il fattaquoit allant à Malthe, & pour se ve-  
 ger sur eux de la honte receue au siege Maltheois, y perdant & son tem-  
 & grand nombre de ses lamillaires, & les plus braves chefs de son armee

l'empire...  
 les Grecs  
 idelle. Ce pa  
 ouce & saine  
 & assez abon  
 ort mal propre  
 oueny pōm  
 croissent; si est  
 u les vigneron  
 Les villes plus  
 icopoly, & B  
 onstantin le g  
 l'Empire sieg  
 erinthe, Lysin  
 este & Strymo  
 remier Orphée  
 y causerent de  
 es, grossiers & e  
 Empire & subie  
 e, il seroit imp  
 s peult vaincre  
 terre: mais d'au  
 ment vñ seul se  
 sans grand dest  
 aucune Prouinc  
 ables, sauf les G  
 ones. De ces d  
 mort, mais que  
 olxis. Or ce Za  
 our en son pay  
 ure des Thracie  
 lonie, leur donn  
 es, leur faisant e  
 nce, ne failliro  
 vne vie immortē



*Du pays de Thrace, à présent Romanie, & des cruelles façons des Thraciens. Chapitre 5.*



**L**a Région de Thrace, aujour d'auy nommée Romanie, est en Europe, & nommée pour vne des parties de Scythie, iointe au pais de Macedone, ayât vers le Nord & Septentrion le Danube, au leuant le Propontide & bras saint George, au midy l'Archipelague, & au ponât la haute Mysie, à présent dite Seruie. Ceste cy fut iadis nommée Scython & depuis Thrace d'vn filz de Mars, ainsi nommé, ou à cause de son aspreté, & que elle est fort raboteuse, d'auant q' les Grecz apellent *μαζον* ce qui est aspre & difficile à cause de sa dureté. Ce pais, côme dit Pomponie Mele, n'est ny fertile à cultiuier, ny de douce & saine température, si ce n'est és lieux qui auoïsinent la mer, là où il y a assez abondant & plaisant pour y habiter. La region y est froide, & fort mal propre à nourrir & pduire les semences q' on y gette, à peine s'y pouue ny poms, ny poire, ou fruit à escorce molle, & quoy q' les vignes croissent, si est-ce que les raisins n'y viennent à pfection, sinon és lieux où les vigneronz auec des feillards empeschét la veheméce des froidures. Les villes plus remarquées de la Prouince furent Apollophame, Enos, Nicopoly, & Bysance, qui depuis a porté le nom de Constantinople de constantin le grand, qui l'embellist & rendist plus grande, la faisant chef de l'Empire siege des Emp. & la premiere de tout l'orient y estoit encor erinthe, Lysimachie, & Calipoly. Les riuieres plus cogneuës le Hebre, Ieste & Strymon. Les montaignes Heme, Rhodope, & Orbele, où le premier Orphée celebra les furieuses & infensées festes de Bacchus, qui y causerent depuis sa mort & ruine. Les hommes y sont farouches, rudes, grossiers & en grand nombre, tellement que si ou ilz estoient souz Empire & subiection d'vn seul Roy, ou qu'ils s'accordassent bié ensemble, il seroit impossible (si fault croire ce qu'en dit Herodote) qu'on se peult vaincre ny surmonter, & seroyent les plus forts & puissans de terre: mais d'autant que l'accord n'est compatible entr'eux, & que facilement vn seul seigneur ne les peut tenir en deuoir, aüssi sont ilz foibles, sans grand desffence. Et estans en si grand nombre, ils ont diuers noms, chacune Prouince ayant le sien, mais quant aux mœurs ilz sont tous semblables, sauf les Gethes, & Drauses, & ceux qui habitoyét par delà les Creones. De ces deux les Gethes auoyent opinion de ne perir point apres mort, mais que ilz s'en alloient apres leur decez auec leur Dieu Zamolxis. Or ce Zamolxis fut iadis disciple de Pythagore, lequel estant de retour en son pays, voyant les sottes façons & corrompue maniere de vie des Thraciens, luy acoustumé en l'honeste, & ciuile vie des Grecz Ionie, leur donna loix, & a prist de bonnes mœurs & courtoises coustumes, leur faisant entendre, que ceux qui viuroyent selon ceste ordonnance, ne failliroyent apres le trespas d'aller en lieu, où ilz iouiroyent vne vie immortelle, & en icelle auoyent abondance de tout ce que

*Description de Thrace: Ptol lin. 3. c. 11. tabl. d'Europe 9. Pöp. Melé lin. 2. Strabon. 7.*

*Cause du nom de Thrace. Qualité du terroir de Thrace. Pres Nicopoly furent desfaits les Chrestiens par Amurath en l'an 1416.*

*Pres le Hebre fut occis Orphée, Cui de 11. Met. 2. Orphée premier inuëcteur des Baccanales en Thrace Virg. 4. Geor. Pomp. Mel. 2. Comme les Thracés seroyent inuincibles. Herodot. liu. 4. & 5. Herodo. 5. les appelle Drauses, & non Thraufes. Zamolxis Dieu des Gethes Thraciens. Strabo. 7. Herod. 4.*

l'homme scauroit souhaiter. Ceste doctrine eut telle force que ce peuple barbare, l'eust en estime de diuinité, et luy se retirant de leur compagnie s'esuanouit et laissa vn grand regret au cœur de ses concitoyens qui desiroient sa presence: et c'est pourquoy ilz enuoyent souuent vers luy quelque messager choisi de leur compagnie, qu'ils faisoient monter sur vne nef et galere à cinq rames, luy donnans charge d'aduertir Zamolxis de ce qui leur estoit necessaire. Or l'enuoyent ilz en ceste maniere.

Ilz ordonnoyent que aucuns d'entré eux tinissent en main trois dards, et que d'autres prenans par les piedz, et par les mains, celuy qui deuoit aller Embassadeur vers leur Dieu Zamolxis, le haussassent de terre et l'esbranlant sans cesse, le faisans choir sur les dards et iuelots des autres.

*Thracés des-  
chachés leurs  
arcs contre le  
ciel, quand il  
tonnoit.*

fil mouroit en cest office, ilz auoyent opinion que Zamolxis auoyent et accepté leurs prieres et requestes: là où au contraire, s'il ne decedoit point, ilz l'accusoyent de meschanceté, et que pour ces causes, Zamolxis ne vouloit le recevoir, ny ouyr son embassade: et tant que ilz ont cestuy-cy, ilz luy en enuoyent vn autre auquel estant encor en vie, ilz donnent commission de dire à Zamolxis ce que ilz attendent de sa diuinité.

*Drauses  
Thraciens plo-  
royent à la  
naissance, &  
fesoient  
au trespas de  
leurs parens.  
Herod. 5.  
Pomp. Mel. 2.  
Solin 16. Ce-  
lie Rhodig. li.  
10. ch. 22.*

Ces mesmes Thraciens quand ilz oyoyent tonner et foudre, dardoyent, et descuchoyent des saiettes contre le Ciel, et menoyent Dieu, n'ayans opinion que il y en eust autre que celuy qu'il baltissent en leur fantasie. Les Drauses suiuyoyent en toutes actions les façons et superstitutions du reste des Thraces, sauf que en la naissance des enfans, et au trespas de leurs amys ilz se gouernoient en ceste sorte. Dés que l'enfant estoit né, tous les parens s'asseoyent autour du berceau plourans, gemissans, et racomptans toutes les miseres qu'il luy faudroit souffrir en ceste miserable vie, et faisans vn long discours des calamités des hommes. Mais quand quelcun estoit trespasé, ilz le mettoyent en terre, s'esiouissans, iouans & banquetans ensemble, récitant quel estoit son heur, estant deliuré des angoisses de ce monde.

*Femmes sex-  
posans à la  
mort pour  
leurs marys.  
Sauuages fu-  
nerailles des  
Thraciens.  
Ainsi en ven-  
sent encor  
pour le iour  
d'hy ceux  
qui se tiennent  
pres la mer  
visour du co-  
sté de Calchi-  
da.*

Mais ceux qui use tenoyent par delà les Crestones auoyent ceste coutume, comme ilz espousassent plusieurs femmes, le mary estant mort, il auoit vn grand debat entre elles, laquelle estoit la plus digne de suiure son espoux comme la mieux chérie, & celle qui s'estoit portée le plus honnestement en son endroit. & failloit que les plus proches du defunct vissent et dassent ce different par leur sentence. Celle qui auoit gain de cause, estoit honorée d'vne telle faueur, estoit aussi conduite parée, & atifée et gnonnement par ses parens, hommes & femmes vers le tombeau de son mary où elle estoit massacrée, par celuy qui luy touchoit le plus en parenté, & soudain mise en terre avec son espoux: où ce pendant les autres femmes ploroyent, & detestoyent leur desastre, d'auoir esté auant priuées d'vn si grand honneur, & auantage, d'autant que cela seroit d'vn grand reproche & deshonneur à celles qui demouroient en vie.

Le reste des Thraces auoyent d'ancienne coustume & paternelle ordonnance de vendre publiquement leurs enfans: & ne se soucioyent de faire garde, ou tenir l'œil sur leurs filles à marier, ains les souffroyent de se joindre, & acointer, à qui bon leur sembloit, & à celuy qui le plus

leur veno-  
parents,  
ni leur el-  
oyent ain-  
Elles y e-  
ans premie-  
ur maria-  
illoit que-  
oux. Ho-  
etans de l-  
ur de laq-  
amiter ce  
ns. Ilz ac-  
ria grand-  
ez vilains  
Les Dieu-  
us, Diane  
& iuroye-  
ref, & aute-  
reste des h-  
ouche, la-  
eils bastit-  
int de vign-  
it point d'  
luy qui au-  
luy qu'il co-  
bonnaireté  
oyent c'est  
il eust ho-  
it garde de  
is qu'il esto-  
e. Veu qu'il  
ne tomba-  
ite droit, &  
oit loisible  
luy failloit  
idast les aff-  
criminelle-  
oit contre  
sue si osé ny  
entéce de  
luy laissé so-  
de faire.  
portoit en  
ar les bestes

leur venoit à gré. Mais ilz estoient plus curieux de la chasteté de leurs femmes, que ilz achetoyent à grand somme & quantité d'orain de leurs parents, les marquant au front avec quelque fer, & marque à ce propos qui leur estoit vn signe de noblesse: comme au contraire celles qui achetoient ainsi signées, estoient reputées pour viles, & roturières.

Elles y estoient vendues au plus offrant & dernier enchereur, exposées premierement les plus belles en vente, lesquelles auoyent le pris de leur mariage, non moindre que apportoit l'apreciation: Mais les laides illoit que achetaient les hommes que elles vouloyent auoir pour eux-mêmes. Hommes & femmes y banquetoyent ensemble auprès du feu, & attans de la graine & semance de certaine herbe sur les braises, par l'odeur de laquelle estans comme esmeus d'yurognerie, ilz se resioissoient imiter ce transport que souffrent les yurongnes, par le default de leur sens. Ilz acemtoyent à grand honneur de viure oisifs, & reputoyent le plus grand honneur, comme au contraire ceux-là estoient entre eux estimés vilains qui s'adonnoyent à cultiuier la terre.

Les Dieux que ordinairement ilz honoroyent, c'estoyent Mars, Bacchus, Diane & Mercure, que ilz adoroyent en grand honneur & reuerence, & iuroyent par le dernier, à sçauoir Mercure seulement, l'estimans le plus sage, & auteur de leurs familles. Ce peuple excède en grandeur & stature le reste des hommes, ayant les yeux azurez, le visage, & regard fort fier, & bouche, la parole horrible et mal plaisante, et qui sont de fort longue vie.

Leurs maisons basses, vsent de mesme pris aux viures, n'ont point de vignes, & abondent en fruitage. A l'election de leur Roy, on n'a point d'égard à la noblesse, n'y grandeur des maisons, ains l'éportoit au plus luy qui auoit le plus de voix de la multitude, veu que le peuple estoit si simple, luy qu'il cognoissoit bien moriginé, & fort remarqué d'vne ancienne réputation d'obonaireté & clemées, quelque grande vieillesse qui fut en luy. Mais ilz ont grand respect d'est efgard, que le roy n'eust point d'enfans, car fils entredoyent en luy.

Il eust hoir, il auoit beau estre vertueux & debonnaire, que on n'auoit garde de luy donner la principauté: voire que s'il en engendroit de plus, qu'il estoit mis en dignité, ilz ne failloyet de le deposer de son autorité. Veut qu'ilz ne taschoyét à autre chose sinon d'epescher que le royaume ne tombast point en succession & heritage de pere en fils. Et quelque chose de droit, & equitable que le roy se monstrast, si est-ce que du tout ne luy soit loisible, & ne iouissoit point du priuilege de souueraineté: & pour ce luy failloit eslire quarante Cōseillers pour luy assister, afin que seul il ne pūst aduancer les affaires de conséquence, & sur tout ne gettast sentence es causes criminelles. Que si le Roy meisme tomboit en quelque crime, on prononçoit contre luy, & estoit puny rigoureusement de mort, non que personne fust si osé ny temeraire de le toucher ou violer, ains par le consentement de toute la multitude, toute chose necessaire luy estant deniée, luy laissé seul, estoit en fin contraint de mourir miserablement de male mort de faim.

Les grands seigneurs y estoient honorez de telz obseques, qu'ils portoient en place publique le corps, ou par l'espace de trois iours tués sur des bestes pour le sacrifice, ilz banquetoyent, & faisoient grand

*Femmes achetés marquées au front.*

*Turognerie des Thraces.*

*Il n'est point dit quelles estoient ces herbes, mais Plutarq. es questions compte les herbes que yurognerie avec la suffumigation de leur semence. Voyez Disc. 2. de la matiere médicale.*

*Dieux adorés en Thrace. Mars n'est pas de Thrace.*

*Arnobius lib. 4. contre les Gens de Thrace.*

*ces estimoyent Mercure sorty de leur pays. Herodot. 5.*

*Electio des Roys de Thrace.*

*Inges estoient pour assister au Roy de Thrace.*

*Mort cruelle des Roys de Thrace mal-heureux.*



luy donnant vn bien pour tribut & hommage, qui montoient, au nom-  
bre de 60000. ou d'auantage. Entr'eux c'estoit crime de mort de ne mar-  
cher en bataille, des qu'ils auoyent receu commandement de leur Prince.  
La Valachie est voisine de la Transsylvanie vers le ponant, au leuant elle  
s'estend iusqu'à la mer maiour, & au Nord, & septentrion elle marchisse  
auec les Russiens, & du costé de midy, elle est arroufée du Danube; à l'en-  
tour duquel le peuple y habitant est vague & non s'arrestant en vn lieu à  
cause qu'ils ont l'hiuer perpetuel, & la face du Ciel fort triste, & descour-  
toise. Iadis à peine les pouuoit nourrir leur terre, & faisoient leurs maison-  
nettes biès pauures qu'ils couuroient de chaume, ou de rameaux & feillards.  
Ils se tenoyent sur la glace espaisse & endurcie, & se nourrissoient de la  
sauuagine prise à la chasse, leurs maisons estoient incertaines, s'arrestans  
là où la lasseté les contraignoit se reposer, & viuoient & mecaniquement  
& salement à cause de l'inclemence du Ciel: & nonobstant ceste rigueur  
ne les empeschoit d'aller tousiours teste descouuerte.

*Tribut donné  
aux roys des  
Valaches.*  
  
*Description  
de la Vala-  
chie, voy l'or-  
nandes lin.  
de l'origine  
des Goths. &  
Ptol. lin. 3.  
chap. 7. 8. &  
9. tab. 9.  
d'Europ.*

*Des Goths, de leur origine, maurs, religion & conquestes. Chap. 6.*



Aurât que l'auteur que nous suyuons à icy fait men-  
tion des Gethes, que plusieurs estimét estre ceux que  
les anciens apellent Goths: & que luy mesme à laissé  
en poursuuant le cours de son ceuvre l'histoire des  
meurs de ces Goths, ie n'ay voulu frauder le lecteur  
qui n'a le moyen de lyre la diuersité des histoires ce  
que les anciens & modernes ont estimé de ceste es-  
froyable, & puissante nation des Goths, laquelle se esbranlé, sur toute au-  
tre, l'Empire de Rome & parties d'Europe les plus gaillardes & guerrieres.  
Et auant qu'entrer en celle partie qui proprement porte le nom de  
ce vaillant & illustre peuple, et que ie m'efforce d'en descrire le pais, c'est  
raison que nous voyons les difficultez des historiens, et amenions la di-  
uersité de leurs aduis sur cest affaire, à fin que plus à nostre aise, et sans tou-  
dre le nez à la verité nous en donnions quelque iugement selon que ver-  
rons l'ocasion le pouuoir offrir: et si le téps, qui est la vraie guide des oc-  
currences, nous en pourra faire sages, sans que per sonne soit interessé en  
ce qu'il en pense. Il me semble auoir leu dans Kazie historien du Roy Fer-  
dinand d'Autriche qui depuis fut Empereur, que les Goths sont descen-  
dus des Alemans; mais cela est avec aussi peu de raison comme  
les Alemans tiennent que les François ont pareille origine, à scauoir  
qu'ils soyent descendus de la nation Germanique. Veü que vous ne trou-  
uez aucteur quelconque qui soit digne de nommyr homme de grand re-  
cherché, qui en ayt donné l'assurance telle que de raison, si il ne veult dire  
ce que Beat Rhenan maintient en la preface des liures de Procope; que  
celle de Scandie, ou Scandinauie soit des appartenances de la Germanie;  
mais lors il n'y auroit rien d'incouuenient que, & les Lithuaniens, Russes,  
& Moscouites ne fussent compris en ceste description. Quant à penser  
que les Goths soyent ceux mesmes que iadis on appelloit Gethes, et core y

*L'ant. ut d  
oublie des  
Goths et leur  
histoire.*  
  
*ralphus La-  
sis lin. 9. &  
10. des remue-  
mens des na-  
tions.*  
*Beat Rhenan  
sur l'hist. de  
Procopius.*  
*Præcipue Ma-  
de. La guerre  
Gothiqua*

Scandinave  
de laquelle  
parle Pline  
lin. 4. cha. 13

Pthol. li. 3.

cha. 5. Tab.

d'Europe. 7.

Qui fait qu'on

estime mes-

mes les Goths

et les Gethes.

Mer venedi-

que à present

Finanique des

Finians peu-

ple Scandien.

Les Goths ne

sont ny Ale-

mans, ny Ge-

thes, quoy

qu'en dicit vo-

lucere Blond.

ny Sabellit-

que.

Iean & Olac

grands tor-

nandez tous

Goths ont es-

crité ceste hi-

stoire.

Description

de Gothie &

assiette de

Scandie.

Pline li. 4.

ch. 13. Solin,

ch. 23.

Aussi Solin

la dit tresgrã

de ce qu'elle

n'a rié de plus

grand que

soymesme.

Doubte à dis-

tingdre entre

les Geogra-

phes.

a il moins de propos, veu que Procopie secretaire de ce grand Capitaine Bellisaire, qui vainquit si souuent les Goths, n'en donne aucune asse-

rance. Mais d'autant que les anciens ont esté peu curieux de rechercher les choses, & que ce país septentrional de Gothie & Suece & tout le trait que l'on estime (ne sçay si veritablement) insulaire en ce país Scandinavien n'estoit paruenü à leur cognoissance quoy que Ptholomé y ayt recogneu ne sçay quel país des Carbons voisins des Lapons iugez raisonnablement estre vers les Goths: ne fault s'estonner si apparoissant vne nation si puissante parmy les Gethes, & y ayant ne sçay quoy d'aprouchant aux noms on a fait vn iugement egal de la chose mesme avec son appellation. Veü que c'est chose asseürée que les Goths sortans de leurs país & desireux d'enuahir l'empire Romain ils se ruerent premierement sur les peuples voisins de la mer Venedique, & de là faifans les Wandalés prendre le nom Goth prendrét la route des Scythes, Gethes, Mysiens, Seruiens, Thraciens, Grecs, & pour plus aisément donner affaires aux Emp. lors se tenans en Grece fut cause, que se spandans en diuers país & selon l'assiette des Prouinces, ils furent aussi nommez Visigots & Ostrogots, ainsi que vous les lisez en nostre dits és histoires. Ainsi ne faut les estimer ny Alemans, ny Gethes, ny Thracés, ou Scythiens, non plus que François ou Espaignols, pour auoir couru, & saisy pillár les terres susdites, d'autãt qu'ils sont sortis sans aucune difficulté de ceste grãde & spacieuse terre de Scandie, de laquelle ayã amplement parlé les deux Euesques Goths Iean & Olac sur nommez grands & Iornandez Alain, il me suffira d'en limiter le país & dire les moeurs & ceremonies, puis que c'est le suiet de nostre ceuure, car du reste il en fault iouster s'by à ceux qui en sont natifs & qui estans hommes de qualité & de marque ne peuuent estre regettez comme vains & flatuleusement amy de leur país, peuple & Prouince.

L'Isle donc de Scandie, ou Scandinave, le seul nom de laquelle a esté cogneu par Ptholomé est assise en la mer Germanique, où pour mieüx parler Gotthique & si grande que Pline n'a doubté de l'appeller vn autre monde, tout ainsi que les modernes en font des terres occidentales, descouüertes de nostre temps. Elle est presque de tous costez environnée d'un espace infiny de L'océan qui represente en grandeur celle mer que nous disons mediterrannée, & laquelle separe l'Afrique d'auecques l'Europe. D'autant que vers le midy elle regarde le país de Suece, & mer tirant vers l'isle de Finlandie, au Nord elle a les Biarmiens, au Ponant la Noruege, & à l'Oriët elle voit le pays des Moscouites, par laquelle figure vous pouuez penser quelle doit estre l'estendue de ce grand pays, & si il merite le nom d'isle ou terre ferme veü qu'il n'y a hõme qui sçache encore dire où est le bout d'iceluy pour iuger de cela du costé du Nord, ou s'il se point ioindre avec celuy de Bacaleos descouuert de nostre tẽps, toutainc que les plus sages & aduisez ont estimé que le pays de Mangi & Quinsay se correspond au iugement du Globe à la terre du Mexique, de quoy je ne veüx temerairement decider, m'en raportant ou à l'experience, ou au decret & saint ordonnance des plus excellens Geographes qui en parle-

ont par cause pour dire, i fois dementir rent que vau de la terre.

Ce grand país mes assez spacieux que Procopie Princes, mais n'ayans en de de vie, qui son cascherons de Les Goths se plus beaux ho pure digne & Vitige Roy d ion en Consto ant de la grand et du corps des

Mais entre t beau en toute escrit à Agricol stature moye geur, les cheu poil pendant a de sa perruque

prop de carnos soit arracher: la essentant sa hon l'ceuure de nat

oit ce peuple a Quant à l queles seigneur

autres & le pop insi qu'en cor

mais oyons enc digifmer Prince

son Domitie: nes qui l'accouf

ense en mon esp estu et accoustr

Deuant luy erie qui reluyf

loit le plus g ed comme eu mentent on ve

font par raison et non à la volée, ainsi que font vn tas d'ignorans, qui pour dire, ie le pense, et sans entendre les dimensions, osent toutes-fois dementir les anciens, et iuger des mesures où iamais ils ne sceurent que vaul le mot de degre, moins l'experience d'iceluy Globe de la terre.

Ce grand pais soit il Isle, ou terre ferme contient en soy trois royaumes assez spacieux, à sçauoir des Goths, Succes & Noruegiens quoy que Procopie mette 13 nations & chacune gouuernée de ses Roys & Princes, mais nous deduisons simplement ce qui est de general comme n'ayans en deliberation pour le present d'en d'escire que les façons de vie, qui sont presque semblables, que sil y a quelque diuersité nous passerons de la deduire.

Les Goths selon les escrits des anciens ont esté, & sont encore des plus beaux hommes de la terre tous bien proportionnez, & de stature digne & d'estre admirée & louée: Car lors que Belisaire conduit Vitige Roy des Goths & plusieurs autres des seigneurs de ceste nation en Constantinople, il n'y eut homme en la cité qui ne festonnast tant de la grandeur que de la beauté, proportion, lineamens & bienseance du corps des ces estrangers.

Mais entre tous ceux qui effigient nauement les traits d'vn homme beau en toute perfection, fault lyre ce que Sidonie Apollinaire en escrit à Agricole parlant de Thodoric Roy des Goths: duquel il fait la stature moyenne, ny trop grande, ny trop petite, sa teste ronde en largeur, les cheveux crespes & blonds, les sourcils gentiment voutez de poil pendant assez bas, & les oreilles, à la façon du pays, couuertes de sa perruque: le nez vn peu Aquilin & crochu, les leures subtils sans trop de carnosité, & la barbe fort espaisse, laquelle toutesfois il se faisoit arracher: la couleur blanche, & meslée d'vn honneste vermillon, ressentant sa honte & modestie: & en somme le reste representant vn chef d'œuvre de nature: en quoy il recommande la beauté ordinaire qui faisoit ce peuple admiré de tous les autres,

Quant à l'accoustrement ils estoient fort braues & pompeux, veu que les seigneurs alloient ordinairement vestus de toile d'or, mais les autres & le populaire se couuroient de peaux & fourrures fort riches, ainsi qu'en cor pour le present en vsent tous les peuples septentrionaux: mais oyons encor Apollinaire exprimant leurs habits lors qu'il parle de Sigismer Prince du sang royal des Goths, & de son equipage, qui dit ainsi de son Domitie: Toy qui te plais souuent à veoir & les harnois et les hommes qui s'accoustrent proprement des armes, ie suis en doute, voire ie pense en mon esprit le plaisir que tu eusse pris voyant le Prince Sigismer vestu et accoustré à la mode et selon la coustume de son pays.

Deuant luy marchoyent des chevaux bardez et chargez de pierrierie qui reluyseroyent donnans vn grand lustre à ses armes: et ce qui estoit le plus gentil que il estoit parmy ses gentilshommes à beau- coup de gens, et ayant l'habillement d'or et de soye, et à c'est moment on voyoit vne grand blancheur accompagnée d'vne vive

*Roy Procopie  
li. 3. del'histo-  
re des Goths  
et de leur beau-  
té: Suetone en  
la vie de Ca-  
ligule & 4.  
Hierosme à  
Sunic & 1.  
celle.  
Sidonie Ap-  
ollinaire li.  
1. Epi. 2.*

*Abillement  
des Goths, voy  
Procop li. 2.  
Apollinaire  
li. 4. à Domi-  
tie epist. 21.*

couleur vermeille qui luy embellissoit le visage. Mais la cœnéo de ceux qui le suivoient, seroit mesme en paix espouvétable. Car leur chaussure aux pieds estoit premierement faite de cuir velu en forme de guêtres & triquehouës, sans que les genoux, ny vne partie des cuisses fussent couverts aucunement. A ce estoit adioustée vne robe courte estroite, & de diuerses couleurs, qui à peine descendoit, iusqu'aux iarets qui estoient à descouvert, & les manches de laquelle voiloient le bout des bras & la iointure des espaules. Leurs Hoquetôs estans de verd, estoient bordeés & bâdeés de violet & d'incarnat, & leur pédoyent en escharpe de petits baudriers & courtes espées, par dessus des robôs de peaux bouclez fort gémét. Le mesme abillément qui seruoit à les parer, estoit aussi fait pour leur deffence: & portoiét en leurs dextres des vouges & espieux, & des dards à lancer: là où à la gauche le bouclier estoit pour s'en couvrir, garentir, & targuer, & voita quant à l'habillement, & aux armes tiré de celuy mesme qui s'en dit este tesmoing plus assureé que de l'ouïe: A cecy Claudian a iouste le Carquois, arce & fagettes, & l'ornemét des peaux pour s'en couvrir & armer la poitrine, comme d'un corps de cuirasse; disant que le pomeau de leurs glaiues estoit d'yuoyre, comme encor & Alemans & les septentrionnaux l'ont en vsage.

Les Goths ont eu de tout temps de propres caracteres à escrire, tellement que les enfans aprenans les lettres par mesme moyen estoient induits à teindre en leur memoire certains vers faits, & en l'honneur de leurs dieux, & des hommes illustres qui auoyent fait quelque hault & excellent fait pour la deffence de leur païs & nation, & non seulement les enfans, ains encor les hommes de marque lesquels à cause de ce deuoir & pour s'y monstrer sçauans, & curieux à la recherche en gaignoyent & les royaumes, & dignitez & en estoient mis au nombre des dieux: Desquels ils en auoyent aussi belle multitude que le reste des Gentils, & ne s'en faisoient honner, veu qu'ils descendent de celle race de Gog & Magog, desquels font sortis tous les peuples septentrionnaux qui à bon droit ont porté le nom de Barbares.

Or le principal & plus grand de tous ces dieux estoit Thor, lequel ils paignoyent couronné & ayant vn sceptre en main, & douze estoit es entour de sa teste, comme gouverneur du Ciel, & qu'ils estimoyent estre celuy qui lançoit les fondres en terre, qui auoit la puissance de la pluye et du beau temps, et qui deliuroit les hommes des malignes et peruerfes influences des astres, et à ce Thor ils dedient le Ieudy, qui a fait penser aux hommes de meilleur iugement que cestui-cy n'estoit, autre que Iupiter, ou Iané, veu qu'encor pour le present les Goths appellent Thor le moyn de Ianuier, qui est le premier de l'année. Et estoit ce Thor accompagné de deux autres qui luy assistoyent, à sçauoir Othim qu'on dit auoir esté Mars, auquel ils immoloyent les hommes, et Frigge qu'on estime Venus, quoy qu'ils la paignissent armée: mais cest à cause que tout sexe en ce païs la manié les armées.

Outre ces trois dieux susdits ils en honoroyent trois autres moindres, et sur tout vn nommé Methotin, qui fut en son temps vn fort mauid

Armes des Goths le tēps passé.

Claudia l. 2. cōtre Rusin. & au l. de la guerre Gothique.

Iean le grand li. 1. chap. 7. Roys axon Gram. des faits des Danoys. Goths sortis de Gog.

Magog. 10. sēph. au 19. l. 1. chap. 6.

Iean grād li. 1. c. 4. & du dieu Thor. c. 9. & sa force & effigie. Iānuier appelle par les Goths Thor. Quel dieu est ce qu'Othim entre les Goths.

voy Saxō grā Olac le grad l. 3. ch. 3. Venno armée, voy Paus. l. 3. la Et. l. 1. de la fauce relig. c. 20. Dieux moindres quels entre les Gots Olac. l. 3. c. 4.

garson & tel q  
leurs fantasies  
septentrional a  
quel occis par l  
ainsi que Froé  
mes à l'imitatio  
dorez Vagnost  
Castor & Pollu  
Othim, preside  
pour auoir furn  
mis en pareil ran  
Rostar fut dieu  
uoit apaiser qu'  
ceuz par les Got  
des vns dieux ch  
uoit esté instruit  
anciens, & qu'  
qu'on dit que su  
du soleil à Phaet  
que meschans &  
vne fontaine voi  
forest, l'estiman  
celuy mesme fut  
eux s'estimoyent  
peuple si supersti  
d'autres dieux fa  
vn grand bruit &  
Bronze, tafchans  
deliurer leurs He  
Et dura ceste foll  
Magnus Roy Go  
peuple payen, co  
tout le monde.  
Allans en guerr  
pris d'eux, ou l'a  
bout de certaines  
la gueule, comme  
éiadis, de voir d  
mens, & comme i  
bien il n'y auoit pe  
enchantemens & s  
hez grands, & to  
is, en ont assez p  
es ont amené plu  
useurs & cauteleu  
nos ce qui est plu

Carson & tel que sont les Atheistes, & heretiques qui font vne idole de leurs fantaisies: ce galant estoit grand magicien comme tout ce peuple septentrional a esté adonné à ceste vilennie & detestable superstition, lequel occis par le peuple, emporta neantmoins le nom de diuinité: tout ainsi que Froé deuant l'idole abominable duquel on sacrifioit les hommes à l'imitation des Scythes à leur Diane Taurique, estoient encore adorez Vagnosth & Hadingue, comme iadis a Rome & à Lacedemone, Castor & Pollux, ainsi que deux souuerains compagnons de Thor, & Othim, presideans aux guerres, & departans les victoires. Rostich lequel pour auoir surmonté de son temps tout autre en la science des diables, fut mis en pareil ranc qu'un Mercure à Rome, en Grece, ou en Egypte. Rostar fut dieu aussi cruel qu'Othim, ny Froé, d'autant qu'on ne le pouuoit apaiser qu'avec l'effusion de sang humain, de ceux qui estoient vaincus par les Goths en bataille. Je laisse à part les folies qu'ils croyoient que les vns dieux chastiaissent les autres, veu qu'en cela ils se monstrent anciens, & qu'un ayant fait quelque faute estoit chassé des Cieux, ainsi qu'on dit que fut Apollon par Iupiter, ayant donné la charge du chariot du soleil à Phaeton son fils. Mais leurs sacrifices estoient autant cruels que meschans & abhominables: veu qu'ils suffoquoient vn homme dans vne fontaine voisine du temple, & puis l'alloyent pendre à la prochaine forest, l'estimans pour auoir esté la plaisante victime de leurs dieux que celui mesme fut mis en leur nombre: voire les roys, si le sort tomboit sur eux s'estimoyent bien-heureux de mourir en ceste sorte. Et fut iadis ce peuple si superstitieusement miserable, qu'oyant tonner, il pensoit que d'autres dieux s'attaquassent aux leurs, & pour ceste occasion ils faisoient vn grand bruit & tintamarre avec de gros maillets de fer, sur des vases de Bronze, taschans d'imiter par ce moyen les tonnerres; & estimans ainsi deliurer leurs Heros de la furie & assault de ceux qui les assailloient. Et dura ceste folle façon de faire iusqu'en l'an de nostre salut. 1130. que Magnus Roy Goth abolist ceste coustume, pour laquelle il fut estimé du peuple payen, comme sacrilege, & ennemy des dieux, hay & maudit de tout le monde.

Allans en guerre ils sacrifioient des cheuaux comme les Scythes, l'ayant pris d'eux, ou l'ayant montré aux autres, & en portoyent les testes au bout de certaines Perches, ou Lances, avec vne grande entr'ouuerture de la gueule, comme si la beste vouloit engloutir quelque chose. C'a esté pieu iadis, de voir comme sathan tenoit ce miserable peuple esclaué en ses sens, & comme iusqu'aux simples femellettes en tout ce pais Scandinavien il n'y auoit personne qui ne fut estrangement adonné aux charmes, enchantemens & sorceries: de cecy, à cause que Iean, & Olac surnommez grands, & tous deux Goths, & euesques de la cité d'Vpsale en leur pais, en ont assez parlé, & que tous les historiens tant sacrés que prophanes ont amené plusieurs exemples de ces choses avec l'effait (quoy qu'auteurs & cauteleux) de telle sciëce, nous en passerons outre, & poursuivons ce qui est plus plaisant & sortable pour nostre matiere. En Scandie

*Methotin magicien adoré pour dieu.*

*Froé autre magicien se faisoit immoler les homes.*

*Vagnosth, & Hadingue dieux de la guerre.*

*Rostich, dieu des vases.*

*Rostar estimé estre Saturne.*

*Opinions que les dieux crassent l'un l'autre, voyez les poetes Grecs & Latins.*

*Apollon pourquoy chassé du Ciel.*

*Sacrifices des Goths semblables à ceux des Thraces à leur dieu Zamolxis. voy Herod. 4.*

*Goths imitas le tonnerre et pourquoy.*

*Etagnus Roy Goths osta celle supersticio.*

*Tout ce cartier Boreal auoit presque mesmes façons de faire.*

*Scandinaviens tous sujets à estre sor*

du costé de Noruege, le peuple y est fort sauvage, & estangement cruel  
 vivant dans des Grottes; & cavernes, à cause de la continence des neiges  
 qui tiennent le pais couvert; & se nourrissent de poisson. & de sauvages  
 ne, & sont si desians qu'ils n'ont garde d'acoster homme qui vienne sur  
 gir en leur terre pour y trafiquer, craignans toujours qu'on les vueille  
 trahir, et que les suruenans soyent des voleurs, et Pyrates: escumans la  
 mer pour les conduire en seruage: La plus part de ceux cy, (imitant les  
 Nomades, qui habitent pres la mer Caspie) ferment leurs cavernes de  
 Clayes et palyz enlassez de rameaux, et ioncs de mer, ou de mouffe  
 recueillie parmy l'aspreté des rochers, leurs armes sont arcs forts et ro-  
 des, et des iavelines ayant de petits crocs en forme d'un petit croi-  
 sant, ayans les vns des corselets non de fer, mais de peaux d'Asnes sau-  
 uages, ou Alces, et de Rangiferes: et sont les plus adextres, et legers hom-  
 mes qui se puissent trouver sous le Ciel: aussi de tout temps les Goths ont  
 esté estimez des plus braues, et subtils archers du monde, ce qu'encore  
 imitent ceux de Finnie, car les Suecons, ou Sueciens faident fort d'hal-  
 bardes, piques, et iavelines: les Goths de ce temps portans un Casaque  
 court et les chausses estroites, là où les Suecons imitent la superfluité de  
 lemande tant és deschiquetures que largeur de leurs chausses et habits,  
 mais les Lapons, desquels nous dirons encor quelque cas, se vesturent  
 des peaux des bestes que nous estimons deçà si precieuses, non qu'ils  
 se soucient de s'en parer, ains seulement pour la necessité, et à fin de  
 s'en armer contre la froidure: n'ayant ce peuple Barbare autre chose de-  
 vant les yeux que la cruauté, & plaisir du corps, & estant encor abreuvé  
 de l'abomination des idoles.

Et à fin de ne rien laisser en arriere faut scauoir où est ce que est l'ha-  
 bitation de ce peuple: le pais de Lappie est party en oriental, & occi-  
 dental, ayant la mer Bothnique qui en fait la separation, qu'on appelle  
 le aussi le goulphe de Suece, ayant sur l'extremité la cité de Tornie, vers  
 l'Orient elle confine au Lac dit blanc, tirant à la Biarmie, vers le septen-  
 trion luy est la Scrinie s'estendant aux terres incogneuës, au Ponan  
 elle voit l'isle d'Islande, & fauoisine d'une partie de Noruege, là où  
 midy elle touche & l'autre Noruege, & le pais et royaume de Suece  
 vers l'Orient les Lapons sont Chrestiens, honorent saint Andrieu  
 ainsi que sont les Moscouites: & les occidentaux, comme dit est, sont pres-  
 que tous idolatres: peuple fort nerueux de belle taille, adroits & agiles  
 au possible, & sur tout comme j'ay dit à tirer de l'arc, veu que les en-  
 fans dès que scauent cheminer, n'ont rien à manger, si premierement  
 ils n'attaignent & visent droitement sur leur desieunen, et se tiennent  
 en des loges et tabernacles aisez à transporter, comme ceux qui char-  
 gent souuent de cartier, & ne vivent d'autre cas que de pescherie  
 sauuagine, dequoy ils ont en grand abondance, fins & subtils, mais  
 lourds en parole, et en lieu de cheuaux vsans de Rangiferes, bestes  
 ayant la couleur et propotion d'un asne, long le fondue, la forme et  
 dure semblable à celle d'un cerf, sauf que les andouillieres en sont plus  
 couuertés, & que les branches ne sont en si grand nombre au Rangif-

*ciers. Olan  
 liu. 3. Ioan le  
 grad. liu. 17.  
 Mœurs des  
 Noruegiens,  
 sauvages.  
 Nomades  
 vers la mer  
 Caspie. voy  
 Herodote.*

*Armes des  
 Noruegiens.*

*Asnes sau-  
 uages & Al-  
 ces & Rangif-  
 feres en tous  
 ces pays se-  
 prent rionaux*

*Abillement  
 des Goths à  
 present, &  
 leurs armes.*

*Lapons peu-  
 ple cruel, &  
 idolatre.  
 Description  
 de Lappie.*

*Voy Damia  
 Goel Portu-  
 gais. S. An-  
 dre honoré  
 par les Lap-  
 pons & Mos-  
 couites.*

*Vie des Lap-  
 pons.*

*Rangiferes  
 quel animal.*

de: Ce peuple  
 comme celuy q  
 du jour par le re  
 seruent fort reli  
 chanteurs outre  
 qui se disent l'au  
 Ce peuple vit  
 vaillant en guer  
 bonuoitise, & n  
 rien frauder s  
 Et ayans bes  
 tron & change  
 mes, ou l'or &  
 precieuses esque  
 thetent ce qui lo  
 y la mesure, ain  
 e pour autrè; &  
 idents pour les r  
 l'un costé de la L  
 Leurs foires se  
 part de l'année, &  
 de des les roys & l  
 rien vendre qui so  
 voir à leurs affair  
 me est donné  
 eu caché en ce ca  
 oints par ce lieu  
 grand compte du  
 de porte de beaux  
 riches dons & pre  
 Ils vesturent leu  
 ifere par de mes  
 on & couche de  
 eruier, choisissan  
 à plus (peult estr  
 illeze, aigres  
 Leurs dances, o  
 septentrion, c  
 comme aussi vne  
 parté, leurs danc  
 anquetté gaillard  
 ent & sonnent au  
 res & les proies  
 gemissans, & v  
 ter par terre tous  
 peurs recomme

Ce peuple adore le feu & les statues de pierre, adonné à divination, comme celuy qui predict les choses qui luy doiuent aduenir tout le long du iour par le rencontre de la premiere chose qui se luy represente: ils obseruent fort religieusement le mariage, & sont jaloux au possible, & enchantent outre toute foy, si l'on vouloit vous en deduire ce que ceux, qui se disent l'auoir veu, en tesmoignent.

Ce peuple vit fort pacifiquement, & quoy qu'il soit furieux, & fort vaillant en guerre, si est-ce qu'il ayme la paix, & simplicité, detestant la vanitoise, & ne sachant que c'est que de larcin ou pillerie, ny voulant en rien frauder son prochain.

Et ayans besoyn de biens portez d'ailleurs, ils y vsent de permutation & change sans dire mot, mais tout leur trafic se passant par simonies, ou l'or & l'argent ne seruent pour l'achast, ains avec des peaux precieuses esquelles ils abondent, des draps, toiles, & poisson, ils achètent ce qui leur est necessaire, comme froment & sel ou le poids par la mesure, ains l'œil y fait le pris, qui est, comme-i'ay dit, d'une chose pour autre, & honorent fort leurs Bergchara qui sont les Iuges & Pre- sidents pour les roys de Suece & de Noruege, qui sont seigneurs chascun d'un costé de la Lappie.

Leurs foires se font ordinairement sur les Lacs glacez qui dure la plus part de l'année, & sur tout au Lac gelé dit Meler, & ceste foire commencent dès les roys & là si les choses tendent à la guerre, ils n'ont garde de rien vendre qui soit bon pour les viures, tant ils sont soigneux à pour- voir à leurs affaires. Contractant leurs mariages, c'est par le feu que le si- me en est donné le tirans avec vn fusil de la pierre, signifians par le feu caché en ce caillou la viue & ardente liaison de ceux qui sont con- joints par ce lien indissoluble, Voire ceux qui sont Chrestiens sont si grand compte du feu, qu'allans espouser à l'eglise, il ny a aucun qui ne porte de beaux cierges allumez, qu'ils offrent au Prestre avec de forts riches dons & presens.

Ils vestent leur espousée de martes subellines la mettans sur vn Ran- cifere par où le mesme, & la conduisent en chantant & dançant à la mai- son & couche de son espoux: lequel estant vestu de peaux de Lou- uerrier, chorissant l'espouse avec grande honnesteté, & avec tel respect, à plus (peult estre) que ne font les Chrestiens les mieux apriés & ci- uilisez.

Leurs dances qui se font de nuict, à cause qu'estans sous l'aspreté du septentrion, ils sont la plus part de l'an en tenebres continuelles, comme aussi vne autre partie ils ont le iour qui leur fait ordinaire- ment, leurs dances (dis-je) nocturnes sont fort estranges, car ayans enquetré gaillardement, ils ont des ioueurs d'instrumens, qui chan- tent & sonnent avec vne façon si piteuse, les gestes de leurs ance- tres & les proiettes des Princes & Geans de leur pais, que plorans & gemissans, & vrilans comme saisis de quelque transport se laissent aller par terre tous esperdus & comme euanoüis, & tout aussi tost les danseurs recommencent leur chant plus gaillard, qui les fait esueiller de

*Le feu adoré par Lapons idolatres.*

*Divination des Lapons.*

*Simple com- science des Lapons. Olan lin. 4. cha. 5a.*

*Marchandise des Lapons.*

*Ainsi en v- sent en la La- probane, voy Plin. li. 6. c. 22. A qui est su- iete la Lap- pie.*

*Foires des Lap- pons.*

*Lac de Meler*

*Mariage des Lapons par le feu.*

*Ceremonie des Lapons Chrestiens aux nopces.*

*Dances tristes des Lapons.*

## LIVRE TROISIEME

*Lapons pleurent ceux qui naissent, & se resjouissent à la mort.*

*Lapons travaillent plus la nuit que le iour.*

*Voy lez grad en sa prefuce. ch. 5.*

*Voy Saxon Gram. en sa Danie. Biarmie ou psee.*

*Biarmies sciens & idolatres.*

*Assiette de Fimmarchie.*

*Don air de Fimmarchie.*

*Logueur des iours et nuits en Fimmarchie.*

*Senesinie du tout septentrionale.*

cest estonnement & palmoison. Et leur procede ceste tristesse de ce qu'ils ne peuuent au pris de leur vie imiter ceste vertu de leurs ancestres en defendant l'honneur des filles, & punissant les rauisseurs & voleurs de la pudicité des dames: & s'esjouissant au trespas de leurs amys, tout ainsi qu'ils se contristent à la naissance de leurs enfans, ainsi qu'auons dit estre iadis vsé en Thrace. Et est ce peuple plus assidu au travail durant la longueur du trimestre de la nuit, soit au ray de la Lune, & des estoilles, ou à la clarté de la chadelle & des lampes, ou en lieu d'huile ils vsent de gresse de poisson, que nō pas lors que le soleil lestient en lumiere vn semblable, ou plus long temps. De la durée des iours & des nuits en ces pais septentrionaux ie me passe legerement, & me suffit de la toucher en passant à fin que le lecteur en soit aduertty, & que s'il en veult sçauoir d'auantage, qu'il lise ceux d'ou ie l'ay tiré, à sçauoir les Euesques d'Vpsale Iean & Olac, qui le pourront satisfaire, & voila quant aux Lapons.

Ne fault laisser la Biarmie sans en dire vn petit mot en passant, laquelle est du tout septentrionale estant en son Zenith sous le Pol Artique, & est diuisée aussi en deux parties deça & delà les mons: le pais y est fort beau & fertile, mais le peuple se soucie fort peu de le cultiuer, à cause de la grande abondance de poissons, & sauuagine, à laquelle nourriture estans accoustumez, ils n'ont guere grad affaire de pain. C'est la natiō la plus forciere de sous le Ciel, comme ceux lequels (ainsi que les poētes chantent de Medée) confondent par leurs charmes, la face feraine du Ciel, y melant des nuages si espais, & des tenebres si caligineuses que la nuit plus sombre, n'y sçauroit rien faire à l'esgal en obscurité, idolatres au possible & sans aucune cognoissance du vray dieu, sçachans enforceler les hommes du seul regard, & les tourmentent de telle sorte, ou par l'œil, ou avec la parole qu'ils les rendent tous hors de leur sens, & si maigres, que bien souuent ils se consomment petit à petit, & finent en grad langueur. La Fimmarchie est region occidentale regardant les bords de la mer glaciale, de quoy que l'air y soit tousiours froid, comme il est en toutes les Prouinces par delà, si est-ce qu'il n'est aucunement nuisible, ains de telle temperance que les poissons, qui est leur nourriture, y durent sans estre salez vn fort long temps dessechez par la seule force de l'air. Le iour y dure depuis le 25. de Mars, iusqu'au 15. de septembre sans qu'on y voye vn seul signe de tenebres de la nuit, laquelle commençant apres ce long iour, & continuant le mesme espace avec vn grand peril de ceux qui nauignent, qui s'y mettent en grand danger allans à l'obscurité à cause des rochs & escueils qui sont cachez sous l'eau tout le long de celle plage.

Les hommes y sont beaux, de belle stature, & fort robustes, vaillans & guerres, comme ceux qui ne sçauent que c'est que d'aïse, ny d'oïsiueté, & est grand dōmage que tant de peuples auoïnez & regis de Roys Chrestiens, soient encor enuelopez és tenebres de l'ignorance, & ne cognoissent le vray dieu pour les oster de la seruitude de Sathan qui les detient en vn auēglements si miserable. Je laisse là Scricinie tant pour estre peu cogneue que pour l'assiette, marchant à la mer glaciale du costé le plus septentrional: & ne discours de la Bothnie, & Noruege à cause qu'

Sueons, & Goths  
es mœurs, quoy  
ons donc aux G  
guerre, & tellen  
ts, comme aussi  
qu'à ce que & l  
finances voyans l  
Entre les Goth  
par vn autre n  
en droit, encore e  
ors que les Goth  
en chariot, ou  
ous faisons condu  
de s'vsurper la r  
ste dignité ceux  
enfans du Roy  
urs peres, on les e  
royēt vn autre n  
acc. Et avec ceste  
arquables conqu  
ni les rendoit lou  
recompaignent ord  
mes. Or estans Sc  
pains, aussi auoy  
vante Atée roy d  
dit, Tu command  
mes, & moy sur l  
est besoing. S'ils c  
de ces nations qu  
ans & iuges & pa  
iugement de ce l  
dit: que les Goth  
en qui ressentist s  
er n'emplissant les  
s tout le plus gra  
mus durant le rep  
ou l'on y discou  
ence: et ou les v  
celles, qu'à la sup  
voyez la seance d  
te, vne pompe pu  
Prince. Si les Go  
eux d'autres tesme  
sime S. Augustin,  
pple parlant d'At  
son faite aux Got

Sueons, & Gothz Bithoniés, & Noruegiés, sont presque vsans de mes-  
les mœurs, quoy que gouuernez bien souuent de diuers Princes. Reue-  
ons donc aux Gothz lesquels de tout temps ont esté adonnez au fait de  
guerre, & tellement qu'il n'y auoit querelle q ne fut vuidée par les cō-  
ts, comme aussi il a esté obserué, & par les François, & par les Alemans,  
qu'à ce que & les Papes y ont pourueu par decretz, & les Roys par or-  
nances voyans le preiudice que cela portoit à la republique Chrestie-

Entre les Gothz la loy y est inuiolable, que vn homme appellé au cō-  
par vn autre n'oseroit le refuser, que s'il le fait, outre q il deschoit de  
droit, encore est-il infame, & desgradé d'armes pour toute sa vie.

ors que les Gothz ont roy de leur natiō, il est fort honoré, & se fait por-  
er en chariot, ou coche, tiré par des cerfs à ce accoustumez, ainsi que  
ous faisons conduire les nostres par des cheuaux: & n'estoit permis à pas  
de se vsurper la royauté sans le consentement du peuple, qui apelloit à

este dignité ceux qui luy sembloyt plus dignes & suffisans: & ainsi quād  
ensans du Roy decedé, se monstroyent vrayz successeurs en vertu de  
urs peres, on les esliōit aussi pour estre Roys, & si au contraire ils dege-  
royét vn autre meilleur, & plus prouffitabile que eux, estoit mis en leur

ace. Et avec ceste sagesse en l'electiō, ils ont iadis fait de si belles & ré-  
arquables conquestes, aufquelles à beaucoup aidé celle grande sobriété  
ni les rendoit louables, souffrans aisement toutes les incommoditez, qui

compaignent ordinairement ceux qui suyuent le mestier genereux des  
mes. Or estans Scythes aussi biē que sont les Moscouites & autres leurs  
ousins, aussi auoyent ilz et les mœurs et la vaillance des Scythes: de quoy

vante Atée roy des Gothz, escriuant à Philippe roy Macedonien, quād  
dit, Tu commandes sur les Macedoniens, hommes nez, et vaillans aux  
mes, & moy sur les Scythes qui sçauent endurer la soif, & la faim quand

est besoing. S'ils ont en rien esté moindres en courtoisie, que pas aucu-  
de ces nations qui semanceyoyent iadis du nom & tiltre de Barbares,  
ans & iuges & parties en ceste cause, ie suis content de m'en rapporter

iugement de ce bon Euesque d'Auuergne, Sidonie Apollinaire quand  
dit: que les Gothz les iours des festes venans à banqueter, ne faisoient

en qui ressentiſt la superfluité, veu qu'on n'y voyoit point vn sommeil-  
er n'emplissant les tasses se pourmener à my-triste à l'entour des tables,  
us tout le plus grand ornement du festin, c'estoyent les graues propos

us durant le repas, tellement que, ou l'on gardoit vn merueilleux silen-  
ou l'on y discourroit des choses serieuses & qui estoient de grad cōse-  
quence: et ou les viandes estoient plus exquises eu esgard à la gentillesse

icelles, qu'à la superfluité du pris: et en somme, dit ce bon Euesque, vo-  
voyez la seance des Grecs, l'abondance des Gauloys, l'Italiēne soudai-  
ete, vne pompe publique et priuée diligence et vne modeste discipline

Prince. Si les Gothz ont esté si Barbares que aucū les ont paints, ie ne  
eux d'autres tesmoins que les saints mesmes q ont vescu de leur temps;  
sime S. Augustin, qui es liures de la cité de Dieu en fait le discours assez

ple parlant d'Atharic qui sacagea la cité de Rome à cause de la tra-  
son faite aux Gothz par les menées de Stilicon: et que on voye avec

*Loy des Gothz  
sur les cōbatz  
Jean le grad.  
li. 2. chap. 8.*

*Chariot con-  
duit par des  
cerfs.*

*Comme les  
Roys sont apel-  
lez, à l'esta-  
entre les  
Gothz.*

*Gothz, sobres  
en leurs a-  
ctiōs.*

*Plutarque en  
la vie de Phi-  
lip. Atée roy  
Goth au roy  
Macedonien.*

*Sido. Apolli-  
naire liu. 1.  
epist. 2. à  
Agricole.*

*Gothz cour-  
toys & mo-  
destes.*

*Voy S. Au-  
gust. cité de  
Dieu. tout le  
1. liure.*

LIVRE TROISIÈME

*Roy Procopie.*  
*li. 3. de l'histoire des Gothz.*  
*Lobardz sortit de Scadie environ l'an de grace 383.*  
*Mefchanceté de l'Empereur Valens. Paul diacre li. 1.*  
*Roy Iornandez Goth.*  
*Premier voyage des Gothz.*  
*Second voyage.*  
*Appian. des guerres civiles. Beristh. Roy, & legislateur des Gothz, Iornandez.*  
*Jean le grand li. 3. chap. 17.*  
*Troisiesme voyage des Gothz.*  
*Gothz assailis par Alexandre le grand.*  
*Roy Arrian & Strabon.*  
*Estienne Bisson li. des villes.*  
*Roy Suet. Triville en la vie d'Auguste Strabon 8.*  
*Quatriesme voyage des Gothz.*

quelle douceur Totile, q'on fait si extravaagat & cruauté, vsà à l'édroit des Romains lors qu'il prist la cité de Naples: & avec quelle grace il receut à Rome, l'ayant prise. Polagie le plus grad ennemy qu'il se pensast auoir en ce mode, afin qu'on voye, qu: ce:ux qui à present veulent estre nommez courtois, surpassent les Gothz en descourtoisie. Et afin q'ie paracheue le tout, i'ay dit que les Gothz furent idolatres, & quelz dieux ils adorerent, mais ilz receurent le baptesme, lors que les Lombards passerent la mer pour venir en Italie: mais depuis, n'estans encore bien confirmez en la foy furent gaitz par la meschanceté de l'Empereur Valens, qui leur donna de Euelques infectez du venin de l'heresie des Arriens: en laquelle ilz ont vecu fort long temps, tant en Italie, Aquitaine, que Espagne, où ils commandoient, iusqu'au temps du bon Roy Reccarede, qui chassa les ministres Arriens, & receut la foy de l'Eglise Catholique & Romaine, où ses successeurs ont perseueré iusques au iour present. Ainsi ayans discouru des mœurs & de la religion, reste l'autre point à vuidier, qui sont leurs coutumes, afin de voir le changement des choses, & la force extreme de ce peuple. Il appert assez par les histoires que la Scandinauie a esté estrangement fertile en peuple, veu que si souuent si grandes armées en sont sorties, & lesquelles ont & ataqué, & subiugué de si braues & superbes nations. Premierement sortans de l'isle septentrionale de Scadie, se ruerent sur le país voisin de la mer Baltée, & nommerēt les isles voisines de Suedede leur nô telles que sont Gothland, Schonland, & Finlād, & d'eux auant prist tître le Royaume de Gothie. La seconde expedition, fut lors que passans en la Germanie, ils occuperent le pays qui est arroulé du fleuve Vistule: ce qui aduint lors que Sylle estoit dictateur à Rome: à quoy donna grand preuue ce qui est dit en Appien, que Cesar dictateur fait la guerre aux Gothz: & fut chef des Gothz Berist: lequel Iornandez dit auoir esté legislateur des Gothz. La troisieme course de ce peuple, ne pouuant viure en repos, ou bien estant en trop grand nombre, fut lors qu'ils passerent en Dacie, à present Transylvanie & Valachie, qui a esté caule par ceux qui n'ont point recerché les choses de loing, ont estimé les Gethes estre l'origine des Gothz, comme ainsi soit que les Gothz soient autres que les Gethes, entant qu'ils occuperent ce pays le long du Danube, & le tuerent brauement contre les courses & assaultz, tant des Lacedemoniens que des Romains, iusqu'à ce que allans contre Valens Empereur, ilz passerent outre. Et de cecy Arrian descriuant la vie du grand Alexandre fait mention, si bien qu'il dit les Gothz seistre preualuz contre les forces du grand Alexandre. Là se tenans ils ont donné de grands affaires aux Romains: tellement que Auguste pour gaigner le cœur de ce peuple feroit che, tâcha de donner Lulie sa fille en mariage au prince des Gothz, mais ceste alliance ne peut estre de longue durée, soit que l'Empereur y alloit de mauuaise foy, & voulust sous ce pretexte trôper & amuser les Gothz, ou que eux se desians pour ceste si grande gracieuseré, ne vouussent qu'une estrangere portast tître de Royne de leurs terres. La quatrieme faille & changement de terre par eux faite, fut lors qu'ils se ruerent sur la Romanie (iadis Thrace) pour se voir trop opressez de subsidés, & affligés

les garnisons in  
 our semâciper d  
 contre les Alen  
 vrgente necessi  
 itz par Balambe  
 imanarie, laisser  
 alentinian et V.  
 mais Eutrope est  
 e pays à la discor  
 thalérique, et de  
 othz, en Ostrog  
 es Gothz de l'oc  
 e & Seruie. Bôsn  
 que du temps d  
 d'Occident en r  
 ecedé, ils s'eman  
 l'Esclauonie, fa  
 cours contre les  
 posée la grande  
 Le sixiesme cou  
 ndrent à diuerse  
 olatre, contre le  
 ieu qui ne voulut  
 iner l'Italie, & c  
 tre les mains des  
 Radagaife, Alari  
 nel fait vn estrang  
 , sainteté & cour  
 sfois qu'o fait au  
 e l'ordre ecclesiast  
 Le troisieme vo  
 Attilé Hun, ma  
 issant l'Italie pass  
 & ez Espagnes  
 heodoric souz Z  
 sacre roy des He  
 Iustinian le gra  
 tres ses lieutenan  
 es: & ce ponda  
 Espagne. Mais au  
 tes François, que  
 ers roys sortis de  
 ut le corps Gaul  
 onne, ne scay si à  
 othz unissent la m  
 ray, ie puis alleg

les garnisons imperiales: ioint que voyas puis apres qu'il y faisoit beau-  
 cur semaciper de telle seruitude, estans les Emperours detenus en guer-  
 e contre les Alemans, ilz firent ceste belle entreprise. Et la plus grande  
 e urgente necessite de ce faire, fut que les Huns leur coururent sus, con-  
 tiz par Balamber, auquel ne pouuans resister, pour auoir perdu leur roy  
 rmanaric, laisserent la Translyuanie et Hongrie, ayas obtenu des Emp.  
 alentinian et Valens le pays de Thrace, souz tiltre de tribut perpetuel.  
 Mais Eutrope est d'aduis contraire à cestuy-cy et raporte ce changement  
 pays à la discorde qui fut mené entre les princes Goths Fridiger et  
 thalerique, et de laquelle discorde fut causée la difference des noms des  
 gothz, en Ostrogothz, & Visigothz, les vns nommez orientaux, et les au-  
 es Goths de l'occident. Leur autre & cinquiesme retraite fut en Panno-  
 e & Seruie, Bosne, Rascie & Bulgarie, espanans tellement leur puissan-  
 que du temps de Theodose le ieune ils tenoyent presque tout l'Empi-  
 d'Occident en main: iusqu'à ce que Attile Hun les surmonta, mais luy  
 ecedé, ils semancerent de la suiectiō de ses enfans & coururent tou-  
 l'Esclauonie, faisans alliance avec les Romains ausquelz ilz donnerent  
 cours contre les Sarmates, & tenoyent tout iusqu'au lieu où à present  
 posée la grande & riche cité de Venise.

Le sixiesme cours des victoires des Goths fut en Italie, en laquelle ilz  
 indrent à diuerses fois: Premieremēt souz Radagaife, homme felon &  
 colatre, contre lequel les Romains apellerent les Huns à secours, mais  
 ieu qui ne voulut que ce tyran vint à parfaire ses desseins, qu'il auoit de  
 iner l'Italie, & cōsacrer les corps des sien. Dieux le ruina, & le mit  
 tre les mains des seruiteurs de l'Empereur. Ce voyage n'ayant succedé  
 Radagaife, Alaric Roy des Visigothz vint en Italie, regnāt Honorie,  
 el feit vn estrange sac de tout ce beau pays, l'escole iadis de toute civili-  
 , sainteté & courtoisie, lequel prist & sacceagea Rome, sans souffrir tou-  
 es fois qu'ō feit aucune violēce, n'y aux saints lieux, ny à ceux qui estoient  
 l'ordre ecclesiastique, ou qui se retiroyent à garant dedans les Eglises.  
 Le troiiesme voyage en Italie, fut par Vidimir soudain apres la mort  
 Attile Hun, mais adoucy par l'Empereur qui luy feit de grans presens  
 issant l'Italie passa en Gaule, & se joignant avec les Visigoths se tint &  
 & ez Espaignes. La septiesme & derniere arriuee en Italie, fut celle de  
 heodoric souz Zenō Empereur: Lequel Theodorice en ayant chassé  
 sacre roy des Herules y fonda l'estat, & repos des Goths iusqu'au temps  
 e Iulianian le grand qui leur donna de grands assualtz par Bellisaire, &  
 tres ses lieutenans, iusqu'à tant que les Lombards en chasserent les reli-  
 es: & ce pendant Vidimir & Vallie festoyent agrandis es Gaules, &  
 spaigne. Mais auant que passer outre: ie ne veux de tant flatter noz anna-  
 tes François, que de leur accorde vne si extreme puissance pour les pre-  
 ers roys sortis de Pharamond, que il semble qu'ilz vueillent emanciper  
 out le corps Gauloys, d'autres coureurs que de ceux desquels on nous  
 onne, ne scay si à bon droit, le nom à present, comme ainsi soit que les  
 gothz tiussent la meilleure & plus belle partie des Gaules. Et qu'il soit  
 ay, ie puis alleguer plusieurs historiens, comme Iornandez parlant du

*Voy Popisque,  
 en la vie  
 d'Aurelian.  
 Voy Ammia  
 Marcel l. 31.  
 Claud. en  
 la guerre Go-  
 thique.  
 Eutrope l. 12.  
 Pannonie c'est  
 le pays d'Ho-  
 grie.  
 d'Austriche.  
 Voy Spartian  
 Trebellie  
 Pallion en la  
 vie de Galien  
 Emp.  
 Voy Sidonie  
 ez Panegiri-  
 ques. Et Euan-  
 dra 4. Paneg.  
 pour Honorie  
 Emp.  
 Sixiesme  
 cours des  
 Goths fut en  
 Italie.  
 Voy lea. Da-  
 mascene ausse  
 plemēt d'Eu-  
 trop. Paul  
 diacre 3.  
 De Radagais-  
 se encor Jean  
 le grad li. 15.  
 c. 7. Rome pris  
 se par Ala-  
 rich. Vidimir  
 Roy Goth. voy  
 Iorn. septies-  
 me cours des  
 Goths. Ce fut  
 emuro l'a de  
 grace 482.  
 Paul dia. li.*

6. *Blond. der.* Roy Rhotime gouvernant la Bretagne, & tenant le party des Romains  
 1. l. 3. *odon-* lequel fut vaincu par Euric Roy des Visigothz, qui tenoyent vne partie  
 cre *sestois* des Gaules, & lequel ayât suiuy son ennemy iusqu'en Bourgoigne, lequel  
 fait *roy d'I-* pais estoit allié des Romains, s'en alla en Auvergne, où il prit la cité prin-  
 talie. cipale, que ie pense estre Clermont. Cestuy me sembleroit suspect d'ou-  
*Vallie & Vi-* aussi feroient Iean & Olac, tous deux euesques: si encore vn prelat  
*dimir en Gau-* & croyable & Gauloys de nation, à scauoir Sidonie Apollinaire, ne m'e-  
 le *Espai-* donnoit assurance, & ne me faisoit vn denombrement des pais vsurpés  
*gne. Iean Da-* en Gaule par ceste nation Gothique. Or voycy comme il en escriit à Ge-  
*mascene au* Euesque. Ce sont les Auvergnats qui par leur gaillardise & propres fr-  
*suplement de* ont souuent resisté à la force & efforts des ennemys publiques. Lesqu-  
*Entrope. Ior-* se voyans assiegez par les Goths ne se sont estonnez en sorte quelconq-  
*naidez. Goth.* quoy qu'ils seruissent despouuement à l'ennemy, qui les tenoyt à  
 aduis enfermez en grand destresse. Et de ce mesme assault il en aduen-  
*Sido. Apoll.* Agrece Acheuesque de Sens: mais escriuant à Basile il specifie mieux  
 1. l. 6. *epist. 8.* matieres, disant: Et iacoit que le Roy des Goths soit terrible à cause de  
*Agrece Eues-* forces qui sont & grandes & espouuétables, si est ce qu'il me semble qu-  
*que de Sens.* ne fait pas tant la guerre aux loix & puissance des Empereurs Romains  
*A Basile epi-* comme à la religion & ordonnance des Chrestiens, le voyant si aspre  
 6. nemy du nom des Catholiques, de sorte qu'on ne scauroit dire où est  
*Pais possédé* qu'il tend le plus, ou à mettre l'Empire es mains de ceux de la nation  
*par les Goths* cōtraindre chacū à sa secte & heresie. Aussi à Bourdeaux, Perigueux, R-  
*en Gaule.* des, Limoges, Caors, Bazas, Cominge, & Aux, & en vn autre grand nob-  
*Rois d'Espai-* de villes & citez, on ne voit rien que le massacre des saints prelatz & eue-  
*gne desf-* ques, sans que aucun soit mis en leur place. Par là vous voyez qu'elles te-  
*des Gothz* res les Goths tenoyent en Gaule possédans la Gascoigne, perigort, Ro-  
 gue, Limosin, Quercy, Armagnac, les Lâdes & Cominge, contre l'autor-  
 té de celuy qui dit que il n'y a que 500. ans que celle terre est habitée.  
 Quant aux Espaignes, c'est chose seure qu'ils ies ont possédés & que  
 Roys d' Aragon & Castille, les Comptes de Barcelōne, & presque tout  
 les illustres maisons de Nauarre, Castille, Aragon, Cathaloigne sont for-  
 tis de ceste nation belliqueuse, laquelle fut chassée de là par les Mahom-  
 tans, comme nous dirons en l'Espaigne, Mais en la Gothie à present, com-  
 me ce peuple septentrional a esté léger à conceuoir les opinions, et ce par  
 le moyen des Rois de Suece et Dannemarch, l'impieté de Luther y a pre-  
 place, ain que la succession maudite de Gog et Magog, ne cesse de per-  
 euter l'Eglise, comme de long temps elle sy est accoustumée.]

*Goths à pre-*  
*sens. Luth-*  
*erians.*



De la  
 L  
 me. L'estend  
 est elle encor à  
 mais iusqu'à L  
 mer Caspie,  
 diuerses opinio  
 soit venu à ce p  
 oigne, tout ai  
 ent que tout l  
 mesme nom, ai  
 à toute vn  
 ment que  
 Rossie en lang  
 on en plusieurs  
 emy cōfus. de  
 it lornandez A  
 les fait entrer e  
 it estre maresc  
 uecle naturel, &  
 ue pour peu. qu  
 rain par dessus,  
 repos, ny l'am  
 coupé les bleds  
 ondamment ec  
 ge y croist. La  
 rité des fleurs  
 telle abondanc  
 leur prepare, o  
 mes de la terre,  
 pais là que vie  
 rdeçà & est fou  
 Les estâgs de  
 que les poisson  
 le lac qu'ils non  
 eillent lors que  
 Moscoites on  
 e en la Prouince

De la Russie ou Ruthenie, & des mœurs des Russiens telz qu'ilz  
sont à present. Chapitre 7.

Podolie est

sur l'extremi

té de la Sar-

matie d'Eu-

rope. Voy

Pthol. li. 3.

ch. 5. tabl. 7.

d'Europe. Li-

mites de Ru-

sie.

Les Moscoui-

tes sont appel-

lez par Pop.

Mele. li. 2.

Hamaxchi-

tes.

D'où vient le

nom de Ru-

sie.

Voy sigif-

mond liber.

aux Commem-

taires de Mos-

couie.

Russie signi-

fie dispersion.

Lornandez

ez choses Got-

thiques.

Grand ferti-

lité de Russie.

Abondance

de Cire &

miel en Ru-

sie.

Lac Katzj-

bée est en l'A-

sie, & par de-

la le T. mais.

pres du roya-

me de Cam-

balu vers le

nord.



**L**E pays de Russie, que les Latins apellent Rhutenie, & Podolie est diuifée en trois, à sçauoir blanche, haulte & basse Russie, & est vne partie de la Sarmatie, s'estendant vers le país de Pologne, & enclose par le fleuue Peucé du costé de Septentrion, vers soleil leuant par la riuiera Mosche, & au couchant luy sont proches la Liuonie, & Prusie, dernières prouinces de l'Allemagne. L'estendue de la longueur de Ruthenie, ou Roxolanie (car ainsi est elle encor appellée) est de huit grandes iournées depuis le fleuue Taisius jusqu'à L'océan septentrional: & puis dés la mer Liuonique, iusqu'à la mer Caspie, qui est sa latitude, il y a pres de cent iournées. [ Or y a-il diuerses opinions sur le nom Rusien, entant que plusieurs estiment qu'il soit venu à ce peuple, d'un Russe frere, ou neueu de Lech Roy de Pologne, tout ainsi que si celuy eust esté Prince des Russiens. Autres tiennent que tout le pays a pris le nom d'une fort ancienne ville portant ce mesme nom, ainsi qu'en plusieurs endroits les villes capitales donnent le nom à toute vne Prouince. Mais les Moscouites ont bien diuerses opinions sur ce point que le nom vient de la dispersion de ce peuplé, d'autant que Rossie en langue Rothenique, signifie ensemencement diuers, & dispersion en plusieurs endroits, estant ce país habité comme d'un mélange de diuers costés de diuers peuples. Ce qui est vray semblable, qui lira ce que Lornandez Alan, lors que parlât de la seconde expedition des Gothz, les fait entrer en la terre des Scythes, par delà la mer Balthée, laquelle il dit estre marescageuse, mais fort abondante & fertile, ce qui accorde bien avec le naturel, & asieté de la Moscouie, ] Car ce país est si gras & fertile pour peu qu'on y remue la terre en la cultiuant, & qu'on y seme le grain par dessus, elle portera trois ans de suite, sans qu'il la faille, ny laisser reposer, ny l'amender, & engresser tous les ans: ains dés ausli tost que on coupé les bleds, il ne fault que secouer les gerbes, & de ce grain il en sort vng grand damme ce qui suffit pour l'année suiuaute. L'herbe pour le pasturage y croist si haulte, qu'il n'y a balon si hault qu'elle ne surpasse: & la diuersité des fleurs telle, & si foëue q'les abeilles, & mouches à miel, y font telle abondance que elles font leur miel non seulement es ruches que elles leur prepare, ou dans le tronc des arbres, ains encore les rochers, & caues de la terre, leur seruët pour y enfermer leur riche mesnage. C'est de ce país là que viennent ces grands moules & ronds de cire, qu'on porte par deçà & est fournie presque toute l'Europe du miel & cire de Moscouie. Les estâgs de ce país là ne sont point peuplez par les habitans, ains dit que les poissons y sont produits par la seule faueur, & influëce du ciel. Le lac qui est nommé Katzibé leur fournit du sel à suffisance, & le recueillent lors que l'eau se coule, & le laisse à sec, pour la cueillette duquel les Moscouites ont guerre souuët avec les Tartares. C'est es merueilles de ce país en la Prouince qu'il nomment Cheimen, si vous y coupez des Pins,

LIVRE TROISIÈME

*Troncs d'arbres reduits en la dureté d'un rocher. Ionc odorant en Russie.*

*Circuit de la grand cité de Moscouie.*

*Roy Paul Ionc en son traité de Moscouie, & Sigismund libere en ses commentaires.*

*Esrange façon de venir aux dignitez.*

*Grandes forces du Moscouite.*

*Armes des Moscouites.*

*Nom royal ordonné aux Moscouites.*

*Nom de roy vsu par le Moscouite.*

*Le Duc Moscouite prend le nom de CZAR.*

*Pourquoy le Duc Moscouite prend le nom de Roy.*

& les laissez à terre sans les mettre en ceuvre, ilz ne faudront dans deux ou trois ans de deuenir aussi durs, & resistans au fer que vn rocher, & dure pierre : autres dient se conuertit en pierre, qui ne porte pas tiltre de faux, veu que de semblables miracles de la nature, se lisent & trouuent dans les liures des hommes qui ont recherché les secrets des causes naturelles.

Ce païs est aussi fort abondant en craye: & tirant vers la Tane, & Paluy Meotides, on y trouue des Cannes & Ioncs aromatiques et du Rhapon-tique, et d'autres plantes et racines, qu'on ne voit guere en autres côtrées.

La cité royale, et chef du pays est Moscouie, assise sur le fleue Mosche, duquel elle prend nom et d'elle toute la Prouince, a ceste cité 140000 pas de tour et circuit: où toutes les maisons et temples sont faitz de bois, mais gentiment mis en besoigne, sauf le Palais du Prince, & quelque Eglise principale qui sont de pierre, et bastis à la façon de France et d'Italie.

On n'y vse d'aucun argent monnoyé: et y a vne Pierre au milieu du marché de la cité sur laquelle si quelcun estant monté, ne peut estre desmis, ny desroqué, il est fait magistrat, et chef de la police: on y peine fort à monter et descendre, les vns en chassans les autres, tellement que souuentesfois les habitans y combattent à bon escient pour gagner le premier lieu.

Ce peuple fort puissant, & adextre à la guerre, veu que n'a pas long temps estât bruit de guerre on compta au cap sur vingt mille cheuaux, chacun desquelz auoit compagnie & cōmandoit sur quelque troupe en l'armée. Ils vsent d'arcs selon la coustume, & icelle tres-ancienne du païs, eux estans vrayemēt Schytes: ils portent encor vne lance de douze pieds de lōg: la caualerie & gens d'ordonnāce, sur la maille ont encor vn corps de cuirace, le vêtre duquel est fait en bosse & prominēce, comme vn miroir, & au lieu de salade, ou bourguignotte, ilz ont vn chapeau pointu, vsans plus de caualerie que de fanterie, en quoy ilz ne sont guerē bien adextrez. Neantmoins, tels qu'ils ont, les soldatz à pied portent des arbalēstes, & puis peu de temps en çà ilz se sont accoustumez à l'harquebuse. Mais d'y estre si prōpts que noz Italiens, François & Espagnols il y a bien à dire. Ce peuple ne prēd plaisir au nō de roy qui est cause que le Prince, pour se monstrier plus courtoys, & populaire se cōtente du tiltre de Duc, ayant Empire souuerain sur vn si grand & puissant peuple.

[ Celuy touz'esfois qui a escrit l'histoire des Moscouites quoy que cōtrē se que des Kurich seigneur Russien, iusqu'à Ieā Basile, les Princes Moscouites se soyent contentez du tiltre ducal, si est-ce qu'il dit qu'à present le Duc vsurpe le tiltre royal & se fait appeller Czar en ses patentes, qui est tant que Cesar, & que ce nom s'vsurpe lors qu'il escrit à l'Empereur, & au Pape, aux Roys de Dannemarch, & de Suece, aux Ducz de Liuonie, de Prusse, voire & quand il enuoye ses ambassades au Ture en Constantinople: Mais de tous ces Princes & Seigneurs, n'en y a pas vn qui l'appelle Roy, que les seulz Liuoniens, à cause que il les tient en ferre, & commande sur vne partie de leur pays. Et quand on demande à ses subiegs la cause de ce changement de nom, ilz respondent que le nom Royal luy est bien deu, puis que les Roys luy sont tributaires. ]

Le Duc va acoustré de mesme façon que les autres, n'y ayant aucune

tre difference q  
reste de la nobl  
leurs en se vesta  
Et hommes & f  
usqu'à demy ia  
riment. Leurs ab  
que sen aident,  
vray que les Ru  
es autres, & pa  
sur dessus ils po  
cedant, c'est la f  
roile de toile bla  
ure: Ceux qui s  
vn banquet à leu  
pres durant celuy  
olennellement e  
Si quelcun rest  
de la maison, afin  
de la commemora  
aintes, pleurs,  
La coustume d  
ues à leurs oreill  
ont en enfance.  
Illez chaste, mais  
udique: & font  
endre par derrier  
achée. Les homm  
te, à vn hōme s'il  
ue plusieurs font  
donnez aux femm  
ouange, & tienner  
ue cela se face du  
ermise, que mesn  
cience. La pluspa  
eurs, mesme de la  
leurs enfans soit  
uyr plus francher  
ens à l'imitation G  
enc pour parure:  
ote, dans laquelle  
estres sont aussi v  
te & profession;  
de, & est leur hab  
ue, ou autre ie n  
nt bien, que en to  
uples en general p

tre difference que du seul bonnet, que il porte plus hault & pointu que le reste de la noblesse. Ces Russiens ne mettent aucune difference aux conleurs en se vestant, sauf que personne ne porte le noir si ce n'est au ducil. Et hommes & femmes portent chemises de lin fort deliées, qui leur vont jusqu'à dény jambe & ouvrées au colet de foye rouge & fil d'or assez généralement. Leurs habillemens assez larges, & à la façon Grecque ainsi que presque s'en aident, & les Turcs, & les autres nations septentrionales: il est bien vray que les Russiens & Moscouites, ont les manches plus larges que toutes les autres, & passémentées d'or aux boutonieres, & sur les espauls. Et sur dessus ils portent des Robons faits de peaux de Loutrés. Quelcun de ces Robons, c'est la femme seule qui le plaint, & en fait le dueil, portant vne robe de toile blanche & deliée sur le chef, qui luy descend iusqu'à la ceinture: Ceux qui sont plus riches, le quarantiesme iour apres le trespas font vn banquet à leurs parents & amys en memoire du trespas: & les pauvres durant celuy espace en font d'auantage: car ilz banquettent cinq fois solennellement ensemble, & au bout de l'an ilz font encor le semblable. Si quelcun reste de son sang, il fait enregistrer les noms des trespassez de sa maison, afin de sçauoir le iour auquel il faut celebrer les banquetz de la commemoration des trespassez, & portent les corps en terre avec des lamentations, pleurs, & gemissemens.

*Habitx des Russiens & Moscouites.*

*Dueil des Moscouites.*

*Anniers faites celebres avec banquetz.*

*Ceux qui se remarient estiment peu chastes.*

*Ainsi en vident les Paisans en Lymosin.*

*Vices des Moscouites.*

*Moscouites sous usuriers.*

*Moscouites se vendent eux-mesmes.*

*Habillement du clergé en Moscouie.*

*Nonnains de S. Anthoine en Moscouie.*

*Langage esclauon en Moscouie.*

La coustume du pays veut, que les femmes portent des perles & bagues à leurs oreilles, & est bien seant encor aux masles, mais durant qu'ilz sont en enfance. Celle qui vole aux secondes nopces, est encore estimée assez chaste, mais si elle passe outre, on l'a en opinion de paillardes & immodique: & font pareil iugement aussi des hommes. Les filles laissent pendre par derriere leur cheuelure, mais les mariées faut que la tiennent cachée. Les hommes y vont tonduz, & est grand reproche parmy ce peuple, à vn homme s'il estoit si mol que de parer ses cheueux, & les frizer, ainsi que plusieurs font en noz contrées. Tous les Russiens sont estrangement donnez aux femmes & à l'yurognerie, laquelle ils acomptent à grand ouage, & tiennent que le paillarder est loysible & dispensable, pourueu que cela se face du tout hors de mariage. L'vsure y est si commune & tant permise, que mesme les prestres ne font difficulté d'en souiller leur conscience. La plupart des Russiens sont esclaves, tellement que il y a plusieurs, mesme de la noblesse qui se vendent eux-mesmes, leurs femmes, & leurs enfans soit pour viure plus en oisueté, & sans rien faire, ou pour auoyr plus franchement de leur plaisir & volupté. Les gens d'Eglise Russiens à l'imitation Grecque vont vestus de noir, mais les Prelatz ont le blanc pour parure: & portent vne bague pendue au col faite en table d'atout, dans laquelle sont escripts les commandemens de Dieu: les simples prestres sont aussi vestus à la Grecque. Des Nonnains il n'en y a que d'vne sorte & profession, viuants selon la reigle saint Anthoine l'abbé de Thebaide, & est leur habit noir. Ce peuple a son propre langage, s'il est Schyauon, ou autre ie n'en sçay rien, [ mais ceux qui ont trauersé le pais sçauent bien, que en tout ce crat de pais iusqu'en la Tartarie Asiatique, les peuples en general parlent la langue Esclauonique. ]

LIVRE TROISIEME

Mais ils v'sent de caracteres de lettres, non guere differens en figure aux Grecz. Et en Grec ilz aprenét & la Musique & Grammaire, car quât aux autres sciences ilz n'en tiennent aucun compte, & sont d'accord quant aux poinctz & sommaire de la religion avec les Grecz, v'sans de mesmes ceremonies, & d'esgalle réucrence, honorans les saints glorieux qui iouissent de la gloire celeste. Il y a douze hommes choisis pour rendre iustice, & traiter les iugements, l'vn desquels informe des crimes, & en fait le rapport aux autres, & bien souuent à la personne du Prince, si la matiere le requiert, & est de telle consequence que les Iuges ne la puissent decider. Et si l'accusé ne peut estre couaincu du crime, duquel on n'aye point cognoissance assuree, il fault qu'il entre en combat contre celuy qui l'accuse: & celuy qui aura la victoire a double recompence selon la sentence & estimation des Iuges. Ce peuple est fort adonné au labourage, & cultiue les champs avec des cheuaux, la terre y est tresfertile, sauf que elle ne porte point de vin: & pour ce ilz font de la ceruoise, & bierre de millet, orge, & obelons cuits ensemble, qui leur sert de breuage comme presque à toutes les nations septentrionales. De l'huile ils en font de noix, chenuy & pauot, car la Russie ne porte point d'oliues, & d'aucun pays on ne fait point venir de cest huile & liqueur en Moscouie. Ce pays nourrit de diuerses sortes d'animaux, & des peaux fort riches, precieuses, & exquises desquelles les anciens mesmes ont tenu iadis grand compte: & du poisson en abondance, & entre tous est vn le plus renommé & sauoureux celui qu'ils apellent Selde, semblable à celui qu'on préd en Italie au lac Benac dit à present lac de la Garde. En la Russie se trouuét sept Lacz fort renomméz & de grand estêdue, neuf belles & grâdes riuieres, & parmy lesquelles est le Boristhene, côme l'on le peut assez aisément recueillir, des choses qu'ils dient tant de sa grandeur que nature, ioint que l'assiette du pays & cours du fleuue, correspondent tresbié à ce que les Geographes en descriuent. [Les Russiens, & Moscouites receurent la foy souz le Duc Wolodimer, qui regnoit en Moscouie, lors que Michel Paleologue tenoit l'Empire de Constantinople, qui monstre que ce n'est, que de peu de temps en ça que ceste nation est baptisée: quoy que leurs Annalistes se vantent, q̄ la foy y a esté preschée par S. André Apostre, lequel ils disent estre venu d'Achâie auant iusqu'au Boristhene, & que depuis en ça ilz ont la cognoissance de l'Euangelie: A quoy ie ne veux resister, sçachât bien que S. André à euangelizé en Grece, & souffert à Patras cité de la Morée, & que il n'est pas hors de verisimilitude qu'il n'ayt esté iusqu'è Russie: mais que la Chrestienté y ait esté tousiours depuis entretenue, non: veu qu'il apert que wolodimer est le premier Prince Moscouite, qui onc feit profession du baptesme, & lequel instruit par les Grecs, qui delia estoÿt separez de l'Eglise Romaine en gousta l'erreur, & en a laissé les semences en ses terres. Or venôs à leurs façons: Les Metropolitains, Euesques, & abbez dependent tous du Patriarche de Constantinople, & ont le saint siege Apostolique de Rome, & le souuerain Primat, qui y preside en grand detestation, ne luy faisans presque l'honneur de luy donner le tiltre de docteur. Et quand ilz en veulét faire quelcun ilz le choisissent par les hermitages

sciences embrassées par les Moscouites.

Moscouites suivent l'Eglise Grecque.

Vuidange des proces & crimes entre les Moscouites.

Labourage des Russiens.

Breuage des Russiens c'est la bierre.

Huiles desquelles on use en Moscouie.

Ce fut enuiron l'an de grace 1260.

Wolodimer bastard d'auc Moscouite Chrestien. S. André prescha en Moscouie.

Moscouite de ceite le siege de Rome.

D'où sont abuis les E-

monasteres, en nombre les creable. Les Euyent suffisant air, aussi sont seruy longu est marié, telle viennent rece al nommée, il est suspendu à l'autel: il est entrer au cœur elebrer, iagoit qu'on ne luy à l'autel, ny a trifier, ou baptis et soumis au iug eu qu'on sçauoir d'entre ire, sauf qu'ils nsi qu'ont les ne roitement regle re passer temps d les parmy les fo uer le peu qu'ils le laisse à part le res dissemblab nous quant au nismatiques, & metistes. Et tou y, là où ils en for us retrenchons estable feste de ritablement ils d ere s'arrester. So estres en nostre Euesques, ne se ercement s'offe tiô, disans qu'il crement de Bap res consacrent le ent de raisons au ndement: mais le de du pere, & du e les anciens Gre de q̄ celle, en laqu

monasteres, prenant le plus saint & mieux nommé, & en ayant esleu *mesques en*  
 un nombre les conquissent au Duc, qui choisist celuy qui luy est le plus a *Moscouie.*  
 reable. Les Euesques ny Primats, n'ont là aucū fief, ny iustice, bien qu'ils  
 yent suffisant reuenu pour leur entretenement, & ne mangent iamais *Euesques*  
 chair, aussi sont ils tous moynes. Les prestres sont choisis d'entre ceux qui *Moscouites*  
 ont seruy longuement de Diacres en l'eglise, & nul n'est receu diacre, s'il *ne mangent*  
 est marié, tellemēt. que souuent ils espousent femme le mesme iour que *iamais chair.*  
 viennent receuoir cest ordre: & si celle qu'un diacre doit espouser est  
 mal nommée, il est regetté de son office. Le prestre, sa femme estant mor-  
 te, est suspendu de sa dignité & ne chante plus messe, ny n'est receu à ser-  
 uir à l'autel: il est vray, que s'il se contiēt, & vit chastement, on luy permet *Prestres ma-*  
 rentrer au cœur & assister au diuin seruiçe: car n'est permis aux veufz de *riez.*  
 celebrer, iagoit que par cy deuant ils le peussent faire. Mais s'il se remarie,  
 qu'on ne luy deffend point, lors il n'oseroit, non plus qu'un lay, assister *Prestres*  
 à l'autel, ny au cœur pour y Psalmodier: au reste nul prestre peult sa- *veufz & re-*  
 tisier, ou baptiser, qu'un diacre ne luy assiste, Le clergé es choses legeres *marié & chaf-*  
 est soumis au iugement de l'Euesque ou Metropolitan, mais où il y a si *sez de l'au-*  
 eu qu'on scauroit dire de crime, ils ne sont non plus respectez que les tel.  
 loindres d'entre le peuple: & sont presque vestus tout ainsi que le vul- *Clergé Mosco*  
 aire, sauf qu'ils portent des bonnets plus larges, & qu'ils ont la teste rasée, *uite soumis*  
 ainsi qu'ont les nostres par deça. Quant aux moynes, ils y viuent fort e- *au iuge tem-*  
 roitement reglez, ne mangent iamais chair, ny osans se resioüir au moyn- *porcel.*  
 re passetemps du monde: plusieurs se retirent seuls aux hermitages, aussi *Grande ri-*  
 es parmy les solitudes qu'és monasteres, où ils passent leur temps à cul- *gueur de la*  
 uer le peu qu'ils ont de terre, à fin de se sustenter d'herbes, & racines. *reigle des*  
 Le laisse à part les habits & acoustremens de leurs Euesques, qui ne sont *moynes.*  
 ieres dissemblables aux nostres, pour voir en quoy est-ce qu'ils differēt *Points esuels*  
 nous quant aux points de la religion, & pourquoy nous les estimons *les Moscoui-*  
 hismatiques, & ils nous appellent infidelles, & hayent à l'esgal des Ma- *tes different*  
 ometistes. Et tout cecy à cause que nous celebrons le ieusne le sabme- *de nostre reli-*  
 y, là où ils en font conscience, aussi bien que les Ethiopiens, ioint que *gion.*  
 nous retrenchons deux iours de la septuagesimé qui est celle belle & *Les moynes*  
 estestable feste des Baccanales que nous appellons Mardy gras, en quoy *ne peuuent se*  
 ritablement ils ont quelque raison, mais cela n'est pas chose, où il faille *marié, &*  
 iere s'arrester. Sont aussi offencez que nous ne receuons le mariage des *les prestres sa-*  
 prestres en nostre Eglise: là où entre eux les moyēs, desquels on choisist, *marié.*  
 Euesques, ne se marient iamais & s'abstiennent de chair toute leur vie. *Confirmatio*  
 ercement s'offencent de l'onction que font nos Euesques à la confir- *no receus des*  
 atio, disans qu'il suffit de l'huile que le Prestre à vsé sur l'ésant au saint *Moscouites no*  
 crement de Baptesme. Se scandalisent encor de ce que noz ecclesiasti- *plus que des*  
 es consacrent le precieux corps de nostre seigneur en pain non leué, & *Caluinistes.*  
 ent de raisons aussi sortes & friuoles, comme leur opinion est sans aucū *Herese dete-*  
 ndement: mais le pire est qu'il ne croyent point que le saint esprit pro- *stuble de*  
 de du pere, & du fils, ainsi que le tient la sainte Eglise vniuerselle, & *Grecs sur la*  
 e les anciens Grecs, & Latins ont enseigné regettans vne semblable he- *p. occasion du*  
 e q' celle, en laquelle encor tous les Grecs sont enseuelis. Et sont plus *saint esprit.*

*Penitence à* scrupuleux à euter vn homme qui aura esté parmy nous, ou contuerse  
*ceux eniointe* ucc vn de l'eglise Romaine, que nous à fuyr la compagnie de l'heretique  
*qui parlent* veu que par les Canons de leurs Metropolitains, il fault que celuy qui  
*avec les Chre* souille, (car c'est ainsi qu'ils parlent) avec vn Latin & Romain en luy pas  
*tiens de l'E* lant, & frequentant avec luy soit purgé, & ne peut estre receu, à la com  
*glise Romai* munion sans penitence, lauemens, & benediction de son Curé, lequel fait  
*no.* de grandes & longues prières sur luy tout ainsi, qu'on faisoit iadis sur les

*Baptisme des* Catechisez, où ceux qui venoyent au Baptisme: lequel ils celebrent  
*Moscouites.* ceste sorte. Dés qu'un enfant qst né, soudain le Prestre est appellé, lequel  
 estât deuant l'huis de la maison, où est l'accouchée, impose, en priant, le  
 à l'enfant. Puis le 40. iour d'apres, ils le portét à l'eglise, où il est baptisé plu  
 geans tout le corps trois fois en l'eau, car s'il n'estoit q simplemēt arroust

*Triple messe* ils ne l'estimeroyēt point auoir receu deuēmēt le baptisme: apres l'oig  
*obseruée par* du saint huile cōsacré en la sepmaine sainte, & de Myrrhe. L'eau est be  
*les Mosconi* niste toutes le fois qu'ils baptisent à cause q soudain qu'ils l'ont vsee, ils  
*tes au baptis* gettēt hors la porte du tēple, où touliours il fault porter l'enfant, s'il n'est  
*me.* fort pressé de maladie. Le prestre coupe, & arrache les cheueux à l'enfant,  
 qu'il enuelope en de la cire, & garde cela en certain lieu du temple, ils ne  
 meslēt, ny sel, ny saluie en leurs ceremonies du Baptisme. Ils sōt meilleu  
 Chrestiens que nos Lutheriens, ny Calvinistes, car ils se cōfessent, & au

*Confession des* grand contrition reçoient la penitence du Prestre, ce qui se fait au be  
*Moscouites.* milieu de l'Eglise, & deuant quelque image à cōordonnée, & d'autre  
*Grande igno* qu'il en y a fort peu qui sçachent leur Pate-nostre, ayans receu la benedi  
*rance des Mos* ction du Prestre, ils disent: Iesus Christ fils de Dieu, aye pitié de nous, &  
*couites, ne sca* c'est l'oraison la plus commune entre les petits & vulgaires. Et tienn  
*chans l'orai* ordinairement vn vase plein d'eau benitte dés la feste des Roys, ius  
*son domini* qu'à Pasques, à fin de purger avec cest eau ceux qui ont commis quelq  
*cale.* grand crime, le prestre luy enioignant ceste ablution pour penitence, &

*Communion* cōmunient sous les deux especes, mettāt le corps de nostre Seigneur dan  
*sous les deux* le calice avec le sang, d'où le prestre prenant avec vn cueillier partie d'  
*especes en* & d'autre, le distribue à ceux qui se presentent: & reçoient les enfans  
*Mosconie.* dés qu'ils ont sept ans, à cause qu'ils tiennent qu'à cest aage l'homme e  
*Images s'en* suiet à tomber en peché. Nul prestre, ou moyne dit ses heures, sans  
*rendent pain* uoir quelque image deuant luy, & laquelle aucun n'oseroit toucher  
*tes & non en* luy faire grād reuerence. Leurs festes sont plus solennisées pour yuro  
*bosse à la* gner, que pour soucy qu'ils ayent du diuin seruice, veu que les seigneu  
*Gracna.* en ces iours se vestent pompeusement, & sont grand chere, là où les pau  
*estres, comme* ures & les esclaves trauaillent, comme si le repos apartenoit seulemēt a  
 riches. Ils ne iurent point ou peu, où du tout le nom de Dieu, tous leu

*Moscouites ne* sermens ce sont le signe de la croix, fait avec les doigts, & qu'ils baissen  
*iurent Dieu.* cōme aussi on en vse en plusieurs endroits de la France. Et quoy qu'ils  
*Moscouite ne* croyent point qu'il y ayt purgatoire, si est-ce qu'ils prient pour les mort  
*croist le pur* & celebrent (comme dit est) des Anniuersaires, estimans que le lieu o  
*gatoire & si* sont leurs parens leur est donné doux & plaissant en l'autre monde, à ca  
*prie pour les* se de leurs prières: Et nul ne touche à l'eau benitte, ains c'est au Prest  
*morts.* d'en arrouster ceux qui entrent au temple. Ils ne sacrent ny benissent le

es, ou Cen  
 on y enterre  
 s honorent fo  
 es en leurs ser  
 miraculeux, e  
 eurs ieusnes so  
 ent ny chair, i  
 ni est leur feste  
 emier iour d'A  
 aines deuant N  
 es Docteurs qu  
 saint Iean Ch  
 assister au ser  
 ar lit en Escla  
 eurs heresies: o  
 quelle il fault c  
 souldien des pa  
 rangers, & pou  
 or à ceux qui so  
 soulagement d  
 ur du iugement  
 hrestien, comm  
 ieune homme  
 age, ains c'est a  
 es y cōsentans l  
 né pour les es  
 ulemēt à sa hāc  
 fait des dons, e  
 rt donné, ou leu  
 ffaires. Or n'esp  
 esme degré, &  
 yent ils ce qu'ar  
 eres à la Iudai  
 vn enfat ensem  
 ais non sans sou  
 ande occasion:  
 ils permettent,  
 mine. La condit  
 nent: toutes p  
 isons sans iam  
 aller seules fem  
 e estans en ferme  
 Moscouites tant g  
 Duc, ainsi que l  
 onent sur tout à  
 ommes, s'assen

ou Cemiteres, disans que la terre est assez sacrée par le corps  
 qu'on y enterre, lesquels ont esté lauez, oints et sacrez au saint Baptême.  
 Ils honorent fort saint Nicolas, et racontent grand nombre de ses mira-  
 cles en leurs sermons, et saint André, et vn saint Pierre qu'ils nomment  
 miraculeux, et leur Roy Wolodimer, qu'ils ont mis au nombre des saints.  
 Leurs ieusnes sont, le Careme sept semaines entieres, lesquelles ne man-  
 quent ny chair, ny poisson, & vn autre ieusne des sept feriez de Pentecouste  
 qui est leur feste de tous les saints, iusqu'à la saint Pierre, & puis dès le  
 premier iour d'Aoust, iusqu'à l'Assumption de la vierge Marie: & six sep-  
 taines deuant Noël à l'aduent, qu'ils appellent le ieusne saint Philippe.  
 Leurs Docteurs qu'ils suyuent, sont Basile le grand, Gregoire Nazianzene,  
 saint Iean Chrisostome, & n'ont point de prescheurs, leur suffisant  
 d'assister au seruitice, d'ouyr reciter au prestre l'epistre, & l'Euangile qui  
 se lit en Esclauon, à cause (disent-ils) que de tels sermons sortent plu-  
 sieurs heresies: & suyuent la volonté de leur Prince, comme doctrine à  
 laquelle il fault obeïr, ils payent les dixmes de toutes choses à l'Eglise pour  
 le soulten des pauures, des orphelins, des malades, des vieillards & é-  
 trangers, & pour l'enterrement gratuit des tréspassez, pour subuenir en-  
 core à ceux qui sont trop chargez d'enfans, & reparer les Eglises, & pour  
 le soulagement des ames qui sont en peine en l'autre monde attendans le  
 iour du iugement: & cecy par l'ordonance du Duc Wolodimer premier  
 Chrestien, comme dit à esté cy dessus. Leurs façons de mariage sont telles:  
 vn ieune homme n'oseroit faire l'amour à vne fille pour l'auoir en ma-  
 riage, ains c'est au pere de la fille de prier l'amoureux de l'espouser: & a-  
 ins y cōsentans les parés, on parle des conuentions, & tout soudain iour  
 il est né pour les espousailles: durant lequel temps le fiancé ne parle pas  
 au leuement à sa fiancée voire ne luy est permis de la voir. Le iour des Noces  
 se fait des dons, que l'Espouse est tenu de satisfaire d'as l'an à ceux qui luy  
 ont donné, ou leur renuoyer ceux qui luy semblent ne luy estre point né-  
 cessaires. Or n'espousent ils femme qui leur attonche de sang iusqu'au qua-  
 triemesme degré, & aucun n'oseroit espouser la sœur de son allié: à peine fe-  
 roient ils ce qu'aucuns font en France, qui espousent les veufues de leurs  
 freres à la Iudaïque, voire ne souffriroyent mariage entre ceux qui ont te-  
 nu vn enfā ensemble au baptesme. Venir aux secōdes nopces il est permis  
 mais non sans soupçon d'incontinence: aux troisiemes ne l'octroyent sans  
 grande occasion: mais de se marier pour la quatriemesme fois, tant s'en fault  
 qu'ils permettent, qu'en core qu'ils disent que c'est contre la religio Chre-  
 tienne. La condition des femmes y est miserable, d'autant qu'ils les soup-  
 çonnent toutes peu pudiques si elles ne sont tenues encloses dans leurs  
 maisons sans iamis guerres sortir que quelques festes qu'on leur permet  
 d'aller seules femmes avec femmes se iouer dans les prez, le reste de l'an  
 se estans en fermées pour filer & coudre, & se mesler du menage. Tous  
 les Moscouites tant grands roy et ils, se cōfessent les Clopes; c'est à dire esclaués  
 au Duc, ainsi que les Turcs en vnt à l'en droit de leur Monarque. Ils fa-  
 font sur tout à l'exercice de la guerre, tellemēt que les enfans & ieunes  
 hommes, s'assemblent en la place publicque les iours des festes à la venue

*Saints hono-  
rez en Mosco-  
nie.*

*Ieusnes de  
Moscouites.*

*Docteurs re-  
ceuz par les  
Moscouites.  
Moscouites de-  
lebrer en lan-  
gue vulgaire.*

*Moscouites  
payent les dix-  
mes à l'Eglise.*

*Maniere de se  
marier en  
Moscouite.*

*Degréz de cō  
sanguinité  
charnelle, et  
spirituelle gar-  
dez en Mos-  
couie.*

*Bigamie deto-  
stee par les  
Moscouites.*

*Condition mi-  
serable des fe-  
mes de Mosco-  
nie.*

*Moscouites se  
disent esclau-  
es du Duc.*

de tout le monde, où ils combattent à coups de poing si obstinément bien souvent; on les emporte à demy morts de celle mal plaisante et me. Ils sont grands iusticiers, & mesme contre les larrons & voleurs, & quels ils rompent les talons, & les laissent languir deux ou trois iours, la playe estant enflée, de rechef il les tourmentent: si le crime n'est grand, tout forfait est puny par le pendage, car trencher la teste est pour les meutriers qui volent, & deualisent les passans, & ne sont iamais mis en ce qu'en huer, à cause que l'esté ils sont entêtés aux affaires de la guerre.

*Loix ordonnées en Moscouie. par Basile leur grand Duc en l'année de grace environ 1400.*

Or vous descriroy quelques vnes de leurs loix, auant que sortir de Moscouie, veu q'c'est la loy qui dresse & informe les mœurs des hommes. Premièrement que ceux qui tuoyent leurs maistres, & seigneurs, les traistres, sacrileges, suborneurs des esclaves d'autrui, les imposeurs de crimes, & les boute-feux, y sont sans aucune remission punys de mort cruelle. Le larcin pouruëu que ce ne soit sacrilege, ou rauissement de l'esclave d'autrui, n'y est point puny de mort, ains le larron y est bastonné, & condamné à l'amende: & rencheant en faute, & ne pouuant satisfaire sa partie, c'est alors qu'il passe par le pendage. Si vn homme estant accusé de larcin, n'est conuaincu, & que ce pendant quelque homme honorable ferme par serment que l'accusé a esté d'autresfois soupçonné, ou a faict accordé avec quelque partie, le voulant actionner avec ceste seule preuve le criminel est enuoyé au gibet. L'homme de basse qualité, ou de vieilles famée estant accusé de larcin, est mis à la question: & s'il ne confesse, & si core faut il qu'il donne pleiges & cautions, pour le représenter encore la torture, s'il est question d'y venir. Les Ballifs subalternes n'ayans puissance de condamner, ouyes les parties en pourront condamner l'un ou l'autre à quelque amende, les renuoyans aux iuges souuerains & ordinaires, à qui ils en cognoissent, & iugent diffinitiuement.

*Punition des larcins.*

*Iuges subalternes ne peuuent iuger à mort.*

Deux ayant proces ensemble sur iniure faicte, ou receüe, faut qu'ils se representent deuant le Prince en la cité principale, & là l'accusé obiecte les tesmoins requiert d'estre receu à se purger par serment, & au contraire la partie, à quoy est receu selon la coustume du pais, ils entrent camp armés de toute sorte d'armes, saul de l'arc, & de la pistole: & porter de courtes dagues bien pointues, & celui qui a la victoire, est fait seigneur selon que le porte le bon plaisir de son Prince. La iustice ne s'y faict qu'avec grande corruption & pris, tout se vendant sans respect quelque que, tellemēt que les pauvres n'ont acces aucū au Prince, & fort à peine, difficilement aux conseillers, à cause qu'ils ont les mains vuides. Ils ont diuerses especes de monnoye selon les Prouinces sūiettes au Duc, & c'est la forme longue, & faicte en ouale, ayant vne rose d'vn costé, & vn homme à cheual de l'autre, & d'aucunes est le Prince assis en son siege d'vn costé, & de l'autre vn homme qui luy fait la reuerence, & s'encline bas en l'humiliant. La marchandise qu'on y porte de pais estrange, faut que soit estimée par les deputez, & n'oseroit on en vendre vn seul denier de plus, que le Prince n'en soit premieremēt aduertý, à fin qu'il se souuenisse, auant tout autre, et n'est permis guere a autres marchans qu'aux Polonois, et Lithuaniens de trafiquer en Moscouie: Bien est vray qu'en

*Duel, & combat singulier vuides les disferens.*

*Iustice se fait par argent en Moscouie.*

*Monnoye de Moscouie toute d'argent & point d'or.*

*Cōme le trafic se fait en Moscouie.*

de Clopp...  
ont leurs d...  
iurent & affer...  
les grandes ric...  
de l'vniuers, &  
les marchans y a...  
estes qui ressen...  
ment elaborées...  
On y vend aussi...  
fer, il est deffe...  
du gouuerneur d...  
este il n'y a si pe...  
neur Duc, & le...  
c'est pourquoy...  
ordonnance du...  
de est fort incon...  
est si vehement...  
neur des froidur...  
n sont toutes gal...  
e faut s'elbahir si...  
on, qui est des de...  
res, d'autant que...  
eissoit au Cham...  
y plaisir du Tartar...  
aut alleguer des...  
De la Lithou...  
  
... & caillez de gl...  
... les marchans y...  
... que les chemins...  
... on fait sur mer si...  
... ent du Cadran, &  
... it. En Lithuani...  
... ondance de bour...  
... euple riche en bel...  
... enethes, Lou- cer...  
... Cite: & n'ont vi...

de Cloppigrod durant la foire, les Turcs & Tartares y vont & vendent leurs d'érées. Ils sont fort trompeurs, & cauteleux, & lors que le plus ils iurent & afferment, c'est signe qu'ils trament quelque tromperie: leurs plus grandes richesses sont les peaux, & forrures les plus belles & riches de l'univers, & lesquelles y sont assez cheres, à cause que de tous costez les marchans y abordent: Le miel, la Cire, des Cuirs, & certaines dens de bestes qui ressemblent yuoire, dequoy les Turcs font de belles, & subtillement elabourées poignées, & pommeaux de leurs espèces, & Simeterres. On y vend aussi pour les Tartares des selles, mors & brides, mais armes, & fer, il est desendu d'en vendre, ny debiter si ce n'est avec la permission du gouverneur de la Prouince, qui de cela tire de fort grans profits. Au reste il n'y a si petite mercerie, dequoy il ne faille payer le droit au Seigneur Duc, & le tout selon le poids, liure, ou aunage de chascune denrée, & c'est pourquoy on y met des visiteurs, & q̄ personne n'y vend rien sans l'ordonnance du Prince. L'air de la Prouince proprement ditte Moscouite est fort inconstant & mal temperé, tellement qu'aucunesfois le froid est si vehement que les hommes roidissent par les chemins, pour la rigueur des froidures: d'autres la chaleur si exorbitante que les semences n'ont toutes gastées, & estoit n'aguere tout le pais boscageux, & ainsi se faut s'esbahir sil n'a pas long temps qu'on a fait compte de ceste nation, qui est des dernieres cogneues, & laquelle estoit mise au ranc des Tartares, d'autant que si ce n'est depuis quelques 80. ou 100 ans ença, elle estoit au Cham de Tartarie, & le Duc Moscouite dependoit du vouloir & plaisir du Tartare, auquel il faisoit hommage: & voila quant à ce qu'on peut alleguer des mœurs Moscouites. ]

*Moscouites trompeurs & sans loyaute.*

*En quoy abandonent les Moscouites.*

*Pourquoy on arreste les denrées.*

*Moscouie pais mal temperé.*

*Moscouie sujette aux Tartares.*

*De la Lithuanie & façons de vie des Lithuaniens. Chap. 8.*



Lithuanie vers l'Orient est coniointe à la Pologne le tout compris par Ptholomée sous le nom de Sarmatie contenant quelque cent, ou six vingts lieues de tour, fort marécageuse, & chargée de forests, & boscages, qui est cause que fort mal aysemment on l'approche, & est presque inaccessible, à cause que les eaux des Paluz la couvrent presque par tout. Il est vray que l'hyuer le trafic est plus libre avec les Lithuaniens, à cause que les estangs y sont tous

*Lithuanie boscageuse & marécageuse*

*Comme les chemins se congnoissent l'hyuer en Lithuanie.*

*Richesses des Lithuaniens.*

& caillez de glace, & la neige y estant fort haute par dessus, qui fait que les marchans y passent & vont à gué par tout le pais: toutesfois à cause que les chemins sont mal aisez à tenir, il s'y fault gouverner tout ainsi qu'on fait sur mer suyuant l'estoile du Nord, & se façonnant selon le iugement du Cadran, & de la Boffole: & au regard des Astres & estoiles de l'air. En Lithuanie les villes n'y sont gueres frequentées, & n'y a grand abondance de bourgades & gros villages: neantmoins est peuplée, & le peuple riche en bestail & peaux de Martes communes, Martes Sublines, Genethes, Lou-ceruiers & autres precieuses, & rares, & abondant en Miel & Cire: & n'ont vilage quelconque de monnoye, les dames de ce pais ont

*Impudiques  
mariages des  
Lithuaniens.*

*Sentences bru-  
siles d'Aris-  
tippe.*

*Peuples par-  
lans esclauon  
diuisé en se-  
cles.*

*Je ne scay  
comme il dit  
cecy, veu que  
Hierosme de  
Prague fut  
brulé à Con-  
stance seant  
Martin qui  
scoit à Rome,  
auant Eugè-  
ne 4.*

*Idolatrie  
estrange des  
Lithuaniens.*

*Vilne cité  
royale de Li-  
thuanie.*

*Tartares Ma-  
hometans en  
Lithuanie.*

*Lithuaniens  
ne font guere  
bons à la guer-  
re.*

des amys, par la permission & octroy de leurs marys, lesquels ils appellent aydes & secours de couche & du mariage: et toutesfois si les hommes uoyent vne concubine, ils en encouroyent honte et reproche. Aussi les mariages sont si peu fermes, et stables que facilement ils les rompent et se quittent par mutuel consentement, se marians, et remarians tout autant de foys que bon leur semble. Et est ce peuple si esloigné, et different de la commune façon de vie du reste des hommes, que la sentéce d'Aristippe ne semble point auoir esté ditte hors de propos, lors qu'il propose que l'honesteté gist plus en coustume que nompas en nature. Le vin n'y est guere en vñage, le pain fort bis, à cause que le bled n'est guere criblé, n'y la farine lassée: les troupeaux leur fournissant de vin, à cause que le lait est leur breuuage en abondance. Et parlent Esclauon comme les Polonois, et est ce langage commun à plusieurs nations, desquelles les vnes obeyssent à l'Eglise Romaine, les autres suyuent le schisme des Grecs: sous le siege Catholique sont les Polonois, Dalmates, Croatiens et Carniens: et sous le Grec les Bulgares, Russiens, et vne partie de Lithuanie: d'autres, parlant ce mesme langage sont infectez et abreueez de diuerses heresies, comme le Boësmes. Morauiens, et Bosniens: les vns desquels suyuent les resurries des Hussites, d'autres embrassent l'erreur des Manicheens, partie adorent les idoles des Gentils, comme plusieurs d'entre les Lithuaniens. Hierosme de Prague, lequel du Pontificat d'Eugene. 4. annonça l'Euangile en ce país, et qui nous a fait entendre les mœurs incogneus de ce peuple iusqu'à present disoit que certains Lithuaniens tenoient des serpens en leurs maisons lesquels ils honoroient, et leur faisoient sacrifices comme à leurs dieux domestiques et familiers, mais qu'il auoit si bien fait que tous furent occis, sinon vn qui ne peut estre offensé par les flammes. D'autres adoroient le feu, & deuinoient par iceluy mesme. Vne partie receuoient le soleil pour leur dieu, le dressans d'vne monstrueuse grandeur sous la figure d'vn matteau: & ont leur grand Duc, & conducteur propre auquel ils obeissent, quoy que souuent ils ayent esté suiers du Roy de Poloigne. La cité Metropolitaine est Vilne & siege d'Euesque, aussi grande ou plus, que Cracouie avec tous ses faubourgs qui est la cité royale de Poloigne. Les maisons n'y sont iointes, & contigues les vnes aux autres, ainsi tout ainsi disposées qu'aux champs, ayans des iardins qui les separent, & des vergers. Il y a deux belles forteresses, l'vne sur vne colline & l'autre au bas en la Planure: & est loing Vilne de Cracouie de quelques 35. lieues. Les Tartares se tiennent en la campagne près de Vilne en lieux qui leur sont ordonnez, labourés les terres seló nostre maniere, & portés la marche d'icele pais parlés Tartare, & viués seló la professiõ & secte de l'Alcoran de Mahometh. Les Lithuaniens ayés guerre cõtre quelcun y vont plus tost en grãd apareil et pour parade que bié adextrez, et prests à combattre, mais leurs forces s'escolét tout aussi tost: que s'ils sont forcez de poursuivre ils renuoyent ce qu'ils ont de plus cher & precieux, soit hardes ou cheuaux en leurs maisons, & suyuent leur Duc plus par force & contrainte que de desir qu'ils ayent de luy faire seruice. Les grans aussi qui sont tenuz de seruir le Duc avec quelque nombre de gens rachapient ceste seruitude avec

quel homme de  
leur tourne à li.  
colónet font cri-  
qui se vueillent re-  
era leur cõgé. &  
aire que ceste lib-  
ore condition est  
du Prince tellem-  
viennét en Lithua-  
peuple ne fourniss-  
on. Ils portent les  
esçu suyuant la  
maistrez, & que ian-  
ceavec vn feu car-  
Lithuanie que s-  
Wieper, toutesfois  
me le Nieper n'est  
lais appellent Borat-  
n ses tables Ptholo-  
oins n'y viennent  
de captiuité: ent-  
grand troupe d'est-  
que bon leur sen-  
ille: Là n'est loisit  
auquel outre  
trois ou quar-  
u'il le marie, ou luy  
ors quelque somn-  
on durant l'année.  
esme se pède tout  
ince, autremét le  
uellemet auct qu-  
s, Vres, & Bisons:  
missans, & à la chass-  
sons sont d'autre  
elle d'vn cheual, f-  
be à la façon d'vn  
ouches, le front la-  
roit place suffisate  
quelle est fiere & c-  
ux qui en chassant  
t rouge, sur leq̄l el-  
nét de pieds & ong-  
chastre, ayât presc-  
le Cerf, & de l'ed-  
li qu'on l'a cõgneu

grand somme de d'iers: et est cecy si coustumier & ordinaire entre eux, et leur tourne à li de honte & reproche de poltronerie: quo les chofz, & soldnez font crier à fou de trompe par le camp, que s'il y a quelques vns qui se vueillent recirer qu'ils viennent & apotent argent, & qu'on leur donnera leur cōgé, & sauf-conduit: & sont si licentieusement dispensez à tout faire que ceste liberté tant desbordée les fait abuser & de la licence, & libre condition en laquelle ils vivent: & ont les biens souuent, & domaine du Prince tellement engagez entre leurs mains, que lors que les Princes viennent en Lithuanie, il est impossible qu'ils y viennent de leur reuenu, si le peuple ne fournisse aux frais, & les aide à tenir l'estat, & suite de leur maison. Ils portent les habillemens longs à la façon des Tartares, mais la lance, & escu suyuant la mode des Hongres, & ont de bons cheuaux, mais tous chastes, & que iamais il ne ferrent, & lesquels ils conduisent à leur fantaisie avec vn seul canon, sans vser de mords qui soit fascheux ny rude. C'est en Lithuanie que sourt & passe le grand fleuve Boristhene qu'ils apellent Nieper, toutesfois Sigismond liber, au voiage sien de Moscouie monstre que le Nieper n'est pas vrayemēt le Boristhene, ains vn autre que ceux du pais apellent Boralin, lequel correspond du tout à la description qu'ē fait en ses tables Ptholomé. Le pais y est fort fertile en bledz lesquels neantmoins n'y viennent guere à maturité: le peuple y est miserable & tenu en grande captiuité: entant que les grans qui vont par pais accōpaignez d'une grande troupe d'estafiers entrent dans les maisons du paisant & y rauissent ce que bon leur semble, non sans estriller bien souuent le maistre de la famille: Là n'est loisible à vn fermier de venir deuant son seigneur les mains: auquel outre le cēs & rente, ils sont tenus de dōner toutes les sepairois ou quatre coruées. Voire si la fēme de leur curé est morte, ou si il se marie, ou luy soyent nez des enfās, ils sont cōtraints de luy bailler lors quelque somme d'argent, pour cest esgard seul qu'il les oyt de cōfession durant l'année. Et si quelcun a commis crime de mort, il faut que luy mesme se pēde tout aussi tost que le commademēt luy en est fait de par le Prince, autremēt le miserable est tourmēté, batu & questionné, & déchiré cruellement auāt qu'on le face mourir. En ce pais y a grand abondāce d'Alces, Vres, & Bisons: Les vnes sont vrayemēt Bœufz sauuages fort cruels & ruffians, & à la chasse desquels il faut vser de grand adresse & subtilité. Les Bisons sont d'autre figure comme ceux qui ont des crins, & iube sēblable à celle d'un cheual, fort veluz vers le col, et espauls, cōme vn Liō, longue robe à la façon d'un bouc, ayās la teste petite, les yeux grās, estincelās, & les cornes courbes, le front large, & vn grand espace entre les deux cornes, si qu'il y aroit place suffisāte pour le siege de deux hōmes, si la beste estoit dōptée, laquelle est fiere & despiteusemēt cruelle: & pour de laquelle se garentir ceux qui en chassent estāt las, veulēt se reprēdre haleine luy gettēt en bouche un morceau de rouge, sur leq̄l elle facharne & passe sa colere à belles cornes & sabouant de pieds & ongles. L'Alce est plus grand qu'un cerf, & de couleur plus blanche, ayāt presque la ramure sēblable, courāt plus vistemēt beaucoup plus que le Cerf, & de l'ongle duquel on vse contre le venin à quoy elle sert si qu'on la cogneu par experience, & sur tout profite contre le mal ca-

*Fayne antiſe de la noblesse de Lithuanie.*

*Pauvreté du Prince Lithuanien.*

*Abillement & armes des Lithuaniens.*

*Boristhene cōme nommé en Lithuanie.*

*Sigismond lin. de Moscou Pthol lin. 3. cha. 5. Tabl. 7. d'Europe Fertilité de Lithuanie.*

*Insolence de la noblesse de Lithuanie.*

*Prestres de Lithuanie mariez.*

*Cruelle iustice des Lithuaniens.*

*Description des Vres; Bisons, & Alces.*

*Quel le Bison. Figure de l'Alce.*

*Premier grad* duque. N'oubliròs encor de dire depuis quel temps est-ce que les Lithuaniens ont receu la foy de nostre seigneur Iesus Christ, veu qu'il n'estia de longue memoire qu'ils ont pris le saint baptesme. ainsi depuis Ladislas, au parauant nommè Ingellon, & duquel les roys de Poloigne qui regnent à presens sont descendus, fut grand Duc de Lithuaie, & celuy qui deliura son pais de la subiection des Moscouites, lequel se feist Chrestien en l'an de nostre salut. 1400. chassant la miserable superstition d'idolatrie, qui encor tenoit auueglée l'ame des Lithuaniens, lesquels (comme dit est) adoroient les serpens, leur immoloyent des Coqs, & les nourrissoient de lait & dedioient des festes solennelles tous les ans apres les moissons vers le moys de septembre: & reuenans de la guerre ils brusloient pour sacrifice les despoüilles prises sur leurs aduersaires, & vn de leurs nemys qui seruoit de victime pour le sacrifice. Quelcun d'entr'eux mourant (à l'imitation des Scythes anciens) ils brusloyent avec son corps les plus riches meubles, & les plus beaux cheuaux de son seruiçe, offrés laiti miel, & moust au tombeau. Auât qu'estre Chrestiennez, il n'y auoit que les nobles qui sceussent que c'estoit que l'usage du drap & des foulons le peuple se vèstant de lin & des peaux des bestes sauuages. Mais Ingellon pour gagner le cœur du peuple, & luy faire gouster plus doucement le saint changement de foy & religion qu'ils auoyent receu fort enuis, & porter force draps & cuirs, vestit & chaussa plusieurs de ses suiets, & le preschant luy mesme, fut le premier qui planta la foy en Lithuanie: tenant l'Empire Romain Sigismond, qui depuis fut Roy de Boëme, & seant Rome [Jean vingtdeuxiesme.]

*Description de Lituanie.*

*De Lituanie, & Prussie, & Cheualiers de nostre dame. Chap. 9.*

*Par qui fut conuertie la Lituanie à la foy.*



**L**ituanie, n'aguere apellée à la cognoissance de la verité, & au vray seruiçe, & foy de nostre seign. Iesus Christ est iointe à Russie vers le septentrion, & s'estend plus en longueur, qu'autrement & ce le long de la mer, regardant la Gothic, & par de Suece, nombree & comprise aussi en la Sarmathie: estant souuent assaillie des Tartares qui sont sortis de la race des anciens Scythes. Ce pays Lituanien fut attiré, & reduit au Christianisme par les Cheualiers Teutoniques, qui chassés de Palestine feirent la cōqueste de ce pais & en ostèrent le seruiçe abhominable des Idoles. On y a souuēt cōbatu sur le diuèrsité de la principauté. Vers l'occidēt (cōme dit est) elle regarde la mer Sarmatique & goulphe d'une estêdue, qu'on ne cognoit point encore, la bouche & destroit duquel est en celle Presqu'Isle, & Chersonesse Cymberique qu'à present on nome Dace, en Dannemarch. Vers ce goulphe tirant vers le septentrion, y a des hōmes & peuples demy-brutaux, lesquels n'ont aucun cōmunauté de langage avec hōme quelconque, eschâgeans seulement leur marchandise par lignes, & mouuemens de la teste: & au midy de Lituanie, est alsise la Prussie, terre qui participe à ceste heure de l'Allemagne, & Sarmate, à cause des Cheualiers là venus de la terre sainte qui estoient tous Alemans. Si Ptholomée, ne se trompe, ceste terre est arrousee du fleuue Wistule des la ville de Torae, iusqu'à Ged

*Ce sont les Lapons qui se tiennent pres la Botanie.*

*Description de Prussie.*

le d'edre...  
 radant ve...  
 l'orient luy...  
 le terroir de l...  
 ceuiffaux &...  
 la pescherie...  
 de la chasse. C...  
 Vimeriges, lor...  
 en terre fery...  
 nobies Alaune...  
 es, & Githon...  
 le long de la ri...  
 de des Idoles...  
 ident, & lors l...  
 seigneur 1226.  
 e vierge mere...  
 qu'ils eurent pe...  
 y estans homa...  
 s'adressen...  
 comme la Prufs...  
 e nostre Seign...  
 euple d'icelle...  
 l'Empire, rai...  
 laisoit à sa maie...  
 e de ces barbar...  
 etuité ceste ter...  
 l'auroyent co...  
 qui se disoyent...  
 its cheualiers. L...  
 hommes, & octr...  
 epefichant pate...  
 n equipage, ne...  
 e pays Prussien...  
 quis à force d'...  
 ant grand maist...  
 us, receuans la f...  
 Auant que pat...  
 eurs nations de...  
 es, lesquels il po...  
 autres, & sont ce...  
 et derniers desq...  
 en, prendrent...  
 om du Roy de...  
 eu de suivre le...  
 ez diligēs rece...  
 qu'ils se sont ame

Le dit fleuve se goule en la mer Baltée, & passant outre celle riuere, Prusie pays  
 se perdant vers l'occean de Sarmatie, elle passe les bornes de la Germanie: fait grand, com  
 l'orient luy sont les Massouites, & Polonois, & au couchant les Saxons, fertile.  
 Le royaume de Prusie est fort fertile, & gras & de grand port, bien arroulé. Ce fut en la  
 de cuiſeaux & riuieres, bié cultiué, le pays plaissant, & où le bestail soifou. premiere ex-  
 la pescherie y est grande, & la terre pleine de sauuagine pour le deduit pedition des  
 la chasse. Ce pays & autres voisins estoit iadis le siege & demeure des Gothz, voy  
 l'imeriges, lors que les Gothz sortirent de l'isle de Scandinauie, pour pas- cy dessus ch. 6  
 en terre ferme, ainsi que escrit Iornádez. Ptolomée tient que les Ama- Iornádez li-  
 nobies Alaunes, que aucuns (non mal à propos) ont apellez Alans, Vene- ure des Gothz  
 les, & Githons, que ausi d'autres nóment Gothons & Gothz, se tenoyét Ptol. liu. 3.  
 long de la riuere wistule. La Prusie a ausi adoré les diables sous l'effi- ch. 5. T. Abl.  
 de des Idoles iusqu'à ce temps que Federic second tenoit l'Empire d'oc- d'Europ. 7.  
 sident, & lors la foy y fut preschée, & aduint cecy enuiron l'an de nostre En quel tēp  
 seigneur 1226. Les cheualiers Alemans qui estoient dediez à la glorieu- Prusie recout  
 e vierge mere de Dieu, & lesquels pour cela on nommoit Marians, apres l'Euangile  
 qu'ils eurent perdu Ptolemaide en Syrie se retirerēt en Alemaigne. Ceux Chenaliers  
 y estans hommes de guerre, nobles & de hault cœur, se fascar... de viure Mariar chas-  
 sifs s'adressēt à l'Empereur Federic secod de ce nó, & luy remonstrēt sez de syrie  
 comme la Prusie, pays voisin des Alemaignes ne tenoit compte de la foy par les Ma-  
 e nostre Seigneur, & ne vouloit receuoir son seruice, & que souuent le homeristes.  
 euple d'icelle auoit fait des courses sur les Saxons, & autres voisins suiets. Entē Syluie  
 l'Empire, rauissant infiny nombre de troupeaux, & autres richesses: si tint que ce  
 laiſoit à sa maieſté, que ilz se mettroient en deuoir de refrener l'insolen- fut le Duc de  
 e de ces barbares & infidelles, Pourueu qu'il permist, & ottroyast à per- Moscouie, voy  
 etuité ceste terre pour le souſtié, vie & retraire des cheualiers apres que Nauclere.  
 z l'auroient conquis à force d'armes. Car desia les Ducs de Massouie, Mau il est  
 ui se disoyent seigneurs du pays, auoyent donné & cede leur droit auf- pl<sup>o</sup> vr. 15. sem-  
 lts cheualiers. L'empereur eut pour fort agreable l'offre de ces vaillans blable de la  
 ommes, & octroya telle donation aux freres qu'ils voulurent, leur en Massouie.  
 peschiant patentes scellées du seau d'or de l'Empire. Ceux-cy se mettās Voy Cromme-  
 n equipage, ne tarderent guere long temps, sans se faire seigneurs de tout re liure 8.  
 e pays Prussien qui est deçà & delà le fleuve wistule, l'ayant assuietty, & Herman de  
 equis à force d'armes le mireut sous leur puillance, sief, & iurisdiction, e- Salze 1. grad  
 ant grand maistre de l'ordre Hermá de Salze. Et ainsi les Prussiens vain- Maistre tenāt  
 us, receuans la foy de l'Euangile, recourēt ausi le langage des Alemás. la Prusie.  
 Auant que passer outre fault dire d'ou sont sortis les Prussiens: entre plu- Crommere  
 eurs nations de la Sarmatie d'Europe Ptolomée fait mention des Boru- liu. 7.  
 s, lesquels il pose vers le Nord, & Septētriō, en vn recoing elloigné des Voy Crōinere  
 utres, & sont ces mesmes qu'on dit Moscouites, Liouoniens, & Prussiens, liur. 3. & E-  
 s derniers desquels changeans quelque lettre en corrompant le mot an- rasine stella.  
 en, prendrent depuis le nom de Prussiens: car de dire qu'ilz ayent pris le Dugosse tiēt  
 om du Roy de Bithynie nommé Prusie, ce seroit s'arrester aux fables, en q Prusie roy  
 e de suiuie le fil de l'histoire: Car & Strabon, & Plin, & Ptolomée: al- d'Asie, donāte  
 ez diligēs chercheurs n'eussent point oubliés vne chose tāt segnalée: veu nos au pays  
 u'ils se sont amusez à choses de moindre consequence, veu que on scait Prussien.

## LIVRE TROISIÈME

*D'où vient le mot de Liouonie.*

*Mœurs des anciens habitans de Prusse.*

*Mariembourg ville capitale de Prusse.*

*Ordre des Teutoniques à institué.*

*Habit des Teutoniques.*

*Albert de Brandebourg a ruiné l'ordre des Marias deuenant Lutherien.*

*Osiandre heretique a gasté la Prusse.*

*Prusse erigée en Duché & comment.*

*Wolphang Duc de Prusse.*

*Cheualiers Liouoniens de l'ordre aussi des Teu-*

*toniens. Voy Naucleve.*

*Prussiens tourmentez par les Moscovi-*

*tes.*

que la Liouonie a son nom d'un Romain nommé Libon qui s'y retira fuyant la furie des Césars. Les Prussiens furent iadis fort cruels & Barbares, de grands beuueurs, ayans pour leurs grandes delices le lait des iumés avec qu'ils sçeuissent l'usage de l'Hidromel, duquel ils vsent à presét pour leur breuage. Ils prenoient autant de femmes en mariage, qu'il leur venoit en fantasie, & les tenoient aussi esclaves & subiectes, que si c'eussent esté leurs seruantes. Estans las ou de travail, ou de trop boire, les baings & estuues les aydoient à se mettre en nature, se lauans & baignans, voire en plus froid de l'hyuer, de belle eau froide: Et enterroient leurs morts avec leurs plus riches meubles, armes & cheuaux, & sacrifioyent aux mortz en bataille quelque ennemy pris en icelle, & adorans le feu, le soleil, la lune, les bestes, serpens & toute autre chose] Pres du fleue Wiltule y eust iadis vn chesne, là où les cheualiers apres quelques victoires, dresserēt vne fortresse dès le commencement pour leur retraite: puis comme les choses humaines de peu viennent en grandeur & accroissance, par trait de temps ce chasteau est deuenü vne belle ville, & fut nommé Mariembourg, qui est la Metropolitaine & siege de celuy qui estoit grā maistre de l'ordre L'origine de ces Cheualiers fut dressée des Alemans en la cité de Jerusalem, & n'est loisible à autre d'y estre receu, s'il n'est de la nation Germanique, & gentil'homme de nom & d'armes, auquel on fait prometre de tenir tousiours prest de combatre & batailler contre les ennemis de la sainte Croix & religion de nostre Seigneur Iesus Christ. Ils portent la croix noire, & le manteau blanc, & nourrissent la barbe, sauf ceux qui chassent la Messe & sont du corps du Clergé: Ces Cheualiers sont tenus de dire à certaines heures, l'oraison Dominicale au lieu des heures canoniales, & ne se soucient beaucoup de sçauoir les lettres: ils sont fort riches & presque esgaulx aux Roys en puissance. Aussi ont ils souuēt eu guerre contre le Roy de Poloigne, à cause des fins & limites de leurs terres, & quelque grand seigneur qu'il soit, si n'ont ils craint souuentefois de luy liurer bataille. [Mais depuis que de nostre temps Albert de Bradebourg grand maistre de cest ordre, a eu fait banqueroute à l'Eglise, & qu'il a quitté le froc, manteau, croix & profession de defendre l'Eglise contre les Barbares, & que contre son serment & statuz de sa religion il a pris femme obeissant aux loix Lutheriennes, & à la suasion d'Osiandre: ce pays Prussien qui estoit releuant de la seule souueraineté de l'Empire, est rédu s'uis & homageable au Roy de Poloigne par le serment de fidelité fait & donné par ledit Albert, qui le prist en titre de Duché, & encore le tient à pareille condition Wolphäg son successeur, ayans regetté le ioug de l'Eglise Romaine par le moyen de laquelle ils estoient paruenus à telle grandeur & à laquelle ils ont faucé la foy, tout ainsi qu'ils en ont vsé à l'endroit de l'Empire. Meilleur marché n'ont eu les cheualiers croisez & porteglaues de Liouonie, lesquels ayans abiuré la foy de leurs ancestres & embrassé le Lutherisme, Dieu sçait si depuis ils ont senty la main de Dieu punissant leurs apostasies, veu que au parauant ils faisoient teste gaillardement au Moscouite qui ne pouuoit rien gagner sur eux que des bastonades, là où à present il les serre & talone tout à son ayse, ayant vsurpé la plus part de

res qu'ils a  
la Chroni  
que] A Pru  
gythie, en  
largeur, le  
al ciuil, ru de  
uerneur q  
ere loysible  
s luy est for  
ux & prom  
bles à ceux  
nt si petits qu  
soigne à laq  
e sorte qu e  
vient aussi le  
er faisant po  
erre ne port  
uple lourd, n  
ut procedoit  
quel rendoit  
int, pour eut  
que le pais y  
uple est enco  
Diable les est  
Les Samogith  
g, ny parenté.  
re & marastre  
emme. Ilz n' u  
les, courrans  
at ainsi que les  
vne fenestre  
le feu brusle t  
froid, qui y e  
tient les riuie  
rouyer au mili  
chaufant prend  
& hommes &  
n de paroit ny  
les plus riche  
upes faites de c  
meilleur miel  
ns Septentrion  
nt d'estuues, n  
naturellemen  
Samogithiens  
culte superstit

res qu'ils auoyent en Liuonie. De cecy lysez Laurés Surie au suplemēt *Laurens Sur-*  
 la Chronique de Nauclere: & Sigismōd qui a escrit l'histoire de Mos- *rie sigismōd*  
 uie] A Prusse, & Lithuanie est voisine vne petite region nommée Sa- *liber.*  
 gythie, entournée de forestz & riuieres, ayāt queiques 12. ou 13. lieues *Samogithie*  
 largeur, le peuple de la quelle est de belle, & fort grande stature, mais *suiette au duc*  
 al civil, rude & Barbare, suiette au Duc de Lithuanie, qui y enuoye vn *Lithuanien.*  
 uerneur qu'ilz appellēt Starost, c'est à dire vieillard ou ancien, & n'est *Gouverneur*  
 ere loysible au Seigneur de le changer, s'il n'a fait quelque grand faulte *de Samogithie*  
 s luy est son office continué & donné pour sa vie. Ce peuple est auda- *dit Starost.*  
 ux & prompt à la guerre, ayant des corselets, & saydant d'espieu: sem- *Samogithes*  
 bles à ceux desquelz on vse à la guerre: mais plus courts, leurs cheuaux *vallans en*  
 t si petits que c'est merueille comme ilz peuuent fournir au trauail & guerre.  
 Coigne à laquelle ilz sont employez, & fendent ou rōpent la terre quel *Samogithies*  
 e forte qu'elle soit, nō avec le fer, ains à tout des socz de terre ainsī que *labourent leurs*  
 vrent aussi les Moscouites. Or comme vn gouverneur pensoit les sou- *terres avec des*  
 er faisant porter des socz de fer, aduint que deux ou trois ans de fuite, *boys.*  
 erre ne porta rien de prouffit y obstant l'interperie du Ciel, mais ce  
 uple lourd, ne prenāt esgard à cecy, cōmença à se mutiner & dire que le  
 at procedoit pource qu'on faisoit cultiuier avec le fer outre la coustume  
 quel rendoit leurs terres infertilles, tellement que le gouverneur fut cō  
 sint, pour euiter sedition, de les laisser labourer à leur fantasie. Et à cau-  
 que le pais y est (comme dit est) fort boscageux & solitaire, & que le  
 uple est encore rude, & assez mal fondé en la foy, ne faut festonner, si  
 Diabie les estonne avec l'effroy de plusieurs & diuerses visions.  
 Les Samogithiens, espoussent plusieurs femmes, & sans aucun esgard de *Samogithiens*  
 g, ny parenté, entant que le filz, son Pere estant mort, espouse sa belle *espoussent plu-*  
 re & marastre, & le frere ne fait conscience de prendre sa belle sœur *sieurs femes.*  
 emme. Ilz n'usent d'aucune monnoye, & bastissent leurs maisons fort *Samogithiens*  
 les, couvrans ces logettes de fange & de chaume, & le toict estant fait *incestueux.*  
 t ainsi que les Barques, ou Galeres, au sommet & feste desquelles, ilz *Quelz sont*  
 t vne fenestre si ample que facilement elle donnie clarté à tout l'edifice. *les bastimens*  
 le feu brusle tousiours, tant pour aprester leur viande que pour cause *des Samogi-*  
 froid, qui y est si vehement, que presque tout le long de l'année la gla- *thiens.*  
 tient les riuieres caillées, & les russeaux espris en glace: [ & sont l'altre  
 foyer au milieu de la maison, afin que le pere de famille assis puisse en  
 chauffant prendre esgard, & à son mesnage & à ses troupeaux, à cause  
 e & hommes & bestes couchent soubz mesme toict sans aucune separa-  
 on de paroit ny closture.  
 Les plus riches & puissants en lieu d'or, ou argent ont des vases, ou  
 pes faites de cornes d'Vres pour boire cōme chose magnifique: & ont  
 meilleur miel & le moins entremeslé de cire qui soit en toutes les re- *Samogithes*  
 ns Septentrionales quoy que elles abondent en abeilles. Ilz n'usent *boiuent es cor-*  
 ent d'estuues, ny de poilles ainsī que leurs voylins, & est ce peuple en- *nes des Vres.*  
 naturellement à la diuination, charmes, augures, & enforcellemens. *Samogithes*  
 Samogithiens adoroient le feu (& encore il y en a qui sont touchez *deuins &*  
 ceste superstition abhominable) Pestinans sacre-sainct, inuolable *forciers.*

LIVRE TROISIÈME

Le feu adoré  
par les Samogites.  
Samogites adorent les Serpens.

& lequel ils gardoyent tousiours allumé en leurs foyers, & fut tout vn temple posé sur vn costau & colline près le fleuve Noyase, où tousiours assistoit vn Prestre, qui n'auoit autre charge que de ne laisser le feu sans matiere. Ilz adorent aussi encore en plusieurs endroits des serpents ayans quatre pieds & faits tout ainsi que des tesards, & d'vn pied & demi de longueur qui sont noirs de couleur, & groz assez en esgard au reste de leur proportiõ, & les appellét Oitaites, qu'ils nourrissent en leurs maisons & venans ces bestioles à iours certains pour prendre leur pasture: ce peuple les regardé manger avec reuerence & crainte, iusqu'à tât que saoulz ilz se retirent. Or quel que mal'heur aduenant à eux ou leur famille, ilz sentent que c'est à cause que leur dieu serpentin n'a pas esté receu comme luy appartenoit, ny rassasié & saoulé à son aise. Ladislas roy de Pologne qui fut aussi grand duc de Lithuanie & le 1. Chrestien (comme dit est) nommé Ingellon auant son baptesme, lors qu'il contraignit les Suietes receuoir la foy Chrestienne, feit estaindre le feu qu'ils tenoyét pour Dieu & abastit la Tour où il estoit reuerétement gardé, abatant par mesme moyen les forests que les Sarmates adoroyét encor, comme la maison & retrai des dieux, suiuant ce que dit le Poëte.

Ladislas Roy  
est l'idolatrie de Samogite.

Les Dieux aussi dans les boys habitoyent.

De ceste abus  
on Grecz  
& Romains,  
voire He  
brieux ont esté  
sachez. Vir.  
Buc. Eglog. 2.  
De cecy lys en  
vn exèple en  
Sigmund li  
ber, en sa  
Moscouie.  
Banquet apre  
sté pour les  
morts.  
Feste forestiere  
en Samogithie.  
Perkume tō  
nerre Dieu de  
Samogithie.  
Zlota Baba I  
dole de Mosco  
nie.  
Figure de l'I  
dole de la vi  
eille dorée.

Non seulement honoroyent ils les boys, ains encor tenoyét pour sacre & inuiolable tout ce qui y reparoit, come sont les oiseaux & bestes fau uages: & ce qui est vn cas esmerueillable que ceux qui leur faisoient mal & violence estoyent soudain saisis, & renduz contrains, & impotens de pieds & des mains, & ce par l'illusion & impostures du maling esprit. Par ainsi chacune maison auoit vn foyers, & chapelle en ces boscages, où ilz brusloyent leurs morts, avec leurs cheuaux, selles, armes, & plus riches meublage. Et pource qu'ilz auoyent opinion que les morts reuinissent la nuit, ils y dressoyent des sieges de liege, sur lesquels on mettoit de tresbonne & delicate boisson, & d'vne certaine paste faite en forme d'vn foyers image, & du tout en abondance afin que les morts en vsassent pour leur viure & repas. Tous les premiers iours d'Octobre, ils faisoient vne grande & solennelle feste dans ces boys, où tout le peuple estant assemblé chaque ne famille se retiroit en sa loge, banquetans à la mode du pays, & faisant la plus grand chere qu'il leur estoit possible, sacrifians en l'honneur des dieux foyers, & sur tout à celuy qu'ils nomment Perkume, qui signifie autant que le Tōnerre. [Et puis que nous sommes sur l'Idolatrie i'ay la mention du grand Duc Ruffien que ceux du pays appellent Zlota Baba, qui signifie la vieille dorée. Laquelle le peuple adore avec plus grand honneur & reuerence que Dieu, qu'ils recognoissent, & tellement que aucun ne passe sans y faire quel que present, que s'il n'a autre chose, encor prendra pluost vn poil, ou morceau de son habit, que s'en aller sans laisser quelque chose de sa deuotion à ceste vieille. La figure de laquelle est faite en façon d'vne dame agee, tenant vn enfant entre ses bras & en son giron, & vn autre qui luy est apres: l'vn est son filz & l'autre son neueu, car ainsi en parlent les Ta

es Tartares du  
Zlota Baba, à  
ruit: ce qui n'  
Mais de pèser  
ue obseruatiõ  
est qu'on le p  
neueu de toutes  
uua les enfans  
poëtes, & venõ  
olonois & Lit  
rolle diuine e  
Eglise Romain  
ites qui leur so  
recs, & obeisse  
holique & Rom  
e Constantino  
Du Roy



ologne & voisin  
ologne est diuis  
ditte la grande e  
Russiens. Et c  
principaux; chacu  
esdites regions es  
trois moys. Ma  
rester plus que d  
antage. Cratonie  
ut le Royaume,  
gnificence de to  
iere grand estoit  
sties de murs nor  
ale, sans chaux ny  
rt charge de bosc  
tions, soit courtes  
rt volontiers, ainsi  
sage du vin y est  
stituer les vignes.  
femences, qu'ils r

es Tartares du pais. Les habitans de celle region tiennent enoer que celle  
 Bata Baba, à laiffé des clochettés pres son idolle qui refonnent, & font  
 bruit: ce qui n'est pas de merueille étant exposées au vent qui les esbrâle:  
 Mais de pèser qui est ceste dèesse (car ie ne puis croire que ce ne soit quel-  
 que obseruatiô des folies & supersticieuses Gregoises, ie ne scauroy, si ce  
 n'est qu'on le prêne de Cybelle, qu'aussi on apelloit la mere des dieux, co-  
 nueuë de toutes nations, comme la nourrice du gère humain, & celle qui  
 auua les enfans de la tyrânie deuorâté de Saturne. Mais laissons cela aux  
 poëtes, & venôs à nos Samogithiës, ] lesquels ont mesme langage que les  
 Polonois & Lithuaniës, d'autât q̄ les Curez & prescheurs leur antioicēt la  
 parole diuine en l'ague entêdue de Poloigne. Or suiuet ils l'obeissance de  
 l'Eglise Romaine, iagoit que d'autres Rusliens vers le midy, & les Mosco-  
 vites qui leur sont au Septentrion, sont adonnez à la façon de faire des  
 Grecs, & obeissent non au Papé & souuerain de l'Eglise catholique, Apo-  
 stolique & Romaine, ains plustost au Primat de Grece, & Archeuesque  
 de Constantinople.

*Clochettes  
 pres d'icelle de  
 la vicille do-  
 rée.  
 De ceste Cy-  
 belle voy Mar-  
 tian Capelle.  
 liv. 1. & 2.  
 & S. Augu-  
 stin liv. 8. de  
 la cité de  
 Dieu.  
 Samogithes  
 suymēt l'E-  
 glise Romai-  
 ne.*

*Du Royaume de Poloigne, & mœurs desquelz, à present vsent les  
 Polonoys. Chapitre 10.*



Oloigne region d'Europe fort grande, & plaine, d'où aussi on tiēt que elle à pris le nom, d'autât qu'en  
 langue Esclauonne, de laquelle les Polonois vsent, Pole signifie Plainure: & autrement ceste Prouincē  
 est ditte Sarmatie, auoifinant vers le Ponant le pays de Slesie, ayant les Prussiens, & Massouites au Nord  
 & septentrion, les Hongres au midy, & à l'Orient le pays de Russie: & a le mont Carpathie que ceux de  
 Poloigne & voisins appellent Crapatz qui la separe d'auec l'Hongrie. La  
 Poloigne est diuifée en deux: celle qui est voisine des Prussiens & Saxons,  
 est ditte la grande, & la petite ou mineur celle qui est iointe aux Hongres  
 & Rusliens. Et est ce royaume party en quatre Prouinces, ou quartiers  
 principaux; chacun desquelz est visité tous les ans par le Roy, & chacune  
 d'icelles regions est tenuë de defrayer & le Prince, & la suyte par l'espace  
 de trois moys. Mais si par cas quelque affaire suruenât, le Roy vouloit sy  
 rester plus que dudit terme, le pays n'est tenu de luy fournir rien d'a-  
 vantage. Cracouie est la cité principale, la plus grande, riche & fameuse de  
 tout le Royaume, & en laquelle sont les thesors & richesses royales, & la  
 magnificence de tout le pays, là où le reste des villes & citez ne sont de  
 mere grand estoffe, ny dignes que on en face compte, les maisons y estans  
 de maistris de murs non cimentez, & la plus part enduits de mortier de terre  
 seule, sans chaux ny sable quelconque: & y est le passage assez plaisant &  
 fort chargé de bofages. Les naturels du pais sont sages & discretz en leurs  
 actions, s'ont courtoys & debonnaires à l'endroit des estrangiers: beuans  
 de vin volontiers, ainsi qu'en vsent encoer tous peuples septentrionaux, mais  
 le vin y est fort rare, & ne scauent les habitans que c'est que de  
 cultiuer les vignes. Ils font certaine boisson avec du bled & autres grains  
 ciments, qu'ils nomment Corouie, & y est le terroir gras, abondant,

*D'où ditte  
 Poloigne Crā-  
 mere liure 1.  
 Description  
 de Poloigne.  
 Carpathie  
 montaigne.  
 Double Poloi-  
 gne grande,  
 & petite.  
 Roy de Poloi-  
 gne, visite  
 tous les ans  
 ses pays.  
 Cracouie cité  
 principale de  
 Poloigne.  
 Baltimens de  
 Poloigne.  
 Naturel des  
 Polonois fort  
 courtois.*

*Je pense que ces cheuaux sont les Rangiferes.*

*Fertilité & abondance de miel en Pologne.*

*Procopie liu.*

*3. de la guerre*

*Gothiq. Sabel*

*liq. Eneid. 8.*

*liure. 4.*

*Crommere*

*liu. 1. cha. 15.*

*16. Va-*

*ponie liu. 1. de*

*l'hist. de Po-*

*loigne.*

*Blond. Dec. 1.*

*liu. 1. Sabel.*

*Enead. 8. li. 2*

*En quel tēps*

*les Slaues ont*

*esté premiere-*

*ment cogneus.*

*Pline liu. 4.*

*cha. 12. Ptol.*

*liu. 3. cha. 5.*

*Tabl. 7.*

*Depuis quel*

*temps le nom*

*& peuple Es-*

*clauon est co-*

*gneu es histo-*

*res.*

*Que signifie*

*le mot Slaue.*

*Dalmatie*

*pourquoy a-*

*pellee Escla-*

*uannie.*

& fertile, bon pour le pasturage, & où les haras y sont nourris à suffisance. La chasse fort diuerse à cause de la grande variété des bestes qui y repaissent, comme cheuaux sauuages ayant des cornes comme vn Cerf, le Bonafier & non apriuoisé, que les Latins apellent Vre. En Poloigne on ne tire de terre autre sorte de metal que le plomb, & du sel ausy dur que pierre ou rocher, & est le plus riche reuenü, & leuée de tribut que le roy aye de toutes ses seigneuries. Le miel y croist en telle & si grande abondance, qu'en ny les Polonois, ny Rusiens ont assez de lieux pour enfermer ceste largesse de nature: car on voit & les forests & les arbres tous noirs de l'ouurage des abeilles qui y dressent leurs ruches, essoines, & maisons. Les caractères desquelz ils vsent en escriuant sont composez partie du Grec, partie du naturel de leur país, comme ausy les ceremonies y sont meslées, les vns tenans la foy de l'Eglise Apostolique de Rome, & d'autres suyuant l'opinion des Chrestiens de la Grece: & hommes & femmes se vestent ausy presque tous à la facon des Grecz. [Et puis que nostre auteur ne s'est gueres peiné, à nous dōner l'origine de ce grād, & courtoys peuple de Poloigne, se contentant de dire que le nom du pays est dit de la planure, & que ausy il a esté dit que les habitans en iceluy parlent Esclauon, il fault auoir entendre que ceste nation est de sa premiere origine Esclauonne, & que le país qu'à present on nomme Esclauonnie, & iadis Illyrie, & Dalmatie a pris le nom des Slaues & Polonoys, y passez apres qu'ils eurent pillé, & conquis la Macedonne, & le país de Thrace. Or estoient ilz fortis de Ruslie, & de la Sarmatie Asiatique, & depuis passans en Europe apres que les Wadales qui estoient dans leurs terres commencerent à courir les fins, & limites de l'Empire romain peu apres que Attila eut fait ses ieux & eust affligé & les Gothz & l'Empire: ce que encor tiennent ceux qui ont escrit au vray l'histoire de Poloigne, auquelz consentent, & Blond, & Sabellique: quoy que aucuns ayent tenu qu'ils estoient fortis de la Croatie: mais comme qu'il en soit, c'est chose seure que le nom des Slaues qui depuis ont esté nommez & Boesmes, & Polonoys, n'a esté cogneu que depuis le temps de Constantin le grand, & ce peuple commença à remuer mesnage du regne, & tenant l'empire Iustinian, les Gothz & Wandalles (comme dit est) ayants quitté celle partie de terre où estoient les Vlmerignes vers, & pres le fleuue Wislule iusqu'au mont Crapatz. Je ne m'amuseray à discourir si les Polonois sont d'Alemans, veu que si la Sarmatie est par les anciens Geographes comprise en la Germanie, ilz le sont, & sinon au contraire il les fault tirer de ce rāon or est-il que Pline les en dispense disant que les Sarmates ne sont point Germains, & le mesme se recueille par les descriptions de Ptolomée. Quant au mot de Slaue que mal à propos on a depuis dit esclau par le vice de la langue Italienne c'est sans doubte que les historiens anciens n'en ont eue cognoissance, & les premiers qui en ont parlé se ont esté Procopie & Ionanādez en l'histoire du temps de l'Emp. Iustinian: tellement qu'on ne scait bonnement de quel homme est ce que ce peuple à pris ce tiltre: il est vray que le vocable Slouo, ou Slaua en langue Esclauonne signifie & parole & gloire, & renommée, tellement qu'on les a nommez Slaues, & Slauins ou pour estre grands parleurs & babillars, ou pour le renom qu'ils ont

en leurs cor  
t-il chose assu  
ont venus de ce  
oisme & Polon  
de país. Or qu  
vne partie de  
Charles le grand  
andre certains,  
es auteurs apelle  
dit Emp. & le  
rie pour tenir te  
si que des autr  
les peuples sepr  
urope à cause  
x homes religie  
uāgile: ioint q  
ing d'ouir rié q  
aues ou Polono  
Niam, Diane, M  
ās pareille opin  
esme façō que le  
t, dançans, chāta  
seruatiō Dlugo  
es années apres  
core à present en  
ncent chantans,  
laudiffemēt & b  
de leurs dieux,  
gueur aux chose  
ir: mais ils sont v  
3, regnāt en Pol  
ceste natiō. Or a  
ceremonie lors  
faisoit qu'ilz ne f  
urs dieux, & luy  
our arres de leur  
resiouyr & y est  
me nous faisons  
Piatte qui succe  
mēt de Dieu fut  
ferable vie. L'anc  
reduit sous la pu  
s & remarquez c  
e Prouince, & g  
puté par le peupl  
eux cy dés le com

puis en leurs conquestes. Mais de quelque part que soit venu le nom, si  
 est-il chose assurée que les Esclavons, qui tiennent la Dalmatie & Illyrie  
 ont venus de ce peuple, qui à present (ayât changé de nom) est nommé &  
 Boesme & Polonois, comme ayans tous les deux mesme origine, & de nô.  
 de pais. Or quelles ont esté leurs côquestes, & depuis côme ils ont per.  
 une partie des terres conquises sur les Alemás, & ce par la vaillance de  
 Charles le grand Emp. & Roy de France, les histoires vous en pourront  
 rendre certains, sans que nous arrestons d'en faire le discours, & lesquels  
 auteurs appellent Slaues, Serbes, & Sorabes, chastiez par Charles fils du  
 dit Emp. & lequel il auoit fait gouverneur, & Viceroy au limite d'Hon  
 grie pour tenir teste à l'Emp. de Grece. L'ancienne religion des Polonois,  
 si que des autres natiôs à esté l'adoration de plusieurs dieux, en laquel  
 les peuples septentrionaux ont plus longuement persisté que le reste de  
 Europe à cause que leur barbarie & cruauté donoit grád empeschemét  
 à ces hommes religieux d'y auoir accez pour y aller prescher le saint & sacre  
 Euangile: ioint q̄ ce peuple n'embrassant que les guerres, n'auoit guere grand  
 desir d'ouïr rié qui fait au salut de son ame. Or les dieux qu'adoroyent les  
 Slaues ou Polonois estoyét Iessan, c'est à dire Iupiter, Ladõ qui estoit Plu  
 ton, Niam, Diane, Marzá, Mars, Zizilia, Cerez & Zieuanne qui estoit Venus,  
 & d'as pareille opiniõ de ces dieux q̄ les autres natiôs, & leur sacrifiant en la  
 mesme façõ que les Grecs & les Romains: solénifians leurs festes en bāque  
 & dansans, chātans, & s'esioüissans en toutes sortes à eux possibles: laq̄lle  
 obseruatiõ Dlugosse historié, dit auoir duré encore de son tēps, & ce quel  
 ques années apres q̄ les Polonois eurent receu la religiõ Chrestienne: voire  
 encore à present en Lithuanie, lors qu'ē leurs festes ces gēs s'esioüissent, &  
 chantent, ils repetent souuent ce mot de Ladon avec vn grand  
 applaudissemēt & batemēt demains. Eurent encor côme dit Dlugosse, Ziuie  
 de leurs dieux, & déesses qui signifie ceste force vitale de l'air donnant  
 vigueur aux choses animées: Pogode, qui estoit la serenité, & temperie de  
 l'air: mais ils sont venus à l'Euangile & saint Baptesme enuïrõ l'an de grace  
 983. regnāt en Poloigne Micislas, qui aussi a esté le premier roy Chrestien  
 de ceste natiõ. Or auāt que le saint lauement y fut cogneu: ils vloyēt de ce  
 sacre ceremonie lors qu'ils vouloyēt imposer le nô à leurs enfans, ce qui ne  
 se faisoit qu'ilz ne fussent grādelets: car ilz le conduisoient au temple de  
 leurs dieux, & luy coupoyēt sa premiere cheuelure qu'ils offroyēt côme  
 vne offrande pour arres de leur seruice: A cest effait on apelloit les amys & parens pour  
 presiouyr & y estoit sacrié vn pourceau, & de l'eau mixtionnée, & faite  
 côme nous faisons l'Hidromel, & cecy est descrit par Crommere en la vie  
 du Roy de Poloigne Piasle qui succeda à Popiel le ieune, celuy qui pour sa cruauté & par iu  
 gement de Dieu fut mangé des rats, avec sa femme & enfans, & fina ainsi sa  
 miserable vie. L'ancien estat de Poloigne, apres les premiers roys defaillis  
 se reduit sous la puissance de douze princes choisis d'entre les plus puis  
 sants & remarquez de la noblesse, lesquels eussent iurisdiction chacun en  
 leur Prouince, & gouvernassent l'estat en commun, y appellans le conseil  
 des Vainodes, & réputé par le peuple, & les apellerent Vainodes, ou Palatins.  
 Les roys cy dés le commencement se porterent fort sagement en leur admī.

*Roy Eghinart  
 en la vie de  
 Charles le  
 grand.  
 Bonfinie hist.  
 de Hongrie:  
 Deca. 1. liu. 9  
 Virichind. des  
 gestes des Sa-  
 xons liu. 1.  
 & 2.  
 Blond. Deca.  
 2. liure. 1.  
 Dieux ado-  
 rez entre les  
 Slaues.  
 Dlugosse hist.  
 de Poloigne.  
 Dances de Li  
 thuanie sen-  
 tent encor le  
 Paganisme.  
 Ziuie Déesse.  
 Pagode sereni-  
 té. En quel  
 temps Poloi-  
 gne receut la  
 foy Chrestien-  
 Present des  
 cheueux des  
 enfans en leur  
 imposans leur  
 nom.  
 Crommere  
 liu. 2. Popiel  
 roy de Poloi-  
 gne mangé  
 des rats.  
 Poloigne gou-  
 uernée par les  
 Vainodes &  
 Palatins.*

*Palais pour-  
quoy chassiez  
du gouverne-  
ment.*

*Facon d'eslire  
iadis le Roy  
en Poloigne.*

*Voy Crömere.  
liv. 2. en la  
vie de Les-  
que. 2.*

*Lesque occis,  
& pourquoy.*

*Costume des  
nobles lors  
qu'on lyt l'E-  
uangile.*

*Ordonnance  
touchant les  
garnisons tant  
de caualerie,  
q̄ de fanterie.*

*Boleslaz, fait  
roy par l'Em-  
pereur.*

*Poloigne tri-  
butaire au S.  
Siege.*

*Estatz de  
Hongrie ten-  
nus en la ca-  
mpaigne.*

*Poloigne bi-  
garrée à pre-  
sent en sectes.*

nistration & magistratz & ordonnerent d'assez bones loix, mais en petit nombre, veu la rudesse du temps d'alors: mais changeans de complexion, & conuertissans la iustice en tyrannie & usurpation, le peuple les mesprisant, & chacun estant Roy à sa fantasie, en fin les Roys furent remis sus, & ce mot de Palatin, & honneur de tiltre de prince est demeuré aux maisons ainsi qu'en voyons estre aduenu en nostre France, aux maisons des anciens Pairs, ou de ceux qui tiennét leur place. Iadis la race royale estât défaillie ou ne se pouuans accorder sur l'iection du prince, ilz auoyent de coutume de dresser vne lice, & là à course de cheuaux de diuerses couleurs, & mettre le sort à la fortune, tellemét que par l'accord de tous, celuy qui le premier venoit à l'attache & borne ordonné, celuy auoit aussi le nom de preeminéce du Royaume. Là y auoit des iuges deputez, tant pour donner le signe de la course, que pour iuger de celuy qui auoit emporté le pris de victoire, & cecy dient les Croniqueurs Polonois auoir esté pratiqué long temps que Lesque second du nom vint à la couronne de Poloigne: car vn autre Lesque sorty de grand lieu ayât fait fraude au ieu, en semât des cloux en la campagne, & luy ayant pris sa carriere à l'escart: vn ieune hōme de bel lieu la delcourrist & gaigna le pris, ayant esté occis premierement le frere & trōpeur. La noblesse de Poloigne, apres la cognoissance de la vrité du filz de Dieu, auoyt de coutume que lors que le prestre ou diacre commençoit à lire l'Euāgile à la Messe, de desgainer à demy leurs espées, comme se confessans preitz à cōbattre, & esprendre leur sang pour la defence de ceste sainte doctrine contenue en l'Euangile: & le mesme auoyent nous veu obseruer en maints endroits de la France. La coutume encorde Poloigne porte que les Palatins, chacun en son gouuernemēt leuent certaine quantité de caualerie pour la tenir prestre toutes les fois que le Roy en aura besoing, tout ainsi que sont les garnisons en France de la gendarmerie, & fut cela ordonné par le Roy Boleslaz enuirō l'an de grace 1025, lequel encor imposa aux villes la charge de faire certain nōbre de fanterie, qu'elles soudoyent, ainsi qu'en France on auoit dressé les Legionaires. Le Royaume de Poloigne est tributaire au saint siege, tellement qu'il n'y a homme en tout le pays qui ne doie pour sa teste à la lampe qui brulle à Rome, en l'Eglise S. Pierre, vn tournoys tous les ans, sauf les nobles, chevaliers & Ecclesiastiques & sapelloit cela le denier S. Pierre, comme aussi en Angleterre. Auoyét aussi de coutume iadis d'assembler les estatz où le roy presidoit & lesquels ilz tenoyét en plaine campagne y dressant tentes & pauillons, ressentans encor la maniere de viure des Scythes, dequels ils sont & voisins, & sortis de leur sang & famille. Je laisse à part plusieurs autres choses pour eiter prolixité, ioint que ie pense auoir dedans le plus vtile & necessaire, q̄ sil y reste rié à dire: on le pourra recueillir de plusieurs annalistes, qui en ont fait vn assez ample discours. Le païs de Poloigne est à present le plus bigarré en religiō que autre de l'Europe, veu que de tout tant qu'il y a d'heresies, & diuersité de sectes & opinions, il n'y manque lieu pour leur donner, & entrée & accomplissement au grand malheur, ruine (si Dieu n'y pouruoit) d'vne si excellente Prouince.



region que ia  
us ample la fe.  
fut iadis (ain  
les, que les Ale  
ressé, & fait de  
chacun contene  
en hauteur: or  
raye fort gluar  
ars estoit couu  
oins de ces ram  
oupez, et espar  
le là forteresse.  
ueus d'Alemai  
que le chemin a  
ées fossez et tr  
ges, et hameaux  
endre de l'vn a  
munis et fortific  
pailles, et en lieu  
sortir, pour aller  
vn cercle à l'au  
de leurs trompe  
lés le cōmence  
peuple de Scyt  
sortis des isles d  
des possédez, par  
estoit païs contin  
eres, aussi Scyth  
la source, & lequ  
miserable, pauu  
du Duc Moscou  
sin ont aucune  
ses, desquelles il  
terres, & ne sont  
pescerie, vsans  
en des logettes c  
ble. [Il est vray

*Du Pais d'Hongrie & façons de viure des Hongres. Chap. 11.*

*Descriptio de*



Hongrie à present est sans aucun doute celle partie, & *Hongrie Ptho-*  
region d'Europe que iadis on nommoit Pannonie, ia- *lonée li. 2.*  
çoit que maintenant l'Hongrie soit de plus grand este- *ch. 16.*

due que n'estoit le temps passé la Pannonie. Car dez le *Tab. 5. d'Eu-*  
fleuve Laith iusqu'au Sauue elle comprend seulement *rope. Strabon*  
la basse Pannonie: & toutesfois s'estend elle delà le *li. 7.*

Danube iusqu'aux limites de Poloigne, embrassant cel- *Appian mes*  
le region que iadis tindrent & habiterent les Daces, & Gepides: & est la Pannonie  
us ample la seigneurie que ne porte le nom de la Prouince. Ceste ter- *entre les Illy-*  
fut iadis (ainsi que disent les auteurs anciens) enuironnée de neuf cer- *riques.*

res, que les Alemans nomment Hagues, chacun desquelz estoit tellemēt *Hongrie diuis*  
ressé, & fait de pieces de bois de Hestre, ou de Chefne, ou Sapin que sée en haute

chacun contenoit vingt pieds de large de bord en bord, & auoit autant *& basse Pan-*  
de hauteur: or toute la cité, & lieu ainsi entouré estoit remply tout de *nonie, la basse*

traye fort gluante et ferme ou de pierres tresdures, et la superficie des rā- *est Hongrie*  
ars estoit couuerte de grosses motes de terre encore toutes herbues:aux *& la haute*

oins de ces rampars, et trenchées on auoit planté des arbrisseaux, lesquels *Austriche.*

coupez, et espars ça et là representoient des arbres et herbes, tout le long *Pais Panno-*  
de là forteresse. Or de l'un cercle à l'autre il y auoit l'espace de vingt *nien comme*

heues d'Alemaigne commençant du premier iusqu'au neuuiesme, quoy *iadis fortifié.*

que le chemin allast tousiours quelque peu en estresissant. Entre ces le- *Pannonies a-*  
nées fossez et trenchées, et dans leur enceint et circuit les bourgs villa- *donnez au*

ges, et hameaux estoient tellement disposez et situez qu'on pouuoit en- *larcin le tēps*  
tendre de l'un auant à l'autre la voix d'un homme: et là les edifices estoiet *passé.*

munis et fortifiez d'espaissē et bien forte muraille. Les portes estroites et *Voÿ tornadez*  
basses, et en lieu escarté, afin qu'ils peussent plus facilement et à couuert *De tout ce dis-*

fortir, pour aller faire leurs courses, pillages, larcins, et voleries: et donnoit *cours lys Blod*  
l'un cercle à l'autre le mot du guet de toute chose, par le son retentissant *Decad. 1 li.*

de leurs trompettes. Les Pannons ont iadis possédé ceste Prouince & ce *1. de la de-*  
des le comencement, nommés Pæoniens par les Grecs, & depuis les Huns *chente de l'e-*

peuple de Scythie y passerent, lesquels en furent chassez par les Goths *pire Sabellig.*

ortis des isles de la mer Germanique: mais iceux en furent encor ostez & *Runead. 7.*

despossédez, par les Lombards, lesquels estoient aussi issuz de l'isle, ou plu *li. 9.*

lost pais continent, de Scâdinauie ceinte de l'Ocean: en fin par les Hon- *Agarbielin.*

gres, aussi Scythes d'un pais non guere esloigné du fleuve Tanais, ou de *5. parle de ce-*

la source, & lequel s'appelle Iuhra, & iadis Hongrie, qui est vne Prouince *ste deserte des*

miserable, pauvre & deserte à cause des grandes froidures, & est subiette *Huns qui il*  
ou Duc Moscouite auquel ils payent tribut non d'or ou argent, desquels *ne fait en riē*  
ils n'ont aucune cognoissance, mais bien de peaux fort riches. & precieu- *differens des*  
ses, desquelles ils ont à comânement. Ils ne cultiuent ny ne sement leurs *Hongres, Pro-*

terres, & ne font cuire du pain, se contentans de viure de la chasse, & de la *copie l. 1. de la*  
pescherie, vsans l'eau pure pour leur breuusage, & habitans dans les boys *guer. Gothiq.*  
en des logettes qu'ils font de rameaux & branchages. entrelassez ensem- *& 1. de la g.*  
ble. [Il est vray que Procopie en la guerre Perfique fait distinction des Perfique.

*Vie des Huns  
se tenant en  
Scythie.*

*Procop. liv. 1.  
de la guerre  
Perſiq.*

*Duquel tēps  
regnoit Perſe.  
Zaen Perſe.  
Euthalites  
Huns blancs,  
et leurs ſa-  
çons de vie.*

*Vestemens des  
Huns ſauva-  
ges.*

*Baleine en la  
coſte ſeptētri-  
onnale.*

*Mors, poiſſon  
ſeptētri-  
onal.*

*L'ignorance  
de l'hiſtoire, à  
fait donner  
tant de cours  
au ſag Troyē.*

*Où fut iadis  
le vray ſiege  
des Pānonies.  
D'où vient le  
nom de Pan-  
nonie.*

Huns, appellent les vns blancs, & les autres Nomades: Or des blancs il en parle en ceſte ſorte: Les Huns Euthalites, ne menent point vie paſtourale comme le reſte des Huns, ains eſt leur région tres-bonne, & tres-fertille & iamais ceux cy ne vindrēt faire courſes és terres Romaines, ſi ce n'eſt à la ſuyte du Roy de Perſe: & ſont les plus beaux, & blācs d'être les Hūs, nō ſales, ny de fier & farouche regard cōme les autres, ny viuās ainſi qu'eux tout à l'eſgal des beſtes ſauvages & farouches, pluſtoſt ſont policez ayant vn Roy qui leur cōmāde & vſans de droit, equitē & iuſtice avec leurs vſins, auſſi biē q̄ les Romains, ou autres natiōs ciuils. Les plus heureux d'entre eux ont vingt amys qui ſont ordinaires à leur table, & leſquels ils ſont participās eſgalemēt de leur puiffance, & bourſe & fortune, & quelcū de vous pouuez voir qu'Artile Roy des Hūs, quelque cruel qu'il ſe moſtrā n'eſtoit point de celle regiō ſauuage ſuiette au Moſcouite à preſent, ainſi qu'il aprochoit plus la temperie de l'air, ſans eſtre ſi proche des mons ſeptentrionnaux, bien qu'il aye fait ramas de tout ce qu'il peut tirer d'hommes de la Scythie, pour ſe ruer ſur l'empire Romain. Ces ſauvages donc viuans parmy les beſtes, ne ſe couurent point, ny de lin, ny de drap de laine, ains des deſpouilles des Loups, & Ours, & Cerfs, ainſi que freſchement ils viennent de les tuer: adorans le ſoleil, la lune, & autres eſtoiles & claritez du Ciel voire & la premiere choſe qui ſe leur offre ſortans de leurs loges: & ont langage qui leur eſt tout peculier, & peſchent le Corail & le lōg de la mer, & chāſſēt les Baleines: la greſſe, ils la vėdēt aux natiōs eſtrangères: le long de la mer il y a quelques petites montaignes ſur leſquelles ſont griffans des dēns il y a certains poiſſons qu'ils nōment Mors, & comme ils ne pėuent ſy tenir, tombans & ſe precipitans meurent, & ſeruent de nourriture aux Huns, leſquels les recueillans les mangent, reſeruant les dēns dudit poiſſon qui ſont & larges, & fort blanches qu'ils changent à d'autres denrées avec les marchans qui paſſent en leur païs, & de ces dēns on fait de beaux manches, & poignėes pour les dagues & couteaux: [Et d'autant que des le commencement nous auons parlė de la Pannonie, ou Pānonie & ſuyans noſtre auteur auons eſpluchė quelque peu des mœurs des anciens, ce ne ſera mal fait pour le plaisir, & ſupport du lecteur, de rechercher briefuement l'origine de ce peuple, à fin de ne laiſſer en doute & erreur, ceux qui ſ'aheurtent à la folle multiplicatiō de preſque tout le mōde faite, ou fainte auoir eſtė, par la troupe bānie des Troyēs, deſquels on taſche de faire ſortir preſque toutes les nations de l'Europe, leſquelles ſont auſſi anciēnes pour le moins que les premiers peres, d'où ſont deſcendus ceux qui depuis baſtirēt Troye. l'ay alleguė dės le cōmencement Apollonius Alexandrin, lequel en ſon liure Illyrique dit que les Pānonies ou Pannoniens ſurēt iadis poſſeſſeurs de celle partie d'Illyrie & Dalmatie, qui auoifinoit le païs de Macedone. Or iāçoit que les Grecs, qui ſuſurpēt lieds de tout dire, ſacent venir le nom de la Pānonie de Peon fils de Priamus & que d'autres de meſme nation Grecs, à ſçauoir, donnent ceſt honneur à Peon frere d'Epée, & Endymio, ſi eſt-ce que nous aymōs mieus ſuyure Berofe, lequel mariant ſon hiſtoire avec le diſcours de Moÿſe la rėd plus

ryable, or ce  
riere-neueu de  
tenus dės la m  
enſans, Banō  
mi Banonie, &  
du pere fut nō  
ſcie, Bulgarie,  
mentio les hi  
Pānonies paſſe  
qu'au lieu ou à  
c nōmė ce pais  
(cōme dit Diō  
ſes couleurs, &  
p Appia Alex  
vlu obeir aux E  
tir. Or eſt la Pā  
ardaniēs. Les P  
ō leurs familles  
yāt auſſi Price  
euſēt 100000.  
chef n'oſerēt v  
de Ceſ. Aug. E  
es Dalmates &  
is en ſō throſne  
Batō ne luy dit  
oit eſtre miſe ſus  
chiena, ou bō  
rtis du profond  
ys d'Hōgrie, qu  
Pānoniēne.] O  
āt les pays d'Au  
ſclauōnie, qui au  
iadis les Miſiēs  
mėe Sagorie pa  
y giſt le pays de  
Moſcouites [. T  
our voiſine de H  
haute & baſſe, v  
ſarmates de l'E  
Bude frere d'A  
Pānonies ne ſe ſou  
familles aux ch  
telle qui le pren  
prit, & des plus  
ux, vaillant de ſ  
y, magnifique

ayable, or ce Caldeé fait sortir les Pannoniens de Banó fils de Mese, & Mese de qui a  
 riere-neueu de Sem, fils aîné de Noé, lequel Mese comanda sur les païs pris le nom.  
 tenus dés la mer maieur, iusqu'au Danube: & departát les Prouinces à voy Berose.  
 enfans, Banó eut celle terre qui est entre le Saue, & le Danube qu'il Tite Liu. l. 10  
 ma Banonie, & depuis fut dite Pánonie, & à present est Hógric: & de de la 4. Dec.  
 du pere fut nomée la Misie haute & basse, q̄ maintenát on dit Seruie, Des Pánoniis  
 scie, Bulgarie, & vne partie des Valaches, & de ceste Pzonie font sou- voy Dió Ni-  
 mentiõ les historiés Romains: & sur tout Tite Liue qui racõpte cõme cee. l. 51. et 54  
 Pánoniés passerét en Illyrie, & coururét tout ledir pays & la Dalmatie Appiá l. de  
 qu'au lieu ou à present est bastié la cité de Venise. Ainsi les Romains la guerre Illy-  
 e nomé ce pais Pánonie, ou à cause de Banó fils de Mese suyuát Berose, que.  
 (cõme dit Dió Nicée) à cause q̄ les habitás se vestoient de draps de di- Lisez Vellez  
 es couleurs, & pieces raportées en la tissure. Or leur pays est ainsi des Paternule. &  
 t p Appiá Alexandrin. Cesar (parlát de Auguste) les Illyriés n'ayát encor Traquille en  
 u lu obeir aux Romais, passa p la Pánonie pour les aller cõbatre & assu- lavie de Tibe-  
 tir. Or est la Pánonie pais fort boicageux l'estédát des Iapodes iusq̄ aux re, & Torna-  
 ardaniés. Les Pzoniés n'õt aucunes villes, ains se tiénét en des hameaux dez au li. des  
 õ leurs familles, & alliances de sang, & n'vsent d'aucú iugemét comun, temps.  
 ayát aussi Price qui leur comáde & qui preside sur les autres. Et iagoit q̄ Gentile respo-  
 eusét 100000. cõbatás prest à marcher en bataille, si est-ce q̄ ayás faute ce de Bató à  
 chef n'oserét venir aux mains. Et Iornádez accorde à Appiá en ce voya Tibere Emp.  
 de Cef. Aug. Et quoy q̄ ce peuple fust mis au rác des barbares, si est-ce Dion l. 55.  
 es Dalmates & Pánoniens s'estát reuoltes cõtre l'empire, cõme Tibere Descriptiõ de  
 is en sõ throïne s'équist de Bató qui les auoit esmeus à se reuolter: le gé Hongrie.  
 Bató ne luy dit autre chose sinõ, c'est à vous q̄ la faute de ceste rebellio Sagorie est di-  
 oit estre mise sus, qui pour la garde de vos troupeaux auez enuoyé non te par Sabel-  
 es chiens, ou bõs pasteurs mais des loups, & mercenaires. Ces Huns dõc liq. Ennead.  
 rtis du profond de la Scythie, ont esté ceux qui en fin ont doné le nõ au 9. li. 1. mais  
 ys d'Hógric, quoy q̄ Goths, Alás Vádales, & autres ayét couru la prou- c'est à Strabõ  
 Pánoniène. ] Or celle regiõ qui s'appelle à prelét Hógric, a vers le cou- le païs des Ge-  
 át les pays d'Austriche, & Boësmé, & au midy celle ptie de l'Illyrie, ou thes & à pro-  
 clauõnie, qui auoisine la mer Adriatiq. vers l'oriét elle regarde la Seruie sent vne grad  
 iadis les Misés & Triballes ont fait leur demeure, qui maintenant est partie de Bul-  
 omée Sagorie par aucús, au Nord, & septentrion, & par de là le Danube garie.  
 y gist le pays de Poloigne, diuizé d'ensemble par le mót Carpat, & les Faute de l'an-  
 Moscouites [. Toutesfois assez mal à propos met cest auteur la Moscouie teur Latin  
 our voisine de Hógric, quád bié elle cõprendroit toutes les deux Misies faisant la Hó-  
 haute & basse, veu q̄ par ce moyé il enclorroit en l'Hógric presque to<sup>9</sup> grie voisine  
 s'armatés de l'Europe. ] La ville royale d'Hógric, c'est Bude, aisi nomée de la Mosco-  
 Bude frere d'Attilé, qui en fut le bastisseur. [ Veu que (cõme dit est) les nie.  
 onniés ne se soucioyét guere de bastir villes, ains se tenoyét p troupes Bude ville  
 familles aux champs, y bastissans des hameaux & villages. Or ce fut cest d'Hógric de  
 Attilé qui le premier entra en pannonie des Roys Huns, homme de grad qui ainsi nom-  
 prit, & des plus sages guerries de son téps, ayant le cõeur hault & gene- mée.  
 eux, vaillant de sa personne, cauteleux, & doneur de cassades à son enne-  
 y, magnifique en ses actiõs, portát vn Autour couronné pour Armoiries,

*Artile grand personnage.* & si arrogant, qu'en les titres sur les lettres & patentes, il faisoit escrire: Artile filz de Bendétrac, neveu du grand Nemroth, nourry en gadi: par la grace de Dieu roy des Huns, Medes, Goths, & Daces, la paterne & espouuementement du monde, & le seau de Dieu. Artile mort que s'uel 100. de son aage & qui deceda le propre iour qu'il espousa la fille du Roy des Baetriens, d'autres disent des Gepides, ayant trop beu, & s'efforça après sa nouuelle espouse, d'un flux de sang qui le saisit & l'emporta. Il deceda (dis-je) ses enfans ne iouyrent gueres de ses conquestes, à cause de diuisiōs & querelles qui sourdirēt entr'eux, qui fut l'ocasion que ce pays demeura sans aucun Roy, iusqu'à ce que les Huns qui s'estoient retirés pres les guerres des enfans d'Artile en leur pais Seytique, vindrent de chef en Pannonie avec leurs femmes & enfans, enuiron l'an de grace, 745. & ce fut lors que la foy Chrestienne y fut premierement annoncée, & cecie par les moyens de Zeite vn des princes qui les auoit conduits; mais d'autres tiennent que ceste conuersion vint enuiron l'an de nostre salut 788. que Charles le grand ancantit presque toutes les forçes des Huns, meit son filz Charles pour gouuerneur, & que lors Cacañ Roy Hongrois receut le Baptesme avec toute sa maison, & peuple de Hongrie. ]

*Mort d'Artile, l'an de nostre seig. 435.* Le terroir de ce pays est fort fertile, & abondant en fourment, enuiron qu'il est cultiué, & riche en or & argent. C'est chose merueilleuse ce que l'on baigne du fer, qu'il se conuertit en cuyure. Les hommes portent le habillement fort eschantré vers le collet afin que la chemise apparaisse les collets & fraises de laquelle ils ouurent & accoustrent de filet d'or, & de soye & ce tout sans aucune difference d'estat, vsans de pareille indifference à la chaussure, portant des Brodequins à la façon ancienne des Turques. Ils se fardent, oignent, & crespent les cheueux, les courras d'un petit chapeau de toile, sans guere l'oster, si ce n'est en reposans, ou estés sans rien faire ce que les Allemans obseruent aussi en plusieurs endroits. Le coultrement des femmes est plus estroit, & courat tout le corps iusqu'à col, ou seulement apparoissent les ourrages bienfaits de leurs colets, chemises, & portent vn mâteau par dessus leurs robes, affublans, & par leurs testes de soye, ou lin, & se couurent tout le visage sauf le nez, et les yeux, et vsent ordinairement de perles, et Pierrerie en se parant, et s'accoustrent sans vouloir sortir en rue: hommes et femmes portent des botines de brodequins iusqu'à demy gréue, et portent le dueil deux ans; et pour plus commun et ordinaire il ne se fait que le long de l'an. Les hommes rasent leur barbe, sauf es leures de dessus nourrisans des moustaches à la Turque: Iugeans de la foy, et religion selon la foy droite, et receuē de l'eglise vniuerselle, qui leur sert aussi de droit es causes, et affaires qui suruiuent entre eux, dequoy s'en raportent à la loy escriite et ordonnances de l'Emperours. Ils ont encore vne autre maniere de vuidē les differens matieres où gist de grande difficulté de preuue, d'autant que les parties tant deffenderesse, que celle qui accuse faut que combattent ensemble: et quel duel & combat le roy, ou celui qui le represente faut que soit present pour en iuger, et donner sentence en faueur de celui qui emporte

le croute ils tou  
ble peuple viu  
Germanie seroit  
trois & quatre fo  
ies en estoient e  
ur tyrannie & i  
ser forçoit (ainsi  
ans iurisdiction,  
comprend les Cit  
mediatement si  
autres outre l'Em  
ceux qui respon  
grandz priuileges  
leur police & i  
gouuerner. Ils  
rie & voix des l  
de la iustice: lequ  
y gouerne en ce  
y assistent, & son  
nel lié deuant l'a  
ict & accusant &  
er, non selon les lo  
raison naturelle l  
esme en vsent ils  
nombre Imperiall  
nperialles, il y a  
es, & les autres ro  
niques, là où ies  
mu, luyuēt la façon  
ne si quel que rot  
gnie, ou les frequ  
regeant tout au  
ngnement mainte  
outes fois le mani  
accordé esgalem  
x nobles, estant  
ntaise pourueu qu  
general la iustice  
ont aucunes lettres  
uze hommes pou  
s actions par le  
uent les lettres ou  
ceez, quoy qu'il n  
es, sauf l'honneur  
at leur proffit part  
uydaus les causes

victoi

e craint ils tourmentent, rançonnent, & escorchent ce pauvre & misé-  
 rable peuple vivant soubz leur main & seigneurie. Et faut dire que nostre  
 Germanie seroit la plus belle & heureuse prouince de l'vniuers, ie dis  
 trois & quatre fois bien fortunée, si ces Centaures, Denys, Phalaris & Har-  
 mes en estoient chassez, ou à tout le moins qu'on corrigeast & retrécha-  
 st leur tyrannie & insolence, & si diminuant leur puissance, & autorité, on  
 leur seroit (ainsi qu'on a fait entre les Suisses) de viure en leur priué &  
 sans iurisdiction, contents de leurs rentes & domaine. Le troisieme estat  
 comprend les Citoyens & Bourgeois des villes: les aucuns desquelz sont  
 immediatement suiets à l'Empire, sans recognoistre d'autre seigneur: les  
 autres outre l'Emper. ont des Princes, ou sont suiets aux Ecclesiastiques:  
 Ceux qui respondent simplement deuant la maiesté Imperiale, ont de  
 grands priuileges & libertez, vians selon les coustumes & ordonnances  
 de leur police & magistratz libres des Citez, qui leur sont commis pour  
 les gouverner. Ils esliuent tous les ans vn d'entre les citoyens qui par l'au-  
 torité & voix des Magistratz, est souuerain avec l'Empire, au maniment  
 de la iustice: lequel voulât faire le procez à quelque criminel, il faut que  
 le seigneur gouverne en ceste sorte. Les assesseurs & conseillers esleuz par le peuple  
 assistent, & sont prés de luy au conseil, & ce pendant on amene le cri-  
 minel lié deuant l'audience, où il est permis aux parties de deduire leur  
 delict & accusant & defendant leur cause, lesquelles ouyes on va delibe-  
 rer, non selon les loix desquelles ils n'ont aucune cognoissance, mais cōme  
 par la raison naturelle les guide, & qu'ils sont deja stiles par la pratique: Et de  
 ceste maniere en vsent ils es causes ciuilles, sauf qu'en celles cy on appelle à la  
 Cour Imperiale, ce qu'on ne peut faire ez crimes. Ez villes & citez  
 Imperiales, il y a deux sortes de citoyens & Bourgeois, estant les vns no-  
 bles, & les autres roturiers: Ceux cy s'adonnent au trafic, & aux artz me-  
 caniques, là où les nobles (qu'on appelle aussi Patrices) vians de leur ren-  
 due, suyuēt la façon de viure des autres Gentils-hommes, & Cheualiers.  
 Que si quelque roturier estant deuenu riche, vouloit s'inlinuer en leur cō-  
 gnie, ou les frequenter, et s'allier d'eux, ils n'ont garde de le souffrir, et  
 regettant tout aussi tost, qui a esté cause que tous les deux estatz se sont  
 enguement maintenuz en leur force & vigueur, autorité, & excellence.  
 C'est pourquoy toutesfois le maniment des affaires & gouvernement de l'estat public,  
 est accordé esgalement aux deux estats, & n'est le peuple suiuet, ny assery  
 par les nobles, estant chascun maistre de son bien, & viuant en liberté à sa  
 faculté pourueu que ce soit sous les loix & coustumes de leur police: &  
 en general la iustice est aministrée par tout le pais, par des hommes qui  
 ont aucunes lettres. En chascune ville, & en certains villages, on eslit  
 douze hommes pour iuges, ayans le renom de bonne vie, & entiers en  
 leurs actions par le tesmoignage de chascun, sans qu'on aye esgard s'ils  
 ont ou n'ont les lettres ou non. C'est à ceux cy de prendre la charge, & y sont  
 payez, quoy qu'il n'y ayt gage aucun, ny espoir de recompence quelcon-  
 que, sauf l'honneur qu'ils en rapportent s'y estans bien gouuernez, & sans  
 leur profit particulier pour vaquer seulement au bien public, oyans  
 vuydaus les causes es temps, & heures ordonnées à ce faire: chascun

*Tyrannie & pillerie des villes en Allemagne.*

*Troisieme estat est des Bourgeois.*

*Deux sortes de Citez en Allemagne.*

*Condition des villes Imperiales, & leur franchise.*

*Magistrats des Villes Imperiales.*

*Deux sortes de Citoyens es villes de l'ep.*

*L'estat publiccōme gouuerné es villes imperial.*

*Iuges sans lettres esleuz en Allemagne.*

d'eux iurant de rendre le droit à quiconque viendra vers eux, selon qu'il verra estre le plus iuste, meilleur, & equitable. Iadis on ne souloit point appeller de leur sentence, estimans que c'estoit mal iugé de ne l'arrestier au iugement de tant de gens de bien, & lesquels faisoient ceste office gratuitement. Mais à présent on en appelle à tous propos: ce qui seroit supportable, si les iuges à qui s'adressent les apeaux se gouuernoient en iugeant selon la forme, & coustume des anciens qui iadis tenoyent leur siege.

Mais il y en a qui n'en tiennent guere grand compte: ains aduient souvent que les premiers iugent plus equitablement que ceux qui corrigent leur sentence: avec ce seul pretexte qu'elle a esté gettée contre les loix escrites: & par ce moyen, & les iuges subalternes sont à tort calomniés, & la partie qui auoit gagné sa cause est interessée: Or combien ceste façon de proceder est iuste, ie m'en raporte à leur conscience.

Les Citoyens es villes viuent en grand amitié & concorde, se portent tres-honestement ensemble, trafiquent en public, & priué ensemble, & bien souuent, banquetent de compagnie, se iouent, & s'arraisonnent: c'est bien tard quand ils se trompent & decoiuent l'un l'autre, & quand ils se tencent & ont quelques noies & debats. En quelque temps, heure, ou lieu que ce soit, s'ils se rencontrent, soyent hommes ou femmes, ils s'entre-saluent fort amyablement, & se portent honneur & reuerence. Tous vont vestuz assez simplement, & viuent escharsment les iourneurs, mais aux festes ils sont vn peu plus larges & magnifiques. Ceux qui trouuillent font quatre repas le iour, & les oisifs & viuans n'en prennent que deux.

Or le vestement ordinaire des hommes est de laine, là où les femmes le portent de toile, ou treillis, mais & les vns & les autres tant de sarre, diuers, & de plusieurs & variables couleurs & façons, qu'à grande peine l'vne sorte rapporte & ressemble à l'autre, & se plaisent estrangement es modes & façons d'habits des autres nations, soit des Italiens ou autres, mais sur tout ils ayment d'estre abillez à la Françoisé, prenant des François la coustume de porter des souliers larges par deuant, & des manches aux habits fort larges & deschiquetées, des chapeaux & bonnets, laissant l'ancien habillement de teste. Car i'ay veu que de moindres temps on portoit encor les soliers pointuz, les robes courtes & estroites, & des chaperons à queue ou barbutes à la façon du temps passé.

Mais ceste espargne & modestie ancienne est demourée pour lustre & ornemēt aux femmes, lesquelles laissant à part tous ces grands entortilemens de voiles avec lesquels elles se faisoient les festes grandes, à présent se voilent d'vn seul couurechef, & marchent modestement aller par rues: voire ont quitté à part ceste superfluité d'or & argent, & pierrierie en carguans, coliers, chesnes, ceintures, & autres ioyaux & attouquets, & reietté la foye & fourrures faites de peaux precieuses & de presque inestimable.

Que diray-je des recameures passemens & broderie, qu'à présent les seules damoiselles & les femmes des Gétils-hommes portent? L'acoustumement de nos Bourgeois est assez modeste, bien seant & honneste,

*Concorde des Citoyens en Allemagne.*

*Chicheté des Citoyens Allemands.*

*Diversité d'habits plaisif à l'Allemand.*

ly auoit rien  
pour structure  
que de r  
erailles de l  
ant ledit ter  
rement, se  
ne & de do  
quel le mati  
glise y pri  
Les seruite  
nistres, & n  
er paresse, ou  
ail si pauu  
ou autre  
raite & sup  
tres les ieun  
nt par le mo  
e cité, qu'on  
tenir, ceux-c  
endant leur p  
abondamment  
estres y depu  
ergé. Ioighan  
où l'on lit le  
les enfans de  
quelz sont ho  
de vie: ceux-  
estude les fou  
nds & contig  
lieux, & puiss  
es, bastimens  
erbement, les  
outesfois tant  
d'ardoise, si  
bastimene le  
rs autres: ad  
so que les vil  
llées. Les pla  
ent fort du  
bours, ad aq  
ville rdu nom  
orte soyent a  
ois le portel  
pirez: canel par  
antes rrueres  
der: Gétils

Anoyrien que reprendre, si quelques robes ne les faisoient trop  
 pourcuire au hault de leurs robes, & ne les eschancroyent par deuant  
 que de raison. Les Alemans se vestent de noirs obseques & fu-  
 erailles de leurs parens, & en portent le dueil trente iours, & pen-  
 dant ledit terme ils sont priez trois fois pour le defunct, le tour de Pen-  
 nement, le septiesme iour, & le trentiesme. C'est vn peuple tres-ar-  
 de & deuoteux au seruice de Dieu: si qu'il n'y a artisan quelconque  
 quel le matin auant que d'mettre la main à la besoigne, ne s'en aille à  
 l'eglise y prier & ouyr la messe.  
 Les seruiteurs & chamberiers y sont contrains à ce deuoir par leurs  
 maistres, & n'est pas peu de reproche que de laisser le seruice de Dieu  
 par paresse, ou autre occasion, si elle n'est de grand importance. Aussi  
 il si pauvre citéed laquelle n'y aye quelque conuent, & monastere  
 ou autre des ordres des quatre mendians, & vn hospital pour la  
 crainte & support des pauuers. On y entretient encor & fait nourrir aux  
 autres les ieunes enfans qui pour estudier sont volontaires bannis & ex-  
 pels par le monde, & en voit on souuent vn tel & si grand nombre en  
 la cité, qu'on s'esbahiroit comme il est possible qu'on en puiffent en-  
 tenir, ceux-cy sont hebergez pour Dieu par les Citoyens, & puis vont  
 vendant leur pain en chantant de porte en porte, de quoy ils sont four-  
 nis abondamment, à cause qu'ilz seruent de chantre à l'Eglise avec les  
 autres y deputez, & qu'on les institue ainsi pour les promouvoir au  
 serg. Ioignant toute l'Eglise de Paroisse, il y a vno maison qui est au pu-  
 blic, où l'on lit les Arts liberaux, & bonnes sciens, & là où & ces pauuers  
 les enfans de la ville sont enseigner par gens gagez pour ce faire:  
 lesquels sont hommes bien faméz & legnales & en sçauoir, & honnestes  
 de vie: ceux-cy chastient ceux qui faillent & qui ne font leur deuoir  
 d'estude les souctans ou les rençans aygrement. Les edifices priuez sont  
 ordés & contiguz les vns des autres, & bastis assez bien selon l'assiette  
 des lieux, & puissance de ceux qui y habitent. Les edifices publics  
 des bastimens des riches sont dressez de pierre, & à chaux & sable fort  
 verbeement, les pauures ont les toges basses, & faites de boys & de terres  
 toutes fois tant les vns que les autres couurent leurs maisons de tuille,  
 d'ardoise, si c'est pour crainte du feu, ou pour la magnificence  
 d'habliment ie ne vous en sçauois quo dire. Au pais de Saxe & plus  
 vers autres en droitz hz les chaurent de Latex & Bardeau, qui est  
 si que les villes y semblent moins belles & plus sublettes à y estre  
 habitées. Les places y sont ordinairement pauées de cailloux ou grez  
 jettes au feu, & fort dures. Les portes des villes embellies de hautes & for-  
 tes tours, où au tour les gardes aduertissent au son d'vn trompe-  
 t, ou d'vn nombre d'horloges, & sentinelles sur leurs gardes les fortifient  
 par les portes. Les villes sont ordinairement assises en lieux fortz &  
 plez capz par l'art que par la nature, ou près des grosses, et tour-  
 nantes riuieres, ou sur quelque mont fastueux, et mal aysé à  
 denier. Celles qui sont passées non de plusieurs sont dempares de

*Dueil & fu-  
 erailles des  
 Alemans.*

*Ceste deuotion  
 est à presene  
 bien refroidie*

*Charité des  
 Alemans  
 vers les pau-  
 ures qui vien-  
 lent estudier.*

*Escoles en  
 Allemagne  
 bien ordonnées*

*Edifices selon  
 la puissance  
 de chacun.*

*En Saxe les  
 maisons sub-  
 lettes*

*Fortes & for-  
 tificacions*

*Les villes en  
 Allemagne.*

grasse muraille, de profonde & larges fossés, & de rampars inexpugnables entourés de tours, & bouleviers sans nombre & faits en forme de terrasse. Il y a aussi des villes chapeletres ayans des fossés & tranchées si larges creusées & profondes, que aisément les habitans se defendent des courses & pillages, ou surpris, que les ennys ont de coustume de faire d'emblée. Le dernier rang & estat est des bonnes gens qui se tiennent aux champs, & hameaux, & villages, & qui cultiuent les terres, & lesquelles à cause de leur habitation & estat, on appelle ruraux & rustiques: la condition desquelz est miserable: Ceux-cy habitent esloignez les uns des autres: chascun en sa famille, & troupeaux vivant pauvrement & fort mecaniquement. Leurs maisons sont basties de terre ou mortier de boys, & couvertees de chaulme bien peu hault esleuées: leur pain bien la plus part d'au oine, leur viande febues, & pois: le breuvage la belle eau ou de la Biere: leurs habits sont vn roquet de toille, des giestres, ou tuniqueuses, & quelque meschant chapeau de fealtre pour affubler leur teste. Ces pauvres gens sont tousiours en trauail, & sans repos, & propres & sales en leur menage: & portent vendre ce qu'ilz ont aux marchés des villes voisines, soient fructs, bestail, ou reueu des champs de leur bergerie, & de cela se fournissant des choses qui leur sont necessaires: d'autant qu'ilz ont peu, ou point d'Artisans qui se tiennent parmy eux en leur bourgades. Les iours des festes ilz s'assemblent tous au midy à l'Eglise, y en ayant vne en chascun village, & là assistent au sermoice & oyent le prestre & Curé leur interpretant l'Euangile, & declairant les commandemens de nostre seigneur. Et apres midy ilz s'en vont sous quelque arbre & en lieu public traiter & communiquer de leurs affaires. Apres cela les ieunes paisans au son de la fluste se mettent à dancier, & les plus anciens s'en vont à la tauerne, & boient alors du vin à commandement. Les hommes ne marchent iamais en public sans armes ayans l'épée, ou autre baston tousiours en main pour s'en seruir en quelque necessité qui leur puisse suruenir. En chascun bourg on eslit deux ou trois hommes, qu'ilz appellent Bourgmeistres, qui sont comme iuges & arbitres de leurs contractz & differens, & ayans charge de traiter les affaires du village, non qu'ilz ayent puissance aucuns en la police, ny en l'administration de la iustice leur soit commise, car c'est aux seigneurs & aux officiers qu'ilz y employent, appelez Scultels en leur langage. Ilz sont souuent des Coruées pour le seruire de leurs Seigneurs, & pour bourans leurs terres, & les ensemencant, recueillans les moissons portans les grains aux greniers, fendans & abbatans les boys, seruans d'aides aux maçons qui bastissent, & solloians où il est de besoing, & somme il n'y a seruitude à laquelle les seigneurs ne diét que ceste miserable troupe de peuple leur est astrainte & obligée. N'y a en cor rien de si grieu & difficile q' ces pauures gens osassent refuser y estans employez au sermoice du seigneur, car y faillass, les amendes & bastonnades n'y auerancunement espargnez. Mais le pis du marché, & le plus insupportable labourer, c'est q' la plus part d'etr' eux ne sont les vrais & entiers seigneurs des terres qu'ilz tiennent & possèdent, ains en appartient la iouissance

*Quatriesme  
estat sont les  
Labourers.*

*Bastiment des  
champs.*

*Restement des  
Rustiques.*

*Les paisans  
Frasion n'en  
font gueres  
mais les iours  
des festes.*

*Ces Bourgs-  
meistres ont  
mesme pou-  
voir que les  
Consuls des  
villages en  
Gascoigne.*

*Seruitude mi-  
serable du  
Paisans en  
Allemagne.*

*Cesuy-cy  
n'entendoy  
guere bien  
que c'est que  
des sermes  
pris à lan-  
gues amues.*

ceux desque  
l'ordon des fr  
coustumes de  
aigne: mais a  
eres soient v  
ue en son lo  
corps de ce li  
Du pais de



leur peut ay  
outesfois toute  
ue. Ceste ter  
rent prises de  
inqueltes, & lu  
rent par tout le  
igne, & que lai  
rgir en Germa  
nt maistres & s  
leur apres les re  
histoire se vont  
alogies qui ian  
sol datz du gr  
it qu'il n'y a au  
ult du nom de  
le) des Macedo  
ny-semblables.  
y auoit assez de  
à nouvelles ce  
ient bien rendr  
de Ptolomé  
oins n'en fait au  
ilz estoient fan  
res des Sept en  
alle sous Augu  
ra deffaits par  
amuis à espluc

ceux desquelz il fault les racheter, en leur payant tous les ans certaine  
 portion des fruictz qui s'y leuēt & recueillēt. Telles sont les manieres &  
 coutumes de viure, desquelles on use à présent presque par toute l'Alle-  
 magne: mais ayans parlé de ce qui est en general, c'est raison que les ma-  
 neres soient vn peu spécifiées, et les nations descrites par le menu, et cha-  
 cune en son son ordre ainsi que iusqu'icy il a desia esté gardé par tout le  
 corps de ce liure.

*Du pais de Saxe: des mœurs & costumes des Saxons tant anciens  
 que modernes.*

*Chapitre 15.*



A region de Saxe est vn pais tout particulier. Description  
 de la Germanie, ayant ses bornes du costé du pais de  
 d'Occident au fleuve Viseue, ou cōme d'au- saxe.

Opinion assez  
 le regarde le pais de Dannemarc, & la mer fruiete ven

Balrée: au midy sont les Franconiens sur  
 quels sont opposez les Baioariens & Boes: les saxons ne

mes: & à l'Orient elle regarde la Prussie. Or furent au ser-  
 combien de peuples sont enclos en ce grand uice d'Al-

trait de terre, & de quelle diuersité de noms xandre. En

leur peut aysement voir par la précédete description de Germanie: & cor ceste opi-  
 nien est fau-

tesfois toutes ces nations sont comprises sous la iurisdiction Saxoni-  
 ven que Gil-

rent prises de ces soldats qui iadis ayans suiuy Alexandre le grand en ses  
 d'au- d'au-

quelles, & luy estant decedé & saisi d'vne mort auant-faison se disper-  
 riuée des Sax-

rent par tout le môde. D'autres disent qu'ilz sont sortis de la grad Bre-  
 xons en l'Isle

Albion &  
 ligne, & que laissans leur pais pour trouuer nouvelle demeure, vindrent

en furent  
 en furent

chassez par  
 les Danois.

Prolog. li. 2.  
 ge-

*christ nask-  
quist de la  
Vierge.* compte des Saxons. Qui dirons nous donc que furent ces Saxons qui de  
*Saxos estoiet  
Insulaires  
pyrates en  
la mer Baltée  
le long de la  
Noruege.  
Voyez Gildas,  
& Bede, au-  
teurs An-  
glois.* puis ont tant donné d'affaires à Charles le grand? ie ne vous retruoye  
*Sidoine li. 8.  
epist. 6. ad Au-  
matic.* celuy Geographe que ie vous ay allegué, qui les fait peuples habitans  
*saxons, bons  
Pilotes.* l'ég de la mer vers le destroit Cymbrique, & encore les fait il insulaires  
*subtilité &  
sagesse du  
saxon sur la  
mer.* & ainsi on les peut aller rechercher en Scadinavia beaucoup plustost que  
*Hardiesse &  
assurance du  
saxon durant  
les tempestes.* en Macedone, de laquelle les bones gens n'auoient iadis aucune cognois-  
*Capitiz  
disdismez  
& vray pur  
les saxons  
Gräde vraye  
des saxons  
sacrifiants* sance, nomplus que les Grecs de ces Isles Septentrionales. Et se commença  
 à rent faire cognoistre (ainsi que dict est) du temps d'Auguste, & de là auant  
 ilz cōtinuerēt d'exercer l'art Pyratique, & d'escumeurs de mer, si cōme du  
 temps de Diocletian qu'ilz coururent l'Ocean iusqu'en Picardie: & se  
 dirent deuers la petite Bretaigne & pais des Armoriques: & ce fut dès  
 cōmencement qu'ilz taschoient d'enuahir l'isle à present dicte Anglete-  
 re: & afin que ie ne parle sans quelque plus solide raison de ces courses  
 ronnesses des Saxons voltigeans sur mer, il faut lire vn peu ce qu'en dit  
 Sidonie Apollinian, escriuant à Naumatie. Cōme ie voutusse (dit-il) m'en-  
 fin à mon B pistre, qui iargongnoit desia trop longuement, nous auos ouy  
 des nouuelles fort sondaines venās de Xaintes, & auons entendu du me-  
 sager, que n'aguere vous auez esté contraintz de sonner l'assault & mō-  
 sur mer faisans l'office ores de soldat & soudain de Nautonier, vous me-  
 tans sur des barques courbées à la misericorde de l'Ocean, pour vous op-  
 poser aux fustes pendantes & grandes Hurques des Saxons, esquelles tou-  
 autant que vous voyez de rameurs & agacheurs, autāt vous semble il voir  
 de larrons & de Pyrates, si bien ilz sont appris tous à commander, & obeir  
 à enseigner & aprendre de voler & piller: tellement qu'il faut que vous  
 soyez bien touliours sur voz gardes, car c'est vn ennemy le plus cruel &  
 farouche de tous les autres: entant qu'il assault à l'improuiste: & se fe-  
 pe & retire avec vno grand sagesse & preuoyance: si hardy, qu'il mespris-  
 ceux qui se presentent au combat, & accable ceux qui ne prennent garde  
 de à leurs affaires: Si diligent, que suyuant quelqu vn il n'a garde de le  
 laisser eschapper: & si luyt à peine le peut on r'attaindre. Si assuré qu'il  
 le naufrage tant s'en faut que luy donne frayeur que c'est plustost son ex-  
 ercice, ayant non seulement cognoissance des perilz de la mer, ains enco-  
 vno bien grande familiarité avec la fortune d'icelle. Car si quelque tem-  
 peste les assault, elle les rend plus assurez à leurs Courses, & moins pre-  
 noyans ceux contre qu'ilz drescent leur equipage: & sont si peu touchés  
 des dangers, que au milieu des vagues enscées de tempeste & flots es-  
 meaux de la mer, voisins des rochers, & escueils espouventables, pres-  
 presque à hürter à l'encontre viuent ioyeux en ce peril, conduictz de  
 seule esperance de bien & prouffit qui leur peut aduenir au pillage.  
 D'auantage auant que desancer ou sortir de terre ferme, & pais par  
 rauagē, ilz ont de coustume ains que s'en aller, d'aprendre chacun dixie-  
 me de leurs prisonniers, lesquelz auec vne vaine & superstitieuse ceroni-  
 nie ilz massacrēt, meslant l'equité du sort auec l'iniquité d'vs desuppli-  
 tant cruel & abominable: Au costes les offrandes & vœux ilz obligent les  
 soy aux Dieux, & s'en rendent quittes en sacrifiant ceuz qu'ilz prennent  
 en guerre, & non tant purgez par ces sacrifices, que polluz par les sac-

commis ilz a comptent à religion l'effect detestable d'vno mort si  
 malheureuse, aymans mieux tourmenter vn captif & le massacrer cruel-  
 lement, que en tirer rançon pour le rachat de sa vie, & en autre passage il  
 en certains vers à Lampridie.

*La poie en les Saxons, acoustuméz iadis  
 A pillonner le mer, aparaystre esbahie,  
 Et n'oser niestre pied sur les terres voisines*

Voyez donc quelles gens estoient les Saxons, & s'il y a rien de vray-semblable que la Grece les aye produits. Veu que tous les auteurs qui en parlent les font voisins de la mer, & septentrionaux, aussi bien que les François, desquels noz annalistes ont chanté de si belles fables. Theodosie le grand est loué pour auoir vaincu en guerre nauale le Saxon à cause que ce peuple estoit né, & nourry en cest exercice que de combatre sur mer: & pourie recoit grand louange, & actions de graces pour auoir pacifié l'empire sur l'Ocean troublé par les courses des Saxons. Et long temps au parlaye de Care Empereur natif de Narbonne (ayât esté foudroyé Diocletia) dompta à grand heur d'auoir vaincus les Saxons & François, qui courent & pilloyent les Gaules auoisinées de la mer. Voyons encor ce que dit Paul Diacre: Valentinian (dit-il) dompta & accabla les forces des Saxons, qui s'estoyent ruez sur les limites & bornes des terres des François, & estoient ces Saxons, peuple se tenant sur les bords de l'Ocean, & habitant ez paluz inaccessible, fort terrible et puissant en terre, soudain et agile en ses actions, et lequel aspiroit d'entreprendre sur les terres de l'Empire. Et afin que avec autorité ie refute l'opinion de ceux qui veulent que les Saxons soyent descenduz de l'isle de la Grande Bretagne, voyons ce bon Diacre qui en parle tout au contraire, ainsi.

Quelque temps apres les Anglois, ou Saxons (il confond les noms comme estant vn mesme peuple) passerent sur troys longues naus en Bretagne, ce voyage ayant esté raporté en leur pais comme prospere qui leur auoit bien succédé, on y enuoya plus grandes forces, avec lesquelles ilz chasserent de l'isle ceux pour la ruine desquelz on les auoit appellez à secours, et aduint cecy du temps de Vortigere Roy de celle isle, ainsi que porte au vray l'histoire des Anglois. Et en ceste sorte ce fut le Saxon Anglois qui donna ce nom d'Angleterre à l'isle Bretonne, et non ces Insulaires du sang (comme ilz disent) de Brute Troïen nation Saxonne, laquelle, comme il est apert, assez est Septentrionale de le long de la mer Baltée. Ceste nation a esté iadis fort sacheuse, comme celle qui ne laissoit guere voisins en repos, tousiours tédât à inuader et guerpir leurs terres, mais les Saxons entre eux viuoyét fort paisiblement et les seigneurs preuoyoient grand courtoisie ce qui seruoit au bien de leurs citoyens pour les enmirer et ayder. Et ont esté fort curieux à la conseruation des familles & places de leur premiere et ancienne noblesse, ne voulant ghere fa-

leurs captifs,  
 & prisoniers  
 d'adonic en ses  
 Hedeasylb. à  
 Lampridie.

Chaudians au  
 Panegirug. en  
 l'honneur  
 d'Honorie En  
 trose liur. 9.  
 Paul dia. des  
 gestes des Ro-  
 mains l. 1. en  
 la vie de Val.

Ammian li.  
 27. Paul. dia.  
 l. 3. en la vie  
 de Theodosie  
 le ieune.  
 Ceste premiere  
 course aduint  
 l'an de gr. 446.

Voy Polyd.  
 Vng. li. 1. de  
 l'histoire An-  
 gloise Gildas.  
 l. 1. de l'hist.  
 Ecclesiast.  
 & Bede en  
 l'hist. An-  
 gloise.

*Franc & af-  
fréchy diffé-  
rēt. le premier  
l'est de natu-  
re: & le second  
de grace de ce  
luy qu'il ser-  
uoit.*

*Loy des mari-  
ages entre les  
Saxons.*

*Voy les loix  
Saxones til-  
tre 2. parag.  
81. & 10.*

*Tiltre 4 pa-  
rag. 7.*

*Tilt. 14. pa-  
rag. 2.*

*Idolatrie des  
Saxons. voy Vi-  
trien de en  
l'histoire des  
Saxons Dees. 1.*

*Auēt. l. 4.  
hist. de Baui-  
re. Beat. Rhe-  
nan. liu. 2. des  
choses Germa-  
niq. ce fut l'ū  
de grace 779*

*Mesme fut  
l'aduis des an-  
ciens Romains  
voy Pluta. en  
la vie de Nu-  
me Pompilie.  
Tacite referē  
cecy à toute la  
nation Ger-  
manique.*

cointer des estrangers, hy s'allier de moindres qu'eux, tasc'h s't par ce moy de tousiours tenir leur peuple en la sincerité & tousiours semblable à son mesme suyuant les mœurs anciennes de leurs ancestres. Qui a fait encore on les voit ayans vne mesme habitude, grandeur & stature du corps & la couleur du poil, & cheueux presque toute semblable en vne si grande & presque infinie multitude de peuple. Or fut ce peuple diuisé généralement en quatre estats & differences, de nobles, francs, affranchis, & esclaves; & estoit deffendu par leur loy & ordonnances, qu'aucun ne forligner de son ranc en contractant mariages: mais que le noble espousast femme de son calibre, & le franc, vne de libre condition, l'affranchy en prist une qui eut esté mise, cōmē luy, en liberté, & que le serf s'accouplast avec l'esclave, & quiconque contreuenoit à telle ordonnance il ne luy alloit que de la vie. Ilz auoyent de tressaintes & bonnes loix pour la punition des forfaits & malefices: [cōmme sur les meurtres, où l'on auoit esgard à la condition de celuy qui auoit esté occis, & en aucun n'y auoit presque parole ne quelcōque de mort, si ce n'est de celuy qui faisoit homicide en l'Eglise, car le faisant il n'y auoit aucune remission, voire quiconque se mettoit en embusches, & aguēt pour ce faire, encor qu'il n'executast poit son malin loin, il estoit banny, & cōdemné à grandes amendes. Les larcins y estoient punis avec plus grande feuerité, veu que le pris de trois fois anciens esclaves desrobé fut de iour, ou de nuit n'estoit racheté que par la perte de la teste. Les boutefeux, & v'sans de violence passoyent sous la rigueur de pareille sentence: Et quant aux heritages, nul ne pouuoit priuer son legitime heritier, ou ayant cause de sa succession, pour la donner à vn autre, s'il n'en auoit iustifié l'Eglise, ou faisoit le Roy son heritier.] Ce peuple s'estudia aussi à si bien dresser ses mœurs quel'vtilité y estoit contemplée selon ce qui sembloit honeste en la poursuyte, & consideratiō de la loy de nature, ce qui leur eust presque suffit le tēps passé s'ils eussēt eu quelque cognoissance du vray Dieu & puissant, & bon createur de tout le monde. Mais quoy? le Saxon estoit aussi bien plongé en l'abisme de l'Idolatrie que les autres nations, adorant les arbres biē feillus, verdoyans & chargez de branches, & n'en faisoient pas moins à l'endroit des Fontaines. Ils auoyent encor vn gros tronc d'arbre fiché en terre en lieu descouuert qu'ils appelloyent Irminsual, qui signifie colonne vniuerselle cōmme soustenant toutes choses. [Ceste colonne & tronche fut abatie par Charles le grand ap- prent subiuugué ceste nation lors qu'il les transporta en Flandres & Brabant, qu'ilz y habitaissent, & ne remuassent plus mesnage en leur pais.] Les Saxons adoroyent aussi Mercure auquel (cōmme le reste des Alemans) sacrifioyent à iours certains ceux qu'ils prenoyent en guerre. Or ne trouoyent ils digne, ny bien seant à la maiesté des dieux qu'on les enfermast dans vn temple, ou qu'on feist aucune statue, ou simulachre pour les presenter entant qu'il estoit impossible à l'homme de comprendre ce qui est de la maiesté diuine. Ilz dedioyent les boys de haute fustaye, & les arbres plus sombres & espaisés à leurs dieux, lesquelles ilz honoroient par le nom & tiltre de leurs dieux, contemplant sur les secretes parties grandz de la nature avec grand respect & reuerence. Ce peuple fut en

adon

ne doit rien  
& l'Italie, les Ga  
les marchans d'A  
d'or & n'en  
maintenant à resu  
toute la region A  
merueille d'vn  
eux si bien dispo  
temperie du C  
fruits y croissans  
re merueille en l  
alliment des ville  
pietē & deuotion  
civilité des bou  
allēmēt de chacu  
cercil d'vn champ  
ermans: silz voioy  
qui en sort, à gra  
non) que ceste t  
at aspre, & sans s  
heux à cultiuer: p  
rdinairement: qu  
perfection par faut  
tres regions l'hiu  
urs & plus sauour  
par consequent l  
de la Germanie es  
estes venimeuses a  
elles sans grand eff  
esche appellation à  
gaulx en stature, p  
ainsi que silz eu  
nie de l'uiscon, si  
du susdit Tuiscon  
y que plusieurs es  
bez dés le commē  
né l'engeance: & d  
ti.

*Là est ce peuple gra  
inuisible aux com  
s'encline au Pol  
Le chault patiem  
Haissant le repos.  
Né il est en ces lieu  
Là transporté son s*

ne doit rien à terre aucune en fertilité de métaux. Et qu'il soit vray: de l'Italie, les Gaules, & l'Espagne, n'ont argent que ceux qui en tirent des marchans d'Allemagne, laquelle a une abondance de métaux, & a point d'or & n'en est du tout priuée. Que si quelcun des anciens venoit maintenant à resusciter, & regardoit diligemment ce qui est de secret par toute la region Alemande, n'auroit-il pas grande occasion de l'esbahir, & merueiller d'un si estrange changement: qu'est-ce qu'il diront, voyant les lieux si bien disposez, & sans, le Climat iouissant d'une si grande serenité & temperie du Ciel, le terroir tant fertile & abondant le vin, les bleds, & fruits y croissans comme à souhait, les arbres entez, & plantez iusqu'à rendre merueille en l'esprit de chacun, la superbe & magnificence du plan, & l'estonnement des villes, l'excellence des edifices des temples & Eglises, & la pureté & deuotion entiere du peuple Alemand enuers Dieu: la courtoisie, la civilité des bourgeois & citadins des villes, la brauerie & piéce de l'armement de chacun, la disciplina & art militaire, la maniere de dresser l'apareil d'un champ, & armée, & le reste de l'ornement & gaillardise des Allemands: silz voioyent encor quelle, & combien puissante est celle noblesse qui en sort, à grand peine diroyent ilz, ( si ie ne suis trompé en mon opinion ) que ceste terre fut pauvre, deserte & sans habitation, ny son Climat aspre, & sans salubrité, ou attrapé aspect du Ciel, ny le terroir sale & inuicible à cultiuier: plustost verroyent ils combien est veritable ce qu'on dit ordinairement: que vne bonne matiere demeure sans estre cognoue en sa perfection par faute d'artisan qui la mette en besogne. Car iasoit que es autres regions l'hiuer ny soit point si vehement & aspre, & les fruits meilleurs & plus sauoureux, neantmoins l'esté est ou icelles moins attempé par consequent les fruits y sentent plustost corruption: aioustez à cecy que la Germanie est exempte de l'incommodité que les serpens & autres bestes venimeuses apportent à l'homme n'en y ayant point que peu, & illes sans grand effort pour nuire. Or a elle esté nommée Germanie de ceste appellation à causa que tous les peuples habitans en elle estoient de haule stature, proportion des membres, coustumes & façons de vie tant ainsi que silz eussent esté freres: car au parauant on la nommoit Teu-tonie de l'uiscon, fils de Noé: & depuis Allemagne du nom de Manne du susdit Tuiscon, & les deux peres de la generation Alemande: Il est vray que plusieurs estiment que les Germains soyent indigenes, c'est à dire nez dès le commencement en ceste terre, sans que d'ailleurs on y ayt esté enueu: & de ceste opinion est vn qui a fait les vers qui s'ensuy-

*Cestuy parle par trop affectiounément de son pays.*

*Il fault à present charger de langage.*

*Allemagne par fort temperé.*

*Cecy est pris de Tacite & Berse.*

*Nous auos cōfuté cecy. Alemans nez de tousiours en Germanie.*

*Là est ce peuple grand & par tout renommé  
 inuincible aux combats ou le monde animé  
 s'encline au Pol. Artig: lequel souffre & endure  
 l'chaull patiemment, les vents, & la froidure  
 Haissant le repos, avec l'oisuesse.  
 Né il est en ces lieux, & d'ailleurs n'a esté  
 Là transporté son sang & gaillarde origine.*

LIVRE TROISIEME

Les Grecs, & les Latins du nom Germain l'honorent  
 A cause qu'on les voit qu'ensemble ilz se decorent  
 Et se ressemblent ainsi que sont les plus prochains  
 Et liez d'un sang mesme, & que freres germaine  
 En ce ce beau nom leur plaisir est sans semblables  
 En ce qu'ils ont de membres redoutables  
 Pour leur brave grandeur, & admirez encor  
 Que nature prodigue espendant le thesor  
 D'une grande beaulte, a ces corps (liberals)

Les Alemans  
 ont les che-  
 veux blonds.  
 voy Senec. et  
 quest. natur.  
 & Marti. l.  
 des Epigram-  
 mes.

Embellie de blancheur, avec un cœur tout massé.  
 Leurs yeux doux furieux, tousiours estincellans  
 Et leurs cheueux à l'or en couleur ressemblans  
 Leur corps est bien dressé, & de grande stature  
 La parole au maintien se referer à cure  
 Les gestes, & le cœur marchent d'un mesme point.  
 Et rien de feminin la parole n'a point  
 Mais qui plustost ressent, & Mars, & les alarmes,  
 Comme de gens qui sont nez, & nourri aux armes  
 La chasse est leur deuoit, & piquer les cheuaux  
 Leur plaisir desiré, courir par monts, & vaux  
 Et avec grand travail sostenir ceste vie  
 C'est vraimentement leur ioye, & leur envie  
 Soit aux Arts mecaniques, ou d'un soc my-saillant  
 La terre par les champs de iour desentrailant  
 On marions la vigne aux Dieux alors que vensus  
 Et sans aucun support se traissant on la treuve.  
 Ils laissent leur pais dès leurs plus tendres ans  
 Pour pour science apprendre, ou aller sillonnans  
 Les flots de l'Ocean sur une nef legere,  
 Pour leurs coffres emplir, ils s'uyent la maniere  
 Des pillages mutins, & les treuvent de droic  
 Alors que les fureurs de Mars leur cœur conçoit,  
 Pour guerroyer ilz vont aux estranges Proninces  
 La soulede recemans es courts de plusieurs Princes.  
 Souuent par les hauts rochs, & par les profonds boys,  
 Par les taillis & spais, & vallons d'antres-fais  
 Courent sus au sanglier serouche, & bien miré,  
 Puis viennent elancer le Cerf ia retiré  
 Par l'obscur des forests, desbrossans à la suite  
 Et tout pour butiner ceste legere suite.

Les Germains  
 en l'honneur  
 par pais: & vsoie  
 croyable & ple  
 proportion de ac  
 estonner leurs  
 rs, estincelans,  
 yfars, la stature  
 osité, & precip  
 tiens à souffrir  
 endurer la soif  
 le souffrent ad  
 noient iadis au  
 de la vaiselle au  
 ur present à leu  
 reust esté terre.  
 L'or, & l'argent  
 merces des le  
 de n'eut dit ro  
 forte que les on  
 d'espés emg de  
 ques au coq un  
 soit qu'il fallat  
 esto hng ob' tic  
 i no q d'ld'it

Les autres gis sans leur esprit & le vol haut & se  
 Du rivolet gaillard, du gentil espartier  
 Leur donna du plaisir lors qu'une main griffante  
 Que l'angle & que le bec sur la plume tremblante  
 Vient fonder en ravisant, & peuple il un canot frain  
 Ne craint aucun peril, ny d'estendre son sang  
 Pour la vie, & salus de ses chers patins  
 Et de ses bons amys, si quel que fust ennuy  
 Leur bastist quelque surtil, ne doutant la mort  
 Pour venger instantement, & l'innocent l'effort  
 Qui en casche de leur faire: il ont l'ame fidelle  
 La foy sans mespison, & ayment d'un grand zelle  
 La sainte Pieté, & honorent leur Dieu  
 Avec humilité en tout temps & tout lieu  
 La justice, & le droit, la verité, & l'innocence  
 Gissent en leurs esprits, & leur langue n'est muette  
 De rien faindre ou farder avec quelque couleur,  
 Marchans tousjours ensemble & la langue, & le cœur

Autant en  
 faisoient les  
 Danois &  
 les Goths, voy

Les Germains iadis avant qu'entrer en bataille chantoient vn saint hym  
 en l'honneur d'Hercule, lequel ilz disoient auoir esté quelque fois en  
 ur pais: & vsoient marchans & suyans leurs ordres avec vn son & chat  
 royable & plein de gravité, quoy que non desaccordant & sans aucune  
 proportion de nombres & mesures, qui neantmoins estoit inuenté pour  
 estonner leurs ennemy. Plusieurs d'entre eux auoient les yeux farou  
 es, estincelans, & de couleur bleüe & celeste, les cheveux blonds, & re  
 yfars, la stature du corps grande, soudains, & allans d'une grande impe  
 osité, & precipice en leurs affaires: au reste mal propres au travail, & im  
 diens à souffrir vn long labeur & peine qui fut durable, & n'ont garde  
 durer la soif & le chaüt si bien que les Gauloy, mais quand au froid  
 le souffrent avec autant de patience, ou plus que nation que viu  
 auoient iadis aucun vüage d'or, ny d'argent, & faisoient aussi peüde co  
 de la vaisselle d'argent, que on donnoit à leurs capitaines, ou enuooyoit  
 ur present à leurs Princes, & la manioient avec aussi peu de respect que  
 eust esté terre.  
 L'or, & l'argent a esté & cogneu & estimé par eux à cause des trafics  
 ommerces des leur premier vüage. Auec on ont estimé que la terre Ale  
 de neeur ditte ont auüine mine de metaux, voire que le fer y creust l'argent  
 forte qu'elle ne que d'ou est aduenü que iadis il y en auoit peu qui vü  
 d'espèce en gèner, plusieurs auoient de longs baches & espiens ou piquiers  
 ques auoient vn peu de set la boue, & me propre pour attaquer l'enne  
 for qu'il faille combattre de loing, ou venir aux attaches,

saxon gram  
 & Olac le  
 grand.  
 Face & pro  
 portion des  
 Alemans,  
 voy Manille  
 li. 4. des  
 Astrono.  
 Celie Xho.  
 dig. li. 18.  
 cha. 20.  
 Imbecilité  
 des Alemans  
 au travail.  
 Alemans  
 dis mespre  
 soient l'or.  
 Alemans  
 tout temps.

dis mespre  
 soient l'or.  
 Alemans  
 tout temps.

LIVRE TROISIÈME

*Armes des  
anciens Al-  
lemans. Voy  
Tacite aux  
Annales li-  
2. De ceste  
maniere de  
dresser che-  
vaux vsent  
encor les Al-  
lemans, &  
sur tout les  
Pistoliers.  
Ignominie de  
perdre son  
escu en guer-  
re: ainsi en  
fut aux Lac-  
demoniens.  
Preslres iuges  
des crimes en  
tre les Ger-  
mans.  
Idolatrie des  
anciens Ale-  
mans. Aga-  
thie liu. 1.  
Meres, fem-  
mes & enfans  
des Germains  
en guerre.  
Le mesme est  
dit des Cim-  
bres. Grand  
cain des fem-  
mes Alemã.  
Celib & hadig.  
liu. 18. ch. 20.  
Opinion que  
les Germains  
auoyent des  
femmes.  
Hommes im-  
malez, à Mer  
ou par les  
anciens Ale-  
mans.*

Le cheualier s'armois de bon escu, & de fanteurien bon plusieurs trais  
chacun à la fois entrans en l'escur. Ou ilz cõbattoient ou bien nudz, ou  
bien vsans d'un hoqueton fort court: & n'y auoit aucune diuersité d'ha-  
bits qui distingast les compaignies, seulement paignoient ils leurs escus,  
pour avec ceste couleur pouuoir s'en cognoistre: & y en auoit peu qui  
vsassent de corselet, aning, ny corps de caraco, & peu encor qui arma-  
sent leur teste de Morion, Bouguigno, ou blade. Ilz n'auoient grand  
soing de la beauté, ny vitesse de leurs cheuaux, ny de les faire voltiger  
rond, ou à passades cõme les Italiens, & tentent de leur apprendre vne droite  
carriere. Celuy qui perdoit son escu à la bataille estoit si detesté que  
n'estoit receu, ny aux sacrifices, ny au conseil, & publique assemblée des  
anciens: qui fut cause que plusieurs despittez d'une telle ignominie, & sur-  
uiuans à telle escorne se pendoient de desplaisir.  
Leurs roys estoient choisis du corps & d'entre les nobles, lequel n'auoit  
point puissance de faire tout à sa fantaisie, ny d'vsor souverainement des  
choses à son plaisir. Celuy entre eux estoit chef des armées, qui excelloit  
en vertu, & qui scauoit mieux faire & effectuer que commander: Auquel  
n'estoit permis à autre de lier, batre, ny punir de mort aucun, sinõ au se-  
prestre, afin qu'ils n'estimassent point que autre que Dieu fust celuy qui  
chastiait les forfaits, & se vengeait des fautes commises contre sa Maie-  
te. Ilz auoient de coustume de porter en guerre quelques effigies & ta-  
bleaux representans leurs Dieux, que ilz tiroient des temples bastis es for-  
restz où estoient leurs oratoires. [Aussi Agathie ent qu'ilz adoroient les  
boys, forestz, & buissons (comme nous auons dit, qu'en faisoient les  
Moscouites, & Lithuaniens) voire les arbres en particulier, les estangs &  
ruisseaux ausquelz ilz sacrifioient des cheuaux apres leur auoir coupé  
testes. J'allans en guerre ilz vouloient que leurs plus proches, familles,  
choes eheres ne l'estoignassent guere d'eux, afin qu'en la presence de leur  
amys & parens, ou ilz vainquissent glorieusement, ou mourussent avec  
neur & louange: faisans tesmoins de leur gaillardise aux combatz leur  
femmes, enfans, & tressaincte presence de leurs peres & meres. Estãt  
cez ilz se retiroient vers leurs meres, & fideles espouses: & les dames  
estoient fidelicques que elles ne comprassent les playes, & blessures, &  
s'enquissent de la maniere cõme ilz auoient esté attains, & en quel li-  
cain est-ce qu'ilz les auoient recouës: aussi aprestoient elles à manger aux so-  
dats & les incitoient à bien combarrs. Aussi trouue lon par escript que  
souuent est aduenü que les Germains estãt presque rompuz, ont esté  
fus par les moyens & enhortement de leurs femmes. Aussi estime lon  
ceste nation pensoit qu'il y eust quelque chose de saint & preuyant  
l'esprit & Genie des femmes: qui estoit cause qu'ilz ne reietroient point  
semblés. Ilz immoloient des hommes à certains iours à Mercure: Mais  
Hercule & Mars ilz n'offroient que des bestes. Ilz vsioient de sort & augu-  
en leur diuination. Es choses de peu d'importance, estoit aux Princes  
chez des citez de decider des affaires, mais ou le cas estoit de grad est  
& cõsequẽce: il falloir q tout le corps de la ville y fut assemblé pour en

... de rãnois  
... ou die eide  
... sans auoient  
... conseil, & effat  
... sans auoir l  
... à quelq  
... le plus h  
... leur desplai  
... Ceux qui fu  
... au premier  
... come force, esto  
... recipitez dans les  
... n'en peussent so  
... conseil & public  
... ble du peché. N  
... fut en priuẽ, ou  
... curieux d'estre  
... gaillarde troupe  
... sur tout autre,  
... roche & infamie  
... estoit decedẽ apre  
... vaincre, & ceu  
... ce: Ilz embrasso  
... tẽs, comme ceu  
... l'art militaire: &  
... lise de se pourueo  
... si la chose pouuo  
... guerre les plus vai  
... manger & boire,  
... ourage, à quoy au  
... en se bair à bon d  
... que l'amour enu  
... ceuẽ contre le rep  
... ameaux, ayans les  
... & atachẽ d'vne h  
... les plus riches diffe  
... plus large & ab  
... au corps, qu'il sem  
... estoit egal l'habille  
... que iadis les Germ  
... tionales: se font c  
... estoit qu'il y en e  
... comme qui portoit  
... air à l'endroit de  
... mes, ou employer  
... de boeufs attelẽz

de s'obliger à aucune entreprise q durât la nouvelle Lu  
ou ils estoient en sa plenitude & perfection: & ne copioient point par les  
ains auoient esgard seulement à la nuit en supputant. Venans au  
& estatz ilz estoient armez (comme encore à present ilz ne vont  
sans auoir l'espiou en la main) & voulans monstrier qu'ils consen-  
à quelques aduis, ilz ne faisoient que branler leurs piques, qui estoit  
le plus honorable de leur approbation & consentement: mais la  
leur desplaisant leur murmure & fremissement en donnoit la signi-  
ce. Ceux qui suyuoient de la guerre ou trahissoient leurs amys, estoient  
adus au premier arbre trouué: les couards & poltrons, & qui n'auoient  
force, estoient jettez és bourbiers, & couuerts de sange, ou bien  
precipitez dans les Marestz, mettant vne claie ou grille de bois, à fin que  
n'en peussent sortir, comme s'ilz eussent esté d'aduis qu'il falloit punir  
& se faire publiquement, mais toutesfois cacher & couvrir l'infamie de  
du peché. N'estoit permis au Magistrat de faire chose quelcon-  
fut en priué, ou deuant tous sans estre équipé de ses armes, ilz estoient  
curieux d'estre bien suyuiuz, entant que ceux qui auoient la plus belle  
gaillarde troupe de ieunesse en leur compagnie estoient loiez & reñ-  
sur tout autre, tant entre les siens que parmy leurs voyzins. C'estoit  
roche & infamie au soldat de suruiure à son chef mort à la guerre, s'il  
estoit decedé apres auoir emporté la victoire. Aussi le Prince combattoit  
pour vaincre, & ceux qui le suyuoient batailloient pour son salut & des-  
ce: Ilz embrassoient la guerre de gayeté de cœur, & sans aucune ne-  
cessité, comme ceux qui ne trouuoient aucun repos agreable que celui  
l'art militaire: & c'est pourquoy ils acomptoient à faineantise & cou-  
sise de se pourueoir plustost de quelque cas necessaire, en fust et travail-  
si la chose pouuoit estre acquise par effusion de sang. N'estans plus  
guerre les plus vaillans & illustres n'auoient autre soucy que de dor-  
r, manger & boire, laissant à leurs femmes la charge de leurs maisons &  
ouillage, à quoy aussi les vieillards estoient employez: tellement qu'on  
se baioir à bon droit, de veoir deux choses si contraires en ceste na-  
que l'amour enuers le sommeil & faineantise, & vne si grande haine  
accuë contre le repos. Leur demeure ordinaire estoit en des villages  
ameaux, ayans les maisons separées, & leur habillement vn Hoquéron  
& ataché d'vne boucle ou lasset, & en defaut de ce d'vne belle espi-  
les plus riches differoient en habit d'avec le pauvre, non qu'ilz le por-  
tassent plus large & abundant, ains qui estoit plus estroit, et si bien appro-  
prie au corps, qu'il sembloit estre mesme avec les membres qu'il couuroit  
estoit egal l'habillement des hommes et femmes tout ensemble: Or est  
que iadis les Germains entre toutes les nations tant Orientales que Se-  
nionales, se sont dès le commencement conientez d'vne seule fem-  
me, iagoit qu'il y en eust qui en espousoyent plusieurs: et ce n'estoit pas  
comme qui portoit dotiaire à son mary, plustost l'homme y soit de ce  
voir à l'endroit de son espouse, et ne se soucioient d'attiffer leurs  
maisons, ou employer leur bien en bagues ou meubies, ains d'enoit on vn  
de boeufs attelez, et mis sous le ioug, vn cheval tout bridé, vn escu,

*Assemblée  
du Conseil  
fait en armes*

*Punition des  
traistres  
suyards*

*Soing des sol-  
dats pour  
leur Prince.*

*Germains  
addonnez à  
dormir &  
gourmander  
en temps de  
paix.*

*Alemans  
iadis sans  
villes se te-  
noient aux  
villages.*

*Habillemens  
des Germains  
iadis.*

*Alemans  
n'espousoient  
que vne  
femme.*

*Pudicité mer-  
ueilleuse des  
femmes Ger-  
maines.*

*Punition des  
Adulteres  
Molestie  
ferués des  
Germaines.*

*Contenance  
de la ieu nesse  
Alemande.*

*Loy sur l'ho-  
micide & sa  
risfaction  
pour iceluy,  
voy les loix  
suciennees  
d'Alamai-  
gne. silt. 50.  
Paragraphe. 1*

*Hospitalité  
Alemande.  
Sins en u-  
soient aussi les  
Pehes.*

*Alemans ia-  
du simple  
& sans fizio*

*Alemans  
beueurs à  
outrance.*

la Rigie, & l'Espa. C'estoient ces merueilleux que de la continence & pudicité de leurs femmes, voyant qu'à grand peine les voyoit on à ces spectacles & jeux publics, ny à banquets & festins; aussi bien tard, ny vne nation tant populeuse, voyoit ou entendoit on dire, qu'il y auoit vn adultere. Que si l'aduenteoit qu'yne femme fut conuainctue de ce crime, on luy coupoit premierement les cheueux, & la conduisoit son mary, non en plain place deuant ses parens, la priuant du droit de sa maison, estoit fouettée par tout le village. Il n'y auoit aucun espoir, ny moyen de recociliation, depuis q la femme l'estoit oubliée à faire tort à son espo, quelque ieunesse, beauté, ou richesse qui la recommandassent, car plus les marys n'y pouuoient veoir. N'estoit peruois à aucun de dresser des rixées là, pour les vices d'autrui, estimant que ceste façon de faire estoit plus pour gaster, & corrompre les mœurs, que pour donner chasteté & remede. Les femmes donc prenoient vn seul mary tout ainsi qu'elles n'auoient qu'vn corps, & qu'vne vie, sans que leur pensée, ny desir s'estendissent plus, outre comme ay más plus l'honnesteté du mariage, que les caresses de leurs marys. Aussi les bonnes mœurs auoient enuers eux lors plus de vigueur, & efficace, que les bones loix en autres endroits. Les ieunes hommes commençoient tard à scauoir, que c'est que d'acointer les femmes, & par ainsi moins estoit leur ieunesse, & gaillardise; espuisee, & aneantie, aussi ne hastoit on point le mariage des filles, à fin que les deux parties fussent puissantes, & meures pour la generation. L'homicide commis estoit recompensé & amendé par quelque pris & nombre certain de bestail, & le meurtrier accordant à partie satis faisoit à toute la maison l'homicide. Ce peuple prenoit grand plaisir en la société, & à receuoir & heberger les estrangers; aussi estoit ce reputé à grand crime, si on deniois sa maison, ou chassoit de la table les iurumeans. Ilz auoient grand contentement à s'entre faire des presens, sans que pour cela ilz se reprochassent chose quelconque, veu qu'ilz n'estimoient estre aucunement redevables pour chose qu'ilz eussent receuë. Ilz passoient la nuit & le iour en banquetant, & yurongnant, de sorte que l'yurongnerie n'estoit aucunement à vice à ceste natio; ainsi apres bien boire, on ne voyoit querelles, & nonobstât sans iniures, ny reproches plus tost y voyoit on ve vn meurtre, que dire vne parole injurieuse, & traitoient des grans affaires soit de paix, ou de guerre en banquetant, comme si en nulle autre chose son esprit de l'homme n'eust esté moins en soucy, ny plus eschauffé, pour entreprendre les choses de consequence. Ce peuple n'estoit iadis ny fier, ny cauteleux, ains disoit simplement & sans grand exhortation ce qu'il uoit en pèche. Le iour d'apres qu'ils auoient consulté, ils retouroient les choses mises en deliberatio, & ordonnées, ains d'y deliberer encore, comme ce qui ne scauoiet que c'estoit que de faindre, ny de dissimuler, & passoit for la rigueur de ce qui estoit arresté, come ne pouuant erres apres auoir s'euient consulté d'vn affaire. Leur boisson estoit composée d'orge, & faite la semblance du vin, mais ceux qui se tenoient pres des riuieres auoient du vin qu'on leur apportoit des pays estranges. Leur viande estoit simple, à scauoir des pommes sauvages, de la foye, & de l'herbe, & de la caille, mais ilz beuyent de mesurement, & à toute outrance. D'vne lo

de fait de par  
le pouir de  
Entrer aux  
de; & d'one  
homme au ieu  
cor, & vend  
mourroit escl  
ieune; robu  
marché. Ilz  
Esté, comm  
ent ny vin, n  
coss passées a  
mément graue  
méter, & au  
radis les co  
De l'effat, man  
Mais quel  
ainsi qu'il  
cognoistre,  
ard huy toute  
Le premie  
ous les deux  
& fort honor  
eu, auquel ilz  
a amos, & sal  
ouissance, & int  
vriuent en cont  
nt les prelatz  
entre les gens  
ppre à leur esta  
ges, & longues  
aux, & non poin  
rûé; ils portent  
foye, & aux au  
leurs estats, po  
nouilles sans ef  
r de ceux-cy s  
du scauoir, pas  
du Clergé, ef  
fois en cour  
tort, & se red  
est de la nobl  
Princes, Cotes  
nité. Les princ  
r, ou pour le la  
re, come ceux

le plus de passetemps se contenoient ils, qui estoit d'apprendre à se tenir es  
 le plus dextrement par des reings de piques & d'espées nues, à fin de les  
 dextre aux combats, entant que l'exercice se romeritsoit en art, & ha-  
 rude; & donoit bonne grace à leur agile dextérité. Estoyent tellement  
 honnez au ieu du hazard qu'ayant perdu tout leur bien, ils y engagebiet  
 cor, & vendoyent la propre liberté de leurs personnes: si que se perdēt  
 enueroit esclau de sa partie, & le seruoit volōtairement: Et quoy qu'il  
 ieune; robuste; & fort; si se laissoit se lier, & vendre comme vne beste  
 marché. Ils partissoyent l'année en trois saisons, en l'huiuer, printemps  
 Este; comme ceux qui ne cognoissoyent l'Automne à cause qu'ils n'a-  
 yent ny vin, ny autres fruits recueilliz en ce temps. Leurs larmes estoiet  
 le plus passées au trespas de quelcū, mais le regret & douleur demouroit  
 enuēt graue en leur esprit & memoire: C'estoit aux fēmes le plourer  
 mēter, & aux hōmes d'auoir seulement la souuencēe du mort. Et telles  
 iadis les coustumes & manieres de viure des peuples de Germanie.

*De l'estat, maners; & conditions presentes du pays d'Allemagne. Chap. 14.*

Mais quel changement y a esté fait depuis par le trait du temps,  
 Mais qu'il est encor aduenu par toutes autres nations: on le peut  
 cognoistre, par l'estat auquel les choses sont à present: Or pour le  
 d'aujourd'hui toute la Germanie est diuisee en quatre estatz, & manieres de  
 vies: Le premier est du Clergé, soit-il seculier, ou regulier, & religieux:  
 tous les deux sont bien rentez & enrichis de grandz reuenuz, & ren-  
 & fort honorez de tous autres, non tāt pour estre dediez au seruice de  
 eu, auquel ilz sacrifient; & chantent les loūanges des saintz, & ont soing  
 amos; & salut du reste du peuple, que pource aussi qu'ils ont la co-  
 uillance, & intelligence des sainctes escritures; les enseignēt au peuple,  
 viuēt en continence. D'autant que le peuple Alemant mesprise facile-  
 ment les prelatz & ministres de l'Eglise, qui sont ignorāz. Chascun est ve-  
 entre les gens de religion fort religieusement, & portāz l'habit seant, &  
 propre à leur estat, & condition. Les prestres non moynez, ont leur robes  
 ges; & longues; & de couleur noires, leurs bōnetz sont de laine, & fort  
 eux, & non pointuz, qui leur entrēt en la teste iusques aux oreilles. Allāz  
 quē; ils portent des chaperons sur les espauls, qui sont faiz aux autēs  
 foye, & aux autres de simple laine; & cecy pour l'honestetē; & biseñce  
 leurs estatz, portent aussi des mules, & des souliers dedans, ou bien des  
 moules sans escarpins, lesquels ils laissent estāz en leur maison: La plus  
 de ceux-cy s'adonne à oysietē; & n'a guere grand soucy des lettres  
 du sçauoir; passāz les apresdinēes, à boire, iouer, & bāqueter. Les moīn-  
 du Clergé estans offencez, sen vont à recuirs aux Euesques; & quel-  
 fois en court de Rome d'ou souuēt ils endōmagent ceux qui leur ont  
 tort; & se rēdent plus assurez en leur estat, & licēce de vie. Le second  
 est de la noblesse, sous lequel yā plusieurs qui sont cōtenus, car il y a  
 princes, Cōtes, & Barōs, & des Cheualiers qui ne sont pas si audēz en  
 mitē. Les princes deuācēt, & sōt pl<sup>r</sup> prisez q<sup>e</sup> les autres, nō pour leur grā-  
 ur, ou pour le sang illustre d'ou ils sortēt, q<sup>e</sup> pour estre puissāz pl<sup>r</sup> q<sup>e</sup> tout  
 re, cōme ceux qui ont de grāds domaines, terres, soign. & reuenuz: les

*Barons ne  
 la iurissa  
 Alemande  
 Les armē des  
 Alemāz, inf  
 qu'à iouer  
 leur liberté.*

*Dueil des Ger  
 mains.*

*L'estat de la  
 Germanie à  
 presens.*

*Quel le Cler-  
 gé d'Aléma  
 gne.*

*Habit des gē  
 d'Eglise, en  
 Alemaigne.  
 Le second estat  
 est la noblesse.*





Boëfme.

*Cronique**Liur. T. Boëfme**liur. 4.**My. Auer**titul. 1. de**l'histoire de**Bauiere.**Boingere, la**german Scy**thes viennent**en Boëfme.**Marcoman**sont ceux de**Moranie.**Par qui ba**sie Prague.**Les Boëfmes**descendus des**Scythes.**On font des**ceux de Bour**bonois. Tite Li**u. 5. des**la fondation**de Rome.**Strabon. 5.**Cesar liur. 1.**des Commè.**Cornel. T. ces**te liur. des**manes des**Germain.**Boëfmes for**is de Gaule.**Strab. liur. 7.**voy. l'île**Patereule en**la vie de Ty**bere. Ptholo**liur. 2. cha. 11.**Table d'En**cap. 4. Nom**es auteurs**de la region**de Boëfme.*

nant de toutes parts de plain & de closture. Le fleuve Albis l'arrouse  
 fant par le beau milieu de la Province, & vne autre riuiere ditte Mar  
 ue, laquelle passe selon les murs de la cité de Prague, laquelle est belle  
 fort grande, & le chef & metropolitain de tout le royaume. [ On au  
 que venir aux meurs, il faut vn peu scauoir la cause du nom de Boëf  
 & l'origine de ce peuple, vu que celui qui a fait l'histoire de Polon  
 met cestuy-cy parmy les Slaues, & Boëfme les comprend en la Sarmacie  
 est de l'Europe. Les Annalistes de Bauiere tiennent q' quelque tēps  
 le deluge, il sortit des parties Septentrionales, & auoir d'Armenie, vne  
 multitude de peuple ditz Boies, lesquels passans, vindrēt s'arrester le  
 du Danube, estant chef de ceste troupe vn Boingere qui avec son filz  
 german, laissant la Seythie & Armenie, posa son siege sur le Danube  
 estendāt sa seigneurie iusqu'à la forest noire ou Hercinie, bastist au  
 des boys près les bords des fleuves Albis & Multaue, vne ville qu'il no  
 Boigman, & qui depuis eut nom Marobadue du Roy des Sueces &  
 Marcōmans qui en auoit chassé les Boies; & apres vindrēt les Zeches  
 depossederent les Mercōmans, & appellerēt celle cité Prahe, laquelle  
 cor à present est Prague & chef de tout le pais de Boëfme. Et ainsi on  
 roit que les Boëfmes sont Scythes dès le commencement comme au  
 que la verité est assez euidente, que tous les peuples & d'Afrique & d'  
 rope sont venus de l'Asie, en laquelle se fait le premier meslange des  
 guts, & la diuisiō des terres par Noë & ses successeurs. Et par mesme  
 en pourra l'on cōclurre, que les Boies Gaulois, qui sont ceux de Bour  
 nois, soit qu'ils soient venus en Gaule de la Scythie auant, ou que puis  
 sans les parties d'Allemagne, ayent couru en Gaule, si est il tout au  
 que ce furent eux qui passerent en Italie avec les Manceaux, & y bastist  
 la cité de Boloigne. Néantmoins Cesar fait que ces Boies Gaulois  
 leur pays, vindrent s'empatronir & faire seigneurs du pays Norique  
 Bauiere; mais chassés de la forest Hercinie (comme dict Tacite) se aller  
 arrester près du Danube, iacōit qu' au parauant ilz eussent chassés les  
 bres de la mesme forest: ainsi que le lecteur considere que les Boies  
 Boëfmes de leur source primeraine & ancienne sont descēdus des Scy  
 & puis des Gaulois, & en fin des Slaues, & tous ce pēdant venus d'Asie  
 quoy qu'il en soit, le nom des Boëfmes est fort ancien & recogneu,  
 que Ptholomée en parle en ceste sorte. Souz la forest Hercinie sont  
 Quades, au dessouz desquels sont les mines du fer, & la forest nomē  
 ne: Voisins de laquelle sont les Boëfmes qui est vn grād peuple, & les  
 tes duquel s'estēdēt iusqu' au Danube. Or voyez que Ptholom. les no  
 Boëfmes, Vellee Boiohemes, Strabō Boioemes, & Tacite Boioemes. Et  
 fin q' on ne pēse que ce soit fables, qu' on lise le septiesme de la Geo  
 phie de Strabon, et lors on verra la peinture et table si nauue mēt d'le  
 pais Bohemien, qu'il n'y manque rien pour la preuue & assurece de  
 dire: voire Patereule, parlāt du voyage de Tybere Cesar en Pānomie  
 stre cōmo ledit Empercur prit la volte pour courir sus à Marobadue  
 aux Marcōmans qui estoient en Boëfme. Je laisse plusieurs autres  
 ses que ie pourrois alleguer sur ce propos, me contentāt de vous en  
 fait veoir l'origine. ] Le terroir de Boëfme est fertile en fourment & or

...benoit  
 de la Germ  
 ...bonne ceru  
 le pays de Bō  
 ...ce que les Bō  
 ...ge du temps  
 ...Car on fit  
 ...Croatie avec  
 ...& l'autre  
 ...ague au peup  
 ...le trouuent  
 ...des Allemās, te  
 ...en langue A  
 ...vn y vie du p  
 ...cher & anno  
 ...leur sembloit.  
 ...omance famē  
 ...oy: & si peu est  
 ...ou des Vaud  
 ...du venim  
 ...reurs de la foy  
 ...de l'Eglise ap  
 ...dite du Pape, &  
 ...plus excellent,  
 ...e, comme ceu  
 ...reuoient les d  
 ...le ministre, su  
 ...sainteté de sa  
 ...elles vont iouy  
 ...ny estre courm  
 ...de purgatoire  
 ...quent des obse  
 ...ns que c'est vn  
 ...estend iusqu  
 ...ons seruans de  
 ...cts qui sont aut  
 ...nos saintes sur  
 ...tiennent q' les  
 ...q' les prestres  
 ...es ges, sans pos  
 ...presches: i  
 ...sans pain d  
 ...quēce. Si est  
 ...tel, ilz sēt & au  
 ...indigne qu'  
 ...ste point p' ser

de la Germinie, & n'a du tout fait de vin, & est vray qu'on y fait  
 une bonne ceruoise qu'on porte iusqu'à Vienne en Autriche. Et quoy ceste opinion  
 le pays de Boëme soit tout béni, & environné des terres Allemandes de Croatie est  
 ce que les Boëmes ne parlent point allemand, ains en fut chassé & renuëe  
 du temps que les Saues ou Esclauons se firent seigneurs de ce  
 terre. Car on lit en leurs annales qu'il y eut deux freres, qui estoient sor-  
 Croatie avec troupe de peuple vindrent se faire seigneurs, l'un de  
 & l'autre de Pologne changeans de nom aux terres, & approuas  
 que au peuple qui y habite, ains que le tesmoigne Volaterra. Neant  
 se trouuent il plusieurs qui encor iusqu'au iour present, vsent de la  
 des Allemands, tellement qu'és Eglises, & aux sermons le peuple est en  
 en langue allemande, mais hors les Temples, & mesmes és Cemi-  
 on y vie du parler Bohemie, iadis c'estoit aux seuls quatre mendias  
 & annoncer la parole de Dieu au peuple en tel langage que  
 leur sembloit. Ce peuple ne fut iamais lié en general d'aucune loy, ou  
 honneste saine l'acheminant à vertu, ains la volonté seruidit à chascun  
 & si peu estans en la religio, qu'ayans iadis embrassé la folle per-  
 son des Vandoys, encor de la memoire de noz ayeux ilz se laisserent  
 du venin des Hussites, si qu'à present ilz ne sont guere diligens ob-  
 serateurs de la foy Catholique, ny grandement affectionez aux ceremo-  
 nies de l'Eglise apostolique & vniuerselle. Aussi ne tiennent ilz aucun  
 du Pape, & souverain Primat de l'Eglise de Rome, & nient qu'il  
 plus excellent, ny venerable, ou pl' à priser que le reste des autres du  
 & comme ceux qui ne mettent aucune difference entre les Prestres,  
 reçoient les degrez observez de tout temps en l'Eglise: ayans opinio  
 le ministre, faut que soient cogneu noz pour la dignité, ains eu esgard  
 l'indigne de sa vie. Quand les ames sortent du corps ilz tiennent, ou  
 elles vont iour soudain de la gloire celeste, ou descendent en enfer  
 & y estre tourmentées perpetuellement: car disent-ilz, il n'y a aucun  
 de purgatoire pour les nettoyer & purger. Et pour ceste cause ilz se  
 font des obseques anniversaires, & prieres faictes pour les morts, se  
 ans que c'est vne inuention pour rassasier l'auarice des prestres. Leur im-  
 & pestend iusqu'à la que de demolir, & abbatre les Images & represen-  
 tions seruans de memoire de nostre Dieu & sauueur Iesus Christ & des  
 saints qui sont avec luy en sa gloire, ilz se moquent & sont rusees, &  
 & les diables sont inuenteurs des religiois des quatre mendias.  
 & les prestres doiuent estre pauvres, & se contenter des aumosnes des  
 mesmes, sans posseder ny arger, ny aucune richesse. Qu'il est permis à cha-  
 que prescheur d'ignorer, & de ne sçavoir qu'il ne faut souffrir aucun peché digne de  
 sans punir, & pour uider quelq malheur qui se soit, ny ayant d'agereuse  
 requise. Si estoy qui auroit fait le peuple est eschappé d'aucun peché  
 & de auant que le deuse, & il n'y a point de responsoir ou ecclesiaste  
 & digne qui s'uy face obissance, la confirmation & extreme onctio  
 & point par Bohemites & Hussites receus pour sacromens en l'Eglise.

Fertilisé de  
 Boesme.  
 de Croatie est  
 renuëe  
 Crémere liri  
 i. ch. 14. 15.  
 Or 16 de  
 l'histoire de  
 Pologne.  
 Later. Ann. 8.  
 liu. 2.  
 Langue Ab-  
 lemande en  
 Boesme.  
 Boesmes sans  
 loix publi-  
 ques.  
 Boesmes sub-  
 iet à Thero-  
 vandin her-  
 tiques au-  
 ment pauvre  
 de Lyon com-  
 mencièrent en  
 l'an de grace  
 1164. Py  
 Natchere  
 Hussites de  
 Jean Hus, qui  
 sema son ve-  
 nin en l'an  
 de grace  
 1415.  
 Heresies des  
 Boesmiens &  
 Hussites. Boef-  
 miens brise  
 Images. Lame  
 noz. Hugue-  
 netz.  
 Autant en  
 sentent les Lu-  
 thers.  
 Caluinistes.

Accusent la confession auriculaire de superfluité & come enuaine  
 uée & sans autorité: & qu'il suffit au Chrestien de confesser, à Dieu son  
 cheze en son cabinet ou autre lieu secret & secret. Qu'il faut recevoir  
 baptême, sans y user d'aucune mixtion de enaine, ou huile y suffisant  
 seule eaux: neoyét l'usage des Cemiteries ioutile, & come inuente  
 le gaing du Clergé, qu'il ne se fait soucier du lieu, ny de la terre ou  
 corps doiuent estre enterez. Et d'autant que le monde est le temple  
 Dieu tout puissant, emplissant & comprenant, ils disoyent que ceux  
 baptesoyét d'eauplex & oratoires, sembloit que vousissent enclorre  
 mlter la inuiesité de Dieu à leur fantaisie. Ne l'priroyét encoy, come  
 de neant les vestemens sacerdotaux, les paremens des autels, Aulbes,  
 porceliers, Calices, & Platines, & autres vases seruans aux ceremonies  
 dées en l'Eglise: que le prestre pouuoit consacrer le corps de nostre seig  
 tout lieu, à tout teps, & toute heure, & le ministrer, & de par luy à ceux  
 voudroyét le recevoir, qu'il luy fust loit de seulement pronocer les  
 parolles sacramentelles. Estimoiet chose vaine, & teps perdu, l'implor  
 nostre necessité l'aide & priere des saints qui iouissent de la gloire, &  
 gnés & Cieux avec nostre seig. Iesus Christ, & auoyét meisme opinio  
 sept heures canoniales qu'ô à de coustume de chaser en l'Eglise de D  
 Et permettoyét le travail tout iour de feste, sauf ce luy q'ist Chrest  
 noient & nôment le saint Dimoche, rogeas du tout les festes & i  
 tez des saints, & n'estimoiet que les ieunes seruissét de se pour  
 de nos merites & salut. On tient que les prestres Bohemiés, administ  
 sans aucune differéce, le S. Sacremét sous les deux especes, & aux lay  
 aux enfans & tous autres se presentas à la table, y sans de meisme pain  
 leuain que nos vons, sauf qu'il estoit vn peu plus grant. On tiét q' l'au  
 de ceste resuerie, ce ne fut pas le d'auz, sans vn autre nomé George  
 gebraces. Mais Nauctere le déme d'vn Pierre de Troye, qui admonest  
 Huz, de la faute qu'il ne voyoit point q' nostre seig, auoyé de par luy le  
 mêt aux liés en la Cene, sous les deux especes. Il y eut encore vn P  
 veñu de Frée en Boësmé, qui mit vne autre grand resuerie à la teste d  
 pauvre peuple, car ayant attiré vne infinie multitude, tant d'hommes que  
 femities il leur comanda d'aller tous nus & les appella. A d'auztes. Ce  
 l'ind fut auteur de toute insolence & vilébie; aprenant à ceste miserable  
 tiô de se mesler publiquemét & sans esgard, on respect aucun, de sang  
 patétic: quoy s'arét adiouster, de grands & énormes crimes, lesquels  
 durer encoy en plusieurs endroits, mais lesquels on execute le pl  
 mêt qu'il est possible. D'autant qu'il y en a en Boësmé d'aucuns qui  
 serifier en des lieux souterrains (& pour ce on les appelle Grueber  
 en leur langue) & duras leur seruire, d'és aussi tost q' leur prestre & m  
 dit, suyant la coustume & come pour le mort du guer, ces parolles. C  
 sez & multipliez, & emplissez la terre, soudain (dis-ic) on y estant les  
 d'elles, & chascu empoigne la premiere femme qui luy viét à la main  
 esgard aucun de l'aage, ny reuerbe deue au sang & parété, & se mesl  
 sulsement les vns avec les autres. Apres ceste belle liaison & meslange  
 cuncte reme en la place, & les chandelles rallumées on paracheue

*ils n'ont si  
 desirables  
 que nos sacra-  
 mentaires.*

*Communion  
 sous les deu  
 espèces des  
 Roësmes à  
 Jean Caspale  
 en son hist. des  
 Hérétiques.*

*Nauclere en  
 le genera-  
 tion 47.*

*Admonest  
 heretiques  
 plains de vr-  
 lemmes: or-  
 dure.*

*Extrémable  
 paillardise  
 des Boësmes.  
 mise sus de  
 nostre temps  
 aux Calimis-  
 tes.*

...deable  
 ...premi  
 ...hommes  
 ...de vins &  
 ...forçant &  
 ...insignes mecl  
 ...lebbie, &  
 ...de mort e  
 ...et qui  
 ...Rome: amir  
 ...heresie des  
 ...sigifim  
 ...destruire  
 ...vniuers de  
 ...De la Ger  
 ...



...tion del' Occan  
 ...triche, les Alpe  
 ...Paris, voire iusq  
 ...con tenu sous le  
 ...de la Gaule iac  
 ...asté, et pris le no  
 ...ore qu'il soit, car  
 ...nement: et par  
 ...le nom, de la  
 ...la Gaule. Transa  
 ...me. Les Ale  
 ...ion furieuse, tre  
 ...ion Chrestienne  
 ...d'entre la main  
 ...dans au peuple  
 ...professor. Ain  
 ...lemagne, on ve  
 ...en auoit de K  
 ...& ce des le  
 ...les Alpes est d  
 ...la plus proxim

Les principales ceremonies des Adamites, n'est en guere differete à ces  
 dans le premierement iadis celebrees en Toscane, & depuis à Rome,  
 les hommes & femmes meslez ensemble faisoient, ou apres s'estre  
 plein de vins & de viande, on abusoit de tout sexe & de tout aage, vie  
 & forçant & les enfans, & les dames de maison, & y exerçans d'au  
 insignes meschancetez qui en sortoyent, comme d'une boutique de  
 lebbie, & fortiture. Or fut l'ordonnance de telles festes defendue,  
 de mort etablie sur ceux qui s'en feroient dorormais les chefs ny  
 et quoy tant Q<sup>u</sup> Martin Philippe, & Posthume Albin estans Co  
 à Rome: ainsi que l'electeur Sabolligue. Ceste pestilente impiete & exe  
 ble heresie des Boesmes, quoy que il y ait eu quatre Roys, à sçavoir  
 ocillas, Sigismund, Albert, & Ladillas, qui se sont efforcez de l'arra  
 & destruire, si est-ce que ilz y ont perdu leur peine, & n'y ont sceu  
 en venir à quel remede.

*Baccanales  
 instituees à  
 Rome.  
 s. Augu. ci-  
 re de Dieu,  
 lin. 6. ch. 9.  
 & li. 18.  
 ch. 13.  
 Baccanales  
 defendues.  
 Sabelli. En-  
 nead. 5. lin. 7.*

*De la Germanie: de diverses custumes, & mœurs des peuples  
 qui sont en icelle. Chapitre. 13.*

*Voy Beat. Rhe-  
 nan. liur. 1.*

**G**ERMANIE region tres-ample, & de grand estendue  
 en Europe est toute Septentrionale: & fut iadis diui-  
 see des Gauls par le Rhin, et des Rhetiens, et Pan-  
 noniets (à present Sueuiens) et ceux du pays d'Au-  
 striche: des Sarmetes, et Daces, et les monts, et la mu-  
 tuelle crainte et peur reciproque, que ont les vns des  
 autres les separe et diuise: et le reste est environné et  
 de l'Ocean. A present les pays de Suëue, Vindelicis, Bauiere, et  
 striche, les Alpes, et la plus part de l'Illyrie, ou Esclavannie, Croatie,  
 voire iusqu'au deltroit et limites des Grifs, vers le pas de Trate  
 ont tenu sous le nom de Germanie. Et qui plus est, toute la cötée pres  
 de la Gaule iadis nommée Belgique, et des pais voisins du Rhin, ont  
 esté, et pris le nom, et langue Germanique, tellement que le vulgaire  
 sçait qu'il soit gaulois, et lofascie et courrouce, si on luy dit qu'il le soit  
 quement: et par succession de temps les Heluetiens, ou Suisses ont re-  
 & le nom, & la langage, & les façons & mœurs des Alemans. Voire  
 la Gaule Transalpine, un bon trait de pais est tombé sous le nom de  
 Germanie. Les Alemans ont esté aussi ceux qui ont contrainct les Prusiés  
 ion furieuse, trespuissante & vaillante en guerre, à recevoir la foy, & re-  
 ion Chrestienne, lors que les chevaliers Teutoniques osterent la Prus-  
 d'entre la main des infidelles, y faillans prescher en Alemant, & com-  
 dans au peuple de suivre la religion & ceremonies de nostre Eglise  
 professior. Ainsi prenans esgard aux premiers, & anciens limites de  
 l'Allemagne, on verra qu'elle en a depuis plus usurpé d'ailleurs, que iadis te.  
 n'en auidit de son propre, & fut le temps passé diuisee come en deux  
 parts, & ce des le commencement; tellement que celle qui auoisine le  
 les Alpes est dite la haule Germanie, & celle qui tire au septentrio maig  
 plus prochains la mer est nommée, & est ainsi pour la basse Ale-

*de la Germa-  
 nie. Ptol. lin. 2  
 ch. 11. Tab. 4  
 d'Europ.  
 Car ces trois  
 sont compris  
 sous le nom  
 d'Esclavannie.  
 Ce que aujour  
 d'hy la Ger-  
 manie cötiet.  
 Suisses ne sont  
 point les Hel-  
 uetiens de us-  
 De la descri-  
 ptiou de Ger-  
 manie, voy  
 Tacite liure  
 des mœurs  
 des Germains  
 & Iosse Villi-  
 chie sur le  
 mesme Tacite  
 Consideratio  
 de l'Ale-  
 & basse.*

maigne. Ce département de ceste Prouince dure en cor iusqu'à pres-  
 sous le nom d'Alemagne, apellée ainsi comme aucuns pensent du lac. Les  
 man, & que maintenant on dit lac de Losanne. [Mais ceux qui acceptent  
 escripts de Berose, disent que ce nom vient de Hercule, surnommé l'Ale-  
 man, qui regna en Germanie du temps de Manacée Roy d'Assyrie, lequel  
 Eusebe n'est mis que douzième en nôbre : mais d'autres le rapportent  
 loing à Manne, à sçauoir second roy de toute la Germanie ; fils de Tuiscō  
 tous deux auteurs, & chefs de la nation des Alemans : lesquels depuis  
 me dit Tacite, furent diuisez en trois noms, qui sont Igenones, Hermi-  
 nes, & Isteuones. Et tenoyét le nom de Germain pour nouveau, mais  
 estoit du tēps de Tacite, car celuy d'Alemant est bien en cor plus nouue-  
 & nō receuable de le rapporter, ny à Māne fils de Tuiscō, ny à Hercule  
 nomé l'Aleman, veu qu'il n'y a pas aucun des anciens avant les conquē-  
 des Cefars qui baptise ce peuple d'un tel nō, ny long tēps apres, iusqu'à  
 q̄ les courtes des Goths, Vādales & autres, barbares furēt faites & s'espa-  
 dirent par l'Empire Romain. Et quand au mot de Germain il est bien  
 Corn. Tac. en  
 son l. des Ger-  
 mains.  
 Absurdité q̄  
 le mot Ale-  
 ma soit venu  
 de Man fils de  
 Tuiscō, ny de  
 Hercule A-  
 leman.  
 En quel tēps  
 les Germains  
 furēt cogneus  
 des Romains.  
 D'oū vint le  
 mot de Ger-  
 main Strabō  
 7.  
 Cor. Tac. liu.  
 des mœurs  
 des Germāis.  
 Mot d'Ale-  
 māt nō cog-  
 nen des anciens  
 Roy Marcellis  
 li. 14. & 20.

ce tiltre : & les ont cogneus quelques 640. ans apres le bastimēt de Rome  
 lors q̄ les Cimbres vindrent pour faire guerre aux Romains. Et pourquoy  
 ils furēt apellez Germains, aucuns ont pensé q̄ ce soit à cause de leur force  
 pource q̄ ce mot Garman signifie tout masse & robuste, mais la raison  
 est apuiee de guere grāde autorité. Strabō y va d'autre grace lors qu'il  
 Outre le Rhin sont & habitēt les Germains vers l'Oriēt, imitans quelq̄  
 peu la façon de faire, & les proportions & habitudes des Gaulois soit  
 leur farouche naturel, grandeur de corps, & couleur de visage, & cheueux  
 iaunissans : Et ainsi à bon droit les Romains leur donnerent ce nom  
 Germain, cōme les recoignissans, cōme freres legitimes des Gaulois, d'au-  
 tāt que le Latin appelle Germains : ceux qui sont freres legitimes, & for-  
 d'un mesme ventre, Cornille Tacite cōme celuy qui chatouille en ses dis-  
 cours les Alemans est de diuerse opinion, disant ainsi. Au reste le nom de  
 Germanie est nouueau & de n'agueres imposé à ceste natiō, entant q̄ ceux  
 qui les premiers ont passé le Rhin chassant les Gaulois, ont pris aussi  
 nom & de Tungres, & de Germains : ainsi le nom de la nation, nō du peu-  
 ple prist petit à petit force en l'esprit du vācu faisi de crainte : & soudain  
 les vainqueurs en commencerent aussi vser ensemble, s'entre apellās Ger-  
 mains. Voyez que Tacite ne donna guere grande raison de ceste apelle-  
 tion : tellement que facilement ie condescendray à suiure l'aduis de Strabō  
 bon si on ne me donne raison plus valable. Quant au mot d'Aleman les  
 anciens l'ont incogneu, & ne trouueres pas vn de ceux qui ont escript  
 dis : ny du temps des Cefars apres la mort de nostre seigneur, qui en fait  
 quelque mention, ains est tousiours mis en auant le Germain. Et les pre-  
 miers qui en ont vsé ont esté ceux qui ont escript ou apres, ou vn peu de  
 le regne de Constantin le grand : sans que pour cela ils vous dōnent guere  
 grande raison de la cause de ce vocable : veu que Ammian Marcellin  
 a vescu du temps de Iulian l'Apostat est des premiers qui mentionnent  
 nom Alemant ; & cesse d'vsar de l'apellation de Garmanie ; si ce n'est lo-

reuer aux descriptions, & repete la memoire des anciens, & les bornes & limites des prouinces. Mais celuy qui parle encor plus clerement est Agathie, lequel faisant mention des Alemans en parle en ceste maniere. Les Alemans (si nous croyons ce que Asinie Pollion, qui a diligemment écrit les gestes des Germains) sont gens estrangers & venus d'ailleurs rassembliez d'une diuerse & confuse multitude de peuple, ce que leur nom semble signifier: entât que Theodorice Roy des Goths iouissant de l'Empire d'Italie assuietrist, & réduit tributaires toutes les Alemagnes: mais luy cedé & estât la guerre eschauffée entre Iustiniâ Empereur & les Goths: les Goths flateusement se gouuernans enuers les François & tascans par tout art, ruse, & flaterie de se les rendre amys & fauorables, se voyans desposseder de plusieurs terres & mesme ayas perdu l'autorité qu'ils auoyent sur la gent & nation Alemande, ils les laisserent entre les mains des François. Or quoy que Agathie mette en ieu ceste confusion de peuples divers, desquels l'Alemagne est composée, encor ne dit il rien du mot, n'y où il prend origine: & neantmoins fault-il penser qu'une si grande nation n'a point laissé le nom de Germains pour prendre celuy d'Alemant sans quelque grande, & euidente cause, & occasion de ce faire, iagoit que sans doute Alemans n'estoyent pour lors appelez tous ceux qui se tenoyent en Germanie, ains seulement ceux qui se tenoyent voisins du Rhin, & des Gaules, ce qui se recueille de plusieurs passages des auteurs susnommez, & mesme d'Eutrope parlant de Maximian Herculien qui vainquist les François & Alemans, & tua leurs Rois, & vfa de grandes cruautez à l'endroit de toute la nation. Ce que Vadian homme excellent, & grand rechercheur, homme de nostre temps, a bien sceu marquer, pour monstrier que chaque nation a des proprietes en sa langue, que les autres ne peuuent exprimer, & qui luy sont comme particulieres: tels que sont les noms d'Alemant, German, Lombard, de la forest Hercinie, & Marcômans: lesquels iagoit ne semblent fortuits & imposez sans guere grande occasion ny necessité, & retiennent ils les traces de leur origine, & sont assez apparoir, de là d'où ils ont esté pris, veu que encor à present on voit vn bourg qui porte le tiltre de champ des Alemans, pres le lac Acronie, que ceux du pays nomment Algoyu en lieu que le temps passé on disoit Almagoyu, qui signifie la vallée des Alemans: aussi est-ce en ce lieu que le peuple ainsi nommé tenoit ainsi qu'on peut recueillir par Ammian & autres cy dessus nommez: & appellé en ceste sorte: non du lac Lemman, ny des anciens roys de ceste nation, mais bien du mot Aleman qui signifie (côme dit Auentin) tout le monde, & ce peuple se vâtât par telle apellation d'une force masse et robuste: Il est vray qu'il y a des auteurs qui mettent difference entre les Germains et Alemans, si comme Spartian quand il dit en somme toute la Germanie et l'Alemagne, avec le reste des nations qui les auoifinent: là où il parle de Caie Marie et peuples qu'il vainquit, et Vopisque, disant sansdoubt les François, les corps desquelz estoyent ionchez par les ruyes maresceageuses, tesmoins des Alemans et Germains chassez bien des bords et limites du Rhin: et Spartian (faisant mention de l'Empereur Caracalle) dit aussi, luy vsurpant, et attribuant le nom de Par-

*Ainsi qu'il fait au li. 15. Origine des Alemans, Agathie liu. 1.*

*Alemans mis sous l'obeissance des François.*

*Eutrope. 10.*

*Vadian sur son pensie Mele 1.*

*Ceste Valée est voisine du pays des Suisses.*

*D'où vient ce vray nom d'Alemans.*

*Beat. Rheni. li. 1. dit les Alemans estre*

*Germanis se-montent Algotu en lieu que le temps passé on disoit Almagoyu, qui signifie la vallée des Alemans: aussi est-ce en ce lieu que le peuple ainsi nommé*

*tenoit ainsi qu'on peut recueillir par Ammian & autres cy dessus nommez: & appellé en ceste sorte: non du lac Lemman, ny des anciens roys de ceste nation, mais bien du mot Aleman qui signifie*

*(côme dit Auentin) tout le monde, & ce peuple se vâtât par telle apellation d'une force masse et robuste: Il est vray qu'il y a des auteurs qui mettent difference entre les Ger-*

*mans et Alemans, si comme Spartian quand il dit en somme toute la Germanie et l'Alemagne, avec le reste des nations qui les auoifinent: là où il parle de Caie Marie et peuples qu'il vainquit, et Vopisque, disant*

*sansdoubt les François, les corps desquelz estoyent ionchez par les ruyes maresceageuses, tesmoins des Alemans et Germains chassez bien des bords et limites du Rhin: et Spartian (faisant mention de l'Empereur Caracalle) dit aussi, luy vsurpant, et attribuant le nom de Par-*

*Valafride en  
la vie de S.  
Gal.*

*Tacite au li.  
des mœurs  
des Germains*

*Agathie l. 1.*

*Proninces  
d'Alernaige.*

*La haulte fa  
pelle en Ale-*

*man, Hoch*

*teut schland.*

*La basse, Ni-*

*der teut*

*schland.*

*Ce denombre-*

*ment est pris*

*dés le comè-*

*mēt & lors*

*que tuisfo re*

*gnoit. car Pto*

*lomie, ny*

*Ammiā ne*

*luy donent si*

*grad. est due.*

*Asiette &*

*cōdition du*

*pays Alemā*

*Des forests de*

*Germanie,*

*voy Tacite li.*

*2. des Anna*

*les.*

*Louāges d' A*

*lemaigne.*

*sale d'oū sō*

*dirs des sali-*

*ques. voy Beat*

*Rbenan. lin. 1*

thique, Arabique, Germanique, & Almanique. Et pour mieux esplucher la matiere, l'auteur entre les anciens & modernes non contempible, comprend le nom Alemant, ceuz qui auoient le lac de Constance, & le Rhin, & vers le ponant habitent le long du lac de Zurich, & Limagne, ou à present est le siege & pais naturel des Suisses. Neanmoins, nonobstant toutes specifications le temps a gagné que toute la Germanie a portie, & à present le titre d'Alemaigne, de quelquelieu quelle l'ayc pris, car il veulx assigner le iugement, ainsi me contente d'auoir amené les raisons seulement, afin que le sage & ingenieux lecteur suple à mon incapacité qui luy vais remettre en main les façons de vie Germaniques, assez blanchées par nostre auteur, que s'est seruy de la diligence de Tacite, & moignage d'Agathie, quoy qu'il supprime leur nom, & encor nous courus de son industrie mesme, qui estant du pays, a cognu les mœurs & le peuple de son age. Or tāt la haulte que basse Germanie contiēnent plusieurs prouinces: tant que la haulte, s'estend depuis le fleuue Mogasse en la Franconie, ou France Oriental, & montant embrasse les pays de Bauiere, Autriche, Stirie, Athese, Rhetie, Suisse, Suéue, Hellsace, & uince du Rhin; iusqu'à Maience. La basse contiēnt la Franconie, le pays meridional de laquelle tend & l'auoisine de la haulte, & embrasse encore le pays de Hesse, Lorraine, Brabant, Gueldres, Zelande, Hollande, Phrisie, Westphalie, Saxe, Dannemare, la peninsule, Romoranie, Limbourg, Slesie, Morauie, Boemie, Misne, la Marche, & Turingie. La Germanie (selon le tesmoignage de Cornille Tacite) fut dès le commencement, quoy qu'il y eust quelque chose d'exceptée, du tout ouuerture de forestz, & boschages qui la rendoyent effroyable, ou pleine de mares & mareltz qui luy causoyent vne grande sterilité, basse du costé qu'elle garde les Gaules, & vneuf de la part qu'elle t'arue vers la Bauiere, & le pays d'Autriche, si mal propre à estre cultivée qu'elle ne produisoit que de l'arbre fruitier, & incapable pour le labourage, toutesfois abondante en fustail, qui neantmoins ne venoit guere grand, ny ayant aucune miniere d'or ny d'argent, & pour ceste occasion non desirés d'aucun, & mesprisée pres de tout le monde. Mais à present elle a changée de chance estant devenue si belle & plaisante, embellie de tant de grandes richesses, & populeuse de villes & citez, & ayant si beau & grand nombre de chasteaux, villages, & bourgades qu'elle ne doit rien à l'Italie, France, ny Espagnes en beauté ny magnificence: le Ciel y est assez serain & agreable, & la fertilité des terres à souhait, & autant qu'on scauroit desirer. On y voit les gentilles collines exposées au rayonnement du soleil, les forests sombres, & ombreuses, les champs foisonnans en fromens, les montaignes, & costaux charmes de bon vignoble. Outre ce y courent de belles, & prestores riuieres, & fleuues que sont le Rhin, Danube, Mogā, Albis, Neccare, Sald, Oder, & plusieurs autres tant fleuues que petits ruisseaux flotellans doucement, & par arrousement engressans les champs & terres qui les auoisenent. Les fontaines d'eau douce, les baiās, & estuues & d'eaux en souphrées, & chaudes naturellement y sont en abondance, le sel ny manque point, & en l'om-

des ser tout a  
un pas cest oie  
mpté cy de  
la Germanie  
serant ne scay  
Germanis  
qu que ce fult e  
oule Belgique  
ne on y faisoit a  
oignée des Sax  
de ce que j'ay  
quel dit que Au  
fort presagen  
audit pais (si  
de ces femm  
oses, ou quelc  
ballin plein d'e  
de superstition  
l'histoire. Danc  
es lequel nous, a  
ention à ceste h  
noit iadis par lo  
fruitier, & la  
uerfes fortes & c  
net & ce sans vs  
en touchoit le pu  
estoit pour que  
aison, ou l'acte se  
hez & eileuez en  
selon que la mar  
ce qui deuoit ad  
seoit l'affaire à v  
l'entreprist, e  
due: & auoit l'A  
sucez de leurs a  
spens publiques  
tels que iamais n'  
sacré, & dedié po  
Prestre, du Roy  
nissement & bru  
it aucun genre d  
estuy cy, & où fa  
& les sacrificats  
tres des dieux, &  
oyent ilz vne so  
prenoyent conie

de se voir tout autre au vol, & en traillies; & au méger des oiseaux, & forz  
 par cest esgard deuinir les choses à venir. [ Et quoy que le passé, &  
 ce qui est cy dessus soit rapporté à tout ce qui est de peuple, ledit contenu  
 en la Germanie, & que Tacite en ayt tenu propos en diuers endroits  
 de son ouvrage, ne sçay quoy de grand, & hieroïc aux femmes suyuant l'opinion  
 des Germains; si est-ce que principalement cela se rapporte aux Saxons  
 en ce que ce fut en leur pais, que ledit Tacite gouverneur pour lors en la  
 Gaule Belgique fut en la Prouince des Westphales; & y veit l'honneur  
 de se voir par son on y faisoit aux Déeses Velleda, & Aurin. Or si la Westphalie est  
 éloignée des Saxons ie m'en rapporte à la verité, & suis encor plus satisfait  
 de ce que j'ay recueilly de I. Villichie Resolian, qui escriit sur Tacite,  
 que ledit dit que Aurin signifie vne forcierre, & vne de ces fêmes, lesquelles  
 se font presagant & deuinent ce qui est à venir: veu que encore à pre-  
 sent en ce pais (si Luther avec vn diable n'en a chassé vn autre) il y a plu-  
 sieurs de ces femmes, qui ne faillent de predire les futurs euuenemens de  
 plusieurs choses, ou queleune pour le moins; mettans quelque figure de cire en  
 vn bassin plein d'eau, & y marmotant dessus ne sçay quelles oraisons plei-  
 nes de superstition & idolatrie: A cecy m'ayde beaucoup ce que Saxon  
 raconte en l'histoire. Danquise, chante des peuples voisins de l'Ocean septentrional,  
 de lequel nous auons dit estre nez & nourris ceux desquels nous faisons  
 mention à ceste heure. ] Or la forme & façon comme ce peuple de-  
 uoit iadis par sort estoit telle: Il prenoit vne verge de quelque ar-  
 bre fruitier, & la mettoit en plusieurs pieces, lesquelles il marquoit de  
 diuerses sortes & couleurs, & les estendoit sur quelque abilloment blanc  
 net & ce sans yser d'aucun ordre en les y espendant. Or si la consulta-  
 tion touchoit le public, le prestre presidoit à ceste façon de faire le sort:  
 il estoit pour quelque cas particulier, le pere de famille, & chef de la  
 maison, où l'acte se faisoit ayant fait sa priere aux Dieux, & ce les yeux  
 couchez & esleuez en hault, leuoit trois fois ces vergertes ainsi espendues,  
 selonc que la marque tournoit, il predisoit aussi de l'heur, ou malheur  
 de ce qui deuoit aduenir: là où les marques deffendans l'entreprise, on  
 estoit l'affaire à vne autre fois. Et si les verges du sort accordoyent que  
 l'entreprist, encor falloit-il que le sort leur donnast signifiante de  
 l'heur: & auoit l'Augure comme art propre ceste nation pour consulter  
 le succes de leurs affaires. Nourrissoient aussi des cheuaux blancs aux  
 despens publics dans les boys, & forests plus profondes & obscures,  
 tels que iamais n'auoyent seray: Ilz les attelloyent à vn chariot saint,  
 sacré, & dedié pour ce seul effait, lequel estoit suuy & accompagné  
 d'un Prestre, du Roy, ou Prince de la Cité lesquelz prenoyent garde au  
 silence & bruit que faisoient ces cheuaux: tellement qu'il n'y a-  
 uoit aucun genre de diuination auquel ilz aioutassent autant de foy que  
 en cestuy cy, & où s'arrestassent tant le peuple, que les seigneurs, les Prin-  
 ces & les sacrificateurs: d'autant qu'ilz estimoyent ces bestes comme mi-  
 nistres des dieux, & sçachans les conseils & secrets des Celestes. Encore  
 prenoyent ilz vne sorte de maniere de sort, par laquelle ilz preuoyent  
 le succes de l'entreprist, & de l'euuenement des guerres qui leur sembloyent

Tacite. et. des  
 Annales. et.  
 au liu. des  
 mœurs de r

Germains, au-  
 quel consent  
 Celie Rhodig.  
 li. 28. ch. 20.

Velleda &  
 Aurin. Des  
 effait en Ale-  
 maigne.

Aurin mot  
 ancien Saxon  
 signifie forcier-  
 re. Iosse Willi-  
 chie sur Ta-  
 cite.

Sorciere en  
 Saxe.  
 Saxon liu. 3.  
 & 2.

Maniere an-  
 cienne de  
 deuiner par  
 sort en Ale-  
 maigne.

Sort par le  
 hennissement  
 des Cheuaux  
 en Saxe.

*Denotation prise par le uenement des combats singuliers.*

de plus grand importance: Car ils craignoient chacun de leurs capiti pris en guerre, & estant de la nation à qui ilz auoyent à faire, de combattre contre celuy des leurs qu'ilz choisiroient: & quiconque emportoit dessus seruoit de preiuge pour la victoire future de quelq' costé que le vainqueur. Charles le grand (comme dit est.) les ayant affligés par guerre l'espace de trente ans, les contraignist à la fin de quitter toutes superstitions, & d'embrasser la religion Chrestienne en laquelle ils ont continué, avec le reste de la Germanie fort deuotieusement & fidellement iusqu'à nostre temps que Martin Luther à semé en plusieurs endroits venin de sa fauce doctrine. En ceste region Saxonne la magnifique structure, & superbe bastiment des temples somptueux & religieux monasteres y est à grandement admirer: & plus encor la coustume obseruée en l'Eglise d'Alberstad, dediée à la glorieuse vierge Marie mere de nostre Dieu & seigneur, en laquelle les lays n'entrét point, en estant l'entrée seulement permise à ceux qui sont du corps & vocation sacrée du Clergé. Quoy donc que nul lay ayt licence d'y entrer, si est-ce que tous le iour des Cendres, on choisist l'homme d'entre le peuple le plus méfame, & meschant que on sçait choisir en la cité, lequel ayans vestu noir, & luy voilans la teste & couurans la face d'un chaperon, lequel est en cest appareil au diuin seruice: Mais déz aussi tost que l'office est finny on le chasse de l'Eglise: chassé ainsi que il est, il fault que durât tout temps des ieunes du carefme, il aille vagant tout pied nud par la ville visitant, & allant prier par toutes les Eglises, Monasteres, Chapelles & oratoires. Les Chanoines sont tenuz de le nourrir: & le iour du iedy absolu, lors que on sacre le saint huile, & celebre la Cene, on l'introduict au rechef en l'Eglise apres la consecration du crespme, & là il recoit l'absolution de ses pechez par les Penitenciers, & ayant receu l'aumosne on luy donne congé, & d'icelle mesme il en fait vn present volontaire à l'Eglise & autel de nostre Seigneur. Cest homme est par eux appellé Adam, car se que estant ainsi purgé il est innocent comme estoit nostre premier pere auant que mordre au fruiet de l'Arbre deffendu: & leur est aduis que l'expiation, & purgation des crimes de cest homme redonde sur la cité & sur tous les citoyens.

*Martin Luther a insulé d'heresie le pais de Saxe.*

*Eglise de nostre dame en Alberstad, ou les lays n'entrent point. Estrange ceremonie en Alberstad.*

*Le Penitent d'Alberstad nommé Adam pourquoy. Mines d'argent en Saxe*

*Saxons exorbitans à boire.*

Le terroir Saxon est fertile en toute sorte de viures & fruietz sauf la vigne, & s'y trouuent plusieurs mines d'argent, & d'Erain. En Goslarie, autres diuers lieux dudict pais, on voit des fontaines, de l'eau desquelles on cuit & fait du sel tresblanc, qui est de grand profit & reuenu au Prince, & commodité pour ceux du pais. Ilz sement du froment, & l'orge, desquelz outre que ilz en font du pain tresblanc, & sauourent manger, ilz en composent encor la Ceruoise en defaut de vin, de laquelle ilz boiuet si goulumét, & desmesurémét, que ceux qui versent ne scauroient fournir aux beuueurs, & par ainsi on met vn grand pot sur table plein d'icelle boisson, chacun beuuant à mesme, ou en versans dans vn grand tasse qu'ilz mettent sur table, & se semonnent les vns les autres dringuer, & faire caroux à toute ouurance. C'est chose incroyable à dire combien ce peuple alteré aualle de ceste ceruoise, & combien souuent

se prouoquent  
sistent, car il n'y  
de quelque soit  
à s'enyrer, ou  
continuer & nuit  
Celuy qui boit l  
ange, & honne  
né de quelque  
tes, ou gaigne  
leur façon de fa  
e on fait tout air  
Cruoise, au gr  
Tandis que ilz b  
ou autre, se le  
ent avec grand  
Ilz tiennét celuy  
fule, & sans rend  
mond, tellement  
son mutuelle de  
nt dures, mal ap  
alices ou andou  
en plusieurs enc  
e, & en vser tou  
s nourrissent poin  
onnent la viande t  
si la font aualler  
noy les Saxons ac  
istes que les autre  
e patience.  
Ilz ont langage p  
res façons ilz so  
[ Je serois marry  
our le plaisir du le  
endre, veu qu'ils  
sans croistre le p  
de vray i'ay Sidon  
e, tandis qu'il est  
our lors faisoit sa r

*Cy voyon  
A fillon  
Et n'osan  
Les perri  
Le seruai  
Et l'is ch*

se provoquent à haucer le gobelet, voire y contraignent ceux qui les  
 visitent, car il n'y a porc, thoreau, ny cheual, qui en auast autant d'une  
 que de quelque soit qui les faist. Et ne leur fust point d'auoir beau l'af-  
 à s'enyrer, ou rendre falement leur gorge: ains gist leur sobriété à  
 continuer & nuit & iour ceste honneste pratique de bien boire.

Celuy qui boit le mieux de la compagnie non seulement en rapporte-il  
 l'honneur, & honneur de ceste vaillante yurognerie, ains est encor cou-  
 ronné de quelque gentil chapeau de roses, ou fleurs, & herbes souef flai-  
 notes, ou gaigne quelque autre gentillesse pour le pris de sa victoire.

Leur façon de faire s'est espendue par toute la Germanie, & tellement  
 qu'on fait tout ainsi des vins forts & fumeux, que les Saxons de leur sim-  
 le Ceruoise, au grand preiudice de ceux qui les imitent.

Tandis que ilz banquetent si quelcun passe pres d'eux, soit le maistre du  
 festin, ou autre, se leuét tous ceux qui ont quelque verre plein, & luy pre-  
 sentent avec grand courtoisie à boire à sa bonne grace.

Ilz tiennét celuy pour leur ennemy qui estant inuité à boire souuent,  
 refuse, & sans rendre iuste raison, desdaigne de goustier avec celuy qui le  
 mond, tellement que plusieurs fois ceste iniure est vengée ou par l'es-  
 son mutuelle de leur sang ou par homicide: Les viandes des Saxons  
 sont dures, mal aprestées & de grosse concoction: à sçauoir du lard, des  
 salcices ou andouilles sechées à la fumée, oignons cruds, du beurre fa-  
 en plusieurs endroits ils font cuire le dimanche la viande pour en vi-  
 re, & en vser tout le long de la sepmaine. Quant aux enfans, ilz ne  
 nourrissent point, comme nous faisons, avec de la bouillie, ains leur  
 donnent la viande solide mais tresfort machée par la mere, ou nourrice,  
 qui la font aualler ainsi amollie à ceste tendre enfance: & c'est pour-  
 quoy les Saxons accoustumez déz le lait à ceste nourriture, son plus ro-  
 bulles que les autres, & souffrent les incommoditez de la vie avec plus  
 de patience.

Ilz ont langage particulier pour eux, mais quant à l'accoustrement &  
 autres façons ilz sont semblables au reste des Alemans.

[ Je serois marry si taschant de r'afreschir la memoire de l'antiquité  
 pour le plaisir du lecteur, ie laissoy l'estrange façon des Saxons iadis se  
 rendre, vœu qu'ils coupoyent les cheueux de derriere, & vers la nuque,  
 sans croistre le poil par deuant, iusqu'à leur couvrir la face: & que cela  
 est vray j'ay Sidonie Apolinaire pour auteur, lequel escriuant à Lampride,  
 tandis qu'il estoit en la court du Roy des wisigoths Theodoric, qui  
 pour lors faisoit sa residence à Bourdeaux, parle des Saxons en ceste sor-

*Pris des glou  
 sons beuueurs*

*Alemans en  
 general grands  
 beuueurs.*

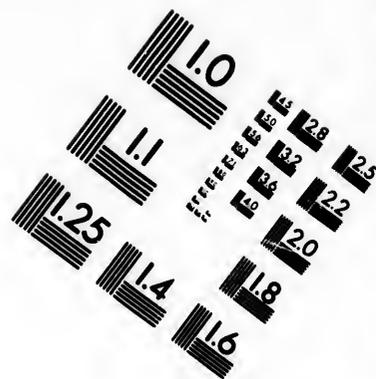
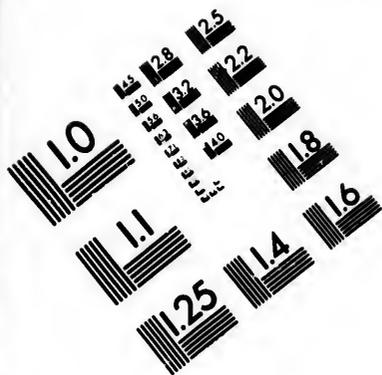
*De pareille  
 façon en vse  
 l'on en Gas-  
 coigne.*

*Quelle perru-  
 que portoyent  
 iadis les Sa-  
 xons.*

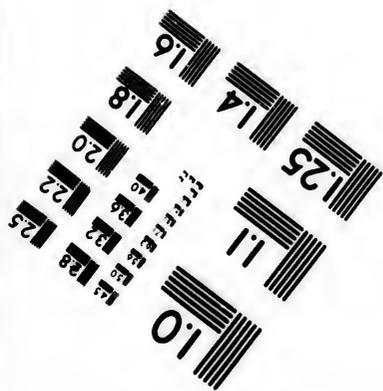
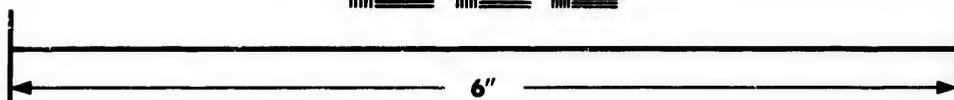
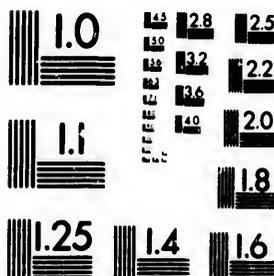
*Cy voyons les saxons accoustumez iadis  
 A fillonner la mer, d'aparsistrer esbahis,  
 Et n'osans mettre pied par les terres voisines:  
 Les perruques desquels, & cheneures fines  
 Le seruaux chacun bord de riuere, & de compans  
 Et les cheueux peigne on regretté deuant.*

*Sidonie à  
 Lampridie en  
 ses Herudica-  
 sill.*





**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503

15 128  
16 132  
17 22  
18 20

19  
20  
21  
22  
23  
24  
25  
26  
27  
28  
29  
30  
31  
32  
33  
34  
35  
36  
37  
38  
39  
40  
41  
42  
43  
44  
45  
46  
47  
48  
49  
50  
51  
52  
53  
54  
55  
56  
57  
58  
59  
60  
61  
62  
63  
64  
65  
66  
67  
68  
69  
70  
71  
72  
73  
74  
75  
76  
77  
78  
79  
80  
81  
82  
83  
84  
85  
86  
87  
88  
89  
90  
91  
92  
93  
94  
95  
96  
97  
98  
99  
100

*Adieu le dit temps, le chef nous s'adressant  
Et connest en demeure, & le vent & la face.*  
Puis aouste aux vers, adressant la parole au Saxon qu'il nomme Sica-  
bre, comme aulli on nommoit iadis les François:

*Saxons nom-  
mez Sica-  
bres.*

*Monts ob-  
nobies à pre-  
sent de Hesse  
Ptol. l. i. c. 1.  
II. tabl. 4.  
d'Europ.*

*Amasis fleu.  
Sale fleuve.  
Druse mour.  
en Alemai-  
gne voy Dion  
l. 55. Corn.  
Tacit. Ann.  
l. 1. Suetone  
en la vie de  
Othonian au-  
guste. Stra-  
bon 7.*

*Voy Paul. E-  
mile es An-  
nales de Fra-  
ce. 2.*

*Iuges secretz  
establis en W-  
estphalie par  
le grand Char-  
les roy Fran-  
çois. voy les  
Annales de  
France: &  
Auentin li.  
4. de l'histoi-  
re de Bauiera.  
Ceste façon  
respedloit pres-  
que l'inquisi-  
tion qu'on  
pratique en  
E. Espagne.*

*La nuque ens'embrassant, & vis ieandre vieillat  
Lars que est von waisch, & gettes autre p'nt  
Tu peyr que en courans luy frans iadis desriere  
Et d'un poil vniuellet la auarés la premiers.*

Le laisse le discours plus long & des Saxons & des Sicambres, iusqu'à  
ce que de la France, & l'Angleterre nous y remettrons, & si nostre aucteur  
y oublie quel que cas qui soit notable, le me' mettray en deuoir de sou-  
stenir, & passer aux coups qu'il n'a peu porter, ou qu'il peut estre il ne voi-  
loit montrer à ceux qui ne luy sembloient assez adextrez à tel apprentis-  
sage.]

*Du Pays de Westphalie, & iuges est ablis sur les Westphaliens par  
l'Empereur Charles le grand. Chapitre 15.*



Westphalie est vne region comprise aux bornes, & limites de Saxe, ayant le Rhin au soleil couchant, le fleuve wisere au Leuant, le pais de Frise au septentrion avec la Hollande, & regardant au midy les montaignes de Hesse, que Ptolomée apelle monts Obnobies: de ces montaignes sourt le fleuve Amasis lequel trauersant presque toute la Prouince, passe par

deburg & Munster deux belles Citez, puis s'escolant par Phrise, se rendre en la mer Septentrionale: Et encor on ce pais le fleuve Sale nomme es histoires des Romains, a cause que ce fut là que mourut Druse beau filz de l'Empereur Othonian Auguste. Ceste region ainsi que tite Strabon, fut iadis habitée par les Bracteres, ainsi que la coniecture le montre, d'autres disent que ce furent les Sicambriens, alleguez par le mesme Strabon. Le premier qui contrainst ceux cy à la foy Chrestienne fut Charles le grand apres qu'il les eust vaincus & eslois par guert es: Mais comme souuent ilz se reuoillassent, & venans à leur vomissement ils embrassassent l'Idolatrie, faisans banqueroute à la foy de l'Euangile, & n'eu tinssent aucun compte du serment de fidelité fait deuant l'Empereur Charles le grand, afin de tenir en haleine, & crainte ce peuple Barbares, avec l'estonnement d'vne peine & supplice present, ordonna & establi des iuges secrets par la Prouince: ausquels il donna puissance, que déz que quelcun se pariuroit, ou violeroit la foy promise, ou auroit commis quelque autre crime, que soudain on le prist, & sans autre forme de proces, ny aiournement, ou poursuite, ny pretente ou congé de se iustifier, on le feist mourir: mais il y commist des gens de bien, & aymans equité, iustice, afin que sans raison on ne fatsuast point à l'innocence de ceux qui n'offenceroyent point.

grand

Ceste façon de proceder estonna & effroya les Westphales, & les con-  
 gignit de se contenir en deuoir, voyans le plus souuēt les Seigneurs, &  
 grands du païs brâchez par les boys, pour seruir de guide aux passans  
 ins qu'ilz eussent au parauant rien ouy dire de leur accusation, & l'ila s'a-  
 ueroiēt de la cause & occasion de tel supplice, ilz n'auoiēt autre es pour  
 sponce, sinon que les Iusticierz auoiēt fau- leur foy, ou commis quel-  
 que criante contre la Loy de l'Empereur: & dure encor iusqu'à nostre  
 temps ceste façon de faire, qu'on nomme iugement secret. Ceux qui pre-  
 sent à ce conseil, sont bien si presomptueux qu'ils osent entreprendre  
 jurisdiction sur toute la Germanie, & portent le nom & tiltre d'Esche-  
 uins, ilz ont des coustumes fort secretes, & quelques si ocultes manieres  
 de proceder au iugement des malfaicteurs, que iamais il n'a esté possible  
 de trouuer qui par pris, ou crainte en aye voulu reueler vn seul point  
 de la façon de faire. Aussi la plus part des Escheuins sont incogneuz, lesques  
 sont & là par les Prouinces, notans & remarquans la vie de chascun, &  
 trouuans vn malfaicteur, le deserent en iugement, & l'accusent, prouuant  
 qu'ilz imposent selō ce qu'ilz l'ont par leur secrette coustume: leur sen-  
 tence estant enregistree contre le delinquant accusé, la mettent és mains  
 de ieunes Escheuins, la chage desquelz est de la mettre en execution.  
 Les criminelz qui ne scauent rien de leur condamnation, ne se donnent  
 garde, que quelque part qu'ilz se trouuent on les empoigne, & sont tout  
 tost despesechez. Ceste sorte de iugement est à present fort abastar-  
 de, à cause qu'on y met des hommes de basse condition, & lesquelz sen-  
 temesent encor des matieres ciuiles, comme ainsi soit que iadis linqui-  
 sition & execution des crimes leur fut permise, & octroyée. Ceste region  
 Westphalique est froide extremement, destituée, & pauvre de vin, & de  
 blent, on y mange le pain fort noir, & la ceruoise sert de boisson. Le  
 vin qu'on y porte du Rhin est fort cher, mais c'est pour les plus riches,  
 lesquelz encor n'en vsent guere souuent. Les Westphaliens sont inge-  
 nueux & bons guerriers, & de là est venu le commun dire que Westpha-  
 lie engendre plus tost des hommes vicieux & cauteleux, que sotz, ou trop  
 simples: & sont sujiez à l'Euesque de Cologne.

*De la Franconie, ou France Orientale, en diuerses façons des  
 habitans en icelle. Chap. 16.*



LA Franconie, ou France Oriētale est vne par-  
 tie de Germanie, & comme le cœur d'icelle  
 ayant pris le nom des Scambriens, qui furent  
 appelez Frâçois du temps de l'Emp. Valen-  
 tinian, à cause qu'ilz auoiēt surmōtez les Alz  
 voyzins des Gothz & Danoys. Ceste region  
 est de pais de Sueue, & Bauiere au midy, le Rhin  
 luy est au ponant, les Boësmes l'auolinent  
 du costé d'Orient & ceux de Hesse & Thu-  
 ringe peuples de Saxe luy sont au Nord & Se-  
 pteñtiō, Ceste Prouice est close & enuirōnée  
 grandes & tresespaisses forestz, de hautes, & difficiles montaignes si

*Aussi fut  
 elle natifiée  
 par Federic. 3  
 enuiron l'an  
 de grace 1316*

*Estrange fa-  
 çon de iuge-  
 ment.*

*Infertilité  
 de Westpha-  
 lie.*

*Westphaliens  
 plus fins que  
 simples.*

*D'oū vient le  
 nom de Fran-  
 conie.*

*Valentinian  
 Emp. & ad-  
 uint cey l'an  
 326. & souz  
 Constantin le  
 grand, non  
 du temps de  
 Valentinian.*

*Astette de  
 Franconie.*

*Beauté du  
païs Franco-  
nien.*

*Riuieres de  
Franconie.*

*Vins Franco-  
nien.*

*Enée Syluie  
en la Geogra-  
phie en*

*l'Europe.*

*ch. 39.*

*Abondance  
de Reglisse en  
Franconie.*

*Sauuagine  
nourrie pour  
le plaisir des  
Seigneurs.*

*Quelz sont  
les Seigneurs*

*à qui la Fra-  
nconie obeit.*

*Herbipoly*

*s'appelle en*

*Alemant*

*Virzburg.*

*Comme l'E-  
uesque de*

*Herbipoly est  
mis en son  
siège.*

qu'à peine y peut on penetrer mais au deds elle a vne belle plaine, & belle de plusieurs villes bien murées & remparées, & d'vne infinité de chasteaux & grosses bourgades. La Forest Hercinie est celle qui la circonuient à l'entour avec des costaux treshauts & aspres, luy sert comme d'vne muraille naturelle, & l'arrousent les fleuius Sale, d'où est venu le nom de Salien & Salique) Mogan, qui est nauigable, Tubers, & Necchar. Les vallons par où courent ces riuieres, sont larges & de grand estendu, ayans les costaux voyfins, chargez de bōs vinobles, & le vin si delieieux qu'on en porte aux nations estlongnées; l'achetans à cause de son excellence. Le terroir de ce païs, est assez sablonneux, & non pierreux, que dit est de Norique, & là où il est auoisiñé des riuieres, ainsi que Enée Syluie le tesmoigne. Frāconie est fertile par tous costez, rendāt avec vñure toute sorte de grains qu'on y seme, & legumage: & n'y a quartier en Alemant qui nourrisse de si beaux, & gros oignons, ne si belles raues & nauens, ou des choux capuz si excellens, & bien pommez. Aiousbez y si voulez grande abondance de Reglisse, racine mielleuse, & tant requise qui est plus le que du terroir de la ville de Bamberburg, on en charge à charrettes pour en fournir les autres païs: on ne voit que de beaux vergiers chargez de toutes parts d'arbres fruitiers, & des prairies fort plaisantes & delieieuses, le païs est en somme bien garny de bestail, & grans troupeaux, & rempli de plusieurs & infinis milliers d'hommes. Et à cause de la multitude des riuieres, aussi la pescherie y est à commandement, mais le deds de la chasse plus encor, à cause que les Seigneurs ont vne infinité de Bois, fons, boys & parcs, où ilz nourrissent la sauuagine pour en auoir le plaisir: Leur font encor dresser des loges es Parcs, esquelles les bestes font tirer en hyuer, tant pour eiter les rigueurs du froid, que pour y vñre la pasture qu'on leur y apreste: de chasser à ceste venerie n'est permis non aux seig. & Gentilz-hommes. Or la Franconie est departie sous seigneurie, & suiection de cinq Princes, à sçauoir le Burgrau de Noricberg, & le Comte Palatin, Princes temporelz, trois ecclesiastiques qui sont les Euesques d'Herbipoly, Maience, & Babemburg. L'Euesque de Herbipoly, porte aussi tiltre de Duc, qui est cause que lors qu'il chascie la Messe, il tient sur l'autel l'espée toute nue & baniere desployée. Ceste le iour qu'il veut faire son entrée, & prendre possession de la chaire ecclescopale, vient en la cité acompagné, selon la coustume, d'vne grande troupe de Caualerie: & dès qu'il est en la ville il met pied à terre, & fait tous ses beaux & riches habits, fait que se veste d'vn accoustrement gris; & de peu de valleur, & se ceigne d'vne corde: & equipé ainsi, se met la teste & les mains nues en grande humilité vers les Chanoines en l'eglise mere & Cathedrale, où ayant iuré & promis fidelité au Chapitre, il est mis & haucé en la chaire & autorité. Mais auant tout cela, il conduit deuant la representation & effigie d'vn certain Euesque & là on l'admoneste serieusement, & sans flaterie, de se gouverner aussi bien, & sagement que celui duquel il voit là l'image, lequel saint qu'vn pasteur & abbe d'escolier, durant vñe grand' discorde auant que en l'election, fut esleu comme par mespris, & toutesfois se port

homme de bien  
& police de  
Or nul enfant de  
seulement y a  
simple noblesse  
suffisant d'emp  
qu'il est de gr  
meure es main  
du païs, de la qua  
encor de l'E  
saut que quand  
plusieurs villag  
deffonter qu  
pres à fin que  
Franconiens  
en facons d'habi  
prenez tant hom  
ne ny est oisif &  
le peuple vend se  
car il mesprise l  
sire qu'on en po  
temps du ieusne o  
n que ceux qui  
ent en lieu d'eau  
naturel, ayant g  
sprimer toute aut  
autres que les c  
ne sont trop leg  
naissance. Ces  
sont les bien venu  
ayant comme eff  
pour alliez: &  
tiér que plusieurs  
ciliez en Francon  
ment le seruice d  
as vices, à sçauoir  
tre honneste, et  
surs merueilleuses  
que ce que l'on r  
acompté à fable  
seigneur tous les  
ur aller hurtans d  
ment la prochain  
le bon an à tout  
ceux qui sont es  
autres les estreit

homme de bien, & gouverna tresbien, & l'estat de l'Eglise, de les  
 & police de la ville, & de tout le pais.  
 Or nul enfant des Ducs ou des Comtes du pays est receu à cest Euef-  
 & seulement y appelle on & met en la dignité, quelqu'un qui soit de  
 simple noblesse. Or sont ils icy, non que le reuenu del'Euesché ne  
 suffisant d'entretenir le train d'un Prince & bien grand seigneur,  
 qu'il est de grand profit & puissance: mais c'est à fin que la digni-  
 tement es mains de ceux qui sont chefs au chapitre, & de la nobles-  
 du pais, de la quelle sont choisis la plus part des Chanoines. La pre-  
 encor de l'Eglise d'Herbipoly, est & honorable, & seigneuriale,  
 faut que quand vn nouveau Preuost vient à cest office, qu'il aille vi-  
 plusieurs villages & parroisses, sur lesquelles il leue les dismes, &  
 deffoncez quelques muids de vin au peuple, & y mettre des tas-  
 apores à fin que chascun qui voudra, en puisse boire à sa fantaisie.  
 Les Franconiens ne different, ny en habitude, ny proportion du corps,  
 en façons d'habits au reste des Alemans: & endurent fort le travail,  
 tant hommes que femmes à cultiuer les vignes, & ainsi per-  
 ny est oisif & sans rien faire.  
 Ce peuple vend son vin pressé de sa pauureté, & boit la belle eau cle-  
 car il mesprise la biere, & ne tient compte de la ceruoise, voire ne  
 offre qu'on en porte en son pais: Il est vray qu'à Herbipoly durant  
 temps du ieuſne on en y vend, mais c'est hors la ville & aux bateaux,  
 n que ceux qui pour l'abstinence cessent en ieuſnant de vin boire,  
 ent en lieu d'eau ceste boisson. Le Franconien est insolent, & fier de  
 naturel; ayant grand opinion de luy, & fort presomptueux iusqu'à  
 spriser toute autre nation & peuple, & sont si piquans, & mesdisans  
 autres que les estrangers qui frequentent & conuersent avec eux,  
 ne sont trop legers en parole, n'ont garde de leur dire le pais de  
 naissance. Ceux qui souffrent patiemment leur gloire & arrogan-  
 sont les bien venus, & les souffrent facilement d'habiter avec eux, &  
 ayant comme essayez avec ceste façon rigoureuse, les recoiuent sou-  
 pour alliez & leur donnent leurs filles, & parentes en mariage, d'où  
 uient que plusieurs de Sueue, Bauiere, & Hesse s'arrestent & sont do-  
 ciliez en Franconie. Les Franconiens sont au reste fort deuotieux, &  
 ment le seruice de Dieu, toutesfois sont ils à presens adonnez deux à  
 vices, à scauoir au blaspheme, & larcin, l'un leur semble beau, et  
 tre honneste, et à eux permis et loisibles des long temps. Ils ont plu-  
 sers merueilleuses et estranges façons de faire, lesquelles ie descriрай, à  
 que ce que l'on recite ailleurs des estranges nations, ne semble faux, et  
 acompté à fable. Les cinq sepmaines qui precedent la natiuité de no-  
 seigneur tous les Ieudis on voit de nuit les enfans, tant filles que gar-  
 aller hurtans de porte en porte, et chantans des chansons, qui con-  
 ment la prochaine Natiuité du sauueur de tout le monde, et souhai-  
 le bon an à toute la compagnie, et pour cest office et message plai-  
 ceux qui sont es maisons leur donnent des poires, pommes, et noix,  
 & autres les estreignent de quelque petite piece d'argent.

*Printes nō re-  
 cense à l'Euef-  
 ché de Herbipoly.*

*Prouuosté de  
 l'Eglise d'Her-  
 bipoly.*

*Ceruaise non  
 permise de ven-  
 dre en Frāco-  
 nie.*

*Mœurs estrā-  
 ges des Fran-  
 coniens.*

*Vices du Frā-  
 conien.*

*Ceremonies or-  
 dinaires en  
 Franconie.*

Avec quelle ioye ils receyuent & honorent la feste de la Natiuité  
 nostre seigneur, & ce dans les temples, non seulement le clergé, mais  
 tout le peuple, on le peut recouillir en ce qu'on voit tous les ans en  
 le feste la représentation d'un enfant nouveau né, posé sur le maistre  
 tel, à l'entour duquel les enfans & fillettes vont sautans & dancans, &  
 vieux chantent au d'vn accord semblable à celui des anciens Corym-  
 bantes, desquels les fables portent qu'ils se logerent en Candie dans  
 la Grotte du mont Ida. & dancoyent autours du berceau de Iupiter  
 nourry, & esleué en celle montaigne. Le iour des Calendes de Ianuier  
 est celui qu'on des Chrestiens commence, & d'où nous prenons le  
 commencement des suppurations du cours du temps, on voit en France  
 les parans & amys s'entre-acoster, & se saluans ensemble, & touchant  
 main se souhaitent l'un nouveau pour heureux, & profitable, & par  
 celle iournée s'esioiiffans, & banquetans ensemble. Et icy auans l'ancien  
 coustume prise de leurs ayeux, ils s'entreuoyent les vns les autres des  
 sens qu'on appelle estreintes, & iadis les Romains les disoyent Saturni-  
 ces, à cause qu'on en vsoit ainssi entr'eux aux festes des Saturnales, &  
 Grecs les appelloyent Apophoretas. Sur ceste façon de faire, l'année  
 sée ie feis quelques vers en telle substance.

*Corymbantes,  
 voy Ouides  
 festes.*

*L'ance de  
 l'ance relig.  
 li. i. cha. 13.*

*Estrénes sont  
 de longue &  
 ancienne cou-  
 stume, voy  
 Macrob. i. des  
 Saturn.*

*Par huit iours cont'muz honorans sa naissance  
 O Christ vray fils de Dieu, & Dieu vray en essence  
 Des himnes nous chantons, & puis à nos amys  
 Des presens nous faisons, qui de bon cœur, sent pris.  
 De Leur aux, ou Chappons, ou d'un gasteau insigné  
 Où engravée soit l'armoirie plus digne  
 De celuy qui le donne, ou dedans un panier  
 Dix pommes nous mettons venans de l'Orengier,  
 Dix pommes nous mettons mi vertes, mi Dardes,  
 En un vase de Buys, & diverses dragées  
 Dans une casse d'or, pour en faire presens  
 A l'amy pres de nous, & onc du cœur absent.*

*En France on  
 y met une fe-  
 bue.*

A la feste de l'apparitiō de nostre seigneur (par nous dite les roys) e-  
 cune maison fait faire vn gasteau composé de farine blanche & pure  
 miel, poyure & gingembre: puis est crée vn Roy en la façon qui l'en-  
 La dame du logis est celle qui fait le gasteau, auquel on le pestriffant  
 met vne petite piece d'argent: puis le faisant cuire en la braisse & astringe  
 & bien chaut du foyer, le depart & coupe en tout autant de pieces qu'il  
 y a de personnes en la maison, & en donne à chascun la sienne. Tou-  
 fois en y a des parties assignées, premierement à nostre seigneur Ie-  
 Christ: & à sa glorieuse mere la vierge Marie, & aux trois sages qui le  
 drent adorer, lesquels on done aux pauvres pour Dieu. Et la part de  
 conque escheoit qu'on trouue la piece d'argent mise au gasteau, celui  
 stant salué comme Roy, est assis en chaire & esleué trois fois en hau-  
 uec ioye, acclamations & plaisir de toute la compagnie. Le roy ault  
 ué en hault a de la craye en la main droite, & toutes les fois qu'on le h-

Il fait autant de croix au plancher de la sale, ou chambre où ilz sont as-  
 semblez, d'autant qu'ilz portent grand respect & reuerence aux Croix,  
 comme le signe de grand effort, & qu'ilz estiment les preseruer de grans  
 contumelies, & durés les dorées iours qui sont entre Noël, & la feste des  
 Rois, il n'y a maison en Friconie qui soit habitée, laquelle on ne parfume  
 avec conce avec encens, ou autre chose aromatique, & odoriferante con-  
 tre la force des malins esprits, & pour obuier aux ensercollemens des en-  
 fans. Il n'est guère grand besoyn de dire avec quelle façon ilz se  
 passent les iours gras qui précèdent le Carême: veu qu'on scait come  
 les Alemans, desquelz les Friconiens ne degenerent, se gouver-  
 nent en ceste folle & desbauchée feste. Car on y mange & boit, & y fait  
 de sortes d'ebatemens, qu'il serable q̄ iamais plus on ne doique auoir  
 l'usage de tel plaisir, & q̄ lendemain il faille partir de ce monde, &  
 tout soit fait pour rassabier tout le desreiglé apēt du corps, pour le der-  
 uer de ses ayces. Il n'y a si petit qui ne tasche d'inueter quelq̄ nou-  
 uel jeu de spectacle, pour donner recreation & à l'esprit & à la veuë des  
 regards, & qui puisse les attirer en admiration, & ain que la honte ne  
 retarde de rien faire, ilz se masquent & desguisent, les hommes vestés  
 habit des femmes, comme elles aults insolentement, & peu honnellment  
 estent celui des hommes. Les aucuns voulans représenter des Satyres,  
 plustost des Diabes, se peignent le visage de vermillon, ou d'ancre, &  
 ont des abillemens effroyables, & abominables: & d'autres vont  
 nus courans çà & là, de mesme façon que faisoient iadis les Luper-  
 caux Latins, desquelz ie pense que ceste vilaine coustume soit venue &  
 allée parmy nous. D'autant que cecy n'est en guere différent aux cere-  
 monies lupereales celebrées iadis par la iuennesse Romaine, & enfans des  
 meilleures maisons aux moys de Februrier, en l'honneur de Pan Lycée:  
 quelz tō nuds, & ayés le visage taint en sang, courroiet avec des fouetz  
 la ville frapans d'iceux, tous ceux qui se leur offroient au deuant: là où  
 Lupercaux Friconiens frappent sans discretion, ny esgard de person-  
 nes passans avec des sachets pleins de cendre. C'est cas estrange que le  
 des Cendres en plusieurs lieux on voit que les garçons de toute vne  
 ville s'assembloient, & prenoient toutes les filles qui durant l'année au-  
 toient frequenté les dancs plus que les autres & les attellent comme che-  
 ues, on iuments à vn chariot, sur lequel est assis vn menestrier sonnans &  
 de quelque instrument, & les conduisoient en cest equipage iusqu'à 18. chap. 17.  
 dernière riuere du Lac, qu'ils renouuēt. Ie ne voy aucune raison qui  
 mouue à ce faire, si ce n'est qu'on die que par ce moyen ilz les vueillent  
 purger des fautes par elles commises, de ne s'estre point abstenues de luy  
 leur logereté, d'oganter ainsi contre le commandement de l'Eglise. A la  
 Carême, & lors que l'Eglise nous exhorte de nous reuiouir en mon dres.  
 la iuennesse s'assembloit fait vne effigie de paille, représentant la mort  
 qu'on a de coustume de la nous pendre & tixer, & la met au bout  
 d'vne poutre la portant par les vilages voisins, non sans crier & braire, la  
 che dit Lata.  
 de d'vne chose si gentilte. Il y en a qui bien iuennēt & caressent cour-  
 ment ces parces-morts, & les repaissent de lait, pois, & poires sechées

*Feste de mar-**ty gras prise**des idolatres.**Lupercaux à**Rome, voy**Plutarque en**la Vie de M.**Antoine.**Ouid. aux**Feste. Virg. 8**Eneid.**Varron 5. de**de la langue**Latine. Pan**Lycée, Voy 5.**August. cité**de Dieu. liu.**Pausanie l. 8**Ceremonie e-**trange du**ion des Co-**trisme d'ima-**che dit Lata.*

au four (viande de laquelle nous vions en Carême) & renuoyent ainsi la  
 mort, laquelle par d'autres n'est si doucement traitée; à cause que l'esti-  
 mans au lieu de mauvaises nouvelles, se chassent de leurs maisons &  
 limites avec injures, & coups de baston. En la mesme saison encore obser-  
 ue lon ceste coustume: les ieunes garçons de tout vn village entortillent  
 quantité de fouerre autour de quelque vieille rote de charrette & la  
 portans sur quelque haute colline, ou coustau, après plusieurs iours & pas-  
 setemps accoustumez (pourueu que la rigueur du froid n'y donne empê-  
 chement) esquelz ilz passent le temps iusqu'au soir, sur le tard ilz mettent  
 le feu au fouerre, & voyant la rote bien enflammée la iettent du haut  
 bas de ceste montaigne: laquelle donne vn spectacle effroyable à ceux qui  
 ne scauent la coustume du pais, si que plusieurs les plus rudes, estimerent que  
 ce soit le Soleil, ou la Lune roiter du Ciel en terre. Mais venue la feste de  
 la resurreccion de nostre seigneur, & la veille de Pasques quelque riche  
 homme du village fait faire vn gasteau ou deux, pour les garçons, & pour  
 les filles pour gagner, lesquelz s'estant faite vne bien grande assemblée  
 peuple sur le tard & dans quelque grand pré, ceste ieunesse faut que ga-  
 gne les gasteaux à la course. Le iour des dedicaces des eglises, & festes de  
 sainctz Patrons des Paroisses, dequoy on fait solennité annuelle, suyuant  
 la bonne & ancienne coustume des Chrestiens, il n'y a Bourg, ny village  
 qui ne pense faire grand honneur à la sainteté du iour en s'esioüissant,  
 faisant grand chere: c'est là que vient la ieunesse des autres lieux, nō pour  
 visiter les saintz lieux tant, q̄ pour y veoir, & frequenter les dances; où  
 viennent embastonnez, comme filz alloient à la guerre, laquelle souuent  
 ilz y rencontrent, ou eux-mesmes s'esmeuent, allans & reuenans en tro-  
 pes, & le plus des fois s'en allans à leurs maisons les testes rompues  
 sanglantes. Les trois iours que selon la Loy, & ordonnance Apostolique  
 on celebre les processions generales des rogaifons auant l'Ascension de  
 nostre Seigneur, en Franconie s'assembleront plusieurs croix, c'est à dire  
 parroisses (car ainsi baptisent ilz le nom des assemblées du peuple marchant  
 sous le signe de la croix de son Eglise) & estā dedans les temples vn che-  
 ueu à part soy fait son chant, & prie, & non tō ensemble: & là les fille-  
 res & petis enfans vestuz honnestement, & gentiment marchent avec  
 chapelets de fleurs, & verdure; & de guirlande sur leurs testes, & de  
 bastons de Saule verdoyant en leurs mains. Les Prestres de chacune Eg-  
 lise & parroisse escoutent attentiuement le chant chacun de ses parroissiens  
 tellement que ceux qui ont le mieux, & le plus doucement chanté, &  
 suyuant leur sentence, & selon l'ancienne coustume & institution, cer-  
 nes mesures de vin pour desalterer leurs gosiers enrouiez. Durāt les Fes-  
 tes de Penthecouste presque par toute l'Alemaigne on obserue cecy: que  
 tous ceux qui ont des cheuaux s'assemblent, ou qui en trouuent à pre-  
 sent, & menent vn prestre aussi à cheual, lequel porte le saint Sacrement, &  
 cest equipage ilz font le tour par tout le territoire chantans des hymnes  
 & oraisons & prians Dieu qu'il luy plaise garder les bledz, fruitz, & me-  
 sons de tout peril, danger, & infortune: soit de brastie, gresle, orage,  
 tempeste. Le iour Saint Urbain, les vigneronz es lieux où le vin cro-

*Courses d'en-  
fans à Pasques  
en Alema-  
gne.*

*Comme les  
saints sont ho-  
norez en Fran-  
conie.*

*Ceremonies  
aux rogaifons  
en Franconie.*

*Benediction  
des champs le  
iour de la Pen-  
tecouste.*

...table  
 ...nappa de fucillag  
 ...petite in  
 ...sejaun, ils boiue  
 ...saint; mais si le  
 ...saint soit honoré  
 ...d'eau, orde  
 ...à croire que  
 ...fleur, en croist, o  
 ...soir de saint Iea  
 ...de presque tou  
 ...hommes & sem  
 ...du feu, y obser  
 ...Et se font des ti  
 ...ant des bouquet  
 ...ont quelque si  
 ...ouvertures de ce  
 ...l'année ils n'a  
 ...Ceux qui s'en veul  
 ...erement les herbes  
 ...ou semblables par  
 ...deuorées du feu to  
 ...se qui est au mont  
 ...es de la maison de  
 ...caques & barils d  
 ...ans enflammez au  
 ...l'air, de sorte qu'il  
 ...n: qui n'en auroit  
 ...dragon volant, &  
 ...re. En mesme fait  
 ...es orment de fleurs  
 ...le allumée dedans  
 ...ur y seruir de falot  
 ...Aux villages les gar  
 ...ent, & en coupent  
 ...ant le hault & cheu  
 ...& autres choses r  
 ...té tout tant que l'  
 ...est permis à person  
 ...oit la disme, & nul  
 ...vn cartier vendeng  
 ...es, d'autant qu'on  
 ...ordonnance du seign  
 ...est costaux, ce qui a  
 ...ger plus tard que le  
 ...faire: mais encor qu'à

estable en la place, ou autre lieu public la couvrans d'une belle nappe de fucillage, des herbes, & fleurs odoriferantes, & dessus posent une grande & petite image du bien-heureux Euesque: que si le iour est cler & serain, ils boient à grands traits, & se resiouissent en l'honneur du saint: mais si le Ciel est couuert, & qu'il pleuue, tant s'en fault que le saint soit honoré que plustost ils gattét cõtre son image, de la bouë, & versent d'eau, orde & puante, & la nappe; & ce qui est dessus. Car ils ont à croire que selon que ce iour se porte, que la vigne estant encor fleur, en croist, ou diminue pour l'espoir de la vinée de l'an present.

Le soir de saint Iean Baptiste en toutes les villes, bourgades, & villa- de presque toute l'Alemaigne on fait des feux de ioye, où s'assem- ment hommes & femmes de tous ages, dançans & chantans tout au- tour du feu, y obseruans encor plusieurs superstitieuses façons de fai- re.

Et se font des tissus chapeaux & ceintures d'Armoise, & veruaine, & font des bouquets de fleurs qu'ils appellent Esperons, à cause qu'el- les ont quelque similitude, & regardent le feu seulement par les en- ouuvertures de ces fleurs, estimans que ce regard empesche que tout auant l'année ils n'auront plus aucune douleur aux yeux.

Ceux qui s'en veulent aller auant que le feu soit estaint, y gettent pre- mierement les herbes desquelles i'ay dit qu'ils se ceignent, & disent tel- les ou semblables parolles: Auec coey s'en aillent, & soyent mises à neant deuorées du feu toutes mes infortunes & malheurs. Deuant la For- te qui est au mont de la cité d'Herbipoly, ou wirtziburg les Domesti- ques de la maison de l'Euesque, font aussi le feu, dans lequel ils mettent des caques & barils deffoncez mis au bout de quelques bastons, lesquels sans enflammer avec du salpêtre & autres matieres, ils sont esleuez en l'air, de sorte qu'ils sont portez & lancez iusques dans le fleuue Mo- sel: qui n'en auroit iamais l'experience, penseroit que ce fust quel- que dragon volant, & vomissant flammes ainsi qu'aucuns les faignent.

En mesme saison ils font des pots de terre tous pertuifez, que les uns ornent de fleurs, & roses vermeilles, & puis y mettent vne chan- delle allumée dedans, & les posent sur le feste & sommet des maisons, pour y seruir de falots & de lampes.

Aux villages les garçons à marier portent des Pins tous entiers, & es- tablent, & en coupent tout le brâchage qui est en bas, & ornent, & embel- lissent le hault & cheuelure de l'arbre, de miroirs, piéces de verre, escuf- ses, & autres choses resplendissantes & qui reluy sent, laissant l'arbre ainsi tout tant que l'Esté dure. En l'Autonne les raisins estant mours, est permis à personne de vendenger sans le congé du seigneur, à qui on paie la disme, & nul deuant l'autre, ains tous ceux qui ont des vignes en un cartier vendengent ensemble, & le despeschent en deux, ou trois parts, d'autant qu'on depart les cartiers chascun à son iour, s'uyuant l'ordonnance du seigneur, & aux vallõs on met au pied du vignoble qui est le plus costaux, ce qui appartient pour la disme. Ceux qui veulent ven- denger plus tard que les autres, faut que non-seulement ils ayent licéce de le faire: ains encor qu'à leurs propres despens ils façont porter les dismes

*Sote & peu  
Chrestienne  
façon de faire*

*Feux de ioye  
la vigille s.  
Leñ Baptiste.*

*Ceremonies  
obseruées à ce  
feu.*

au pressouer du seigneur. Les vendanges finies, à cause qu'à Wirtzburg  
y a des ieunes homes commis à controuler ceux qui payent, ou font  
de payer la disme & sont satisfait à chacun ce qui luy est deu, ces ieunes  
tout hoy qu'est chacun fait des torches de paille estans aux champs, qui  
est apportée tout expres, & les allument, & entrent avec ceste elarde le  
en chantant dans la ville: car ils estiment qu'avec ceste ceremonie ils pur-  
gent & brulent l'Autonne. Les Franconiens celebrent avec grand alle-  
gresse les festes des deux illustres & saints Euesques, Martin & Nicolas  
toutesfois en diuerse maniere: car à saint Martin on le sefroye à table  
en hauch le gobelet, & saint Nicolas est honore à Pautel & Eglise. Au-  
ny a il homme tant soit il pouré ou chiche, & renat qui ne mange que  
que volaille, ou piece de porc, ou de veau rostie, & qui n'estroigisse la co-  
science & sa bourse à bien boire, d'autant qu'à lors chacun taste ses vi-  
nouveaux, & en fait taster à ses voisins: voire à Wirtzburg & plusieurs  
tres lieux en ce iour, on en donne pour Dieu aux pauures. On y fait cou-  
battre en vn pare, & closture deux sangliers eschauffez, & esmeus, à  
qu'à coups de dens ils se deschirent l'vn l'autre: & iceux mis à bas, & ac-  
blez de blessures le peuple en a vne partie, & l'autre est distribuée aux  
gistrats. Le iour S. Nicolas les enfans qui vot à l'Escole, estissent entr'eux  
trois, l'vn desquels est l'Euesque, & les autres sont ses diacres: cest Eue-  
est le iour de la feste conduit à l'Eglise par toute la troupe des Escoliers  
accoustré & vestu en habits pontificaux, avec lesquels il assiste au diu-  
uice: lequel finy luy & ses diacres s'en vot chater de porte en porte pour  
recueillir quelques deniers, & nient que ce soit aumosne, ains seulement  
subuention charitable deuë à l'Euesque. On apprend les enfans à ieufin  
la veille dudit saint, avec ceste ruse que leur mettans le soir, lors qu'ils  
dorment, quelque piece d'argent dans leurs sonnetiers, on leur fait entendre  
que c'est de la tres-grande liberalité du saint Euesque: & pour ceste re-  
son il y en a qui ieufinent si obstinément que pour l'esgard de leur san-  
on est contrainct de les forcer & cotraindre de manger. Voila les coutu-  
mes & façons de vie des Franconiens, & des ceremonies & superstitions  
auxquelles ils s'adonnent le long de l'année.

*Autant un  
fait en à bon  
deuote en  
coigne quand  
au controu-  
lement.*

*Tout ce qui est  
assez indigne  
d'estre vray.*

*Du pays de Suede, des maners tant anciennes que modernes des Suedois. Chap. 1.*

*Description  
du pays de Suede  
comme il  
se comporte à  
present.  
Sabellique  
Enn. 6. li. 6.  
Lucan. liu. 2.  
de la guerre  
cimile.*



**SUEVE** prouince de la Germanie, est limitée  
notre temps par ces bornes: les Bauieres luy  
l'Oriet, vers l'Ocidet elle est ioste au Rhin & par  
d'Helface: le Midy luy psète les Alpes, & au Nord  
luy gist la Franconie. Elle a esté ainsi nommée de  
Suedes peuple Scyrique, & qui passa en Allemagne  
de celle part de Sarmatie, où à present sont la Pru-  
sie, & Liuonie, ainsi que tient Sabellique, & sem-  
ble que Lucan le vueille approuuer quand il dit.

*De l'estreime Aquilon les Suedois blonds, cheues sans vranx, & forts.*

Laquelle epist  
que Tacite des  
cales, & à la  
de Strabon  
qui ilz tenoy  
Vistule, contena  
pris sous le mo  
selon le pais qu  
de Alemagne C  
andirent plus  
sur les terres de  
du Danul  
de la Ge  
qui chassere  
liffi lizez Strab  
de laquelle il  
re en la forest  
trique, où à pres  
des parties Bore  
tenoy & les ch  
saignes & forest  
Amorois les separ  
comme Vanien, à  
geral: & voyla qu  
an nom c'est ch  
eux, qui fut des  
Loyauue es cont  
temps duquel on  
soit vray, ou non  
en grand reuer  
d'ailleurs, J'ues  
à present dit iac  
s, & comme bran  
diuerses de dire qu  
de dire l'occasion  
y vinnent habite  
ou il est venus  
es ont esté dits  
grand lac de L  
de des Germains  
challa bien loing d  
que la nation Ge  
dirent pour la pr  
eut chasser ainsi  
ux, citoyen toute  
de Valentinian, &

Laquelle opinion est si certaine que les anciens ne l'ont pas doutée. Tacite li. de  
 que Tacite descriuant les Germains les ostend iusqu'aux isles septen-<sup>mœurs des</sup>  
 ionales, & à la terre des Goths, & des Suodes, & César en les Commen-<sup>Germains.</sup>  
 de Strabon les disent les plus grands peuples de la Germanie, celle-<sup>César aux Cô</sup>  
 que qu'ils tenoyent les pais qui sont compris des le Rhin iusqu'au lieu <sup>mont. lib. 4.</sup>  
 Vistule, contenant Saxons, Boesmes, Moraves, & autres qui iadis furent <sup>Strabon. 7.</sup>  
 pris sous le mot de Slaue, quoy qu'ils fussent apellez en diuerles for-<sup>Auentin l. 6.</sup>  
 selon le pais que chacun habitoit. Mais du temps que regnoit en Fran-<sup>de l'histoire de</sup>  
 de Alemagne Clovis le grand, les Sueues laissant leur ancien domicile <sup>de siere.</sup>  
 s'expandirent plus auant, & comme les autres Septentrionaux vindrent <sup>En quel dépa</sup>  
 les terres de l'Empire, s'arrestas le long du Rhin, & aux sources d'y <sup>les Sueues con</sup>  
 & du Danube pres les Alpes se faisans seigneurs d'une partie des <sup>turet la Ger-</sup>  
 & de la Germanie, & desquels sont sortis sans aucune difficulté les <sup>manie: enui-</sup>  
 qui chasserent les Heluetiens iadis peuple si puissant, de leurs ter-<sup>ro l'an de gra</sup>  
 lisez Strabon, & verrez qu'il diuise la Sueue en trois. La grande <sup>ce 500.</sup>  
 de laquelle il met en la grande Germanie du Rhin iusqu'au Danube, <sup>Suisses d'ois</sup>  
 en la forest Hercinie tirant vers l'Italie, & la troisieme en la Gaule <sup>des cedms.</sup>  
 que, où à present est le pais des Suisses. Or que les Sueues soyent sor-<sup>Diuison du</sup>  
 des parties Boreales Plin le tesmoigne disant: que les Isiges & Sar-<sup>par de Sueue</sup>  
 tenoyent les châps & planure, les Daces chassiez par iceux auoyent <sup>les en tran.</sup>  
 vignes & forests pour demeure, iusqu'au fleuve Pathisse, & à la riuie-  
 Amouois les separoit des Sueues, & Royaume Vannian: Or l'apelle il <sup>Pli. l. 4. c. 12.</sup>  
 Vannie, à cause qu'un certain Vannie estoit leur Roy, & Prince <sup>Beat Rhenan.</sup>  
 de ce pais, & de ce nom qu'à leur premier siege, & remuemēt d'un lieu à autre <sup>liu. 1.</sup>  
 au nom s'est chose assuree qu'ils le tiēnt du premier roy qui regna <sup>Vannia royan</sup>  
 ce pais, qui fut des enfans de Tuiscō & se nomma Sueue, & fut son siege <sup>me des Sueues</sup>  
 Royaume es confins plus froids & septentrionaux de la Germanie, & de qui nomē. <sup>de de qui nomē.</sup>  
 temps duquel on tient que la grande Isis vint en Alemagne: soit que <sup>Isis adorte en</sup>  
 soit vray, ou non, si est-ce que Tacite tient que les Sueues adoroient <sup>Sueue vuy</sup>  
 un grand reuerence, ou pour la memoire de sa venue, ou enseignez <sup>Tacite.</sup>  
 d'ailleurs, Sueue fut premierement nommée Alemagne du lac Le-  
 man, à present dit lac de Losanne. [Le ne veux icy laisser le lecteur en sus-  
 pence, & comme branflant, veu les absurditez qui s'ensuiuent de ces opinions <sup>Poy Ammian</sup>  
 diverses de dire que la Sueue est ditte Alemagne à cause du lac Lemman <sup>li. 16. qui par</sup>  
 de dire l'occasion de ce Lac qui auoit ce nom, ains que jamais les Sue-<sup>le de ce lac aie</sup>  
 y vinssent habiter: or auōs nous assez parlé cy dessus du mot Aleman <sup>que les Sueues</sup>  
 qu'il est venu, mais accorder cest article du lac le ne puis, veu que les <sup>sortisēt de leur</sup>  
 ont esté dits Alemans, ains que occuper celle partie de Gaule, où <sup>par septentrion</sup>  
 grand lac de Lozanne. Flau Vopisque en la vie de Probe Emper. <sup>uel.</sup>  
 de des Germains & Alemans, qui estoient les Sueues, & dit qu'on les  
 chassa bien loing du Rhin, voyez le mot Alemant plus tost en campai-  
 que la nation Germanique s'expandist en la Gaule: en laquelle ilz des-  
 cendirent pour la premiere fois sous l'Empire de Valentinian, mais ilz en  
 eurent chassiez ainsi que le chante Ausone poëte Gascon, & natif de Bor-<sup>Ammian li. 27.</sup>  
 deaux, citoyen toutesfois & Patrice de Rome aux vers qu'il fait à la louā-  
 de Valentinian, & Grauan augustes: & Ammian Marcellin ne le disti-

*Aufone dela  
source du Da-  
nube.*

mule point. Et le mesme Aufone parlant de celle victoire contre les A-  
mans, vs de telles parolles.

*Le Danube se suis qui cache sous la pose  
D'un rocher lentement se coule, & puis accroit  
Tout par tout discourant, quelque lieu que m'auance  
Te suis à vous suiet & à vostre puissance  
Soit qu'à demy gelé ie traaverse les lieux  
Habitez par le Sene hardy & furieux  
Ou que ie voye encor gay les deux Pannonies  
A vostre mandement, & Empire affermes.*

C'est chose feure que ceste course recitée par le Poëte auoit esté fa-  
par les Alemans, & neantmoins il les appelle Sueues, & ce pendant ilz  
f'estoyent encor arrestez par le lac Lemn, qui estoit souz la puissance  
des Romains: car voila desia la seconde foys que les Sueues auoyent  
ché d'enuahir ceste prouincé Romaine. Or que les Sueues fussent  
seuls Alemans, & distinguez ainsi des Germains, Ammian parlant de C-  
stans filz du grand Constantin: lequel fut contraint de laisser Rome oy-  
les nouuelles comme les Alemans se ruoyent sur la Rhetie, voicy com-  
il en parle. L'empereur desirant de s'arrester quelque temps en la cité  
pl<sup>e</sup> superbe & Auguste de tout l'vniuers, pour y estre mieux à son aise  
iouyr de tout plaisir à souhait, il estoit effroyé d'heure à autre des cer-  
aduertissemens des courses des Sueues en la Rhetie. Et parlant de le-  
deffaite, il leur donne le tiltre d'Alemans comme estans eux ainsi prop-  
ment appelez. Et Paul diacre parlant de Deciruf fuitif des Lombards  
qui festoit retiré à l'Empereur Maurice, dit: Cestuy estoit sorty du fin-  
des Sueues, c'est à dire Alemans, & auoit esté nourry entre les Lombards  
& crée leur Capitaine.]

Sueue donc est celle qui contient la plus part des hautes Alemaignes  
stant arroufée de ces deux riuieres tant fameuses le Rhin & le Danube:  
premier s'engoulphe d'un pas assez lent & court voyage, & flux en l'Oc-  
du costé d'occident: là où le Danube au contraire prenant sa course vers  
l'orient, apres auoir arroufé plusieurs Prouincés, & s'estre esgayé d'un  
trait par les pais d'inifinis peuples se va rendre en la mer Pontique ou  
iour. Le terroir de Sueue est meslé de montaignes & vallons s'estendant  
en belle planure: la terre y est fertile comme celle qui n'est en friche,  
lieu quelconque, si ce n'est où les lacs, les boys, ou les môtaignes ont le  
place & assiette, Il y a plusieurs boscages & forests, & c'est pourquoy  
habitans du pais sont grands veneurs, & adonnez à la volerie du gibier,  
autre sorte de tendre aux oiseaux: les bleds & fourment y croissants en  
bondance, & bien fournie de bestail de toutes sortes. Les vallons y se-  
arroulez sans cesse d'une infinité de flotellans ruisseaux, & gentilles rui-  
res qui engressans le plat pais, s'en vont tous s'escouler & rendre dans  
Rhin, ou Danube. En somme toute la prouincé iouist d'un air serain &  
libre, & embellie de belles & riches villes, & citez, de chasteaux, bour-

villages: forterelle  
travaillent à les rend  
la chrestienté: les g  
des conuens de dieu  
royales, & paro  
fertilles en mines d  
y est en grande & p  
liqueux, de belle & g  
& bien pourfilé & ay  
ndement, & lesqu  
ermanie.

La gloire de ceste  
fortis (ainsi qu'  
qui par leur ven  
meuré plus d'un sie  
ayant esté rendue v  
heur, ou fai-neant  
de ces forces & vi  
n'aye plus aucun m  
& grandeur, mai  
fortune. De ce peu  
que est vn peuple for  
de des Germains: Or  
quels font mist tous le  
de leur pais pour g  
à la maison trauail  
rnir aux frais de ceux  
nt aussi à la guerre, les  
laissent iamais de cul  
ment de suyure l'ex  
r qui soit à quelcun  
rester plus d'un an e  
Or ne vient ilz guer  
la chair, fadonnans  
leurs forces, & cau  
d de la viande qu'ils  
rs, que pour estre  
leur vient en fanta  
voir quelconque, ny  
& sont tellement end  
iaçoit qu'ilz habiter  
que des peaux, lesq  
la plus grande parti  
ilz se baignent sou  
trée en leur pays,  
erre, que de desir qu

*Ammian  
Marcel, liure  
16.*

*Paul diac. l. 8  
en la vie de  
Maurice.*

*Cours, diuers  
des deux ri-  
uieres le Rhin  
& le Danu-  
be.*

*Condition du  
pais de Sueue.*

*Les mariages  
du pais de  
Sueue.*

villages : forteresses y sont plantées en telle sorte que l'art & la nature travaillent à les rendre presque inexpugnables : & quant à ce qui touche la chrestienté : les grands & somptueux temples, les colleges, monastères & conuens de diuerses religions, & professions n'y manquent, & les villes royales, & parrochiales y sont en beau nombre. Les montaignes y sont fertiles en mines d'argent, de fer, & plusieurs autres metaux. Le peu-ple y est en grande & presque infinie multitude, fort, audacieux & hardy, vigoureux, de belle & grande stature ayans blonds les cheveux, beau visage & bien pourfilé & ayant gentils traits, gens d'un singulier esprit & bon entendement, & lesquels Plutarque appelle les plus excellens de toute la Germanie.

La gloire de ceste nation s'est tellement iadis estendue que d'icelle sont sortis (ainsi qu'on trouue par les histoires) il y a long temps des hommes qui par leur vertu & prouesse sont paruenus à l'Empire, & lequel a demeuré plus d'un siecle en leur maison & famille. Mais ceste region deuyant esté rendue vesue & orpheline de ses Princes, ne scay par quel bonheur, ou fau-neantise, s'est arrestée & a recullée estant au plus grand deffeur de ces forces & vigueur, & est tellement aneantie, qu'il semble que l'on n'aye plus aucun moyen, ie ne diray pas d'estendre & augmenter la gloire & grandeur, mais encor de deffendre le peu qui luy reste de bon-heure & fortune. De ce peuple parle ainsi Cesar en ses Commentaires : Le peu est vn peuple fort grand, & adonné aux armes plus que tout le peu de des Germains : On dit qu'ilz ont cent bourgades & cantons, chacun desquels fournit tous les ans mille soldats bien aguerris, lesquels sortent de leur pais pour guerroyer leurs voisins, ce pédant ceux qui demeurent à la maison trauiillent tant pour se nourrir, que pour alimenter & fournir aux frais de ceux qui vont à la guerre, & lesquels au bout de l'année vont aussi à la guerre, les autres venans se rafraeschir. Et par ce moyen ilz ne laissent iamais de cultiuier leurs champs, & si ne discontinuent aucunement de suyure l'exercice des armes : aussi n'ont ilz champ, ny terre qui soit à quelcun en son priué & particulier : & ne leur est permis d'arrester plus d'un an en vn lieu pour y habiter.

Or ne vivent ilz guere de pain, mais le plus de leur manger est du lait & de la chair, s'adonnans sur tout à la chasse : ce qui leur accroist & nourrit leurs forces, & cause que ilz sont de si belle stature, tant pour l'estendue de la viande qu'ils vsent, & des exercices esquelz s'occupent tous les iours, que pour estre en grande liberté, comme ceux qui sont tout ce qui leur vient en fantasie, n'estans accoustumez dès leur enfance à souffrir quelconque, ny assuiettis sous la rigueur de quelque discipline. Ilz sont tellement endurcis au traual, & habituez en ceste coustume, que iagoit qu'ilz habitent en vne region, tresfroide, si n'ont ilz autre habitude que des peaux, lesquelles encor sont si peites, courtes, & estroites que la plus grande partie du corps en demeure à descouuert, & qui plus est ilz se baignent souuent ez riuieres. Ilz permentent aux marchans d'estrée en leur pays, plus pour leur vendre le pillage que ilz font en terre, que de desir qu'ilz ayent qu'on leur aporte rien de pays estrange.

*Voy Luani li.*

*1.*

*Silie Italiq.*

*li. 2*

*Claudius l. 3*

*Il entend icy*

*parler de Fe-*

*deric. l. 1. & 2.*

*& de Henry*

*& Conrad:*

*qui furent roys*

*de Suene.*

*Cesar Com-*

*met. li. 4*

*Champ com-*

*muns iadis en-*

*tre les Sue-*

*nes.*

*Vie rude des*

*anciens Sue-*

*nes.*

*De cest habit*

*voy Higini*

*lin. 1. chap. 7.*

Voire ne prennent plaisir à estre bien montez, comme font les Gaulois qui achètent à grand pris leurs montures, veu que ceux cy se contentent des haridelles qui naissent en leur pais & les acoustument si bien au travail que par vn long usage ils les rendēt bonnes pour le service. En re souuēt ils descendent de cheual pour combattre à pied, aprenans à cheuaux à rependant ne bouger de leur place, & soudain la necessite requerant ne faillent de remonter. Et n'y a rien qu'ils estiment plus vil ou qui mieux resente la couardise, que d'vser de selles, tellemēt que vn grand nombre de caualerie qu'ils voyent ayant les cheuaux sellez, ils ne regardent à peu de force d'y donner dedās, & les assaillir. Ils ne souffrent de porter du vin en leur terre en sorte quelcōque, disās q̄ cela amoilist & la force aux hōmes pour le travail, & ne sert qu'à les effeminer. Et effimé que ce soit l'honneur de toute leur nation, s'il y a grand pais voisin d'eux qui soit en friche, d'autant que c'est signe qu'il y a grand nombre de cités & de peuples qui n'ont peu soustenir leurs assauts & grande puissance. Tellement que d'vn costé des Sueues il y a plus de 600000. pas de terre & sinages vague, & sans aucun labourage. Cornille Tacite encor parle de l'assiette d'Alemaigne & mœurs des Germains, dit ainsi des Sueues. Quoy que les Germains soyent distinguez entr'eux ayant chacune Prouince son propre nom; si est-ce que l'appellation de Sueue leur est commune & generale. La gentillesse de ce peuple est de s'accourir les cheuaux en les entortillant & nouiant par dessus la teste, car c'est ainsi que les Sueues estoient recogneus des autres germains, & qu'entr'eux les libres & francs estoient discernés d'auec les serfs et esclaués. Aussi entre les Sueues, tous les francs laissoyent croistre leurs cheuaux herissonnez iusques à leur plus grande vieillēse qui leur pendoyent par derriere, et souuent nouuoyēt en vn toupet sur le sommet de la teste: toutesfois les Princes auoyent et portoyent mieux peignoz et ageancez que les autres. En certaine saison de l'année ils s'en alloient en vne forest sacrée, tant par l'ordonnance et superstition aprise de leurs maiours, que d'vne grande et respectoyable reuerance qu'ils portoyent au lieu; y alloyēt dis-ic, certains députez et comme legats de chacun cartier et peuple de la Germanie: et massacrans vn homme, et le sacrifians en vn lieu touffu, et fort couuert d'arbres, ilz faisoient d'estranges, cruelles et abominables ceremonies. entroyent en ce saint pourpris boscegeux avec ceste façon de faire: Ilz faisoient permis à aucun d'y mettre le pied, sans auoir les mains liées de quelque lien, afin de se recognoistre moindres que les Dieux, et de voir par quelle est la puissance de la diuinité, que si fortuitemēt il tomboit par terre, ne luy estoit loisible de se leuer, ains se trainoit par terre, et tendoit ceste folle superstition, qu'ils recognoissoyent celuy d'où leur sang venoit origine, et le lieu où Dieu regnoit, et regissoit tout le monde, et que le reste de la terre leur obeissoit, et estoit suiēte. Vne partie encor de Sueues (comme dit-est) ainsi que tesmoigne le mesme Tacite, sacrifioient la Déesse Isis, et au reste tout ce qui estoit peçulier aux Germains, et les façons de vie des autres voisins, estoient suiues et imitées par les Sueues. [ Les armes desquels furent iadis telles que descript Agathie, lors qu'il dit par

*Jusqu'icy  
sont les paroles  
de Cesar.  
Tacite lins des  
mœurs des  
Germains.*

*Cecy est referé  
par Sidonie à  
tous les Sicariens*

*Estrangers &  
cruelles ceremonies  
des  
Germains.*

*Goths secourus  
par les  
Alemās A.  
gathie l. 2. de  
la gurre Gothi.*

*En parlant de Leuth...  
de bene esperan...  
à la fantaisie...  
acoustumés...  
non font de...  
embellie de...  
des aitracs...  
le plus pe...  
suspend sur le...  
instumens d...  
à l'achete...  
ilz font de g...  
venir aux app...  
Aureste ay...  
nyit, ilz leur fei...  
à nostre temps...  
ponte aux comb...  
combien de air u...  
signes auant que...  
ement qu'ilz ont f...  
de ma curiosité...  
contenter. La pren...  
Pyrrhe Roy Epi...  
iens, desquelz par...  
arresterent le long...  
de Venise: & deq...  
tellement que par...  
noient encor la Dal...  
apres leur second v...  
sime, Lusatie, Mis...  
Albis: & ceoy a...  
sime Prodropis d'ic...  
pas l'ostroy &...  
lequelz surent les...  
les Sueues vn pe...  
terres. Les autres...  
elle qu'ilz firent en...  
centaues de la g...  
ueues se soient m...  
& Hottiens: lison...  
la paix faite entre l...  
ainsi. Lesquelz c'e...  
les trouuerent o...  
comme ilz feissent...  
les conditions assez*

parlant de *Leuthurg* & *Ruthin* Alemans c'est à dire *Sueues*, qui me-  
 nèrent le secours aux *Grecs* contre les *Romains*. Les Soldats (dit-il) rem-  
 ont de bonne esperance, s'alleuoient, & chacun aprestoit & accouroit ses  
 armes à l'infanterie; les uns aiguilloient leurs haches, les autres leurs lances,  
 & accouroient ce qui estoit rompu, ou descloué. Ainsi les armes de  
 la nation sont de peu d'usage, & lesquelles n'ont guere grand besoin  
 de l'embellie de la main de l'ouurier. Veu qu'ilz ne fauent que de  
 l'acier, des cuiraces, ou de la greue, ny de soleretz, ny de morios, ou salades,  
 car le plus part vont ayans la teste nue au combat. Puis a iuste, l'es-  
 cume pend sur le culle gauche, & l'escu sur le costé, l'arc, la fonde &  
 plusieurs autres instruments de trait sont hors leurs visage: seulement ont des do-  
 gues, & haches, & petres d'arde à la mode & coutume de leur pais, au-  
 quelz ilz font de grande chose estans en bataille, & sur tout s'ilz peu-  
 vent venir aux approches, & attaquer leur ennemy: Voyla ce qu'en dix  
 ans. *Au reste* ayans les *Romains* attirez les *Sueues* à leur obeissance  
 par tant, ilz leur firent cest honneur, qui leur demeura pour priuilege  
 à nostre temps, d'estre tousiours les premiers en l'armée, & d'auoir  
 la pointe aux combats plus tost que autre nation quelle que ce fust,  
 & combien de lieux ce peuple s'est estendu, & en quel pais il a planté ses  
 vignes auant que estre vaincu par les *François*, ie le diray le plus sou-  
 uent de ma curiosité, qui me travaille pour luy donner de quoy se paistre,  
 & se contenter. La premiere course faite indiz par les *Sueues* fut dès le tēps  
 de *Pyrrhe* Roy *Epirien*, seit la guerre aux *Romains*, car les *Sueues* *Sen-*  
*oniens*, desquelz parle *Tacite*, vindrent courir iusqu'aux terres d'*Italie*  
 & arrestèrent le long de la mer *Ionique*, qu'à present on appelle le goul-  
 fe de *Venise*: & de quoy fait assez de foy *Jornand* en sa guerre *Gothi-*  
*que*, tellement que par ce qu'il en dit, on peut recueillir que les *Sueues*  
 estoient encor la *Dalmatie* du temps de l'empereur *Iustinian*.  
 Apres leur second voyage s'adressa es lieux, ou à present est le pais de  
*Slacie*, *Lusatie*, *Misnie*, *Slesie*, *Morauie*, & *Austriche*, pres le long du  
 riuier *Albis*: & ce fut aduint du temps de l'Empereur *Iustinian*, ce que  
*Procopius* dit en son Apres: eux: cy sont les *Toringes* gens barbares  
 & par l'octroy & permission d'*Auguste* César tindrent celle terre,  
 & de laquelle furent les *Bourguignons* & vers l'*Aquilon* sont les *Sueues*:  
 & sont les *Sueues* un peuple puissant & libre, & qui de long temps iouist  
 de ces terres. Les autres courses & voyages se recueillent aysement, com-  
 me celle qui fut faite en *Westphalie* & *Hesse*, ainsi que le décrit *Cesar* en  
 ses Commentaires de la guerre *Gallique*, où se renouye le Lecteur: Or que  
 les *Sueues* se soient nées sur les terres *Saxonnes*, qui estoient les *Westpha-*  
*lie*, & *Hessiens*: lisons *Paul Diacre* en l'histoire des *Lombards* où il par-  
 le de la paix faite entre les *Saxons*, & *Munelo* & de l'occasion d'icelle.  
 & ainsi: Lesquelz (c'est à dire les *Saxons*) de retour que furent en leurs  
 pays, les trouuerent occupés par les *Sueues* & autres nations, contre les-  
 quels comme ilz feissent guerre, ilz furent rompus, & ayans voulu acce-  
 der à des conditions assez raisonnables de paix, par les *Sueues* proposées:

*Armes au-*  
*ciennes des*  
*Sueues.*

*Priuilege de-*  
*né par les Ro-*  
*ains Emp.*  
*aux Sueues.*

*Lambert*  
*Schiffmann*  
*en la vie de*  
*Henry 4.*

*1. Course des*  
*Sueues.*

*Polib. lib. 2.*

*Jornand. lib.*  
*de la guerre*  
*Gothi.*

*des successeurs*  
*des temps.*

*Seconde cours*  
*se des Sueues.*

*Procop. lib. 2.*  
*de la guerre*  
*Gothi.*

*Troisieme*  
*course des*  
*Sueues.*

*Cesar 1. &*  
*4. de la guer-*  
*re Gallique.*

*Tacit. li.*  
*2. de l'histoire*  
*d'Auguste.*

*Paul Diacre*  
*histoire de Lo-*  
*bards lib. 1.*

*chap. 6. & 7.*

*Quatriesme* ce qui aduint peu de temps apres la mort de iustin Empereur  
*course des Su-* Le quatriesme voyage des Sueues, fut où à present est collé grand ches-  
*mes. Voy* duc du pais Lorrain, selon l'ancien denombrement de ses provinces.  
*Luitprand li.* d'Helface, en quoy est comprise la nation Bourguignonne: mais en cela  
*4. cha. 12. et* faut tousiours venir là, que les Allemans d'outra le Rhin estoient cõprin-  
*Othon 2. et* la plus part sous le nom de Sueues, suruant ce qu'en auons alleguë de  
*singlier. li.* ère. Leur cinquiesme desbord fut en la Rhetie, qui à present est prou-  
*8. de la vie de* ment la Sueue, à cause qu'ilz s'y arresterent, & cõme plus tard ilz y  
*Eaderic Em-* venus, aussi en ont ilz laissé le nom à la contrée, ce qui aduint du regne  
*percur 1.* l'Empereur Honorie, quoy que aucuns le coutrains de l'histoire de Ve-  
*de ce nom.* lée veulent dire que cela fut du temps d'Octouian Auguste, mais ce n'est  
*Cinquiesme* esté les seulz Sueues qui ont iadis couru ce pais, & qu'aussi il appert  
*course des Sue-* ailleurs ilz adreuoient leurs voyages. Il est vray que souuent ilz tasterent  
*ues.* d'y mettre le pied: mais ilz en furent chassés, cõme durant l'empire d'An-  
*Popisque en* relian, & Probé, que les Allemans feirent de si grandes courses par les Ga-  
*la vie d'An-* les & la Germanie: mais ilz furent desfaits par les Romains, & y perdirent  
*reliau 17. de* tout ce qu'ilz auoient butiné en leurs courses & rauages. Et du temps  
*Probé.* grand Constantin ilz auoient si bien besoigné, qu'ils estoient venuz à bout  
*Amman* de leur affaire, festans faits presque paisibles possesseurs de Rhetie: mais  
*Marcellin li.* Constans fils du grand Constantin, & Iulien l'apostat leur rompirent  
*26. et 17.* pour ce coup là leur entrepise. Et autans leur aduint lors que Gratian  
 leur courte honte: ce que Ausone Poëte chante, disant:

*Ausone.*  
*Nance in vobis vobis decessit l'onde Pontique,*  
*Pour courir annoncer à Valens, care vnique*  
*De Ciel, ceste nouvelle, & raport bien-heurante*  
*Que par fer, suite, & feu le Sueue suruante*  
*Est accablé & mort, & plus le Rhin n'incite*  
*Le Gaulois de l'auoir pour deffence & linuite.*

A la fin tant feirent ces Barbares d'essays contre la region qui à pres-  
 porte leur nom que elle leur ceda & demoura pour gage de habitation  
 rable, & comme i'ay dit estant Empereur Honorie, car quelque effort  
 y seut faire Stilicon, si demoura le champ aux Sueues, fust que Stilic-  
 coniuirast, & ne voulust y aller à toute force, ou que ses ennemys esto-  
 plus gaillards que ses bandes & gendarmeris, ou comme il est plus ve-  
 semblable, que craignant que ceux-cy ne s'allassent avec Attilie, leq-  
 uel avec grande puissance venoit sur les terres de l'Empire, & ne causassent  
 ruine entiere du nom, & pouuoir de la Monarchie des Romains. Or  
 il y eust paix entre les deux nations Romaines, à sçauoir, & Sueue, Clau-  
 dian, qui estoit de ce meisme temps le tesmoigne, disant:

*Clodian à*  
*Homeria*  
*Impe.*  
*Borde en tremblant, qu'une seule seussit*  
*L'air ainp de s'arab, & parqu'il s'en courussit*  
*Et les vents Aquillous de pibey courussit.*

*Le passage*  
*Et d'auant*  
*Et quoy, qui n'en*  
*aux Romains*  
*odoric Roy C*  
*sonne la suite aux*  
*tribade en e*  
*Gente, pour sa*  
*Gallice en Espaie*  
*du temps d*  
*Tacite sous l'E*  
*ne, & les quels f*  
*depuis y ra*  
*de Silicon qui c*  
*à son proindice*  
*quel il vouloit fa*  
*donc fut celle q*  
*sous l'Empire du*  
*tesmoigne Euro*  
*voir lors que leg M*  
*bit sur eux, lequel e*  
*leur race, à cause q*  
*mourir deux de le*  
*aulphe il pardonna*  
*rent. Tout ce disec*  
*que. Et de ces roys*  
*us jusque à ce q' al*  
*ic, cõme dit Iornad*  
*omage vn Roy d*  
*ille de nostre auer*  
*du yous, ce que il*  
*depuis ce temps q*  
*, & ce qui est le pl*  
*tant. Car à present*  
*touts s'addonnent à*  
*societé, & font*  
*de d'argent il y doi*  
*nt des foyes, espi*  
*des pais estrang*  
*quelleries & petis f*  
*, & autres telles de*  
*. Ce que ie ne lou*  
*marché, ce que p*

*Parce que des deux hords des grands fleuves Vertuaud*  
*Les passans de quelcun au loyseau ramelle*  
*Et comme avec les fees la cour de France alle*  
*Et deux fermiers voyans s'acquiescent qui des deux*  
*Est en Romme presente en son bideau*  
 Et quoy qu'il en soit, & en quelque temps que les Sueues ayent osté la  
 partie aux Romains, si appert-il que du temps de l'Empereur Zenon q  
 Theodorich Roy Goth fut receu & joint à la société de l'Empire, le pais  
 sous la suite aux Romains, sous ce nom fut donné par le Goth à vn  
 grand Empire en titre de Duché, & y fait president vn nommé Suec-  
 Gonde, pour faire à chacun justice. La dernière course des Sueues fut  
 en Galice en Espagne, iceoil qu'il y en ayt deux précédées, l'vne à Wit-  
 burg, du temps de Valentinian, & au parauant, cōme on peut recueil-  
 le Tacite sous l'Empire de Tibere, & l'autre en Italic du costé de Tiro-  
 lie, & les quels furent vaincus pres le lac de la Garde sous Galie Em-  
 mure, & depuis y rentrēt du temps d'Honorie par les rufes & meschā-  
 de Stilicon qui conspirēt contre son seigneur, les y feio passer, mais  
 de son proindice, car il fut occis avec son filz qui estoit encoor Payen,  
 lequel il vouloit faire Empereur pour la ruine des Chrestiens. L'ad-  
 vers donc fut celle qu'ilz feirent passans en Espagne, ou desia ilz auoiet  
 sous l'Empire du susdit Galien, & prirent la cité de Tarrascon, ainsi  
 de l'Espagne d'Europe, mais ce voyage que ie dis à present fut depuis  
 auoir lors que les Wisigoths tenoient les Espagnes, & q Theodorich  
 mit sur eux, lequel eut plusieurs guerres avec les Sueues, & ruina pres-  
 leur race, à cause qu'ilz auoiet conspiré contre luy, toutes fois ayant  
 mourir deux de leurs Roys regnans en Galice, à sçauoir Recciare, &  
 Julphe il pardonna à ce qui restoit, par le moyé des Euesques qui l'en-  
 rent. Tout ce discours en est fait par Iournādez Alan en sa guerre. Go-  
 que. Et de ces roys du sang de Sueue, les Princes Portugais estoiet de-  
 dus iusque à ce q Alphōse prince LoTRAIN y chāgea la famille: car Theo-  
 ric, cōme dit Iornādez permit aux Sueues d'essire souz son obeissance  
 hommage vn Roy de leur nation: & voila quant à ce qui restoit à re-  
 illir de nostre vrayeur pour l'embellissement de son ceuvre: par ainsi  
 suyuous ce que il en dit. Mais les mœurs des Sueues ont esté chan-  
 depuis ce temps, que dis-je des Sueues, mais bien de toutes les na-  
 tions, & ce qui est le plus à plaindre, c'est que tout est allé tousiours en  
 tant. Car à present les plus riches & puillants d'entre les Sueues pres-  
 sents s'adonnent à l'estat de marchandis, s'assemblans en vne trou-  
 pe de société, & font vne bourse commune, ou chacun sçait quelle  
 de d'argent il y doit conferer, avec laquelle ilz acheptent non seu-  
 ment des soyes, espiceries, & drogues aromatiques que on tire &  
 de des pais estrangers, & outre-marins, mais encor s'amusent à des  
 quelleries & petis fatraz, comme cuëilliers, esguilles, miroirs, pou-  
 ces, & autres telles denrées, achètent aussi pour garder les vins & les  
 s. Ce que ie ne loue pas grandement, veu que ceux-cy achetans à  
 marché, ce que puis apres ilz reuendent au double, ne portent Sueue.

*Zenna fait*  
*confort de*  
*L'Emp. Theo-*  
*do. roy des*  
*Goths.*  
*Paul diac. li.*  
*6. en la vie le*  
*Odoacre. Voy*  
*Cusidore en*  
*l'Eppt. des di-*  
*uerses conu-*  
*tiens.*  
*Corn. Tacite*  
*li. 3. des an-*  
*nal. Beat.*  
*Cheman. de la*  
*Germ. li. 2.*  
*Voy Euryp.*  
*li. 9.*  
*rel. fait en la*  
*vie de Chan-*  
*die Empereur*  
*Trahison de*  
*Stilicon. Voy*  
*Iornand. li.*  
*des succesi. de*  
*temps. Ce fut*  
*Theodoric 2.*  
*qui regnoit*  
*l'an de grace*  
*476. Voy Ri-*  
*tie, des Roys*  
*d'Espagne.*  
*liure 1.*  
*Roy Sueues*  
*occis en Espa-*  
*gne par les*  
*Goths. Iornā.*  
*en la guerre*  
*Gothique.*  
*Princes Lor-*  
*rains en Por-*  
*tugal.*  
*Marchés de*  
*mageables en*

*Grand subiection des Sueues.*

pas seulement prouidice au pauvre laboureur, ou artisan, qui est contraint d'acheter deux fois ou plus qu'il ne le vend, mais encor à toute la province qui est contrainte acheter de ces grifons, & de leur mot le bled & vin, cause que ces galans ont des lettres des Princes, defendans de prendre ailleurs viures que ez lieux où sont leurs marchés, comme à Stugard, autres villes, où sont les Magasins de ces gaboleurs & brigans.

*Hommes fleurs en Suéde.*

Bien est vray que ce ne sont point eux qui exercent le trafic, mais des facteurs, lesquels ayant recueilly l'argent de la marchandise ont succé le prouffit en rendent fidelement compte à certain temps à leurs seigneurs. Ceux de bas estat en Sueue l'art & mestier auquel ils s'employent plus, c'est à faire des toiles, & y sont tellement adonnez & ententis, que durant l'hauer en plusieurs endroits on voit non seulement les femmes filles, ains encor les hommes & garçons prendre la quenouille, & filer les femmes. Ils font certain drap de lin entrecistif de coton, qui s'appelle Pargath, & du treillis qui est tout de toile, lequel ils apellent Golsch en leur langue. On tient que les seulz tisserans d'Vlme, sont tous les ans de deux sortes de toiles, le nombre de deux cés mille pieces: & par là on peut estimer combien est-ce, qu'on en fait ailleurs, & cōbien incroyablement & non possible à comprendre, est la quantité du reste qui se fait par toute la Prouince. On en départ aux nations plus estranges, mais vne des plus belles despeches en est faite aux foires de Franc-fort deux fois l'année, tourment à vn tresgrand prouffit à toute la nation & peuple de Suéue. d'autant que tousiours la vertu est suiuite du vice, & qu'il n'y a rien sans Ciel qui soit parfait, les Sueues sont fort enclins à lubricité, & paillardise, & les femmes d'aussi bonne composition que les hommes les scauroyent souhaiter: & l'vn de l'autre sexe commençant presque auant l'age de meller de ceste salété, & bien tard s'en repentent, & retirent. Le peu de ce vice y pullule de ceste sorte, d'autant que les prelatz n'y pouruoyent par corrections & censures ecclesiastiques, non plus que on ne fait en tres pais & Prouinces de la Germanie, & ne punissent par excommunication ces paillards publiques, les larrons, adulteres, voleurs & rauisseurs bien d'autruy.

*Grād quantité des toiles d'Alemaigne.*

*Paillardise des Sueues.*

*Tribes des viues de chascune des nations Germaniques.*

Aussi court-il vn prouerbe commun que le seul pais de Suéue, qui fournit toute l'Alemaigne de femmes qui s'abandonnent: tout ainsi la Franconie fait largesse de brigans & de gueux & caymans, Boïmes Heretiques, le pais de Baviere foisonne en larrons, les Souisses en chers & maquercaux, les Saxons en beueurs, & yuroignes, come la Pologne & westphalie formillent en faux tesmoins & periures, & la marche du Rhin en goulus & gourmands.

... il est de...  
... pour...  
... de...  
... le Bourbohn...  
... fut ladi...  
... l'Occident le...  
... les terres &...  
... sienne le Dar...  
... ceste region so...  
... les hommes se re...  
... reste ils estoient...  
... Les Annalistes de...  
... tiennent que...  
... pas trop impertin...  
... remuemens de...  
... le grad deluge...  
... y a donné ce nom...  
... ce mot Boïari...  
... ains estoient...  
... partie de l'Italie...  
... tant ainsi Entre le...  
... premierement les...  
... les Senonoyz, lesqu...  
... de la coste de la...  
... ories de Gaule pe...  
... aux baltis sans auer...  
... ny magnificēce...  
... ou autre tell...  
... ment à la guerre...  
... compte au un de...  
...etail, à cause que...  
... en autre, estans e...  
... aschoit à gagner...  
... vn homme auoit...  
... puissant, & redou...  
... pais Italien, mais d...  
... sans, à cause de leur...  
... tissent: iusqu'icy...  
... mentaires de Cel

Despeintes de Baucere, par Cornutus de leurs loix anciennes & modernes desquelles on y veit à présent. Chap. 16.

Autre Province de la Germanie fut nommée aussi les Auaires, peuple laisé là du resto qui demeura des Flans en Allemagne, & qui s'arrestèrent en ce pais, & premierement ditte Auarie, mais par l'addition de la lettre B, fut de depuis dicté Bauaris, & Baviere. D'un tres tiennement & c'est la plus veritable raison, qu'elle fut ditte Bauare des Boies peuple de Gaule (où à pre-

sent le Bourbonnois) qui s'arrestèrent & habiterent en icelle Province fut iadis appellé Norique : & à vers l'Orient le pais d'Hon-

Occident le duché de Suave, au midy Italie, & au Nord la France & les terres & pais du royaume de Bohème. Et est arroucée de cest fleuve le Danube, lequel y vient du pais de Suedes auant, & contrefaitte region sous soy les pais d'Austriche, Stirie, & Carinthie, entant les hommes se ressembloit en mœurs, façons de faire, & langage, & parreste ils estoient iadis contenus tous sous le nom de Noriques.

Les Annalistes de Baviere (ainsi que j'ay dit au pais & description de Bohème) tiennent que les Boioians sont descendus de l'Armenie, ce qui n'est pas trop impertinent à dire, ny malaisé à le croire, veu que les premiers remuemens des peuples, se firent là apres que Noë fut sorty de son arche le grand deluge eust cessé, mais de dire que cest fut un Boioier roy qui donna ce nom au pais, ce seroit s'abuser, veu qu'a encor du tēps de ce mor Boioian, n'estoit cogneu en Allemagne comme naturel pais: ains estoient les Boies se tenans es Gaules, & ayans occupé une partie de l'Italie outre les Alpes, ainsi que bien marque Polybe luy-mesme ainsi: Entre le Po, & l'Apennin habiterent iadis d'entre les Char-

premierement les Ananes, puis les Boies, & apres les Euganes, & à la fin les Senonoyes, lesquels les derniers des peuples de Gaule se tindrent le plus de la coste de la mer Adriatique: & ceux-cy sont les nation principales sorties de Gaule pour s'arrester en Italie: lesquels habitent en des lieux bastis sans aucune muraille ny closture, ni se soucians d'aucun fort, ny magnificence, & auxquels la terre dure seruyt de gibet sur un peu de terre ou autre telle liechiere. Ils viuyent de charr, & s'adonnent seulement à la guerre & au labourage, vivans fort eschauffement, & ne s'occupent à aucun des arts, ny des sciences: leur richesse consistoit en or, & en argent, à cause que facilement ils pouvoient transporter ces choses de lieu en autre, estans contrains de changer de demeure. Chascun d'entre eux estoit à gaigner autant d'amys qu'il luy estoit possible, & ainsi tant un homme auoit d'hommes à sa deuotion, de tant il estoit estimé & puissant, & redoutable. Dès le commencement ils se contenoient en Italie, mais depuis ayant mis espouuementement au cœur de leurs Rois, à cause de leur force & vaillance, ils les attirerent à eux, & se les assubettirent: iusqu'icy sont les paroles de Polybe. Marlian escriuait sur les Commentaires de Cesar lors qu'il parle des Boies, ne fait qu'aller à l'en-

tour du pot sans aucune chose quelconque, & veulent faire sortir Bourbonnois de Bavière, il Brüllle si bien son dire que en lieu d'écarter Cesar, il le charge de nuages & d'espaisles tenebres, disant que Cesar donna habitationes limites des Pieduens, ou Bourguignons & qu'ils bastirent vne petite cité nommée Gergovie, & puis l'oubliait qu'il avoit rétes Boies de delà le Rhin les y rameine, & leur donne le pais Norique & present est Noreberg, que de leur nom il appelle Bavière. Mais on s'apelle Cesar meisme, lors qu'il fait mention des Hichitens, & de la pareil de guerre qu'ils d'essoient contre les Romains. Il se fut adonné il faut sçavoir, Fillingues, & Latobriques, (qui sont à present les Saxois, Berbois, & ceux de Constance) qui s'is brüllassent à leur invasions leurs villes, & villages, & s'en veinssent avec eux à la guerre. Attires vint à leur amitié & ligués les Boies, qui auoyent conquis la region de la que, & prise d'assault la cité Noreic qui est ores (Noremburg) à fin qu'ils se recouissent à leur secours. Voyez Cesar qui fait les Boies non habitans du Norique, ny d'icel pais nommé Bavière, mais qui le conquiesse son temps, prenant par force Noremburg Cité capitale du pais. Il fin de mieux esplucher les matières, oyons encoir Strabon qui est auant digne de foy, qui parle plus à descouvert lors qu'il dit, parlant de la riviere du Po: Le temps passé comme j'ay dit, plusieurs nations Gauloises habitoyent le long de ce fleuve, les plus vuisantes desquelles furent les Boies Insabres, & Senonois, lesquels auoyent d'autres fois prise d'assault la cité de Rome. Ceux cy és derniers temps se n'aguerre furent d'exterminiez par les Romains qui n'en seirent pas ainsi aux Boies, comme de les chasser de leurs limites & sinages. Ceux cy changeans de place allerent habiter le long du Danube avec les Taurisques, ayas guerre continuele contre les Daces, iusqu'à tant qu'ils les eurent du tout ruinez & destruits. Que voulez vous de plus intelligible que ce cy pour prouver que les Baviariens sont venus des Gaulois, & n'ont pas Bourbonnois de Bavière ainsi que relate Marlian, & que les annalistes de Bavière se sont à croire. Mais laissons les modernes cōpter leurs fables, & suyvons le vray cours de l'histoire avec la preuve des bons, & anciens auteurs. Les Baviariens ont esté premierement instruits en la foy Catholique par Lucie Roy de grand Bretagne, puis par saint Rupert, & en fin par Boniface Evesque de Magence: & est le pais party en quatre Eveschez, à sçavoir de Saltzbourg, Passaux, Phrisinghen, & Katibone: & n'y a Prouince en toute la Germanie, où il ay de plus belles villes, ny en plus grand nombre: Saltzburg qui auroit esté l'ancienne Iuavie, est la cité Metropolitaine, & Munich le siége ducal, laquelle ladis senômoit Schiren. C'este prouince ainsi qu'estreinte, & redigée en prouince, estoit gouvernée par son propre Roy, & dura ceste puissance royale iusqu'à l'empire d'Arnoul qui succeda aux emperours de Charles le grand à la dignité imperiale, du sag aussi duquel on tiét que estoit. Et tout ainsi que tous les roys des Parthes s'appelloyent Arsaces les Egyptiens, Ptolomées, ceux ny semblablement portoyent le nom de ces emperours: mais après qu'Arnoul eust chassé ces Roys, les Ducs y furent ordonnez, & tels qu'estoit on y voit à present, lesquels sont sortis au commencement

*Erreur de Marlian en son indice sur les Commens de Cesar.*

*Cesar l'un de la guerre gallique.*

*Prétensions brulantes leur pass pour aller contre Cesar.*

*Strabon l'un de l'histoire.*

*Gaulois en Italie.*

*Boies passent en Germanie. Ceux de Bavière sont descendus des Gaulois.*

*Par qui Bavière contrainct à la foy.*

*Ce Lucie regnoit en Angleterre l'an de nostre seigneur 182. voy Poldor. Virg. li. 2. de l'histoire Ang.*

*Cecy aduint environ l'an de grace 900. Ce nom estoit le gentilice des Hegers.*

Maître de Ag... ny famille, q... olphang Lazie... qu'il les appelle... selon la foy Salis... l'annaliste de... Welphon leg... d'iceux, & les f... ou d'auatage... Welphé pres... en leurs armoiri... bles en Italie e... estoient en... estoit issu l'Em... de Altorf, &... moit querelle... Guelphes ce... les Federics prem... berent l'estat d'Alcmandes, no se... que de dire que... phes à ceux qui... roque, Sabelliqu... quel lieu estoit... deux Allemans l'... l'un contre l'aut... les diuerses & le... phinges ou welp... naires & ordonn... desquels ilz ont... les furent telles... son domaine, terr... ecrire dans vne... le nom de six tes... nce du Curt, & e... Ce que fait, il nei... cause, de retie... de l'Eglise: Et se... & debatus deuat... excomunié quic... nient, & son cō... qu'il y aura fait, p... sur l'aust... de la chose. Qui... era de s'ensuyr, t...

le titre de Agilolphingez sans qu'on ostant les autres ny changeant d'au-  
 cun ny famille, que de ceux qui portoyent tel titre : *Wolphang*  
 Wolphang Lazie Viennois dist que ceste race des Agilolphingez, d'au-  
 qu'il les appelle, estoient sortis de la race des Bourgoignons, & enf-  
 selon la loy Salique des François estoit deui la succession de Bavi-  
 au l'annaliste de Baviere les appelle Welphor, & les fait sortir d'un  
 Welphon lequel descendoit d'une race ancienne des Suons & des  
 d'iceux, & les seigneurs issus du sang de ces Welphor, ont tenu cét  
 sans ou d'auantage, le Duché de Baviere. Et porterent ce nom soit du  
 Welphor pres la riuiere Gelon en la haute Vindelicie, ou du Loup  
 en leurs armoiries : Et d'eux sortist la division qui depuis causa tant  
 troubles en Italie entre les Guelphes, & Gibelins; car ces Welphes ou  
 Guelphes estoient ennemis du village Bebelin & Gibelin, des seigneurs  
 lequel estoit issu l'Emp. Federic premier du nom, à cause que Welphon  
 de Altorf, & du nom duquel les Ducs de Baviere ont jadis porté  
 nom, auoit querelle avec la race Bebeline : d'où aduint qu'en Italie on  
 appelloit Guelphes ceux qui pour les Papes se partialisoient cōtre les Em-  
 perors, qui estoient soutenus par la faction Gibeline, à cause que ce fut  
 les Federics premier & second, que ces vilaines divisions & partiali-  
 tés minerent l'estat d'Italie. Le Blond, comme n'ayant bien veu les histoi-  
 res Allemandes, ne scait point rechercher de plus loing l'origine de ces  
 Guelphes que de dire que dans Pistoye, Federic Empereur donna le nom de  
 Guelphes à ceux qui tenoient le party du Pape, mais il n'en donne raison  
 laquelle, Sabellique allant aussi à l'entour du pot, sans se donner gar-  
 de quel lieu estoit sorty l'Emper. ennemy du Pape, dit qu'à Pistoye  
 deux Allemans l'un nommé Gibel, & l'autre Guelph, lesquels se bā-  
 terent l'un contre l'autre, & que de leur querelle sortirent les factions  
 de diverses & le nom des partialitez de l'Italie. Et voila quant aux  
 Agilolphingez ou welphons Ducs de Baviere. ] Les mœurs de ce peuple  
 anciennes & ordonnances pour leur vie, se peuuent cognoître par les  
 dequels ilz ont usé depuis qu'ils ont receu la foy Catholique & les  
 loys furent telles. Que l'homme estant libre de condition qui veut don-  
 ner son domaine, terres, champs, esclaves, argent, ou autre chose à l'Eglise  
 ou au seigneur, le fera escrire dans vne redulle escrie & signée de sa main,  
 & y mettra en le nom de six tesmoins, & presentera ladite donation à l'autel en  
 l'enceinte du Curé, & mettra ses mains dessus comme la consacrant, à l'En-  
 ceinte du Curé, & que fait, il ne iuy sera plus loisible, n'y à pas yn de ses successeurs  
 sans cause, de retirer ces choses données que par la mesme consenton  
 de l'Eglise : Et seront les causes touchés au profit de l'Eglise de foy,  
 & de debates deui de l'Euesque. Cehuy là robe en l'indignation de dieu  
 & excommunié quicōque sera violencé l'Eglise, n'y aux choses qui luy  
 appartiennent, & son cōtraint par le Roy ou Prince à reparer le tort & don-  
 ner qu'il y aura fait, payé trois oies d'or d'ame de sa fibrie le fait, qu'il  
 payera sur l'autel deui de le curé en presence de tout le peuple sur la  
 de la chose. Quiconque subornera la faction esclau de l'Eglise &  
 sera de l'ensuyr, soit cōtraint de le retirer & ses propres frans & del-

*Wolphang*  
*Ziel*  
*migrations*  
*ces des em-*  
*us.*  
*Auentin l. 6.*  
*es annales de*  
*Baviere.*  
*Welphor est*  
*loguement in-*  
*du tenu la re-*  
*yaume de Ba-*  
*uere.*  
*Welphon, est*  
*Welph signifie*  
*Loup.*  
*D'où vient le*  
*nom des Guel-*  
*phes, est Gir-*  
*belins au pays*  
*d'Italie. Rey*  
*Strogan en fit*  
*Paralipomen.*  
*Cecy aduint*  
*l'an de grace*  
*1118. 107 Ot-*  
*thon Frisinh-*  
*gen li 2. ch. 2.*  
*et auant l'au-*  
*phes, est Gib-*  
*lin, premier*  
*mes à d'hyer*  
*Erreur de*  
*Blad et de*  
*Sabellique*  
*Sabellique*  
*Emp.*  
*Li des loys*  
*Li des Don-*  
*nat. Eccl. For-*  
 49. 1.

*Le titre des Eglises  
Le titre des  
me de est  
angelica qui  
signifiauf  
testes, & fin  
tirpre au  
de Banfi, m  
montons.*

*Titre 6.*

*Lieu de fr  
chi. Tit. 7.  
Parag. 1.*

*Punition de  
ceux qui offe  
cyent les g  
d'egli. Tit. 9*

*En quels cri  
mes l'Eusq.  
devoit subir  
iugem. Tit. 10.*

*Des rui  
seurs des  
maires Tit. 11.*

*Edmes des  
dus aux Pr  
stres Tit. 12.*

*Titre  
Ce 13. titre  
coter enco  
les Curies  
que le fermier  
doit à sa fr  
Gensior.*

para, si quis cepit illam si de morte in loca du fugit, & d' amende quinze sols. Si quelque esclave a mis le feu es lieux cachette; que l'on lui soit coupé, & les yeux arrachez à fin qu'il n'enir il ne puisse venir de pareille meschance. Et son seigneur repaire le mariage fait à l'Eglise par ledit embrasement; Si un homme libre le boute feu; qu'il satisfait au tout; & face restituer les choses endommagées, payant pour le rachat de sa liberté 60. sols; & la nuit qu'il n'aura vu de ceux qui sont à l'Eglise, & sur l'autel en présence du défenseur du lieu saint, qui est l'Evesque, & fera son serment sur les doigts sur le livre des saints Evangelies. Que le criminel s'enfuyant l'Eglise soit en franchise & garant: voire le signour n'en pourra son esclaves, ny le roy faire aucun tort, ou violence; que s'il fait le contraire soit contraint par lui de payer l'amende de 40. sols à l'Eglise. Qui battu, ny bledé, ny qui est promeu en elerges ou quel que un des ordres dices; qu'il en paye double entend ainsi que sont condemnez ceux injurieux leurs parents; & que les ministres de l'autel en regoivent double satisfaction; triple s'il le bledé ou homicide estoit promeu aux plus ordres: Que si quelqu'un avoit un prestre payé 300. livres ou pris de & son pour le Diacre, convertie & appliquée l'amende au profit de l'Eglise, ou sermoit desdits homicides. Et si le meurtrier n'a de quoy venir à icelle somme, qu'il se vende, luy sa femme, & ses enfans, & esclaves ou se mette en service, jusque à tant qu'il se soit racheté de l'argent, auquel est obligé pour son crime & forfait. Mais qu'il n'ay homme si hardy de mettre la main sur l'Evesque, encore qu'il en roceut iniure si l'Evesque est vicieux qu'on le face convenir de vant le Roy, & ce, ou tout ce peuple, & soit la robe de mortre, pailardise, ou trahison. Que s'il a voulu faire venir les canentys, & leur donner ontre en la province, & se soit efforcé de ruiner ceux qui il deust garder & desservir, soit de posé de son office, ou banny hors de son pays. Ceux qui subornent celle qui est violée & dediée au service de Dieu, la prend à femme comme la reigle; & ordonnance de l'Eglise, qu'il la rende à son monastere, & condamnè à pareille satisfaction que celui qui ravit l'espouse d'un autre, que l'Evesque secouru par l'autorité & secours du Prince, la renferme despit qu'elle en aye dans le couvent où elle fut de bauch, le: & la femme soit contraint se chaltier, ou qu'on le bannisse de la province: Ce ne soit permis aux Prestres, ny Diacres tenir femme quelconque ailleurs que en leur compagnie; à fin que telle banrison ne rende plus que profanans sacrifice indignement de vant Dieu, le peuple ne soit ny pour le fault de son pasteur, nyans licence de servir en l'eglise de maison leurs meres ou seurs, & cause que la liaison du sang offre le service en celles qui leur sont si proches de consanguinité. Que est aux seuls Evesques de cognoistre & iuger selon les saints Canons, les crimes & crimes du Clergé. Les fermiers, remiers, & seruitours des Evesques, chacun selon sa puissance; payeront cens, & d'usage à l'Eglise, de boisceux l'un, de dix porceux de terre, vne, de dix gaches de ches à miel, vne, donnant chascun quatre poulets, et 27. ches de

maur de cha  
fabrique  
plus faire  
contre le Du  
ou Choye  
tron testimo  
toutes fois q  
perille par l'e  
accusé de se pu  
& s'il dem  
quel qu'un est fr  
mis à mort, &  
de rapel, ay  
ner tumulte  
les au Prince,  
de leur faul  
de l'Enemy, c  
ny pour les l  
chascun en p  
empeschem  
loy militaire, ou  
de fouer en prest  
qu'aucune de fi  
sans le conge, &  
sentence en satisfai  
par sa pareille, &  
dition fait domma  
aura ravi, & emble  
on maistre, ne paye  
ation du dommag  
que ce soit au car  
& ce nonobstant le  
l'homme franc,  
d'amende. Celuy c  
de l'armée aura fa  
& serve de defene  
elleur soit tenu à lu  
est rebelle & res  
qu'il est banny  
arrogant, superbe,  
est, y estant inu  
suffisant de prestre  
taire vne armée, pu  
ny aveugle, ou qu  
loy; qu'un tel fils t  
est, ou desherité, &  
et soy

de charrier le boys, pierre, chaux, & autres choses ne s'essai-  
 la fabrique & bâtiment des saints lieux, non moins qu'au vno  
 plus faire que si puissance de porte. Quiconque dressera  
 contre le Duc, & seigneur de pais, ou iurera les ennemis contre  
 Prince, ou Citoyen, ou aura trahy quelque ville, & commandement de quel-  
 trois témoigns, que le Duc face de sa personne, ce que bon luy en-  
 sera, toutes fois que ses biens tous soyent oumbisquis. Mais à fin qu'il n'y  
 perille par l'envie calomnieuse d'un si grand haineux, qu'il soit por-  
 l'accusé de se purger par le combat de sa personne, à l'un de ses ac-  
 cusers, & si l demeure vainqueur, qu'aussi il soit absous de l'amende,  
 quel qu'un est si meschant que de tuer son Prince, qu'il soit aussi luy-  
 mis à mort, & tout son bien confisqué au public à jamais, & sans  
 de rapel, ny redintegration pour les successeurs. Le seditieux de  
 ouer tumulte contre le Duc, soit condamné à six cens liures d'or,  
 ses au Prince, & tous les complices soyent mis à deux cens, pour  
 de leur fuite. L'armée étant conduite en campagne, & sur  
 de l'Enemy, qu'on ne face aucune querelle, ny tumulte, ny pour  
 des, ny pour les logis, voire ny pour l'esgard du boys, ou viures, &  
 brages, chascun en preno ce qui luy sera besoing, sans qu'aucun luy de-  
 aucun empeschement: les controuens soyent punys selon la rigueur  
 loy militaire, ou estans liuez à l'ennemy, ou receuans cinquante  
 de fouet en presence du Chef, & de son Capitaine. Lequel ne doit  
 ny qu'aucune de ses bñ des faces courtes, ny rauages en la terre de l'ene-  
 sans le congé, & commandement du Duc, & si l'os fait, qu'il porte  
 sentence en satisfaisant à ce que ses gens auront porté de mal, & pre-  
 par sa pareille, & peu d'aduis, & diligence. Si vn homme franc de  
 tion fait dommage, qu'il l'amende de 40. solz, & restitue tout ce  
 aura raué, & emble: & si c'est vn serf, ou esclau, qu'il en perde la teste,  
 on maistre, ne payant empesché de ce faire, soit tenu aux interets, &  
 ration du dommage fait par son seruitur. Celuy qui robe quelque  
 ce que ce soit au camp, si c'est vn esclau, que les poings luy soient cou-  
 & ce non obstant son maistre payera le pris de la chose rauie, & des-  
 l'homme franc, rendant ce qu'il a pris, payera encore quaranteli-  
 d'amende. Celuy qui par le commandement du Roy, Duc, ou Ge-  
 de l'armée aura fait mourir vn autre, que le Prince luy serue de ga-  
 & serue de desfence à luy & ses hoirs: & le Prince decedant, que son  
 leur soit tenu à luy tenir main forte, & luy seruir de sauuegarde. Si  
 Duc est rebelle & refuse obeissance au roy, soit priné de sa principauté,  
 que qu'il est banny de l'esperance du salut eternel: Si le fils du Duc  
 arrogant, superbe, & priné de bon sens, que de vouloir chasser son pe-  
 est ar, y estant instigé par le conseil des meschans, estant enuers son  
 suffisant de presider au logerement, assez fort pour monter à cheval,  
 faire vne armée, puissant pour porter armes, & combatre, sans qu'il soit  
 ny au eugle, ou que la main il aye souffert, ny commis felonnie contre  
 Roy: qu'un tel fils rebelle, & desobeissant, soit banny si bon semble au  
 Roi, ou desherité, & chassé de l'héritage de son pere, à cause que cōtre

*Contre les traï-  
fres chap. 2.*

*Fils. des  
Ducs, & can-  
ses, qui leur  
trahissent.*

*Tiltre 3.*

*Loix militei-  
res.*

*Tiltre 6.*

*Contre les  
Ducs rebel-  
les. Tiltre 10.*

*Des enfans  
rebelles. Tilt-  
re 11.*

la loy, il a peché contre son pere. Celuy qui par sa temerité, ou trop ebriété de vin commettra quelque scandale en la court du Roy, ou du Duc, que quel mal qui s'en ensuive, qu'il l'amende selon la loy, & soit condamné à 40. liures: mais si c'est vn esclave qu'il en perde la main. Celuy qui en la court du Duc, v'oyant quelque cas de mal enfermé le prend, & l'emporte, s'il le tient caché vne nuit, sans le rendre, soit conuaincu de larcin, & par au public, 15. liures d'amende, à cause que l'hostel, & maison du prince, comme vn lieu sacré, & publique. Quiconque refuse d'obeïr au mandement du Duc, soit amendable de 15. s. & nonobstant contraint encore mettre en effort ce qui luy estoit enchargé, Comandé & ordonné que plaids, & assises soyent tenues tous les quinze iours, par tous les Comtes de la Prouince: & là se trouueront ceux qui sont nobles, & francs de condition, & en defaut de ce seront taxez à 15. s. d'amende, le iuge, à fin de gorer equitablement, aye le liure des loix pres de luy, & selo icelles qu'il y a de des differens. Qu'il ne iuge rien par faueur, ayant esgard aux personnes ne se laissant corrompre par dons: il est vray que iugeant iustement, il est permis de prendre pour son salaire, la neuuiesme partie de l'amende. Mais s'il gette sa sentence contre le droit, qu'il paye le double de la somme à laquelle il aura condamné la partie descheant de sa cause: & en outre l'amendera de 40. s. La mort du Duc, outre la peine, sera amendée sur les biens du delinquant à 1460. liures d'argent, applicables aux parens, du défunct, ou au Roy, les parens du Duc occis le meurtrier estoit condamné six ces liures d'amende, & la loy vouloit que la peine de celuy qui tuoit le Duc fut triple en accroist, sur celle qu'o leuoit du meurtre fait sur ses parens. Mais si on s'attaquoit aux Agilolphinges, qui estoit le sang ducal, ancienne famille des Princes, l'amende en estoit quadruple: Violât le sang des Huoses, Trozzes, Cagaues, Habilinges, & Ennon, qui venoyent à succedion ducale apres les Agilolphinges payoit seulement le double. En au 5. chap. de la loy de Bauiere, sont contenues les peines pecuniaires de ceux qui mettoient la main violente sur les francs de condition, sur les francs, & sur les esclaves, ayant esgard à la qualité, estat, & grandeur de chascune personne: & de cecy, & diuersité des crimes, ou bleiures il y a 32. tîtres.

Nous defendons (dit le legislateur) les nopces incestueuses, & ne soit permis à homme qui viue de prendre à femme sa belle mere, la femme de son fils, la fille de sa femme, sa marastre, la fille, ny la sœur de son frere, ny la sœur de sa premiere femme. Que les enfans de deux freres, ou de deux sœurs ne contractent point mariage ensemble: ceux qui seront au contraire que leurs biens soyent consilquez, par l'ordonnance du Iuge. Quiconque pro fanera le saint iour du dimanche, en faisant quel que ceuvre leuile de sa main, & qu'en estant admonesté vne, & deux fois, n'aura obey l'admonition, soit estrené de cinquante coups de fouët sur les espauls, si encor il continue, qu'il perde la troisieme partie de ses biens: & si par cela encor il ne veut se chastier, & y reuiet pour la troisieme fois, qu'il perdant sa liberté soit fait esclave, puis que le iour de la feste il n'aura ouy iour du priuilege de ceux qui sont libres. Le serf qui peche en cest

Baillages distingués par Cōtez. la loy fait l'ordonnance pour tous les iours du mois chascun. 3. tit. 1. Tilt. 1. Parag. v. placita. Salaire des Iuges. tilt. 2. Paragr. 1.

Chap. 4. tilt. unique. Paragrap. 1. 2. & 3.

Chap. 8. des nopces, n'a qu'un tilt.

Degré de sanguinité. Des festes & ceux qui les violent. chap. 9.

soit fouetté pour l'estranger & un homme & patrimoine, & occupé. Si que curry, soit amendé pour en son mal soit faite. Si un homme acoûté d'espouser, soit co... ou femme de fr... parents de la fille... fera à leur discr... sente, & que se... me esclave, quatre... dition, aussi, sans... arante s. en recom... doüaire, & tout d... ité & grandeur de... ses maieurs. Si vn... ion apres l'auoir fi... ns de la fille, & leu... nt puis apres à qui... mmes tesmoins de... me ou faulte qu'il... fil la refuse, ains p... y est impossible de... te à vn autre, qu'il... ende. La femme qu... auorter, si elle est... is si elle est franch... Si la femme encier... uist sa mort, il est... ulement, & auquel... yoit 20. s. mais si le... la mere, l'amende... hōme ayant comis... boutique d'artisan... est libre, payera... la valeur du larcin... son innocence. Si... en face point de pe... ber, et en dommag... anceté estant dese... stituera le domme... pendant le serf rend

soit fouetté pour la premiere fois, à la seconde, que la main luy soit  
l'estranger condemné à 12. s. d'amende; Quiconque force contre  
gré vn homme franc, à estre en seruitude; ou auahit, & viurpe son  
& patrimoine, ou tre l'amede de 40. s. il restituera tout ce qu'il aura  
& occupé. Si quelcun abuseoit de la femme libre & franche, & espouse  
truy, soit amendable au mary de 140. s. & fil estoit occis sur le fait, il  
moura en son malheur, sans que poursuite ou vengeance quelconque  
soit faite.

Si vn homme acointe vne femme libre avec son consentement, s'il refuse  
l'espouser, soit condemné à douze. s. d'amende: Si vn serf à suborné la  
ou femme de franche condition, son maistre sera tenu de le liurer  
parens de la fille pour le punir, lesquels le feront mourir s'ils veulent,  
en sera à leur discretiō. Si quelqu'vn rauist vne fille vierge, sans qu'elle  
consente, & que ses parens y accordent, payera 40. s. si vne affranchie 8.  
s. esclaué, quatre. Et si l'homme franc, quitte son espouse, de franche  
condition, aussi, sans iuste occasion, qu'il satisface aux parens la somme de  
arante s. en recompence de l'iniure: Et à la femme delaissee, luy rendra  
dōuaire, & tout ce qu'elle luy aura porté venant avec luy, selon la di-  
gnité & grandeur de la maison d'où elle est sortie, & de la noble famille  
ses maieurs. Si vn homme libre delaisant vne femme de pareille con-  
dition apres l'auoir fiancée en prend vne autre, qu'il compose avec les pa-  
rens de la fille, & leur paye 40. s. d'amende & reparation, lesquels la dōne-  
nt puis apres à qui bō leur semblera: & sera l'homme tenu d'amener 12.  
hommes tesmoins de son sang, deuant lesquels il iurera que ce n'est pour  
me ou faulte qu'il trouue en la fille, ny pour haine ou despit des parens  
s'il la refuse, ains pour estre l'é ailleur d'vn si estroit lien d'amour, qu'il  
y est impossible de s'en despeter. Celuy qui rauist la femme qui est ma-  
riée à vn autre, qu'il la rende, & satisface au mary cent cinquante solz, d'a-  
mende. La femme qui prepare breuages à vne autre pour la faire vider,  
ouorter, si elle est chābriere qu'on luy dōne deux cons coups de fouët,  
mais si elle est franche qu'elle soit mise en seruitude.

Si la femme enceinte estoit frappée par quelqu'vn, & que de là s'en en-  
suist la mort, il estoit puny comme homicide; mais si c'estoit son fruit  
seulement, & auquel il empeschoit de prendre vie au corps de la mere, il  
payoit 20. s. mais si le fruit viuant, il l'estaignoit avec ce coup dans le vêtre  
de la mere, l'amende estoit alors de cinquante weregeldz, & 3. s. & demy.  
Vn homme ayant comis larcin en la court du Duc, en l'Eglise, en vne forge,  
boutique d'artisan, ou au moulin, à cause q̄ ce sont maisons publiques,  
est libre, payera neuf fois autant qu'eault la chose desrobée, et intera  
la valeur du larcin, ou s'ois deux enuerōt en cōbat pour l'auerement  
de son innocence. Si le larrō de nuit est occis en faisant son forfait, qu'on  
en face point de poursuite. Quiconque suborne le serf d'autruy à des-  
ber, et en dommager son maistre, soit par larcin, ou autrement, la mes-  
me lance estant descouuerte, qu'il soit condemné comme larron, et  
restituera le dommege neuf fois plus que ne monte le principal: et ce  
pendant le serf rendra ce qu'il aura pris, et desrobe eppou sa punition

Des francz.  
ch. 10.

Des Adultra  
res chap. 11.

Des rauisse-  
mens. silt. 6.

Des diuorces  
Tilt. 14.

Tilt. 15.

Tilt. 16.

Des auortons  
& auortement  
Tilt. 18. 19.  
& 20.

Weregeldz  
c'est autans  
q̄ solz: mais  
c'estoit mon-  
noyé d'argēt.  
Du larcin. ch.  
12. Tilt. 1.  
& 3.

Tilt. 5.

sera estrillé de sa concorde de foy, en la place de douze tout le  
 sans que son maistre soit pour cela tenu de payer riens d'amende, pour la  
 de son esclave. Quelque chose qu'un larron ayt emblee, estât presen  
 Iuge, qu'il soit puny de la marque de la roy, ou peis, mais avant que  
 demner le larron à la mort, si est-ce qu'il fault que ses biens seruent à  
 penser quelque cas des pertes, & d'omages de celuy qui aura esté delin  
 Quicôque achetera quelque ras en ceste Proules, sera tenu de s'enqu  
 si c'est larcin, ou nô: si ce viét de pillage, soit forcé à le rēdre, & payé  
 l'amende de douze li des par mesme loy sont aussi condemnez ceux qui  
 cēlent les larrécins. Et ne soit permis à personne de composer, & ac  
 der avec le larron sans l'auctorité & consentement du iuge, & quicô  
 celoit vn larcin, estoit soumis à pareille peine que celuy qui commet  
 le crime. Toutes les fois qu'il ya quelque debat sur les limites, & bor  
 des chāps, & q̄ les deputez recherché les bornes iadis posées, & n'y voy  
 aucun aparēce, que le vendeur ayde par son tesmoignage, à la prescri  
 de temps, & que ce pédant la lēgve possession fait à son profit, & mo  
 où sont les termes de la terre alienée: mais si le debat est si grand qu'il  
 puisse estre voidé paisiblement, que deux en combatēt au peril de leur  
 & neantmoins ne sera permis à homme quelconque de poser nouve  
 gne, terme, ny borne sans le consentement de l'vne des parties, & y  
 stant l'arpēteur cōmis à la mesure de la possession & heritage. Si vn hō  
 frāc remue les bornes, ou les plante de son autorité propre, soit amendé  
 de cinq solz: mais le serf sera estēdu en public, ou il recevra 200. coups  
 fouēt pour chastiment. Si vn franc rompt la paroy, ou haye de l'autre  
 son voisin, qu'il repare la ruine, & paye trois s. d'amēde. Qui osterā les  
 lomnes, poultres, ou ais, soit cōdemné à les rendre & payer trois solz  
 mēde, il est vray que pour chascune tuile, & ais rauy, fault qu'il en dōne  
 sol de recompence. Qu'aucun ne puisse prendre gage de son autorité  
 celuy qui luy doit, ains en demandera congé au Duc: & s'il fait le cō  
 re, il rendra le gage tout sur l'heure, & l'amendera de 40. s. au Duc, &  
 interests de la partie offensée. Celuy qui moissonnera les bledz meurs  
 autre, qu'il soit mis à six solz d'amēde: que s'il le nie, qu'on luy en pres  
 le serment pour s'en purger. Quicôque par sort ou charme, gastera  
 bleds & moissons de son voisin, qu'il l'amēde de 12. s. en estāt cōvaincu  
 nourrisse la famille de celuy qu'il a offensé tout le lōg de l'année, & luy  
 dre l'estimation & valeur esgalle de ce qu'il aura perdu en ses fruits. Si  
 nie, qu'il luy dōne à iurer, ou qu'il s'en purge par cōbat cōtre celuy qui  
 cuse. q̄ nul ne face mal, ou nuisance, & ne tue la beste d'autruy, quoy  
 la trouue en dōmage, mais la retiēne chez soy. iusqu'à tāt qu'il ayt deu  
 le tort receu, ou au maistre de la beste, ou aux voisins, lesquels visiterā  
 lieu endōmagé, le cōferans avec ce qui n'est encor gasté, à fin q̄ durā  
 moissons ou voyelle dōmage qui s'en est ensuiuy, & q̄ celuy à qui esto  
 beste en face reparatiō telle q̄ de droit & iustice. Et quicôque cōtre  
 o: dōnāce occira quelque beste q̄ ce soit, il gardera ce qu'il a de mort,  
 sera obligé d'en rēdre vne pareille au maistre de celle qu'il a tuée. Si luy  
 ercue vn œil, il en payera la troisi. partie de ce qu'elle vault: si la queu

*107 on peut  
 voir que les  
 amandes n'o-  
 stoyent point  
 la peine de la  
 mort.*

*Le nō de ceste  
 amende en la  
 loy est Frede  
 tilr. 12. 13.*

*Loix champe  
 stres & sur  
 les bornes  
 chap. 15.  
 Tils. 4. & 5.*

*Des engage-  
 mens pris du  
 cha. 16.  
 Tit. 1.  
 Tils. 6.*

*Des bestes al-  
 lées en dom-  
 mage cha. 17.  
 Tils. 1. Par.  
 anim.*

vn sol en ser  
 mais si ces  
 en le mespris  
 & offensées.  
 faire pour  
 il le payera  
 recompence: mai  
 Si quel cun à  
 de en la maison, &  
 avec les bien  
 ne sera tenu d  
 de se courir, & a  
 rassemblement s'il est  
 l'amende au fisc  
 en sequestre ne  
 que, tandis que la  
 les querellent. L  
 aura esgalle pe  
 enfans legitimes:  
 ur elle sorte de la  
 mbles, & ce pendā  
 cheuē pour son veu  
 sans neantmoins le  
 effunct, chacun ioui  
 sans qu'il y ayt en  
 en à prendre au sort  
 chose, ayant touché d  
 crit, ou par tesmoins  
 Quicôque alien  
 possesseur, sera conde  
 donner vne esgalle  
 erte, qu'il l'ay en pay  
 denier à Dieu pou  
 ur le consentement d  
 rdra ses arres, & en  
 ention. Si vn homme  
 e dans trois iours il  
 it le vice, & ainsi la  
 rachepēt du bien &  
 o seigneur, si la frau  
 on le pris de sa vent  
 que les eschanges ay  
 que, que les achapts &  
 ou autre heritage le  
 temerité, & soit c  
 pour meurtre, fault q

va sol en sera la recompence: si la corne, l'amède n'en estoit qu'à  
 mais si ces iniures sont faites à la beste en despit du maistre d'i-  
 en le mesprisant, la satisfaction en double en chacune des parties  
 & offensées. Quiconque aura pris en charge bœuf ou chesul, en  
 salaire pour la garde, s'il meurt par la faute de celuy qui en est  
 chargé, il le payera tout entier, sans qu'il puisse ramender aucun pris  
 recompence: mais s'il se purge par serment, il en sera quitte en rendant  
 payr. Si quelcun a receu de l'or, argent, vestemens ou autres meubles en  
 en sa maison, & que fortuitement le feu s'y mettât, ces choses soyēt  
 avec ses biens, luy n'en ayant fait aucun proufit, se purgeant par  
 ne sera tenu d'en satisfaire chose quelcōque. Celuy qui sous pre-  
 de secourir, & ayder à estaindre le feu, desrobe quelque eas d'emy  
 rablement s'il est descouuert, il le rendra au quadruple, & payera en-  
 amende au fisc selon l'ordonnance & rigueur de la loy. Les choses  
 en sequestre ne pourront estre vendues, ny données en sorte quel-  
 que, tandis que la possession en est debatue en iustice par les parties  
 qui querellent. La femme qui apres le trespas de son mary demeure  
 seule, aura esgalle portion pour vsufruit des biens du defunt, que l'un de  
 enfans legitimes: que si elle vole aux secondes nopces, que le mesme  
 sur elle sorte de la maison de son premier espoux, avec son douaire &  
 meubles, & ce pendât les enfans partiront entre eux, la part qui leur estoit  
 cheuë pour son veufuage. Quoy que les enfans soyent de diuers liēt  
 sans neantmoins legitimes, ilz heriteront esgalemēt des biens du pere  
 distinct, chacun iouissant seulement de la successiō particuliere de sa me-  
 ritage, sans qu'il y ayt en icelle aucune communauté: mais le bastard n'aura  
 rien à prendre au sort du legitime. Quiconque vend, ou aliene quelque  
 chose, ayant touché deniers, fault que ratifie le contract de sa vête, ou par  
 écrit, ou par tesmoins: & ne sera vne vendition forcée, valable, ny legiti-  
 me. Quiconque alienera le bien d'un autre, sans le consentement du vray  
 possesseur, sera condamné la luy restituer, & encore pour satisfaction luy  
 donner vne esgalle portion: & si la chose vendue ne peut estre recou-  
 verte, qu'il luy en paye deux fois autant la valeur. Quiconque aura donné  
 denier à Dieu pour arres de quelq̄ chose, si le cōtract n'estoit chāgé  
 par le consentement des partjes, tiendra ce qui est promis, & contracté, &  
 rendra les arres, & en outre satisfera à la somme selon la forme de la con-  
 sention. Si vn homme à vendu quelque chose gastée, & non marchande,  
 que dans trois iours il la reprenne, ou iure deuant tesmoins qu'il en igno-  
 rait le vice, & ainsi la venditiō en sera loyale & ferme. L'esclau qui se se-  
 rachepē du sien & non des biens de son maistre qui l'achete, estoit rédu  
 à son seigneur, si la fraude estoit descouuerte, d'autāt qu'iceluy auoit receu  
 pour le pris de sa vente, mais à son desceu les biens de son esclauē mesme.  
 Que les eschanges ayent mesme force, & vigeur, & soyēt de pareille te-  
 nue, que les achapts & venditions. Quiconque se saisira d'un champ, pré,  
 ou autre heritage le disant estre sié, qu'il paye six solz pour la punitiō de  
 temerité, & soit chassé de l'heritage. Le tesmoing suborné si c'estoit  
 pour meurtre, fault que preuue son innocēce par combat, ou s'il demeure

*De son offris  
 en vne maiso  
 & biens: nou-  
 bles mis en  
 deposts. ch. 18  
 siltre 3. et 4.*

*Loix des he-  
 ritages. chap.  
 19.*

*Bastards ser-  
 cloz des heri-  
 ritages. silt-  
 3. par. 2.*

*Des vendi-  
 tions. chap.  
 29. silt. 1.*

*Des arres  
 silt. 10.*

*Des usurpa-  
 tions. silt. 22.*

*Des mortz  
& leurs cau-  
ses. ch. 25.*

vainqueur qu'il soit absouz sans que pl<sup>e</sup> on le recherche, ou luy soit fait pour suite. Celuy qui desferre vn corps mort pour en auoir les despoules, qu'il compose avec les parens du deffunct, s'il est de libre condition 40. s. & restitue ce qui aura esté enleué du sepulchre. Si vn homme vn meurtré à cachette, & de guet à pens, gettât le corps ou en l'eau, ou quelque autre lieu que premierement il paye 40. s. d'amède, & puis compose avec son iuge, & si quelcun trouue le corps d'vn homme libre mort & le regrette du bord encor vn coup d'as l'eau payera 20 s. d'amède. Si vn esclau estoit meurtry & caché en ceste maniere, la satisfaction sera neuf fois autat, c'est à dire de cét quatre vingts s. Celuy qui deualle le corps de l'homme qu'il aura occis, le satisfera au double: & l'homme qui tilit le corps d'vn trespassé payera xii. s. de chacun membre qu'il aura fencé. Celuy qui ayant trouué vn corps le mettra en terre, afin que les bestes ne le deuorent ou deschirent, qu'il en soit recompencé par les parents ou par celuy à qui le deffunct touchoit en quelque chose. Quiconque muera le bateau d'autruy d'vn lieu en autre pour s'en seruir, sera tenu le rendre sain & entier, ou en payer vn semblable, mais s'il le retire de l'eau & le tient caché, & requis il nie l'auoir pris, qu'il en soit puny, & l'amède comme d'vn larrecin. Qui desrobera ou otera vn chien de chasse sera tenu le rendre, ou vn semblable & payer vi. s. d'amende, & troys pour vn de village, & de garde pour les troupeaux. Quelque téps à esté que ce pays de Bauiere obeissoient à telles loix, desquelles ilz obseruent encor à present quelques vnes. Or ceux qui d'entr'eux sont les pl<sup>e</sup> deuotieux, ont le uoit souuent aller en pelerinage à grands troupes, & sur tout à Aix la Chapelle. Et ont en leur país deux lieux fort renommez pour les grâds miracles que nostre seign. y montre ordinairement en ses saintz, & à cause du nombre infiny qui y aborde de toutes pars: à Otingthe, c'est à sçauoir temple dedié en l'honneur de la glorieuse vierge mere de nostre seign. à S. Wolphang. Il n'y a point de vignoble en Bauiere, si ce n'est en quelques endroits les plus exposez au soleil de midy: mais le país y est fort boscageux, & embelly de costaux & montaignes, qui est cause que la grande abondance du gland & pommes sauuages y nourrit vn si excessif nombre de porcz, que tout ainsi que l'Hongrie abonde en bœufs, aussi Bauiere fournit plusieurs Prouinces voisines des pourceaux nourris & bœufes. Ce peuple est si sale, rude, brutal, & farouche que si on le vient pargonner au reste des Alemans, on luy pourra à bon droit donner le nom & tiltre de Barbare. Mais les vices desquels il est le plus entaché, c'est descourtoise & inhospitalité, & le larcin. Ilz se vestent volontiers de leur asurée & bleüe, & portent plus ordinairement botines, ou brodequins qu'autre chaussure. En l'auoisiement que fait Bauiere avec le país & Duché d'Austriche, elle regarde les prouinces de Stirie & Carinthie. La Carinthie est país montaigneux, & qui a au Leuant les Carnes, & est ioinct vers le midy à la Stirie, confinant les Alpes, Italiques, & le país du Frioul en icelle a de beaux vallons, & gentiles colines qui foisonnent en blez arroufées de plusieurs lacz & riuieres, la principale desquelles est le Draue lequel courant la Stirie, & país d'Austriche, se va engoulpher dans le

*Du nauigage  
ch. 26.*

*Lieux de deuotion en Bauiere.*

*Vice de ceux de Bauiere.*

*Draue, & Sauefleue d'Hongrie & d'Austriche.*

estant en rien  
ent le tiltre d'Ar  
nement du pa  
entendues : C  
grande & spacieu  
de quelque cité d  
& iniure du tem  
prez est dressée v  
paissant, auquel  
ayans vne va  
estire vne ium  
sans & autre peup  
ces cela s'arriue le  
oblesse. & port  
ceux de sa suite  
implet, com  
souliers, & houle  
pour pasteur, qu  
le marbre, voyã  
Carinthiens sont  
ement? la multitu  
le país, le paissant  
ié, & salut du pay  
le dignité? gardera  
lique & deffenseu  
tel, & le sera enco  
rechef dit: Auec q  
le maistre d'hol  
neté par le pris de  
habits que le Duc  
de toute taille,  
doucement de sa  
table, & ce fait de  
le Duc monte sur  
rez, parlant & l  
bon Prince, & iug  
l'eau dans vn cha  
sa future sobriété  
dit lieu, & dedié  
et assiste le Duc, e  
Ceremonies fin  
nemés du caux, &  
où le duc oyt le  
hommages de tou  
paissant qui recoi  
nt esté iadis les ru

estant en rien moindre que le Sauc. L'Autriche a ses princes qui ont le titre d'Archiduc : & venant le nouveau Prince à prendre le gouvernement du pais, ilz vsent de ceremonies estranges, & non d'aïl-entendues : Car non guere loing de la ville nommée Saint Vite, en grande & spacieuse & profonde vallée, on voit vnes masures & ruines de quelque cité demolie, le nom de laquelle a esté emporté par l'ou- & iniure du temps, & non loing de ces ruines en vne belle estendue d'orez est dressée vne grãd pierre de marbre: Sur ceste cy fault que mô- paissant, auquel ce droit eschoit par l'heritage & succession de ses an- res, ayans vne vache noire, & pleine pres de luy, & à la main dextre: fenestre vne iument maigre & defaite : & tout autour vne infinité de sans & autre peuple.

es cela j'arriue le Duc qui doit estre acompaigné d'vne grand troupe de noblesse, & porte l'on deuant luy les habits et ornement ducaux, et ceux de sa suite sont brauement equippez, mais le prince est vestu simplement, comme celuy qui porte l'abillement d'un paissant, le bon- souldiers, & houlette comme un berger si bien qu'on le prendroit plu- pour pasteur, que pour si grand Prince. Celuy qui est assis sur la pier- de marbre, voyãt venir l'Archiduc, s'escrie en langne Esclauone, (car Carinthiens sont Esclauons) & dit, qui est cestui-cy qui marche si su- bement la multitude qui luy assiste respond, que c'est le seigneur de le pais, le paissant assis dit lors: Sera il iuste en ses iugemẽs? demande il lié, & salut du pays? est-il libre de cõditiõ de sãg illustre & digne de le dignité? gardera-il les loix, & cõmandemẽs de Dieu, cõme vray Ca- lique & defenseur de sa sainte Eglise? Tous criẽt alors & disent, qu'il tel, & le sera encore mieux pour l'aduenir. Celuy qui est sur la pierre rechef dit: Auec quel droit & raison me pourra-il oster de ceste place? le maistre d'hostel du nouveau Prince respond: ce lieu sera de vous met par le pris de soixante piẽces d'argent: ces bestes seront vostres, & habits que le Duc a sur luy, avec ce vous & toute vostre maison ferez de toute taille, imposts & subsides. Ce que ayant ouy, le paissant fra- doucement de sa main la ioiue du Duc, l'admonnestant d'estre iuge e- quitable, & ce fait descend de son siege, prend ses despouilles, & se retire. le Duc monte sur la pierre, & desgainant son espée, se tourne de tous parlez, parlant & haranguant le peuple, & luy promettant tout deuoir bon Prince, & iuge equitable. Aucuns tiennent qu'on luy porte encor l'eau dans un chapeau de vilageois, & qu'il en boit pour tesmoignage de sa future sobriété: & de là ilz sen vont à l'Eglise de Solennes voisine de ce lieu, & dediée à la vierge Marie, où le saint seruiçe est celebré, & assiste le Duc, et toute sa troupe.

Ces Ceremonies finies le Prince despouillant son habit rustique, préd les nemẽs ducaux, & banquette avec la noblesse. Apres disner on reuint au lieu, où le duc oye les cõplaintes de chacũ, & leur fait droit, prenãt les hommages de tous ses vasseaux & subiets. Or la coustume que ce soyẽt les paissans qui reçoient le duc & inuestissent de sa dignité, vient de ce qũ est iadis les ruraux les premiers qui ont receu l'Euãgile, et sainte re-

*Ceremonies au sacre des Archiducs d'Autriche.*

*Prince d'Autriche vestu en vilageois.*

*Cõme le Prince Carinthien achete sa principauté.*

*Cecy est au log dit & discou- ru par Eneé Syluie, qui estoit present quand Federic 3. Emp.*

*prist possession de Carinthie. Promesse de iustice et equité*

*D'ou viẽt que le Duc Carinthien est inuesty par les ruraux.*



de l'Italie & maistri des Italiens, de Rome enuoyez de la police  
par luy instituée en Rome. Chapitre 19.

T A L I E. region d'Europe fut premiere-  
ment ditte & nommée Hesperie de Hesper frere d'Atlas, lequel chaf-  
sé du pais de Libye, donna le nom & à l'Espagne & à  
l'Italie, ou, comme dit Macrobe, elle priit le nom de  
l'estoile Hesper ou Vesper, à cause que ce pays est su-  
riet & regardant vers le lieu, où ceste estoile a son cou-  
chant. Fut aussi appellée Oenotrie, soit à cause de la bon-  
des vins excellens qu'on cueilloit en ce pays, veu que les Grecs ap-  
pellent le vin, en leur langue, ou de Oenotrie Roy des Sabins. [En-  
sult-il que la diuersité des viandes contente & aiguise l'appetit de  
qui sont assis au banquet: & d'autant que nostre auteur a recueilly  
l'Italie fut nommée Oenotrie à cause de l'excellence des vins recueil-  
lées, iacqz qu'il y ait quelque raison en son dire, si est-ce que par-  
sans citer auteur il rend sa sentence douteuse, & pource, moy vou-  
l'armer, & fortifier aussi ce que ie dis, ie deduiray les auteurs, & les o-  
diuerses qu'ils ont sur ce propos: Denys de Halycarnasse qui pour  
Grec a assez curieusement recherché ce qui est des antiquitez d'Italie,  
nommément de la cité de Rome, mentionnant ce mot d'Oenotrie: en  
en ceste sorte. Les Arcades sont les premiers d'entre les Grecz, qui  
sans la mer Ionique (qui est à present la Valone, & tout le goulphe pres  
de Venise) s'arrestèrent pour habiter en Italie avec Oenotrie filz de  
non, qui estoit le cinquiesme en ranc apres Egée, & Phoronée les pre-  
sept aages auant Troye assiegée, les Grecz estoient passez en Italie pour  
peupler & cultiuier. Oenotrie laissa le pays de Grece voyant son partage  
suffire pour nourrir son train, & entretenir son estat: entant que son pe-  
Lycan ayant 22. enfans, il failloit que l'heritage fut diuisé en autant de  
nes. Ainsi partant de la Morée, il dressa vn beau equipage de guerre, &  
pluieurs nauires, faisant voile le long de la coste d'Italie en la mer  
auec lequel vint aussi Peucetie vn de ses freres, & furent ces deux  
suiuus par vne grand troupe de peuple de leur pais, qui prenoit  
à les accompagner en leur fortune. Peucetie au premier lieu où il  
terre en Italie par dessus les montaignes Iapigiennes, il y conduist son  
ple & suietz & s'y arrestant, ceux qui se tindrent en ces lieux porterēt  
le nom de Peuceties. Mais Oenotrie auec la plus grād force de l'ar-  
vint de l'autre costé de l'Italie vers l'Occident, en la terre nommée  
onie du nom de ceux qui s'y tenoient: mais apres que les Thirreniens  
rent faits maistres de la marine, le pais priit le nom qu'encores il por-  
Oenotrie donc trouuant le pais beau & plaisant, & le terroir bon &  
mode pour estre cultiué, & ensemencé, quoy que la plus part fut en  
the, & ce qui mesme estoit labouré n'auoit que comme point d'hōmes  
y habiter: ayāt eu affaire auec quelques barbares, lesquels il vainquit,  
dist des villes fort petites, & voisines les ynes des autres sur les mon-

*Italie ditte  
Hesperie, &  
d'au priu le  
nom.*

*Fabie pistor-  
liure du siecle  
d'or Caton  
aux origines  
Denys Hali-  
li. 1. antig.  
rom. Macrob.  
Saturn. l. c. 3.*

*Oenotrie Ar-  
cadiē en Ita-  
lie. Denys  
Halic. li. 1.  
des antig.  
Rom.*

*Phoronée re-  
gnoit l'an du  
monde 2155.*

*La Peucetie  
c'est à present  
terre de Bar-  
ri en la Po-  
uille. & les  
Iapigiens*

*c'est terre  
d'Otrante  
Ausanie est  
ores ditte  
Campaigne  
de Rome: le  
log de la mer.*

taignes, ainsi qu'estoit la façon de bastir aux anciens. Et fut toute zelle p  
ge & costé le long de la mer, & icelle de grand esté due, & tout autant  
ce Prince Arcadien en subiuga, fut appelée Oenotrie, & le peuple y  
tant, porta le nō d'Oenotrien, Voila les mots de Halycarnasse. Ce voy  
est mentionné par Pausanie, tenant propos des enfans de Lycaon roy  
cadië: Or Oenotre (dit-il) le moindre & plus ieune de tous ses freres,  
receu, & argent, & vne bonne troupe d'hommes de Nictime son  
passa sur mer avec armée en Italie, & de luy porta le nom Oenotrie  
region en laquelle il s'arresta, & où il posa le siege de son Royaume.

Je sçay que deux excellens Italiens de nostre aage, & tous deux fuis  
profession, & de la Theologie & de l'histoire, ne veulent prendre  
argent content ce que dient ces deux tant remarquez auteurs que  
Denys Halycarnasse & Pausanie, mais s'armēt de ie ne sçay quels frag  
faits à la poste de ceux qui n'auoient leu les liures des anciens, de Ca  
en ses origines, & de Fabie Pictor en son siecle doré, se faifans acroire  
belles fables, & inuentans des interpretations de mots à leur fantasie  
des noms des villes, & prouinces tout aussi tost, qu'ilz trouuoient qu  
cun, ou le faignoyent qui aprochast de ce que ilz auoyent en penséo,  
n'ose reuoyer en doubte le Caldéen Berose, à cause que de grans ho  
mes ont suiuy le fil de son histoire, mais de m'arrestter à Iean Annie  
terbien en ses Commentaires, ie ne puis, si quelcun n'autorise avec au  
raison son dire: car de parler par coniecture en l'histoire n'est le plant

sez bon & solide pour l'a bien establir & fonder. Avec cestuy à cour  
mesme carriere, il est vray que plus doctement & recherchant avec plus  
sçauoir, curiosité, & certitude les matieres que son predecesseur, Leand  
Bolonois, & religieux de l'ordre de saint Dominique: lequel dès le co  
mencement de son Italie, parlant comme elle fut iadis nommée Oenotr  
met en auant ne sçay quelle resuerie des origines de Caton, disant qu  
porta ce nom de Iane, qui, aussi s'appelloit Oenotre, pour audir esté le p  
mier qui inuenta le vin: comme si déz Iane, ou Noé ce mot & apellat  
eussent esté donnez en Grec, à l'Italie. Mais quelle absurdité s'ensuit  
cela ie ne veux autre tesmoing que les auteurs approuuez qui sont po  
nous: veu que Pline dit qu'en celle partie d'Italie ou s'arresta Oenotre  
vin n'y croissoit point, & ce depuis Iane iusqu'à Mezenze qui regnoit  
les Toscans, lequel vint secourir les Latins pour le seul desir d'auoir  
vin pour salaire: or voyez si du nom Oenoz, ou vin, le país fut dit Oe  
tre, ou s'il n'est plus raisonnable de croire que ce fust quelque Prince,  
non l'abondance du vin qui fut cause de telle apellation. Pour lauier  
ceste faulte si lourde, ces deux grans personages, mais trop ennemys  
Grecs, & lesquelz ilz chargent du vice auquel ilz tombent en recher  
les choses trop curieusement, d'isent qu'il y a iadis eu troys Oenotries,  
quoy certainement ilz n'ont guere failly ayans les bons auteurs pour  
trons & deffenseurs de leur cause.

La premiere ilz peschent ne sçay si iustemēt, en Caton & la referent à  
ne duquel furent nommez ceux de l'ancienne Italie. La seconde fut ce  
que Oenotre Arcadien sus-recité nomma, selon que j'ay de Halycarn

*Pausanie li.  
8. & les Ar.  
chadiques.*

*Caton & ori-  
gines, & Fa-  
bie pictor font  
frangemens su-  
spicieux plusost  
de nouuelles  
que d'antiqui-  
té. voy Beat.*

*Rhenus en sa  
Germanie.*

*Iean Annie  
viterbien ro-  
nouuelleur de  
ces fragmens*

*sur le s Berose*

*Leandre Bolo-  
nois homme  
fort excellent  
à descrire son-  
te l'Italie.*

*Iane dit Oeno-  
tre, & pour-  
quoy.*

*Plinē li. 14.*

*ch. 15.*

*Trois Oenotri-  
es.*

*Mirfille Les-  
bien. lin de la  
guer. Pelagis-  
que.*

*Mirfille Lesbien  
s'arrestent les  
Eufemie (iadis r  
on appelle Squil  
d'vn Roy dudi  
s'arrestent que se targue  
coup, veu que l  
vint en ce pays de  
veritable, les Chr  
sillent, de mensong  
Itale fils de Iup  
nauigua vers l'Ita  
dire 450. ans pren  
se raportent.  
ment du regne d  
suis content de fa  
pictor & Sempro  
la quant au mot O  
encor en passant  
d'Itale fils du roy  
bourer & cultiuer  
societé: & arriua en  
regne, luy imposant  
le, disant.*

*Un lieu y a que  
Antique &  
Les hommes q  
Furent Oenotr  
A te que l'on  
Et l'Italie a non*

*que Annie s'opinia  
mes, qu'il aille recer  
nt nous faire receuo  
ge de Virgile: prop  
mon des années: ior  
ne lisez point aucu  
me fusse arresté si l  
doubte le lecteur en  
qui nous ont deuan  
Annie, mais s'il a fai  
les bōs liures cache  
emens de l'Italie d'  
me que la Grece.  
Timée & Varron  
le à pris son nom.*

de Marseille. Le bien, laquelle cōtenoit le pais de la Pouille, où premièrement s'arrestèrent les Ausoniés qui est, selon Strabō, depuis le goulphe de Eufemie (iadis nommé sein Hipponiate) iusqu' au Scillatique qu' à present on appelle Squilazze. La troisiésme fut au pais des Sabins portant le nom d'vn Roy dudit pais ainsi que Varron le recite. Et ainsi en quelque sorte que se targuent Annie, ny Leandre, si ne sçauroyent ilz bié couurer le coup, veur que l'vn d'eux veut prouuer que auant que le Grec Oenotrie vint en ce pays desia il portoit le nom d'Italie: mais combien la chose est véritable, les Chroniques nous en font foy, & conuainquent, ceux qui se vantent de mensonge. Que le diligent lecteur recherche en quel temps fut Itale fils de Iupiter & Electre, & puis voye quād fut-ce que Oenotrie nauigna vers l'Italie, qui estoit 15. aages auant que Troye fut bastie, à dire 450. ans prenant 30. ans pour chacun aage & lors il sçaura cōme les choses se raportent, entant que depuis cest Itale Electre en iusqu' au cōmencement du regne des Troyens, il ny a que cent soixante ans: & si en ce suis content de fauoriser de tant Annie, que de luy accorder ce que le pictor & Sempronie, par luy inuentez, ou renouuellez en chantent. Quant au mot Oenotrie, duquel en suyuant le fil de l'auteur, nous sommes encor en passant vn petit mot. ]En fin ceste region prist le nom d'Itale fils du roy de Sicile, lequel enseigna aux habitans les moyens de labourer & cultiuer la terre, & y establit loix pour les tenir en vne ciuilité: & arriua en ce mesme cartier, où depuis Turne roy des Rutules, luy imposant son nom, à sçauoir Italie. Cecy est tesmoigné par

Strabon. 6.  
Varron de la  
langue Latine.

Fabie Pict.  
du siecle d'er.  
Sempronie li.  
de la diuision  
d'Italie.

Virgil. 1. E.  
neid.

*Vn lieu y a que en grec Hesperie on apelle  
Antique & fort pays, & Prouince fort bella  
Les hommes qui iadis sy tindrent les premiers  
Eurent Oenotriens, mais le nom des derniers  
A ce que l'on nous dit porte ceste Prouince  
Et Italie a nom d'vn Itale son Prince.*

que Annie s'opiniastre icy à son aise sur les Oenotriens Grecz, ou Latins, qu'il aille rechercher la Cabale de la langue Aramée, avec laquelle nous nous faire receuoir ces songes, si ne sçauoit-il se despestrer de ce langage de Virgile. proposé si clerement, & ne peut se couvrir par la supposition des années: ioint que depuis l'arriuée de cest Itale au pays Latien, ne lisez point aucun auteur qui baptise l'Italie du nom d'Oenotrie. Ce me fust arresté si longuement icy, n'eut esté, que ie ne veux laisser douter le lecteur en chose que ie puisse eclercir avec l'autorité des sçauans qui nous ont deuancez & en aage & par doctrine, entre lesquels i'adonne Annie, mais s'il a failly, il en faut donner la coulpe aux temps, qui tenent les bōs liures cachez: & au zele que ce bō personnage auoit à tirer les hommes de l'Italie d'entre les mains des Grecs, comme l'estimant plus utiles que la Grece. ] Timée & Varron sont d'aduis que c'est des bœufs & Taureaux que l'Italie a pris son nom, à cause qu'il y en auoit en abondance: & que

De la description d'Italie  
fait voir Plinius, Solin,  
Strabō, Mela,  
Polibo, Ptolémée, & autres  
tres infinis.  
Estendue en  
long d'Italie.  
Solin. ch. 2.

*Auguste est* c'est oyent des plus beaux qu'on sceut voir en autre Prouince. Or le  
*vn Valoés Al* de la campagne Romaine, où le Tibre s'engoulphe dans la mer Tyrr  
*peu ou est assi* ne s'appelloit Latie, tout ainsi que Ausonie celle qui est le long de la m  
*se la cité. Lu* Elle s'estend en forme d'une croix des la mer de Toscane, iusqu'au go  
*re: iadis nom* phe de Venise & sein Adriatic: & des Alpes iusqu'au mont Apennin,  
*meé Eperodio* toutesfois aucunement en se haugant iusqu'à Reze de Calabre, & p  
*est en la* del' Abruzze, en son extremité, & coings vers le cap d'Otrante, elle res  
*Lôbardie de ca* de la mer Ionique, & de l'autre costé la mer de Sicile pres le Far de M  
*le Po. Rubico* ne, & sa dernière ville est Reze. Sa longueur est (suyuant l'opinion de  
*à present est* lin) déz Auguste Pretorienne, s'estendant par Rome, & le país de lab  
*dit: Pissarello.* & finages de Capue iusqu'à la susdite cité de Reze en Calabre, & con  
*Ligurie, &* vn million, & vingt mille pas en son long & estendue. De largeur l'It  
*ses limites:* contient quatre cens dix mille pas où elle est plus large, mais en sa  
*Genes Cité* grande estressiffure elle a 136. mille pas: & la cité de Reate fait le milie  
*chef de Ligu* comme le nombril & centre de tout le pays, ayant eu. longuement du  
*rie. Lyris fleu* sté de la mer le fleuue Rubicon (autremét Pissatello) pour bornes & li  
*ue, à present* tes. Or est l'Italie diuisée en plusieurs regions, parties & prouinces, ent  
*Garighian.* que la Ligurie (ou coste de Genes) est comprise en celle estendue de  
*Rome à Latie* qui est depuis le fleuue Var (qui separe l'Italie du país de Prouece) iusq  
*Antie ville.* la riuere nommée Maere, & en celle Prouince est assise la superbe & il  
*fort ancienne* stro cité de Genes. La Macre passée, on entre en Toscane, ou Hetrurie  
*voy Tit. Li. 8* qu'au Tibre, où est la cité de Pise. Du Tibre iusqu'au Lyris (à present  
*de la ville ba* riglian) est compris le país iadis nommé Latie, où est assise la grande,  
*stie Tac. 3. et* triomphante cité de Rome, & au dedans & sur l'extremité latiale est  
*14. des an* temps passé la cité tant ancienne d'Antie. [Laquelle fut iadis vne des p  
*nal. Appian* renommées d'Italie: & en laquelle fut basty vn superbe temple de for  
*1. Polibe 3* ne, duquel fait mentiō Horace en ses vers, icelle ayant esté ruinée, Clau  
*Denys Halic.* Nerō la fait reparer ainsi que raconte Suetone en la vie dudit Neron.  
*8. Silius fleu* Antiés ont iadis eu plusieurs guerres cōtre les Romains desquelles Ha  
*ue ores est dit* carnasse discourt assez & meismement lors qu'il parle de la reuolte de  
*selé. surrète* riolā & des liguees qu'il fait pour se preualoir des forces Romaines. Le  
*iadis louée de* peu trouuer par qui elle fut depuis du tout ruinée, veu qu'à peinetrou  
*fort bōs vns* l'on vne petite mesure qui en donne quelque signe, si ce n'est dās les b  
*voy Pli. l. 14.* & le chasteau Neptune qu'on dit auoir esté basty des ruines d'Antie.  
*6. 6. Strab. 5.* Garighian iusqu'au Sarne est enclose la Campanie, ou terre de labour,  
*Laie isle à pre* laquelle est posée la cité de Naples: & delà iusqu'à la riuere Silaris est  
*sent Laino.* region des Picentins (qui est la principauté de Salerne) & là sont les vil  
*Peste, & Pos* Surrente & Salerne, iusqu'à la Basilicate, laquelle commence des le S  
*fidonie tout* iusqu'au Laie: & là sont les villes Peste & Buxente toutes deux ruin  
*vn. voy Line* mais Peste, ou Possidonie sans nulle ruine qui reste, & Buxente qui n'e  
*l. 8. Ouid. l. de* present qu'un chasteau, que les habitans du país appellent Pisciotte, à ca  
*l'art parlant* duquel pource qu'il est basty pres la mer, le promontoire voisin & qui  
*des roses de Pe* dis portoit le nom de Pessionte, s'appelle à present le cap de Pisciotte.  
*sto. Buxère.* tout ce trait de país se nommoit iadis Lucanie. Du fleuue Laie, ou L  
*voy Strabon.* iusqu'à Leucopetre est le país d'Abruzze, où est la ville de Rhesse pre  
*et Li. 25. et 39* mer de Sicile. De Leucopetre iusqu'au Promontoire Iapigien, dit le

sainte Marie, so  
 de Crotona,  
 c'est le v  
 & si long ter  
 le moyen des I  
 organ (dit à pres  
 principautez de Ba  
 Ange, iusqu  
 la regio delquel  
 Sare iusq au fle  
 Ortone: d'Aperi  
 au premier &  
 d'Ancone: du f  
 liche borne d'Ita  
 anciens Sen  
 Rimin & du Ru  
 la belle cité c  
 en, où aulli gist  
 au fleuue Natif  
 Metropolitaine  
 griane. Du fleu  
 riés, à present E  
 ne, est la riuere c  
 le mont Apennim  
 bir Italien en deu  
 se s'tendāt à l'O  
 ment en Ligurie,  
 Ancone, lesquel  
 ion ancienne des  
 assiant plus outre  
 e, separant les Pel  
 licate) d'auec la F  
 mite de l'Apenni  
 e, ayāt d'vn costé  
 ancienne region n  
 one, la Basilicate,  
 eint, & faisant po  
 nuifiant, & salubre  
 e & douce tempe  
 ys du Soleil. les t  
 grāde diuersité  
 eilleuse fertilité &  
 es laines tres-fine  
 osionnans en pois  
 grand multitude d  
 mer, pour le sec

Marie, sont les Salentins en la grand Grece ancienne, où sont les Tarente est  
 les de Crotona, & Taréte. Et dudit promotoire iusqu'à Brindes, iadis principauté,  
 rchides, c'est le vray pais des Calabrois, où est la cité d'Otrante, iadis Hi- & Crotona  
 & si long temps qui a seruy de retraite, & magasins aux infidelles, Comté: en la  
 le moyen des Emp. sen aydans contre le Pape. De Brindes au mont Calabre.  
 argan (dit à present de saint Ange) est la Pouille, en laquelle sont les Cestuy con-  
 principautez de Barry, & Salapie, à present nommée Salpe: & du mont fond l'ordre  
 & Ange, iusqu'à l'embouchement du fleuve Sare sont les Forentans, de la diuision  
 la regio desquels est la cité d'Iconie, & est le Marquisat dit de Guast, de la Pouille.  
 Sare iusq' au fleuve Apne est le pais des Marrucis, & en iceluy la ville de Salapie.  
 Ortona: d'Aperne iusqu'à l'Esie sont les Picentins, la regio desquels e- Voy strabon  
 au premier & plus ancien temps le limite de l'Italie, où est assise la Appia Clo-  
 d'Ancone: du fleuve Esin, iusqu'au Rubicon, ou Pissatelle, est la plus xand. l. i. des  
 che borne d'Italie: A cause que soudain on entre en la terre des Gau- guer. civil.  
 & anciens Senonoys, les villes desqueis sont Fano, Senogail, Pefero, Marurries for  
 Rimini & du Rubicâ, iusqu'aux Bouches du Po, surét les Boies, où est ceux de Pef-  
 stie la belle cité de Rauene: du Po, iusqu'à Tailleuent est le terroir Ve- quiere Picen-  
 cien, où aussi gist la riche & puissante cité de Venise. De Tailleuent ius- tins: c'est la  
 au fleuve Natiscon sont les Carnes, qui est le Duché de Forly, duquel marche  
 Metropolitaine la cité d'Aquilée: & le nomme ce pais la marche Tre- d'Anne.  
 griane. Du fleuve Natiscon iusqu'à la riuere Arse sont les Iapiges, & Ce pais est mō-  
 riés, à present Esclauons, la cité desquels est Triest, & Formio, ou Co- me la Romai-  
 ne, est la riuere qui y passe, qui qlquesfois fut la fin & limite de l'Italie gnolle.  
 le mont Apennim est celuy qui fait comme vne diuision de tout le ter- Aquilée fut  
 r Italien en deux parties, l'vne regardant l'Occident & le midy, & l'au- celle ou se vint  
 se festendât à l'Oriēt & Septétrion: s'estédant depuis les Alpes, promie- iadis le Pa-  
 ement en Ligurie, puis en la Gaule Cisalpine, & Lombardie, & marche: marche. Ro-  
 Ancone, lesquels ce mont separe d'auec le pays de Toscan, & de la re- mitien.  
 son ancienne des Sabins, qu'on dit à present Vrbin & la Romaine, & Les Carnes  
 affant plus outre reprend son destour vers la Pouille, & mont saint An- som parée son  
 se, separant les Pelignes, Marrucins & Picentins (qui est l'Abruzze, & Ba- iers aux veni-  
 licate) d'auec la Romaine, & terre de Labour, & est le dernier but, & tiens, & les  
 limite del' Apennim, depuis le môr saint Ange, iusqu'au Cap sainte Ma- autres aux  
 e, ayât d'vn costé la Pouille, & les deux Calabres, en l'vne desquelles est seign. d'An-  
 ancienne region nommée la grand Grece, & de l'autre la Marche d'An- striche.  
 one, la Basilicate, & l'Abruzze. Le pais d'Italie est fertile, & comme en- Estendue au  
 eint, & faisant portée de plusieurs metaux, par tout ayant vn air serain, mont Apen-  
 iuisant, & salubre perpetuellement, à cause que le Ciel y influe vne grā nim.  
 e & douce temperie, les champs y sont fertiltz, les collines exposees aux Apennim  
 ys du Soleil, les taillis sans nuifâce, les boys toufuz, & ombrageux, belle diuise l'ira-  
 grāde diuersité des Forestz profondes & agreables, iouissant d'vne me- lie.  
 eilleuse fertilité & abondance de grains, fruits, vignes, & oliuiers, là sont. C'est ainsi que  
 es laines tres-fines, les Bœufs gras, & forts au labourage, les laes elers, & sapellent les  
 oisonnans en poisson, les riuieres & fontaines saines, & nourrissantes Picentins, La  
 grand multitude de bons ports de mer, & les fleuues coulans à gré dans canes, & Brū  
 mer, pour le secours & profit des hommes, qui semble tendre le giroz ties, vñ Les-

à toutes nations pour le trafic, & marchandise: tellement qu'on iugeoit que ce soit à bon droit qu'aucuns l'ont appellée, & mere, & nourrice de toutes nations & Prouinces: C'est celle qui a esté esleue par la diuine prouidence, pour vnir, & assembler les parties esparées du corps de l'Empire terrestre, & pour amollir, apriuoiser, & policer les peuples plus cruels, & farouches, accordât sous la douce harmonie du langage Latin, les peuples qui auparavant ne pouuoient conuenir, parler ny frequenter ensemble. Au reste pour ne mettre point les nations estranges en ieu (dequoy le neuit en seroit trop long) lesquelles ont esté vaincues, & par la langue, & l'effort, & armes des Romains Italiens: vne seule cité des Peres, & Quatrevingt Romains, a autant effectué avec sa vertu, & louables exemples, que toute la Grece avec ses préceptes, & escripts d'eloquence: & lesquels commencent deuinans, que ceste terre Italique commanderoit vn iour à tout le monde, ils appellerent vne bonne partie d'icelle la grand Grece. Et pour conclurre sommairement, il faut penser que ce n'est aduenü sans la prouidence d'en hault, que lors que Dieu tout bõ, & tout puissant, visita la terre se faisant homme, c'estoit en Italie qu'estoit le siege de l'Empire, & la traite de toutes les nations de l'vniuers, où bien tost apres deuoit estre posé le chef, & pasteur vniuersel de la bergerie Chrestienne. Les Italiés sont entr'eux diuers le plus souuent, & en couleur, & en stature: Car ceux qui se tiennent en la Gaule Cisalpine, & tout le long de la terre Venitienne sont ordinairement blancs, plus propres en habits & langage: là où les Toscans, Campaniens, ou Napolitains, ceux de la Basilicate, & d'Abruzzo ont vne couleur plombée, les cheueux noirs, la stature petite, & sont margres & dispots, simples & modestes à l'habit, & langage. En la marche d'Ancone & à tous les Italiens qui se tiennent le long de la coste de l'Adriatique, iusques en la grand Grece (sauf les Calabrois, & ceux de la Pouille qui habitent au cõing de l'Italie) & les mœurs, & le langage dure encore entremeslé du Grec & Italié. Tout le país d'Italie (ainsi que presque toute l'Europe) fest de tout temps contenté d'vnes nopces, c'est à dire les hommes n'y espousans qu'vne femme, & si le diuors se est entreuenü à pris son origine de Rome: d'autant que Spurie Caruillie, fut le premier qui à Rome repudia sa femme, sous pretexte qu'elle estoit brehaigne, & sterile. Les citez de la region Italique eurent iadis des hommes de trois conditions qui les habiterent, les esclaves, les libertins ou affranchis, & les libres & francs: des francs encor y en auoit trois ordres, les Plebéés, Cheualiers, & Patricies. La charge des temples & sacrifices estoit commise aux Pontifes & Flamines, à sçauoir Euesques, & Prestres diuisez par colleges & reues, & chascun ayant charge expresse de certains dieux & sacrifices. Quant à la dignité, & magistrats regissant la cité, c'estoit au dictateur qui la iouuoiraineté estoit donnée, & duquel on ne pouuoit aucunemēt appeler: & estoit cest office semestrier, & à icelle on y paruenoit comme par des grez, veu qu'il falloit auoir esté Edile, Questeur, Preteur, Censeur, & Consul, auant qu'y donner atteinte: nõ que tousiours ceste rigueur y fut obseruée, & qu'il falust passer par toutes ces dignitez, ains qu'obtenir la dictature, mais que tel estoit l'ordre commun & ordinaire: tout ainsi auant

en la sulte de la g  
ceux qui se p  
obtenoit au Cen  
le commande  
le gouueroit  
du peuple au  
de la Cavalerie,  
qu'ordinairement  
ce n'est qu'on e  
la guerre, ou qu  
contemplé di  
lors que le Capi  
l'autre se faisoit  
que le chef casto  
: ainsi l'vne o  
famie. L'age au  
naissance de Seruie  
au quarante-huit  
roble l'ogue, & du  
es. La guerre estoit  
ne se retiroient fa  
ent aussi par leurs  
Citez d'Italie ou  
ies, c'est à dire peu  
lire subiettes & tri  
reues au droit de b  
& les autres y ven  
vn membre de la  
tributaires suyuo  
elles les Decurion  
Rome la robe de  
eualiers, & les bag  
d'avec ceux d'en  
de iuger des crim  
yét du surplus des  
de celle troupe e  
sité de cent home  
acü Magistrat au  
& peuples Italié.  
Lequel ayät mis à  
autres choses nec  
prenät soucy de  
ere. Premieremen  
acune vn chef h  
portions, il en feit  
les plus forts

en la fuyte de la guerre, il y auoit des degrez d'honneur pour recom-  
 pancer ceux qui se portoyent bien au service du public, car le simple sol-  
 d'obeysoit au Centenier, le Centenier au Tribun, & Capitaine, cestuy  
 le commandement du Lieutenant, & Legat du Consul, & ce Lieu-  
 tenant se gouuernoit selon l'aduis ou du Consul, ou de celuy qui par l'e-  
 ction du peuple auoit esté commis general de l'armée, & le grand mai-  
 re de la Cavalerie, falloit que prestast le sermēt, & obeyt au Dictateur. Le  
 qu'ordinairement on donnoit au citoyen de suyure la guerre estoit dix  
 ans, ce n'est qu'on eust assuiety, et vaincu, celle nation à laquelle on fai-  
 toit la guerre, ou qu'il y eut quelque congé lequel & en nom et en effait  
 estoit contemplé diuersement: veu que l'un congé estoit nommé legitime,  
 lors que le Capitaine donnoit licence de se retirer pour quelque tēps;  
 l'autre se faisoit pour cause de crime, & pource nommé ignominieux,  
 que le chef castoit le soldat, ou pour forfait, ou pour vilité & poltro-  
 nerie: ainsi l'un occasion estant honeste, l'autre portoit effait & tiltre  
 infamie. L'age auquel on choisissoit le soldat & gendarme, selon l'or-  
 onnance de Seruie Tullie Roy Romain, estoit dés l'an dixseptiesme, ius-  
 qu'à quarante-huitiesme. Leurs habits en temps de paix estoit la Togue,  
 la robe lōgue, & durant la guerre ils prenoyent les Casques, & Hoque-  
 res. La guerre estoit denoncée par le herault à iuste tiltre, & de laquelle  
 ne se retiroyent sans vser de grandes ceremonies, tout ainsi qu'il en  
 vint aussi par leurs Feciaux & Heraux alors qu'ils la denonçoient.  
 Les Citez d'Italie ou elles estoient alliées, & cōpaignes de Rome, ou Co-  
 lonies, c'est à dire peuplées par les citoyens Romains, ou Municipales; c'est  
 à dire subiettes & tributaires. D'entre les Municipales les vnes estoient  
 receuës au droit de bourgeoisie par le suffrage & consentement du peu-  
 ple & les autres y venoyent par autre priuilege. Les Colonies estoient cō-  
 sidérées vn membre de la cité de Rome, viuans sous mesme loix: là où les vil-  
 lages tributaires suyuoient chacune les coustumes de leurs ancestres, es-  
 quelles les Decurions auoyent pareille autorité qu'à Rome les senateurs:  
 Rome la robe de Pourpre mettoit difference entre les Patrices, & les  
 chevaliers, & les bagues, chesnes bracelets faisoient cognoistre le cheu-  
 alier d'avec ceux d'entre le peuple. Et quant aux Iugemēs, c'estoit au peu-  
 ple de iuger des crimes qui touchoyent la maiesté, & les iuges cognoi-  
 ssoient de celle troupe esluë pour l'année, presidāt sur la criminauté: le Preteur  
 estoit de cent hommes pour tenir les plaids, auoit la iurisdiction, cōme aussi  
 le Magistrat auoit la siēne. Et telle fut iadis la maniere de viuro des ci-  
 toyens & peuples Italiēs en general, ayāt pris ceste façon de faire de Romule.  
 Lequel ayāt mis à fin, & basty les murailles, fosses, rampartz, bouleuers,  
 & autres choses necessaires pour la defence de la cité nouuellement drel-  
 lée, prenāt soucy de l'ordre, & police des citoyens en ordōna en ceste ma-  
 niere. Premierement ayant diuisé tout le peuple en trois parties; il donna à  
 chacune vn chef hōme segnalé & de marque: & apres ce de chacune de  
 ces parties, il en feit encor dix parties esgales, auxquelles il donna des Capi-  
 taines les plus forts & vailans qu'il peut choisir, & donna nom aux trois

gnitez à la  
 guerre entre  
 les Rom.

*Ce grand mai-  
 stre estoit com-  
 me vn mare-  
 schal de cap.  
 Deux sortes  
 de Cōgé l'un  
 Causaire, &  
 l'autre legitime.*

*Age pour le  
 choix du sol-  
 dat: des loix  
 militaires de  
 Seruie, voy  
 Halicar. l. 4.*

*De ces ceremo-  
 nies. voy Fene-  
 sel. l. Magist.  
 Romains Ha-  
 lycar liu. 10.*

*Tis. Li. des la-  
 cités baltie.*

*Difference des  
 cités d'Italie  
 Et de là vient  
 que les constu-  
 mes de chacū*

*loix. Munic.  
 L'habit dis-  
 cernoit les ci-  
 tats à Rome.*

*Les iuges an-  
 nuels à Rome.  
 L'ordre que  
 Romule tint*

*dressant  
 la cité de Ro-  
 me. voy Hal-  
 car. l. 1. des An-  
 tiq. rom. l. 1. l. 1.*

*l. 1. des Ro. l. 6.  
 Sic. plus en  
 la vie de Ro.*

## LIVRE TROISIÈME

*On mesuroit  
mieux n'omer  
cela que Can-  
tōs & Regi-  
mēs, et les De-  
curions Colō-  
nelz.*

*Toute repub.  
à comēce par  
l'estat de la  
religion.*

*Prayez mar-  
ques de no-  
blesse que la  
vertu & le  
sang.*

*Parties Ro-  
mais qui: &  
de quelles mai-  
sons.*

*En quoy est-  
yēt employez  
les Patrices.*

*Exercice de  
la populaco à  
Rome des le  
comēcement.*

*Elies signifie  
ce luy qno est  
sous la protec-  
tion d'un au-  
tre.*

parties principales cartiers, ou tributs, & les moindres furent par luy  
pellées Cours, ou assemblées, & leurs chefs porterent le tiltre de D  
rions. Et ceste diuision ainsi faite, les chefs ordonnez & de party qu'il  
les cartiers, il partagea aussi le terroir, & finage des champs suiens aux  
mains en trente parties, assignant à chacune court la part pour s'en  
rir: & ne retint pour soy que ce qui pouuoit souffire pour l'ornement  
temples & fournitures ou frais des sacrifices: & laissa encor vne partie  
terroir sans la partager, à fin qu'elle fut pour le seruice commun de  
les citoyens. Et par ce moyen ceste diuision & partage tant des hommes  
que du finage rendit vne egalité non suiette à l'enuie entre les citoyens  
de Rome, & si ne laissa en arriere avec cel à le soing du bien publique,  
tant qu'il donna & distribua à chacun les honneurs selon sa vertu, & m  
rite de ses biens-faits & œuures loilables.

Car il met difference entre ceux qui estoient nobles, & illustres  
en sang, comme en quelque acte vertueux, & lesquels aussi estoient  
riches: & ceux qui auoyent des enfans pour seruir au public: & voy  
que fussent discernés d'avec le peuple plus bas, & la troupe des roturiers  
lesquels il appella Plebéés, & ceux qui estoient en plus grande autorité  
& iouissoient d'une meilleure condition porterent le tiltre de Peres, &  
estoit cause que par succession de temps, ceux qui sortirent de ceste an  
ne & noble race des peres nommez par Romule, furent depuis à Ro  
nommez Patrices. Ayant ainsi diuisé les estats, & séparé les grans d'au  
les Plebéés, il fit tout aussi tost des ordonnances concernans le deu  
de chacun, & comme ils deuoient se gouverner chacun selon son rang  
condition. Entant que les Patrices estoient receus au Pontificat & Pa  
strife, pour faire les sacrifices publics, estoient commis à la charge de  
police & faits magistrats, prononçoient les sentences, faisans droit à cha  
cun, appelez avec le Roy à manier les affaires, & sur tout failloit que  
gocioissent en ce qui touchoit l'estat de la cité. Les Plebéés estans dispo  
cez de telles charges, & en estans mal idoines & necessiteux à cause  
leur pauureté failloit que s'adonnassent à cultiuer les terres, & paistre les  
troupeaux, & à suyure quelq trafic, ou art, & mestier pour viure. Et à  
qu'il n'y eut discorde entr'eux, & que les grands n'oprimassent les petits  
ou les plebéés n'enuiasent la fortune des puissans, ordonna que les riches  
prinssent le soing des Plebéés, & permit à chacun des moindres d'enu  
le peuple d'auoir vn des seig. pour son patrō & suport & appella ce cho  
droit en Patronage, par ce moyen ayant fait que les riches ne mesprisoy  
point les pauvres, & que les petits portoyent reuerence à leurs conser  
teurs, il causa vne grande amitié entre les estats: et n'estoit moindre l'at  
tion des patrons et seig. enuers leurs cliens, et pauvres qu'ils prenoy  
en leur protection que du pere enuers ses propres enfans: et le client  
ueroit le patrō comme son pere. Et y auoit des cas particuliers, où l'v  
pouuoit vser d'aucun indeuoir à l'endroit del'autre, sans encourir vn b  
phemē de detestatiō et impietē: si cōme il estoit deffendu de s'accuser l'  
l'autre ny porter tesmoignage, ny suyure le party et ligue des ennem  
de quelle que ce fut des parties: et en ceste sorte s'establiſsoit et prenoit  
for

l'accord, & vn  
semble cent Conf  
premierement  
son lieutenant  
à la guerre; puis  
de ellire trois hon  
chargez d'ans, &  
les courts de  
lesquelles fusse  
neuf, il adiouſt  
des suffrages, &  
la police en son at  
seilliers: & ceste  
d'icelle eurent n  
de l'age, pour  
en nostre langue  
des plus nobles &  
robustes, tirez des  
tion du Senat, & s  
touſiours pres de  
e bastis, à cause de  
volonté & comman  
premierement de pre  
seāt & propre po  
ltre protecteur & c  
les priuileges & i  
uoquer le Senat, d  
beral de toute l'arm  
noire, que de tou  
onnait sa voix, & a  
l'emportast es ac  
uileges de créer les  
ent establies, & d  
roit volonte de gue  
si absoluē, que po  
il ne failloit que le  
ement. Le peuple  
uis de plusieurs ba  
er. Mais depuis ces  
aucunement des c  
uerain, ratifiant &  
tablir, & ordonner  
la paix, ou pour l  
mis pour en execu  
que de conduire  
Capitaines, ou que

orce l'accord, & vnion des citoyens de Rome. Or donna & esleut depuis cent Conseillers d'entre les Patrices: & en fut le choix en ceste maniere: premierement il choisist le plus homme de bien d'entre tous, lequel estoit son lieutenant es affaires de la police en la cite, tandis qu'il seroit occurré à la guerre; puis commanda à chacun des cartiers & bandes de choisir & eslire trois hommes de chacune troupe gens remarquez en noblesse & chargez d'ans, & approuuez par leur grande sagesse. Commanda encor toutes les courts de chercher neuf hommes, de chacune court, & cartier desquelles fussent d'entre les premiers & plus segnez des Patrices: des neuf, il adiousta les nonate esleuz par les bandes & tribus pour estre chef des suffrages, & meit encor avec eux celuy que desia il auoit fait chef de la police en son absence, & par tel moyen, il parfeit le nombre de cent conseillers: & ceste assemblée fut nommée Senat par les Romains & les membres d'icelle eurent nom de Peres, à cause de leur autorité & de Senateurs, à cause de l'age, pour ce que le mot senex en latin, emporte autat que vieillesse en nostre langue. Apres cecy Romule choisist trois cens ieunes hommes des plus nobles & illustres, & qu'il cognoissoit pour les plus puissans & robustes, tirez des cartiers & bandes tout ainsi qu'il en auoit vſé en l'ordonnance du Senat, à sçauoir dix de chacune troupe, & les tint comme gardes tousiours pres de sa personne. Ceux cy furent nommez Celeres, cest à dire hastifs, à cause de la grande diligence de laquelle ils vſoient, executas volonté & commandement royal. Or le deuoir & office du Roy, estoit premierement de presider aux temples & sacrifices & faire tout ce qui estoit seint & propre pour l'honneur & seruice des Dieux: c'estoit à luy aussi estre protecteur & conseruateur des loix, & coustumes du pais, & de garantir les priuileges & immunités du peuple: En sa puissance estoit encor de convoquer le Senat, d'assembler le peuple, & à la guerre d'estre le chef, & general de toute l'armée. Et donna telle & si grande puissance à l'ordre patricien, que de toute chose qu'on faisoit rapport le Senat en cogneut & connoist sa voix, & avec telle préeminence, que la plus grand partie des loix, l'emportast es aduis & consultations. Au peuple il octroya ces trois priuileges de créer les Magistrats, d'accepter ou regetter les loix qui se font establies, & de donner consentement à la guerre lors que le Roy estoit en sa volonté de guerroyer: non toutesfois que ceste puissance populaire ne fust si absoluë, que pour auctoriser l'ordonnance tant du Roy que du peuple, il ne failust que le Senat y meist la main, & l'emologast par son consentement. Le peuple ballotoit non par teste, mais par troupes & selonc le plus de plusieurs bandes, il en estoit fait rapport au Senat à fin d'en delibérer. Mais depuis cest ordre fut renuersé, veu que le Senat ne cognoissoit aucunement des ordonnances faites par le peuple, lequel estoit seigneur de l'Empire. Par ce moyen, ratifiant & approuuant selonc sa fantaisie ce que le Senat venoit de faire, & ordonner. En ceste diuision des affaires faites par Romule fust assigné à la paix, ou pour la guerre, les Celeres, ou soldats de la garde estoient assignez pour en executer les mandemens, de sorte que s'il n'estoit plus que de conduire l'armée, on n'estoit point en peine d'eslire tousiours des Capitaines, ou que les cours & bandes feissent choix de centeniers, ny

*Electio du se  
nat com  
faite  
à Rome.*

*Choix des gardes  
des pour le  
corps du Roy.*

*Pourquoy  
les gardes du  
Roy, Romains  
nommez Cele-  
res.*

*Quelle estoit  
la puissance  
du Roy.  
Puissance du  
Senat.  
Priuileges  
du peuple  
Romain.*

*Le peuple  
estoit seig.  
de l'Empire.  
Celeres, gar-  
des du Roy,  
pourquoy nom-  
mez ainsi.*

*Le mot Latin  
Miles d'où  
vient.  
Maistie du  
Roy Romain.*

*Romains ont  
presque tout  
apris des To-  
scans.*

*B. Afile basty  
par Romule,  
à quelle fin.*

*Loy de guerre  
touchant les  
villes prises.  
Loy sur les  
mariages.*

*Femme esga-  
lée à l'homme  
à Rome.*

*Peine des fem-  
mes aduleres.*

*Vin deffendu  
aux femmes  
Romaines.*

*Polyb. li. 6.  
Celia Rodig.  
li. 28. cha. 6.*

*Puissance ab-  
soluë des peres  
sur les enfans.*

*Loy de Nume  
Pomp. dero-  
geant celle de  
Romule.*

de chefs pour la caualerie, veu que le Roy auoit tous les gens prests, les quels auoyent la charge de faire les leuées de sa gendarmerie, laquelle venoit toute ensemble bien en point, & chacun estant armé selon son rang & qualité. Il esleut encor mille soldats tous d'élite, lesquels à cause que par faisoient le nombre millenaire il appella milites. Et à fin de se rendre admiré & honoré du peuple il se vestist pompeusement portant l'habit royal & autres marques de souveraineté, & ayant douze archers avec leurs haches qui marchoyent tousiours deuant luy, avec des faisceaux de verges, lesquels representoyent l'augure des douze Vautours, qui luy presagerent qu'il seroit Roy de Rome, si ce n'est qu'aussi bien en cecy, qu'en d'autres ceremonies, les Romains se gouuernassent selon la façon de faire des Ethruriens, & Toscans: lesquels estans composez de douze peuples comme tous obeïssent à vn seul chef, si est-ce que chascun luy donnoit vn Licteur, ou huissier de son cartier. Aussi le liege royal, char tryonphant & manteau imperial, desquels vsoit le Roy Romain, & autres tels & pareils ornemens auoyent esté pris sans doubte quelconque des Toscans.

Romule encor voulant augmenter les forces de sa nouvelle cité, prenant vn honneste pretexte de faire seruice aux dieux, entant qu'il feist bastir vn oratoire dans vn boys, & lieu ombrageux, auquel estoit loisible à chascun de se garantir & sauuer, ayant commis quelque grand faulte, & qu'il fut permis à personne de l'en tirer, à cause que Romule faignant deuotieux, les pleigeoit, & receuoit à garant comme les amys & hostes de Iupiter, leur promettant toute immunité, & qu'ils ne seroyent aucunement interessez de leurs ennemys: & fils vouloyent demeurer avec luy, il les faisoit citoyens de Rome, & leur donnoit part au char & terroir qu'il auoit conquis par guerre. Or donna aussi que les villes prises en guerre ne fussent point ruïnées, ny mises en seruitude: plustost enuoyant des habitans de Rome, selon la portée de la region les faisoit colonies, & filles de leur cité iouïssantes de mesmes priuileges que les Romains, & estans leurs concitoyenes. Or apres la mort de Tite Tacite uec lequel Romule auoit gouuerné les peuples Romain, & Sabin, pendant l'espace de cinq ans, tourna sa fantasia à la police & aux choses concernantes le seruice des Dieux, faisant de belles ordonnances tant pour le bien public que respect de chascun en son particulier. Feit la loy des mariages par laquelle il vouloit que la femme eut communauté es biens mesmes & autres de son mary, voire en ce mesme qui estoit sacre, neantmoins qu'elle s'accommoderoit aux façons de faire de son espoux, & seroit traitée ainsi dame & maistresse en la maison, comme le mary en estoit respecté le seigneur, & le maistre. Luy mourant sans hoir, qu'elle luy succedast comme heritiere: & s'il auoit des enfans, que ce nonobstant eust esgalle portion avec eux de l'heritage. Celle qui estoit conuaincue d'adultere, la loy permettoit au mary, & parent de la tuer à sa fantasia.

Celle qui beuuoit du vin estoit punie de mesme que l'adultere, & semble que ceste ordonnance ayt caulé la coustume ancienne à Rome

que toutes les foies  
quelque part qu'ils vi-  
dit Caton Portie,  
Car tout ainsi que  
estoit vn com-  
ongnerie estoit la  
& pudique. Romu-  
soit qu'ils les vou-  
aux champs comme  
les occir.

Si vn fils auoit esté  
ere de le réuendre  
apres, ceste loy fut  
Pompilie adou-  
establist que les p-  
est qu'ils auoyent  
constitutions pour  
che condition de s-  
taire, & l'agricultu-  
bien louer vn hon-  
soldat & bon labor-  
parfaicte de separer  
les champs fussent  
suivant la coustume  
alut qu'en temps de  
quels il permit enco-  
ent en leur cité.

Et n'oublia point la  
mulachres des Die-  
ris des festes, sacrifi-  
ant au seruice des D-  
tout les façons de s-  
roduite en Italie, ia  
son Latie. Denys de  
auoit soixante Pres-  
bourt de la cité ausqu-  
ination des entraille-  
paré vn propre Geni-  
fice: mais le simula-  
te: & partist l'année  
veoir que Romule  
humaines que diuin-  
, n'estoyent point sa-  
niement du royaume  
e. Son successeur P-  
louez moy selon le

que toutes les fois que les Romains entroyent en leurs maisons, de quelque part qu'ils vinssent, ils baisoyent leur femmes & filles, à fin, comme dit Caton Portie, de veoir & tenter si elles sentoyent point l'odeur du corps. Car tout ainsi qu'ils estimerent que la corruption du corps, & des sens estoit vn commencement de folie, & peruertissement de sens, aussi l'orgnerie estoit la cause de ceste deprauation, & de l'ast de la vie cha- pudique. Romule dōna aussi aux peres toute puissance sur leurs enfans, soit qu'ils les voulussent chastier, ou battre, ou les lier, & faire travail- lers aux champs comme esclaves, voire leur ottroya-il, & de les vendre, & de les occire.

Si vn fils auoit esté vendū par son pere, & qu'il se rachetast, il ottroyoit au pere de le réuendre, & deux & trois fois, pour son affaire. Et trois cens ans apres, ceste loy fut enregistrée avec celles des douze tables: i'auoit que Pompilie adoucist aucunement la rigueur de l'ordonnance, lors qu'elle establist que les peres n'auroyēt desormais telle puissance sur les enfans, qui ils auroyent espousé femme. Furent faites depuis plusieurs autres constitutions pour la police, si comme la deffence à tout homme de mener une vache condition de s'adonner à aucū vil mestier, & art mecanique: L'art de faire le charrain, & l'agriculture estoyent permis à tout citoyen: & de là vint que l'on ne pouoit bien louer vn homme, le Prouerbe courut long temps à Rome, il est plus d'un soldat & bon laboureur. Le Roy establistant ceste loy, estimoit chose plus parfaite de separer ces deux estats, entant qu'il voyoit estre necessaire que les champs fussent cultiuez, & qu'on s'adōnast à l'exercice de la guerre, suyuant la coustume, & statuts des Lacedemoniens. Et à ceste cause il fut ordonné que l'on ne pouoit en temps de paix ses citoyens s'adōnassent à cultiuer les chāps, si ce n'est que l'on ne leur en permit encor le trafic, mais des choses necessaires, & qui de fail- lissent en leur cité.

Et n'oublia point la religion dressant & bastiffant des temples, autels, & simulachres des Dieux adorez par les Romains: à quoy il adiusta les ceremonies des festes, sacrifices, & assemblées publiques, & tout autre effect appartenant au seruice des Dieux, deffendant toute ceremonie estrangere, & de tout autre facon de faire des Grecs, sauf la maniere d'adorer Hercule, qui fut introduite en Italie, ia dés le temps qu'Euandre Arcadien l'institua en la ville de son Latie. Denys de Halycarnasse suyuant l'opinion de Varron dit, que l'on auoit soixante Prestres ordonnez pour sacrifier en chascun quartier, & tout court de la cité auxquels il adiusta les Aruspices pour tirer le sens & l'indication des entrailles des bestes immolées. A chascune court estoit assigné vn propre Genie, ou patron, & des ministres qui luy faisoient sacrifice: mais le simulachre commun & honoré de toute la cité estoit le Capitole: & partist l'année en dix mois: par lesquelles considerations on fut ordonné de veoir que Romule n'estoit du tout grossier, & ignorant les choses humaines que diuines: & que les Romains, ainsi que plusieurs ont esté de ce temps, n'estoyent point sans religion & police; auant que Pompilie eut le gouvernement du royaume: & celles furent les ordonnances faites par Romule. Son successeur Pompilie en fit plusieurs autres, & reduit l'année en douze mois selon le cours de la Lune: & changeant l'ordre d'iceux, &

*Les arts meca- niques deffen- dus aux Ro- mains: mais cela fut à l'i- mitation des Laconiens. Plutarg. en la vie de Nume, dit que ce z. Roy ne souffrit qu'on feist aucune statue Les Prestres Herculeens s'apelloyent Potiries, & Pinaries. voy Marc. i. des Satur. & Fe nestelle. li. des Prestres Ro. Tite Luce. li. i. Aruspice, si- gnifie regarde autel. Des Genies, voy Apulée au li. de la do- ctrine de Pla- ton. De Veste, voy s. Au- gust. cité de Dieu li. 4. Halicar. li. 2. Feste. Aule gelle. li. i. L'an reduit en 12. mois. par Pompilie voy Maer. i. des Satur- nal. voy Ouid. es Fustes.*

*Flamines* comme ainsi soit que Mars fut le premier, il le rendit le troisieme luy  
*Dial, Mar-* ferant & Ianuier, & Feburier. Il ordonna les iours Fastes, & Nefastes, & c.  
*tiab Ex Qui-* à dire esquels on pouuoit auoir affaire & assembler le peuple, où d'au  
*rinal establi* lesquels les assemblées estoient deffendues. Ce fut de son ordonnance que  
*par Popule.* le Flamine, ou Prestre Dial fut establi en l'honneur de Iupiter, & auquel  
*Vestales in-* il octroya d'estre vestu richement, & d'aller sur vn char triomphant  
*roduites à* qu'il marcheroit par ville. Il en dedia encore deux autres l'un à Mars, &  
*Rome par Po-* l'autre à Quirin, ou Romule, & les appella Flamines, à cause de certain  
*pilie: neant-* nagement de fil de laine qu'ils portoyent sur la teste.  
*moins aués* Par son ordonnance encor les vierges vestales furent esluës & choisies  
*Romule il y* lesquelles les dix ans premiers aprenoyent la maniere, & façon des sacrifi  
*en auoit.* ces, & tout autant d'années elles s'employoyent au seruice du temple: &  
*C'estoit à el-* la troisieme dizaine de leur temps elles instruisoyent les nouices, & ce  
*les à garder* les qu'on prenoit pour tel seruice: & apres ce temps si quelq' vne se vo  
*le feu perpe-* loit marier il luy estoit loisible de choisir, ou la virginité, ou le mariage  
*triel au temple.* Pompilie leur establi reuenu public pour leur soustien, & nourriture, luy  
*Porte Colline* rendant honorées & respectées de chacun, tant à cause de leur virginité  
*a esté aussi* perpetuelle, que pour plusieurs grandes ceremonies desquelles elles  
*nommée Sali-* soyent. Si quelq' vne d'elles estoit conuaincue de festre portée peu che  
*rie.* stement, on la conduisoit avec grand, & triste silence deuant tout  
*Position des* peuple: & pres la porte Colline, on la gettoit dans vne grotte, & fol  
*Vestales com-* soterrainetoute viue, & estoit occise le peuple l'accablant de terre,  
*mètres inco-* l'y enterrant pour son vice. Ce fut Nume qui sacra à Mars Gradius, &  
*ste.* guerrier douze Prestres qu'il appelle Saliés ou dâceurs, lesquels au mo  
*Mars Gra-* qui porte le nom de cest Astre, en plusieurs lieux de la cité à diuers iou  
*dine. Feste* à ce ordonnez faisoient, & dressoient le bal, & dance solennelle, veste  
*Pompée.* d'vne robe de diuerses couleurs, mais toutesfois my partie d'escarlar  
*Saliens Pre-* ayant vn baudrier d'Erain, & l'espée ceinte au costé portans en ma  
*stres dâceurs* droite vne lance, & vne verge, & à la gauche vn bouclier fait à la Thr  
*leur ve-* cienne en forme de croissant, portans de haults chappeaux, & por  
*stement.* tuz sur leurs testes. Denys de Halycarnasse pense que ces Saliens  
*D'un prin-* estoient les mesmes que les Grecs appelloient Curetes, & appelez ain  
*dret nō les Sa-* Saliens, à cause qu'ils ne cessoyent de sauteler, & d'ancer durant leurs ce  
*liens. voy No-* remonies. Apres ce il ordonna vn souuerain Euesque qu'il nomma Pom  
*nio Marcelli.* fe, sous la puissance duquel gisoyt toutes les ceremonies, & l'ordre des  
*Liue liu. 1.* crifices, & estoit à luy de prescrire & ordōner les iours, & la maniere d'  
*Plutarq. en* frir, & quelles bestes deuoient estre immolées, & ce Roy luy mōstra le  
*la vie de* & luy donna par escrit, iusqu'à declairer en quels temples failloit que  
*Nume.* ceremonies fussent célébrées. Entre tāt de sortes de sacrificeurs on m  
*Denys Halic.* la les Feciaux, qui estoient comme noz heraux, la charge desquelz gis  
*liu. 2.* à faire, de sorte que iamais les Romains ne feissent iniustement la guerre  
*Des Curetes.* nation quelconque. Que si quelcun auoit rauy quelque cas appartenāte  
*voy Strabon* Romains, ces heraux alloient semondre les raiisseurs d'en faire raison,  
*liu. 10.* que leur estant refusé, ils leur denonçoient la guerre, prononçās certā  
*Dio lare sie.* vers faits & composez à cest effet. Avec pareille puissance ils faisoient  
*antique liu. 5* droit aux estrangers si les Romains leur auoyent iniustement occupé que

...chose, iusqu'à l'  
 ...fin d'en préd  
 ... & embassade  
 ...es accords & p  
 ... rompre si elle leu  
 ...neral de l'armée,  
 ...crime contre le  
 ...oyent & punissoye  
 ...onna d'auantage d  
 ...ois ans d'age: & d  
 ...brast le dueil sinor  
 ...long terme du d  
 ...erles bendes & fr  
 ...des maisons, char  
 ...menestriers, pe  
 ...pres pour chacu  
 ...ur patron & tutelai  
 ...de des citoyens e  
 ...que ceux qui auoy  
 ...sous ce cartier esto  
 ...mbre tant des vie  
 ...age fussent soy ter  
 ...: & quela isunesse  
 ...ux vns & autres f  
 ...ignotte, & bouclie  
 ...loit porter l'espée  
 ...taines de manouu  
 ...les machines, et pi  
 ...armes et sans dest  
 ...de soixante quinz  
 ...orion, et cuiffots, m  
 ...armes offensiuës q  
 ...verdeur de l'age.  
 ...omme la precedente  
 ...et soleretz à band  
 ...ient moitié moins  
 ...ter, qu'vne iuelin  
 ...oyent tous foudite  
 ...estoyent des pie  
 ...bras vne rondelle  
 ...ore portoyent ilz v  
 ...droit, et seruoyent  
 ...enemy no se tenant  
 ...x cy estoient cōpri  
 ...ris en trois certain  
 ...yent de ceste comm

chose, iusqu'à leur liurer celuy qui auoit fait l'iniure si le cas le requeroit, afin d'en prédeur vengeance. C'estoit à eux de punir des torts faits aux ambassadeurs & ambassadeurs estrangers, de garder ce qui estoit de bon & legi- mes par d'ac- cords & pactions, ils auoyent puissance de traiter la paix, ou de rompre, si elle leur sembloit preiudiciable au peuple Romain: & si le general de l'armée, ou toute la troupe du camp, auoit fait & commis quel- que crime contre le serment public, & soy promise, les heraux en ordon- noyent & punissoyent les delinquans pour purger la cité du forfait. Or- donna d'auantage de faire dueil des enfans qui decedoyent moindres de ans d'age: & de ceux qui passoyent ce temps, il ne vouloit qu'on en fust le dueil sinon autant de moyz que l'enfant auoit vescu d'années: le long terme du dueil sestendoit à dix mois. Il departist le peuple en bandes & freriers, & approuua les communautez des artisans, cō- des massons, charpentiers, teinturiers, cordōniers, conroyeurs, menui- ers, menestriers, potiers, & autres establisant des ceremonies & festes propres pour chacun mestier des dieux, & iours destinez pour solenniser le patron & tutelaire. Seruie Tullie feit les departemēs de toute la mul- tude des citoyens en bandes, & centaines, & fut tel l'ordre qu'il y gar- que ceux qui auoyēt vaillāt 10000. sesterces tinsent le premier lieu sous ce cartier estoyent contenues quatre vings centaines, & esgalla le nombre tant des vieillards que des ieunes, afin que les foibles à cause de l'age fussent soy tenans à Rome tousiours prests pour la defence de la & que la ieunesse suiuit les guerres qui se faisoient en la campagne. aux vns & autres fut enioint de porter pour armes, le corselet, bour- gignotte, & bouclier, & autres chose. Il estoit enuoyez au combat. Il estoit porter l'espée et la halsbarde. A ceste compaignie il aiousta deux centaines de manouueriers, et ingeoieurs qui auoyent la charge de cōdui- les machines, et pieces de baterie, et marchoyent sans aucun appareil armes et sans defence. La seconde troupe fut de ceux qui auoyent le de soixante quinze mille sesterces iusqu'à 10000. et portoyēt l'escu- orion, et cuissots, mais ne portoyent point de corselet, auoyent pareil- armes offensiuēs que les premieres, et discernēz aussi selō la vieillesse, verdeur de l'age. Le reuenu de 30000. feit la troisiēme bāde, qui fut me la precedente de 20. centaines, portās pareilles armes, sauf les gre- et soleretz à bandes de fer. La bande quatriēme estoit de ceux qui a- uoyent moitié moins de reuenu que les precedens, et n'estoyent tenus de porter, qu'une iaueline. La cinquiesme bande contenoit 30. centaines, et auoyent tous fonditeurs, ou goteurs de pierres, aussi leurs armes offensi- estoient des pierres esfondes, et les defensiuēs vn morion lallē, et leur ensortil- bras vne rondelle ayant trois pieds de Diametre en sa circonférence: lāt les deux portoyent ilz vn dard, et vne dague lōgue d'une brassée sur le co- droit, et seruyent d'auant-coureurs pour descouurir pais, et suprēme l'emy no se tenant bien sur ses gardes. Sous le cens, et departement de ces cy estoient cōpris les iouours de fleustes et cornets, lesquels estoiet en trois centaines: et la valeur plus haulte du bien de ceux qui estoient de ceste communauté montoit à 40000. sesterces. Tous ceux qui

*Election du*  
*Pōsise à Ro-*  
*me par Rom-*  
*anciens Foci-*  
*aux & Me-*  
*raux à Rome.*  
*Communauté*  
*des mestiers*  
*par qui esta-*  
*ble à Rome.*  
*Cestuy fut*  
*le 6. roy des*  
*Romains.*  
*Departement*  
*des Dizaines*  
*à Rome.*  
*Armes an-*  
*ciennes des*  
*Romains.*  
*Telz que sont*  
*à present noz*  
*Pionniers.*  
*Les Greues*  
*& Soleretz.*  
*des anciens*  
*Romains, e-*  
*stoyent des La-*  
*bādes*  
*subtiles de fer*  
*et leur ensortil-*  
*lāt les iābes.*  
*Getteurs de*  
*autres pelites*  
*roy Polybe.*

*Courtoise du  
Roy de Seruie  
enuers le peu-  
ple.*

*Sermens des  
citoyens.  
Peine des par-  
iures.*

*Election &  
creüe de la  
caualerie  
Romaine.*

*Refues tail-  
lées à payer  
la gendarme-  
rie.*

*ordre des  
suffrages.*

n'auoyent vaillaut ceste somme, estoient mis au plus bas ranc, & auquel Seruie Tullie quitta le tribut, & les dispensa de la guerre à cause de leur extreme pauureté. Il contraignit les citoyens à faire sermēt de dire le prix de chacun du bien qu'il possedoit, de quels parens, ils estoient sortis, quelz & combien ilz auoyent d'enfans, & de quel age ilz estoient, & les noms de leurs femmes & enfans, leur nom, le cartier de leur demeure, ou la rue où estoit leur domicile. Et si quelcun failloit à dire la verité de ce qu'il n'en auoit pas meilleur marché que de perdre ses biens, d'estre vendus & mis en seruitude, apres auoir esté foueté pour son pariure.

La leuée de la fanterie estant faite, & distribuée, il feit vne nouuelle creüe de caualerie, y mettant & enrollant les premiers, & principaux de la cité, tellement que ceux-cy iointz à ceux que Romule auoit iadis créez, & que depuis Tarquin l'Ancien y auoit iouste, les bende montoyent à dixhuit centaines: à chacun desquels nouueaux gendarmes on donna certaine quantité de deniers du thesor public pour acheter armes, & montures, & receuoient deux mille pieces d'rain tous les ans pour payement & nourriture de leurs cheuaux: & y auoit des veues, qui auoyent charge de fournir à la somme pour les finances & pour de de la caualerie pour chacune année.

En somme tant les Cheualiers que pietons, faisoient le denombrement de 193. centaines, ausquelles estoit gardé, & octroyé esgal droit, selonc le merite aux suffrages: tellement que ceux qui auoyent le plus de biens, quoy portoyent aussi les plus grands charges, & pour recompence auoyent aussi le premier lieu à dire leur aduis aux assemblées publiques. Car Seruie ayant l'alegement du peuple, auoit ordonné que les cent tailles, & tribut ne seroit point leué par teste, ains selonc l'estimation du reuenu, le fort suportant le foible, & le riche celuy qui estoit le grand moyen, ny richesse. Au reste (selonc que recite Denys de Halicarnasse) la premiere bende eut quatre vingts centuries de fanterie ausquelles la caualerie donnoit ses suffrages, tellement que au premier bende loage, il y auoit nonante huit centeines. Et d'autant que ce nombre ne passoit le reste de ceux qui auoient droit de suffrages, il aduenoit que ce nombre accorderoit, on le tenoit pour seur, legitime, & ratifié, que le que ce fust l'occasion, & tant grande fut elle pour laquelle on eut semblé la multitude.

Que si, (ce que toutesfois n'aduenoit guere souuent,) ce premier ranc varioit en opinion, alors la seconde bende estoit mise en ieu, & ainsi successiuellement les autres chacune selonc son ordre, tellement que gueres n'aduint que la derniere deust vider le different de la diuersité des autres. La sagesse de ce Roy Tullie feit si bien que ceux qui contrebuoient le plus pour le soulagement de la Cité, eussent aussi plus d'autorité és conclusions de l'estat és assemblées publiques, desquelles, soit que personne ne fut reietté, si est-ce que la plus forte voix estoit és Cheualiers & centaines de la premiere bande, & regimenter comme ceux qui auoient puissance d'elire, & créer tels magistratz que bon leur sembloit, & d'ordonner loix & de denoncer la guerre: desquels

trois choses R  
euple. Mais les  
ent prist aussi no  
onfulz annuelz, le  
de d'autorité sauf  
branchages de  
Aussi quand Bru  
ues les Courts  
mais souffrir que  
Ce Brute ac  
Roy prestre, le  
estoyent iadis o  
ic Valere estant  
au peuple; or  
Magistrat sans l  
fut allegé des t  
plus prompt au  
cacheroit de f  
sans aucune for  
eple esleut deux C  
du thesor public  
commença à elire  
r, prenans (cor  
e dit Theophraste  
aps des seigneurs  
re ne s'estendoit p  
it on que lors que  
it au dictateur d'e  
ltre de la caualeri  
finement sur les h  
s & tributz des b  
ys, vn Marechal  
ouant en la cité en  
peuple, magistrat  
u qui ne lo lassé  
, & patentes d'au  
quelques si ex  
faisoyent, & abol  
Senat & ordonnat  
trois, & à la fin c  
à my-chassez, on  
pour l'establisseme  
encor au peuple le  
la tribunie de  
pouoir des Trib  
populaire: & des

trois choses Romule octroya dès le commencement l'autorité au peuple. Mais les Roys estant chassez de Rome, l'estat & gouvernement prist aussi nouvelle forme: car en lieu des Roys, on esleut des consuls annuels, lesquels portoyent mesme ornement, & pareille marque d'autorité sauf la Couronne, & la robe Royale faite de drap d'or, & branchages de Palmes.

Aussi quand Brute obtint celle dignité avec Collatin en l'assemblée de toutes les Courts & centaines, il feit faire serment au peuple de ne plus mais souffrir que aucun fut Roy, ny seul souuerain en la cité de Rome. Ce Brute accomplist le nombre de 300. Senateurs, & ordonna un Roy-prestre, lequel auoit charge de parfaire les secretes & sacrifices estoient iadis offertz par les seuls Roys.

Valere estant Consul, feit la Loy qui permettoit d'appeler des Consuls au peuple, ordonnant peine de mort, à quiconque s'introduiroit en Magistrat sans le consentement du peuple: & voulut que le peuple fut allegé des tributz, avec lesquels on l'auoit oppressé, afin que le peuple plus prompt au seruice de la cité. Establist en outre que quiconque tascheroit de se faire seigneur & tyran, que il fut loisible de l'occire sans aucune forme de proces. Et fut de son inuention que le peuple esleut deux Questeurs, c'est à dire thesoriers, qui eussent la charge du thesor public gardé dans le Temple de Saturne. Apres cecy on commença à eslire vn souuerain magistrat que ilz nommerent dictateur, prenans (comme il semble) l'exemple des Grecz, lesquels (ainsi que dit Theophraste aux liures des Royaumes) esleurent pour certains temps des seigneurs qu'ilz apelloient Elymmetes. Aussi la dignité dictateur ne s'estendoit plus loing que de six mois entre les Romains, n'estoit on que lors que l'estat branloit sous quelque grande necessité. C'estoit au dictateur d'eslire les autres Magistratz, & mesmement le grand Mestre de la caualerie, qui apres luy auoit le droit de toute puissance, & commandement sur les hommes d'armes, & ceux qui estoient contenuz aux tributz des bendes. Le dictateur auoit encor, tout ainsi que les Roys, vn Marechal de camp, qu'ilz apelloient tribun. Les troubles s'esleuans en la cité entre les nobles & le peuple, furent esleus les tribuns du peuple, magistrat sacré & inuiolable & lequel tenoit teste aux Consuls, & ne se loillassent la multitude: & n'estoit permis aux gentilshommes, & patriciens d'auoir entrée à ceste dignité. La puissance de laquelle a esté quelquefois si exorbitante, que tout estoit confuz par leur moyen, & abolissoient les loix à leur fantasie, annullans les decrez du Senat & ordonnances consulaires, & estoient premierement deux, & à la fin cinq en nombre. Encore aduint à Rome que les Consuls à my-chassez, on esleut dix hommes, qui auoyent toute puissance, & pour l'establissement de l'estat & promulgatiō des loix, & lesquels presentoient au peuple les dix tables: mais ce magistrat ne dura guere à cause de la tyrannie de ceux qui y furent appellez, qui pensans chasser à iamais le pouuoir des Tribuns de la cité, s'en veirent chassez par ceste dignité populaire: & deslors fut ordonné que ce que la multitude ordonne-

*Puissance du peuple à Rome octroyée par Romule.*

*Voyez de cecy Plutarq. en la vie de Valere Tit. Liue. Denys Halyc. Flore Plin second.*

*Ce Valere fut nommé Publique pour estre grand amy du peuple.*

*Puissance du dictateur.*

*Theophraste li. des Royaumes.*

*Magistrats esleus par le dictateur. Voy Fenestelle li. des Magistr. Rom.*

*Tribuns du peuple pour quoy esleus. Insolence des tribuns. Les dix hommes avec la puissance consulaire.*

*Censeurs, & leur autorité.* roit, seroit tenu inuiolement par tous les citoyens de Rome. Fut encor creéz les Censeurs de peu d'autorité au commencement, comme ceux qui auoyent seulement esgard sur les greffiers, & notaires, & sur le nombrement des tailles, mais depuis ce magistrat vint en telle force, & leur autorité que c'estoit au Censeur à corriger les mœurs, & reformer la vie de quelque ce fut des citoyens de Rome: ayant iugement sur le nat, & sur la caualerie, sur les tributs, & reueuës du peuple, gettâs du ou iugeans infames ceux que bõ leur sembloit, & selon que la raison en donnoit occasiõ, & cause iuste & legitime. On establîst encor les censeurs pour faire droit, & ouyr les differens d'entre les citoyens, lesquels auoyent puissance de faire des loix nouvelles, & abolir les anciennes: il y auoit deux, l'un pour la cité, & l'autre faisoit iustice aux estrangiers: ceux-cy portoyent presque mesmes ornemens, & auoyent toute telle de que les Cõsulz. Ceste police dura à Rome, iusqu'à ce que l'ulc Cesar renouella la Monarchie, laquelle a continué iusques à nostre temps sous le nom & tiltre de l'Empire. [Je laisseray tout ce que l'auteur va reciter des lutteurs, escrimeurs, & ioueurs de Farces desquels Rome a iadis farcie: & ne discourray de leurs dances, Histriõs, Mõmes, Satyres, Comedies, & Tragedyes, content que vous lisez ce qui est de plus profitable & digne de l'oreille du Chrestien, qui doit estre esloigné de tout ce qui est touttuellement plein de lubricité, superstition & infame idolatrie: De laquelle ceste grande cité a esté iadis la plus infectée qu'autre de l'vniuers. Je n'oubliery de reciter avec quelle pompe, & folle superstition, le senat peuple Romain mettoient leurs Princes, & Empereurs deffunts au nombre des dieux, & leur donnoient place au ciel, les canonifants comme saints. On posoit premierement (ainsi que recite Herodian) en la cour du palais de l'Empereur l'effigie du Prince trespasé faite d'vnoire, & le representant au vis, assise sur vn lit couuert de drap d'or, & estoit ceste image gigantesque, & decoulourée, comme vn homme malade: Autour du lit royal assistoit la plus part du iour presque tout le Senat du costé gauche vestu de robes noires, & à main droite estoient les dames les plus nobles de la cité toutes abillées de blanc, car ceste couleur fut iadis le signe de dueil aux femmes, sans qu'elles portassent aucuns ioyaux, affiquet, ny parure, & se tenoyent en cest apareil par l'espace de sept iours autour du cueil, & lit du deffunct. Ce pendant les medecins alloient, & venoyent visiter le patient, & denonçoient que la maladie alloit en empirant, & la fin, comme si lors il fust freschement trespasé. La ieunesse tant d'estre Cheualiers que Patrices & Senateurs, portoyent le corps par la rue nommée sacre, iusqu'à la court & lieu des plaidoyers, posans le lit au lieu même où les orateurs declamoyent deuant le peuple apellé Rostres, ou portes de nauires: & là les enfans de tous sexes sortis des races plus illustres chantoient des hymnes pitoyables en l'honneur du prince decedé. Le lit d'vnoire estoit depuis porté de la court au champ de Mars, & là est dressé vn eschaffault fait en forme quarrée, sur lequel on montoit par deux degrez qui alloient en estreffissant en figure d'obelisque: au dedés duquel tout reluisoit en tapesserie d'or, de soye, & de pourpre, en tableaux d'v

*Preteurs à quoy creéz & ordõnez.*

*Cesar viola l'ordre de la libertè Romaine. Voy Suetone en sa vie et Dio l. 42. & 43.*

*Pape funebre faite aux anciens Emper.*

*Cecy est prin presque mot à mot de Herodian l. 4. parlant du couoy de l'Emper. Senere.*

infinité de bell  
ent hault esleu  
d'aparence: & a  
choles combult  
de toute espe  
des citoyens  
& illustres all  
issent certaine d  
autour des char  
oyent les person  
qui deuoit succe  
le premier, & p  
comme estant esprit  
la fault, laquelle  
les bras de Iupiter  
si superstitieusem  
à l'ancien estat d  
iadis l'Italie a est  
resent elle embrass  
messagers de nost  
ment les ceremonie  
Eglise de Rom  
Italie & en E (clauc  
l'erreur Grec. L  
que des Princes  
on de faire ancien  
rages s'y sont esga  
Italie suit trois sorte  
des Papes, & a e  
de chacun país t  
just & immanité d  
chez diuersement, e  
maniez par vne tr  
c'est vn seul Pore  
La premiere & p  
esté heureux en le  
lesquelz sont resp  
ancement aux bo  
ment le premier. ra  
de la Loy: le med  
l'honneur qu'on p  
ronomiés & poète  
ne n'en tient guere  
vilz, comme ceux  
struire les enfans. L  
chez grãdement, & so

infinité de belles & magnifiques peintures, & de tant plus les degrez  
 ont hault esleuez, de tant les images plus petites qu'eux, auoyét aussi  
 d'aparence: & au dedans y auoit vn tas & monceau de bois sec, & au-  
 ches choses combustibles, Assise que estoit l'effigie au second degré, & per-  
 de toute espede d'odeurs & choses aromatiques & precieuses que  
 des citoyens y portoit comme à l'enuy, la ieunesse d'entre les plus  
 & illustres alloit à cheual autour del'eschaffault, & sembloit que  
 faisoient certaine dance & mesure solénelle en se pourmenant. Couroyét  
 autour des chariots branlans, & ceux qui estoient assis dessus repre-  
 sentoyent les personnes des princes plus grans & illustres. Ce que fait ce-  
 qui deuoit succeder à l'Empire, sortant vne torche au poing mettoit  
 le premier, & puis toute la multitude l'allumoit aussi par le bas, & la  
 comme estant esprise, on faisoit sortir vne aigle du plus eminent lieu de  
 schaffault, laquelle on pésoit que emportast l'ame du Prince au Ciel en-  
 bras de Iupiter. Et l'Empereur qui estoit deifié en ceste sorte, estoit  
 superstitieusement adoré comme Dieu entre les Romains. Et voila  
 à l'ancien estat d'Italie: & sur tout de la cité de Rome. Or tout ainsi  
 a esté l'Italie a esté estrangement adonnée à l'Idolatrie & superstition,  
 present elle embrasse tresreigieusement la foy & doctrine des Apostres  
 messagers de nostre seigneur Iesuchrist, toute la Chrestienté presque  
 les ceremonies ainsi que les tient la sainte Apostolique, & Catho-  
 Eglise de Rome, au moins en l'Europe, si ce n'est en quelque coing  
 lie & en Esclauonie, & par la Grece, Moscouie, & Lithuanie, que on gal-  
 l'erreur Grec. Les aînez des maisons tant des Roys (quand il y en a-  
 que des Princes obtiennent la succession de leurs peres, suyuant la  
 on de faire ancienne: mais entre ceux qui sont de plus basse estoffe les  
 s'ny font esgaulx entre les masses, pourueu qu'ilz soyent legitimes.  
 Italie suit trois sortes de droit, car elle obeit aux loix Imperiales, aux de-  
 des Papes, & a encore le droit qu'on nomme Municipal, & coustu-  
 de chacun pais & villes, contenant des loix qui concernent le bien,  
 profit & immunité de chacune cité en particulier. Les iugemens y sont  
 tez diuersement, entant qu'en d'aucuns endroits les affaires, & police  
 maniez par vne troupe choisie de iuges faisans droit au peuple, & ail-  
 c'est vn seul Porestat, & Magistrat à qui toute la charge en est com-  
 e. La premiere & principale noblesse y prouient des armes, si quelcun  
 esté heureux en les poursuyuant, & est plus honoré que les autres: a-  
 lesquelz sont respectez ceux qui sont illustrez par leur grand sçauoir  
 ancement aux bonnes lettres: & entre les sçauans les Theologiens  
 ent le premier ranc, puis les Canonistes, & Docteurs faisans profes-  
 de la Loy: le medecin y est admiré: mais le gaing le fait plus respecté  
 l'honneur qu'on porte à la science. Les Mathematiciens, Logiciens,  
 ronomiés & poètes sont reueruez des hommes de sçauoir, mais le vul-  
 n'en tient guere grand compte: les Grammairiens sont estimez les  
 vilz, comme ceux qui s'enueillissent en leur pedanterie, & s'arrestent  
 struire les enfans. Les prescheurs bien disans y sont renommez, & ho-  
 rez gradement, & sont plus ouyz & respectez, à cause de la sainteté, &

*De mesme**sorte fut pres-**la que deifié**Auguste Ce-**sur. Voy Dio-**liv. 56.**Qui en rom-**dra veoir d'a**vantage l'ye**bland. en sa**Rome triom-**phante.**Heritage es-**gal entre le-**masses en Ita-**lie.**Quest-ce que**droit Municipi-**pal.**Degrez de**noblesse en**Italie.**Hommes de**sçauoir pri-**sez en Italie.**Les pres-**cheurs admi-**rez par l'I-**talien.*

piété de la religion, que les orateurs qui babillent en vn Senat, lesquels gagnent plus de pecune que de bonne reputation. La marchandise y est plus recômandée qu'en autre lieu, entant que le gain à present, aussi bien que jamais, est en pris & grâd vogue. Les peintres, tailleurs, ou imagers, & les fondeurs, & burineurs y sont plus respectez que celui qui cultiue les châps: iagoit que le temps passé ce fut aux laboureurs qu'on donoit la premiere iouange. Les Romains sont presque les seuls d'entre les Italiens qui s'adonnent à la pasture & entretien du bestail, & toutesfois leurs bestes sont mercenaires, & conduits d'ailleur pour tel seruire. Leurs habits sont differents selô les païs, & prouinces, mais les Venitiens les portent longs & larges presque superflüement: & ceux de la ville y sont encor beaucoup plus somptueux que des champs & bourgades. Apres le Venitien le Florentin & tout autre Toscan se vest plus mignonement que le reste de l'Italie: les Milanois ceux de la Romaine Emilie, & les Geneuois portent l'habillement plus estroit, & toutesfois ils sont fort braues. L'acoustrement du courtisan à Rome surpasse tout autre en longueur, & diversité de couleurs, le Romain naturel est sobre & modeste en son vestement, & toutesfois à sa bien-seance, & gentillesse, & mesmement en la parure de ses dames. Le Napolitain est plus gentilment que superbement vestu, & plaist plus es façons des estrangers que de l'Italie: De laquelle le reste simplement en ordre, non que les habits n'y soyent diuers, veu que de nostre temps on y a veu vne infinité de changemens au vestir. Au Bolonois presque par toute la Lombardie les grandes dames se plaisent fort de babiller à l'Espaignolle, & les gentilshommes ayment l'ornement du François. A Rome n'aguere que les femmes s'accoustroyent à la Toscanne, non pas long temps que les dames de Venise portoient la gorge, sein, & espalles à descouuert, mais à present elles le couurent, & ont des manches fort larges, si que leur habit imite aucunement l'Espaignolle. Par les statues, medailles anciennes des Romains on peut recueillir, que les anciens n'ouoyent point l'usage de se couvrir, & affubler la teste: voire ny de porter chausses sinon le soldat, & gédarme qui s'armoient les iambes: & l'vn & l'autre est à present pratiqué par chacun, mais il est croyable que la coutume de couvrir son chef est venu d'ailleurs en Italie, ce que le mot estrangier de claire assez manifestement. Iadis aussi les chemises & pourpoints de toile, ou laine n'estoyent en usage, comme on peut aussi voir par les antiquitez des statues: là où à present c'est l'habillement le plus commun de la nation. Le langage Italien n'est point celuy que iadis, & toutesfois non tout dissemblable, mais qui est corrompu & alteré à cause des mots Barbares qui y ont esté introduits en vn lieu plus qu'en autre selon que les estrangers ont tenu plus longuement subiettes les Prouinces. Par la coste d'Italie presque tout le peuple parle Venitien, qui est vne langue polie, & pieuse, & graue, & ornée de la douceur de plusieurs autres lagues, à cause que c'est le lieu où trafiquet tous les peuples d'Italie: iadis ce langage Venitien estoit plus rude, & fort mal-plaisant aux oreilles.

*quelz artisans prisés en Italie. Quand il dit Romains, il entend ceux de la Romaine.*

*Ceste partie dite Emilie est le pays du patrimoine, & Bolonois. Romains modestes en leurs habits.*

*Voy les Castrométations du Bailly des moines.*

*Jugement peu subtil sur les langues d'Italie.*

*Ce sont ceux du Friuli.*

Le parler des Carniens auoismas les Carinthiens est composé de diuers langages, & ayant ne sçay quoy de contraire à l'air des mots Italiens: soit

soit plus plaisant  
Mantoue  
au parler qu  
quelle rude  
n'y a il païs  
nois des cito  
Romaine, Ra  
meine, le langag  
l'ancienne faç  
anger que au nat  
le, mais la frequ  
esse. En la marc  
y parle plus  
Pouille Basilic  
de langage dur  
les Napolitans,  
molle. En somm  
d'icelles en gen  
cas diferente à  
eadés.

*Du païs de L*



quelz s'esgay  
capitale de la Lig  
ce peuple del  
la plus part de l  
erent en Sicile  
vit fort eschar  
estant son païs  
les arbres sont  
en en cire ont  
couper le boy  
à nettoyer les

soit plus plaçant à l'ouyr. Vers le païs Treuigian, à Padoue, Verone,  
 Mantoue & Ferrare: là où par tout, ceux des villes sont plus gra-  
 ues au parler que les païsans & villageois. Le Lombard & Milanois a ne-  
 quelle rudesse grossiere differente, au reste de l'Italie au parler: tou-  
 tuis n'y a il païs qui surpasse cestuy-cy en beauté de villes, gentillesse, &  
 courtoisie des citoyens, ny en honnesteté & sobriété de vie. De ceux de  
 Comaigne, Raucenne, Rimini, Pefaro, Faenbe, Boloigne, & païs du pa-  
 ois, le langage en est doux & poly: le Toscan est brief en parolle imi-  
 tation de l'ancienne façon des Lacedemoniens, & siéd mieux ce langage à l'e-  
 tranger que au naturel du païs. A Rome n'aguere que le parler y estoit  
 commun, mais la frequetation des forains enrichist; & adoucist ceste grossiere  
 langue. En la marche d'Ancone païs de Sauiue, & en la principaulté, le  
 peuple y parle plus rudement, & grossièrement que au Duché d'Vrbain, que  
 Pouille Basilicate & Abruzze, lesquelz comme tout le reste d'Italie  
 ont le langage dur & contraint, & peu mélé de la douceur estrangere,  
 les Napolitans, qui s'estudient à parer leur naturel avec la grauité Es-  
 pagnolle. En somme quiconque regardera les choses de plus pres, & iur-  
 d'icelles en general, il ne trouuera peuple ny cité, qui ne soit en quel-  
 ques differents à ceux qui l'auoisinent: ainsi que dit Sabellique en ses  
 trades.

*Louange du  
 Milanois &  
 Lombard.*

*Du païs de Ligurie, ou Geneuois, & anciennes façons de vie des  
 Liguriens. Chapitre 20.*

*Sabelli. En-  
 nead. 2. li. 1.*

*Descriptio du*



A region de Ligurie, ou terroir Geneuois est païs Geneuois  
 la plus part raboreux & plein de montaignes, voy Strab. 5.  
 limité par les deux riuieres du Var, & la Ma- Ptolom. li 3.  
 cre: & d'un costé ceint de l'Apenhin, & de ch. 1. tab. 6.  
 l'autre du Po, duquel il auoisine la Toscane. d'Europe.  
 Fabie Pictor tient qu'elle porta le nom de Li- Caton en ses  
 gurie de Ligyste fils de Phaëton changeant origines Bero-  
 l'y Grec, en vn V latin. [Nostre auteur, ou le se. 5. des anti-  
 libraire se sont trompez, attribuans à Fabie, ce Annie sur  
 qui est pris des fragmens supposez de Caton, Caton Thuci-  
 dide.

quelques feskaye à son aise Iean Annie parlant de l'antiquité de Genes  
 capitale de la Ligurie.] Neantmoins Thucidide n'allât courir si loing; De Ligurie  
 que ce peuple descédit iadis des Siciliens, lesquelz possederent le réps vuy Denys  
 la plus part de l'Italie, mais chassés par les Oenotriens du païs Italié Halyc. liu. 1.  
 allerent en Sicile qu'ils habiterent, & nommerent. Ce peuple déz tout Leandre Bolo-  
 vit fort escharcement & Vadonne au trauall pour gaigner. sa misera nois en son 1-  
 ne, estant son païs abondant en matière pour bastir & dresser nauires; talie.  
 les arbres sont si gros & massés, qu'il y en a qui ont huit pieds de Tout cecy est  
 leur en circonférence; qui est cause que les aucuns dudit païs s'adon- prin de Diado-  
 à couper le boys pour cauestrer, & reparer les nauires, les autres va- re. Sicil. liu.  
 à nettoyer les terres, aün que les pierres, & rochers n'empeschent 6. ch. 9.

LIVRE TROISIÈME

*Maniere de viure des anciens Geneuoys voyez Strabon. 5. Tite liue liu. 20. 39. & 41. li. 9. de la guerre Macedonique. Geneuoys robustes.*

*Vie vrayement masle des anciens Geneuoys.*

*Armes des Geneuoys anciens.*

*Geneuois adonez au trafic & à la marine.*

*Geneuois grandz sur mer. voyz Arabelliq. Blond. Machiavel: & Corioen l'histoire de Milan.*

*Isles iadis subiettes à l'estat de Genes.*

ny le labourage ny la fertilité des semences, estant le païsage si pier- que presque il ne se trouue morceau de terre qui ne soit accompaigné quelque pierre: qui est cause qu'ilz sont accoustumez à viure pauuement & en grand travail: & iacoit qu'ilz se rompent le corps au labour, si est prouuit qu'ilz en tirent de fort peu de consequence. Ce long travail continuel exercice les rend fort maigres, mais alegres, dispostz, robustes & puillans: tellement que leurs femmes souffrent esgalle peine que marys, avec lesquelz elles sont ententues à la besoigne. Leur plus exercice fut iadis la chasse, la sauuagine supleant au default qu'ilz auoyent de fruits & semences: Acoustumez de courir par les neiges, & aspretez montaignes, ne fault s'esbahir silz sont agiles & d'vne force gaillarde robuste. Aucuns d'entr'eux en default de bled, viuoient de chair tant de mectique que sauuage, ayans la clere eau pour rassasier leur alteration: vsoyent d'herbages tels que leur portoit la regio, comme ceux qui ont faulte de bled & de vin, deux choses tresvtilles à la vie des homes. Leur ste estoit la terre dure, peu souuét dans les Cabannes, & loges rustiques: d'autres se retiroient pour estre au couuert dans des grottes, & cauernaites faites du seul art de nature. Et ainsi viuoient ils dès le commencement sans apareil, ny delicatesse aucune: d'où aduenoit que les femmes bestes là aussi robustes que les hommes, & les homes esgalloyent les bestes farouches en force, & d'exterité: tellement qu'on lit que souuent le temps passé on à veu qu'un Lygure maigre & deffait, vainquoit un Gaulois bruyant & gaillard, & en bon point. Ils s'armoyent plus legerement que les Romains, & couuroient leur corps d'un long pauois fait à la façon Gauloise: & vsoyent de casques ceintes sur les hanches: s'armoyent encor de peaux de bestes sauuages, portans l'espée fort courte en guerre, les aucuns imitoient les Romains en s'armant. Ceste nation est encore farouche en guerre, d'un gentil, fort aigu & subtil esprit soit au maniment des affaires, soit en la marine, ou au gouvernement de l'estat militaire. Et leur plus grand soing est en la marchandise, courans, & sillonnans la mer de Sardaigne, & de la Barbarie, s'exposans de leur gré aux perils dangereux de la mer, entant que leur souuét leur armement & apareil n'est que d'esquifs & barquerotes faites de peaux, bien les auteurs qui ont tracé l'histoire tant Venitienne, Florentine, & Genoioise, que Geneuoise il verra quelle gaillardise, puissance, adresse, & conduite & bon heur à suyuis un long temps les Geneuois, lesquelz ont esté & sont veuz maistres, & possesseurs de toute la mer du Leuant: voire qui mandoyent sur le pont Euxin, ou mer maiour, & estoient redoubtez de tous costez. Tane, & le long de la Scythie. Le n'ay affaire de discourir les guerres, & victoires qu'ilz ont faites, & raportées des Venitiens, combien de fois ils ont mis l'estat de Floréce en bransle, & ont assuiecty la plus part de la terre que on apelle encor la riuere de Genes.

Le surferray le recit des isles cōquises en la mer Mediterranée, comme de Segue, Chipre, Candie, Chio, & autres: & comme c'est de leur façon le renouvellement de la cité de Pere contigue de Constantinople, & la grande retraite qui soit de Chrestiens pres le grand seign. de Turquie



comme ce furent l'embouchemens de si l'avarice, ambrusque & gue plus auancée saint Marc. Marine & remuant pour son supérieurs Princes, d'leur, sans estre d'rialisée, & seruâ le peuple comme belle de son institueu de grâs affairce. Ilz sont eschinaire quelque lison brassée au

*Pais de Toscane:*

**L**

Le peuple que fait voile à point que l'estend q la mer en estoit loires que tout l'ité par les ombux cy par les Gaquelz aussi s'en v

comme ce furent les Geneuoys qui conquirent la cité de Capha, qui est *Pere basse*  
 embouchemens que fait le grand Tanaï en la mer maieur. Bien diray par les Gene-  
 e si l'avarice, ambitio, & partialité ne se fussent fourrées parmy ce peu-  
 de brusque & guerrier de son naturel, Genes ne seroit rié moindre, mais *Geneuois seig.*  
 ray plus auancée en force, & grandeur de puissance que la superbe cité de Capha.  
 saint Marc. Mais Genes n'ayant peu gouter le repos en soy-mesme, *Cause de l'a-*  
 mine & remuante à tout vent de seditio, embrassant le secours des estrā *neantissements*  
 es pour son suport, a fallu qu'aussi elle ayt fait voile sous l'enseigne de *des Geneuois.*  
 plusieurs Princes, de sorte qu'elle ne se peut à present se preualoir de sa *Sabellique.*  
 deur, sans estre d'ailleur appuyée, cōme l'aouons veuë de nostre temps *Ennead. 7. li.*  
 rialisée, & seruāt de proye aux deux pl<sup>o</sup> grāds Princes de l'Europe. ] *1.*  
 e peuple comme dit Sabellique, retient sa farouche façon de faire & est *Geneuois. mu*  
 belle de son instinct naturel, comme celuy, contre lequel les Romains *tins de leur*  
 eu de grās affaires à l'assuiettir & tenir (apres l'auoir vaincu) en obeis- *naturel.*  
 ce. Ilz sont eschars & chiches en leur viure, mangeans en leur viure *Manethon en*  
 ordinaire quelque bestail, & dulaiēt & vfans en leur boire de certaine *son suplemē.*  
 sillon brassée avec de l'orge. *Plinē l. 10. 3.*

Païs de Toscane: & anciennes mœurs, & façons des Toscans. Chap. 21.



A Toscane, ou Tuscie region renommée & fameuse  
 d'Italie, a esté ainsi dicte (ainsi que plusieurs esti- *Tusque filz*  
 ment, ) des sacrifices, à cause que les Grecs dient d'Hercule. *uy*  
 sūy pour sacrifier, ou du mot Thus, qui signifie en- *Berose, &*  
 cens, duquel on vsoit principalement aux sacrifices: ou Feste & An- *nie és antiq.*  
 comme les Anciens l'ont tenu, elle porta ce nom de Tu- *d'Etrur.*  
 scule filz du grand Hercule. Elle fut iadis appelée Ty *D'ou Toscane*  
 enie. Mais on est en doubte si ce nom luy vient de Tirrhene filz de *a porté le nō*  
 this, duquel aduis est Berose, ou filz d'Hercule, & Omphale, ainsi que *de Tirrhe-*  
 autres disent: ou sorty de Telephe, filz d'Uliſſe, lequel on tient auoir cō- *uée. Denys*  
 d'it vne colonie en ceste terre. Denys de Halycarnasse dit qu'ilz prin- *Halyf. 1.*  
 rent ce nom, à cause qu'ilz faisoient leurs baltimens, & logettes for bas- *Herod. l. 1.*  
 s sur des Pieux de boys qu'ilz appelloient Thises en leur langage. Les *Strabon. 5.*  
 Romains dūnoient à ce peuple ores le nom de Tusques, & d'autresfois *dit que ce*  
 Hetrusques, mais les Grecs les nommoïēt tousiours Tirhenes. La puis- *de cela recueillie que la Tyrrhene fut*  
 sance, & richesses des Toscs anciens peut estre de cela recueillie que la *et tout vn long espace & trait de païs estoit dicte Tirrhene: ainsi que filz d'Her-*  
 mer tout vn long espace & trait de païs estoit dicte Tirrhene: ainsi que *phale. Iustin.*  
 filz d'Her- *Le peuple que j'hais & lequel tant me peime*  
 phale. Iustin.

Fait voile à son plaisir dessus la mer Tirrhene. 20.

ont que l'estenduë du païs Toscan courant presque tout autāt de ter- *Virg. Enne. 1.*  
 re que la mer en clost des terres Italiēnes iusqu'aux Alpes. Or apert-il par les *Anciens li-*  
 toires que tout le terroir qui est entre les Alpes & l'Apennin fut iadis *mites de*  
 habitē par les Ombriens, lesquelz en furent chassez par les Tirrhenes, & *Toscane.*  
 eux cy par les Gaulois, qui aussi en furent depossez par les Romains,  
 quelz aussi s'en veirent desfaire par les Lombards, lesquelz avec la saisie

Comme feste laisserent aussi leur nom à ceste Prouince. Et pour parler en vn mot  
 doit le nom chant l'appellation, il faut noter que les Latins, Ombriens, & Ausoniens  
 de Tyrreues anciens peuples d'Italie, furent nommez par les Grecz sous le vocable  
 Puissance des commu de Tyrhénes: de sorte que plusieurs ont comprise la cité de Ro  
 anciens Tos me sous l'empire Tyrrhenien lequel fut iadis de grande estendue, com  
 seans. me aussi le peuple en estoit fort puissant, & lequel auoit basty plusieurs  
 Voy Denys grandes & riches citez, ayant grand puissance sur mer & y commandant  
 d'Halicar. & c'est pourquoy toute la coste des la mer ligustique, iusqu'à Naples, &  
 parlant des peu s'en fault est comprise sous le nom de la mer Tyrrhene. Les Tosca  
 12. seigneu- furent aussi forts en fanterie: & les premiers qui en Italie trouuerent l'usa  
 ries de Tosca- sage des trompettes, inuention pour vray necessaire & profitable pour  
 ne liu. 6. guerre. Le Toscan a aussi esté celuy qui a segnalé, & remarqué ses Chef  
 Inuentions des Toscans de plusieurs enseignes de grâdeur, comme d'auoir  
 imitées par des Chariots triomphans, des estafiers, & archers pour la garde de leur  
 les Romains. corps, la robe & manteau royal, les faisseaux de verges, le sceptre d'ya  
 Toscans iadis ont depuis vsuré: tout ainsi que les portiques & galeries des maisons  
 mineurs. pour la retraite des seruiteurs & à fin que les suruenans fussent à couue  
 Voy Arnobie ce que les Romains ageancerent en mieux apres la premiere inuention  
 liu. 2. Ce peuple aussi cherit & prisâ grandement les lettres, & sur tout à la co  
 Tagé Sappa- gnoissance & recherche des causes naturelles, & la science & folle super  
 rus a vn la- stition de leurs Dieux. Et leur principal estude estoient les predi  
 boureur. Voy par les foudres, & les Augures, & voi des oiseaux, tellement que cha  
 Ouid. liu. 15. se retireroit à eux en telle science, voire qu'encore à present ils s'en ayde  
 de Metamor- & sont compte de ceux qui sont adextrez à la deuination, de laquelle  
 pho. Cicer. li. tr'eux fut iadis inuenteur vn nommé Tagé filz de Genie, lequel, ainsi qu  
 de diui. dit Feste, estant encor fort petit enfant monstra les liures de la science au  
 Les Romains gurale aux Ethruriens. Ils furent aussi si excellens en matiere de fac  
 approuuent sices que les Romains, desireux non seulement de garder la religion  
 la superstitio de leurs ancestres, ains encor de l'augmenter, enuoyerent par l'or  
 des Toscans. donnance du Senat dix des principaux enfans des meilleures maisons  
 de Rome, à chacun des cartiers de Toscané pour y aprêdre les ceremo  
 nies avec lesquelles ils honoroyent leurs dieux, & de la vint ce peruer  
 sement de sens, & folle multitude de dieux sous le nom desquels le die  
 ble se faisoit adorer à cest' bargarde natiô abusée en l'erreur de l'idolatrie  
 Toscane. C'est de la superstition des Toscans que les Romains receurent  
 celle abominable façõ de festes qu'on nommoit les Bacchanales, infame  
 me. Voy Tit. & pernicieuses, & lesquelles par le consentement des gens d'honneur, fu  
 Liu. liu. 39. rent avec la ruine de leurs auteurs, ostées & abolies de Rome, & de tout  
 s. Augustin l'Italie. Le tetroir Toscan est bon, mais ils le rendent encor plus fertile  
 cité de Dien. par leur travail & diligence. Ils mettent deux fois la nappelle iour, &  
 liu. 18. chap. traitent somptueusement & de viandes exquisés en ces deux repas. Ils  
 13. plaisent à estre nettement, & d'auoir de beaux meubles, tapisserie, & ga  
 nitures des lits, vaisselle d'argent, & habits somptueux & riches, ensemble  
 d'estre suyuis d'vne grand troupe d'estafiers allans par ville, desquels  
 ont grand nombre tant d'esclaves, que d'hommes de libre & franche

tion: en somme ce  
 trisps mesme, que g  
 les loiianges de la  
 hault de cœur  
 ie die, ou qu'il a  
 qu'il ignoroit du  
 tout temps à seruy  
 rechercher les arm  
 les Papes, Emper  
 sions qui ont esb  
 & Gibelins, les  
 manne, & Luque  
 toscane contre le  
 se font amusez à c  
 De la Lombardie  
 serent

**T** (mesme) leur enuoy  
 me. Et loie pl'  
 premieremēt rec  
 z, & nourris en l  
 embrasser l'herē  
 eze simoniaele. M  
 plus gracieux à l'  
 si notoires, qu'  
 te à leur venuē, &  
 eū assez long tem  
 à present le nom  
 achilée, & ce des  
 leur Romain, des  
 en son ancienne  
 peu cogneuēs p  
 ndeà esplicher &  
 res, ainsi qu'assē  
 Goths, & de plu  
 e des Lōbards: le  
 fait Sueyes, & A

tion : en somme ceste nation est plus deuotieuse, voire superstitieuse en temps mesme, que guerriere, ny gaillarde. [Ce bon seign. Alemant alaiffes loüanges de la plus braue, & gentille Prouince, & du peuple autant bell, hault de cœur, & vaillant en guerre quel'Italie cognoisse : & fault que ie die, ou qu'il auoit quelque pique particuliere contre les Toskans qu'il ignoroit du tout quels sont les hommes qui sortent du pais, qui trouue temps à seruy de lustre & ornement à toute l'Italie, soit qu'il faille chercher les armes, & les grans guerres que ce pais a souffert, tant contre les Papés, Empereurs, Ducz de Milan, Venitiens, Geneuoys, que les Nations qui ont esbranlé souuent leur estat, comme les ligues des Guelfes, & Gibelins, les discordes d'entre les villes de Pise, & de Florence: de Rome, & Luque contre la mesme Florence, & encore de presque toute l'uscane contre l'estat Florentin: sur quoy ie renuoye le lecteur, à ceux qui se sont amusez à discourir sur les affaires d'icelle Prouince.]

*De la Lombardie, mœurs, & façons des Lombards, & comme ils passerent en Italie*

*Chapitre. 22.*



**T**OV T ainsi que Boësmé en ses recueils, auoit oublié ceste puissate, & victorieuse nation des Goths quoy qu'elle merite d'estre illustrée par les escrits des homes de grād sçauoir pour les rares vertus, et prouïesse qui surēt en icelle: & laquelle si à mal sēty de la foy, & fut enyurée de la peruerlité arriēne ne la fault tāt vituperer, cōme detester l'ipieté de celuy qui en lieu de leur donner de bōs, & fidelles prescheurs, (eux souhaitās de receuoir le saint

mesme) leur enuoya des ministres de Sathā, & des annōceurs del'Arriēme. Et loüie pl<sup>s</sup> les Goths en deffēdāt si obstinément qu'ils ont fait la premieremēt receuē, quoy q̄ desuoyée, q̄ ceux qui de nostre tēps, baptiz, & nourris en la persuasiō apostoliq̄, fōt bāq̄route à l'eglise de dieu, ne embrasser l'heresie, d'vn Luther impudiq̄, ou d'vn Calui imposteur, nezez simoniacle. Nostre auteur dōc ayāt passé sous silēce les Goths, n'a plus graiceux à l'endroit des Lōbards, les faitz, & conquestes desquels si notoires, qu'il y a peu d'historiens qui n'ayent donné quelque atteinte à leur venue, & passage en Italie, veu que ce ont esté eux qui l'ont tenuē assez long temps, & desquels vne bonne partie d'icelle porte en ce present le nom, quoy que la memoire de ceste nation soit presque eschilée, & ce dés le temps que Charles le grand, pour la deffence du Roïeum Romain, deffait la race royale des roys Lombards, & remeit l'Italie en son ancienne liberté. Ainsi que ces nations septentrionales ont peu cogneuēs par les anciens, la diuersité des opinions a aussi esté deue à esplucher & leur origine, & la premiere demeure de leurs ancestres, ainsi qu'assez amplement nous auons monstré en l'histoire, & de Goths, & de plusieurs autres nations, & fault que le poursuuyons en ce des Lōbards: lesquels ce grand Astronome, & Geographe Ptholomē fait Sueses, & Alemās naturels lors qu'il dit. Or vers la partie septēt.

*Voy Page Florentin Macchiavel & Guicciardin.*

*Ce fut Valen Emp. arrien qui donna des Euesques arriens aux Goths: voy Paul Diac. est l'hist. des Romains, & Bled de la descente de l'Empi.*

*Lombards nō touche par Boësmé.*

*Charles le grand chassa les Lombards voy Paul Emile.*

*Ptho. l. 2. c. 11 Tabl. 4. d'Europe.*

LIVRE TROISIÈSME

les Basactores, surnommez petis, les Sicambriens, & au dessous d'eux  
 Sueues, & Lombardz habitent & possèdent la Germanie commença  
 dès le Rhin. Et de ceste mesme opinion est Cornille Tacite en l'histoire  
 d'Auguste, lors qu'il parle en ceste maniere. A ceste cause non seulement  
 Cherusce, & leurs compaignons, ancien soldat d'Arminie prindrent  
 armes, ains encor du Royaume de Morbodue, les Sueues, Sennons,  
 Lombardz se meirent de son costé, & se preparerent pour la guerre. En  
 liure des mœurs des Germains expressement il met ces peuples estre  
 naturels Alemans, quand il dit. Le bon heur des Sennons accreust son  
 & autorité, lesquels ont cent villages pour leur demeure: & estans de  
 force, & bon nombre, s'estiment estre les premiers d'entre les Sueues,  
 où les Lombardz ont force en leur petit nombre, & ancienne noblesse  
 & quoy que cents & environnez de plusieurs fortes, & puissantes nations  
 si vivent ils en liberté & assurance, non en obeissant à personne, mais  
 bien en les accompagnant en guerre, & se hazardant à tout peril. Vo  
 que ceste nation est prouuée Alemande par deux si remarquez auteurs  
 que Ptholomé, & Tacite: & toutesfois Paul diacre d'Aquilée, qui vit  
 du temps Didier Roy Lombard, aymé & cheri de luy, homme sçavant  
 des secrets, & des principaux de son Conseil, & qui n'ignoroit point l'his  
 toire Lombarde, laquelle aussi il a descrite, est d'aduis & opinion con  
 traire aux susdits auteurs. Car voicy comme il parle en son liure  
 Lombards: ayât desia dit que les Goths, Wádales, Huns, Herules, &  
 ringiens estoient sortis de la Germanie, il aïouste: Pareillement aussi  
 Winniles cest à dire Longobards, qui depuis ont heureusement  
 Itálie, ayant source, & origine des peuples de la Germanie, l'is  
 l'isle de Scandinauie ( assise sur la mer Baltée, ou Balthique) à fin de  
 uer nouveaux sieges, & terres pour y faire demeure. Iagoit que l'on  
 ne d'autres raisons de leur issue, & pour lesquelles ils quitterent le pais  
 leur ancienne demourance, & de laquelle isle aussi est faite mention  
 Plinés liures qu'il a fait de l'histoire naturelle. Ceste isle donc (ainsi  
 i'ay esté aduertý par ceux qui l'ont visitée de toutes parts) n'est pas se  
 ment assise en la mer, que ceinte des flots marins, & arroulée des on  
 de l'océan. En icelle donc, comme ce peuple fut accreu en vn nombre  
 multitude innombrable, & telle que desia il n'y auoit assez de place  
 les loger tous ensemble, furent contrains de se diuiser ( comme l'on  
 en trois bandes, & getterét le sort, laquelle sortiroit du pais, pour aller  
 leur poursuyure sa fortune, & y conquerir pais pour son habitation  
 que celle partie à qui escherroit de sortir pour aller cultiuer les champs  
 strangers auoyt Ibor, & Agion pour chefs & conducteurs, lesquels  
 stoyent freres Germains en la fleur de leur aage, & les plus segna  
 & nobles de toute la troupe, & ainsi iroyent empoigner terre, &  
 querir possessions, ou la fortune les guideroit, & là s'arresteroient  
 y passer leur vie. Ceux cy disans à dieu & à leurs amys, & parés, & à  
 pais, se mettent en chemin deliberez de ne viure vagabons guere long  
 ment. Or la mere de ces deux estoit femme accorte, sage, & de grand  
 seil, nommée Gumbare, fort prisee entre les Barbares, & de la pruden  
 & ha

Tacit. hist.  
 d'Augu. l. 2.  
 Lombardz esti  
 mez auoir  
 esté Aleman.

Lombards vail  
 lés, & amys  
 de liberté.

Paul. Diac.  
 des gestes des  
 Lombards l. 1.  
 chap. 2.  
 Lombards ap  
 pellez aussi  
 Winniles.  
 Isles scandin  
 auie en la mer  
 Balthée.

Cause de la  
 sortie des Lom  
 bards de leur  
 isle.

Ibor, & Ag  
 ion chefs des  
 Lombards con  
 quereurs.

Gumbare me  
 re d'Ibor, &  
 Agion fem  
 me illustre.

laque  
 ses enfans sorty  
 adales occuperen  
 nez, & que leur pu  
 yassent tribut au  
 la guerre. C'est icy  
 les enfans, & tout  
 de la guerre, &  
 d'estre tributaires  
 lombards fussent en  
 moyen d'vn esclau  
 l'armée des Wand  
 lombards mesme, qu  
 bien compter leu  
 cor surnommé Gra  
 regne de Sueuon I  
 come l'on delibera  
 nd nombre du peu  
 querir terre nouu  
 la terre insulaire de  
 en l'histoire Got  
 rianiles, & qu'il dit  
 ué l'appellation de  
 onée. Il est vray qu  
 ion, disent qu'ils on  
 ent fort longues, q  
 qui estoient leur  
 maçoys: ou comme  
 de sens, les latins  
 stupides, & lourd  
 affection vers les I  
 p. Ferdinand am  
 blable, si ces Lon  
 gneurs, estoient fo  
 ndie, ainsi qu'auon  
 du pais & du Dia  
 Lombards renom  
 ne appelle Isteuon  
 et appellez en leur  
 re, & que ce mot I  
 son changement e  
 bard, en lieu de La  
 ritable: veu que P  
 Itálie, les nomme  
 Wellé: Patercule  
 les Lombards: pe

laquelle les Lombards ne prenoient pas peu de fiance. Ses enfans sortys que furent de l'isle s'arresterēt pres la terre, que les Wandalles occuperent: lesquels voyans que les Lombards s'estoyēt là ac- Paul Diac. li. 1. cha. 7. 9.

chez, & que leur puissance alloit en croissant, leur manderent, ou qu'ils voyalloient tribut aux Wandalles, ou se tinssent sur leurs gardes, assurez la guerre. C'est icy que Gambare montre son haut cœur, & esguillon- les enfans, & tout le reste des Lombards à plustost recevoir les condi- de la guerre, & se mettre à tout hazard, que souffrir telle fertitude d'estre tributaires des Wandalles. En somme combatās, quoy que les Lombards fussent en plus petit nombre, si emporterent ils la bataille par moyen d'un Esclave, qui combatit corps à corps contre le plus puissant l'armée des Wandalles. Voila ce qu'en tient Paul diacre, l'ayāt pris des Lombards mesme, qui n'estoient pas si gruēs, ny grossiers, qu'ils ne sceussent bien compter leur origiæ, & le païs d'où ils estoient venus. Saxon Saxō en l'histoire surnommé Grammairien consent à l'opinion du Diacre, disant que Saxon foire de Dā-nemarch.

le regne de Suevon Roy Danoy, il y eust vne grāde cherté de viures, & comme l'on deliberaست plusieurs grandes cruantez pour se depestrer du grand nombre du peuple insulaire, en fin ceux cy sortirent de l'Isle pour Jean grand. hist. Gotthi, laquerir terre nouvelle. Et voila quant à l'origine, & issue des Lōbards hist. Gotthi, la terre insulaire de Scandinavie: à quoy s'accorde Iean Euesque d'Vp prefacē ch. 3. en l'histoire Gotthique. Mais d'autant que Paul Diacre les appelle & lin. 8. ch. 17. Winniles, & qu'il dit que c'estoit leur nom ancien, il fault sçavoir d'où est venue l'appellation de Lombard, n'estant sans occasion qu'elle leur a esté donnée. Il est vray que tous les historiens presque qui ont escrit de ceste Opinions diverses sur le nom des Lombards.

tion, disent qu'ils ont porté ce nom, à cause de leurs barbes, qu'ils portent fort longues, quoy que d'autres tiennēt que cela procede des Bar- nom des Lombards.

qui estoient leurs Prestres, ainsi que nous auons aussi dit des anciens Danoy: ou comme dit Saxon, à cause qu'estans de grande stature, & de peu de sens, les latins les appellerent Longobards, c'est à dire grans hommes stupides, & lourdaus: mais cestuy en parle comme n'ayant guere bō affection vers les Insulaires de Scandie. Lazie chroniqueur du Roy & Ferdinand amaine vne autre raison, qui me sembleroit assez vraisemblable, si ces Lombards qui habitent iadis en Italie, & s'en feirent Les Migrations des gens.

gneurs, estoient sortis d'Allemagne, ainsi qu'il pense, & non plustost de Scandie, ainsi qu'auons prouué par le tesmoignage, & des naturels & voisins du païs & du Diacre qui sçauoit le secret des Lombards: Or dit-il que les Lombards renommez par Ptholomée & Tacite, sont les mesmes que l'on appelle Istrenons, & lesquels pour estre presque tous laboureurs, furent appelez en leur vulgaire Dieland Warter, qui signifie cultiueur de terre, & que ce mot Land Warter, cōme ce peuple fut passé en Italie, selon son changement en ce que les Latins en lieu d'ainsi parler, dirent Longobard, en lieu de Land Warter, mais ceste raison est aussi froide, cōme peu de la guerre Gotthiq.

critable: veu que Procope qui viuoit, ains que les Lombards passassent en Italie, les nomme ainsi, sans se louer de leur anciē tiltre de Winniles, Velle's Pater. Fe'lec Pater. en l'hist. de les Lombards peuple farouche sur la mesme furie furent aussi dōptez Tibere.

*Paul diacre. li. 1. chap. 4. Goddan Dieu des Wadales estoit le mesme que Mercur.* par la vaillance des Romains. Et combien que Wolphang Lazie se moque de Paul Diacre recitant la cause de tel nom, si est-ce que pour le plaisir du lecteur, je mettray mot à mot, ce qu'en dit le Diacre en l'histoire Lombarde, & sont telles les parolles. Sur ce propos les anciens racontent vne fable digne de rîsées que les Wandaes estans allez vers Goddan le Dieu, pour le prier de leur octroyer la victoire cõtre les Winniles, le Dieu caché en l'idole, leur respõdit, qu'il seroit victorieux ceux qui les premiers il regarderoit au soleil leuant. (Or failloit il que ce Dieu conuenit avec eux veu ce qui s'en suit) Alors Gúbare s'adressa à Frée femme de Goddan pour luy faire pareille requeste, que les Wandaes auoient fait son mary: & que Frée luy dona pour conseil que l'endemain les femmes Winniles se presentassent en la cãpaigne toutes escheuelées, & leurs cheveux pendans par le deuant en façon de barbes, & veinssent avec leurs visages ris vers le costé d'Orient, où Goddan seroit en fenestre pour regarder ceux à qui il voudroit octroyer la victoire. Ce qu'estant fait, comme l'endemain matin elles fussent au lieu assigné, Goddan les voyant, & regardant ententiement sur le point du iour, & au leuer du Soleil, il dist, qui sont ces lôgues barbes. Et lors Frée le pria de donner tout ainsi l'heur de la victoire à ceux qu'il luy auoit pleu d'ainsi nommer: à quoy Goddan cõdescendit & les Lõbards vainquirent les wandaes. Lazie n'a occasion de moquer du Diacre, qui racompte cecy comme chose fabuleuse: mais il est tantens qu'il se fãche de ce qu'il ne le chatouille, en accordant qu'on les appelle Land-Wardz du labourage: à fin qu'on les reconnoisse pour Alemans: Car voicy que Paul aiouste: C'est chose assuree & depuis les Winniles furent appelez Longobards à cause qu'il laissoiẽt croistre leur barbe, sans souffrir que le fer leur touchast au visage, pour la couper, ou cogner, car en leur langue, land, signifie longs, & bards, barbe, & voyla les mots du Diacre sur le nõ de ce peuple. Mais auant qu'on toucher aux maximes ny loix des Lombards, il me semble meilleur de chercher, & discourir un peu de mots leurs issues, voyages, courses, guerres, & conquestes diuines auant que s'arrester en Italie. Premierement donc (comme dit est) ils partirent de l'isle de Scandinauie (qui à present s'appelle Schonlandie, & est du royaume de Suece) en Alemagne, ou plustost es confins de Prussie, Liuonie, ainsi que discourt Paul Diacre: où ayans demeuré quelque temps, ils prindrent la volte Mauringie, là où ayans faulte de soldats (à cause que les esclaves n'auoyent licence de manier les armes) ils affranchirent plusieurs de leurs esclaves, auxquels à fin que la liberté demeurast stable, & permanente, ils leur iurerent sur des saiettes marmotans ne scay quelle parolles sur icelles, qui estoient celles qui donnoyent efficace au serment, & ce apres que l'esclau, que j'ay dit cy deuant, eust gaigné le combat guerrier cõtre le plus vaillant des Wandaes. Apres cecy laissant la Mauringie, ils se ruerent sur la Rugilandie, où s'arresterẽt pour quelque temps, & feirẽt ces courses sous les deux premiers chefs Ibor, Agion, que l'Euesque d'Vpſalie appelle Hobbõ, & Achon: lesquels estans decedez, les Lõbards se fãchãs de viure sans Roy, esleuerẽt vn Roy, comme les autres nations, & fut leur premier Roy Agelmõd, fils d'Agion, sorty de la race des Gubares, la plus illustre, entre les Lombards. Ce qui aduint l'an de nostre salu

cens nonante tro  
 le siege saint Pier  
 soit qu'Ibor,  
 33. & ainsi ils  
 Roy le fils d'vn d  
 de pais Rusſien  
 auoir esté bien ch  
 & occirent leur  
 son fils du deſſu  
 bouillant, anima tel  
 & leur honte, &  
 ruyans les vainq  
 la mort de leur Ro  
 richissans des desſ  
 terre. En laquelle  
 le long du Rhin,  
 guerre contre les  
 ent desia les Lom  
 elmond, & pressez  
 trains de venir aux  
 Dieu, comme les ſe  
 les, lesquels les cha  
 ſe ſe demeure. C  
 Procope, donna au  
 lombards l'Hongrie,  
 l'Empire, & regnoi  
 boin qui à la ſollici  
 Pannonie, ils eurent  
 furent ſecouruz par  
 paſſe ſous ſilence. A  
 auoit tant fait de ſe  
 cause par le moye  
 re ſes femmes, à cau  
 res, cõme Narſez de  
 bit lors leur roy qu  
 l'Italie priſt forces,  
 puis latin, Lõgin qu  
 ſe presenter aux l  
 tout le païs qui est  
 à elles ſuiet, de Mi  
 Bergame, Breſſe, M  
 Lombardie, ſous  
 Alpes, Forli: & Be  
 queſte depuis l'an  
 armé l'Empire de  
 ie, & à la fin (à leur

ans nonante trois du temps du grand Theodose empereur, seant  
 le siege sainct Pierre, Siricie, & regnant Marcomir sur les François, cō-  
 ainsi soit qu'Ibor, & Agion fortissent de Scandie avec leurs troupes  
 cent 33. & ainsi ils furent dix ans sous la charge de ces chefs, puis sei-  
 Roy le fils d'un des susdits Capitaines. Laisans les Lombards la Ru-  
 de pais Ruffien, vindrent demeurer pres le pais des Bulgares: & ce a-  
 avoir esté bien chastiez par lesdicts Bulgares, qui les deffirent en ba-  
 & occirent leur Roy Agelmond emmenás sa fille prisonniere. Mais  
 miffon fils du deffunct, & frere de la Princesse captiue, esleu roy, ieune  
 bouillant, anima tellement le cœur de ses gens, leur mettant deuant les  
 & leur honte, & le peril de leurs vies & libertez, que les Lombards  
 suruyans les vainqueurs en firent tel carnage qu'ils se vengerent  
 la mort de leur Roy, & de leurs iniures particulieres: qui fut cause que  
 richiffans des despouilles de leurs ennemys ils s'arrestèrent aussi en  
 terre. En laquelle se feschans, prirent la route d'Allemagne, s'arce-  
 le long du Rhin, où est à present la principauté du Palatin, où ils eu-  
 guerre contre les Herules: & de là s'en allerent en Morauie: or  
 rent desia les Lombards embrassé la foy de Iesus Christ sous le Roy  
 gelmond, & presséz par les Herules, ausquels il estoýét tributaires, surét  
 rains de venir aux mains, & se deliurer de ceste seruitude: & secours  
 Dieu, comme ses seruiteurs gaagnerent la bataille sur les Herules infir-  
 les, lesquels ils chasserét de Baviere, Autriche, & Hógrie, qui fut leur  
 esime demeure. Ce qui aduint du regne de Iustinian lequel, comme  
 Procope, donna aux Herules le pais Istrien, & de l'Esclauonie, & aux  
 lombards l'Hongrie, mais avec tribut, & recognoissance comme subiets  
 l'Empire, & regnoit pour lors sur les Lombrads Andoïn pere de celuy  
 boïn qui à la sollicitation de Narsez passa en Italie. Durant qu'ils sont  
 Pannonie, ils eurent guerre cōtre les Gepides, pour lesquels subjuguer  
 furent secouruz par les Romains ainsi que dit Procope, ce que le Dia-  
 passe sous silence. A la fin cōme Narsez cest excellent Capitaine Grec,  
 auoit tant fait de seruices à l'Empire, se veit & moqué, & desapointé  
 cause par le moyen de l'Emperiere, qui l'auoit menacé de le faire filer  
 ses femmes, à cause que ce seig. estoit taillé, & auoit default de geni-  
 res, cōme Narsez donc eust appelez les Lōbards en Italie, Alboin qui  
 mit lors leur roy quitta la Pannonie à ses amys les Huns, & passant au  
 Italie prist forces, & secours des Saxós ses anciés amys: entré qu'il est  
 pais latin, Lógin qui estoit lieutenant pour l'Emp. se tenant à Rauenne  
 se presenter aux Lōbards, lesquels en peu de tēps se feirent seigneurs par les Lom-  
 tout le pais qui est le long du Po, ayans sous leur puissance les villes, &  
 à elles suiet, de Milá, Pauie, Turí, Ast, Creme, Cremone, Plaisáce, Par-  
 Bergame, Bresse, Mantouie, Verone, & d'icelles fut dressé le royaume  
 Lombardie, sous lequel estoit compris le Comté de Come, Trente  
 Alpes, Forli: & Beneuent en la Pouille: & iouist ceste nation de ceste  
 quelle depuis l'an de nostre salut 572. sous plusieurs Roys & ayant  
 armété l'Empire de leuát, basty ou renouuelle plusieurs belles citez en  
 be, & à la fin (à leur grand malheur) s'attaquans au Pape, & enuahissans

Lamiffon 1.  
 Roy Lōbard.  
 Paul. Diacre  
 li. 1. chap. 11.  
 Cinguesime  
 course des  
 Lombards.  
 Sixiesme  
 course des  
 Lombards.  
 De la guerre  
 des Herules.  
 & Lombards  
 voy Procope  
 hist. des Gotlis  
 & Paul Dia.  
 cre li. 1. ch. 13.  
 septiesme  
 course des  
 Lombards.  
 Paul. li. 1. ch.  
 15. Andoïn  
 Roy Lombard  
 regnoit l'an  
 325.  
 Huitiesme  
 course de ce  
 peuple en Ita-  
 lie voy Paul.  
 diac. en leur  
 hist. li. 2. ch.  
 5. 6. 7. 8. 9.  
 10. & 12.  
 des gestes des  
 Romains li. 8  
 Pais conquē-  
 sē en Italie.  
 par les Lom-  
 bards.  
 Les Lōbards  
 ont regné  
 200. ans en  
 Italie.

Didier Roy

Lombard voy  
le Blond. enl'inclination  
de l'Empire.Charles le  
grand ruinale regna des  
Lombards. voyPlatine en la  
vie des PapesPaul. Emile  
histoire deFrance. Com  
me le royaumeLombard  
à esté diuisé.

Theodelinde

royne des Lō  
bards vintdu temps du  
Pape Gregoi  
re surnommé

le grād. Paul

Diac. gestes  
des Lombards.

li. 4. cha. 7.

Lombards tō  
duz sans par  
le deuant.Vestement an  
cien des Lom  
bards.Ghauſſenre  
des Lōbards.Paul Diacr.  
liu. I. ch. 16.Turisinde Roy  
Gepide.Lombards,  
et Goths ado  
riēt mesmes  
dieux.Iſle ſcandie  
ne formillanten diuers peu  
ples.

le patrimoine de l'Europe, iusqu'à l'an 773. que Charles le grād Roy de France sollicité par les prieres du Pape Estiéne affligé par Didier Roy Lombard passa en Italie, & le quel apres grād effusion de sang ruina la race des Lombards, remist l'Italie en liberté, & osta les Lombards de leur puissance, permettāt neantmoins, pour quelque soulas du peuple qui perdoit les roys de sa nation, que le pais du royaume suiet à ceste gent Gothique les Lombards estoÿt veritablement Goths) fut à iamais appellé Lombardie, ainsi qu'encore à present vous l'oyez nommer. Et pour cest effect il partist la contrée par principautez & seigneuries, ainsi qu'on en vfoit en France, & que iusques à nostre tēps les choses se sont comportées auant veu Milan en Duché; Ferrare, en Marquisat, aussi bien que Mantouë, & au present sont erigez en Duchez, les Marquisatz de Moderrat, Saluces, Verone, Ast, & Anglerie tous dependans iadis de la courōne de Lombardie, & nation de laquelle il est deormais temps que nous descriuions peu les mœurs & conditiōs des Lombards, es ans Goths & sortis du monde mesme, d'où se desbordans les Goths auoyent couru toute la terre Europeenne, il est aysé à presupposer qu'elles n'estoïēt guere differētes de ces desquels ils estoïēt & parés, & voisins. Biē est vray qu'ils auoient quelque difference en l'abillement, ainsi que pourrez recueillir vous souuenant ce qu'auons dit des Goths par cy deuant, & qu'à present ie mets en auant de Paul Diacre d'escriuant l'habit des Lombards anciens: Car parlāt de la Royne Theodelinde, femme du Roy Agilulph il vſe de ces parolles, aussi la Royne susdicte feit bastir vn palais, où elle feit peindre quelque de l'histoire, & gestes des Lombards. Or en ceste peinture est clere ment monstré que iadis les Lombards tondoïēt leur cheuelure, & quels estoient leur vestemens, & contenance, & habitude: Car ils rasoient tout leur cheueu sauf leur deuant, ou ils laissoïēt croistre les cheueux, leur tombās iusqu' sur les yeux, & le long de la face, & lesquels ils destournoient des deux costez du visage en fenestre. Quand à l'habit ils le portoient fort large de lin, à l'imitation des Anglo-Saxōs, estēdu en large, & diuersifié en couleur. Quāt à la chausseure, les soliers estoÿēt ouuerts, & escoletez presqu' iusqu' au bout du gros orteil, couuerts, & ferrās le pied avec des courroies puis cōmencerēt vſer de ceux qui sont cousuz tout du lōg: & allās à cheueu, se equiperent de housseaux, & bottes, mais ils aprindrēt cela en frequant les Romains. Et en autre passage le mesme auteur mōltre que ce peuple portoit des bandes de toile blanche à l'entour des iambes, en lieu de chausseure, ainsi que leur reprocha le fils de Turisinde Roy des Gepides en la presence d'Alboin ce grand Prince des Lombards. Quand à la religion c'est sans doute que les mesmes dieux Goths estoient veneréz par ceux cy, veu mesme que Mercure, ainsi qu'auons proposē leur seruoient guide sous le tiltre de Goddā. Et à ceste cause si vous souhaitez de sçavoir leurs anciennes Idolatrie & superstition, mœurs, & façons de faire, & qu'ils embrassassent l'euangile. lisez ce qu'auons cy deuant recueilly des Goths, à fin que rafraichissant vostre memoire, vous ayez souuenance de diuers, & grans peuples, que ceste terre Scandienne à vōmy pour peuple la plus grand part de l'Europe.





R d'autant que plusieurs historiens, au reste veritables se sont estrangement escrimé contre ces nations Gothiques, & les ont baptisés & du nom, & de l'effait d'une grande barbarie, afin que les lecteurs voyét que quelque transport les a plus guidez, que la verité deüe à l'histoire, ie mettray quelques loix Lombardes, par lesquelles on verra que ce peuple n'est point barbare, mais qu'il a eue la vraye religion, ayme les loix, fait iustice, & ne souffre qu'on iniurie à personne. Et affin qu'on ne die que i'ay songé ces loix: Paul Diacre en l'histoire Lombarde en fait mention, disant: Ce Roy Rotharis a ordonné par escrit les loix des Lōdards, lesquelles il gardoit par le seul vngne, & en sa memoire, & commanda que le liure, où elles estoient cōteñues, fut appellé Edit: ce qui aduint l'an 77. apres que les Lombards furent entrez en Italie, ainsi que le mesme Roy le tesmoigne en la preface de ses loix, voila les parolles du Diacre. Et d'autāt que ce liure d'Edicts est parvenu entre noz mains, i'en deduiray quelques tiltres ainsi que i'ay fait es autres peuples tāt pour le plaisir du lecteur, que gloire de l'ātiquité vraye de nos actions si nous voulions limiter. Le premier tiltre donc de ces ordōnances, est des crimes publiques: & d'iceluy là premiere loy porte, que quiconque cōspirera contre le Roy, ou dressera aucun monopole contre son salut, encoure peril de sa vie, & soyent confisquez ses biens. Et mesme condamnation est gettée contre le seditieux, & conspirateur, qui s'en sera fuy hors la prouince. A moindre peine n'estoit obligé le mutin qui au camp s'esleuoit contre son chef, & general ordonné de par le Roy pour commander sur l'armée. Voire le soldat ou bande, qui laissoit ses armes en necessité, & trompoit la troupe par sa dissimulation, falloit que l'orgueil ceste faulte par l'effusion de son sang, & perte iuste de sa teste. Le second tiltre est des scandales: condemnant à grand amēde celuy qui au conseil ou publique assemblée esleuoit quelque tumulte. Puis est parlé de l'accusation publique, où l'accusé peut se purger par serment: mais y estant l'accusateur, qui soustint le crime auoir esté par iceluy commis, il falloit s'en laver par combat: où perdant, & estant vaincu il estoit iugé à mort, si il ne plaisoit au Roy modérer la condamnation par le moyen de quelque amēde. Mais l'accusateur estant abatu on le condamnoit à grand amēde: deniers moitié au Roy, le reste à la partie offensée. Vous auez veu voir paycy deüāt que ces nations septentrionales faisoient si peu de compte des meurtres & assassins, que vous ne trouuez pas presque vne loy entre elles, qui cōdamne les meurtriers à mort, si ce n'est que on eust touché à la personne du Prince. Ce qui se voit au troiesime tiltre: où il est ordonné, que si quelcun conpire contre vn homme pour le faire mourir, & que l'effait ne s'en ensuiue point, celuy qui a fait la conpire est condemné à 20. sols d'amēde: toutes fois fault tousiours entēdre que ces hommes-cy qui commettent ces crimes, soyent de libre, & fraîche condition, car on ne se peut punir pas si doucement enuers les serfs, & esclaves. Aussi le tiltre suyuant

Paul diac. li.

4. cha. 15.

Rotharis. fut

Arrie & re-

gnoit l'ā 639.

seant à Rome

Boniface 4. et

en France re-

gnant Dago-

bert. Tiltre pre-

mier des loix

Lōbardes. fai-

tes par Rotha-

ris roy 17. de

ladite natiō.

Secōd tiltre

Loy des cōbats

entre les Lom-

bards.

Tiltre troies-

me des cōspi-

rations des

meurtres.

Tiltre qua-

triesime.

LIVRE TROISIEME

porte condemnation de mort, à celuy qui occist son seigneur: voire ceux qui prenoient la deffence du meurtrier estoient condemnez à de grosses amendes, comme aussi ceux qui denyoient ayde, & faueur pour la punition & vengeance d'un tel forfait. Le laisse deux ou trois tiltres de faict, faisans mentiõ de ceux qui cachent les corps occis, qui rompent les tombeaux pour despouiller les morts, qui trouués vn homme noyé, prennent ce qu'il auoit sur luy, & ne l'alloient declairer à la iustice: & de la liberté d'assurance que chacun deuoit auoir allant pour ses affaires en court, & presentât à son prince, lequel vouloit qu'il fut à tous loisible de luy de leurs doléances. Mais le neuuesme & des soldats, où il est dit que le gendarme refusant de comparoir deuant son chef, ayant quel que differenc uec vn autre, soit amendable & enuers le Roy, & son capitaine: aussi bien que celuy qui ne daignoit marcher avec l'armée, & qui ne vouloit servir son chef ayant affaire, à poursuyure son droit. Au reste si vn Capitaine ne fouloit, & affligeoit vn sien soldat, il estoit suporté iusqu'à tant que fut en la presence du Roy pour auoir raison là dessus.

Passõs outre les violéces faites aux filles, sans les forcer toutesfois de empeschement de passage: les arrestz des passans, des larrons occis la nuit, & autres choses menues contenues en trois ou quatre articles, voyons le quatorzième, où l'Eglise y est mieus respectée qu'on ne l'auere à present: Si quelcun (dit la loy) fait aucun scandale en l'Eglise, ou esmeut trouble: que il accorde aux venerables ministres d'icelle, l'amende dant à quarante sols: fauf s'il y auoit playes, ou blessures. & ledit argent sera mis sur le saint autel du lieu où l'iniure aura esté faite par le Baillif iuge ordonné audit lieu de par le Prince: dans le palais duquel si aucun estoit si hardy que de faire telz scandales, & esmouoir noise, & querelle, il estoit iusticiable de mort, s'il ne rachetoit sa vie en obtenant mission du Roy que il auroit offensé. Voire en la cité mesme ou le Roy estoit present si aucun esmouoit bruit, pourueu que il ne sensuyent batteries, ny blessures, estoit amendable à grosse somme.

Le tiltre quinziesme contient les guet à pens, & la legere punition qu'on donnoit à ceux qui estoient les agresseurs, & la suite des autres iusqu'à ce ne sont que matieres de blessures, specifiant le Prince toutes les matieres avec lesquelles on peut dommager vn homme. Mais au cinquiesme & vniesme est faite mention des empoisonneurs, lesquels la loy met à pareille condition que ceux qui conspirét la mort de quelque homme libre ainsi que dir à esté cy dessus: là où le serf, & esclaue, qui mesloyent de bruuages estoient condamnez à la mort, & si l'empoisonné mouroit, le seigneur de l'esclaue qui auoit donné le boucon failloit que payast l'amende, comme s'il fust cause de tel homicide: & sur ceste matiere encore passe le cinquante & deuxiesme. Le suyuant est des maistres maisons, charpentiers, ou Archetectes, que la loy apelle maistres Commarins: & il est dit, que le maistre des œures ayant composé & arrêté de pris au le seigneur de la maison que on rebatist, si vne poultre, cheuron, ou pierre tombant, blessé, ou occist quelqu'un passant par la rue, le maistre de la maison ne sera tenu à reparation de l'amende, ains plustost celuy qui

*Tilt. 5. 6. 7. et 8. en quy consistant*

*Tiltre neuuesme des soldats*

*Tiltre 10. 11. 12. 13. et ce qui ilz obtiennent.*

*Tiltre 14. des scādales faits en l'Eglise.*

*Noisieurs en la maison du roy condēnez à mort.*

*Tilt. 15. des guet à pens.*

*Tilt. 51. des empoisonneurs.*

*Tilt. 53. des meurtres casués en batiffac.*

ains pour la repar  
-eux, sur les larr  
ante & septiesme  
de telle sorte q  
il touche le droi  
tion du partage  
non en egal aue  
vray que celuy q  
ne, & seulement luy  
le pere en moura  
iouyr.  
La loy portoit enco  
vn sien oncle luy  
il estoit né en pail  
Euangiles qu'il es  
estz il est possesseur  
donnable que caus  
d'ange de la fortun  
uy qui querelle ce  
Voire si le mary  
estoit octroyé se  
par personne inte  
l'accusation n'esta  
grand consequence  
Les tiltres suyuant  
té, & des causes le  
es, ce qui luy est de  
telles, si le fils à  
ere, ou s'est accou  
uuoit desheriter se  
ny aliener rien d  
at sans hoir, &  
on de ses biens à qu  
donation ia faite  
age. Le soixante d  
cicle, il est aisé à  
gent que elle por  
la loy. Quico  
ndition, & que  
serera l'espace de  
mps susdit expiré  
me, ou celuy  
indre le fiancé à  
ment demourera  
ry à fait en l'abus  
is s'esuit (ce qui en

pour la reparation de telle ruine: & ainsi est poursuiuy sur les bou-  
 teux, sur les larrons des moulins, & autres occurrences, iusqu'au cin-  
 & septiesme: Lequel comprend en soy les degrez de consanguini-  
 de telle sorte que la Loy les fait estendre iusqu'au septiesme, entant  
 il touche le droit de succession: & au tiltre cinquante huit, est faite  
 du partage des enfans, où les bastards sont receuz à la succes-  
 non en esgal avec les legitimes, mais ayans vne troisieme partie: Bien  
 vray que celuy qui naissoit du Bastard, perdoit le droit de telle succes-  
 sion, & seulement luy faisoit on la grace de le laisser en liberté, si ce n'est  
 le pere en mourant luy eust fait quelque donation, de laquelle il pou-  
 uoit iouyr.

La loy portoit encor que là où les plus proches parens d'un homme, com-  
 me vn sien oncle luy diroyent parolles iniurieuses, comme luy mettâs sus  
 qu'il estoit né en paillardise: celuy à qui l'iniure est faite, iurera sur les sain-  
 tes Euangiles qu'il est legitime, que iustement il succede aux biens des-  
 qu'il est possesseur. et ainsi son bien luy doit demourer, n'estant point  
 de bonnable que cause de si grande consequence soit mise au iugement, &  
 change de la fortune hazardeuse d'un combat. Et le mesme est dit de  
 celuy qui querelle ce que vne femme aura eu pour son douaire, & legiti-  
 me. Voire si le mary estoit soupçonné d'auoir fait mourir sa femme, il  
 estoit octroyé se purger par serment, que il n'estoit cause ny par soy  
 ny par personne interposée de la mort de sa femme, & ainsi estoit absouz  
 l'accusation n'estant impossible que vn combat puisse vider chose de  
 grand consequence.

Les tiltres suyuantz sont sur les aquests des freres qui vivent en com-  
 munité, & des causes legitimes, & permises au pere pour desheriter ses en-  
 fans, ce qui luy est deffendu sans bien iuste occasion, lesquelles il racom-  
 mende telles, si le fils à conspiré contre le pere, s'il a voulu suborner sa belle  
 mere, ou s'est accouplé incestueusement avec elle: & comme le pere ne  
 pouoit desheriter ses enfans sans iuste cause, aussi le fils n'eust osé don-  
 ner, ny aliener rien des biens paternelz durant la vie du pere. Lequel e-  
 st sans hoir, & sans esperance d'en auoir, si par cas faisoit dona-  
 tion de ses biens à quelcun, & que puis apres se mariant il eust lignée,  
 la donation ia faite perdoit sa vigueur, & les enfans iouissoient de l'he-  
 ritage. Le soixante deuxiesme article emporte les donations: & par le 65.  
 article, il est aisé à voir que le mary faisoit prouffit à la femme de  
 argent que elle portoit pour son mariage: car voicy les propres mots  
 de la loy. Quiconque aura fiancé vne fille, ou femme de franche  
 condition, & que les fiançalles faites, la foy promise, le fiancé  
 esperera l'espace de deux ans à l'espouser, delayant les nopces, le  
 temps susdit expiré, est en la puissance du pere, ou du frere de la  
 femme, ou celuy qui a en main son douaire, & ioyaux, de con-  
 daindre le fiancé à tenir promesse: ce pendant le prouffit du retar-  
 dement demourera entre les mains de l'espousée, pour la faulte que le  
 mary à fait en l'abusant.

En l'esquit (ce qui encor s'obserue & en Italie, & en Gascoigne) si le pere

*Tiltre 57. des  
 degrez de co-  
 sanguinité.*

*Tiltre 58. les  
 bastards hori-  
 toyens entre  
 les Lōbards.*

*Tiltre 59. des  
 causes où le  
 combat n'est  
 point ottroyé.*

*Tilt. 60.  
 61 des comu-  
 nautés des fre-  
 res: & des ex  
 heredations.*

*Tilt. 62. des  
 donations.  
 Tilt. 65. des  
 espousailles.*

LIVRE TROISIEME

*Tilt. 68. des nopces incestueuses & deffendues.*

*Tilt. 71 des paillardises.*

*Punitions des crimes entre les Lombards se faisoient par la bourse. Tilt. 9. des Parricides.*

*Tilt. 80. 81. & 82.*

*Tilt. 83. ne veult qu'une femme soit en sa seule puissance.*

*Tilt. 85. des adulteres.*

*Cette loy estoit commune a plusieurs nations.*

*Tilt. 87. 88. 89.*

*Des morts sans*

ou les freres donnét leur sœur legitime à vn mary, elle se cōtentera de qu'elle aura receu le iour qu'on la liurera à son espoux, sans qu'elle puisse demander rien d'auantage . Aiouste le Prince les moyens, & degrez de quels les nopces sont deffendues: Ne soit (dit-il) permis à aucun d'espouser & prendre à femme, celle qui fut l'espouse de son pere, ny la fille celle qui aura esté la femme: ny la vesue de son frere deffunct: & si quelcun outrepassé l'edit, soit separé d'icelle, & condemné à l'amende, & ses meubles confisquez moitié au Roy, & l'autre à la femme. Les folies de paillardise sont contenues en l'article 71. où il est dit . Que si vne fille, ou femme de libre condition font faute de leur bon gré, & avec hōme de leur sonde & calibre, que ce soit aux parens de chastier la femme à leur fantasie: & les parties s'accordent de se marier ensemble, neantmoins l'homme qui a commis ce forfait l'amendera de 20. sols enuers le Prince . Que si les parens dissimulent le fait, & ne punissent leur fille pour s'estre ainsi forfaite: il sera loisible au Baillif, ou Juge de se saisir de la femme au nom du Roy, & en iuger selon qu'il plaira au souuerain. Les raptis & violences, & accouplemens des basses perionnes avec celles de plus hault lieu, sont compris en cinq ou six articles suiuan, que ie laisse pour euiter prolixité, & d'autant que les punitions y sont toutes pecuniares, par là où l'on cognoit, que les roys aymoient estrangemēt l'argent, & que l'œil des officiers veilloit sur les crimes, afin d'en tirer cuisse, ou esle. Cy deuant est parlé de celuy qui conspire contre son pere: mais le tiltre des parricides exprime clerement quels il comprend sous le mot, disant: Si aucun a coniuéré la mort de son parent c'est à dire, si le frere à tasché d'occir son frereou le neueu son oncle, ou aura donné conseil de l'occir, si celuy à qui on dresse telles embûches n'a point d'efans, que l'autre qui vouloit le faire mourir ne soit pour son heritier, ains luy succederont les autres qui luy serōt plus proches de sang: que s'il n'en y a d'autres que lesdits cōspirateurs, qui puissent succeder legitimement, que ce soit le roy, qui luy succede, lequel vsera selon le bon plaisir de la vie de cest homicide, les biens duquel viendront à ses parens plus proches, en default desquelz le Roy s'en declare l'heritier legitime. Je laisseray à part les tiltres des meurtres commis sur les femmes par leurs maris sans occasion, & d'icelles sur leurs marys: & de la loy qui ne vouloit souffrir que femme quelconque tant fust elle de cōdition franche, & noble, vesquist sans estre suiette ou à mary, ou à parés, car de faille l'vn ou l'autre le Roy s'en disoit estre le gardien, & seigneur, & que auant elle ne pouuoit disposer d'aucuns biens meubles, ou immeubles, & de la volonté de celuy sous la charge duquel elle seroit mise. Quāt aux aduertes l'ordonnance portoit que quiconque espousoit la femme d'autre & l'hōme, & la femme fussent mis à mort, fil est ainsi que tous deux eussent donné consentement à la faulte. Et si quelcun trouuoit vn autre couché avec sa femme c'estoit en luy de les occir tous deux, sans qu'il en peust estre recherché aucunement. Je ne veux esplucher, les tiltres des mariages clandestins & sans le cōsentememet des parens, ny des esclaves avec les femmes libres, ou des chambrieres fauoiries de leurs seigneurs, les promesses en mariage: moins m'arrestera y sur ceux qui decedoyent sans tester, de

la succession es  
par les affranchiss  
ions de temps, à c  
mblable auec nost  
nostre France: con  
Quiconque sa  
ou battra, & l  
soit fait à ceu  
voudroit espluch  
faits à autruy,  
trouay-ie fort e  
filz estoit quitte  
ou prenant iou  
aux estrangere  
vn vsé en France  
entr'eux iouiss  
mourant avec e  
legitime, ne leu  
licence expresse  
principales du r  
me, il est dit, qu  
contre son enn  
se semblable, ain  
Et par là on peu  
et temps on à pou  
, & que de nostre  
reilles choses. T  
nt du susdit Roth  
Partharite se feit  
ante dix, tenant le  
rbu l'Empire, & r  
quelque cas des ord  
regner sur les Lon  
y cōtre qui le Pap  
ché ailleurs laissa  
res luy Charles le  
naissance des Lom  
es siennes, que si v  
il eut des filles,  
ge, ainsi que seroy  
cheueux espars,  
, & en Languedo  
nt, a marié quelq  
n, que toutes luy  
sans masses. Ce m  
t que les peres, o

la succession estoit immediatement adiugez à la couronne : ny en-  
 tester le bien sur les affranchissemens des eiclaves: ny des achapts, ventes, & prescri-  
 ptions de temps, à cause que la plupart, a ne sçay quoy de commun, & Tilt. 90. 91.  
 semblable avec nostre droit, & coustume obseruée en plusieurs endroitz & 92.  
 nostre France: comme lors qu'il est parlé des faulsaies la loy porte ces Tilt. 98. des  
 faulsaies. Quiconque sans le commandement expres du Roy falsifiera la mon-  
 noye, ou battra, & figurera l'or, que les mains luy soyent coupées: & le general.  
 ne soit fait à ceux qui font de fauces lettres. Ce seroit trop s'amuser Punitons des  
 voudroit esplucher les articles des engagemens, debtes, larcins, dom- faux monnoy  
 mes faits à autruy, & des chasteurs ce qui s'en obseruoit le teps passé. Vn eurs en Lom-  
 trouuay-ie fort estrange que si vn pere decedoit, & iceluy fut endebté, bardie.  
 filz estoit quitte des debtes en affermant que son feu pere ne deuoit Cecy est com-  
 ou prenant iour assigné pour combattre celuy qui luy demandoit. pris e7 tiltres.  
 ent aux estrangers viuans en Lombardie la loy estoit semblable, à ce 100. 101.  
 on vse en France en ce qui est du droit d'Aubene: car vn estrangier vi- 102. & 104.  
 ent entr'eux iouissoit de pareils priuileges que les Lombards, tellement Tilt. 110. des  
 mourant avec enfans legitimes, il les laissoit ses heritiers, mais n'ayans debtes du pere  
 legitime, ne leur estoit permis, vendre, aliener ny donner leurs biens mort.  
 licence expresse du Prince. Et afin que ie comprenne en vn mot les Des Aube-  
 principales du roy Rotharis, ie diray seulement qu'au tiltre cent dou nes, que la loy  
 me, il est dit, que nul champion soit si hardy d'entrer en camp de ba- nomme. Wa-  
 ille contre son ennemy, portant aucune herbe charmée, ny breuet, ou regand. Tilt.  
 ose semblable, ains seulement les armes accordées entre les parties. III.  
 Et par là on peut voir combien les charmes ont d'effort, puis que de Tilt. 112. des  
 temps on à pourueu à ces folies par les loix, & ordonnances des Prin champions.  
 es, & que de nostre temps nous voyons encor obseruer ces sermens en Grimoald  
 reilles choses. Tout à escient ie passe sous silence plusieurs autres loix Roy des Lom-  
 ant du susdit Rotharis que de Grimoald, lequel ayant occis Gundipert, bards occist  
 Partharite se fait roy des Lombards, en l'an de nostre salut six cens soi- ses pices, &  
 nte dix, tenant le siege saint Pierre le Pape Vitalian, & Constantin le se fait Roy.  
 rbu l'Empire, & regnant en France Childeric second du nom. Et diray Paul disc li.  
 quel cas des ordonnances de Luitprand fils d'Asprand, qui commença 4. ch. 18.  
 regner sur les Lombards l'an de grace sept cens vingt & quatre: & fut Luitprand  
 y cõtre qui le Pape sollicita Charles Martel, mais le prince François em Roy Lombard  
 éché ailleurs laissa ceste charge à Pepin son filz, qui chastia Astolphe: & fait des loix  
 res luy Charles le grand Didier, sous lequel, (comme j'ay dit) finist la l'an. 1. de son  
 naissance des Lombards. Ce Luitprand meit ceste loy pour la premiere regne. Paul  
 siennes, que si vn Lombard decedoit sans enfans males legitimes, & diac. fait  
 eil eut des filles, qu'elles luy succedassent generalement en tout l'heri- grãd estat de  
 ge, ainsi que feroient les males. Au reste que les filles à marier allassent ce roy. li. 6.  
 cheueux espars, & à descouuert, ainsi qu'elles sont encor & en Limo- ch. 14. 15. &  
 n, & en Languedoc, ceste loy le monstre, disant: Si aucun Lombard, vi- 16.  
 ant, a marié quelques sienes filles, & laissé d'autres en cheueux en sa mai- Filles a ma-  
 n, que toutes luy succedent esgalement, tout ainsi que si c'estoyent des vier iadis en  
 sans males. Ce mesme roy, suyuant l'ancienne loy des Romains, vou- Lombardie  
 t que les peres, ou les freres, si les filles ou sœurs s'esgaroyent en leur hõ alloyent en  
 cheueux.

*Tilt. 1. des loix de Luis-Grand.*

*Puissance des peres sur leurs filles.*

*Tilt. 2.*

*Ordonnances de l'an 8. tiltre. 13. des Parricides.*

*Tiltre 15. des majoritez.*

*Testament pour les choses salutaires permis aux mineurs.*

*Tiltre. 22. des Nonnains voilées. Ordonnances de l'onziesme du regne de Luis-Grand.*

*Royz Lombards ont recognu le Pape chef de l'Eglise.*

*Tiltre. 24. de ceux qui sont nez de mariage incestueux.*

nesteté y pourueussent, & en iugeassent ainsi que bon leur sembleroit. Et afin que on voye commé l'vne loy est l'eclercissement de l'autre, nous auons veu que nulle des precedentes condamne guere homme à mort, toutesfois ce Roy és ordonnances par luy faites l'huitiesme de son regne parlant de celuy qui auroit occis ou son oncle, ou son frere, ayant perdu des biens, & substance du meurtrier, il aiouste à la fin du tiltre, comme interpretant le precedent. Quant à la vie du meurtrier, le Roy en dispose à sa fantasie, d'où l'on recueille, que tacitement la loy le condamne à mort. Au tiltre quinziesme aiouste l'an neufiesme de son regne, il li ordonne l'aage de maiorité, lors que il dit: Nous auons aduisé que auant l'an 19. un homme ne soit point hors de tutelle, ny receu à administrer ses biens, ny en faire aucune alienation, si ce n'est que son pere luy ayt laissé quelque dette: d'autant que lors, avec le congé de son prince commandant en la dite terre, il pourra autant vendre de son bien, comme il suffira pour faire faire à la dette du defunct. Et pour monstrer combien il estoit religieux, il aiouste: Ordonnons que si quelcun moindre de dixneuf ans, tombé en maladie qui le conduise à l'extremité de la mort, qu'il aye congé d'ordonner de ses biens en ce qui touchera l'estat de son ame, donnant ou aux saints lieux, ou à l'hospital ce qu'il luy plaira, & iugera salutaire à son ame, & que sa volonte soit irreuocable. Voyez encor la senerité de ce Prince car parlant des religieuses voilées quoy que non sacrées, il veut qu'elles demeurent en la religion sans que iamais leur soit permis de se marier. Ce (dit-il) tous les Chrestiens doiuent considerer, qu'entre nous qui sommes au monde, si quelcun auoit fiancé vne femme, & ne luy eust donné qu'un anneau pour arres du mariage, & là dit estre siens: si apres cela il en prend vne autre, il est condamné à l'amende selon la loy du país: à plus forte raison son celles qui sont liées à Dieu, & à sa glorieuse vierge mere, fault qu'elles gardent la foy perpetuelle, & inuiolable: & veut que le seul Prince commandant gnoisse de ce crime, & en iuge selon que bon luy semblera. Et d'autant que les annalistes chatouillaient ceux qui n'ont guere leu d'histoires accusent le Roy, & ceux de sa nation de rebellion à l'Eglise, oyez ce qu'il dit au tiltre vingt & quatriesme, parlant de ceux qui sont nais des nopces, & mariages illegitimes, & incestueux: contre lesquels il faigrift, & confisque leur bien: Nous auons aiouste cecy, d'autant que le Pape de la cité de Rome qui par tout le monde est le chef des Eglises de Dieu, & de tous les prestres, nous à admonestez par ses lettres que nous ne souffrions point que telz mariages soyent faits en noz terres, & seigneuries. Je pourroy aller guer d'autres loix, & façons de vie de ceste nation, mais le prudét lecteur se contêtera de ce peu, & pensera que ie n'escriis pas l'histoire entiere, ainsi pouruis seulement ce que celuy qui a fait le liure des mœurs des nations a mis en oubly, ne voulant que si braues nations que les Lombards, & autres demeurassent arriere.

*Des Venis*



**N**... & integrité tel... de Venise? la n... les Lombardz, i... vne belle parc... ne estant alleure... dans de leur pre... à mespriser de... ble en ses escrits... rs de la gloire q... er outre en la co... rles opinions de... o, & autorité... grité, & d'vne... guer ceux desqu... quer, & amener... ules.  
Ce grand racom... Padouans (du no... e parens des Ro... Anatenor (celuy... leur de la cité) l... ndant en bons cl... t que toute celle... s de ce Padouan... e, les Grecz mire... enor, tant pour... ent tousiours pr... premier mary. A... s'accostant des F... ie auoyent perd... choient nouuel... llant les Eugané... it l'arrest pour l... ou premier ilz l... fut surnommé d... ie Italique, disan

Des Venitiens, &amp; leur origine, &amp; Babillement de leur Cist.

Chap. 24.

**N**E seroit ce pas s'oublier lourdement, si ayant poursuiuy d'un si droit fil la plus part des peuples & nations de l'Asie, & Afrique: & espluché ce qui est de plus singulier en Europe, nous laissons à part, & comme chose de vil pris la plus superbe cité de l'univers, & la republique la mieux ordonnée, & policée que l'on sçache auoir iamais esté au monde, ne qui ayt plus duré en vne & integrité telle qu'est celle de la seigneurie, & principauté florissante de Venise? la n'aduienne que poussé d'une haine enuieuse, ayât toutes les Lombardz, i'oublie ce peuple ancien, & maritime, lequel a succédé vne belle partie des Prouinces suiettes iadis à l'Empire Lombard, ne estant assuré que les Venitiens nous doiuent ce que ilz sont, comme venitiens à sans de leur premiere source & origine Gaulois, & sortis d'un coing present tien- à mespriser de nostre Gaule. Et d'autant que Sabellique, homme qui ment une par- ble en ses escrits iurer la guerre au nom Gaulois, veult priuer noz an- tie du pays ties de la gloire que l'histoire leur accorde en cest endroit, auant que Lombard. et outre en la consideration des mœurs Venitiens nous amenerons les Sabelliqueli. mes opinions des auteurs, & y aiousterons nostre iugement, non sans x. decad. i. de l'hist. Veniti- & autorité vallable des historiens remarquez & de grandeur, enne. grité, & d'une fort grande antiquité. Mais plustost vous veu- ie guer ceux desquelz les enuieux du nom Gaulois s'arment pour se- Italiens en- quer, & amener les peres & maieurs des Venitiens d'ailleurs que des uieux du nō Gaulois.

Ce grand racompteur de fables, & babillard Tite Liue, pour ramener Tite Liue li. Padouans (du nombre desquelz il estoit) des fuytes de Troye, & les x. des la cité de parens des Romains lesquelz il flatoit avec son histoire, nous batist bastie. Antenor (celuy que Homere en son Iliade prouue pour trahistre, & Antenor tra- deur de la cité) lequel conduit de Paphlagonie les Henetes peuple hist Troye. pendant en bons cheuaux, en ce coing du pais Adriatique, & desquelz Voy Homere et que toute celle coste à depuis porté le nom. Or voicy les propres en l'Iliade. de ce Padouan: En premier lieu, il est tout euident, que Troye estât Henetes peu- ple, les Grecz mirent au fil de l'espée tous les Troiens, exceptez Enée & ple de Paphla- genor, tant pour estre de tous temps leurs amys, & ce que aussi ilz a- gonie. ont tousiours pratiqué la paix & conseillé que Helaine fut restituée à Si tout y mon- premier mary. Aduint depuis par cas, & fortunes diuerses, que Ante- rut d'ou sont l'accostant des Henetes peuple de Paphlagonie, lesquelz au siege de donc descendue. ne auoyent perdu Philemene leur Roy, & qui chassés de leur pays les François, choient nouvelle demeure, vint au recoin de la mer Adriatique, & qui se vanté du fils de He- rant les Euganéés (lesquels se renoient entre les Alpes, & laditte mer) du fils de He- it l'arrest pour les Henetes, & Troiens de sa fuyte, tellement que le Etor. où premier ilz s'arresterent portoit le nom de Troye, & tout le peu- Euganéés pen- fut surnommé des Henetes. Aux songes de cestui-cy souscrit le Poëte ple Adriati- que. que. Italique, disant ainsi.

Silie Italij  
li.8.

Du terroir Euganéé alors l'effort Troien  
Qui suyuant Antenor dechassé de son bien  
S'arresta en ces lieux, & Aquileis insigne  
Auec les Venitiens troupe forte, & diuine  
Armée y arriva avec le secours sien.

Voyez vous qui estes diligens chercheurs de l'histoire, & aduifez les des-  
ses de pres comme Liue fabuse, & ne pouuant cōduire les Troyens  
peupler le pais Euganéen, à cause que Enée auoit les troupes pour de-  
l'Empire Romain, il est contraint d'emprunter la Paphlagonie, & lais-  
l'histoire vraye de ceux qui longs siecles au parauant, auoyent peuplé  
la coste Adriatique, & les Carniens, Carinthiens, Istriens, & Pannoniens  
ainsi que nous auons assez bien declairé ailleurs, & pource n'est besoin  
de le repeter si souuent: & si d'ailleur ie n'eusse trouué Liue menteur,  
fabuleux, ie luy eusse laissé passer ce coup, & eusse volontiers couuert  
ieu pour celer son peu de diligence. Je sçay bien que si ie uouloy auoir  
ster foy à ce bastisseur de Genealogies Annie en ses Commentaires, il n'y  
a fable qui ne nous seruist pour vraye histoire, ny allusion de nom que  
ne raportast soudain à la verité de la chose: & m'estonne que Fra-Lean-  
dre Bolagnois estant si diligent rechercheur qu'il est, se soit coiffé d'un pa-  
reil bonnet de nuit, que son confrere le Viterbien, si ce n'est que resus-  
il se fust ainsi esgaré comme les autres: d'autant que s'estant apuyé d'un  
ble baston pour supporter le faix de ceste preuue, qui sont les fragmens  
l'histoire de Caton, laquelle nous est autant suspecte, que desplaisantes  
refueries de l'inuenteur.

Ce bon religieux pour ne sembler contredire à son Anier (ie pésois de-  
Annie) ayant allegué vn autre Magalin de fables, à sçauoir Trogue, ou son  
abregeur Iustin, lesquels tout ainsi que Liue veut auacer les Troiens, ha-  
cent la gloire des Gregeois, neantmoins font descendre les Venitiens  
la Paphlagonie, sous la conduite du traistre Troien Antenor. Ce bon ho-  
me (dis-je), ayant allegué Iustin, dit encor que cest illustre historien  
Polybe est de mesme opinion: l'ay feilletez les liures de Polybe, & in-  
tamment le passage allegué au second liure par les Bolagnois, ou tant  
fault que l'auteur die rien à son auantage, que il y contredit euidemment  
& duquel telles sont les parolles: faisant mention des Gaulois & de leurs  
anciennes conquestes: Les lieux voisins de la mer Adriatique sont habités  
par l'ancienne race des Paphlagoniens. Ceux-cy sapellent Venitiens les  
quelz ne different ny en mœurs, ny en l'habillement aux Gaulois, seu-  
ment sont ilz diuers en langage.

Les Paphlagoniens sont mis en ieu, ie le confesse, & d'Antenor ny  
Troiens, pas vn seul mot, mais oyez que les façons de faire, & l'habille-  
ment sont Gaulois: à quoy tend cela? si ce n'est à l'origine du peuple  
fil est Paphlagonien, & ont esté depuis les Gaulois, qui courans, & en-  
questans l'Italie peuplerent ce pais, aussi bien que la Romagne & la  
belle partie de Toscane, & presque toute la Lombardie: ce que  
Liue n'a osé nier, & Fra-leandre le deduit doctement en son Italie,

Annie l'a-  
copin est celui  
qui fait les  
peuples à sa  
poste sur l'al-  
luson des  
noms.  
Fra leandre  
en sa marche  
Treuisa ne  
suis le com-  
mun erreur.  
Iustin. li. 20  
Polybe, li. 2.

Venitiens res-  
semblans en  
mœurs aux  
Gaulois.  
Après An-  
tenor (si ia-  
mais il fust)  
tout le pais  
Euganéé fut  
possédé par les  
Gaulois.

D  
Polybe le mentionne  
que ce sont les  
loire, & auancem  
ple des enfans de  
le Cispaline, & l  
or auéc les Troye  
incogneu cōme  
iamais en estre si  
otie fabuleuse: &  
eux que les Veniti  
Europe la plus bra  
ent les façons moll  
passages pour le p  
edement, veu le p  
fables, & la seule v  
dra que Liue, & I  
que chacun de son  
longer. Cestuy pa  
rés se tenés sur la m  
niés, ains les dit est  
descenduz de leu  
Peoniens, lesque  
ens, cōme nouuel  
hy des contrariete  
les plus ignorans n  
ire, & ne voulât a  
ur, en disant que le  
z au pais Adriatic  
gone se ains que ne  
ent les Toscans de  
é plus sage, le quel  
ai est outre le Po e  
bitez partie par les  
les monts, & en l  
es Gaulois sont pa  
nitiens il y a deux  
re descenduz d'a  
quelz portent in  
nt descenduz des  
a avec Antenor, p  
lieux d'Italie: & f  
à la norriture des  
mpte, mais iadis il  
si estudiant de ti  
ments, ainsi que d

lybe le mentionne au lieu susdit & parle ainsi des Venitiens pour mō-  
 que ce sont les Gaules à qui ce pais marin doit les premiers traitz de  
 gloire, & auancement. Mais que direz vous de Berose qui fait sortir ce  
 peuple des enfans de Phaeton, & d'un Venete filz d'Eridan Prince en la  
 partie Cisalpine, & là dessus Annie suit nostre party: entât que voyla An-  
 nor avec ses Troyens & fugitifz de Paphlagonie desapantez, voire du  
 incogneau cōme ceux lesquelz (ainsi que croit Dion Prussien) ne su-  
 iamais en estre seulemēt en ce remarquez, qu'Homere en a embelly  
 eelle fabuleuse: & ainsi Sabellique le perdrait tout content, qui ayme  
 eux que ses Venitiens soient sortis de l'Asie effeminée, que de la natiō  
 Europe la plus braue, la moins douillette, & à laquelle encor ressem-  
 ent les façons molles, & seueres des Venitiens. Or est-ce assez amené  
 passages pour le party contraire, lesquelz ne nous endommagent pas  
 adement, veu le peu de suyte de leur histoire, & qu'elle est fondée sur  
 fiables, & la seule verisimilitude, oyons ce qu'en dit Herodote, & lors  
 dia que Liue, & Justin prennent combat contre le pere des historiens,  
 que chacun de son costé deffende son fait, & se reuenche du tiltre de  
 s'onger. Cestuy parlât des Thraciés dits Siginnés les auoy sine des Ve-  
 tiés se tenâs sur la mer Adriatique sans parler rié des Troyés, ny Paphla-  
 tiés, ains les dit estre sortis des Medes: & si ceux-cy eussent esté Troiés  
 descenduz de leur race, il n'eust ia oublié de le dire non plus qu'il fait  
 Peoniens, lesquelz il dit estre venuz en ce pays Macedonien des Teu-  
 ens, cōme nouvelle colonie des Troyens en celle terre. Or suis-ic es-  
 ty des contrarietez de Liue qui ayant fait ce peuple Troïen craignant  
 les plus ignorans ne se moquaissent de son peu d'aduis & sçavoir en l'hi-  
 oire, & ne voulât abiurer son dire, & faire vn desdit, couure sa faulte ail-  
 leur, en disant que les Gaulois estoient les derniers & plus freschemēt ve-  
 z au pais Adriatique pour l'habiter, ce qui aduint lors que Bellone &  
 gonese ainsi que nous auons deduit ailleurs, conquirent l'Italie, & chaf-  
 rent les Toscans de leurs douze principautez & seigneuries. Strabon a  
 le plus sage, lequel sans y asseoir autre iugement, a dit parlant de la regio  
 qui est outre le Po en Italie: Le reste (dit-il) est delà le Po, or ces lieux sōt  
 bitéz partie par les Ligures, partie par les Gaulois, qui se tiennent &  
 les monts, & en la cāpaigne, les vns sont Gaulois, les autres Venitiens:  
 les Gaulois sont parens des autres qui habitent delà les Alpes; quant aux  
 venitiens il y a deux opinions touchant leur origine: Aucuns les estiment  
 estre descenduz d'aucuns Gaulois qui se tiennent le long de l'Oceā, &  
 quelz portent mesme nom que ceux-cy. D'autres sont d'opiniō qu'ilz  
 ont descenduz des Henetes, lesquelz apres la guerre de Troye s'estâs sau-  
 uer avec Antenor, prindrent de Paphlagonie auant leur course iusqu'en  
 lieux d'Italie: & s'aident de ceste preue que ce peuple est fort addō  
 à la norriture des Cheuaux, de laquelle à present il ne tiennent aucū  
 compte: mais iadis ilz y prenoient vn singulier plaisir, tōut ainsi que ceux  
 qui estudiant de tirer des mulets en faillant accoupler les asnes avec les  
 ments, ainsi que dit Homere.

*Berose 1. des  
 deslorat.*

*Venete filz de  
 Eridan.*

*Annie s'uyt  
 Berose.*

*Dion Prussie  
 nye que ia-*

*mais Troye  
 ait esté.*

*Venitiens re-  
 tiennent en-*

*core la gravi-  
 té ancienne*

*des Gaulois.  
 Herodote li. 3.*

*nommant les  
 Venitiens les*

*Paphlagonies  
 Tit. Linc li.*

*9. deca. 4. dit  
 le pais Veni-*

*tien habité  
 par les Gau-*

*lois.  
 Strabon li. 5.*

*Ce sont ceux  
 de Vanes en*

*Bretaigne, peu-  
 ple iadis puis-*

*sant & riche.*

*Preuve affez  
 maigre pour*

*dire les Veni-  
 tiens sortis de*

*Paphlagonie.*

LIVRE TROISIEME

*La race des mules d'une grande vigueur*

*Des Venetes à source ilz en ont l'honneur.*

Homere.

*Chevaux lon-  
ex des Venetes*

*Strabon 4.  
soutient les  
Venetiens estre  
sortis des  
Gaulois.*

*De ceste ba-  
taille, voy Ce-  
sar. Commen-  
li. 3.*

*De cecy, voy  
Fra-Leandre  
en son Italic.  
Gaulois meil-  
leurs guer-  
riers que ba-  
billours.*

*Plusieurs pais  
nommez des  
Gaulois..*

*Haly-carnaf  
se li. 1. des ori-  
gi. de Rome.  
Cornill. Tacite  
li. des An-  
nales. 11.*

*Alise à pre-  
sent petit vil-  
lage en Bour-  
gogne ou ia-  
dis fut la  
grand cité  
d'Alexis.*

Voire Denys le Tyran de Sicile, tiroit de là les chevaux qu'il adre-  
pour les ieux olympiques: de sorte qu'entre les Grecs les chevaux Ven-  
etiens estoient recommandez sur tous les autres, & eust ceste race che-  
line grád bruit par longs siecles en grece. Mais la chose estant en suspi-  
& Strabon nous en laissant le iugement, ie suis d'aduis que pour le plus  
seuré (estant la foy suspecte de ces courses songées des Troyens) mes-  
arrestions nostre opinion sur la chose plus que veritable, & laquelle  
les historiens soustiennent des Gaulois, se faisans seigneurs de toute  
coste Adriatique, de la Dalmatie, & d'autre costé de tout le pais auoy-  
nant les montaignes iusques en Hongrie, ainsi que ie deduis assez ample-  
ment en Gaule. A quoy s'accorde Strabon, quand il dit: Il y a vne nation  
des Belges, pres de l'Ocean, entre lesquelz sont les Venetes qui com-  
tirent sur mer cõtre Cesar: puis adiouste, i'estime que ce sont ceux cy  
quelz fut descenduz les Venetiens, & qui conduirent vne Colonie sur la  
mer Adriatique, veu que le reste presque de l'Italie fut possedé des Gau-  
lois, qui y passerent de la gaule transalpine: telz que furent les Boies, Sa-  
nonois, & autres: mais à cause de la similitude du nom, plusieurs les ont  
estimez sortir de Paphlagonie, ce que ie ne voudrois point maintenir  
Voyez comme ce grand personnage s'en arreste à la verité, sans se soucier  
de l'opinion commune de ceux qui aymoient mieux fonder leur origine  
sur vn peuple effeminé & chassé de son pais, vaincu par les grecs, qui ont  
feruy de iouët à tout le monde, plustost que suyure ce qui est, & se  
fesser de la race la plus gaillarde de l'vniuers, & du peuple, qui bié faisant  
& sans escrire s'est fait cognoistre la frayeur & des grecs & des Latins  
& qui à conquis, & possedé leurs terres avec telle gloire, & felicité que  
leur nomy a demeuré par plusieurs siecles, ce qu'on ne peut dire (sinon  
songeât) des Troïens: veu qu'Haly carnasse escriuant l'histoire Romaine  
donne l'honneur aux grecs de la fondation premiere de Rome, quoy  
qu'il sçeut que les Romains se glorifiasent d'auoir eu vn Enée fugitif pour  
chef de leur race. Cornille Tacite encor ne dissimule point ceste nation  
estre descendue des gaulois, lors qu'il parle de la consultation faicte à Ro-  
me du temps de Claude Neron sur la reception des estrangers en la bou-  
geoisie & senat de Rome: car voicy comme il en discourt: Vous semble  
peu de chose que les Venetiens & Insulres soyent entrez iadis par force  
en la court, si encor on n'introduit la captiuité en icelle par l'assemblee  
receuë des estrangers.

Quel plus grand honneur scauroit on faire au reste de nostre nation  
blesse? Puis adiouste: Ce seroit bien raison que ceux-cy pour estre  
ches soient auancez au Senat, les Pertes, & ayeulx desquelz ont esté les  
ducteurs des armées ennemyes de nostre cité, & ont mis noz soldats  
fil trenchant de leurs glaiues, & assiegé Iule Cesar dans la cité d'Alise.  
Que voulez vous de plus cler & euident pour recueillir ces Venetiens

de Gaulois, vesti  
eur Iesus Christ  
us voyez que T  
que ces peupl  
in vainquirent le  
ant à l'origine du  
voisinage a esté  
ulois: & ceux c  
e tout le trait de  
yrt esté l'habitati  
onie.

Reste à monstre  
ble à present est  
elle est florissan  
oit l'Empire de l  
la memoire de no  
de Turquie. Il  
histoire qui n'aye l  
es Tolouze par A  
François) seit par  
citez qu'il brulla  
italie, & passant là  
la bataille.

Ce Roy furieux,  
assuré pour la mo  
oyent des querell  
niée qui pour lors  
cagea, & mit en ce  
doué, Monselice,  
uites, qui de sia les  
ilege s'en estoient  
Venise, & ceux d  
lealte, avec leurs  
si se sauuerent du  
citez de leur dem  
Ory auoit il plu  
de Venise, qui ser  
dresser quelques  
é de tout temps p  
mps qu'aduint le  
t, si ce aduint a  
nie pour passer l  
deux, quoy que  
uns en Languedo  
e, sans doute le

les Gaulois, veü qu'il n'y a eu nation jamais auant la mort de nostre seigneur Iesus Christ, que les Gaulois, qui aye saccagé la cité de Rome: & vous voyez que Tacite racompte cecy des Insulres & Venitiés, pour auoir que ces peuples estoient descenduz de la race, & sang de ceux qui vainquirent les Romains, prindrent & saccagerent leur ville. Voyla l'origine du peuple Venitien; que ie dis nostre, eu esgard que tout ce voisinage a esté cōtraint de se confesser auoir pris accroist par le nom Gaulois: & ceux qui se sont amusez à esplucher l'histoire ne nient point tout le trait depuis Pole, tournant vers le Forly, & marche Treuisane aye esté l'habitation des anciens Gaulois, qui de là passerent en Germanie.

Reste à montrer le commencement de celle tant superbe cité qui est à present estre la forme & vraye figure de celle Rome ancienne, celle est florissante, & riche, & non moindre qu'Athenes, lors qu'elle estoit l'Empire de la mer Mediterranée, faisant teste aux Perses, comme la memoire de noz peres, les Venitiens ont fait contre le tyran effroyable de Turquie. Il n'y a donc presque pas vn qui ayt tant peu soit gousté l'histoire qui n'aye leu, ou entendu quel rauage Attila, (ayant esté vaincu en Tolouze par A Etie general de l'armée imperiale secouru des Goths, François) fait par tout où il passa, & quelles furent les villes, & excellentes citez qu'il brusla, desmantela, mit à bas & saccagea, courant tout le pais d'Italie, & passant là dessus sa colere en souuenance du deshonneur receu à la bataille.

Ce Roy furieux, pollu du meurtre commis en la personne de son frere, a esté pour la mort du grand Capitaine A Etie, & qu'aussi les Goths, auoyent des querelles ensemble, s'en vint en Italie, & assiegea la cité de Aquilée qui pour lors estoit le chef de tout le pais Venitié, laquelle il print, & saccagea, & mit en cendres: n'ayant pas de moindre douceur à l'édroit de Padouë, Monselice, Esté, Vicenze & Verone. Les habitans des citez de Venise, qui de si là auoyent quitrées oyant Attila auoit mis le siege à Aquilée s'en estoient fuyz en l'isle de Grade, où à present est le Patriarchat de Venise, & ceux de Padouë auoyent enuoyé le thesor de leurs eglises de Padouë, avec leurs femmes, & enfans, ainsi que les autres peuples voisins qui se sauuerent du tyran, se retirans en ces Paluz ayans perdu leurs pais, & citez de leur demeure.

Or y auoit il plusieurs islettes en ces paluz, où à present est bastie la cité de Venise, qui seruirent de retraite au peuple Venitien: qui y commencent dresser quelques maisonnettes. Les Historiens varient icy (tant on a esté de tout temps peu soigneux de remarquer les choses au vray) sur le temps qu'aduint le premier bastiment de Venise: mais quoy qu'il en soit, si ce aduint au premier voyage d'Attila lors qu'il laissa la Prance pour passer les monts, ce fut l'an de grace, quatre cens trente deux, quoy que en die Volateran: mais si ce fut apres la deffaitte des Goths en Languedoc, & au mesme temps qu'il pilla, & ruina Aquilée, sans doute le cas aduint l'an quatre cens cinquante & cinq, &

*Pole cité  
d'Histrie.  
Forly cité,  
iadic Comié.*

*Excellence de  
la cité de Venise.*

*Attila vaincu par les Romains.*

*Paul Diac. li. 5. des gestes des Rom.*

*L'hist. Romaine ne soule nom d'Europ. li. 15.*

*Blond. li. 3. de l'in. de l'Empire.*

*Cecy aduint l'an de grace 455.*

*Sac, & ruine de la ville d'Aquilege.*

*voy sabelliq. Decad. 1. li. 1. Voy 1. Cädice li. 3. de l'hist.*

*d'Aquilege. Volateran li. 1. des commémoratoires.*

*Voy sabelliq. liu. 1. l'Eno. ad. 8.*

*Volater 4. de la geograph.*

*Deux diuerfes* l'année apres on commença à bastir la cité, non si magnifique qu'elle  
*saisons du ba-* maintenant mais de boys seulement. Mais il est ainli que les Venitiens  
*stiment de Ve-* se retirassent en ces paluz dès le temps que les Barbares comencèrent  
*nise.* à rauager l'Italie, ils n'y demeurèrent pourtant pour s'y habiter que le  
 qu'Attila seit cest eschec fudist par le païs Adriatique vn an auât son  
 pas. En somme la premiere habitation, & bastiment de Venise es paluz  
 commença dès l'an 422. au seul bruit de la descente des Huns, & Lo-

*Quand fut le* commencement de la descente des Huns, & Lo-  
*disication prin-* bards, mais celle fuyte qui causa que les peuples Venitiens bastirent la  
*cipale, & lors* té de saint Marc aduint sans faillir l'an de nostre Seign. 456. qu'on  
*qu'on s'arresta* me la grand'edification, à cause que lors tous les peuples voisins s'y reti-  
*pour y habi-* rent avec leurs biens, y escoulans les eaux marescageuses, & faïsans cō-  
*ter.* terre ferme celle qui est aïnse au milieu des eaux. Or auant que venir  
 meurs, police, & magistrats de ceste superbe ville, nous deduirons vn

*Contaren l. i.* l'assiette d'icelle que nous auons recueillie non de Sabellique quoy qu'  
*des Magistr.* la paigne & effigie fort industrieusement, n'y de Contaren jacoit qu'  
*& repub. Ve-* descriue gentiment, ains des lettres de Theodat roy Goth, amenées par  
*nition.* telmoignage par Cassiodore qui en monstre le plan & assiette avec gra-  
*Theodat reg-* nauueré & gaillardise, Car ayant ledit roy enuoyé Larence en Istrie pour  
*noit en Italie,* auoir viures, il en escriuit aux Tribuns de Venise en ceste maniere.

*L'ã de gra. 534* Il a long temps que l'ordonnance est faicte, par laquelle nous auons  
*avec la Royne* estably que l'Histrie prouince abondante en vin & huiles; & desquel-  
*Amalafue-* choses elle a recueillie ceste année en abondance, & fournist nostre pal-  
*the. v. oy Proco-* royal seant heureusement à Rauenne. Quant à vous, qui auez gra-  
*pie.* nombre de vaisseaux & nauires en ces lieux, & le long de la coste d'I-  
*Epistre de* strie, vserez de pareille honesteté d'vn bon cœur & affectiō, afin de ne  
*Theodat Roy* porter en diligence ce que les Histriés sont prests de contribuer. Car au-  
*Goth aux Ve-* que vous auez esgalle occasiō de vous ressentir de nostre recognoissā-  
*nitien, Cassio-* uen que l'effect de l'vn n'ayant le pouuoir de se par faire, pour estre effe-  
*dore.* gné sera mis en execution par vous. Soyez donc diligens pour voz vo-  
 fins, puis que souuent vous trauezsez des espaces, infiniz sur mer, cō-

*Jean Euesque* comme sur la terre de voz hostes & amys, qui nauiguez incessamment  
*d'vsalie l. 10* vostre pays mesmes. Au reste de voz commoditez ceste cy est adiouste  
*de Gots c. 10* qu'vn autre chemin vous est ouuert, qui vous rend assurez d'vne tra-  
*& II.* quillité perpetuelle. Car si la mer est troublée & deffendue à l'abord  
 par la vehemence furieuse des vents: vous pouuez voguer, & vous es-  
 tre par les plaisans & delectables cours & litz des belles riuieres: Et si vn  
 nauires & voiles tenduz ont frayeur des vents courroucez & esmeur-  
 leur est ayse de se mettre à bord, & descendre hastiuement à terre pour  
 garantir. De loing auant, on diroit que voz vaisseaux se proment de  
 des préz: & aduint souuent qu'on ne voit point les nacelles, lesquelles  
 plusieurs fois on tire avec des cordes, & les fait on cheminer avec le me-  
 me cordage, qui n'aguere les tenoit liées au port: & ainli leur conditiō  
 changée les hommes allans de leur pied secourent la course & chemin  
 leurs vaisseaux & Gondoles, & tirent sans grand peine celles qui les por-  
 tent ordinairement, & en lieu du liq estendu pour voile, on y vse & se  
 du pas gaillard des nautonniers. Il nous plaist de reciter en quelle for-

*La mer est le*  
*logis & pays*  
*des Venitiens.*

*Merueilleuse*  
*assiette de la*  
*cité de Venise.*

ours auons veu le p  
 amées, & pleine  
 dy, & Padoué, &  
 air, & estendue d  
 de couure à diuer  
 finant. C'est là e  
 les oiseaux de ri  
 ulaire, & fouda  
 llement que vous  
 vous voyez vn chan  
 ar ressemblance, c  
 nise de la mer, dr  
 la diligence soigr  
 assemblée, & vn  
 ut d'opposer vne  
 e la pesanteur, &  
 es qui par diuers c  
 rce, ou grand trau  
 elconque.

Les habitans ont t  
 é de poisson: C'est  
 viande contentant  
 ille forte, sans qu'i  
 ens chascun de son  
 e, & attrempance, i  
 as les hommes son  
 en lieu de focz, cō  
 ou maniez les Cy  
 en iceux vous pos  
 onnoye, n'y est en  
 e science.

Il y peut auoir tel  
 is il n'y a aucun qu  
 dit, entant qu'il n'y  
 ceste cause, les na  
 bestes à l'estable,  
 f-expert seigneur  
 susdites, vous en  
 igence, à fin que  
 rez, entant que c'  
 disposition de l'air  
 commencement de  
 urope: & laquell  
 ys à la façon de F  
 x, ressentant plus  
 on y a depuis d're

vous veu le plant de vos maisons: estre assis, & dressé. Venise rem-  
plie, & pleine iadis de grand noblesse touche de ses finages vers le  
Sicy, & Padoué, & le terroir de Rauenne: vers l'Orient elle iouist du  
Sicy, & estendue de la mer Ionique, ou le flux, & reflux d'icelle ce uure,  
redescouure à diuerses fois, & successiuellement la face des champs qui l'a-  
uissent. C'est là où vous hebergez & y auez vos domiciles tout ainsi  
que les oiseaux de riuere, veu qu'en vn moment on voit vostre Cité  
insulaire, & soudain elle apparoit comme terre ferme, & continente:  
tellement que vous penseriez là estre les Isles Cyclades, ou sur l'instant  
vous voyez vn changement de face, & figure du paisage. D'autant qu'à  
cette ressemblance, on aperçoit les maisons esparées par l'estendue spa-  
cieuse de la mer, dressées ainsi insulaires non par la nature, ains basties  
par la diligence soigneuse des hommes. Veu que la solidité de la terre y  
est assemblée, & vnie avec des verges, & liens d'osier, & ne craint on  
point d'opposer vne matiere si fresse, & legere aux flots de la mer, lors  
que la pesanteur, & effort d'une leuée de pierre ne peut resister aux va-  
les qui par diuers canaux s'escoulent en vostre cité: & y est remedié sans  
trouue, ou grand trauail, où les grans efforts, n'y ont peu donner secours  
quelconque.

Les habitans ont entre vous vne seule abondance, c'est de se nourrir à  
peu de poisson: C'est là que le pauvre vit esgalement avec le riche, vne seu-  
le viande contentant & les vns, & les autres, & que tous sont logez de pa-  
uillonne sorte, sans qu'ils puissent auoir enuie sur la magnificence des basties  
chascun de son voisin: & viuans en telle maniere, & avec telle mode-  
ration, & attrempance, ils escheuent, & fuyent le vice, auquel on sçait que  
les hommes sont subiets. Tout vostre debar gist, & consiste és sali-  
nes: en lieu de socz, coultres, & faux pour cultiuer, ou couper les fruits,  
vous maniez les Cylindres, c'est de là que tirez vostre reuenu, entant  
qu'en iceux vous possédez les choses mesmes que vous ne faites point: la  
monnoye, n'y est en vusage que pour le viure, & tout fruit se rapporte à vo-  
stre science.

Il y peut auoir tel homme qui ne se souciera guere de faire amas d'or:  
mais il n'y a aucun qui ne desire d'auoir du sel en la necessité, & ce à bon  
droit, entant qu'il n'y a viande qui ne luy doire son bon goust, & saueur.  
Ceste cause, les nauires, lesquelles sont liées à vos murailles comme  
bestes à l'estable, calfeustrez les soigneusement à fin que quand le  
mercenaire expert seigneur Laurent, que j'ay enuoyé pour la prouision des cho-  
ses necessaires, vous en donnera l'aduertissement, vous y veniez avec toute  
diligence, à fin que ne retardiez ce qui nous est necessaire par voz diffi-  
cultez, entant que c'est en vous de choisir la commodité du voyage selon  
la disposition de l'air, & du temps. Voyez la simplicité ancienne, & le  
commencement de ceste grande cité qu'on estime l'ornement de toute  
l'Europe: & laquelle quand cecy fut écrit n'estoit encore que bastie de  
bois à la façon de Rome lors que Romule y dressa le premier fonde-  
ment, ressentant plus ses cabannes, & loges rustiques, que la magnificence  
on y a depuis dressé, apres que la cité eust esté bruslée: d'autant que

*Isles Cyclades  
sont en la mer  
Egee, ou Ar-  
chipelague.*

*Viure des an-  
ciens habitans  
de Venise.*

*Sel riche  
ancienne des  
Venitiens.*

*Cylindre, est  
rouleau pour  
aplanir le sel,  
& autre cho-  
se.*

*Sabellig. Decad. 1. liur. 1.*

lors chascun y faisoit son logis de terre & torchis, ainsi que la chose presentoit, comme ayans en fantasie de se retirer en leur pais des que Barbares s'en seroyent allez de leur terre. Mais voyans que la chose alloit en empirant, & que les Huns ayans fait leur course, les Lombards voyoyent desia leurs yeux, ils oublient le premier desir de plus retourner en terre ferme, & bastissent Realte, qui à present est le lieu principal de la cité, & ou est basty le Palais Ducal, & le temple magnifique de saint Marc Patron de la cité maritime. Dressent aussi Grade pour le siege de leur port, ainsi qu'on le voit estre à present: & en somme mesnagent si bien toutes choses comme desirans fonder (ainsi qu'ils ont fait) vn siege durable, ces peuples fugitifs, & amys, & de leur liberté, & de la pureté de la religion, & ayans donné quelque beauté à leur ville, soudain commencerent à tascher de l'enrichir de bonnes loix, sainte police, & de Magistrats, & tinrent la main au gouvernement, desquels il nous fault quel que peu courir au chapitre qui s'ensuit.

*Des Magistrats anciens & modernes de Venise, & de la police  
& estat public d'icelle.*

Chap. 25.

*Si lon compte  
des la fuy.e  
premiere, il a  
1147. ans, si  
de la seconde  
il n'en a que  
1113.*

*Venise non ia  
mais prise par  
estranger.*

*Rome souill.e  
par le sang  
d'un de ses  
fondateurs.*

*Titus Livius  
Differ.e des  
comencemens  
de Rome, &  
Venise.*

*Venise n'o ia  
mais infect.ee  
d'heresie.*

*Monarchie  
François.e pour  
quoy de telle  
durée.*



Il faut s'esbahir si on voit les affaires Venitiens estre si bien portez iusqu'à l'heure presente. Et si en onze cents ans ou environ, qu'il a qu'elle est bastie, iamais estranger n'y donna atteinte par armes, iaçoit que les richesses grandes qui sont enclouees dans cest enclos marin, soient assez suffisantes d'allicher vn cœur de mortellement conuoiteux, & de les fouhaitter, & de descher d'en auoir la iouissance: mais quoy? elle n'a point eu son commencement par effusion iniuste de sang comme l'Empire Romain, & les murs de la cité chef d'iceluy qui furent souillez du sang du frere occis par son germain: aussi le premier peuple qui emplist les ruës marescageuses, insulaires de Venise, n'estoit point le ramas de toute sorte, de voleurs & ravisseurs du bien, & femme d'autrui, mais vne troupe de bons citoyens ciuillisez, & ayans Dieu, qui fuyoyent la superbe, & cruauté des tyrans, & Barbares, ioint que depuis que ceste cité est bastie, on ne sçache dire qu'elle ayt esté abreuee d'aucune infection d'erreurs iaçoit qu'en ce temps là les heresies pullulassent comme à l'enuy par tout le monde.

Donc l'assemblée de bons citoyens, la cause qui les vnit ensemble, la forme, & estat de leur police & en somme leur integrité, a esté cause de se d'vne telle felicité, & durée de leur ville, ainsi que les François, pour les memes raisons ont veu la monarchie florissante de leurs Roys iusqu'à nostre siecle, & laquelle durera, si l'heresie, & guerre ciuile n'y e-

quelque desordr  
empire, iurisdiction  
sieurs, desquel  
sieurs, & seigneurs d  
ou qui eut des  
& heureuse vie,  
d'ain aneantie. Et  
en l'homme, & q  
ter les honneurs, &  
ce que le Venicien  
llement du Senat  
ienne f'est conuert  
estudient à autre  
de la gloire de l  
itude se monstre  
ble que la gloire  
scent parade de les  
ramides, contens q  
s concitoyens. Et  
ng, & desireux de p  
rons vn peu, comm  
à les eslire.

Or ce peuple, con  
yant, aussi en dress  
singuliere pruden  
vn seul exerçast pu  
ore bon. que le p  
nt des affaires (ain  
itions, & partialit  
ent causer la ruy  
in à l'estat de Flo  
seule troupe cho  
é en vn seul lieu, ai  
de gouverner la ci  
e.

Consideré le dor  
at: aussi aucyent  
pour la queue qui  
asse plusieurs siecle  
quel que griesue ty  
rats auoyent duré l  
erre en tous leurs  
s aimé beaucoup  
t se sont estudiez  
, & l'vniion des  
t la guerre, & a

quelque desordre. Or iacoit qu'il y ayt eu plusieurs republicques, Empire, iurisdiction, puissance, force d'armes, & gloire des conquestes, Rois, desquels ayent esté plus grands, & renommez que des citoyens, & seigneurs de Venise: si est-ce que iamais n'y eut cité mieux inuencée ou qui eut des loix plus saintes, & conduisant l'homme à vne bonne & heureuse vie, qui à esté l'occasion aussi que leur gloire ne s'est si vain aneantie. Et quoy que l'ambition semble estre vn esguillon naturel en l'homme, & que tous soyent poussez, iusqu'aux plus saints, à contester les honneurs, & oublier le public, pour leur gloire particuliere, si est-ce que le Venitien à esté de tout temps si bien bridé par les loix, & sur tout par le Senat de la ville que la longue coustume de la modestie Venitienne s'est conuertie en habitude naturelle iusqu'à ce temps, que tous se contentent d'estudier à autre cas qu'à l'establissement, continuation, & surhaucement de la gloire de leur republicque, sans que pas vn en vne si grande habitude se monstre auoir rien de plus cher que le bien commun, ny à se vanter de la gloire de la seigneurie: & sans encor que les chefs de guerre fassent parade de leurs hauls faits par erection de Colosses, statues & pyramides, contens que leur vertu soit peinte en l'esprit, & memoire de leurs concitoyens. Et à fin que ie n'esloigne plus mon dire, qu'il n'est beugieux, & desireux de passer outre sur les façons de faire Venitiennes, tournons vn peu, comme en passant leurs Magistrats, & l'ordre qu'ils gardent à les eslire.

Or ce peuple, comme de tout temps il à porté le nom de sage, & prudent, aussi en dressant le gouvernement de sa cité, il y pourueut avec vne singuliere prudence, Entant qu'en premier lieu il ne voulut point que vn seul exerçast puissance à discretion sur la multitude, & ne trouua point de meilleur, que le peuple (animal turbulent & factieux) eut le maniere de des affaires (ainsi que iadis à Athenes, & Rome,) à cause des dissensions, & partialitez des grands suportez de la populace, qui pourroient causer la ruyne de leur liberté, ainsi que depuis en est aduenue à l'estat de Florence: moins s'arresta sur le gouvernement d'vne seule troupe choisie d'hommes sages, pour arrester la souueraineté en vn seul lieu, ains de toutes les trois parties fut basti vn iuste moyen de gouverner la cité, & de policer les citoyens qui sont membres d'i-

Consideré le dommage qui aduient le peuple ayant puissance sur eux: aussi aucyent ils opinion que la dignité royale estoit dangereuse pour la queuë qui la suit, entant que nul pais gouverné par les Roys n'eust passé plusieurs siecles sans goustier le hanap amer, & de mauuais goust de quelque griefue tyrannie, là où au contraire les republicques, & peuples auoyent duré longuement, & flourey & en temps de paix, & de guerre en tous leurs affaires. Les Venitiens donc dès toute saison ont aimé beaucoup la paix, que les troubles de la guerre, & sur tout se sont estudiez que aucune discorde ciuille ne troublast leur vnion, & l'vnion des citoyens, non que pourtant ils mesprisassent du tout la guerre, & appareil d'icelle en ce qui touche la marine, veu de la guerre.

*Ambition  
esguillon naturel en l'homme.*

*Modestie des Venitiens & amour enuers leur patrie.*

*Sagesse Venitienne en dressant l'estat de sa cité.*

*Estat populaire fort d'ageux.*

*Floréce esclauée. & comment.*

*Pourquoy les Venitiens ont refusé d'auoir Roy sur eux.*

*Melange de gouvernement à Venise.*

*Venitiens aiment plus de la paix, que de la guerre.*

LIVRE TROISIÈME

que l'assiette de leur ville n'est comode pour autre exercice d'armes, & de pied, soit de cheval dequoy aussi ne sont guere aidez, iusqu'à tant qu'on les a veu agrandis en terre ferme du costé de l'Italie & Esclavonie, en departant leur police, ils vserent iadis de telle modestie, & homme meslange que leur republicque porte la marque & d'une principauté royale, & le gouvernement Aristocratique, & d'une troupe choisie de gens bien, & où le peuple semble avoir quelque préeminence. Or le souverain qui ordonne les loix, & d'où depend l'autorité, & du Senat, & de toute

*Le grand Conseil de qui composé à Venise.*

*Le simple peuple ne doit assister au grand Conseil.*

*Autorité & pouvoir souverain du conseil*

*Quels sont les nobles & d'où leur vient la noblesse.*

*Le conseil est la figure de l'estat populaire*

*Le Duc Venetien porte la figure royale.*

*Prince Venetien est bridé par le Senat.*

*Capi de dieci est la forme de l'Aristocratie.*

*Consiglio d'ypregati.*

*En quel aage sont receuz les gentilshommes au conseil maieur.*

*Aduocats de Venise qu'elle puissance ont.*

reste des Magistrats, est le Conseil: auquel assistent les magnifiques, toute la noblesse de la cité ayant atteint l'an 25. de leur aage: voire en y qui y entrent à plus bas aage selon le droit & benefice du sort, & balotage. Quant au peuple & ceux qui sont de bas lieu: & non nobles, il fut donné dès le commencement de la cité, que nul de la lie, & multitude populaire, fut receu à ce Conseil, en la volonté, & arrestz duquel gissent forces, & autorité souveraine de l'estat de la Cité.

Or s'appellent ceux là gentils-hommes entr'eux, ceux qui ou de naissance ou par vertu se sont rendus seigneurs & illustres, ou lesquels ont fait quelque grand service à la republicque, desquels le nombre en est presque finy à Venise, & ou les estrangers ayant fait pareil deuoir ont esté aussi corporez & receus. Toute ceste assemblée donc de citoyens qu'on nomme le grand Conseil, & duquel depend, & le Senat, & la puissance qui tous les Magistrats, se raporte à l'estat populaire, & Democratie qui vne des parties des gouvernemens des estats. Quant à la dignité royale elle y est effigiée, en l'electio du Duc, auquel on ne limite point de temps pour tenir l'office, ains il y est à vie, & lequel est obey comme vn Roy gardée la grauité, & maiesté deuë à telle puissance: si bien que les loix publiées sous son nom, & les patentes, & despesches, marchent sous l'autorité du Prince, quoy que bridé par l'autorité du Senat. L'Aristocratie, & gouvernement de peu d'hommes, & iceux sages, y est painte en l'assemblée du Senat & magistrat des dix hommes, (nommez entr'eux Capi de Dieci) & du Conseil des priez (qui est dit à Venise Consiglio di prieste Roy d'autant que c'est à eux de faire les rapports au Senat touchant les choses qui concernent l'estat, & profit de la republicque, & gneurie.

Voila quant au gouvernement, & comme il est meslangé des trois manieres de regner, à sçauoir Monarchie, Aristocratie, & Democratie. Restoit veoir quel ordre on tient en receuant les ieunes seigneurs qui briguent pour estre vnis, & enrolléz au grand Conseil, & lesquels on y reçoit (comme dit est) moindres de vingt-cinq ans, pourueu que ce ne soit plus du vingt-iesme.

Ceux donc qui veulent paruenir à ce ranc, se vont presenter au Magistrat, lequel à pour sa charge principale, le soucy de faire obseruer les loix de la republicque, & lequel on appelle le Conseil des Aduocats. Lesquels seuls peuent accuser, n'estant permis à Venise à personne priue de faire l'estat d'accusateur deuant les Iuges: & est mesme l'autorité de

que iadis fut cell  
Tribuns Romain  
du peuple, là où  
sort de la multitu  
solables. Deuant  
les accompagnez  
pagnie, ou (elle  
deux tesmoing  
hommes donnent ac  
& de quelle me  
d'autant que les  
qu'affermement pa  
peneuë de chacun,  
les parens iuren  
estant tout mis p  
squ'au quatriesme  
de des nobles qui  
citoyens, sont m  
de deuant luy, en la  
quel y aautant de  
scrits, chacun aya  
les balotes est d'or,  
illet des noms, & d  
or, le ieune homme  
des Patrices, & rece  
gentée, il est reiet  
ante si ce n'est que  
autant qu'iceluy e  
estre fait & bourge  
icelle. Et aduenat  
pour absence ou qu  
public des Bourge  
se fintroduisissent  
comme se presentat  
seulz aduocats n'en  
te au conseil des q  
de la noblesse, & pa  
dispute de son droit  
ment du corps du S  
& seigneurs de la c  
enfant du Senat il se  
rer en iugement, i  
du thesor public en  
de propos du conse  
assemble tous les  
des affaires le requ

que iadis fut celle des Tribuns du peuple à Rome: mais diuëse, car *Difference de*  
 Tribuns Romains, ne s'amusoient qu'à la deffence des fantasies, & vo- *ces aduocatz*  
 du peuple, là où ces aduocatz Venitiens pensent assez faire pour le *avec les anciens*  
 sort de la multitude en tenant la main aux loix, & les faisant conseruer *tribuns du*  
 inuolables. Deuant ceux cy donc que se presente ceste ieunesse des no- *peuple à Ro-*  
 mes accompagnez de leur pere, ou si l'est decedé, la mere leur y faisant *me.*  
 compagnie, ou (elle estant trespassée) les plus proches parens y assistans, *Ordre obserué*  
 deux tesmoins gens de bié & remarquez en la cité: & là les ieunes *à recevoir les*  
 hommes donnent attestation de leur sang, preuent de quel pere ilz sont *ieunes seign.*  
 & de quelle mere; à sçauoir femme de bien, & sortis de mariage legi- *an Consei.*  
 time d'autant que les bastards ne sont receuz à tel honneur. Les tesmoins *Vases du sort*  
 ont qu'affirmer par serment que leur dire est veritable, comme chose *iadis Vrnes*  
 agneue de chacun, & qu'ilz le sçauent par le recit de tout le voynage *par les Ro-*  
 des parens iurent que le ieune seigneur a passé l'aage de vingt ans. Ce *main.*  
 estant tout mis par escrit par le greffier du Magistrat, il faut attendre *Ces balotes*  
 jusqu'au quatriesme iour de Decembre, auquel tous les noms de la ieu- *sont de soille:*  
 nesse des nobles qui poursuit, & qui encor n'est enregistree au nombre *mais puis do-*  
 des citoyens, sont mis dans le vase du sort, lequel est porté au Prince, & *rées & Ar-*  
 mis deuant luy, en la presence des Conseillers, qui en ont vn autre dans *gentées.*  
 lequel y aautant de balotes, comme en celuy des aduocatz y a de noms *L'an 25. limi-*  
 écrits, chacun ayant vn roillet pour soy à part. Or la cinquiesme partie *té pour entrer*  
 des balotes est d'or, & le reste d'argent. Le prince tire du vase premier vn *au coseil, sans*  
 roillet des noms, & de l'autre soudain vne balote, laquelle si l'est eschoit estre *qu'on puisse*  
 tiré, le ieune homme escrit en ce billet: est sur l'instant enrolle au nombre *en priuer le*  
 des Patrices, & receu pour assister au grand conseil. Mais si la Balote est *pour suyuant.*  
 argentée, il est reietté, & faut que attéde le sort, & balotage de l'année sui- *Loy obuiant*  
 uante si ce n'est que lors il eust atainé le vingt-cinquiesme an de son aage, *aux fraudes*  
 tant qu'iceluy est le temps legitime à tout gentilhomme Venitien *des noblesses*  
 estre fait bourgeois de la cité, & de participer à tous honneurs & charges *supposées.*  
 icelle. Et aduenant que le pere ou ayeul de quelque gentilhomme soit *Conseil des*  
 pour absence ou quelque autre ocaisio, n'ait iamais esté enregistree au liure *quaranta qui*  
 public des Bourgeois: afin que fraude ne s'en ensuyuit, & que plusieurs *a les iugemés*  
 ne s'introduisissent à faux tilre parmy la noblesse, l'oy a esté faite, que tel *& civils &*  
 homme se presentant, & soy disant gentilhomme d'ancienne maison, les *criminels, en*  
 iudges aduocatz n'en auroient la cognoissance; ainsi seroit la cause rapor- *main.*  
 tée au conseil des quarante. Et là celuy qui veut estre receu faut que preu- *Loy de conse-*  
 ue la noblesse, & par tesmoins, & par escrits publics, & par ce moyen on *gnation &*  
 dispute de son droit & iugent les quarante (lesquelz on choisit ordinaire- *pourques est a-*  
 ment du corps du Senat) si tel doit estre receu, ou non entre les Patrices, *blie.*  
 seigneurs de la cité. Mais afin qu'aucun ne s'en allast sans punition, si a- *Quand pas-*  
 uant du Senat il se disoit noble à faux tilre la loy portoit, que auant qu'il *semble le com-*  
 entré en iugement, il consigneroit 100. escuz, lesquelz seroient eslisques *seil maieur.*  
 au thesor public en eas qu'il perdit sa cause. Et puis que nous sommes sur *le conseil*  
 le propos du conseil maieur, il faut noter, que iceluy, dès toute antiquité *le conseil*  
 assemble tous les huit iours, & quelques fois plus souuent, selon que *le conseil*  
 les affaires le requerent.

*Grand puissance, & autorité du conseil maiour.*

Or est sa charge & pouuoir de grand estendue, d'autant que c'est lui qui crée, & establit toute sorte de Magistrats, & officiers de la republicque, tant ceux qui iugent, & ont commandement en la cité, eslit le Senat, & conseil des dix hommes, que aussi ceux qui sont ordonnez Portebaniers ou gouverneurs, & Theforiers, & Prouidadours & Sindicz par les villes & citez qui sont de l'alliance & société Venitienne.

*Loix publiées par le conseil, durant que le Duc n'est encores en.*

Par l'eslection encor du conseil maiour, faut que passent ceux qui ont la garde des forteresses, les generaux des Galeres, & armées de mer, les Lieutenans, & Capitaines particuliers de chacune galée: & afin que l'ordre ne faille qui soit autorisé par ceste grande assemblée: laquelle aussi donne force, vigueur, & valeur à toutes loix faites pour le bien & entretenement de la police: & sur tout lors qu'on est sur le point d'eslire le Prince: la place duquel tient le conseil, iusqu'à tant qu'on en aye élu l'un vn autre. Mais auant que venir à l'eslection du Duc nous dirons vn mot, en passant de l'ordre tenu au conseil lors qu'il s'assemble: De quel ordre la noblesse y arriue chacun s'asseoit au premier lieu qu'il se rencontre, d'autant qu'il n'y a point de place limitée pour aucun, que pour certains Magistrats qui y president: lesquelz sont le Duc, & son conseil, & les trois Presidents du conseil des quarante, lesquelz sont assis en vn lieu plus eminent, & qui ont seulz la puissance de proposer ce qui est à dire en l'assemblée.

*Quelz magistrats assis soient au conseil des Citoyens.*

Vn peu plus bas & contre la muraille, sont assis en certains bancs deputez pour c'est effait les Aduocats & trois Presidents des dix hommes. Et bien loing du siege Ducal, sont les sieges des auditeurs tant de l'ancienne, que nouvelle eslection: l'heure venue du conseil, & les portes de l'audience sont closes, & les clefs portées au siege du Prince, & mises à ses pieds. Et lors se leue le Greffier, lequel (comme sont les Huissiers en nos parlements,) appelle à haulte voix les Magistrats qui doiuent presider au Conseil: lesquelz viennent faire le serment entre les mains du Duc de faire si bien que les loix seront inuiolablement gardées, & d'accuser les citoyens qui contreuiendront à icelles, & les punir selonc la rigueur des ordonnances. Le serment fait, chascun se remet en sa place sauf l'un des Aduocats, & des presidentz des dix hommes qui se vont mettre viz à viz du Prince, mais loing de son liege, & des deux costez loing aussi du Duc sont les auditeurs. Et lors on porte les trois cruches & vases du sort (lesquelz es iugements sont cogneuz en ce que l'un est blanc, qui emporte perte de cause, l'autre verd, qui est pour ceux qui gagnent, & le troisieme rouge, approprié pour l'ampliation, n'estant encor la matiere bien espluchée) qui sont mis deuant le siege du Duc, dans lesquelz on met les balottes tant d'or que d'argent qui sont pour l'eslection, car celles des iugements sont (comme dit est) de soille le vase du milieu n'a que soixante balottes, vingt quatre d'argent, & trente six d'or, les autres deux en ont infiny nombre qui sont d'argent, mais d'or il n'en y a que trente: lesquelz sont toutes marquées de certains caracteres, ainsi que on n'y puisse faire tromperie.

*Le Greffier au milieu de l'assemblée en lieu hault. Serment des Magistrats deuant le Duc quel.*

*Vases diuers du sort & pourquoy.*

*Nombre de balottes pour l'eslection.*

Après de chascun... Or ces vases... du conseil plus... ment de ce sort... presenter au val... encor elle est d'or... retournent en le... sont esleuz par... que c'est à eux à... nierner sincereme... y est obserué, ie s... l'excellent seigne... remarquable erud... pour n'oublier d... & façons de v... des moindres M... nous venions à parle... nous auons dit, que l... ge de la monarchie... duquel ie ne ve... pouuoir, & con... Le duc Venitien... particulieremét, veu... qu'il y tiennet c... des autres Magist... ne si quelcun verfe... là le reprend fort... les mains des dix... du cõseil. Or cest... seul ne peut ri... oix que chascun d'e... siétilz ne peuuet o... é du cõseil. Le D... pouuoir aucú de fa... indre de la noble... est sans recompenc... luy fait & la grac... estu ordinairement... de tiare de lin en l... bordure d'or, la... en façon d'vne... pour s'asseoir par... ns dignité, qui os... fait carresse, ny h... Toutes les despe... ou seau, tous le E...

Après de chacun des vases est assis vn cōseiller choisi d'entre les plus  
 Or ces vases & balottes sont là mis pour le choix de ceux qui se- *Cōseillers gar*  
 du conseil plus estroit: ( car les Venitiens ne font rien que par le *dés les vases.*  
 ment de ce sort ) d'autant que leur escheant vne balotte d'or, & l'al-  
 presenter au vase du milieu, ilz en retirent vne autre pelote, laquelle  
 encor elle est d'or, ilz sont receuz au conseil du Prince, si d'argent ilz  
 retournent en leur place, & de ces vases vsé on ains iusque à ce que *Electeurs des*  
 sont esleuz par ce moyen, lesquelz on appelle les Electeurs, d'au- *Magistrats*  
 que c'est à eux à eslire les Magistratz, ayans fait le serment de s'y *neuf en nôbre.*  
 nierner sincerement, & pour le bien, & prouffit de la cité: le reste  
 y est obserué, ie suis d'aduis que le lecteur en consulte vn peu le liure  
 l'excellent seigneur Gaspard Contaren patrice, & homme de grande  
 remarquable erudition: car ie me contente d'en donner le simple cra- *Gaspard Con-*  
 pour n'oublier ce qui est de principal en nostre discours qui est des *taren l. i. des*  
 & façons de vie de chacune nation. Ayant donc parlé de l'esle- *Magistr. de ve*  
 des moindres Magistratz, & qui en est l'eslecteur, c'est raison que *nise.*  
 nous venions à parler de celuy qui est le souuerain, d'autant que desia  
 nous auons dit, que la cité de Venise l'apporte en soy vne figure, & om-  
 nage de la monarchie en la personne de leur Duc, de la premiere crea-  
 duquel ie ne veux encore discourir, me suffisant de dire, & quel est  
 pouuoir, & comme l'on en vsé en l'eslisant, le premier estant dece-  
 Le duc Venitien donc n'a aucune charge qui luy soit cōme attribuée  
 particulieremēt, veu que tous les affaires publics sont de son deuoir, &  
 qu'il y tiene l'œil dessus, estât en luy de se soucier de la vie & actiōs *Le Duc seul*  
 des autres Magistrats, que de chacun des citoyens en particulier: afin *ne peut riē à*  
 si quelcun verse mal en sa charge, il le face appeller au cōseil public, *Venise.*  
 là le reprend fort aigrement de sa faute: ou si le cas le merite, le met en-  
 les mains des dix pour s'enquerir du fait, & le punir s'uyuāt la senten-  
 du cōseil. Or ceste puissance ducale, est bridée de telle sorte, que le  
 Duc seul ne peut rien, & ioinct aux autres Magistratz, il n'a nom plus de  
 que chacun d'eux en son esgard: voire les Magistratz tant grands  
 iēt ilz ne peuēt ordōner rien de cōsequēce, qui ne passe sous l'autho-  
 rité du cōseil. Le Duc encor si on fait l'eslection des offices de la cité, n'a *En l'eslection*  
 pouuoir aucū de fauoriser aucū des siés, ains passe sous la loy esgale au *des magistr. le*  
 moindre de la noblesse. Mais afin que ceste charge si fascheuse ne demeu- *duc n'a nom*  
 sans recompence, le défaut du pouuoir est satisfait par l'hōneur que *plus de voix*  
 luy fait & la grâdeur Royale représentée par son excelience: aussi est-il *que le main-*  
 de l'ordinaire de drap d'or ou de pourpre, portant en teste cōme *dre.*  
 tiare de lin en lieu de couronne royale, avec vn petit chaperon ayant  
 de bordure d'or, la partie duquel, qui couure le derriere de la teste, s'es- *vestement du*  
 en façon d'vne corne: ayāt au conseil, & assemblée vn throsne Roy- *duc Venitien.*  
 pour s'asseoir par sus tous les autres. Et n'y a homme soit-il en office, ou  
 sans dignité, qui osait parler à luy, que la teste descouuerte, & le Prince  
 fait carresse, ny honneur en tel lieu à homme quelconque. *Honneurs, &*  
 Toutes les despēches publiques se font au nom du Duc & scellées de *dignitez du*  
 on seau, tous le Embassadeurs enuoyez çà & là, les gouuerneurs, & *duc.*

LIVRE TROISIEME

potestatz des Prouinces & villes subiettes à l'estat, adressent leurs lettres lors qu'ilz eseruiuent au Senat, au Prince: comme aussi toutes loix, & ordonnances de quelque magistrat que ce soit, sont publiées sous l'autorité Duc: & la monnoye tant d'or que d'argent porte le nom, & figure du Prince: en somme par tout vous voyez la figure parfaite d'un Roy, mais la puissance souveraine en est du tout esloignée. A ce Seigneur sont joints six conseillers, lesquels ne sont que huit mois en cartier, & ne bougent iamais de la compagnie du Prince, duquel ilz oyent les paroles, & scauent les secrets, & sont cōpaignés de sa puissance. Et afin que la grande richesse & abondance ne rēdit ce Prince insolent s'il manioit à discretion le thesaur de la cité, il luy est seulement ordonné pour son estat, & maison 3300. escuz de rente annuelle, qui suffisent à l'entretenir, si par cas il n'estoit grevé bien ayde de son patrimoine, & est cest argent pris du thesor public. Le Prince est si chargé de despences que ce reuenu s'en va & plus, sans que le Prince aye moyé d'en enrichir les siens: il est tousiours vestu de soye, sa maison fort superbemēt tapissée, seruy en vaisselle d'argent, & ne luy manque quant riē qui appartienne à la grādeur d'un Prince. Aussi faut que tous les ans quatre fois il dresse vn festin, & banquet magnifique à soixante & deux royés & plus choisis à sa volonté, sauf que les magistratz principaux y ne uēt venir encor qu'ilz n'y soient appelez. Les iours ordonnez à ces festins sont la saint Estienne aux festes de Noël, le moys d'Auril, & iour de Saint Marc Patrō de Venise: la feste de l'Ascension nostre Seigneur, qui est le iour q̄ le Duc accōpagné de la ieunesse Venitiēne mōte sur le Buccētō qui est vne Galere magnifiquement parée & bastie pour c'est vīage, & est partrāt, passé les canaux en pleine mer, il iette vn aneau d'or en icelle, espousant l'espouse de Neptune, & ou assiste l'Euesque qui benit la fiancée: après ceste gētile ceremonie, ilz s'en vont en l'Eglise S. Nicolas bastie sur celle terre qui separe la pleine mer d'avec les canaux sur lesquels est edificée la ville, où la messe est deuotement chantée: & icelle finie, on remercie le Duc en son Palais, & banquetent en sa compagnie. Le quatriesme festin se fait au moys de Iuing, & le iour de la feste des martyrs saint Vite, & Modeste, à l'Eglise desquelz le Duc est conduit en grād magnificēce, & le diuin seruice est finy, le Duc recoit à sa table vne bonne troupe de citoyens. Et d'autant que toute la noblesse ne peut assister à ces Bāquets, est estably dès toute antiquité, que ceux qui n'y ont point esté semons, qui sont du corps du grand conseil, ayent en hyuer chacun de la part du Prince cinq canards de riuere pour present, & pour la part qui leur doit eschoir du festin, & c'est enquoy sont employez les deniers que la seigneurie donne au Prince: & en sa garde qu'il a ordinaire, mais icelle sans armes, afin que par ce moyen il n'establi vn estat tyrannique en la cité. L'election du Duc nous la differons au chapitre suyuant, à fin de continuer à prédre icy le Senat, qui est vne partie des meilleures de l'estat de Venise. J'ay dit q̄ le Senat se rapporte à l'aristocratie & gouuernemēt d'une petite troupe d'hommes sages: aussi y a-il à Venise six vingts legitimes Senateurs, & iagoit que de nostre temps on ayt grandement accreuz le nombre: les legitimes ny autres ne sont point perpetuelz en l'estat, quoy qu'ilz en portent le tiltre

Six conseillers adioincts au Duc.  
 Reuenu du Duc de Venise.  
 Magnificence du Palais du Duc.  
 Quatre festins que le Duc fait aux magnifiques en quels iours.  
 Succentor à quoy destiné.  
 Le Duc de Venise espouse la Mer.

Ceste Eglise est delà le grand canal

Duc Venitien fait present de Canards aux magnifiques.

Garde du Prince sans armes.

Nombre des Senateurs à Venise.

... la sone esle  
 ... duquel auons  
 ... leur conscien  
 ... semble bon à la  
 ... ble à celle des  
 ... moy d'Aoult,  
 ... demain de leur ele  
 ... bro, & getont loe  
 ... vn des ses amy, v  
 ... yent rocces enfen  
 ... que d'autre ne fass  
 ... us, les soixante pre  
 ... adioincts: & ou  
 ... eillers, les dix-ho  
 ... gies criminez, les  
 ... are, la puissance, &  
 ... grandes, & respec  
 ... au Senat, faisant  
 ... C'est au Senat le  
 ... estant ferme de st  
 ... donance & iugen  
 ... oits, tailles, & de  
 ... requiert qu'on esli  
 ... mer, & esliue, con  
 ... la seigneurie enuo  
 ... est en luy d'estire  
 ... sembler le Sorier, &  
 ... il adient quelq  
 ... quelque charge qu  
 ... rache du sort, le no  
 ... ter de tolle chose,  
 ... ruen que d'vne seu  
 ... le veu q̄ sans accep  
 ... hire. Sur les cōsul  
 ... que les magnifiqu  
 ... et tous les autres er  
 ... trois rantes: le promi  
 ... les affaires d'or  
 ... six en nombre: le s  
 ... par esle autorité  
 ... y honnoros, & e  
 ... doyez par le genter  
 ... de rien proposer  
 ... l'estat sur icelle en  
 ... d'vne sur son, ma  
 ... de son

les seigneurs, & choisis tous les ans par l'assemblée, & grand  
 duquel auons parlé cy deuant: toutesfois en ceste dignité ilz eslar-  
 leur conscience, & bien souuent ils en continuent plusieurs, ainsi  
 semble bon à la seigneurie. La maniere de proceder en l'election est  
 celle de la seigneurie de Bistecours, de laquelle auons delia fait mention, & se  
 moyz d'Noist, & Septembre, estans premieremēt esleus 60. lesquels  
 de leur election en escriuent encore d'autres, pour parfaire le  
 nombre, & mettent les cartels dans le vase du sort, sans que aucun y mette  
 de ses amys, veu que la loy defend que plus hault de deux parens  
 soient receus ensemble, afin que les brigues estans plus fortes d'vn co-  
 que d'autre ne fussent trop dommageables à l'estat public. Entre ces  
 les soixante premiers portent le titre de Senateurs, & les autres sa-  
 adioints: & ouerz les six vingts, entrent au Senat, sans le Duc, & les  
 seillers, les dix hommes ou conseil de Dieci, le conseil des quarante,  
 anges criminez, les pouruoyeurs des viures, & sel, les Procureurs de  
 Marc, la puissance, & honneur desquelz, après l'autorité ducale est des  
 grandes, & respectées de la cité, lesquelz tous ont degré, voix, & pou-  
 au au Senat, faisant tous ensemble le nombre de deux cens vingt Sena-  
 Procureurs de  
 C'est au Senat le gouuernemēt entier de la police, & affaires publi-  
 S. Marc. voy  
 estant ferme & stable tout ce que le Senat ordonne, & establit, par  
 Côtaven. li. 4  
 donnance & iugement duquel & on fait la guerre, & les accords, les  
 Puissance du  
 posts, tailles, & decimes se leuēt pour subuenir au public, & si la neces-  
 Senat. Venitie  
 requiert qu'on eslise quelquel nouueau Magistrat, c'est au Senat à le  
 Voy Contarē.  
 nommer, & eslire, comme aussi c'est à luy de choisir les hommes suffisans  
 li. 3. des Ma-  
 la seigneurie enuoye en embassade vers les roys, & princes estranges:  
 gist.  
 est en luy d'eslire les sages qu'ilz nomment, la puissance desquelz est  
 Conseil des sa-  
 semblable le Senat, & de faire les raports des causes deuant les seigneurs.  
 ges à Venise.  
 Il aduient quelquefois qu'on vueille contraindre vn seigneur à pren-  
 Moyen tenu a  
 quelque charge qui ne luy est agreable chacun des Senateurs met en  
 enuoyer vn ge-  
 ruche du sort, le nom de celuy qui luy paroist le plus capable pour sa-  
 tilhomme à  
 uoir de telle chose, & puis on tire les billets, & celuy qui en a le plus  
 vne charge,  
 aueu que d'vne seule voix l'vne partie surmonte l'autre, il fault qu'o-  
 luy enis la  
 le veu q sans deception de personne le sort semble l'auoir choisi pour  
 receuant.  
 uoir. Sur les consultations du Senat fault enuendre qu'on eslit seize ho-  
 Collece des sei-  
 que les magnifiques apellent les sages, d'autant qu'ilz sont estimez sur  
 ze sages les-  
 et tous les autres en sagesse. L'office desquelz est semestre, & diuisez  
 quelz sont  
 trois rances: le premier ayant la charge de proposer au Senat, ce qui cō-  
 & semestres.  
 cer les affaires de grand importance soit de la paix, ou de la guerre, &  
 six on nombre le second rance est de cinq citoyens, lesquelz içoit que  
 Estat &  
 par pareille maniere de rapporter que les premiers, si ne sont ilz tant est  
 charge des 16  
 luy honnoré, & est leur charge de se soigner des soldats nourris, &  
 sages.  
 doyez par le general de l'armée Venitienne: Le troisieme rance ne se  
 doit en proposer au Senat, que des affaires concernant la marine, le-  
 l'estat de l'admiral en grand honneur lors que les Venitiens se faisoient  
 publier sur mer, mais par present ceste charge est presqu'entiere  
 deuant d'vne seule office, en vne Collège, & s'assemblent tous

Senateurs cō-  
 rimez sou-  
 nēt à Venise  
 Election des  
 Senateurs.  
 Deux sortes  
 de Senateurs  
 legitimes, &  
 adioints.  
 Qui, outre les  
 Senateurs, en  
 tre au Senat.  
 Procureurs de  
 S. Marc. voy  
 Côtaven. li. 4  
 Puissance du  
 Senat. Venitie  
 Voy Contarē.  
 li. 3. des Ma-  
 gist.  
 Conseil des sa-  
 ges à Venise.  
 Moyen tenu a  
 enuoyer vn ge-  
 tilhomme à  
 vne charge,  
 luy enis la  
 receuant.  
 Collece des sei-  
 ze sages les-  
 quelz sont  
 semestres.  
 Estat &  
 charge des 16  
 sages.

## L I V R E T R O I S I E S M E

les iours de grand matin avec le Duc, & ses conseillers / pour oyr les requestes de chacun ayant quelque affaire ou avec la seigneurie, ou à cun des Magistrats, & de ceuy ils en iugent ensemble, ou, s'il est besoin ilz en font le rapport au Senat. Puis se retirent sur les dix heures au conseil

*Vn President change tous les sept iours au college des sages.*

pour consulter des grans & publiques affaires: où estans assis, le chef conseil (car tous les sept iours vn d'entr'eux y prend, & est changé) propose ce dequoy il fault deliberer, & chacun disant son aduis en son rang soit qu'ilz soyent d'accord, ou que les sentences soyent diuerses, ils versent le Prince, & Conseillers pour declarer ce qui s'est passé, avant qu'ils se rassemblent le corps du Senat, & y sont recitées les opinions de chacun en particulier par le Greffier, qui est secretaire du Senat. Lequel assemblée, qu'on a leu les lettres qui sont des affaires de consequence, & que le Prince, & Sages du college ont receuës depuis la derniere assemblée du Senat

*Nul parle au Senat auant les 16. du col lege.*

puis on propose les opinions de messieurs du College: lesquels disent leurs aduis l'un apres l'autre, sans qu'il soit permis, ny loisible à aucun d'eux d'interuenir, & de parler, tant qu'ayent finy de dire messieurs du college, & si y a quelque Embassadeur nouveau venu qui vueille declarer sa charge au Senat, il est receu par le Duc, Conseillers, & tout le college, deus lesquels il propose son dire, & d'iceux est courtoisement ouy: lesquels lui demandent temps pour consulter: ce qu'ilz font en la façon ia declaré, puis le rapportent au Senat, où le Prince discourt les requestes de l'embassadeur, & ouys ceux qui ont charge d'y parler, à la fin on arreste suyuant l'aduis du Senat, ce qui doit estre respondu audit Embassadeur: auquel on luy l'ordonnance du Senat, & ainsi on luy donne licence. Voila quant on assemble le Senat. Le conseil des dix hommes les presidents desquels s'apellent en langage vulgaire Capi de Dieci (chefs des dix) est pour la cognoissance des crimes, & y est la rigueur grandement & feuerement gardée, d'autant que c'est des grands crimes que la cognoissance leur est commise, mais à present, estant leur autorité de plus grand estendue que iadis, aussi ne sont plus seulz es vuidanges des procez, ains y sont apellez les Aduocats, & les Procureurs criminelz, & le college des sages, les Procureurs de saint Marc, & outre ceux-cy encore quinze Conseillers nommez adioints, que non le Senat, ains les dix hommes choisissent iadis du Senat: là où maintenant le choix est fait du corps, & assemblée du conseil public, & maiour, est de si haute dignité si necessaire à Venise qu'elle seule se peut presque vanter de maintenir, par son integrité, la republique Venitienne en vigueur. Et est l'estat iustement dressé en celle seigneurie que les pauvres qui n'ont moyen de salarier les aduocatz pour leur defence, sont soulagez en cela, qu'il y a des officiers commis à plaider pour eux aux despens du public: & d'auant que l'homme ny est puny sans estre aiourné, & sans que sa cause ne soit demment debatüe: côme ainli soit (ainli que i'ay proposé) que aucun ne peut accuser vn autre que ceux qui sont du conseil, & college des aduocatz.

Je n'auroy de long temps fait, si ie vouloy m'amuser apres tous les offices, estatz, & magistratz de la police Venitienne, & si il failloit s'arrester à la charge des deputez de l'Arsenal, des gouuerneurs des Prouinces, Potestatz des citez d'Italie, des Theforters, & Prouididours, & autres

ordinaires en luy à l'election d'un autre gouuerné

*En quel temps fut proce*

**L**...  
pr...  
ue...  
le...  
qu...  
vi...  
se...  
noément, a esté n...  
l'appuy d'icelle...  
nancement, veu...  
en la terre, & cer...  
& empires. Or...  
iours eu pour sus...  
chef ont esté cōr...  
l'estat de leur pol...  
que des Iuifs adm...  
Moise, & de cest...  
roys & de la Pale...  
crōs dire) surēt i...  
puis ont porté le ti...  
ueraineté sur le pe...  
ont souuent chan...  
moit le conseil de...  
neraux des armées...  
Perfes, Egyptiens...  
difiée de police, &...  
souverain de la...  
& de la source de...  
ans souuent parlé...  
(semble) de touch...  
de dignité fut erig...  
veu que l'auto...  
royens fuyans l...  
es qui ont causé...  
fault donc noter...  
re ferme hasty qu...  
paluz de la mer, y...  
& que plusieurs...  
diēt de les empesé

ordinaires en l'estat de Venise: & pource laissant ce discours, ie redonne à l'election du Duc; & au temps que la cité de Venise commença à estre gouvernée souz le nom d vn tel Prince.

*En quel temps furent esleus les premiers Ducs à Venise: & le moyen de proceder à l'election.*

*Chapitre 26.*

**L**n'y eust iamais nation qui se soit arrestée en l'estat premier de sa fondation, & qui n'aye changé de gouvernement selon que les choses & occurrences d'icelles se sont presentées: veu mesmement que la liberté, qui est vn des plus precieux dons que le ciel departe à vn peuple, & pour laquelle ceux mesme, qui embrassent (comme de leur bon gré) la seruitude combattent, a esté mesprisée pour establir quelque ordre, qui semblast l'appuy d'icelle. Ce qui se voit en l'erection des puissances dès le commencement, veu que la sainte escriture mentionne les Geants, & puis en la terre, & ceux qui les premiers planterent les racines des royaumes & empires. Or comme les peuples les plus friants de liberté, ayent tousiours eu pour suspect le nom royal, si est-ce q̄ ne pouués se maintenir, les chefs ont esté cōtraints de choisir quelques vns pour les guider, & reuerber l'estat de leur police: dequoy vous peut faire foy celle ancienne republique des Iuifs administrée par les iuges depuis la mort du grand legislateur Moïse, & de cest excellent capitaine Iosué, sous lequel ont tréblé tous les Roys & de la Palestine, & Mesopotamie. Les Gaules aussi (comme nous auons dit) furent iadis gouvernées par les estats, & les douze Princes qui depuis ont porté le tiltre de pair de France, auant que les Roys eussent la souveraineté sur le peuple: voire les François, ains que conquerir les Gaules ont souuent changé de façons de police, ores le peuple ayât l'Empire, & lors le conseil de certain nombre des plus sages, & depuis les Ducs, & les Generaux des armées, & à la fin y fut establie la puissance Royale: Je laisse à parler des Perles, Egyptiens, Grecs, & Romains qui ont gusté toute espee de police, & gouvernement pour reuenir à l'institutio du Magistrat souverain de la grand cité de Venise, de l'origine de laquelle ayât parlé de la source de la plus part, & du reste des officiers manians l'estat, & auant souuent parlé du duc, de ses dignitez, & préeminence, cest raison (ce me semble) de toucher à son election, & au temps auquel premierement la dignité fut erigée. Mais auant faut voir comme ceste cité estoit managée, veu que l'autorité ducale n'a pas esté introduite tout aussi tost que les citoyens fuyans la main armée des Barbares se retirerent par les isles esloignées qui ont causé l'amas des Venitions edifices.

Fault donc noter, que ces bonnes gens qui auoyent laissé le continēt de terre ferme hasty qu'ils eurent quelques maisons & forme de cité parmy les paluz de la mer, voyans que il faudroit faire desormais là leur residence, & que plusieurs de leurs voisins se fâchans qu'ilz sy arrestassent tantost de les empêcher en leurs aisés cognoissans qu'il faudroit pratiquer

*Liberté dō du ciel mesprisée des hommes.*

*Geants, & premiers oppresseurs de la liberté.*

*Iuifz gouvernez par des capitaines roy le liu. des Iuges.*

*Gaulois regis par le peuple pris par les Ducs, & à la fin par les Roys.*

*Pourquoy les Tribuns, & Ducs créés à Venise.*

LIVRE TROISIEME

aussi bien les armes que le maniere civil des affaires, proposent  
 orer certains offices & magistrats qui serussent & dedans, & dehors  
 en temps de paix, & de guerre, & lesquels fussent entr'eux perpetuels,  
 comme representans la grandeur & maiesté d'un Empire. Mais auant  
 mettre la main à ces dignitez à vie, aucuns Chroniqueurs Venitiens  
 posent qu'on esleut des Consulz à l'imitation ancienne des Romains,  
 ce dès le temps qu'encor ce peuple n'habitoit que es lieux qu'on nomme  
 à present Realte, & que les premiers qui manierent les affaires de l'Empire  
 Venitien sous la puissance consulaire, furent Galien Fontane, Symon G  
 conic, & Antoine le Chauue, & duroit ceste dignité l'espace de deux ans  
 mais ceux qui recueillent ceste forme de gouvernement, la prennent  
 le temps premier des courses des Barbares en Italie, & long temps auant  
 que Attilé y passast, & y foudroyast tout le pays voisin à la mer Adriat  
 que, & lesquels officiers estoient enuoyez es isles de Padoue auant, &  
 ainsi que la resolution de s'arrester es marests, fut prise par les nations  
 liennes tourmentées des Barbares. Car, s'uyuant ce qu'en afferment de  
 bellique, & Contaren, dès que les isles furent habitées, & qu'on se fust  
 tout resolu de s'arrester parmy les flots de l'eau, & ioing des incommo  
 tez des courses des infidelles estrangers, on esleut des Tribuns, à l'imita  
 tion ancienne de chacune cité, esquelles y auoit vn certain Baillif, ou gou  
 neur portant le nō & tiltre de Tribun: & faillloit que ces officiers passas  
 blasent à iours certains pour traiter des affaires communes, & pour met  
 tre ordre à ce qui seroit nécessaire pour le bien public: chacune isle auoit  
 vn Tribun qui estoit vn an en sa charge, lequel punist les fautes de ses citoy  
 ens à la rigueur de la loy, toutesfois les choses de conséquence, & qui toucho  
 le commun estoient raportées deuant toute l'assemblée & conseil de  
 Consulaires: mais c'estoit encor en l'enfance de ceste cité qu'on si gou  
 uernoit de telle sorte: veu que Flore partist les accroissemens de Venise  
 en enfance, adolescence, & jeunesse: mettant sous le mot d'enfance tous  
 les temps que les Venitiens se cōtinrent cachez en leurs marests dès les He  
 iusqu'au temps que les Lombards vindrent en Italie. Ceste forme d'empire  
 ayant eu vigueur pour quelque temps, à la fin l'experience feit cognoist  
 à ces hommes sages & de leur naturel, & pour les grands assauts qu'ilz  
 voyent endurez de fortune, que ces Tribuns ne se souciaient guere du bien  
 public, comme voyas leur charge exposée, & au plaisir du peuple, & de  
 l'autorité qui fut de consequence: & que pour ceste consideration le pro  
 fit commun en estoit grandement interessé. A ceste cause ilz trouuerent  
 que la voye meilleure plus proufitable, & nécessaire pour l'establissem  
 ent & continuation de leur grandeur consistoit à eslire vn seul à qui fut con  
 mis la charge de la republique, & lequel fut recogneu de tous, comme  
 leur souuerain & prince legitime. Ainsi fut arrestée l'election du Duc,  
 Prince par le consentement de tous les citoyens, & son siege, & palais  
 ostably en la cité nommée Heraclée, laquelle fut iadis bastie à vn des coins  
 des marestz où la mer battoit en ses fluz & reflux, & vne isle pres où le  
 ue Plan s'engoulpe en la mer Adriatique, & ce au temps de l'Empire  
 pour Heraclie, duquel aussi elle porte le nō, & à present celle isle est

Sabell. dec. 1.  
 li. 1. de l'hist.  
 de Venise.  
 Consulz pre  
 mierement  
 esleus à Ve  
 nise.

Contaren li. 2  
 des magist.  
 & repub. de  
 Venise.

Tribun esleu  
 annuelz à  
 Venise dès le  
 comencement.  
 Flore, comme  
 partist l'ac  
 croissemens de  
 Venise.

Pourquoy on  
 crea vn Duc  
 à Venise.  
 Heraclée cité  
 bastie au nom  
 de l'epereur  
 Hercule qui  
 regnoit l'ã de  
 grace 614.  
 Plan fraue.  
 Voy Leandre  
 on s'en traite  
 de Venise.

pour auoir  
 endurey il n'y a pl  
 de temps ceste  
 prince à cause qu  
 des corsaires, &  
 mené ault qu'  
 Ducal à Malamocco  
 des courantes esu  
 & les citoyen  
 fil aduenoit que le  
 la place ne fut g  
 d'autant que le R  
 taschoit de sa  
 tionné aux Emper  
 & que Pepin les  
 à Realte, y posan  
 & dōnans à la ci  
 à present: ou soit  
 ple contre le Duc  
 où le prince ne pe  
 vn nomé Theoda  
 Malamocco, il feit bas  
 re de Brente dans  
 voulust se fortifier  
 ent contre luy, le p  
 gné. En somme &  
 point principal est  
 se de sa force estan  
 tres lieux insulaires,  
 oyent les principau  
 cianien esté soumis  
 republique, mais di  
 op plus d'autorité q  
 licence de tout fai  
 reuolte du peuple,  
 que l'v sage leur a  
 estant assuiettie à la  
 sistance a esté limit  
 ornement de l'estat  
 trant les temps par le  
 commencement, cō  
 nelle, & du tout pro  
 aucun craignant d'  
 cheuse & profitabl  
 estre honoré de tel  
 choix, & iugement

pour auoir le fleuue tant ameiné de sables, & limons que le *Malamocco.*  
 eadurey il n'y a plus d'eau qui separe l'vne terre de l'autre. Par suc- *siège Ducal*  
 de temps ceste ville ne semblaient lieu assez assés pour la retrait- *sur l'emboit-*  
 Prince à cause qu'estant trop loing du reste des islettes, & suiet aux *chure du fleu-*  
 des corsaires, & escumeurs, le Prince seroit en danger d'estre trouf- *ne Brente en*  
 emené ault qu'on en peut rien entendre: on remua le palais & sie- *la mer.*  
 Ducal à Malamocco qui estoit vne place au milieu des canaux & ma- *Siege du Duc*  
 des courantes eaux, & par ce moyen le Duc pouuoit estre secouru *à Malamocco*  
 siens, & les citoyens fauorisez par les conseilz & sagesse de leur Prin- *& depuis à*  
 cil aduenoit que les Pirates attentaient quelque nouueauté. *Realte.*  
 Mais la place ne fut guere long temps honoré de la preséce du Prince,  
 d'autant que le Roy Pepin filz de Charles le grand qui estoit Roy  
 de France, se choisit de s'assubietir l'estat Venitien, pour voir ce peuple plus  
 attaché aux Empereurs de Constantinople, qu'au Monarque d'Oc-  
 cident, & que Pepin les menaçast de les ruiner, & que pource ilz se reti-  
 rèrent à Realte, y posans aussi le lieu & demeure perpetuelle de leur Duc,  
 & d'auant & d'après à la cité de Venise, celle grandeur en laquelle on la voit  
 à present: ou soit (qui est le plus vray semblable) que le soupçon du  
 Prince contre le Duc l'y acheminast, & luy fait poser le siege Ducal en  
 où le prince ne peut conuertir sa dignité en tyrannie. Car étant esleu  
 vn nommé Theodat filz d'Vrse que le peuple auoit occis, & se tenait à  
 Malamocco, il feit bastir vn fort chasteau sur l'éboucheure que fait la ri-  
 uiere de Brente dans la mer, sur quoy les Venitiens prenans opinion qu'il  
 voulust se fortifier en celle place & se faire seigneur par force, se muti-  
 nèrent contre luy, le prirent, luy creuent les yeux, & le deposent de sa  
 dignité. En somme & l'vne & l'autre raison y ont quelque euidence, mais  
 le point principal est que Realte fut choisi comme le plus propre tant à  
 cause de sa force estant le mieux enuironné des courantes, que pas vn des  
 autres lieux insulaires, que pour sy estre retirez les plus grands & ceux qui  
 estoient les principaux du Conseil. Ainsi dès le commencement l'estat  
 venitien a esté soumis sous l'autorité d'vn qui presidoit à tout le corps de  
 la republique, mais diuersement, entant que les premiers auoyent beau-  
 coup plus d'autorité que ceux qui sont venus apres, & s'attribuoient plus  
 licence de tout faire, d'ou aussi s'ensuyuoit bien souuent la mutinerie,  
 & reuolte du peuple, & quelque fois la mort & ruine du Prince: iusqu'à  
 ce que l'v sage leur aprenant come il falloit viure, en fin la vie du Prin-  
 ce estant assuiettie à la loy, & liée sous l'autorité des coustumes du pais, sa  
 puissance a esté limitée, ainsi qu'à present on la voit estre au grad profit,  
 & ornement de l'estat publique. Or quant à l'eslection de ce souverain ma-  
 gistrat les temps par leur changement l'ont diuersifié: entant que dès le  
 commencement, come les anciens furent conduictz d'vne simplicité na-  
 tuelle, & du tout presque esloignez d'ambition, ou pour mieux parler  
 aucun craignant d'auoir sur ses espaules le fardeau d'vne charge plus  
 onéreuse & profitable, & ayant plus de parade que d'affair, s'uyoit aussi  
 estre honoré de telle dignité tant semblaist elle estre excellente. Et ainsi  
 le choix, & iugement en estant donné à la multitude, celly estoit nommé

*D'vrse & de  
 sa mort, voy  
 Sabellig. De-  
 cad. 1. liu. 1.  
 & de Theo-  
 dat decad. 1.  
 liu. 2.*

*Les premiers  
 Ducs esleuz  
 par la multi-  
 tude.*

& déclaré Prince, lequel estoit en oppinion d'estre le plus vertueux, & prudent d'entre toute la troupe des citoyens. Cest ordre sembla & necessaire pour lors, n'estant la multitude trop grande des citoyens, mais estant aggrandie la cité, & le peuple augmenté. Les plus sages citoyens sans combien estoit dommageable, & de peu de profit pour le salut, & conseruation de l'estat qu'une chose de si grand conséquence que la creation du Prince fut commise & octroyee à la folle, & temeraire fantaisie d'un peuple, les apprehensions duquel le plus souuent flechissent vers la partie plus corrompue & mal-saine, retranchans ceste licence trop peuleuse, ordonnerent que de là en auant on esliroit vnze hommes des plus renommés, & plus gens de bien qui fussent en la cité, & ausquelz fut donnée la charge de l'lection de leur prince. Mais à la fin l'ambition preuenant avec l'accroissement de la puissance, & seigneurie, il fallust auant d'entreprendre de nouveaux moyens de suffrages & balotemens pour l'esgard de ceste election Ducale, & de laquelle il nous fault vn peu discourir, puis c'est pour elle que nous auons dressé ce chapitre. Nous auons proposé cy deuant comme durant l'interregne, il y auoit certains des Conseillers Venitiens du grand Conseil, qui prenoyent le soucy de l'estat, attendant la nouvelle creation d'un Prince. Apres donc que le Duc est mort, & ses obseques & funeraillies d'iceluy bien & saintement celebrées, les Conseillers s'assemblans au Conseil eslisent cinq hommes, selon l'ancienne coustume, lesquels regardent si le Duc trespassé à rien fait cõtre l'integrité des loix, & ordonnances anciennes, à fin de casser, & annuller ses decrets, si le defunt s'est monstré eschars, & n'ayant fait la despence ordonnée par la coustume, selon que ces cinq hommes en feront le rapport au conseil, les heritiers du Duc sont condempnez à l'amende, telle que l'ordonne la loy, & laquelle est pecuniaire, & la somme en est prise sur le patrimoine du Duc mort, & mise au tresor public. Pour les mesmes Comices, & suffrages sont encor destinez cinq autres citoyens, qui sur l'heure que sont esleuz fault qu'entrent dans le conclaue conioint au lieu où se donnent les voix, sans qu'il leur soit loisible d'en sortir plustost qu'il n'auoit cõsulté ce qu'il fault changer, oster, ou aiouser à la puissance & autorité du prince qu'on doit eslire. Deliberé qu'ils ont de ce cy, derechef le grand Conseil est assemblé, & luy mis en ranc, les dix sortent du conclaue, pour rapporter chascun en son endroit son opinion au Conseil touchant les prerogatives de leur prince, & là tous les citoyens ayant voix, & aduis, on balote sur ce qui est le plus profitable pour le bien du public, & ce qui est possible lors ordonné faut que soient enregistréz parmy les loix qu'il fault que le prince suyue tout le lög de sa vie. Limitée qu'il est à l'autorité du Duc, l'edemouvement on commence de proceder à celle douteuse, & difficile façon d'eslire, par laquelle on crée le souverain magistrat de Venise. Or s'assemblent tous les citoyens qui ont passé l'age de 30. ans, d'autant que l'ancienne coustume seruoit de ceste assemblée, ceux qui n'ont encor atteint cest age, & entrent qu'ils sont, on les compte, pour mettre autant de balotes dans les urnes de l'election, comme il y a de citoyens: trente de ces balotes sont d'or, & d'argent toutes les autres. Ce vase, ou cruche est mis deuant le

*L'electio estée  
à la multitude.*

*Moyens obser-  
nez, ains pro-  
ceder à l'electi-  
on du Duc à  
Venise.*

*Heritiers du  
Duc punis  
pour les fautes  
du Duc.*

*Maniere de  
créer les elec-  
teurs du Prin-  
ce Venisien.*

Conseillers, & pre-  
appelle les citoy-  
enche au mesme or-  
dres suffrages & b-  
dans l'urne, & vas-  
là assis qui do-  
sortent tout au-  
nommé à haute vo-  
ordonné, & tous ses  
du lieu & pour pr-  
balotes d'argent qu-  
du conseil: & en c-  
des marques d'or-  
ens, ce qu'estant fa-  
entrez que sont les  
& deuant les Con-  
ort il y a encor neu-  
ne nommer le Prin-  
de derechef au con-  
on en vse à Rome à  
son leur laisse non p-  
le à homme viuant.  
tir de là que premie-  
la charge d'eslire le  
en rapporte six voix,  
pefchement à vn s-  
Les quarante esleu-  
nce public aux Con-  
uoir de leur charge  
en prochaine, les C-  
yens venuz que for-  
as lequel sont nom-  
noncez tout haul-  
quelqu'un des no-  
conseillers, & de l-  
: de absent qu'il e-  
conseillier, ou par-  
ouué qu'on là il e-  
lliers, & de là au-  
sonner homme qu-  
suppon d'ambition  
integrité, & justic-  
Ces quarante ne-  
que le Conseil so-  
ans les grands Mag-

Conseillers, & pres lequel est assis vn petit enfant, qui tirant hors les  
 appelle les citoyens selon les rangs qu'ils sont assis lesquels vont vers  
 au mesme ordre qu'ils ont en leur siege. Neantmoins comme  
 suffrages & balotemens il soit permis aux citoyens de mettre la  
 dans l'urne, & vase: en ceste election nul oseroit y toucher, ains c'est  
 là assis qui donne à chacun sa balle: ceux qui reçoivent celles  
 sortent tout aussitost du conseil: mais à qui la balote d'or eschoit,  
 nommé à haute voix par le greffier, & il se retire dans vn conclaue à  
 nommé, & tous ses parens & aliez se leuent aussi, & se mettent à vn  
 du lieu & pourpris, lesquels estans nombrez, on leur donne autant  
 votes d'argent qu'ils sont en nombre, lesquelles receuës ils sortent  
 du conseil: & en ceste maniere il en y a trente, ausquels eschoit d'a-  
 des marques d'or, qui sont choisis d'entre toute la multitude des ci-  
 tizens, ce qu'estant fait, le conseil se depart, & chacun se retire en sa mai-  
 son. Les quarante esleuz que sont les citoyens, les trente enfermez au conclaue, for-  
 & deuant les Conseillers de rechef on balote, tellement que selon  
 il y a encor neuf choisis d'entr'eux, ausquels est donnée la char-  
 ge de nommer le Prince futur, & les autres se retirans, ceux cy entrent  
 de rechef au conclaue à ce fait destiné, où ils sont encloz, tout ainsi  
 qu'on en use à Rome à l'endroict des Cardinaux à l'election du Pape, sans  
 on leur laisse non pas vn seul seruiteur pour les seruir, ne qu'il soit lo-  
 ué à l'homme viuant de leur parler en sorte quelconque: & ne peuvent  
 sortir de là que premierement ils n'ayent esleu quarante hommes dignes  
 de la charge d'eslire le Prince: & aucun ne se peut dire esleu par eux s'il  
 n'a rapporté six voix, tellement que si de neuf qu'ils sont, les quatre sont  
 esleuz, & vn suffrage le tout est compté pour rien.  
 Les quarante esleuz que sont, ils en donnent aduis par le portier &  
 par le greffier public aux Conseillers, leur faisant entendre, comme ils parlent le  
 nom de leur charge. Tout sur l'heure, si ce n'estoit que la nuit fut desha-  
 lée, les Conseillers font assembler le grand Conseil, & les ci-  
 tizens venus que sont, on met en auant le registre escrit au conclaue, &  
 par lequel sont nommez les quarantes electeurs du Prince: lesquels sont  
 prononcez tout hault par le greffier du Conseil en pleine assemblée,  
 & quelqu'un des nommez assiste au Conseil, il s'en va vers le siege des  
 Conseillers, & de là s'en entre au conclaue & chambre du Conseil pri-  
 ué: & absent qu'il est, soudain il est cherché, par toute la ville par vn  
 Conseiller, ou par vn des quarante esleuz en pareille commission: &  
 amené qu'on l'a est amené en sale & en l'audience, deuant les Con-  
 seillers, & de là au conclaue sans qu'il luy soit permis de parler, ny ar-  
 ronner homme qui viue, à fin qu'il n'apparoisse aucune occasion, ny  
 soupçon d'ambition es suffrages qu'ils raschent de mettre afin avec tou-  
 te integrité, & justice.  
 Ces quarante ne sont pas si tost enfermez que l'assemblée est licenciée,  
 & que le Conseil se depart: Ce que fait ces quarante se presentent de-  
 uant les grands Magistrats, à sauoir les Conseillers, & par la mesme façon

LIVRE TROISIÈME

de baloter que dessus, de 40. on en choisist 12. les 18. qui restent se retirent  
 & les autres estans en cloz comme dessus à esté dit. Ces 12. en eslisent  
 chascun desquels fault qu'importe 8. voix ne pouuant aucun estre de  
 à moindres suffrages, & de cecy ils aduertissent le Conseil, qui sur le  
 me point de temps assemble le corps de la cité, pour en vser ainsi qu'  
 esté dit: & de ces 12. en sont enbor esleuz neuf, lesquels en nomment  
 lesquels par le sort sont espedizez à onze, & ceux cy en escriuent 41. d'  
 les principaux des senateurs & plus anciens de la cité, desquels dès  
 tost que sont nommez s'en vont à la chambre ordonnée pour cecy,  
 c'est à eux à eslire, & nommer le Prince. Bien est vray que de ce nom  
 ainsi pris par sort il n'en y peut auoir deux qui soyent de mesme sang  
 maison, ou qui ayent quelque grade amitié, & familiarité, ensemble, d'  
 tant que les loix anciennes ne le peuuent souffrir, & que de tout temps  
 Venitiens en ont ainsi v'sé en leurs suffrages, & lors qu'ils se sont assemb  
 pour la creation de leur magistrat souuerain. Or peut on voir la gra  
 sage des magnifiques anciens en ceste diuerse façon de proceder  
 eslisant leur Prince; entant que par ceste collusion de sentences ils ont  
 madoüé la multitude si bien qu'il semble que ce soit elle qui crée le Duc  
 puis qu'elle choisist les electeurs: & lesquels neantmoins ne sont pris  
 du ranc senatoires, comme de celuy qui de tout temps s'est gardé la p  
 seance, & autorité au gouuernemét de l'estat, afin que l'insolence du p  
 ple n'accablât la felicité de leur ville. Ces quarante, & vn nommez qui  
 itoyent pour l'election du Duc, tous en vn instant, sans mendier les s  
 frages du peuple, voire ny se soucians seulement de le caresser d'vn seul  
 lut; s'assembloient en la court où se font coustumierement ces grandes  
 semblées. Là auât toute chose on chante, & celebre les saints, admirabl  
 & diuins mysteres de la Messe, & icelle dite, tous les assistans mettans  
 main sur l'autel jurent deuant Dieu, & la republique, qu'ils esliront celu  
 là pour Duc, lequel ils estimeront le meriter tant pour sa sainteté de v  
 que pour estre soigneux du bien public, diligent, sage, & pouruoyant  
 tout sur tous les autres. Ce serment finy, les g's d'eglise se retirés les fo  
 electeurs demeurent en la court sans seruireur quelcon que, ny autre q  
 puisse leur fournir rien. Et lors trois des plus anciens president assis p  
 vne table dressée pour cest esgard, & sur laquelle y a vn vase de baloter  
 & chascun des electeurs escriuant en vne bale de toile le nom de celu  
 qu'il estime digne d'estre Duc, le gette dans le vase. Toutes ces lettres,  
 marques mises en la cruche d'election, on en tira vne, la premiere qui vi  
 en main à celui qui est deputé pour ce faire. Les commis pour preside  
 ayans leu ce qui est sur le balotier si tost que prononcés le nom y es  
 dessus, celui qui est nommé, si se trique le col comme souuent il a qui en  
 ne fault de servir dehors: & s'en aller pour donner lieu à chascun de di  
 puter de sa suffisance. Cestuy sorty qui est, si l'y a quelq'un qui aye quel  
 cas à môstrer comme cestuy est inhabile pour porter vn si grand faix q  
 la charge d'vne telle republique que la Venitienne, il se leue, & ayant y  
 de quelque excuse modeste, battie sur ce que tous bon citoyens doit à  
 republique, il dit franchement ce qu'il a sur lo cœur, & qu'il faut à esclaircir  
 l'incapac

*Ruse du Senat  
 Venitien pour  
 se maintenir.*

*Ceremonies ob  
 seruées auant  
 l'election du  
 Duc.*

*Licée fort mo  
 deste d'accuser  
 l'esleu.*

...té de cestuy  
 ... dire, les preside  
 ... dire le nom de l'a  
 ... le pas pour veni  
 ... conseil de tenir secr  
 ... sissent des ligues,  
 ... L'esleu oyant c  
 ... imposez, puis so  
 ... entre se leue, & p  
 ... lles l'autre ayant  
 ... ecufateurs n'ont  
 ... ter, & de telle fa  
 ... doit sans nul esgar  
 ... y obserue vn autre  
 ... luy donne la  
 ... seconde, ou troisiem  
 ... premier perdant fa  
 ... Mais noy qu'il en  
 ... cinq voix franches  
 ... Conseillers sont  
 ... uenue Prince: & p  
 ... que troupes de cit  
 ... te leur faire la gra  
 ... à toute la repu  
 ... au palais, où esta  
 ... y sans avec luy, luy  
 ... temps, on bat de la m  
 ... esse l'on tout ce qu  
 ... mées à la reception  
 ... endent dans la cou  
 ... et tout est, on des  
 ... ve voisine dudit l  
 ... erbe, & plein de t  
 ... iloux qui embellit  
 ... voir d'admirable  
 ... forte diuerse de m  
 ... il n'y semble rest  
 ... au testament à per  
 ... tre sousbenas le lie  
 ... est gardé le con  
 ... y voit celle table  
 ... au grand Auc  
 ... le laisse à part les d  
 ... pules, comme Rub  
 ... les de grosseur pr  
 ... bellus de grosses

dignité de cestuy qui est nommé pour estre Prince. Finy que cestuy cy  
 dite, les presidets au Conseil font venir celuy qui est accusé, & sans  
 dire le nom de l'accusateur, luy specifient tous les crimes qui luy fer-  
 pas pour venir à la dignité Ducale. Aussi iurent ils tous, entrans au  
 de tenir secret tout ce qui se passera, à fin que ces animositez, no  
 essent des ligues, & partialitez preiudiciables à l'estat de leur republi-  
 . L'esleu oyant ce qu'on luy repreché, respond, & se purge des cri-  
 imposez, puis sort de la court: & lors ou le premier qui l'a accusé, ou  
 autre se leue, & propose d'autres raisons plus fortes, & valables; au-  
 lles l'autre ayant respondu avec suffisante preuue de son innocence, si  
 accusateurs n'ont rien plus que luy mettre deuant les yeux, on vient à  
 voter, & de telle façon que si quelqu'un paruenoit à auoir 25. voix iadis  
 soit sans nul esgard de l'air chef de leur republique. Mais à present  
 y obserue vn autre ordre, veu que, iagoit qu'un aye si bien fait que ce  
 nombre luy donne la dignité, d'autant que le sort y est souuent getté, si à  
 seconde, ou troisieme fois, vn autre l'emporte, & à le plus de marques,  
 premier perdant sa cause, le dernier emporte la principauté.

Mais quoy qu'il en soit, iamais aucun n'est déclaré duc, qu'il n'aye vingt  
 cinq voix franches, & si tost qu'il est esleu, on s'en vient en la court, où  
 Conseillers sont appellez: car ce sont eux les premiers qui saluent le  
 nouveau Prince: & puis le bruit en est espandu par toute la cité, & ne voit  
 que troupes de citoyens par ruës s'esioiuisans, & prians Dieu qu'il luy  
 face leur faire la grace d'auoir vn bon duc, & lequel soit heureux & sa-  
 uoir à toute la republique. Ce pendant les parens & amys du Duc s'en  
 au palais, où estans receus ils le saluent, & luy souhaitent, en se res-  
 yssans avec luy, la principauté bien-heureuse: Et sur le mesme point de  
 ups, on bat de la monnoye avec le nom & effigie du nouveau Prince, &  
 esse l'on tout ce qui est necessaire pour les pompes & ceremonies acou-  
 mées à la reception solennelle: & ce pendant & le Duc & les electeurs

tendent dans la court, tant que tout soit mis en ordre. Apareillé & dressé  
 tout est, on descend de la court, & s'en vont tous à l'Eglise sainte  
 voisine dudit lieu, qui pour vray est vn temple fort magnifique &  
 superbe, & plein de tresgrandes & infinies richesses: & où l'artifice mer-  
 veilleux qui embellist le grand autel, semble surmonter tout ce qu'on scau-  
 voir d'admirable en ce monde, soit qu'on regarde les colonnes de tou-  
 sorte diuerse de marbres, ou les figures & images tirées proprement,  
 il n'y semble rester que la parole, y estant tiré tout aux & nou-  
 testament à personages: Et le plus beau sont quatre colonnes de fin al-  
 tre soutenans le lieu ordinairement ou repose le saint Ciboire, dans le-  
 quel est gardé le corps precieux de nostre seigneur IESUS CHRIST.  
 y voit celle table richie d'or & d'argent, & enrichie de pierrerie,  
 au grand Autel, vne des plus belles pieces de la terre.  
 elle laisse à part les douze couronnes d'or, le grans nombre de pierres pre-  
 cieuses, comme Rubis, Esmerauldes, Topazes, Balais, Diamans, & de s-  
 mes de grosseur presque incroyables: ne ramentoy les deux Licornes  
 de grosses Escarboucles, ny les Vases d'or, d'Agathe, & Porce-

*Differre des  
 Suffrages an-  
 ciens aux mo-  
 dernes.*

*Respectz gar-  
 dez apres l'e-  
 lectio du Duc*

*Magnifi-èce,  
 & richesses  
 de l'eglise s.  
 Marc de Ve-  
 nise.*

lain ny les Euef, Croix, Calices, & chandeliers, & que ce soit  
 famuser en chose superflue à cause de la difficulté que ie voy à descrire  
 choses si rares, & precieuses, & par ainsi faut que reuenions aux ceremonies  
 nies faites à l'endroit du Prince & Duc de Venise. Dedas le temple qui  
 sont, ils se mettent en oraison, puis montent sur vne galerie qui est le long  
 du cœur toute faite de beau marbre porphiré: & là le plus ancien des  
 cteurs harangue deuant le peuple, luy specifiant la creation du nouueau  
 Duc, lequel il loüe assez modestement, & sans vser d'aucū trait qui puisse  
 estre taxé de flaterie: Apres luy parle le Duc, recitant avec grand respect  
 & honte quelque cas de ses anciens devoirs pour le public, & promettant  
 de si bien se gouverner en sa charge qu'on ne verra de luy qu'offices d'un  
 bon Prince, & de celuy, qui sans auoir efgard au particulier de personne  
 ne se soignera que du seul bien, & proffit de la republique: proteste de  
 re droit, & iustice, à chacun sans acception de personnes & de n'espargner  
 ny vie, ny biens, pourueu qu'il puisse les employer pour l'auancement, &  
 deffence de la republique. Son oraison prend fin par vne priere à Dieu,  
 à l'Euangeliste S. Marc, patron & tutelaire de la Cité de Venise, à fin que  
 ils luy soient en ayde, & le fauorisent & guident ses actions en la pour  
 te d'vne telle, & si grand charge. Le peuple ayant receu avec grand ioy  
 & applausion les parolles du Prince, les seign. descendent en la nef, de l'e  
 glise, & conduisent le Duc au grand autel, où il iure sur le liure des saint  
 Euangiles attestant, & obligeant sa foy, & à Dieu, & à la republique de  
 ne rien laisser, ny oublier de ce que les loix veulent que face, & effectue  
 seign. de l'estat de Venise. Ce serment fait, c'est lors que tous les electeurs  
 qui iusqu'à lors ont tenu compaignie au Duc, le laissent, & se retirent,  
 luy monté sur vn eschaffault de boys, appelle avec luy vn de ses parens le  
 quel il aura le plus cher & agreable. Les nautonniers qui sont les plus est  
 mez viennent alors, & emportent le Prince en ce lieu siege le pourment  
 avec vne grand allegresse du peuple, par toute la place de saint Marc, &  
 tandis le Duc gette (faisant largesse) de la monnoye d'argent nouuelleme  
 batue en son nom & coignée de sa marque. Pourmené que l'ont les Mar  
 niers, ils le portét pres les degrez & escalier du Palais Ducal, où ils pose  
 ius le siege, & le seigneur va de son pied dans sa court, & logis: & porte  
 coustume que les habits precieux que le Duc a sur soy ce iour, & le vase  
 ou coupe en laquelle est l'argét espádu pour la largesse, soient donnez au  
 nautonniers qui ont ainsi porté le seign. sur leurs espaules. Au hault des de  
 grez le Duc est receu par les conseilliers l'attendans là, & est lors couronné  
 du bonnet, & chapperon Ducal: & ainsi se finist la pompe & solennité de  
 l'electiō, & approbatiō du Prince de Venise: lequel le iour ensuyuant ceste  
 solennité il va au Senat où tous les magnifiques senateurs sont assemblez  
 & là il harangue de rechef, loüant Dieu, & rendant graces à messieurs de  
 Senat, de l'auoir haucé en tel honneur, promettant encore vn coup tout  
 deuoin, & honnelle deportemēt pour le salut du public: & vse de pareil  
 façon de faire deuant tous les citoyens à la premiere assemblee generale que  
 se faict apres son electiō: Or d'autant que cy deuant non auons parlé de la  
 puissance sur mer qu'ont les Venitiens, & cōme tous les ans le Duc va

*Harangue  
 du Duc de  
 Venise au peu  
 ple.*

*Duc de Veni  
 se porté en son  
 palais par les  
 mariniens.*

*Despouilles du  
 Duc sont aux  
 Mariniens.*

demēt fiancer la  
 quelq influēce cel  
 scauoir, depuis q  
 demēt ceste si grā  
 grands & puisians  
 que sortir en er  
 pure petitemēt, &  
 cité est bastie  
 fuissent enuieux  
 leur propre q  
 nouuellemēt basti  
 la fortune de V  
 voisin de ces pa  
 aux mains, ou  
 voicē plus venir vol  
 vancuz, creuēt c  
 ence encor de la m  
 de trouver les mo  
 ent ils y pourro  
 que desir qu'ils eu  
 fait tētor le guē, la  
 ouguement couuēe,  
 ils pensoient à e  
 les Triestans seisse  
 ciēne coustume de  
 à fin qu'on y soit p  
 mariage, aduint x  
 Pierre qui est en c  
 les Triestās, qui f  
 our des Istriēs & Da  
 mirēt en deux Freg  
 la ville, où se tindrē  
 du nopçage en l'E  
 furie es saints lieux  
 menās l'Euefque p  
 pour lors Piere G  
 la cité, ne l'effroy  
 te sur mer, & pou  
 rales, qui sont en  
 butin, & les esueil  
 courra & proye: b  
 le second iour qu  
 feburier) eschoit l  
 de coustume à V  
 pour vne mem  
 avec forces par le

allemēt fiancer la mer sur le Buccétor. Et pource qu'il semble qu'il y  
 quelq' influēce celeste qui fauorise ce peuple es affaires de la marine, il  
 saoir, depuis quel tēps ils se sont agradis sur l'eau, & d'ou prist cō- *Venitiens sei-*  
 ceste si grādē puissance en icelle, laquelle a iadis tenu teste aux *gneurs iadis*  
 grands & puissans Monarques de la terre. Du tēps dōc que Venise ne *de la mer.*  
 que sortir en essence, & qu'encore les citoyēs d'icelle se cōtentoiet  
 petitement, & sans attēter riē sur autruy parmy les paluz où à pre *Istriens, &*  
 citē est bastie, aduint que les Istriēs & Esclauōs, ou Dalmates, soit *Dalmates en*  
 fussent enuieux du succez heureux de ceste nbuelle Colonie, ou q̄ *uieux de*  
 leur propre q̄ de viure de rapz, & voleries, se ruerēt sur l'estat de la *l'heur de Ve-*  
 nouellemēt bastie, & sur tous s'esmeurent ceux de Trieste, qui enui- *nise.*  
 la fortune de Venise: & faramans auec leurs voisins, vindrent courir  
 voisins de ces paluz, voire se hazardoiet de s'attaquer aux Venitiēs,  
 venir aux mains, ou les Triestās, & leurs aliez furēt si biē chastiez, *Dalmates*  
 ioiet plus venir voltiger le lōg de la mer Adriatique. Ces gens, & Dal- *vaincuz, par*  
 vaincuz, crepēt de despit que ces hōmes ramassez, & sans aucune ex *les Venitiens.*  
 ience encor de la marine les eussent si bien estrillez, & ne souhaitoient  
 de trouuer les moyens de s'en venger, iacoit qu'ils veissent que mal-  
 tement ils y pourroient attādre. Mais ce que le cœur leur distuadoit, *Sabelliq. De-*  
 que desir qu'ils eussent de s'en ressentir, & n'y auoit homme si hardy, *cad. 1. l. i.*  
 s'osast tētor le guē, la fortune leur ouurist le passage pour esclorre celle *de l'hist. de*  
 ougement couuēe, vengeance sur les Venitiens: & ce au temps que le *Venise.*  
 ils pensoient à ceste trouffe, veu qu'ils ne se fussent iamais doutez  
 les Triestās seissent, ce que depuis ils mirēt en execution. Car cōme  
 ciēne coustume des Venitiēs fut iadis que les filles fussent fiācées au tē.  
 à fin qu'on y feit parādē de tout cē qu'elles auoyent de meubles pour *Trieste citē*  
 mariage, aduint xij iour cōme l'ō celebrōit certaines nopces en l'egli- *du Frioli.*  
 Pierre qui est en ce cartier de la ville qu'ō nōme à present le chasteau  
 les Triestās, qui festoiet declarez enemys du nom Venitiē pour l'a- *Triestās bu-*  
 our des Istriēs & Dalmates desquels ils sōt voisins, cōme estās au Frioli, *rinent le cha-*  
 mirēt en deux Fregates de nuit, & vindrēt se ruer sur les pl<sup>h</sup>aults lieux *steau à Venise*  
 la ville, où se tindrēt en aguet iusqu'au matin. qu'ō cōmēça les ceremo- *Pierre Gan-*  
 du nopçage en l'Eglise susditte: & sortās de leur embusche se gettent *diam Duc de*  
 surie es sainta lieux rauissans & hōmes, & fēmes, & reliques, & thefors, *Venise vainc*  
 amenās l'Euesq̄te prisonnier auec eux en leurs galeres. Le Duc qui e- *les Triestās.*  
 it pour lors Piere Gandiā voyāt l'estōnemēt q̄ ceste surprise auoit dō-  
 la citē, ne l'effroya aucunemēt, ains assemblāt ce qu'il peut d'hōmes il  
 te sur mer, & pour suit les voleurs, q̄ il raignit, lors que es isles dittes  
 rales, qui sont en la marche Trebighiane, ils estoient ententifs à partir  
 r butin, & les esueillā si bien que les ayant faits retirer en leurs vaisseaux *Feste & ieu*  
 couura & proye; busin, & prisonniers s'en retournāt victorieux à Ve- *pour memoire*  
 le second iour qu'il partit d'icelle. Et d'autant qu'en ce temps (qui est *de la feste*)  
 februrier) eschoit la feste de la Purification de la vierge Marie, on a de- *des Triestās*  
 de coustume à Venise, de faire grand iolānitē & celebrer des jeux  
 pour yns memoire perpetuelle du premier voyage iamais fait sur  
 auec forces par les Venitiens, & lequel leur ayant succedē auec l'heur

LIVRE TROISIÈME

qu'ils desiroient leur prelage le grand pouuoir qu'ils ont eu depuis sur  
 marine. Aussi ce fut lors qu'ils commencèrent d'en prendre possession,  
 rends illustres, renommez, & craints par tout le pais voisin, pour ne lais-  
 plus vn Corsaire voltigeant sur mer, ny qui donast aucun empeschement  
 aux marchans ny voyageurs. Ainsi de peu de chose s'augmenta iadis  
 nom Romain, lors que Romule avec vne poignée de pasteurs bastist l'en-  
 ceint de la cité qui à depuis commandé presque sur tout le monde. Et Ve-  
 nise qui n'estoit que la retraite des pauvres citoyés fugitifs de leurs pa-  
 sons, ayant pris pied d'un fondement si peu solide s'est rendue vne  
 plus belles citez de l'uniuers, mais la police la mieux dressée qui iamais  
 & sous la iustice de laquelle, la grâdeur du nom Venitien, les richesses,  
 stat, & puissance ont pris telle duré, que sans qu'on y ay veu que  
 peu de changement on peut dire qu'il n'y eut iamais republicque mie-  
 maniee, ny de si grâde duré: veu que des plusieurs siecles en ça les Veni-  
 tiens se maintenant ils sont les amis des Monarques, & les iuges, & ar-  
 tres de presque tous les differens des Princes de l'Europe. Je ne veux  
 musfer aux disputes sur les affaires de la dignité du Patriarche, & combi-  
 de temps les prelates de Grade & d'Aquilege ont disputé ensemble sur  
 ste dignité, veu que cela ne fait guere, ou du tout point à nostre propo-  
 & ne m'arrestera sur leurs Ducz d'auantage, n'y au denombrement de  
 ceux, & moins à discourir combien ce peuple a esté d'autres fois chatou-  
 leux & mal traictable, comme celuy qui s'est souuent furieusement a cha-  
 né sur ses Princes, & en a massacré plusieurs, & d'autres chassés du pays  
 & à d'autres creué les yeux, & faits mourir en prison. Ne suis deliberé  
 cor de rediger par escrit leurs gestes & conquestes, n'y les moyens par  
 quels ils se sont faits seigneurs de celle estendue de pays qu'ils ont en Ita-  
 lie, soit en la Lombardie, au Frioly, Istrie, Marche Treuisiane, ou en la  
 maigne: ne rechercheray qui les a aggrandis en Dalmatie & Esclauonie,  
 par quels moïens ils ont vn long temps gouuerné toutes les villes pro-  
 que qui sont sur le bord de la mer dés le Goulphe qu'on dict de Venise  
 iusques à l'Hellespont. Ne vous desiray qui leur a donné le passage  
 Negropont perdu pour eux, ny en Chipre & Candie qu'ils tiennent en  
 cor: Et si vous voulez scauoir en quels temps ils se saisirent des illes  
 Corfu, Lezante, Cephallenie, & autres ie vous renuoyeray, & à Sabellique  
 qui en a tracé l'histoire, & au Blond, & és choses de nostre temps, à ce  
 Cardinal Bembe, qui estant vn ornement de nostre siecle, a aussi  
 lustré sa ville, bastissant l'histoire des choses aduenüs de son aage: com-  
 me aussi ce grand homme Gaspard Contaren espluchant, & nous par-  
 gnant au vit, & l'estat, & la police, & les façons de faire sur la creation de  
 estats de la ville: aussi c'est d'eux que ie l'ay tiré, & à eux ie vous renuoye  
 me contentant de vous dire que les guerres que les Chrestiens ont eu  
 Leuant, & les conquestes des François, & autres peuples des Gaules, s'ont  
 en Grece, Asie, ou Palestine, soit en terre ferme, ou és pais Insulaires  
 ont plus profité aux Venitiens qu'à ceux qui y ont employé leur temps  
 despendu leur deniers, & espan du leur sang, & vie: aussi n'y auoit-il  
 tions des nostres qui peut retenir ces pieces que ceux qui nez en la ma-

*Venise de peu  
 de chose ve-  
 nue à grande  
 perfection.*

*Grade, &  
 Aquilege  
 ont iadis eu  
 discord pour  
 la dignité du  
 Patriarchat.*

*Venitiens cry-  
 els cõtre leurs  
 Princes.*

*Terres que tie-  
 nent les Veni-  
 tiens.*

*Illes suiuettes  
 aux Venitiens  
 sur la mer  
 Mediterrane.*

*Venitiens a-  
 grandis en  
 Grece par le  
 moyen des  
 voyages Chre-  
 stiens en Le-  
 uant.*

... par l'  
 ... fait le de  
 ... partie  
 ... Medice  
 ... & est a  
 De l'  
 ... le pays y  
 ... que facile  
 ... nee du fi  
 ... & le  
 ... Or y a-il d  
 ... de l'autre  
 ... estangs fo  
 ... allans rend  
 ... Maieur  
 ... est la cou  
 ... nommé fl  
 ... ent passag  
 ... pende de l  
 ... riuere. [P  
 ... Galathes  
 ... lates, des  
 ... res Belgi  
 ... le nom d  
 ... rurses de c  
 ... elles les  
 ... d'ou ces  
 ... les fait sc  
 ... phe me le  
 ... scauoir C  
 ... oient nati  
 ... om aux Il  
 ... corde à l'  
 ... aronides,  
 ... filz d'He  
 Appian, d

par les Galeres Adriatiques, accoustumez au travail marin, & qui  
 fait le deuoir en toute occurence, maintenant encor en paix vne  
 partie, voire la plus forte & la meilleure des Isles conquises en la  
 Mediterranée. Et voila quant à ce que i'auois à vous discourir sur  
 l'estat de Venise.

De l'ancienne Galathie, & mœurs des anciens Galathes. Cap. 27.



A Galathie fut iadis vne grãde region de l'Eu  
 rope outre les Celtes, vers le Mydi & l'occan *Diodore li. 6.*  
 & le long des riués d'iceluy (ainsi qu'estrix *antiq. ch. 9.*  
 Diodore Sicilié) & des les bornes du Danube *Ceste descri-*  
 elle s'estendoit iusqu'en Scythie. Et prit ce *ption est imi-*  
 nom de Galathe filz d'Hercule, & d'une Da- *tée par Api-*  
 me des Celtes. Or ceste region estoit habitée *en son Lybi-*  
 de plusieurs & diuers peuples, & estoit assise *que.*  
 plus vers le Nord & parties froides qu'autre-  
 ment, voire si froide que l'hyuer en lieu de

le pays y estoit couuert de Neiges, & la glace y estant si grande & for-  
 que facilement on voyageoit sur les fleuues caillez par la rigueur & ve-  
 nance du froid, & non avec vne petite troupe d'hommes, ains les grosses  
 chariages, & les chariages passoient assurement sur la glace.

Or y a il de grands fleuues qui courent, ayans neantmoins diuers cours  
 de l'autre, par ces Païs des Galathes, les vns desquelz sortent des lacs,  
 estangs fort profonds, les autres prennent leurs sources des montaignes  
 sans rendre les vns en l'Ocean, ainsi que fait le Rhin, les autres en la  
 Mer Maiour, comme le Danube: les autres en la Mer Adriatique, telle

est la course de l'Eridan, que maintenant nous appellons le Pole plus  
 nomme fleue de l'Italie. Lesquelles riuieres encore en Hyuer dō-  
 7. & 8. tab.

ent passage assure aux voyageurs sur la glace, pourueu que on y  
 bande de la paille de peur de glisser, & aller souuent mesurer le liêt de  
 riuiere. [Par les descriptions de Ptolomée, vous ne pouuez cognoistre

les Galathes estre autres que les anciens Gaulois, lesquelz il appelle Celto-  
 galates, descriuant le païs de Guyenne, Prouence, Lyonois, & les  
 autres Beligiques: ainsi ie m'estonne qui a elmeu nostre auteur de confon-  
 dre le nom de Galate, & le separer du Gaulois, si ce n'est qu'il ignorast les  
 mœurs de ce peuple, & grãdes cōquestes tāt en Asie qu'en Europe, des-  
 quelles les Histoires no<sup>s</sup> en font foy, cōme aussi no<sup>s</sup> le verrōs en discou-

vert d'où ces Galates ont pris le nom, les opiniōs en sont diuerses, car le Sici-  
 lien fait sortir de Galathe filz d'hercule, & Apia Alexandrin tiēt que Po-  
 lypheme le borgne geāt, eut de sa dame la Nymphe Galatée trois enfans,  
 le premier Celte Illyrie, & Galle, lesquelz laissant le païs Sicilien d'où ilz e-

oient natifz vindrent habiter en Dalmatie, & au païs des gaules donnās  
 nom aux Illiriens, Celtes & Galates. Mais d'autant que Berose Caldéen  
 recorde à l'opinion de Diodore Sicilien, & qu'il fait que les comerites,  
 aronides, & Samosathéens portent le nom de galathée, à cause de gala-

the filz d'Hercule, nous sommes contens de luy dōner le pris plustost que  
 Apian, d'autant que la foy des grecs m'est pour suspecte: & l'antiquité

*Apian en  
 son Illirique.*

*Berose lin. 5.*

LIVRE TROISIEME

*Pausanie. li. 1.* est à reuerer, & voyant l'histoire de Berofe approcher du discours  
*Les Gaulois* plusost nommez *Celtes*, de *Celte leur Roy. Voy Be-*  
*rose s. Ocean difficile à nauiguer.* les gaulois, ou galates s'appellassent plustost Celtes que gaulois, Pausa-  
 nie le tesmoigne disant: Ces gaulois de quelz est faite mention, se trou-  
 uent es extremitez de l'Europe le long de l'estendue profonde de l'oc-  
 cean, les limites duquel il est impossible (comme ilz disent.) que hom-  
 me puisse cognoistre parfaitement par son nauigage: entant que celle mer  
 la plus facheuse & perilleuse de toutes, soit pour les flux & courantes  
 & belues marines qui s'offrent aux nauigans, ou d'autant qu'il y a vne infinité d'or-  
 gues, qui s'offrent aux nauigans, ou d'autant qu'il y a vne infinité d'or-

*Il dit cecy à cause des con-*  
*questes faites par les Gau-*  
*lois en Italie.* Les bornes des terres de ce peuple, sont arrouées par le fleuue Erida-  
 (est le Po) pres les riués duquel les filles du Soleil (ainsi qu'on dit) pleu-  
 rent encore la cheute & ruine de Phaëton leur frere. Or ce peuple à fort  
 receu le nom de gaulois car au parauant & luy-mesme. s'appelloit Celtes  
 & souffroit aussi que tel les autres le nommassent. Voila que dit Pausa-  
 nie lequel pour môstrer tant l'antiquité du nom gaulois, que pour faire  
 cognoistre quelles gés ce sont ceux q' nostre auteur appelle galates: pou-  
 ruit en ceste sorte: Ceux-cy ayas fait amas d'vne bone, forte, & grosse  
 mée, se ruerent sur la mer Ionique, assuiettissans tous les peuples Illy-  
 riens & tout le país qui s'estend iusqu'en Macedone, voire vainquirét ilz &  
 firent les Macedoniens. C'est ainsi qu'il s'estend iusqu'en Macedone, & gr-  
 recercheur d'antiquité, Pausanie. Ces mesmes ont esté recogneuz par  
 mesme auteur estre les galates, ce qui se recueille en autre lieu, luy par  
 du bouclier ou escu d'un certain Athenien nommé Cidie, lequel est  
 occis en la bataille contre les gaulois, les amys du deffunct offrirent  
 dict escu à Iupiter liberateur avec ceste inscription:

*Le bouclier, o' passant, fut du noble Cidie  
 Lequel nous consacrons au puissant Iupiter  
 De cestuy il s'aid a d'un cœur bruslant & fier  
 Combatant pour l'honneur, & bien de sa patrie  
 Lors qu'un Mars foudroyant des Galates deffist  
 L'effort, & la fureur, le renom & le bruit.*

I'ay amené tout cecy afin que le lecteur, passât l'œil sur ce chapitre voy-  
 quelle confusion y gisoit des noms, & combien il y a de faulte d'esgal-  
 & faire mesmes les Cymbres, & les Galates, si ce n'est entant que les G-  
 lates se desbordans de leur país, coururent (comme dit est) presque tout  
 l'Europe & l'Asie, comme encore, nous esperons le deduire & espluch-  
 plus naïsueté au chapitre qui s'ensuyt. Et pour couper broche à quic-  
 que voudroit s'acheurer par trop à Diodore, il ne fault tant ouyr ce bon  
 homme que les autres bons auteurs ne soyent escoutez, & ensemble voy-  
 comme les descriptions des país peuvent comporter le fil de ceste histo-  
 re.] Ceste region à cause de sa grand froidure ne porte point de vin,  
 huile, qui est cause que les habitans sont contrains de brasser vne espe-  
 de breuuage d'orge avec de l'eau qu'ilz appellent Zithe, c'est Biere: & v-

*De ce desbord*  
*voy Iustin. li.*  
*23.*

pour leur boisse  
 ils le vin sur to  
 ilz le boient tou  
 forte, ou qu'ils se  
 D'od aduict que  
 soit par charroy  
 dre vaisseau de v  
 emmeinent pou  
 meune mine d'arge  
 me assez assuree p  
 des ruières soit  
 le precipice des m  
 es, elle gette & es  
 lesque lles recueil  
 parer, & enrichir l  
 celets, & à l'ent  
 grosses & pesâtes  
 ourrages, & pourf  
 iculiere & esmeru  
 dieux, espondâs,  
 x, lequel n'y auo  
 ce metal, qui osast y  
 peuple portoit à ses  
 g corfage, & estâ  
 ent ils ayent la che  
 d'augmenter celle  
 que & les Grecs,  
 que si souuent ils  
 ruinez, & leur cit  
 pour honorer la  
 emy du nom Gau  
 la recommandeil f  
 Macedonique, voy  
 ns les Galates d'A  
 ant la guerre aux  
 , qu'entre tout  
 lois sont les plus  
 rrier, meslé parm  
 sq couru, & sacca  
 de grande statua  
 stranges & pesans  
 ont des chants eff  
 le combat, & cor  
 ois & escuz ense  
 x qui ne scauent  
 voir des Carcs &

pour leur boisson de l'eau en laquelle ils lauēt le marc du miel. Or ils le vin sur toute chose, de sorte que les marchans leur en apportent le boiuent tout pur, & à peu de fois qu'ils l'vfont, ils s'enxurent de sorte, ou qu'ils s'endormēt, ou en perdent tout sentimēt & cognoissance. D'oū aduiēt que les marchans Italiēs cōuoiteux de gaing portēt du vin soit par charroy, ou sur les riuieres à ce peuple, & pour vn muid ou deux de vin ils ayent quelque bel enfant pour les seruir, & l'emmēent pour esclauē. En pas vn endroit de Galatie on ne trouue aucune mine d'argent: & abonde toutesfois en or, la mesme nature en est assez assuree preuue, & signifiante. Car comme ainsi soit que les riuieres des riuieres soit tortu & difficile, si que l'eau venāt à grands torrens, elle gette & espard çà & là par les champs, des grains & arenes desquelles les recueillies, & espurées, & hommes, & femmes s'en seruēt pour parer, & enrichir leurs vestemens, & leur corps, en faisant des aneaux, bracelets, & à l'entour du col ils portent des chaines d'or pur & massif grosses & pesātes, voire dorēt ils & leurs habits, & chemises avec pourrages, & pourfilures. Les grands seigneurs de ce païs auoyent vne maniere & esmerueillable façon de faire, à l'endroit des temples de leurs dieux, espendās, & semans de l'or par le paue des lieux sacrés à leurs dieux, lequel n'y auoit hōme si hardy, quoy q̄ ce peuple fut cōuoiteux de ce metal, qui osast y mettre la main, telle estoit la religieuse reuerēce q̄ ce peuple portoit à ses dieux. Les Galates sont de couleur blanche, ayans un grand corsāge, & estās delicats, & de grād mollesse: & quoy que naturellement ils ayent la cheueure blonde, & le poil roux, encor tashēt ils par d'augmenter celle couleur en leur perruque. [ C'est à tort (ce me sembleroit) que & les Grecs, & les Romains ont mis sur ce peuple l'effemination, & que si souuent ils ont senty leur naturel masse & robuste, les vns ayās esté ruinez, & leur cité prise, & les autres cōtraints de porter le nom Gaulois pour honorer la vilté naturelle de la Grece. Oyons Tite Liue grand ennemy du nom Gaulois, ne pensant louer ceste nation avec quels motz il la recommande: il fait ainsi parler Cnée Manlie Consul durant la guerre Macedonique, voyant le soldat Romain estonné du seul nom Gaulois, sans les Galates d'Asie conioints avec le Roy Macedonien, & ce Cōsul durant la guerre aux Gallogrecz en Asie. Je n'ignore point, vaillants soldats, qu'entre toutes les nations qui sont & habitent en l'Asie, que les Gaulois sont les plus fameux & vaillants en guerre, peuple farouche, & guerrier, meslé parmy vne nation paisible, & lequel les armes au poing, a esté couru, & saccagé tout le mōde s'arrestāt icy en l'Asie: ie sçay qu'ils sont de grande stature, portans les cheueux longs qui leur reluisent, ayās des traits estranges & pesāns pauois en guerre, & les glaiues fort lōgs: ie sçay que vous ont des chants effroyables, des vrlemens & dances venans à commēter le combat, & comme pour estonner l'ennemy ilz entrecheurent leurs boucliers & escuz ensemble: mais ces choses sont pour l'espouuement de ceux qui ne sçauent encor ces façons de faire Gauloises, des Grecz c'est à dire de ceux de Cares & Phrigiens: là où ce n'est aux Romains de s'en effrayer

*Il n'y a au-  
teur approuuē  
qui face les  
anciēs Gala-  
tes si gloriez,  
que pour au-  
vin ils quit-  
tassent la liber-  
té.*

*Galates sans  
argēt, & abō-  
dans en or.*

*Ornement des  
Galates.*

*Or semēés sē-  
ples des Gala-  
tes.*

*Galates blācs  
& delicats.*

*Tite Liue l. 8.  
Decad. 4.*

*Mālie Consul  
au soldat Ro-  
main.*

*Façō des Gau-  
lois entrās au  
combat.*

LIVRE TROISIEME

accoustumez à combats le Gaulois ; & qui cognoissent , & sçavent  
faineantise, & venteuse brauade. Puis iouste: Si vous souffrez ce pre  
assault, avec lequel ils vont, transportez d'un esprit ardent & colere  
glée & bouillante, vous verrez que sans coup ferir, vous en aurez le de  
entant que leurs membres s'escoulerôt de sueur & lassitude, les armes  
tomberont des mains & leur force s'amollira eux ayans le corps mol  
effeminé le cœur failly dès que la colere se passe, & qui sont facilement  
cablez par le chault; la soif, & la poussiere. Voila comme ce babillard

*Tite Linc lie-  
tieux en l'hist  
Cheneleure  
des Galates.*

*En cecy Dio-  
dore cōfand le  
Cymbre & le  
Gaulois enfe-  
ble.*

*Maniere de  
māger des Ga-  
lates.*

*Cōme les plus  
illustres estoÿt  
honorez entre  
les Galates.*

*Galates que-  
re'oyēt en bā-  
quetant.*

*Galates mes-  
priſoyēt la  
mort.*

*Opiniō des Ga-  
lates sur le  
chāgemēt que  
les ames font  
d'un corps en  
autre.*

*Gaulois an-  
ciens ne se sou-  
cioÿēt de la se-  
pulture Pansa-  
pis liur. 10.*

douan gazonille sur ceux ; le feut renom desquels faisoit trēbler l'org  
le plus arrogant de Rome, & les grandes victoires desquels il est contr  
de prescher ; quoy qu'avec vn grand preiudice de la verité de l'histo  
mais passōs outre en nostre discours. ]ils vſoyent de fers & certains ind  
mens pour parer, & atixer leurs cheueux les entortillant, & regettant  
derriere sur les espaules afin de paroistre semblables, & aux enfans, &  
Satyres. Ilz faisoient aussi espersir leur poil avec artifice tellement qu  
ne differoyent en rien à la criniere la plus touffue des cheuaux: les v  
soyent leur barbe, & d'autres la portoyent longue: les nobles se faisoÿ  
raire vn peu le poil des iouēs, mais du reste laissant croistre si estrange  
leur barbe que elle leur couuroit presque tout le deuant : Dou aduen  
que en mangeant, plusieurs morceaux demouroyent cachez en celle  
rest barbuē, & le boire sy escouloit comme par vn canal. Prenant leur  
pas ilz estoient assis tous, non sur des sieges haults, mais à terre sur  
peaux de loups, ou de chiens: se faisans seruir de beaux ieunes homm

& enfans tendrelets, & aupres d'eux le feu, où estoÿt les grās pots ple  
de viande, & les broches chargées de chair à rostir. Les plus gens de la  
d'entr'eux auoyent les meilleurs morceaux en recompence de leur ve  
& excellence, ainsi que Homere dit que les Princes Gregois en feirent  
Aiaz l'honorans, apres qu'en combat singulier il eut occis Hector le v  
rampar de Troye : Si queleun suruenoit durāt leur repas, ils s'enquero  
deluy, de son estat, & del'occafio de sa venue. Leur coustume estoit au  
que ayans banqueté, ou durant le repas ils entroyēt en parolles, & d'ic  
les quelque noise sortant, se desians en table, soudain qu'ils estoÿt sa  
alloyent en campagne pour vuidier leur differēt au iugement des arm  
sans qu'ils se souciaſſent aucunement d'y perdre la vie: aussi auoyēt ils  
pinion de Pythagore touchant l'immortalité de l'ame, & que les corps  
stans morts derechef elles entroyent en d'autres corps ; & reuenoyent  
monde. Qui estoit cause que lors qu'ilz brusloyent les corps des deffun  
plusieurs d'entr'eux y gettoÿēt des lettres, croyans que les morts les le  
sent en l'autre monde. [ Pausanie ne donne pas encor si grand soing  
morts aux Gaulois de la secop de volée ; car voicy comme il en parle en

Phociques. Le iour d'apres, les Grecs enterrentent leur morts, & despo  
lerent les ennemys pour dr esser leurs trophées, mais les Barbares (il po  
des Galates) n'enuoyent aucun herault, ou trompette pour deman  
leurs occis pour la sepulture ; monstrās qu'il ne leur chdoit point s'ib  
stoyēt mis sous terre, ou s'ib ventre des bestes leur seruoit de tombeau  
Et voygeans, & allans au combat ilz vſoyent de chariots où estoient  
ilz auoy

oyent chacun v  
en faisoÿent de  
Poëtes, que histo  
auant vn dard, o  
siquoyent la main  
tenoient si peu d  
les rancs des com  
choisis d'entre  
seruoÿent en gu  
ent à la premiere  
bat singulier les  
bruire leurs armes  
cun ayant execu  
oy les louanges d  
ans compte & dep  
dignes de vitup  
me iusqu'au ciel to  
perre. Durant laq  
ent les testes les p  
sanglantes estoier  
affiger avec hymn  
la sauuagine qu'on  
illustres ilz les oig  
ans en certains est  
de à ceux qui les ve  
rs parēs ny à leurs  
urs acoustremēs fin  
en vñs ainsi pou  
erons & casaques d  
durant les chaleu  
en, sur lequel y au  
in long selon la hau  
by à la fanteſie de  
d'animaux faites d  
redre plus fort pou  
on ou bourguign  
entoyent ou des co  
noÿseau de proÿe  
comme rendans v  
rent des corselets  
er donnoit la natur  
dās au costé droit  
ceintures d'or, & d  
ayans le fer pour  
e, leurs espées n'es  
autres nations, en

voyent chacun vn charton pour les conduire, ainsi que plusieurs na-  
 voient en faisoient de mesme, ainsi qu'on recueille des liures anciens tant  
 Poëtes, que historiens. Combatans ilz ruoyent premierement du cha-  
 rton vn dard, ou iavelot contre leur ennemy, puis mettâs pied à ter-  
 re, se faisoient la main à l'espée pour parfaire leur bataille: & les aucuns d'i-  
 les renoient si peu de compte de leur vie, qu'ilz se fourroient tous nuds  
 les rances des combatans. Les gardes des corps des grans seigneurs e-  
 toient choisis d'entre les pauvres, mais qui fussent de libre condition, qui  
 seruoient en guerre d'escuyers, chartons & porte escuz: lesquelz e-  
 toient à la premiere pointe des batailles, ayans de coustume d'appeller à  
 combat singulier les plus forts & vaillans des ennemys, faisans cliqueter  
 leurs armes & harnoies pour donner terreur à leurs aduersaires.  
 L'un ayant executé quelque hault fait d'armes, alors chacun chantoit  
 les louanges de ses ancestres, aussi celles de ce vaillant homme, ne  
 comptant & deprimans les gestes valeureux de l'ennemy cōme plu-  
 dignes de vitupere que de recommandation, & en somme ilz hau-  
 toient iusqu'au ciel tous ceux qui se monstroient hardis, & courageux à  
 la guerre. Durant laquelle tout autant qu'ils tuoient d'ennemys ils en cou-  
 roient les testes les pédans au col de leurs cheuaux: & les despouilles en-  
 sanglantes estoient mises és mains de leurs seruiteurs pour puis apres  
 affiger avec hymnes & chansons deuât leurs portes, ainsi qu'on en fait  
 la sauuagine qu'on prend à la chasse. Les testes des ennemys plus grâds  
 illustres ilz les oignoient & emplissoient de matieres aromatiques les  
 uns en certains estuyx gardées avec grand diligence, pour en faire pa-  
 re à ceux qui les venoyent voir, sans qu'ilz les voulussent vendre ny a-  
 cheter parés ny à leurs propres enfans pour qlque pris qu'on leur en offrist.  
 Les acoustremés furent de draps de diuerses couleurs non parez ny tō-  
 tons, en vlsans ainsi pour en effrayer leurs aduersaires: portoiēt aussi des ho-  
 tons & casques doubles en hiuer faits à bastons rompus, & fort min-  
 ces durant les chaleurs. Vloiet de potz de terre fort massifs pour leur ser-  
 uir, sur lesquels y auoit des fleurs figurées. Leurs armes c'estoient vn pa-  
 reil long selon la hauteur & stature de celuy qui le portoit, & paré, & en-  
 richy à la fantesie de chacun: Entant que les aucuns y mettoient des figu-  
 res d'animaux faites d'eraï vn peu esleuées & pour embellir l'escu & pour  
 rendre plus fort pour la deffence de leur vie. Ilz armoient leur teste d'vn  
 casque ou bourguignotte d'eraï vn peu faite en pointe sur lesquelles ils  
 mettoient ou des cornes, ou la figure de quelque beste rauissante ou bien  
 d'un oiseau de proye, Leurs tōpettes sentoient aussi la barbarie du peu-  
 ple comme rendans vn son aspre, malplaisant & plein de trouble: les vns  
 portoient des corselets de fer, les autres n'ayans autres armes que telles que  
 la nature donnoit, portans pour glaiues des espées fort longues leur  
 casque au costé droit à vne chesnette d'eraï. Aucuns d'eux se ceignoient  
 de ceintures d'or, & d'argent, bataillans avec des dards, que ilz appellent lā-  
 ces, & ayans le fer pour le moins long d'vn bon pied & les aucuns d'vne cou-  
 leur, leurs espées n'estoyent moindres entr'eux que les vouges & espieux  
 d'autres nations, en ayans de droits & de tortus, bons ne seulement à

*Galates cōba-  
 roient sur des  
 charoies.*

*Quelz les gar-  
 des des corps  
 des seign. Ga-  
 lates.*

*Hommes va-  
 illans comme  
 honorez en-  
 tre les Gala-  
 tes.*

*Furieux si fiço  
 de faire des  
 Galates.*

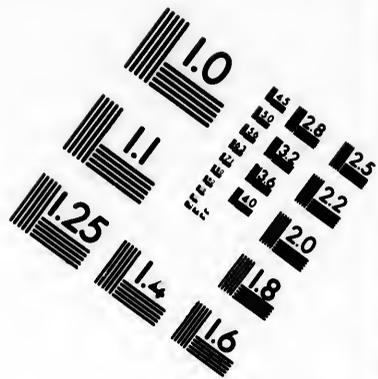
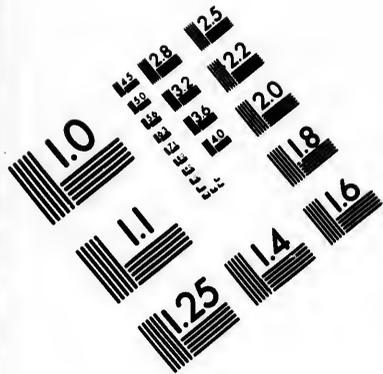
*Habits des  
 anciens Gala-  
 tes.*

*Grandeur des  
 parois & es-  
 cus des Gala-  
 tes.*

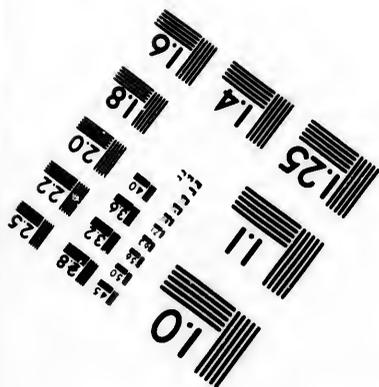
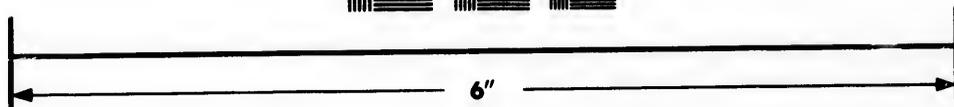
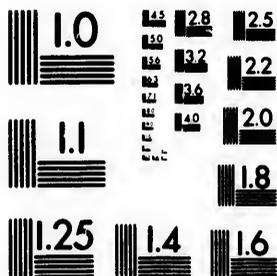
*Ceuy à esté ob-  
 serué par pres-  
 que toutes les  
 nations sep-  
 tentrionales.*

*Lances &  
 glaiues des  
 Galates.*





**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503

2.8  
3.2  
3.6  
4.0  
4.5  
5.0  
5.6  
6.3  
7.1  
8.0  
9.0  
10.0  
11.2  
12.5  
14.0  
16.0  
18.0  
20.0  
22.5  
25.0  
28.0  
31.5  
36.0  
40.0  
45.0  
50.0  
56.0  
63.0  
71.0  
80.0  
90.0  
100.0

10  
11  
12  
13  
14  
15  
16  
17  
18  
19  
20  
21  
22  
23  
24  
25  
26  
27  
28  
29  
30  
31  
32  
33  
34  
35  
36  
37  
38  
39  
40  
41  
42  
43  
44  
45  
46  
47  
48  
49  
50  
51  
52  
53  
54  
55  
56  
57  
58  
59  
60  
61  
62  
63  
64  
65  
66  
67  
68  
69  
70  
71  
72  
73  
74  
75  
76  
77  
78  
79  
80  
81  
82  
83  
84  
85  
86  
87  
88  
89  
90  
91  
92  
93  
94  
95  
96  
97  
98  
99  
100

*Naturel des  
Galates.*

*Galates ay-  
mans les let-  
tres.*

*Mal aduifé  
d'appeller le  
Gaulois Barde  
en mauvaise  
signification.  
Berose antiq.  
5.*

*Barde regnoit  
en l'an du mo-  
de environ  
2175: de la pe-  
r grinatio de  
Abraham.*

*152. auant  
Troye b. 181.*

*310.  
Saronides fu-  
rent nommez  
de Saron roy  
des Celtes qui  
regna l'an du  
monde 2010:*

*au mesme  
tèps que Noé  
trepassa.*

*Cruelle, & e-  
strange manie-  
re de diuina-  
tion des Saroni-  
des.*

*Nul sacrifice  
sans philoso-  
phe.*

faire carnage & massacre du taillant, ains encor dangereux de l'estoc, & farouche au regard & d'une voix espouventable & terrible, parlant brièvement & obscurément, & tout à propos v sans de parolles à double entente, & fort douteuses, se vantans outre mesure, se louans extraordinairement, & mesprisans les autres, grands menaceurs, maldisans & ayans opinion de leur personne, de bon & subtil esprit, & non du tout esloignez de sçavoir & doctrine. Ilz auoyent entr'eux des Poètes chantans les louans des vaillans & les orgues, & harpes louans les vertueux, & vituperans mal viuans, & ceux fapelloyent Bardes. [Je ne veux passer sous silence bien vn sçauant homme de nostre temps, & assez versé en l'histoire, se souuient d'oublie de dire que les Gaulois furent iadis nommez Bardes, à cause de grosse & rude nature de leur esprit, suiuant que le mot latin Bardus, porte le tiltre de sot & grossier, sans aduifer comme auant le regne latin Barde regna sur les Celtes, illustré pour auoir luy le premier inuenté les vers, hymnes entre les Gaulois, ains que tesmoigne Berose: si ce n'est que ce homme Gaulois hayssant sa nation, ou vueille d'ouner ce blasme mal à propos aux siens, ou estime Berose auteur supposé, duquel toutesfois Ioseph auteur approuué tient grand compte: ou (qui est le plus vray-semblable) peut estre n'auoit-il pénétré si auant les Chronologies que d'auoir receu d'vn roy Barde, regnant sur les Gaules du temps d'Abraham & des Patriarches, n'estant encor mention, ny des Latins, ny de Troye, & moins en memoire quelconque de Rome. Mais c'est raison que nous vengeons les nostres des nostres mesmes, & montrons que le nom Barde iadis estoit honorable, emportant le tiltre de poète, musicien & vaticinateur, comme les Druides estoient renommez en la philosophie, comme puis apres nous de Juirons.] Ilz auoyent aussi des Philosophes, & Theologiens nommez Saronides desquelz ilz tenoyent grand compte, & leur faisoient grand honneur & reuerence. [Ces Saronides porterent le nom de Saron Roy Celte homme de grand esprit & auancé en doctrine, lequel pour adoucir la farouche maniere de viure de ses suiuetz nouvellement venuz en Gaule fut le premier qui ouurist les escholes, ains que jamais encor les Grecs eussent gousté que c'est que de philosophie, & qu'ilz eussent aucune cognoissance des lettres, tant soit elle petite Cadme n'estant encor mis en lumiere pour leur aprendre.] D'auantage ilz vsoient fort de diuinations, ayans de deuins & augures qui en leurs sacrifices predioient ce qui leur deuoit aduenir, & estoient ceux-cy en telle & si grande reputation que tout le peuple leur obeissoit. Or quand ilz vouloyent consulter de quelque cas de grand consequence, ilz vsoient d'une merueilleuse & estrange façon de faire & ceremonie: entant que d'un glauiue ilz coupoient la gorge à vn homme, lequel tombant apres le coup, tant par la cheute d'iceluy, que par deschiement de ses membres en l'incisant & effusion de sang ilz predisoyent les choses futures.

Entre eux encor on n'eust osé faire aucun sacrifice sans que que philosophe n'y assistast, ayans opinion que c'estoit à ceux là à traicter les choses saintes, qui sçauoyent les secrets de la diuinité, comme les plus proches des dieux: estimans que par l'intercession de ces hom-

deuoyent dem  
iceluy veno  
Les poètes  
aille ayans d  
s'auançoi  
les ennemis  
rudes & farou  
les Muses.  
Les femmes d  
leur, & hault  
yent chenus e  
rent leurs pere  
Artique, & fo  
& barbares de  
que ceux qui  
rent les homm  
Il y a peu de n  
on que ceux-  
depuis corromp  
ayans rien ou  
le bien d'au  
Ce furent eux,  
on en Delphe,  
eurs de grandes  
terres de ceux q  
le lecteur soit  
homme Grec p  
ucher mieux le  
s'che memoire,  
s' l'Italie ayent  
me leur condu  
que mentionn  
chans les yssues  
emps & occasio  
Or ceux qui d'  
le país où s'arre  
elle vers l'Orien  
est suiet ores a  
cident-luy gif  
, vers midy el  
reste les Cimb  
rouche outre  
is ouye enuer  
Entant qu'eux  
femmes prest  
le vestement

venoyent demander leurs necessitez, desquelz ilz prenoyent conseil, *Grand hon-*  
 par iceluy venoyent à bout de leurs affaires, & en temps de paix, & de *neur que les*  
 terre. Les poëtes estoient aussi tellement par eux respectez, que estans *Galates fai-*  
 bataille ayans desia lancé leurs traits & venus au combat de la main, *si soient aux*  
 poëte s'auançoit pour entrer sur les rancs, les amys non seulement, ains *poëtes.*  
 pour les ennemys se retiroyent, & cessoient de combattre: ainsi entre les  
 rudes & farouches, la colere donnoit place au sçauoir, & Mars reue-  
 les Muses.

Les femmes des Galates esgalloyent leurs marys non seulement en *Femmes grâ-*  
 grandeur, & haulte stature, ains encor en force & magnanimité: les enfans *des & coura-*  
 voyent chenus en leur enfance, mais paruenus à l'aage parrait ilz ressem- *gen ses entre*  
 vent leurs peres en couleur. On dit que les Galates qui habitent au *les Galates.*  
 Artique, & sont voisins des Scythes, comme ilz estoient les plus ru- *En cecy voit-*  
 & barbares de tous les autres aussi viuoyét ilz de chair humaine, tout *en cōme Dio-*  
 que ceux qui habitoyent en la region nommée Iris en la Bretagne *dore seft trop-*  
 vent les hommes pour s'en repaistre. *pè en parlant*

Il y a peu de nations qui ignorent la force & cruauté de ce peuple, & *des Galates.*

On que ceux qui iadis coururent toute l'Asie s'appelloyent Cymeriés  
 depuis corrompans le premier nom, furent ditz Cymbres, lesquelz en-  
 ayans rien oublié de leurs façons anciennes, viuoyent de larcin, ra-  
 de, que les

ce furent eux, qui ayans pris la cité de Rome, & pillé le temple d'A-  
 lon en Delphe, conquirent la plus part de l'Europe, & se feirent sei-  
 leurs de grandes terres en Asie faisans tributaires les citez, & possedans *sent ceux qui*  
 terres de ceux que ilz auoyent assuietis. [Le ne puis & ne dois souffrir *illerēt Rome.*

le lecteur soit abreueé d'un si impudent mensonge, tracé par vn pau-  
 homme Grec plus fabuleux que veritable, & suiuy d'un moderne sans  
 chercher mieux les matieres: veu qu'il n'y a auteur soit ancien ou d'assez *Voy Orofeli. 3*  
 s'ache memoire, qui tienne que les Cymbres ayent esté ceux qui raua- *chap. 22. Po-*  
 dans l'Italie ayent pillé la cité de Rome, ains les Gaulois Senonois sous *lybe Plus ar-*  
 leur conducteur firent ce voyage, & se ruerēt de là sur la Grece, *que en son Ca-*  
 si que mentionne Pausanie, & que Dieu aydāt nous dirons cy apres *m. Iustin.*  
 marchans les yssues diuerses que feirent les anciens Gaulois varians seion *lin. 20.*  
 temps & occasion leurs volées. ] *Pausanie. li.*

Or ceux qui d'entre les Galates passerent en Grece, vne partie nom- *1. & 10.*  
 le país où s'arresta, Gallogrece, & Galatie region de la petite Asie, la- *Descriptio de*  
 elle vers l'Orient regarde le país de Capadoce, & le fleue Halis, & ce *Galatie voy*  
 est suiuet ores au Turc la cité principale duquel s'appelle Ginapoly: à *Psol. li. 5. ch.*  
 occident-luy gist la Bithinie, & petite Asie, à present Natolie, & Tur- *3. Tabl. 1.*  
 e, vers midy elle voit la Pamphilie & au Septentrion la mer Maioar. *d'Asie.*  
 reste les Cimbres desquelz nous parlōs, fut iadis vn peuple fort cruel *Quels furent*  
 farouche outre mesure, vsant d'une grande impieté & irreuerence non *les Cymbres.*  
 mais ouye enuers les Dieux.

Entant qu'eux marchans avec leur armée, ils auoiet à la suyte du camp  
 femmes prestresses & grandes deuineresses, ayās la teste grise de vicil. *Deuineresses*  
 le vestement blanc, & par dessous vne chemise blanc de lin deli, at- *des Cymbres.*

*Cruel sacrifice pour deuenir.*

*Criminelz garde cinq ans auant les faire mourir.*

*Pices des Cymbres.*

*Celtiberes sont a present les Aragonnois en Espagne.*

*Description de la Gaule. Cesar. li. 1. Commentair. Prol. li. 2. ch. 7. 8. & 9. fa blz. d'Europe. Strab. li. 4*

*D'où Gaule a pris son nom. Strabon. li. 5.*

tachée avec des bouelletes de cuiure allans pied nuës, & ceintes de belles ceintures: y ayant quelques prisonniers au camp, elles leur venoiet au d'uant l'espée desgainée au poug & les trainans par terre les conduisoient iusqu'au pres d'vne grand chaudiere laquelle seruoit de vase de diuinisation & pres d'icelle vn eschaffault, sur lequel montans legeremêt & y conduisant sans le captif, l'esleuans en hault luy coupoient la gorge faisans couler le sang dans la susditte chaudiere d'erain & selon que le sang distilloit de le vase elles predisoient ce qui deuoit aduenir: d'autres fendans le ventre du prisonnier, & prenans garde à l'assiette, santé, ou corruptiõ des entrailles les denonçoient le succez des choses desquelles on les enquerroit, & tout de la victoire cõtre leurs ennemys. Les criminels aussi entre les Cymbres estoient gardez l'espace de cinq ans, au bout desquels on les sacrifioit les pendant, & empalant cruellement. Et saigrissoient non seulement cõtre les hommes, ains mesmes les bestes de leurs ennemys estoient occis avec les hommes, ou tourmentées par diuers suplices, ou bruslées toutes viues sur vn grand buschier. Et iaçoit que ces Barbares eussent de tresbelles femmes, si est-ce qu'ils estoient enclins estrangement à l'infecõtion qui est contre nature. Ilz couchoient à terre sur des peaux des animaux ayants des gardes de tous costez pour veiller autour d'eux prenãs leur repos. Et trans au combat ilz tenoyent en leurs chariots des peaux estendues sur lesquelles ils faisoient vn estrange tintamarre iusqu'à donner frayeur aux ennemis qui les attaquoient. Et leur plus grand vilennie encore estoit qu'ils ne faisoient conscience de prodiger leur beauté en public, ains s'en gloissoient. Valere le grand tient que les Cymbres & Celtiberes auoyent cõstume de chanter & se resioyir allãs au combat, comme doiuaus glorieusement & heureusement finir leurs iours: & au contraire se contristoyent si quelcun mouroit au liect & de maladie, comme estimans ceste fin vilaine & malheureuse.

*De la Gaule & mœurs anciens des Gaulois. Chap. 28.*



Le pays de Gaule est vne regio d'Europe fort spacieux allis entre la mer Gallique, & l'Océan Anglois, & Britannique encloz du Rhin, des Alpes, & monts Pirenées, qui luy sont à l'Ocident, là où la mer tant Gallique que Bretonne, luy est au Nord, & Septentrion, le Rhin au soleil leuant, luy gisant par pareil espace des Alpes iusques en l'Océan, que les copes de Pyrenées s'estendêt de l'vne mer à l'autre, sçauoir de la Mediterranée, à l'Océan Cantabrique. Du costé de midy elle regarde la mer Narbonnoise, & celle que l'on appelle de Leuant. Et prist iadis ce país le nom de Gaule à cause de la blancheur du peuple qui y habite, entant que *gala* signifie lait, qui est de choses les plus blanches qu'on sçache. Or estoit la Gaule diuisée en trois parties, l'vne s'appellant tondue, & Toguee, qui aussi estoit la Cisalpine, & icelle comprise sous le nom d'Italie, & les limites de laquelle

donnez par Strabon  
reueue: & icelle  
de trois sortes  
& Aquitanique  
que celle qu  
Belgique: & de l  
le nom de Lyo  
taine par les anci  
la partit en quat  
Amman Marcel  
ieu la premiere  
annique. Celle c  
ur certains habit  
Belgique qui est  
Prouinces en so  
embourg, Bourgo  
(n'estoit la sepa  
eule & Germani  
erman que Gau  
steuues ne seru  
igneuries sont ce  
oit tout autant d  
tout le país. Les G  
ar les Grecz, Cel  
tes pour l'esgard  
Aussi ce Roy pe  
Hercule, & donn  
insi que diseourt  
aucuns tiennent q  
en celle region les  
noyent fort cher  
ar c'est ainsi que  
Je ne veux m'an  
eurs autres, qui v  
cher es abîmes m  
licours contemp  
n d'entre les nob  
ramées Gallim,  
que de la viêt le r  
cela auoit lieu,  
ltre de gaule. E  
ont pris ce nom c  
en soit fort foibl  
storien tiennent  
comerites. Or  
il fault veoir les c

donnez par Strabon. Toute la Gaule Transalpine portoit le nom de  
 Gaule : & icelle estoit partie en trois Prouinces par les Historiens, à  
 de trois sortes de peuple habités en icelles à sçavoir Belgique, Cel-  
 tique, & Aquitanique: ayans ainsi posé les bornes de chacune de ces pro-  
 uinces, que celle qui est contenue entre l'Escau & la Seine porte le nom  
 de Belgique: & de la Seine jusqu'à Garonne soit la Celtique, qui aussi por-  
 te le nom de Lyônoise, Puis jusqu'aux monts Pirenées s'estendoit l'A-  
 quitaine par les anciens nommée Armorique. L'empereur Octavian Augu-  
 ste la partit en quatre, y adioustant le Lyonnois pour vne quatriesme par-  
 tie. Ammien Marcellin fait plusieurs Gaules, & Prouinces en icelles mettât  
 le nom de la premiere & seconde Gaule Lyonnoise, premiere & seconde A-  
 quitanique. Celle qui a esté dite Braccée est la Narbonnoise, nommée ainsi  
 pour certains habits que ce peuple portoit qu'il nommoit Braccés. La Gau-  
 le Belgique qui est voisine du Rhin parle pour la plus part allemand, & à  
 ces Prouinces en son enclos les Souisses, le païs d'Helface, la Lorraine, Lu-  
 xembourg, Bourgoigne, Brabant, Gueldres, Hollande, & Zelande: lesquel-  
 les (n'estoit la séparation que le Rhin en fait, comme borne ancienne de  
 Gaule & Germanie) deuroiét toutes plustost estre comprises sous le nom  
 de Germanain que Gaulois. Aussi encor pour le iourd'huy les montaignes, ny  
 les fleuves ne seruent point de limite aux regions, ains les langaiges & les  
 dialectes sont celles qui leur seruent de borne: & se dit vne Prouince a-  
 uoir tout autant d'estendue comme le langage de ce peuple est parlé en  
 tout le païs. Les Gaulois furent de tout temps apellez d'un commun nom  
 par les Grecz, Celtés, à cause de Celte roy qui regna sur les Gaules, & Ga-  
 lates pour l'esgard de Galate qu'ils disent auoir esté mere dudit Celte.  
 Aussi ce Roy porta tous les deux noms estant sorty de Galate amyé de  
 Hercule, & donna nom aux Celtés en Gaule & Celtiberes en Espagne,  
 ainsi que discourt Berose. Mais Ammien Marcellin l'affirme encor disant  
 que aucuns tiennent que des Aborigenes déz le commencement furent veuz  
 en celle region lesquelles s'apelloyent Celtés du nom de leur Roy, qu'ils  
 tenoyent fort cher, & de sa mere Galatée, ilz porterent le nom Galates,  
 car c'est ainsi que les Grecz apellerent les gaulois,

Je ne veux m'amuser sur la Cabale des motz, ainsi qu'a fait Annie & plu-  
 sieurs autres, qui voulás rechercher trop curieusement les choses, & les pes-  
 cherés abismes mesmes de l'antiquité la plus esloignée, ont renduz leurs  
 discours contemptibles, & presque esloignez de verisimilitude. Comme  
 l'un d'entre les nostres qui voulát faire Noé gaulois nous forge des motz  
 de Garamées Gallim, signifiant surmonte eaux, ou eschappez du deluge, &  
 que de la viét le nom ancien des gaulois, & encor le mot de Galere: mais  
 si cela auoit lieu, il n'y a nation souz le Ciel qui ne deust estre baptisé du  
 mot de Gaule. Et par ainsi fault que nous arréstiions là, ou que les gaulois  
 ont pris ce nom de la blancheur qui les accompagne, quoy que la cause  
 en soit fort foible, ou que ç'a esté ce filz de Hercule (comme tous les hi-  
 storiens tiennent) Galate qui surnomma ainsi les Prouinces des anciens  
 comerites. Or auant que passer outre, & venir aux mœurs des gaulois  
 il fault veoir les courses de ce peuple, à cause que par icelles nous serons

*Division an-  
cienne des Gau-  
les.*

*Ammiā Mar-  
cellin li. 25.*

*Quelz les li-  
mites a presēt  
des Prouinces*

*Berose 5.*

*Ammiā 15.*

*Cabale de  
motz non re-  
conçable en  
l'histoire.*

*Lourde recher-  
che du nom  
Gaulois.*

veoir la faulte de ceux qui osent sans grande autorité, proposer que les anciens Gaulois ayent pris source de la Germanie, & pour preuue de ce ilz se targuent des escrits de Cesar en ses Commentaires, qui dit que plusieurs estiment que les Gaulois ayent source des germains lesquels au iadis passé le Rhin, alliechez de la fertilité du païs des Gaules, s'y arresterent chassans les premiers qui en estoient les naturelz & possesseurs. & Cesar fut instruit de telles bayes & aduertissemens par ceux de la cité de Rheims. Je ne veux de tant m'attribuer que desmentir vn si excellent homme que Cesar, ny aussi m'oublier d'accorder ce que luy-mesme

*Cesar noté en passant de peu de diligence & en l'histoire.*

*S. Hierosme a Gerance.*

*Ceux-cy estoient les Cymbres sortis des Gaules.*

*Celtes en Espagne. Voy Lucan li. 4. de la guerre civile. & Lucie Marin en l'histoire d'Aragon.*

*Sigouese & Bellouese freres, neueux d'Ambigal Roy de Bourges.*

*Tite Liue Decad. 5. li. 1. Tacite liure des mœurs des Germains. Justin 24. & Pausanie. 10.*

en auant que comme chose douteuse & de laquelle il n'auoit qu'un simple recit sans autre fondement. Encor accorderay-ie ce que ce grand docteur Esclauon S. Hierosme dit que les Theutons souuent font venir des parties les plus esloignées de Germanie, rauageans toute les Gaules & ayans deffait plusieurs armées des Romains, ilz furent depuis acebés par Marie Consul près la cité d'Aix en Prouence. Mais quoy ? il est fait mention des Courtes, & non de l'arrest, puis qu'il est ainsi qu'ilz en furent chassés par le general Romain: Et pour dire la verité, & de ce nous n'auons rôt foy les Histoires si elles sont bien espluchées, la vraye histoire nous môstre que plustost l'Alemant est fort du Gaulois, que cestuy-cy de la race Germanique. Et qu'il soit ainsi il faut veoir (côme i'ay dit) les migrations & voyages de ce peuple, laissans à part les premiers Gomerites & Scythotates, qui ne s'occuperent guere qu'à multiplier leur engeance és Gaules de laquelle depuis formillerent tant de nations par l'Europe, & mesme en mét és Espagnes ia dès le comencement, ou ilz dōnerent le nom de Celtiberie à toute celle contrée qui a present porte le tiltre d'Aragon: & en Italie, où encor la Lombardie, Marche Treuigiane, le patrimoine & partie Bolonoise & la Romagnolle portent le nom de Gaule és liures des hommes de sçauoir, si que les Romains quelque inimitié qu'ilz portassent au nom gaulois ne peurent faire que les Colonies gauloises, tant en Toscanie qu'ailleurs, n'ayent retenu leur nom durant le plus grand orgueil, & tyrannie de leur Empire.

Et quoy que Tite Liue, ou son frere Flore, taschent d'aneantir l'excellence gauloise, si font ilz contraints de confesser ce qui est cogneu à tout le monde, que c'est de Gaule, que les plus fameuses nations d'Europe ont pris origine, & sur tous les Italiens & Alemans. Voyonz ce grand desbordement des Celtes sous Sigouese & Bellouese deux cens ans auant que Brenne passast en Italie, & saccageast Rome: l'un de ceux-cy à sçauoir Bellouese se faisant voye le fer aux mains par les Alpes, abatist l'empire, & puis l'autre des Toscans, & Sigouese prist la volte de Germanie, courant & rauageant tout, & en fin se faisant seigneur du Norique, & païs voy sin du Danube, & d'une partie des siens nommant le païs de Baioarie, qu'à present on appelle Baviere. Les Prouinces plus Septentrionales d'Allemagne sentirent encore ceste main forte gauloise apres que Brenne eut saccagé Rome & prist le chemin de Grece, & Belgie le deuaça ayant deffait le Roy Macedonien qui ne tenoit compte du camp gaulois: s'en retourna en Europe, ayant fait trencher la teste audit Roy Gregeois, Amynte: & Brenne

despouillât le...  
cel este, que de...  
Justin en cha...  
he, où ils sentie...  
de leurs enner...  
en Asie, & le...  
oyent venuz, u...  
isterent pres les...  
disques (ceux c...  
Tectosages de r...  
en peurent gu...  
téples ils purg...  
legue. Vne parti...  
mererét, & pillé...  
voyez là les p...  
ce païs Scordisq...  
notre téps, à est...  
ése q le mot de...  
rie, & qu'écou...  
tué est faicte, &...  
en Dalmatie. P...  
aux à fin de cōsid...  
le nom de Gala...  
le nom Gaulois...  
histoires disent...  
de les galates ayé...  
ter de cecy avec...  
lineature, qui vo...  
douteuses sans...  
ous recueillez de...  
ans, que les Gaul...  
e, Macedone, H...  
premiers parens de...  
du pays de Ga...  
stre troupe, com...  
clauon des seme...  
orce du pays de...  
Italie. Les bon...  
assurance, qu...  
Gaulle, quoy q...  
cy nous en par...  
us est en main a...  
gaule est ditte...  
a esté assuiertie...  
ses Ennead. &...  
dix ans les Gau...

despouillât le temple de Delphe fut foudroyé & plus rompu par est-  
 cel este, que de la main des hommes. Qu'aduint-il apres cecy ? Ouyons  
 Justin en chante. Les Gaulois (dit-il) ayans mal fait leurs affaire à  
 Delphes, où ils sentirent plus de violence de l'ire des dieux, que de la vail-  
 le de leurs ennemis, ayans perdu leur Roy Brenne, sen fuyrent vne  
 partie en Asie, & les autres en Thrace. Et ainsi par le mesme chemin que  
 moyent venuz, ilz sen retournerent en leur terre: vne partie desquels  
 allerent pres les bords du Danube, & Saue, qui se feirent nommer  
 Scordisques (ceux cy sont les habitans de Tirol, Autriche & Hongrie.)  
 Les Tectosages de retour que furent à Tolouze leur país, assaillis de pe-  
 nsen peurent guerir plustost qu'ayás getté en vn paluz l'or & argée ra-  
 res téples ils purgerét leurs maisons de telle malediction causée par le  
 dieu. Vne partie de ces Tectosages, ayás pris plaisir au país Illyrié, y  
 allerent, & pillás les voisins du Danube, se feirent seigneurs de la pá-  
 tie, voyez là les propres mots de Justin abregeát l'histoire de Trogue.  
 Le país Scordisque s'est étoit iusqu'à la cité de Belgrade en Hongrie qui  
 nostre téps, à esté prise par Solyman Roy de Turquie. Et à fin qu'on  
 ne se q le mot de Scordisque, ne festen de plus que la basse Pánonie, ou  
 Hongrie, & qu'écór les Teutós, ou Tudésque y sont cõpris, voyez q leur e-  
 tude est faicte, & alignée par Justin & Eutrope dés le pays de Thrace,  
 & en Dalmatie. Pour ne detenir trop lecteur, il fault veoir le cha. pre-  
 mier à fin de cõsiderer quelles: & cõbien grâdes furét les natiõs cõprises  
 sous le nom de Galates, & q les mesmes Cymbres se peuuet comprendre  
 sous le nom Gaulois, estât asseuré q nos ancestres y ont donné atteinte, si  
 les histoires disent vray q le lóg de la mer, & dés les Alpes iusqu'au Da-  
 nube les galates ayét esté du leur seigneurie. Mais d'autát q i espere ailleur  
 de cecy avec pl<sup>e</sup> de diligéce, & recherche, vo<sup>e</sup> suffira de ceste sim-  
 ple lineature, qui vous pourra seruir cõtre ceux qui font du scãtãt és cho-  
 se douteuses sans que toutesfois ils vous en sceussent dõner resolution.  
 Vous recueillez donc par les propres motz des Latins, & Grecz, & Ale-  
 mands, que les Gaulois ont peuplé vne partie des Espaignes, Italie, & Grece  
 de Macedone, Hongrie, & Alemagne, que les Celtes Gascons sont les  
 premiers parens de la Celtiberie & Aragon, que les gaulois sont peres de  
 ceux du pays de gallice: Et noz voisins les Tholosains accompagnez de  
 vostre troupe, comme estans les chefs de tout le pays, ont semé le terroir  
 & esclauon des semenees Aquitaniques: Les Borbonnois se peuuent dire  
 l'origine du pays de Bauiere, & bastisseurs de la cité fameuse de Boloigne  
 & Italie. Les bons liures sont pleins de cecy, là où n'y a pas vn qui don-  
 ne assurance, que le Germain aye rien laissé de memoire de sa demeure  
 en Gaule, quoy que souuent il ayt tasché de sen faire le maistre: mais de  
 cecy nous en parlerons ailleur, & par ainsi fault continuer l'autheur qui  
 nous est en main à illustrer ] Les Gaulois à present sont nõmez Frãçois, &  
 la Gaule est ditte Frãce, des Frãçois peuple de la Germanie, par lesquels el-  
 le a esté assuiettie, ainsi q Baptiste Matouá dist en son S. Denys, & Sabell.  
 sous Ennead. & recueils. Cesar qui le premier d'entre les Rom. subiugua  
 les dix ans les Gaules, dit que les anciens Gaulois estoiet differés ensemble

Justin 23.

Scordisques  
 Gaulois Lásie  
 l. 5. des migra-  
 tions.

Voy Tise Line  
 Decad. 4.

Appian l. 11.  
 lyrique. Pl. l.  
 3. chap. 26.

Celtes Gascons  
 nommés Celti-  
 berie voy Ma-  
 rin en l'histo-  
 re d' Arago.  
 Gallice des  
 Gaulois voy  
 Rittie en l'hi-  
 d' Espagne.

Dalmates for-  
 tis des Tholos  
 saints.

Justin 32.  
 Bauiere ditte  
 des Boies Bor-  
 bonnois Tacite.

Boloigne. 50.  
 Boies Gaulois  
 voy Gaudence

Merville Bapti-  
 ste Matouan  
 Sabellig. En-  
 nead. 10. liu. 3.

Procopé l. 1. de  
 la guerre Got-  
 tique.

LIVRE TROISIEME

en mœurs & façons, langage, loix & coustumes de viure: & qu'ils auoient plusieurs choses qui estoient communes à toute la nation, & d'exercer bandes, ligues & partialitez, ce qui estoit tellement grand leur esprit, que non seulement les citez & bourgs querelloient l'un contre l'autre, qu'encor ceste peste auoit lieu en chacune famille.

[Et ceste diuision seule fut celle qui l'achemina à la victoire, & luy urist le pas pour vaincre les Gaules inuincibles. autrement que par la corde intestine des habitans.] D'autât que ceux cy qui estoient les plus riches, puissans & genereux combattoient ensemble sur la presence & l'autorité, chacun desirant de plustost commander, qu'estre soumis & en main & puissance d'un autre. Et tout ainsi que cecy leur fut peculiar de toute ancienneté, aussi l'institution en estoit merueilleusement bonne tant que le peuple par ce moïen n'estoit aucunement foulé des grands, & iagoit que c'estoit le pays du monde, où l'on tenoit le moins de compte de la multitude, veu qu'on s'en seruoit comme d'esclaves, sans que iamais vn populaire fut admis au conseil public: & la plus part desquels estoient si chargez ou de tributs, ou de debtes, qu'ils estoient contrains de iurer entre les mains des plus nobles & puissans, leur obligeas & biens & personnes, afin d'estre deffendus du tort, & violence des autres. [Et de luy pense que sont venus ces seruitudes, qui encor se pratiquent en quelques endroits du pays Lymosin. Or quelques ligues & diuisions qui furent entre les Gaulois, si est-ce que Cesar ne nie point que souuent ils ne se semblaissent en conseil public, qui se faisoit & tenoit, comme estats generaux des Gaulois au pays Chartrain, ou estoit l'ancienne loge & habitacion des Druides.] Car les Gaulois auoient en singuliere recommandation des sortes d'hommes, les Cheualiers à sçauoir, & les Druides: Aucuns y adjoignent les Bardes & Vaccées, les vns desquels s'adonnaient à la cognoissance des causes naturelles, & les autres à louer les hommes illustres, & à faire des vers & hymnes à la louange des Dieux. Mais Cesar les comprend tous (& à bon droit) sous le nom de Druides. C'estoit à ceux cy a prendre garde aux sacrifices tant publics que priuez, à interpreter les secrets de la religion, & enseigner les lettres aux enfans, d'assister aux assemblées des iugemens fust pour les meurtres, ou querelle sur les bornes & limites des terres, voire cognoissoyent de toute cause & donnoient sentence ou condempnoyent les mal viuans. Que s'il y auoit homme de quelque estat ou condition qu'il fut qui refusast d'obeïr à leur ordonnance, il estoit excommunié, sans qu'il luy fut permis d'assister aux sacrifices qui estoient peine la plus ignominieuse que reconeuit toute celle nation. Ces philosophes pour ne se souiller fuyoyent la hantise des autres & ne parloyent avec personne: ceux cy refusans audience, aucun ne pouuoit se pourueoir avec leur, & personne n'eut osé s'attribuer aucun honneur priué ny general sans qu'ils ne l'autorisassent. Ils auoyent vn chef lequel auoit iurisdiction & puissance sur tout l'ordre & assemblée philosophique, lequel mourant venoit à l'election de son successeur, ainsi qu'à present on fait, ou deuoit faire au decez d'un Euesque. Certaine saison de l'année le Conseil & estats generaux (comme dit est) des Gaulois s'assembloyent au pais Chartrain

*Ce meffris est encor assez i-mité à presēt.*

*Grād seruitu-de des simples iadis ē Gaule.*

*Cesar l. 4. de la guerre Gal lique.*

*Hommes re-marquez entre les Gaulois Druides & Cheualiers.*

*Offices et puis-sance des Druides.*

*Druides soli-taires.*

*Chef des Druides promeu par election.*

est au milie  
arrest & ordon  
lieu public d  
ance que c'est  
des Gaule  
ose qui ne m  
iere opinion  
les François  
Angleterre. [C  
ne faisant profe  
es choses les  
mons les parle  
erant fut celu  
lement par l  
quier d'auoi  
ramassant de  
emps qu'on le  
ment, & pour  
ches de la Franc  
gros esprit qu  
est trompé en  
ar le Romain  
ires de la gran  
le Parlement ou  
on Angloise,  
ous en ayent n  
Angloise eut ce  
raiter des affair  
es fut sortie de  
lue d'eux au m  
boise quoy qu  
en celle ille po  
pour y puiser l  
ays Septentrio  
ueilleusement. C  
es les auoyent  
ios qu'il soit r  
insi Cesar pour  
e si froidement  
mesme parlant  
ne ceux qui ha  
Belgiques au B  
tez & y auoien  
que la Gaule n  
Ceste ille eust  
quels aussi elle

est au milieu des Gaules, où toutes les querelles estoient vuidées par Robert Cens-  
 arrest & ordonnance des Druides. [Aucuns estiment & non à tort que *lis Euesque*  
 lieu public de l'assemblée c'estoit la ville de Dreux, iagoit que Paradin *d'Auranch.*  
 que c'estoit Autun, cité lors capitale des Heduens, & des princi- *lin. 1. de la*  
 Gaules: mais ie m'en rapporte à la verité, & ne veux plaider en *Gaule.*  
 chose qui ne m'est d'importance, quoy que suiuant Cesar ie pense la pre- *Paradin lin.*  
 opinion estre la plus veritable] Ces conseils ont esté depuis receus *de l'estat an-*  
 les François, & appelez Parlement, mais transporté à l'imitation de *ancien de Bour-*  
 Angleterre. [C'est bien rentré, seigneur Boesme: i'ay honte qu'un hom- *goigne.*  
 ne faisant profession de l'histoire, s'oublie si lourdement que d'estre lou- *Erreur de Bo-*  
 és choses les plus aisées à voir: Quelle absurdité est-ce de dire q nous *esme Aub. 20.*  
 nous les parlemens des Anglois, côme ainsi soit que Guillaume le Con-  
 querant fut celuy qui de France en porta & le nom, & l'usage en l'isle nou-  
 lement par luy conquis des Anglois? Ie scay bon gré à S. Estienne *Estienne Pas-*  
 alquier d'auoir montré icy (comme ailleurs) la gentillesse de son esprit, *quier lin. 2.*  
 ramassant de nostre histoire & le premier usage de parlement, & le *cha. 1. & 2.*  
 temps qu'on le tenoit, & les causes pour lesquelles il fut institué premie- *des recherb.*  
 ment, & pourtant ie renuoye le lecteur au liure tresdocte de ses recher-  
 ches de la France, afin qu'avec les raisons de ce gentil patron, il n'azarde  
 gros esprit qui ne dit ny ne fait sinon ainsi qu'un autre le pouffe, & qui  
 est trompé en ce qu'il a veu en Cesar que les Gaulois (ainsi qu'on disoit *Cesar pensoit*  
 par le Romain ne l'ose assureur) appreindrent iadis les sciences des Insu- *que les Gau-*  
 laires de la grand Bretagne: & a conclud que és derniers temps la façon *lois tinsent*  
 le Parlement ou assis ou ambulatorie, nous auoit esté eslargy de l'inuen- *les lettres des*  
 ion Angloise, comme ainsi soit que noz premiers & plus anciens peres *Bretons.*  
 nous en ayent monstré la forme, & que depuis les François, auât que l'isle  
 Angloise eut ce nom, ny fut en liberté, vsoyent de ces assemblées pour *Insulaires de*  
 traiter des affaires du Royaume. Et posé le cas que la discipline des Drui- *la grand Bre-*  
 des fut sortie des Bretons, encor l'assemblée pour les iugemens n'a point *taigne forci-*  
 lue d'eux au moins que nous puissions recueillir par aucune histoire An- *ers.*  
 loise quoy qu'il y en ayt de bien fabuleuses. Et si les Gaulois passoyent *Voyez Berosé*  
 en celle isle pour y apprendre quelque cas, assurez vous que c'estoit *en quel temps*  
 pour y puiser les sciences obscures, veu que là, comme au reste des *il met Saron*  
 pays Septentrionaux l'art de Zoroast & sorcelerie y estoit pratiqué mer- *& Druids*  
 veilleusement. Car quant aux lettres, si nous croyons Berosé, les Saroni- *Roys de Gau-*  
 les les auoyent introduites en Gaule, & les Druides vsées & enseignées *le.*  
 ins qu'il soit memoire que l'isle Albion fut seulement recognëue & *Cesar 5. de la*  
 ainsi Cesar pour ceste fois ne sera creu en chose de laquelle aussi il par- *guerre Galli-*  
 e si froidement qu'il s'en rapporte à l'opinion, & ouyr dire, joint que le *que.*  
 mesme parlant de l'origine de ces Insulaires, ne fait conscience de dire *Bede hist. ec-*  
 que ceux qui habitoient près la marine, auoyent leur origine des Gaulois *cles. li. 1. ch. 1.*  
 Belgiques au Beauuoisi, qui passans en l'isle pour butiner, sy estoient ar- *Albion isle*  
 rez & y auoyent cultiué les terres. Et Bede homme Anglois ne peut taire *nommé Bre-*  
 que la Gaule ne soit celle qui a peuplé la grand Bretagne, parlant ainsi: *taigne des*  
 Ceste isle eust dés le commencement les seuls Bretons pour habitans, des- *Bretons de la*  
 quels aussi elle prist le nom: lesquels (ainsi qu'on tient) passans de la terre *Gaule.*

LIVRE TROISIÈME

continente nommée Armorique en la grand Bretagne, se feirent seigneurs des parties plus tirans sur le midy d'icelle. Ainsi les Gaulois plus anciens n'est vraisemblable, qu'allans peupler vne Prouince d'hommes ne la foisonnassent aussi des choses qui sont dignes de l'homme, & necessaires à la vie, & à la police: soit dit cecy en passant.] Les Druides ne mesloyent point de la guerre, ny n'estoient contrainct à conserer ou payer tribut comme les autres. Quiconque vouloit estre receu en leur compagnie, & attaindre la perfection de leur science, falloit qu'aprint plusieurs milliers de vers par cœurs, tellement qu'il y en auoit plusieurs qui demouroient vingt ans auant que sçauoir ce qui estoit necessaire d'entendre, & tant qu'il n'estoit point permis d'escrire rien appartenant à ceste cognoissance, qui peut appartenir & toucher à l'exercice de la memoire, & autorité de ceste discipline. Le reste des Gaulois en ce temps là auoyent les lettres

*Druides imitateurs de Pythagore, on luy d'eux.*

*Disputes esquelles les Druides s'exerçoient.*

*Pline dernier ch. du 16. li.*

*Guy est vne sorte d'excrement des vieux arbres ayant la sueille comme un olivier*

*Superstition es Druides à cueillir le Guy.*

*Oeuf charmez pour auoir victoire.*

*Druides ex- terminez par qui Plin.*

*li. 30. ch. 1. Suetone en la vie de Claude Neron.*

Grecques en vsage. Ces Druides auoyent opinion que les ames estoient immortelles, mais qu'elies passoyent d'un corps en autre: & par ce moyen ostans toute crainte de mort du cœur des Gaulois, ils les rendoyent plus hardys à s'exposer à tout peril & hazard. Ilz disputoyent plusieurs choses sur le cours des Astres, de la grandeur du monde, & estendue de la terre, de la nature, & estre de chascune chose, & de la puissance des Dieux: estimans le monde eternal, & que l'eau, & le feu, se surmontoient reciproquement, & à diuerses fois l'un l'autre. [Je ne veux omettre ce que Plin dit de ces Druides en son histoire naturelle: Les Druides (dit-il) n'ont rien en si grand estime, ne qu'ils pensent plus sacre que le Guy qui n'aist és arbres, & que l'arbre mesme où il s'engendre pourueu que ce fut vn chesne, & pour ceste cause eslisoyent ils les forestz de chesnes, ne faisans aucun sacrifice sans auoir des rameaux & fueillages de cest arbre. De sorte que pour ceste seule raison suyuant l'interpretation Grecque, on les appelloit Druides, du mot *apdr* qui signifie chesne: iacoit que les Grecz anciens baptisoyent de ce nom toute espeece d'arbre: Quoy qu'il en soit, ces gens estimoyent que tout ce qui naissoit en ces arbres, estoit enuoyé du Ciel, & que Dieu auoit choisy cest arbre & avec grand ceremonie, & superstition y trouuans le Guy, ils le recueilloient: & sur tout obseruoient ils la Lune sixiesme, qui estoit commencement & de moys, & d'année entre eux, & du siecle au bout de trente ans, ayant assez de force, & n'estant plus en la moitié. Et appelloyent encor la sixiesme Lune tout guerissant & voulant sacrifier, ayans premierement dressé vn beau, & grand appareil de viandes sous des arbres, ils empoignoyent deux Thoreaux blancz, ne faisans que

Le Prestre affublé d'un abillement blanc, ains que sacrifier montoit sur l'arbre porte-Guy, & coupoit ce rameau tant cherché avec vne faucille d'or, lequel on receuoit en vn Hoqueté de blanche couleur: Ce fait la victime estoit occise, & immolée, priés Dieu de prosperer ce present à ceux à qui il auoit d'en faire largesse. Veu qu'ils pensoient que par ceste façon leurs troupeaux fussent renduz fertilles, & que le Guy estoit le souverain remede contre toute sorte de venim, & poisons, si grande souuent estoit est la superstition des hommes en choses friuoles, & de nulle consequen-

Le laiffe à part  
le fer à la  
Plin d  
d'autant q  
à cause  
furent ruin  
suyuant l'  
Claude Ner  
l'Empire.] L'a  
les Cheu  
quand ils to  
en que l'  
vn homme  
lachres d'vne  
en forme d  
vifs ensemb  
arros, & aut  
ce supplice  
le plus  
les sciences le g  
à gagner  
ilz vouoyer  
en plusieurs  
ys qu'ils auoier  
peu soit de la p  
opinion d'estre  
le feste  
Dis fut la nuit  
leurs enfans  
es armes, estima  
esence de son p  
ne, il esgalloir  
bien qu'il con  
ceste commur  
à sa partie luy  
& de mort su  
atteinde d'auo  
ruelles  
es illustres, on a  
qu'auant avec  
l'uiettry le pay  
eurs qu'on met  
les principaux  
des le comen  
neraux estoien  
cela n'oste p

Le laïlle à part les ceufz des serpens enforcellez par ces Druides, valans *Noblesse Gau*  
 rendre le fer à la guerre, & aydās à auoir victoire de son ennemy ieu que *loise fort deuo*  
 Pline dit qu'vn Cheualier Romain fut tué par Claude Neron à tieufi de tout  
 d'autant qu'on luy trouua vn de ces ceufs charmez on son sein. Ces temps.  
 à cause qu'on tenoit qu'ilz immoloyent des hommes à leurs *Celie Rho-*  
 furent ruinez (comme dit Pline) par Tibere Cesar successeur d'Au- *dig. li. 18. ch.*  
 , suyuant l'ordonnance du Senat: mais Suetone refere ceste ruine *21. Polybe.*  
 Claude Neron, & dit que pour ce fait les Gaulois se mutinerent con *Cruel sacrifi-*  
 l'Empire. ]L'autre sorte d'hommes (selon Cesar) honorez en Gaule *ce des anciens*  
 les Cheualiers, qui furent les plus deuotieux de tous les autres, *Gaulois.*  
 quand ils tomboyent en quelque perilleuse maladie, ou se voyent *Dieux ado-*  
 en quelcque danger, secouruz de ministere des Druides, ils immo *rez des Gau-*  
 vn homme pour leur salut, & conualescence. D'autres auoyent des *lois. Hefe, &*  
 lachres d'vne monstrueuse grandeur qui estoient faitz, & entretenus *Thencate, à*  
 en forme de treillis & claies, dans lesquels ils mettoyent plusieurs *francoir d'ars*  
 vifs ensemble, qu'ils faisoient brusler cruellement faïans mourir *& Mercure.*  
 , & autres conuaincuz de quelque grand meschanceté, ilz esti- *Despouilles de*  
 ce supplice aux Dieux tres-agreable. Or Mercure estoit celuy que *dées à Mars,*  
 oient le plus en reuerence, l'estimans, & preschās, l'inueur de tou- *par les Gau-*  
 les sciences le guide des voyes & chemins, & celuy qui aidoit fort les *lois.*  
 mes à gagner, & profiter en quelque affaire que ce fust. Allans *De ce Dir voy*  
 ilz vouoyent à Mars tout ce qu'ils prendroiēt en la bataille, & voi- *Xerof qu'il*  
 en en plusieurs villes de grans tas & monceaux des despouilles des en- *appelle S'anno-*  
 qu'ils auoient vaincuz en guerre. Si quelqu'vn fraudoit, ou cachoit *thée.*  
 peu soit de la proye, il en estoit puny tres-rigoureusement. Ce peuple *Droit de com-*  
 opinion d'estre descendu de Dis Saturne, qui estoit cause que ilz con- *munauté en*  
 oient les festes dès la nuit precedente le iour de la solénité, estimans *mariage en-*  
 Dis fut la nuit consacrée. Les Gaulois ne souffroient point qu'on *tre les ancies*  
 leurs enfans en leur presence, qu'ils ne fussent grāds & prests a por *Gaulois.*  
 armes, estimans chose mal seantē que le fils encor enfant, assistat en *Puissance des*  
 sence de son pere. Autant d'argēt que le mary receuoit du dot de *la marys sur*  
 ne, il egalloit la somme en nom de douaire par l'estimation d'autant *leurs femmes*  
 un bien qu'il conseroi. & mettoit en cōmun, & ce qui so- *oit de prouf &*  
 ceste comunauté, estoit gardé diligemment pour celuy qui surui- *Ceste loy estoit*  
 à sa partie luy seruant d'heritage: neantmoins le mary auoit puissance *aussi prati-*  
 e & de mort sur sa femme, tout ainsi que sur ses enfans. Si vne femme *quée à Rome*  
 atteinte d'auoir empoisonné son espoux, les parens du mary la tour- *dés Romule.*  
 cruellement, la faisoient brusler toute viuē. Aux obseques des *Obseques cru-*  
 illustres, on auoit coustume de brusler tous les plus precieux meu- *els des Gau-*  
 du defunt avec son corps, voir les bestes mesmes. Et auant que Cesar *lois sembla-*  
 luyietty le pays, encor brusloit on & les tenās terre & les esclauē des *bles à ceux*  
 ours qu'on mettoit en sepulture. Ez citez bien policēes, il y auoit plu- *des Scythes.*  
 es principaux qui auoient charge de la police & gouuernement, *Princes iadis*  
 des le cōmencement vn chef annuel, tout ainsi que pour la guerre *annuels en*  
 eraux estoient esleus par la multitude. [Quād il dit qu'ils eslissoient *Gaule.*  
 es, cela n'oste pas la iurisdiction des roiteletz tels qu'estoient ceux des



estoit vestu de Braces vestement propre des barbares. Et afin que ie  
 fois trop long, qui vouldra veoir mieux à son ayse, & armes, & dexteri-  
 & façon de batailler des anciens Gaulois, qu'il lise Tite Liue, que quoy  
 mal affectionné à la nation, & Cesar en ses Commentaires, & Tacite  
 l'histoire d'Auguste : mais sur tous Polybe s'y est arresté le plus curi-  
 sement, iacoit qu'il parle tousiours au grand auantage des Romains: Les  
 dages desquelz ie laisse de vous amener mot à mot, me suffisant de vo-  
 donner le goust & rechercher l'antiquité des nostres non encore esplu-  
 de par nous, qui en laissons la gloire aux estrangers, & l'honneur à ceux  
 s'enrichissent de noz despouilles, Les Gaulois couchoient sur belles  
 res pour toutes delices & banquetans s'asseoient sur du fouairre: Ilz  
 coustroiét avec les lactages grand diuersité de viandes & metz, vsans de  
 plusieurs sortes de chair, mesmemét de pourceau & frais & salé. Ilz nour-  
 oient aux champs grand quantité de pourceaux, excédans tous autres  
 grandeur, force, & legereté de course, de sorte que ceux qui se rencon-  
 roiet en ces troupeaux sans y penser, n'estoiet en moindre danger q' s'ilz  
 sissent tombez en quelque escadron de loups affamez : & estoit telle l'a-  
 bondance du bestail à corne en Gaule, & de la porcherie que & Rome,  
 & la plus part d'Italie s'en fournissoient de lards & nourriture. Ils bastif-  
 oiet leurs maisons de charpenterie & bardeaux en forme de vouites, &  
 elles fort grandes, avec des ouuertures & croisées. Tous en general e-  
 stoient farouches, mais d'une naïfue simplicité, ayans plus de force & a-  
 dresse que d'auis, conseil ou prudence en guerre, & estans plus soigneux  
 des combats que de la culture & labeur des chāps. Les femmes si fertilles  
 que le seul païs Belgique pouuoit iadis enuoyer à la guerre 300000.  
 combatans & d'auantage: victoire certes à qui la gaignoit fort plaisante &  
 joyeuse, mais effroyable aux vaincus. S'en retournans du combat ilz met-  
 toient au col de leurs cheuaux les testes de leurs ennemys par eux occis.  
 en bataille, & les portans en leurs maisons les pendoyent, ou affichoyent  
 en des pieux & poteaux pour seruir de parade & môstre aux passās. Mais  
 ayans massacré quelque illustre homme ennemy: ils mettoyent les testes  
 en des vases & estuys precieux de Cedre, pour les môstrer à ceux qui les  
 visitoient, & n'eussent quitté le thesor pour rançon ny somme d'or quel  
 conque. La coustume ancienne & naturelle de ce peuple, estoit de porter  
 l'or au col, aux bras, & aux mains, & en recamer & broder leurs habillemēs.  
 Voulans auoir presage, ou diuination sur quelque euenement, ils tourmē-  
 toient l'homme destiné pour estre sacrifié à grands coups qu'ilz luy don-  
 noient sur le doz, & selon les mines, & contenance qu'il tenoit fust estē  
 impatient à souffrir, ou se tourmentant pour l'indignité du supplice, ilz  
 preuoyoiēt l'occasion de leur prediction & augure. Ils auoyēt encor d'au-  
 tres façon d'imoler & offrir les homes en les massacrant: car ilz en tuoyēt  
 les vns à coups de fleches, & puis les pendoyent en leurs temples: d'autres  
 fois ilz faisoient vne statue & effigie de soing lié, & plein de boys com-  
 bustible, dans laquelle ilz mettoiēt grad nombre de bestes & d'hommes  
 & en faisoient vne cruelle & estrange rotisserie de tout ensemble. Les  
 Gaulois iadis, à cause de leur assidu travail & peine continueuelle estoient

Tite Linc 7.

de la cité ba-

rie, &amp; liu. 8.

de la 4. Deca.

Cesar 2. &amp; 5.

de la guerre

civile.

Tacite. 3.

Vegece li. 3. c.

24. Polybe 2.

c. 3.

Appia Ale-

xand. liu. 5.

des guerres

civiles.

Gaulois ri-

ches en bestail

Cecy est mes-

me ce qu'il a

dit cy deuant

de la statue

d'osier.

*Gaulois iadis  
tous maigres.*

peu chargez de chair & fort maigres, & ausquelz à grad peine voyoit  
 jamais le ventre enflé: car ilz eütoient la greñe de telle sorte, que les ad  
 lescens qui auoient plus de largeur que ne portoit leur ceinture, estoient  
 puniz publiquement, comme'estants trop donné d'aïse & de bon temp  
 Au reste la frequentation qu'ilz eurent avec les Romains feit vn grand  
 eschange de leur façons de faire, & le temps correcteur de toute chose  
 changé le tout en mieux, & adoucist ce qui estoit de rude & cruel en  
 peuple tât illustre. [Lequel comme dit Strabon estoit simple & sans au  
 cuné malignité de mœurs qui luy fut naturelle: estans irritez ilz s'ass  
 bloient facilement, hommes ouuers & sans dissimulation, n'ayans rien  
 pour secours en guerre que la force & hardiesse. Ilz se laissoient ayse  
 persuader, & escoutoient volontiers ce qui leur pouuoit tourner à pro  
 fit ayans l'esprit enclin aux bonnes lettres & disciplines, charitables au po  
 sible, comme ceux qui se douloient voyant quelque leur prochain offen  
 cé, & se monstroient enclins à luy donner secours. Lisant cecy, ceux de  
 anciens qui ont donné le nom de Barbare à noz Peres gaulois, qu'ils re  
 gardent si la naïueté des nostres n'est pas plus louable que les ruses, fines  
 ses & tyrannies de ceux, qui s'estimoient courtois & ciuils en pillant, e  
 rauageant, & ruynant tout le monde. Tant y a que ce furent les gauloy  
 qui receurent la foy sous les disciples des Apostres, & qui l'ont annonce  
 aux François vsurpateurs des gaules sur les Romains, desquelz il est des  
 ormais temps que nous tenions propos.]

*Virtus des  
Gaulois men  
tionnées par  
Strabon li. 4.*

*Gaulois recen  
rent la foy, a  
uant que les  
François en  
traissent en  
Gaulle.*

*Des François, de leurs mœurs, & origine, & comme ilz se firent  
seigneurs des Gaules. Chap. 29.*



Autant que l'auteur que nous suiuiens est assez ma  
 gre parlant des François, qui se sont renduz gaulois, e  
 habitant en gaule, comme iadis les galates furent nom  
 mez gallogrecz, ie suyuray son stile le traduisant pour  
 puis apres m'esgayer à l'ayse sur vn suiet tant agreable  
 Or voicy comme nostre recueilleur en discourt. Les  
 gaulois (dit-il) sont à present tres-affectionnez à la re  
 ligion & pieté Catholique, ayans vn Roy souuerain duquel sont gran  
 des les terres & seigneuries: & solennisent le mariage suyuant la forme  
 coustumes & ceremonies d'Italie.

*François ay  
ment le sça  
voir.  
Vniuersité de  
Paris la pre  
miere de l'v  
niuers.*

*Ce sont armes  
de la vieille  
guerre.*

Plusieurs d'entr'eux s'adonnent à l'estude des sciences & artz liberaux  
 & sur tout y fleurist la saincte Theologie: ce qui se voit facilement en celle  
 celebre & fameuse vniuersité de Paris, laquelle surmonte facilement tou  
 tes les autres de l'vniuers. Les François sont en outre tres-desireux des let  
 tres Romaines, & taschent d'imiter l'eloquence & douceur des Latins, &  
 ne mesprisent la cognoissance & de la langue & du sçauoir des grecz.  
 La iustice & iugemens s'exercent par les Magistratz, mais c'est au Roy  
 les eslire & choisir. Ilz ont de bons hommes d'armes en guerre & de la  
 fanterie legerement armée, ont aussi des archers qui portent les arcz plus  
 longs que les autres, & lesquelz ne sont point de corne comme en Scy-

D  
 & presque par to  
 dure matiere. Le  
 & mise sur des  
 ayans plus de c  
 ne refusent le cōse  
 guerre. Les heraults  
 durant la guerre,  
 recuter son mande  
 obeyissent d'vn  
 La religion & sain  
 erueilleuse la mai  
 neur que chacu  
 odiant, tellemen  
 & naturels à ceste  
 gement de nostre  
 estant petit enfan  
 oyent Ecclesiastic  
 & ondes depuis le  
 seller, & enrichis  
 ouliers par le deua  
 telz que on les vo  
 te. Tout est ma  
 me le pied d'vn ot  
 tenuë. L'abilite  
 à demy cuisse, le  
 delchiquature, &  
 ers par ces tailade  
 erlate: mais le bo  
 que au reste il n'y  
 François. Ceux de no  
 eux grandement  
 que par toute l'It  
 vn asscuré presag  
 mes n'y ont guere  
 mouan descript le p  
 Gaulle n'est point de  
 Ains de grand est  
 Vers le soleil couch  
 Ou le soleil se lene,  
 Vers l'Austre chal  
 Au profond Ocean  
 drie va traçant,  
 La Gaulle au d'au  
 Terrir bien foison

& presque par tout l'Oriet, mais sont faitz d'If, ou de quelque autre dure matiere. Leur armée est suyvie de grand nombre d'artillerie attelée, & mise sur des chariotz: & combattent plus par ordre qu'à escadrons, ayans plus de cœur, & hardiesse que d'art en combatant, jacoit que l'on ne leur refuse le cōseil, n'y ne m'esprisent les aduis concernans le fait de guerre. Les heraults d'armes sont entre eux honorez, comme ceux qui durant la guerre, & durant la paix sont pres la personne du roy preltz à executer son mandement, & qui l'honorent, & reuerent affectueusement, & obeyssent d'un grand courage.

*Heraults d'armes.*

La religion & sainte deuotion par la France est fort grande es Eglises, & on y reuerueille la maiesté des Prelatz en icelle, l'autorité du clergé, & l'honneur que chacun luy porte: & la grande, & frequente melodie en y chantoit, tellement que les accordz de Musique, semblent estre propres & naturels à ceste nation, & habitz & chausure on y voit un grand changement de nostre temps, & memoire: Car (comme dit Sabellique) estant petit enfant, il me souuient auoir veu tous les courtisans, filz de Rois, & de Roynes Ecelesiastiques, portans des casaquins à manches tous faitz à plis, & ondes depuis le hault iusqu'au bas, qui n'alloyent pas iusqu'au deuant, & enrichis de nerueurs vers le collet, & autour des espales: & de souliers par le deuat estés pointus, & ayans vne corne de demy pied de haut, & de large, & de telz que on les voit es tapefferies, leur bonnet long & fait aussi en pointe. Tout est maintenant à rebours, car la pointe du soulier est large, & le pied d'un ours, & au talon si bas qu'à grand peine le pied y peut estre tenuë. L'habillement plus long & large qu'au parauant, descendant jusqu'à demy cuisse, les manches lógues & fendues d'un costé avec quelques defchiqueture, & des bandes de soye de diuerse couleur & cousues à l'entour par ces taillades: le chapeau large & le plus souuent de couleur verte, & de soye: mais le bonnet plus large & mal feant à la teste, comme à nuy, & que au reste il n'y ayt rien plus propre ny gentil en son vestemēt que au François. Ceux de nostre païs (poursuyt Sabellique) ces ans passez furent si amoureux grandement d'imiter ceste façon François, & s'y façonnerent si que par toute l'Italie chacun se vestoit à la mode du François, qui eut vn asseuré presage du mal'heur qui nous aduint bien tost apres. Les François n'y ont guere changé la maniere de s'habiller du passé. Or baptiste Maurouan descrit le païs Gautois par ses vers en ceste sorte.

*François fort religieux.*

*François variables en l'habillement.*

*Il entend du passage de Charles 8. en baptist. Maurouan l. 2. de son Denys.*

*Gaule n'est point de terre vne petite part  
Ains de grand estendue: à l'Espaigne a regard  
Vers le soleil couchans, mais elle voit l'Italie  
Ou le soleil se leue, à la mer se marie  
Vers l'Austre chalenreux, & vers septentrion  
Au profond Ocean, en son impression  
Briee va traissant, & l'hiver sa froidure  
La Gaule en: du Rhin la voisine demeure  
Terroir bien foisonné en hommes generaux.*

*Louange du païs Gautois.*



L'ame de l'ame la sainte, au que de la puissance  
 Et seyez avec confabie, ceste belle maniere  
 Et leur seules regard, et s'ymment de force  
 Pour le faire d'un lieu main, long temps d'habit  
 Défendons leur pays, leur parents, leur Pratiques  
 Et de nosse de nosse, c'est de faire pour leur Rines  
 Le Capricornus n'est de nosse d'un del hainde Cense  
 Qui influe ce peuple, et fait de nosse d'habit  
 Qui le fait de nosse, et de nosse de nosse  
 Et de nosse de nosse, de nosse de nosse  
 Si ainsy est en deit que l'ame seye au parais  
 Duquel on a voulu les espales pourvoir.

*En ce lieu su-  
 vons au signe  
 de Capricor-  
 ne.*

Il ne sera point inconuenient de mettre icy le principal ornement de  
 France à sçauoir la court souveraine de parlement, de l'origine duquel  
 qui en fut l'auteur, il n'y a homines guere qui en rende raison autre que  
 celle que j'ay ditte, receuë des Druides, semain tenuë par longs siecles ius-  
 qu'à nostre temps. Car tout ainsi que le conseil Druidien s'assembloit tous  
 ans à iour certain en lieu nommé au pais Chartrain; aussi iadis entre les  
 François ces asssemblées & pourparler se faisoient au temps & en lieu que le  
 Roy ordonnoit en ceste sorte. De toutes les Provinces suettes venoyent  
 des hommes sçauans en droit, & pratiqués es loix municipales, & cour-  
 taines de chacun pays, eueus au parauant pour ce faire, lesquels faisoient  
 droit à chacun, & vuidioient les apeaux des sentences intergentes par les  
 ordinaires & iuges des moindres sieges. Mais d'autant que ceste façon de  
 faire estoit incertaine le siege de ce parlement ambatoire fut esleu & as-  
 sés à Paris, & là ordonnées des iuges perpetuels qui ordonnassent diffi-  
 nitivement sur les differens des parties. Ceux-cy font quatre vingtz en  
 nombre, ayants tous grades ordonnez du thesor royal; & sont diuisez en  
 quatre chambres, diuisez & separtes l'vne de l'autre, & chacune de quel-  
 que son president. La grande est celle où il y a quatre chefs & presidentz  
 trente conseillers, qui oyent les causes & iugent des differens, & matie-  
 res verbales des delays & ce qui consiste sur le point de deuoies appellations  
 & matieres formaires sur les champs. En la seconde, & troiesiesme  
 pareil nombre de Conseillers, à sçauoir dix huit en chacune; & s'apel-  
 lent des Enquestes, à cause qu'ils vuident les proceas spointes en droit, &  
 s'irruent deuant les iuges subalternes. Les Conseillers de toutes ces cham-  
 bres sont partie lays & seculiers, & en partie Ecclesiastiques, ayant chacu-  
 n une chambre quatre presidentes, lesquels à certains iours prononcent leurs  
 sentences chacun tenant le siege, & s'apelent arrests, c'est à dire chose for-  
 melle & assourde, & de laquelle il n'est point permis d'appeller en sorte  
 quelconque. Ceux qui sont condempnez en telle Cour, payent l'amende  
 de soixante liures tournois & de quelques deniers d'auantage, mesme on il suppose ar-  
 rest, car alors auant que estre retenu à rien dire, compes les arrests, il fault  
 assigner doublement la somme susdite.  
 La quatriesme chambre est de court qui s'apelle les requestes du Palais,

*L'origine du  
 parlement in-  
 certain aux  
 estrangers.*

*Parlemens ie  
 au amble-  
 soire.*

*Parlemēt ar-  
 resté à Paris.*

*Chambre des  
 enquestes.*

*Amendes du  
 Palais  
 Requestes du  
 Palais pour  
 qui instruites*

lesquels ont cognoissance sur ceux qui sont privilegez & qui sont à la suite & service du Roy, faisant venir leurs parties à Paris afin que loing du Prince on ne les moleste: en ceste troupe n'y a que six Conseillers desquels on peut appeller au Parlement. En la decision des choses plus importantes, & où gist quelque grand difficulté. Les Châmbres toutes assemblées en font le vuidange comme aussi on les vnit & convoque lors qu'il faut traiter des affaires du Roy, & de tout le Royaume. Tant que guerre n'en se fait que par l'ordonnance & arrest de ce Senat.

*Quand les  
chambres s'as-  
semblent.*

*Qui s'ot ceux  
auquelz est  
laisible s'as-  
seoir avec mes-  
sieurs de la  
court.*

*Douze pairs  
de France.*

La Court souveraine, a pour effecteurs & compagnons les 12. pairs de France & les maistres de requestes de la maison du Roy, lesquels tiennent au siege le premier lieu apres le President de la premiere & souveraine Court du Royaume: d'autant que ceux-cy ont esgalle puissance que les Pairs ez droits de regalle, & causes desdits pairs, lesquels furent iadis choisis de la noblesse pour assister au Roy douze en nombre: à sçavoir trois Ducs Ecclesiastiques de Reims, Labon, & Lâgres: trois Comtes Eueques, qui sont Beaurvais, Noyon, & Chalons: six seculiers & lays, les Ducs de Bourgogne, Normandie, Aquitaine, les Comtes de Flandres, de Thoulouze & de Champagne.

*Robert gaa-  
guin es anna-  
les de France.*

Ces douze (ainsi que dit Robert Gaguin) Charles le grand fut le premier qui les institua; & les menant avec luy en guerre les nomma Pairs, cause qu'ils auoyent avec luy esgalle puissance: & voulut qu'ils ne fussent iugez par autrè que par la court de Parlement, & qu'ils assistassent au sacre & couronnement du Roy: & telles furent & sont encor les mœurs & façons de vie des Gaulo-François, telles leurs fameuses coustumes.

[Voyez avec quelle naïveté nostre auteur a espluché la France, & combien legerement il s'est passé, & de leurs mœurs, & de leur origine, laquelle nous faut chercher diligemment, & veritablement, laissant les fables & songes de Troye, & les mots cabelisez, mais apuyans simplement nostre dire sur l'autorité des anciens, & mesme de ceux qui ont esté du temps mesme que les François se vindrent mesler parmy les Gaulois, & s'en firent les maistres, & occuperent leurs terres, non qu'ils abolissent les maisons & races illustres, qui dès ce temps là encor germans, ont estendu leurs racines heureuses usqu'à nostre temps: Ce que (s'il plaist à dieu) nous diseuotons quelques fois, deschiffans en nostre langue la vraye, & parfaite hystoire de toute la France. Le nom François donc, tout ainsi qu'il est indogneau par ceux qui entre les anciens ont escrit l'hystoire; ne faut festonner, si l'y a de la difficulté à trouuer l'origine premiere de ceste nation, le nom de laquelle n'est mis, ny marqué par les auteurs que depuis que le sauueur vint au monde, pour avec l'effusion de son sang purger & racheter l'humain lignage: Et ayant fait diligente recherche de cecy, ie ne puis me garder de getter en arriere ces fabuleux qui sortent des Troyens des François, & ne sçay quelles Chimeres en l'air, puisées des resurses de quelque cerueau vuide: Car s'il est ainsi que ce Francion eut esté, que se fut ainsi pourmené que noz compteurs le paignent: est-il possible quant de bons auteurs qui ont parlé de moindres choses, eussent oublié le peuple fugitif de Troye, & ceste race de Hector sans en faire quelque

*Le nom Fran-  
çois incogneu  
aux anciens.*

*Fable que les  
Troyens font  
source des  
François.*

... Mais il est...  
... la baye; &  
... comme yn Pot  
... vn Fran  
... loy à la Mon  
... le ius marry  
... que presque to  
... mensonges la  
... pour parler en so  
... roye: soit qu'il  
... ple des plus es  
... d'hommes o  
... qui me meut e  
... qui me marqu  
... ment les Fran  
... recherches du se  
... el François fut  
... ne suis-je pourta  
... source des G  
... toutes-fois sui-  
... nistre pour Sey  
... des Alemans n  
... ules, ainsi que au  
... goise, afin que i  
... aux ruines de Tr  
... eurs; & soit qu'il  
... ans le long du D  
... sours la Germa  
... Grec, & qui vie  
... dit en la guerre G  
... oient de faire a  
... tie & ayant les b  
... les dient estre G  
... ilz autour du R  
... la pluspart des  
... pée par force, &  
... ny fait les Franço  
... les de la venue  
... & grand amy, de  
... n'en dit pas mou  
... pe peut (dit-il) re  
... port & cour les  
... lesquels comm  
... es, se le deschitre  
... au monde, le Rhi  
... inds paluz & ma

Mais il est aisé de tromper ceux qui prennent plaisir que on leur  
 la bave; & pour ne sembler fortis, nés, & accreus tout à vn coup, &  
 comme vn Potiron, en vne nuit, on nous est allé faindre des antiquitez,  
 vltir vn Franc eschape aux Grecz, pour sur la fin des siecles venir don-  
 roy à la Monarchie Gauloise.  
 Je suis marry que Gregoire de Tours se soit laissé aller en ceste opiniõ, *Gregoire de*  
 que presque tous noz Annalistes suyuent Jean le Maire, illustrant auec *Tours s'uyt le*  
 menlonges la verité assez clere de soy mesme del'histoire des Gaules. *commun er-*  
 par parler en somme, ie ne peux recevoir, que le François soit fortly de *reur.*  
 roye: soit qu'il me fasche qu vn si vaillant guerrier refere son origine à *Jean le Mai-*  
 ple des plus effeminez de l'Asie, ou que ie sois marry que d'vne poi- *re en ses illu-*  
 de d'hommes on nous peuple toute l'Europe; mais la plus grand rai- *str. de Gaule.*  
 qui me meut est ceste cy, qu'il n'y a aueur approuué qui en face foy,  
 qui me marque le temps de telle migration, ny en quelle saison, ou  
 comment les François prirent ce nom de l'heritier de Troye. Et lisant  
 recherches du seigneur Pasquier, me suis grandement esiouy que vn  
 François fut de mon aduis, qui, quoy que suiet du Roy de France,  
 ne suis ie pourtant fortly de ce costé, ains pense auec ceux de mon païs  
 source des Goths vsurpateurs iadis & de Languedoc, & de Gascoi-  
 toutes fois suis ie soigneux du loz François, & ayme mieux le reco-  
 nltre pour Scythe, ou Germain, que pour Troien, comme aussi la plus  
 et des Alemans ne font conscience de confesser d'auoir pris origine des  
 oules, ainsi que auons disputé au chapitre precedent. L'origine donc  
 arçoise, afin que ie parle auec les anciés, sans courir aux reins de Priam,  
 aux ruines de Troye, est de la Germanie ainsi recogneé par les bons  
 eurs: & soit qu'il soient les Sicambriens qui sont aussi Germains, & se  
 dans le long du Danube, ou Cymbriens, depuis Teutons, si apert il que  
 siours la Germanie les à produits. De cecy oyons parler *Agathie li.*  
 Grec, & qui viuoit du temps premier des François, car voicy ce qu'il *I. de la guer-*  
 dit en la guerre Gothique, & faisant mention de l'alliance que les Goths *re Gothique.*  
 choient de faire auec les nostres. Or est ceste nation Françoise voisine  
 alie & ayant les bornes jointes aux limites d'icelle; les anciens, toutes-  
 les dient estre Germains, ce qui est manifeste en cecy, qu'encor habi-  
 ilz autour du Rhin & tiennent les terres proches de ceste riuere pos-  
 la plus part des Gaules, non corame propre heritage, mais l'ayant  
 pée par force, & pour la tenir, & seigneurier à l'adueuir. Oyez que  
 y fait les François sorus de Germanie sans alleguer rien des sottises,  
 des de la venue de ce peuple des terres Phrygiennes. Procopie Grec *Procopie li. 2.*  
 & grand amy de Bellisair, qui viuoit du temps de l'Empereur Iusti *de la guer.*  
 en dit pas moins, & en parle en ceste sorte, repant propos de Vittir *Gothiq.*  
 ne peut (dit-il) retirer vers soy ceux qui gardoyent les frontieres cõ-  
 fort & courtes des François. Or ces François iadis s'appelloyent ger-  
 lesquels comme ils prirent ce nom, & se firent seigneurs des *Ces lieux es-*  
 es, ie le descripteray bien tost apres. *stoient la de-*  
 soule, le Rhin se coule & engoulpho dás la mer, ou à present y a meure des  
 rands paluz & marais, esquels se tenoyent les germains premierement *cymbres.*

LIVRE TROISIÈME

Procopie lib.  
3. de la guer-  
re Wanda-  
lique.

qui fut vn peuple de peu d'estime, & lesquelz maintenant on appelle Fran-  
coys. Et pour mieux specifier que les François se tenoyent le long du Rhin  
il dit en vn autre passage: Ce pendant les Wandaes qui se tenoyent le long  
des palus Méotides pressés de famine chagerent de place, & se ruèrent sur  
les Germains, que maintenat on appelle François, & tous ensemble passè-  
rent le Rhin, apellans à leur societé les Alans & les Goths, & sous la com-  
duite de Godigisque ils prindrent la route d'Espagne. Que voulez vous  
d'auantage? cestuy nomme Germains ceux qui depuis portent le titre de  
François, sans qu'il die, ny la cause de ce nom, ny le tēps qu'ils vsurperent.  
Regardez aussi combié ce seroit sabuser en l'histoire de dire qu'ils furent  
ainsi nommez d'vn Fracion, veu que (cōme i'ay dit) ce nom a esté igno-  
rē iusqu'à ce que l'Empire Romain est venu à son declin, & cheute & q  
vn de ceux qui ont escrit la vie des douze Cefars n'en fait mentio quelc  
que, nō plus que des Goths, Alans, Bourguignōs, Lōbards & Normāds, qui  
furēt presque de mesme temps & volée. Toutesfois fault-il chercher quelc  
que occasion de ce nom, veu qu'il n'est point imposé sans cause, & que  
nous toucherons le reste de la matiere propre à ce nostre sūiet. Estāt de  
que ce peuple est sorti des Cymbriēs, ou Cymeriēs, lesquelz on peut pl  
vray-semblablement dire Gauloys que Troyés, à cause des courses Gau-  
loyses cy dessus alleguées, encor voyōs noi que le nom François, qu

Prot. lib. 2.  
ch. 16. Tabl. 5  
d'Europe.

Strabon. 4.  
c. 7.

Tritemie ab-  
bé en sa Chro-  
nique.  
Francus son-  
gé des anna-  
listes Ale-  
mans.

D'oū le mot  
François est  
venu.

sa Geographie les pose au païs septentrional d'icelle entre le Saue, & le  
nube, les apellant *Bethyours*, delaissez là par les Cymbres lors qu'ils feire  
leur course avec les Gaulois en Grece, & despouillerēt le tēple d'Apollon  
en Delphe. Desquelz Brences, ou Frences, pour prononcer ainsi qu'il  
tourne en nostre langue, Strabon dit q̄ les Vindeliciēs, & Noriques iō  
aux Brences qui se tenoyent aux mōtaignes, de tout temps faisoient de  
courses en Italie, sur le païs Heluetiē, sur les Boïes, peuples d'étour de  
ne, & sur les Germains. Ces Brēces sortis des Cimbres, & Sicābriēs Ger-  
nique (car de la Sicābrie Pōthique, nul auteur approuuē n'en fait mentio  
ont depuis esté ceux qui ont enuahy la Frāce oriētale qu'à present on  
me Frāconie. Qu'on voye si ce nom a quelq̄ verisimilitude, ou sil se fa  
arrester à l'opinion de Tritemie qui dit qu'environ le temps que le Roy  
Herode regnoit en Iudée, il y eut vn Roy des Sycambriēs nomē Frāc-  
de qui les François prindrēt le nom: & leq̄ au mesme tēps q̄ nostre sū-  
vint au mode courut & rauagea miserablement les Gaules: Ou sil fault  
rester à ceux qui dient que le nom François fut imposé à ce peuple à  
se de leur liberté & frāchise long temps apres cecy: car depuis le tēps de  
Francus de Tritemie iusqu'à ce que les François furēt cogneuz sous  
autre il pescoula presque deux cens ans, & au reste les historiens par  
des courses Alemādes en Gaule ne font mention aucune de ce Fran-  
roy, ny moins des Frācois, lesquelz il apert auoir esté recogneuz sous  
apellatiō lors q̄ l'Empire cōmença sentir son affoiblissement & desche-  
Qui me seroit plustost croire que ce nom de Franc leur fut imposé,  
cause de leur hardiēse & courage audacieux, ou pour le desir singul-  
qu'iz auoient de viure hors la sūietion des princes estrāgers plustost

de puis que Roy  
est magnif que  
chans, puisque  
ance, mais ce p  
des François  
perceurs Aureli  
me, & furent  
il soit ainsi Au  
choient de passer  
ne n'oublie point  
me legion gallica  
me la Gaule, qu  
ent & dernier enc  
me. Mais la des  
ent de ses succes  
que tesmoigne, &  
mad louange, & h  
ce en ce temps s'ap  
suyant, & pillant  
pensant le Roy A  
quelz il se disoit  
y d'iceux, & vainc  
quelque temps apres  
cogneuz & de non  
este vne armée nau  
ans & rauageans to  
quels furent defaits,  
n. Soubz lequel les  
ereur, & suyans sa  
perre: car voicy co  
aillement comba  
es & fauteurs de Li  
çois donoit à l'E  
quies à tant qu'il e  
auoient eu frayeu  
eux, il seit ferme  
eu il monstre qu'ap  
Gaules, & soubz  
& aufquels des  
hin, les Empereur  
choient, deschant  
qu'entrerent ilz  
rance, ains souz Ar  
Metz, Toul, & V  
gaillarde entrée  
pour du Rhin, se

de ce que Roy aucun Sycambrien eut causé le nom de toute vne na-  
 tion si magnif. que. & guerriere: mais sur cecy i'en laisse libre le iugemēt  
 à chacun, puis que les Auteurs, ne nous en donnent autre plus grande as-  
 surance, mais ce pendant voyons quand fut ce que les Romains ouyrent  
 de des François & exprimerent la force de leurs courages. Sous les  
 Empereurs Aurelian, Probe, Florian & Procule, les François se desbor-  
 dent, & furent cogneuz portans ce nom tant effroyable à l'Empire;  
 Il soit ainsi Aurelien, sur le premier qui eut affaire à eux, lors que ilz  
 choient de passer le Rhin pour se ruer sur les Gaules, ce que Vopiscus  
 n'oublie point quand il dit: luy estant Mareschal du camp de la six-  
 ieme legion Gallicane à Maience, deffier les François vagans & raugeans  
 toute la Gaule, qu'en ayant tué sept cens, & vendu trois cens au plus  
 & dernier encherisseur, on chantoit de luy ceste grande victoire  
 Rome. Mais la deffaire des François ne fut si grande qu'ilz ne se reuol-  
 tent de ses successeurs, Florian, Probe, & Procule, ce que le mesme Vo-  
 piscus témoigne, & sur tout parlant de Procule, il dit ainsi: Car non sans  
 grand loüange & honneur il abatist l'orgueil des Alemans, & lesquelz en-  
 en ce temps s'appelloiēt Germains, & chassa leur Roy, qui combattoit  
 fuyant, & pillant voleusemēt les Prouinces. Probe le chassa bien loing,  
 pensant le Roy Alemant se ioinde aux François pour auoir secours,  
 lequel il se disoit parent, & auoir pris d'eux origine, fut neantmoins tra-  
 ué d'eux, & vaincu & occis par le Prince Romain. Diocletian qui regna  
 quel que temps apres les susditz ne fut sans auoir meüe aux François des-  
 cogneuz & de nom, & d'armes, Veu qu'iceux alliez des Saxons, ayans  
 vne armée nauale vindrent courir iusqu'à Boloigne sur mer sacca-  
 gens & raugeans toute la coste de Bretagne, Neustrie & Picardie, les-  
 quels furent deffaits par Constance Cesar, qui fut pere du grand Consta-  
 n. Soubz lequel les François furent vn temps receuant soude de l'Em-  
 pereur, & suyuaus sa court comme alliez & amis, & desquelz il s'aidoit en  
 guerre: car voicy comme Ammian en parle. Les François, dit il, auoient  
 vaillamment combatu pour la querelle de Constantin contre les compli-  
 ces & fauteurs de Licinie. Et en autre lieu il mōstre quelle crainte le nom  
 François donnoit à l'Emp. disant: Cesar arriué à Coloigne, ne bougea de là,  
 jusques à tant qu'il entendit que la colere des Roys François se moderat  
 auoient eu frayeur de son armée, afin que se posant obstacle contre  
 eux, il feist ferme & stable la paix & repos de la republique. En autre  
 lieu il monstre qu'apres la mort de Iulian, les Alemans s'espandirent par  
 les Gaules, & soubz Gratian les Romains auoient alliance avec les Fran-  
 çois, & ausquelz, deslors on donna quelques terres en Gaule, le long du  
 Rhin, les Empereurs ne pouuaus plus se preualoir de tant d'istrangers qui  
 choient d'eschantiller les seigneuries & terres de l'empire. Et toutes-  
 fois n'entrent ilz si tost en ce cartier de Gaule qu'à present on nomme  
 France, ains souz Arcadie & Honorie, ilz vindrent saisir les villes de Tri-  
 Metz, Toul, & Verdun, attendés le moyē que l'occasiō leur offrit vne  
 gaillarde entrée, vray que de ja les Bourguignons les ayans chassés d'a-  
 pour du Rhin, estoient fait seigneurs de Besangon, ainstun, Langres  
 des Gaules.

*Vopiscus en la  
 vie d'Aure-  
 lian  
 François des-  
 faits par Au-  
 reliā qui reg-  
 noit l'an de  
 grace 276.*

*Vopiscus en  
 l'histoire de  
 Procul.*

*Diocletian reg-  
 noit l'an de  
 grace 290.*

*Europe 9. &  
 10.*

*Ammiā 15.  
 parlāt de Ma-  
 larique*

*François alli-  
 ez de Consta-  
 tin le grand.*

*Ammiā 16.  
 parlant de Eu-  
 lian.*

*Ammiā  
 30. & 31.*

*Blond. deca.  
 1. li. 1.  
 François chas-  
 sez par les  
 Bourguignons  
 des Gaules.*

LIVRE TROISIEME

Chalons, & Mascon avec leurs finages. Que seruiroit desplucher icy la contrainte des Empereurs de permettre la Prouince Gauloise à ceux qui ilz ne pouuoient la nier, & moins s'opposer à la saisie, leur suffisant d'auoir des amys pour s'en ayder contre les autres qui vouloient s'en chuir des despouilles que les Romains auoient prises sur tout le monde. Voyez là le nom François en force, les armes des Merouingiens redoublées, & la Gaule ostée aux Romains, qui en auoient depossédé les Gaulois pour le rassasiement de leur extreme conuouitise. l'eusse (peut estre) mis à ce discours, si ie ne me tasciois que l'Italien d'un sourcil orgueilleux, parolle peu courtoise apelle à tour de bras le François Barbare; comme ainsi soit qu'il n'est rien moins que cela, ce qu'aussi ie veux prouuer par l'opinion des Grecz qui donnent mesme, ou vn pareil tilre de Barbares. Oyons Agathie avec quel respect parle du François, duquel voycy les paroles: Ils sont tous Chresties, & entre toutes les nations les mieux sent de la religion: Ils ont des Euelques, & Prestres en leurs citez, & solementent comme nous les festes.

Et quoy que nommez Barbaires, si me semblent ilz bien complexionnez, & de bonnes meurs, & gens d'un naturel fort courtois, debonnaire, & n'ayans rien qui les face differer de nous, que l'estrange façon de leurs habitz, & la rudesse, & aspre son de leur langage, & lesquels certainement i'admire, louë, & estime sur tous autres, tant cause de leur naïue vertu, & bonté equitable, de laquelle ilz vsent enuechaléun, que pour la grande concorde qui les tient vnis, & alliez ensemble. Car i'ayoy que par cy deuant, bien souuent, & encore à present n'ayent eu diuers Roys regnans en mesme temps, & que leur royaume esté partagé, si est-ce qu'on ne se fait point qu'ils se soyent guerroyez l'un l'autre, ou ayent souillé leur terre par le sang espandu de leurs prochains. Ce bon Agathie, voyez quelles louanges escrit des François, & telles que le Romain en sa plus grande purité ne les merita de sa vie, veu que tant son Senat ne sceut souffrir deux contendans, non seulement deux prettribuns du peuple, sans querelle & effusion de sang: Cest Agathie viu du temps que noz roys ne faisoyent presque que naistre en Gaule, à l'uboir souz l'Empereur Iustinian, qui ayant esté chastié par les François, contraint de faire paix & alliance avec eux, pour defendre la dignité son Empire.

Est-ce Barbarie qu'estre iuste, courtois, bon Chrestien, vny en amitié, & ne faisant tort à personne? Est-ce estre Barbare que d'aymer sa liberté, & ne vouloir seruir à Prince que de sa nation, ainsi que le François a fait, n'y esparnant ny biens, ny vie, iusqu'à tant qu'il s'emancipa de la seruitude Romaine au fin trenchant de son espée? Est-ce auoir le naturel farouche, que de si bien ordonner vn estat, & pollicite; & luy donner fondement si solide que depuis l'an quatre cens quarante sept, que Merouis entra en ceste Gaule, on n'a veu l'Empire François si estrangement alteré que tousiours la ligne royale n'ayt esté en force, & que les estats ne soyent formalisez pour la conseruation de la liberté publique? Est-ce fin qu'on ne pense point que l'estat François soit quelque chose mal de

*Agathie li. 1. de la guer. Gothique.*

*Vertus des François rapportées par Agathie.*

*Agathie viuoit sous Justinian à sauro sans de grace 540.*

*François ne pouvoit seruir aux estrangers.*

*Merouis est le premier qui habita au pays & presant nommé France.*

*Merouis fut le premier qui habita au pays & presant nommé France.*

voya la mai  
sine. Tou  
penitz qu'il n'y  
Regardez celle  
s'opposer à la v  
loix d'iceluy,  
Regardez la sub  
cupie a gisse cont  
le magistrat, ce  
on aduise si radis  
d'autres que du  
mais les restric  
si yrgente qu'on  
encee. Et à dir  
miliere, que là o  
muniquant point  
ours avec le peup  
le feroy icy vn lon  
ceil, si d'autres n  
que ie ne scaurois  
me fort louable,  
re raporte point la  
bles des anciens C  
Commentaires) on  
es Imperiales en A  
ourroy aussi le dr  
si delimites & fron  
ures des hommes  
n & de l'abillement  
eurs, loix, & cou  
en vlsage.  
es Roys anciens d  
re, que les femme  
leur Grec, qui en p  
ces des François d  
leur perruque, p  
par le deuant ils la f  
e. Et veritablement  
ageancez & confus  
sans aucun cōpte, &  
omoyent de diuers  
opre des Roys, &  
tondue, & non  
re.  
ais laissons le Grec  
Gregoire en dic

Un royaume la maistté des Roys estre grande, honorée, & ymée, & serue. *L'estat Fran-  
coisine.* Toutesfois la Monarchie n'y estend pas si d'oïr aiglement, *sois cōposé de  
Monsarchie A-*

Regardez celle Aristocratie du grand Conseil & seuerité du parle- *Aristocratie &  
foppôser à la volonté du Prince, limiter les fantasies, & modi-  
Democratie.*  
loix d'iceluy, qui sans telle censure, n'ont point de vigueur. *Courtoisie des  
rois de France.*

Regardez la submission du Roy, de souffrir que le moindre d'entre *le conseil des  
peuple a gisse contre luy par iustice, & suyuire tout ainsi son droit de-  
Druides n'e-  
le magistrat, comme le plus simple Gentilhomme du Royaume.  
stoit comme la  
on aduise si iadis les impositions, n'y leuées se faisoient sans la vo-  
Court ains les  
d'autres que du souuerain, & on cognoistra que c'estoit à luy d'im-  
estats du pais.  
poser, mais les restrictions se rapportoyent aux estatz, si la necessité n'e-  
Ducs iadis  
si urgente qu'on ne peut faire autrement que l'ayder de toute chose  
chefs des limi-  
sentée. Et à dire la verité des Roys de France ont eu la courtoisie  
res, à presens  
familier, que là où les autres se pensent rendre admirables en ne se  
sont les gou-  
muniquant point, ceux cy sont l'estonnement de chacun conuersans  
uerneurs.  
iours avec le peuple, & se montrans familiers à tout le monde.*

Le feroiy icy vn long discours sur l'institution & des parlemens, & du

conseil, si d'autres n'y auoient mis la main plus heureusement & docte-

ment que ie ne scaurois faire: Et entre autres Pasquier, qui y trauilla

est fort louable, & diligente subtilité: toutesfois suis-ic d'aduis que

il raporte point la court souueraine au Conseil des Druides, ou as-

semblées des anciens Gaulois, lesquels (qui bien considerera Cesar en

Commentaires) on verra estre esgales & de mesme effaict, & que les

estats Imperiales en Allemagne, & les estatz generaux en France. Je

pourroy aussi le droit des Ducs & Comtes iadis tiltre de

seigneur de limites & frontieres, si le lecteur ne pouuoit contenter son esprit

des hommes versez en l'antiquité: Et par ainsi ie reprendray le

costume & de l'habillement & armeure ancienne du Sicambrien François,

loix, & coustumes, desquelles les aucunes nous sont demou-

renues en vsage.

Les Roys anciens de ceste nation portoient tout ainsi presque la che-

ueure, que les femmes font à present: ce que ie peux amener d'Agathie

leur Grec, qui en parle ainsi: Car il n'estoit pas loisible aux Roys &

aux autres des François de se faire tondre, ains dès leur enfance ils nourris-

soient leur perruque, & de telle sorte qu'elle leur pendoit par derriere:

par le deuant ils la separoient çà & là, affin qu'elle ne leur courrist la

face. Et veritablement ils ne portoient point les cheueux sans peigner,

mais se peignoient & confuz salement, comme les Turcs & Barbares, ny re-

tenoient sans aucun cōpte, & entrelassez, ains les acoustroyent, polissoyent, &

ornoyent de diuers genres de senteurs. Entant que cest ornement est

proprie des Roys, & à eux seulz permis, estant le reste de ceste na-

tion tondue, & non octroyé à personne de porter longue la che-

ueure.

Mais laissons le Grec Agathie pour ouyr ce que le bon Euesque de

Gregoire en dit parlant de Dagobert filz de Clothaire.

*Gregoire de  
Tours en l'hi-  
stoi. de France.*

LIVRE TROISIEME

Dagobert ayant fait amas d'un grand ost, & passants armez  
 Rhin, marcha contre les Saxons, & eut iourné avec eux, lesquelz  
 batans brusquement, Dagobert recout vne coup sur sa salade, qui  
 luy coupa vne partie de ses cheueux, que son page recueillit. Le  
 voyant affoiblir les gens, & mal-mener par l'ennemy, dit à son  
 Prends mes cheueux coupez, & cours diligemment vers Monsieur  
 pere, à fin qu'il vienne à nostre secours, suant que l'armée soit toute  
 route: l'Escuyer passa les Ardennes, & vint iusqu'à la riuiere, où le  
 Clothaire estoit la arriué, à grand sulty de gendarmerie: le messager  
 portant la nouvelle des angoisses de son camp, & luy monstrant les  
 cheueux de Dagobert, le pere fut esmeu de colere les voyant, si que son  
 quoy qu'il fut nuit, il feit sonner le bouc-selle, & passa hastiement  
 Rhin avec son armée. Voyez quel soing auoyent ilz des cheueux qu'  
 poignée de poil enflammait plus Clothaire, que le peril de son peuple.  
 Oyons Eghinard secretaire de Charles le grand sur ce propos encore,  
 race Merovingée, de laquelle les François auoyent de coustume de  
 sir leurs Roys, iusqu'à ce que Childeric fut depose, & rendu moyne  
 le comandement du Pape Estienne, on estime qu'elle dure encore à  
 sent. Or iacoit que les Roys y regnassent, si est-ce qu'ilz n'estoyent  
 gneuz que du seul tilre royal, le reste du pouuoir, autorité, richesses,  
 maïesté estant es mains des maires du Palais, qui auoyent la sur-  
 dence de tous les affaires. Et n'auoit le Roy autre préeminence que  
 dire tel, porter les cheueux longs & espars, & la barbe longue, &  
 seant au throsne representent seulement la personne de celuy qui com-  
 de, & ce que s'ensuyt, puia adiouste. S'il falloit marcher il mouroit en  
 rette menée & cōduite par des Beufs, & vn bouuier luy seruat de  
 ton à la façon du village, Le vulgaire encore, outre qu'ils n'eust osé por-  
 l'og cheueux, ne se vestoit point de l'ogues robes, & ielles fourrées  
 me les Princes, ains se contentoit d'un manteau de cuir luy couurant  
 espauls & ayant le poil tond, & la barbe coupée, sauf de grandes  
 staches qui leur pendoyent de tout les deux costez des leures, ainsi  
 encore à present les Turez l'ont en vsage. Mais voyons Agathie ce  
 en dit. Peu d'entre eux (c'est des François qu'il parle) portoyent des  
 rions ou autre abillement de teste allans au combat, ains tous à des-  
 uert, & deuant, & derriere, sauf qu'ils auoyent vn vestemēt partie fait  
 lin, partie de cuyr qu'ils ceignoyent par dessus, & puis enor ils se  
 uroyent les iambes, Mais plus gaillardement les deserit Sidonie Ap-  
 linaire disant,

*François me  
 de desfrisse  
 par les sa-  
 ans.*

*Eghinard en  
 l'histoire de  
 France.*

*Requisit  
 seurs de Clo-  
 via inuisibles.*

*Vestemens de  
 comen Fran-  
 cois iadis.*

*Agathie l. 2*

*Sidonie à Ma-  
 ioran Augu-  
 ste.*

*D'un estroit vestement, se couurent ces grans corps,  
 La chausse ne leur va estroit & assamé  
 Que iusques au genail, d'une ceinture armée,  
 Et fort simple baudrier, est ceint par le dehors  
 Leur costé, & leur chair au res: est desnuée.*

Leurs armes sont depaintes par agathie lieu sus allegué disant: L'

sur la cui  
 de fonde  
 à double  
 desquelz i  
 par le te  
 de Pepin  
 former de cu  
 ainsi qu'on en  
 C'est tesmoign  
 que'il estoit  
 sert nous a  
 qui encor se  
 gence de ceux

Des l  
  
 comme aussi le n  
 douteuses. D'au  
 le l'og du steu  
 ta le tilre des Fr  
 es accordent, & le  
 estoit qu'en la pres  
 rançoise illustre, &  
 liens de paix, sage  
 corps, belle de fa  
 re auda. euse, har  
 anne, & estoignée  
 rbare, & sans co  
 erchant la clef de  
 dresser en bon  
 que les principa  
 elz pour lors auo  
 elleuz & depure  
 indogast, lesquelz  
 ghene, & vndog  
 oute Sala ont dor  
 om d'un des quat  
 ec. Mais Munster  
 roy Saïque vaut

sur la cuisse gauche, & au costé vn escu, ou bouclier, n'ayés vsa-  
de fonde, ny d'aucun engin à ruer, mais portent des haches, &  
à double taillant, & selon la coustume du pais, de petits dardz  
desquels ilz fident fort dextrement aux combatz. Ce qu'encor  
par le tesmoignage de Procopie en l'histoire des gothz. Mais  
de Pepin, & Charles le grand son filz les François commença-  
à former de cuiraces, animes, & Corselets, de bracalz, grèues & sole-  
tinsi qu'on en voit à present l'vsage: ce que Werimbert Abbé de  
Gal tesmoigne en la vie de Charlemaigne, & effigiant ledit Prince  
me qu'il estoit lors, car il le suyuoit en toutes ses entreprin-  
sert nous amuser en choses si menues, si ce n'est pour le plaisir du  
qui encor s'esioiust voyant les traces de l'antiquité resueillées par  
ence de ceux qui s'euilletent les bons liures.

*Armes des  
anciens Fra<sup>is</sup>  
soys.  
Procopie li. 2.*

*Werimbert  
liu. des gestes  
de Charle-  
maigne.*

*Des loix anciennes des François. Chap. 30.*



**O**V S auons dit, en suyuant, & Agathie auteur ancié,  
& la verité de la chose que le peuple François a esté  
fort equitable en loix, & iuste en iugement pour de-  
quoy faire foy, ie ne feray difficulté d'alleguer quel-  
ques chapitres de celle loy salique. tant celebrée par  
nos annalistes. Et peu desquelz en ont rien allegué  
pour monstrer qu'ilz scauoient en quoy elle estoit fon-

*D'où vient le  
mot de Sali-  
que.*

de, comme aulli le nom, & cause d'iceluy semble estre mis entre les cho-  
doubteuses. D'autant qu'aucuns estimét qu'il soit pris des Salyens ha-  
le lög du steuue Sale en Franconie, pais Alemant, & qui le premier  
porta le tiltre des François, à quoy presque tous les historiens Germani-  
accordent, & ie ne seroy guere grand scrupule d'estre de leur aduis:  
estoit qu'en la preface des loix Saliques i'ay leu ce qui s'ensuit: La nation  
rançoise illustre, & excellente, créée de Dieu, puissante aux armes, stable  
liens de paix, sage en conseil, gaillarde, & noble en ce qui est du sang, &  
corps, belle de face, blanche de couleur, & bien proportionnée, de sta-  
re aude, euse, hardie, & farouche, & n'agueres conuertie à la foy Chre-  
enne, & esloignée de toute heresie. Ceste nation (dis-je) estant encore  
bare, & sans cognouissance de la verité, neantmoins inspirée de Dieu  
erchant la clef de science, suyuant la coustume de ses ancestres, & vou-  
dresser en bonne forme & police ceux qui sont de leur estat a si bien  
que les principaux seigneurs ont faicte & composée la loy Salique, les-

*Lin. de la loy  
Salique*

quelz pour lors auoient la principauté sur le peuple. Or furent ces quatre  
elleuz & depurez pour ce fait, à scauoir Wisogast, Arogast, Salogast, &  
indogast, lesquelz executerēt leur charge es lieux nomez Salaghene Be-  
ghiene, & Vndoghene: Cecy me fait penser que non les Saliens, ny le  
oute Sala ont donné nom à la loy, mais plustost qu'elle l'a pris ou du  
om d'un des quatre legulateurs, ou d'un des lieux où se faisoit l'assem-  
te. Mais Munster dit que la loy a pris le nom du mot Sale Gaulois, & q  
oy Salique vaut autant à dire que loy du Palais, & consistoit, d'autant

*Quels estoient  
ceux qui dres-  
serent la loy  
Salique.  
Munster par-  
lant des Frä-  
çois en sa Cos-  
mogr. liur. 3.*

Munier com-  
passe les loix  
faites sous  
Pharamon le  
quel ne fut ia  
mais en ceste  
france. liur. 2  
parlant de la  
Gaule.  
Cenalis liur. 1  
des choses de  
Gaule tient  
que la loy Sa-  
lique fut sui-  
te par les Gau-  
lois.

En quel tēps  
fut dispusé  
sur la loy Sa-  
lique. Polydo-  
re viug. li. 19  
de l'histoi.  
Angloise se  
montre fort  
peu scachant  
en cest endroit  
De cecy voy  
Paule Emile  
liur. 8.

Ceste loy est  
au 62. tilt.  
paragr. 6. de  
la loy sali-  
que.

que par ce moy en les nouueaux vainqueurs, taschoiēt de gagner la  
des vaincūz, en faisant eschange de langue avec le Gaulois, à cause que  
leur estoit trop rude, & ressentant ne sçay de mal-plaisant, & sans  
che. Il en dira neantmoins ce qu'il luy plaira, d'autant que les motz de  
preface du liure: portent cecy auoir esté fait, les François estans enco-  
Alemaigne, & auant qu'ils receussent le Christianisme: car Clouis fait  
puis corriger ce qui sentoit la vieille peau de l'idolatrie, & apres luy  
gobert, les reforma & meit en ordre par la diligence de Chadoin, Cl-  
de, Domangi, & Agilapphe hommes illustres de son age. Et quoy qu'  
sois amoureux du nom ancien Gaulois, comme estant le naturel de tou-  
nostre nation, si fault-il plus aymer la verité que ses propres affectiōs.  
voy comme ce bon prelat l'Euesque d'Auranches Cenalis, s'efforce  
monstrer que ce furent les Gaulois qui establirent sous les Roys Mer-  
uingiens la loy Salique, mais d'autant qu'il parle sans auteur, ie suis con-  
tent pour ceste foys de ne point suyure son aduis, entant que ie le voy  
contraire à la preface du liure de la loy, qui fait les premiers Legislat-  
François, car quant à ceux qui estoient souz Clouis, Clothaire, & Dag-  
bert, ie ne me feray guere prier à croire que les Gaulois ne corrigea-  
les loix, tout ainsi que c'estoient eux à qui les grans affaires estoient mis  
main, & qui manioient & la iustice, & l'Eglise. Reste à respondre aux ig-  
rans l'histoire, & mesmes qui estans estrangers osent dire la loy Salique  
estre vne inuention de noz Princes, pour frauder les filles del'heritage,  
que le premier qui pratiqua cecy fut Philippe de Valois contre l'An-  
glois, & le Duc de Bourgoigne: Mais il est aisé à desuider ce fuséau, ve-  
que on n'auoit affaire de s'aider d'une loy, ou les cas pour la mettre en  
fait ne s'estoiēt encor offers, que iusqu'à ce qu'un ventre fut proposé pour  
Roy aux François, & que comme durant vn interregne Philippe de Va-  
lois fut chargé du gouvernement du royaume attendant que la Royne  
vetue de Charles le beau deliurast sa portée, laquelle fut vne fille. Le  
Bourguignon ne contesta point ayant cédé son droit du temps de Phi-  
lippe le long, mais l'Anglois sy aheurtant, perdit sa cause par l'arrest de  
tous les estatz & sages hommes de ce Royaume, qui ne voulurent souffrir  
l'abolissement de chose tant autétique que celle loy, laquelle ne peut on  
estre arrachée du cœur des François quelque changement que les lign-  
des Roys ayent fait, & encor que de sang des Roys chassez, il y eut de  
dames qui eussent peu quereller la couronne si elle pouuoit tomber en  
quenoille. Or vous voyez ie amener les motz de la loy qui sont telz: Que  
nulle portion de la terre Salique vienne aux femmes, ains soit acquise pour  
les hoirs males, c'est à sçauoir que les fils succedent au pere: Mais si entant  
les neueux, & arriere neueux long temps apres suruenoit discorde tou-  
chant les Aleudz que la chose soit partie non par la suite du sang, ains  
aux chefs des familles. Vous qui pratiquez les stiles des loix imperiales  
voyez si le législateur s'esloigne de vos termes, ce qu'encore vous iugerez  
mieux en lysant le Latin dudit liure, iacoit que plusieurs motz y soyent  
mis, qui ne sentent rien moins que la maniere de parler Latine: & de quoy  
ie ne veux faillir, pour le contentement du Lecteur, en mettre en auant

chefs & ar-  
voient les loix  
communiquer  
thesor caché n  
esseur: & pour  
loy Salique. L  
de Mannir &  
suyuant l'ord  
destourbier  
Or voyons si no  
il est dit, que  
cile avec tesmoi  
an aduertisse sa  
voz stiles, & co  
ution ancienne  
consistent sur les  
aux domestiques.  
si les anciens es  
aux seruitudes à  
quand, il fault qu  
de tout temps t  
che condition ie  
des Roys de la  
qu'on peut recu  
Salique, en plusie  
Orleans en vne pie  
té qui va aux Cor  
Eglise, & Ch  
que soit l'auteur  
seulement n'est  
que mesme les se  
& liberté sont ho  
& argét de l'ac  
& de cecy on à  
Portugais vou  
long tēps, & qui  
de. Je voudroy  
l'ignorance mien  
est en France &  
y est proposée  
guere de faire  
du Roy, lesque  
me noble & de  
troit pareil mal  
homme fallloit au  
bles, il estoit s



Tilt. 19.

Gaulois iadis  
empoisonneurs  
Solon ch. 24.

l'heritage, & marquez d'infamie perpetuelle. Loy qui ressenoit verita-  
ment la sincerité, & honnesteté de ce peuple, lequel encor n'ayant gou-  
la lumiere de l'Euagile, trouuoit execrable que le frere espouast la so-  
ny cousine germaine, ny sa tate, mere, ou la femme de son frere. Aux ba-  
tefeux, outre l'amende pecuniaire, il y est parlé de la composition de  
vie, qui importe autant que les graces & remission que le Roy don-  
present, à ceux qui ont commis quelque crime digne de mort: & m'est  
ne que les empoisonneurs ne fussent pourfuyuis de mort. veu que le  
ou ils vindrent habiter en Gaule estoit soupçonné de telle droguerie,  
n'est que nous disons que la loy alloit plus doucement en besoigne,  
les executeurs ne l'effectuoyent en leurs sentences, entant que nous  
sons de seueres sentences, & horribles suplices de mort, pratiquez pe-  
peu de chose par les premiers françois qui vindrent en ce Royaume,  
des hommes illustres, & de grand marque. Ilz pourueurent aux meurtres  
& blessures, assassinatz, & mutilations de membres, ou quelquefois  
vient à 600. solz d'amende, & la main du chirurgien és estropiatz, mais  
on faisoit guetter quelqu'un pour l'occir, & le suborneur & le guetteur  
estoit condané à pareille amende. Mais la plus seueres loy que i'y trou-  
ue, est celle des meurtres des esclaves, ou il est dit, que si vn serf occit  
claué d'un autre que de son seigneur, il falloit que les deux maistres se  
tissent le meurtrier, soit qu'ilz le feissent mourir, ou que le vendans le  
leur en fut commun. Et fault noter que tout le long du cours des loix  
liure Salique, il appelle tousiours les Gaulois, ou Barbares, ou Romains  
cause qu'ilz auoient esté tributaires de l'Empire, & tousiours vn de ces  
cy offensé estoit par moitié recompencé, à l'esgard de celuy qui estoit  
lique, à la differéce duquel les autres s'appelloient Lides, qui signifie  
francs, & tributaires. Je laisse les homicides faitz en allant, ou banquet  
ensemble, qui monstrent assez que ce peuple tenoit du Gaulois, leq-  
(comme i'ay dit cy deuant) auoit coustume de quereller en mangeât, &  
repas finy sortir aux champs pour vuidier leurs differents au hazard  
leur vie. Le tiltre cinquantesme fait preuue de son aage, & que durant  
regne des Merouinges en France, il a esté fait, veu que l'estendue, & lim-  
pour les bestes perdues, est des la riuere de Loire, iusqu'à la Charbonnie  
qui à present se nôme la Comté de Fladres, bornes pour lors de l'Empire  
des françois. Et ce qui plus m'estonne en cecy, c'est qu'en nul crime de  
hommes libres qui n'estoient ny officiers, ny de la maison du Roy, il n'y  
faite mention quelconque de composer pour le rachapt de sa vie: là  
les magistratz semons à faire iustice, & y defaillans tomboient au hazar-  
de leur teste, silz n'estoient malades, ou employez en quelque affaire  
l'expres commandement du Prince. Les meurtres commis au camp po-  
toient triple amede plus que ceux qui se faisoient hors iceluy, & en faiso-  
ou l'on n'allast point à la guerre. Eten somme qui lyra le contenu de  
loy Salique, il verra bien les crimes marquez, & les amendes pecuniaires  
establies, mais il en y a peu de personnelles & de supplice de mort, n'ost  
qu'és autres ordonances de ces peuples Septentrionnaux, lesquelz, com-  
me ie pense, pour se dispenser du mot de Barbare, vsoyent de ceste fa-  
çon

Tilt. 20. &  
28. 31. & 32

Tilt. 38.

François ap-  
pellent les au-  
tres Barb.eres  
en leurs loix.

Tilt. 45. &  
46.

Tilt. 50.

Car Tourai-  
ne estoit obeis-  
sante aux Ro-  
mains.

Tilt. 53.

Tilt. 66.

sur en la loy és  
& seure punitio  
pour peupler sa ci-  
uitat. Que me  
des Françoys,  
estz souuerain  
& privilege?  
sur és limites d  
poigner comme e  
en vn gros volu  
noye le lecteur, t  
voudront scauo  
aucuns ont voul  
ont escritte son l  
sme Turpin quoy  
grand Prince, si n  
que'z les Roman  
Euesque d'Au  
mitez, allegue vn  
entier & sans fa  
auoiét choisi do  
aufquelz ilz do  
qui seruissét à to  
les loix municip  
de ceux-cy on a  
allire ces douze P  
mité par Pasquier  
on de sang, samusa  
ent me plaist, com  
ng venât à la Cor  
om Royal, & le ré  
leur sacre. Veu q  
ez pour Pairs n'est  
loulé d'un Prince  
eu des Roys en B  
oint erigé en Com  
allust vn Prince po  
ul effe & Charles  
e laisseray aussi l'in  
elle qui a bien m  
orant de sa comp  
es armes pour la c  
de la courone & d  
sime de ce nom  
e digne de memo  
La vertu frango

en la loy és crimes mesmes, qui deuoient estre corrigez avec vne  
 & seure punition. Mais quoy? Il omule establi vn lieu de franchi-  
 pour peupler la cité, & ceux-cy feirent les loix douces pour maintenir  
 estat. Que me seruiroit-il icy d'esplucher, pour mieux eclercir les  
 des François, les loix, & coustumes de chacun pays, auxquelles ny  
 & priuilege? veu que ce seroit bastir vn grad œuure en lieu de se  
 enir és limites de briefueré, & ensemble sembleroit que ie voulusse  
 poigner comme en l'estroite estendue de ma main tout ce qui est con-  
 en vn gros volume, tel que le grand coustumier de France, auquel ie  
 moye le lecteur, tout ainsi que ie fais aux recherches de Pasquier, ceux  
 voudront scaouir l'institution premiere des douze Pairs de France,  
 aucuns ont voulu attribuer à Charles le grand, mais d'autat que ceux  
 ont escritte son histoire particuliere s'en passent sans dire mot, & que  
 me Turpin quoy qu'en son histoire se die compagnon, & assesseur de  
 grand Prince, si ne fait-il comme point de mention de ces douze Pairs  
 que'z les Romans ont chanté tant de fables: ioinct que Robert Ce-  
 Euesque d'Aranches, homme tresdocte & grand chercheur d'an-  
 titez, allegue vn Pierre gilles, qu'il nomme vray historien & interpre-  
 entier & sans fard des choses anciènes, lequel dit que les anciés Gau-  
 auoiēt choisi douze hommes, les principaux des douze premieres Gau-  
 es, auquelz ilz donnerent puissance de faire loix suyuant le droit & rai-  
 on, qui seruissēt à toutes les gaulles, & auquelz estoit loisible d'interpre-  
 les loix municipales, & coustumes de chacune ville & Prouince: &  
 de ceux-cy on auoit depuis pris l'exemple, mais long temps apres,  
 ellire ces douze Pairs de la noblesse la plus illustre: & ce long temps est  
 pité par Pasquier au regne de Capet, que l'estat François laissant l'effu-  
 on de sang, s'amusa à la police, & à la religion. Lequel aduis certaine-  
 ment me plaist, comme ayant vne fort grande apparence, & ce nouveau  
 og venāt à la Corōne, raschant par ce mesnagemēt à donner maiesté au  
 om Royal, & le rēdre Auguste par les ceremonies non au parauāt vŕees  
 leur sacre. Veu q̄ du temps de Charlemaigne, tous ces prouinces nom-  
 ez pour Pairs n'estoient en dignité, & tout estoit entassé soubz la main  
 louse d'vn Prince qui ne vouloit point de cōpagnon & q̄ depuis luy il y  
 en des Roys en Bourgoigne, & auant luy: & de son aage Flādres n'estoit  
 point erigé en Comté, ny Champaigne aussi pour seruir de limite, & où il  
 llust vn Prince pour garder le pais des courses estrangeres: car pour ce  
 ul effect Charles le grand faisoit le departement de ses Prouinces.  
 e laisseray aussi l'institution de l'ordre saint Michel ornement de la no-  
 esse qui a bien meritē du public & laquelle le Roy recōpence en l'ho-  
 rant de sa compagnie & tiltre de parenté, pour l'association genereuse  
 es armes pour la deffence de la religion de noz ancestres, & de l'estat  
 de la courōne & de tout le Royaume, dequoy fut instituteur Louys on-  
 esme de ce nom: les articles en estant recueilliz par Gilles Corrozet hō  
 e digne de memoire, en son liure portant tiltre des antiquitez de fran-  
 e. La vertu françoise est encor à voir en la police des villes sous la main

*Poy Plutarg.  
 en son Romulo*

*Pasquier 2. l.  
 cha. 1. des re-  
 cherches.*

*Turpin en  
 l'histoire de  
 Charlemaig.*

*Cenalis liu. 1.*

*Pierre Gilles  
 en l'histoire  
 de France.*

*En quel tēps  
 les Pairs furent  
 instituez.*

*N'est vray  
 semblable les  
 Pairs auoir  
 esté sous Char-  
 les le grand.*

*Ordre S. Mi-  
 chel par qui  
 institué.*

*Gilles Corro-  
 zet li. des an-  
 tiquit.*

*Police des vil-  
 les de France.*

## LIVRE TROISIEME

& jurisdiction des escheuinages & consulats, tellement que qui ven  
 hostel de ville de Paris, la maison cōmune de Tholouse, ou de Bourd  
 & autres citez, n'aura affaire de desirer l'estat ancien de Rome, en ce  
 appartient à tenir le peuple en paix, à se soigner des viures, des edifices  
 du repos des citoyens. Quant aux armes ceste nation en a porté vn  
 temps le pris sur tous ses voyzins, tellement que la Caualerie a esté  
 froyable, que par tout où elle marchoit il sembloit qu'elle trainast  
 queuë la victoire: Aussi que scauroit-on souhaiter de mieux estably  
 les gens d'ordonnāce instituez par ce Royaume? lesquelz en vn rien  
 temps sont prests, armez & montez pour le seruice du Roy, & de l'Est  
 public suyuant l'ancienne discipline militaire des Romains. La fante  
 est bragarde & telle que le Gascon, Prouençal, Auuergniaz, & Perigou  
 din, mis en vn escadron ne deurent rien au Macedonien, ny au Legio  
 re espouventable de Rome, & si surpasse en adresse la farouche Ianiss  
 de Turquie. La religion y est puremēt gardée, les saints lieux fort reue  
 les ministres respectez & cherez, l'Eglise tresriche, par la deuotion de  
 ancestres, les prescheurs ouys & honorez, le saint siegē recogneu par  
 Roy & noblesse & peuple: quoy que l'heresie soit semée estrangē  
 de tous costez, & le peuple le plus obeissant à son Roy, & qui l'ayme  
 honore plus que autre qui soit sur la terre.

*Gendarmerie  
 toujours pre-  
 ste au service.*

*Gaillarde Fa-  
 ctorie de France.*

*L'eglise hono-  
 rée entre les  
 François.*

*Complexion  
 du François.*

*François n'ay-  
 ment d'estre  
 seigneurs,  
 que de ceux de  
 leur Pais.*

*Longueurs de  
 proces en  
 France.*

*Banquetz so-  
 bres en Guy-  
 enne.*

*Maiesté de  
 l'vniuersité  
 de Paris.*

Le François n'est ny saint ny dissimulé de son naturel, simple en paro  
 gay, ioyeux, & courtoys, vn peu trop licentieux, estant en pais estran  
 avec puissance, ce qui luy a osté l'Empire d'Italie d'entre les mains, il  
 me l'estranger, & chérif les hommes de lettre, quoy que iadis la nobl  
 se fait vertu de rien scauoir, mais à present elle voit que les liures, & les  
 mes, sont plus que compatibles ensemble. Le peuple de ce pais n'est si  
 à sedition, ou reuolte, & ne prend plaisir à changement de seigneur, ny  
 pourroit ouyr en patiee le nom d'vn estranger pour le receuoir pour  
 souuerain, ainsi que souuent le: Anglois en ont senty l'experiee. Le  
 que ie voy en France ce sont les procez & longueur d'iceux, & le gra  
 nombre de ceux qui mangent le peuple, veu qu'il y a plus d'aduocat,  
 procureurs en vn seul Parlement de France, que on n'en scauroit trou  
 presque par toutes les audiences d'Espagne.

Le François est assez magnifique en bâquetz, mais plus gentil que es  
 cessif en viandes, propre en son mesnage, & abillement, braue en son pa  
 ler, & se vantant assez volontiers: là où du costé de la Guyēne ilz parle  
 moins, sont plus sobres & eschars, & plus addonnez à l'exercice farou  
 des armes. Si ie voulois m'amuser à esplucher par le menu tout ce qui  
 à singulariser en France, ie pense que le temps me faudroit en le dis  
 rant & mesme si ie m'arrestois sur des fatras & choses menues telles  
 nostre auteur en recite en sa Franconie: mais la grauité de l'histoire ne  
 querant cecy, ie passeray aussi plusieurs choses souz silence que peut  
 estre vn autre eut deschiffié tout au long, me contentant de dire que  
 maiesté de l'vniuersité de Paris seulement contemplée, vn recteur assis  
 de ses bedeaux, l'Escole de Theologie contemplée, avec vn nombre  
 finy de Docteurs rares en doctrine & de grand saincteté de vie: la trou

decens discou  
 en somme so  
 temple, ne pe  
 ne face iuger  
 Paris avec  
 academie que P  
 ent nostre Ga  
 les armes, & d  
 plus loingtaine  
 Bourges, Bo  
 pelier peuuent  
 pour le bien, sa  
 ularitez des pai  
 vult le Haro cri  
 & nouuelle  
 si que Guillau  
 voulut mettre e  
 ur que on ne luy  
 ques du prince,  
 de Haro, du D  
 e, ayant conqu  
 en Gascoigne il  
 ment de nuit, &  
 & voleurs, qui e  
 urs, celuy qui l'  
 an de sortir en a  
 eurs autres cho  
 ira pour le pres  
 ce qui est de pl  
 Gauloys, & des

*De la grande, rich*

**L** que des son  
 en elle reluy soi  
 son & retraitte  
 antique que Eu

Medecins discourant les causes de la nature, les Legistes disputans du  
 en somme tout ce corps vny des hommes de sçavoir, cecy (dis-  
 temple, ne peut estre que ne donne estonnement au cœur des ho-  
 ne face iuger que Rome iam is avec ses triumphes, ne fut si magni-  
 que Paris avec l'ornement surpassant & Rhodes, & Athenes, quel-  
 Academie que Platon y eut dressée, afin que tous voyent & reco-  
 ent nostre Gaule estre celle qui tient, nourrist & substeinte & les *Universitez*  
 des armes, & departist ceste diuine liqueur de son sçavoir aux ter- *de France.*  
 plus loingtaines & estranges. Entant que Paris, Tholouze, Poitiers,  
 Bourges, Bourdeaux, Cahors, Grenoble, & Valence, Rheims, &  
 pelier peuuent faire largesse de toutes les sciences, qui sont proufi- *Cry de Haro*  
 pour le bien, santé & salut des hommes: Je ne rechercheray plus les *en Normandie*  
 ularitez des pais, assurez qu'il y a bien peu des nostres qui ne sçache *roy Genalis*  
 vult le Haro crié en Normandie lequel donne empeschement à tou- *li. 2.*  
 & nouuelleté, & de passer outre apres le Haro dit, c'est peine ca- *Raoul Nor-*  
 si que Guillaume le bastart Duc de Normandie estant mort, cōme *mād vint en*  
 voulut mettre en terre, celuy à qui apartenoit la place ne le vouloit *Neustrie sous*  
 ra que on ne luy eust payé ses droitz & criant le Haro, empescha les *Charles le*  
 ques du Prince, iusqu'à tant qu'on eust satisfait à la coustume. Et viét *simple.*  
 or de Haro, du Duc Raoul le premier qui des Normans receut le Ba *Paul Emil.*  
 e, ayant conquis le pais Neutrien, & espousé vne fille de France: *liu. 3.*  
 en Gascoigne il y a encor vn mot, duquel on s'ayde és necessitez qui *La Vie Para*  
 ment de nuict, & notamment pres des Montaignes à cause des Bado- *de Gascoigne*  
 & voleurs, qui est que dés qu'on entend le bruit de ces acharnez ra- *à quoy inuicté.*  
 urs, celuy qui l'oyt le premier se met à crier (Via fora) aduertissant  
 can de sortir en armes, pour resister à la furie meurtriere de ces larrōs  
 leurs autres choses pourroit on amener sur pareille occurence, mais  
 fera pour le present de cecy, car ie pense auoir assez deduit pour vn  
 ce qui est de plus rare, & remarquable en la Gaule, & en la nation  
 Gauloys, & des François.

*De la grande, riche, & populeuse cité de Paris, commencemens d'icelle, mœurs,  
 & costumes des Parisiens. Chap. 31.*

**L**E m'accuseroy grandement de paresse, & peu de cu-  
 riofité, voire serois digne qu'on me donnast le tiltre  
 d'ingrat, & mesconnoissant, si ayât recherché ce qui est  
 de plus estrange, ie mettois en oubly celle fameuse ci-  
 té, à laquelle ie doy tout ce que i'ay (quoy que de peu  
 de lustre) de sçavoir, & cognoissance de lettres, veu *D'où est venu*  
 qu'elle n'est pas d'un iour, ny de si petite considera- *le nom de Lu-*  
 que dès son commencement on n'aye cogneu presque tousiours *tee.*  
 en elle reluy soit l'Idée du siege futur & de l'Empire des Gaules, & la  
 & retraitte des bonnes sciences estant bannies de la Grece, tan-  
 tique que Européenne.

LIVRE TROISIÈME

C'est de Paris que parle, laquelle a esté iadis nommée Lutece, soit du mot *Lutum*, qui signifie fange & boue, ou du nom de Lumiere, ou autre occa-  
 mais le peuple voyfin de tout temps a porté le nom de Parisien, & de  
 tres luy donnent ceste appellation de Lutece, comme silz vouloient  
 Leucotece, à sçavoir blanchissante, ainsi que Iane l'ascaris le semble  
 tenir en ce sien distique latin :

*Iane Lascaris*  
*Grec profes-*  
*seur.*

*Natus Leucotetiam candore corniscam*

*Dixere ex Ethymo, Gallica terra, suo.*

*Dé ce Roy Lu-*  
*ce voy Berose*  
*l. 5. des Rois*  
*d'Asirie &*  
*regnoit l'a du*  
*monde 2205.*  
*Paris aucuns ont*  
*estimé qu'il vien-*  
*ne d'un Roy ainsi*  
*nommé qui reg-*  
*noit sur les Celtes,*  
*& s'aydent de l'au-*  
*torité de Manetho*  
*d'Egypte, à quoy*  
*ie ne veux contred-*  
*ire: & ne suis guere*  
*assuré encor*  
*Jacob.*  
*Ptolom. l. 2. c.*  
*8. tab. 3. d'Eu-*  
*rope.*

Ou il signifie q̄ les anciens ont apellé la terre Gauloise Leucotetie à cause  
 de sa nature blancheur, & que ceste cité principalement en a retenu le  
 nom. Mais si le liure attribué à Berose est véritable, Lutece, ou Lutetie  
 n'est pas son nom de Luce Roy des Celtes, & duquel les Gaulois  
 apellez Lucéens, ce qui me semble le plus vray-semblable, puis que  
 Ptolomée parlant de la Gaule Celtique dit ainsi: Au levant & pres la riuere  
 de la Seine sont les Parisiens, & leur cité est Paris. Lucece. Quant au nom  
 de Lucece, sur les Celtes, & s'aydent de l'autorité de Manetho au suplemēt des  
 d'Egypte, à quoy ie ne veux contredire: & ne suis guere assuré encor  
 de croire ainsi à credit les choses ainsi legerement fondées: aussi Manetho  
 ne veut de dire que Paris regnoit sur les Celtes, n'adoute rien du bassin  
 de la cité, mais les autres qui en ont escrit prennent verisimilitude  
 n'auoir sur quoy en fonder l'occasion, laquelle neantmoins est receua  
 veu qu'il faut necessairement qu'elle ayt pris source & nom de quelc  
 & puis que ce Roy, sorty des anciens Gaulois, & de ce grand Samoth  
 tenu la Gaule, il n'est pas inconuenient que Paris aye pris, & nom &  
 gine de sa diligēce, plustost que de songer ne sçay quelles folies du  
 Troien, ny d'aucun de la race Phrygienne, de laquelle, assez inco  
 derement, chacū tasche de tirer la modelle de sa race, & les premiers  
 fisseurs de leurs villes: car ce Paris Celte regnoit du temps du second  
 de Troye, & plus de deux cens ans auant que les Troyens passassent  
 la fureur des armes des Grecs. Ie dis cecy à cause que quelques vns, am  
 reux plus q̄ de raison des fables, nous vont mentionner ne sçay quel P  
 Sieambrien sorty de l'estoc & race d'Hector, leq̄ passant en Allemaig  
 & de là en Gaule, bastist ceste excellentē cité, & luy imposa le nom de  
 ris, comme ainsi soit qu'auant que les François meissent le pied en Ga  
 plus de huit siecles, la cité de Paris estoit bastie, entant qu'ilz y vindr  
 long temps apres la mort de Iesuchrist, & les Romains tenans l'Empir  
 appert que Lutece estoit en regne. Des Parisiens, & de leur ville fait m  
 tion Strabon disant: Prez & le long de la riuere de Seine sont les Parisie  
 Iesquelz ont en ce fleueue vne isle & la cité de Lutece: voyez qu'il ap  
 le le peuple Parisien, mais la ville est par luy nommée non Lutece, mais  
 cotece, comme aussi tous les anciens l'appellerent Lutecotece, ou Lutece  
 Parisiens. Lesquels aucuns ont voulu auoir esté nommez des peuples Gr  
 dits Parisiens la conduictz par Hercule passant en Italie, mais la chose  
 estant si douteuse, il vaut mieux en dire moins que laisser en suspens  
 prit de celuy qui s'amuse à lire noz ceuures: aussi Strabon, attit ur aprou  
 & dilige

*Paris basti a-*  
*nāt que les*  
*Troyes fussent*  
*ruinez.*

*Songes de pa-*  
*ris Sicabrien.*

*Strabon 4.*

*Parisiens pen-*  
*ple Arcadien*  
*Strabon li. 8.*

ligant réderoti  
 Arcadiens sont  
 à sçavoir les  
 de la rui ne de  
 d'aurant que p  
 ont esté fameu  
 moles, & depuis  
 lillir, & failants c  
 la volte de Gau  
 Geographe ne  
 moire de la des  
 ce peuple: Ains  
 nom de ce Roy C  
 s'amuser ny aux  
 ne vint iamais si a  
 Corrozet au re  
 faire, aussi Corro  
 man au liure qu  
 Polybe monst  
 tant son chemin  
 le Rhosne, & le  
 ent. Reste à vuid  
 reluy qui le pren  
 en Munster, vn I  
 de Boèce Seuer  
 bastie par Iule C  
 nis Boèce: escriui  
 tel bouclier pou  
 que sayde de ce p  
 utaires de Cosar, le  
 peuplé auant que l  
 ule. Et afin qu'on  
 en comptent de  
 Ayant cōmand  
 ps, cōme tous les  
 is de ceux de Tré  
 enoite & de guor  
 des Parisiens les  
 leurs maieurs ils  
 pour lors ils n'ost  
 urateurs. Aduise  
 q̄ Cesar sur le son  
 noire de tēps les  
 rielz canemys de  
 eu du Conseil, &  
 de ainsi que enop

diligent rechercheur de la verité use de ces mots parlât de ces Parasiens.  
 Arcadiens sont ceux d'être les Grecs qui surpassent les autres en anti-  
 quité, à sçavoir les Azues & Parrasiens; & autres de mesme genre. Mais à  
 cause de la ruine de leur pays, nous n'en tiendrons guere de propos d'au-  
 tant que pour la trop longue continue des guerres les villes qui  
 ont esté fameuses, & illustres es siècles passez, sont à present du tout  
 démolies, & depuis la ruine desquelles, les habitans aussi y ont commencé  
 à s'illir, & faillants ont laissé les champs en friche. Si les Parasiens eussent  
 eu la volte de Gaule pour venir habiter Paris, ce diligent homme, & excel-  
 lent Geographe ne se fut oublié à le dire, nom plus qu'il à laissé en arriere  
 le memoire de la deffaitte de leurs villes & la diminutio, ou plustost fin de  
 ce peuple. Ainsi nous demourons là que Paris, & les Parisiens ont pris  
 le nom de ce Roy Celtique par nous allegué & pris de Manethon, sans  
 nous amuser ny aux Troiens, ny aux courses de Hannibal, lequel, sans me-  
 me venir jamais si auant en Gaule que de visiter l'isle de Paris: ny ainsi qu'  
 Corrozet au recueil de ses antiquitez, Hercule ne s'y arresta pour s'y  
 faire, aussi Corrozet ne parle du sien, allegant seulement l'opinion de  
 Strabon au liuro qu'il a fait de la vie, & gestes de S. Denys. Quant à Han-  
 nibal Polybe montre que tout aussi tost qu'il eut passé les monts Pyrenées  
 suivant son chemin en Italie, la plus grand haste qu'il eut, fust d'aller gai-  
 rir le Rhosne, & le passage des Alpes afin que les Romains ne le deuan-  
 tissent. Reste à vider vne autre faulte de ceux qui dient que Iule Cesar  
 fut celuy qui le premier bastist la cité de Paris: & amement ainsi que ie l'ay  
 dit en Munster, vn Ies Baptiste Pie: lequel en parle en ceste maniere: l'ay  
 dit de Boëce Seuerin que celle tresfameuse cité qu'on appelle Paris fut ia  
 bastie par Iule Cesar, & lequel de son nom l'apella Paris. Je ne sçay si  
 ce Boëce escriuit vne telle fauceté, ou si ce Baptiste se veut targuer  
 d'un tel bouclier pour desmentir la mesme verité: Bien vous diray que qui-  
 que s'ayde de ce propos, il montre n'auoir guere jamais manié les Co-  
 mmentaires de Cesar, lequel declare assez à descouuert Paris estre & basti,  
 par le peuple auant que les Romains y meissent le pied, ny commandassent en  
 Gaule. Et afin qu'on ne die que ie parle aussi bien par cœur que ceux qui  
 ont en comptent de si belles, oyons le mesme Cesar parlant en ceste ma-  
 niere. Ayant comandé l'assemblée des estatz de Gaule sur l'étrée du Prin-  
 cipal, comme tous les Gaulois y fussent trouuez, sans les Senonois, Char-  
 nois & ceux de Tréuers; ayât en opinion qu'on doloyt fust vn commencement  
 de guerre, il transporta & chargea le lieu du Cōseil à Lutèce  
 de Parisiens lesquels estoient voisins des Senonois, & dès la memoire  
 de leurs maieurs ils auoient eu alliance ensemble; neâtmoins estimoit-on  
 pour lors ils n'estoient point de la ligue, & cōfederatio des rebelles, &  
 perturbateurs. Aduisez, vous qui auez le iugement bon, comme il seroit possi-  
 ble que Cesar fut le fondateur de Paris, veu qu'iluy mesme cōfesse qu'il dés toute  
 l'histoire de tēps les Parisiens estoient allies de ceux de Sens, anciens & im-  
 mēdables ennemis de la cité de Rome, & qu'il commada qu'on changeast  
 le lieu du Conseil, & ceà Lutèce bastie, c'est à sçavoir auant qu'il vint en  
 Gaule, mais que en ce il dit ailleurs plus notamment en ceste sorte. Com-

*Manethon au  
 Supplement des  
 Roys d'Egy-  
 pte.*

*Manthan li.  
 des gestes s.  
 Denys. Poly-  
 be. li. 3.*

*Munster li. 2.  
 Boëce allegué  
 par supposée  
 fauceté.*

*Cesar com-  
 ment. liur. 6.*

*Cesar guerre  
galliq. liu. 7.  
Prouins est  
nommé A-  
gendicum en  
Cesar.*

*Qui contem-  
plera les mors  
de Cesar ver-  
ra que Camu-  
bégène estoit  
campé ou à  
présent sont  
les Palus vers  
le temple, &  
la rue s. An-  
thoine.*

*Arcueil dit  
des Arcs  
pour l'arque-  
duc.*

*Iulian l'A-  
postat fait ba-  
stir le chaste-  
let & l'hostel  
de Clugny.*

*Epistre de Ju-  
lia aux An-  
tiuchiens.  
Description  
de Paris.*

*Iulian mes-  
900. stades,  
qui renuient  
à 45. lieues,  
prenant cha-  
cune lieue à  
deux mille  
demy d'Italie*

*Iadis on uoit  
de poisses &  
mon de chemi-  
nées à Paris.*

me des choses se desmelassent deuant Cesar, Labien laissant à Prouins le creuë de gendarmerie, que nouvellement on auoit amené d'Italie, ad qu'elle y seruit de garnison pour la garde du bagage du camp, il fest allé Lutece suiuy & accompagné de quatre Legions. Lutece est vne ville Parisiens, assise en vne isle de Seine: puis iouste, parlant de Camulogé general de l'armée des Gauloy, & monstrant quelle estoit l'assiette de ceste ville. Cestui-cy (dit-il) voyât que tout estoit aux entours marecageux & que ces paluz perpetuels se vuidoient dans la Seine, & donnoyent empeschement à quicôque vouldroit assaillir le lieu, il sy arresta avec delibération d'empescher le passage aux nostres. Puis qu'il dit que Lutece estoit vne ville du terroir Parisien, & qu'elle auoit son assiette dans vne isle, ain q̄ puis apres il en dit de Melun, ce n'est pas à dire qu'il en fut le bastisseur, comme ainli soit qu'il n'y a trait en tous ses Commentaires qui facent mention qu'il y bastist chose quelconque. Et si on me veut mettre en ieu les Arcades d'Arcueil (qui en porte le nom) ny le bastimēt de l'hostel de Clugny, qui à parler proprement avec le grand chastelet, sont des plus grād antiquitez de ceste ville, i'ayme mieux en donner l'honneur à Iulian l'Apollinar qu'au premier Cesar, veu que cestui-cy ne sy arresta q̄ pour guerroyer: là où l'autre sy tenoit pour son aise, & cōme en ville qui luy estoit plus qu'agreable, ainli que luy-mesme le cōfesse, escriuāt aux Antiochiens en l'Epistre portant le tiltre de Misopogon, qui signifie autant que Harbarbe, & laquelle il leur escrit à cause qu'on luy reprochoit ne scay quel incontinence, & où il décrit assez bien le plant de Paris, & mōstre où est ce que pour lors elle estoit & peuplée, & bastie: Et pource oyez comme il en parle. I'estoy iadis passant l'hyuer en ma biē-aymée Lutece (c'est ain que les Parisiens Gaulois apellent leur cité,) laquelle est en vne petite isle voisine du fleue qui l'environne de toutes parts: il y a des ponts de boy qui facilitent le passage vers la ville de chacun costé: & la riuere ne croissant ou décroissant guere souuēt, ains est toute telle en hyuer qu'elle a pour coustume de se monstrer en esté, l'eau en est tresplaisante, & tresclere à regarder, & boiuent les citoyens d'icelle: d'autant que se tenans dans vne isle, il fault qu'ils se pouruoyent d'eau en icelle.

L'hyuer n'est point trop rigoureux en ces cartiers là à cause, comme i'ay dit, des chaleurs de l'Oceean, qui n'en est esloigné que d'environ quatre ou cinq lieues, & peut estre que quelque legere haleine du vêt marin y viend & s'espand iusqu'en ce lieu, & que aussi l'eau de la mer semble estre plus chaude que celles des riuieres d'eau douce: soit que ceste raison soit veritable, ou que ce soit pour autre occasion que ie ignore, si est-ce qu'il est ainli que ie le recite, & que l'hyuer est plus gracieux aux Parisiens qu'aux autres leurs voisins. Aussi naissent en leur terroir de bonnes vignes, voire plusieurs ont fait si bien que desia les figues y sont enriues. Pour monstre comme pour lors les Gaulois insulaires en l'isle Luterienne, n'auoyent point de cheminées, ains seulement de poisses à la façon que s'auent encor les Alemans, & comme il se trouua mal pour auoir vsé de charbon, à cause qu'il esmeut l'humeur du plastre des murailles.

Et ainli on voit qu'il se tenoit en l'isle de Paris, & que pour lors ceste

guere gra-  
petite ville,  
cette ville,  
de maison de  
en co qu  
& n'aduisans p  
ains qu'estre f  
si present on ap  
mais quand t  
& que Iulian  
ce fut l'Apost  
Cilias bastimens,  
quitez de Paris  
dit que le lieu  
le lieu & plac  
prendre sa rec  
lagny, & ameine  
les trouuées l'an  
vn Aqueduc  
dit Beat Rhen  
& peuplé q  
tout ce qui à p  
tude, & hors la  
ainli que on peu  
surnommé le S  
tion des priuile  
s'en tesmoigna  
tes, donné au L  
sime: & ledit Co  
sainte Oportun  
elle habitoit) q  
Ainsi ces deux g  
x de l'isle Paris  
le, ainli que lyse  
lie par Clouis l  
is és faulxbours  
ommée en sa pr  
Or que Paris ay  
ur les anciennes  
auons ia dit que  
tes les Prouince  
à se rendre plus g  
quelle il trespassa  
plusieurs de ses  
ence aux Prince  
sur les limites d

de la guerre grand chose; & c'est aussi pourquoy Ammian Marcellin l'a  
 petite ville, & chasteau poursuyuant la vie de Iulian l'Empereur lo-  
 en cette ville, & par lequel fut basty le logis de Clugny, qui luy ser-  
 de maison de plaisir, & non par Iule Cesar, comme aucuns pésent,  
 compe en ce que trouuans les memoires és pierres qui mentionnét Ce-  
 & n'aduifans point que tous Empereurs ont porté tel nom, & que Iu-  
 ans qu'estre fait ny proclamé Empereur, auoit le tiltre Cesarée, ainsi  
 à present on apelle Roy des Romains celuy qui doit succeder à l'Em-  
 mais quand tels aduiferont que Iule Cesar ne s'arresta guere iamais à  
 & que Iulian y faisoit sa demeure, me confesseront par mesme moyé  
 ce fut l'Apostat qui feit & fortifier les isles Parisiennes, & dresser les  
 bastimens, comme ainsi soit que Corrozet, diligent rechercheur des  
 antiquitez de Paris, escriue que en la fondation du college de Sorbonne,  
 dit que le lieu dudit college est dit estre assis *prope lacum thermarum*,  
 le lieu & place des Thermes, ou bains de Cesar, entant que Iulian ve-  
 prendre sa recreation audit palais, qu'à present on nomme l'hostel de  
 Clugny, & ameine ledit Corrozet vne preuue euidente des canaux, & ar-  
 des trouuées l'an 1544. depuis la porte S. Iaques iusques à Arcueil, qui  
 vn Aqueduc pour cōduire l'eau au Palais de Cesar. C'est la raisō qui  
 fait Beat Rhenan à croire que le costé de l'Vniuersité a esté plustost  
 habité & peuplé que la ville, ce que Corrozet soustient aussi, entant que  
 tout ce qui à present est plein de bastimens, fut iadis en boscage, &  
 hors la ville: entant que le Louure mesme estoit separé d'icel-  
 ainsi que on peut recueillir d'vnes pitentes du Roy Charles cinquief-  
 surnommé le Saige, données en faueur de l'Vniuersité, & pour confir-  
 mation des priuileges d'icelle, sur la fin desquelles lettres sont ces mots en  
 vne tesmoignage dequoy nous auons fait apposer nostre seau aux pre-  
 sentes, donné au Louure pres de Paris l'an 1366. & de nostre regne le troi-  
 siesme: & ledit Corrozet preuue encore cecy, parce que on trouue en la  
 sainte Oportune (l'Eglise de laquelle est au cœur de la ville, & où ia-  
 elle habitoit) que elle se tenoit dans les boys.

Ainsi ces deux grandes villes qui ceignent & enuironnent l'ancien en-  
 de l'isle Parisienne, n'estoient le temps passé que les Fauxbourgs d'i-  
 elle, ainsi que lysez és anciēnes escritures que l'Eglise S. Pierre, & S. Paul  
 est par Clouis le grād (à present est dediée à sainte Geneuiefue,) estoit  
 és faulxbours de Paris, ainsi qu'à present, est l'abbaye S. Germain,  
 nommée en sa premiere fondation du nom de Saint Vincent.

Or que Paris ayt esté long temps le siege des Roys, & le lieu destiné  
 pour les anciennes assemblées de Gaule, vous le pouuez recueillir par ce  
 auons ia dit que Cesar y assembla les estatz pour traiter des affaires de  
 toutes les Prouinces Gauloises, & que du temps de Clouis elle commen-  
 à se rendre plus glorieuse, le Roy sy tenāt la plus part du temps, & en  
 quelle il trespassa, & fut enterré, ainsi que depuis & sa femme Clotilde,  
 plusieurs de ses successeurs: joint que Paris sembla de si grande conse-  
 quence aux Princes sortis de son estoc, que guerroyans souuent ensem-  
 sur les limites de leurs seigneuries, & iuridictions, comme ils feussent

*Ammian  
 Marcellin  
 li. 15.*

*Et les Empe.  
 & leurs pa-  
 rens proches  
 portoient le  
 nom de Cesar  
 Iulian se te-  
 noit à Paris.*

*Ammian  
 Marcel. li. 17  
 Gilles Corro-  
 zet liu. des  
 Antiquitez  
 de Paris.*

*Rhenan li. 2.  
 des choses de  
 Germanie.*

*Lisez Gregoi-  
 re de Tours,  
 & Symon  
 moyne.*

*Cesar com-  
 ment. 6.*

*Paris siege  
 ancien des  
 Princes des  
 Gaules.*

LIVRE TROISIÈME

Gregoire de  
Tours liv. 7.  
de l'histoire.

paix & la iurassent, c'est article fut mis comme le principal en leur capitulation: que nul d'entr'eux entretenoit en la ville de Paris sans la volonte des freres: & sur ce oyés les parolles du saint Euesque Gregoire de Tours faisant mention des Embassadeurs de Childobert au Roy Gontra le leur parle en ceste sorte: Voiey les accords passez entre nous, que celui qui d'entre nous entrera en la cite de Paris sans la licence, & consentement de son frere perdra son lot & part du Royaume, & de ce autres faits au moins le saint Martyr Polioct, avec les venerables Euesques & cōseillers Hilaire, & Martin comme iuges & vengeurs de celui qui violera son serment: Plus grand preuve n'en pouuez vous demander qu'en lysant ce que l'on a laissé par memoire de ce grand Conseil ancien des douze Pairs,

Grand Conseil assemble  
tous les ans à  
Paris auant  
l'institution  
du Parlemēt.

Parlement ambulatorioire, lequel pour monstrier Paris estre la Metropolitaine de tout le Royaume François, ne failloit tous les ans deux fois d'y venir tenir les grans iours, iusqu'à tāt que la Court souueraine y fut establie perpetuelle: Je laisseray icy tout à propos les fondations des Monasteres, abbayes, Couuents, Eglises canoniales, & parrochiales d'iceite ville, & bastimens des chasteaux, palais, & maisons royales, d'autant que d'autre se sont employez à pareil deuoir; ne mettray en auant quelz asaults, & trauersees ceste grande cite a souffert iadis sous les Romains, comme elle fut conquisse par les François, depuis rauagee par les Normands, puis

Paris par qui  
iadis affligē.

saillie des Nauarrois, tourmentee par la sedition populaire, affligee par le Bourguignon, prise par surprise des Anglois, & d'iceux possedee par l'espace de vingt ans ou d'auantage. Et comme de nostre temps elle a este viciuee par les menées de ceux, qui secouans le ioug de l'obeissance de l'Eglise, se sont aussi reuoltez de la suiuetion deuee au grād, & legitime monarque des François, ie laisse dis-ie ce discours, afin de n'estre trop loing & qu'aussi les histoires, & Annales de ce Royaume en font assez de reuerence ioint que l'œil est assez assuree iuge de ce qui s'est passé de nostre temps: parainssi nous passerons aux mœurs & façons de vie du peuple de Paris ainsi qu'en auons vŕe à l'endroit des autres nations, sans touteslois oublier les vers alleguez par Munster, Corrozet, & Cenalis, d'un certain Anglois nommé Architrene que i'ay tourne de latin, en ceste sorte.

Architrene  
à la louange  
de Paris.

En fin un autre lieu le siege d'Apollon  
Paris est mis auant des Cicux un puissant don,  
Pleine d'hommes sçauans, en metaux abondans  
Ou la Grece fleurist, & l'Inde diligente,  
Et ou les vers Romains, & l'Attique sçauoir  
Des sages de iadis chacun y peut auoir.  
Paris qui du monde est la precieuse Rose  
Et ou de l'vniuers l'abondance est enclouee  
De baume, & rarité: qui surmonte en son bien  
L'ornement tant prisē du mol Sydonien:  
Paris seule en banquet, & festins plantureuse,  
Seule en variété & superbe, & pompeuse.  
Qui iouist d'un terroir fertile, & s'esjouye

Abondance  
& richesses  
de Paris.

En un que  
Paris douce a  
Abondance  
de sçauoir le  
Et de prouy  
Paris le vray  
Aux Roys ob  
Iouissant d'un  
D'une bonte  
A Paris tou  
Pour les bons

Ces mots monst  
de don, saint, co  
de tout ce qu  
de ce diuers ran  
ours en ce qui to  
soit qu'on y con  
de sincerité, que c  
pogite y eut sem  
de Paris ie font e  
un regard auec q  
l'ancienne gloir  
Capetz se sont r  
lecteur de pense  
fait voir de sa re  
creté & courtoisi  
pulsion en l'esgar  
verre qu'à presen  
erite quelconqu  
mē, à sçauoir vn p  
ubs le Ciel, & le q  
ce qu'il sçait & n  
puissance, s'echiff  
utorité de son R  
le, le salut ses enf  
elle loyale affectio  
ose de ce monde  
euple, mais quād  
ng, & prest à faire  
la gētillesse, & l  
vn seul hostel d  
de des presens si r  
publique qui ne  
est rien à quicon  
culier: & ne s'aba

En vin que son vignoble abondamment produit,  
 Rais douce au Rustique, aux fermiers précieus,  
 Abondante en maisons, sans ronce dommageable,  
 Escegeant le pais de raisins tres-vineux,  
 Et de preye voyant pleins les lieux bestageux.  
 Paris le vray rampart des Roys en leur affaire,  
 Aux Roys obeissante, et humble et debonnaire,  
 Jouissant d'un air doux, d'un plant delicienx,  
 D'une bonté naive: il n'y a rien de mieus.  
 Le Rais tout est beau, et bon, sauf que fortune  
 Pour les bons n'y est point benigne, ny oportune.

Ces mots montrent assez que si jamais les Gaulois Lutetiens ont rien de don, saint, courtois, & debonnaire, qu'à present les Parisiens, comme de tout ce qui est en l'Empire François, cōme ilz sont yviz & dressés de ce divers ramas de peuple, aussi ont ilz vne grande variété, non estant en ce qui touche la corruption, ains en la mesme perfection de la soit qu'on y contemple la religion purement suivie & obseruée avec l'incerité, que depuis que l'apostre des Gaules le glorieux saint Augustin y eut semé la doctrine Euangelique, on ne sçache quo jamais la ville de Paris se soit esloignée tant soit peu de l'obeissance de l'Eglise. Que si on regarde avec quel cœur les Parisiens ont obeï à leurs Roys, ie laisse l'ancienne gloire de ceux qui sous les Merouinges, Pepins, ou race des Capetz se sont môstréz les vrais seruiteurs de la courōne, pour prier le lecteur de penser sans aucun transport, ny flaterie, si la cité de Paris a fait voir de sa religion, vertu, amour, & service vers son Roy, de honnêteté & courtoisie à l'endroit de l'estranger, charité vers ses citoyens, & compassion en l'esgard de ses voyzins, durāt les troubles de ceste perilleuse guerre qu'à present nous sentōs. Mais pour mon esgard ie peux dire, sans crainte quelconque, que i'y ay veu & experimēté ce que jamais i'en eusse osé, à sçavoir vn peuple le plus aysé à conduire, & gouverner qui soit sous le Ciel, & lequel est si bon, humble, & craignant Dieu, qu'il ignore ce qu'il sçait & ne veut cognoistre ce qu'il cognoit, à sçavoir quelle est sa puissance, sechissant sous quiconque le manie, pour veu que ce soit par l'autorité de son Roy, duquel ce peuple est si amoureux que son bien, sa vie, le salut ses enfans & parens plus proches ne luy font rien au pris de celle loyale affection qui le conduit à plus se soigner de son Roy, que de toute chose de ce monde. Ie ne sçay ce que d'autres trouuent de Barbare en ce peuple, mais quād à moy ie le peux confesser le plus courtois, affable, benignant, & prest à faire plaisir q̄ ie veis onques: si l'on veut voir la magnificence, la gētillesse, & liberalité n'en desplaise ny aux Grecz, ou Romains, veu

*Quels sont les mœurs des Parisiens.*

*Grande obeissance des Parisiens.*

*Liberalité, courtoisie, & charité des Parisiens.*

*Dames de Paris* géoises nourries soüuement aller aux hospitaux visiter les malades, n'au-  
*is quelles en-* aucune horreur, ny de goust de veoir & manler les tieureux, les blecez  
*uers les pau-* chargez d'vleeres, y apliquer remedes, & les secourir, & nourrir aussi  
*ures.* gneusement que si c'estoiēt leurs propres parés? C'est en Paris que iam

le pauvre ne meurt de faim, si l'on aperçoit de son indigence, où la  
 sette n'empesche ceux mesmes qui ne sont les plus riches de supporter  
 necessité de leur frere Chrestien: C'est à Paris qu'on voit vns' cocco  
 fort grande en la communauté des citoyens, qui est chose pour vray  
 raculeuse, eu esgard à la confusion d'une si grande multitude cōposée

*Le Parisien* des Magistratz, ayde encor beaucoup à l'inclination naturelle du peup  
*ayme d'ouyr* C'est en Paris où le sang est moins espandu qn'en cité du mode, & par  
*cho ses nouvel-* on voit combien les Parisiens sont mutins, & eceruelez, supportans au  
*les.* vne tant Chrestienne patience les imperfections les vns des autres,  
 Parisien est sobre, modeste & ioyeux, se plaissant en compagnie, ayant  
 les dances, & prenant vn singulier plaisir es ieux, & spectrales, mais gno

*Grande deu-* de vice commun de tous les gaulois, & qui luy vient de l'apprentissage  
*tion des Paris-* grecs, c'est qu'il est trop friant, & desireux d'ouyr choses nouvelles.  
*siens.* Et nonobstant ( la Dieu mercy) le vent de nouuelleté n'y a peu tellem

*Quelz idoles* espandre l'air, & souffle de sa vapeur cōtagieuse, que le Caluiniste y se  
*indis adorez* receu, s'il ne fait ses ieux en cachettes. A Paris tout est plein de deuotion  
*à Paris.* & les maisons des citoyens ressemblent estre autant de temples, & d'or  
 toires, & les Eglises non suffisantes à enclorre vn si grand peuple conu  
 teux, & affamé de la parole de Dieu, quoy qu'abondamment elle h  
 soit communiquée par vn infiny nombre des saincts Docteurs, religieuz  
 & autres ministres de l'Eglise, qui sont largement nourriz en ceste cité

*Saincts à pre-* dis en ceste ville estoit adoré Ius, & la monstrueuse idole de Serapis h  
*sens Patrons* norcée par les Egyptiens, y estoit seruy le diable souz le nom de Iupit  
*de Paris.* Mercure, Hercule, & Diane : à present Dieu est adoré, seruy, & hono  
 en ses saincts les glorieux Martyrs qui ont porté le sainct Euangile à Pa  
 en estans les tutelaires, & la tres-chaste & bien-heureuse pucelle saint  
 geneuiefue, leur seruant de Patronne: & en somme, si on regarde Paris  
 toutes parts, on ne voit rien souz le Ciel de plus corrompu, ne si faint  
 & religieuz en toute la terre. Je laisse à part avec quelles ceremonies  
 peuple poursuit la solennité des sainctz, quelz sont les estatz dressez  
 chacun mestier, les Priuileges & statuz de chacun des ordres, le droit  
 maistrises, la police des visiteurs, la seuerité gardée en chascun estat, si  
 qu'on y contemple ceux qui suyuent les lettres, ou qui gagnent leur  
 au trafic, ou en quelque art mecanique. Je laisse à part tout cecy, esper  
 en toucher quelque autrefois pl<sup>is</sup> à mon loisir, & qu'aussi maintenant on  
 sommes appelez à plus grand chose,

Continuation de



les Grecs ont no  
 ment des plus sage  
 , grande, & fa  
 Roy qui luy  
 : mais au  
 estoit seule en  
 des suiets : aussi  
 retenu en ce co  
 regir, & comm  
 de ce corps qu  
 Or du temps q  
 souveraine que  
 il se soumet à l  
 eulme son filz l'ay  
 ueur de la loy si  
 les Roys qui sou  
 la liberté du p  
 de leurs subiet  
 iement de laquel  
 de leur bō gré  
 uis nechissoyent  
 vent choisis, con  
 de la noblesse.  
 le fut sous les R  
 ers communs Ma  
 mdirent, & souu  
 de paris a rien  
 ubiuga la plus-p  
 a souverain & l  
 ce obē: en tout  
 sans iuste raiso  
 en gaulle, & auan  
 la tenans, ou est  
 ces pour la gouue  
 eux du Conseil, au  
 uelle du Roy, on

*Continuation de la police, & façon de faire des Parisiens. Chap. 32.*

**O**V S aions ailleur dit ( ce me semble ) que la-  
 goit que le royaume de France soit erigé en Monar-  
 chie, si est-ce que les autres sortes de iurisdiction, &  
 gouvernemēt n'en sont point forcloses. entant que les  
 communautez des villes, & l'assuiettissement des e-  
 statz sont comme la figure de l'estac populaire, & l'as-  
 semblée de Paris y a tousiours seruy de la puissance  
 les Grecs ont nommée Aristocratie, & que nous pouōs dire gouver-  
 nement des plus sages. Et iacoit que Paris, qui est la plus belle, riche, puis-  
 sante, grande, & fameuse qu'on sçache guere en toute l'Europe si à el-  
 le un Roy qui luy commande, & auquel elle obeit comme dit est cy  
 devant: mais avec ce elle iouist d'vne telle liberté que ie pense  
 qu'elle estoit seule en sa puissance, elle ne pourroit mieux commander  
 ses suiets: aussi le tout bien regardé le Roy estant l'ame du public,  
 & concernu en ce corps vniuersel il compatist avec ce qui luy est don-  
 né de ce corps. qui luy est assuietty pour en prendre la tuition & des-  
 sance.  
 Or du temps que le premier Roy Israélite fut esleu, quelque puis-  
 sance souveraine que ce nom royal luy apportast, si est-ce qu'encore voit  
 qu'il se soumet à la volonté generale, lors qu'ayant fait l'ordonnance  
 que son filz l'ayant transgressée, & luy voulant executer seueremēt  
 l'onneur de la loy sur son enfant propre, le peuple s'opposa à sa sentence  
 & les Roys qui sont naturelz (tel que nous l'auons) n'ayment rien tant  
 que la liberté du peuple qui leur obeit, & prēnent bien plaisir que la  
 gloire de leurs subiects se mōstre en l'administratiō mesme de la iustice, au  
 lieu de laquelle il semble se les associer, ainsi que iadis à Rome, les  
 Roys de leur bō grē souffroyēt que le peuple eut voix: & les Empereurs  
 ne choisoyent sous la volonté du Senat du corps duquel aussi ilz e-  
 rent choisis, comme de tous temps ils ont esté esleuz en France du  
 corps de la noblesse. Et pour ce que nous auōs parlé de Rome, & du tēps  
 que le fut sous les Roys, & lors que les Consulz, Tribuns, Dictateurs, &  
 Roys communs Magistrats y commandoyent, & quand les Empereurs  
 se rendirent, & souverains, & redoubtez, il nous fault voir si nostre gran-  
 deur de Paris a rien de semblable à celle de toutes nations, qui ia-  
 maïs a subiuga la plus-part du monde lors habitable. En premier lieu donc  
 le Roy souverain & seul Magistrat, auquel & elle & tout le reste de la re-  
 publique obeit en toute humilité, comme à celuy qui n'a point le glaue en  
 main sans iuste raison: aussi à vray parler, quelque mesnagemēt qu'il y ayt  
 eu en Gaule, & auant les Romains, & depuis leurs conquestes les Fran-  
 çois la tenans, ou estans encor esloignez d'elle, si y auoit il tousiours des  
 Roys pour la gouverner, ce que ie vous ay notés douze seigneurs ge-  
 neraux du Conseil, auquelz ont succédé les douze pairs de France. Apres  
 la mort du Roy, on voit celle sainte, admirable, & seuerē assemblee de

*Comme les as-  
sises du gou-  
uernement par  
tis en France.*

*Les roys pour-  
quoy cōmuni-  
quent aux au-  
tres leur puis-  
sance.*

*Des Roys 14*

*Le Roy souuer-  
rain Magi-  
strat en Fran-*

*Gaule tou-  
sieurs gouver-  
née par les  
Princes.*

*Puissance de la Court de Parlement.*

tant de Senateurs, qui souz le nom de Parlement sont les asseſſeurs Roy, iugent diffiniuement de tous affaires, ont iurisdiction sur les eues & seigneurs, voire souz la sentence desquelz mesme la maieste roy se soumet, & humilie; & luy eslargist telle autorite, que la court est qui donne ame aux loix, & ordonnances des Roys, & limite par sa iurisdiction les bornes de telz editz. C'en'est point icy que les Roys de leur grandeur se souuerainete; ains est leur douceur & iustice de quoy que la court s'oppose à la volonte du roy, si ne trouue il rien de uais pour telle oppositiō. & se plaist en celle integrite de soy mesme, apparoit en l'ame de ceux qui le representent. Je ne veux m'amuser à esplucher au long la pompe, magnificence, grandeur, & pouuoir de Senat, me suffisant de dire aux estrangers qui ont leu l'histoire, & Greque & Romaine, que l'Areopage d'Athenes, & Senat Romain n'ont eue de plus, soit en doctrine, integrite, iustice, equite, & courtoisie.

*Loys Huitme- stablis le Parlement perpetuel à Paris. l'ã 1375 Chastelet de Paris.*

ſainct Conseil du premier, & plus ancien Parlement de France: & d'ice nous auons parlē cy dessus, faisans mention du temps que d'ambulant qu'il fut les Roys l'establires perpetuel en la gade, & royale cite de Paris.

*Consulat dressé à Paris et pourquoy.*

Je ne feray long discours de celle politique administratiō des Iuges alternes du Chastelet de Paris, ou sont à contempler les vrayz Censeurs iadis instituez à Rome, & celle ancienne rigueur du Senat Thebain, faut confesser que n'estoit la surveillance des Magistratz de cest ord Paris seroit plustost vne boucherie des bons, que le domicile de veu. (comme i'ay dit) la cōfuse multitude du peuple, & la malice d'un quel nous sommes. A Paris vous voyez encor celle façon de iuger iadis sans tāt enlacer les matieres, ny rēdre les proces immortelz & de quelle on vis au Consulat; qui est vne troupe de bourgeois de bonne sainte vie, lesquelz vident en dernier ressort tous differens qui sont pe de bte, ou marchandise de marchand à autre, tantant qu'il n'y a aucun entende mieux le fondez d'vne matiere, que celui qui y a esté nourry te fa vie. Ces Consulz ont esté creés de nostre temps pour l'esgard de conseruation de l'estat des marchans, qui se ruinoient en proces n'ay

*Cōme les matieres sont debatues deuant les Consulz.*

loisir de tāt prolōger leurs matieres, q̄ de faire enqueste sur enqueste si qu'ō l'accustume ensuiuāt les solēnitez de iustice, pour bien esplucher les matieres. L'ordre avec lequel procedēt est tel, que le premier qui fait iourner vn autre deuant les Consulz y vient armē de l'obligation, & chascun propose son droit de sa propre bouche, le serment donné que les parties de dire verite, le Cōsul s'enquiert du debteur si celle escripture est sienne, & si elle est veritable: si la confesse sienne, & ne peut moult quittance, ny escrit tesmoignant aucun payement, il est condēné sur le champ de fournir la somme à laquelle il est obligē, & sans que les parties soient destruites ny avec despens, ny espices pour le iugement. Et d'ice

*Iusqu'ou se prend la puissance des Consulz.*

que les matieres criminelles ne se debaten point deuant ces iuges; n'ont ils autre iurisdiction que du seul emprisonnement de celuy qui doit iusqu'à fin de paye, & lequel aussi tost q̄ condēné ils enuoyent coffrer ne satisfait sur l'heure: car il ne s'y fault presenter pour y chiquander chercher des eschapatoyres, il est besoing d'y parler ouuertement, & d'ice

l'effait à la  
debeur n'a  
de conſence  
& vn ſingu  
à preſent, au  
ables ſerui  
de ban  
le vray ar  
aioſté l'eſt  
ſtratz en ice  
Eſcheuins, les  
Quartemier  
dire quelque  
Dieu m'y moſt  
ent q̄ ne peut  
du ſom d'Ed  
ſailly, ny auſſi  
que le dro  
ne, que ſout au  
de voir que p  
iudice, & oſto  
tion des ioux p  
ſor Eſcheuins  
quelz des ſor  
ont leurs iure  
dutes, & canau  
vn vice y eſt ſur  
chans ſurpaſſen  
moit iadis à Ro  
n preſent  
de la vente, & a l  
écriture, bien eſt  
ens en deuoir, &  
ce n'eſtoient les  
de là où à Pari  
, & en temps ſu  
ſent le guet, tie  
eſt donna ont pa  
ſpal hoſtel de v  
ſul Romain & ſ  
ſe prendre y  
zier briuonētē  
ſpar qu'à la d'ig  
ont de ſoppoſe  
d'ye les liures de  
reſuigu à Pa  
1617 1603 11

l'effait à la parole, estant que la promesse de satisfaire n'empesche  
 le deueur n'aille en prison, si de grace le iuge ne luy donne delay a  
 son s'entencement de la partie. Et est de droit seulement entre bour-  
 & vn singulier privilege donné par le Roy Charles neufiesme, re-  
 présent, aux bonnes villes de ce royaume, pour leur recognoistre  
 les services faits par icelles à sa maiesté, & abreger le pas à vn tas  
 de banqueroutes qui soultz aiers de marchant gastoient, & abo-  
 le vray train de marchandise. A la perfection de la police Parisien  
 aousté l'estas & gouvernement de l'hostel de ville souz le nom des  
 Eschevins, les 24. Conseillers, le Greffier, Procureur, Receueur, & qua-  
 rante Quarteniers, Dixeniers, & Cinquanteniers, de chascun desquelz il  
 faut dire quelque cas en passant, atendant vn plus grad loisir que i'espere  
 Dieu m'y prestera de plus diligēt, & curieux à en faire les recherches au-  
 rant q'ne peux faire pour le present. Ceux qui ont baptisé nos Esche-  
 vins du nom d'Ediles, mot emprunté des anciens Romains, n'ont ny du  
 faitly ny aussi pris soigneuse garde à la chose telle qu'elle se cōporte:  
 que tout ainsi que les Ediles auoyēt la charge des edifices de la ci-  
 de voir que par la faulte d'un logis le voyfinage ne sentist rien de  
 indice, & estoient surintendants aux bassimens des theatres, à la repre-  
 sation des ieux publics, & à donner lieu à chascun ordre selon son e-  
 les Eschevins de Paris aussi sont chargez de ce soucy des Edifices,  
 quelz des fortifications de la ville, des lieux publicz, car pour le re-  
 ont leurs iurez, qui seruent à visiter, & maisons, & Cloaques, & A-  
 dutes, & canaux, portz, passages, rues, & chemins pour y remedier si  
 un vice y est survenu. Mais en ce les Eschevins ioint au Preuost des  
 marchans surpassent la dignité des Ediles, qu'iz ont la mesme puissance  
 moit iadis à Rome le Prefect, ou Commis des viures (qui sapelle en  
*praefectus Annonae*) veu que c'est à eux à pourvoir si bien & à la poli-  
 de la vente, & à l'abondance pour la cité qu'il ne manque rien pour la  
 riture, bien est vray, qu'icy & le Chastelet, & l'hostel de ville sont cō-  
 rens en deuoir, & faut qu'y suruoillent avec pareille diligence. A Ro-  
 me estoient les Ediles ausquelz la charge de la garde de la cité estoit  
 de là où à Paris ce sont les Eschevins, ou ceux de leur corps qui de  
 & en temps suspect portent les clez des portes de la ville, font, &  
 sent le guet, tiennent garnison, & corps de garde aux portes, & qui  
 est donnent passeport à ceux qui sortent de leur ville. En cecy ie cō-  
 l'hostel de ville porter vne marque consulaire, & celle qu'auoit le  
 ul Romain de saisons les plus troubleses, lors qu'on leur en charge-  
 se prendre garde que la republique ne fut en nō interest. Et pour  
 hier briuement l'estat du corps de ville de Paris, ne peut estre mieuz  
 que par la dignité des anciens Tribuns de peuple, lesquelz ne crai-  
 nent de s'opposer au Senat pour le support des peitz, ainsi que pour  
 les liars de tous ceux qui se sont employez à escrire les gesses Ro-  
 val de la par  
 reu qu'à Paris le plus ancien qu'ayent le Preuost de Paris come  
 l'hostel de ville de Paris ont & Paris tout

*Estatz. & offices de l'hostel de ville de Paris.*

*Ce qui est de commun, ou diuers entre les Eschevins, & les Ediles anciens de Rome.*

*Commis des viures à Rome Prefectus Annonae.*

*Eschevins sont les Tribuns Consulaires, & encores Tribuns du peuple.*

*Preuost de Paris est obsequens, & est le plus ancien de Paris.*

gouuerneur de la police generale tât en la ville, que sinages & iurisdic-  
 d'icelle, si est-ce qu'encor l'hostel de ville est celuy qui doit particulie-  
 mēt ce deuoir aux siés, q̄ de se soigner de leur salut, & s'opposer à ceux  
 talschēt de ruynier sa force & prosperité. Si ie dis vray, ou nō, ie m'explique  
 aux histoires anciēnes des le tēps q̄ Paris fut honore du droit d'Esche-  
 ge, & du parloir aux Bourgeois, qu'à presēt on nōme le Bureau, & qui  
 le iouist de sa iurisdicō cohertiō, cognoissance de causes, rētes, reuen-  
 droitz, honneurs, noblesses, prerogatiues, franchises, & anciēns priuile-  
 mais plus me raporte-ie à ce qu'ē ont veu noz yeux, qui sont tesmoins  
 la diligece, & deuoit des officiers de ville faisans teste aux seditieux, lo-  
 sous pretexte de ne sçay quelle pretendue reformation, la puissance  
 me de la court estoit comme bridée par la tyrannie des rebelles, &  
 Messieurs de parlement ne pouuoient continuer à punir les delinquans  
 ce fut lors dis-ie, que ces Tribuns, & patrons de la cité priūdrēt la des-  
 & du Roy, du Senat, de leur ville, & par consequent de toute la France  
 me semble desia que i'oy ces gaste-papiers, qui ne sçachās riē faire qu'il-  
 bō, ofent toutes fois, ie ne dis reprēdre, mais bien calōnier, ceux qui en  
 criuāt ne courēt apres quelque proye sortie des mesmes buissons d'un  
 desir & glout appetit de s'enrichir, ains le font (quelque pauvreté qui  
 assaille) de gayeté de cœur, & pour seruir au public, departās largemēt  
 leur à ceux mesme qui sont eschārs, & trop chiches à les recognoistre  
 me semble (dis-ie) que i'oy ses brouillōs poëtiseurs, & chātres des coi-  
 des ruēs, dirē que ie fais icy la court sans force, & que i'accuse messieurs  
 Parlemēt de faulte de cœur durāt les troubles: Aduise calōniateur qui  
 que fois, aduise de pres ce que ie dis, & te souuiēne quel tēps ie te pro-  
 se, & voy: que les loix n'ōt force entre les armes, & q̄ le seditieux ne  
 pecte aucunemēt le Magistrat, tu me cōfesseras aussi que la Court de  
 lement (quelque sainte, iuste, constante, & courageuse, quelle soit) sur  
 tēps qu'elle n'osoit mōstrer les effaitz de sa puissance: & n'en veux au-  
 tesmoins que Messieurs mesmes, lesquels ie pose parmy le corps de  
 sarmis pour le salut cōmun du pais, & d'ailleurs le reste des citoyens  
 la sagesse de leurs cōseilz. Soit dit cecy en passant, à cause que ie sçay  
 y a des chatouilleux, qui ne cherchēt q̄ les moyēs de trouuer que moy  
 enuieu semēt sur mes escrits, mais ie louē Dieu q̄ ie sois tel, sur qui ilz  
 uent plusost vsēr d'enuie, q̄ de pitié ou cōmiseration. Ie ne veux po-  
 presentie splucher tout ce qui est à cōsiderer en l'estat de ville, ny au-  
 en quel temps, & souz quel Roy le Prauost des Marchans, & Esche-  
 surēt instituez à Paris, & quels changemens il y a eu en ceste Police, se-  
 ment regarderons que Rome est celle qui à apri à nos bons, & sage  
 Halycarnasse, & Tite Liue alleguez par moy au chapitre de Rome, &  
 Romule distribua sa cité en cartiers, en chascun creant des dixeniers,  
 quantoniers, & Centeniers, & de laquelle sagon de faire ont vsē les  
 uns vn long temps, & auant qu'ils ayent esté soumis à vn Duc, & for-  
 rain Prince. Mais à Florence pour y estre la chose confuse, & les ligu-  
 chāntées, i'amaies ces cartiers & en l'ignō de messieurs, car ainsi les  
 Macchiauel ne peurēt se cōpaur ensemble: là où à Paris tout y va de

*Haraisse de  
 l'hostel de vil-  
 le de Paris du-  
 rant les trou-  
 bles.*

*Paris distri-  
 bué en 16  
 cartiers.*

*Macchiauel  
 en l'histoire  
 de Florence.*

ordre. Entan-  
 temiers desqu  
 montent les cho  
 de rien sentir  
 Colonne  
 ce monde P  
 veu, du ant l  
 partialité, tant  
 par la di  
 & Cinq  
 de la ville d  
 & sage Police,  
 en chascū c  
 susditz: Ceux  
 duifans les B  
 jour la porte  
 bent le mot, &  
 y soit vsurpé,  
 qui le donner  
 la ronde, & se  
 quer durāt la m  
 esse de ceste a  
 (stranger) avec  
 lle forme du ba  
 spirateurs, & de  
 tionnez à leur F  
 distributions des  
 lle, i'ajoit que c  
 commune à eu  
 dife: i'obmetz l  
 du peuple, ain  
 que les Turqui  
 commun qui f  
 alliance, & cōcō  
 eurie, ou direct  
 ers-lon double  
 censue, & sur le  
 & sa Preuosté  
 de sief au premi  
 & deuoirs no  
 y, & faire les fi  
 que les Latins ay  
 tre des Romain  
 ot arrestez sur la  
 la forme qu'ils e  
 quelz ilz empiet

Entant que ce n'est pas la multitude qu'on assemble, ains les premiers desquels il en a seize en Paris, sont ceux qui donnent le mot. portent les choses telles qu'elles sont au Conseil, sans que la multitude n'en sentir des desseins des chefs de la ville. Or ces Quarteniers sont Colomnelz, ayans chascun leurs cantons & regimens à gouverner ce monde Parisien, & ce qu'ils font avec telle industrie que nous voyez, du rant les troubles, qu'il n'y auoit homme soupçonné d'herésie & partialité, tant se pensait il estre secret, qui ne fut esclaire, cogneu & surpris par la diligence de ces hommes, sous lesquels sont encorés les Dixeniers, & Cinquanteniers selon la distribution que ie vous ay fait cy de la ville de Rome. Et ce qui m'a fait mieux cognoistre ce mestier & sage Police, ç'a esté ceste façon & choix d'hommes à eslire les Capitaines en chascun quartier lesquels obeissent au Cōseil de ville composé des plus surs: Ceux cy sont comme Dixeniers, & Cinquanteniers menans & conduisans les Bourgeois en armes soit à faire le guet de nuit, ou à garder la porte: & neantmoins oat ilz vn Colomnel duquel fault que l'on donne le mot, & iceluy portant la figure du Quartenier. Mais à fin que l'on n'y soit vsurpé, c'est à l'hostel de ville que le mot est pris, ce sont les Dixeniers qui le donnent, & le Colomnel aux Capitaines, & eux à ceux qui sont de garde, & se tiennent aux corps de garde, ainsi que nous l'auons veu durer durant la misere de ces guerres ciuilles. Et qui voudra voir encor plus de ceste assemblée, qu'il regarde (s'il est François) & aprēne (s'il est étranger) avec quelle diligence & muette recherche, ayant ne sçay quelle forme du balotement Venitien, & est fait certain en Paris des Capitaines, & de ceux qui trahissans leurs païs, ne se monstrent que mal fidèles à leur Prince. Il n'est impossible pour cest heure de parler des Constitutions des iurez, des Archers, Haquebusiers, & Arbalestiers de Paris, jaçoit que cela monstre vne bien grande autorité, & que ceste maiesté commune à eu sa fondation sur quelque plan plus grand que la muraille: i'obmetz les assemblées de la S. Mathias, en souuenance de la libération du peuple, ainsi que les Romains ont iadis celebré annuellement le jour que les Tarquins furent chassés de Rome, & viendray à parler du droit commun qui fait viure, & les Parisiens, & celuy qui luy est voisin en Normandie, & cōcorde. Tout ainsi qu'à Frāce y a deux sortes de droit de seigneurie, ou directement seigneuriaux, à sçauoir feodal, & censuel, aussi y a-t'il deux sortes de droits qui apartiennent aux seigneurs en fief, le fief censuel, & sur lesquels les coustumes des païs sont fondées: entāt qu'à Paris & la Preuosté au tiltre premier des loix Municipales, est proposé le droit de fief au premier article, disant que le seig. feodal par faulte d'homme, & deuoirs non faitz & payez peut mettre en sa main le fief mouuāt, & faire les fiefz siens durant la main mise. C'est ce droit de Vassalage que les Latins appellent, ius clientelæ, & duquel nous auons parlé au tiltre des Romains à fin qu'on voye cōme les François & autres nations ont arrestez sur la sagesse ancienne establisans leurs republicues, suivant la forme qu'ils en auoyent veu vser, & aux Romains, & aux Gaulois par lesquels ilz emprieterent les terres. Mais voyons comme les bastisseurs

*Institutio des Colomnelz & Capitaines à Paris.*

*Ordre tenu sur le fait des Capitaines.*

*Coustumes de Paris. Tilt. 55.*

*Tilt. 1. 5. 2.*

LIVRE TROISIEME

de l'edifice de ces loix estoient preuoyés tout euehemēt. Si aucun hief  
lo second article) eschet par succession de pere, ou mere, ayeul, ou ayeu  
il n'est deu au seigneur feodal, dudit hief par les descondans en ligne di  
cte que la bouche, & les mains avec le serment de feauté: la loy se conu  
te que les premiers possesseurs ayent fait le deuoir, sans astraindre les h  
ritiers en ligne directe à plus grande recognoissance. Par cecy & ce  
s'enfuit en matiere de hief, se voyent les libertez & grans priuilegez och  
er à ceux qui de tout temps se sont bien portez au gouvernement de  
republicque, veu que les hiefz mesmes, & vasselages monstrēt la vile con  
dition des vns se soumettās sous la seigneurie libre des autres, ausquelz  
lon la loy Françoisē ils doiuent main forte, compaignie, secours, & rec  
gnoissance, voire est atteint le vassal de felonnie, s'il entreprend eōtre le  
seig. de hief, ou s'il vse de parolles ruzes honnestes en luy parlant. Au

55.5 & 6. n'est-ce pas vne grand seruitude au noble tenant son hief d'un autre, q  
d'estre contraint de luy donner vn denombrement de son bien dans  
iours apres auoir presentē son hommage au seign. feodal & Contemplan  
aussi combien de tout temps le droit d'ainēesse, à esté respectē de tou  
nations, veu que la saincte escriture le monstre au Genese en l'estrif on

55.8. & 9. *du droit d'ainēesse.* Jacob, & Esau, & de Ioseph voulāt faire auantager l'un de ses enfans  
que l'autre par Israël leur grand pere. & la loy Parisienne porte ces  
Le filz ainē porte pour son droit d'ainēesse le principal manoir, au  
iardin selon la closture tenue en hief: & s'il n'y a point de iardin, vn ar  
de terre, ou le vol d'un chapon tenu en hief au ioingnant de ladite manoir  
& puis y est adioustē, que les pere, & mere decedans, s'ils laissent deux  
sans seultement, l'ainē aura par precipu vn hostel tenu en hief tel qu'il  
dra choisir, avec le tiers des hiefz, & heritages tenus noblement, l'au  
second n'aura que l'autre tiers pour son apanage. Si plusieurs enfans, l'ainē  
riē à tousiours hostel precipu, tant du costē maternel, que paternel, & l'  
ist de la belle moitié de tous les heritages, le reste estāt pour le lot & p  
ces autres enfans ensemble. Les Parisiens n'ont du tout pratiqué la

Paragr. 16. Salique, entant qu'ilz n'ont point foreloz les filles de l'heritage, ne  
moins la coustume ordonne que ny ayant que filles qui succedent, d'

55.20 & 21. d'ainēesse ny à lieu quelconque, ains partissent esgallement leur herit  
Aussi n'est permis aux femelles d'heritor en succession ou hoirie en li  
collateralle, avec les males en partil degre: aussi en la ligne collater  
n'est respectēe au cunement le droit d'ainēesse. Au reste qu'on voye la  
gesse des anciens en ce qu'ils donnoient auancemēt d'age à ceux qu'ilz  
moient auoir esté souuement nourris, & bien instruits, lors qu'ilz vou  
rent que celuy qui tiēt hief fut en age, s'il estoit homme, à 20. ans, & s'il  
à quinze, quant à la foy, & hōmage, & administration de hief. Il laisse p  
sieurs autres loix sur les mesmes hiefz, & francalez, me contentant que  
voyē su perficielement comōion noz an. Jekres se sont soignez d'oster  
moyen de procez, & querelles entre leurs successeurs. Et ne m'amus  
sur les Censues, & droitz seigneuriaux sur les sabietz pour censue,  
seigneurie fonciere, tairay encor les loix des mariagos, les seruitudes,  
autres points à considērer, les vrs, & coustumes sur les bestes vēduēt, la

de la ville,  
Mait, bois &  
redire en v  
de biē mel  
Econon  
ment de laq  
sacre, & re  
glorieuse vie  
de deuotion  
bonnaires &  
assez ample de  
autre fois de

De l'v  
pr

legrad & Roy  
dressa en Frā  
no grad Monard  
reliētē depēd  
oiet redeuables  
à Charles le g  
né en Paris, &  
seulemēt esba  
il venant en c  
sue...  
ms, si les guer  
ans encor se fo  
re grand comp  
Capets vray  
de la famille  
ronne des G  
pour se preu  
dequoy iadis /  
Gaulle auan  
ans mouit  
qui ouurit es  
n Cesar, ensei

de la ville, & hostes d'icelle sur le vin, pices, gabelles, pied four-  
 bois & autres choses cōtenues en ordōnances de la ville, pour  
 redire en vn mot que qui ne sçait que vault policer vne ville, ny les  
 de biē mefnager vne maison, qu'il ne luy fault autre liure Poli-  
 Economique que la forme du gouuernemēt de ceste ville: pour  
 de laquelle on voit encor la faintetē des Ecclesiastiques, la ri-  
 sacre, & reuerē du saint, & admirable temple dediē en l'honneur  
 glorieuse vierge mere de nostre seigneur, & tāt d'autres lieux autāq  
 de deuotion, que seruis d'vne infinitē d'hommes religieux, sçaus  
 bonnaires & dequoy ie me tairay, à cause que Corrozet vo<sup>9</sup> en a fait  
 assez ample description, & que i'espere (comme i'ay dit) encore quel-  
 autre fois de mieux à loisir deschiffrer ceste matiere.

De l'vniuersité de Paris, loix, institution, fondation, &  
 priuileges d'icelle. Chapitre. 33.

**V**oy que & la France & les Roys d'icelle, Paris, &  
 ses citoyens, ayent de tout temps fait paroistre le lu-  
 stre de leur vertu, si est-ce que bien peu la memoire de tant ont illu-  
 la posterité a esté esclairée de telle lumiere, iusqu'à ce s'v<sup>9</sup> les France  
 que au manieement des armes ilz ont conioint & mariē que les armes.  
 les lettres, & que avec le gouuernement politique, la  
 doctrine, & grand sçauoir ont pris alliance. Aussi Char-  
 le grād & Roy de Frāce, & Empereur d'Occidēt, fut celuy qui le pro-  
 dresa en Frāce, & à Paris celle fameuse Vniuersité, qui ostāt l'œuure de Paris hon-  
 grād Monarq, a depuis esté si grāde & respectē, q̄ presque toute la-  
 noree de tous.  
 reliētē depēdoit de son opiniō, & à laquelle to<sup>9</sup> les hommes de sçauoir  
 mēt redeuables, pour auoir puisē dequoy enrichir leurs espritz. Et iā  
 q̄ Charles le grād se soit mōstrē cōme Pere, & introduiseur de l'Vni-  
 ficē en Paris, & que l'escole luy doiue beaucoup, si est-ce qu'il ne fait  
 seulmēt esbaucher tout ainsī q̄ le charpētier fait d'vne piece de bois  
 il veut moure en besoigne pour en tirer quelq̄ beau ouurage, laissant  
 son honneur d'y donner fin, & accomplissmēt tel qu'il y  
 mais, si les guerres ne luy eussent empeschē le cours de ses desseins. Ses  
 encor le s'uoians plus de l'ambition que du sçauoir, n'en feirent  
 de Capet ont  
 grand compte, laissant cest auantage à la race Gauloise, & florissan-  
 illustre les  
 les Capets vrais Gauloys, sortis de Paris, seigneurs sur les Parisiens, & lettres.  
 de la famille tres-chrestienne qui a present gouerne le Sceptre &  
 honne des Gaulois, qui ont & les armes au poing & les lettres au cer-  
 De Saron  
 pour se preualoir de leurs ennemis, & faire parade aux estrangers de  
 voyez cy des-  
 dequoy iadis Athenes se tenoit si glorieuse. Au reste ne faut penser  
 sus chap. 28.  
 de la Gaule auant ceste fondation fut sans exercice des lettres, veū que  
 ans mōstrē cy deuant, comme Saron Roy des Celtes fut le pre-  
 qui ouurit escole entre les Gauloys; & comme les Druides, ainsī que  
 n Cesar, enseignoient la Philosophie à cour de leur nation & que les

*De l'Escole  
de Marseille.  
voy Strabon. 4*

*Philippe Au  
guste a esté ce-  
luy qui a don-  
né de beaux  
priuileges à  
l'vniuersité  
de Paris.*

*Robert roy ho-  
me de grâdes  
lettres.*

*Simon Cardi-  
nal dressa les  
statutz de  
l'vniuersité,  
l'an de grace  
1279.*

*Statutz du Le-  
gat Symo sur  
l'electiõ du  
recteur.*

*Quelz sont  
les electeurs  
du Recteur.*

histoires nous font voy, que Marseille a esté escole si fameuse que les Ro-  
mains y enuoyoient leurs enfans, aussi qu'à Athenes ou Rhodes pour  
y apprendre les lettres. Mais tant plus les esprits se sont ouverts, & que la pie-  
& religion y ont pris de fondement, aussi les lettres y ont esté les mie-  
receuës: & en quel tẽps ç'a esté, que le plus ceste vniuersité fut authori-  
il est faison de le cõsiderer. No<sup>s</sup> n'ayãs peu auoir ny recouurer l'origine  
re de la premiere institutiõ faite de ceste magnifiq<sup>ue</sup> dignité du Recteur  
quatre procureurs des natiõs, si est-ce qu'assez aysement nous remarque  
que c'est de lõg tẽps que l'vniuersité est establie, veu que le roy Philippe  
Auguste furnomé dieu donné par lettres données l'an 1200. fait assez voy  
autorisant les immunitẽz des escoliers, de quel tẽps ilz tenoient leurs pri-  
uileges, veu mesmemẽt q<sup>ue</sup> ledict Roy ameine les patentes de son feu pe-  
Louys, qui auoit (en faueur des escoliers) fait quelques ordonnances: à  
icelluy Louys establisant loy, fait cognoistre que dès que la Frãce fut  
repos apres les guerres, entre les maĩsõs d'Alẽmaigne, & de Gaule, & que  
les Normãds furent sujetz à la courõne, les Capetz tenãs le Royaume,  
notãmment le roy Robert hõme docte & debõnaire, que ce fut aussi lo-  
que Paris sembla Monarchie en ce qui est des lettres, veu que de Char-  
le grad on n'a pas cas, sinon l'institution premiere, non que ie pẽse que  
ny aye aussi biẽ des lettres de priuilege de luy que des autres roys, mais  
que l'iniure du temps, & le peu de soing des hõmes en ont fait perdre  
originaires. Par ainsi laissans ces fondatiõs avec les donatiõs, licences,  
bertez, priuileges & immunitẽz donnẽes tant des Papes que des roys, à l'ec-  
cellẽte escole generale de Paris, mere de toutes les autres, no<sup>s</sup> nous cõ-  
terons pour ceste soy de toucher vn peu sur la creatiõ du Recteur, sur  
uãt qu'elle fut ordõnée par le Cardinal du tiltre de sainte Cecille, Legat  
France souz Pape Nicolas troisieme du nom, en l'an de nostre Seigne-  
mille deux cens septante neuf, & regnant sur les Francoys Philippe, filz  
bon roy saint Louys: d'autant que ce fut lors que fut faite la premiere  
reformatiõ de l'vniuersité de Paris par l'autoritẽ du saint siege de Rome.  
Or voyez cõme ce Cardinal en ordõne: Le recteur sera par cy apres eleu  
en ceste maniere: Les quatre procureurs des natiõs (à sçauoir de France,  
Picardie, Normandie, & Alẽmaigne) iureront solennellement deuant  
nations d'ellire vn autre Recteur que celuy qui l'est, & tel qu'en consen-  
ence ilz estimeront y doine, suffisant & prouffitable tant à la charge, que  
pour tout le corps de l'vniuersité, sans que amitiẽ, ny haine, faueur, ny  
tre passion les esmeue à choisir vn plustost qu'vn autre. Celuy qui se  
esleu par ces quatre, ou les trois y consentans, emportera la dignité: mais  
ne s'accordans ces quatre ou trois, en l'electiõ, le Recteur precedent  
ra appellẽ pour recueillir les voix, lesquelles ne pouans s'accorder, serõ  
encor nommez quatre electeurs de chaceune nation selon le choix de  
quelz, & la plus grand voix l'emportant le Recteur sera nommẽ, & iouir  
de son rãc durant le trimestre prefix à ceste dignité: l'electiõ de Jaqu-  
le se fait tous les trois mois, c'est à sçauoir à Noël, à nostre Dame de Mar-  
aux festes de saint Iean Baptiste, & de saint Denys.

Or encloist-on les Electeurs dans vn certain lieu, d'où ilz ne peuvent

sans nommer le chef des escoliers, & fault que l'election se vuide dans  
 que demeure à brusler vne chandelle de cire de poids certain,  
 permis à Bedeau, ny autre d'aller vers les electeurs pour leur re-  
 der homme quelconque aspirant à l'office, voire y est estroite-  
 deffendu q̄ les electeurs mangent ny boiuent au lieu où se fait l'ele-  
 : & ne pouuans s'accorder, c'est aux maistres és arts d'en y enuoyer  
 sans que plus ces premiers puissent rien pretendre en l'election  
 est-il que à Paris y a quatre facultez à sçauoir de Theologie, decretz,  
 icine, & des Artz, & neantmoins la seule faculté des artz est celle  
 le Recteur de son corps, lequel toutesfois a puissance, & sur les  
 ologiens, Decretistes, & Medecins aussi bien que sur les maistres éz  
 : & sont trestoutz tenuz de luy faire honneur & reuereuce. Et affin  
 on voye avec quelle maicsté ceste republique est maniée, il y a de  
 temps quatre Chanceliers, deux pour les Bacheliers, le Chancelier  
 re Dame de Paris, & celuy de sainte Geneuiesue, lesquelz fault que  
 ont créés deuant l'Euesque au Chapitre Episcopal, & où il doiuet iu-  
 de ne licencier aucun soit Theologien, Canoniste, Medicin ou  
 en fil n'est digne de tel honneur, & capable pour auoir fait son de-  
 en l'estude: sur quoy ils doiuet s'enquerir des maistres, & Docteurs  
 facultez, lesquelz leur en diront la verité en leur conscience. Cecy est  
 d'une bulle du Pape Gregoire onzième du nom, comme soucri-  
 & approuuée que auoyent fait ses predecesseurs, Urbain ciquies-  
 & Innocēt sixiesme, touchant les priuileges donnez à l'escole gene-  
 de Paris, & duquel sur ce propos telles sont les parolles parlant des  
 res faites aux escoliers: S'il aduient qu'on iniurie, ou emprisonne à tort  
 aucun des vostres si on ne cesse apres l'admonition, de vous tourmēter  
 vous soit loisible, si bō vōs semble de cesser voz leçōs. Et si l'y escheoit  
 me digne de punition, que ce soit à l'Euesque que le cognoissance en  
 gardée: desendant que desormais vn escolier ne puisse estre empriso-  
 pour debte estant cela prohibé par les constitutions des saints Canons,  
 decretz legitimes. Le Pape deffend encor aux escoliers de n'aller avec  
 es par ville, & ne veut q̄ l'vniuersité prēne la cause & defence en main  
 ceux qui troublēt le repos du public avec leurs ports d'armes, & rible-  
 De quel mesnage on vse aux leçons est veu en ce qu'il est soigneuse-  
 estably que nul liure sera leu, sans premieremēt auoir esté visité par  
 Docteurs, & receu par les Conciles, & apres qu'on en aura retranché  
 faultes si que l'une y en estoit sursemée. Est de l'ancienne ordonnā-  
 de l'Vniuersité de Paris q̄ les maistres, & escoliers estudiāns en la sain-  
 Theologie ne s'affectionnent trop à aparoirre grans philosophes, que  
 ne parlent point la langue vulgaire du peuple, seulement disputent en  
 sole ce qui est de leur vacation, sans prophaner avec leurs questions  
 choses saintes deuant le peuple. Iadis on obseruoit que si vn escolier  
 uoit à Paris sans tester, l'Euesque & quelcū des maistres se saisissoyēt  
 biens du deffant, les mettans en sequestre, iulqu'à tant qu'ils en eul-  
 fait aduertir les parēns du trespassé, afin que rien ne fut defraudé à  
 à qui legitimement estoit deuē la succession.

Gregoire II.  
 scit en Aui-  
 non l'ā 1372  
 y retourna  
 à Rome l'ā  
 1367.

Ceste ordonnance n'estoit perue de aucun de lyre, dem Paris si n'avoit atteint l'an de son age, & n'avoit vuy los arts l'espace de six ans, & failloit que pour par le Cardinal Legat l'année, non noté d'aucune infamie. Les livres d'Aristote, de Physique, & de physique estoient prohibez à lyre publique, & n'estoit par le commandement du legat Eustachius Cardinal au mont Calio. N'estoit loisible de baquer aux assemblees, ny responses, & actes des maistres si ce n'estoit en partie, que par amy pouvoit appeler, & conuier l'autre: ces reformations bien abolies à present, ou la banquets coustoient plus aux pauvres & rectoriers, que la pension de tout le temps qu'ils demorerent aux estudes. Les nobles pour cause de briefveté la donation du pré aux clercs, la confirmation d'elle par les Papes, & roys regnans durant les empeschemens & vne infinité de statuts tant sur los facultez, que les simples escoliers, lesquels seruiroient au grand prouffit de l'vniuersité & repos de la ville. Je proposeray le serment, & forme de ce que iurent, & promettent ceux qui veulent auoir entrée en la congregation generale: Et premierement ils protecent de garder les priuileges, statuts, immunités, libertes & droicts de l'vniuersité, en quelque estat ou grandeur qu'ilz paruiuent & que au reste ilz ne reueleront point les secrets de l'vniuersité. Faut iurer d'vser de bonne & loyale foy en l'electio du rector: & à ceux qui veulent entrer au cours, & examen, ou fait faire serment qu'ilz n'ont donné, promis, ny fait promettre ny au chancelier, ny à son commis, ny à l'audience, licence, examen, ou quelque autre de uoir que ce soit: & que quelque degré d'honneur qu'ilz paruiuent il ne sera jamais qu'ils ne fassent honneur, & reuerence au Rector, & à tout le corps de l'vniuersité. Les procureurs astraignent leur foy à bien & deuement exercer l'office qu'ilz ont donné pour la nation de laquelle ils sont: pour sauuans ceux qui se nuisent par tous moyens possibles. Je laisse les serments des receueurs des nations, des Conseruateurs, de ceux qui examinent & determinent reciproquement de ceux qui sont examinez: ne veaux discourir des licentiez aux arts, ny des Bedeaux chacun en sa nation, & moins m'amuser au serment des libraires iurez soyent les quatre principaux, ou les moins, ny aux messagers, relecteurs, enlumineurs, & parcheminiers de cez pour le seruire de l'escole. Passeray souz silence des articles que les maistres es arts, auoir leurs lettres de maistrise, sont tenus de faire deuant le rector, ny ceux qui promettent les messagers, & ouldeuans en court de Rome: & ne me soucie d'escrire ce que le Rector affirmet en presence de la faculté alors qu'on l'instue, & eslit pour le rector de toute l'escole, & n'employeray le temps à specifier la diuersité des bits en chacune faculté, & comme, & avec droit le chaperon est porté parmy ceste troupe de seculiers hommes, vis diuerses vne autre fois avec quel appareil, pompe & ceremonies le Rector se trouue aux obies des Roys, & comme il tient vne crosse de l'vniuersité de Paris, & le corps est entre les dents, & ne fault festuoir si on fait vniuersité honneur aux chefs de l'escole, voy que les Roys se lient pour-mesmes d'auoir donné le titre de leur fille aînée, & l'vniuersité de Paris

Ces statuts furent faits l'an de grace 1337

Serment en l'electio du Rector.

Promesse des procureurs des nations.

L'vniuersité apelée fille par les Roys de France.

pour la consécration de la France, & n'estoit de Beauuais: & c. public en force, le Rector qui en l'arrestoit chose fu perflue, & tant renomé, & l'accompaigner de leur denrée, & l'excellence d'autre temps au grand, la cité de Paris, & l'eternelle memoire de ses lettres, a augmenté du thesor de la nation, qui est de disciplines. A l'vniuersité grand amy de la France, & la debonnaire des predecesseurs royale, & paternelle, au milieu de laquelle auoir dequels, par le moyen de l'art d'oratoire, & l'ouuant puiser graces, si elle appelle le monde est de parfait en de voir paris plus de vie en delices, & tant peuuent ilz auoir le Rector est de Docteurs. Licentiez, vacations, sciences, & l'ouuant sentant la grauité de l'ouuant que est de toute sorte de labour, & l'ouuant arts, & pour l'acquerir en hazard: aussi c'est par diligence, & l'ouuant honnorables, & l'ouuant infiny nombre de la plus grande & l'ouuant encore deduire, & l'ouuant faite par le Card

pour la conseruation de laquelle sont commis les principaux prelatz de la France, & nommément vn des Pairs, à sçauoir le Comte, & Euesque de Beauuais: & qu'aussi c'est d'elle que sortent ceux qui font viure l'estat public en force, lequel sans les lettres s'en iroit à neant, & periroit comme un charbon qui en l'ardeur de l'esté est sans humeur quelcôque. Il me semble

chose superflus de racompter le droit du recteur en celle foire du Lé

tant renommée, lequel fault qu'en face l'ouuerture, & sans l'autorité du

accompaigné de ses suppostz il n'est loisible aux marchans de mettre

de leur denrée en vente: quoy que ceste puissance monstre, & l'anti-

quité, & l'excellée des droits, & deuoirs de l'escole de Paris. Laquelle de

de temps au grand honneur de noz roys treschrestiens, bié, & proufit

de la cité de Paris, auancement de tous pauures estudians, feu de bonne &

perpetuelle memoire François I. du nom roy inuincible & restaurateur des

bonnes lettres, a augmētée de douze lecteurs publics, & li sans gratuitement

pariez du thesor royal, & monstrés tout sçauoir, & toutes langues, a tou-

tes les nations, qui se retirent à Paris pour y aprendre les bonnes sciences,

disciplines: A la charité de François a aydé la liberalité de Henry se-

cond grand amy des sçauans, & renouuelleur de l'ancienne discipline mi-

naire, & la debonnaireté de Charles neufiesme continuant, voire surpas-

sant ses predecesseurs, en ce que d'une main liberalle & affectiō vrayemēt

royale, & paternelle, il cherist les sçauans les nourrit & entretient, & prē-

*Le Recteur  
ouure le Len-  
dit.*

*Institutiō des  
lecteurs roy-  
aux par François premier  
du nom.*

*Ce fut du re-  
gne Charles  
7. & seant à  
Rome N: o-  
las cinquies-  
me.*

LIVRE TROISIÈME

articles d'icelle, mais le temps me pressant, ie garderay ce discours pour  
ne seconde edition, où l'espere recueillir plus au long, & l'estat de la ville  
& les droits tant des citoyens que de l'escole, & remarquer les hommes  
doctes aufquelz nous sommes redevables, & pour la memoire de leur va-  
tu, & grande erudition les marques de laquelle paroissent encorés li-  
que nous auons d'eux, & qui nous aprennent à cognoistre que Paris  
peut estre surmontée de rien qui soit sous le Ciel, ny imitée que de  
mesme. Et voila quant à Paris seruât de craion pour dresser quel que  
le tableau mieux adapté de couleurs, & si bien ombragé que les plus lo-  
ches, ou iniques iuges de la peinture, s'ilz ne sont du tout peruertis y trou-  
ueront dequoy contenter leur calomnieuse enuie, avec laquelle les ma-  
disans poursuivent mes escritz, sans que ie pense les offencer, si ce n'est  
leur donnant dequoy se contenter, & me soumettant au iugement des  
ges & modestes, lesquels me feront vn grand bié, plaisir, & faueur, s'il  
plaist de me monstrier mes fautes, sans descrier en secret mes escritz, &  
accuser peut estre trop immoderément de vanité, & ignorance: mais  
font ignorats ie les excuse, apellant neâtmoins de leur sentence, n'en ve-  
croire que les sçauants, & telz qui soient cogneus autant par leur erudi-  
que ces enuieux par leur mesdire.

*Des Bourguignons, mœurs, & façons anciennes d'iceux, leur origine, conquestes, &  
courses, & en quel temps est-ce qu'ils conquirent les Gaules.*

Chapitre 34.

*Peu de dilige-  
ce des histori-  
ens François  
sur l'origine  
des peuples.*



**N**Oz annalistes festans contentez iadis de seulement  
compter la narration toute nuë d'une histoire, & le  
scours des choses comme elles se sont passées, ont  
laidonné comme caché souz le tombeau obscur de l'ou-  
rance, l'origine des plus braues, genereuses & illust-  
nations de la terre. Et qu'il soit ainsi, ie vous prie  
voir lequel qu'il vous plaira de noz historiens Fran-  
çois, & d'y remarquer leur diligence, & lors vous cognoistrez que  
vous ont assez gazouillé de la venue d'une, ou autre nation en la terre  
loise, & n'y ont point oublié le temps, mais de passer outre, & espluc-  
de quel país ces estranges sont sortis, quelle a esté leur source qui les a  
citez à diuagner ainsi, les plus experts n'y ont presque donné aucune  
tainte. Veu que Aymon moine de saint Germain des prez, diligent au-  
ste en l'histoire parlant du país Bourguignon, en dit ces mots pour  
resolution, vne partie de la Gaule Lyonnoise, pour auoir esté occupée  
les Bourguignons, retint aussi le nom de Bourgoigne: & parlant des  
mands, voicy tout ce qu'il en propose: L'an 846. la nation Normande  
ruant sur la Gaule, vint iusqu'à Paris, gasta tout & saccagea le monast-  
de saint Germain lez Paris: il parle bien de ceste course Normande: &  
il taist qui estoit ce peuple, d'où il venoit, & de quelle terre il auoit  
origine: & d'autres voulans faire des suffisans se sont tellement embro-  
lez que lors qu'ilz se peussent auoir fait quelque grand chose, ils sont

*Aymon liu.  
I. chap. 5.*

*Aymon li. 5.  
chap. 20.*

loignez de la ve  
donnent plus  
l'elercissement  
laisser rien en d  
gence que cha  
tres, sinon de to  
comme souuent i  
leur leurs vertuz  
Comme ainsi fo  
ent iadis veués a  
joire de l'Empi  
issance, & que o  
miers sur la decl  
ons & François:  
vns, n'est incon  
puis ilz se sont ac  
eu souz loy, & la  
ns presque de pa  
vous fault repren  
icy se sont arre  
nt qui leur deu  
ngtains pour y tr  
Les Wandales est  
trionaux que les  
de diuerfes apell  
qu'il en parle en  
nt esté descouuer  
ner, que l'opinie  
ar & estendue qu  
Ory a-il cinq so  
tenus souz le non  
s'uit au texte dud  
le Wandales, les  
pays, entât que l  
que les precede  
erres: les autres s  
e bastirent des vi  
lez Bourguignon  
er si souuent mes  
De ceste origine S  
thique: mais Proc  
nt ainsi: Les Wan  
lez de faim, se ru  
e François (car c  
& passans le Rhin  
Alans.

loignez de la verité que jamais, & si en lieu de contenter le lecteur, ilz donnent plus de travail, & fascherie. C'est pourquoy ie traueille tant à l'exercissement des matieres, & me peine à feilleter les bons liures, pour laisser rien en doute, ou qui ne soit à tout le moins discouru avec telle diligence que chacun pourra parler par raison, & de son pays, & de ses antres, sinon de tous, au moins d'une bonne partie, à cause que les anciens comme souuent i'ay proposé se sont plus arrestez au bien faire, que à enuier leurs vertuz, prouesses, noblesse, & antiquité.

Comme ainsi soit, donc, que en mesme saison presque les Gaules se virent iadis veuës assaillies de plusieurs, & diuerses nations qui enuioyent au deuoir de l'Empire de Rome, & taschoiét de l'abatre pour establir leur puissance, & que on sçache que les plus braues qui les ont vsurpées, & les premiers sur la declination de la force Romaine, ç'ont esté les Bourguignons & François: ayant parlé de l'origine, courses, conquestes, & heur & malheur de l'un & des autres, n'est inconuenient d'vsur de pareil deuoir aux autres, entant que puis ilz se sont acharnez les vns sur les autres, & en fin s'accordants ont esté souz loy, & langage semblable, recognoissantz mesmes Princes, & mesmes presque de pareilles mœurs & façons de faire. Pour à quoy satisfaire nous fault reprendre l'histoire vn peu de plus hault que ceux qui iusqu'icy se sont arrestez sur le milieu, & ont commencé leur narré par le commencement qui leur deuoit seruir de fin, & est besoing d'aller visiter les pais lointains pour y trouuer les semences du Bourguignon.

Les Wandales estans aussi bien sortis de Scandinauie, & pays plus Septentrionaux que les Goths furent iadis diuisez en diuerses bandes, & apelés de diuerses appellations, lesquelles neantmoins Pline dit estre Germains, & qu'il en parle en ceste sorte: Car la Germanie plusieurs années apres qu'elle eust esté descouuerte, quoy qu'en non du tout, nous donne licence de conjecturer, que l'opinion des Grecz est fort esloignée, & differente de la nostre, & estendue qu'Agrippe donne à ceste Prouince.

Or y a-il cinq sortes de Germains: les Wandiles partie desquelz sont venus souz le nom de Bourguignons, les Warins, & Guttones, & ce qui est dit au texte dudit Pline. Entre ces Wandiles, que communément on appelle Wandales, les vns furent nommez telz, à cause qu'on les chassa de leur pays, entant que les Goths & plus forts, & plus nobles, illustres & puissans que les precedents les contraignirent de vider, & habiter nouvelles contrées: les autres se fachans d'ainsi courir, & changer de giste de iour à iour, se bastingrent des villes, & bourgades, & pour laquelle occasion ilz furent nommez Bourguignons, comme ceux qui se faschoient d'ainsi courir, & rechercher si souuent mesnage.

De ceste origine Scandinauienne fait mention Iornandez en son liure de l'ethique: mais Procopie parlant des Wandales est d'opinion contraire, & dit ainsi: Les Wandiles se tenant le long des paluz Meotides, se sentans pressés de faim, se ruerent sur les Germains, & ceux que à present on appelle François (car ceste nation s'estoit pour lors arrestée en la Francoie) & passans le Rhin, apellerent à leur alliance & societé les Gothz & les Vandals.

*Quelles nations ont ennuyé la Gaule apres les Romains.*

*Pline li. 4. ch. 14.*

*Pholomée appelle les Bourguignons Bourgeois: li. 3. cha. 5. Table d'Europe. 7. Procop. li. 3. de la guer. Wandaliq.*

LIVRE TROISIEME

Le *Wistule*  
*ſappelle ores*  
*Daurz. 9.*  
*Le grand Bo-*  
*riſthene à pre-*  
*ſent Neper,*  
*Et le petit*  
*Boch.*  
*Voy tornan-*  
*doz en l'hi-*  
*ſtoire Gothi-*  
*que.*

*Bourguignons*  
*en Poloigne.*  
*Sidonie A-*  
*polinaire 2.*  
*Panegyrique*  
*a Marorian.*

*Bourguignōs*  
*aupres du*  
*Rhin.*

*Ammian*  
*Marcellin*  
*liur. 18.*

*Ammian*  
*Marcellin li.*  
*28. Valerimā*  
*armē les Bour-*  
*guignons con-*  
*tre les Ale-*  
*mans cecy*  
*aduint l'an.*  
*377.*

Or ce peuple ayant laiffé ſon pays ſarresta le long de la mer Baltée entre les fleuves *Wistule*, & *Albe*, où ſont à ceſte heure les Prouinces de *Pomeranie*, *Meclaburg*, & *Pruffie*, mais les *Bourguignons*, gens plus paisibles, & aymans le repos, comme ceux qui auoient acouſtumé de viure ſocialement & par les villages & bourgades, ſ'eſtendirēt entre les deux fleues de *Wistule*, & *Boriſthene*, où eſt maintenant compris le Royaume de *Poloigne*. Ces pauvres *Bourguignons* furent preſque tous deſconfits, ruinez par les *Gepides* leurs parens conduits par *Faſtide* leur roy, qui ſ'ataquant auſſi aux *Goths* les faſcha grandement, mais en fin les *Lombards* ruinerent la race des *Gepides*. Si les ſuſdits *Bourguignons* ſe ſont iamapourmenez par la *Sarmatie*, ie m'en raporte à ces vers de *Sidonie* à *Mairan* lors que il dit:

*Au pol S ichonien, ou l'ourse va naiſſant*  
*Sous tes aigles ſ'eſment le Baſterne nuifant,*  
*Le Suenes, & Pannonien, le Neure, Chane, & Gothe,*  
*Le Dace, & fier Alan, le Rugien fiere beſte*  
*Le Vueſe, & Bourguignon, l'Alite, & l'Oſtrogoth,*  
*Le Baſſalte, & Procuſte, le Procuſte, le Goth,*  
*Le Sarmate frilleux, le puiffant Moſcouſe*  
*A ton Aigle eſt ſuiet, ſous laquelle deſpiſe,*  
*Combat tout le Caucaſe, & les ſlots Scythiens*  
*Du Tanays glacé ſont les eſclaves tiens.*

Le *Bourguignō* donc ſorty que fut de *Scythie*, il paſſa, comme dit en la *Sarmatie* d'Europe, puis entra en la *Germanie* vers l'Ocean, & de ſ'en vint pres le *Rhin*, où à preſent eſt le *Marquiſat* de *Bade*, & la baſe marche du *Palatin* du *Rhin* que *Ammian Marcellin* appelle la *religiō* *pellatie*, lors qu'il en parle en ceſte ſorte: Apres qu'on euſt brulé la cloſure des maiſons ſans force, deſſait & maſſacré vne grand multitude d'hommes, & qu'ō en eut veu vne partie mis & taillez en pieces, les autres qui doivent les mains & ſuplioiēt qu'ō les priſt à mercy, on vint à la region nommée *Capellatie*, où *Palas*, où les bornes diuiſoiēt les finages d'ētre les *Alemans* & *Bourguignons*, & ce fut là que le cāp de *Ceſar* fut aſſis. Ce *Ceſar* eſtoit l'*Apoſtat*, lequel (comme auons dit ailleurs) fut proclamé *Empereur* de *Gaule*, & ſalué pour tel à *Paris*, & lequel courut ſus aux *Alemans* voulenuahir les Prouinces *Romaines*, entre leſquelz eſtoiet les *Bourguignons* qui apellez à la ſocietē, & amitiē des *Empereurs* eſtans trompez par iceux ſ'emanciperent auſſi bien que le reſte des eſtrangers, ainſi que on peut cueillir du meſme auteur ſus alleguē, lors qu'il dit: *Valentinian* diſcours pluſieurs choſes en ſon eſprit, ſe voyoit angoiſſē diuerſement, conſiderant & regardant les diuers ſucez aduenuz, & pēſant par quelz moyens, & leſquelz ne ceſſoiēt en forte quelconque de troubler l'eſtat, & reposer l'*Empire*. Car ceſte furieuſe nation eſtoit eſtimēe auoir eſtē libre, & ſentir dēz le commencement aucun effort d'autruy, bien que naiſſant eueſt eſtē affligēe de diuers aſſaultz de fortune. En fin l'*Empereur* ſar

en ceſt adujs,  
 mon, contre l'e  
 guerrier, & ve  
 moyen qui eſto ye  
 mouit ſouuent ſec  
 plus fidelles de  
 temps certain ils ſe  
 in, & paſſant le  
 l'armée Rom  
 de la gaillardife  
 Bourguignous  
 lettres du Princ  
 uantoiēt que de  
 les Romains: d  
 ent à cauſe des ſal  
 ſe qu'ils enuoy  
 ſſite, & laquelle  
 ſqu'au Rhin, l'En  
 ons de ſon camp,  
 temps apres, voyant  
 voir point venu au i  
 ſtat de leur fournir  
 ent des meſſagers  
 en retourner à le  
 rdonnait ſur la qu  
 ſ que cauteleuſen  
 ſit quelque tromp  
 romains. Les Roys  
 erie & meſpris, ſ  
 ſis qu'ils auoyent,  
 ſurs Roys eſtoyent  
 ſurs maieurs ce peu  
 at receu quelque p  
 emences & fruits p  
 e couſtume d'attri  
 meurs de leur pre  
 ſeurs Bourguigno  
 bjet à incommo d  
 moit aux Princes,  
 ſons avec l'Alema  
 e cecy fait ſoy ce  
 Bourguignons p  
 yans chaſſez de le  
 euſſent, mais non  
 perent terre pour  
 l'hiſtoire Romain

en cest aduis, & deliberation, qu'il seroit bon d'irriter les Bourgui-  
 gnons, contre l'esditz Alemans, sçachant que c'estoit vn peuple vaillant  
 & guerrier, & le nombre duquel estoit infiny en multitude, & par mesme  
 moyen qui estoient yent craints, & redoutez de tous leurs voisins. Ainsi ils es-  
 timoient souuent secretement à leurs Roys, s'aydant de la diligence des hô-  
 mes plus fidelles de sa suite, & qui tiussent son affaire secret, à fin qu'à  
 temps certain ils se ruassent sur l'Alemant, avec promesse de leur tenir la  
 main, & passant le Rhin de se venir mettre à la face, & au deuant d'iceux  
 avec l'armée Romaine lors qu'ils seroyent estonnez de l'appareil, & for-  
 me de la gaillardise Bourguigonne. Il y eust deux raisons qui inciterent  
 les Bourguignons de condescendre de bon cœur à cecy, & de recevoir  
 les lettres du Prince Romain: la premiere entant que les Bourguignons  
 estoient que dès long temps ils estoient sortis de mesme race & sang  
 que les Romains: d'auantage, qu'ils auoyent debat, & querelle avec l'Ale-  
 mant à cause des salines, & des limites, & sinages de leur Prouince: qui fut  
 cause qu'ils enuoyerent vne belle armée d'hommes vaillans, & choisis à  
 l'élite, & laquelle donna vn grand estonnement aux nostres estant venue  
 jusqu'au Rhin, l'Emp. estant assez empesché à dresser l'equipage, & muni-  
 tion de son camp, & n'ayant encor assemblé toutes ses bandes. Peu de  
 temps apres, voyant que Valérian ne leur tenoit point promesse, & n'e-  
 stoit point venu au iour promis, cognoissans encor qu'on ne faisoit aucū  
 estat de leur fournir ce qui estoit contenu en leur capitulatiō: ilz enuoye-  
 rent des messagers aux peuples voisins qu'on leur fournist viures pour  
 retourner à leur país, à l'Empereur secours à fin que l'ennemy ne  
 leur donast sur la queuē lors qu'ils se retireroyēt en leur terre. Mais vo-  
 lants que cauteleusement on leur denioit ce deuoir, et que delayāt on bastif-  
 foit quelque tromperie, ils partirent de là irritez au possible contre les  
 Romains. Les Roys Bourguignons, comme se sentās piquez de telle mo-  
 derie & mespris, s'aygrissans de la forbe, feirent occir cruellement les ca-  
 pitifs qu'ils auoyent, & se retirerent en leurs terres. Or le nom general de  
 leurs Roys estoient Hendins, & selon l'ancienne ordonnance du pays de  
 leurs maieurs ce peuple depose ses Roys, & les priue de leur autorité s'ils  
 ont receu quelque perte en bataille, ou si la terre n'a point porté assez de  
 menues & fruits pour leur nourriture, tout ainsi que les Egyptiens ont  
 pour coustume d'attribuer ces defaulx à ceux qui sont commis pour gou-  
 uerneurs de leur prouince. Or le plus grand d'entre les prestres & sacrifi-  
 cateurs Bourguignons s'appelloit Sinitte, lequel estoit perpetuel, & non  
 sujet à incommo ditē ou peril quelcōque d'estre chassé ainsi qu'il en ad-  
 uenoit aux Princes, voila ce que Ammian dit des querelles des Bourgui-  
 gnons avec l'Alemant, & comme ils s'arrestèrent pres la riuierē du Rhin.  
 De cecy fait foy ce que Mamertin recite, lors qu'il racompte qu'estans  
 Bourguignons presque ruinez & du tout deffaits par les Goths, se  
 voyans chassés de leur terre se ruerent sur les Alemans, & en despit qu'ils  
 eussent, mais non sans grād effusion de sang, ilz prindrent país, & oc-  
 cuperent terre pour s'y arrester. Oyōs encor ce que Paul diacre en recite  
 l'histoire Romaine: Valentinian donc (dit-il) deffait & accabla sur les

*De ceste alliā-  
 ce Ammian  
 n'en espluche  
 rien.*

*Pourquoy le  
 Bourguignon  
 en vouloit à  
 l'Alemant.*

*Ruses de valē-  
 rin pour af-  
 foiblir les Bar-  
 bares.*

*Roys Bourgui-  
 gnōs iadis a-  
 yans fort peu  
 de puissance.*

*Sinitte des  
 Bourgui-  
 gnons.*

*Mamertin Pa-  
 negiriste des  
 Bourguignōs.  
 Europe hist.  
 Ro. l. 12. en la  
 vie de Valen-  
 tinian premier*

*Bourguignons* limites François (car les François se tenoyét lors en Allemagne) les Saxons  
*nouveaux en-* peuple soy tenant le long de l'Océan, & parmy les paluz desuoyables de  
*nemys pour* la mer terrible à cause de sa force, agilité, & adresse, fort dangereux voisins  
*l'Empire.* pour les limites de l'Empire Romain, & qui s'aprestoit de faire vn grand  
 ravage sur les terres imperiales avec vne grande & furieuse armée. Et lors  
 forçit en lumiere vn nouveau nom d'ennemys des Bourguignons c'est  
 à sçavoir, lesquels vindrent s'arrester le long du Rhin avec vne armée de  
 plus de quatre vingts mille combatans. Ceux cy iadis, lors que Druse, &  
 Tybere enfans adoptifs d'Auguste Cesar, mirent la Germanie souz l'o-  
 béissance de l'Empire, s'estans assemblez par escadrons & cartiers, accre-  
 rent en vn grand peuple: & prindrent nom de leur façon, & maniere de  
 bastir, entant qu'ilz appelloyent leurs villages bastis fort frequens en di-  
 uers lieux, Bourgades, & estoit leur force, & puissante, & dangereuse, ce  
 que les Gaules peuuent tesmoigner pour le iourd'huy, ou ils se tiennent  
 comme possesseurs pretenduz de la Prouince: & lesquels peu de temps  
 apres receurent la foy Chrestienne. De là on peut recueillir que du temps  
 de Valentinian 1. de ce nom les Bourguignós se tindrét le long du Rhin  
 voisins des Alemans, d'où auant, & mettás des vaisseaux sur ladicte riuie-  
 re ilz passerent en gaulle, & gasterent, & depopulerent tout les país Belg-  
 que, à quoy accordát le bon Euesque d'Auuergne Apollinaire dit ainli

*Sidonius à*  
*Suite.*

*Le Belge il deliura, & l'osta de la main*

*Et liens du Bourguignon farouche, & inhumain.*

*Luitprand l.*  
*3. chap. 12.*

*Cest Hugues*  
*estoit Comte*  
*d'Arles &*  
*fait Roy d'Ita-*  
*lie à de gra-*  
*ce 926. Blond*  
*2. de l'inclina-*  
*tion de l'Emp.*

Vous voyez comme les anciens ont interpreté le nom Bourp  
 & d'où ilz disent qu'il a pris s<sup>o</sup> origine, mais Luitprád Thicino  
 autre & fort diuers aduis, donnant vne autre cause, & raison  
 lors qu'il introduit Alberic haranguát c<sup>o</sup>tre Hugues Tyran d'Italie: Ser-  
 il dit que les Esclaves des Romains, à sçavoir les Bourguignons, soyét  
 auancez, que d'auoir commandement sur les Romains, s'il est ainli qu'il  
 doné sur la ioué a son beau filz, tel que ie suis, estát encore nouveau hoste  
 en ce país, que pésez vous qu'il fera en vostre endroit, si vne fois il a prin-  
 pied, & s'est enuicilly en force parmy vous: Ignorez vous quelle est la co-  
 uoitise, orgueil, & arrogáce du Bourguignós? Si vo<sup>9</sup> ne le sçaez, regardez  
 ie vous prie l'ethimologie du vocable, & source de leur nom. Ils furét ap-  
 pellez Bourguignós pour l'ocasió qui s'ensuit: car c<sup>o</sup>me les Romains le  
 eussent vaincus, & assuiettis; & en eussent menez plusieurs en seruage ilz  
 leur ordónerét de se tenir, & bastir leurs mais<sup>o</sup>s hors les villes desquelle  
 ils furet puis apres chasséz par les Romains à cause de leur superbe, & re-  
 bellion: & d'autát qu'ils nómét en leur lágue Bourg, vn lieu, & circuit de  
 maisons nó enuiróné, n'y ceint de muraille, pource qu'ilz furét expulsé  
 de leurs Bourgs, on leur dóna le nom de Bourguignós. Mais quát à moy  
 ie les appelle bourguignós, ou plustost Gurguliós, soit q<sup>e</sup> ie c<sup>o</sup>sidere qu'en  
 ensez d'orgueil, s'epiffét le gosier, & parlans gr<sup>o</sup>s tenás propos à quelc  
 ou plustost, c<sup>o</sup>me la chose est aussi pl<sup>9</sup> veritable, d'autát qu'ils s<sup>o</sup>t goulé  
 & gourmáds & s'adonnét par trop au plaisir, & chatouillemé<sup>t</sup> du gosier.  
 Il suffit, ce me s<sup>e</sup>ble, de ce qu'auós dit & des coursés premieres, & de l'o-  
 gine de ce peuple, & de la cause de s<sup>o</sup> nom, toutesfois auát que de l'intr-

*Assez mal*  
*propre inter-*  
*pretation de*  
*vocable.*

dire en Gaule,  
 de vie, & quelz a  
 Gaule: Nous auó  
 & coustu. au  
 des Tartares o  
 les Goths, Allás  
 (c<sup>o</sup>me dit est  
 métiónez, &  
 Les Allás d<sup>o</sup>  
 fortes de peup  
 & bour  
 diuersité de no  
 cognoistre: En  
 chair de leur b  
 d'aller à cheua  
 militaire. Ilz e  
 qui tiroiét v  
 se chargeoiét p  
 qu'ilz estoiet  
 mét. Et tout ai  
 ble, ceux cy ne  
 qu'il voyoiét  
 estoit entr'eux est  
 loqué<sup>t</sup> ilz iugeo  
 de sa belle mo  
 signoroiet q<sup>e</sup> c'e  
 de, & illustre s  
 actú estoiet pris  
 plusieurs gráde  
 generales, & c<sup>o</sup>mu  
 ignós sont dressé  
 ouveau Solon en  
 nouuellé à sonne  
 sequenté, desiré, t  
 & escouté, & t  
 ignons soient g  
 olée & polie, si et  
 tin. Voyez icy  
 er, simple sans ru  
 barbares, gourma  
 ignoient les ch  
 vient bien banq  
 ou Oignons,  
 urs personnes, c<sup>o</sup>  
 é propres & so  
 anciens Bourg

d'aire en Gaule, il est raison de môstrer quelles estoiet ces mœurs & façô  
 de vie, & quelz aussi furent iadis ceuz desquelz ilz enuahirét les terres en  
 Gaule: Nous auôs souuét parlé des Scythes, & de la grâd' variété de leurs  
 loiz & coustz. au viure, mais selô la sentêce des pl<sup>s</sup> anciés, si ce n'est q<sup>'</sup> par-  
 tict des Tartares ou Hôgres, no<sup>'</sup> en auôs spécifié les manieres: mais touchâs  
 les Goths, Allâs & Wâdâles espluchâs les premiers, les autres, parmy les-  
 quels (côme dit est suyuat l'opiniô de Pline) sont les Bourguignô, restét à  
 être métiônez, & desquelz i'auois differé le recit iusqu'à leur lieu & place  
 propre. Les Allâs dôc, desquelz le nom s'estêdoit iadis sur plusieurs, & diuer  
 sortes de peuple, quoy q<sup>'</sup> fussét separez les vns des autres, & partis par  
 nomeaux, & bourgades assez elloignées, & separées d'êsemble, & ayâs grâ  
 diuersité de noms, si est-ce q<sup>'</sup> la similitude des mœurs les faisoit tous en  
 reconnoître: Entât q<sup>'</sup> to<sup>'</sup>, à la façô des autres Scythes viuoiet plus de lait  
 & de chair de leur bestail q<sup>'</sup> de chose quelcôque, ayâs la ieunesse accoustu-  
 mée d'aller à cheual, & tous bôs guerriers & sages en ce qui est de l'exer-  
 cice militaire. Ilz estoiet de belle stature, ayâs les cheveux assez blôds, les  
 yeux qui tiroiet vn peu sur le farouche, & legers à la course, à cause qu'ils  
 se chargeoiet point par trop d'armes, semblables presque aux Huns,  
 tant qu'ilz estoiet pl<sup>s</sup> acostables, & gracieux, & se maintenoy ét plus pro-  
 prement. Et tout ainsi q<sup>'</sup> les hômes qui sont paisibles aymét vn repos dele-  
 ctable, ceux-cy ne prenoiet plaisir qu'à la guerre, & ne se delectoient que  
 lors qu'il voyoiet de grands perilz les accoustumer au trauail: aussi celuy  
 qui estoit entr'eux estimé biêheureux lequel finoit ses iours en batailles, & par  
 lequét ilz iugeoiet l'hôme poltrô, & de vil esprit, qui vieillissant mou  
 uoit de sa belle mort en sa maison & la chargeoiet d'iniures, & reproches.  
 Ilz ignoroiet q<sup>'</sup> c'estoit que de seruitude, côme estâs sortis to<sup>'</sup> d'vne gene-  
 ralle, & illustre semêce: & les iuges qu'ilz choissoient pour faire droit à  
 chacû estoiet pris d'être ceux qui par l'ôg vsage auoiet acquis l'experiêce  
 de plusieurs grâdes choses au fait militaire. Or sont toutes ses conditions  
 generales, & cômunes à tous les peuples Scythiês, mais celles des Bour-  
 guignô sont dressées mieux par Sidonie apollinaire quand il dit. Tu és vn  
 nouveau Solon entre les Bourguignô en disputant de la loy, vn Amphio  
 renouvelé à sonner de la harpe, & en accordât les instrumens tu és aymé,  
 fréquenté, désiré, tu plais à chacû, tu és appellé de to<sup>'</sup> & choisi de tes voi-  
 sins, & escouté, & tu iuges des affaires de chacun. Et côbien que les Bour-  
 guignons soient gressiers & de corps & d'esprit, & que leur ame soit mal  
 réglée & polie, si eit-ce qu'on aprend de toy le langage, & cœur purement  
 latin. Voyez icy comme apollinaire painct ce peuple l'apellant gros-  
 sier, simple sans ruse ny malice quelconque: & ailleur il les nomme  
 barbares, gourmands, & les dit estre d'vne stature desmesurée, & qu'ils  
 ignoient les cheveux avec du Beurre, & chantoient lors qu'ilz a-  
 uoient bien banqueté, les viandes desquelz il décrit auoir esté des  
 Oignons ou Oignons, & ne se soucia ns de l'ornement & parure gentille de  
 leurs personnes, côme aussi soit que les Gauloys de tout temps ayent  
 esté propres & soigneux de se tenir honestement en ordre. Au reste,  
 les anciens Bourguignons, arreztez que furent en quelque siege que ce

*Cecy est de  
 Ammien  
 Marcellin  
 li. 31.*

*Alas, Wan  
 dâles & Bour-  
 guignons  
 brei.*

*Quelz iuges  
 iadis esleuz  
 entre les so-  
 phronomaux.*

*Sidonie Apol-  
 linare à Sia-  
 grie, liu. 5.  
 Epiſt. 5.*

*A Cathulin  
 panegyriq. des  
 Nopces.*

*Bourguignons  
 de toute an-  
 cienneté vi-  
 gnerons &  
 laboureurs.*

LIVRE TROISIEME

fust auoyent pour leur soing principal, & cure particuliere l'art de Ma  
 reschal, & Charpentier cōme les plus honorables, & necessaires s'adonna  
 au labourage, & cultiuans les terres, plantans la vigne, & portans le til  
 des meilleurs vignetōs & plus experts & diligēs laboureurs qu'on fo  
 pour lors ny és ganles, ny en toute la Germanie. Et respectoyēt telle  
 cest ordre, & condition d'hommes, qu'il n'estoit permis à autre qu'au  
 boueurs de faire & créer leurs Princes & Magistratz, & jaçoit que l  
 griculture les detint ainsi employez, si est ce qu'ils ne mesprisoyēt les  
 mes, ains choisissoyent les plus fortz, robustes, & gaillards d'entrē la  
 nesse chāpestre pour aller à la guerre: à laquelle ils portoident pour se  
 urir, suyant l'ancienne façon des Barba: es de Scythie, des cuirs non  
 rez, ny couroyez des bestes qu'ils occioyent: l'arc estoit leur exercice  
 de sagettes qu'ils oignoyent de certains herbe venimeuse, ainsi qu'à p  
 sent en vſent les Caribes és Indes occidentales. En leurs enseignes ilz p  
 toyent vn serpent se trainant & entortillé en plusieurs entortillemens  
 qui tenoit la gueule entre-ouuerte comme prest à deuorer quelque  
 & le painoyent sur leurs targues, rondaches, & Pauoys. Auoyent en  
 de coustume de porter en guerre, & pour signe en leur enseignes vn e  
 ricul, tout ainsi que les Cimbres vn Toreau, Les François vn Lyon, &  
 que venir en Gaule, & les Gepides vn nauire. Quant à leur religion  
 sans faillir qu'ils ont esté Idolatres tout ainsi que le reste des septentr  
 naux, & que suyuāt la superstitiō des Scythes, Alās, Wandales, Goths  
 Gepides, ils ont eu vn glaiue pour Dieu, leur representant Mars le gra  
 & premier conducteur des armées, auquel ils sacrifioyent iadis les ho  
 mes sans luy bastir ny temple, chapelle, ny oratoire quelconque. Mais  
 me ilz vindrent en la cognoissance de l'Euangile, il le faut sçauoir. Eu  
 tenans encor en Alemaigne apres que les Goths les eurent chassēz d'  
 pres du fleuue Wistule, il n'estoit annēe du monde qu'ils ne se veüssent  
 failliz, & traitez fort mal par les Huns, qui en vouloyent à tout le mo  
 sans qu'ils portassent respect à nation quelconque, & qui les condui  
 a telles angoisses que desia ilz craignoyent de veoir la ruine dernier  
 leur nom, & l'abolition de leur memoire. Et comme tous moyens  
 faillissent, & entendissent parler souuent les Chrestiens, qui leur pr  
 soient le puissance de Dieu, & les miracles qu'il faisoit, & auoit fait  
 pour la deſſeuce de son peuple, poussez & de crainte, & de quelque  
 s'adresserēt à quelques Euesques Chrestiens, & les appellerēt pour sç  
 d'eux quel moyē il y auoit pour se deliurer d'vne telle seruitude: C  
 cy voyans l'occaliō presenter se pour faire vn grand seruiçe à Dieu  
 de leurs cachettes & lieux escartez, car ilz n'osoyēt se monstrier, crai  
 la mort, à cause des Idolatres mal affectionnez au Christianisme, &  
 rien craindre commencent à prescher Iesus Christ, & dōner cœur au  
 ple, que s'il vouloit laisser ce faux, & abominable seruiçe des Idole  
 embrasser la foy de l'Euangile, que sans nul doubtē Dieu leur assistē  
 & les allegeroit de tant de maux que iusqu'à lors ils auoyent souffert  
 les courses, inuasions, & assauts des Huns. Le simple, & aisē à gu  
 Bourguignon touchē du doigt de Dieu, oyt de bon cœur les preche  
 adio

*Voyezete de  
l'art militai-  
re.*

*Armes et ar  
mairies anci-  
ēnes des  
Bourgui-  
gnōs Sidoni.  
Methodie  
martyr.*

*Goths & au-  
tres Septent.  
dorois le glai  
ue.*

*Bourguignōs  
chassez par  
les Goths.*

*Bourguignōs  
affligēz, & tra-  
gement par  
les Huns.*

*Comme les  
Bourguignōs  
deuindrent  
Chrestiens.*

the foy à leu  
gelique pe  
pare soumet so  
receuoir le f  
discourir si b  
à l'adoration  
conioint cel  
comme Subta  
desſerent braue  
presque l  
s'enfuyant  
Et aduin  
guignōs à no  
opte Paradis  
& diligence) a  
orie est à mon  
face, comme a  
nombre des sou  
que ledit Bonif  
arretez en G  
Theodose le ie  
auant que passer  
choient ceux  
que ceux cy ar  
effioient les Gau  
les loix, &  
Fr  
en Gaule, au  
se tenans en co  
ne portoit en  
ome l'an de grat  
de des le temps  
choctē, & excellē  
lettres, & ornem



la foy à leur dire, se laisse instruire, & catechiser, prend la doctrine  
 religieuse par son loy, apprend les saints misteres de nostre religion, & ainsi  
 par son receuoir le salutaire lauement de sainteté & regeneration. Que fault  
 y discourir si longuement, avec le changemēt de l'opinion des Dieux  
 à l'adoration d'un seul, & tout puissant createur du Ciel, & de la ter-  
 re, conioint celuy de leur infortune à un grand heur & felicité, d'autāt  
 comme Subtare Roy Hun, & oncle d'Attila vint leur faire guerre, ils  
 desferent brauement, & fut telle & si remarquable la victoire qu'il n'y  
 eut presque Hun qui ne passast souz le tréchant de l'espée Bourgui-  
 gnone, s'enfuyans ceux qui peurent se sauuer, d'une telle & si perilleuse  
 peste. Et aduint ceste grande victoire, & le temps de la conuersion des  
 Bourguignons à nostre foy, non du temps de pas un des Theodoses, ainsi  
 du Paradin (duquel en autre chose de ceste histoire ie loüe le sca-  
 uoir & diligence) Jains tenant l'Empire d'Orient Arcadie, & en Occident  
 Honoré est at monarque, & seant sur la chaire saint Pierre Anastase, & nō  
 Boniface, comme aussi met le susdit Paradin, sans dire le quantiesme il est  
 pape, nombre des souverains Euesques de l'Eglise vniuerselle, comme ainsi  
 que ledit Boniface. i. soit à Rome l'an 422. les Bourguignons estans  
 arrestez en Gaule, comme ceux qui y arriuerent souz Innocent. i.  
 Theodose le ieune tenant l'Empire d'Orient en l'an de grace. 417.  
 auant que passer outre en leur histoire faut veoir au chapitre suyuant  
 de ceoient ceux qui habitoient le pais, où à present est la Bourgoigne a-  
 uant que ceux cy arriuaissent en Gaule, & cōme ilz les en deposlederent.

*Huns vain-  
 cuz par les  
 Bourguignons*

*Subtare Roy  
 Hun oncle  
 d'Attila.*

*Faulte de Pa-  
 radin en son  
 histoire de  
 Bourgoigne.  
 En quel temps  
 les Bourguig.  
 vindrent en  
 Gaule.*

*Les Gaulois tenans le pays à present Bourguignon: La conqueste d'iceulx,  
 les loix, & quelz Princes y ont commandé. auant que le Roy de  
 France en fut le souverain. Chap. 35.*



**S** Alemans (ainsi que racompte le Panegi-  
 riste Mamertin) faschez que les Bourguignōs  
 les tinsent si longuement priuez, & bannis de  
 leurs maisons conspirans ensemble & leur li-  
 berté, & le recouurement de leurs terres, ne  
 faillirent d'essayer la chose tout ainsi qu'ilz  
 l'auoies complotée, qui fut cause que les oc-  
 cupateurs voyās avec quelle furie les dechaf-  
 sez leur donnoient dessus ne seirent trop le  
 retif à quitter la place, & passans le Rhin vin-  
 t en Gaule, auant que les François y donnassent attainte aucune, &  
 se tenans encor en France n'ayant pour Duc, & chef Pharamond,  
 ne portoit encor le titre de Roy, mais luy fut donné Zorime seant  
 l'an de grace quatre cens vingz, où les Bourguignoys estoient en  
 Gaule des le temps deduit cy dessus. Ceuy est assez gentiment deduit par  
 l'histoire, & excellent homme de nostre siecle, Beat Rhenan bien merité  
 lettres, & ornement de la Germanie, qui en parle en ceste sorte: Tenēt

*Mamertin  
 Panegiriste.*

*Roy Paule E-  
 mile liv. i. de  
 l'hist. Fran-  
 coise.*

*Rhenan. liv.  
 i. des choses  
 de la Germa-  
 nie.*

LIVRE TROISIÈME

L'Empire le filz d'Arcadie nommé Theodose le jeune ce furent les Bourguignons premierement qui passans de la Germanie vindrent enuahir terres des peuples voisins de Seine, & des Eduens, & se retirerent là, & sez des Alemans qui les chassoient de la Prouince que quelques années parauant ils auoient violemment sur eux occupée, & de laquelle ils auoient souuent redemandé la iouissance. Parlant ainsi les auteurs de cette tranfmigration en Gaule faut voir en quel cartier d'icelle ce fut, veu que nous scauons en combien de parties les Gaules sont diuisées, & n'ignorant point que tout ainsi que les Gauloys furent ceux qui avec leur force & vaillance, causerent l'establissement de la Monarchie des Césars à Rome que par eux aussi s'annonchalissans, le renom Romain s'aneantist, & avec le saccagement des Gaules, on voit l'Empire s'en aller à veuë d'œil à ne laisser aussi toutes les nations estranges prenoient leur chemin vers le païs Gauloys pour y dresser leur conquestes, chascune en arrachant quelque chantillon, tant le païs leur plaisoit, & auoyer à gré, en occupant quelque belle Prouince, de faire quelque grand desplaisir au Monarque de l'Empire.

Or auant que nous enquerir plus auant de l'estat ancien des Gaules faut scauoir quelles estoient les Prouinces sur lesquelles les Romains auoyent commandement, quelz pays leur estoient aliez, & ceux qui auoyent & caressoyent d'auantage. Les Prouinces iadis subiettes à l'Empire Romain sont ainsi comptées par ceux qui iadis en faisoit les denombrements: la premiere, & seconde & troisieme Lyonnoise, la Lyonnoise Sens, la premiere Belgique & seconde Belgique, les Alpes maritimes, les Alpes Penines & Grecques. La premiere, & seconde Aquitaine, la Narbonnoise, la premiere & seconde Narbonnoise, & la grand region des Sequanois: lesquelles toutes estoient gouvernées par trente gouverneurs presidents, car autant en auoyent les Empereur Orientaux es parties deçà qu'ilz appelloyent Occidentales. Or les lieutenants generaux auoyent sept Présidenz sous leur iurisdiction & puissance & en chacune prouince y auoit vn Colonel commandant sur les Legions Romaines, lequel estoit tousiours en garnison sur les frontieres, & portoit le nom de Duc de la prouince comme celuy qui estoit Duc sur les Sequanois estoit nommé Duc de la limite Sequanien, & celuy du Rhosne, chef du premier, ou second lieu du Rhosne. Les liures des historiens parlans de cecy, donnent encore plus de loz aux anciens, qui ont esté si curieux, & diligens obseruateurs de l'antiquité que d'en auoir laissé grauée la memoire es marbres, & Bronzes, & autres choses durables: comme l'on en peut lire vne au Chasteau de Tournon, portant marque de telle antiquité que le lieu, & la famille le méritent assez, pour estre des plus illustres de ce Royaume, & des premiers de France, ayant laissé la memoire de leurs gestes, ont laissé des enfans qui n'ont rien forgigné de la generosité qu'ilz leur ont marqué au front, imprimant l'ame, & graué en toutes les actions de leur vie.

A Tournon donc le long du Rhosne se voit vn Marbre avec ceste description.

*Gauloys cause de la grandeur de Iule Cesar.*

*Tout le monde courroit sus aux Gaulois à cause des Romains, y arrestez.*

*Par Sixte Pompee à Valentinian Emp. Nombre des Prouinces Gauloises subiettes iadis à l'Empire Romain.*

*Ducz des Limites changez en Princes hereditaires depuis.*

*Maison de Tournon ancienne & illustre.*

*Imperatoris C  
Traiani Par  
filio diuisi  
Nepoti Trai  
Hadriano A  
pontif. Mac  
Pontif. III: C  
II Rhodanic  
Indulgentis  
Ces Prouinces  
Bourguignons se fa  
desquels Ce  
qu'il s'estendoit  
union des canton  
ceux qui se  
entant que  
suz les He  
alliance, & c  
elles ont depu  
ons du temps  
se m'amusero  
ple, sa vaillanc  
tant sa liberté  
les conquist au  
quel ie vous renu  
se fussent bien  
tous les deu  
venu si à son  
obeyssance &  
Reuenons aux  
Sequanois & des  
Empire iusqu'a  
comme lors, ainsi qu  
que le chante P  
que iadis Arcadie  
loze les Fannoni  
pouste. Ou comm  
les terres, ou se  
priuilege de souff  
Procopie n'en d  
mesme tēps; dit-i  
main & puissance  
suiette & tribut  
duit les Empere  
menées d'un cert*

Imperator Cesar diuis  
 Traiani Particus  
 Filio diuis Nernae  
 Nepoti Traiani  
 Hadriano Aug.  
 Pontif. Max. Trib.  
 Potest. III. Cons. III.  
 II. R. bidanici  
 Indulgent. is. principi

Marbre ancien  
 pour Traian  
 Cesar Duc du  
 2. Limite du  
 Rhosne.

Ces Prouinces considerées, & sçachans que l'histoire porte que les Bourguignons se saisirent du pais Sequanois, il faut voir quelles gens de  
 desquels Cesar escrit que leur Empire estoit fort grand en Gaule  
 qui s'estendoit iusqu'aux finages de Basse, qui à present est de la con  
 tention des cantons des Suisses: là où à parler proprement les Sequanois  
 sont ceux qui se tenoient au pais qu'à present on nomme la Franche  
 Comté, entant que ce qui est maintenant du Duché de Bourgoigne, estoit  
 compris souz les Heduens, & Lingoniens, à sçauoir ceux du finage, contri  
 bution, alliance, & obeissance des villes capitales d'Autun, & de Langres  
 lesquelles ont depuis esté aussi comprises souz le pouuoir royal des Bour  
 guignons du temps que ceste Prouince estoit erigée en Royaume.

Qui estoient  
 les Sequanois.

Je m'amuseroy longuement à vous deduire les mœurs anciènes de ce  
 pais, sa vaillance, integrité, foy, loyauté, constance, & grand cœur de  
 uant la liberté contre la tyrannie des voleurs de l'vniuers, mais Cesar  
 les conquist avec leurs mesmes, vous en peut faire le récit, &  
 quel ie vous renuoye, seulement vous dis que si les Heduens, & Sequa  
 nois se fussent bien entre entenduz & que les Heluetiens eussent eu ami  
 tice tous les deux, & que les Gaules n'eussent esté partialisées, Cesar  
 n'eust venu si à son aise à bout de son entreprise, d'affaiblir les Gaules  
 par l'obeyssance & enseigne de l'aigle Romaine.

Voyez Cesar  
 en ses Comē.  
 li. 1. & 2.

Reuenons aux Bourguignons puis que ce sont eux qui se saisirent &  
 Sequanois & des terres des Heduens, & Autunois, & qui estendirent  
 leur Empire iusqu'aux Senonois d'une part, & la Prouence d'une autre,  
 comme lors, ainssi que j'ay dit, la Gaule fut le iouet de toutes les nations,  
 si que le chante Pacat escriuant à l'Empereur Theodose: C'est (dit-il)  
 que iadis Arcadie souhaitoit, lequel a perdu les Gaules mal fortunées:  
 illore les Fannonies, & n'attendez que l'extreme ruine des Gaulois, puis  
 vous l'ouste. Ou commenceray-je donc, si ce n'est à toy, Gaule qui entre tou  
 tes terres, où s'estoit arrestée ceste peste te peux à bon droit attribuer  
 le priuilege de souffrir ces miseres.

Pacat à l'Em  
 per. Theodose  
 le 2. iume.  
 Procopie en la  
 guerre Gothi  
 que.

Procopie n'en dit pas moins parlant en ceste sorte des Bourguignons:  
 mesme téps (dit-il) s'estans ruez sur l'Empire Romain, ilz tindrent souz  
 leur main & puissance les Rannois, & une partie des Gaules de là le Rhos  
 polinaire li. 1. liette & tributaire. Sidonie maistre en quelles angoisses ils auoient  
 euidit les Empereurs, lors qu'il escrit ainsi à Vincent, luy déclarant cent.  
 menées d'un certain Aruande qui trahissant & son pais & son Prince,

incitoit les Barbares contre les vns, & les autres, & voicy come il en par  
 Les ambassadeurs de la Prouince Gauloise Tonace, Ferreol, Thaum  
 & Petronie hommes & doctes, & bien disans, & lesquelz nous deu  
 mettre entre les plus excellens & illustres de nostre pais, suyrirent  
 uande au nom de tout le peuple pour l'accuser deuant le Senat à Ro  
 portans les charges & informations contre luy dressées. Ceux cy en  
 autres choses que les estats du pais leur auoyent enchargé de faire, p  
 toyent des lettres surpris entre les mains du secretaire dudit Aruande  
 lesquelles s'adressoyent aux roys des Gothz, qu'à le susdit secretaire, p  
 que fut confessé estre enuoyées de la part de son maistré. Or destourn  
 Aruande le Roy Goth de la paix avec l'Emp. Grec, luy montrant qu  
 failloit plustost se getter sur les Bretons arrestez le long de la riuier  
 Loire, & estoit besoing de partir les Gaules avec les Bourguignons se  
 le droit des gentz. Voyez les Bourguignons en Gaule, & ceux qu'ilz  
 uoyent gaignez pour soutenir leur party, à fin qu'on cognoisse que iam  
 pais ne fut enuahy par aucun estrange: quelque force qu'il eust, sans la  
 hison, & meschanceté de quelqu'un des naturelz de la Prouince. De l  
 pouuentement que ces nations donnoient pour lors aux Gaulois, le m  
 me Sidonie en parle encor à Felix en ceste maniere: Gorolas, Iuif de m  
 tion, & Client de vostre excellencé, lequel n'estoit sa secte que ie mesp  
 se, seroit fort chery de moy, vous porte des lettres de ma part, lesquel  
 i'ay escrit esmeu de grand tristesse: Entant que nostre cité estant com  
 vn limite & borne du pais voisin, est grandement effrayée pour voir  
 nations barbares, & estranges l'a uoiser, & comme enceindre avec le  
 armées de toutes parts. Ainsi estés posez au milieu de ces peuples qui no  
 hayent ou portent enuie, comme prestz de leur seruir de proye miser  
 ble, sommes soupçonnez par les Bourguignons, & auons les Gothz à  
 queués, & ne pouons euitier le courroux des assaillans, ny l'enuie de ce  
 qui nous defendent. Et en vn autre passage descriuant à Lampridie, l  
 vers quelqu'une des nations qui pour lors couroyent toute l'Europe  
 de ces parolles.

*Aruande traistre.*

*Ce Roy Goth estoit Theodoric.*

*Ces Bretons estoient ceux de la grand Bretagne.*

*Sidonie li. 3. epist. 4. à Felix.*

*Ceste cité estoit Clermont en Auvergne.*

*Sidonie li. 8. epist. 7. à Lampridie.*

*Icy court vagabond le Herule aux pers yeux  
 Qui se tiens aux recoings de l'Ocean ondeux  
 Ayant mesme couleur presqu'en son fer visage  
 Que celle de la mer troublée en son orage:  
 Icy le Bourguignon de sept piedz de hauteur  
 Flechissant le genoil demande de bon cuer  
 La paix & le repos: souz la main & puissance  
 De ceux cy l'Ostrogotz prend effort & defense.*

Ainsi ces nations vnies ensemble assailloyent le pais, & rati  
 soient la gloire des anciens Gaulois, iadis l'estonnement de tout le môd  
 Aux Bourguignons encor se ioignirét les Nuithôs delquels parle Tacit  
 & de qui à pris son nom le pais de Nuithlâd, & se feirét seigneurs du pa  
 Sequanois, lors q' les amys d'Etie & Arbogaste dresserent des embusch

l'Emp. Valer  
 de suiuy. Etie;  
 inuitemment apre  
 guerrier l  
 Bourguignôs se  
 d'vn pais  
 mespris de l'E  
 illoyent les fin  
 la guerre, les va  
 que l'apelle l'h  
 Boirguign  
 durant, feir paix a  
 en laquelle p  
 Huns, & Att  
 François. Lo pre  
 e cōpaignon de  
 de Iesuchrist p  
 ustique Patrice  
 aux Alpes. Co  
 lin, & vint habi  
 ur terre, ou pou  
 n'en faisans qu'  
 ils eurent desir  
 aussi peu vray-  
 de la face de la  
 ant aux terres t  
 caule, & Etie  
 en fait foy, qui  
 cession de contr  
 heritiere de la m  
 les patentes du  
 au liure des loix  
 assemblé les esta  
 les deux bourge  
 de Daufiné, Lyon  
 nois, & le Niuer  
 nois. Par ainsi ay  
 uant que deduir  
 ent des estats b  
 & police a iadis v  
 gundebauld qu  
 que Clouis le gra  
 recueillons qu  
 au liure de des loix  
 olles. Au nom de  
 neur le Roy Gun

l'Emp. Valétiâ, & qu'iceluy fut occis par vn soldat qui auoit d'au- *Ce soldat qui*  
 uoit fuiuy ætie, que l'Empereur auoit fait mourir ignominieusement *oua Valentiâ*  
 apres en auoir receu les plus grands seruices que seigneur *an s'apelloit*  
 grand guerrier (sauroit faire à son prince. Ce fut cest *Ætie*, qui voyât *Thrasille.*  
 Bourguignôs s'esgarer en leurs façons de faire, & s'enorgueillir se voyâs *D'Ætie voy*  
 d'vn païs si fertile, & riche q̄ celuy qu'ils possedoyêt, & qu'au *Paul diacre*  
 mespris de l'Empire Româ, ils faisoïent des courses sur le païs voisin *l. 5. des gestes*  
 illoyent les finages des citez limitrophes, & alliées de l'Empire leur *Romains.*  
 la guerre, les vainquist, & prist prisonnier leur Roy Gunditare, c'est *Damasene.*  
 que l'apelle l'histoire de Constantinople, comme ainsi soit que les *au suplemens*  
 Bourguignonnes le nôment Gundioque, lequel puis apres Etie *d'Eurol. l. 14.*  
 durant, feir paix avec luy, & l'associa à l'alliâce & amitié du peuple Ro-  
 maine, en laquelle persisterent les Bourguignons, veu qu'en la bataille cõ- *Bourguignons*  
 tre les Huns, & Attil ilz s'y trouuerent pour l'Empire avec les Goths & *cõtre les Huns*  
 François. Le predecesseur de Gundioque auoit esté Gaude gesel, qui si *pour les Ro-*  
 cõpaignon doré, & fut le premier Chrestien, & appellé a la cognois- *mains.*  
 sance de Iesuchrist par la predication de Domitian Euesque de Geneue, *Par qui furent*  
 Rustique Patrice de Taréaise, & de Theodole Euesque de Syô citté *conuertis les*  
 aux Alpes. Ce fut sous ce Roy premier baptisé que ce peuple passa *Bourg. à la*  
 au Rhin, & vint habiter au pays Heduë, & Sequanois chassant les naturels *foy.*  
 de leur terre, ou pour mieux parler, se meslans ensemble, & de deux peu-  
 ples en faisans qu'vn, comme aussi feirent les François depuis: car de di-  
 vers ils eurent desraciné la memoire iusqu'au fonds de la race Gauloises  
 & aussi peu vray-semblable, comme l'on voit si les grecs sont durtout  
 en de la face de la terre, quoy que le Turc aye enuahy leur Prouince.  
 Quant aux terres t enuës sous leur iurisdiction apres qu'ils se furent saisis  
 de la Gaule, & Etie & Valentinian estans decedez, le Royaume d'Arles  
 en fait foy, qui estoit du fief, & conquestes Bourguignonnes, & la  
 cession de contrâd Roy de Orleans & forty d'vn dés enfans de Clotil *Royaume*  
 heritiere de la maison de bourgoigne: & le pouuons encore recueillir *d'Arles suies*  
 les patentes du Roy Gundebauld oncle de la susdite Clotilde, apo- *iadis aux*  
 au liure des loix par luy establies sur son peuple, faites à Lyon, ou il a- *Bourg.*  
 ffemblé les estats, & conseil des Princes de toutes ses terres tellemét  
 les deux bourgoigne que nous apellons & Duché, & Franche Com-  
 te Daufiné, Lyonnois, Forests, Viuaréz, & Prouéc, vne partie du bor- *Gundebauld*  
 nois, & le Niernois estoient des apennages des cõquestes bourgui- *legislateur des*  
 onnes. Par ainsi ayans tenu propos des loix de ce peuple, ie suis d'aduis, *Bourguignons*  
 quant que deduire les Roys, ny leur durée, & continuation, ny le châ- *Terres iadis*  
 gent des estats bourguignons nous monstrions sous quelle ordonnâ- *suiettes au roy*  
 & police a iadis vescu ceste nation Wandale & Scythique: & puis que *de Bourguig.*  
 Gundebauld qui fut le legislateur, & qui regnoit sur eux du teps mes-  
 que Clouis le grand tenoit l'Empire des François, ie suis d'aduis que *Preface des*  
 s recueillons quelques propos des patêtes mesmes. qui seruët de pre- *loix de Bour-*  
 au liure des loix establies sur la Bourgoigne: desquelles telles sôt les *goigne par le*  
 olles. Au nom de Dieu, pour cognoistre la foy de nostre tresglorieux *roy Gundeb.*  
 neur le Roy Gundebauld, voicy le liure des constitutions, contenant

les loix & passées & presentes, qu'on doit obseruer es terres de ses seigneurs fait le troisieme auant les Calendes d'Auril, à Lyon: & ce y estant duit par l'amour, & zélé de iustice, par laquelle Dieu est appaisé, & puissance de ce monde acquise & entretenue. Ayans premierement l'aduis & conseil de noz Comtes, & seigneurs à nous subietz, desireux faire si bien que l'equité & integrité des iugemens aneâtissent & chassent loing tous salaires, & corruptions qu'on peut faire en exerçant la iustice: voulons que les iuges, & magistrats, ausquelz est donnée la charge du peuple, iugent & composent d'icy en auant de tout diffrent meue entre Bourguignon & le Romain, selon & suyuant noz loix, & tellement qu'il n'y ayt aucun si hardy qui ose prendre aucû salaire, present, ny reuenue, ny esperer recompence pour le iugemēt des causes decidées, ny n'en esperer rien des parties, ains soit content de la seule integrité requise à celuy qui est appellé à tel office. Et auons ceste opinion que c'est de nous que doit proceder l'erection & establissemēt des loix, & coustumes, ne voulans que nostre fisc recoiue plus que ce qui est ordonné par les anciens loix & ordonnances. Sçachent donc tous les Seigneurs, Comtes, & seilliers, domestiques, & officiers de nostre maison, tous Chanceliers, citoyens tant Bourguignōs que Normāds, les baillifz des villes, villages, ou bourgades, les iuges aussi deputez en chacun lieu, & encor tous gédarmes qu'ilz ne receurōt riē des causes deduites ou iugées, & ne percheront aucune recōpence des parties: & les iuges ne contraindront les plaidens, à cōposer ensemble pour en tirer quelque profit pour le venir. Que si quelcū des susnōmez iuge iniustement, & se laisse corrompre cōtre l'ordonance de noz loix, & qu'il soit cōuaincu d'auoir pris argent, prix, ny don pour iugemēt par luy donné, le crime estāt prouué, & pour seruir à tous d'exēemple il en perde la teste, ses biens ce pédant mourans à ses enfans, & legitimes heritiers, puis que la faulte est toute pre au delinquant: & le iuge estant Romain que ses biēs nous soyent confiscuez: Mais si le iuge accusé ne peut estre cōuaincu du crime & qu'il n'aye preuue suffisante, nous voulōs que l'accusateur souffre peine pareille à celle que le iuge eust senty estant prouué pour corrompu, & iniuste sa sentence. Que si le iuge Barbare, ou Romain, n'entendant bien noz loix, ou à faulte de diligence, & sans corruption, s'est eloigné de noz loix, & en iugeant, que il soit quitte pour l'amende: & la cause par luy iugée sera reuoquée, & de rechef decidée pour y faire droit & iustice. Qu'il n'y ayt homme, soit ou Baillif Romain, ou Bourguignon, qui se hardisse de decider & ordonner de quelque cause en l'absence du Roy, & cependant qu'il estudiant ce present liure, afin qu'ilz ne pretendent aucune ignorance sur ce qui appartient à l'ordre de noz loix & ordonnances. Or est tel l'ordre de la police dressée par le Roy Gondebauld consistant la premiere loy sur les donations. D'autant (dit le Legislateur) que par les loix de noz predecesseurs on n'auoit pourueu en rien sur la puissance, ou liberté octroyée aux Peres en ce qui touche les donations: nous y ayons aduisé avec nostre conseil, & le commun consentement & volenté de chascun, & veulons qu'il soit permis au Pere, auant que

*De nom de Romain ilz appelloient les naturels du pais. Voyez en la loy salique tiltre 17. parag. 2. & tiltre 35. du lien des Frācs. Parag. 3. & 4. ou le mot Romain est pris pour les Gaulois.*

*Voyez les Barbares qui appellent le Romain Barbare.*

les loix, & partag  
il luy plaira d  
estz, & conq  
ort, & ancien p  
uance de noz p  
tion de noz  
ore. qu'il soit E  
cur, que il en  
bons neantmoi  
y, & que pressé  
ue de son inno  
en & selon la qu  
sans le sceu ou  
, & que son ma  
tant, que tou  
ne la loy que le  
re que celuy qui  
chant soit puny  
ny tourmente  
predecesseurs,  
enté. Quiconq  
truy, ou aura de  
ere, & soit prise  
Si quelcun acc  
due soit mis en  
il en soit puny s  
l'accusateur pay  
vn homme fran  
main, ou Barba  
asqu'au nombre  
L'homme qui tue  
compose au pris  
Si vn homme rau  
il l'ayt violée, c  
dequoy satisfair  
mie, affin que il  
fille de son bon  
de salaire pour so  
Si vne fille d'vn  
consentement de  
qui luy peut es  
me le Roy Bou  
gnons, il nous pl  
dant sans hoir n  
en l'heritage du  
ou tombe aux frer

& partages de son bien à ses enfans de donner, & auantager le-  
 il luy plaira de ses heritiers sur la communauté de son bien, & de ses  
 & conquéztz, la terre exceptée, qui a esté acquise sous le tiltre  
 & ancien patrimoine, en laquelle voulons que soit gardée l'or-  
 dinance de noz predecesseurs. Si quelcun occist vn homme franc de  
 condition de noz suiets de quelque natiõ qu'il soit, ou vn seruiteur royal  
 ou baron, qu'il soit Barbare, ou qui aura tasché temerairement de le faire  
 mourir, que il en compose tout ainsi que si desia il auoit espandu le sang.  
 Nous neantmoins que si quelcun le voyoit assailly ou batu, & pour-  
 suy, & que pressé de iuste douleur il occie celuy qui l'assailloit, ayât fait  
 vengeance de son innocence, qn'il soit quitte en l'amendant aux parentz du  
 deffunct selon la qualité de la personne. Si vn esclau occist vn homme  
 franc sans le sceu ou consentement de son seigneur, que le serf soit liuré a  
 son seigneur, & que son maistre n'en souffre chose quelconque: mais le maistre y  
 consentant, que tous deux soyent condemnez à la mort. Neantmoins or-  
 donnons la loy que les parents du deffunct n'auront licence de poursuyure  
 vengeance que celuy qui a commis le crime, car tout ainsi que elle veut que le  
 coupable soit puny, aussi ne pretend elle souffrir que l'innocent soit op-  
 pressé ny tourmenté. Les esclaves qui ont esté affrâchis par la volonte des  
 predecesseurs, il ordõna que demourassēt iouissans du droit de leur  
 liberté. Quiconque soit Bourguignon, ou Romain subornera l'esclau  
 ou serf, ou aura desrobé le cheual, bœuf, ou vache de sõ prochain, qu'il  
 soit restitué, & soit prise sur ses biens la valeur de la beste emblée pour amen-  
 dement. Si quelcun accuse le serf, ou fermier d'un autre, que ledit fermier, ou  
 serf soit mis entre les mains du iuge affin que s'il confesse le crime  
 il en soit puny selon la griefueté d'iceluy, mais s'il est trouué innocent,  
 l'accusateur paye au Seigneur de l'accusé le pris de son innocence.  
 Si vn homme franc est soupçonné d'aucun forfait, soit-il Bourguignon,  
 Romain, ou Barbare, que pour se purger il iure avec sa femme & enfans  
 ensemble qu'au nombre de douze de sa maison & famille.  
 Si vn homme qui tuera vn Esclau soit-il Romain, ou Bourguignon, qu'il  
 soit puny au pris de soixante solz, & douze solz pour l'amende.  
 Si vn homme rauist vne fille, & que elle eschappe de ses mains, auant  
 qu'il l'ayt violée, que le rauisseur paye six fois le pris de la fille, & s'il  
 ne l'ayt violée, que on le mette entre les mains des parents de  
 la fille, affin que ilz disposent de luy comme bon leur semblera. Mais  
 si la fille de son bon gré s'en va vers luy & qu'il la cognoisse, qu'elle paye  
 le salaire pour son mariage.  
 Si vne fille d'un Romain se marie à vn Bourguignon, sans la volenté  
 ou consentement de ses parents, que elle perde aussi tout droit de succes-  
 sion qui luy peut eschoir de ses parentz. Quant aux successions, voicy  
 comme le Roy Bourguignon en parle: Sur les successions entre les bour-  
 guignons, il nous plaist que on s'y gouerne en ceste sorte. L'homme  
 qui meurt sans hoir masse de son corps, que au lieu du filz la fille succe-  
 de en l'heritage du pere & de la mere, & ceux-cy y manquans, que le  
 plus pres de la tombe aux freres & sœurs des deffuntz

*De la puissance  
 de donner til.  
 1. parag. 1.*

*Des homici-  
 des Filt. 2.*

*Des affrâchis-  
 semens til. 3.  
 Des subornati-  
 ons de serfs &  
 des larcins, til.  
 tre 4.*

*Des accusati-  
 ons Filt. 7.*

*Des raptz, &  
 mariages clau  
 destine til. 12.*

*Des successions  
 Filt. 14.*

LIVRE TROISIEME

Nous à pleu encor d'ordonner, que si la femme meurt sans enfans, le  
 ry ne pourra rien demander des biens qui apertenoëit à icelle, non  
 que la femme, ny aucun de ses parens ne peuvent rien quereller sur la  
 fession du mary, mourant sans auoir eu enfant d'elle. Si vne fille a vne  
 virginité à Dieu & perseueré en sa chasteté, si elle à deux freres, elle  
 la troisieme des biens, & successiõ de son pere: voire qu'ad il y auroit  
 plusieurs enfans, elle en tirera tousiours sa iuste portio: & si elle n'a qu'un  
 frere, si ne iouira elle pourtant que de sa 3. partie, & encõre sous: telle  
 condition qu'elle decedant ce que elle auoit du patrimoine, & vsufruit  
 luy reuiedra à ceux qui luy sont les plus proches de sang: s'as qu'elle  
 se rien alïener, vèdre, ny donner si ce n'est ce qu'elle a de la successiõ  
 sa mere, ou en meubles & ioyaux, ou ce que elle aura aquis par son labeur  
 & diligence: en quoy nous les dispõsons d'vser de leur liberalité & co  
 toisie. Si vn Bourguignon frãc de condition esmeut, n'oise en la ma  
 d'autruy qu'il l'amende & à celuy à qui est le logis, & au Prince. Mais  
 c'est vn esclau qui a fait la faulte, qu'il en soit recompencé par le mo  
 de cent coups de fouët, sans que pour cela son maistre en encoure de  
 ge quelconque. Si quelcun suyuant vne beste par trace vient iusqu'au  
 gis de celuy à qui est la beste, l'êtrée duq̃l le maistre luy denie, qu'il  
 soit reputé pour larron, s'il veut entrer par force: neantmoins voulõs  
 la recherche en soit permise voire iusqu'aux femmes. Toutes les causes  
 ont esté debatues entre les Bourguignons, & ne sont encor finies, et  
 lesquelz sentence n'y est interuenüe iusqu'à present nous voulõs que  
 les soyent abolies, et mises à neant: Si quelcun recognoit õu vn sien  
 ou seruãte, qu'il les recouure sans autre forme de proces: s'il est accusé  
 meurtre, qu'il paye l'amende, et que ce pendant toute pour suite cess  
 qu'on ne puisse luy demander rien d'auange. S'il aduient que par cas  
 beste occie vn homme ou de la dent, ou en autre sorte, pour oster  
 calomnie, nous voulõs que la chose demeure indecis: , entant q̃ ce  
 est fait fortuitement ne doit tourner au preiudice de personne. Ne  
 moins si le cheual d'vn de noz suiets occist le cheual de l'autre, ou le  
 ou le bæuf occist, ou debilité ce luy d'vn autre que l'ëtier, et s'ain soit  
 pour celuy qui a fait le dommage. Que si quelcun gettant ou vn dard  
 ce, ou autre sorte d'armes offensiues sans y penser frappe, ou occist hõme  
 ou beste quelcõque que celuy qui tient les armes soit tenu pour Innocent  
 si ce n'est qu'õ preuue, qu'il auoit pris ces armes en main pour endom  
 ger quelcun et luy porter preiudice en sa vie. Quiconque auant proces  
 ouyes, et que le iuge ayt prononcé sentence prendra les gages d'vn an  
 s'as luy estre adiugez, qu'il perde sa cause et soit encor cõdemné à l'ar  
 de de douze solz, Si vn homme ayãt perdu vn cheual, et se fait iust  
 tre le recognoissant comme si c'estoilt le sien, et ne le peut prouuer,  
 paye celuy mesme qu'il aura voulu vsurper au seigneur qu'il en pretõ  
 priuer. Si vn homme se pensant auoir proces avec vn autre, fait préde  
 ges sur luy, qu'il l'amède pour chacune chose prisè et inuistement arre  
 C'est ce qu'on à peu recueillir des loix anciennes de Bourgoigne, et  
 stonne encor comme il est possible qu'on aye saut peu recouurer, y

*Des querelle  
 et débats Til.  
 15.*

*Des delays  
 des procès Til.  
 17.*

*Meurtres  
 faits & ad  
 uenus par ac  
 cidens Til. 18.*

*Des engage  
 ments Til. 19.*

... temps qu'il  
 ont faite  
 nostre pro  
 alloit  
 roy, ny Pri  
 les autres, m  
 Wiltale ils fa  
 mon appelle  
 le premi  
 lesquels regn  
 mond, Bertr  
 ces ceux-cy  
 cause ne vo  
 de nostre seig  
 Gundio que,  
 prince Fra  
 les pairs de  
 le Blein de  
 premier qui  
 & Heduens  
 embrassa la  
 que son frere  
 ment auoir  
 guere vray-  
 eussent n'ar  
 en persuasi  
 le suis, & des  
 ne ainsi soit  
 roy, estoient  
 l'Eglise. Cõ  
 celui qui sou  
 l'auoisiement,  
 priff d'assaut  
 marchandise  
 Etie general  
 eux, & le fait  
 la mort, & de  
 debauld, Gu  
 pere se part  
 comme il soit  
 reuue, & sans  
 Gundeau  
 complètore  
 air l'aint, & de  
 ps les vins  
 y perdirent la

temps qu'il y a eu ceste race royale des premiers seigneurs & Princes ont faites ces loix est abolte, & desquelz il est desormais temps que nostre promesse, nous en didions encore quelque chose. Tandis que ce peuple alloit ainsi estrant qu'audus dit des le commencement aussi estoit le Roy, ny Prince que par election, quoy qu'ils respectoient les vns plus que les autres, mais à la fin, & lors mesme qu'ils se tenoient le long du fleuve de la Rhenne, & de la Meuse, & de la Saale, & de la Wesale ils s'accorderent à l'electio d'un Roy, les premiers estans Goths, & par l'ordonnance apellez Ancille, & Hermetique enfans d'Athaulphe Roy des Goths, le premier qui passa sur les terres de l'Empire de Constantinople, & lesquelz regnerent Hunimunde, Turismunde Gopides, Waldrich, & Almond, Bernond, Walamir, Winderich, Athanarich, & Gaufen, tous ces Rois ne jouissoient du droit souuerain, & leurs enfans, ou leurs freres ne venoyent aussi à la succession du Royaume: mais enuiron l'an 444. de nostre seigneur, & avant que passer en Gaule ils saluerent pour leur Roy Gundioque, lequel estoit filz d'Atharic & Blesin de misce de Marcomir prince François, & du temps que encor lesdits François tenoient les pais de Gueldres, & Phrysie comme pour leur demeure, de laquelle Blesin de fortist aussi Gondegisil, lequel fut Roy Bourguignon, & le premier qui passa le Rhin, & s'arresta avec la suyte es terres des Sequanois, & Meduons delaiuées par les troupes Romaines, & aussi le premier, qui embrassa la religion Chrestienne come dit est. A cestuy succeda Guy que son frere lequel quoy que cõfessast Iehesu Christ, si oit ce que aucuns Rois ont eue de vouloir auoir iustement auoir iustuy la superstition venimeuse de l'Arrianisme, ce qui est une guere vray-semblable estant les Bourguignons bons Catholiques, & qui ne fussent n'atroyé la principauté à vn homme qui leur eust esté contrainct par la persuasion, & receuant autre doctrine en la foy. Aussi les Alemans, & les suois, & desquelz i'ay puisé decy ne sont aucun compte de l'heresie, & ainsi soit que les Euesques qui les auoient instruits nouvellement en la foy, estoient de bone & sainte vie, & la doctrine desquelz, iustuy la foy, & l'Eglise. Ce Roy feit de son temps de belles, & grandes conqueses, & fut celuy qui soumit sous sa puissance, & Lyon, & tout le pais es enuirones de l'auoisiement, conquist le Dauphiné, & la Prouence iusqu'à Marseille, & prit d'assault la ville de Nice propre pour l'aport & des viures, & de la marchandise par le moyen de la marine. Ce fut contre cestuy cy que l'Archieue general de l'armée Imperiale, & le vainquist, & à la fin luy donna la mort, & deceda ayant regné 30. ans, laissant quatre enfans à scauoir Gundebauld, Gundegisil, Chilperic & Gothomar, lesquelz apres le decez de leur pere se partirent la seigneurie, commandans toutes fois tous ensemble, & comme il soit presque impossible qu'une seule puissance se supporte, & sans que les embusches, & machinations ne soient en campagne, Gundebauld, & Gundegisil conspirés ensemble se iurerent la foy, & compliterent la ruine de leurs deux freres à scauoir de Chilperic qui estoit l'aîné, & de Gothomar, ou Gothomar, & ayant guerroyé quelcques temps les vns contre les autres en fin les deux aînés Chilperic, & Gundegisil perdirent la vie, & de ce temps du pais vint à surgir de dans le Rhodan

*Premiers Rois Bourguignons sortis des Goths quelz*  
  
*Premier Roy depuis que les Bourguignons furent en Gaule.*  
  
*Gundioque estime auoir esté Arrien.*  
*Gregoire de Tours li. 2.*  
*Ch. 4. p. 28.*  
*Conqueses du roy Gundioque.*  
*Etre vainquist les Bourguignons.*  
*Paul diacr. li. 4. des ebor.*  
*Sei Rom.*  
*supplément de l'Europe li. 14.*  
*Enfans de Gundioque se iurent.*

*Cruauté de Gundobault, de tout ceuy voy Symon moyne. li. 1. ch. 19.*

*Clotilde donnée pour femme a Clouis le grand.*

*Ruine de Gundegisil par Gundebault.*

*Enfans de Gundebault poursuivus par les François.*

*Sigismod. roy fort Catholique.*

*Cruauté de Clodomir sur Sigismond. voy Symon moyne li. 1. ch. 4.*

*Agathias hure de la guerre Goth.*

ne, & ses enfans occis fort cruellemēt, restā de Chilperic deux filles. Clouis le grand, & le premier Roy Chrestien d'entre les François. D'iceux tres-tienent que Gundobault purgea le monde de tout le sang Royal de Bourgoigne, & garda seulement les filles, l'une desquelles causa de sa mort, & de la ruine entiere de la famille ancienne des Rois Bourgoigne: mais les autres sont d'aduis, que Gundegisil estant son co-frere, fort espousa la fille de Theodoric Roy des Goths, & soumist sous sa puissance, ayant passé les Alpes, la ville, & sinages de Thurin, Verceil, Combrin, & tout le pais Astesan, & trouua moyen encor que Sigismond son filz eut à femme la niepce du Roy Theodoric pour se fortifier à l'avenir d'avantage: mais cest heur ne luy fut de guere longue durée: Car me Clouis le grand eust assailly Gundebault, tant pour demander parage, & le droit de Clotilde qu'il avoit espousée, que pour venger Chilperic pere de laditte dame que Gundebault avoit fait mourir: Gundegisil gnoissant que malaisément tiendroit on teste à l'effort du François, & craignant que son frere ne luy iouast vn aussi bon tour qu'il avoit ioué à autres freres, & parens, fallia secretement de Clouis, & feit si bien que bitans ensemble les deux roys, il ne fait aucun semblant de se mesler de querelle. Ce qui irrita tellement Gundebault que l'allant assieger de Vienne au Dauphiné où il se estoit retiré: il le prist en peu de temps, & le fist cruellement de sa main propre: & ainsi Gundebault souillé du sang de ses freres demeura seul Roy de toute la juridiction Bourguignon. Il avoit aussi espousé vne fille du Roy Goth Theodoric nommée Amstunthe, & de laquelle il eust deux enfans, Sigismod c'est à sçavoir, & Clodomir, lesquels demourerent pupilles sous la charge d'un autre Gundemar prince & Comte d'Autun: & ces enfans venus en aage, comme Clotilde ne cessast de poursuivre le sang de son oncle, la guerre fut publiée contre ces deux enfans, en laquelle moururent tous les deux: Le royaume escheant à Sigismond, qui fut prince treschrestien, & qui par le moyen saint Maximin Evesque de Geneve, & Theodole evesque de Syon, assembler les prelatz de ses terres contre les Ariens, & pour l'extirpation de leur heresie, & establissement de la sainte foy de l'Eglise vniuerselle, toutes les terres de ses seigneuries. Ce bon Roy eut deux femmes de premiere desquelles il eut Sigeric, que depuis la marastre fait mourir cruellement: la seconde luy porta & engendra Sigland & Gundebault, lesquels luy tindrent compagnie lors qu'il fut occis par Clodomir Roy d'Orleans, & fils de Clouis, & de Clotilde. Laquelle ne pouant viure en repos qu'elle ne viret la ruine entiere des enfans de celui qui avoit causé le mort de son pere, incita Clodomir contre le saint roy Bourguignon, & fit la chose si avant que estans venus aux mains Sigismond fut pris, & conduit à Orleans, où le furieux Clodomir le fait mourir, le gettant la premiere dās vn puis avec sa femme, & enfans, quoy que S. Agathias prioit de se deporter de telle cruauté & le menaçait profetiquement, durement, & vengeance divine, como aussi il en sentist l'effait, estāt occis de Vienne en Dauphiné en poursuivant trop obstinément les Bourguignons.

*trahischois de qu... par Gundom... du susdit... Clotilde ne... la race Royal... de l'Empire... iusqu'à la r... onze ans, d'au... occuper la pr... chaire ayant ch... royaume de... planté le fond... longue durée. A... qui y regneret... qui obtenans l... sous le nom d... luy Jean duqu... qui fait baltir l... titre de Com... Hugues Com... l'Empereur Ch... de dessus, & sou... en la puissance r... mmé de Roussill... enne de Bourg... estant trop fo... moindre chose.*

*Au tour de l... De Vander-c... Perist Gerard*

*C'est de cestuy... armer contre le... tant de con... ay la main pu... contrainst Fou... content du seul... Duc, lequel de pu... portans mesme... fois a pallez Roy... d'Italie les rom... sire de Hép. G... de Bourg. le se... de Lozanne, qu... loir des François... & pour ceste c... pour rois d'A*

choisit que de se sauuer à Autun pour renouueller la guerre, cō-  
 par Gundomar frere du defunt Sigismōd; mais les Princes François  
 du susdit Clodomir, poursuiuants le reste de la végeance de leur  
 Clotilde ne cesserent onc tant qu'ils eurent du tout effacée, & mise à  
 la race Royale de Bourgoigne; & soumis le pais souz les loix, & puis  
 de l'Empire François; & ainsi dès que les Bourguignons vindrent en  
 iusqu'à la ruine de leurs Princes venans de hoir masse, s'escoulerēt  
 onze ans, d'autant que (comme nous auons dit) ilz passerēt le Rhin  
 occuper la prouince Sequanoise l'an de nostre salut. 417. & l'an 528.  
 chaire ayant chassé Gundomar (qui s'enfuit en Espagne) donna aussi  
 un royaume de la race Gothique, & souche de Gundioque qui auoit si  
 planté le fondement qu'on eut cuidé que ceste monarchie deut estre  
 longue durée. Ainsi le nom royal de Bourgoigne fut trāsferé aux Fran-  
 qui y regnerent sous la race Merouingienne, iusqu'au temps des Pe-  
 qui obtenans la France eurent par mesme moyen l'Empire Bourgui-  
 sous le nom de Roy, comme Charlot fils de Charles le grand, & a-  
 luy Jean duquel ien'ay peu trouuer l'origine, & neantmoins ce fut  
 qui feit bastir l'Eglise de S. Iean de Lyon, & y fonda douze chanoines  
 tître de Comtes telz qu'encore vous les oyez apeller: à cestuy suc-  
 Hugues Comte d'Arles, & du Mans, & qui auoit espousé Elise fille  
 l'Empereur Charles le Chauue, duquel Hugues nous auons tenu pro-  
 dessus, & sous lequel le nom du Royaume Bourguignon fut chan-  
 la puillance royale du siege d'Arles: A Hugues sopposa Gerard sur-  
 nommé de Roussillon, que l'on disoit estre descendu de la race, & maison  
 icenne de Bourgoigne, & voulut tenir teste à l'Emp. le Chauue, mais sa  
 estant trop foible il succomba sous le faiz, & fallust que se cōtentast  
 moindre chose, aussi deluy ont couru ces vers François anciens.

*Race Bourg.  
des Rois e-  
stainte.*

*Combien les  
Rois du sang  
ancien de  
Bourg. ont re-  
gné.*

*Changemens  
diuers des  
Princes de  
Bourgoigne.*

*Gerard de  
Roussillon.*

*Autour de Dal, & Dalion,  
De Vander-court, & Mashafton,  
Periff Gerard de Roussillon.*

C'est de cestuy que les Romans fabuleux chantēt tant de folies le fai-  
 armer contre le grand Roy Charles, lequel il ne veit de sa vie, & luy  
 entent tant de conquestes en songeant, que iamais le Macedonien n'en  
 tāt, ny la main puillante des Romains. Mais quoy qu'il en soit le Chau  
 contrainst Foulques successeur de Gerard, de quitter le royaume, &  
 ententer du seul tître de Comte: Et dōna le pais à Raoul, sous le nom  
 Duc, lequel depuis prist encor le nom royal, luy succedans quatre au-  
 portans mesme nom que luy, & poussez de pareille fortune; à scauoir  
 fois apellez Roys, & foudain dispensiez de telle puillance. Car Bofon  
 d'Italie les tenoit en bride, & portē des François cōme celuy qui estoit  
 frere de Hép, Char, le Chauue. Apres les s. Raouls y eut trois Cōradz  
 de Bourg. le scōd desqz fonda l'Egl. S. Pierre de Genouez, & cōmēça  
 de Loianne, que Cōrad troisiēme menit à fin. Raoul sixiesme pour se  
 loiz des François feir donatiō du royaume Bourg. à l'Emp. Héry troi-  
 & pour ceste cause les Aitemā qui depuis ont tenu l'Empire se sont  
 rez pour Rois d'Arles, & en y nripōiet le tilt, en leurs lettres, & patētes.

*Foulques Roy  
d'Arles.*

*Bofon roy d'I-  
tal. Conrads  
Rois de Bour-  
goigne.*

*De quel droit  
les Emp. se  
disoient Rois  
d'Arles.*

LIVRE TROISIEME

Aucuns mettent Jean le dernier roy Bourguig, & celuy qui (come dit  
fondal'Eglise collegiale de Lyon, mais leur raison n'est vray semblable  
cause qu'ils font que ce roy vivoit l'á 1136. & il appert par la verité de  
stoire que les roys de Fráce tenás la Bourgoigne par effect, & les Prin  
sufdits n'en estás que roys imaginaires avec les finages d'Arles & quel  
eschátinó de Provenace & Dauphiné, Héry, fils de Hugues le grád Co  
te de Paris, estant le premier duc de Bourgoigne, & se voyant sans la  
masse, ny autre legitime, feit donation & transport de son Duché à Rob  
fils aisné de Hue Capet l'an de nostre sáut 1000. Et quoy que le Com  
Niernois Eádry voulut se saisir du Duché, come se disant y avoir droit  
pour estre despendu des roys Bourguignons, si fut-il vaincu & pris par  
roy Robert, qui l'allá assieger à Auxerre, & où les Auxerrois craignás  
ruine se rendirent au roy, & luy liurerét le Comte. De ceste race ont  
les ducs de Bourgoigne sortis de l'estoc, & famille de Fráce, iusqu'au  
de Charles le quint roy de France, & surnommé le Sage, lequel succé  
à Jean son pere, qui avoit esté inuesty de ce Duché par Philippe petit  
d'Eude, donna la Bourgoigne à son frere de Touraine Philippe, surnom  
le hardy, qui espousant la fille de Flandres coboignit tant de terres en  
ble, desquelles iouissét (sauf le duché de Bourg. suiét à nostre Roy) &  
sent les Princes d'Autriche, pour estre sortis de la fille de ce Charles  
rolois qui fut occis à Nacy en Lorraine. Je laisse (cómén'estát point de  
suiét) quelles maisons sont sorties de ce sang ancien de Bourgoigne, &  
m'arrestéráy sur leur langue & facon de parler, & fils ont pris leur lan  
ge des Alemans, ou Gauloys, me suffisant qu'à present la plus part du  
diction, & parole du Francoys, comme ainsi soit aussi que le plus du  
est subiet à la maison, & couronne de France: laissant donc cecy il est  
desormais de visiter les voisins de Bourgoigne, & toucher quelque  
des Suisses, veu que la nation estant si excellente qu'elle est, merite  
qu'on en discoure vn peu plus largement que de la laisser sans en  
chose quelconque.

*Des Suisses, origine, & mœurs d'eux & fils sont les anciens habitans de  
pays iadis nommé des Heluetiens. Chapitre 36.*

**N**OUS auons (ce me semble) assez amplement dit  
au chapitre des Gaules les mœurs des anciens Gauls  
& l'estendue des Gaules, esquelles come ainsi sont  
les Heluetiens fussent compris, il fault aussi presu  
mer que leurs mœurs n'estoient point aussi en  
grand cas différentes des facons de faire du reste  
Gauloys. Parainssi ne nous arrestans gueres sur ce  
fut iadis du peuple Heluetien, & souhaitans de n'oublier le Suisse  
la nation si bragarde que peu auourd'hui l'esgallent en force, & n  
scauroit surmonter en la discipline militaire, ny police & manimen  
affaires publiques, nous en dirons ce qu'en auons tiré des bons auteurs  
après toutesfois auoir vn peu limité les bornes & finages des terres de  
gues, & confederiez des Cantons des Suisses, entant que ce que iadis  
Romains apelloient Heluetie, est à present, si non tout au moins, vn

*Henry frere  
de Capet 1.  
Duc de bourg*

*Robert Roy de  
France, vain  
quit Landry  
Comte de Ne  
uers.*

*Comme la  
Bourgoigne  
fut reunie à  
la couronne,  
& puis don  
née à Philip  
pe le hardy.*

*est vray  
dit*

*Thomasse  
dit*

*Suisse fut iadis  
le pays des  
Heluetiens.*

compris  
desquelz  
au Leuá a l  
double vers  
jusqu'au Lac  
Alpos, &  
à present est co  
s'auent c  
lesquels il a  
ent desquelz  
la Prouince  
dresser vn mu  
vo vaillant peu  
l'armée Ron  
pour se aller tr  
ignorent aussi  
& diuisez p  
le principa  
celuy, qui d  
en porta la per  
retourner en le  
labourer leurs t  
raft, mais à fin  
sedoyent pour  
le pays delais  
le Rhin & occ  
ans contraits  
res & tablettes  
ent de ceux qui  
pour porter les ar  
petits enfans,  
sonnes. Vous  
auoir, & imitoy  
qu'on n'aille p  
les sciences e  
langue ne máqu  
semblable à cel  
Germaniqu  
depuis que les  
Gaules. Or qu  
l'impicé) d  
receuoir, ains  
x Gauloys, desc  
de spître qu'il e  
nution de la g  
far, si receut e

compris sous le nom des confederéz . Les limites de sa seigneurie desquelz s'estend depuis le sommet des Alpes, & prenant son cours au Levant a le Rhin pour limite iusqu'à waldhut & Laufenberg, & se double vers l'Occident suyuant le trait du mont Iure, ou de S. Claude iusqu'au Lac de Geneue iusqu'à ce que derechef elle vient à embrasser les Alpes, & auoisine les Sequanois, & le trait du pays Allobrogien à present est compris sous l'appellation de Sauoye. Ceux qui lyser les Heluetiens scauent combien, & quelz affaires les Heluetiens ont donné à César, lesquelz il apelle, & dit entre les plus fortz des Gaules, & du mouuement desquelz se craignant lors qu'ilz demandoyent passage pour tra- verser la Prouince Romaine, & s'en aller en Saintonge pour y habiter, il dressa vn mur pour leur donner l'empeschement, le souuenant com- me vn vaillant peuple auoit vaincu le Consul L. Cassie, & deffait braue- ment l'armée Romaine, & lequel auoit desir de quitter son pays peu ser- uir pour s'en aller trouuer autre part en Gaule pour viure mieux à son aise, ignorent aussi que dés le temps dudit Cesar, les Heluetiens estoient diuisez par Cantons aussi bien qu'à present, mais n'en ayans que deux, le principal desquelz estoit celuy de Zurich, & le peuple duquel est celuy, qui d'autrefois auoit deffait les Romains, fut aussi le premier qui en porta la penitence. Ainsi Cesar les ayant deffaits, les contraignit de retourner en leur pays, & rebastir leurs maisons qu'ilz auoient brullées, labourer leurs terres qu'ilz laissoyent en friche, non d'amitié qu'il leur faisoit, mais à fin (comme il confesse luy mesme) que les Germains, qui s'adessoient pour lors vne terre mal-plaisante & infertille, ne se ruassent de le pays delaisé par les Heluetiens, car ilz desira que desia ilz tendoyent à passer le Rhin & occuper les terres Gauloises. Au camp des Heluetiens, eux mesmes contrains de se soumettre à la grace de Cesar, furent trouués des tablettes & tablettes escrits en Grec, lesquelles estoit contenu le denombre- ment de ceux qui estoient sortis de leurs maisons, & de ceux qui estoient pour porter les armes, & n'y auoit rien d'obmis du nombre des femmes & petits enfans, qui montoit en somme à trois cens soixante huit mille personnes. Vous voyez que les Heluetiens caressoyent dés ce temps le iugement, & imitoient le reste des Gauloys en la cognoissance des lettres, à qu'on n'aille point blasonner ce peuple ancien de Barbarie, parmy le- quel les sciences estoient si bien plantées, que la delicatesse des Grecs en langue ne maquoit point en la langue, la vulgaire desquelz estoit pour- tant si semblable à celle des Gaulois, laquelle i'estime plustost auoir esté pro- uenue de Germanique ainsi que plusieurs estiment, & laquelle a esté corrom- pue depuis que les estrangiers vindrent de diuers lieux yürper, & posseder les Gaules. Or que les Gauloys fussent Barbares, Iulian l'Apostat, homme d'ailleurs si pieux, & si grand iugement & scauoir, ne le peut ouyr accorder, & receuoir, ains se moque de ceux qui donnoyent vn tiltre si mal propre à ces Gauloys, desquelz, & de leurs façons de faire il fait grand compte en sa epistre qu'il escriuist de Paris auant aux habitans d'Antioche. La di- minution de la gloire Heluetienne bien qu'elle commençast sous Iule Cesar, & receut elle vn estrange eschet apres la mort de Neron lors que

*Attendus de  
pays Heluetie*

*Cesar Comen  
l. 7. Dion Caf  
si li. 38.*

*Romains def-  
faits par les  
Heluetiens.*

*Helueties sou-  
mis à Cesar.  
Helueties v-  
suyés des let-  
tres Grecques.*

*Iulian l'A-  
postat aux  
Antiechiens  
loue les  
manns des  
Gauloys.  
Helueties af-  
foibles par Ce-  
sar.*

705  
 Tacite li.  
 17. des Ana-  
 les.

Cecy aduint  
 enuiron l'an  
 de nostre sei-  
 gnour. 70.

Vitelle & Othon se querelloient, & combatioient à outrance pour le gain de la couronne Imperiale, car ce fut lors qu'un Cecinne Romain debut fort estrangement les forces Heluetiennes. Or ne vous dis-je point ce sans bien grande occasion, veu que j'ay proposé (suyuant le dire de Cecinne) que les Germains marchandioient il y auoit fort long temps de Heluetiens leur laissant leur pais libre soubz l'alliance, & confederation des Heluetiens, ainsi que les Allobroges estoient aussi receuz en la ligue, auquel il en chargea de fournir de Bleds les Heluetiens, iusqu'à tant qu'ilz eussent cultivé leurs terres. Les Heluetiens ainsi matez que furent par Cecinne comme le décrit Tacite, il fut de là en auant aysé & facile aux Alemans courir & rauager, & de se saisir du pais à demy desert, & priué de peuple: car tous les bons auteurs tiennent que ceux qui furent Heluetiens sont plus, & que les Suisses sont autres que ceux qui tindrent la region ceux cy habitent, & afin que le lecteur ne se plaigne de ma diligence, ie faudray nō plus à esplucher cecy que j'ay fait le reste des nations, ont couru de pais en autre pour l'y arrester, comme en sa propre & naturelle terre, sachant que les historiens en parlent fort diuersement, & de quelz l'ameneray les opinions à fin que vous qui lyrez mes recherches en donniez vostre sentence, & iugiez lequel aura le mieux dit, car quant à moy ie ne faudray de vous en dire ce que de sens, & pense estre le plus veritable.

L'Euesque d'Vpsale nommē Iean le grand, & lequel escrit l'histoire des Goths, n'ignorant point que les Suisses ne soient vn autre peuple que les Heluetiens, il parle de leur origine en ceste maniere: Getheric, a fait monter en mer toute celle grande multitude, la conduit sans peril aucun, & sans souffrir orage, ny tempeste quelconque iusqu'en Pomeranie & en la terre des Rugiens, ou ayant assailly, & combattu les habitans du pays, il les vainquit: mais les Goths voyans la sterilité, & peu de plaisir au terroir Pomeran, ils ne voulurent quitter leurs finages, quoy que nō gueres plaisans, pour s'arrester en vne terre pire, & moins fertile que n'est celle d'ou ils estoient sortis, ains se diuisans en trois puissantes armées vne partie d'entre eux, ayans long temps erré & souffert mille travaux, incommoditez paruint en fin en ces aspretez, & pierreuses solitudes des Alpes, ou à presnt les Suisses, qui sont leur engeance, & posterité, tiennent: les autres passans en Escosse (ainsi qu'en fait soy l'histoire Angloise) donnerent commencement à la nation des Pictes, & ce en l'an de nostre salut septante deux, & le reste, qui estoit vne infinité innombrable de peuple, suyuant Getheric, ayant surmontez les Ymeruges, Cures, Samogethes, & Estons apres auoir guerroyé par plusieurs années, la garnison s'en retourna avec Wimer filz de Getheric, ayant perdu d'honneur en leurs conquestes, & victoires que s'ilz se fussent attaqués d'armes aux Suiéuons leur alliez, & voisins.

Aduisez cōmme l'aneantissement des Heluetiens par nous allegué par Tacite, s'accorde avec ceste course des Suecchs Septentrionaux, venant habiter le long des Alpes, ven que la desfaite, & degast des Heluetiens

Iean le grand  
 hist. des Goths  
 li. 5. chap. 2.

Succes courrés  
 en Heluetie.

Des Pictes.  
 Roy Bede. hist.  
 Eccl. d'Ang.  
 li. 1. cha. 1.

Cocinne ad  
 apres, & l  
 goth. Ie cō  
 que tous ce  
 pas en ce pays  
 mort leur  
 de Suec e : &  
 avec tout deuo  
 premiere or  
 somme vous  
 les Suisses sont  
 des courses des  
 mains, & Alem  
 stre siecle, &  
 en aye fait pro  
 mains parle des  
 est forty, &  
 de nez, ne se d  
 sur ce propos: n  
 doute. Par  
 vne partie de  
 place, vint s'arre  
 ar à present y a  
 que du fleuue T  
 re desquelz Vite  
 pas esté sans c  
 uerne, ou de la  
 rgs appellé Kill  
 dans la letre, S.  
 prononciation d  
 les se disent ten  
 z habitent le lo  
 grand famine.  
 terres. Les hō  
 quels encore à p  
 ys, dit, & enseig  
 uenué deserte, &  
 sage q'ie viés d  
 d Bretagne, &  
 rēt trois puissant  
 ruditiō, & Suiss  
 is pour maieur  
 Alemans, lors c  
 de Gaule passe  
 le Rhin & le M  
 ar en les Cōm. d

Cocinne aduint l'an de grace 70. & ceste arriuee gothique fut  
 ans apres, & lors que Vespasian tenoit l'Empire: Puis adiouste l'E  
 goth: Le cõfesse toutesfois auoir leu es histoires des Heluetiẽs, ou *Ce Roy Teie*  
 que tous ceux qui à present portent le nom de Suisse ne s'arrẽtent *sut occis par*  
 pas en ce pays à l'p en vne & mesme saison, ains qu'aucuns goths *Farses l'a de*  
 mort leur Roy Teie )sy retirerent d'Italie auant, & d'autres de *grace 552. voy*  
 de Suece: & tãchãnt de monstrier non seulement par leur histoire *Procopie li. de*  
 avec tout de uoir d'humanitẽ duquel ilz vsent enuers les Sueciẽs, que *la guerre Go-*  
 leur premiere origine ils ont pris cours & source de la terre des goths *thique.*  
 en somme vous voyez comme ce bon Euesque s'efforce de prouuer  
 les Suisses sont sortis des peuples de Suece, quoy que les Latins par  
 des courses des Sepentrionaux, les comprennent soubz le nom de  
 rains, & Alemẽs. Oyons encor parler vn des plus doctes hommes  
 nostre siecle, & autant bien versẽ en l'histoire qu'autre qui de nostre  
 en aye fait profession, à sçauoir Beat Rhenan, lequel en son liure des  
 rains parle des Suisses en ceste sorte: le sçay que plusieurs s'enquierẽt  
 est fort, & a source le nom de Suisse d'autant que ceux qui ont le  
 de nez, ne se contentent point des raisons qu'aucuns mettent en a- *Beat Rhenan*  
 sur ce propos: mais (si ie ne me deçoy) ie pense, & espere de dissoul- *l. I. des choses*  
 re doubte. Parmi ceste populeuse nation des Saxes furent iadis les *Germaniq.*  
 s, vne partie desquels (la cause ie ne sçauois vous la dire) changeant  
 place, vint s'arrester au pays Heluetiẽ pres les finages de zurich, & ou  
 or à present y a vn village nommẽ Vri le mot en estant corrompu en-  
 que du fleue Ture il s'appelle proprement Turege: & le plus grand  
 re desquelz Vites estoit passẽ en la grand Bretaigne pour la cõquerir  
 pas estẽ sans cause que les autres voisins ayẽt pris ce nom, soit ceux  
 lucerne, ou de la basse Syluanie, quoy que peculièrement vn de leurs  
 uergs appellẽ Kilhegap en portast ce tiltre: ils les appelle Suiters y ad-  
 dans la lettre, S, comme ordinairement la nation se plaist au siblement  
 prononciation d'icelle. Et est nostre opinion se couruẽ de ce que les  
 sses se disent tenir de leurs ancestres qu'ilz ont origine des Suites les-  
 elz habitent le long de la mer, & Ocean Germanique, lesquelz pressez  
 ne grand famine, surẽt contraintz de quitter leur domicile, & sortir de  
 terres. Les hõmes, plus sçauãs dient que ceux cy estoỹẽt les Suedes,  
 quels encor à present le renom est tãt espars par tout. Mais Bede An-  
 ys, dit, & enseigne q̃ iadis entre les saxons estoit la Prouince des Vites  
 neuẽ deserte, & en solitude, à cause de ceste course, & remuement de *Bede h. st. An-*  
 nage q̃ ie viẽs de dire, & qu'vne troupe d'iceux estoit delã passẽe en la *gloise l. i. c. 13*  
 d Bretaigne, & afferme ledit Bde que les saxõs Angloys, & Vites, e- *Ioachin Vi-*  
 yẽt trois puissantes natiõs de la Germanie. Vadiã hõme aussi de gran- *dian sur le 3.*  
 ruditiõ, & Suisse naturel ne veut recognoistre les septentrionaux, ny *de Pomponie*  
 ths pour maieurs, biẽ est vray qu'il accorde avec Rhenan, q̃ les Suisses *Mele.*  
 Alemans, lors qu'il en parle en ceste sorte: Les Heluetiens aussi sor- *Tectosages sõt*  
 de Gaule passerent en Germanie pour s'arrester, & faire demeure en- *ceux du Lan-*  
 le Rhin & le Mene, tout ainsi q̃ feirent les Tectosages, desquelz parle *gue dac Cestir*  
 ar en ses Cõm. da la guerre de Gaule, mais maintenãt tout au cõtraire *Cõm. li. 6.*

LIVRE TROISIEME

les Germains laissant leur terre habitent les sieges anciens ou iadis  
 noyent les Heluëtiens. Et ne fault point que se doute de cecy, veu  
 le langage du Suisse correspond à ceux de la plus profonde partie  
 A lemaignes, voire qu'encore à present ilz soyent les meurs, façons  
 ty, & magnanimité desquelles Cesar loue les Sueues, & dit en un  
 Voyez comme cestuy cy soustient non que le Suisse soit Suece, ny  
 ou Vite, mais bien Sueue, que Cesar & Tacite descruent pour la nation  
 plus forte, & vaillante qui fust en la Germanie, Deat Rhenan aussi sans  
 ciser lesquelz A lemas furent ceux qui iadis courans les Gaules, sent  
 la main pesante des François nouueaux venus en la terre d'auloise,  
 que les Germains passans le Rhin, enuahirent la plus grand part de  
 qu'anois iusqu'aux limites des Bourguignons, y embrassans le pays de  
 lois, & le val de Lucerne. Et à fin que ie ne m'arreste peint seulement  
 ceux de nostre temps, quoy que telz, que l'estime ne dire chose de  
 quelle ilz ne peussent rendre raison fort asseurée, oyōs ce qu'en dit  
 grand de Paue, lequel non seulement monstre que les Sueues Alem  
 desquelz nous auons parlé cy deuant, tenoyent le pays d'Elface, & li  
 voisins, ains encor qu'ilz festoyēt faits seigneurs des Heluëtiens, & nu  
 landiens: or en parle il en ceste maniere: De quelle affection, & auer  
 visage le Roy Henry receut ce don & present inestimable, on le cog  
 en plusieurs sortes, & sur tout, qu'il donna non seulement de grande  
 chesses, d'or, d'argent à celuy qui luy porta les ioyaux precieux, ain  
 cor inuestir-il, d'une partie de la Prouince des Sueues. Or estoit  
 Roy de Bourgoigne Raoul qui donnant à l'Emp. Henry 1. du no  
 Lance qui perca le costé de nostre seigneur, ne souhaitoit pour recom  
 ce, sinon quelque eschantillon des terres des Sueues (c'est à dire des  
 ses) qui marchifoyēt à sa seigneurie: ce n'estoit pas le pays de Sueue  
 mant qui estoit le limite du terroir bourguignon, ains l'anciēne terre  
 Heluëtiens, & ainsi les Sueues sont pris par Luithprand pour les Sue  
 comme estans ceux qui festoyēt saisis de l'heritage des premiers He  
 tiens. A cecy no' aydera encor ce qu'escriit Othō de Fresinghen, lors  
 parlant de la paix faite entre l'Emp. Henry quatriesme, & Bertold C  
 Zaringhen auql estoit deu le Duché de Sueue, & lequel l'Emp. auoit  
 entre les mains d'un autre, il vse de ces motz sur le propos de la ville  
 mée de Tuerge: La capitulatio, & articles dit il de la paix surēt tels  
 Bertold ne iouiroit du Duché, ains s'en demettrait du tout, sauf qu'il  
 droit à homage de la main de l'Emp. la cité tresfameuse de Tuerge  
 est au pays des Sueues: & laquelle est bastie es estroitz des Alpes  
 vers l'Italie, & assise sur le fleue Lemá d'oū sort le Lac de Tausane vu  
 par ceste description de quelz Sueues est ce qu'Othō parle, & si T  
 ge n'est celle fameuse cité que Cesar appello Figure, & laquelle à p  
 porte le nom de Zurich, l'une des plus illustres, nobles, & riches d  
 les Suisses, & qui a esté considérée comme la Metropolitaine. Et à fin  
 plus à plein on cognoisse que le pays Suisse est celuy que le susdit au  
 entend sous le nom de Sueue, il met que Bertold quatriesme du nom  
 celuy qui fait bastir la cité de Berne, laquelle est à present la plus belle

*Sueues natio  
 forte voyes cy  
 dessus le c. 17.  
 des Sueues.*

*Luithprād li.  
 4. chap. 12.*

*Henry 1. re-  
 gnoit l'an de  
 grace 920.*

*Henry 4. sur-  
 nommé le noir  
 regnoit l'an  
 1058.*

*Othō de fresin-  
 ghē l. ic. 8 de  
 l'hist. de Fed.  
 Ce Bertold e-  
 stoit 2. surnō-  
 mé le barbu.  
 vuy Wolphāg  
 Lasc l. 8  
 des migratio  
 Zuris nomée  
 iadis & Ti-  
 gure & Tu-  
 rge.*

*Par qui Ber-  
 nefus bastie.*

challe entre  
 Eriburg son  
 que iadis, a  
 Princes &  
 de Sueue au  
 juridictions  
 tout ce qui e  
 it recongne u  
 pa  
 desqu. elz es  
 le aussi l'Anna  
 present les Sui  
 ur terres, & pl  
 (plomée) entre  
 ar, & Ptolon  
 ent lourdeme  
 pos il vent mo  
 & que c'est d'  
 nos, ou des Su  
 e pariant des p  
 anges, s'expose  
 ment guidez  
 inquetnez en c  
 n Bourg de ce  
 ederez: ce peu  
 ace qui viue: &  
 mp. Maximilian  
 que tenoyent  
 ancor bien peu  
 que, & arquebu  
 t ensemble à la  
 ment pour la qu  
 et fort contraires  
 autre peuple à  
 li sient vnys e  
 ire en leur estat,  
 fois les a on en  
 que de chose q  
 z qui ne prisent  
 or aussi Vadian  
 toute la German  
 ilz ne font cor  
 or le passetemps  
 re discours des S  
 gine: Environ  
 mencerent à es  
 trait, & plus g  
 princ

*Jurisdiction  
des Sueues cõ  
me dimisces.*

*Auëtin li. 1.  
des annales  
de Bauiere.*

*Auëtin li. 4  
des Annales  
de Bauiere.*

*Basse occupée  
par les Suisses  
sur la maison  
d'Autriche.*

*Vadian sur  
Mele li. 3.*

*Nauclere  
Chron. vol. 1.  
me 3. generat  
tion 44.*

principalle entre les villes fameuses des Suisses, & le filz duquel fut enter-  
 rë à Eriburg comme Duc, & chef d'une partie du pais Heluetien. Et d'au-  
 tre que jadis, auant que les Suisses semancipassent de la subiection de  
 leurs Princes & dressassent leurs communautez, & ligues, & qu'encor lo  
 que de Sueue auoit place en leurs escriptures, ilz departirent leurs terres  
 en Jurisdictiones en Balliages qu'ilz nommerent Landuogties, tellement  
 tout ce qui estoit contenu souz la seigneurie generale des Sueues, re-  
 cogne u par tel denombrement, & de là est venu le nom des Can-  
 tons, desqu'elz encore à present vse ceste belliqueuse nation. De laquelle  
 parle aussi l'Annaliste de Bauiere disant ainsi lors qu'il parle des Heluetië  
 present les Suisses Brissaciens, Elisaces, & autres tiennent & possèdent  
 leurs terres, & places qui sont entre le Rhin, & le Mene (sic suis Tacite &  
 Plomée) entre lesquels sont les habitans de la forest noire, laquelle &  
 Strabon, & Ptolomée attribuent aux Heluetiens, non sans que ceux là ne  
 soient lourdement qui ont pensé que ce fust le boys Bacène: par lesquels  
 l'Annaliste veut monstrer que le pais Heluetien a esté conquis par ies Sue-  
 ues, & que c'est d'eux qu'il a le nom de Suisse, & non des Vites, ou Suites  
 Romains, ou des Sueces, & habitans de la terre Gothique. Le mesme Anna-  
 liste parlant des peuples de Germanie qui vont à la soulde des princes es-  
 trangers, s'exposer à la mort pour la querelle qui ne leur touche en rien,  
 est seulement guidez d'un aueuglement d'avarice ayant mis les Boësmes, &  
 les Sarmates en campagne il dit: Le troisieme genre s'appellent Suisses  
 d'un Bourg de ce nom, entr'eux ilz se nomment Eidnosfen, qui signifie  
 confederéz: ce peuple est libre, & non subiet à l'Empire, ou seigneurie de  
 Rome qui viue: & de mon temps Basse semancipant de la subiection de  
 l'Emp. Maximilian, s'est mise de leur ligue: par dessus laquelle cité tout le  
 pais que tenoyent jadis les Heluetiens, est non seulement par eux occu-  
 pée, encor bien peuplé. Puis adiouste: Ils vse en guerre de la halebarte,  
 pique, & arquebuse: & ne sont coustumiers guere que tous les Cantons  
 se joignent ensemble à la guerre, ilz suyuent diuers Colonelz, comme aussi ilz  
 se joignent pour la querelle de diuerses parties les vns des autres. Les Suisses  
 sont fort contraires & ennemys de l'orgueil de la noblesse: Estimez sur  
 tout autre peuple à cause de leur modestie, pour la concorde, & amitié  
 qu'ils tiennent vnys ensemble, pour estre contents de peu, & garder vn bon  
 ordre en leur estat, & vne grand feuerité en la discipline militaire. Tou-  
 fois les a on en fort mauuaise opinion, pour faire plus de compte de  
 ce qu'ils ont que de chose quelconque, & qui ont toutes choses à vendre, comme  
 les Indes qui ne prisent rien au pris de l'argent, & pecune. Et de cecy se-  
 ra aussi Vadian quoy qu'il fut Suisse, condemnant l'apetit insatiable  
 de toute la Germanie, & des siens, entant que pour vn peu de paye, & pè-  
 nance ilz ne font conscience de s'entre couper la gorge les vns aux autres  
 par le passé temps de ceux qui les soldoyent. Mais voyons comme Nau-  
 clere discours des Suisses, & en quelle sorte il en bastist, & l'histoire, &  
 l'origine; Environ (dit-il) l'an de nostre salut mil trois cens, les Suisses  
 commencerent à estre renommez, quoy que leur origine soit de plus  
 haut trait, & plus grande antiquité: & desquelz en escrit en ceste sorte

LIVRE TROISIEME

l'histoire, & dit qu'il a trouué ne sçay quelles Chroniques en la cité de Rome lesquelles font mention que du temps de Sigibert Roy des Suedes & Christophle comte des Anstre-phrisons, que certain des parties de Sueue, & Phrise furent contraints de quitter leur país, & chercher nouvelles terres, pressez de grand famine, & que des Suedes sortirent six mille

*Ces Ducs sont nommez par celuy qui fait le copie Priā, Pierre des Paluz, fort mal à propos, & sans marquer le tēps.*

hommes, & des Phrisons douze cens, avec leurs femmes, & enfans, & par uindrent aux limites du Rhin, où quelques Ducz, & chefz des François leur empeschèrent le passage, mais ils se feirent faire voye les armes au poing, & en ayans occis vn grand nombre, ils passerent outre. Et ayans par ty le butin, & despouilles entr'eux, montans le long du Rhin, tournerent vn peu à costé vers les Alpes, ou parmy les costaux pierreux, & selon le Laz vers les lieux subietz au Duché d'Austriche, ilz obtindrent du Comte de Haspurg licence de peupler ceste terre deserte, laquelle ilz desfricherent, en ostans les ronces, espines, & chardons, en arrachans les pierres, rendans la terre apte pour le labourage.

Or auoyent ils trois Capitaines, & conducteurs nommez Suicer, Rheme, & Wadilas: Entre lesquels Rheme, & Suicer prindrent pour leur partage la terre qui regarde les Alpes du costé de la Lombardie, & Wadilas s'arresta aux Vallons qui sont pres la source de la Sone. Aduint en Arcadie, & Honorie tenans l'Empire, & Nicolas, & apres luy Zozime 12 ans à Rome, les Romains sollicitē par vn seditieux nommé Eugene, reuolterent.

*Je ne sçay ou cestuy cy est allé pescher ce Pape Nicolas, du temps d'Arcadie.*

Alaric Roy des Gothz, ioint & allié du Pape, & des Empereurs voyant chasser l'insolence des seditieux, & s'opposer à la violence Romaine appella à secours, & promit grand soulde aux Capitaines sus nommez sçauoir Suicer, Rheme, & Wadilas: lesquels y venans à main forte armez du signe de la croix, furent assieger Rome avec le Goth Alaric. Assiegée que fut la ville, Suicer & les siens prindrent d'assault la Cité Leonine, y faisans vn piteux massacre de payens, & en fin Eugene y opprimé, & occis avec vn nombre infiny de Citoyens de Rome. La victoire gaignée que fut, comme le Pape & Empereurs voulussent faire grandz presens à Suicer pour recompence du secours, il les refusa, disant qu'il estoit venu au seruice de Dieu, & de l'Eglise, & ne requeroit autre cas sinon la terre où ilz s'estoient arrestez, & que ilz auoyent rendu habitable, laquelle ilz ne vouloient tenir que du seul Empereur, sans en payer ny cens, ny tribut à homme du monde: & qu'au reste leur fut permis de porter l'enseigne rouge avec la croix: ce que le Roy leur octroya, & ayans receu la benediction du Pape, & vne grande quantité d'or & d'argent, se retirerent en leurs terres. Telles, & semblables resueries dit vn certain Eulogie auoir leu en celle tant segnalée Chronique, où il allegue & Pline, & Petrarque ce que ie laisse comme choses indignes d'estre recitées, & lesquelles n'ont apparence aucune de verité.

*Tout cecy ne ressent rien de l'histoire.*

*Austriche n'estoit ny Duché, ny ne portoit encore sel nom.*

Aussi qui est l'homme qui voulut m'adiouster foy, si ie disoy que au temps d'Arcadie, & Honorie, le país d'Austriche fut desia erigé en Duché? & si ie proposoy que Alaric Roy Goth en mesme temps assail

ome contre les  
 & que sur l'h  
 que ce Roy B  
 la Cité de R  
 Pape nom  
 doit pas les h  
 ainsi ceux là m  
 de grace 806.  
 pris dix mil  
 quelz il confina  
 Gaule, & Germa  
 & religion Ch  
 mieux le chast  
 en Hongrie,  
 Comté de Valoy  
 les autres au p  
 obligoa à luy  
 ic.  
 Ceux cy s'estan  
 onique, Hic W  
 fuer ou bien gar  
 ou du Saxoniqu  
 que pour la gar  
 & de l'espand  
 & de couleur ro  
 soit assez vray-se  
 Charlemaigne, q  
 tra tousiours reu  
 irir aux Suedes,  
 enan. Et à fin qu  
 soit mis en oubly  
 qu'avec grand di  
 sont telles se paro  
 se sont efforcez  
 & país Heluetien,  
 quatre cens quara  
 nde, & infinie mu  
 manie, ausquelz  
 ue Albis & tous  
 ayans passé ils en  
 usqu'en Italie, &  
 que le recite Euf  
 qui passerent le R  
 in en deffoit tren  
 ilz passerent enco  
 de Strasbourg: en

Rome contre les rebelles pour le service des mesmes Empereurs & Pape, & que sur l'heure il se declairast leur mortel ennemy? comme ainsi soit que ce Roy Barbare en despit & du Pape, & des Empereurs prist & pillâ la Cité de Rome. Aussi ne se trouue il qu'auant Zozime il y ayt eu aucun Pape nommé Nicolas, qui montre que ce beau Chroniqueur n'entendoit pas les histoires, ains se trompoit guidé de sa propre ignorance. Par ainsi ceux là me semblent toucher mieux au point, qui disent qu'en l'an de grace 806. le Roy Charles le grand apres auoir vaincuz les Saxons, prist dix mille des plus farouches, & chatouilleux de leur troupe, auquelz il confina avec leurs femmes, & enfans en diuerses Prouinces de Gaule, & Germanie: & ce à cause que ce peuple ayant souuent quitté la religion Chrestienne, & s'estant acharnée sur ses voisins, il ne pouuoit mieux le chastier qu'en la departant ainsi, vne partie duquel fut enuoyé en Hongrie, vers la Transyluanie le long du Danube, les autres au Comté de Valoys és Alpes au Diocèse de Syon, d'autres pres de Turin, les autres au païs, & finage de Constance, & lesquelz Charles le grand obligea à luy faire passage toutes les fois qu'il voudroit passer en Italie.

Ceux cy s'estans arrestez le long des Alpes, ilz dirent en leur langue Saxonique, Hic Wollent Wir Sch Witten, qui est à dire nous voulons nous fier ou bien garder ces limites en suant, & de ce mot Alemant SWitten, ou du Saxonique Sch Withen, ilz ont esté appellez Suisses. Et d'auant que pour la garde de ces limites & passages ilz protesterent de s'en aller, & de l'espandre, ilz prindrent les armoiries taintes en couleur de rouge, & de couleur rouge, ou vermeille sans en y mesler d'autre: Cecy sembleroit assez vray-semblable fil y auoit quelques vns aprochans du temps de Charlemagne, qui nous en eussent laissé la memoire; tellement qu'il y auroit tousiours reuenir à la premiere opinion des Sueues, ou plustost aux Sueces, ou Suites Saxons amenez par l'opinion alleguée de Charlemagne. Et à fin que pas vn de ceux qui escriuent de ceste braue nation ne soit mis en oubly, encore mettrons nous en ieu ce que Munster en dit qu'avec grand diligence il poursuyt la description de sa Germanie, & qu'il a esté si content de ces peuples, qu'il les a nommez Heluetiens. Il appert par les histoires que souuent les Alemans se sont efforcez & mis en deuoir de chasser les Romains des Gaules & païs Heluetien, à quoy toutesfois ne peurent onc atteindre iusqu'en l'an de grace quatre cens quarante. Aucuns historiens tiennent qu'il s'assembla vne multitude, & infinie multitude de peuple vers les parties septentrionales de la Germanie, ausquelz se ioignirent les Suèves qui habitent le long du Rhin, & tous ensemble s'en vindrent le long du Rhin, & le long du Danube, & de celle pene- trayans passé ils entrèrent en Gaule rauageans tout, & d'icelle penetrerent iusqu'en Italie, & ce en l'an de nostre seigneur, deux cens soixante, & deux. Ce que le recite Eusebe. Depuis en l'an trois cens, il y eut d'autres Alemans qui passerent le Rhin, & en grand troupe, desquelz on dit que Constantin en deffait trénte mille pres de Langres: de rechef enuiron l'an de grace 350. ilz passerent encor le Rhin, & furent deffaitz par Iulian l'Apostat le long de Strasbourg: encor en l'an 380. on dit qu'ilz furent deffaitz par

*Rome pillée  
par Haric  
l'an. 414.*

*Charles le  
grand departit  
les saxons  
en Colon. Voy  
noꝝ Charles  
li. 1. & Paul  
Emile.*

*Ce pays Hongre  
des Saxons  
s'appelle en Latin  
septem  
Castra.*

*D'où vient le  
nom de Suisse*

*Sebast. Munster  
liur. 3.*

*Eusebe liure  
des temps.*

*Orose liu. 7.*

*ch. 22. Ce furent  
les Françoys & Ale-*

*mans ioints  
ensemble. Voy*

*le suplement  
d'Europ. l.*

*11. Ammian  
Marcel. li. 16*

LIVRE TROISIÈME

les soldatz de l'Empereur Gratian pres d'Argentuaire qu'on pense que ce soit Colmarie cité du païs d'Elſace. Puis adiouſte: Ce qu'entendant les Alemans (car il parle des François qui ſeſtoient ſaiſis de quelque part des Gaules) qui quelques années au parauant auoyent eſté grieuement tourmentez par les Empereurs Romains, qui en auoyent fait mourir plusieurs milliers, voulans encor vn coup tenter la fortune & ſe venger de leurs torts receuz, paſſent le Danube, & ſe gettent ſur les prouinces Romaines & ſur tout occuperent la Rhetie (qui eſt le païs de Sueue) & la ſouueraineté du Rhin, & touttant qu'il y a de terre iuſqu'au fleuue Atheie qui eſt la Gaule delà les montz. Paſſerent encor le Rhin, occupans vne bonne partie d'Heluetie ſubiette aux Romains depuis la riuere Ourſe, & les Alpes ſelon le Rhin, & par le terroir de Baſſe, à ſçauoir la Suygonie, le païs d'Elſace d'où au parauant on les auoit dechassez. Vous voyez par quelz argumens Munſter, homme fort diligent és recherches de l'hiſtoire de l'Alemaigne, prouue que les Suiffes ſont ſortis des Alemans, & non des Sueues, car ſ'il me ſouuient il me ſemble auoir monſtré que ce furent eux iadis à qui principalement on donnoit ce nom, & tiltre en tous les peuples de la Germanie. Mais ſur le commencement du chapitre parlant d'Heluetie, il ſemble auoir vne opinion contraire lors qu'il dit: Nous auons fait mention en la deſcription d'Italie, comme des Cimbres, iadis voiſins des Saxons, affaillis des inondations de l'Océan, laiſſerent leurs terres, & avec vne grand multitude vindrent iuſqu'au Rhin, & le paſſerent, occupans vne bonne partie des Gaules à ſçauoir le païs maritime où à preſent ſont les regions, & Villes de Flandres, Brabant. Et comme encor ceſte terre ne leur fuſt aſſez agreable, propre pour leur demeure ilz la laiſſent, & courant toute la Gaule vindrent iuſqu'au Rhofne, requerans aux Romains qu'ils leur donnaſſent terre pour habiter, mais refuſez qu'ilz furent du Senat ilz ſe mettront en deuoir d'occuper par armes, ce que de bon gré ilz ne pouuoient obtenir.

Paſſans donc en Italie ilz laiſſerēt tout leur bagages aux Alpes, ne voulans ſi ſoudain le trainer avec eux, & mirent ſix mille hommes pour la garde de leurs richesses: or ceux qui auoyent paſſé les montz eſtant ſortis ſeſtoient faitz Cefar ſeſtoient que des autres qui reſterent, ſortirent les Aduatiques, la demeure deſquelz eſtoit entre les Tigurins, leſquelz ſont à preſent les Vraniens, & les Suiffes. Soit que ce ſoit & comme que l'on prenne l'origine de ce peuple ſi eſt-il pour tout reſolu que les Suiffes ne ſont point Helueticus deſcritz par Cefar, encor qu'il habitent leur terre, & ainſi les Alemans, & du païs Sueuien, ce que nous pourrons recueillir par leurs loix, & Princes deſquelz nous parlerons cy apres, avec la diſtribution des Cantons, & ligues & auquel temps ilz dreſſerent l'eſtat de leur reſpublicque: Laquelle reſſent ſon eſtat populaire & toute contraire à la ſeigneurie de Veniſe: Car tout ainſi que les Venitiens ont vn chef ſouuerain à plus le nom, & parade de grâdeur royale que les effectz, au contraire les Suiffes ne ſouffrent qu'il y ayt Duc, ny ſeigneur entr'eux l'vn plus grand que l'autre, leur ſuffiſant qu'vne alliâce commune conioigne, & tienne

*De ce voyage  
des Cimbres  
Plutarq. en  
la vie de C.  
Marie.  
Oroſe. l. 5. ch.  
16. Florins  
liv. 3. ch. 3.  
Ce qui aduit.  
100. ans. auant  
la natiuité de  
noſt. s. Ces  
Aduatiques  
ſont eſtimez  
eſtre ceux de  
Boſtedus.*

... les ligues  
... tout ce peu  
... ce que cela  
... n'entreprene  
... ont ny Duc  
... ſuiſſe dire au  
... ſeigneurie de  
... terminée, mai  
... comme nous e  
... nous les Touſ  
... ont eſté roſi  
... biés, & priu  
... cantons qui  
... de noſtre ſeig  
... angle: du reſte

*Quel a eſté  
ſe ſont ſou  
Princes.*



à petit, ils ſe reti  
... Empereurs. C  
... ans de Zurich,  
... ſiſ cōme durāt c  
... ſeigneurs Alemans,  
... ſeſt leurs limites  
... Suiffes de trois  
... dès ce temps c  
... conſpirer contre l'  
... hommes, & que ce  
... Duc de ſauoye, &  
... e Suiffe, ne veuler  
... mais ſuiettes à ſei  
... nous confeſſent bi  
... dans la race des  
... qui portoyent tilt  
... auoyent en gou  
... ſe priuileges des

libre les ligues des confederes, seruat ceste vnion de Roy, Duc, & Prince à tout ce peuple. Et quoy qu'ilz aillent au seruice des Princes estrangers, ce que cela ne se fait que par l'accord commun de tous, afin qu'aucun n'entreprenne de vsurper seigneurie sur son voisin. Et tout ainsi que n'y a ny Duc, ny Prince qui leur commande, aussi n'y a-il Canton qui puisse dire auoir la surintendance sur les ligues, si l'on ne vouloit dire que la seigneurie de Berne, pourra uoir l'enseigne generale du pays eust ceste preeminence, mais elle ne sert à ceux de Berne que d'honneur sans autorité, comme nous en pouuons dire de l'Empereur, qui es ceremonies precede tous les Roys, sans que pas vn confesse luy deuoir obeissance. Les Suisses ont esté tousiours bons Chrestiens, & defenseurs de l'Eglise Catholique, & de ses biens, & priuileges d'icelle, comme encore on les voit estre, sauf quelques cantons qui de nostre temps se sont emancipez du ioug de la bergerie de nostre seigneur, pour faire les resueries, & erreurs de l'imposteur d'Angle: du reste de leurs affaires, lisez le chapitre qui s'ensuit.

*La seg. de Berne  
ne comme respectée entre  
les suisses.*

*Suisses Catholiques, & de  
defenceurs du S.  
Siege.*

*Quel a esté le succes des seigneuries d'entre les Suisses, & comme ilz se sont soustraits de l'obeissance des Empereurs & de leurs Princes.*  
Chapitre 37.



Parauant que ceste braue, & belliqueuse nation dressast celle association qui les tient liez ensemble, les Suisses obeisoyent à l'Empereur, mais le discord, & guerre qui fut entre deux contendans à l'Empire, à sçauoir Louys de Luxembourg, & Federic d'aultriche, comme les Suisses suiuiſſent le party de Federic, aussi par son moyen petit, ils se retirerent & de s'obeissance, & de telle qu'ils auoyent portée aux Empereurs. Ceux qui le fauorisoyent furent le C'ote de Haspurg, les habitants de Zurich, Vranie, & de Schwitz, qui proprement s'ont les Suisses: mais come durât ceste discorde, chacun empietast sur l'Empire, & que les seigneurs Alemans, & voisins de Suisse peschassent en eau trouble, & estendirent leurs limites aux despés des plus foibles, durât ceste grâde confusion les Suisses de trois Cantons firent ligue ensemble pour trois ans, & ce fut dès ce temps que le commun commença se fâcher de la noblesse, & conspirer contre l'estat des grands à cause de l'insolence d'aucuns gentils-hommes, & que ceux de Berne, & de Friburg se ruèrent sur les terres du Duc de sauoye, & se saisirēt de quelques places. Ceux qui traitēt l'histoire de Suisse, ne veulent accorder que les vallées de Suisse, & Vranie ayent esté mais suiettes à seigneur aucun, ains purement ressortans de l'Empire: ils nous confessent bien que lors que l'Empire tomba entre les mains des Alemans la race des Pepins en estant descheuë, les gouuerneurs des terres qui portoyent tiltre de ducs, & Comtes se firent seigneurs des pays que ils auoyent en gouuernement: mais les anciennes citez & valées receurent les priuileges des Empereurs: ausquelles fut permis de viure chacune en

*En quel t'eps  
com'cerēt les  
ligues entre  
les Suisses.*

*Ceste confederatio  
fut faite  
l'an 1251.*

*Suisses nō subietz  
d'autre  
que de l'Empire.*

*Federic 2. d'Allemagne des immunités aux Suisses.*

sa liberté, loix, & coustumes, dependans de la seule autorité imperiale & qu'ilz preuent par la confirmation des priuileges donniez aux Suisses & Vraniés soubz Federic secôd, qui regnoit l'an de grace 1225. Or ne dis pas sans cause que les gouuerneurs selon la confusion des temps s'estoient faits proprietaires des terres commises soubz le gouuernement: car de là que sortit; & procéda celle grand discorde qui a duré si long temps entre les Suisses, & la maison d'Autriche. Car les confederez tiennét qu'iamais les seig. d'Autriche ne leur furent seign. sinon ainsi qu'ilz venoient en leur pays comme gouuerneurs au nom des Emp. Rudolphe & Albert aufquelz & non aux Austriens ilz se disent auoir fait hommage, tout ainsi qu'aux autres Emp. & Roys des Romains leurs predecesseurs: & c'est ainsi qu'en parle Munster qui ne veut signer cest article de reconnaissance q̄ les Suisses ayét esté suiétz naturelz & legitimemét de la maison d'Autriche; mais Nauclere en parle vn peu diuersemét, lors qu'il dit ainsi. On trouue que les Suisses eurent premieremét debat avec les Comtes de Bourg, puis aux comtes de Haspurg, & en fin cōtre les Ducz d'Autriche. Car on dit qu'vn certain Comte de Haspurg ayant vn sien chastelain pitain de du chasteau de Valestroit, homme assez enclin aux femmes, lequel s'estant ioué peu honestement avec vne des suiéttes du Comte, deux de ses freres de ceste femme soupçonnâz le faict occirent le Chastellain. Le Comte voulant punir les meurtriers, les parents s'y opposent & se reuolte contre leur Seigneur, & ores vn, tantost vn autre se mettât de la partie, fin toute la valée s'arma, & se ruant sur le chasteau d'où le mal auoit pris source, le prennent & ruinent. Et peu de temps apres se ioignirent les habitans de la valée d'Uri, puis les Vn derualdz, mettâs en auant, comme supportablement ilz estoient chargez de tailles, subides, & impostz, & c'est sans aucun respect honeste, les gouuerneurs les traittoiet plus que tyranniquement. En l'an donc de nostre salut 1306. les Suisses feirent leur premiere ligue & confederation, ceux c'est à sçauoir de Schuith, Vrê & Vnderuald avec protestation toutesfois de ne preiudicier en rien les Ducz d'Autriche en ce qui leur estoit deu de cés, & rente, ainsi qu'à present vsét ceux de Geneue à l'édroit du Duc de Sauoye. Par ces mots voyez que Nauclere fait les Suisses (par leur confession propre) tributaires de la maison d'Autriche: Mais oyons Munster: Il fut iadis de coustume (dit il) que le Roy des Romains enuoyoit des Iuges, & gouuerneurs aux cantons & valées des Suisses, qui leur estoient immediatement suiéttes: & c'est commis estoient esleuz & choiziz d'entre les plus remarquez nobles tout le Pais, & qui par ce moyen, donnoient la charge du gouuernement à d'autres qui estoient leurs lieutenans, lesquelz n'auoient aucune puissance autre sur les habitans, que de tenir le siege, & ouyr les causes par là dessus faire justice: & ceux-cy abusans de l'office à eux commis, se voyent aussi dechassez de leur charge.

*Nauclere es Chroniques generatio 44.*

*Premiere reuolte des Suisses, d'où causée.*

*Quelz cantons liguez la premiere fois.*

*Munster l. 3. de sa Cosmograph.*

*Cause principale des liguez des Suisses.*

Mais reuenans à nostre propos, la cause principale de l'alliance des Suisses vint par la faute des Gouuerneurs, & le peuple ne pouuant souffrir leur insolence, à quoy les ayda fort celle contention ia dictée, qui vint pour l'Empire, entre Loys de Baviere, & Federic d'Autriche

Le Buaire pou  
les, & vsant  
& obeissance  
siche voyant qu  
alliance talcha  
Arnold d'Autric  
seigneurie au  
confederez, qui p  
leurrois, & ce  
suiuissent en aff  
tres, & les Luc  
quoy que Lupol  
le tenant en N  
la bataille esta  
ance Austrien  
grand massa cre  
ent entrepris d  
tes en ceste gue  
an les vns pour  
se veirent priu  
e iusque alors les  
tant leur despla  
ce ne fussent le  
Comme enuiron  
avec les liguez,  
me, & y eitans  
seirét quelque  
sité que de iust  
se venger des c  
elles qui ne cherch  
ceste seruitude,  
arindrent, sacca  
rs villes, & car  
de liberté, &  
avec vne si gran  
eurs: C'est alo  
de son aduerfa  
tors receus recip  
ablant de grand  
er à secours les li  
essendre & chaste  
pre le repos, & e  
tenué par la gar  
e la noblesse qu  
Lupold Archiduc  
emberg, deux C

Le Baucare pour preualoir & se garder de son ennemy escriuist aux  
 & vsant de la puissance Imperiale, les affranchist de toute suiet-  
 & obeissance promise à son competeur. La où le seigneur d'Au-  
 voyant que ceux qu'il tenoit pour subiets semancipoyent de son  
 puissance tascha de les chastier, & contenir en deuoir, tellement que  
 d'Austriche allié à la plus part des seigneurs qui tenoyent quel-  
 seigneurie au pays Heluetien, feit la guerre aux Cantons, liguez &  
 federez, qui pour lors ne furent que trois, iacoit que les Bernois, les  
 ourrois, & ceux de Basle fussent de la partie, & que ceux de Zurich  
 suiussent en affection, si est-ce qu'ils demourerent au commencement  
 tres, & les Lucernois embrassans le party du Duc d'Austriche.

Quoy que Lupold eust les forces assez belles, & que le Comte de Stras-  
 te tenant en Nuchlant vint avec armée sur les Syluaniens, si est-ce  
 la bataille estant donnée pres le mont Sartel, & le long du lac Egré  
 nance Austrien y fut vaincu, son armée deffaitte & luy mis en fuyte nō  
 grand massacre de sa gendarmerie, moins n'en receuans ceux qui a-  
 ent entrepris de leur donner sur la queue. Ilz s'escoulerent quelques  
 es en ceste guerre des Austriens contre les Suisses, laquelle causa que  
 en les vns pour s'opiniaster à vouloir surmonter, & assuiettir les au-  
 se veirent prieuz de tout droit de puissance, & iurisdiction, combien  
 iusque alors les Suisses eussent souffert, & conuiué le gouuernement  
 tant leur desplaisoit) des Princes: quoy que ny le Confederez, ny le  
 ne fussent le motif de la derniere esmotion, & entendez cōment.

Comme enuiron l'an de nostre seigneur 1385. le Duc Austrien eust fait  
 avec les liguez, aduint que certains marchans d'Austriche se retirās à  
 erme, & y eitans receus citoyens, & enrollez comme bourgeois de la  
 feirēt quelque despit au gouuerneur, lequel vsant pl<sup>r</sup>, peut estre d'a-  
 lité que de iustice, feit pendre, lesdits Austriens en despit & comme  
 se venger des confederez, ausquelz il vouloit le mal de mort: Les  
 les qui ne cerchoyent pas meilleure occasiō pour se deliurer du ioug  
 ceste seruitude, prennent les armes & vont assieger Rotemberg, que  
 rindrent, saccagerent, & demolirent de fonds en comble: & plu-  
 us villes, & cartiers saillierent deslors aux confederez, meuz du seul  
 de liberte, & se faschans de souffrir si longuement que on les ma-  
 avec vne si grande rigueur qu'ilz se plainoyent souffrir par les gou-  
 ueurs: C'est alors que tous animez, & ne souhaitans chacun que la  
 de son aduersaire, & tous ne cerchans que les moyens de se venger  
 lors receus reciproquement, feirent grand amas d'armes; & l'Archiduc  
 blant de grandes troupes d'Allemaigne, & les Suisses ne failans d'a-  
 tr à secours les liguez, nō pour sortir de leur pays, ains seulemēt pour  
 assendre & chastier cōme de coustume l'Austriche il venoit pour leur  
 pre le repos, & empescher leur aue. La bataille fut donnée pres Sem-  
 tenuē par la garnison des cōfederez, & en laquelle mourut presque  
 de la noblesse qui tenoit le party Austrien en Suisse, & où fut oc-  
 Lupold Archiduc d'Austriche, le Marquis de Hochberg, le Comte de  
 emberg, deux Comtes de Siersten, & vn des Comtes de Zollern: &

*Comme les  
Cantons esto-  
yent affectio-  
nez.*

*Ceste bataille  
aduint l'an  
1315. au moys  
de Nombere.*

*Cause de la  
derniere reuel-  
te des Suissis.*

*Lupold Ar-  
chedu occis  
en bataille  
par les Suisses  
l'an 1387.*

LIVRE TROISIEME

encore en fuyant il y eust un grand nombre de noblesse prise par les  
 ses, lesquels en firent un pitou carnage. Ce fut pour ceste cruauté  
 cause de l'obeissance de nioe, que le Duc austrien se plaignist des Suisses  
 deuant l'Empereur Charles quatrieme du nom: mais tout cela ne  
 seruir de rien, veu qu'en fin tous les Cantons s'associans, s'emanciperent  
 de la suiectiõ du Duc d'austrie, & de l'obeissance de l'Empire, ne re-  
 gnoissans autre seigneur, que leurs republicues: & se cõtentans de l'alli-  
 des roys, & amitiẽ des Princes ne payent tribut à aucun, plustost repro-  
 pension de plusieurs, & sont venus quelquefois iusqu'à telle gloire, &  
 solence que de ce nommer les fleaux, & chastiment des Princes. Ces  
 res durẽs l'ẽspace de plus de cent ans, & fallumãt le desir de vaincre  
 costẽ pour regner, & de l'autre aussi pour ne souffrir d'estre maistris  
 peuple induit par ses gouverneurs, ostant toute sorte de iurisdiction, &  
 sa en fin l'estat populaire, ou (pour mieux dire) le sindicat des Cantons  
 portans aux anciens estatz des gauloys, & entrerent en ceste ligue  
 les suisses, ceux de Bernẽ, Zurich, Vre, Fribourg, Lucerne, Soleurre, Se-  
 fusen, Balle, les grisons, & Sedunois qui sont en la valẽe Valoisc, & ne  
 compris souz les suisses. Je seroy trop long, si j'alloy compter par les nu-  
 nus les guerres suscitẽes entre les suisses, & les autres valẽes, à cause de la  
 baye de s. gal, & si ie reduisoy en memoire l'appareil de guerre fait par  
 Daufin de France, qui depuis fait Roy porta le nõ de Louys onziẽme  
 & des rencontres euz pres de Balle: & ne suis deliberẽ de reciter les ca-  
 ses qui esmeurẽt Charles dit de Charolois dernier Duc de Bourgoigne  
 de faire la guerre aux suisses, & comme deux fois ilz le vainquirent en  
 taille à Granfon, c'est à sçavoir, & à Morat, ou ce grand Prince perdit  
 bon-heur & reputation de bon conducteur en guerre. Ne me sert à p-  
 pos de raconter combien de fois ceste nation impatiente de supor-  
 qu'aucun la manie autrement qu'à sa fantasie, a eu affaire contre les Roys  
 de France, à fin de ne point esuciller les anciẽs regrets, & renouveler  
 playe ia presque oubliẽe, plustost (si le lieu le requeroit, & q̃ le loisir  
 le permist) voudroy-je m'employer à deduire deũment, & bien au loy-  
 avec quelle loyautẽ, bonne affection, haultiuetẽ, amour, hardiesse, & es-  
 stẽce inuincible, ilz ont secouru nostre bon & treschrestien roy, durant  
 la calamitẽ des troubles de ces guerres ciuiles, qui ont enuelopẽ l'heur  
 la France parmy la commune misere de presque toutes les natiõs de  
 rop. Bien diray-je en passant, que le soldat Suisse ne perdra iamais ce  
 nom en France, que s'il y a quelque vertu, continence, & modestie es  
 cordes intestines, & q̃ les guerres ciuiles n'aportẽt à leur queuẽ toute  
 solence, & impunitẽ de maux: le Suisse s'est monstrẽ tel, que là ou il a  
 meurẽ en garnison, encore l'hoste le cresse, & ne peut luy vouloir  
 soit que la vaillance de l'homme luy plaise, ou que la courtoisie & bon-  
 naturelle de ce bon estranger luy soit sur tout autre agreable. Ensomme  
 ceux qui sont si charouilleux, & lesquels ne trouuent rien de parfait  
 leur fantasie, ne sçauent dire autre cas de ceste nation sinon qu'elle est  
 de grossiere, & Barbare: Je ne sçay qu'est-ce qu'ilz apellent rude, veu  
 ie voy les Suisses fort accostables, & humbles prests à obeyr, & les ma-  
 insupportables

*Ce fut s<sup>r</sup> Fe-  
 deric d'Au-  
 striche enuiron  
 l'ã de grace  
 1446.  
 Louys onziẽme  
 entre les Suisses  
 voy Paul Em-  
 le ce fut l'an  
 1444.  
 Charles de  
 Bourgoigne  
 vaincu d'eux  
 fois par les  
 Suisses, l'an  
 1476. Nau-  
 clere Philippe  
 de Comines.*

insupportables  
 quez, diapi  
 exterieure  
 les ambres  
 les aux, oig  
 leurs tables,  
 les playes  
 & telz q  
 qui est vray  
 point sçavoir  
 qui peut effen  
 rant le travail  
 roys au iug  
 oins net en son  
 foy, vaillant en  
 lise, obeissant  
 l'office d'un ba  
 monde fussent  
 ple, c'est qu'i  
 comme i ay desir  
 de remplir sa  
 luy, qu'on ne p  
 le sçavoir, &  
 lemans, Anglois,  
 tion de laquelle  
 aussi bien qu'à p  
 par le moyen  
 monstret plus su  
 ou plustost re  
 celuy qui le p  
 entre les Suisses  
 le reste est gou  
 sont magistrats et  
 aussi s'apellent  
 autres dient, ilz p  
 Sedunum, ou à  
 hault, & bas Val  
 les autres Alem  
 gracieux aux est  
 les siens mesme  
 des long temp  
 Or est ce d  
 de difformitẽ q  
 des sarments de  
 l'homme est de  
 prendre deuan

portables en commandement que l'on sçache: Il est vray qu'ils ne sont ny  
 nez, diaprez, ny parfumez, qu'ilz ne sont point superstitieux en la net  
 terie exterieure du corps, que la gresse, & la sueur, la poussiere, & le halle  
 les ambrés, & ciuettes, avec lesquels ilz se presentent deuant les Roys:  
 les aux, pignons, & viandes de semblable delicatesses sont l'ornement  
 leurs tables, & leur giste est la terre, leur couuerture le Ciel, & leurs  
 les pluyes, neiges, verglas, rauines, & tempestes. Aussi sont ils bons  
 & telz, qu'eux plusieurs des nostres, qui ressentans l'homme, & ce  
 qui est vrayement martial, n'appellent point rudesse, ny grosserie que  
 point sçauoir, la mignardise, abhorrer les molleses, & mespriser tout  
 qui peut effeminer l'homme, suyuant la vertu soit en temps de paix, ou  
 durant le travail de la guerre. Mais quoy? si le Suisse n'est mignon, ny  
 artroys au iugement, & selon la mesure des damerez, il est à tout le  
 point net en son ame, loyal en sa parole, constant en promesse, ferme en  
 loy, vaillant en guerre, paisible durant le repos, craignant Dieu, seruant  
 l'glise, obeissant à ses superieurs, sans noises, debatz, ny querelles: si cela  
 l'office d'un barbare, ie souhaiterois que tout tant qu'il y a d'hommes  
 monde fussent compris sous vne telle Barbarie. Vn seul vice gaste ce  
 peuple, c'est qu'il boit sans raison, & ayme le vin outre mesure, & que  
 l'homme i'ay desia dit) à peu de pris il se louë à esandre son sang pour es  
 de remplir sa bourse, car autre chose ne voy-ie guere que reprendre  
 luy, qu'on ne puisse aussi bien marquer aux autres. Je suis marry qu'a  
 le sçauoir, & bonnes lettres ceste nation ayt humé aussi bien que les  
 Alemans, Anglois, Flamans & François le venin d'heresie, & pour l'extir  
 tion de laquelle, ilz se sont entre-chatouillez de nostre temps par guer  
 aussi bien qu'à present nous faisons le mesme pour semblable effect. Et  
 par le moyen des Zuingliens, qui sortis de la Cabale de Luther, pour  
 monstrer plus subtils que leur precepteur, inuenterent l'erreur sacram  
 re, ou plustost renouellèrent les folies ia chantées, & niées par Beram  
 re, celui qui le premier doubta de la verité & realité du saint sacremēt.  
 Entre les Suisses ceux de Syô sont suiets à leur Euesque, là où presque  
 le reste est gouverné par les seigneurs qui tiennent la police des villes  
 sont magistrats esleus pour le maniement des affaires. Or les Sedunois,  
 aussi s'appellent Valiens, à cause des valées qu'ilz habitent, ou comme  
 autres dient, ilz portent le nom de Valerie cité, qui est le lieu de Syon,  
 Sedunum, où à present se tiennent les chanoines: & est diuisé ce pays  
 hault, & bas Valois, les vns parlans Sauoyen, & viuas sous communau  
 les autres Alemant, & suiets à l'Euesque. Et iacoit que ce peuple soit as  
 gracieux aux estrangers si vse-il d'une grande rigueur, & seuerité en  
 les siens mesmes: entant qu'ilz ont vne costume fort ancienne, & re  
 des long temps le peuple l'approuant, & qu'il appelle Matzen en son  
 gage. Or est ce Matzen vne Marque, & figure d'homme faite avec le  
 de difformité qu'il est possible de voir, & laquelle est entortillée, ou  
 des hermens de vignes, ou des racines: enlacées d'arbres: li quelque  
 de l'homme est desplaisant au peuple, le moyen de le chastier est de luy  
 prendre deuant la porte ce Matze, lequel n'y est pas si tost posé, que

*Mauus des  
 Suisses telz  
 qu'ils sont à  
 present.*

*Partie des  
 Suisses deuen  
 Zuingliens  
 sont vniuers  
 par les Cartho  
 liques l'an  
 1530.*

*Voy Surie au  
 Supplement de  
 Nauclere  
 Zuingliens  
 gissent les  
 Suisses.*

*D'ou sont na  
 mez les Valo  
 siens, & Se  
 dunois.*

*Matz en es  
 pece de Ban  
 nissement.*

LIVRE TROISIEME

tout le monde court sur luy, le chassent de ses biens, & bannissent, pillans  
 rauageans & mangés toute sa substance. Ne pensez pas toutes fois, qu'ilz  
 en vlent ainsi sans aucune raison, veu que iamais guere cest espouventail  
 n'est mis deuant vne maison que le maistre d'icelle ne soit remarqué de  
 quelque crime, n'y ayant iurisdiction, ny ville, où l'on n'vse de ceste sorte  
 d'ostracisme & proscription & ou les Magistratz ne peuuent empescher  
 que le peuple ne iouisse de cest ancien priuilege. Les Valesiens sont de la  
 ligue des Suisses dès l'an 1536. & se ioignirent lors mesmement que ceux  
 de Berne feirent la guerre au Duc de Sauoye: & y estant seig. (comme dit  
 est) l'Euesque esleu par les chanoines, encor luy est-il aioulté vn iuge, qui  
 est comme le chef, ou capitaine de la Prouince, lequel iuge ez matieres, &  
 causes prophanes, non qu'il soit perpetuel en l'estat, ains choisi tous les  
 deux ans par l'Euesque, & commun cōseil, & assemblée des estats du païs  
 & luy nourrist & salarie le prince eclesiastique sept ou huit hommes  
 cheual pour son train, & suite ordinaire, & a sous sa charge ce Capitaine  
 six forteresses, ayant sous sa puissance l'amas du peuple pour la guerre, &  
 la souueraineté de la iustice. Ce païs Sedunois estant montaigneux abon  
 de fort en sauuagine, bōs vins, cire, miel, fourrages & poisson: le vulgair  
 viuant plus de chair salée que d'autre viande: abondent encor en bleds  
 fruitz & safren, & ne sont sans auoir grand quantité de gibier tant à cause  
 des montaignes, que des lacs qui sont frequents par tout le païs voisin de  
 Rhosne: Ce fut par ce païs que passa Cesar venant en Gaule, y enuoyant  
 Galbe pour empescher le passage, affin que les Gauloys ne l'occupassent  
 aussi fait il mention des villes de Syon, Martinach, & Saint Maurice, les  
 quelles en Latin sont nommées Sedunum, Octodunum, & Agaunum: Ce  
 païs est loué non tant pour sa fertilité, que pour les choses rares qu'il en  
 clost pour la santé de l'homme, comme sont les bains d'eaux chaudes  
 sulphurées de telles que nous en auons aussi en noz monts Pirenées: mais  
 le pis que ie voy en ce païs Sedunois, est que ceux qui habitent le long  
 des montaignes ont le col gros & enflé & des loupes qui leur pendent  
 que sur l'estomach, soit que cela procede de la trop grande froidure de  
 l'eau, & laquelle n'estant encor purifiée leur cause ceste excroissance de  
 gosier, ou que ce soit vn vice naturel, porté du ventre de leur mere. Quant  
 aux villes des Suisses comme ainsi soit que iadis les Heluetiens (ausquels  
 ceux-cy ont succédé) habitassent dans des Bourgades, aussi ne bastirent  
 guere grand nombre de villes, si que outre Zurich, vous n'en trouuez gu  
 res nommées par les histoires anciennes, & ie vous prie regardez moy que  
 le antiquité vous pouuez tirer de Lucerne bastie pres d vn lac portât m  
 me nom: tant y a que premièrement elle n'estoit qu'une abbaye fondée  
 816. par le frere de Rupert duc de Sueue, & puis par succession de tem  
 la cité y a esté dressée à cause de l'abord que les habitans faisoient là, p  
 le moyen de la sainteté des religieux se tenans en ce monastere. Lucerne  
 ne iouist de guere grande fertilité de terroir, seulement a le pasturage  
 plaisir à cause des praeries qui sont le long du Lac, lequel leur donne  
 de suport que le reuenu de leurs terres. Au cōtraire Zurich iadis Tigur  
 à le paillage comme a souhait, abondant en bleds, & vins, mais le vin n'y

*Chefs quelz  
en Sedunois.*

*Abondance  
du païs Valesien.*

*Cesar 3. com  
ment.*

*Suisses iadis  
se tenans es  
bourgades.  
Lucerne  
quād. par  
qui bastie.*

pure plaissant  
 ont encor le  
 bulie. En laq  
 des Romains a  
 composé la plu  
 seig. faisoient &  
 pleiz furent c  
 pouuement,  
 par les Emper  
 raison d'Austri  
 quelle dure er  
 Zuingliens i  
 all disputer de  
 eur de celle di  
 la ministere de  
 eriter le bastim  
 u'on la vuelle c  
 vous suffit de dir  
 mais, & sans y gu  
 ons Catholique  
 niennes. Fribour  
 me qu'autre vi  
 gneur 1152. par  
 nacement à cell  
 de chef des Su  
 ens, bien policée  
 ne tenoit aue  
 que li flourissan  
 te encor, & en  
 gneurie, & ce pa  
 erthold fut fort  
 leen celle presq  
 vn iour allant c  
 qui soffrira pour  
 nom à la ville qu  
 Ce fut vn Ours  
 ran en langue A  
 re de Berné. la q  
 unatiō de Berth  
 camp (sonnez p  
 and qui latins: c  
 yens. Vous auez  
 stances: ceste sis  
 es le prestre en se  
 l'Escolle de se qu  
 ur en qu'ad uino



LIVRE TROISIÈME

La ville bastie, que fut, les religieux y flourishant en sainteté de vie, & erudition, les seigneurs aussi ne cessoient d'enrichir le lieu, tellement que par succession de temps, les Abbez se sont portez, & dits seigneurs, tant temporelz que spirituelz, & en dez l'an 1227. que Conrad Baron de Bülshang v'surpa le tiltre que ses successeurs ont maintenu jusques aujour d'huy. Ces peuples de S. Gal vivent plus de lait, fourmage, & chair de mouton, que d'autre chose, & s'occupent à filer, vendans leurs toiles, leurs voisins ils sont rudes, grossiers, & les moins acostables des Suisses, toutefois fort si...ples, & d'une bonne conscience, & sont liguez avec les autres Cantons, iacoit que long temps ilz ayent esté subietz aux Abbez, par ainsi hommageables à l'Empire, mais par le moyen de l'insolence de certains seigneurs, & aydez par les Suisses, & ceux du Canton de Glaron il se sont deliurez & emancipez de ceste suietion: & quelque accord qu'ils ayent fait avec l'Abbé, si sont les citoyens francs de subsides, non subiects à iurisdiction autre que de leur Senat, & lequel contient souz son autorité tout le sinage encloz en la ligue generale des confederes. Le pays est bien peuplé, les hommes vaillans, & robustes, & est toute leur terre partie, diuisée en douze communantez qu'ilz nomment Roden, les six desquelz les payent encor tribut à l'Abbaye, & les autres se tiennent en leur entier & sans recognoistre seigneur aucun que leur republique.

*Quads. Gal fut mis sous la seigneurie des Abbez.*

*Comme est considéré le pays suisse S. Gal.*

*Schaffuse ou bastie.*

*D'où vient le nom de Schaffuse.*

Quant à Schaffuse quoy que elle ne fut iadis de la contribution des Helueteriens & que elle se vantast du nom Alemant, si est elle à present de la ligue des Suisses. Or est elle bastie le long des horribles precipices du Rhin ne faisant que sortir des Alpes, pour gagner la campagne, & seruir de borne & separation à la Gaule, & Germanie. Et dit-on que ceste cite prit son nom du mot Schauf, qui signifie Brebis, & pour ceste occasion les Schaffusiens portent vn mouton de sable, en champ d'or pour les armoiries: mais d'autres luy donnent la denomination du vocable Schahansen, des naus que les Alemans nomment Schiff, ou Scheff, à cause, & auant que le pont fut basti sur le Rhin, on y souloit passer sur des bateaux. Les Schaffusiens sont de l'alliance Catholique, bons soldatz, & gens industriez au labourage, comme ceux qui forçans les difficultez du terroir rendent fertile la terre voisine de leur cité.

*Bade des Suisses a differencé du Marquisat de Bade.*

Bade est aussi des limites Helueteriens, ie n'entens point parler de celle que encore à present on recognoist souz le nom de Marquisat de Baden, mais de celle qui est assise en Engoye, & laquelle estant au milieu pres de tout le pays Suisse, est aussi le lieu où les confederes s'assemblent ordinairement pour y tenir leurs conseilz, estatz, & dietes. Mansier, quel l'ay emprunté la plus part de ceuy, descript les biens de Bade les uns sains, & plaisans que on sçache voir, & où il montre le naturel peu fâché de ceux du pays, comme de ceux qui ne se fâchent, ny ennuient, & quelque familiarité qu'ils voyent qu'on prenne avec leurs filles, ou femmes: Quant à la merveilleuse force de l'eau il en dit de grandes choses, comme de mettre en avant que elle a une force admirable pour aider à la conception aux femmes qui sont tardives à concevoir, ou semblent estre du tout steriles: la fait fort propre pour la guerison

*ainsi saluee ou de Bade.*

leurs de la...  
de nerfs, a...  
moins fa...  
completion, i...  
ont quelq...  
l'agees l'y bai...  
pos plus rei...  
me tourme...  
gens d'un au...  
tant qu'ent é...  
ble assez auo...  
tantmoins sçac...  
quelque homm...  
ouy dire que...  
rent au grand...  
& les meille...  
en controuer...  
plus long tra...  
y que facileme...  
antiquité & fon...  
parlant des He...  
gnez du lieu, o...  
soit la mesme...  
de la premiere...  
une pauvre ma...  
limites Rauracid...  
Alemans, qui...  
ur habiter en Ga...  
patte, il n'y a po...  
fut ruineé par...  
lemigne, & filz...  
que ie nie poin...  
re estoit de bastir...  
grand: si est-c...  
Henry aye basti...  
receduoir qu'e...  
signifie Roy, ai...  
le qu'au lieu, o...  
à Barten, le...  
gn des marbre...  
Bade fut bastie...  
en l'ancienne ro...  
me de nomm...  
dequoy il se...  
oit longuement...  
est l'usage

leurs de la teste, qui procedent de froidure, à la Lethargie, affoiblissement de nerfs, apoplexie, surdité d'oreilles, esbuloissement de la veüe.

Le moins fait il ceste eau nuisible à ceux qui sont secz, & chauldz de complexion, & qui sont attenuéz d'Ethisie: mais quoy qu'il en soit, ces

ont quelque amitié secrette aux femmes, entât qu'elles en font plus

l'agées sy baignant beaucoup plustost que les hommes. Je laisse tout

pos plusieurs choses sur le propos des Suisses & villes à eux voisines,

me tourmente beaucoup à décrire les Grisons d'un costé, ny les Sa-

gens d'un autre, & moins m'arreste à l'ancienne Cité de Constance,

tant qu'en espluchant les mœurs des Gaulois, & des Germains, il me

semble assez auoir fait, sans m'arrester à la particularité de toutes choses.

tantmoins scachant que Basle est auourd'huy tant renommée qu'il n'y

quelque homme ayât quelque cognoissance des bonnes lettres, qui n'e-

uy dire quelque cas, ou n'ayt veu ce nombre infiny de liures qui en-

rent au grand soulagement de tous ceux qui s'occupent les sciences libe-

es, & les meilleures lettres. Je n'ignore point que Munster, & Rhenan

en controuerses sur le nom, & temps de la cité de Basle, l'un luy don-

plus long trait que l'autre, mais vous ayât amené leurs opinions, ie

ay que facilement vous accorderez à celuy qui vous amenera le plus

antiquité & fondera son dire avec l'autorité des meilleurs auteurs. Ce-

parlant des Heluetiës les auoisineaux Rauraciens qui ne sont de trop

loignez du lieu, ou à present Basle est bastie non qu'Auguste des Rau-

de la premiere, que ceux du pais appellent Auguste, & laquelle n'est

une pauvre mesure: Or n'estât Basle ceste Auguste: & bastie toutesfois

limites Rauraciens, faut voir d'ou elle a pris origine, veu que ce furent

Alemans, qui du temps de Valentinian Empereur passans le Rhin

ur habiter en Gaule, ruinerent Auguste: mais voicy, comme Rhenan

partie, il n'y a point de fault d'aucuns qui dient qu'Auguste des Raura-

ciens fut ruineé par les Hongtes, & que Basle fut fondée par Henry Roy

Alemuigne, & filz d'Otton premier: mais le premier point, comme ainsi

que ie nie point, scachant que les Hongtes achederent de demolir ce

qui estoit de bastimens à Auguste, ainsi que le noient de Reginon, &

grand: si est-ce que le second article ne peut par moy estre accordé

Henry ayt basti Basle, quoy qu'il l'ayt embellie & aggrandie. Et ne

peut recevoir qu'elle ayt esté nommée Basle, ou Basilée du mot

qui signifie Roy, ains du vocable Bassel, ou Passel, qui signifie passage, à

le qu'au lieu, ou à present est Basle on auoit coutume de passer la ri-

uë à bateauz: le tout n'y estant dressé encore. Et puis s'aydant ledit

de marbres, amene ne scay quelle memoire d'antiquité, ou il dit

Basle fut bastie par les Alemans, fachez des incommoditez souffert-

en l'ancienne Auguste, encore dit que les Romains n'auoyent point

de nommer leurs villes, & Colonies d'aucune Greque appella-

tion, de quoy Fil se trompe ie m'en raporte au iugement des plus doctes, &

est longuement verifié en l'histoire. Mais oyés Munster en ses raisons

pourquoy il s'oppose fil à quelque certitude plus valable on ce qu'il ame-

*Bains de Bado*

*plus sans*

*pour les femmes*

*que pour les*

*hommes.*

*Auguste Raur*

*racienne n'est*

*point Basle.*

*Basle Rhenan*

*l. 3. de la Ger-*

*manie.*

*Cest Henry 10*

*gnoit l'an de*

*grace 920.*

*D'ou vient le*

*nom de Basle*

*selon Rhena.*

*Basle*

LIVRE TROISIEME

*Alemans bap-  
tiseurs &  
non demolis-  
seurs de Basle.*

*Ammian  
li. 30.*

*Felix Mallico*

*Arnoul re-  
gnoit l'an de  
grace 891.  
Ceste course  
des Hongres  
aduint l'an  
915 & 921.*

*Basle flourish  
en vniuerselle  
& imprimerie.*

ne, car ie ne voy point que Rhenan nous donne guere grand contentement que de sa seule opinion sans preuue d'ailleur, & sans noter le temps du bastiment de ceste cite Basilienne. Il est vray que regardant la saison alleguee par Munster, a sçauoir souz le regne de Gratian & Valentinian l'an de grace 382. on cognoistra que ce furent les Allemans qui l'edifierent (ainz que Rhenan escrit) mais le different est sur le nom: l'un l'attribua à royauté, & l'autre au passage de la riuier. Munster se fortifie de l'autorité d'Amimian Marcellin, duquel telles sont les parolles. L'année c'suyuante Gracis s'associa à la dignité imperiale Equitie Cop(su). & Valentinia, apres auoir saccage & ruiné quelques bourgades des Alemans, bastant vn fort au pres de Basle, que ceux du pays appellent force & puissance, on receut les nouvelles du Gouverneur Probe, faisant mentio de la cite faite receuë en Illirie. Par ce texte d'Amimian on voit & que Basle estoit habitée l'appelloient Basilee de sa force: en quoy encor ie ne sçay si ie deplustost croire Rhenan, veu qu'Amimian ne donne aucune raison de cause de ce nom: car quant au temps de l'Edification il nous appert all par ce que Munster allegue d'vn Felix Mallico en son vergier des Emperors, lequel parle ainsi de Basle: du temps (dit-il) de l'Empereur Arnoul, les Hongres se ruans sur la Germanie ruinerent Basle, laquelle se appelloit la grand auguste. Mais le roy Héry pere d'Orthon 2. la rebastit & transporta où à present est la cite de Basle. Icy on voit encor de la dicte cite, tant que cestuy cy fait mesme cas de Basle & d'auguste. Mais se tropant en ce que des ruines de l'une, l'autre fut reparée, il appelle Basle d'auguste, comme ainsi soit qu'Amimian n'en faict aucune mention, seulement allegue le fort basti pres de Basle pour tenir les Alemans en ceintelle. Concluons, quel que fois Rhenan fait mention de deux forts bastis chascun bord du Rhin au lieu mesme où à present est assise ceste belle cite, & ainsi il pourroit ayder à l'opinion de Mallico, si le lieu d'auguste estoit encor en pied, que personne n'a jamais baptisé du nom de Basle. Ceste cite est du tout Alemande, & par ainsi il sembleroit que ie mesgararant mettant parmy les Suisses, mais puis que les Basiliens sont de la ligue confederation Heluetienne & que l'alliance de ces peuples libres leur de liberte, ie nay faict aulli conscience de les enuoloper en leur histoire joint que iadis la grand Basle estoit Gauloise, & la petite Alemande. Ceste cite, ayant iadis son Basle, est à present separee pour la plus part de la communion de l'Eglise vniuerselle, comme celle qui pensant viure librement en secoliant le ioug de toute obeissance, a receu toute sorte de troubles, & n'a fait difference auec uns des Espirz pour voy de quel reuel estoient conquis. C'est grand domage qu'vn si belle vniuersité de beau lieu pour l'imprimerie & où se font des meilleurs livres qu'il y a nillès de l'Europe, soit soumis à vne si estrange diuersité d'opinions. Ceste cite de la foy que celle qu'on voit à Basle, depuis que les Lutheriens & les Catholiques, Calvinistes, Ocolampadistes, & autres y ont ose parler sans ceder la republique de iustice, & rebastit à present des Suisses, & rend son par alliance ou subiection beaucoup plus que jamais ne

terres, & iuri-  
diction, & lesqu-  
queluy me

*De Flamans*



le nombre d'  
l'orgueil d'vne  
en q'l pais ilz o  
histoire qui no e  
limité pour no  
te pres de l'O  
voisins de la m  
petite, & le nō  
croissent les hor  
ce par l'espace d  
ple, & aiouste lō  
pos, direz vous,  
à q'vous voyez d  
de d'sbordant de  
ent les premiers  
en la marine s'uy  
Teutons sortan  
dz de l'Ocean se  
male, & ayant t  
& du tout affoib  
d'ite desquels les  
s'en allerent, ains  
de Tournay, o  
ont estimé que c  
quelque part q  
que le pays d  
demeure, à sça  
anc & Duché  
ou parle disant  
, & quel nom  
, & puissance e  
belges estoient e  
y alliehez de

terres, & iurisdiction des Heluëtiens, desquelz les Rauratiens estoient  
 & lesquelz lesdits Heluëtiens sollicitèrent à s'armer contre Cesar,  
 que luy mesme tesmoigne en ses commentaires.

Cesar l. des  
 Comm.

Des Flamans, leur origine, mœurs, & façons de faire. Chap. 38.

Voy Tite Live

V I est l'homme n'estant que mediocrement versé en  
 l'histoire, qui n'aye souuent leu, & ocy retioümmérés  
 cymbres, iadis l'estonuemēt du peuple Romain, com  
 me ceux qui ont vaincu plusieurs armées sorties de  
 Rome, & occis vn bon nombre d'excellens chefs, &  
 cōducteurs de la noblesse sortie de l'estoc de Romu-  
 le? Et qui ne sçait qu'un seul Caie Marie glorieux  
 le nombre de ses consulatz fut estimē digne & suffisant pour abba-  
 yorgueil d'une natiō rāt fiere, & farouche? Mais qui sont ces Cimbres,  
 en q̄l païs ilz ont habitē il le fault voir à fin que parlās de la suitte de  
 l'histoire qui no' est en main, nous ne nous esgarions plus loing q̄ du che-  
 limité pour nostre voyage. Cornille Tacite descriuāt, la germanie les  
 pres de l'Océan quād il dit, le mesme sein de germanie les Cim-  
 voisins de la mer tiēnent, & possèdent, l'assemblée desquels est à pro-  
 petite, & le nōbre fort diminué, mais ou reluit vne gloire immortelle  
 croissent les honorables memoires de leur excellēce & renom anciē-  
 ne par l'espace de leurs limites on cognoit la force, & multitude du  
 ple, & aiouste lō foy à l'issue de leurs gestes memorables. Mais à quel-  
 pos, direz vous, est ce que i'allegue à presēt les courses des Cymbres?  
 q̄ vous voyez cōme apres ce rauage, & tēpeste horrible de ce peu-  
 ple desbordant des lieux maritimes voisins du païs Saxon, ces Cimbres  
 ont les premiers qui vindrent peupler les terres de Flandres, & Brabāt  
 en la marine suyuant ce que saint Hierosme en escrit, disant: La nation  
 Teutons sortant des derniers limites des caules & germanie pres les  
 dz de l'Océan se desborda comme vne grand inondation par toute  
 caule, & ayant souuent vaincuz les Romains en fin fut vaincūe, ba-  
 & du tout affoiblie par Caie Marie pres d'Aix en Prouence. Apres la  
 ité desquels les vns festans retirez en leur pays marescageuz, les au-  
 sen allerent, ainsi que dit Cesar, aux terres des aduates, c'est le ter-  
 de Tournay, ou comme d'autres estiment le pays de ... ant, au-  
 ont estimē que ce fussent ceux de Bosleduc: Mais quoy qu'il en soit  
 quel que part que soiēt retirez es pays bas ces Cimbres, si est-il sans  
 que le pays que à present nous appellons Flandres a esté habi-  
 demeure, à sçauoir en ce cartier: où maintenant sont les contz de  
 & Duchē de Brabant, & qu'il soit vray, voyons comme  
 en parle disant: Comme il senquist d'eux qu'elles estoient leurs  
 z, & quel nombre ilz auoyent de gendarmerie, & quel estoit leur  
 z, & puissance en guerre, on luy respondit que plusieurs d'entre  
 belges estoient descenduz des germains, qui ayant iadis passé le  
 & alliechez de la fertilité du pays, sy arrusterent en chassant les

67. Flore l. 3.

ch. 3.

Orosel. 5. c. 16

Eutrop. liu. 4.

Caie Marie

deffist les Ci-

bres voy aussi

vellee par cer-

caie.

Tacite liure

des mœurs des

Germanis.

S. Hierosme

epist. à Gerode

De ceste deffai-

te l'ys plus. de

la vie de C.

Marie. Ad-

uates quels

& de qui

descenduz voy

Cesar l. 2. des

Comm.

*Cimbres en  
Gaulois  
de Holande  
& Brabant.*

*Suetone en La  
ois de Tibere.*

*Horace Ode  
14.*

Gaulois qui auparavant en estoient les possesseurs, & lesquelz estoient les seuls qui de la memoire de leurs peres, s'estoyent mis en deuoir de pescher que les Cimbres, & Teutons ne feissent leur demeure en cette terre. Et au mesme lieu, le mesme Cesar dit que les Germains s'accoutrent moyennant de passer le Rhin, ainsi qu'auparavant auoyent fait & les Cimbres, & les Teutons, voulans de là auant se getter sur les Prouinces Romaines, & notamment es terres voisines du Rhone. Encore le s'explique mieux ledit Cesar, disant: Comme les aduaticques (desquelz auos cy deuisé) vinrent avec toutes leurs forces au secours des Neruiens (qui sont ceux de Tournay) ouy qu'ils ourent la nouvelle de ceste bataille se rendirent, laissant les villes, & fortresses qu'ils auoyent prises, & portans leurs biens en vn lieu fort de nature puis adiuoste, ceux cy estoient descenduz des Cimbres, & Teutons, lesquelz passans en Italie, laisserent mille hommes pour le garde de leurs hardes, qu'ilz ne peurent passer montz: & lesquelz par succession de temps auant beaucoup enduré de saults de leurs voisins, & fait guerre à ceux qui estoient pres d'eux, succedans à la fin, choisiront ce pais pour leur demeure, & domicile. Tibere Cesar aussi feit passer les Alemans en ce pais Gaulois, que nous appelons Flandres, & qu'il soit vray, oyons ce qu'en dit Suetone parlant dudit Empereur apres quil mit à fin la guerre Rhetique, & Vindelique, puis la Pannonique, & en fin la Germanique, vainquant les Alpines: & Dalmates, & Bretons (qu'aucuns estiment estre les Françoys) & durant la guerre Germanique de 40000. Alemans qui se rendirent à sa mercy, il les enuoya habiter en Gaule leur departant lieu le long de la riuere du Rhin: C'est pourquoy Horace loüant Tibere chante ainsi en ses vers.

*Le Danube, & le Nil croissant*

*Le Tigre ondoux, & bouillonnant*

*Les Scambres qui s'agouissent*

*En sang, & hommes qui perissent,*

*Mettans bas les armes rayeux*

*Honorent son nom glorieux.*

Que voulez vous de plus clair, & euident que cecy, pour monstrer le pais Flamant à premierement esté habité Par les Cimbres ne pour mettre a fin leur entreprise de se saisir des Prouinces Romaines, & quelz desfrichant les grands boys desquelz le pays estoit plein, y baillans des bourgades à la façon ancienne des Germains, appian Alexandrie, tant de ceste nation lors qu'elle courut cōtre les Romains, ne la fait

*Appian* sortir d'Allemagne, quand il dit: a pulée soit publier vne loy, laquelle donnoit que toute la terre subiette au peuple Romain, qui estoit des guerres cimbres. Prouince Gauloise, fut diuisée, & partie entre les citoyens; car les Cimbres, peuple Celtique s'en estoient saisis, & l'auoient occupée, Et si l'auoit fait Hector en l'histoire d'Escoz. Guideric Roy de la grande Bretagne, on verra que les Cimbres, sejournerent en celle partie de Gaule par nous ia mentionnée, conspirerent cō-

le Roy fult dit, & furent de l'alliance des Morins qui sont ceux qui  
 ont le terroir de Terouenne: tout cety est vray semblable, veu que  
 ce sont qui arrouse la costé de Hollande & Brabant donne assez facile  
 aux Gaulois de ce costé de passer en l'Isle Albionne, que maintenant  
 Angloisaxons, nous appellons Angleterre: neantmoins Bede ne fait  
 mention quel conque ny de ce Roy, ny du secours des Gaulois, ou Cym-  
 fermans contre Cesar pour la defence de la grand Bretagne. Mais  
 nous auons affaire des songes de Meier, ny d'autre, ny de nous appuyer  
 sur d'aucun si l'autorité de quelque auteur graue ne luy donne for-  
 ce, que voulans esclaircir les matieres, on ne nous mette sus le mesme  
 que nous suyons: & sçavoir de ne rien mettre en ieu sans auoir tes-  
 moignage d'homme de grande antiquité, ne voulans dire chose aucune  
 nostre fantasie. Au reste nous sçauons que Charles le grand menant  
 guerre contre les Saxons, comme par plusieurs fois il les eust vaincuz, &  
 vaincuz, & que pour cela ilz ne voullent se desister de leur rebellion,  
 desloyauté, il les transporta en Gaule, & en ces païs qu'à present on ap-  
 pelle Flandres pour leur oster les moyes de plus se preualoir de leurs for-  
 ces, & de s'assembler pour troubler le repos de leurs voisins: & de ceste  
 maniere volée d'Alemans sont descéduz les Flamans, qui maintenant ha-  
 bitent la terre iadis nommée Charbonniere. & non les autres païs bas,  
 estoient peuplez abondamment ia dés le temps que les Romains te-  
 noient les Gaules. Or d'autant que nous sçauons que ce n'est pas dés le  
 commencement que ce païs Gaulois contenu en la Gaule Belgique, por-  
 te le nom Flamant, & que mesme du temps du grand Charles le filz de  
 Louis il n'est guere mentionné souz le titre de Flandres. Il faut voir d'où  
 il a pris origine, & par qui il fut ainsi nommé, & quelle en a esté l'occasion.  
 Il se fait par les annales, tant de France que de Flandres que les Teutons  
 nommez, furent ceux qui se tenoient en la forest Charbonniere, que  
 nous appellent Cambroniere, du nom d'un certain seigneur du païs ap-  
 pelé Cambron, & pour laquelle raison ceux que les Roys de France y  
 voyoient pour Dücz, & gouuerneurs des limites portoyent le titre de  
 forestiers, comme si tout le païs eust esté en boschage, ce qu'il n'estoit, ains  
 il y auoit plusieurs villes & chasteaux, mais du plus commun estat, du païs,  
 il estoit d'estre bosseageux, il fut dit Forestier.

Ce trait de terre fut dit Ruthenie, ou soit des Russiens, & Moscoui-  
 tains que dit Meier, qui de la Scythie, s'en vindrét en la Gaule avec les  
 autres, ce que ie ne nie, ny n'assure aussi par trop, comme n'ayant au-  
 cun ancien euy me face foy de ceste course: ou, comme va Orodos, cité  
 Meier, dit des Rutheniens peupin de la grand Bretagne, lesquelz fuy-  
 rent de leur païs Insulaire avec Ruthé leur chef, vindrét habiter en Gaule  
 avec les Morins & Menapiens, qui sont ceux du Diocèse de Terouenne,  
 du Duché de Lusiers; mais ceuicy ne me monstrant ny le temps, ny  
 le quel Prince aduint ceste course Britoniqua, ie me dispence aussi de  
 dire: comme s'il ne me souuid par beaucoup de la correction du  
 de Rueda que l'on s'ache de s'air voir au liure de v. enera Bede, qu'à d  
 dit que y fault lire Riente, ou Rheuton, à fin que par l'autorité de ce

H hh

*Saxons trans-  
 portez en Fla-  
 dres. Voy Pau-  
 le Emile.*

*Aymō moy-  
 ne li. 4. ch.  
 92.  
 Noz Char-  
 les li. 2.*

*Voy les Anti-  
 quitez de  
 Belge. li. 2.*

*Cambron dō-  
 na le nom à  
 la forest Char-  
 bonniere.  
 Voy Cenalix  
 li. 2. de la  
 Gaule.*

*Iaqués Meier  
 li. 1. de l'hist.  
 de Fland.  
 Orodos au-  
 teur alleguē  
 par Meier.  
 Rhuten saine  
 par Scoonho-  
 nie.*

*roy Bede en  
l'histoire  
& Anglet.  
lin. x. chap. 1.*

*De ces Rhutheniens  
Squit. roy Cesar.  
lin. 7.  
Ptolomée. li.  
2. chap. 7.  
Table 3. d'Europe.  
Strabon.  
lin 4.*

grand personnage ilz puissent masquer d'un trait de verité vne fable tres  
evidente. Car il est vray que Bede parlât des Pictes, & Escossois, fait au  
mention de Reuda Capitaine d'une troupe de Pictes fortis d'Irlande pour  
prendre nouvelle terre en l'Isle Bretonne : mais il ne dit mot ny des Rutheniens,  
ny du passage d'iceux en Gaule quelque chose qu'en die Strabon, ou  
Ptolomée, que Meier loue de grand antiquité. Que s'il est loisible de assigner  
ses propres songes, & donner comme chose veritable ce qu'on imagine  
ne par conjecture, qui nous empeschera de dire que noz Rutheniens  
quitaniens, (qui sont les habitans de Rouergue d'où mes ayeux ont pris  
origine) peuple ancien, & recogneu de Cesar, & limité par les Cosmographe  
phes les plus segnez, ne soient ceux qui ont donné l'origine aux Gaulois  
de Belge, qui depuis ont porté ce tiltre ? Seroit il plus inconuenient que  
ceux de Rouergue eussent peuplé le païs Flamand que d'oüir comme les  
Tectosages leurs voisins, à sçauoir ceux de Languedoc, ayent couru l'Alpe  
maigne, & se soient iadis habituez en Pannonie, comme nous auons des  
fait par cy deuant cognoistre ?

Le diligent lecteur s'arrestera sur l'opinion qu'il luy viendra mieux  
gré, quant à moy, puis que la chose est si douteuse, j'aymeroy beaucoup  
mieux penser que Flandres aye iadis porté le nom de Ruthenie des Scythiens  
& Russiens ou Rhutheniens (si l'on ne peut receuoir que noz Rouergaz  
aient fait ce voyage) venuz là avec les Cymbres, qu'aller imaginer les  
courfes Bretonnes sans adueu, & sans trouuer peuple de ces Indes  
laïres appelez Rhutheniens, n'y en approchant en sorte quelconque  
ioint que deia nous auons assez prouué que ce païs a esté prins, habité  
peuplé par les Teutons & Cymbres, soit qu'ils fussent Germains, ainsi que  
la plus grand part des auteurs le tiennent, ou Celtes, ainsi qu'auons dit  
suyuans l'opinion d'Appian en ses guerres ciuiles de Rome, Mais qui  
celuy, qui puisse donner pour article non reprochable, la migration de  
peuples d'un lieu en autre, puis que l'histoire ne fait mention de tout,  
que le monde fut si troubleé durant le desbord des estrangers sur les terres  
de l'Empire, qu'encor est ce bien trouuailé que d'en tirer de quoy se con  
tenter l'esprit.

Or tout ainsi que j'ay espluché la diuersité, & contrariété des opinions  
sur les premiers habitans de ceste terre Flamande, ie ne failleray auisi  
de pareil deuoir sur le mot, Flandres, pour sçauoir d'où il a esté pris  
içoit que la difficulté soit grande à le dire, & aussi ie ne suis si arrogant  
que d'en vouloir decider, n'estant encor aucun, soit ancien ou moderne,  
qui nous aye peu oster de peine, & nous leuer le voile de deuant les yeux  
en cecy, si le nom de Flandres est Teutonique ancien, ou sil a sa source  
la langue Françoisse.

*Jaeg. Meier.  
liur. 1. des  
Annales de  
Flandres.  
Clodion Chermelin  
chassa les Romains  
du pays de  
Belge.*

Meier commençant son histoire de Flandres nous l'assure en parlant  
en ceste maniere: Il ne trouue rien digne de foy, touchant les Flamands  
iusques au temps de Clodion Roy de France, à sçauoir l'an 445. le  
que passant la Meuse & le Rhin, il vainquit les Tongres (c'est à dire  
Liegeois) & vint iusques à la riuere de l'Escaut, où massacrant & chassant  
les Romains dudit païs, il prist les villes de Tournay & de Cambrai

conduisant  
secours d  
il prist au  
de Gold  
dudict  
il inuest  
Romains, v  
tout le pays  
libre tant pa  
Flandbert fut  
mesme moy  
bres & Gau  
Holdin fre  
iacoit que  
eurs estans fa  
comme ainsi se  
mains de l'hi  
le Belgique,  
bert, ny de f  
rent recherch  
son histoire  
les grandes e  
is Gaules este  
mains au païs  
pe vn seul mo  
le fabuleuse ce  
suz Charles  
aussi print lon  
cy vne autre f  
face mention  
e si ne fait il re  
rand ayant tran  
e admiral sur ce  
gner ce païs  
ngais de nation  
ruerent sur l  
ainsi que l'on  
de Roussillon  
à la mer qui r  
suz le tiltre de  
hier, joint que  
onc Dame qu  
ut vn filz nom  
ble. Ceux qui s  
rouuer qui co  
que Prince, ou

conduisant son armée vers les Morins ou Terouannois, vint contre Golduere Duc des Cimbres. Golduere Duc des Cimbres. Il prit avec sa fille en bataille, & sommist la cité de Terouenne. La fille de Golduere sa prisonniere, fut donnée en mariage à Flandbert dō Flandbert dō. Flandbert dō ne nom au pays de Flā-dres. Flandbert fut celuy qui donna le nom à toute la prouince, donnant le mesme moyen l'appellation Flamande aux Teutons, Rutheniens, Gaulois & Gaulois, apres auoir ietté & banny de la Gaule Belgique, Holdin frere de sa femme Blesinde. Cecy (comme dit le mesme) jacoit que semble auoir quelque verisimilitude, si est-ce que les auteurs estans sans nom, à peine le pouuons nous receuoir pour histoire comme ainsi soit que Gregoire de Tours, qui est vn des plus anciens auteurs de l'histoire françoise parlant du voyage de Clodion en la Belgique, ne dit mot de ce Roy Golduere, & moins parle il de Flandbert, ny de son mariage, non plus qu'Aymon moyne quoy qu'assez diligent chercheur des occurrences, & choses aduenues du temps qu'il fait son histoire. Voire l'Abbé d'Vespergh, en ses Chroniques racompte les grandes conquestes de Clodion le cheuelu, & montrant comment les Gaules estoient partagées, à la fin il décrit la chasse donnée aux Romains au païs Belgique & en la forest Charbonniere, sans qu'il luy est employé vn seul mot ny de Flandbert, ny de Blesinde. Me semble encor que fabuleuse ce qu'on dit que Lideric ayt esté le premier Conte de Flā-dres sous Charles le grand qui l'ineustit du païs, & l'erigea en Conté, lequel aussi print lors son nom de Flādrine espouse dudit Lideric: mais voyez icy vne autre faulte, car bien que Paule Emile suyuant l'histoire françoise face mention de ce Lideric, & cōme il estoit gouuerneur du païs Belgique si ne fait il recit aucun de ceste Flādrine, seulement dit que Charles le grand ayant transportez les Saxons en ce païs flamand, commanda à Lideric Admiral sur ce costé de l'Océan, de prendre esgard sur ce peuple, & de gouverner ce païs voisin de la mer. Et tiennēt aucuns que ce Lideric estoit François de nation, mais venu là avec Charles Martel lors que les Sarrasins ruèrent sur les Espaignes, & que sa femme se nommoit, non Flādrine, ainsi que l'ont fait, mais bien Hermengarde, & qui fut fille de Gerard de Roussillon, lequel estoit seigneur de Tournay & du Cambresis. L'histoire Berthiniene fait mention de Lideric Por-tugais. L'histoire de Hermengarde fille de Gerard de Roussillon Espouse de Lideric.

## LIVRE TROISIÈME

te, disposition, & inclemence de l'air de ce pais, ont estimé qu'il à esté nomme de ces motz Latins *Flam*, ou *Flamm*, qui signifient stotz, ou soufflans venteux, à cause des inondations de la mer, auxquelles ceste terre subiette & des grands orages des vents, qui y causent ces grâds débordemens ainsi que de la mémoire de nos Peres on les y a veu telz, que plusieurs villes furent englouties dans les abysses creux de l'Océan, qui fut cause que la terre fut nommée *Flandria aestuosa*, qui vault autant que pleine de flux & estangs marins enfléz de ventz. Voire est noté, que n'a pas long temps si lon vendoit quelques terres en ce pays Flamand, on escriuoit tousiours ceste clause au contract: A condition que si la mer se desborde dans deux ans, & qu'elle inonde, & noye lesdites terres, le contract sera de nul effet & valeur.

*Roy Louys Guicciardin liure des pais bas.*

*Cecy est accordé par Meier li. I. & II. en la vie de Robert de Be-shune.*

*Roy & Meier li. 2. des Annales de Flā. Cecy aduine l'an 865. souz le Pape Nicolas. I.*

*Bruges par quibastz.*

*Forestiers de Flandres Contes de Harlebec.*

Ainsi ceste region ayant esté ainsi exposée aux tourmentes, & de bordz comme dit est, & à quoy on a pourueu en arrachant les boyz, haucant les bordz & haures, à cause que la terre estoit trop basse, il y a quelque verisimilitude que de telle occurrence la region a esté nommée *Flandres*, puis qu'il n'y a Prince, duquel l'histoire soit certaine, qui l'a baptisée en ceste sorte: & de quoy l'en laisse (comme i'ay dit) le iugement libre au lecteur discret, & debonnaire. Quant au nom de Conté & de Comté d'iceluy tous les auteurs approuuez s'accordent en ce, que ce fut au temps de Charles surnommé le Chauue, filz de Louys le Debonnaire & de cela aduint, entant que Baudouin Forestier de Flandres, filz d'Adaquier ou Odoacre, qui estoit filz d'Englerran sorty de Lideric & Hermengonde, ayant rauie Iudith fille dudit Roy Chauue, & poursuiuy par ces Contes Ecclesiastiques, à cause que le Roy estoit empesché par les Normans qui lors rauageoyent la France, fut en fin absouz du Pape, par le moyen duquel le Chauue estant appaisé Baudouin de garde de la Forest Charbonniere fut fait & créé Comte du royaume, à sçauoir homme lige du Roy de France au Conté de la Charbonniere, & nommé Marquis des Contes de Flandres, & recut les pais entre l'Escault, la Some, & l'Océan pour doüaire, avec condition de deffendre ledit pais des courses & pilleries des Danoys, & Normandz, qui rauageoyent toutes les Gaules & les voïns de la mer. Ce fut ce Baudouin surnommé bras de fer, imitant son pere Adaquier, embellist le pais Flamand de plusieurs beaux edifices, & feit bastir le Chasteau de Bruges pour brider les Normans, & escumeurs Danoys, & dresser plusieurs autres lieux, & fortresses, ainsi que pouuez l'yre és Annales de Flandres, & de luy fortifier les Contes qui ont vn long temps gouverné ce pais souz la foy, loy, & obeïssance des Roys de France qui en sont les seigneurs liges & legitimes.

Neantmoins auant que passer outre, ie veux aduertir, comme en passant, le lecteur qu'oyant apeller ces princes anciens de Flandres, Forestiers, qu'il ne les estime pas pourtant telz qu'on feroit les gardes de la Forestz de maintenant, ains pense que c'estoyent de grand seigneur & que le pays n'estoit pas si despeuplé, que ilz n'eussent moyen de se defendre contre à de grands Princes en guerre: aussi auant que Flandres leur estoit

... ino, ils  
... bec, qui  
... petit éc  
... Empereur C  
... sarm  
... & fille de  
... la plus part, v  
... de Zelan  
... le Verma  
... Ponant il a la  
... de Ha, & ce  
... & Boloigne.  
... itaire du cost  
... & bon asse  
... rifs de Fran  
... la pays est le be  
... me aussi font c  
... voir on les iuge  
... cheuaux d'Esp  
... de des naturels  
... estendue, le l  
... fertils & coura  
... l'eau avec force  
... lieux de pastis p  
... autre Baron  
... present, ne sont d  
... s'apelle Flanc  
... autres qui font  
... Autriche. Les pa  
... tice & preémine  
... elles ont chacu  
... te la Prouince  
... seignes des quat  
... mele, Cifoin, He  
... lter au Prince es  
... oyent tous les pe  
... ante Flamad, eri  
... der en France,  
... elles se ressentoi  
... pays Flamand est  
... Gallicane, ou  
... tiale. La premie  
... uee Lise, & tiran  
... terroir maigre, f  
... ent, mais apte po  
... grand abondanc

colne, ils l'ont foyent desir (sous l'titre d' Comté) de la seigneurie de Flandres, qui à présent n'est seulement que Visconté: Aussi comment un petit compaignon se hazarder d'offencer vn si grand Monarque l'Empereur Charles la Chaude, fit se fut senty si bas de poil; que de vouloir s'armer q' de l'amour seule qu'il portoit à la douairiere d'Artois, & fille de France? Or ce qui proprement s'appelle Flandres s'estend par la plus part, vers le Septentrion & regarde l'estenduë de l'Océan, & est séparé de Zelande par l'Escault, vers midy le pays de Hennault l'avoisine avec le Vermandois, & Picardie: au Leuant l'Escault luy sert de limite. Ponant il a la mer regardant l'isle Angloise, avec vne partie de la rive de Ha, & ce quartier d'Artois, qui voit & approche du finage de Cambresis & Boloigne. L'air de ceste regio est assez bon par tout, mais plus sain, & salutaire du costé qui est exposé au midy: le pays y est plat, peu montaigneux, & bon assez pour le labourage, & sur tout les lieux les plus proches voisins de France, mais le vin ny croist en sorte quelconque. La richesse du pays est le bestail, & sur tout des cheuaux, quoy que gros, & pesans; comme aussi sont ceux de la Franche-Comté de Bourgoigne, quoy qu'à voir on les iugerait, veu la taille, de se ressentir aucunement de l'agilité des cheuaux d'Espagne. Les laitages y sont en abondance, aussi la vie prin- cipale des naturels du pays c'est le beurre, ostés les pasturages beaux & de grande estendue, le long des riuieres de l'Escault, Lise, Denre; & autres lieux fertils & courans, en outre les homes y estans industrieux à faire cou- rir l'eau avec force canaux pour engresser leurs terres, & arrouser les Prez lieux de pastis pour la nourriture de leurs bestes. Iadis en Flandres n'y auoit autre Baron que le Comte mesme, & ainsi les seigneuries qui y sont au present, ne sont de guere grande ancienneté, i'entends en ce qui propre- ment s'appelle Flandres, car il y a diuerse consideration de ceste Prouince & autres qui sont contenues sous le nom des pays bas, suiets à la maison d'Autriche. Les pays Flamand est diuisé en 31. Court, qui sont les lieux de gloire & prééminence, & que nous pouuons nommer Chastellenies, les- quelles ont chacune en son endroit, & cartier, autorité, & iurisdiction sur toute la Prouince. Apres y sont les Quatremeries des Ours, qui sont les seignes des quatre familles principales des anciens Comtes; à sçauoir Amele, Cisoien, Hème, Bouelare: douze pairs à l'imitation de France, pour plaider au Prince es causes, & iugemens de conséquence, ainsi que iadis on voyoit tous les peuples de la Gaule: & comme aussi Baudouin premier Comte Flamand, érigea la république de son Comté, ainsi qu'il l'auoit veu en France, ou il auoit esté nourry, & selon les loix Romaines des- quelles se ressentoit encor le peuple de la Gaule. Est à noter d'auantage q' le pays Flamand est diuisé en Flandre flamengante qui est le principal, Flā- dre Gallicane, ou François, à cause qu'on y parle François, & Flandre Im- periale: La premiere region contenue dez la mer Septentrionale iusqu'au diocèse de Lise, & tirant vers la fin de Artois, & pour la plus part ayāt un terroir maigre, steril, & sablonneux; & par ainsi nō propre pour le frou- ment, mais apre pour les seigles, & sur tout y croissent les lins; & chœurs, grand abondance de fruitz: & en ceste-cy est comprise la grand ville

*Descriptio des pays de Flā- dres.*

*Cōpte de Flā- dres seul Barō en son pays. Chastellenies du Flandres.*

*Familles prin- cipales de Flā- dres.*

*Cōme le pays de Flandres est diuisé.*

*Quand par qui  
basty. Exem-  
ier, qui ay-  
que Cesar  
l'ayt basty le  
premier. li. 2.*

*Quelz sont  
les Gantois.*

*Gand par qui  
iadis gouver-  
nie.*

*Richesses de  
Flātres en  
quoy consistēt.  
Cōseil provin-  
cial à Gand.  
Conseil Royal  
à Bruxelles  
qui est en Bra-  
bans.*

*Chambre le-  
gale à Gand.  
Bruges 2. mē-  
bre de Flātres  
Hypre 3. mem-  
bre de le Frāc  
est le 4.*

*Limites de  
la 2. partie de  
Flandres*

*Chambre des  
comptes de  
Flandres à  
l'Isle.*

ie Gand, renommée tant pour son antiquité, aucuns estimans qu'elle  
esté bastie par Iule Cesar, & d'autres par les vandales, cōme aussi po  
estre celle qui de tout temps a tenu teste aux Comtes, & s'est oppo  
trop opiniastrement à leurs insolences: de ce nous font soy les Ar  
les & ligues blanches & noires: & de nostre temps le chastiment don  
aux Gantois par Charles Empereur, & Roy Catholique des Espagn  
nonobstant cela les citoyens de ceste ville sont gens ciuils, politiq  
seueres en iugement, ronds en parole, de grand coeur, hardis en em  
prise, bons executeurs, vaillans en guerre, mais mal-heureux aux fi  
ceez, & occurrences d'icelle. Ceste cité fut iadis gouvernée par quatre  
milles anciennes, mais les troubles depuis suruenuz ont causé l'annean  
sement de ceste autorité, quoy qu'encore le conseil de la ville y est  
vigueur, mais sur tout la marchandise y a le dessus, & le principal pou  
des marchans & artisans est celui des Tisserans, qui y sont infiniz en  
bre, entant qu'au pays de Flandres le trafic plus grand que on y face  
raporte aux toilles: & parlant des tisserans en general cest la richesse F  
mande, contemplée és draps de laine & de soye, és toilles, tapisseries, bo  
grans, fustaines & autres telles denrées. C'est à gand que se tient le co  
seil Prouincial selon l'ordonnance de Iean Duc de Bourgoigne, & son  
de la maison de France: mais de ce conseil y a appel à Malines, iadis  
qu'à present la souveraineté du Parlement est à bruxelles, depuis qu'on  
fait quelque mouuement és païs bas à cause de la religion, sans que on a  
guere plus d'esgard à ces departemens anciens des quartiers, ny  
siège de la Chancellerie ny du grand conseil, sinon ainsi que les affaires  
presentent. En Gand residoit aussi la chambre legale, c'est à dire legitime  
de Flandres sur les fizes, & laquelle sayde des iuges de la chambre du co  
seil Prouincial. Bruges est le second membre de Flandres, ayant ap  
Gand la surintendance sur le païs, & ou iadis estoit le trafic, bourse & m  
gnificence des marchans, qu'on voit estre à present en auers, mais to  
y est ancanty sauf les estapes des laines: & en celle cité se tient ordinair  
ment le grand Bailly de Flandres en memoire de l'autorité que ceste v  
le a eu iadis estant le plaisir & siège des Comtes.

Le troisieme membre de Flandres est Hypre, & le Frac est le quatriesme  
le laisse plusieurs villes & forteresses, pour exiter prolixité & d'autant a  
si que cela ne fait beaucoup à nostre matiere, me suffisant de marquer  
Païs selon la diuision faite dès le commencement,

La seconde partie d'iceluy donc s'appelle Flandre gallicane, ou francoise  
se limitée par le Cambrelis, l'Escault, l'Isle, & païs d'Artois, & la Fland  
flamegante: ce païs est fertile en troument, abondant en bestail, & où  
hommes sont assez ciuils, quoy que haultz à la main, & qui imitent  
naturel du Picard. C'est en ceste contrée que gist l'Isle, où iadis se  
moyent les gouverneurs & forestiers qui tenoyent ce pays soubz l'obe  
sance du Roy des francoys: à cause qu'elle estoit bastie dans les marais  
& d'où elle a pris le nom d'Isle: en laquelle se tient la chambre des  
ptes du Pays, & à laquelle ressortent les Pays de Flandres, Haynault, A  
toys, Namur, & la seigneurie de Malines, & iadis respondoit aussi

Comté. E  
Tournay de la  
& contre le  
tre, & troisi  
que iadis elle  
de peu d'esten  
ant à la Denre  
aineté en es  
la propriété se  
ereur, & au R  
Comté se pre  
à ceste nue & fa  
luy disoit, qu'il  
andres, & de to  
promettoit d'e  
fut de ces deu  
ee accorder qu  
ire, veu que la  
se rapportant à la  
ment de fidelie  
le pays de Flān  
les Empereurs n  
ent qu'il y ayt eu  
celuy qui en esto  
Comté de Flandres  
de l'Empereur  
Arres, non vniuer  
fort de l'Empire  
y, & toute la no  
crit aux registres  
lisez comme le C  
l'Anglois, qui e  
and à l'estat parti  
mairement recreit  
per le fondemen  
auf celles qui son  
meis & Artois,  
que Cesar fait me  
s, nomplus que le  
de Boloigne. Rest  
mesme Prince, &  
lous le nom de  
l'Isle  
l'Isle  
l'Isle

DE LEVROPE.

Comté. En ce cartier, & Flandre François eut la ville ancien-  
 Tournay de laquelle sous le nom des Neruiens, Cesar fait si grand  
 & contre lesquels il fut si cruelle guerre.  
 ntre, & troisieme partie de Flandres, porte le nom d'Imperiale  
 que iadis elle estoit souz l'obeissance des Empereurs, & en est le li-  
 peu d'estenduë vers le pays de Brabant, pris entre les riuieres de  
 & la Denre: ausi Flandre iadis estoit partagé à trois seigneurs  
 rraineté en estans deuë au Roy de France, le domaine à l'Empi-  
 la propriété se raportoit au Comté, lequel faisoit hommage, & à  
 reur, & au Roy en pareille forme & ceremonie, qui estoit telle:  
 Comté se presentoit deuant la maiesté de chacun de ces Monar-  
 à teste nueë & sans porter espée, & ayant mis vn gnoil à terre vn ob-  
 luy disoit, qu'il venoit là pour cause de sa principauté, & seigneurie  
 ndres, & de tout ce qu'il tenoit, ou du Roy, ou de l'Empereur, & se  
 promettoit d'estre loyal iusqu'à la mort, de ce qu'il tenoit de quel-  
 fut de ces deux. Quoy qu'en die Louys Guicciardin, si ne luy  
 ie accorder que le Comté de Flandres de soy fut hommageable à  
 reur, veu que la donation ressortissement, & iurisdiction estoit pure.  
 se rapportant à la chambre royale de France: & si quelque Comté à  
 erment de fidelité aux Empereurs, ç'a esté pour autre occasion que  
 le pays de Flandres: sur quoy ie ne demande autre argument sinon  
 les Empereurs n'y ont iamais rië querellé de souuerain, quelque chã-  
 ent qu'il y'ayt eu de seigneurs, ains en ont laissé disposer au roy, com-  
 celuy qui en estoit le dispensateur legitime, lisez ce qui aduint, tenãt  
 Comté de Flandres Guy de Dampierre & la cognoistrez, pour quelles  
 s l'Empereur Raoul declaira Guy atteint de leze maiesté, & se faifist  
 rres, non vniuerselles de Flandres, trop bien de celles qui estoient  
 sort de l'Empire: là où le Roy Philippe le Bel contrainist & le Cõ-  
 roy, & toute la noblesse de prester le serment de fidelité ainsi qu'il en  
 ent aux registres & thesor de la Court de Parlement, & sous le mes-  
 lisez comme le Comté Flamand est pany pour auoir voulu mariet sa  
 à l'Anglois, qui estoit mortel ennemy de la maison de France. Voi-  
 and à l'estat particulier du pays de Flandres selon ce que l'en ay peu  
 airemēt recueillir de diuers auteurs, sans toutesfois m'estre amusé à  
 per le fondement des villes, lesquels pour la plus part sont moder-  
 nement celles qui sont basties en la Flandre Gauloise & pays de Henaule  
 ruelis & Artois, la memoire desquelles est des le tẽps des Romains,  
 que Cesar fait mention de Tournay, & n'oublie point Arras, ny ses fi-  
 es, nomplus que les pais qui sont selon la mer des l'Ecluse iusqu'à Ca-  
 & Boloigne. Reste à voir le surpl<sup>s</sup> des pays bas, qui pour estre subiets  
 mesme Prince, & viuans sous pareille loy, sont ausi contenus en ge-  
 tous le nom de Flandres.

Cesar es Com-  
 mens l. 1. & 2.  
 Limites de la  
 Flandre impe-  
 riale.

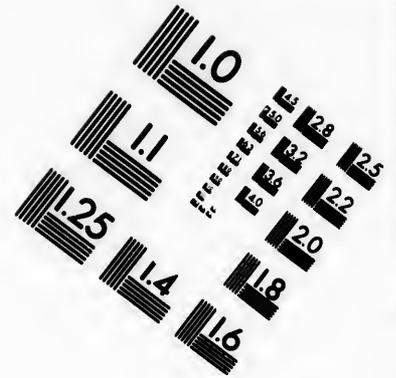
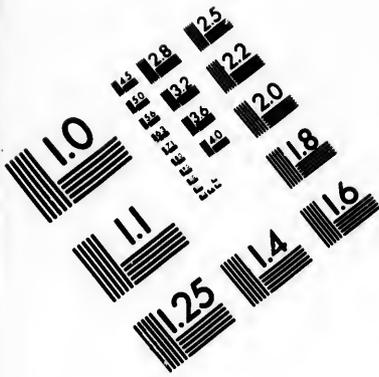
Flandre auoi t  
 iadis trois  
 seig. & com-  
 ent.

Forme d'hon-  
 mage du Com-  
 te Flamand  
 au Roy &  
 à l'Empereur  
 Louys Guicci-  
 ardin en la  
 descrip. de  
 Flandre.

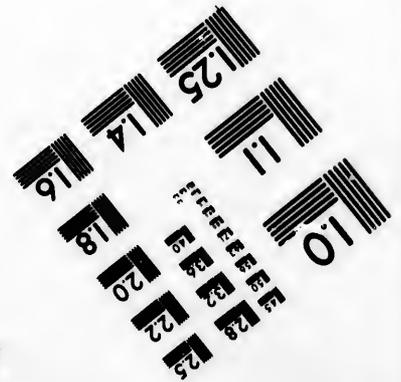
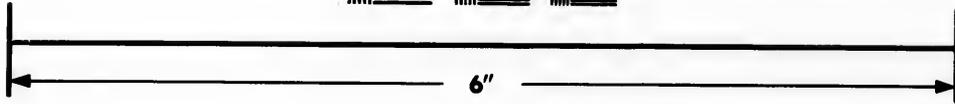
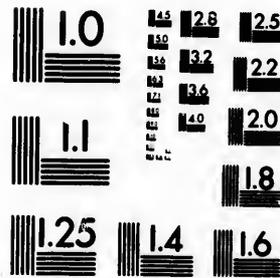
Guy de Damp-  
 pierre Comte  
 Fland. 1279.  
 voy Meier li.  
 10. Philippe  
 lebel empri-  
 sonne le comte  
 Guy.

Peu de ville  
 en Flandre  
 qui en soynt  
 modernes





**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503

18  
19  
20  
22  
25

10  
11

*Des pais bas, costumes, & facons des hommes, qui habitent en iceux, qui est en la region Belgique. Chapitre 39.*

**D**Ayant que celle estendue de pays qui est en la Belgique, contenu sous le nom de pays bas, present enclos souz le titre de Flandres, iacqz improprement, entant qu'à bien parler la region mande, est celle seulement qui auoisinant la mer jussi suzerre aux desbords d'icelle, comme dit cy dessus: si est-ce qu'à cause que c'est vn meisme ce qui est le seigneur & que presque les loix, & coustumes s'y nous auons fait vn amas du tout ensemble, ayans premierement ce qui est de Flandres selon les anciennes distributions. Et d'autant que ce chapitre de Gaule, i'ay departy ce qui est d'icelle en Celtique, Aquitaine & Belgique, & de sechef particulieré chacune selon que & les anciens & les modernes les ont diuisées, & marquées au uersement selo la varieté occurrence du temps, il nous suffira pour ceste fois de dire que iacqz plusieurs seigneurs possedēt le pays Belgique, si est-ce que le Roy Celtique est celuy qui en tient la plus belle & grande estendue, neantmoins & l'Empereur & le Roy de France, & les Suisses, & plusieurs Princes lemans, & Euesques y ont de belles terres, le tout cōpris le long du Rhin, Meuse, & Seine, & s'estendant vers la mer & au septentrion, & au point qu'il regarde le pays Holandois, ou l'auoisine d'Angleterre. Ayant cy deuant parlé en general des mœurs des Gaulois, ne failloit os (laissant qu'ilz estoient iadis) de raconter particulièrement, comme maintenant se comportent les facons de vie des habitans des bas pays, ainsi nommez à cause qu'ils vont en baissant tirant vers l'Ocean, ce qui à causé (comme j'ay dit) que la terre en est ainsi suiette aux inondatiōs de la mer. Le pays y est humide, & grossier, & neantmoins salutaire, ay dāt à la dige & propre à la generation, & diray que si les habitans de celle region estoient excessifs au boire & manger, & que encore les malades fussent malades, ou comme il fault, ils viur oyēt plus longuement qu'ils ne font, veu la position de leurs personnes, & la tēperature du Ciel, qui semble s'y est modérée depuis quelque temps. Aussi l'esté y est beau & delectable, estre excessif en chaleur, ainsi qu'on le sent en la Gaule Narbonnoise, tonnerres n'y sont trop frequens, les terre-trembles non guere iamais, y obstant & l'humidité de l'air, & la bassure de la terre, si y en adoit il le fault acōpter à quelque grand miracle. L'hiuer y est long, facheux tresfroid, venteux, & rigoureux, & sur la fin de l'Automne le tout se uertissant ordinairement en pluies. Le pays y est plan sans guere de collines & montagnes, si ce n'est au terroir de Luxembourg, & Namur, & le pays de Henault & du Liege. Je laisse à part la fertilité de ce pays les vns portans vne sorte de fruit les autres vne autre, & ne met en ieu les bois & forests de nom qui y sont, & desquelles les habitans seruent, soit pour bastir, se chauffer, ou s'armer de vaisseaux pour le nauage: ne m'amuseray au bastail qui y est beau, grand, & en grand nombre

*De la Gaule Belgique vuz Cesar 1. Comment. Peol. l. 2. ch. 9. tab. 3. d'Europe.*

*Pourquoy les pais bas ainsi nommez.*

*Qualité de l'air des pais bas.*

*Condition & assistance des pais bas.*

en voye d  
la partie Belgi  
que sont le  
à donné  
l'industri  
les canaux  
de fluue p  
andise: & est  
qui y aborde  
si ce n  
mes de ces ba  
de membe  
grandeur le, rel  
tiennent en  
les plus forte  
pourquoy il z  
leur voyag  
quelque ac  
dans descend  
de faire, & l'a  
de temps qu  
menacer d'vn e  
nieux, apte au  
tout qui s'ad  
possible à la mar  
& les plus ex  
à la peinture, &  
au iugemēt d  
Musique, on n  
que le terroir Be  
gerons. Ces gen  
non trop bouill  
mesfois sont obs  
aire, aisez à dec  
amitié, iacqz s  
ne en leur ame  
de celle: n'ay  
cela leur seroit  
elle stature, &  
oustume du pay  
& a de tres, ma  
& sans aucun bla  
es qui non seule  
y seules elles fo  
dans aussi bien c  
orite qu'elles so

en voye de vous spécifier les riuieres pour ceste fois qui arrousent *Riuieres prin*  
 la partie Beloyse, iacqz que des plus belles, de l'Europe y facet cours *cipales de la*  
 que sont le Rhin, la Meuse, l'Escaut, Moselle, Seine, Ems, & Haine, *Gaule Belgi-*  
 donne nom, ainsi qu'on tient à tout le pays de Henault; Bié di- *que.*  
 que l'industrie des habitans a este telle, & si grande que d auoir si bien  
 des canaux de ces riuieres, qu'il n'y a ville qui n'aye quelque bras ou  
 deffeuue, pour de l'vne à l'autre pouuoir aisement conduire leur  
 marchandise: & est la regio rendue plus forte par les estangs, paluz, & ma-  
 ris y abordent, iacqz que les fontaines d'eau viue n'y soyent guere  
 communes, si ce n'est es lieux haultz, & abis sur quelque roche xue; Les *Quelz hom-*  
 mes de ces bas pays, sont ordinairement beaux, bien faitz & propor- *mes des bas*  
 de membres, & sur tout sont bien en iambe, & semblent excéder *pays.*  
 grandeur le reste des Gaulois sauf les Suisses, & principalement ceuz  
 qui tiennent en Frise, & Holande: sont bons mariniers, ayans des Hur-  
 les plus fortes que autres vaisseaux qui courent fortune sur mer, &  
 pourquoy ilz ne s'arrestent guere par les portz, iusqu'à tant qu'ils ont  
 fait leurs voyages, & ne craignent guere les tempelles, comme s'ilz a-  
 uoyent quelque accord avec les ondes. Et de cecy ne fault s'estôner, veu  
 qu'ils ont descendus la plus part des Saxons ilz en tiennent encore les fa-  
 çons de faire, & l'assurace qu'auoient leurs predecesseurs sur mer, quel que  
 temps qui apparut, ou quelque effroyable tempeste qui semblast  
 menacer d'vn euident naufrage. Ce peuple est de gentil esprit, subtil  
 & industrieux, apte aux lettres & ayant nombre infiny d'hommes de sçauoir,  
 sur tout qui s'adonnent à la cognoissance de diuerses langues; adonné  
 possible à la marchandise, comme leur pays n'ayant richesse que par le  
 commerce, & les plus experts artisans qu'on sçache guere en l'Europe; mesme  
 en la peinture, & burin qui sont deux parties de la perspective & d'art  
 au iugement des plus parfaites qu'homme puisse guere imaginer; quât  
 à la Musique, on ne peut nier que ceux du bas pays sont nez aux accordz  
 que le terroir Belgique formille autât de chantres que l'Alemagne de  
 Gerons. Ces gens sont assez attrempez, soit en parole, ou façons de far-  
 son trop bouillans de colere, ny ordinairement ambitieux, mais qui  
 desfois sont obstinez & soupçonneuz, conuoiteuz de richesses, legers  
 de croire, aisez à decouoir, oublians soudain les plaisirs receuz, peu constants  
 en amitié, iacqz qu'aussi n'impriment ilz trop viuement le controuuz, &  
 ne de leur ame: adonnez plus que de raison au boire qui leur cause la  
 mort de celle: n'ayent beauté que nature leur donne, & altere la santé qui  
 de cèla leur seroit de languie durée. Les femmes y sont belles, gracieuses,  
 de belle stature, conues sans librement, & en la compagnie de chacun suiuent  
 le costume du pays, qui est cause qu'elles sont prompts aux affaires, lubri-  
 ques & adextres, mais ceste liberte hoïneste leur cause pas vne vie modè-  
 re, & sans aucun blasme, estant sobres, chastes, honnables, actiues, comme  
 les autres qui non seulement s'adonnent au menagement de leur maison en  
 soy seules elles, sont occupées, ains encor de la marchandise acchetans, &  
 dans aussi bien que leurs maris, & prennent souuent nulle, & si grande  
 autorité qu'elles sont les dames, & maistresses. Leur viure est sobre, & le

*Saxons habi-  
tateurs des  
pays bas voy-  
y dessus c. 38.*

*Des Saxons  
bons mari-  
niers voy s'i-  
doire Anol-  
linaire l. 8. e-  
pist. 6.*

*Habitans des  
pays bas sont  
gens de bon  
esprit.*

*Vices de ceuz  
des pays bas.*

*Mœurs des fé-  
mines des pays  
bas.*

nourissent par tous les pays bas assez escharement, & ne se souciaient  
 guere grand appareil; comme gens adonnez à leur prouffit fil en y a au  
 de, & sur tout es villes ou s'exerce le trafic, neantmoins sont ilz propres  
 leurs maisons, ayans de beaux & riches meubles, & se tenans gentilment  
 en ordre, peu se soignans de leur prochain, & si amys d'eux mesmes  
 rien ne leur est plus cher que de peser aux moyens de s'enrichir: religie  
 au reste, & gens ayans Dieu, zelateurs de la foy de leurs ancestres, n'est  
 que de nostre temps la peste commune falissant l'Europe, & cou  
 aussi par aucunes terres de dits pays, si sans y faire vn estrange degast,  
 y causer des ruynes qui se feront sentir à plusieurs generations aduenir.  
 Voila quant aux mœurs du peuple, ores il faut vn peu toucher la poli  
 & gouvernement selon que la prouince est regie, & ce presque à l'insti  
 tron François, d'autant que les seigneurs qui ont commandé en ce  
 sont aussi sortis de la maison de France, & mesme le pays a esté long  
 ment sous les loix & constitutions des Parlemens suiez au Roy treich  
 stien. Depuis que par le mariage de madame Marie fille de Charles D  
 de Bourgoigne & heritiere vniqve de tout ses estats, avec Maximilia d'A  
 striche, ces pays de Flandres & autres voisins furent joints à la mai  
 d'Autriche, & depuis escheurent à la couronne d'Espagne, comme  
 roys y commandans n'eussent le moyen, pour les grandes & diuerses t  
 res qu'ils possèdent de se tenir aux pays bas pour les gouverner, ainsi  
 iadis faisoit le Prince Bourguignō, ilz ont esté contraints d'y enuoyer  
 gouverneurs representant leurs personnes, auxquels ils ont donné des  
 leillers pour leur assister au maniment des affaires. Or iacoit que le g  
 uerneur, ou pour mieux dire Regent, aye presque esgale puissance en  
 pays que le Prince mesme. si est-ce q'c'est au seul prince à créer les est  
 & officiers, & luy seul donne les offices souverains en dignité tout a  
 qu'il nomme le gouverneur, esliant, & Presidents, & Conseillers en q  
 que estat & iurisdiction qu'on les cōtemple, car il y a diuers conseils a  
 que verrons en poursuyuant nostre discours. Il n'a pas long temps qu  
 Flandres (i'abuse du nom d'vn priué pour tout le pays) les conseilz qui  
 present font separéz sous le tiltre d'estat, & de priué, n'estoient que  
 mesme chose & embrassoit l'vn, de q' tous les deux à peine peuent ma  
 tenant despescher, mais les affaires allans en accroissant, il a fallu aussi d  
 ser le conseil avec l'autorité requise & selon que la necessité, & vrge  
 des affaires le requeroit. Le conseil d'estat donc comme estant le prem  
 sera par nous touché premierement, & est celuy qui reside pres la perso  
 ne du gouverneur, ayant des Conseillers sans nombre certain, ainsi qu  
 plaist au Prince en ordonner, & parmy lesquels sont meslez quelques  
 gneurs & gouverneurs d'autres regions, aucuns doctes & scauants ho  
 mes, des vaillans & bons guerriers telz que bon semble au Prince de  
 choisir, & à tout cecy est ajoin vn president homme de grand scauoir,  
 renommé d'vne grad integrité de vie. Avec ceste troupe consulte le g  
 uerneur sur les affaires d'estat soit que la chose touche au Prince, ou  
 pour le prouffit du public, & traittât de la paix, ou de la guerre, préd es  
 audi à ce qui appartient au gouvernement general de toute la Prouince

*Marie de Fla  
 dre épouse de  
 Maximilian  
 d'Autriche  
 l'an 1478.*

*Diuers con  
 seils en Flan  
 dres pres du  
 gouverneur.*

*Conseil d'e  
 stat, & sa  
 puissance.*

est en ce  
 s'arriue  
 de guer  
 le vuiden  
 seilz. Ceste  
 du Roy lequ  
 des cont  
 & bien reno  
 uerneur du p  
 la justice, & p  
 puissance de  
 consentemens  
 au la cognoi  
 de limites des  
 parité du Princ  
 affaires de plus  
 quent au gou  
 la police, l'aut  
 que les Cou  
 Lequeltes; &  
 me audiencier  
 la Tolon, ains  
 tte du Roy, o  
 pre ez Courts  
 ueurs des Prou  
 illege d'aduis,  
 que qu'ilz tien  
 e comme ja dis  
 on voit trois fa  
 finances, vn rec  
 qualifiez & ex  
 it disposer au P  
 & sur-intend  
 regard aux ayd  
 Compres. & er  
 ge des deniers  
 uilles, faitz & r  
 soit en temps d  
 ulations, muni  
 & c'est par ce  
 les moderation  
 sont tout ains  
 & sept maistre  
 res, & se tient  
 Le Prince des b  
 à l'imitation d

est en ce conseil que se donnent les aduertissemens de toutes parz, & se communiquent les intelligences, que on casse, ou apointe les Colonels, & chefs de guerre, que les ambassadeurs sont enuoyez ou receus, & où en se voident les choses qu'on ne peut desmeller es autres courts, & conseilz. Ceste grande autorité fut iadis es mains du conseil priué & secret du Roy lequel aussi se tient pres la personne du gouverneur, & où le nombre des conseillers est limité à dix ou douze hommes seigneurs en sa- voir & bien renommez, ayans aussi vn president esleus par le Prince, ou gouverneur du pays. Ce conseil depuis que celuy d'estat fust estably, n'a eue la justice, & police, sans manier les affaires de dehors, ny de la guerre, & puissance de donner priuileges, graces, pardons, remissions, octroys, & consentemens: pouuant faire loix, statuts, ordonnances & editz, ayans en main la cognoissance & iugement des proces, & querelles, sur les fin- ces & limites des terres, & parties importantes du domaine, iugeantz de l'importance du Prince & seigneurs, selon les registres ordinaires: saut que pour les affaires de plus grande importance, il fault que ces Conseillers en con- sultent au gouverneur, & conseil d'estat, tout ainsi qu'en ce qui tou- che la police, l'autre conseil est tenu en donner aduis & instruction au co- nseil priué les Conseillers duquel on apelle à la façon de France, maistre des Requestes; & à chacun de ces conseilz y a quatre secretares qui sont esleus comme audiciens, & tousiours parmy quelques seigneurs & cheualiers de la Toison, ainsi qu'on en yse en France au Conseil priué seant pres la personne du Roy, ou pres la personne de Messieurs ses freres, & comme par les Cours de Parlemét sont receuz les Pairs de France, & les gou- verneurs des Prouinces, comme estans de foy du corps du Conseil & ayans le privilege d'aduis, encore qu'ilz ne soiét point establis iuges q par le droit ne qu'ilz tiennent. Le troisiemo conseil est celuy des finances gou- uerné comme iadis on en ysoit & yse on encore en France: en ceste po- sition on voit trois sages seigneurs du pays apellez chefs, ou surintendans des finances, vn receueur, & vn thesorier general, & trois commis hom- mes qualifiez & experts, deux Greffiers, & autres officiers ainsi qu'il en fault disposer au Prince, ou à son lieutenant. C'est à ce conseil d'auoir le regard sur l'administration des biens, reuenuz, & patrimoine du Prince, à pré- senter le regard aux aydes tant ordinaires que extraordinaires, aux chambres des Comptes, & en somme à voir comme se deportent tous ceux qui ont le regard des deniers de leur Prince. C'est en celle chambre que on dresse les tailles, faitz & taxe les impoltz, & que lon traite des payemens & soul- uoyez soit en temps de paix ou de guerre, que l'on ordône pour les frais des expéditions, munitions & toutes autres despences necessaires pour le pu- blic, & c'est par ce conseil que les biens du Prince sont donnez à ferme, se- lon les moderations, & restrictions acoustumées. Les chambres des Com- ptes sont tout ainsi reiglées qu'en France, y ayant en chacune vn Preli- ué, & sept maistres des Comptes desquelz les quatre sont seulement or- denez, & se tient ceste compagnie à Bruxelles.

Le Prince des bas pays a aussi des conseilz Prouinciaux & nomez Parle- mens de la limitation de France, en chacun y ayant 12. ou .8. conseillers, vn

*Conseil pri-  
ué, & son  
autorité.*

*L'on conseil  
communiqué  
certains affai-  
res à l'autre.  
Quatre secre-  
tares à cha-  
cun conseil.*

*Le conseil des  
finances &  
son office.*

*Chambre des  
comptes à  
Bruxelles.  
Parlemens de  
Flandres fort  
differés à ceux  
de France.*

LIVRE TROISIÈME

Chancelier, ou Président, l'Advocat & Procureur du Roy, les greffiers, cretaires, & autres officiers esleus trestous par le gouverneur de la province. Mais la puillance de ces Courts n'a la maiesté telle, ne si admirable, que celle de noz Parlements de France, lesquelz ne recognoissent que le Roy & ne sont erigez que de luy, & les offices vaquans ny sont sponsez que par son autorité Royale, & personne ne cognoissant de sentence. & n'y ayant gouverneur qui puisse leur prescrire loy, ny ordonnance nouvelle, autre que celle qui est de la volonté du Roy, & autorisée par les courts souverains. Là où es pays bas le gouverneur envoie les ans commissaires par toutes les bonnes villes, avec nouvelles provisions, loix, & ordonnances, auxquelles fault que les Parlements obeissent. Quant à la gendarmerie, on ne tient point en Flandres durant la paix autre garnison de gens d'ordonnance, ainsi qu'on fait ordinairement en France, à cause qu'estans voisins d'Allemagne, comme ils sont, ils se font de se en preualoir avec leur argent tout à loisir, & assez soudain; bien est que de fanterie il en y a quelques compaignies qui sont tousiours detiées par les places des frontières, & qu'aussi de nostre temps les Roys Catholiques, voyans l'ordre gardé en France pour l'esgard de la cavalerie, ont prouvéu de mesme façon que noz Roys, faisant 600. lances en les pays bas, diuisées en 14. compaignies des gens d'armes de cinq hommes à cheval pour lance, iacoit que tout va aussi bien en diminuant comme le voit peruertiy en ce nostre pays de France. Quant à la mer, le Roy Catholique ne tient guere iamais armée sur icelle es costes de Flandres, de Brabant, Hollande, Frise, & Zelande, iacoit qu'il y ayt vn Admiral, qui est de la marine, ainsi que nous le pratiquons aussi en France, & est esteimé & honorable, & de grand reuenu, entant que cest officier, & de la marine a part en toutes confiscations de denrées & vaisseaux, & aussi aux butins faits en guerre, & aux courtes de quiconque fait proymer: içoit que doit prendre sur chacun tonneau de marchandise que sans saufconduit qu'ayent les marchans qui sont de pays estrange. & sans saufconduit si l'attache de l'Admiral n'estoit apposée la marchandise soudain confiscuée. La sagesse des gouverneurs de ces pays est grande, ce que voyans comme ce peuple est encoint de plusieurs biens voisins à tous propos se vont vendre à deniers comptans à faire service aux Princes en leurs guerres, & entreprises: ilz ont ordonné que nul suiet au Roy Catholique n'enrolle souz quelque Prince, ny Potestat étranger, sans en prendre permission, & congé sien, ou du gouverneur du pays au nom de la maiesté. Il laisse les defences de tirer desdittes terres, cheuaux, viures, n'y argent, ou autre chose venant au pays, ny la permission du cours de trafic de marchandise, estant ceste loy comme commune à tous les Princes, que de la terre. Les estats s'y assemblans, sont plus faits par l'ordonnance du Prince, ou gouverneurs, qu'à la requeste du peuple, & comme ilz ont, à cause qu'on ne les appelle guere que pour y parler des subuentiones, c'est aussi pourquoy le plus souuent ilz y viennent plus par force, & par peur de l'amende à laquelle on condempne les delayeurs que de soucy, ilz ayent de l'assemblée. Au reste il est de mesme l'assistance des ordonnances,

*De la gendarmerie des pays bas.*

*Admiral es pays bas, & sa puissance.*

*Loix sur les viures du pays.*

*Comme les estatz sont assemblez aux pays bas.*

compas, d'a  
grande chaf  
ou les Fla  
que les au  
vn pour  
& preiud  
accordé  
poser, & r  
occene faygr  
amis sont mi  
à l'estar g  
le conten  
ore.  
Or ayans parle  
des belles ci  
renuoye le le  
contentant  
centration, qu  
ny gisent Hen  
Meuse, & à l'  
confinant  
rabant sont Lo  
es murées, &  
contents de pro  
à Bruxelles  
ous dit. On t  
ne ce fut vn E  
rien d'escrie  
sinon qu'à p  
que pour aut  
ressée enuird  
duc de Braban  
Pape Martin  
grandes immu  
ppe second R  
accor la Metra  
ince, preced  
soit à preste  
porter la par  
es aydes & em  
interestz, est  
descriuant no  
autant que qu  
quelque rien, ie  
etres au Roy C  
de la plus par

pas, d'autant que des terres Brabant, Hennault, Artois, Namur, & de chacun des trois estatz y enuoye des Commissaires, & député les Flamans y enuoyent en general pour leurs quatre membres, & que les autres estatz a sçauoir l'Eglise, & noblesse y mandent aussi vn pour voir si les quatre membres diront rien à leur desaduan- & prejudice pour s'en ressentir. D'auantage quand bien vn pays accordé ce que le prince demande le corps d'vne seule ville est pour proposer, & rompre tout ce qui auroit esté octroyé, & nonobstant le ne s'aygrit, ains pillant patience, attend à vne autre fois que les autres sont mieùx affectionnez à condescendre à sa demande. Ex voila à l'estat general, reste à particulariser quelques villes des pays bas pour le contentement plus grand de ceux qui s'amuseront à lyre celle

*Description  
de Brabant.*

Or ayans parlé de Gand au discours de Flandres; nous verrons quelque des belles citez qui sont au Duché de Brabant, de l'antiquité duquel renuoye le lecteur à Iean le Maire de Belges, & à l'histoire de Belges, contentant de vous dire que ce Duché est limité de la Meuse vers le septentrion, qui le separe du pais de Gueldres, & de Holande: au midy se gisent Hennault, Namur, & pays du Liege, à l'orient luy est encor la Meuse, & à l'Occident est l'Escault qui separe les Brabançons de Flandres, confinant avec la principauté d'Alost: & les villes principales de Brabant sont Louvain, Anuers, Bruxelles, Bossedue, & plusieurs autres murées, & non ceintes de murs que ie laisse pour eiter prolixité, contents de proposer les deux chefs du pays Louvain & Anuers, quoy qu'à Bruxelles soit assis le Conseil, & les finances ains que delia nous auons dit. On tient que Louvain fut bastie par Cesar, d'autres tiennent que ce fut vn Escossois nommé Lupe, auant Cesar long temps, mais n'ayant rien d'escrie de l'antiquité, ie suis aussi contrainct de n'en dire autre chose sinon qu'à present elle est remarquée plus pour son vniuersité fameuse, que pour autre chose qui la puisse singulariser, & laquelle escolle y fut bastie enuiron l'an de nostre seigneur, mille quatre cens vint six, par Iean Duc de Brabant quatriesme du nom, & enrichie de beaux priuileges par le Pape Martin cinquiesme, & de nostre temps augmentée & douée de grandes immunités, & confirmation des anciennes libertés par Philippe second Roy des Espagnes. Louvain de tout temps a esté & est encor la Metropolitaine de Brabant, & chef du premier cartier de la Province, precedant toutes les autres villes dudit estat en toute préeminence, soit à prester le serment au Roy, ou à le receuoir de luy-mesme, ou à porter la parole es choses concernantz les affaires, sauf es demandes des aydes & empruntz pour le Prince, ou Anuers, comme y ayant le plus d'interestz, est celle qui parle la première: & sur la police de laquelle, en destruisant nous prendrons le patron du reste des villes Brabançonnées: Autant que quiconque sçaura comme Anuers se gouerne, il n'ignorera presque rien, ie ne dis pas des façons de faire, & coustumes des villes subiectes au Roy Catholique, ains encor des lieux principaux d'Allemagne & de la plus part des pays Septentrionaux. aussi suppose qu'avec plus de

*Iaques de  
Guy se en son  
hist.*

*En quel tēps  
dressée l'vni-  
uersité de Lou-  
vain.*

*Louvain me-  
tropolit. de  
Brabant.*

*Anuers pa-  
tron de toutes  
les villes A-  
lemandes.*

liberté les autres maintiennent leur estat que ne fait Anuers sa police, est-ce que le pareil ordre de Bourg. mestres avec leurs Senateurs, & de chefz des quartiers ou Vicz mestres, & Doyens des mestiers y est obseuë, ayants vne autorité, peu s'en fault, semblable. Pour venir donc à description de ceste ville, ie laisse l'histoire (si tel nom elle merite) de Geant druen, & de ses tyrannies & cruauitez exercées sur le passage de l'Escault, quoy qu'il semble qu'encor on renouuelle la memoire de ceste opinion en certaines ceremonies que l'on porte la statue ou effigie de Geant, qu'on estime bastisseur du chasteau qui estoit iadis sur la riuere en laissant le different à vuidier aux Annalistes de Flandres, qui (à mo aduis) auront assez de peine à desmesler ceste fusée. Je laisse encor la description & effigie de la ville, quoy que pour la singularité elle merite bien d'estre naïuement tirée, à cause de la grandeur, splendeur, magnificence & rarité d'edifices: ne vous diray la cause du nom de la Bourse d'Anuers tant visité en France & autres lieux de la chrestienté, & qui a esté imitée pour le trafic par la communauté des marchands, comme chose treslieure pour la conseruation des pauvres voyageurs trouuans par tout les païs où ilz vont, qui les suporte, & desfend avec ces lettres de banque ainsi qu'à Lyon on les nomme. Laisant (dis-ie) toutes ces singularitez nous dirons deux mots de la ville d'Anuers, comme la voyans vn miracle de nostre temps, & celle qui s'est fortifiée, & aggrandie par la diminution de la superbe & riche cité de Bruges, & ce de nostre temps: car les premiers accroists viennent de plus loing, ainsi que ie vois vous le deduire. Enuiron l'an de grace 1300. comme les habitans d'Anuers iouissent du droit des foires par la concession, & priuileges tant des Papes qu'Emp. est-ce que Iean second Duc de Brabant leur osta pour en estreiner ceux de Malines, mais Henry de Luxembourg Emp. leur rendit, & nobtindré deux foires, desquelles ils iouissent encores, à sçauoir à la Penthecoste, & à la saint Remy. Le second accroist de ceste ville est aduenu lors que les Portugais ont cloz le passage de l'espicerie aux Venitiens par la voye de Calicut, & que l'Ocean est celuy qui dispence les Occidentaulx à courir toute la Mediterranée, & puis se jetter en l'Ocean par le moyen de la mer rouge la moins auigable de toutes les eaux qui sont comprises sous le nom de marine. Car alors les Portugais qui peuent venir en Flandre par mer en moins de douze iours commencerent à visiter les places plus marchades des pays bas, & s'arrestans à Anuers, y comencer, ce qui à present s'y pratique pour le bien & contentement de tout le Septentrion, & l'Occident, si l'auarice des voyageurs ne rançonnoit les Marchans.

Mais le plus grand accroist luy a esté donné par les seigneurs d'Austriche, & ceux de la maison de Bourgoigne, à cause des seditions de ceux de Bruges, qui estans trop riches ne voyoient plus leur Seigneur, & taschoient de s'emanciper de son obeissance, beau exemple pour ceux d'Anuers, silz prennét bien garde aux affaires telz qu'il les voyent acheuiner. Cecy mis à part, voyons quel est ores le gouuernemēt de ceste Cité tant riche, & excellente, & que plusieurs osent esgaller à la magnificence de Venise, & abondance de Paris, quoy que ce soient deux de

*Ce geant con-  
poit les mains  
aux marchans  
voy Guicci-  
ardin en la  
description  
d'Anuers.*

*Le nom de  
bourse vient  
de Bruges, où  
les Marchans  
se voyuent.*

*Comme An-  
uers est venue  
à telle grandeur.*

*Foires d'An-  
uers quand  
instituees.*

seroit clarte  
en quatre  
curie, qui e  
de vieille  
ayant tell  
chose. Le  
Capitaines d  
la ville, & le c  
nombre de a  
membres est  
deu, & crée  
les deux an  
loy, ou seign  
estime dign  
tres en nom  
presente aut  
enuoiez es  
au Prince o  
fait choix,  
deux Co  
Conseil, y ne  
seig. & Elc  
decréer les de  
a iurisdiction  
nommer de  
at on s'en gou  
marge-mestre  
de dehors  
dixhuit Elc  
d'autorité,  
la ville, & au  
pour le bié  
ne bouge  
police tant du  
ence autant à l'  
ville: toutes  
si qu'on voit  
tes à autres se  
magistrat sou  
qui sont des h  
le Coseillier é  
mēt ces Pénit  
tousiours avec  
seigneurie: y a  
liers pris des

clarté de l'Europe. En auers donc le gouvernement est de  
 en quatre membres, le premier desquelz est nommé la nouvelle  
 seigneurie, qui comprend en soy le Magistrat souverain : le second porte  
 de vieille seigneurie embrassat son nom ceux qui ont esté Esche  
 ayant celle liaison entre ces deux membres qu'on n'en fait qu'une  
 chose. Le troisieme porte tiltre de Bourgeoisie, contenant vingt  
 Capitaines des Bourgeois, suyuant le departement des treize cartiers  
 la ville, & le quatrieme est celuy des Doyens qui sont en tout iusques  
 nombre de 24. constituez sur les 27. mestiers d'Anuers, & de ces qua  
 membres est composé tout le corps de la ville. Le Magistrat souverain  
 cesteu, & crée tous les ans au moys de May (comme en Aoust, on fait  
 les deux ans le Prouost des Marchans) & est nommé en ceste sorte  
 loy, ou seigneurie presente, & nomme neuf gentilshommes telz que  
 estime dignes d'un si hault degré d'honneur: & les 13. chefs, ou vic  
 tres en nomment aussi neuf de leur costé, & la seigneurie nouvelle  
 presente autant seule que les deux autres membres, & les nés de tous  
 enuoyez en court: entant que la presentation estant des citoyens,  
 au Prince ou gouverneur de nommer celuy que bon luy semble: &  
 fait choix, sans mettre deux freres, ou Cousins en l'administration,  
 moye deux Commissaires en Anuers, lesquelz appellans & assemblans  
 Conseil, y nomment sans grande ceremonie ceux qui sont nommez  
 par seig. & Escheuins pour l'année: & ceux qui sont esleus ont puissan  
 de créer les deux Bourgue-mestres, à scauoir celuy de dedans, & celuy  
 a iurisdiction hors la ville. Il est vray que le Prince ayant puissance  
 en nommer deux pour cest office, sil en presente qui soyent dignes de  
 on s'en gouverne suyuant son bon plaisir: neantmoins faut que le  
 bourgue-mestre de dedans soit de la nouvelle seigneurie, tout ainsi que  
 ay de dehors faut que soit des la vieille, y ayant avec les Bourgue-me  
 dix huit Escheuins. Le Bourgue-mestre de dehors est celuy qui a le  
 d'autorité, comme estant à luy d'aller en Court traiter des affaires  
 la ville, & avec les estatz demesler ce qui est le plus importat, & neces  
 re pour le bié & profit de la republiq: la ou le Bourgue-mestre de de  
 ne bouge point de la ville, ains traite en icelle ce qui est & touche  
 police tant du Ciuil, que Criminel, ayant en charge de donner au  
 ence autant à l'Estanger, qu'à celuy qui est naturel du pays, & natif de  
 ville: toutes fois y a deux Lieutenans qui y sont pour le Prince, tout  
 qu'on voit les Iuges des Apeaux & seneschaucées de Guienne sub  
 à autres seigneurs que le Roy qui en est, neantmoins le souverain  
 magistrat souverain a deux Theforiers, & vn receueur, deux pënsionai  
 qui sont des homes de scauoin ayas pësió, à fin d'assister au Magistrat,  
 le Coseillier és choses ou il escherra qlque difficulté: & à parler pro  
 amēt ces Pënsionaires sont les vrayz Sindicz de la ville: l'un desquelz  
 toujours avec le Bourgue-mestre allant en Court pour les affaires de  
 seigneurie; y a aussi quatre greffiers, & autant de secretaires, douze con  
 lliers pris des Doyens des mestiers lesquelz tous les Lundis assistent au

*Côme est gou  
 uernée la poli  
 ce de auuers.*

*Membres de  
 la police qua  
 tre en nom  
 bre.*

*Quand est créé  
 le souuerain  
 Magistrat.*

*Nomination  
 des Officiers  
 de ville deue  
 au Prince en  
 Anuers.*

*Deux Bour  
 guemestres et  
 quel le princi  
 pal.*

*Officiers choi  
 sis par le Bour  
 guemestre.*

*Cōseillers choi* conseil avec les eschevins pour ouyr les requestes de chacun, & *si des batme-* berté de dire franchement ce qu'ilz ont ouy murmurer contre la leig-  
*niers & sur* sic. Le cōseil, ou Senat, est celuy qui sūit le Magistrat de la Hale, ayā de  
*des mariniers* Doyens pour chef, deux gardes, & huit Eschevins, tous choisis de la  
*iardiniers &* blisse de la ville, & de ceste poñice on appelle au souverain Magistrat,  
*merciers.* encor au Senat à eslire, & nommer deux Procureurs, qui ont charge  
*Magistrat de* prendre esgard sur les viures, & y mettans pris raisonnable. Les juges  
*la Hale.* orphelins sont creés par le Bourgue-mestre principal, comme aussi  
*Juges des orfe* ceux qu'on deputé pour apaiser les querelles, lesquels à cause de cela  
*lins Les pacifi* appelez pacifiques: & fait encor pour deux ans à chacun quartier deux  
*ques qui apul-* pitaines, qui sont en tout 26. en nombre, qui ont quatre chefs ou pro-  
*lez.* cureurs, & encor chacun quartier à deux autres gentils-hommes pour

pericurs, & tous ceux-cy ensemble, font le troisieme membre de la po-  
 ce: ayt en somme le susdit souverain magistrat puissance de nommer  
 Doyens des mestiers, qui sont seulement annuels, afin que le long ten-  
 de dignité ne leur fait attendre quelque nouveleté en l'estat public.  
 Mais quelque grāde que soit l'autorité ou du Bourgue-mestre, ou du  
 nat, si ne peut-il rien sur les deliberations prises sur les affaires de com-  
 quence, soit pour le service du Prince, ou prouffit de la republique, si les  
 les membres n'accordent à la conclusion de la chose proposée: ou le grā  
 Magistrat assemble le conseil: les pēsiōnaires proposent, les trois me-  
 bres principaux consultent, mais les Doyens des mestiers amplient la  
 sultation en faisant rapport à la communauté selon les confrairies, & suy-  
 qu'ils en tirent responce ils le recitent au conseil, qui apres cela y gette  
 sa sentence si tous les membres s'accordent en vne opinion. Quant à la  
 stice, toutes causes tant civiles que criminelles vont en premiere instan-  
 devant le souverain magistrat, si ce n'est ce qui est de la jurisdiction du  
 gistrat de la Hale: & en ce qui est purement criminel il en juge diffin-  
 nement: des matieres civiles il a appel ressortant à la Chancellerie de B-

*Puissance du* Le Marcegrave ou lieutenant particulier pour le Roy ne peut fa-  
*Marcegrave.* emprisonner vn citoyen sans le congé du Bourgue-mestre de dodans,  
 neantmoins fault que dans trois iours il le represente au Magistrat so-  
 verain, lequel l'ayant cogneu pour cousin ou le rend au Marcegrave  
 luy faisant son proces, apres l'auoir degradé du degre de Bourgeoisie,  
 peut toutes fois le mettre à la torture qu'en la presence de deux ou trois  
 Eschevins. La franchise & retraite aux Eglises y est gardée ainsi que no-

*Franchis* pour crimi-  
*nelz aux E-* glises.  
*Loy des ba-* stards.  
*Privilege et* femmes en  
*Anniers.*  
 Pavons veu obseruer en France: & ne peut-on en matiere civile faire  
 rester aucun par prison soit bourgeois ou estranger pour ueu qu'il tienne  
 maison, ny sequester les biens sans le faire apeller en iugement. Le pere  
 n'y est obligé pour le filz, ny le filz reciproquement pour le pere, encor  
 qu'il fut emancipé, & le pere ne peut legitimes vn bastard sans l'auoy  
 du Prince, & l'ayāt legitimé, ledit naturel peut iouyr, & des biens du pa-  
 re, & du privilege de tester qui en default de ce loy seroit interdit. En-  
 vers les femmes ne sont obligés aux debtes de leurs marys, si ce n'est  
 de ce qu'ils ont marchandé, ou si que coustumierement on en use en celle ville,  
 mais le mary respond pour ce en quoy son espouse est redeuable. Laque-

fobl  
 ven fobli  
 & deusa  
 mariage au b  
 de leurs  
 aussi les ge  
 de chantée.  
 mettes pour  
 El paigr  
 ville.

Des No



qu'on sçache  
 on ne peut en  
 sçait on pres  
 tionnaires  
 assez froid p  
 ritable. Je sç  
 cheurs, ou pe  
 sous liures leu  
 nelles, n'ont  
 le abatue par  
 re, bien que  
 peuz sur les no  
 id à ceste varie  
 ement à noz F  
 qu'ilz ont trai  
 protesté) que i  
 mes avec moy,  
 bre de leurs b  
 son fidelle. A  
 re vn des plus  
 ceux de nostre  
 defcondit des  
 cines, & des  
 ayants premi

se fobliger, sans si elle achete & vend en la boutique, & neant-  
 moins fobligeant faut que primum vn tuteur en la justice qui avec le  
 & devant seilage face valable l'obligation. Ceux qui vivent 40. ans  
 au bout de ce terme font vne grand feste, & banquet comme  
 de leurs nopces, & appellent ce iour de l'ysse Iubilé, ainsi qu'en v.  
 aussi les gens d'Eglise ayans vescu cinquante ans après leur premiere  
 chancee. Ilz ont plusieurs autres loix, coustumes & facons de faire  
 pour euitor proximité, & assuree que peu de François, Alemans,  
 Espaignolz, ny Anglois, ignorent les mœurs des citoyens de ce-  
 ville.

*Iubilé des  
 mariés en  
 Anvers.*

*Des Normandz & Marcomans & leur Origine, & courses en  
 plusieurs lieux. Chapitre 40.*



**V**ELLE a esté la region ny Prouinée de l'Europe  
 qui n'aye iadis experimenté la fureur des mains terri-  
 bles de celle nation cruelle & farouche que pour estre  
 sortie des parties Septentrionnales, nos ancestres ont  
 baptisées du nom de Normand? Et toutesfois en vne  
 telle, & si grande diuersité de peuples qui ont senty  
 ceste tempeste, & ouy parler de ce peuple le plus nou-  
 uel qu'on sçache de ceux qui ont couru par l'Europe les Turcz excep-  
 tion ne peut encor assuree iugement sur la premiere source Normande,  
 ne sçait on presque dire, autre cas des Normandz sinon que pour estre  
 septentrionnaux, les Gauloys leur donnerent le nom du Nord, argu-  
 ment assez froid pour faire vn si grand bastiment que celuy d'vne histo-  
 ire notable. Je sçay que noz Annalistes, pour n'auoir esté trop curieux  
 de leurs liures leur manquoient, & les sciences sembloient estre à demy  
 mortes, n'ont guers dit de ce peuple, qui tant a donné d'affaires à la  
 France abatue par la discorde meue entre les successeurs de Louys le de-  
 uoyé, bien que les aucuns ayent touché au blanc, & les autres se soient  
 appuyez sur les noms prenans les vns pour les autres. Nous donc prenans  
 garde à ceste varieté, & voulans (à nostre possible) donner quelque con-  
 noissance à noz François, ferons vn discours des opinions des auteurs se-  
 lon qu'ilz ont traité diuersement ceste matiere, non (comme tousiours  
 on a protesté) que ie vueille qu'on m'ajouste foy si ie ne fais marcher les  
 choses avec moy, lesquelz me seruira de Parapeç & me targeray souz  
 le bras de leurs boucliers, aussi qu'vn Patrocle auoit son garant souz l'ax-  
 e de son fidelle Achille. Wolphang Lazie, auquel i'ose donner l'honneur  
 d'vn des plus diligens chercheurs de l'antiquité de l'histoire de  
 ceux de nostre temps, parlant de des Normandz; & des maisons illu-  
 tres, qui sont sorties de leur race se peine de prouuer que ce peuple est  
 descendu des Marcomans: de quels les histoires anciennes sont as-  
 sez nommées; & desquelz pour cest esgard nous parlerons plus longue-  
 ment, ayants premierement mis en ieu ce qu'il ameine pour verifer son

*Normandz  
 les plus nou-  
 uaux des  
 peuples cou-  
 rreurs.  
 Nord signifie  
 le Septentrion.*

*Ce furent Lo-  
 thaire Loisy  
 & Charles,  
 filz du debõ-  
 naire.*

*wolphang  
 Lazie. li. 9.  
 des Migrati-  
 ons.*

*Anciennes  
Annales no  
par nous  
venues.*

dire: Et à fin (dit-il) qu'aucun ne doute que les Normandz sont sortis de la race, & souche des anciens Marcomans, nous auons recueilly ces mo-  
qui s'ensuyuent des Antales: tres-anciennes, contenant l'histoire des Fran-  
çois, & le sang, race, & genealogie de Charles le grand, & escriptes en  
parchemin fort vieil; & dans lesquelles, il y a telles parolles: Les lettres  
desquelles ont iadis vſé les Marcomans, que nous appellons Normandz,  
ie les ay cy dessous exprimées, desquelles prennent leur apprentissage ceux  
qui parlent la langue Theodesque, & avec lesquelles ils taschent de com-  
prendre, & signifier leurs charmes, enchantemens, & forceleries estans en-  
cor embabouinez de l'erreur du Paganisme: Puis paignant lesditz caracte-  
res, il donne à chascun son nom, ce que i'obmetz, renuoyant le lecteur  
celuy que i'allegue pour la confirmation de mon dire, & lesquelles enco-  
il trouuera en la Poligraphie de l'Abbé Tritemie.

*Arriā Nico-  
mel. en la vie  
d'Alexandre  
le grand.*

Or pour voir fil y a quelque verisimilitude au dire de Lazie, il ne  
faut aussi regarder quelz furent les Marcomans, & où estoit leur demeure  
& desquelz Arrian Nicomedien qui a escrit la vie du grand Alexandre,  
le en ceste sorte: Apres ceste bataille (dit-il) Alexandre, troys iours dura  
alla le long du Danube, qui est vn des plus grandz fleuues de toute l'E-  
rope, & qui a vn fort long trait courant par plusieurs Provinces arrouisees  
les terres d'vn nombre infiny de belliqueuses nations, & la plus part de  
celles Germanes, aussi c'est de la Germanie, que ce grand fleuue prend  
source. Les derniers de ces peuples sont les Quades, & Marcomans, puis  
les Iaziges tous peuples de Sarmatie. Regardez s'il n'y a desia vn grand tra-  
pour monſtrer les Normandz & Marcomans estre vne mesme chose, par  
que les vns & les autres sont Septentrionnaulx, & iceux encor Sarmates,  
oyons Tacite, grand amy des Germains, qui guere ne s'esloigne de l'opinion  
d'Arrian: Pres des Hermondures (dit-il) sont les Norisques, qui  
habitent les Quades, & Marcomans: puis adioute, enſuyuant à nostre aage  
auons veu que les Quades, & Marcomans ont eu des Roys de leur nation  
sortis de la race illustre de Maroboduë & Tudre: mais à present ils font  
frent que les estrangiers leur commandent.

*Tacite li. des  
mœurs des  
Germains.*

*Strabon li. 7.*

Le doz des Quades, & Marcomans est cloz & enceint par les Mar-  
Gothins, Diens, & Bures: lesquelz il fait voisins des Sarmates. Strabon  
aussi, qui semble n'auoir rien oublié, parlant des anciens Boësmes (de  
quelz nous auons parlé en leur lieu) dit ainsi des Marcomans: D'entre  
quelz les vns habitent dans la forest, les autres dehors, ainsi que font plu-  
sieurs des Colduores, au païs desquelz est la ville Royale de Maroboduë  
à ſçauoir Buhieme: auquel lieu, comme il attirast plusieurs pour y habiter,  
il contraignit encor les Marcomans, qui estoient de son païs, d'y venir  
faire leur demeure, or estoit tiré ce Maroboduë des Sarmates, & de l'ancienne  
race des Sueues, qui eut guerre contre l'Empereur Tibere. Velle-  
Patercule ne dit pas que les Marcomans fussent Alemans, ainsi que plu-  
sieurs veulent inferer, pour faire la Germanie celle qui a produit & donné  
& Huns, Wandalés, Normandz, & Lombards: ains voicy comme  
parle. Il n'y auoit rien qui peut estre surmonté en Germanie, sans  
Marcomans, lesquels leur Roy Maroboduë auoit tiré de leur païs

*Entrop. li. 7.*

*Velle-  
patercule au second  
volume.*

caché da  
celle Pro  
de Boesme  
Quades, & M  
peuple, voyon  
suz du grand  
plus excellen  
aduerty de  
oyent le païs  
& pilloyent su  
onte.  
r tous ces pass  
où ils sortirent  
dire il puisse i  
uerons ont la  
me ces Marcom  
enuahy leur t  
& lequel pour  
aupres de l'En  
les, à fin que pa  
nostre histoire  
Or furent ces h  
ans & Limitrop  
plus adonnez  
Sarmates, & le f  
te, & Moscouie  
comme ceux qui  
la Sarmatie: E  
te, ainsi qu'auon  
fait vn long disc  
Tibere leur fe  
et selon qu'en au  
re. Voir Pline d  
cause qu'  
ris les Marcom  
es de ce peuple,  
ite d'Illyrie iusc  
ns, Narisques, H  
s Custobaces, V  
ans: mais il n'y  
autre ce estoit su  
& contre la gran  
par ses soldatz, i  
nt en personne  
es, & Licutena  
reueu, en enu

est caché dans la campagne enclose de la Forestz Hercinie, il y habite celle Prouince. Voyez comme ce peuple venoit d'ailleur que du de Boesme sur lequel il s'estoit getté, & puis que nous auons ia veu Quades, & Marcomans estoient vnys ensemble, & faisoient vn mesme peuple, voyons ce que Ammian Marcellin en chante, parlant de Constantin le plus excellente ville du monde (c'est de Romé qu'il tient propos) il aduertit de iour à autre par messagers dignes de foy, que les Sueues voyent le pais Rhetien, les Quades & Sarmates faisoient des courir & pilloyent suyuant leur coustume les Prouinces de Pannonie & Es-

*Ammian  
Marcellin  
liu. 16.*

pour tous ces passages le diligét le Lecteur verra quelz furent les Marcomans, & où ils sortirent, & se souuiendra de ce discours, à fin qu'en la suite de l'histoire il puisse iuger si Lazie a raison, ou si les autres que cy apres nous parlerons ont la cause meilleure: neantmoins encor voy-ie que Tacite dit que ces Marcomans estoient si voisins des Gothins, que Maroboduus leur enuayh leur terre, & contrainct Cataualde vn de leur Princes de s'en aller, & lequel poursuivoit la vengeance du tort fait par le Prince Marcomans apres de l'Empereur Tibere, voilà quant à l'origine: reste à voir les suites, à fin que par icelles nous voyons s'il y a rien qui s'accorde avec ce que nostre histoire porte touchant les Normandz.

*Tacit. liu. 2.  
des Annales.*

Or furent ces hommes appelez Marcomans, comme qui diroit marchans & Limitrophes, plustost que estimer que on les nommast ainsi pour estre plus adonnez à aller à cheual qu'à pied ainsi qu'en vfoient le reste des Sarmates, & le sont encore la plus part des mesmes, soit en Poloigne, & Moscovie, desquelles regions les Marcomans furent iadis voisins comme ceux qui se tenoyent pres la Morauie. Sortans donc ce peuple de la Sarmatie Européenne la premiere course qu'il feit, fust en Autriche, ainsi qu'auons prouué cy dessus par le tesmoignage de Vellée, lequel fait vn long discours des terres occupées par les Marcomans lors que Tibere leur feit la guerre.

Et selon qu'en auons aussi allegué, d'Arrian en la vie du grand Alexandre. Voir Plinio en son Panegyrique, loué & recommandé la fortune de Traian à cause qu'estendant son empire par delà le Danube, il y auoit pris les Marcomans. Iulie Capitolin, spécifie encor assez au long les suites de ce peuple, & migration d'iceluy, disant: Touts les peuples des parties d'Illyrie iusques en Gaule s'estoyent reuoltez, à sçauoir les Marcomans, Narisques, Hermandures, Quades, Sueues, Sarmates, & autres Arabes, Gistobaces, Victobales, Sicobotes, Roxolanés, Bastarnés, Alans, & autres. Et ce estoit sur les bras de l'Empereur la guerre contre les Partes & contre la grand Bretaigne. Auec grand peine donc, inuité à ce combat par ses soldatz, il vainquit ces nations guerrieres, & farouchés luy en personne, & les autres armées estant conduite par ses Capitaines, & Lieutenans, & contraignit les Marcomans à se rendre à l'arraison, en enuoyant plusieurs habiter en Italie, & ailleurs il dit:

*Pline 2. au  
Panegyric. à  
Traian.  
Iulie Capito-  
lin en la vie  
de Marc  
Antonin.*

LIVRE TROISIÈME

*Cesar Comēt. lin. 1. Suetone en sō Tibere.* Marc Antonin auoit delibéré de faire que la Prouince des Marcomás, reduite souz la contribution Romaine, & l'eust fait, aussi bien qu'il en d' seignoit de la Sarmatie, sans l'empeschement que luy donna Callie se tant pour empereur es parties Leuantines.

*Tacite 2. des Annales Rom. Am. Marcellin lin. 17.* La seconde course de ce peuple fut en Gaule, & du temps de Iule Cesar ainsi que luy mesme tesmoigne, & lors que Tibere commandoit à me. Mais la troisieme expedition Marcomanique s'estendit vers l'Herigrie, & Transsylvanie, ce que i'ay desia noté parlant de Catualde qui ceda à Marobodue Roy des Marcomans qui causa la ruine de son precesseur, suyuant l'autorité de Tacite es Annales de Rome: là où il fait tousiours ce peuple de Sarmatie, & ce qu'encore on peut recueillir d'Am Marcellin parlant des Quades voisins des Marcomans, lequel en parle ceste sorte: Assistoient encor les Quades participans, des perilz des Sarmates, & lesquelz indiscretement s'estoyent renduz les compagnons de les faultes. Puis aiouste l'exemple de ceste clemence, & de bonnairété Rale en induit plusieurs des Royaux, telz que furent Arabarie, & V des principaux Capitaines des troupes, l'vn desquelz commandoit fu Quades, & l'autre estoit chef des Sarmates, mais grandz amys ensemble tant pour estre farouches tous les deux que pour l'auoifinement des sur lesquelz ilz commandoient: Les troupes de ceux cy l'Emp. bridement qu'elles ne peurent s'aller ensemble tandis que on dresseroit les ticles de la paix preste à estre iurée: entant qu'il les separa, faisant les Sarmates iusqu'à tant qu'on eust despeché l'affaire d'Arabarie, & Quades.

*Comme les Marcomans se presentoyēt iadis s'humilians à quelcun.* Lesquelz comme, selon leur façon de faire, se fussent presentez te le col fleschy, & la teste baissée, ne pouuans se purger des crimes que leur mettoit sus, craignans vn pire traictement, & de subir vn extreme plice, donnerent des ostages à l'Empereur, quoy que iamais on ne les peu contraindre à telle recognoissance. Par ce passage on voit les Marcomans en Dacie, qui est Transsylvanie, & telz qui n'auoient iamais serui iou de la seruitude Romaine. Quatriesimement s'espandist ceste fier tion en Autriche & Stirie, y estans transportez par l'Empereur Cl Neron, & depuis souz Marc Antonin surnommé le Philosophe ainsi uons touché suyuant l'opinion de Iule Capitolin: & depuis Galien donna l'Autriche, & Esclaunonie au Roy des Marcomans duquel il espousé la fille: voire lysons nous que Valentinian eust souuent contre les Marcomans se tenans en ces deux Prouinces susnommées. oyons vn peu comme Capitolin en parle: Les deux Emp. (dit-il) fore en appareil de guerre, à cause que les Parthes, & les Marcomás troubl les affaires de l'Empire: comme aussi faisoient plusieurs autres nations chassées de leurs pais par les susdits Barbares, & lesquelles menaçoie faire la guerre aux Romains, si on ne leur donnoit lieu pour se re. Puis aiouste: Apres cecy Marc Antonin se gouerna avec vne grande destie, & douceur, & eut heureux succez contre les Alemans: & finalement eut il l'affaire cōtre les Marcomás, laquelle guerre il meit à fin felicité fort grande, & y gaignant autant d'honneur que iamais

*Sexte Aurele en la vie de Galien. Iulie. Cap. en la vie de Marc Antonin.*

ne siena  
plusieurs mill  
les Pannonie  
armates, Wan  
fitz Comm  
vaincu par ce  
nouelle demeu  
deia il eut en  
Rutilia qui l  
année la guerr  
avec les Qu  
marcomás qu'ad  
under le lecteu  
se fussent es  
& presque i  
les, Sarmates, S  
periale fut par  
le par l'enyemy  
vnt vn peril p  
quelques troupe  
merét vers Ie  
icy que soudai  
ains que leur c  
: là où les Ba  
es, esclairs, &  
prédre la fuite  
cherie passas  
les victoires d  
elle mal aguerr  
de la main tre  
s'ay bien que  
comme ennemy d  
vne opinion de  
racle rendu à l'  
voire l'effait qui  
Empereur feit d  
sa par vne sienn  
iere des Chrest  
sur les cour  
blement i'ay ba  
mons auoir est  
emps, & les nom  
; entant que l  
descrite par les  
uile Belgique.  
marcomans sont

sienne entreprise, & ce en vn temps auquel la peste auoit rui-  
 plusieurs milliers & du peuple, & de la gendarmerie : & ainsi il deli-  
 les Pannonies d'vne grand' seruitude, opprimées par les Marcomans,  
 Sarmates, Wandales, & Quades, & triompha à Rome accompagné de  
 son filz Commode. Par la vous voyez que ce peuple estoit en Pannonie,  
 vaincu par ce grand & sage Empereur, il fust contraint de chercher  
 nouvelle demeure. Voyez encor ce que Lucian en chante disant : Com-  
 deia il eut entrée en la maison Royale & au palais, y estant introduit  
 Rutiliâ qui luy tenoit la main, & l'en'faisoit approcher, & estant fort  
 l'armée la guerre en la Germanie: L'empereur Marc Antonin combattoit  
 avec les Quades, & Matcomans. Ce fut en ceste guerre contre les  
 Marcomâs qu'aduint le miracle racompté par Orose, duquel ie ne veux  
 le lecteur, parlant Orose en ceste sorte : Car comme plusieurs na-  
 se fussent esmeuës cõtre l'Empereur astragemét barbares, & en tres-  
 grand & presque infiny nombre, à sçauoir les Marcomans, Quades, Wan-  
 dales, Sarmates, Sueues, & presque toute la Germanie : & comme l'armée  
 imperiale fut paruenüe iusques sur les limites des Quades, & se veit sur-  
 prise par l'enemy à cause de la faulte d'eau qui l'a tenoit en angoisse, &  
 fut en vn peril plus grand de la soif, que de la force aduersaire, il y eut  
 quelques troupes de soldats, qui avec vne grand' asseurâce & viue foy, se  
 tournerét vers Iesus Christ, l'inuoquâs & prians pour leur troupe : Et  
 vicy que soudain il tomba si grand' abondance d'eau, & pluyé sur les Ro-  
 mains que leur camp en fut rassasié largemét, & sans s'êtir aucune iniu-  
 rre : là où les Barbares sentirét vn estrâge estonnement assaillis des fou-  
 droyes, esclairs, & orages qui en occiât plusieurs cõtraignerent les autres  
 à prendre la fuite. Les Romains les poursuyuâs en firent vne estrange  
 macherie passâs presque tout au fil de l'espée, raportâs vne des plus glo-  
 rieuses victoires que iamais on eut ouy reciter, avec vne petite troupe, &  
 celle mal aguerrie, troupe de soldats, mais quis estoyé t suportéz, & gui-  
 déz de la main trespuissante, & inuincible de nostre seigneur Iesus Christ  
 sçay bien que Dion racompte autrement ceste histoire & que Lucian, *Impieté de*  
 comme ennemy du nom Chrestien, ou, pour mieux parler, aduersaire de *Lucian et de*  
 toute opinion de diuinité, attribue ce miracle à Apollon, duquel il saint *Dion.*  
 miracle rendu à l'Empereur estant en ce peril : mais nous aymons mieux *Nicephore hi.*  
 croire l'effait qui s'en suyuit, que les résueries de cest Athéiste, entant q' *ecclesiast. l. 4.*  
 l'Empereur feit dès l'heure surfoit les persecutions des Chrestiens, & cõ- *chap. 13.*  
 d'la par vne sienne Epistre, comme son armée auoit esté deliurée par la *Vipia en laloy*  
 siere des Chrestiens. Ie pourroy vous amener infinis passages des bõs au- *Generaliser*  
 leurs sur les courses des Marcomans en diuers lieux, si c'estoit d'eux que *paragr. final*  
 seulement l'ay basty ce discours, mais ayant à voir si ce sont eux que nous *ff. des decuri-*  
 simons auoir esté les normands, il faut passer outre, & conferer, & les ons.  
 temps, & les noms & les voyages, & les lieux où ces peuples se sont arres- *Pende Roy*  
 tés, entant que la premiere course cogneüe des Normâds par les nostres *des Mercies.*  
 descrite par les Annalistes François est celle quand ilz vindrent en la *en Angleter.*  
 Gaule Belgique. Or est-il que les Mercies sous leur roy Pède sortis des *re.*  
 Marcomans sont ceux qui chasséz de la Gaule passeront en Angleterre, &

*Ceste guerre*  
*aduint l'an*  
*de grace 174*  
*Euseb. hist. ec*  
*cl. l. 5. ch. 5.*  
*Tertul. en l'a*  
*pologet. c. 5. et*  
*Suidas en*  
*l'hist.*  
*Lucian au di-*  
*alogue nomé*  
*Alexandre.*  
*Orose l. 7 c. 13*  
*Entrop. l. 10.*  
*Ceste bande*  
*Chrestienne*  
*fut nommée*  
*par l'Emper.*  
*foudroyante.*  
*Impieté de*  
*Lucian et de*  
*Dion.*  
*Nicephore hi.*  
*ecclesiast. l. 4.*  
*chap. 13.*  
*Vipia en laloy*  
*Generaliser*  
*paragr. final*  
*ff. des decuri-*  
*les ons.*  
*Pende Roy*  
*des Mercies.*  
*en Angleter.*  
*re.*

En retournans en Noruege, apres la mort dudict Pende occis par les  
 fans d'Ofuuald roy de la grã Bretagne, ce qui aduint l'an de grace 64  
 regnant en France Clouis second, & tenant l'Empire Cōstantin petit  
 de l'Empereur Heraclie, seant à Rome Theodoré. Apres ceste route  
 Marcomans ayant rauagé le pays de Dannemarch, le mirent à l'art Pirat  
 que l'espace de plus de cent ans, ores courant la coste Germanique, &  
 tost se fourrans iusqu'au plus profond des Gaules, ainsi que verrons par  
 sans plus outre en nostre narration, mais qu'ayons vn peu recité les aut  
 opinions sur l'origine du nom Normand, entant qu'encor iusqu'icy n'  
 atons veu chose qui puisse guere contenter l'esprit du lecteur. Lazie,  
 comme i'ay dit, tasche de prouuer que les Marcomans sont ceux qui  
 iadis cōquis la Neustrie sur les Roys de France, dit que les nostres voy  
 les Septentrionaux courir leurs terres, & ne sçachans le nom propre  
 peuple qui l'assailloit, le baptiserent du tiltre de Normáds, c'est à dire  
 mes de Septentrion: & à ceste opinton souzsignent plusieurs trompez  
 l'erreur commun, & se laissans conduire par la seule fantasie des autres,  
 ne sçay point mauuais gré à Lazie, Germain de nation, & Viénois du pa  
 d'Austriche, ayant prouué les Marcomans fortiz de Sarmatie, & nouu  
 plusieurs siecles en Pannonie, si eux chassez de ce païs, il les renuoye  
 Gaule, & s'aydant de nostre erreur, il dit que ce sont les Normands q  
 en sont descenduz, à cause que c'est ainsi qu'on appelle les hōmes nés  
 parties Septentrionales. Mais si cela auoit lieu, ie m'estonne quel  
 que les Goths, & Lombardz coururent tant de terres es Gaules, Espa  
 gnes, que Italie, qu'on ne les honnora aussi de ce tiltre, veu que sa  
 doubte aucun, & les vns & les autres estoient du Nord, & sortis des te  
 res Boreales & froidureuses, veu que desia les François se tenoient  
 Gaule, & y commandoient, vñs de la mesme langue qu'ils vsoient  
 que les Normands y passerent. Et toutes-fois vous ne trouuez aut  
 quelconque qui les nomme ainsi, & moins qui uille resuer sur le m  
 Nordman, iusqu'à ce que le peuple qui vrayement s'appelloit ainsi  
 mença à courir les plages, & costes gauloises: lesquelz noz Annal  
 ont recogneuz soubz le nom de Danoyz, à cause que la region qui les  
 uoit vomis, & iettez en noz terres, estoit subiette à la couronne Dannois  
 ainsi que i'espere vous monstrer.

Je ne me soucie point si Beat Rhenan, quelque grand hōme qu'il pu  
 se estre, iaçoit qu'il les confesse Danoyz, parle d'eux en ceste sorte: Les  
 Normandz furent vne partie des Danoyz, ainsi nommez; à cause qu'  
 sont hommes septentrionaux, d'autant que Nord en langue Aleman  
 gnifie Septentrion, & Man, vault autant que homme: Le nom de ces  
 rates commença estre cogneu sur les derniers ans de l'Empire de Char  
 le grand, lors qu'ayantz pillé & succagé le pays Phryson, & Isles voisines  
 soubz la conduicte de leur conducteur Geoffroy, ilz menaçoient de  
 re le semblable au superbe palaix d'Aix, qui estoit le lieu où l'Empere  
 sejournoit lors qu'il estoit sans nulle guerre. Et encor ne mesme  
 trop les parolles de Sabellique, quoy qu'il se soit peiné à recueillir  
 assez diligemment l'histoire, lors que parlans de Neustrie occupée

*Erreur de  
 Wolphaug  
 Lazie.*

*Au compte  
 de Lazie tous  
 les Septentri-  
 onaux seroient  
 appelez Nor-  
 mandz.*

*Beat Rhenan.  
 li. 1. de la Ger-  
 manie.*

*Geoffroy Roy  
 Mormand:  
 l'an de grace  
 809.*

ou Rollon  
 voisine  
 mandie, du  
 Septentrion  
 également  
 il compren  
 graphes tant  
 prennent en l  
 irez vous. &  
 les parolles m  
 natio a pris  
 nous pro  
 Forliuia en  
 en raporte a la  
 emerges, est  
 Loire fait d  
 rent toute l'A  
 loit de resist  
 ils gasterent,  
 Limoges, Po  
 autres, tant  
 vn peu plus  
 d'entre ceux  
 appellent aussi  
 merisque, en  
 la riuere de S  
 Cestuy les  
 au but, com  
 que non loing  
 appellant Daces  
 difference de  
 & Transylua  
 onesse Cymb  
 emarch. Fran  
 origine de Dan  
 Danoys ont  
 est Strabon:  
 furent ainsi  
 rêt de l'isle de  
 en rend ass  
 Danoyz enec  
 le lecteur aur  
 esse, mais sil  
 sçauet les cho  
 vous allegué, fa  
 que le danoyz

ou Rollon cheffz des Normandz, il dit : Il donna celle partie d'A-  
 voisine de Bretagne, apellée Neustrie à Rollon, lequel l'apella  
 mandie, du nom de son peuple, entant qu'en langage Danoys Nord  
 Septentrion, & Man est interpreté homme. Aussi Sabellique se  
 également tromper au mot de Normand, comme assez mal à pro-  
 il comprend la Neustrie sous l'Aquitaine, contre l'opinion de tous  
 graphes tant anciens que modernes, lesquels la font Celtique, & la  
 prennent en la seconde Lyonnoise. Qui estoyét donc ces Normáds,  
 direz vous. & non sans raison: On ne peut mieux vous le specifier que  
 les parolles mesmes de ceux qui ont descrit l'histoire du pays duquel  
 natió a pris origine, desquels toutesfois auant qu'amener les tesmoi-  
 nous proposerons les autres qui en ont parlé assez pertinemment  
 Forliuia en son histoire nous fait ce peuple Ale mant (si a bon droit  
 en raporte à la verité) lors qu'il dit ainsi: Par les Normáds qu'on apel-  
 manges, estás entrez en Gaule, & ayát pris terre par les embouchures  
 Loire fait dás la mer. cõduits de Romain leur capitaine, s'accagerét, &  
 ent toute l'Aquitaine, sans qu'ils trouuassent hóme qui leur feit tât  
 soit de resistáce. Tellement que s'espandans par les Gaules de toutes  
 ils gasterent, & rauagerent les villes de Bordeaux, Xaintes, Angou-  
 Limoges, Poictiers, Tours, Paris, Orleans, Bauuais, Noyon, & plu-  
 autres, tant citez, que chasteaux & places fortes. Mais Sabellique en  
 va peu plus intelligiblemēt, quád il dit. Les Normáds fuert de natió  
 d'entre ceux qui se tiennét le long de l'Ocean Germanique, qu'au-  
 apellent aussi Danois. Lesquels suyans la route de l'Ocean vindrent  
 meriusque, en Aquitaine portez sur leurs vaisseaux par l'emboucheu-  
 la riuiera de Seine, rauageans le pays qu'ils trouuerét vuide de tout  
 us. Cestuy les fait Danoys, & le lóg de l'Ocean, mais encore ne tou-  
 au but, comme ainsi soit qu'il fault passer outre pour les trouver,  
 que non loing de l'Ocean : & fait encor vne faulte fort remarqua-  
 appellant Daces les mesmes que les Danoys, comme ainsi soit qu'il y a  
 difference des vns aux autres entant que les Daces sont les Wala-  
 & Transyluaniens, & les Danoys ceux qui habitent le long du  
 sonessé Cymbrique, & du nom desquelz le pays porte le tiltre de  
 emirch. François Irenique en sa Germanie parlant de ceux qui ont  
 origine de Dánemarch, en ces parolles : Il en y a qui sont d'opinió  
 Danoys ont esté ainsi ditz des Daies peuples de Hircanie, entre les-  
 est Strabon : neantmoins Saxon, surnómé Crámairien tesmoigne  
 furent ainsi nommez de Dan, qui fut iadis leur roy, avec lequel ilz  
 ret de l'isle de Scandie auant en terre ferme, ainsi que Iornandez  
 en rend assurance; & de ces Danois eurent les Normandz origine,  
 Danoyz encor sont sortis les Bulgares & d'iceux les Hongres.  
 le lecteur aura esgard à tout cecy, il verra des grâdes diuersitez, ie  
 esse, mais s'il s'arreste à ceux (comme il fault faire) qui pour estre du  
 scauét les choses mieux q par ouyr dire aussi verrót ilz q le dernier  
 nous allegué, faisát sortir les Normáds des Danoys, il ne distimale pas  
 que le danoys n'aye pris originé de l'isle qui luy est voisine, à scauoir

*Sabelli. En-  
nead. 9. lin. 1*

*Blond decad.  
2. lin. 2.*

*Sabelli. En-  
nead 9. lin. 1.*

*Faulte de Sa-  
bellique.*

*Irenique l. de  
Germanie 1.  
chap. 34.*

*Strabon li. 7  
saxon en l'hi-  
sto. Danoise l.  
1. Albert  
Krantz hist.  
Danoise li. 1.  
chap. 12.*

LIVRE TROISIEME

Scandie, de laquelle nous auõs assez parlé, & au chapitre des Goths, & ve  
paignât l'histoire Lobarde, & ainsi nous aduiferõs les succez de ceste fo  
ce. Celle grãd'estendue de terre vers le pole Artique, quoy que cogne  
par les anciens, non toutesfois descouuerte, pour en cognoistre la force  
valeur des peuples qui y habitoient, dieu y tenant enclos les reugeurs  
voleurs vniuersels, qui depuis ruinerent l'Empire de Rome, & doner  
tant d'affaires à presque tous les princes de la terre: ie dis que Scandie  
elle isle ou cõtinent, aucun n'en sachant encor la resolution, est celle  
a nourrys & produits les Normands sur & le long de la coste de Nor  
ge, qui est vn des trois premiers, plus grands & principaux royaumes  
Scandie, & en vn coin duquel est assise la prouince proprement appe  
Normanie, ou du Roy Nore, comme aussi Noruege en a pris son nom  
ou pour estre la plus exposée au vent Septentrional, afin que i'acco  
en quelque cas à ceux qui d'vn mot commun, ont voulu particulariser  
peuple: ceste Normanie est posée en l'auoisinement de Fimmarchie,  
gardât la mer glaciale d'vn costé, & l'isle Thilé de l'autre, ayant les mo  
de Bothnie au Leuant, & la Noruege qui luy est meridionale estãr à qu  
ques soixante dix degrez de latitude septentrionale, & qui est separée d  
scosse par l'infiny cours de l'Ocean, & toutesfois en pareille eleuation  
promontoire le plus septentrional qui soit en toute la terre conquise  
par les Pictes. Mais afin que ie ne semble rien apporter du mien, c'est  
son que ie vous die les propres parolles de Krantz descriuãt les roya  
Aquilonaires. Noruege (dit il) que plus communement, ores nous  
pellons Noruege, estant le troisieme royaume d'Aquilon, est aussi p  
uince des plus renommées de tout le Septentrion, & c'est pourquoy  
l'ay mise la derniere pour en faire la description. Elle s'estend en sa  
gueur, iusqu'à la derniere extremité de la plage Septentrionale, d'où a  
elle a pris le nom suyuant la maniere de parler des Germains. Or co  
mence elle dez les rochs & escuils de la mer Balthée, puis doublãt le  
vers le pays Boreal, ayant enceint par son circuit les bouillonnemen  
l'Océã, en fin elle est limitée par les monts Riphées. Bien est vray qu  
encloist en soy plusieurs seins, igoulphes & canaux qui par plusieurs m  
sont navigables, & accessibles aux bateaux, & nauires, autour desqu  
ceux qui habitent, s'adonnent ordinairement à la pescherie, exposãt  
soleil toute espee de poissons & grãds & petits, pour les y faire seche  
l'air, & lesquelz estans desseichez ilz enuoyent en Germanie. Or ceste  
gion, à cause de la froidure excessiue qui y regne, est beaucoup plus  
le que Dannemarch, ny le pays de Suece, neantmoins fort apte pou  
nourriture du bestail. Ce pays porte & nourrist les hommes vaillãts, &  
bustes, lesquels n'estans point amollis, ny effeminez par l'abondance  
cessiue des viures, sont plus souuent assaillants autruy, que personne se  
zãrde de leur courir sus, & leur faire guerre. Dés longs siecles ce peu  
soit que pressé de necessité & famine, ou se fiant en ses forces (lesqu  
sont enorgueillir souuent le cœur des humains) tint la coste de la  
Bretaigne en sa suiectiõ, n'y cessant d'y faire des courses & pillages  
que fois estant seul, & d'autres se ioignãt avec les Danois, & ainsi il a

*Nore roy d'un  
coing de Scan  
die Voy Jean  
cuesqua & V  
psale l. 2. c. 3. de  
l'hist. Gothiq  
Description  
de l'ancienne  
Normandie.  
Voy Nicolas  
Germain sur  
Psalom.*

*Krantz sur  
l'hist. de Nor  
uege en la 3. pre  
face.*

*Description  
de Noruege.*

*Noruegiens  
pescheurs.*

*Pourquoy les  
Noruegiens  
vaillantz.*

& l'atag  
à la fin d  
de l'Ocean  
les choses  
des parties B  
& ceux qui  
te, ayant par  
ention au ch  
at Trondenn  
tant pour est  
lises qui som  
le ville qu'o  
& au sepulc  
s. Dieu y mon  
Prouince de  
seulement vn  
qui enceint, &  
vous ameine  
du Nord, c'est  
que passer de  
qu'ils s'arresta  
reale Normanie,  
et ainsi ie m'esto  
liures, & estant  
l'aillé couler en  
les matieres, ve  
er Chartrains  
ée plus pour l  
s'auoir de cet  
and est autant  
vient Northlan  
nemarch, N  
à present Norue  
Or entãt que  
es le temps anci  
u & gent Norm  
en p...erie, qu  
pour nourrir les  
quo il produit, ay  
naturellement, v  
laquelle Raou  
roy Prince des  
receur la foy de  
ayent resue sur  
avec quelq  
Normand z Ro

de l'atageant les Gaules & la grand Bretagne, & ne cessa iamais,  
 à la fin de son nom il apella Normandie vne partie de Gaule voi-  
 l'Ocean. Iasoit que les historiens Gaullois, troublans, & confon-  
 des choses, ayét de coustume d'apeller Normands tous ceux qui vie-  
 de ceux qui sont vrayement, & proprement apellez Normads. Puis  
 ayant parlé des Lapons peuple farouche, & duquel nous auons  
 mention au chapitre des Goths: Or la cité Metropolitaine de Norma-  
 Trondenne, qu'à present on nomme Nidrosse, laquelle est renom-  
 me pour estre bien peuplée, que pour la magnificence des temples,  
 & des églises qui sont basties en icelle par les roys anciens de Noruege. C'est  
 celle ville qu'on monstre le tombeau du saint Roy Olau, qui fut mar-  
 té, & au sepulchre duquel iusques au iour present se font de grans mi-  
 racles, Dieu y monstrant ses merueilles. Apres la Normandie, qui est la der-  
 Prouince de Septentrion, on ne voit aucune habitation humaine,  
 seulement vn effroyable visage de l'Ocean, & cest infiny cours de la  
 mer qui enceint, & embrasse toute la terre. Voyez quelle raison cest au-  
 vous ameine touchant le mot Normad, non qu'il nie qu'ilz ne l'ayét  
 du Nord, c'est à dire du septentrion qu'ils habitent, mais monstre que  
 ne que passer deça, ny courir les terres, qu'ils ont rauagées le temps pas-  
 se, que qu'ils s'arrestassent en Gaule, desia ils l'apelloyent ainsi, & leur terre  
 seale Normandie, aussi bien que leur voisine portoit le tiltre de Norue-  
 ge. Et ainsi ie m'estonne que le bon homme Cenalis, ayant tant feilleté de  
 liures, & estant si bié versé en la Cronographie, come il estoit, se soit  
 laissé couler en l'erreur commune du vulgaire, sans regarder de plus  
 les matieres, veu qu'il parle ainsi de la Normandie: La regio plus voi-  
 l'Occident est la Normandie, ainsi  
 plus pour le peuple venu y habiter, que de son naif & premier  
 sçauoir de ceux qui l'enuahirent, & s'en feirent les seigneurs: car  
 Nord est autant à dire qu'homme Septentrional. Aussi Northland,  
 vient Northlandic, signifie terre de Septentrion, & telle est la region  
 de l'arctique, Noruege & Suede troyz Royatmes iadis flourishantz,  
 le present Noruege est obeissante aux loix du Roy des Danoys. Puis  
 Or entant que ie peux coniecturer, il n'y a pas eu vne seule Normã  
 le temps ancien: entant que la source, & racine primeraine de la  
 & gent Normande c'est le pays Danoys, ou Noruegien plus heu-  
 reux, que fertilité de passage & terroir, comme celuy qui ne  
 pour nourrir les habitants, & ne peut fournir de pain, & boisson à  
 qu'il produit, ayant engendré double Normandie plus par accident  
 naturellement, vne Gallique, de laquelle nous faisons maintenat mé-  
 laquelle Raoni à Comandé & l'autre Frisonne, où fut fait seigneur  
 Roy Prince des Danoys, l'ayant en don par Charles 3, du nom, lors  
 receut la foy de l'Euangile. Quoy que tous ces hommes illustres en  
 ayent refusé sur ce mot Normand, & qu'ils en baptisent les Septen-  
 trionaux avec quelque raison comme j'ay ja confessé) si est-ce que auant  
 les Normands furent seigneurs de la mer, les Danoys auoient ia cou-

*Amalifos  
 en quoy fait-  
 lent parlant  
 des Normands  
 Trondenne,  
 ores Nidrosse  
 Metropolitai-  
 ne de l'ancien-  
 ne Normandie*

*Cenalis li. 2.  
 de la Gaule.*

*Beat Rhenan* ru l' pays Gaulois, sans que le nom Normand fut mis en campagne; &  
*li. 1. de Ger-* cecy m'a fait certain Beat Rhenan, lors qu'il dit: Theodebert filz de The  
*manie.* doric & neuveu de Louys, que les Gauloys appellent Clouis, vainquit  
*Cecy aduint* Danoyz, courans & rauageas les finages du pays Mellin: & lors (dit-il) n  
*environ l'an* stoit, peut estre, encor né ny cogneu le nom de Normand. C'est bien pe  
*de grace 539.* lé que le nom Normand fut incogneu, d'autat que iagoit que les Dano  
 feissent des courses, & qu'ilz soyent du Nord & Septentrionaux, si est  
 qu'on ne leur donna jamais ce nom, iusqu'à ce qu'ilz se iaignirent à ce  
 qui sortans de la Normandie Noruegienne, vindrent se ruer sur la Gaule  
 sur l'Angleterre. Et ainsi ayans proué suffisamment la cause du nom  
 le lieu d'où il est pris, laissans encor les mœurs du peuple, à cause que  
 scriuant les Goths, nous y auons enuelopé toutes les façons de vie  
 Scandinaiens, d'où sont sortis les Normands, il est temps de reformer  
 voir leurs courses, lesquelles sont autres, & differentes de celles des Ma  
 comans, & n'ayans rien de commun avec les Mercies, & Northomb  
 lants, quoy que Lazie, ainsi que dit est, nous vueille faire croire la Man  
 manie qui est toute Alemande, estre mesme cas que la Normandie qui  
 Scandinaienne & Scythique ce que le diligent lecteur iugera en esp  
 chant diligemment ce que nous auons discouru cy dessus.

*Des courses des Normands, & comme ilz s'arrestèrent en Gaule,*

*& des terres par eux conquises.*

*Chapitre 41.*



**E**Z choses aduenues le temps passé, & qui sur  
 nostre memoire pour n'en estre. tesmoins que  
 la lecture des liures, de qui pouons nous auoir  
 instructions pour nous en asseurer, que des an  
 historiens, ou de ceux d'entre les modernes, q  
 son. curieusement employez à scaouir la verite  
 gestes desnations, qui sans leur diligence fussent  
 mourées enleuelies dans les obscurs cachotz d  
 profonde & ingrate oubliance de leur gloire? C'est pourquoy ie fe  
 tant de liures, & ayme mieux me peiner pour le soulagement de ceux  
 m'aymēt, & ausquelz ie suis obligé, que passer legerement la main par  
 sus cest œuure, sans rien dire sinon ce que chantent les plus vulgair  
 ceux qui se sont mellez de l'histoire. Sur le discours d'oc des courtes  
 mades, voicy ce que Sigibert en chante descriuant l'histoire des Gau

*Sigibert moy  
 ne en ses Chro  
 niq.*

*Lieux ruinez  
 par les Nor  
 mandz.*

Lors que Louys filz de Charles le grad gouuernoit l'Empire, les  
 mandz affligeoyent fort les costes de la mer es entours du pays Saxo  
 des Gaules, destruisans Dorstad sur le fleue Albis, Anuers baltie fu  
 scault, & Withcland lieu de trafic pose sur l'embouchure de la Meuse  
 contraignerent les Frisons à leur payer tribut, ce qui aduint l'an de  
 Seigneur 830. Or comme les Danoyz Normands s'essayassent de  
 semblable au pays de Flandres, à scaouir de piller & butiner tout, ce

...dit: &  
 ...ilz feir  
 ...o, où ilz r  
 ...la fortune  
 ...despouilles  
 ...quatre, ilz  
 ...auoyent mi  
 ...l'espace de tr  
 ...oye, & des h  
 ...re.  
 L'année apres  
 ...ereur: mais  
 ...le veinquir  
 ...tout puissan  
 ...ent ainsi en le  
 ...par leurs cou  
 ...tributaires.  
 ...igne, & mont  
 ...chef Sigibert  
 ...ine, & gaste  
 ...de brulent: m  
 ...urnassent à leu  
 ...nglez, & desu  
 ...les marescages  
 ...er les nouvelles  
 ...ire n'osoyent  
 ...y deffunç,  
 ...aurist aussi le  
 ...que les prelatz d  
 ...s'enfuioyent a  
 ...ce fut en ce ter  
 ...des Iuifs qui là  
 ...furent chaffe  
 ...le saint, & vn  
 ...le mesme saison  
 ...rans à leur aise  
 ...peschement.  
 ...ainsi successiue  
 ...ntes, saint Flo  
 ...pandus par cest  
 ...des flammes  
 ...Orleans, & ce f  
 ...France s'efforce  
 ...le de France fu  
 ...s apres ils assai  
 ...ndroit, & pou



LIVRE TROISIÈME

deniers des citoyens d'icelle: & voila tout ce que Sigisbert dit de ceste fondation, & de bord abominable de la plus farouche nation que jamais Septentrion a poussée en parties Occidentales.

On trouue que ce peuple espartit encore la fureur en Dalmatie, que Sabellique monstre assez euidentement lors qu'il dit parlant de Donatisme Syluio Duc de Venise: On dit que sous la conduite de ce seigneur Syluio, les Normands furent chassés de Dalmatie & de ses limites, desquelz à cause que souvent ilz ont combattu avec ceux de nostre nation, il se dit quelque chose. Ces Normands firent les habitans de l'Océan quitannique, lesquels ayants par vn long espace de temps tenu la mer suiueté à leur pilleries, par succession de temps entrans en Gaule par le Loir conduits par Raoul leur Prince, mirent à feu, & sang le pais Lorrain, & vn grand partie de la Germanie. Tout cecy est pris çà & là de diuinités, pour par ce moyen diuersifier le goüst du lecteur, mais d'icy en auant ie ne veux que desmesler ce qui est en l'histoire. Noruegiens touchés les Princes Normands qui ont couru les Gaules, à cause que les auteurs d'icelle s'accordent assez bien avec les annales de France: Or en parlant d'elles en ceste maniere. Regner Roy de Dannemarch, estât aussi possesseur de Noruege, & par consequent seigneur de Normandie, comme il fut codés les enfans vniuersels les deux nations ensemble, furent cause aussi que les François comprendrent encor les Danoys sous le nom de Normands. Ceste nation Septentrionale en general acomptoit à grande gloire le recin & volerie marine, & ce auant qu'elle eust receu la foy. Euangélique, nourrissant des plus cruels, & farouches hommes de la terre, auquel l'art Piratique en mer, & les larcins en terre estoient honestes, & honorez: tout ainsi que iadis les Lacedemoniens mettoyent cecy au rang de leurs principales louanges. C'est pourquoy en ces Prouinces le plus auent les roys mourants, les successeurs partageoyent en telle sorte les heritages, que les vns auoyent la terre pour leur sort, & les autres, & les plus vaillants, choisissoyent la mer pour leur apennage: entant que guerre demenée sur mer en deualisant les voyageurs, estoit par eux regardée le iuste, & legitime art militaire, tellement que ceux qui s'enrichissoient par ce moyen, estoient les mieux venus, & les plus honorez de leurs hommes illustres. Aussi n'ayans sur qui s'exercer de ceux qui vengeoient le pays estrange sur mer pour les despouiller, ilz aprindrent de ruyner les vns les autres, & courir les terres voisines. Les Wandales estoient assailliz, & reciproquement ilz rendoyent au Danoys la part des Normandz & Noruegiens courroyent iusqu'en Russie, & souuent, & nauis vers l'Occident, l'Angleterre leur seruoit de passage, & y alloient dans les Anglo Saxons, qui en auoyent chassés les anciens habitans & perdre le nom à l'isle: & d'eux porte encor le nom le Comté de Northombelland. Et iacoit que il semblast que ce peuple eust vne guerre comme naturelle contre les Saxons, si est-ce que ayant v'sarpé le pais Saxon & la terre Frisonne, ilz les laisserent dès que ilz eurent gousté la douceur & delicatose Gauloyse, de laquelle ilz prindrent le goüst lors que Haddingue (duquel ailleurs i'ay pouruiuy l'histoire)

*Sabelli hist. venitie Decad. l. li. 4.*

*Normands acomptoit à gloire l'art Piratique.*

*Comme les Princes Septentrionaux partageoyent leurs heritages. voy Saxo Grammair. & Krantz. li. 2. cha. 1. de l'hist. Normand.*

*Ce fut l'an 878. voy le miroir historial ch. 40. & 44.*

... à passer  
... du Roy  
... dernier du  
... Et c'est  
... & pour l  
... des depend  
... Normands pou  
... que au M  
... pentrionale.  
... le Begue,  
... fine peuren  
... Haddingue Chr  
... & ne favori  
... que son pais  
... trouués si bo  
... des deux Bas  
... y faisoit, &  
... par ce pauvre  
... ent les choses  
... ent les bras cr  
... yst aneantis, &  
... qu'y ayant vn  
... la noblesse y  
... aux bastardz l'a  
... nce, la vie desq  
... tint cōscience  
... qui ne songeoit  
... deux bastarda  
... Godefroy, & Sig  
... conspirerent con  
... & Lorraine pre  
... couras tout c  
... loigne, Treues  
... presque de H  
... de leur colere, &  
... l'vn à la chasse, &  
... de tempeste cessa  
... tant à Godefroy  
... empereur Lothair  
... qui en fut occ  
... au temps du me  
... que Godefroy  
... drent à Paris, l'a  
... main, contraign  
... na partie du pa  
... ce fut l'autre cou

passa en France, & se baptisa possédant le pays Thaurin par  
 du Roy Charles le Chauve, & ce ayant receu le saint baptesme  
 dernier du regne dudit Roy, 13 ans avant que Raoul passast en  
 Et c'est la premiere pause que jamais les Normandz firent en  
 & pour laquelle encore iusqu'aujourd'hui on estime le pays Char  
 des dependances de Normandie, & les Chartrains, avoir des vertus  
 man des pour leur lustre & excellonce, aussi bien que les Manceaux  
 que au Mans, aussi repaiserent les promieres racines de ceste natiō  
 conventionale. Io laisse les diuers voyages de ce peuple en France souz  
 le Begue, & Charles le gros, lesquelles encore que fussent facheu  
 ne peurent ilz rien entreprendre sur les terres Royales, à cause que  
 lingue Chrestienne, auoit (avec le baptesme) vestu le naturel Gau  
 & ne fauorisoit en rien ceux de sa nation, content d'estre en repos,  
 que son pais ne pouuât le nourrir, & l'Angleterre l'ayant dechassé il  
 trouués si bonne compassion en France. Mais voyons souz le re  
 des deux Bastardz de Louys le Begue, à sçauoir Louys & Carloman  
 y faisoit, & cōme les affaires se demelloyent, tout estant en trou  
 par ce pauvre & miserable pays de France. Noz Annalistes nous des  
 ent les choses si confuses en ce temps qu'il semble que les hommes  
 sent les bras croisez, & eussent perdu l'appetit de bien faire tant ils e  
 ent aneantis, & faut bien dire que le tout alloit fort desordōnement  
 qu'y ayant vn bon nombre de Princes du sang de France, si est-ce  
 la noblesse y estoit si au bas que contre tout ordre, loy, & coustume,  
 aux bastardz s'affirerent sur le saint throsne François, & se partagerēt la  
 nce, la vie desquelz fut si delbordée qu'Aymon moyne parlāt de l'vn  
 fait cōscience de l'appeller homme plein de toute saleté, & vilénie,  
 qui ne songeoit à autre cas qu'aux vanitez de ce monde. Du temps de  
 deux bastardz fut fait le scōd rauage Normand sur la Franco par  
 Godefroy, & Sigefroy, freres, qui ayās receu le pays de Phrise pour retrai  
 conspirerent contre les Roys, & coururēt la plus grand part de la Frā  
 & Lorraine prenās les villes d'Amiens, Arras, Cambray, & Terouēne  
 courās tout ce qui est arroulé de l'Escault, bruslās le Liege, Utrech,  
 loigne, Treues, & Aix, & la grand cité de Gād, Tournay & toute le  
 presque de Hénault, ne laissant coing en la Picardie, qui ne se resstē  
 de leur colere, & cruauté Barbaresque. Ce pēdant les Bastardz mou  
 l'vn à la chasse, & l'autre ne sçay de quelle maladie. Et ce fut lors que  
 le tempeste cessa quelque peu, à cause que Charles le Gros les appaisā  
 tant à Godefroy pour espouse Gilde, ou Gillette sa cousine fille de  
 Empereur Lothaire, mais ceste paix ne dura guere, faucée par le Nor  
 and qui en fut occis pour recompēce. L'autre rauage des Normandz  
 au temps du mesme Prince à sçauoir Charles surnommé le Gros, en  
 que Godefroy leur Roy ayāt esté occis, comme dit est, les Barbares  
 adrent à Paris, l'assailirent, prindrent & saccagerent, & prenans depuis  
 main, contraignirent le Roy à cōdescendre à accord, qui fut qu'il leur  
 na partie du pays Neustrien pour y habiter, non toute la contrée,  
 ce fut l'autre course Normand, qui eut cest à uantage: Laquelle ad

*Pourquoy les  
 Char rains e  
 sime 7 Nor  
 mandz Krā t  
 h. 2. c. 4. Nor  
 mand.*

*Cecy fut l'an  
 884. 5. 6. 7.  
 & 8.*

*Aymon moy  
 ne l. 5. ch. 60.*

*On dit que  
 Louys fut occis  
 en pouz suynās  
 une fille pour  
 la violer.*

*roy nostre hist  
 des Charles l.  
 4.*

*Ceruaige fut  
 fait l'an de  
 995.*

uint du temps d'Arnould Empereur, & tenait le royaume François Eud  
 Comte de Paris, & d'Anjou, duquel est sortie la famille des Capetz: & e  
 fut chef & ayeul Raoul Prince Normand, lequel y estoit esguillon  
 pour diuerses occasions, & desireux de s'enrichir & faire vn grand butin  
 & proye, & vouloit acquerir vne gloire perpetuelle pour son nom, & plu  
 estant esmeu de la memoire illustre de ceux de sa nation, qui desia auoi  
 eu vne portion de Neustrie, cōme pour perpetuel heritage. Mais ce qu  
 plus causa son voyage, fut qu'ayant conspiré avec son frere, cōtre le Ro  
 de Danemarch, qui pour lors comandoit sur la Noruege, ainsi qu'encor  
 ledict pays est subie. aux Dannoyz, & ayant perdu & la bataille, & e  
 icelle son frere, craignant la fureur du Roy, qui se nommoit Harald, il fu  
 contraint de quitter son pays, & aller ailleurs pour trouuer son aduenture  
 Son premier voyage s'adressa en la grand Bretagne, qui desia porto  
 le nom Anglois, à cause des Anglo-Saxons qui l'auoient conquise, & f  
 laquelle, plusieurs Roys de Danemarch auoient couru les vns mal y  
 sans leur besoignes, & les autres, y plantans leurs sieges, sinon par tou  
 l'Isle, à tout le moins commandans sur vne partie d'icelle de quoy l'is  
 l'histoire d'Angleterre, & les Annales de Danemarch. Aussi celle gran  
 Isle estoit gouvernée par diuers Roys, entant q̄ les Anglo-Saxons auoi  
 leur partage, qui toutes-fois donnerēt le nom à tout le pays: y estoien  
 les Pictes & Escossois, qui deffendoient opiniastrément leur Prouince  
 & les Mercies ne se tenoient sans rien faire, voire le Roy de Northom  
 belland ne souffroit qu'on luy querellast la terre de laquelle il estoit e  
 possession. Ce fut contre ce cōing septentrional que Rollon, ou Raou  
 dressa son nauigage, descend en terre, pille, & rauage tout ielon la coust  
 me de sa nation, combat les habitans & en fait vn grand massacre: ma  
 chargé qu'il se voit de richesses cōme il n'eut point vouloir de s'arrest  
 audit pays, & n'osast se retirer au sien à cause de la colere de son Roy, qu  
 ne demandoit que sa ruine, en fin il se dispose de passer en Gaule, &  
 chercher sa retraite: mais le peril des siens, & le grand nombre qui desir  
 y auoit esté taillé en pieces l'intimidoit fort estrangement, ioinct qu  
 voyoit que desia ceste nation estoit acoustumée à scauoir que valoyent  
 les forces Normandes, & à y resister, & les vaincre, & ainsi le desir  
 ceste entreprise s'amortissant il estoit presque sur le point de la quitter  
 du tout: & ainsi voyant comme les choses luy succedoient en Anglete  
 re, il delibera d'y arrester, mais admonesté par songe quicta sa deliberati  
 & faisant alliance perpetuelle avec Alfrede, que Krantz appelle Alstene  
 Roy Anglois, il remonta sur mer pour aller la part, où le guideroit sa for  
 tune. Ce fut lors qu'il courut le pays de Frise, Zelande, Holandie & Br  
 bant, & print le Duc nommé Regner commandant sur les Zelandois,  
 qui s'estoit ionct avec Rabod Roy Phrison pour luy empescher la dese  
 te. Non content d'auoir assubiectis ces pays, & contraint le peuple à lu  
 estre annuellement tributaire, il remonte sur ses vaisseaux, & rasant la co  
 ste de Flandres, & de Picardie, en fin il vint descendre au pays & finage  
 de Neustrie.  
 C'estoit la terre qu'il auoit songé, c'estoit le pays, qu'il deuoit nom

*Roy Krantz  
 lin. 2. chap.  
 16.*

*Roy Bede en  
 l'hist. Eccle-  
 siast. d'An-  
 gleterre.*

*Cōme l'An-  
 gleterre estoit  
 diuisee.*

*Alfrede Roy  
 Anglois sal-  
 ué des Nor-  
 mandz.*

*Phrise, &  
 Zelande tri-  
 butaires aux  
 Normands.*

de l'appellat  
 il prit Rou  
 horrible deffai  
 Eureux, secou  
 ines, à cause q  
 me il affligea l  
 fut contraint d  
 arainct de leu  
 ment que le p  
 on: le semond  
 ce, qui estoit po  
 res terres pour  
 e fut lors que  
 il obtint la pos  
 nant celuy de  
 ce Prince char  
 ne receuoir au  
 appellé Robert  
 d à pris origine  
 y qui ne souffe  
 re, commecelu  
 out à laisser ses  
 il y mettro la m  
 Voila la prime  
 Lazie à tort, ou  
 eant les mesmes  
 ys & Princes ny  
 on de deus na  
 voisins de Po  
 in & de la dernie  
 Abbé en la p  
 unt: D'anta  
 & qu'on n'y a  
 Aquilonaire, (c  
 Messagers, dign  
 ir cruelz & exec  
 ornadz, qui ven  
 r à commandé d  
 le bragard, nat  
 uenta elle des te  
 ent de fidelitez  
 raineté: Cela n  
 Roy, & moi  
 Roy promise,  
 out en fantasia  
 uoit plus à gr

de l'appellation de la Normanie Noruegienne : aussi y estant de  
 il prit Rouën, Bayeux, & plusieurs autres villes, non sans faire v  
 horrible deffaitte de François & Gaulois, assigea Paris, prit & sacca  
 Eureux, secourut l'Anglois, courut la Bourgoigne, ruina les terres Poi  
 nes, à cause que ceux cy auoyent donné secours aux François : & en  
 sembl assigea la France l'espace de treize ans si obstinémēt, qu'à la fin  
 fut contraint de luy accorder ce qu'il demandoit, entant qu'ayant esté  
 raim & de leuer le siege qu'il auoit mis deuant Chartres, il se despita  
 ment que le pays par où il passa se sentit bien de sa colere. Mais à la  
 son le semond à se Chrestienner, luy promettans de la part du Roy de  
 ce, qui estoit pour lors Charles le simple, le pays Neustrie, & quelques  
 res terres pour son heritage, & la fille dudit Roy pour Espouse.  
 Ce fut lors que Raoul receut le saint Baptesme : & avec la fille de Fran  
 il obtint la possession de Neustrie, le nom de laquelle il changea luy  
 nant celuy de Normandie ainsi qu'à present on les nomme, comme  
 ce Prince changea de nom laissant Raoul pour en receuant le Bap  
 ne recevoir aussi vn autre vocable qui le surnomma de son Parrin, &  
 appellé Robert. Ce fut Raoul duquel, comme j'ay dit le Haro Nor  
 ad à pris origine, & ce à cause de sa grande justice & seuerité, comme  
 y qui ne souffrist depuis qu'il fut Chrestienné, qu'un homme feist iniure  
 tre, comme celuy qui ordōna q̄ le laboureur ayant labouré le long du  
 reuil à laisser ses outils au chap. où toutesfois n'y eust eu si hardy qui  
 luy mettre la main tant seueré il estoit en ses iugemens.  
 Voila la principale expedition des Normands en France : & voyez  
 Lazie à tort, ou si l'ay droit qui ne peut recevoir que les Marcomans  
 ent les mesmes que les Normands, entant que ny la succession des  
 ys & Princes ny les courses des peuples s'accordent pour dresser ceste  
 on de deux nations tant esloignées, & de sang, & de pays, les vns e  
 voisins de Pologne, & les autres sortie du plus profond de septen  
 on & de la dernière partie de Norurge. De ces peuples a parlé Anse  
 Abbé en la preface des loix anciennes de France par luy transcri  
 fant : D'autant que les commandemens de Dieu n'ont esté escou  
 & qu'on n'y a point doné obeyssance, nostre seigneur a enuoyé du  
 Aquilonaire, (duquel selon la Prophetie doit sortir nostre malheur)  
 Messagers dignes, ministres pour le chastimēt de noz faultes, à sca  
 ir cruelz & execrables persecuteurs du nom Chrestié, & ce seront les  
 omadz, qui venans iulqu'à Paris, ont mōstre l'effect de ce que Dieu  
 r à commandé d'excuter sur nous. Encore n'est ce tout, & ne s'arresta  
 le bragarde natio en la terre nouvellement conquise, encoro ne se  
 enta elle des terres qu'elle tenoit de noz Roys à hommage, & ser  
 ent de fidelité, si encor elle n'en auoit qu'elle peut tenir en toute sou  
 raineté : Cela ne luy pouvoit aduenir en Gaule, laquelle obsisloit  
 Roy, & moins le souhaittoit le Normand qui n'eust voulu violer  
 soy promise, à son Prince, de s'en retourner en Nouerge, ne luy  
 soit en fantasie, à cause que la douceur du pays Occidental luy  
 soit plus à gré que les rigueurs Septentrionnelles : ainsi ce fut

*Du voyage de  
 Raoul en Bour  
 goigne par  
 Simon may  
 me li. 1. c. 41.*

*Raoul baptisé  
 l'an de grace  
 912.*

*Raoul fort  
 grad inficier  
 Krants l. 2. c.  
 27. 28. de l'h.  
 Norm.*

*Ansegise  
 Abbé l. des  
 loix France.*

l'Angleterre, qui eurent le plus d'acquerir de gloire, normale de  
 voye à celle peite, & flambans de discordes qui à tous par tant de si  
 les François & Anglois li animiez les vne contre les autres, que iop  
 que iamais l'inimitié en fays de durée. Ce fut euillaume Duc Norm  
 (fils Bastard de Robert qui fut filz du premier euillaume Sorty de uo  
 chef de la famille Normande) qui l'empara de l'Angleterre, son feir. R  
 & fit les loix lesquelles vsent les Anglois d'present. & de quel iusq  
 auioird'huy sont descenduz les Roys, qui ont commandé sur l'isle la pl  
 belle, & riche de l'Europe. Ce ne fut, assez à ceste brave & belliqueuse  
 tion que d'auoir esle des roys en Angleterre, & s' Duez vaillants & s' f  
 en Gaule & encor l'Italie, & Sicile n'eust receu commandement des N  
 madz, & si l'Asie n'eust veu ce sang Danoyz faire paroistre sa vertu, pro  
 esse, & valeur au pais Iduméen en ce voyage tant cherté que seirent  
 Chrestiens pour le recouuroment de la terre sainte: Car du temps que  
 Prince Lorrain passa au Louant avec l'armée Chrestienne, & Robert filz  
 Tancrede Duc Normand seir aussi le voyage, mais estant en Italie fol  
 cité par le pape, & tous les Princes Italiés de secourir & l'Eglise, & le p  
 Romain contre l'insolence Grecque, & pour chasser les Sarrasins, ou  
 res, qui venans de la Barbarie s'estoyent gettez en la Pouille, & pays Si  
 lien en chassans les Chrestiens, & faisa ns mille maux à tout le pais Lin  
 trophe. Ce fut ce Prinos qui les en chassa, & meir son siege en Sicile, se  
 fut Roy d'icelle, avec la permission du Pape & seigneurs d'Italia, laissa  
 apres luy Richard, & Robert & Roger, desquelz la race continua iusqu  
 temps que les Federicz tindrent l'Empire, & que Constance estant de  
 uoitée fut mariée à l'Emp. de laquelle fortist le malheur de l'Eglise, ain  
 que ie pense auoir discouru en quelque vne de mes histoires tragiques,  
 la fin aussi de la race illustre des Normandz, comme aussi les guerres e  
 tre les maisons de France, & d'Angleterre, ont mis fin à l'estoc des Pri  
 ces de ceste natio, u'en y ayt plus que ceux qui sont de la famille roy  
 des Angloys. Quant à la terre Normande elle estant de belle estende  
 comme celle qui enclost & enuironne six Eueschez, sans celle de Roie  
 qui est Metropolitaine, à sçauoir Eureux, Bayeux, Lisieux, Sées, Auré  
 & Constances, & vne infinité d'autres villes, villages, Chasteaux, & Bon  
 gades. Le peuple y est en grand multitude, adonné au trauail, non gu  
 iamais oisif, soigneux, adonné à son prouffit, cault preuoyant, & chers  
 grand mesnager, vn vice luy estant peculier, qui est la ruse, & le desir  
 viure en querellant par procez, ioint qu'on le soupçonne de pou de fo  
 & loyauté, si à bon droit, ie n'en sçay rien, n'en ayant fait l'experien  
 mais c'est vn commun dire, que ie pense estre vens plustost des mo  
 des anciens que de ce qui à present est cogneu en ceste nation, iusq  
 que (côme l'on dit) de toutes tailles bons leurriers: & à fin qu'on ne  
 que l'en parle de moy mesme, ie ne diray que ce que le bon Euesque d'  
 uranches Robert Cehalis en escrit en ceste sorte: La terre Normande  
 fertile & abondante en bestail, & poissons, portant du froiment com  
 à souhait: si couuerte de tous arbres fruitiers, & mesmement de Pom  
 & Ponies que d'iceux tout le peuple en fait assez de quibz raffaler se

*Ceste enq  
 se fut fait  
 l'an 1066.  
 Roy Richart  
 Virgile en son  
 li. Cehalis l.  
 1. de la Gaule*

*Ce fut l'an de  
 grace. 1095.*

*Roy de cecy  
 Rittiel. des  
 Rois de Na-  
 ples.  
 Bland Dec. 2.  
 l. 3. Sab. En-  
 ue. 9. lin. 2.*

*Robert Ceha-  
 lis l. 2. de  
 Gaule.*

le long de l'a  
 Le commu  
 gère que d  
 sont en gen  
 estrange, v  
 fort opiniast  
 uention en  
 culte se ioin  
 bon esprit  
 e, vaillans e  
 cela de l'he  
 fait, & donn  
 le Roy a eu  
 de la France  
 el qui mieux  
 des des Astres  
 en verra quelq  
 anges à la merc  
 phique & disp  
 que tel y a qu  
 ler les liures d  
 rez vous que le  
 anc d'vne des p  
 chans y estans  
 rent & cognoi  
 chiquier, imité  
 ne de Parlem  
 Roy à bon droit  
 un tiennent v  
 ment l'obeissa  
 ndition des en  
 uernois subie  
 l'heritage pate  
 semblét forcloz  
 resque admirab  
 mandz ayent le  
 ce que les seu  
 autres que tro  
 erre, tellement  
 die on ne trou  
 as ayent si iuy le  
 mandie qu'est  
 se fait tous les  
 re la iustice g  
 usny autres se  
 tes. Et assis qu

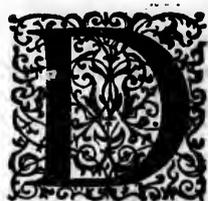
le long de l'année, & en eslargist les fruitz aux nations qui l'auoisi-  
 Le commun peuple est adonné à faire, & tistre des draps, ne peu- *Mœurs des*  
 gère que du pommé, ou Peré, qu'ilz appellent vulgairement Citre. *Normandz*  
 sont en general, fins & rufes, non subietz aux loix, & coustumes de *selon l'usage*  
 un estrange, viuant sous leur façon de police ancienne, qu'ilz deffen- *present.*  
 fort opiniastrement: sçauans au possible en matiere de plaidz, dolz &  
 conuention en procez, tellement que les estrangez n'osent qu'à grand  
 cultré se ioindre, & associer avec ce peuple: au reste les hommes y sont  
 fort bon esprit, adonnez sincerement à la sainteté de la religion Chre-  
 tienne, vaillans en guerre, & sur tout se monstrans telz sur mer, comme  
 cela de l'heritage de leurs ancestres Noruegiens, & ainsi qu'ilz en  
 fait, & donné bonnes enseignes, & aux Anglois & autres, contre les- *Normandz*  
 le Roy a eu affaire depuis qu'ilz sont incorporez, & vnis à la cou- *bons soldatz*  
 de la France. Aussi ne pense-ie qu'il y aye auicourd'huy nation souz *& parfaits*  
 quel qui mieux entende le nauigage, ne qui dresse plus gentiment les *mariniers.*  
 des des Astres par le iugement de l'Eguille, & Bouffole, sellement  
 on verra quelquefois tel enfant en Normandie, ayant couru les païs  
 anges à la mercy des vagues, lequel dressera mieux vne Carte Cosmo-  
 graphique & disputera plus pertinemment de l'assiette du globe terre-  
 que tel y a qui à estudié long temps, & Strabon, & Ptolomé, & qui à  
 lité les liures des Mathematiciens les plus segnelez, & illustres. Aussi *Marchandise*  
 vez vous que le trafic y est si grand, que Rouën auicourd'huy est mise *fort exercée à*  
 d'vne des plus frequentées & marchandes citez de l'Europe, les *Rouën.*  
 marchans y estans grands, riches, fidelles, diligens, subtilz, affables, & qui  
 ent & cognoissent presque tout le monde. A Rouën encor, au lieu de  
 schiquier, imité par les Anglois, noz Roys y ont estably vne court sou *Parlement de*  
 ine de Parlemét, ou la iustice, & le sçauoir reluisent de telle sorte que *Rouën dressé*  
 oy à bon droit se fie en ce nombre esleu d'hommes qui faisans droit à *du temps de*  
 eun tiennent vn peuple assez remuant & chatoüilleux en bride, & luy *François I.*  
 ement l'obeissance: C'est en aucuns endroitz du païs Normand que *du nom.*  
 ndition des enfans puisnez des maisons est aussi malheureuse qu'au *Puisnez mal*  
 iernois subiet à la maison d'Albret, entant que l'aisné emportant *partis en Nor*  
 l'heritage paternel, en fait telle part que bon luy semble aux puisnez, *mandie.*  
 semblét for cloz de l'heritage de leurs peres. Cenalz amene vne cho-  
 resque admirable, disant, que comme ainsi soit, que presque tous les  
 rmandz ayent les mains chatoüilleuses, & soyent adonnez à la guerre,  
 ce que les seulz habitans aux finages de Seex ne furent iamais co- *Ceux de Seex*  
 us autres que tres-paisibles, & gens qui n'aymerent onc les troubles de *fort paisibles.*  
 erre, tellement que du temps mesme qu'il y auoit des Ducz en Nor-  
 die on ne trouue point es registres des enrollemens, que iamais les  
 s ayent si iuy leur prince en aucun voyage ny entreprise. C'est en  
 mandie qu'est celle grande & merueilleuse assemblée de marchands  
 se fait tous les ans à la Guibray, où le trafic y est autant admirable,  
 que la iustice gardée sur ceux qui offentant ou tropent les mar-  
 chandsny autres se trouuants en la foire la plus renommée de toutes les *Foires de la*  
 ites. Et assis qu'on n'estimast le Normand si rude & barbare, qu'ay- *Guibray.*

*Vniuersité de  
Caen en Nor-  
mandie.*

*Ammian  
Mare liu.15.*

mant la guerre, embrassant le trafic, venerant la iustice & s'humiliant fu  
le ioug de la purité de la religion il eust mesprisé les lettres : qu'on ve  
l'vniuersité de long temps instituée à Caen, où le grand nombre de  
uansieunes hommes qui y ont appris les commencemens de leur por  
ction; nous fait cognoistre que la Normandie n'a rien oublié pour se re  
dre fertile en tout ce qui peut tourner à la gloire & auancement d  
grand peuple, & à l'honneur durable d'un païs, puis que la religion, le  
voir, la iustice, les armes, & le trafic sont le plant assésuré de son edifi  
Eusse peu vous alleguer plusieurs autres choses, & sur l'antiquité du p  
Neustrien auant que les François l'assuiettissent, & comme le terroir C  
stantin est cogneu par Ammian, qui l'appelle Castra Constantia, de l  
Cesar, & non du grand Constantin ainsi, que plusieurs ont estimé, à  
conduitz pour le nom, & d'autant aussi que Constantin f'est tenu le  
temps en Gaule auant qu'estre apellé à l'Empire, car ce fut là que l  
Cesar s'arresta voulant passer la mer pour guerroyer la grand Bretagne  
& depuis que les Normandz y feirent leur demeure. Mais puis que d  
tres s'y sont occupez, & que les mœurs des anciens sont comprises en  
que nous en auons dit parlant des Gaules : & les façons de faire Norm  
des des premiers qui habiterent en Neustrie se raportans à celles des pa  
ples desquelz ilz auoyent pris origine, ne sera inconuenient que celuy  
en voudra sçauoir le discours, s'en aille feuilleter le chapitre des Gothz,  
i'ay compris toutes ces nations septentrionales.

*De Pais d'Aquitaine peuples, & nations d'iceluy, mœurs, & façons &  
Origines de tant de peuples qui y habitent.  
Chapitre 42.*



**D**'A V T A N T qu'en la premiere edition de ce li  
nous oubliastes vne des principales parties du m  
de Gauloys, & qui semble des plus anciennes, l'A  
taine c'est asçauoir, tant pour auoir touché en ge  
ral ce qui se pouuoit dire des Gaules, & des mig  
tions, & vsurpations, & saisies faites en icelles par  
estrangeurs, que pour auoir esté pressé du temz  
n'ayant eu loisir de faire de plus diligentes recherches, & qui meritaient  
la grandeur du suiet, & la suite de la diligence par nous vsée ez chapitres  
precedentz: ores que (la Dieu mercy) nous auons vn peu espluché les  
tieres mieus que par cy deuant, nous venons aussi à singulariser le  
Pere de tant d'hommes illustres, & duquel aussi Dieu nous à fait la gra  
d'auoir pris origine.

Or d'autant que plusieurs ont fait la diuision de ce païs, & que P  
met vne partie des Celtes parmy l'Aquitaine, & y enuolpe aussi q  
que cas de la Septimanie, qui est à present en Languedoc, ce que afin  
nous voyons de plus pres nous mettrons icy les propres parolles (d  
nées toutesfois en nostre langue) dudit auteur. De l'Aquitaine (d

*Plineliu. 4.  
chap. 19.*

les Ambilatr  
Voisques, A  
Sediboniaties.  
& continua  
à la plaine  
encelost les Ba  
s Limitrop  
Delà faisant v  
comme libres, ap  
franchise, po  
ouince Narbon  
du terroir  
encor iusq  
Dieu, on pour  
que autret qu  
Loire dez sa so  
& dez la me  
Mediterran  
e, & depa  
l'histoire & a  
Cesar neantm  
ites, la diuise en  
les la riuere d  
l'Ocean, qui au  
insi vous voyez  
que la Gascoign  
aire qui la sepa  
roit que ceste r  
es bien auant,  
qu'il subiugua  
ng de Garonn  
montz, & la Gar  
line la Septima  
noter qu'en la  
après que C  
irent l'estat Ari  
de plusieurs  
que) la Gaule fu  
portant son nom  
ance, en ce q  
ez au clergé iu  
age des gouuer  
nous la Gaule N  
ne, & l'autre A  
es, & l'autre à  
illes d'un refl

les Ambilatres, Anagnutes, Poiteuins, Saintongeois Francz, surnom-  
 Voisques, Aquitans, desquelz la Prouince porte le nom d'Aquitaine:  
 Sediboniatres. Puis y sont les Comingeois, Bigordans, & les Tarbelli-  
 & continuant ledit aueur toute l'estendue dez la mer Cantabrique  
 à la plaine de Roussilon, & aux limites meridionaux de l'Espaigne,  
 enclost les Basadois, ceux d'Oloron en Bearn, Aux, Coserans, Agen,  
 Limitrophe.

*Diuision, & estendue de l'Aquitaine*

De là faisant vn grand fault vous empoigne les Berruyers Cubes qu'il  
 comme libres, apres les Limosins, les Auuergnaz, qu'il honore du nom  
 franchise, pour estre aliez des Romains, les Rouergaz voisins de la  
 Prouince Narbonoise, les Quercinois, & les Perigordins qu'il dit estre se-  
 z du terroir Tholosain par les ondes du Tarn fleuue Aquitaine: &  
 encor iusqu'aux isles Bretones en L'ocean. Que si ceste diuision a-  
 lieu, on pourroit dire que le royaume ancien d'Aquitaine contenoit  
 que autrat que tout le reste des Gaules, ayant son limite à la riuere  
 Loire dez sa source, iusqu'à ce qu'elle s'engoulpe en l'ocean Britan-  
 & dez la mer Oceane au sein Cantabrique, ou de Biscaye, iusqu'à  
 Mer. Mediterranée selon l'estendue des monts Pyrenées. Et à ceste e-  
 due, & departement semble donner consentement celuy qui a de-  
 l'histoire & annales d'Aquitaine.

*Limites de l'Aquitaine selon aucuns.*

Cesar neantmoins qui en surmonta vne partie, sçauoir du costé des  
 es, la diuise en ceste maniere: l'Aquitaine (dit-il) regarde, & s'estend  
 les la riuere de Garonne iusqu'aux montz Pyrenées, & à celle partie  
 l'ocean, qui auoisine l'Espaigne, entre le couchant, & le Sptentrion:  
 ainsi vous voyez que ce país ne contient en la descriptio de Cesar, que  
 que la Gascoigne enclost en ses limites: & que c'est la Garonne, & non  
 aire qui la separe des Celtes: mais en aultres endroitz du mesme Cesar  
 voit que ceste restriction n'est pas obseruée, & qu'il met les Aquita-  
 es bien auant, & plus outre que la Garonne en l'expedition de Crasse  
 qu'il subiugua ceux de Foix: Bigorre, d'Aux, Agen, & autres se tenázt  
 long de Garonne: comme ainsi soit que les Agenois ne sont point entre  
 montz, & la Garonne, ains deça la Garonne, & en celle Aquitaine qui  
 sine la Septimanie Et puis que nous sommes sur ce propos, il nous  
 noter qu'en la diuision de la Gaule, selon que les Romains la depar-  
 t apres que Cesar eut enuahy l'Empire, & que ses successeurs con-  
 érent l'estat aristocratique en Monarchie, (c'est adire le gouverne-  
 de plusieurs sages, à la fantasie, & discretion d'vn Prince & mo-  
 que) la Gaule fut eschantillonnée en plusieurs pieces, & chascune  
 portant son nom, & desquelles depuis les Metropolitaines ont pris  
 sance, en ce que le sainct Senat ecclesiastique departant les princi-  
 ez du clergé iuiuit aussi l'ordre obserué par les Empereurs faisantz le  
 age des gouuernemens des Prouinces. Or par ceste distribution voy-  
 nous la Gaule Narbonoise partie en deux, le chef de l'vne estant Nar-  
 ne, & l'autre Aix en Prouence: deux Beligiques, le siege de l'vne à  
 nes, & l'autre à Rheims, & chascune ayant ses citez suiettes comme  
 villes d'vn ressort respondent au Parlement. Quatre Lyonnoises

*Cesar Comen- tair. liur. I. de la guerr. Gal.*

*voy Apian liur. 5. des guerres ciui- les.*

*Departement des Prouinces de Gaule.*

*Voy Antonin Emp. en son Itineraire & le liure de la cognoissance des Prouinces*

LIVRE TROISIÈME

afçavoir Lyon, Rouen, Tours, & Sens: La grande Prouince des  
quanois de laquelle estoit le chef la cité de Bezançon: La Prouince  
Vienne, qui est le Daupiné, & icelle est encor par Antonin Empe  
nommée Aquitaine y est la Septimanie, qui aussi est comprise  
Gaulle Narbonnoise, comme la Nouempopulanie, qui est la Prou  
ce des Auxçans en Armaignac, est comprise souz la Guienne,  
Aquitaine: Et ceste cy est diuisée, en premiere, & seconde  
voir Aquitaine Berruierie, qui est la premiere, & l'autre qui po  
le nom de Bourdealoise.

*Discord sur  
la Primatie  
entre les Egli  
ses de Bourges  
& Bour  
deaux.*

*Qui à causé  
ce discord des  
Primaties.*

Or de ceste diuision, & departement a eu source aussi le discord  
ces deux sieges Archiepiscopaux de Bourges, & de Bourdeaux  
que le Christianisme eut pris cours en ces Prouinces, car auparauant  
ne lisez rien de ces Primaties, sinon selon que les Eglises estoient ma  
ces & chefs des païs, où les saintz se fussent retirez avec commissio  
saint siege: ainsi qu'en Afrique il appert que l'Euesque Carthagin  
portoit l'effect de Primit sur toutz ceux du Clergé: La ou quoy  
saint Denis fut delegué l'Apostre de France, si est-ce que Sens, qu  
stoit du chef du Païs, a esté aussi la Metropolitaine.

Mais entre ces deux Bourges, & Bourdeaux le seul tiltre donné  
les Empereurs de premiere, & de seconde Aquitanique, a causé que  
a estimé que Bourges eut le droit de Primatie: entant que comme  
Gaulle Lyonnoise, il y a premiere, seconde, & ainsi que s'ensuit, &  
neantmoins les autres ressortent à la premiere comme au chef, aussi  
l'Aquitannique Bourges ayant le premier ranc, semble que Bourde  
luy doiuue ceder.

Et comme ceste cause ayt souuent esté mise sur le bureau, si est-ce  
le proces en est demouré indecis quoy que en vne Assemblée de Pre  
faite du temz de Charles septiesme il fallut, pour obuier à ces discord  
euitier la querelle de preface, que le Roy mit à l'vn de ses costez l  
cheuesque de Bourdeaux, & celuy de Bourges à l'autre, chascun iouit  
ainli du droit de sa Primatie. Et sagement en fut vsé, comme ainsi soit  
ces deux peuples furent aussi par les Empereurs tenuz en droit sembla  
sans que l'vn fut preferé à l'autre, & estoient toutes les deux Proui  
apellées Berruieres mais l'vne Berruyers Cubes, & l'autre Vibisques  
Iosques, ou Vbisques selon la diuersité des auteurs, qui en escriuent  
les Berruyer Cubes, estoit comprise la puiffante & guerriere nation  
Auuergnaz, ce qui se recueille du liure de la cognoissance des  
uinces selon les departementz faitz du temps des Empereurs Honor  
Arcade & donnez aux gouuerneurs, & garnisons suyuant leurs pres  
res, disant ainsi. Le gouuerneur, & Colomnel des Sueues gentils pres  
sur les Auuergnaz de la premiere Aquitaine. A quoy consent Sidonie  
pollinaire Euesque d'Auuergne escriuant à Agrece en ceste sorte: Par  
rest & ordonnance des citoyens ie suis venu à Bourges, & la cause  
laquelle on m'y a appellé, est l'estat de l'Eglise esbranlé, & prest à ch  
qui estât veufus, & priuée de son prelat souuerain, semble sonner l'al  
à toutz les ordres du clergé, aspirantz ambicieusement à ceste dign

*Ptolomée li. 2.  
geograph. ch.  
7. Toh. 3.  
d'Europe.  
Strabon. li. 4.  
Plin. li. 4.  
ch. 19.*

*Sidonie li. 7.  
epist. 5.*

bas dit, qu  
y a qu'v  
seigneurs du  
Prouinces de  
cette election  
en ceste el  
signer son se  
simplicie qu  
cité. Et voi  
noms d'icell  
Remoriqu  
maritime, c  
né le nom d'  
proprement  
ques au Limo  
se faut don  
fegarer plus q  
de Aremiqu  
les limites pour  
emoriques son  
ui sont en cel  
chercherons, &  
Bretaigne, là o  
time estre Arr  
ni ayantz goust  
sont de con  
ouuent au pay  
mites de la P  
rieur sauf, q  
monstre asse  
gaulle est la p  
ni semble pres  
part le reste d  
voudront vo  
e, singularite  
ur l'histoire B  
Guienne selon  
estendue des m  
Gascoigne: I  
habitent, si  
mœurs sauf  
de la delicatesse,  
eritiers des co  
te que ce gran  
erions passa en  
tés, qui n'ont d

bas dit, que de toutes les villes suiuettes à la premiere Aquitanique.  
 y a qu'une qui soit subiette aux Romains, les Gothz s'estantz  
 seigneurs du reste : & par ainsi il suplioit les Metropolitains des au-  
 Prouinces de venir à ceste election. Et en vn autre passage parlant  
 ceste election, il dit : Et d'autant que vous auez iuré de suiure mon  
 en ceste election, n'estant plus grand en effort iurer de bouche *Epistre 10.*  
 signer son serment : Au nom du pere, & du filz, & du saint esprit,  
 simplicie que ie dis deuoir estre proueu pour le primat de no-  
 cité. Et voila quand à la diuision de l'Aquitaine. Or fault il venir  
 noms d'icelle, Pline au lieu sus allegué maintient, qu'elle a esté nom-  
 Remorique, qui est autant à dire en l'ancienne langne du pays  
 maritime, ou Aquatique, & icy fault noter que d'autres luy ont *Les noms anci*  
 onné le nom d'Armorique, prenant vne partie pour le tout, entant *ens de l'Aqui-*  
 proprement Armorique ce sont les Bretons & partie du Poitou *ainsi Marliã*  
 ques au Limosin, & ainsi Aquitaine peut tomber souz ceste apellation, *sur les Com-*  
 se fault donner garde de n'abuser trop improprement des vocables *mêt. de Cesar.*  
 fregarer plus que de raison : & qu'aussi, on ne vint point prendre le  
 de Aremique ou Artomique pour Armorique, car ce seroit sortir  
 limites pour son plaisir, & faillir à son escient, comme ainsi soit que les  
 emoriques sont tous les Aquitaniques, à cause des crées des Fleues  
 qui sont en celle prouince : les Armoriques sont les Bretons, &  
 cherons, & celle partie de Guienne le long du Poitou qui auoisine  
 Bretagne, là ou les Artomiques ou Aremiques sont ceux que Rhellicã  
 time estre Armignagois : toutefois y en a il & les plus clair voyantz  
 ayantz gousté, & bien sauouré les motz de Cesar en la guerre de Gau-  
 sont de contraire aduis, & prenant ces Aremiques pour ceux qui se *Rhellican sur*  
 ouent au pays d'Orenge, en l'ancienne prouince de Vienne : & sur les *le 7. l. de Ce-*  
 ites de la Prouence, le Prince duquel ne recognoit aucun su-  
 rieur sauf, qu'il est du corps de l'Empire. Au reste le nom d'Aquitai-  
 montre assez qu'il vient des eaux, à cause que ceste partie de  
 gale est la plus abondante en riuieres que pas vne des autres, &  
 qui semble presque de tous costez estre ceinte de la mer. Or nous laissãt  
 part le reste de l'estendue de l'Aquitaine, & renuoyant ceux qui  
 voudront voir d'auantage, à celui qui a fait les annales de Guien-  
 e, singularité de Poitou, & au seigneur de Lassay qui sest ioüé *Ican Bonchet*  
 sur l'histoire Berruiere, toucherons simplement ce qui appartient à la *annaliste*  
 Guienne selon que Cesar l'a limité, à scauoir outre Garonne & selon *d'Aquit.*  
 l'estendue des montz Pirenées, ou est le royaume ancien & puissant de *Chasmeau*  
 Gascoigne : Lequel quoy que diuers en la varieté des peuples qui *seig. de Lassay*  
 habitent, si est ce que peu sen fault qu'ils ne soyent semblables *l'hr. de Berry.*  
 en mœurs sauf ceux qui auoisinent le plus les Celtes qui tiennent plus  
 de la delicatesse, que les autres qui en sont esloignez, & qui sont les citoiens *La Gascoigne*  
 heritiers des compagnons du grand Hercule. Car il est hors de dou- *peuplee apres*  
 te que ce grand Heros ayant conquis l'Espagne, & dompté les tyrans *les Celtes par*  
 Gerions passa en Gascoigne & y peupla les Vallons voisins des monts Pire- *Hercule.*  
 nées, qui n'ont depuis esté sans habitateurs, & qui y ont demeuré iusqu'à ce

LIVRE TROISIEME.

*Hannibal s'al-  
lia des Gascons  
& non pas  
les vainquit.*

*Liv. Decad.  
3. li. 1.*

*Ammian  
Marcel. l. 15.*

*Hercule ado-  
ré iadis des  
Gascons.*

*Ptolomé liv.  
2. ch. 7. tab.  
3. d'Europ.  
L'Evêque de  
Gironde l. 2.  
des choses d'E-  
spaigne.*

que les Romains s'en feirent maistres: si bien que ceux cy estant des premiers (sauf la Prouence, & Septimanie ou Languedoc) qui furent sous le ioug Romain, aussi sont ilz plus civilz que le reste des gauls, que tousiours n'y demeurast quelque reste du naturel farouche du pays & duquel est parlé par les anciens, qui font mention du voyage de Hannibal en Italie, qui fallust qu'ataquast ces nations non iamais encor domptées, & avec lesquelles il s'allia facilement à cause qu'il estoit confederé des Espagnolz, desquelz les forces estoient faictes plus gaillardes: Il est vray que Tite Liue tient que les Aquitaniens sont les plus voisins des monts sentirent la descente de Hannibal rielle, & furent domptez estants surpris, où il laissa Hannon en garnison: mais à la fin s'assemblants les roitelets du Pays, il fallust que fin Carthaginois parlast doux, & gaignast avec douces parolles & présents ceux qui luy eussent beaucoup cousté à conquerir & qui luy eussent longuement retardé son voyage d'Italie. Or reuenantz à propos la premiere source des Aquitaniens, qui sont ces Gaulois descenduz d'Hercule, oyons parler Ammian Marcelin qui en escrit en ceste maniere. Il en y a (dit il) qui tiennent que le peuple de ces pais y est dès l'origine & commencement, & furent appelez Celtes du nom d'un leur Roy qui ilz aymoient fort, & de sa mere Galathée, ilz furent appelez Galathes, c'est ainsi que les Grecz nomment les Gaulois. D'autres les estiment auant esté Doriens Grecz, qui suyuant l'ancien Hercule, se tindrent es terres voisines de l'Ocean. Puis adiouste que Hercule non cest ancien surnommé, ains le filz d'Alcmene passant d'Espagne en Gaule, pour accablés les deux Gerions tyrans, l'un desquelz rauageoit l'Espagne, & l'autre la Gaule: apres qu'il les eut vaincus tous deux, il s'accoupla plusieurs des plus illustres Dames du pays, desquelles il eut grand troupe d'enfans qui commandans sur iceluy pays donnerent nom à diuerses contrées. Ne voyez estonnez si sur ceux qui me font enquerre ie recherche les liures anciens pour en tirer l'origine, & si il me faut auoir recours aux estrangers, comme ainsi soit que les Romains mesmes ayent esté si indigés en l'histoire de le commencement, que depuis voulans y venir, ont esté contrainctz d'auoir recours aux fables pour bastir leur genealogie: là ou nous n'en sommes si pressés, qui nous contentans du premier Celtes, receuons le second Hercule, côme ayant aidé à peupler ce que les Celtes n'auoyent que simplement ensemencé. Aussi entre tous les Dieux que l'antiquité abusée adoroit trop follement, c'estoit Hercule que les Gascons auoyent en reuerence, & encor de nostre tēps & en nostre pays de Cominges, auoyent veu l'Idole fort ancienne d'un Hercule armé de sa peau de Lyon, & de Massue, ainsi que les Poētes, & apres eux, les peintres nous l'effigiet. Au si seroit ce folie de vouloir communiquer ce nom de Celtes à un seul coin de la Gaule, côme ainsi soit qu'Ptolomé, & le reste des Grecs l'attribuent toutes, & qu'il parlat de la Lyōnoise, & Aquitanique, il leur donne le titre de Celto galatic: & qu'aussi biē qu'il les Phocéens ont basti Marseille, les Doriens preuēt & ont peuplé de leur noblesse, nostre terroir Gascon, ou ilz ont laissé la marque de leur vaillance. Mais auant qu'il passer plus outre fault qu'il

voyons l'este  
nom, & caus  
depuis quand il a  
à l'Orient  
dest, l'Ocean  
la Biscaie luy e  
commençant  
, & en longit  
des 41. degre  
de pays contie  
Senechaucées,  
lois, Albret, Big  
Riuerois Ne  
inreté de Bear  
onne. Or y ayan  
ne iusqu'aux mo  
deux desquelle  
dedans sont Bo  
deux n'a sous  
pe Jean 22. instit  
les de France: là d  
peuples, qui luy  
toutes comprises  
ne, Tarbe, Lesc  
, saint Bertrand  
ne tient encor d  
ceste duquel ic  
chez, & deux A  
tant que le dem  
mot en passant  
de Aquitanique  
elle est ancienn  
adent encor plu  
dateur si porte  
ray pas les bastir  
de la met entre le  
onstré) la fait la  
s outre la riuie  
lieu nous semon  
ondes de la me  
m: La garonne  
Lot, & Dord  
na nautigables)  
apport de la ma  
un bras, & La  
la Riuiere,

royons l'estendue de ceste Gascoigne, puis nous disputerons de son nom, & cause d'iceluy, & des mœurs du peuple qui y habitent depuis quand il a receu le Christianisme: La Gascoigne donc a la Gironde à l'Orient tirant au Septentrion, que barbarement on dit, Est au Nord, l'Ocean à l'Occident du costé des isles de Medoc, comme si la Biscaie luy est Occidentale. Et l'Espagne, & monts Pirenées au Sud commençant en latitude depuis la montaigne de hault, iusqu'à Bordeaux, & en longitude du Languedoc iusques en Biscaie, qui est en Election des 41. degré iusqu'à 44. & demy de latitude. Ceste grande estendue de pays contient diuerses Prouinces diuisées à present en Baillaiges, Seneschauccées, & Eueschez, telles que sont Bordeaux, les landes Bascoises, Albret, Bigorre, Armagnac, Estrac, Cominge, Aure magnoac, & Riuerois Neuoufan l'Isle, gaure, Lomaigno, Condomois, & la souveraineté de Bearn, & seigneurie des Basques royaux, qui sont à Dax, & Bayonne. Or y ayant grand nombre d'Eueschez en ce qui est depuis la Gironde iusqu'aux monts pyrenées, & ils sont compris sous trois Archeueschez, deux desquelles sont en Gascoigne, & la troisiésme en est hors: Celles qui dedans sont Bordeaux, & Aux, iadis nommée Auguste des Elomberes, & Bordeaux n'a sous soy en Gascoigne aucune Euesché que Condon, q̄ le Roy Jean 22. institua, ainsi qu'aons monstré en nostre addition aux annales de France: là ou aux, nommée aussi iadis Nouempopulaire, à cause des sauvages peuples, qui luy estoient assuiettis en ressort, en a vn grand nombre de toutes comprises en l'encloz de la Gascoigne, telles que sont Dax, Bayonne, Tarbe, Lesca, Oloron, (ces deux sont en Bearn) Aire, Bazas, Cose, & saint Bertrand de Cominge, & Lestore. L'Archeuesché de Tholose tient encor deux Eueschez Gascones, à sçauoir Rieux, & Löbers, du costé duquel ic suis natif: & ainsi en somme la Gascoigne a quatorse Eueschez, & deux Archeueschez, & presque autant de Seneschauccées. Et tant que le denombrement des citez nous cōuie de dire quelque peu mot en passant de chascune d'icelles, nous commencerons par la seigneurie de Aquitainique à sçauoir Bordeaux, ville autant belle, & riche, comme elle est ancienne, & heureuse & en terroir, & en habitants qui la rendent encor plus celebre & fameuse. Or quiconque en ayt esté le fondateur si porte elle marque de grande antiquité, tesmoing, ie ne voy pas les bastimens, mais les escrits des anciens: entant que Ptolomee la met entre les Biturigeois Vbisques, & l'Itineraire (comme l'ay monstré) la fait la seconde Aquitainique, & chef de la Prouince & pays, outre la riuiere fertile, & riche de Garonne, ioint que l'assiete du lieu nous semond à la recommander, comme celle qui est posée pres les ondes de la mer se mariant à la Garonne, de quoy parle ainsi Strabon: La Garonne engrossie de trois riuieres (le Tarn c'est à sçauoir Lot, & Dordonne, entre vne infinité d'autres assez grandes, mais non nauigables) passe par le pays des Biturigeois: & là est le marché de l'apport de la marchandise de tout le pays, la ville de Bourdeaux bastie sur vn bras, & Lac de la mer, qui se fait par les courtes & desbordz de la Riuiere, Mais nous, qui auons visité les choses de prez &

*Contrées & Prouinces Gascoignes.*

*Archeueschez & Eueschez de Gascoigne.*

*Description de Bordeaux.*

*Strabon l. 4.*

*Bordeaux assise sur vn bras de mer.*

LIVRE TROISIEME

veu le fluz & reflux de l'Ocean tous les iours aduenir & se faire sens  
iufqu'à sept lieues par dessus Bourdeaux tirant vers Tholouse le long  
Garonne, la sçauons aussi que c'est la mer qui ouure les secrets de nature  
& à laquelle fault qu'au montant la riuere face place, comme aussi au  
cendant vous voyez la mer donner lieu aux fureurs de ce fleue fort in  
petueux. La mer est au septétrion & le Medoc à l'Occident, les landes  
au midy de ceste belle ville sur laquelle ie ne veux m'amuser plus long  
ment, entant qu'ailleur ie m'attends la singulariser d'auantage, comme  
stant l'ancien siege des gouuerneurs de la Prouince de Guienne pour  
Romains, & pour les roys qui depuis ont commandé en Gascoigne. Les  
Romains y restent encor auourd'huy de belles & superbes marques  
à sçauoir le Palais Galiene, qui est vn fort beau Amphitheatre hors la ville  
& nō guere loing de l'Eglise du glorieux saint Euesque Scuerin, & c.  
d'aucuns attribuent à Pompée: Dequoy ie m'en raporte à la verité, &  
pense que plustost il eust esté dedié à l'Emp. Galien, qu'à Pompée, car  
Pompée l'eut fait faire, qui estant en Aquitaine, n'eut iamais le loisir de  
donner tant d'aïse que de représenter des ieux au peuple: ioint qu'il  
musa seulement à batailler contre Sartoire. On y voit aussi dedans la ville  
le Palais Tutele, lequel aucuns estiment auoir esté vn Parquet, & lieu  
l'audience que donnoyēt les preteurs deputez là pour le peuple Roma  
mais quāt à moy i'estime q̄ ce fut plustost vn tēple eu esgard, & aux ima  
diuersifiez & à la merueilleuse structure du lieu, ioint que les Cauens  
lieux souterrains qui y sont, me font presque tenir en ceste opinion. En  
nostre temps en fortifiant du costé de la porte des Iaux, ou à mieux de  
la porte des Goths, ou de Iau, c'est à dire Iupiter, on a trouué des Ther  
mes, c'est à dire des bains, les vases de pierre ou se baignoyent les gran  
seigneurs, & vn nombre infiny de medales de toutes sortes, & de toute  
pece de metal. En ceste ville y a maintenant Parlement ou ressort la cui  
ne au moins la plus grand partie, car le reste va ou à Paris, ou à Tholouse  
peuple est ingenieux, hault à la main, aisé à esmouuoir, ayant les lettres  
& caressant les hommes sçauantz, adonné au trafic, facile à choisir toute  
nouuelleté & duquel en somme sont sortis de fort excellentz personnages  
lesquelz se sont faitz cognoistre, comme les nourrissons de la principale  
té d'Aquitaine. Ceste ville a esté illustrée iadis par Ausone poete & hom  
me consulaire filz d'vn medicin Bourdelois & qui viuoit du temps de  
Valenti & Valentiā tenoyēt l'Emp. ausqz il fut tresagreable, & desquelz  
il estoit aymé, & caressé. Or se confesse il luy mesme estre natif de ceste  
lustre ville par certains siens vers, desquelz voicy en partie de la suitte

*Cestuy regnoit l'an de nostre salut 256.*

*Antiquité qui sont à Bordeaux.*

*Ausone natif de Bourdeaux viuoit environ l'an de grace 380.*

*Ausone au liure des villes illustres.*

**D**esormais ie pretendz condamner ce silence  
Execrable, qui fait, o pays d'excellence  
Que ie n'ay mon Bourdeaux comme illustre cité  
Entre les plus grandz lieux grandement recité.  
O Pays qui as l'heur d'estre insigne en vinée,

En fleuves, & en mœurs, & tres bien saisonnée.  
 D'hommes de grand esprit, & en un saint Sénat  
 De seigneurs met afin toute noise, & debat.  
 Et quoy n'ose-je point haulx chanter à louange  
 Comme si tu m'eslois incogneue, ou estrange:  
 Ou si ne maritoy un tel heur, ou d'autant  
 Que tu n'ex quelquo cas d'excellés, & de grande  
 Honte ne fault auoir de louer ceste ville,  
 Ny son terroir plaisant, & gentil, & fertile:  
 Car ell' ne nourrit point un visage paoureux,  
 Ou fraieur aportant, tel qu'un Barbaré hideux.  
 Vaisin du Rhin le porte, & n'ay-je pris naissance  
 En un lieu froidoureux, ny ayra demourance  
 Sonz les aspres rigueurs de l'ours, ou la froidueur  
 Gèle du Thracien, & le sang, & le cœur.  
 Bourdeaux est le pais, est la contrée heurense  
 Ou ie nasquis premier, ou sa face ieusse  
 Resseru le Ciel, ou la terre à son temz,  
 Voit s'uisonner, nourrir & abreuuer ses champs.  
 La est long le Printemz, la l'hiuer porte-glace  
 Ne regne que bien peu & tout soudain se passe.  
 Ion voit la les forestz cheuelues haüger  
 Leur somet verdoyant, & les ruisseaux couler  
 D'un murmure plaisant durant que l'esté brusle  
 Le monde sonz l'ardeur de ardens Canicüle.  
 Et les sources desquels bouillonnet tournoyant  
 Tout ainsi que la mer va tousiour ondoyant.  
 De quatre murs espas, en carré compassés  
 Est ceste grand' cité, & si bien entourée  
 De Tours, & de palau que les sommetz heurtés  
 Ressemblent penetrer lei nuages des Cieux  
 L'ordre de ses maisons par places, & par rues  
 Est bien obseruée, si qu'estans aperceues  
 On en admireroit l'assiete, & le pourpris.  
 En apres on y voit les portes de grand pris  
 A tous les quatre coings, & vne onde coulante  
 D'un ruisseau stellant, qui de ceste excellent  
 Les rues v's lanant, lequel estant receu  
 Par le flüz de la mer, soudain est aperceü  
 Comme remplir le haüre, & se gaier à l'aïse  
 Voyant tant de bateaux, & que la mer apaise  
 La ses grande's fureurs la mer v's abaissant  
 Lors qu'elle entre en ce port croissant, & décroissant.

Puis il conclud ainsi:

Ceste cy est le lieu ou i'ay pris ma naissance  
 Mais plus que tout pais ma Rome a de puissance:

*Le cheris bien Bourdeaux, à Rome fais honneur,  
Comme son citoyen, & qui ay cest heur  
D'auoir esté Consul ez deux, passay en l'une  
Mon enfance, & l'autre est le lieu de ma fortune.*

*Les Bourde-  
lois iadis ion-  
issoient du  
droit de Bour-  
geoisie Ro-  
maine.  
Bourdeaux  
par qui con-  
uertit à la foy  
Christienne.*

Par la voyez vous que Bourdeaux iouissoit du droit de bourg Romaine, comme plusieurs autres villes de Gascoigne, ainsi que ve cy apres, & que le droit du Consulat, & du Senat qui pour lors fut à deaux presageoit ceste Court souueraine que depuis les roys de France ont arresté pour faire droit à ce peuple Aquitannique & deça, & delà uiere de Garonne. Ceste cité fut conuertie à la foy par l'apostre d'aine saint Marcial, & a continué en celle, iusqu'à ce que les Goths eslerent tout avec la fureur de leurs armes, & venin de leur peruersité enne, & ce fut lors que saint Seuerin Euesque y fut prescher, & retirer pauures desuoyez de ceste opinion damnable, lequel reprobe en l'E dediee en son nom, & pres laquelle est ce Cemitiere tant fameux, au furent portez la pluspart des Cheualiers, & soldatz qui du temz de les le grand moururent en celle memorable defaite des nostres qui à à Ronceuaux. Je laisse l'histoire de la reduction de ceste ville ez mains roys de France, & les peines qu'on a eu à la garder, la deuotiõ du pe le fidelle seruice qui l'affectione à son Prince, l'ordre & police des lo qui ont la charge de l'Economie publique, dautant que le tems nous le ailleurs, & que les histoires de France nous en peuuent donner de certitude.

*Du reste des pais de Gascoigne & d'ou vient ce mot Gascon.  
Chapitre 43.*

*Ptolom. li. 2.  
ch. 7. Tabl. 3.  
d'Europe.  
Sidonie li. 8.  
epistr. 12.  
Assiete de la  
ville de Ba-  
sac.*



**N**Y ayant guere grand espace de chemin de la r cité de Bourdeaux iusqu'à l'ancienne ville de au aussi commenceray ie ma poursuite par icelle, co estant recogneue par les auteurs anciens, ainsi que lomée la marque, & la nomme Vassarie, laquelle e sise au milieu des Landes, ainsi que tesmoigne Sid apollinaire parlant à Tigretie en ceste sorte: A bien toy tant de puissance la cité de basatz bastie non sur l'herbe, ains poussiere & sablon, & te cõmande il tant ce champ Syrtique, & solite ment vague, & prens tu si grand plaisir de voir les sablons voltigeant esleuez en l'air par la force des ventz, qu'il n'ait esté possible de t'attr à bourdeaux, quelque grande priere qu'on t'en ayé fait, & quoy que guement attendu? Et és tu si amoureux de ce desert, qui ny tes superie ny les amys, ny les bons poissons, & les huistres delicates de bourde t'en puissent distraire pour nous venir visiter? Par la vous voyez con la solitude y estoit grande pour lors, & toutesfois le peuple non si o temptible que la ville honorée de grande antiquité & apelle le ter des Volcatiens, n'aye tenu ranç entre les premiers, & plus puissantz de te l'Aquitaine.

eglise Cathed  
le jour de la m  
rn thoreau, le  
de ceux qui l  
c'est en Galco  
rester ceste b  
couronné dans  
du pais, & la i  
ssent vne anné  
grelle ne gaste  
, & de cecy e  
les plus lointa  
uenes c'est à d  
& ce peuple a  
nous à confide  
tion des Gasco  
exis, mais que  
n plusieurs ne  
ty; en Gascon,  
eux, toutesfois  
receuable: ioint  
qu'environ le r  
chz en eussent e  
s que ces peupl  
tre. G. en lieu c  
vne ville assise  
ondance de va  
ontredire, con  
estant espars p  
oy qu'aparau  
le & assemblée  
ce sont les Co  
pinion que ces  
appelle Vascon  
army lesquels  
ant ce grand d  
es Martel, sur  
, & par son fil  
habitation pro  
e nom par les  
t appelé Gasco  
uée, lequel fac  
t son propre n  
entre les mont  
sine de la mer  
it les Basques

eglise Cathedrale y est fondée au nom de saint Jean baptiste & tout le jour de la natiuité de ce precurseur, & en son honneur on fait un thoreau, lequel avec force esguillons on irrite, non sans grand de ceux qui le chassent, à cause que si ailleurs les thoreaux sont fusés c'est en Gascoigne, qu'ils se montrent effroyables: & celui qui prestet ceste beste ainsi eschaufée l'a pour son guerdon & est couronné dans le temple superbe de saint Jean par toutz les Seigneurs du païs, & la ieunesse gaillarde de la ville. Et ont ceste opinion que c'est vne année sans vser de ce deuoir, qu'ils n'ont garde de faillir & de cecy en ont ilz veu assez souuent l'experience. Or allantz vers les plus lointains de la region Neupopulane, & auxitane verrons qu'on s'entend c'est à dire ceux de Dax, & baionne, qui auoisinantz les Basques & ce peuple ancien que les anciens Latins ont appellez Vasconez nous à considerer que plusieurs se sont grandement trompez sur l'origine des Gascons, les vns voulantz qu'ainsi fussent ilz nommez Gothz, mais que le mot seroit corrompu, comme aussi le mot de plusieurs ne sachantz qu'il est propre en Gascoigne l'ont iadis appellez en Gascon, & qu'ils s'appelloyent Gostgothz, comme Gothz meismes, toutesfois la raison n'y est apparente, ny la verisimilitude du mot receuable: ioint que ce mot de Gascoigne n'a point esté donné à tout ce qui enuiron le regne de Charles le grand, comme ainsi soit que deia ilz en eussent esté chasséz. D'autres (entre lesquels est Isidore) sont d'avis que ces peuples furent ditz Waccons, & que on y a aiousté depuis le mot de G. en lieu d'un V. & pour vn C. mise vne S. & cecy pour ressembler à vne ville assise aux montz Pyrenéens appellée Vacce & que pour auoir abondance de vaches, ilz porterent ce tiltre. A cecy ie ne veux du tout contredire, comme ainsi soit qu'il dit que du temps de Pompée ce mot estant espars par les montaignes, fut par ce seigneur Romain vainqueur qu' auparauant il fut inuincible & que Pompée les assembla en une ville & assemblée populeuse, Duquel amas, & conuention les Comingses (ce sont les Comingeois) eurent leur source. Et tant plus m'agréable opinion que ces Vascons, que nous disons Basques, & que en Gascoigne on appelle Vascons, sont encloz ez montz Pirenées, & le long de l'Océan lesquels s'estant retirez les autres peuples de l'Aquitaine secondant ce grand desbord de S'arrasins qui coururent les Gaules souz les Martel, furent cause que le païs estant mis en repos par Charles le Grand, & par son fils Louys le debonnaire, ces fugitifs s'en retournantz en leur habitation premiere, oubliâtz le nom de leurs ancestres, ou couchez le nom par les officiers royaux, porterent tiltre de Gascons, & le mot fut appellé Gascoigne: car auant Charlemagne n'y a auteur, qui soit aué, lequel face mention de Gascoigne, ains specifie chascun païs par son propre nom: & les seuls Vascons sont consideréz, & en Elspain entre les montz Pyrenées Par Strabon, qui les fait Septentrionaux & de la mer Océane, mettât parmy eux la cité de Pápelune si bien que les Basques royaux, qui sont vraiémēt Gascons, & les Catabriqs.

*Coursé du  
Torreux an-  
nuelles à Ba-  
sarz.*

*D'où est venu  
le mot de Gas-  
con à tout le  
païs de la se-  
conde Aquit-  
taine.  
Isidore ex  
Ethem. le me-  
morable des  
histoires.*

*Strabon. li. 2.*

*Ptolomé li.  
2. ch. 6. Ta-  
ble. 2. d'Eu-  
rope.*

LIVRE TROISIÈME

Mais depuis le regne des Pepins, & que Martel eut accablé l'orgueil Sa  
 fin le royaume Gascon comença auoir bruit & s'appelloit Aquitaine ce  
 seulement qui est deça la riuiere de Garone: ainsi que monstre Eghinard  
 lors qu'il dit que Charlemaigne cōtraignit Hunauld, apres la mort de  
 fer, de laisser l'Aquitaine (premiere c'est a sçauoir) pour se retirer en  
 coigne, & qu'il manda à Loup Prince des Gascons de luy liurer comme  
 traistre. Or que les Basques se glorifient que ce soit d'eux que vne nation  
 si bragarde que les Gascons aye pris son nom, & que les Gascons se fi  
 issent d'auoir esté les hostes de ceux que les Romains ont iadis tāt est  
 que de les apeller à leur secours comme braues hommes de guerre: ie  
 parle point des Basques Catabres, ie parle de ceux qui sont souz le re  
 de celle Auguste Elumberienne que nous apellons Aux & qui aussi au  
 la cité nommée Gaux Augustes (qu'apresent nous apellon Baionne) cō  
 siege subalterne qui aussi sont les vrais Gascons, voisins de leurs hostes  
 ayantz presques semblables humeurs que ceux a qui ils ont communie  
 leur appellation. Les Romains (dis-je) leur ont fait l'honneur de les ap  
 ller à secours durant celle guerre ciuile qui fut entre ceux qui briguo  
 l'Empire aprestala mort du cruel, & detestable Neron, auāt que Vespas  
 fut fait souuerain Prince de Rome. Voisins de ces Basques royaux  
 les Biarnois peuple ancien, si les histoires plus autentiques ne nous de  
 uent comme ainsi soit que l'Itineraire d'Antouin met en la Prouince N  
 populane. Les villes d'Oloron, & de L'esca, & appelle le país Beranois.  
 ay-je mis cecy en compte, à cause que ceux qui se sont meslez iusques  
 iourduy de rechercher l'Origine des Biarnois, ne sçachantz à qui la rap  
 ter, ont pris garde plus à l'allusio du vocable qu'a l'antiquité de la na  
 ny à la verité, de la chose, ou à l'asseurée supputation du temz. Veu q  
 disent que le país de Bearn (pensantz faire vn grand coup) estant va  
 fert, fut habité par quelques Suisses Bernois qui sy retirerent, & peu  
 rent ceste solitude. Il y eut eu raison en leur dire, filz eussent bien  
 que les temz de ceste migration, & souz quel roy de France, & par l'  
 de quel Prince de Foix, a qui longuement à obey ceste seigneurie, & c  
 les Foixiens ne sont d'vn iour, veu que Cesar fait mention des Fluss  
 qui sont ceux de Foix) & comment ce país estoit ainsi vague estant si  
 che de Bigorre d'vn costé, & des Basques de l'autre qui difficilement  
 stants assez chatouilleux d'eux mesmes) eussent souffert qu'vne nation  
 strange les vint de si pres auoisiner: ioint que sil n'auoit que si peu de  
 qu'il a que Berne est bastie, laquelle fut fondée l'an de grace. 1175. i  
 roit du tout impossible que le langage se fut si tost aneanty que se  
 ment l'accent ne leur en demeure & la ou les Biernois parlent Gas  
 ne differantz en rien que en peu de vocables, & en quelque façon  
 prolation qu'on ne sçauroit exprimer en l'escriuant. Mais ne des  
 à ces diligentz chercheurs, qui deussent auoir mieux feilleté les Liv  
 ou ils eussent trouué que Oloron fut iadis Colonie Romaine & c  
 appellée Lugdun, ainsi que Ptolomée la marque, & de laquelle  
 mention Strabon parlant des villes du mont Pyrenée, & de c  
 qui auoisinēt Aigues caudes, lesquelles encor il ramenteut, cōme b

Eghinard en  
 la vie de Char  
 lemaigne.

Baionne apel  
 lée Aqua  
 Auguste  
 par Ptolomée  
 liu. 2. ch. 7.  
 Cornille T  
 cite liu. 20.  
 des Annal.  
 Itineraire de  
 l'Emp. An  
 tonin.

Munster liu.  
 3. de la Cos  
 mograph.

Strabon. liu.  
 4. Aigues  
 caudes en  
 Bearn.

aire, ainsi qu  
 ne sçauoir  
 n'auoir est  
 d'illustres  
 plus hoing  
 neurs souu  
 temps des A  
 erroyoit pou  
 le Conte de  
 . Encore n'e  
 Ethniques ie  
 accord fait en  
 bourdeaux  
 lunde sœur d  
 ur son dot,  
 e Madame  
 de ses success  
 tres seront  
 eront à brune  
 ueur, & bien  
 ce contract  
 en que ne le  
 cas que cest  
 es Sarrasins eun  
 edoc, & Prou  
 epler comme  
 d'hommes  
 int là, ains a  
 la bigorre que  
 auarrois, par  
 earn, qui chal  
 fideselles, & c  
 u royaume Na  
 contrées iointes  
 soit que le big  
 quel que le bien  
 essentir vn peu  
 e pays Aquitan  
 Oloro estan  
 e pays plantu  
 qu'on choisiss  
 leues de leur  
 assiette de la v  
 es vieux murs,  
 dire autre cas,  
 aillent cōme au

boire, ainsi qu'elles y sont, & à Cauderez, qui sert d'une preuve à laquelle  
 ne scauroit contredire pour faire le pays Biernois si nouveau que  
 n'auoir esté que de puis 400. ans en ça, & en quoy on feroit tort à  
 d'illustres maisons du pays, qui prouuent monstrent leur ancienneté  
 plus loing que de 4. siècles, & grande iniure aux puissants Princes &  
 seigneurs souuerains, qui y ont commandé iusqu'à present. Ioinct que  
 temps des Albigeois le seigneur de Bearn neveu du Conte de Foix  
 arroyoit pour le Tholousain cōtre les Ecclesiastiques, comme aussi fai-  
 le Conte de Cominge, & neantmoins a il plus 360. ans de ceste guer-  
 . Encore n'est ce tout, car non content de la preuve de ces anciens  
 Ethniques ie vous mettray en barbe Gregoire de Tours, qui en vn  
 accord fait entre les Princes, vse de ces parolles : Quand aux citez  
 bourdeaux, Limosin, Cahors, Bearn, & Bigorre lesquelles Ga-  
 uinde sœur de Madame Brunehault, comme on scait auoir acquises tant  
 pour son dot, que pour le don matinal lors qu'elle vint en France, &  
 Madame Brunehault acquist par le iugement du Roy Gontran  
 de ses successeurs : la cité de Cahors demourra à ladite Dame, & les  
 autres seront au Roy Gontran sa vie durant, & luy mort retour-  
 neront à Brunehault, ou à ses hoirs. Voyez Bearn nommé, & en vi-  
 gneur, & bien peuplé, comme Bigorre, & toutesfois il y a mille ans  
 que ce contract fut passé, & par consequent le peuple Biernois plus an-  
 cien que ne le sont ceux qui le pensent tant louer. Au reste posons  
 le cas que ceste contrée demeurast vague quelque tempz apres que  
 les Sarrasins eurent gastétoute l'Aquitaine seconde, & le pays de Lan-  
 medoc, & Prouence, si est ce qu'encor les Bernois ne l'ont peu re-  
 uepler comme ainsi soit que la Bigorre estoit bien peuplée, & plei-  
 ne d'hommes, & que les courtes Sarrasinoises ne la fonderent  
 point là, ains aux pays plus gras, & terres plus fertiles ioint que ce fut  
 de Bigorre que sortist la deliurance des Espagnes & la source du sang  
 Navarrois, par la conduite d'Enec Cantede Bigorre, & seigneur de  
 Bearn, qui chassant les Sarrasins de Navarre assurecalice, & Aragon des  
 fidelles, & donna souche aux siens en Espagne & droit aux Biernois  
 au royaume Navarrois qu'il conquist au trenchant de l'espée. Ainsi ces  
 contrées iointes en vouloir, comme elles sont en façons de faire (si ce n'e-  
 stoit que le Bigordan est plus rustique, neantmoins plus malicieux, &  
 cruel que le Biernois qui a vne naturelle courtoisie, & affabilité, nō sans se  
 ressentir vn peu du cœur hault de l'Espaignoil, de la legereté propre à  
 ce pays Aquitani que) eussent iadis esté deux Colonnes, à scauoir Tarbe  
 & Olorō estant Tarbe recommandée entre les anciens Geographes com-  
 me pays plantureux, & fertile, & des riuieres duquel Strabon tesmoigne  
 qu'on choisissoit l'or, ainsi qu'à present les Espaignois l'essient des  
 fleues de leur nouvelle Castille, & à dire la verité, qui regarderoit de pres  
 assietté de la ville de Tarbe la façon de ses bastiments, les departemens  
 des vieux murs, les Tours de la porte, & la face de tout le pays, on ne pourra  
 dire autre cas, sinon que la terre meritoit bien que les Romains l'y arre-  
 tassent cōme aussi il est vray semblable que ce furent eux, qui bastirent la

*Gregoir. de  
Tours hist li.*

*Enec Bigordā  
fondeur du  
royaume de  
Navarre.  
Voy François  
Taraphe &  
Michel Rit-  
tie au li-  
ure des roys  
d'Espagne.  
Strabon 4.  
des Tarbois.*

LIVRE TROISIÈME

*Tour de Lourde.*

Tour de Lourde pour servir de limite, & bride à ceux qui voudroient attendre quelque cas sur les garnisons Romaines d'icelle Frontiere. Et laissant plusieurs choses deduiray le reste de ce pays riche en bestail & ayant le peuple simple, & grossier, obmettant les successeurs des Princes, qui y ont commandé, pour vne autre saison & lieu plus propre, ne vous discourant des Foz, & coustumes du pays niernois, pour n'auoir peu recouurer le liure en ce pays François vous diray ce pendant quelque cas de leurs coustumes ordinaires. Les femmes estants mariées y sont tondues, comme ayant perdu l'ornement le plus digne qui fut en elles, ou au contraire en Basque, & filles & femmes sont sans aucune cheuelure, en quoy il se reserue tousiour la noblesse laquelle se distingue de ces choses, qui ressentent ne scay quel asservissement, comme aussi en toute autre chose les gentils-hommes presque different du vulgaire tellement qu'on les iugeroit d'une autre nation, & pays tout diuers. Mais ce qui le plus m'a estonné estant en ce pays, ont esté les chants funebres qui se font aux obseques des paisants & des bourgeois meismes en villes: entant que vous verrez quatre ou cinq femmes louées à beaux deniers pour plorer le deffunct, lequel elles vous entourent avec leur dueil qui les couure si auant, que vous iugeriez plustost cest habit estre vne tente qu'on acoustrement, & la deffouz tandis que le corps est en l'Eglise, on n'orroit pas dieu tonner, du bruit que font ces erieuses recommanderesses, recitants les gestes, & vertuz du deffunct, avec des cris si hideux, qu'il n'y a homme, non accoustumé à telles folies, qui n'en fut effroyé. Au reste de la Gascoigne il est vray, qu'on crie ainsi desesperement qu'en Bigorre, mais ce sont parentes qui sont si furieuses que souuent on a peine de les garder de se lancer ez fosses aprestées pour le mort, desquelles elles voudroient estre bien loing, tant peut la coustume en vne contrée ie peux dire auoir veu telle femme, laquelle estant aux funerailles de son mary, se tourmentoit de telle sorte, que cinq ou six ses voisins ne suffisoient à la tenir, & laquelle faisoit rage de iargonner les louanges du deffunct, suyuant la loy du pays: laquelle des trois, & quatre iours apres choisoit vn, avec lequel passer ceste melancolie, l'epousa auant le terme accoustumé au pays pour le dueil de vesues. Et non seulement les femmes font cest office de crier, ains encor les hommes, se ressentants de la perte de ce qui leur estoit cher tandis que la vie le tenoit en ce monde: & quelque chose qu'ayent scéu dire les prescheurs pour iestourner ce peuple fol de ceste bestise, & peu d'espoir, comme les païs de ne croire l'imortalité de l'ame, si estce qu'il a esté presque impossible d'en oster la façon enuieillie, & receue de nos auteurs. Non que les bonnes gens doubtent de ceste immortalité, mais le grand desir de ce qu'ilz perdent, l'amitié vniement ernacinée, & ez aucuns la coustume ayant plus de force que la charité, causent que la faulte y est sans remede: ce n'est (comme j'ay deia dit) entre les Gentils hommes, qui ont laissé cest maierie, & les plus sages d'entre les bourgeois des villes, qui deia se desaccoustumoyent,

*Femmes en Bigorre tondues, & filles & femmes entre les Basques.*

*Estranges facons de plorer les morts en Bigorre.*

...ste coustu  
...range que  
...meil y a f  
...uiller; &  
...les & moins  
...ont quel  
...couuert, &  
...onc scéu efc  
...entendu d  
...s'en font  
...de ces m  
...royables de  
...surueu, ie m  
...le voit estre  
...ainsi soit qu  
...est-ce que l  
...par charme  
...Mais laissant  
...la propre F  
...mignagois,  
...re que ce peup  
...ous voulust re  
...Armenie: ca  
...ent les Armign  
...sies d'armeni  
...tie sur le haul  
...iadis on non  
...elle Pomponi  
...Romains oct  
...la Bourgeoisi  
...C'est ceste M  
...qui puis on  
...ef de ceste ex  
...doubz la jurisc  
...resen en dep  
...e des belles p  
...mple est autan  
...roir bon & fe  
...Ceste cy par q  
...uropoli, com  
...cecy me font  
...te ville pres  
...mée sainct T  
...tint le Consi  
...llé d'exil, vn c  
...est d'icelle v

ceste coustume mal propre au Chrestien. C'est vn cas, & merueilleux  
 estrange que tout le long des montz Pyrenées, & es Landes, & en Ar-  
 gonne il y a si grand nombre de femmes que les Gascons appellent  
 Mailleres; & icy on les dit Vaudoyes, & Sorcieres, que les plus ha-  
 biles & moins superstitieux sont contrainctz de confesser que ces fem-  
 mes ont quelque secrette Cabale, que les lettres ne nous ont point  
 decouvert, & que ce beau artisan du liure de l'imposture des Diables  
 ne s'en scauroit esclever, quoy qu'il ayt leu le Maillet des Sorciers, &  
 entendu dequoy se fait l'onguent des Lamies. Aussi les procez  
 qu'on en fait font presque tous les ans, les cruelles executions qu'on  
 fait de ces meschantes & mal-heureuses creatures, les hydeuses, &  
 incroyables depositions d'icelles, & la preuue de leur meschaceté n'y ent  
 rien de surueu, ie m'assure que la pays ne seroit la moitié tant peuplé que  
 il le voit estre. Et n'ay affaire de disputer de la possibilité de cecy, cō-  
 siderant ainsi soit que les reformez de Geneue scauent bien par experience  
 que c'est ce que les Vaudoyes leurs voisins scauent, & peuuent faire:

*Pays subiect  
 à y auoir des  
 Vaudoyes en  
 Gascoigne.*

par charmes, ou autrement, ie ne m'en suis pas enquis.  
 Mais laissant cela à part, continuons ce qui suit en Gascoigne, & ver-  
 rons la propre Prouince des Auxitans, qui est celle des Artomiques, &  
 Armignagois. le mot estant ainsi corrompu, plustost que dire & fain-  
 dre que ce peuple ayt esté ainsi nommé des Armeniens, si ce n'est qu'on  
 nous voulust renuoyer à l'arche de Noé, qui le deluge cessant s'arresta  
 en Armenie: car alors ie donneroy gaigné, & confesseray que nōh seule-  
 ment les Armignagois, ains tout le reste des hommes soit des semences  
 d'armenie. C'est en ceste prouince qu'est ceste tresancienne cité  
 nommée sur le hault mont, & arrousee à sa racine du petit fleuue le Gers,  
 le iadis on nomma Auguste Auscieme, & Eliomere, le peuple de la  
 quelle Pomponie dit estre le plus fort des Gaules Aquitaniques, & auquel  
 les Romains octroyerent le droit d'Italie, c'est à dire la puissance de iour  
 la Bourgeoisie Romaine ainsi qu'aux autres leurs confederez.

*Armigna-  
 gois iadis  
 Armigniques  
 ou Artomi-  
 ques.*

C'est ceste Metropolitaine à laquelle neuf peuples ressortissoient ia-  
 dis, qui puis ont esté diuisez en Dioceses, & les Euesques souzmis au  
 chef de ceste excellente mere des Aquitaniques Gascons.  
 Souz la jurisdiction ancienne du temporel d'Aux estoit iadis celle qui  
 present en depend quand à la spiritualité, à scauoir Lectore, laquelle est  
 une des belles petites villes de Gascoigne des fortes de France, & ou le  
 peuple est autant accort & gentil, que l'air y est pur, & serain, & que le  
 terroir bon & fertile

*Aux, ou est  
 assise.*

*Pomponie Mo-  
 le liu. 3.*

Ceste cy par quiconque ayt esté bastie a iadis porté le nom Grec de  
 Tauriopolis, comme qui diroit, ou cité, ou multitude de Thoreaux, &  
 cecy me font foy vn grand nombre de marbres, qui sont en la  
 ville pres l'Eglise saint Geruis, deuant la Court de l'Official  
 nommée saint Thomas où i'ay leu que du temps que ce grand Pompée  
 tint le Consulat en la ville de Rome, qui fut lors que Ciceron fut ra-  
 uoyé d'exil, vn certain Proconsul romain feit trencher les testes aux  
 chefs d'icelle ville, qui s'appelle par ces memoires Tauriopolis: &

*Lectore ville  
 tresancienne  
 & chef de Ar-  
 mignac.*

*Lectore iadis  
 nommée T. m.  
 repolis.*

voit on ecore l'effigie, & figure de ces testes esleuees en pierre & mes  
 en la muraille de la tour de celle porte qui respond au boulevard  
 dans vers le couent des iacobins. ie ne scay quelz grecs ont  
 donner ce nom, & n'ay trouue ny homme, ny escrit pour m'escric  
 ce doubte, & pense que, ou les Phocceans qui bastirent Marseille, ou  
 Pheniciens qui avec Hercule passerent en Espagne, & depuis en Ga  
 donnerent commencement à ceste ville & source du peuple d'icelle,  
 que les Romains, bastissans villes, & fondans citez & Colonies, n'au  
 garde de les nommer à la grecque, ains plustost du nom de quelque  
 de leurs chefs, & souuerains Magistrats: & au reste le nom de L. ell  
 n'est pas nouveau, veu que Antonin en son Itineraire la nomme L. asto  
 cium, au denombrement des citez & contribution des prouinces so  
 leurs Metropolitaines. Apres le pays d'Armignac, est celuy d'Eltrac  
 costé, & celuy de Gaure d'un autre, & de l'autre est Magnoac, & Au  
 mais d'autant que ce ne sont point Prouinces grandement qualifiees,  
 passerons outre, pour venir le pays nommé Riuerois, où il y a de be  
 villes telles que sont Montreal, & Nerac, qu'aucuns estiment auoir  
 ce nom de la noirceur des eaux & estât voisine: delà est la cité de Co  
 dom sur la riuere de Baïse: mais pour ce que l'antiquité ne nous à rien  
 sé de ces peuples, ie passeray à nostre Cominge pour le venger de l'in  
 re que luy ont fait quelques brouille-papiers modernes le disants  
 sans memoire, & depuis peu de temps, cōme ainsi soit qu'il est des plu  
 ciens, & plustost peuplez & des mieux remarquez de Gascoigne. Et  
 que ie entre à la preue des plus anciens, ie vous allegueray Gregoire  
 Tours, qui viuoit il y a mille ans, lequel fait mentiō en plusieurs endr  
 de la cité de Cominge, qui est celle qu'apresent nous appellons la  
 Bertrand, du nom du saint euesque natif du pays, & d'un village no  
 mé Andohielle voisin de mô pays, qui presida depuis en ceste ville  
 de Cominge. Laquelle fut gastée & pillée du temps du roy Gōtran, à  
 se qu'un galant soy disant du sang royal, sy estoit retiré, & y tenoit  
 cōtre les Roys de France. Et des anciens Ptolomée en la Geographie  
 garde d'oublier les Comingeois lors qu'il dit: les Conuenes (ainsi  
 appelé en latin nostre nation) sont voylins des monts Pyrenéens: &  
 plus en dit encor Strabon parlant ainsi des Rouergats, & Quercinois  
 plusieurs de ceux cy les Romains octroyerent le mesme droit qu'aux  
 tins, & les feirent bourgeois de Rome, entre lesquels furent les Com  
 nes (c'est à dire, les Comingeois) & les Auxitans: & Antonin ne les m  
 part en son Itineraire, ains enroulle entre les neuf peuples d'Au  
 bere (qui est Aux & Cominge, & Coserans.) Or est-il qu'à present Co  
 rans est compris en Cominge, qui a le pays d'Aure, & Bigorre à l'occ  
 les monts Pirenées au midy, le Languedoc au leuant, & qui luy est vn  
 Septentrion, comme du tout luy est le pays de Gaure. Or pourquoy  
 furent ainsi apellez, ie l'ay dict cy dessus, & que Pompée fut celuy  
 leur donna le nom & bastit la ville de Cominge, assemblant ce peup  
 pars par les montaignes, & qui au parauant estoit inuincible, mais qui  
 subiugué par le Romain, & pour la vaillance & pour le respect de la  
 toisie avec laquelle il attira ce peuple farouche. Les longues guerres

*Cenalis lin. 1.  
 de sa Gaule  
 Periach. 15.*

*S. Bertrand  
 Euesque de  
 Cominge.*

*Gregoire de  
 Tours li. 7.  
 de l'hist.*

*Antiquité  
 du pais Co  
 mingeois.*

*Ptolomée lin.  
 2. cha. 7. tab.  
 3. d'Europe.*

*Strabon li. 4.*

*Antonin en  
 son Itineraire*

Qui veut dir  
 cest equipage  
 ant que l'espo  
 Qui signifie  
 est fait par e  
 ay voulu on  
 pots en ma v  
 grand miste

courtes courses des estrangers, qui ont couru tout ce pais Gasco, la cruauté  
 des barbares qui y ont rauagé depuis les Romains, y ont aussi ruiné les mar-  
 ques de la grandeur Romaine, & gasté noz villes, qui estoÿt de belle grã-  
 deur: car Samathan, fut iadis esgal en grandeur à quelle que ce soit des vil-  
 les de Gascoigne, comme le monstrent les ruïnes des murs qu'on trouue  
 toutz costez ez enuirons d'icelle, & vers Mötolinet tirant à Lombers,  
 dessus la fontaine du pont du Chasteau qui va à Gimont, ou iadis e-  
 toit l'Eglise parrochiale: car ou a present est la grande Eglise, estoit vne  
 abbaye, qui fut ostée de là pour en enrichir l'Euesque de Lombers nou-  
 vellement erigé: Et on sçait que l'Eglise de Varennes, qui est oultre la  
 Garonne, & sur le chemin de Tholouse estoit aussi paroisse, comme on le voit  
 encor estant le principal cemitiere de la ville quoy que loing d'icelle: &  
 les ruïnes de ce superbe Chasteau, qu'ores on nomme la Motasse, mon-  
 trent bien que l'edifice estoit fait de longue main, & qu'autre que les Ro-  
 mains ne le feirent onc faire: Mais d'autant que le loisir ne nous permet de  
 séjourner plus longuement sur ceste ville que ie voudroy (sil m'estoit  
 possible) remettre en sa premiere force pour estre ma premiere nourrice,  
 celle ou i'ay gousté le primerrain fruit des lettres & fait l'apprentissage  
 de ce, dequoy à present ie fais largesse: ie passeray aussi outre, vous disant  
 vn petit mot, que le pais de Comminge comme il est des plus fertils de  
 la France, aussi à il la noblesse autant belle, brasque, vaillante, & guerriere  
 que la Province de l'vniuers: & le peuple autant Catholique, fidelle au roy,  
 obéissant au Magistratz, & vaillant aux armes, qu'autre qui soit suiet à la  
 Couronne de France Or ay-je observé en Cominge, ce qui se fait presque  
 toute la Gascoigne, qu'vne fille, tant mariée, le iour des nopces on  
 assemble vne troupe de filles les mieux chantant, qu'ils appellent Donzel-  
 les, lesquelles comme on conduit l'espousée à l'Eglise, vont loing deuant  
 elle, avec des guirlandes sur la teste deux à deux, ou troys  
 ensemble, chantant vn long Epichalame à la louange du saint mariage, & sur  
 l'antiquité d'iceluy, & le refrain duquel est tel en la langue du pais.

*Qui la Nobie benafis,*

*Benafis à Iesuchrist.*

Qui veut dire que qui benit l'espousée, donne louange à Iesuchrist, &  
 c'est equipage la meinent, & rament au sacre. Et estantz de retour,  
 tant que l'espousée entre en la maison, ces Donzelles chantent ces deux

*Gestax haues, & fourment*

*Que la nobie auez dofeni.*

Qui signifie iettez Febues, & fourment, car l'espousée est dedans: ce  
 est fait par ceux qui sont demeurez exprès pour ceste ceremonie: que  
 l'on n'ay voulu omettre, comme chose remarquable, & que i'ay veu faire  
 plusieurs fois en ma vie, & croy que ceste institution est de long temz & non  
 de grand'antiquité, portant signification d'abondance & richesse par l'espä

*Descriptio de  
 la ville de Sa-  
 mathan en  
 Comminge.*

*L'auteur a-  
 esté nourry &  
 esleué, & en-  
 seigné à Sa-  
 mathan.*

*Louange des  
 Commingois.*

*Ceremonies  
 nuptiales de  
 Gascoigne.*

*Significance  
des febues &  
fourment es-  
pars aux nop-  
sages.*

*Grande abon-  
dance de la  
Gascoigne.*

*Quels sont les  
Gascons.*

*Comparaison  
de Gasco avec  
l'Espagnol.*

*Bandoliers ex-  
montz Pire-  
nées.*

*De quel droit  
les nobles Ga-  
scons ont les  
dismages.*

chemer du bled, & de fertilité en lignée p les febues, auſſelles les ſages grecs  
auroiēt attribué ceſte ſignifiāce, entāt que Pythagore pour ce reſpect deſ-  
doit l'vſage d'icelles à ſes diſciples: mais de cecy nous en laiſſions à parler  
dautres, nous ſuffiſant de vous moſtrer les façons de viure de noſtre Gasco-  
gne laquelle n'a default de choſe que l'homme puiſſe ſouhaiter pour ſu-  
ſtenter ſa vie, y ayant bled, & vin en abondance, force beſtail, boys; & ri-  
uieres, eſtangs, & praeries, le ſel mineral, & puisé des Fontaines, le Criſtal  
& le marbre, les bains, eaux chaudes pour la ſanté de l'homme, & l'air pur  
& ſerain, les herbes medicinales & telles que les ſimples paiſantz cognoi-  
ſent mieux que pluſieurs apoticaireſ qui ſ'envoudroient dire les maîtres  
& ſi ie vouloy dire les choles merueilleuſes qui ſont ez montz Pyrenées  
il en faudroit dreſſer vn gros volume, & les choſes ſeroient telles que  
peine les vouldroient on croire & pour ce i'en ſurſoy le recit. Les Gascons  
general, ſont hommes fort adōnez à la guerre, de grand trauail, obeiſſants  
aux cheſz, iadis hayant les lettres & à preferer les embrasſantz, & deman-  
temz ayantz en honneur ceux qui les ſçauoient, quoy que ne vouldroient  
les aprendre, adonnez au ſeruice de Dieu ſans aucune ſuperſtition, ſoient  
eſpagnants, ſeuereſ en leurs maiſons: & on voit là & aprend quelle eſt  
puiffance que le mary a ſur ſa femme, & le pere ſur ſes enfantz, vindicti-  
plus que de raiſon & parmy leſquels, principalement entre les nobles, les  
querelles ſont immortelles: & afin que ie die tout en vn mot, il n'eſtoit  
vn peu de chaleur exceſſiue qui les fait chaultz & precipitez en leurs affai-  
res, & qui diminue vn peu de leur cōſeil ie ne feroiy cōſcience de dire que  
c'eſt la nation autant accomplie qui ſoit ſur la terre. Le Gascon, & Eſpa-  
gnol ſymboliſant aucunement en mœurs, & façons de faire, comme auſſi  
ſe raportent de viſage & diſpoſition gaillarde de leurs perſonnes, ſauf que  
le Gascon eſt plus ſoudain & à l'eſprit plus gentil & de meilleure apre-  
hension, la ou l'Espagnol eſt peſant, graue, & dur, mais qui comprenant vn  
choſe on fait longue retenue. Or n'eſtonne ie qu'on ayt donné le tiltre de  
Chanadours, ou larrons aux Gascons, veu qu'il n'y a nation en l'Europe, que  
le larcin ſoit puny plus ſeuerelement, & ou lon en oye guere moins parler  
quoy que les moiens y ſoient grandz pour les voleurs, veu les grandz de-  
ſtours qui ſont ez chemins, & les bois profonds que quelquefois il y faut  
paſſer. Il eſt vray qu'ez montz les Bandoliers n'eſpagnent perſonne, ni  
plus qu'ils ſont en Prouence & Languedoc, & non plus auſſi qu'on les  
pardonne ſilz peuuent eſtre attrapez en campagne & ez vallons. La plus  
part de noſtre Nobleſſe iouiſt du droit de diſmes, & chāpars dez leten-  
que Charles Martel eut guerre contre les Sarrasins: & depuis par l'octroy  
du ſaint Pape, & des Eueſques, lors qu'ils ſ'armèrent pour la deſſance de  
l'Egliſe contre la fureur des Albigeois & des Princes qui ſuporoient  
leur querelle. C'eſt la nobleſſe la moins oiſiue de France entant que ſen-  
tre viſitantz les feign du païs il ne ſe paſſe guere feſte ou vous ne voyez  
dreſſé quelque beau & honeſte exercice d'armes, pour y acouſtumer ceux  
qui de leur naturel ſont aſſez enclins aux armes, & qui de ſi long temps  
ont fait preuue pour le ſeruice des roys de France. L'auoy oublié à vo-  
dire q noſtre Cominge n'eſt pas ſi petit, qu'il n'y ait. 3. Eueſchez, à ſçauoir

Bertrand, Co  
font de la. 2  
me comme  
12. & c'eſt  
eſperant q  
mes.

Du Royau



on regarde la  
annuellement  
re ou rare pou  
que non ſeuler  
ur en ſoiſonne  
deſires de l'or,  
mines de fer n  
Prouinces, l  
il n'y a pas vn  
le produire q  
re. l'Espagne  
le païs d'Afri  
la Gaule: ains y  
les vapeurs g  
ſiours vn doux  
ondance de lins  
ſten'y a terre  
painted. L  
s'ensuis coule  
qu'ans, & les v  
nt du poiſſon d  
ndée ont eſté le  
eſquelz, aucuns  
mmence des les  
nes d'Hercule,  
en tout ce tour  
& à icelle, ainſi  
at vne proporti  
ntz Pyrenées, el  
eſt ceinte, & er

Bertrand, Coferans, & Lomers, les deux premieres, comme plus anciẽ- *En Cominge*  
 sont de la 2. Aquitanique, & en la Neupopulane souz Aux, & la troi- *y à trois Eues*  
 sime comme nouvelle est de Tholouse dez le temz seulement du Pape *chez.*  
 22. & c'est ce que pour le present i'ay à vous discourir sur la Gascoi-  
 ne esperant q'vne autrefois i'en parleray plus au long ayant plus de me-  
 sures.

*Du Royaume d'Espagne & mœurs des Espagnolz. Chap. 44.*

**L'**Espagne est vne des plus grandes, & spacieuses Prouin *Cecy est pris*  
 ces & regions d'Europe, gisant entre les Gaules, & l'A- *mot à mot de*  
 frique, & ayant pour closture les flots de l'Ocean, & les *Solin ch. 26.*  
 haultz fommerz des montz Pyrenées. On la peut à bon *Loianges*  
 droit comparer aux plus riches & meilleures terres de *d'Espagne.*  
 l'vniuers, & ne doit estre mise en arriere, ny moins esti-  
 mée que quelle que ce soit des regions de ça bas, soit  
 on regarde la fertilité des champs, le reuenu des vignes, ou les fruitz  
 annuellement y croissent. Elle abonde en toute matiere tant soit elle  
 ere ou rare pour le pris, ou necessaire pour l'vsage de l'homme: de sor-  
 que non seulement fournit elle aux habitans du païs, ains suffit encor  
 ur en foisonner en abondance & l'Italie, & la cité de Rome. Si tu veux *Richesse d'es-*  
 desires de l'or, argent, & pierrerie, ce païs Espagnol en produit assez, *pagn. De la*  
 mines de fer n'y manquent point, & les vins ne doiuent rien aux au- *pierrerie il*  
 Prouinces, lesquelles l'Espagne surmonte en Oliues, d'autant *fault.*  
 il n'y a pas vn pas de terre qui soit en friche, ny oisif, & si steril, qui ne *Ce sel n'est*  
 pisse produire quelque chose: il n'y fault cuire le sel, ains le fouiller en *guere sain à*  
 re. l'Espagne n'est bruslée par les ardeurs des rayons du soleil, ainsi *cause de sa ve-*  
 le païs d'Afrique, ny continuellement tourmentée des ventz, com- *hemence cor-*  
 la Gaule: ains y est l'air sain & serain esgalement par tout le païs, sans *rosive.*  
 les vapeurs grossiers des marestz luy nuisent & l'infectent, ayant *Il entend la*  
 siours vn doux vent marin qui la rafreschit, & sustente. Il y a grand *Prouence affli-*  
 ondance de lins, & autres matieres propres à faire toilles, & cordages *gée de l'Au-*  
 il n'y a terre plus abondante en vermillon & autres choses bonnes *tan.*  
 a peinture. Le cours des riuieres n'y est violant & impetueux cõme  
 is coulent sans nuire, & vont flotellans doucement, arrousans  
 uamps, & les vignes pour les engresser, & lesquelz reçoient abondã-  
 du poisson de la mer au flux d'icelle: mais ce qui plus l'a iadis recom-  
 dée ont esté les cheuaux les plus legers, & mieux courans du monde,  
 esquelz, aucuns ont laissé par memoire, estre conceuz du vent. Ce païs *Ce sont des*  
 mence dès les montz Pyrenées, & enuironnant la mer iusqu'aux Co- *men songes de*  
 nes d'Hercule, s'estend iusqu'à l'Ocean vers le Septentrion, tellement *Solin.*  
 en tout ce tour toutes choses sont subiettes & contenües en l'Espai- *Strabon l'a*  
 & à icelle, ainsi que dit Appian, dix mille stades de large, la longueur *fait des 5000*  
 at vne proportion esgale d'vn seul costé, à scauoir où elle auoisine les *stades de lar-*  
 montz Pyrenées, elle regarde, & est iointe à la Gaule, & de tous les autres *ge & 6000.*  
 est ceinte, & enuironnée de la mer. [Après que cestui-cy a proposé l'E- *de long.*

*Esp. i. presque  
isle Pompo.  
Mcl. liu. 2.*

*Pöponie Mele  
Espagnol.  
Pomp. M. li.  
2. c. 6.*

*strabon. 3.*

*C'est la pro-  
vince d'Ara-  
gon & Na-  
varre.*

*C'est Cathé-  
loigne.*

*C'est la galice  
& Astures.*

*Cecy est ores  
pris de Pom-  
ponie.*

*Mele liu. 2.  
ch. 6. De la*

*description  
d'Espagne*

*Voy encor  
Ptholo. li. 2.*

*ch. 4. 5. & 6.*

*Tabl. 2. d'Eu-  
ro. & Polybe*

*liu. 3.*

*Meride la  
grand. Voy*

*Pierre Olin.  
sur Mele.*

spaigne comme le paragon de tout ce qui est fertile en Espagne, il faut que nous outre la veüe oculaire qui nous assure du contraire alleguons des auteurs anciens, & lesquelz ne sont renduz suspectz pour auoir voulu parler plus curieusement que les autres, ny de choses hors de verisimilitude. Pomponie Mele Espagnol de nation, quoy qu'il face tout ce qu'il peut pour lauer, loüer & enrichir son païs si est-ce qu'il n'extrauague point tant que le susdit voicy comme il parle. Elle est fort abondante en hommes, cheuaux, fer, plomb, erain, or & argent, & si fertile, que si en quelques lieux elle manque, & est à soy mesme dissemblable, si est-ce qu'elle nourrist ou du lin, ou du ionc à faire cordages. Voyez si tacitement il confesse la sterilité de son païs en aucuns endroits: mais voyons Strabon qui dechiffre l'Espagne d'une autre sorte, disant. La premiere partie de celle (c'est de l'Europe qu'il parle) est Espagne, le terrcir de laquelle pour la plus part est aspre, raboteux, & infertile: Car les rochers les bois & lieux boisceux tiennent vn grand trait du païs, & ce qui est de campagne à la terre de peu d'aport, & fertillité, & cause que le païs n'est guere rouscé: ce qui regarde le froid est du tout aspre, & excessif en rudesse tousiours exposé à l'inclemence de l'Ocean, n'ayant rien de commun avec la douceur des autres parties. Et ainsi ce cartier pour sa malignité n'est guere habité, ny frequenté: mais du costé de midy, l'abondance & fertillité, y est heureuse, & admirable.] Elle est partie & diuisée en trois noms, selonc le denombrement des Prouinces, à sçauoir en Tarraconoïse Betique & Lusitanie. La Tarraconoïse contient en soy les citez iadis tant illustres & renommées de Palence, & Numance, la derniere desquelles quoy que ruinée, porte à present le nom de Sorie: & se ioint ceste Prouince d'un costé aux Gaules, de l'autre elle auoisine la Betique, & Lusitanie exposant de costé à la mer: vers midy, à la Mediterranée, & au Nord elle est lauée de l'Ocean. Les autres deux sont separées par le fleuue Anas, qui maintenant se nomme par ceux du pays Guadiane, mais tellement que la Betique (c'est le royaume de Grenade) en laquelle sont des villes florissantes d'habitantz (à present Seuille, (& Cordoüe regarde l'une mer, & l'autre auant vers l'Occident la mer Atlantique, & au midy la Mediterranée.

Là où la Lusitanie est exposée tant seulement à l'Ocean, ayant les costez au Nord, & la face tournée à soleil couchant, & en ce païs fut iadis Enclitrite cité fort renommée: [Mais ores c'est vne petite ville, que neantmoins les Espagnolz appellent Meride la grande, à cause des antiquitez de grande marque qui y paroissent & où l'on voit engraüées les anciennes memoires des Romains seigneurs iadis de ceste Prouince, en des Pyramides, Colosses, & Obelisques à demy ruinez par l'iniure du temps & malignité des Barbares, qui tant de fois, ont couru & rauagé les Espagnes autät ou plus que region qui onc ayt esté souz la puissance de l'Empire.] Ceste region fut premierement nommée Iberie du fleuue, Iberie, à present Ebro, & court par icelle, depuis prist le nom de Hesperie de Hesper frere d'Atlas & à la fin nommée Espagne de la cité de Hispaly, laquelle on appelle maintenant Seuille: [Mais Berose Caldéen est d'autre aduis, & est fait son plus vray semblable, que l'Ibere aye pris nom du roy Ibere que ce

que & le pa  
les premiers  
sur les Cel  
quant à His  
d'Osiris (c  
phon, en Ph  
Crete, & les  
Italie, ayant  
estre nomm  
Hispaniens, il  
nelle des tyr  
ans en Celibo  
ieu en terre,  
A ceste der  
nalistes Espa  
Françoyz Ta  
que du filz de  
fut elle dite  
non Maure ny  
dudit Hesper  
la nuit le pr  
etis, qui regna  
om à la Prouin  
allé par le vulg  
de du teps de c  
e, que nul fleu  
iens môtère  
ns couru la p  
eux sortirent l  
belz nous auon  
ce furent les  
yme mieux, cō  
and au peupl  
ont faim, & soi  
mort, fort chi  
yflueté ny rep  
ultost ensembl  
ur estoit plus e  
morts à la gh  
oit fiées en gar  
peuple est d'v  
quel n'est iama  
us à la guerre, e  
r sang & prop  
le iour des fe  
à se lauer d'ca

que & le pays & le Prince ayent tiltre d'une chose qui estoit sans nom  
 les premiers habitans du pays ne luy eussent donné: Aussi cest Ibero re-  
 sur les Celtiberes, du temps que Nine tenoit la monarchie d'Assirie.  
 quant à Hispale encore fault il regarder ce qu'en dit Berose: Hercule  
 d'Osiris (dit il) surnommé Lybien, occist en Egypte avec Ihs le geant  
 Tiphon, en Phenisse le tyran Busire, en Phrygienvn autre Tiphon, Misin  
 en Crete, & les Lomimes en Celtiberie, & de là il s'en alla cōtre les tyrās  
 d'Italie, ayant laissé Hispale pour Roy des Celtiberiens, lesquels il mon-  
 estre nommez Hispaliens du depuis, quand il dit. Ainsi laissant les  
 Hispaliens, il passa en Italie destruisant les Lestrignons & ruinant la race  
 quelle des tyrans, qui affligerent la terre: & s'en retourna fort chargé  
 dans en Celiberie, ou l'on luy dressa des temples. & fut honoré comme  
 dieu en terre, au lieu appellé les Gades, quia present est Calis, & est vne  
 A. ceste denomination d'Espagne dudit Roy Hispale s'accordent les  
 nalistes Espaignolz Rodrigue Euesque de Tolete, Antoine Nebrisse,  
 François Taraphe chanoine de Barcelone, iacoit que i'ayme mieux di-  
 que du filz de Hispal, nommé Hispan, l'Espagne fut ainsi apellé. Hesperie  
 fut elle ditte de Hesper frere d'Atlas que Berose dit auoir esté Italien  
 non Maure ny natif de Lybie, mais d'autres tiennent que Hesperie fil-  
 dudit Hesper luy causa ce tiltre & non l'estoile du soir: qui aparoit dès  
 la nuit se presente. Et par ces raisons mesmes nous dirons que le Roy  
 Ibis, qui regna l'an du monde selon la supputation d'Eusebe 1836. donna  
 nom à la Prouince Betique, & au fleuve Betis, lequel maintenant est ap-  
 pellé par le vulgaire Quadalquenir, Or Alphonse Euesque de Burgos dit  
 du tēps de ceste dame Hesperie, il aduint si grand secheresse en Espa-  
 gne, que nul fleuve presque demoura qui ne tarist, & ce fut cause que les  
 Ibens mōterent sur mer, & se meirēt a courir fortune, si bien qu'à la fin  
 ils couru la petite Asie ilz s'arresterēt vers les mōtagnes d'Armenie, &  
 eux sortirēt les Iberes, qu'à present nous appellons Georgiēs, & des-  
 quelz nous avons parlé en l'Asie. Mais Varron dit au contraire, maintient  
 ce furent les Iberiens Asiaticques qui dōnerent nom à l'Espagne, mais  
 j'ayme mieux, cōme i'ay souuent dit, m'arrestar à Berose qu'à tout autre.]  
 quand au peuple Espaignol, dès tout temps il a esté patient au travail, souf-  
 rant faim, & soit le besoin le requerant, & ne s'effrayant aucunement de  
 mort, fort chiche & eschars en son viure, ayant mieux la guerre que  
 ny siueté ny repos, & n'ayant aucun ennemy estrange, ilz combatoient  
 illost ensemble que se reposer. Si secrets en leurs affaires, que le silence  
 estoit plus en recommandation que la vie, si que plusieurs souuent cōme  
 morts à la gheine & torture, ains que descouuir les choses qu'ō leur  
 soit fiées en garde, ou dire le secret, qu'on ne vouloit que fut entendu.  
 peuple est d'une merueilleuse viffesse & allegresse au courir, & l'esprit  
 quel n'est iamais sans machiner quelque cas de nouveau, leurs cheuaux  
 ans à la guerre, & lequelz avec leurs armes ilz auoient aussi chers que  
 sang & propre vie. Au reste ne baquetans, ou se donnans du bon tēps  
 le iour des festes. Or commencerent ils apres la seconde guerre Puni-  
 e à se lauer d'eau chaude, & vser de bains delicatz avant fait c'est apren-

*Foy Berose l. 5*  
*Espaigne dite*  
*Iberie du Roy*  
*Hibere & nō*  
*du fleuve.*  
*Hispale roy*  
*donne nō au*  
*pays Espai.*  
*Hercules Li-*  
*bye d'opres les*  
*mōstres.*  
*Lomimes e-*  
*stoit le:geriōs.*  
*voy Iust. l. 44*  
*Et Diod. Sic.*  
*5. c. 2. parle de*  
*ceste Hesperie.*  
*Rodrigue E-*  
*uesque Tolet.*  
*l. 1. c. 5.*  
*Antoine Ne-*  
*brisse 1. en la*  
*preface.*  
*Alphonse de*  
*Cartagene E-*  
*uesque de Bur-*  
*gos c. 3. & 4.*  
*des choses d'e-*  
*spaigne.*  
*Taraph. l. des*  
*Royz d'Espai.*  
*Betis en quel-*  
*l'Prouince Be-*  
*trique a presēt*  
*Andaluz ie*  
*des Vadales*  
*cōme qui di-*  
*ent Vadaluz*  
*Je chasse les I-*  
*beries d'Espai.*  
*Constance des*  
*Espaignolz.*  
*Iustin 44.*

*De Viriat.  
Voy Tite live.  
liv. 52. & 54  
Flor. liv. 2. c.  
17 Velleie. 2.  
Eutrop. 4.  
Appia en la  
guerre d'Es-  
paigne.  
Orosio lin. 5.  
hap. 4.*

tissage des Romains. Et neantmoins quelque braue que ce peuple ayt esté si est-ce que durant tant de siecles il ne s'est trouué qu'un Viriat natif de Lusitanie, qui se soit fait renommer pour grand & excellent chef de guerre, lequel toutesfois à esté iadis si vaillant & heureux, que par l'espace de dix ans il a donné de grans affaires au peuple Romain, & l'a affligé & rompu par le gain de plusieurs & grandes victoires. [Lequel n'estât qu'un simple pasteur & bandolier de son premier mestier, premierement guettant les chemins, puis sacageant les Prouinces en fin rompant, deffailant, affaiblissant, mettant en fuite les armées des Preteurs, & Consuls Romain il se rendit effroyable, & seruist d'espouuement & crainte au peuple qui se faisoit voye à l'Empire de tout le monde: & fut tel, que jamais n'ay peu estre vaincu en guerre ouuerte, il fut circonuenu par la trahison de siens & occis, ausquelz les Romains (quoy que ioyeux de la mort d'un grand ennemy) ne voulurent donner aucune recompence, detestans le desloyauté d'auoir trahy celuy qui les auoit traittez si honestement, et pour leur liberté, auoit hazardé sa vie. Homme veritablement qui meritoit la conduité d'une grande armée pour sa sagesse & conseil, & pour la subtilité de ses faicts, & l'experience en l'art militaire, & qui sans la trahison, empesché le Romain de faire trop long sejour en Espagne.] Les femmes Espagnolles iadis se mesloyent du mesnage de leurs maisons, & bourage des chaps, & tandis les hommes alloyét à la guerre, & taschoyent de s'enrichir des vols, larcins, es pillages. Leur vestemēt estoit court et conleur noire, ayant la laine longue tout ainsi que le poil de Cheures. En guerre ils auoyét des rondelles, ou pauois assez petits, et faits de nerf, desquelz ils couuroyent leur corps en combatant de telle vistesse et agilité, que ny le trait, ny les coups des ennemys ne pouoyent les offencer: vsoyent de dards bien ferrez. et faits à crochez, et ainsi qu'une halebarde portans des morions crestez faits d'erain, et ornez de tresbeaux penaches. Leurs glaiues estoient de fer pur, longs d'une paulme, dequoy ils se seruoient estans en la foule d'une bataille, et preparoyent le fer en ceste sorte suiuant leur ancienne coustume, affin d'en faire leur armes: Ilz mettoyent sous terres de lames de fer, et les y laissoyent si longuement que la partie plus foible estant corrompue par la rouilleure, ce qui estoit bon & parfin restoit en son entier: & de ce fer ainsi purifié, ils faisoient de tresbonnes espées, & si fortes acérées, & tranchantes, qu'il n'y auoit bouclier, ny mion, ou bourguignotte qui peut resister à leur effort. Ainsi armez, & de bastonnez filz se voyoyent auoir les dessus à cheual, ayans, portans de glaiues, ilz mestoyent pied à terre & donnoyent secours à la fanterie: lançoient, & dardoient bien loing & fort droit, & adextremement leurs velotz & avec un grand artifice: & demouroyent longuement en halete au combat, estant allegres, legers & disposés & parainsi fuyans aysément & selon la necessité, ou bon ne fortune, prests à poursuyure & atteindre leurs ennemys estés à vau de routé. Ilz entroyent en bataille suiuanz quelques nombres & mesures, & attaquoient leurs ennemys en chantant: au temps de paix, leurs dances se faisoient en sautellant, & avec un remuement agile des fesses, ainsi que encore ils le pratiquēt. [Cesar décrit encor

*Cōme encore  
ce drap de-  
quoy on fait  
les Cappelz de  
Bearn.*

*Vestement &  
armes des an-  
ciens Espaig.*

*Moyen des Es-  
pagnolz  
pour rendre  
leur fer acere  
& fort.*

*Maniere de  
combattre des  
anciens Espaig-  
noolz.*

*C. sur Cōmēt.  
liv. 1.*

façon de  
ces gens, &  
sont sur no  
l'ardement  
ne se sou  
nombre & e  
courage vil  
nement no  
leur on ne pe  
autres & vailla  
abuserie pres  
est insolent,  
ceur & cour  
y qui vse tou  
careissent, & t  
ne les esparg  
silles presqu  
nât fournir a  
à abatre les bo  
cher par les gr  
s historiés me  
Ilz se mōst  
emys, mais ca  
gers, tellemēt  
oyer & heber  
e, & grād trou  
, & pour estr  
maintenât,  
toços & laqua  
soit cōduite  
reurs à bras p  
pour paroistre  
art basse statur  
te des agraph  
avec ce moyē e  
schiffement au  
& magnifiq. L  
si gentiment  
ar en hault. D  
e, & laquelle  
e: D'autres at  
lioyent leurs  
eau de couleu  
des oreilles.  
& les grande  
ne, en lieu que

une façon de combattre, des Espaignolz, disant : La maniere de batailler  
 ces gens, & soldatz Espaignolz estoit telle qu'au commencement ilz se  
 voyent sur noz gens d'une terrible fureur, & impetuosité & se mettoient  
 hardement en campagne, prenans hardiment place pour venir aux  
 mains: ne se soucians guere de tenir ranc ny ordre en bataillant, ains à pe-  
 nombre & espars ilz nous donnoient dessus, & ne tenoient à honte,  
 rouardise villaine, filz estoient pressez de faire retraite: ce qui trouble  
 dement noz soldatz non accoustumez à ceste façon de combattre. A  
 sent on ne peut raiur ceste gloire à l'Espaignol, qu'il ne soit des plus a-  
 tres & vaillans que l'on sache, mesme la fanterie ayât l'adresse en l'har-  
 bulerie presque sur toutes les natiōs de la terre. Il est vray que le sol-  
 est insolent, arrogant & insupportable, cruel sous le voile d'une sainte  
 veur & courtoisie. Ayât mis le pied en vn lieu il y est tyrannique, cōme  
 y qui vse tout ainsy de ceux qu'il assuiettit, cōme si c'estoyēt bestes bru-  
 caressent, & traitent leurs esclaves, ainsy qu'en peuuent faire soy. les ter-  
 ne les espargnāt sinō ainsy q̄ les Mores estrāges, où ilz ont cōmādemēt  
 filles presque tout le peuple anciē & premier habitateur est mort, ne  
 uāt fournir aux charges & labeur à quoy on l'emploioit nuit & iour,  
 à abatre les boys, ou aux sucres, ou à arracher l'or de la terre, ou à le  
 cher par les grauiers des creuses & froides riuieres. Je ne dis riē de quoy  
 histories mesmes ne se plaignēt, accusans leur natiō de peu de cour-  
 se.) Ils se mōstroyēt farouches & cruelz aux hōmes meschās, & à leurs  
 emys, mais caressoyēt doucemēt, & receuoyēt en leurs maisons les e-  
 gers, tellemēt q̄ souuēt ilz se debattoyēt à qui auroit cest hōneur, q̄ de  
 oyer & heberger l'hoste arriué en leur ville. Ceux qui auoyent plus de  
 e, & grād troupe leur faisant la court, estoient louez, & reueres cōme  
 u, & pour estre ainsy sayuis ils les estimoyēt amys des celestes. [En  
 maintenāt, ny asi peitt cheualier ou Hidalgo qui n'aye vn escadrō  
 moços & laquais, abillez de liurée à sa suite, ny dame de bourgeois, laq̄  
 soit cōduite à l'Eglise par vn ou d'eux moços d'espuelas, c'est à dire  
 reurs à bras pour la soustenir, à cause des haults Ciapins qu'elles por-  
 pour paroistre grādes, veu q̄ ordinairement les dames d'Espai. sōt toutes  
 ort basse stature.] Iadis elles portoyēt des Carquās de fer au col, & sur  
 ste des agraphes assez lōgues pour attacher leurs cornettes & lesquel-  
 nec ce moyē elles pouuoient estēdre & eslargir pour se dōner ombre, &  
 schiffement au visage, estimans cela cōme vn ornement fort propre: ex-  
 & magnifiq̄. Les aucunes portoyent des couurechefz q̄ elles entortil-  
 t si gentiment autour de leur teste qu'il venoit à s'espandre & eslar-  
 ar en hault. D'autres se faisoient oster & pinfetter les cheueux de la  
 e, & laquelle partie elles descouuroient plus que le front ny la face,  
 e: D'autres auoient vn fer & attifet fait en pointe, autour duquel  
 loyent leurs cheueux, & par dessus portoient quelque bonnet, ou  
 eau de couleur noire. [De nostre temps elles se coiffent en rond, &  
 t des oreilles avec leur couurechef, ne differāt de guere à celles d'un  
 & les grandes Dames ageçant leurs cheueux en vn toupet deuāt  
 ent, en lieu que en France on les espand par les costez des temples, &

*L'Espaignol  
 à present bon  
 guerrier.*

*Mœurs pres-  
 tes des Espa.*

*Espaignolz  
 insupportables  
 à leurs suiets.*

*Hospitalité  
 ancienne des  
 Espaignolz.*

*Hidalgo est  
 mot emporté  
 luytre de race.*

*Strabon 3.*

*Coiffures des  
 Espaignoles  
 anciennes.*

*Coiffure des  
 Dames Espa  
 & gnoles à pre  
 sent.*

LIVRE TROISIEME.

*Abondance de miel en Espagne.* les anellent & frisent, & puis portent la gorre ou bonnet dessus, sans porter ne masque, ny touret de nez, ains toujours ayés la face decouuerte.

*Bon vin en Espagne.* Ilz mangeoyent de diuerses sortes de chair & en grand abondance: faisoient bruuage de miel, en estant le pays foisonné à cause de la grande quantité des mouches qui formilloyét par toute la Prouince. Et s'ils beuoient du vin c'estoit qu'ils l'achepoyét, ou le faisoient venir par la diligence des marchans. [Il semble que cestuy parle, ou de Portugal, ou de Cantabres, veu que le pays Espagnol porte d'aussi bon vin qu'on boit en toute l'Europe: si ce n'est que le temps passé dès le commencement la vigne leur fut incogneuë, ou qu'on leur en dessendist le plan

*Saleté ancienne des Espagnols Strabon 3.* ainsi qu'on lyt que Domitian feit aux Gauloys, & qui luy-mesme le permit aux Pannoniens: côme encor de nostre tēps en vident les Turcs à droit des Chrestiens qui viuēt sous leur obeïssance.] Or qu'ils fussent nets, & propres en leur boire & manger, si est-ce qu'ils auoyent vne estrange coustume de faire, & laquelle estoit pleine de toute vilennie, & salec'est qu'ils se lauoyent tout le corps d'vrine, & s'en frottoyent les den-

*L'uesque de Gironde li. 2 de l'hist. Espagne. cha. des Galates.* ayans opinion que cela seruoit, & prouffitoit grandement pour la fa- & disposition des membres. [Ils couchoyent à terre, à l'imitatiō des Celtois: mis aussi c'estoient les Celtiberiēs, lesquels auoyent pris source de me dit est) des Celtes. Aucuns dient (selon que tesmoigne Strabon,) que les Galliciens n'auoyent aucune cognoissance de Dieu: & est assez ve-

*Biscains Espagne sans cognoissance de Dieu.* semblable ven que l'uesque de Girōde en l'histoire d'Espagne dit que les Biscains se tenans le long des montaignes de Gallice quoy que soyestimez chrestiens, si n'ont ils aucun dieu certain, & n'adorēt diuinité que que, seulemēt cōfessent de bouche qu'ils sont chrestiens. Et ne souffrent prestre aucū demeure entr'eux sans auoir vne garle, & cōcubine, d'autant qu'ils dist qu'ils est impossible, qu'un hōme s'abstiēne de fems, & q la se estāt telle si le prestre n'ē auoit, il fattaqueroit à l'espoise de son vo-

*Notez vne hist. estrange. Folle si perstition des Celtiberiens.* Aiouste qu'il n'est permis à uesque quelque ce soit d'être en leur te- & dit que l'an de grace 1477. le Roy de Castille y estant passé, & men- en sa compaignie l'uesque de Pampelune, il fut cōtraint le renoyer, tant que ce peuple disoit que cela estoit contre leurs anciens priuileges. l'uesque party ils amastierent la terre, & poussiēre sur laquelle il au- marché en leur pays, & la bruslerēt, & puis getter les cendres en la mer comme chose mauditte & abominable. Les Celtiberiens adoroyent ia-

*Espagne. ayas mieux mouir que seruir* vn dieu, duquel Strabon se dit ignorer le nom, & lequel ils festoioyēt Lune estant en sa plenitude & rondeur, & ce de nuit chantans & dans- deuant les portes de leurs maisons, & y passans la nuit en cest éceuellet & folie. Et fut iadis ce peuple si jaloux de sa liberté, qu'à l'imitation

*Poison porté par les Espagnols pourquoy.* Gaulois & Thraciens, les meres tuoyent plustost leurs enfans, & les freres leurs petits freres que souffrir qu'ils tombassent entre les mains des ennemis pour estre menez en seruitude. C'est pourquoy ilz portoyent tous iours du poison prest sur eux, afin que s'ilz se voyoyēt pressiez ilz ne-

*Coustume des Biscains.* lissent d'en prendre pour se faire mourir, voire se consacroyent ilz mort pour les amys, & souffroyent d'estre immolez en sacrifice: & les Biscains on auoit de coustume que ce n'estoit pas la femme qui

... dot au m  
... les filles est  
... fin de ne rie  
... d'eration de  
... que aux mont  
... mes de Gre  
... six royaumes  
... son Prince. T  
... Comté, aussi b  
... our, Grenade  
... les autres  
... le moyen d  
... soit violé la fil  
... ce aux mont  
... cains, ainsi q  
... y est tombé  
... ions de l'vni  
... l'Espagne  
... les Thraciens  
... ions n'eti feire  
... be. Mais les pl  
... drent long re  
... Royaume de  
... Badalajar p  
... li.  
... Turc, au  
... Et des R  
... laisse les Care  
... en Prouence, p  
... mes. Les Car  
... Hieron seigne  
... main l'estend  
... ge; à present  
... ort de son seigne  
... firent seigne  
... puis de Cesar;  
... la descheute d  
... Sueues; qui aus  
... ralsins, Arabes,  
... dens, lesquelz y  
... y secours à Al  
... noltre, que iama  
... courir ailleurs  
... ils en ont a  
... nom en sera i  
... estes; que pour

soit dot au mary, ains le mary donnoit le pris pour en auoir la iouissance, *Diuision d'Espaigne*  
 & les filles estoient celles qui venoient aux successions & heritages. *Be s'aigne anci-*  
 afin de ne rien laisser, toute la terre Espaignolle fut iadis diuisee en la con- *enne & mi-*  
 sideration de deça ou dela le fleuve Iber: cela qui est deça s'estend iuf- *derme.*  
 que aux monts Pirenees, & l'autre pres vn long trait: embrassant les Roy- *Royaumes d'es-*  
 umes de Grenade, & Lusitanie: Mais de nostre temps, on a veu cinq ou *paigne erigez*  
 six royaumes esquels les Espaignes parties & separees, chacun obeissant à *depuis que les*  
 son Prince. Telz qu'estoient les deux Castilles premierement erigees en *Mores enuauis*  
 Comte, aussi bien que le pays d'Aragon qui depuis eut Roy pour gouuer- *rent le pays.*  
 neur, Grenade, & Nauarre, desquels Nauarre a esté celuy qui a repeuple *Voy Rillie: &*  
 tous les autres. [D'autant que les Mores festans faits seigneurs du pays *Taraphé &*  
 par le moyen du Comte Iulian se vengeance du Roy Rodrigue, qui luy a- *Reys d'Espas.*  
 uoit violé sa fille, tellement que toute la noblesse Espaignolle festant re- *Marin en*  
 uer aux montz Pyrenées, le sang Royal fut remis par les Nauarroys & *l'hist. d'A-*  
 Gascons, ainsi que sont soy les Annalistes d'Espaigne. Laquelle si iamais *rag. Rodrig.*  
 Roy est tombe en main estrangere, à seruy de iouer presque à toutes les *Euesque Tole-*  
 nations de l'vniuers, car les Lydiens tenans l'Empire de la mer assuietti- *san.*  
 sant l'Espaigne du temps que le filz d'Enée Ascaign se tenoit en Italie: *Alphonse E-*  
 les Thraciens encor y commanderent & bastirent plusieurs citez; & *usque de Bur-*  
 voisins n'en feirent les Rhodiotz, lors qu'ils estoient si puissans sur la ma- *ges.*  
 r. Mais les plus remarquez de l'antiquité furent les Phenisiens, qui sy *L'uesque de*  
 iudrent long temps & y fonderent la cite de Calis aux Gades, & Malaga *Geronde li. 2.*  
 le Royaume de Grenade, & celle de Turie qui depuis a esté nommée *Peuples qui*  
 Cadalajar par les Mores, ou passé le fleuve Turie, duquel Claudian dit *ont commade*  
*iadis en Espas.*  
*Calis & Ma-*  
*laga fondées*  
*par les*  
*Phenisiens.*  
*Claudian.*  
*Turie fleuve.*  
*Carthaginois*  
*en Espaigne.*  
*Polybe li. 2.*  
*Viriat & Sertoire: & Iust. li. 44.*  
*Voy Plutar.*  
*en la vie de*  
*Sertoire, &*  
*de Cesar, &*  
*Pompée. Ap-*  
*pié des guer.*  
*ciuil. li. 1. &*  
*Victor en la*  
*vie de Cesar.*  
*Mores en E-*

*Turie, au bord d'herbu, & fleurissant*  
*Et des Rosiers la beaulté mourissant.*

*Es signal* comme tels ayans planté l'Image de la Croix, & la cognoissance de l'Euan-  
*bans & les* gile parmy les peuples qui viuoient sans cognoistre autre cas, sinon les ap-  
*aux Chre-* tics sensuels & grossiers d'une nature, & brutale vie.

*stiens.* *De Lusitanie, & anciennes mœurs des Lusitaniens.*  
 Chapitre 145.

*Descriptio de*  
*Portugal.*  
*Prota. liu. 2.*  
*chap. 5. T. Abl.*  
*2. d'Europe.*

*Plin. liu. 3.*  
*Nat. hist. l. E*  
*nelque de Gi-*  
*ronda liu. 1.*



**L**usitanie est vne partie d'Espagne la plus elle-  
 gnée & à l'escart de toute la region, laquelle  
 present on uoime Portugal; Ceste-cy regard  
 le pays Betique, à sçauoir le Royaume de G  
 nade au midy, au couchant, & septentrion, el  
 est arroufée des flots de l'Ocean, & au Levant  
 luy gist la prouince Tarraconnoise, qui con-  
 tient Aragon, Valence, Nauarre, & vne partie  
 de Castille: & fut ainsi appelée (selon l'opinion  
 de Pline) de Luse fils de Liber pere, & de Lu-

*Armes,*  
*vailance des*  
*Lusitaniens.*  
*Strabon.*  
*3. duquel tous*  
*ce chap. est*  
*presque pris.*

*Cesar com-*  
*ment. liu. 1.*

*Lusitaniens*  
*sans aucune*  
*delicatesse.*  
*Lusitaniens*  
*adonnez à*  
*l'Arufficine.*

se celebrât les folles festes Bacchanales en sa cōpaignie. Or sont les Lusi-  
 niens les plus forts & robustes d'entre tous les Espagnols, cauteleurs  
 recherches & descouuertes de pays estranges, dissimulateurs & dresseurs d'  
 busches, allegres, & dispos, legers à la course, & qui changent souuēt d'  
 treprises. Iadis ils vsoient de boucliers de deux pieds de large, les bord  
 desquels se courboient par le dedans, & par ainsi ilz n'auoient affaire, n  
 de couroyes, ny de poignées en iceux pour les tenir: & s'en aidoyent e  
 guerre de telle adresse & dexterité, qu'ilz se couuroiēt d'eux, & parât au  
 coups, & se gardant d'estre ferus de saiettes: & leur glauiue, ou poignan  
 leur pédoit au costé Plusieurs d'entr'eux vsoient de certains garde corp  
 & comme animes faites de lin, car peu en y auoit, qui eussent des corselets  
 de fer, ou erain ou qui portassent des Morions crestez: bien est vray qu  
 quelques vns auoient des abillemens de teste faits en forme de bourguy  
 gnotte neruez par le dedans, pour parer & supporter les coups. Ils lançoie  
 loing & industrieusement leurs dards & iauelots, foustenans longuemen  
 le choc & trauail d'une bataille, ayans les corps a dextres & legers, & ain  
 prompts à fuyr la fureur de l'ennemy, & à le poursuiure lors qu'ils auoie  
 du meilleur: aussi Cesar dit des Lusitaniens, qu'ils ne trouuoient point qu  
 la fuite en la guerre fut a acompter à honte & poltronerie: les gens de pie  
 portoient des brodequins chacun ayant plusieurs dards à la main, pou  
 lancer & darder contre son ennemy: les autres s'aidoyent de piques & L  
 uelines, ayans le bout & pointe d'erain en lieu de fer.

On tient que ceux qui se tenoient le long du fleue Durie (à presen  
 Duero) viuoient à la mode & façon des Spartains, & se portoient selo  
 les loix & reiglement de la cité de Lacedemone.  
 Ilz vsoient de quelques drogues & oignemens aromatiques & pou  
 se chauffer ilz auoient des pierres ardantes, & se baignoient en la belle e  
 clere & froide, sans se soucier aucunement de bains chaulds, ou d'estu  
 l'Arufficine. Ils n'estoient point superflus en viandes, contents d'une sorte seule

à leur ré-  
 à religion  
 des choses  
 sur tout. pre-  
 morales; les  
 roient ils le  
 en tirer c  
 Ils couuro  
 sacré, puis l  
 & selon la  
 predisoit é  
 malins doctri  
 elle ils apai  
 viuoient se  
 terre dure  
 tant pendre  
 roient en tel  
 plus leur est  
 ed Mars, tou  
 euhux: & lequ  
 de en uironné  
 reuerence: Ha  
 de chacune e  
 ce cy à l'im  
 ils immolb  
 à la Grec  
 nuds, qui m  
 stition en E  
 du cheual, à ge  
 où ilz dresse  
 ent en bataill  
 Les habitans  
 ad comme be  
 en faisoient d  
 le manger: le  
 raires; & aual  
 te; banquette  
 & s'alloier  
 en demy ce  
 signousme  
 ançoit les aut  
 au son d  
 les doigts, a  
 en la Prouin  
 en dangann

à leur repas lequel estoit simple, net, & sobre. Ils estoient fort adonnés à religion & faisoient de grands sacrifices prenant garde aux entrailles des choses immolées pour deviner là dessus, & inciser guere les corps sur tout prenoient garde aux arteres, & aux mouvemens des parties thorales, lesquelles maniant us predisoient les choses à venir. Encore prenoient ils la cruauté des Gauloys Druydes en immolant les hommes pour en tirer divination du regard de leurs entrailles en visant en ceste sorte. Ils couuroyent de leurs vestemens le pauvre captif qui devoit estre sacré, puis luy donnoient le coup de la mort vers le cœur & parties nobles & selon la cheute de ce miserable le Deuin & sorcier faisant ce sacrifice, predisoit ce qu'ils desirient sçavoir sur le succès de leurs affaires, & jamais doctres coupées aux captifs occis, estoient la digne offrande, avec laquelle ils apaisoient leurs Dieux. Tous ceux qui se tenoyent aux montaignes vivoient fort simplement & paurement, ayant l'eau pour breuvage, la terre dure pour giste & couchette; & nourrissoient leur chevelure, & faisant pendre par derriere à l'imitation des femmes; & allans en guerre portoyent en teste des Mitres, & haults chapeaux à la Pertienne. La chair plus leur estoit en usage furent les Boucz, lesquels ils immoloient au Dieu Mars, tout ainsi qu'ilz luy faisoient aussi sacrifice d'hommes & de bestes; & lequel Mars, ainsi que tient Macrobe, ils paignoient ayant la teste environnée de rays, & l'appelloient Neay, luy portans grand honneur & reverence. Ilz celebroyent aussi des Heecatombes, c'est à dire sacrifices de chacune espeece des choses immolées, il y en avoit cent pieces & en ce cy à l'imitation, & maniere de faire, des Grecz, & (comme dit Pline) ils immoloyent toutes choses à centaines, Ils avoient aussi dressé en Grèce, & à la Grecque, des luttes & jeux militaires, où les combattans estoient nus, qui monstrent bien que les Grecs avoient semé leur vanité & leur ostentation en Espagne. Leurs jeux donc se faisoient en armes, soit à la cour du cheval, à getter la barre, à la course, au combat en foule ou autrement, où ilz dressoient tout ainsi les rames que s'il eust fallu combattre à bon des liabitsans des montaignes de Lusitanie, vivoient la moitié de l'an de nud comme bestes, lequel ayans fait seicher, ils rompoient, mouloient, & en faisoient du pain, lequel ilz laissoient reposer quelque temps avant de le manger: leur breuvage estoit fait d'orge, car les vignes y estoient rares, & avalléient ceste boisson tout aussi tost presque qu'elle estoit faite; banquetans ensemble les parens, en lieu d'huile le beurre leur servoit, & faisoient en mangeant, ayans des chaises tenans à la paroy du logis assés en demy cercles, & quoy que leurs tables fussent rondes si prenoient soign d'usfermeot garde que celui là eust le lieu le plus honorable qui avoit le plus d'age, & d'autorité; en banquetans ilz dançoient au son d'une floute, ou trompette, faisant mille gestes gaillards avec les doigts, ainsi que encorcs ilz observent en la Province des Bacterans qui n'est point de la Lusitanie, les femmes dançant ensemble les mains les vies des autres ensemble. En som-

*Diverses sortes de dominers en leurs sacrifices.*  
*Montaignars de Lusitanie vivans simplement.*  
*Ornement des Lusitaniens des montaignes.*  
*Dieux adorés en Lusitanie, & leurs sacrifices.*  
*Mars rayonné en Espagne.*  
*Macrobius Saturnal. lib. 1. ch. 19.*  
*De ces Heecatombes & à quelz Dieux estoient celebrées, voyez l'histoire de Lillie li. des ans & De là sont venus les tournois de nostre temps.*  
*Gland servoit de pain aux Lusitaniens.*  
*Vieillesse revenues entre les Lusitan.*  
*Dances de Lusitanie.*

*Riche monble  
des Lusitanien-  
ens.*

*Punition des  
criminelez  
Supplice des  
Paruicides.*

*Zeile des Por-  
tugais à la  
religion.*

*Mœurs pro-  
fentes des Por-  
tugais.*

*Vices du Por-  
tugais.*

*L'art du na-  
uigage illu-  
stré par les  
Portugais.*

*Commoditez  
amenées par  
les Portugais.*

ma tous ces peuples d'une couleur de noir, & de capes, & de plusieurs ils se  
utiloient la couchans, & sans soulèvement des paillottes pour se poser, & de  
de vaisselle de terre, & de plusieurs d'Or & de plusieurs d'Or & de plusieurs  
à la tapifferie faite à carreaux, & fleurs, & ayant fait les

Ilz n'auoient iadis aucun usage de monnoye, mais de lieu d'icelle ilz  
fesoient d'exchange d'aurea nos marchandises pour les lingots d'or & d'ar-  
gent, qui ilz donnoient pour le pris de la chose, & qui leur estoit une fois

Les criminelez condeinnez à mort estoiet lapidez en Lusitanie: & on  
muls estoient obligiez à violer le serment de nature en tuant leurs p-  
res & leurs freres, on les chassoit outre les limites des contrainctes, qu'on de-  
fendoit, & ilz estoient à flammes à grands coups de pierres.

Leurs mariages se faisoient selon la façon & le costume des Grecs. Les  
Egyptiens ilz auoient appris de porter leurs malades en la place publique  
afin que ce ne qu'auoye en d'autres fois senty pareil mal, les admonest-  
rent de ce qu'ilz auoient à faire pour recouurer saoué. Ce sont les man-  
res des viures de ceux qui viuent en contrainctes d'Espagne du costé  
regarde le Nord, & Septentrion.

[Si iadis les Lusitaniens ont esté superstitieux au gentillisme, ilz se ma-  
strement à present de tant plus ardentz, & bien affectionnez à ensemble  
par tout le monde de la sainte Foy Catholique, souz l'obeissance de celle  
glise fondée sur la pierre vive de laquelle Iesuchrist est le chef, & ses su-  
uarez, ceux qui apres saint Pierre ont tenu le saint & inuolable siege  
Rome. Et à dire la verité, comme les Portugais ne gderoye aucun Ch-  
stion, aussi Dieu luy donne l'heur à souhait, & presque tout  
& selon la bonne affection à l'auancement du Royaume d  
estrangez, il n'y a si puissant Monarque qui luy puisse resister. Ses mœurs  
& façons de faire sont seueres & n'ayants rien qui soit effeminé, sa vie  
ne de travaux, sobre au possible, modeste en habitz, chiche de parole  
riche en effets, secret en son conseil & soudain à l'exécution, ce qui l'a  
du maistre, & seigneur presque de toute la grand mer Oceane.

Et si l'on veut aduiler les vices, & qu'on l'accuse d'auarice, & com-  
tife: encore n'y a rien si extraordinaire en ceste nation qui ne puisse au-  
couverture puis que à si grands frais, elle à couru presque toute la rō-  
de la terre, & a descouuert ce que iamais les anciens n'auoyent attain-  
leur cognōissance.

Aussi si les Mathematiques furent onc illustrées en ce qui touche  
dimensions celestes, ce n'est rien au pris de ce que les Pilotes de Portu-  
nous en ont fait voir par experience, mariants la veuë à ce que les anc-  
en auoient imaginé tant seulement. C'est d'eux que les Pilotes se font  
perfection du nauigage, l'usage de la Bouffole, la pratique du Nord, &  
Crusier, & la diuision des Rums des vents, choses non cognēues au  
tant par les plus experts de siècles passez.

Le laisse les pays cōquis, les façons de vie d'une infinité de peuples  
iamais escrites, ny cognēues, le grand apport des marchandises estran-  
d'espicerie, drogues, or, argent & pierrerie: car tout cela ne seroit rien  
eux, & les Espaignolz n'auoient attiré à la foy Chrēstienne, des res-

profqu  
in tous ces  
histoire, n  
bien en ce h  
ce, en que  
qui est l'ori  
nous auo  
des suivan  
portugal a pris  
ny qui resse  
saignolz qui  
Espagne por  
antes en es  
ny Pays de  
le pris sur le  
Empereur  
ort de Gal: M  
ment en quel  
que deux a  
Depuis voir  
son nom ancien  
la chose, & l  
Or n'y a il h  
auantage, qui  
Lusitanie, &  
aigne, par m  
sine se songe  
de Barcelone  
on en l'histoir  
de Leon chante  
concube Tar  
Comte Lorrain  
Portugal, &  
Or fut cest  
que les Gaulois  
gal bastie sur  
de Henry, Alp  
de Roy de P  
de des Mores in  
moire d'une ta  
qu'encore ils p  
monoye. De n  
s, & dit ce Lo  
Henry quatrie  
la cité de T  
de Metrap

profond, voire pl<sup>us</sup> d'esté qu'il ne porte toute l'Europe. Je laisse  
 tous ces discours, à cause que j'espère qu'au quatriesme liure de ce  
 histoire, nous en tirerons l'effect, parlant des mœurs des peuples qui  
 ont en ce nouveau monde descouvert de nostre memoire. Reste à sça-  
 voir ce en quoy nous auons travaillé à l'éclercissement des autres. Prou-  
 uer qui est l'origine & occasion du nom de chacune d'icelles : & d'autant  
 nous auons dit ( apres Plin ) que Lusitanie . a esté nommé de Lyse,  
 des suiuantes de Liber pere, voyons aussi d'où est-ce que le nom de  
 Portugal a pris sa source : veu que dez son premier regard il a ie ne sçay  
 quoy qui ressonne son air & appellation de Gaule. Il y a des Chroniqueurs  
 Espagnolz qui ( peut estre ) se hotoyât que les meilleures parties presque  
 d'Espagne portassent le nom gaulois, ont voulu couvrir le dé, afin que  
 autres en eussent la gloire, mais ne pouans gagner le ieu en la Celtibe-  
 rian Pays de l'oz Gallegos, que nous disons Gallice, ont tasché d'empor-  
 ter le pris sur le nom de Portugal, disans qu'il prist ce nom de Galle Hosti-  
 lian Empereur de Rome, à cause qu'il a quelque allusion avec le titre de  
 port de Gali. Mais ceux qui parlent ainsi dourroyent auoir regardé premie-  
 rement en quel temps ce Prince fut en Espagne, qui fut iamais n'y at re-  
 ué que deux ans, & quelques quatre moys auant que estre massacré.

*Celtiberie des  
Celtas.*

*Gallegos des  
Gaulois.*

*Galle avec son  
suz.*

*regnoit an  
de grace 254.*

Depuis voir, depuis quand en ça est-ce que ce pays Lusitanien laisant  
 son nom ancien prist celuy du port des Gaulois : & lors en pourra alleu-  
 er la chose, & la donner pour toute certaine au lecteur.

*Depuis quel  
temps Lusita-  
nie a perdu de  
son nom.*

Or n'y a-t'il histoire auant l'an de nostre seigneur mille soixante six, ou  
 l'auantage, qui eut iamais cogneue ceste Prouince sous le nom autre que  
 de Lusitanie, & n'en veult autres tésmoins que les mesmes annalistes d'Es-  
 paigne, par moy assez de fois alleguez cy dessus, & mesme celuy qui a  
 maine le songe de Galle Hostilian, qui est François Taraphe Chanoine  
 de Barcelone, homme au reste fort diligent & curieux en ce qui est de  
 son en l'histoire. Lequel en l'auie d'Alphonse fixiesme du nom, & Roy  
 de Leon chante tout au contraire, disant ainsi Alphonse out d'vne sienne  
 de Taraphe Tarsie bastarde, laquelle fut donnée en mariage à Henry  
 Comte Lorrain, avec le dot d'vne partie de Galatie qu'à present ont apel-  
 lé Portugal, & d'où les Roys de Portugal ont pris origine.

*François Ta-  
raphe noté*

*d'oubly en l'hi-  
stoire.*

*Taraphe en  
la vie d'Al-  
phonse 6.*

*D'où est venu  
le nom de Por-  
tugal.*

Or fut ceste Prouince notmée ainsi, comme port des gaulois, veu  
 que les Gaulois nauigans en Espagne, donerent le nom à la cité de Por-  
 tugal bastie sur les bordz de l'Ocean, & à tout le Royaume, & mort que  
 fut Henry, Alphonse son filz luy succeda, qui fut le premier qui porta til-  
 le de Roy de Portugal, & lequel osta Lisbonne d'être les mains & puisan-  
 ce des Mores infidelles, & qui ayât vaincu cinq rois en bataille, en me-  
 moire d'vne tant insigne victoire il laissa à ses successeurs les armoiries  
 qu'encore ils portent cinq escussions ainsi que nous les voyons en leur  
 monoye. De mesms aduis est Alphonse de Carthagevesque de Bur-

*Henry Lor-  
rain selon au-  
cuns.*

*Alphonse de  
Carth. l. 1.*

*Alphonse  
nacephalose*

*chap. 75.*

Henry quatriesme du nom, adioustant que le beau pere dudit Henry o-  
 uilla la cité de Toledo aux Mores y remettant l'Archeuesque, & le siege an  
 de Metropolitain d'Espagne, & feit que Burgos fut erigée en liege

LIVRE TROISIEME.

Episcopal. icy varient les historiens Espagnolz, non au fait, tous consentant que Henry Gaulois de nation, & accompagné d'vne bonne troupe de Gaulois vint en Espagne au secours contre les Mores, & que de leu abord Lusitanis, & le pais des Gallegos prindrent le nom de Portugal, Gallegos, tant à cause de leur arriuee de ce costé de la mer, que pour auoir eu ceste terre pour leur mariage de Tarsie fille naturelle du Roy Alphonse. Mais la variété gist en ce que & Taraphe, & l'Euelsq de Burgos font Henry Conte de Lorraine, comme ainsi soit que iamais Lorraine ne fut erigée en Conté; mais ceste faulte, ne seroit pas insupportable, à cause qu'il auroyét pris esgard au tiltre qu'il porta du pays Portugais, qui de son temps ne fut qu'un simple Conté, & souz son filz Duché, & à la fin Royaume. Mais de le dire Lorrain, cela ne peut estre receu veu que les Annalistes de Lorraine, ne cognoissent de ce temps aucun Prince de l'estoc Lorrain que Geoffroy le Barbu, & son successeur de mesme nom, & surnommé le Bossu, lequel mourant sans hoir, feit son heritier son neveu Godeffroy Bouillon, filz du Conte de Boldigne. Aduisez donc si manquant à la masculin de Lorraine, ce Héry peut auoir esté seigneur dudit pais, & de sang mesme. Ioinct qu'un des Croniqueurs Espagnolz dit que ce Conte Henry estoit Bourguignon, & du costé de Bezançon, & parent de Raymond Conte de Tholouze, & toutesfois alié de l'Empereur, ainsi que les autres le font; & dient en leur récit & histoire. Mais tout cecy est à se vuidier & accorderons facilement les auteurs ensemble: veu qu'à la verité Henry estoit seigneur de Bezançon & proche parent, & de l'Empereur des Ducs de Lorraine, & Conte de Tholouze: & quant au nom de Lorrain, n'y pouuons aller que par coniecture qu'il l'eut vsurpé comme permettant venir à la succession de Geoffroy le Bossu par la donation de l'Empereur qui refusoit d'approuuer l'ordonnance testamentaire du Bossu faisant son heritier son neveu de Buillon: mais que depuis sen voyant frustré de l'esperance, & ledit Buillon inuesty du Duché Lorrain par l'Empereur sen alla en Espagne contre les Mores, où il donna commencement à ce illustre & Royal sang Portugais, qui est maintenant le lustre des Chrestiens, & celuy qui merite le tiltre, & de riche, & de grand conquerueur ensemble causa que la Lusitanie perdant son ancien nom, prit celuy de Gaulois, & s'appella Portugal souz laquelle appellation on la cognoit, & reuere à present par tous les coings de la terre.]

*Variété des historiens Espagnolz.*

*N'est possible que Henry fut Conte Lorrain & pourquoy.*

*Rodrigue Huesque de Tellede l.6.c.11. Henry Conte de Bezançon.*

*Des pays Insulaires d'Angleterre, d'Escoce, & d'Irlande, & plusieurs autres Isles, ensemble des maneres & façons de vie des habitans d'icelles. Chap. 46.*

*Angleterre s'adus grad Bretagne Virgille l'appelle diuisée du mot de Buccol. Egue. I.*



Angleterre, que les hommes doctes appellent Bretagne, est vne insigne & renommée Isle de l'Ocean en forme triangulaire, & presque en figure semblable à la Sicile. Elle est de tous costez ceinte de la mer l'arroulant, & embrassant, sans estre aucunement jointe à terre ferme, ains du tout diuisée de nous: le temps passé elle eust à nom Albion à cause de certains

blanchi  
me en rada  
quelz apres  
sur mer,  
contre les G  
eu plusieurs  
se me'ston  
que de cro  
iquité à la v  
bien esplu  
un grand  
leur relasc  
de tirer de  
nt fait ceste  
nt auteur a  
en la Gau  
& réputé co  
toutesfois  
Albion, ains  
des Armoriq  
mentaires,  
bles de Belg  
s'y arrester  
mes me suffi  
de vouloir of  
ains, comm  
Dardanides:  
ait celé la ver  
son sens, estin  
Celar, il fault  
de ces anciés  
outre de la  
que faite par  
son Isle. Ceste  
mmencemét q  
sityés, & co  
ns) puis l'apel  
habitée des l  
est point mis e  
de l'impud  
liures anciés  
rés ce veritab  
celé q'festé d  
es par les hō  
rage des en  
sen sont fuy

blanchissans qui paroissent de prime face à ceux qui la costoy-  
 ent en radant sa coste: Les Troyens habiterent quelquefois en icelle, *Ceste fable*  
 ilz apres la ruine de leur cité admonestez par l'oracle de Pallas mô- *Troyens avec*  
 sur mer, & prindrēt la route de ceste Isle en laquelle ilz eurent guer- *les profetiers*  
 contre les Geans qui sy tenoient, & les vainquans les en chasserent, a- *de Merlin sōt*  
 eu plusieurs combatz contr'eux, & obtenu de fort belles victoires. *les songes de*  
 se m'estonne que les hommes qui se messent d'escrire se laissent ainsi *vn Geoffroy*  
 que de croire sans autre preuue le premier qui se messe de parler de *dit Arthus*  
 à la volée, & qu'ilz ne feillent les anciens & bons auteurs *qui a fait l'hi*  
 bien esplucher les matieres, ains que les aualler sans mascher, & puis *stoire des roys*  
 vn grand degoust ne pouuans les digerer sainement, ny les vomir *de la grand*  
 leur relasche. Je parle ainsi à cause qu'il n'y a nation laquelle on ne *Bretaigne.*  
 de tirer des flammes & cendres, long temps à peries de Troye, ainsi  
 fait ceste grand Bretaigne, & ancienne Albiō, cōme ainsi soit qu'il  
 y ait auteur approuuē qui en face mention quelconque. Je vous ay al-  
 lē en la Gaule l'autoritē de Bede hōme Anglois, fidelle en ses narrati-  
 & reputē comme chascun sçait entre les plus excellēs de son aage: le-  
 toutesfois ne recognoit riē, ny de brute, ny des Troyēs passez en l'  
 Albion, ains tesmoigne laditte Isle auoir pris le nom de Bretaigne des *Bede li. i.*  
 Armoriques de nostre Gaule. Je me suis encor aydē de Cesar en ses *ch. i.*  
 Commentaires, qui dit auoir entendu ces Insulaires auoir pris origine des *Cesar 3. de la*  
 peuples de Belge allans en course, & festās pleuz en la salubritē de l'air de *guerre Galli.*  
 se sy arressterent pour y cultiuier les terres. Ces deux grans & excellēs  
 mmes me suffiroient n'estoit le reproche qu'on pourroit donner à Ce-  
 de vouloir oster ceste gloire aux Bretons Insulaires d'estre parens des  
 Dardanides: & que Bede estāt Anglois, & ennemy du nô des Brutiēs  
 ait celē la veritē de leur histoire, ce que ia à Dieu ne plaise que hōme  
 hon sans estime de ce saint, & entier personnage. Laisant donc & Bede  
 Cesar, il faut que ie m'aide de l'autoritē de Gildas tres-ancien auteur,  
 de ces anciens Bretons Albionistes, homme saint, rōd en parole, & amy  
 outre de la veritē: Cestui-cy en vn liuret qu'il a fait de la ruine Bri-  
 que faite par les Pictes, Escossois, & Anglo-Saxōs, parle en ceste sorte  
 son Isle. Ceste cy d'vn frōt esleuē, & esprit superbe s'est reuoltēe dēs le *Gildas iiii. de*  
 commencement qu'elle fut habitēe, & contre Dieu, & contre les seign. ses *le ruine de*  
 Citoyēs, & contre les Roys d'outre-mer (par lesquelz il entēd les Ro- *Bretaigne.*  
 ins) puis l'apelle Bretaigne fertile en Tyrans. Voyez qu'il la dit auoir  
 habitēe dēs le cōmēcemēt, sās q'il aye en memoire ce l'āg Troyē qu'il  
 est point mis en oubly si la chose eust estē receuē, & veritable. Et m'e-  
 de l'impudēce de ceux, q' veulēt assureur ce qui est sās assurēce veu  
 liures anciens de la Bretaigne vaindrēt iamais entre leurs mains, si nō  
 s'os ce veritable, & seueur Bretō difāt ainsi. Je diray ce q' mō païs a souf *Liures bru-*  
 s'elō q' s'estēdra ma puissāce nō aidē des histoires du païs, & memoires *ste 7. par les*  
 es par les hōmes doctēs, lesq's fil y en eut onc, où ils ont estē bruslez *Barbares en*  
 la rage des ennemys, ou trāsportez en terres estrāges par ceux qui par *la grand Bre-*  
 son sont suys pour se fauuer de tel orage: mais m'aideray du rapport *taigne.*

LIVRE TROISIEME

*Histories faites dans des fables des Romains.*

que m'en ont fait ceux d'outre-mer, iagoit que le recit ayant les interruptions frequentes ne peut estre sans obscurcissement, & faulte de lumiere. Voyez qu'il doute si iamais il y eust huiroire de leur pays efcrite, & cofesse franchement de l'ignorer; là où ces châte-fables en bastissent à foist & inuentent des noms fuyuant les licentieufes fictiōs des poētes. Et pour mieux montrer l'impudente vanité de ces faux historiens, ils font les Bretons insulaires inuincibles, les Romains tournans le dos à tous propos fuyans a vau de route: cōme ainsi soit que Gildas parlant rondement de te bien tout au contraire, & voicy cōme il en parle: Estant raporté au Senat Romain cōme les insulaires Bretons s'estoyēt reuoltez, mit vn apant de guerre sur mer, affin de se venger en toute diligence de ces Romains fins & cauteleux, mais à leur arriuée, ils ne veirēt ny armée nauale pour cōbatre, ny aucun escadron sur les haures pour leur empeschier la descente: mais en lieu de boucliers ils aperçoiuent le doz des fuyardz, & le col vaincus prest à receuoir avec trēblement le coup mortel; & lesquels toyoyēt les mains affin qu'ō les liaist pour les cōduire en seruitude: De foist que ceste leur vilté & faicte seruiſt de Prouerbe aux natiōs & loignes, & voisines, qui estoit tel; les Bretons ne sont ny vaillans en guerre, loyaux en tēps de Paix: Ce sont insqu'icy les mots de Gildas q' i'ay recueilly de sō propre œuure de deux qu'il en a fait; l'vn desquolz est celuy de

*Bretons insulaires cauteleux & couardz.*

*Prouerbe en Moquerie des anciens Bretons.*

*Livre de Gildas, quelz Guillaume du Neufbourg dist Anglois.*

*Nul auteur fait mention que les Troyens ayent esté en l'Isle Albion. Tacite en la vie d'agricole Angle Royne Angleterre dite cōme Anglet du monde.*

ruine bretonne, & l'autre portat ce tiltre: Aigre reproche & reprehēsiō Gildas le saige, cōtre les Ecclesiastiquos de son temps, lequel viuoit l'ā grace 580. Duql Guillaume du Neuf-bourg gētilhōme anglois, qui est enuirō l'ā de nostre salut 1195. porte ce telmoignage des le cōmēcemēt de son histoire: Ceste preuue de son integrité n'est pas de peu cōsequence, que pour ne faillir à dire la verité il ne pardōne point aux uns de ceux de sa natiō, & parlāt legeremēt des vert<sup>es</sup> des siēs, il se plaie à esciēt de leurs faultes & forfaits, n'ayāt point hōte de dire q' ses cōcitoyens ne valoyent riē à la guerre, & si ne pouoyēt viure en paix. Puis se moque de ses bastisseurs de cheuelerie inuincible en la grad Bretāig. des Artz tout cōquerāt, & des propheties du forcier Merlin, & autres telles fables, qu'il fault mettre au ranc de verſeforest, Lancelot, Amadis, & autres telles narrations indignes d'estre mises au tittre de l'histoire. Et sil estoit ainsi que jamais les Troyens eussent donnē attainte en ceste isle, sōnt nous si despourueus de sens que les anciens, qui, plaignans leur desastre les auoyent en telle recommandation, que de leur donner la gloire de uoir basty la cité de Rome, & d'estre les chefz du nom Padouan, & de terres de Venise, eussent oubliē ce trait de loüange pour ceste nation que de dire qu'en pays si loingtain, & en vne isle si belle ilz auoyent destruis leur Empire: & toutefois n'y a aucū qui ne die avec Celar, que les habitans de l'isle soit les Gaulois, ou Iberes, sont ceux là qui en sont les habitans. ] Mais long temps apres les Saxons peuple illustre de la oermanie chasserent. & Troyens, & Bretons de ceste Isle sous la cōduite de la reine angle, & se partissans les champs, & terres du pays conquis, a fin que jamais la memoire durast de ceste leur conqueste & victoire ilz nommerent l'Isle angleterre, du nom de la Dame qui estoit leur Dame & m

elle, iagoit  
coing, & Ang  
(Encore f  
ducteur, m  
que ie voy,  
que femme au  
les Anglois de  
estre l'Auglet  
ple Germain n  
hoise freres,  
pour en ch  
Ces Anglois ay  
sillité du pais, f  
erent à mastin  
ours. Icy se f  
inquans & d'  
hommes, par m  
miraculeuse de  
que d'Auxerre  
Voyez si Angle  
de ceste femme  
os, c'est Albert  
Grammairien, &  
quelz le Roy  
ere, & furent  
encor les Roys,  
ny de Roys  
ier qui donna  
il voulut que  
tantz en ce lie  
& pource il l'  
tion du temps  
at nommē Ang  
tis de celle Pr  
& l'ayans con  
quant à la veri  
tion; & à la l  
pas, aya  
uisant d'vne n  
saige, ayans le  
tails, & de fort  
nommē le gran  
de quel pays  
nommez Anglois  
partin & a dmin  
elle, & des lors i

Arille, iacoit que plusieurs estiment qu'elle ayt esté ainsi ditte comme le coing, & Angle de nostre rond, & Hemisphere.

[Encore fault-il que ie m'arreste sur ce passage, & laissant la loy de traducteur, m'amuser à noter les fautes qui suruiennent. Nostre auteur, à ce que ie voy, ou refuse, ou s'uyt les refuseurs, d'autant qu'il ne se lyt point que femme aucune ayt esté chef de l'entreprise de la conqueste faite par les Anglois de l'Isle Bretonne: laquelle ne prist iamaiz le nom, ny pour estre l'Auglet du monde, ny de ceste Roynie Angle suposée, ains du peu-

ple Germain nommé Anglo-Saxon, qui souz la conduite de Hengiste, & de ses freres, vint à la sollicitation du Roy Vortigere en la grand Bretagne pour en chasser les Pictes, & Escossoys qui rauageoient toute l'Isle. Ces Anglois ayans vaincu les Pictes, en lieu de se retirer, allichez de la fertilité du pais, s'y arrosterent, & faisans venir plus grandes forces, commencent à mastiner & affluettir ceux mesme qui les auoient appellez a sejour. Icy se feirent de grandes batailles, vne fois les naturelz du pays vainquans & d'autre estans vaincuz, comme bien descriuēt les deux saintz hommes, par moy alleguez, Gildas, & Bede, lequel racompte la victoire miraculeuse des Bretons, ayants en leur compaignée saint Germain

Euelp, & saint Loup digne Prelat de Troye en Champaigne.

Voyez si Angle conduisit les Saxons en Bretagne, & si l'Isle préd le nom de ceste femme: oyons encor parler vn auteur Germain, sur ce mesme propos, c'est Albert Krantz en l'histoire de Dannemarch, s'attaquant à Saxon

Grammairien, & vse de ce langage. Dan, (comme dit Saxon) & Angul, desquelz le Royaume de Dannemarch à pris origine, eurent Hübte pour

pere, & furent non seulement les chefz & source de nostre nation, ains encor les Roys, & Princes du peuple, sans que toutesfois ilz prissent le til-

re ny de Roys, ny de Gouverneurs, d'entre eux Angul qui est le premier qui donna le nom à la nation Angloise, fut si soigneux de sa gloire,

qu'il voulut que sa Prouince & heritage fut nommé Anglie de son nom. Krantz en ce lieu pense que Saxon die qu'Angul aye nommé l'Angleter-

re, & pource il l'arraisonne, & monstre la faulte que ce seroit en la supputation du temps: bien luy confesse que le costé de Dannemarch dit Iutie,

est nommé Angle, comme encor il en porte le nom, & que les Anglois sortis de celle Prouince se ioignans aux Saxons, coururant l'Isle Breton-

ne, & l'ayans conquise à longues années la nommerent Angletterre: & voyant quant à la verité du nom d'icelle.] Ceste Isle est opposée vers le Sep-

trion, & à la France, & à l'Espagne, & contient de circuit environ 300000 pas, ayant son plus long iour de dixsept heures, & durant l'Esté

durant d'vne nuit fort clere & lumineuse. Les Anglois sont beaux de visage, ayans les yeux azurez, & la proportion du corps & lineamens

entils, & de fort belle taille, & haute stature, & tels que saint Gregoire nomme le grand, voyant à Rome quelques enfans Anglois, & s'enquerant de quel pays ils estoient, dict: & veritablement à bon droict sont ils

nommez Anglois, car ils ont la face Angelique, & par ainsi il leur fault

partir & administrer la vie. Lequel les conduise au chemin de la vie eter-

nelle, & des lors il y enuoya Augustin moine de saint Benoist, avec plu-

*Ces freres vindrent en la grand Bretagne, l'an de grace. 449.*

*S. Germain & Loup, en la grand Bretagne, contre les Pelasgiens. Bede li. 1. ch. 20.*

*Albert Krantz hist. d'anoysse li. 1. ch. 2.*

*Saxo Gram. li. 1. hist. d'anoysse.*

*D'où sont sortis les Anglois.*

*Circuit d'Angletterre. Anglois*

*beaux de visage, & bien faits de corps*

*saint Gregoire appelle les Anglois Angeliques*

*Bede li. 2. c. 1.*

LIVRE TROISIÈME

*Augustin  
moine enuoyé  
en Angl.  
Bede lin. 1.  
chap. 23.  
Polydore Vir-  
gil. li. 4. hist.  
Angl.  
Mœurs des  
Anglois à  
présent.  
Polyd. Virg.  
lin. 1.  
Angl. pa-  
stheurs.  
Abondance  
de saumagine  
en Angle-  
terre.*

*Gildas la cõ-  
fessi des pre-  
miers sans  
parler de Jo-  
seph d' Ari-  
mathie.*

*Nul loup en  
Angleterre.*

*Métaux qui  
se trouvent en  
Angleterre.  
Boisson des  
Angl.*

*Londres ville  
capitale d'An-  
gleterre.  
Cesar Cõm.  
lin. 5.*

fieurs autres, afin de prescher la parolle de Dieu, & conuertir es peuples idolatre à la foy de nostre seigneur, & à la cognoissance de son saint Euangile. Les Anglois ne s'effroyent iamais de pœur en guerre, & sont très bons archiers: leurs femmes sont tresblanches, & d'une grande & insigne beauté. Le peuple y est fort inciuil & malplaisant, & qui n'ayme point les estrangers, là où la noblesse est courtoise & affable, & qui inuite debonnairement les furuenans, les menant à la tauerne pour banqueter, d'autant que ce n'est point vilain en ce pays là, voire ny deffendu d'y conduire les femmes, pourueu que ce soit sans aucune vilennie ny delbauche. Ce peuple est impatient en guerre ne pouuant attendre, ains combat dès que voit l'ennemy deuant foy, & ne gaste guere iamais les terres, n'y donne le degast aux champs, ains s'attend à la seule ruine des hommes, s'attendant à la iouissance des terres apres la deffaitte de son aduerfaire. Et d'autant que leur pays est fertile, & sur tout en pasturage, il ya plus de pasteurs que de laboureurs, de sorte que la plus grand' & meilleure partie de tout le païs est employé pour les troupeaux, & pour la sauuagine, tellement qu'on ne voit que parcs tous clos de muraille, pour le passetemps de la noblesse adonnée sur tout autre à la venerie, & laquelle ne se tient point es villes, ains suyuant la coustume ancienne, leurs maisons & chasteaux sont aux champs près des riuieres & forests, tant pour le plaisir de la chasse, que pour euitter la fureur des vents auxquels ceste isle est fort suiette. Ceste prouince est la premiere (si l'on croist la legende chantée en Angleterre de Ioseph d'Armathe, & la conqueste du sang graal des cheualiers de la table ronde) d'entre toutes les regions Occidentales qui a receu la pieté & persuasion du Christianisme: abondante en iaines, bons draps & fins, & bestail de toutes sortes. En toute ceste isle ne se trouue pas un loup, & qui est le plus à grand merueille, y en menant un, il n'y scauroit viure, qui est cause que les troupeaux y paissent, & sans crainte, & sans auoir besoing ny de chien ny de gouverneur, si ce n'est pour le danger de larrons. L'Angleterre est encor riche, & abondante en métaux, ayant de l'or, argent, plomb, & estain, cuyure & des perles: & la pierre Gagate, laquelle brusle en l'eau, & ne sestiant que avec l'huile. La terre Angloise ne produit point de vin, quoy qu'elle nourrisse quelques vignes, qui bouregonnent, flourishent, & monstrent leur fruit lequel ne peut paruenir à sa maturité: mais pour ce default ils s'aident de la ceruoise, & les vins estrangers qui seruent à leur eschauffer les testes, & sur tout les vins Gascons que tous les ans ils vont charger à Bordeaux & lieux circonuoi- sins, ainsi que souuent i'ay veu, & en chargent grand nombre de nauires. Il y a force villes & villages, mais peu de forteresses en Angleterre, entre lesquelles Londres est la principale, chef du pays, siege des Rois & un des plus beaux aports & magasins des marchans qui soient en Europe: & tel- les sont les mœurs des Anglois de nostre temps, là où de l'age de César les anciens Bretons y uiuoient d'une autre sorte. D'autant que lors c'estoit choie deffendue & detestable, de manger ny gouter d'un lieure, poule, ou oye, bien est vray qu'ils en nourrissoient pour leur plaisir & pastemps. Ceux qui se tenoient bien auant en terre ferme, uiuoient de la

& chair sans a  
couverture. I  
me couleur a  
pouventables e  
mes en certain  
re. Les hom  
dessus des leur  
de la femme su  
semble com  
de ce melleange  
oient eu la pr  
berges. Strab  
ture que les  
oy il est d'op  
pour en pou  
na que leurs v  
logettes &  
boiscages, es  
me toit, &  
plus suiet à la  
quelquefois  
rayon de la  
lien dit de ce  
c'est à dire  
biteot en l'isle  
etz branflans,  
ierre contre le  
pour le plus  
dans leurs log  
pour la iournée.  
fort elloigné d  
ent & contens  
riches. L'isle  
maintenoient  
dodore. On tien  
, & semblabl  
le leu qu'eux  
leur enfans to  
bles, lesquelles  
dre propice le

& chair sans aucun vsage de pain, & les peaux des bestes leur seruoient de  
 couuerture. Ils se taignoient & coulouroient la face de Guede, qui faisoit  
 une couleur azurée tirant sur le noir, afin de paroistre plus furieux & ef-  
 frayables en guerre, & pourtoient longue la cheuelure. Et leurs fem-  
 mes en certaines festes aussi s'en paignoient comme chose de grand paru-  
 r. Les hommes se rasans tout le poil du corps excepté de la teste & au  
 dessus des leures. Leurs mariages estoient fort estranges, d'autant qu'une  
 seule femme suffisoit à dix hommes, ou d'auantage, & les freres les auoient  
 ensemble communes, & les peres avec leurs enfans: & ceux qui naissoient  
 de ce meilange estoient reputez les enfans de ceux là seulement, qui a-  
 uoient eu la premiere pointe en depucelant leurs espouses estans encor  
 vierges. Strabon tient que les insulaires Bretons estoient de plus grand  
 courage que les Gaulois, mais qui portoient les cheueux plus courts, en  
 quoy il est d'opinion diuerse à Cesar, qui auoit passé plusieurs-fois en l'i-  
 sle pour en pouuoir rendre assurez tesmoignage. Dit aussi le mesme Stra-  
 bon que leurs villes & retraites furent les bois, dans lesquels ils dressoient  
 des logettes & cabannes rustiques, entourées de l'espeueur inaccessible  
 de boscages, esquelles maisons, & maistres & bestail se retiroient sous vn  
 arbre toict, & couchoient les vns aupres des autres. Et est l'air en ce pays  
 plus fuet à la pluye, qu'aux neiges: si que y obscurcissant le Ciel, on y  
 voit quelquefois plus de quatre heures sur le midy mesme sans y voir vn  
 seul rayon de la clarté du soleil. [Noublirons en oultre ce que Diodore  
 Sicilien dit de ceste isle en ses antiquitez: On tient (dit il) que les Aborigi-  
 nes, c'est à dire hommes néz & naturels d'icelle déz le commencement  
 du monde habitent en l'isle de la grand Bretagne, lesquels en guerre vsent de cha-  
 cun branflans, ainsi qu'on dit qu'en vsaient iadis les anciens Grecz à la  
 guerre contre les Troyens. Leurs maisons estoient de boys, & couuer-  
 tes pour le plus de roseaux, & cannes marines, mettans le froment en ger-  
 mes dans leurs loges lequel ilz batoient, selon qu'ils en auoient à faire  
 pour la journée. Ce peuple estoit simple, & rude, & entier en ses mœurs  
 fort esloigné des ruses subtilitez & finesces des Grecz, vians simple-  
 ment & contens d'une viande sans appareil aucun qui ressentist les delices  
 riches. L'isle estant fort peuplée & où il y auoit plusieurs roiteletz qui  
 maintenoient en paix & sans discorde quelconque ensemble. Iusqu'icy  
 Diodore. On tient qu'ilz auoient mesmes dieux, & pareille façon de sacri-  
 fice, & semblable discipline des Druides que les Gauloys: neantmoins  
 ne se leuoient leu qu'eux voulans apaiser leurs Dieux conduyoient les femmes  
 & leur enfans toutes nuës, & peintes du iust du Guede aux temples des  
 dieux, lesquelles sacrifioient vn homme estrange, pour avec son sang se  
 rendre propice le Dieu qu'ilz estimoient leur estre moins fauorables.]

*Guede vsé en  
 Bretagne.  
 Plin. l. 22.  
 chap. 1.*

*Sauuages ma-  
 riages des an-  
 ciens habitas  
 de la grand  
 Bretaigne.*

*Strabon. 4.*

*Loges des an-  
 ciens Bretons.*

*Ainsi en vs-  
 soient iadis*

*les Belges*

*encore à*

*present les*

*Moscouit.*

*Ciel nuageux*

*en Angle-*

*terre.*

*Diodore Sici-*

*lien lin. 6.*

*ch. 8.*

*De ce Chariot*

*parlé aussi*

*Cesar en ses*

*Comment. 5.*

*Sobrieté des*

*anciens Bre-*

*tons Insulai-*

*res.*

*Gregoire Gi-*

*rald histoire*

*des Dieux*

*Sintagme.*



Mœurs des  
Escossois.

*D'où vient le  
nom des Es-  
cossis ditz  
Pictes. Ca-  
lydonne en la  
grand Bretai-  
gne est à pre-  
sent Escosse.  
Pictes &  
Escossis font  
courses en  
l'Isle.  
D'où vint  
que les Pictes  
& Escossis  
se ruerent sur  
la grand Bre-  
tagne.  
Bede lin. I.  
chap. 12.  
Cecy aduint  
du temps de  
Honorie l'an  
de grace. 424  
Paul diacre  
li. 4. en la  
vie d'Hono-  
rie.  
Bede lin. I.  
chap. 16.*

Le pays d'Escoffe est la plus haulte partie du  
païs de ceste grand Isle, separé vers le Nord  
& Septentrion d'un fleuve, du reste de la re-  
ligion Britannique, & nō guere esloigné d'Hi-  
bernie que le vulgaire appelle Irlande. Ces  
Insulaires n'ont aucune peculiere façon d'ha-  
bitz, non plus que de reiglement en leur vi-  
semblables neantmoins en port, & contenan-  
ce, & vsans de pareil l'âge: soudains en leur  
actions, farouches & vindicatifs puissans ro-  
bustes & courageux en guerre, suportans les travaux en icelle, & de  
faim, & du froid & autres incommoditez, beaux de visage & bienfaitz de  
corps, mais mal propres, & peu soigneux de se vestir & parer honneste-  
ment. Il y en a qui disent que les Escossois ont esté nommez Pains  
cause qu'ils souloient iadis se peindre le corps. Et faire des marques, &  
sur les bras, & sur les mains avec du feu, ainsi que encores en vsent asse-  
z ordinairement quelques vns d'entre les Sauvages d'Escoffe. Les anciens hi-  
storiciens tiennent que les Bretons insulaires pour doner fraieur a leurs en-  
nemys se paignoient les faces entrans en bataille. [Je voy que ce bon ho-  
me n'a guere feilleté les bons liures, puis que si maigrement il se porte en  
cest endroit, ne sçachant point la difference que les historiciens mettent en-  
tre les anciens habitans du païs Calidonien à present Escosse, & les Pictes  
& Escossois qui furent deux peuples diuisez & qui long temps s'entrefer-  
rent la guerre: puis s'allierent pour gagner païs, & tenir teste & aux na-  
relz du païs, & aux Anglois, & Saxons qui leur estoient venus à secour  
ainsi que j'ay dit, parlant des conquêtes d'Angleterre. De cecy me foit  
tesmoing Bede en son histoire Ecclesiastique parlant du regne, & Em-  
pire d'Honorie & comme la grand Bretagne affligée par les tyrans, & la  
fée des Romains qui vouloyent se preualoir contre les Gothz Vsurpa-  
teurs des terres Romaines: car voicy comme il dit. La grand Bretagne de-  
nuée qu'elle fut de gendarmerie & deffournie des garnisons seruans pour  
sa deffence despoüillée de toute la fleur de sa plus gaillarde & robuste in-  
fante, laquelle fuyuant les tyrans, ne fait iamais plus retour en l'isle, elle fut  
exposée en proye à chascun n'y ayant homme, en icelle, qui fut aguerr  
ny apte aux armes. Qui fut causé que tout soudain s'esmeurent deux na-  
tions d'outre-mer tres-cruelles & farouches, à sçauoir les Escossois venans  
du Ponant, & les Pictes du midy qui seirent gemir & festonner toute  
l'Isle par plusieurs années. Regardez les Pictes estre vn peuple, & les  
Escossois vn autre, & tous les deux se ruer sur la partie Septentrionale  
la grand Isle Bretonne: & pour lesquelz dechasser les insulaires enuo-  
yent des ambassadeurs à Rome vers l'Emp. Honorie: Bede puis apres  
taillste point que ces voleurs ne fussent lūz, passez de l'isle d'Hi-  
rlande, & long temps auparavant ilz estoient venus, se desbordans des païs lo-  
tains de la Scythie, monstrant que en Irlande, ou Hibernie ilz auoient est

traits en la t  
este. Estant  
desq  
là se paig  
artificiell  
que la che  
que ces pe  
peuples Cl  
signe:  
Tu fais  
Les har  
Que le P  
Et mes  
Et que p  
Pour ve  
Les Pictes f  
iamais cog  
se tenans e  
& cogneus  
paignée ilz  
de s'allier a  
le refus leur  
s'adressent au  
si leur Roy  
teroit l'herit  
presque to  
ilz viuent fo  
que du poi  
si morfond  
roye presque  
de pierre en la  
l'abondance  
Tous les Esc  
mien, ce qui n  
ilz furent par  
Ce peuple  
tout le reste  
mes du nom  
vinter d'estre  
moyen adonn  
Anglois & i  
esque escrit qu  
aps qu'il face,  
auoir obserue  
donnoiet l'au

traits en la foy de nostre seigneur, & lauez du sain& lauement de grace  
 Estant ce peuple Scythique aucuns ont pensé qu'ilz soient les A-  
 rtières desquels est fait mention en Herodote à cause qu'on dit que *Herodote 4.*  
 à se paignoient ainsi qu'on dit que faisoient les Pictes ayant les che *Pline li. 4.*  
 artificiellement azurez, ce que ie ne veux ny asseurer ny regetter *chap. 12.*  
 que la chose à si grand verisimilitude, & qu'il appert que c'est de Scy  
 que ces peuples partirent pour enuahir les Isles septentrionales. De  
 peuples Claudian parle en ceste maniere en la personne de la grand *Claudian P a*  
 taigne: *neg yrique à*  
*Stilicon.*

*Tu fais que plus ne crains, de frayeur fremissant,  
 Les harnois furieux de l'Escossois puissant:  
 Que le Picte guerrier ne fait pallir ma face  
 Et mes membres trembler, que mon sang plus ne glace:  
 Et que plus ie ne suis pres les bordz de la mer  
 Pour veoir si le Saxon ie verray arriuer.*

Les Pictes furent les premiers qui arresterent leurs pas en la Calidonie  
 jamais cogneuë, ny s'ymontée par les Romains; les Escossois ce pen-  
 se tenans en l'isle d'Irlande: mais comme les Pictes fussent sans fem-  
 es & cogneussent que si long temps ilz demouroient destituez de telle  
 compaignée ilz estoient taillez de veoir la fin de leur nom & race, tache-  
 de s'allier avec les Bretons lesquels refuserent ceste alliance mais à la  
 le refus leur fut cherement vendu, ceux cy se vengeans de telle iniure.  
 s'adressent aux Escossois, qui leur accorderent souz telle condition,  
 si leur Roy venoit à mourir sans hoir la fille plus proche du sang em-  
 teroit l'heritage & la couronne. Les Escossois sont de grande stature,  
 presque tousiours, & ausquels l'esprit ne default point, qui est cause  
 ilz viuent fort longuement, iaçoit que la plus part du temps ilz ne man-  
 que du poisson, d'autant que le país est si exposé à froidure, & leur  
 se si morfondue, qu'à grand peine les grains y peuuent croistre, & qu'o  
 roye presque vn seul arbre, & par ainsi sont contraints faire feu de cer-  
 ne pierre en laquelle le pays abonde, nature ayant pourueu à ce default  
 l'abondance d'une autre chose qui le recompence.

*Deucalidoni-  
 que incogneue  
 aux Romains.*

*Polydo. viing.  
 lin. 2. hist.  
 Angloise.*

*Alliance des  
 Pictes Escos-  
 sois, & souz  
 qu'elle condi-  
 tion.*

*Temperature  
 des Escossois.*

*sterilité d'Es-  
 coffe.*

*Vice des Es-  
 coffois.*

*Escossois se di-  
 sent tous gen-  
 tils hommes.*

Tous les Escossois se tenas aux Isles voisines parlét l'ancien langage Hi-  
 rien, ce qui môstre assez que leur origine est de l'isle d'Irlande apres  
 ilz furent partis de leur ancien país de Scythie, & voila qu'à leur ori-  
 ne.] Ce peuple est enuieux de son naturel, hautain & superbe, & mespri-  
 tout le reste des homés: ils sont parade de leur noblesse, & en sont si  
 ants du nom, que les pauvres & de bas lieux sont si outrécuidez que de  
 vanter d'estre fortis du sang des grands, & de la race royale. Ils sont par  
 moyen adonnez à mensonge, & ne suyuent point la paix come le reste  
 Anglois & insulaires de celle grand' & superbe isle. Pie 2. souuerain  
 esque escrit que les iours d'hiver en quelq' saison que ce soit, ou ql'que  
 pps qu'il face, ne durét guere plus hault que de trois heures. Encor dict  
 auoir obserué comme chose qui luy donoit estónemët, c'est que ceux  
 donnoiet l'aumosne aux caymas & gueux se tenans aux portes des E-

LIVRE TROISIÈME

*Pape Pie en sa Geographie Numosnes quelles en Esosse.* glises pour demander pour Dieu, c'estoit des pierres qu'il leur faisoient largesse avec lesquelles ilz peussent s'eschauffer, veu que comme i'ay dit ce pays est desnudé d'arbres, mais en lieu il a de ces pierres, lesquelles ou sont sulphurées, ou d'une matiere grasse & huileuse. Dicit encore ledit Pape Pie, qu'il auoit cherché par toute celle isle cest arbre qu'on l'auoit fait entendre si merueilleux que les feuilles d'iceluy cheans dans l'eau qui luy est voisin, aussi tost qu'estoyent en l'eau estoient couverts en oiseaux: mais ayant declairé à quelcun son desir on luy fait entendre que cela aduenoit en l'une des Orcades. ] Les Escossois sont diuisez en ciuils, & sauuages les vns estans plus gracieux que les autres, qui presont font bestiaux quoy que Chrestiens, & fort vaillans en guerre, comme ceux qui n'ont crainte n'y apprehension quelcôque de la mort. Desquelz oyseaux ce que S. Hierosme en dit: Que diray-je des autres nations? veu que mesmes estât en assez ieune age, & nō presque encor forty d'efance, ie vey des Escossois en Gaule, qui est vne nation demourât en la grand Bretaigne, & mangeoyent la chair des hommes: & iacoit qu'ils trouuent par les bois des troupeaux & haras pour s'ę rapaistrer, si est-ce qu'ilz sont coustumiers de se prendre aux fesses des bergers & mamelles des femmes, lesquelles ils arrachent & coupent, & leur seruēt de la viande la plus delicieuse & ils ayent à leur goust & apetist. A quoy accorde S. Iean Chrisostome, disant qu'au parauant en la grand Bretaigne on souloit se repaistrer & rapaistrer de la chair humaine, mais à present (dit il) ils se contētēt & empeschent de la chair humaine, mais à present (dit il) ils se contētēt & empeschent de la chair humaine.] Ayant presque descript les mœurs Escossoises & voulant imposer silence à mon discours, il m'est tombé en main vn discours digne certes d'estre leu, tant pour sa rondeur & integrité, que pour le sçauoir qui est en luy, & la naïueté de son dire, à sçauoir Hector Boetius excellent historien & diligēt recercheur des choses aduenues en sa nation lequel parlant des mœurs des Escossois anciens ayans receu la foy Chrestienne, en parle en ceste maniere. Noz ancestres iadis embrassans toute espèce de vertu encor escossoise ent ils sur tout la mere des autres qui attrempance se montrans sobres au dormir, manger, & boire, & viuans briement des choses qui leur estoient offerres par la nature. Aussi lors trouuoient grain leur seruoit à faire du pain, sans qu'il fallust tant sasser la farine, & est cause de la perte & aneantissement de la plus grand force du grain, & nourriture: & viuoyent de chair prenans vn singulier plaisir à la chasse leur principal manger estoit, & la sauuagine, & la chair de bœuf, mais entre la façon de faire des autres nations: entât qu'ilz se nourrissent de veau ou les chasterent pour s'en seruir au labourage: Mais les vaches ils les mangeoyent lors qu'elles estoient pleines, à cause que pour lors elles sont plus grasses, & quelquesfois le poison leur seruoit de pasture. Vn tēps fut qu'ils prenans vn simple desieuner, & ce fort legerement ils se passoiēt iusqu'au souper de remplir leur ventre: mais le soir ils faisoient bonne chere sans qu'on seruit plus que d'un mets au repas: & voulans se resiouir beuoyent celle boisson qu'ilz nomment eau viue composée, nō de dragues portées de pays estrange, mais d'herbes prises en leur iardin, duquel c'est à sçauoir mente, aniz & semblables plantes seules flairatens, bon

*Sauuages en Esosse quelz sans S. Hiero. li. 2. contre Ioumian.*

*Escossois Antropophages.*

*Chrisostome au sermon de la Pentecoste.*

*Mettor Boece histoire Escossoise en la premiere face.*

*Viure ancien des Escossois.*

*Boisson des Escossois.*

oult, & qui  
me: vfans au  
belle eau pu  
qu'il voy  
à demy cu  
stance, & d  
lenter & re  
et, ains l'ex  
ours nuē tel  
ancienne d  
ordre, on ne  
ec des souli  
milieu de l'  
t, fussent pl  
de l'année. L  
estoit de lin  
er de laine  
giste estoit  
ent nourri d  
à nourrice, ce  
de lait pour  
course leur se  
endant vn de  
cessoyent de  
de fuite par l'  
llans en quelq  
sauuer du mi  
Sur le tom  
e, comme sou  
y qui voyag  
oc sans fusil  
grand ignom  
quelques co  
ence, l'arc, la  
it cassé, & cha  
estoit ordonn  
du camp, & l  
qui le renco  
z. Voire pour  
ueu que elle  
r aller comba  
la pointe de l  
notie leur ser  
ymoyēt tous  
en leurs aetic  
raint de pare

faitoyent à les odorer, qu'ils distilloyent ainsi qu'écote on  
 sans aulli du bruuage commú de la ceruoise, mais estés en guer-  
 belle eau pure leur seruoit de boisson, portans tout autant de farine  
 qu'il voyoit luy suffire pour passer sa iournée. Ilz mangeoyent la  
 à demy cuitte, comme l'estimans plus saoureuse, & mieux retenant  
 substance, & du poisson seché au soleil, s'ils ne trouuoýent autre cas pour  
 s'entretenir & repaistre, Duránt la paix ils ne viuoýent point en delices &  
 s'occupés, ains s'exerçoyét à la chasso, à la lutte, & exercices militaires, allés  
 tous nués teste & le poil coupé, sauf que sur le front ils laissoiét (à la  
 mode ancienne des Espagnolz) vn toupet de poil: & ainsi se faisans sou-  
 uent, on ne voyoit iamais aucun chauue en Escosse: d'aller pied nud  
 avec des fouliers esquels l'eau entroit, ce fut leur coustume, voire fut  
 au milieu de l'hyuer, affin que & pieds & teste endurcis au froid & au  
 vent, fussent plus prompts à souffrir les incommoditez de toutes les sai-  
 sons de l'année. Leurs bas de chausse ne passoyent point les genoux, & le  
 tissu estoit de lin, ou chanure, leurs manteaux en esté d'un drap subtil, &  
 en hyuer de laine grossiere double & faite selon la forme du corps.  
 Leurs lits estoient sur vn banc avec vne paillasse. Les enfans n'é-  
 toient nourris d'autre lait que de leurs meres: & si quelcun donnoit  
 à nourrice, ce n'estoit sans encourir soupçon d'adultere, comme ayát  
 eu du lait pour occasion de la lubricité. Se voyans surmótez en batail-  
 le, leur course leur seruoit de garant, se sauuans aux montaignes, & gardans  
 pendant vn desir continuel de se venger de la honte & iniure receüe:  
 ne cessoyent de se tourmenter iusqu'à tant qu'ils auoyent laüé ceste ta-  
 che de fuite par l'effusion du sang de leurs ennemys. Les gentilshommes  
 estoient en quelque bataille leurs suiets & seruiteurs se hazardoyent ou  
 pour sauuer du milieu des escadrons ennemys, ou de finir avec luy leur  
 vie.  
 Sur le tombeau de la noblesse on plantoit tout autant d'obelis-  
 ques, comme sous leur charge on auoit occis d'ennemys au combat.  
 Les gens de bien qui voyageant pour le fait de la guerre, ou estant au camp estoit  
 armés sans fusil, ou n'ayant l'espée au costé, ou à la main, estoit foueté  
 de grand ignominie: & en ce temps là ilz estoient armez à la legere,  
 avec quelques corselets de fer, mais la plus part de cuir bouilly pour leur  
 protection, l'arc, la lance & l'espée. Laquelle si quelque soldat engageoit il  
 estoit cassé, & chassé de la compagnie comme poltron, & la mesme pei-  
 ne estoit ordonné pour les pariures: Mais celuy qui sans congé s'en al-  
 loit du camp, & laissoit sa benede esmeu de crainte, il estoit permis au pre-  
 mier qui le rencontroit de le faire mourir, & ses biens estoient confis-  
 qués. Voire pour lors les femmes estoient enrrollées pour aller en guerre  
 & on trouuoit que elles ne fussent enceintes, ny trop chargées d'aage. Sortans  
 pour aller combattre ils tuoyent la premiere beste rencontrée, & arro-  
 uoyent la pointe de leur espée au sang, en goustoyent esperans que ceste ce-  
 remonie leur seruoit de presage pour la victoire.  
 Les Escossois n'aymoýent tous la simplicité, & estoient ronds & sans fiction quelcon-  
 que en leurs actions. S'il y auoit aucun touché du hault mal, ou insensé,  
 on le traitoit de pareilles maladies, ils le faisoýent chastrer, affin que ceste in-

*Escossois ton-  
 dus & allans  
 piedz nudz,  
 & teste des-  
 couuerte.*

*Abillement  
 des anciens  
 Escossois.*

*Nulle nourri-  
 ce que les pro-  
 pres meres.*

*Escossois uni-  
 dicatifs.*

*Loyauté des  
 Escossois vers  
 leurs seigns.*

*Loix militai-  
 res des Escoss.*

*Femmes allés  
 en guerre en  
 Escosse.*

*Ceremonie Es-  
 cossoise allans  
 en guerre.*

*Epileptiques,  
 & manacles  
 chastrez en  
 Escosse.*

*Cruel supplice. Loy gentille contre les juroignes.*

*Escossoys v-santi de lettres Hiero gliptiques.*

*Barques d'osier en Escosse.*

*Ptol. l. 2. c. 2. ta. 1. d' Euro. Irlande moins dre que l'Angle. Cesar 5. des coment. Nulle beste nuisible en Irlande Solin chap. 5.*

*Mouches à miel ne niuent en Irlande.*

*Irlandoyz Barbares.*

*Irlandoyz goulus & Antropophages. Strabon l. 4.*

fection ne demourast en leur race: les femmes qui souffroyent tel mal, estoient l'adresses, on les chassoit loing de toute compaignie d'hommes si quelcune venoit à concevoir, on l'enterreroit toute viue avec son fruit ventre. On submergeroit en l'eau ceux qui estoient par trop adonnez à beuue & manger, afin que par telz monstres le pays ne fut des honoré & que goulus ne serussent de mauuais exemple. Ilz vsoyent des disciplines Eptiennes, & des lettres sacres, & figures d'Animaux, cōme encore en les epitaphes anciens. Et encor les rustiques pratiquent les caractères leurs ancestres & même en ce qui concerne la guerison & santé de corps qui est cause que aucuns ont pensé qu'ils ont pris origine d'Egypte. A present encor ils vsent de vaisseaux faits d'osier, & reueusts de cuir ils portent & raportent sur leurs espaules, allans à la pescherie. Ce grand personnage ayant loué la simplicité de ses maieurs, se plaint de la corruption de nostre siecle, & degast de la sobrieté passée, ayant souffert chagrinement de la seuerité aussi bien l'Escosse, que le reste des nations de l'Europe. Et feray fin avec ce mot, q̄ tout ainsi que l'Angleterre n'a autre que les coustumes & statuts municipaux, l'Escosse au contraire iuge de l'equité du droit escrit: & estât plus droituriere en ses iugemens que sans l'escrit. Et si elle ne surmonte elle en gaillardise, & a dresse de ses habitans, qui tant de siecles ont tenu teste aux conuouitises des Roys de la grand Bretagne. Hibernie à present Irlande, est vne isle posée entre le Septentrion & le ponant moindre de moitié que la grand Bretagne, de laquelle elle assez voisine, & ainsi nommée à cause de l'hiver qui y regne plus que vne autre saison de l'année, & la cité principale de la quelle est nommée Denillin, Elle est si abondante en pasturage & herbages pour la nourriture des bestes, que si durât l'esté on ne chassoit les troupeaux hors de la pasture, ils seroyent en danger d'y creuer pour s'y estre trop remplis & gressez. Le pays d'Irlande ne nourrit aucune beste nuisible, non vne araigne ou grenoille, si mesme on y en portoit d'ailleurs, veu que toute chose venimeuse ayant touché la seule poussiere, & terre Irlandoise fault tout soudait mourir. Il n'y a aucune mouche à miel, ains qui est (comme dit Solin) si on porte de la terre d'Irlande en vn autre pays ou des petites pierres, & que on les gette parmy des essoinnes & troues des autres, elles ne faudront de s'en aller & quitter leurs ruches.

Le ciel y est attempé & salubre, & le terroir fort fertile, mais le peuple cruel que merueille, inciuil, & sans aucuns gracieuseté à l'endroit des strangers: Tadisant occis quelcun de leurs aduersaires ils en humoyent le sang, & puis s'en souilloient & paignoient la face: & auoyent en meisme esgard l'iniuste que ce qui est equitable, ne se souciens s'ils faisoient iniure ou plaisir à ceux qui les accostoyent: qui est cause que Strabon les nomme, & grandz mangeurs, & Antropophages, & qu'ilz estimoient grand vertu, & civilité de manger leurs propres parens estans deuoins acointans leurs femmes en public sans honte aucune, & ne respectent ny mere, ny sœur, ains s'accoupleroient à la premiere rencontrée.

Quand quelcun enfantoit si c'estoit vn masle, la premiere mangere que elle luy vouloit donner, elle la mettoit sur le glaive de son mar-

que la point  
l'ogan le vou  
est ainsi cō  
parmy les fan  
Ceux qui  
sont les pon  
de mer, à  
est l'honnou  
ny leur  
conque,  
plus  
labourega  
tourmen  
quelques iour  
guer.  
Les Irland  
faites d'o  
ilz estoient  
moie quelcon  
de la mer y es  
euiron six m  
premieres Chr  
adoucissant  
soy de Iesu  
rice par lequ  
en reuonoit  
de leur vic  
iens ont cog  
en ses Satyr  
Or nous  
D'Inuenc  
Pris de  
Les Brete  
Et Claudian  
Empereur Ho  
En sang.  
At der Ph  
De Thule  
Des Escos  
L'Inuenc  
Et touffon  
Auant que la  
estoit (cōme  
de semblable  
& n'est poi  
pour le plaisir

la poigne elle la faisoit tout bellement couler en la bouche de l'enfant le vouant, & priant pour luy les Dieux presideans aux armes, ainsi come si desja l'enfant estoit prest à mourir le glaive au poing, & les fureurs de quelque bataille.

*Tout cecy est de Solyn.*

Ceux qui vouloient se montrer les plus gentils, ornoient, & embellissent les pomeaux, & poignées de leurs espées, de dents des bolvès & de bois de mer, à cause que leur blancheur surmonte celle de l'ivoire: aussi l'honneur, & gloire des hommes de ce pays ne consistoit que aux armes, ny leur plaisir que à les tenir nettement, & sans rouillure, ou saleté quelconque. Ceux qui se tiennent aux montaignes vivent de chair, lait & miel, plus adonnez à la chasse & à passer leur temps, qu'à soucy aucun labourage. La mer qui separe ceste isle d'avec l'Angleterre est toute tourmentée de vagues, & sans repos tout le lōg de l'année, si ce n'est quelques iours durant l'esté qui rendent le canal quelque peu aisé à y naviguer.

*Irlandois se plaisans aux armes.*

*Vie des Irlandois.*

*Mer d'Irlande perilleuse.*

Les Irlandois allans sur mer vsoient iadis de petits esquifs & barques faites d'osier, mais couverts de toutes parts de cuirs de Buffles: & tant qu'ilz estoient sur les ondes & en course, ils n'avoient garde de manger chose quelconque. Et disent ceux qui ont la vraye cognoissance du pays que la mer y est large de l'un port à l'autre, à sçavoir Anglois & Irlandois, environ six mille pas. [Ceste isle n'est plus si barbare que iadis, & des premiers Chrestiennes de l'Océan, où S. Patrice flourissoit en sainteté de s'adoucissant les mœurs de ce peuple farouche & lequel les convertist par le soy de Iesuchrist. On montre encor ce trou fabuleux, nommé de S. Patrice par lequel ils croyoient qu'on descendoit aux enfers, & que ceux qui en reuenoient, estoient de ce qu'ils avoient veu ne rioyent oncques de leur vie: mais laissons ces resueries aux vieilles & petits enfans. Les Bretons ont cogneu ceste isle, sous le nom d'Inuerna: comme dans l'ancien Tes Satyres.

*Largeur du Canal d'entre l'Angleterre & l'Irlande.*

*S. Patrice convertist les Irlandois.*

*Trou fabuleux de S. Patrice.*

*Iuvenal. Satyr. 2.*

*Or nous auons radé les hautes arenes*

*D'Inuerna, ausi les bords des Orades, nagueres*

*Pris de noz soldats, & escadres guerrieres:*

*Les Bretons qui de nuit n'ont rien de tenebreux.*

Et Claudian luy donne vn nom semblable parlant du Consulat de l'Empereur Honorie, disant ainsi:

*Du sang d'auant on voit les Arcades baignées*

*Et des distes occes les arenes mouillées.*

*De Thulo la lointaine: car les corps à mouues*

*Des Escossez occis, & nagueres sur les eaux*

*L'Inuerna vs plourant l'Inuerna glaciale*

*Et toujours ressentant la gelée hyuernale.*

*Claudian sur le 4. Consulat d'Honorie.*

Auant que laisser ce pays Irlandois, encor diray-je ce mot que Bede estoit come dit est Anglois, & sçauoit que vault l'Angleterre & l'Irlande semble contrairier à Solin, quand il dit. Irlande est riche en lait, & n'est point sans vignes, abondante en oiseaux & pescherie, & insi pour le plaisir de la chasse, à cause des cerfs esquelz elle formille &

*Bede li. 1. ch.*

*de l'hist. Anglaye.*

abonde. Si elle est riche en miel, l'enlueit qu'il y a des abeilles en grand quantité, & par ainsi la terre d'Irlande n'est point dangereuse à ces melleuses bestes, & quant aux animaux nuisibles il tient le mesme que Solin, disant au mesme passage & chapitre: Les serpents des que sentent l'air d'Irlande, ne faillet de mourir, voire auons nous veu d'aucts estans mordus d'un serpent, que on prenoit soudain des rasures de liure portées d'Irlande & icelle terre, & gresse du liure mise dans vin verre d'eau, déz que le patient eust avalée, tout aussitost l'enlure qui l'evoit saisi pour le venin diminua de pain, & peu de temps apres il se veit allegé de sa maladie. Aussi, dit-il que l'air y est beaucoup plus sain, temperé & serain qu'en Angleterre. Les habitans s'y veient de peaux, portent des chemises jaunissantes, & salées, nees, comme aussi sont les saunages d'Escoffe, lesquels (ainsi que dit est) sont venus d'Irlande: & sont les Irlandoys suietz au Roy d'Angleterre, quoy qu'ils ayent des Ducs, qui es recoings de l'isle tiennent fort, & à peine veulent ilz prester ceste obeissance.]

*Postement des Irlandoys.*

*De divers isles de la mer, & maners des peuples y habitans.*

*Chap. 48.*



*Solin ch. 25.*

*Isle Silurie:*

*Siluriens de vins & sorciers.*

*Subijection du roy des Ebudes.*

*Miserable condition du Roy des Ebudes.*

*Thyle isle & le Pale artique.*

Es habitans de l'isle Syllure, que Solin faitv fine de la grand Bretagne, gardoient encor de son aage, leur ancienne façon de faire: d'autant qu'ils ne veulent frequenter les foires, ny vendre de monnoye quelconque, ains vident d'eschange & permutation d'une chose à aultre selonc qu'ils en auoient necessité, car d'icelle mesurement les denrées & par le pris d'autruy. Ils estoient deuotieux & portans honneur & reuerence à leurs dieux, estans adonnés hommes & femmes à la science de diuination & forcelerie. Les Indulaires se tenans aux isles nommées Ebudes, qui sont cinq en nombre n'auoient aucune cognoissance de fruitz & semences, viuants seulement de lait & pescherie dequoy ils auoient à foison. Sur toutes ces cinq isles le roy commandoit, entant qu'il n'y a que bien peu d'espace de l'une à l'autre: & ce roy n'auoit rien qui luy fut propre, tout estant de la communauté qui fournissoit pour l'entretienement de son train & famille, & failloit que le Roy fut aussi suiet aux loix que le plus simple d'entre le peuple. Et afin que l'auarice ne luy peruertist le sens, il aprenoit la iustice au pauvre, n'ayant rien à luy, & nourry aux despens du public. Il luy estoit permis se marier & d'auoir femme qui luy fut propre, n'ayant desir d'en acointer quelque vne, il auoit ceste liberté d'en changer toutes les fois & s'attaquer à celle que bon luy sembloit de ses suiets: par ce moyen il estoit hors d'esperance de lignée pour luy succeder. Thyle est la dernière des isles filantes autour de la grand Bretagne, & ceux de nostre temps apellent Island & en laquelle durant le solstice d'

de la soie  
nompl  
leil cour  
aucune c  
aux Bel  
elle d'au  
y sont fo  
elle est (com  
de du to  
vne gout  
Liouie, &  
l'auons de  
Ceste isle  
menacem  
d'herbe  
fruitz garde  
Ilz vsoient  
de mari  
ciuilisez, &  
& ont  
proule R. q  
droit, & el  
d'autres il  
les Grecz o  
en temps  
naturels s'ap  
cause que  
tout le rest  
nde que pas  
gne, Candie,  
ignée d'Esp  
lorque.  
La moindre  
de beaux &  
dent, qui so  
que, & Meno  
celles qu  
adonnez au  
du tout  
d'huyle de  
nez aux fem  
noient en el  
leurs logis e  
ices des mont  
de l'Inde. Se  
de l'Inde.



*Ce Cerimon  
floit feign des  
Gades. voy  
Iustin. li. 44  
Baleares ne  
venlaient  
d'or n'y d'ar  
gent.*

en leurs isles, amenant par leurs raisons que Gerion, filz de Chrysaore  
stant peucunieux & riche en or, & argent, auoit pour ceste occasion este  
cable & crec par Hiercule desiroux d'une si riche proye. Et ainsi ilz  
stoient d'opinion, qu'ayans faulte de telles, & si exquises richesses, ilz  
seroyent facilement toutes embusches & conspirations dommageables  
à leur vie. Ce fut pourquoy iadis, eux allans au service des Carthaginois  
à la guerre, ne voulurent point emporter l'argent de leur soude, mais l'  
ploysier en vin, & en femmes.

*Estrangers  
fon de maris  
ge & Balae  
res.*

C'est vn cas merueilleux que de leur façon de nopçage, veu que est  
au banquet le iour des espousailles, que on dresse aux parens & amys d'  
mariez, il failloit que chacun selon son rang & degré d'age, l'vn apres l'  
tre eussent affaire à l'espoulee, & l'espoulee pour son salaire auoit le derri  
lien du plaisir. Ilz auoient aussi des particulieres façons; & du tout esto  
gnées des ceremonies des autres nations en la sepulture de leurs trespassés.  
D'autant que ilz deschirolent les corps, & les mettoient en pieces dans  
vase, lequel ilz enfouissoient, & couuroient d'vn monceau de pierres.

*Armes des  
Baleares.*

Leurs armes furent trois fondes, de l'vno ilz sen ceignoient la teste,  
l'autre les flanz, & portoient en main la troisieme: ruantz de grosses pi  
res, plus que toute autre nation, en guerre, de telle & si effroyable force  
qu'il sembloit que le coup parist de quelque puissante machine. Et l'  
aidoyent encor si dextremment, qu'à l'assaut des villes, ils empeschoient  
leur trait, ceux qui venoient aux ramparts pour desfendre la muraille  
pans & brisans à coups de pierres aux batailles, escus, glaives, & toutes  
pees de harnoy, qu'ils rencontroient à tout les fondes, dressans si bien  
leur coup & l'assans de si droite visée, que tard failloyent ilz de touch  
au lieu desseigné pour leur butte, estés adextrez des leur enfance par les  
meres à tel exereice: entant que elles mettoient le pain de leur desheur  
au bout d'vn baston, seruant de signe de blanc; & ne leur estoit permis  
manger que premierement ilz ne l'eussent attain, & abatu de leur fond  
& lors la mere leur ostroyoit le desheuer.

*Moyen de  
dextre les  
Baleares à la  
fonde.*

Plin. dit que du temps d'Auguste les habitans de Majorque, & Ma  
norque furent contraintz de demander secours à l'Empereur pour d  
peupler l'Isle de Connilz, qui gartoyent & ruinoient tous leurs edifices.

*Plin. li. 8.  
chap. 55.  
Mulesitudo  
frange de con  
nylz. ez. Ba  
leares.*

Mis fin à ces isles, il faut ores deduire vn peu ce que on raconte  
certaine isle de l'Ocean vers les parties Australes, & des choses merue  
bles que on compte d'icelle, & par quel moyen elle fut trouuée & re  
gneuë. Iambol filz d'vn marchand, suivant aussi la race de son Pere dès  
enfance, & apres le decez de son pere enco continua il le trafic de  
chandise. Pour à quoy donner accroist, il s'en alla en Arabie aux es  
mais aduint que il fut pris par des voleurs avec sa troupe & compaign  
& premierement avec vn sien compaignon fur départ à garder, & ma  
paistre les troupeaux: mais viuant en ceste misere, & hay & son compaign  
se veirent derechef surpris par quelques Ethiopiens Corsaires, qui les  
duirent bien auant au pais de l'Ethiopie maritime.

*Fortune de  
Iambol, et  
ses desheuer  
tes.*

Estans estrangers & forains, on les deputa pour seruir d'expiation,  
acquit d'vn vœu, & ordinaire ceromonie à laquelle le pays, ou ila estoit

...cette chose  
...moustume  
...& garde  
...cette pu  
...de sorte.  
...quoy et vn pe  
...perpetuolite  
...guidoyent &  
...troit viures p  
...ils enuoy  
...mandemen  
...y, que se fai  
...ent courto  
...reste leur di  
...leur pays  
...pace de six c  
...ancez & effr  
...enoyent les  
...chans & det  
...ys, parens, am  
...des festes so  
...les priant de p  
...eux accoult  
...lon compaign  
...& fureurs  
...toute rone  
...qu'ilz apro  
...tau deuant  
...manduisans à t  
...a estrangers, n  
...ment, & leur f  
...ce pays la son  
...quoy que l  
...& grandeur  
...si flechissent  
...plus agile,  
...empoignans  
...et d'entre les  
...en tout leur  
...beau, & aye  
...illes plus larg  
...de langue. C  
...l'art de la natu  
...partie plus bas  
...est diuersen  
...& puis exp

être estre assésint. D'autant que les Ethiopiens de celle region auoient *Ceremonie ex*  
 coustume de toute ancienneté, & par oracle & ordonnance de leurs *pietair de*  
 dieux, & gardée depuis six cens ans, laquelle vouloit que deux hommes *certains E-*  
 fussent ceste purgation, & rachapt de leur Prouince, laquelle se faisoit en *thiopiens.*  
 la sorte.  
 Enuoÿé vn petit esquif propre a soustenir l'effort des vagues, & assister  
 impetuosités des flots marins, & si aisé à manier, q̄ facilement deux homes  
 pouuoient & conduisoient, où portoit leur fantasie. En ce vaisseau on  
 mettoit viures pour six mois, pour l'usage de ces deux homes dediez, les  
 quels ils enuoÿoient à faire leur vœu, & leur enchargeoyent que selô le  
 commandement de l'oracle, ils dressassent le cours de leur bar que vers le  
 sud, que le faisant ilz trouueroient vne île fortunée, & où les hommes  
 seroyent courtoys, & qui passoyent leur vie en grand felicité.  
 Quant ilz leur dirent, que si sains & saufs ilz pouuoient venir iusqu'à ceste  
 île, leur pays seroit sans sentir aucune calamité, ny miserable ruyne par  
 l'espace de six cens ans, iouissant de tout aise, paix, & tranquillité. Mais si  
 ils venoient à mourir, & à esfrayer du long chemin, & des assauts orageux de la mer, ils  
 seroyent cause comme  
 de malheurs & detestables de la misere, ruine & extreme calamité de leur  
 pays, parens, amys, & familles. Or dient ilz que les Ethiopiens ce pendant  
 font des festes solennelles pres les bords de la mer, sacrifiant à leurs dieux  
 & les priant de prosperer le vōyage des deux exposez, afin q̄ la purgatiō  
 de leur pays accoustumée ressortisse son effet & accomplissement: Iambele,  
 son compaignon, au bout de quatre mois ayans senty souuent le cour-  
 roux & fureurs de la mer, se veirét à la rade d'vne île, la figure de laquelle  
 estoit toute ronde, ayant enuiron 5000. stades de circuit en sa conference.  
 Enqu'ilz approcherent pour aborder l'isle, aucuns des habitans leur vin-  
 dirent au deuant sur des esquifs & barquerottes, & prirent leur bateau  
 conduisans à terre, d'autres y accourans s'estoÿnoient de l'arriuee de  
 ces estrangers, neantmoins les ayant bien-venuez, les receurent courtoi-  
 sement, & leur firent part de leurs biens & de leurs logis. Or les hommes  
 de ce pays là sont dissemblables aux nostres, & de corps & de façons de  
 face, quoy que la figure soit pareille, mais qui excède la nostre en propor-  
 tion, & grandeur d'enuiron quatre coudées: les os desquels se couruent, vi-  
 ues, & sechissent tout ainsi que seroit vn nerf, ou chaise semblable, ayés le  
 corps plus agile, leger & robuste que n'ont les hommes par deçà. D'autant  
 qu'ils empoignent quelque chose de leurs mains, il est impossible leur arra-  
 cher d'entre les doigts ayés leur charnure si polie, qu'vn seul poil rappa-  
 rait sur tout leur corps, qui est bien composé & proportionné, & leur vi-  
 sage beau, & ayans en eux ne sçay quelle bien seance. L'ouverture de leurs  
 oreilles plus large & patente que des nostres, tout ainsi qu'ilz nous disse-  
 rent de langue. Car la leur a ne sçay quoy de propre qui luy est eslargy, &  
 par la nature: veu qu'elle est fourchue & diuisée tellement qu'en  
 sa partie plus basse on dirait qu'elle est toute double. Et à ceste cause ils  
 entendent diuersement en mesme saison, ores parlant comme font les hom-  
 mes, & puis expriment & le chant & gazouillis de toute sorte d'oiseaux.

*Description  
de l'isle.*

*Monstruense  
grandeur &  
estrange façō  
d'hommes.*

*Description  
merueilleuse  
d'hommes.*

*Grandes ve-  
sues.*

LIVRE TROISIEME

*C'est un paradis terrestre saint par qui conque soit ce Iambique.*

Et ce qui est le plus à admirer est que parlant à deux hommes ils réspon- dent à l'un & interroguent l'autre tout à vn coup. L'vne langue arraiso- nant & l'autre respondant au secōd. Or appert il que l'air y est serain to- le long de l'an & sans aucune courruption ainsi que le Poëte chante, d'au- tant que la poire y croist sur celle qui est ia meure, comme la pomme me- rissant suit celle qui est ia parfaite & le raisin vieilhit sur la vigne! On tie- en outre que les nuits sont esgalles aux iours, & qu'au midy il n'y a cor- qui face vmbre aucune pource que le Soleil sort sur son Zenith, & reg- de directement sur le Climat de ceste isle. Ces Insulaires viennent chac- en la troupe de ses parens & alliez, & toutesfois leurs compagnies ne pa- sent iamais plus hault de quatre cens en nombre, & sont leurs logis si- prez, la terre leur produisat sans main y mettre les fruits necessaires pour leur vie. D'autāt que l'air temperē de l'Isle fait que la terre est ainsi fertile & qu'elle foisonne presque plus qu'il n'est necessaire. Il y a entre eux vn- quantité de Cannes & roseaux qui foisonnent en vne espeece d'Ers bil- lequel fruit estant recueilly & mis en eau tiede, iusqu'à tant que se cuit- vienne à la grosseur d'un œuf, ils le pillent, & en font du pain qui est d- ne merueilleuse douceur & plaisante saueur. Ilz ont encor des fontain- tres grandes, les eaux desquelles sont en partie chaudes pour servir de- bains, & propres à guerir toute sorte de maladies; les autres sont tres- froides & douces à boire: mais qui encor sont fort saines, & salutaires. Ce- peuple est soigneux d'apprendre toutes les sciences, & sur tout se plait- l'Astrologie, & ont 28. lettres pour la signifiāce, & sept caracteres d'icel- & chascune d'icelles est interpretēe en quatre manieres. Ilz viennent se- longuement, comme ceux qui viennent à cent cinquante ans, & pour- plus cōmun sans sentir aucune maladie: Si quelqu'un y est sieureux, on- trouuant mal de la personne ilz le forcent par la loy du pays de se faire- mourir. Eseruiant ilz ne commencent d'un costē à autre, comme me- ains du hault en bas faisant rouler leurs lignes. Ilz ont coutume de vi- iusqu'à certain temps limité, lequel expirē, ilz inuentent de tenir bon- diuerses facons pour se faire mourir: & pour mourir plus à leur ayse, y- ont deux sortes d'herbes, surquelle que ce soit des deux si quelqu'un- couche il meurt en sommeillant, & prebant vn repos tres-agreable. Les- femmes ny espouset aucun mary, pains sont communes; & par vn- moyen les enfans sont nourris en commun; & aymez esgallemēt de v- ensemble; & souuent ilz les desrobēt à celles qui les nourrissent, à fin- que les meres ne les recognoissent & s'assottent à les caresser; & cela est- que n'ayans en eux aucune ambition ny affection particuliere, ils viuent- en paix sans trouble ny condition quelconque. D'icoyem encor qu'en l'is- ille y a des animaux petits vnyent de corps, mais ayans vn naturel- vny admirable en leur sang, estants ronds en leur figure & semblables- aux Tortues, ayans deux lignes de rayes tranuersantes toute la propor- de leur corps à chascune extremitē desquelles y a vn œil & vne oreille- rechemens que ceste bestie y voit de quatre yeux & oyre de quatre oreil- n'ayans qu'un ventre & intestins, où elle reçoit sans vider: & pour de- ronder elle a force pieds, les vns allans en auant & les autres en arriere.

*Fruit à faire pain.*

*Fontaines pour la sante Ce seul trait de sçauoir me fait le reste Fabuloux.*

*Maladif contrains à se faire mourir.*

*Herbe cause la mort en dormant.*

*Grand concours de de ces Insu sans nom.*

*Animaux admirables.*

*Sang merueilleux & de force miraculeuse.*

...sang de ce  
...qu'il y  
...en fo  
...nourvit  
...lesquels ils  
...ero: ils mon  
...de crainte  
...seffayent; &  
...pour lon  
...ble de l'espr  
...roy, auquel  
...selon la loy,  
...à sa seigneu  
...mer en uir  
...l'eau en est d  
...y plusieurs  
...Et autoq  
...l'vne de l'  
...soutz loix se  
...duise tout de  
...bitans en vsent  
...lers viādes so  
...re que celle q  
...la chair & rosti  
...ces, car ils reg  
...adorent & reu  
...ustrant toute  
...du poisson e  
...bon leur sem  
...pueur les arb  
...yle, & le vi en  
...ne sont venim  
...pessifante leur  
...subtil, fin & b  
...quels ils raigne  
...d'vne parfaite  
...descriant la r  
...en leur viure  
...stifier leur vian  
...ux & quelque  
...sentēes, & d'a  
...commune. L  
...ou allans à  
...qui leur est le p  
...employent au  
...est profit



LIVRE TROISIEME.

ter des hymnes & Cantiques, à l'honneur des Dieux, & sur tout du Soleil  
 qu'ilz reurent, & loüeroit, & comme celuy à qui ilz dedioit & cōsacra  
 & eux, & leurs illes. Quant à leurs morts ils les enterrent au sable  
 bord de la mer, sur lequel ils les couvrent à fin que la mer faisant son  
 action celle d'auantage le sable, & couure mieux que iamais le trespassé,  
 rochers desquelz on dit, qu'ils tirent leur mangeaille & pain si doux, en  
 font, ou décroissent tout ainsi que se gouverne le cours de la Lune. C  
 fontaines que nous auons dit estre saines, & seruens de remede aux  
 ladies, gardent tousiours leur vigueur, & chaleur salubre, pourueu que  
 n'y mette de vin, ou de l'eau froide. Iambol, & celuy qu'il l'accompa  
 ayant demouré sept ans en ceste ille, quoy que volentiers il y eust pass  
 reste de ces iours, si en fut il chassé par les habitans, qui l'estimoyent ho  
 me mauuais, & son compaignon mal nourry, & complexionné en la  
 Par ainsi calcuistrans leur esquis, & y mettans de rechef des viures po  
 leur voyage on les força de s'en aller, & faisans voile souz le plaisir  
 vents, ils arriuerēt au bout de quatre moys vers le Roy des Indes, qui  
 ayant donné sauf conduit, prendrent la route de Perse pour s'en retou  
 ner en leur pais de Grece.

*Fin du troisieme livre*

DES

LA  
 DV  
 pays, &  
 ptétrion  
 de vie d  
 stitions &



que en sa con  
 rée, affin qu  
 & non glob  
 & doctes  
 eu d'experien  
 avec la philosop  
 ar leur imagin  
 ger à ceux qu  
 embrassée, C  
 flüé sa couru  
 grez qui par  
 sion des zones

## DESCRIPTION DE

## LA QUATRIESME PARTIE

DU MONDE, CONTENANT LES  
pays, & Prouinces descouuertes en Occident, & Se-  
ptentrion de nostre temps, avec les mœurs, & façons  
de vie des peuples, selo la diuersité de leurs super-  
stitutions & coustumes.

## LIVRE QUATRIESME.

## P R E F A C E.



TOUS les hommes de grand sca-  
uoir sont tombez en cest accord,  
que la terre est ronde spherique-  
ment en sa figure, & qu'elle tient  
& occupe le cœtre du mode, & que  
par ainsi estat de toutes parts ha-  
bitée, les uns hommes separez par  
le milieu du cercle de ceste rondeur  
sont considerez. Antipodes des au-  
tres. Or dis-ie la terre estre spher-

La terre ron-  
de & non  
de forme  
plate.

que en sa consideration, à scauoir ronde du tout en sa circon-  
ference, affin qu'on ne pense pas que ie cõtemple ceste spher plate  
& non globeuse, ainsi que l'ont voulu mesurer quelques  
uns & doctes hommes, mais qui se sont trompez ou pour le  
deu d'experience de la chose, ou pour ne sembler estre d'accord  
avec la philosophie des Ethniques, ou ne pouuans comprendre  
leur imagination, ce que la perspectiue mesme peult faire  
uoir à ceux qui font voyage par mer. Or ceste masse soustenue  
embrassée, & des eaux & de l'air, & entourée du Ciel qui  
s'assie sa courtoisie sur icelle, est aussi considerée par les 360.  
degrez qui parfont la mesure uniuerselle du globe sous la di-  
uision des zones, tropiques, & climats desquels & par lesquels

Nombre des  
degrez de  
latitude &  
longitude.

P R E F A C E.

sont recueillies les l'ogeurs, ou accourcissements des iours ou de  
 nuicts, selon la disposition de chacune terre sous l'approche ou  
 esloignemēt du soleil. Les anciens prennans esgard à ceste masse  
 habitable, & considerans sa grandeur, la diuiserent & parti-  
 rent en trois, mais sans esgaller les parties, ny bien proportionner  
 la figure par:ie du globe, pour n'auoir point cognoissance de  
 plus grand part de ce monde habitable: Et fut le tout compris  
 sous les noms d'Asie, Afrique, & Europe, de la raison desquels  
 nous auons parlé en chacun son endroit, suyuant l'opinion re-  
 ceue de toute antiquité, puis qu'il fault que ce soyent les anciens  
 de qui nous empruntons ceste cognoissance. Mais cōme il y a eu  
 les Geographes du passé, s'estans tous abeurtez en ceste opinion  
 qu'outre l'Ocean Atlantique il n'y auoit plus aucune terre fer-  
 me, ils partoient le Globe en trois, faisans & laissant presque  
 la moitié de la terre sans habitatiō quelcōque: & fantastique  
 vne si grande estendue de l'eau, qu'ils luy faisoient occuper ce-  
 fois plus qu'elle ne fait, iacoit qu'elle embrasse tout ce corps ma-  
 ris, & qu'elle le sustente, humecte & nourrisse avec la force vi-  
 tale de son humeur. Tellement que Ptolomée, homme de gran-  
 des lettres, & d'un iugement trasasseur, quoy qu'il ayt surmō-  
 tés ses predecesseurs en la consideration & descouuerte de plu-  
 sieurs terres tant Orientales, qu'Australes, & en l'Inde & en  
 l'Ethiophie, si n'a il peu penetrer iamais guere plus auant que de  
 royaume de Melinde: comme ainsi soit que d'iceluy auant, ius-  
 ques au Cap de bonne esperance, qui est le dernier bout de l'A-  
 frique, & assés voisin du pol Austral, il y a encor infinies regio-  
 ns & peuples, ainsi que les voyageurs de nostre temps l'ont prou-  
 ué par leur dilizence. Tout cecy consideré, & nous cognoissant  
 par l'experience, que ny par l'escrit de nos maieurs, ny memo-  
 irs d'aucun siecles passez nous ne trouuons rien en ces pais, que  
 present on a descouvert, il ne fault s'estonner si reuenant à nos-  
 tre premiere propositiō, de l'esgalité du corps globe, ax de la ce-

Diuision du  
 monde en  
 trois parties,  
 imparfaicte.

Ptolomée  
 premier en-  
 tre les Cos-  
 mographes.

le partiss  
 des, nous dis  
 d'une que  
 signes, & j  
 quelz on doi  
 monde, ne pen  
 haures Oc  
 que, n'ayan  
 us auant les  
 unées. Au  
 iost se ha  
 ere qui mer  
 la mer de n  
 cifique: com  
 si glacée, &  
 eur de l'artic  
 nes, ou cercle  
 les Poles, e  
 gnées du So  
 ou s'il en y  
 pol Artique.  
 garde à l'ign  
 Septentrion  
 ns osé dire q  
 soit solide ou  
 Magellan no  
 es sont ditte  
 es de la froic  
 s limitées par  
 montant, ou c  
 isme Zone,  
 ardeurs exi

le partissant selon les iustes & reiglées proportions des cer-  
 ces, nous disons que ce qui est à present descouvert, & pour ser-  
 uir d'une quatriesme partie du monde habitable. Veu que ces  
 signes, & fameux Cosmographes, Ptolomée, & Strabon, au-  
 quelz on doit la recherche de ce que les anciens ont cogneu du  
 monde, ne penetrerēt iamais (comme ia i ay dit) plus anant que  
 les haures Occidentaux de la coste d'Aphrique, & mer Atlan-  
 tique, n'ayans peu marquer que les Gades, & isle de Caliz, &  
 les auant les Canaries, iadis renommées sous le nom d'Isles  
 fortunées. Aussi du siecle de nos peres, n'y eut onc hōme si hardy  
 qui osast se hazarder à cest infiny (s'il y a rien en ce bas Hemi-  
 sphere qui merite ce nom) de mer, qui tend de l'Occidēt en Oriēt  
 la mer de midy, que maintenant on appelle mer de Sur, ou  
 Indique : comme ceux qui pensoyent que ceste partie fut tout  
 si glacée, & caillée de froidure qu'on la voit estre sous la ri-  
 seur de l'artique. C'est pourquoy ilz partirēt ce rond en cinq  
 zones, ou cercles, deux desquelles sont contemplées autour, &  
 les Poles, & lesquelles on a estimé si froides, pour estre fort  
 inhabitées du Soleil qu'il est impossible que les hommes y habi-  
 tent, ou s'il en y a quelques uns, ils sont sauvages, & mesmes  
 sous le pol Artique: voire en y a il de ceux de nostre aage, qui ayās  
 garde à l'ignorance precedente, & cogneu que les pays les  
 Septentrionaux sont bien peuplez & habitez, ont neant-  
 moins osé dire que sous le pol Antartique il n'y a aucune terre  
 soit solide ou continente comme ainsi soit que la nauigation  
 Magellan nous informe assés du contraire. Les deux autres  
 zones sont dittes par eux temperées, comme n'estans ny trop as-  
 sechées de la froidure, ny desséchées par les ardeurs du soleil, e-  
 t limitées par les tropiques, qui seruent pour les courses ou  
 montants, ou de la retrogradation du solcil. Or y est encor la  
 troisieme Zone, & celle qu'on a nommée la Zone Torride à cau-  
 se des ardeurs extrauagantes imaginées sous icelle, & ligne

l'usqu'ou on  
 penetré les  
 descriptions  
 de Strabon,  
 & Ptolomée.

Division des  
 Zones par les  
 anciens.

Zones habi-  
 tables.

Opinion sur  
 l'equateur  
 mal prise  
 des anciens.

P R E F A C E.

Equinoctiale pour partir esgallement les courses du rayon solaire, & estre l'occasion de l'egalité des iours & des nuits: mais de iuger ceste cy tât extrauagante & inhabitable, que iadis on a creu, ie n'y voy raison aucune valable. Et n'iray m'assoir sur la seule experience, quoy qu'elle suffise pour rompre toute opinion tant fust elle opiniastrement enracinée, puis qu'il appert que sur ceste zone il y a des hommes en abondance qui y viuent, & produisent, & que ceux mesmes de nostre pays & contrée, y supportent ce qu'on dict y estre trop insupportable. Trop bien ray-ie ce mot en passant, que puis que la Zone Torr. de est un cercle imaginé par les Astronomiens, aussi bien que les poles, les tropiques, & que les Oriens, Midys, Occidents, Australs & Zeniths en la consideration astronomique dependent plus de l'opinion, que de la certitude: Et puis que nostre hemisphère a ses iugements de l'approche, ou de l'esloignement du soleil aux Equinoxes & Solstices tant d'esté que d'hiver: ayant esgard plus ou moins soit du chaud ou du froid, nous pouuons appeler nostre terre, sans guere faillir, & solstice & Zone, ou ligne equinoctiale. Or ne dispute-ie pas ainsi pour en donner sentence tant ressemblable aux arrests d'une court souveraine, ains seulement affin que le lecteur iuge de l'esprit subtil & excellent de ceux qui ont si gentilmente arpenté par raison naturelle le ciel que la sainte escripture mesme semble s'assuietir à la gaillarde genelle de leur iugement: veu que Iob reconnoit & Orion: & Pleiades, & par consequent les Zones, & sur tout le zodiaque & n'oublie point les Ourses: & à fin aussi que ceux qui scaient que c'est que du la cōposition de mode, ne s'opiniastret point à la sentence cōuené d'autrui qu'à la verité, qui nous a esté conuerte de nostre aage. De ces Zones, dōc, puis que les anciens n'en ont marqué d'habitables que deux, & qu'icelles n'embrassent point la seule moitié encor de ce dequoy les vieux de iadis ont eu la cognoissance, si auons nous monstré en noz trois parties descriptes qu'il y a la plus part de ces cercles imaginez si extrau-

Les cercles ce-  
lestes depen-  
dēt de l'ima-  
gination.

Job 38.

Tout le rond  
de la terre  
habitable,  
quoy qu'en  
dient les an-  
ciens.

airement ch  
où les hor  
temps iadis, e  
du globe terr  
le nom de no  
possee, &  
ant, & couc  
cette cause qu  
y ont donné  
semble poin  
ent du globe  
transporter  
eux, qui reg  
contemplé  
Occidentat  
voir celle d  
en celle pa  
il semble se  
rioindre, aue  
l'Orient d  
gement des lo  
est iugé, lié au  
are n'est de t  
ne faire mesm  
du mode sous  
Tanais de l  
l'apellation  
éenne, & A  
r tout l'Occ  
on la courbeur  
de nostre tem  
s'en attribue

irment chauds, ou froids, bien & populeusement habitez,  
 où les hommes ne sont si sauvages que quelques vns, & du  
 temps iadis, & des modernes ont estimé. Reste à voir le surplus  
 du globe terrestre, & la quatriesme partie d'iceluy, cõprise sous  
 le nom de nouveau monde, & laquelle, en la consideration ia  
 composée, & ainsi que l'on imagine les courses du soleil au le-  
 vant, & couchãt, est toute, ou peu s'en fault, Occidentale. Qui  
 est cause que les Espaignols, ausquels en est escheu le partage,  
 ont donné le nom d'Indes occidentales pour une raison, qui  
 semble point impertinente, & laquelle depend du seul iugẽ-  
 ment du globe, à quiconque y voudra regarder de près, & sans  
 transporter en sa seule fantaisie. L'homme donc sagement cu-  
 rieux, qui regardera la disposition du globe, ainsi que ceux qui  
 ont contemplé les Moluques, & les ont diuisées en Leuãtines,  
 & Occidentales y ont pris soigneuse garde, ne faudra aussi tost  
 voir celle doubleure, & recours des eaux de la mer, qui se  
 font en celle partie de l'Oceã, qui porte tilre de Pacifique, entãt  
 qu'il semble se lier, & marier avec le flux de la mer de Mãgi,  
 & se ioindre, avec un eschantillon de terre, party d'un canal de  
 l'Orient d'avec le Ponant, si vous y aduisez suiũt le vray  
 iugement des longitudes. D'autant que le pays du Mexique ou  
 est iugé, lié avec la terre voisine du Quinsay, ou la mer qui les  
 separe n'est de trop lointaine estendue, & laquelle toutesfois  
 ne fait mesme separation de l'Asie avec ceste quatriesme par-  
 tie du mode sous le nom des Indes, que font les bouches du Rha,  
 & Tanais de l'Asie, & Europe, iacoit que le tout soit compris  
 sous l'apellation des deux Scythes, & Sarmaties, à scauoir Eu-  
 ropéenne, & Asiaticque. Et par mesme consideration pourra-il  
 sembler que tout l'Occident, & une partie du Septentrion se portant  
 sur la courbeure du globe vers le Ponãt, non encor descouuert  
 de nostre temps, & par les nostres, quelque gloire que vueil  
 l'en attribuer les Espaignols, ausquels i'accorde la descou-

Nouveau  
 mode des-  
 couuert  
 pourquoy  
 nommé In-  
 de Occiden-  
 tale.

Le globe,  
 fait l'ail,  
 iuge de toute

Terres Sep-  
 tentrionales  
 descouvertes  
 par les Fran-  
 çois.  
 Deux Schy-  
 thies, d'Asie  
 & Europe  
 par qui se  
 parrees.

P R E F A C E.

uerte de l'Occidēt dez le Mexique iusqu'au Peru, & de là  
 Cusco, & la course iusques au pais Austral; & riniere de P  
 te: mais d'auoir visité les premiers ny la Floride, ny Canaa  
 Baccalcos, ou terre de Labradour, il est impossible qu'il obtie  
 nent cela de moy, qui scay que Iaques Cartier, & que un seig  
 de la Milleraye y ont plustost donē attainte, que les Caranes  
 Espaignolles se pourmenassent vers les courantes dangereu  
 qui descendent de l'ocean septentrional, pour aller embrasser  
 grand mer Atlantique. Qui est cause que ayant deliberé de  
 ner le plaisir au lecteur françois de la description des mœurs  
 ces peuples, descouverts en tout le long trait qui s'estend des  
 Nord, & du costé de l'isle de Thilé iusqu'à la mer de Sur,  
 pacifique, & suyuant les pays cogneus à present iusqu'au  
 stroit de Magellan, ie commenceray aussi mon discours par  
 lieux septentrionaux, tant pour estre comme la suyte des P  
 uinces ou nous auons finy le cours de l'Europe en nostre tros  
 me liure, que pour estre ce te terre le voyage, & trauail des  
 stres qui en ont monstré le chemin à ceux qui semble, vueil  
 se saisir de l'Empire de tout sous vn tiltre seul de bien-sean  
 Mais auant qu'entrer à la narration des coustumes, ny  
 combien ces nations sont differētes à noz facōs de vie, & que  
 le religion les tient vnis & liez ensemble, pour se maintenir  
 la cognoissance à laquelle la raison naturelle nous achemine,  
 fault contempler vn peu commēt on diuifera ce pays, & s'il  
 point cōtinent à la terre Scādinaiēne vers l'extremité du p  
 de Labradour, veu que ceux qui ont visité ces terres, & gou  
 les mœurs de ces peuples barbares, ne nous racomptent que  
 autre cas de leurs facons que ce que nous auons leu, & d  
 Lapons, Finniens, & peuples les plus esloignez du Nord,  
 qui gisent sous le P ol Artique. Ilz nous les descriuent de be  
 taille, gens assez subtrils, & nō si meschans: fins, ny vindicats  
 que les Canibales, & Caribes, ny ceux qui le plus s'aproche

Estend due de  
 ce qu'on apel  
 le nouuea u  
 monde des le  
 Nord iusque  
 au Midy.

Canadiēs, v  
 sans de mes  
 mes mœurs  
 que les Scan  
 dinaiens.

regiōs plus  
 il semble qu  
 ne se tenan  
 ards, & me  
 que d'autr  
 les fait enco  
 estē iadis, &  
 tion, adonn  
 leur seruoye  
 pour se main  
 que ie tend  
 ent, que ce p  
 elle mesme,  
 i estime que d  
 lée en la cor  
 d à l'Occide  
 air, & l'influ  
 es: sans que ie  
 timent aux g  
 ent la curios  
 Mais si lon  
 nēt ceste mien  
 nt, ie ne feray  
 ar ils de mettr  
 se, puis que l  
 si là dessus il  
 leur fait ainsi  
 ont ils que la  
 s continent d  
 y par les deser  
 lēz que de peu  
 li ces terres ne

regiōs plus chaudes, & par leur viure ils les nous font tels  
 il semble qu'en oyant parler ie voy ceux de la coste Norue-  
 me se tenans ou és grottesques, ou en leurs maisonnettes de  
 lards, & mottes de terre, viuans plus de poisson, & sauua-  
 que d'autre nourriture: & l'adoration du soleil & du feu  
 les fait encor plus estimer telz, à cause que les Scandinaiës  
 esté iadis, & encor vne bonne partie est souillée de ceste su-  
 ration, adonnez à tel seruice, honorans les choses cōme dieux  
 leur seruoient pour leur soustien, & leur estoyent necessai-  
 pour se maintenir, & conseruer en vie. Vous direz à quoy  
 que ie tends, & aspire en disant cecy? non à vous dire sim-  
 ment, que ce pays est septentrional, veu que la chose se mon-  
 elle mesme, sans qu'il la faille tāt esp'ucher, mais que plu-  
 estime que cela soit vne continuatiō de nostre Europe, con-  
 lée en la concauité de la figure du globe, prenant aduis du  
 d à l'Occident, iusqu'à tant qu'il apparoit que la diuersité  
 air, & l'influence descourrēt aussi vn changement de cou-  
 s, sans que ie le pretende assurez, me suffisant d'en donner  
 niment aux gentilz esprits, qui se plaisent en la lecture, &  
 ent la curiosité, laquelle ne porte aucun preiudice à noz  
 Mais si lon se vouloit de tant piquer, que d'accuser indis-  
 mēt ceste mienne ouuerture, & trouuer mon dire sans fon-  
 nt, ie ne feray aussi conscience de leur demāder, quelle rai-  
 ils de mettre le Cathay, Quinsay, & pays de Māgi en  
 e, puis que les ancies n'ent ont point eu la cognoissance?  
 si là dessus ils me respondent que la continue de la terre  
 leur fait ainsi estimer, ie leur demande encor, quelle assen-  
 ont ils que la terre de Labradour ne soit aussi bien iointe  
 s continent de Scandinauie, que le dernier bout du leuāt,  
 par les deserts espouuentables de Camul, & autres non  
 ez que de peu de personnes? Quoy qu'il en soit, il est assen-  
 si ces terres ne sont iointes ensemble, elles ne sont séparées

Desert de Ca-  
 mul sous la  
 grand ourse.  
 Destrois des  
 trois freres  
 cōreplē sous  
 l'arctique ain-  
 si que celuy  
 de Magellan  
 en l'antarcti-  
 que.

P R E F A C E.

que d'un petit deſtroit de mer nommé des trois freres, & lequel  
 giſt ſous le pole Arctique, à tout le moins comme les Aſtronomes  
 en font l'imagination & que ce canal tempeſtueux eſt celuy qui  
 attire une partie des eaux en la mer Pacifique, & lequel les Por-  
 tugais ont voulu d'autres fois traueſer pour ſe faciliter l'accou-  
 ciſſemēt du chemin pour paſſer aux Moluques, apres que Magellam  
 euſt deſcouuert l'autre deſtroit, qui ſepare la terre Ant-  
 ſtrale d'avec le pays qu'on a compris ſous le nom d'Amérique.  
 Or ay ie propoſé tout cecy au diligent lecteur afin qu'il iuge ſer-  
 uerement de noſtre bonne volonté, & conſidere que ſ'il eſt auſſy  
 que la terre ſoit ronde, & qu'on la partiſſe comme une pomme  
 que la raiſon auſſy veut qu'elle ſoit diuiſée en quatre parties,  
 trois de laquelle ayant diſcourues, il eſt temps deſormais, que  
 nous entrons à la peinture de la quatrieſme, cōme eſtāt un  
 plus plaiſans diſcours, & neceſſaire hiſtoire qu'on ſcache, & ſer-  
 uir pour la diuerſité des matieres, nouueauté des choſes, que pour  
 contempler les œures merueilleuſes de Dieu, qui ſur l'enuie-  
 ſement du monde, & les hommes allans en empirant, il a deſ-  
 couuert ce qui eſtoit caché deſ le commencement, & appelle d'au-  
 gniffance de ſon ſaint Euāgile ceux, qui iuſque à preſent auo-  
 uerſcu ſans auoir ouy parler d'autre dieu, que celuy qui a créé  
 tout le monde par ſa peruerſité. Mais encor auāt que paſſer  
 outre en matiere, ny entrer en pays, ou toucher les peuples deſ  
 compris en tant de regions, & belles prouinces, puis que ſi ſou-  
 uent nous auons fait mention de la mer, des flux, & reflux d'icelle  
 courātes, & autres conſiderations de ce corps liquide entour-  
 mée de la terre: il me ſemble auſſy raiſonnable de diſ-  
 courir (comme en paſſant) quelque cas de ſon flux & reflux, &  
 differences d'iceux ſelon la conſideration des Prouinces, &  
 voir les cauſes de telles diuerſitez ſi merueilleuſes en la nature.

Du

LI



le grad philo  
 cle. q au mili  
 quatre ſource  
 es que la forc  
 la bas, entāt q  
 te choſe corpo  
 par l'eau face l  
 lez es courſes  
 ourbillons d'i  
 ment, & ſelon  
 res de Dieu p  
 eu donner re  
 de leur teme  
 cité, & ſe fon  
 é, ainti qu'on  
 e Negropont  
 rettes ſources  
 moins n'eſt il d  
 e, & que ne p  
 e nous en enc  
 uer dieu en ſe  
 cecy qu'elle e  
 ui naiſt d'eau e  
 nſi ie trouue n  
 & principe d  
 tre de rechef:  
 ont les racines d  
 eluy principe,  
 loigne du vū  
 es parolles de l  
 ux & d'icelles  
 ſemble, qui e

Plus & reflux de la mer soit Ocean, ou Mediterranee, & d'où il procede tous les jours, & des courans impetuousez des eaux près les Hautes, mesmement de l'Inde Occidentales.

Chapitre premier.



Es anciens philosophes, qui ayans sauouré la doctrine de Moÿse, ont de tât respecté l'eau, que de luy donner la force de la generatiô, & la gloire d'estre le principe de toutes choses, n'ont aussi oublié de croire que c'est elle qui entourât la terre, la suporte, soustient, & nourrist, s'inlinuât par les cõcautez d'icelle du milieu auât, qui est la source s'espandât par tout, & dõnant vigueur, & engeaçâ tous les corps terrestres. Aussi le tout bien consideré, lors q'le grãd philosophe, & admirable Theologiè des Iuifs Moÿse, dit au Gẽnẽse, q' au milieu du Jardin d'Eden y auoit vn fleuue, duquel sourdoÿent quatre sources qui s'espãdoient arrousans toute la terre, q' signifie-il autre chose que la force vitale de l'eau, qui est cõme la nourrice de ce qui respire par le bas, entât que l'humeur est la partie presque principale de l'estre de toute chose corporelle? Or est cela le miracle general, & le mieux cogneu q' par l'eau face la nature, mais les plus secretz, & merueilleux sont contempez es courtes de la mer, fluz, reflux, bonaces, acoisemens, courantes, & tourbillons d'icelle: les raisons desquelles choses sont marquées diuersement, & selon la varieté des opinions des hommes, qui ont mesuré les oeures de Dieu par le commun cours de la nature, sans que iamais ils y ayent peu donner resolution certaine, voire en y a eu qui ont porté la penitence de leur temerité, voulans plus atterer qu'n n'est permis à l'humaine curiosité, & se sont efforcez de vaincre la nature par leur trop grande curiosité, ainsi qu'on dit d'Aristote (ne scay si vrayement) perissant au goulphe de Negropont, & de Plinẽ s'opiniastrant plus que de raison à voir les secrettes sources des feux naturelz du mont nommé iadis Vesuue. Neantmoins n'est il deffendu d'en discourir, pourueu que l'orgueil ne nous auenture, & que ne presumions d'en decider cõme iuges, ains soyons contents de nous en enquerir sans autre desir que de vouloir goulster la verité, & louer dieu en ses merueilles. Donc ceux qui parlent de la mer, luy ont dõné ceecy qu'elle est vn amas d'eaux, où se retirent tous les fleuues & tout ce qui naist d'eau en l'vniuers, mais c'est peu dit pour vne si grande chose: & ainsi ie trouue meilleure la sentẽce de ceux qui tienẽt q' la mer est la source & principe de tous humides, & de toute eau, & de laquelle elle sort & y entre de rechef: iagoit que Platõ aye tenu q' les fontaines d'où la mer sourt sont les racines de la terre, à cause qu'il estimoit l'abimẽ estre sousterre, & celuy principe, & commencement & de la mer, & des riuieres: leq' cõbien s'loigne du vulgaire, on le peut recueillir par l'apõche que fait son dire es parolles de la philosophie de Moÿse, lors qu'il parla de l'estendue des eaux & d'icelles qui estoient & dessus, & dessous, lesquelles Dieu separa d'ensemble, qui en est le facteur, cõme de toute autre chose: & ainsi est au-

Philosophes ont iadis estimé l'eau principe de tout. Voy Plut. De placitu philo. Lãerce en la viũ de Thulé.

Genese 1. Que signifie la fleuue au milieu d'Eden.

Ne faut s'enquerir si auãt des secrets de Dieu.

Le Vesuue se nome mot de Somme & la perit iadis Plinẽ.

Platõ au Phẽdon semble suivre Moÿse.

Genese 1. Folle opinion d'Empedocle.

nblées l'opiniõ de cest Empedocle, (qui pour se deñier se precipita d'au  
 le Mongibel) lequel tint que la mer est engendrée de la terre, cõme estã  
 sa sueur, & le pense auoir assez prouué, amenant le goust salé d'icelle, &  
 qui se raporte à l'aigreur & amertume de la qualité de cest excrement, ainsi  
 qu'est la sueur au corps de l'homme. Mais toutes ces diuersitez laissées il  
 faut venir, & au plus receu & à ce que l'expérience nous en fait iuger, & à  
 la verité mesme prise de la sainte escriture, & là arretez poursiurons les  
 fluz & reflux de la mer, esquelz il faut considerer à bien manier les choses  
 comme bon naturaliste, & la chose, & la cause, & forme ou effect d'icelle  
 qu'at à la chose, il n'y a si simple, qui ne sçache bié que le fluz de la mer est  
 vne redõdã, & surcroist d'eau, qui ores va en accroissant, & soudain se  
 retire, de sorte qu'il le haure ou port, qui estoit nagueres tout chargé d'or  
 des, demeure tout à sec, tout ainsi que si l'eau n'y auoit fait aucũ approche  
 cecy aduenant quelq'ois sans vêt, afin qu'il n'eust voulu port raporter la cause  
 se au vêt, cõme effect de telle abõdãce. Veũ q' la cause materielle est la va  
 peur qui espaisit ou subtilie, & red' rares les eaux, & selon ceste espaisseur  
 ou rarité, la mer sent le pl' ou moins de mouuement, entãt que tãt plus l'eau  
 est espaisse & grossiere d'humeurs, de tãt aussi elle est mois apte aux esmo  
 tiõs du fluz, ausquelles se mõstre suiette celle qui est subtile, rare, & qui de  
 son naturel se laisse manier facilemẽt, entãt que les vêts qui s'engendrẽt en  
 elle causent ceste alteratiõ si vehemente. Et n'en veũx argumẽt plus naïf  
 ou meilleur que le iugemẽt des hõmes de bõ sens, qui en ce royaume, ont  
 voyagé sur les riuieres de Gaule, telles que sont la Seine, le Rhosne, Gar  
 ne & le Loire: ausquelz ie demanderoy volõtiers en q'le de ces riuieres il  
 ont le plus experimẽtẽ de hazards & perils pour les Bourrasques, & imp  
 tuõsitez fãcheuses des vêts: & m'assẽure, q' la respõce que i'ẽ tireray ne se  
 ra autre sinõ q' les fleues les plus subtils, tels que sont le Rhosne, Gar  
 ne, Durãnce, & le Loire sont aussi le plus exposez au vent, & les plus fa  
 cheux à nauiger, que la Seine, le Rhin, ou le Danube, qui sont solides, &  
 paix, boueux, & engrossis d'humeurs. Et sous ce iugement il faudra hier  
 mer en ses fluz & reflux, sur le plus, ou sur le moins avec la condition d  
 la terre à laquelle elle auoisine: & ce aussi bien en l'accroist & décroist  
 que les choses sont considerées en la couleur, entant que le rebat du sole  
 cause par accident que l'eau apparoit tainte de quelque couleur à laquelle  
 elle n'a aucune conuenance: ainsi qu'on voit de la mer noire en celle est  
 duẽ d'eaux qui porte le nom de mer Maiour èz Scythes, de la mer rouge  
 tant chantée par tous historiens & sacrez, & profanes, & la iner de lait, &  
 verde qui ont esté notées par les sages & accorts pilotes de nostre temp  
 esquelles les bordz & rebats de la veuẽ, & des rays solaires obiettez en  
 semble causent tout cecy: en la mer noire l'obscurté pour estre la couleur  
 haute & boscageuse, & parainli fort sombre, ainsi que vous experimen  
 tez èz petits fleues, auoifinez des boys, qui monstrent aux nauigant  
 leur eau toute noire, & tenebreuse: & en la mer rouge les sablons & are  
 nes ayans par eille impression, comme en la Prassoidẽ le verd y sert d'ob  
 iet, ainsi qu'en la blanche, les sablons blancs d'Ethiopic luy donnent  
 tiltre, & ainsi & l'accroist, & décroist, et la couleur, se raportẽt à l'assiet

*Ce qui est à  
 considerer au  
 flux & re-  
 flux de la  
 mer.*

*Qui est la cause  
 materielle  
 du flux.*

*La difference  
 des eaux cause  
 les mouue-  
 ments ost ar-  
 diuete du  
 cours*

*Fleues sou-  
 uains, au pe-  
 sans.*

*Causes des  
 couleurs de la  
 mer.*

Mais le flux fait  
 corps celestes  
 de tẽps e  
 ristore, qui a  
 nelles q' pas v  
 fait ces fluz  
 re, laquelle s  
 prisonnemẽt  
 la place. Iaco  
 ce que le tẽp  
 autre cas, ve  
 es, & de moys  
 tre. Et ainsi à  
 it iuger, la cau  
 ouuẽmẽt de la  
 monde, fait e  
 me en vse es  
 iere de quelq  
 mer, & avec ce  
 que elle illum  
 le corps, & or  
 engrossir & c  
 me. Ainsi lors  
 it iusque au pr  
 ge, & plus quan  
 re allant en dir  
 les dans l'encl  
 aire. Et ceste f  
 uer, ainsi à ses es  
 getables en ce q  
 decreo. Sent par  
 ne s'enflent po  
 soit que cela vi  
 se de la terre q  
 les vnes que les  
 décroist deux; f  
 ux l'vne fois pl  
 mais la marée de  
 fois, à quoy f  
 beaucoup les  
 se, & grossiere  
 anicule; ainsi d  
 teuses qui regn  
 rdeaux & Libo  
 sont des plus es  
 gner.

Mais le flux fault que ayo quelq autre cause plus subtile, & qui se raporte  
 aux corps celestes, veu que sans cela il seroit impossible q avec si grãde cer  
 de tẽps elle flust, ou resnaist ordinairẽment, ainsi qu'on la voit faire.  
 Note, qui a estẽ vn des plus grã & diligens recercheurs des causes na-  
 elles q pas vn des Philosophes rãt anciens que modernes, a dit q la cause  
 qui fait ces flux de la mer est la matiere des vents cõtenuz, & enclos souz  
 terre, laquelle force les ondes marines pour tãcher de sortir hors de son  
 emprisonnẽment, & sortie qu'elle est, de rechef l'eau s'en reua, & retourne  
 à la place. Iacoit que ceste raison semble auoir quelque verisimilitude, si  
 ce que le tẽps prefix, & limitẽ qu'o voit en cecy y fait cognoistre quel  
 autre cas, veu que c'est tous les iours que cela aduient à heures certai-  
 nes, & de moys en moys, où on cognoist l'accroist plus grãd vne fois que  
 l'autre. Et ainsi à bien parler, & suyuat ce que selõ le cours naturel on en  
 peut iuger, la cause plus forte & principale de ce cours, & recours est le  
 mouuemẽt de la Lune: D'autãt que, tout ainsi que le Soleil, qui est le cõeur  
 du monde; fait euidẽte preũve de ses forces en ce qui est chaud, la Lune de  
 sa force en vse es corps qui sont humides: veu que elle montãt sur l'Hemi-  
 sphere de quelque regiõ maritime, elle va rabatant & lançant ses rayõs en  
 mer, & avec celle clartẽ que elle tierit, & emprunte du Soleil eschaufant  
 que ello illumine, espad, & eslargist les exhalations meslẽes ensemble  
 du corps, & ondes de la mer, qui causent son accroissance, & la forcent  
 à s'engrossir & enfler lors que ces vapeurs veulent sortir attirẽes par la  
 lune. Ainsi lors que la Lune est tendre & nouvelle, la mer s'enfle petit à  
 petit iusque au premier cartier d'icelle, & lors elle va en accroissant d'auã-  
 t, & plus quand ce viẽt que elle est du tout au plein: mais la chaleur Lu-  
 naire allant en diminution, & n'ayãt plus force d'esueiller les vapeurs en-  
 flẽes dans l'encloz des eaux, la mer se desenfle, & reuiet à son cours or-  
 dinaire. Et ceste force de cest Astre est non seulement cõtẽplẽe enuers  
 l'homme, mais à ses effectz encõr à l'endroit de tous les corps, & animaux; &  
 estables en ce qui est de l'humeur, entant que elle croissant ilz croissent  
 & decroissent par sa diminutiõ. Bien est vray que toutes mers, en tous li-  
 eus ne s'enflent point, ou decroissent egalemẽt, ny de pareille vehemen-  
 ce: mais il y a de la nature de l'eau, & de la terre qui l'auoisine: veu qu'il n'y a des mers qui sont plus pu-  
 res que les autres: de sorte, que en plusieurs endroits elle croist,  
 & decroist deux fois le iour, ainsi que en aduient ordinairẽment à Bor-  
 deaux l'vne fois plus tost, & l'autre plus tard, mais toutes-fois ne faillant  
 de se mouuer deux fois le iour, & de monter & descendre toutes les vingt & quatre heures  
 deux fois, à quoy fault confesser que outre la force des corps du Ciel, ay-  
 ant beaucoup les vapeurs, & exhalations qui sont souz l'eau la plus crã-  
 sse, & grossiere, & les vents encloz, & sur tout durant les ardeurs de  
 l'ãt, ainsi qu'on en voit l'expẽrience en ces courãtes enflẽes, &  
 courãtes de Libourne en quel temps est  
 de l'ãt, & Libourne; que les habitans du pays appellent Mascaret, &  
 sont des plus espouuentables Bourrasques que l'homme puisse guẽre  
 enurer.

*Les vents causent  
 le flux de  
 la mer selon  
 Aristote.*

*La Lune cause  
 le flux, &  
 la raison  
 pourquoy.*

*Differẽce des  
 eaux en l'ave-  
 hẽmence du  
 flux.*

*Mascaret, &  
 courãtes de  
 Libourne en  
 quel temps est  
 en fureur.*

LIVRE QUATRIÈME

Tout cecy considéré, & veu ce que j'ay desia proposé suiuant l'aduis  
des Philosophes en ce qui est du fluz & reflux regy par la Lune, encore  
n'est-ce pas tout considéré, qui ne passe plus auât, veu qu'il y a bié grand  
différence de ce qui se passe en la mer Oceane, & des cours reciproqués en  
la Mediterranée: veu que si vous cõtenez ce qui se passe en la course de  
l'une & de l'autre, vous verrez que déz le destroit de Gibraltar, qui auant  
l'estressure de sa bouche, separe l'Ocean de la Mediterranée, toute celle  
campaigne salée qui tend vers le Leuât, & regarde l'Asie, Europe, & Afri  
que: on ne voit guere grand fluz ny reflux, & si la mer s'enfle quel que peu  
plus que de coustume, cela aduient par l'occasiõ de quelque grand orage  
& fortune, laquelle cessant, les ondes ne faillent de retourner aussi tost  
leur premier estat. Mais depuis le destroit susdit tirant le long de l'Ocean  
soit sur les costes d'Afrique, ou le long des haures d'Europe, on voit de  
grands fluz & reflux, ainsi qu'en peuvent iuger ceux qui ont couru fortune  
ne le lóg des costes de l'Andalusie, Portugal, Gallice, les Astures, Biscaye,  
Bretaigne, Normandie, Angleterre, Flandres, & Germanie. Or d'autant  
que nous auons parlé de la diuersité en general du fluz, & reflux soit  
l'Océa, ou en la Mediterranée, il fault specifier cecy par les menus, & veu  
que la reigle n'y est point generale, & que l'Ocean mesme est alteré en  
cy, qu'en plusieurs endroits il est aussi calme presque que la mer de l'au  
uant: & d'autant que nous disputons plus avec l'experience, que par la ra  
ce des raisons cy dessus mises en auât, aussi fault-il suiure ceux qui ont veu  
cest effait de la nature, laquelle est merueilleuse en ses œuures, & qui ne  
ont laissé par escrit ce que i'espere vous trouuer en peu de parole, sur  
diuersité de ces choses en la mesme estendue du grand Ocean.

*L'Ocean &  
mer de Leuât  
différens en  
cours.*

*Gonçal Ouie-  
de l. 2. cha. 10*

*L'Ocean mes-  
me sans fluz  
contre l'opinio  
commune.*

*Destroit de  
terre de la Ca  
sille & Indes  
d'Occident.*

Cest expert Seigneur Gonçal d'Ouiede qui a fait l'histoire des Indes  
& qui l'a dediée au grand Empereur Charles cinquieme, parlant en bon  
clerc, & par le iugement de la veuë, comme celuy qui a arpenté presque  
tout l'Ocean, dit que ez terres voisines de l'Ocean, & lesquelles nous  
uons ia nommées, le fluz y est ainsi vehement que j'ay descrit estre à Bre  
deaux, & autres lieux tant de France que des Espaignes qui regardent  
Nord, ou Tramontane: mais affin qu'on ne voult tourner en con  
quence & necessité que tout l'Ocean fut suiuet à ce fluement, & reflux  
ment, & que l'estoile du Nord y eust quelque force plus grande, il  
que vers les isles Canaries, & en toutes celles qui sont ez Indes Occi  
dentales desquelles nous parlerons (Dieu aydant) cy apres & lesquel  
regardent le plus le Septentrion, le fluz y est aussi peu apparent que  
le voit estre en Italie, & presque rien, qui prendra esgard, à ce qui  
uient à l'Ocean, qui flue le long des costes de Bretaigne, Normand  
Flandres, & Angleterre. La ou en l'Ocean mesme le fluz, & reflux est  
vehement le long des costes de terre ferme des Indes Occidentales qui  
& regardent vers le Midy, ou vers l'Occidët: & racompte vne chose  
n'est a mespriser: En la Castille ditte de l'or y a vne estressure de terre  
seruant de barriere à la mer de Midy, & celle de Septentrion, qui  
tirant vers le pays Bresilien, & l'autre prenant visée vers la Floride  
de: & ce peu d'espace de continent ne scauroit auoir douze lieues

neant  
l'oce  
plus ou mo  
leur prendra  
admirabile  
ment huma  
le scay que  
normente fo  
buant la cau  
est homme f  
plus grand  
our sa raison  
qu'estant de  
leur rays,  
es en ce que v  
uz que fort ra  
bordant, qui  
ltre des plan  
mee de ces ac  
articuliers nat  
en aduient à  
es ondes ou la  
oy Aristote e  
elle surpasser  
fine dit, soit fo  
de pays qu'il  
Castille de l'O  
bleil ny la lune  
sensflant, & d  
est austral ay  
est presque sar  
and compte, &  
Mais de dire c  
tion & mouum  
mët, plustost a  
si qu'il en adu  
rant de grandes  
ult s'estonner  
philosophie que  
le Bosphor  
uteur des bor  
Hellepont, for  
des. la hastiuet  
sistent que ne p  
font plus vehe  
estroit de Mage

neantmoins en ce peu de distance, & tout cecy n'estant qu'un, & dans le même Ocean on voit ceste grande différence que ie vous ay dit, touchât plus ou moins de l'eng-ouissement des ondes, en quoy le diligent leur prendra esgard, & admirera le facteur de la nature qui se montre admirable en tout ce qu'il luy plaist de faire, qu'il est impossible à entendement humain de comprendre ces secrets.

*Pline lin. 2.*

Ie sçay que Pline, qui s'est efforcé de rendre raison de toutes choses sensiblement fort sur ceste question de l'accroist, & decroist de la mer, en attribuant la cause au soleil, & à la Lune discourant longnement, & en sçavant homme sur le cours de ces Planettes, & n'ignore pas qu'il ne donne le plus grand mouuement à l'Ocean qu'à la mer mediterrannée, amenant pour sa raison qu'il à plus d'effort cõtéplé en son tout, qu'en vne partie, qu'estant de plus grand'estendue, les astres aussi y peuuent mieux lancer leurs rays, & departir leurs influences: mais ces raisons sont fort froides en ce que vous voyez desia, comme en l'Ocean en vn lieu manque de ce que fort rare, & en l'autre il y est espouventablement fascheux, & se débordant outre mesure. Mais pour se courir de ce coup, il s'arme sur le contraste des planettes en diuers temps les vns des autres, causant la différence de ces accroists en diuers lieux: puis abaissant ses ergotz donne des particuliers naturels & mouuemens à l'eau selon les lieux, & cõtées, ainsi

*Estrange flux  
du Canal de  
Negropont.*

en aduient à l'isle de Negropont en cest Euripe, & furieux muglement des ondes ou la mer flue, & flue sept fois pour chascun iour, la raison de quoy Aristote quel que grand que fut, ne peut iamais comprendre, entant qu'elle surpassoit le cõmun cours de la nature. Et iagõit que toute ce que Pline dit, soit fort notable, si ne peult ie comprendre qu'en si peu d'espace de pays qu'il à des les citez de Nom de Dieu, & Panama en la nouuelle Castille de l'Occident l'vne regardant le Nord, & l'autre le midy, le soleil ny la lune puissent causer en l'vn costé vne grand furie de l'Ocean s'enslant, & diminuant, & en l'autre n'y ayant aucune vehemence, celui qui est austral ayant lez flots estrangement esmeuz, & le septentrional estant presque sans aucune force à tout le moins qui paroisse pour en faire grand compte, & pour l'assuiettir à la generalité proposée par Pline. Mais de dire que quelque partie du monde aye ceste particuliere affection & mouuement naturel, & à elle propre ie n'y voy guere grand fondement, plustost accorderay-ie que le plant, & affiette des lieux cause cecy, ainsi qu'il en aduient es courâtes, veu qu'estant les lieux estroits, & la mer estant de grandes vapeurs & exhalations, & icelles soufflées du vent, ne se font s'estonner si l'on en sent la vehemence: & de cecy ie ne veux autre philosophie que la preuue qui s'en fait par la veuë entât que ceux qui ont vû le Bosphore de Thrace sçauent bien que l'estrissiffure du Canal, la hauteur des bordz, & l'aport des vagues de la mer maiour entrant en Hellespont, sont cause de ce grand rauage, & mouuement perilleux des ondes. la hastiueté desquelles estât grande, & furieuse, & les lieux estroits, font que ne pouuãs s'exhaler, & vomir leurs vapeurs, ces flux & reflux sont plus vehemens, ce qu'encor nous trouuons par escrit de ce grand estroit de Magellan, ou la mer de Ponât s'escoule au Leuant, & les cou-

*La forme & assiette des lieux cause la vehemence des fluz.*

ranter qui sont au Goulfpe, s'estendant des le pays Mexique, iusqu'à la Prouince François de la Floride. Et ainsi il fault venir là, que cecy procede plus de la forme & assiette des lieux pour estre haultz, & estroits & tenans les vents pressez, & comme emprisonnez, & les vapeurs encloses, tellement qu'elles voulant sortir, & trouuant resistance, fault qu'engendrent ceste esmotion en la mer, non que pour cela ie vueille nie que le cours Lunaire n'y puisse beaucoup, veu qu'en la generalité nous en voyons les effets, toutesfois n'accorde-je point qu'ès vehemens particulieres, l'effort vient aussi d'ailleurs que des influences des astres, icelle que (comme i'ay dit) la subtilité ou espaisseur des eaux peut beaucoup en ceste matiere. Et si ces raisons ne sont suffisantes avec vn petit mot, nous pourrons souldre toute la question qui est, que c'est Dieu, qui en dispose ainsi que bon luy semble, & en fait selon son plaisir, & pour monstre sa puissance laquelle est incomprehensible. Et ainsi ayans dit ce que nous pouuons, il fault qu'on nous excuse, & à nous c'est de louer dieu, qui luy a pleu nous ayder de sa grace, & nous communiquer raison, sinon par saicte à tout le moins qui approche de la preuue, & verité de la chose proposée: nous arrestans sur le conseil du sage & grand Apostre, qui nous admoneste de ne sçauoir plus que de raison, & de n'estendre plus hors nostre volée, que la modestie Chrestienne ne le souffre ou permet. Volant quant au fluz & reflux: reste à parler vn petit mot des courantes, & que le lecteur en oyant quelque mot en lisant nostre œu ue il se souuie ne l'auoir leu, & sçache quelle chose est celle de laquelle il entend faire mention.

*Des courantes en mer.*

Les courantes donc sont toutes contraires au fluz soit en vehemence de cours & origine entant qu'elles empeschent estrangement le nauigage, à peine se laissent vaincre à force quelconque de rames, leur cours n'ayent point de retour, ains allant tousiours de hault en bas, & poursuyuant le point, ny ayant naissance ou du lieu, ou des vapeurs, ny des influences des planettes. Les opinions estans differentes sur la cause de ces eaux, leur origine difficilement aussi en peut on donner certaine resolution neantmoins chascun abondant en son sens, & ayant quelque raison pour l'establissement de son dire peut aussi en parler, non comme en decider en fol iuge sans aduis, mais comme declairant sa sentence pour se soumettre au iugement des plus sages, expertz, & qui ont sauouéré l'effort de la nature. Or fault il voir quel il fait en tous les haures de Leuant, Ponant és Indes Occidentales, où ces courantes ont le plus de force, & sçavoir les lieux plus bas, & plus haults, d'autant que par ceste consideration nous verrons que la partie de la mer allant le plus en baissant celle qui souffre aussi le plus de ces courantes: & qu'il soit vray, qu'il yse ce que les expertz Pilotes ont escrit du destroit Magellanique, nous verrons que l'eau y allant d'vne course tres-roide & ainsi poussée pour aller en panchant & le lieu plus bas & profond, attirant à soy d'vn grand effort les ondes, & c'est pourquoy de plusieurs vaisseaux que Magellan conduict, à grand peine son peut il sauuer vn ou deux, pour porter les autres uelles de sa ruine.

*D'où sont causees les courantes.*

D  
Et pour vn e  
des de la mer l  
partie Borea  
septentrional  
om qu'il entre  
ment que f  
des de quelqu  
trage agitatio  
s qui ont fai  
seules les cou  
es à qui veut p  
dy va en baiss  
eule à cause d  
ement, & qu'  
ous en deduir  
be. Aucuns n  
ur telle que ie  
nature, penser  
ient, qui von  
des cauernes  
es eaux souterr  
& lesquelles  
rouement & t  
s: prochains d  
e infinité d'In  
ont, font & cré  
t plus exorbit  
t le long de la  
il, ainsi que l'an  
tentrional, no  
point avec l'Eu  
De toutes ces r  
luy plaira le m  
, & les doute  
rant de nostre  
uelle de formai  
s costumes.

Et pour vn exemple plus familier, qu'on voye avec quelle furie les ondes de la mer Maiour descendent en la Mediterranée, & considerans que la partie Boreale est la plus haulte du Globe, & le pont Euxin estant tout septentrional, cause ces courantes, pource qu'il va fort en descendant, & qu'il entre la en mediterrannée: ce qu'encore on peut iuger par l'emboulement que font les riuieres en mer, lesquelles y entrans comme poulues de quelque hault precipice font reculer l'eau marine & causent vne étrange agitation d'ondes es lieux où ainsi elles s'engoulphent. Noz Français qui ont fait le voyage de la Floride, scauent bien combien sont peueuses les courantes qui sont entre la Floride, & les Isles des terres neuues, & à qui veut prendre la route du Mexique, où la mer tirant du Nord au Sud, va en baissant, & les eaux y roulans d'vne furie plus grande & impetueuse à cause de leur descente. Et à fin que ie ne vous tiennetrop longuement, & qu'il ne semble, que ie m'aheurte du tout en ceste opinion, ie vous en deduiray encore d'autres que chascun choisira à son plaisir & fantaisie. Aucuns ne voulans confesser que ce qui vient du Nord aye la hauteur telle que ie dis, & comme si la mer estoit vne longue & perpetuelle murure, pensent que ces lieux de la terre, où ilz ont voyagé en cest Occident, qui vont en estressissant entre la mer de Septentrion, & Pacifique des cauernes, & grottes fort profondes, qui vomissant l'abondance des eaux souterraines, les gettent ainsi furieusement del'vne mer en l'autre, & lesquelles prenás le tour vers le Leuant causent ces courantes, & qu'auoüement & tour vienne de la force du mouuement du Soleil: d'autres approchans de nostre dire en raportent l'occalion à l'auoüinement de l'infinité d'Isles qui causent que l'angoisse qu'ont les eaux en desconfort, font & créent la furie de ces dangereuses courantes: mais d'autres plus exorbitans, qui sans grande raison imaginent que ces eaux qui courent le long de la Floride en lieu de prendre leur voyage vers le pays Austral, ainsi que l'art le montre, aillent en montant se rendre vers le coing septentrional, non encore veu ny descouuert, & lequel (comme j'ay dit) joint avec l'Europe.

De toutes ces raisons le diligent & ingenieux lecteur choisira laquelle luy plaira le mieux: me suffisant de luy auoir ainsi espluché les matieres, & les doubtes de choses qui nous pourront estre presentées en descendant de nostre monde nouveau, & quatriesme partie de la terre, de laquelle desormais il sera temps de parler, & en deschiifrer les peuples, & leurs coustumes.

*Courantes peueuses entrans en la Floride et le pays du Mexique.*

*Diverses causes des courantes.*

# LIVRE QUATRIÈME

Des terres de labour, ou Labr. ides, & cales & Isles voisines, avec les manes,  
& façons de vie des peuples qui y habitent, & par qui elles furent pre-  
mierement descouvertes. Chapitre. 2.

*Le profit con-  
duit l'homme  
à manier.*



Il'on eust sçy aussi grand profit à la descouerte des parties Boreales qu'on a trouué de cōmodité & au Levant, & au Midy, & sur l'Occident c'est sans aucun doubte que les hōmes y eussent penetré sans grand hazard, & peril de leurs personnes, eu esgar à celle execrable faim, & insatiable apétit des hōmes qui les cōduit à engloutir les richesses, cōme c'estoit le poinct où gist leur souveraine felicité.

sorte qu'entre tant d'hōmes qui de nostre temps ont trauerfé l'Océan de l'un bout presque à l'autre, sans se soucier ny de frais, ny du travail grand peine en trouerez vous quatre ou cinq qui ayent tasché de decouvrir les terres qui tirét au Nord, et qui auoisiñét l'Artique en la circonférence qui descend du Septentrion à l'Occidēt, et encor ceux qui y ont passé se sont montrez si peu diligens, que de n'escrire que comme en passant les mœurs des peuples qui y habitent. Or sçay-ie que les Portugais & Espagnolz sy sont penez autant ou plus que nation qui vine; les Portugais pour penser trouuer destroit qui doublast vers le Ponar, pour de la auer le chemin plus aisé, et court, pour faire le voyage des Moluques: leur estant vn grād, et infiny travail de courir toute la coste d'Affrique, de circonner toutes les indes, et trauerfer presque toute la longitude de l'océan, pour passer en ce nombre infiny d'Isles tant recommandē des Moluques: les autres y ont aussi trauaillé, enuiās la fortune des autres qui s'y venuz sy arrester, telz que sont les François, qui sans se soucier que hōstement de l'or, ont eu pitié du peuple de ces contrées, non si cruel qu'on le paint, iagoit qu'il se raporte (comme j'ay dit) à noz Européens de la ponie, & Scricinie sur les parties plus septentrionales, & qui auant que les Espagnolz sy sont arrestez, & y ont basty des hameaux, & des fortesses. Et à fin que ie ne semble par trop flater les nostres, ny tordre le sens de l'histoire, qui veut estre traitée veritablement, il fault voir briefuement

*Pourquoy les  
Portugais &  
Espagnolz  
ont cherché  
les terres sep-  
tentrionales.*

*Iean Scolme  
Polonois pre-  
mier. qui des-  
couurit les  
terres neuues*

*Colomb. &  
Vespuce grāds  
mariniers.*

qui la gloire de la descouerte de ce païs boreal est deuë, qui ne doit estre rapportée ny à l'Espagnol, Portugais, ou François: veu que Iean Scolme Polonois, y passa dez l'an de nostre salut 1476. long temps au parauant que jamais les Roys Catholiques, ny Portugais eussent enuoyé Colōb, ou Vespuce à visiter les terres estranges: lequel seigneur Polonois trauerfa le mer de Noruege, & les isles d'Engrouand, Thilé, & autres incognues, vint au destroit qu'on dit Artique, & opposé droittement à celuy qui est aux Australes de Magellan. Long temps apres cestuy cy perdit le sens ne passa si auant, d'autant qu'encore on ne s'estoit adextre à la cognoissance de l'art marin, & que le desir de gloire n'esguillonnoit de tant noz hommes pour aller planter leur memoire parmy les nations estranges. Or nous parlerons cy apres, & que desia les Indes Orientales estoient com-

H  
 avec les maris,  
 les furent pro-  
 2.  
 it à la descouu  
 uue de comodite  
 l'Occident c'est si  
 eussent penetré  
 personnes, eu esgar  
 riable apetit des ho  
 es richesses, cōme  
 ouueraine felicité:  
 nt trauersé l'Océan  
 rais, ny du travail  
 yent tashé de de  
 l'Artique en la cir  
 encor ceux qui y  
 re que comme en se  
 ie que les Portug  
 ion qui vino; les  
 onât, pour de la au  
 es Moluques: leur  
 oste d'Affrique, d  
 e la longitude de l'  
 ecommâde des M  
 ne des autres qui s  
 s se soucier que ho  
 ées, non si cruel qu  
 noz Européens de  
 nales, & qui auant  
 eaux, & des fortes  
 res, ny tordre le n  
 ult voir briefueme  
 deué, qui ne doit e  
 veu que Iean Scol  
 g temps au parauât  
 enuoyé Colôb, ou  
 Polonois trauersâ  
 , & autres incogne  
 ttement à celuy qu  
 bres cestuy cy perfo  
 dextré à la cognoi  
 lonnoit de tant noz  
 ons estranges. Ora  
 les pays desquels  
 ales estoient com

lieu du magasin de noz Occidentaux, qui y alloyent non par la mer rouge  
 cōme iadis les Venitiens, ou par le païs Persan, mais ayâs descouert tout  
 ce qui restoit à estre veu & cogneu d'Afrique, & des parties Oriëntales des  
 Indes, il y eust vn Portugais mômé Gaspard de Cortereal, lequel en l'an  
 1500. avec deux Carauels penetra iusqu'à celle partie du monde vers le  
 Nord, qui se rencōtre à ce qui est habité de nostre Europe pësant trouuer  
 chemin pour aller à l'espicerie, & pour fuir aux incōmoditez de la lon-  
 gueur, & aux perils qu'il falloit passer, & sous l'equateur, & vers le pol An-  
 tique, lors qu'il falloit doubler au cap de bonne Esperance, ayât ce gail  
 lard Pilote, & bon Capitaine, ce iugemēt que les Moluques estât plus du  
 bonant que Leuantines, on pourroit plus facilement y passer du costé du  
 septentrion, que par la course qu'il leur cōuenoit faire. Cestuy donc ayât  
 pouru le lōg del'Océa, iusqu'à penetrer plus outre q̄ ne portēt les climats  
 imaginez par les anciēs vint à 60. degrez de latitude en vn pays incogneu  
 qu'il trouua estrâgemēt froidureux, caillé de glace, & chargé de neiges,  
 où les riuieres n'estoiēt point nauigables à cause qu'elles estoïēt endur-  
 es de la glace. Nō pourtât laissé il de mettre pied à terre, dōnant le nom  
 de fleuue premier descouuert de Rio Neuado, qui signifie fleuue de  
 neige, & veit le pays bien peuplé & habité de toutes partz. nō sans s'en es-  
 meruëiller à bō esciēt, veu la cōmune opiniō des sages, qui estimoiēt que  
 souz le pole, aucū ne peut habiter, à cause de la vehemēce, des froidures,  
 or ce pays est celuy qu'ō a depuis apellé la regiō du Laboureur (en Espa-  
 nol Terra d'y Labrador) de Baccalos, & la nouvelle France, où les hom-  
 mes sont grâdz, biē proportiōnez, mais aucunemēt bruns & noirâtres, &  
 qui se paignēt la face, & tout le corps de diuerses couleurs pour galâtise,  
 climas estre plus beaux en ceste sorte. Or pēse- ie que s'ils sont noirâtres,  
 n'est pas l'ardeur du soleil qui en est cause, veu les rigueurs du froid qui  
 assaillent, estans droittement souz les rayons de l'Ourse froidureuse,  
 is que ce sont ces couleurs, qui abreuuâs leur cuir les noircist ainsi, cō-  
 mē l'experiēce s'en peut voir en ceux q̄ nous voyōs par deçà courir p tout  
 souz le nom & tiltre d'Egyptiēs. Ces gēs encor se parēt de certains bra-  
 cez d'argēt. & de cuire, car l'or ne leur est guere cogneu, nō plus qu'ō  
 trouue guere és mines du Septétrion, & sont veltuz de peaux de Mar-  
 es, & autres animaux qu'ils coulent ensemble pour s'ē couurir, ayâs ceste  
 cretiō qu'ē hyuer ils portēt le poil au dedâs, & cōtre leur chair, & l'esté  
 au cōtraire, mettâs le poil dehors, & la chair qui rafreschist aussi leur  
 amure. Regardez biē ce qui est escrit des peuples Boreaux de nostre eu-  
 rope, & vous cognostréz cōbien ceux cy raportēt à leurs façons de faire,  
 au viure, soit au mâger, & vestir tellemēt qu'ou ils sont de mesme pays  
 les vns sont descēduz des autres. Ce qui est assez vray-semblable à prou-  
 uer q̄ lors que les Espagnolz furēt au Mexique, & tirât vers la Flori-  
 dy eult vn roy nomé Montezuma, qui leur dit, lors qu'ō luy preschoit  
 oy chrestienne, qu'ils auiēt l'adoratiō de leurs dieux de leurs ancestres  
 qu'ils n'estoiēt habitans de ce pays, ains y estoïēt venuz d'ailleurs: qui  
 s'ent pēt q̄ se raportâs aux susditz de l'Europe: ils estoïēt ou de la Bo-  
 nie, Scirclinie, ou Biarmie, ou q̄ les anciēs Inulaires de la grâd Bretaigne

Gaspard de Cor-  
 tereal, Fortu-  
 ais descouure  
 le pays de La-  
 brador.

Rio Neuado  
 en Labrador.

Quelz sont  
 les hommes  
 de Labrador.

Vestemēs des  
 hommes septē-  
 trionaux.

Monte-Zu-  
 ma se dit estre  
 descēdu d'ail-  
 leur que du  
 pays ou il e-  
 stoit Roy.

s'y sauuerét, chassez par les Danoys de leur terre: Car il n'est pas vraisemblable, q'les hystoires des Septentrionaux estât pleines de leurs courses, & cōme ils fuisset tousiours sur mer vagās pour descharger leur terre de peuple, qu'ils ne peulassēt ce pais, & isles voisines, veu q'il ne se trouue point qu'ils se soiēt arrestez en aucune cōtrée d'Europe, iusqu'à tāt q'les Danoys passerēt en Angleterre, & que les Normāds vindrēt rauager la Neustrie. Les viures plus frequēs de ce peuple sont les poissons, desquels il se faisoient le vêtre plus que d'autre chose, & sur tout les Saumons leur viennent à gré, tant pour en estre bō le goust, que d'autant que facilement ilz en recourent, à cause de la grād abondāce qu'en nourist la mer en toutes cōtrées: & encor qu'ils ayēt quantité d'oiseaux, & de fruitz de diuerses sortes, si ne se paissent ilz d'autre viande que du poisson, si ce ne sont ceux qui sont Antropophages, lesquels prēnent curée des estrāgers qu'ils peuent empoigner. Leurs maisons ne sont ny grādes, ny magnifiques, cōme ceux qui ne les dressent que de quelques perches de boys, & les appuyent de force cheurōs & tables, cōme ceux qui ont des forestz, & boys de haire fustaye & grandz & spacieux, aussi bien que ceux qui se tiennent sous l'Antartique, & couurent leurs loges, non de tuiles n'en ayans ny l'usage ny l'industrie, & inuētion, ny de fouërre, ou chaulme, n'vās d'aucūs biens pour leur vie, ains de peaux de poissons qu'ils escorchent, telz que sont les veaux, Loups, chiens marins, & infinis autres animaux monstrueux que la mer leur fournit pour leurs necessitez. Ceux qui y descendirent premiers, n'ayant penetré guere auant en plat pays, ny gousté les manières du peuple, ne sceurent: autre cas escrire de leurs façons de faire sinon que qu'ilz estoient estrangement cruelz, hommes vaillans, hardis, & puissans & mesmement en Canada, & Labrador, veu qu'un certain Florentin nommé Iean de Verazzan y estant passé, & ayant pris terre enuiron l'an 1498. avec quelques vns de sa troupe, fut aussi tost taillé en pieces, luy & ses gens par les Barbares, qui à la veuē de ceux qui estoient aux vaisseaux, les rorent, & en prindrent curée. Ceste troupe se faisoit forte de s'arrester là, y bastir quelque fort pour voir le pays beau, & fertile, l'air serain & salubre, les riuieres fort belles, & qui entrās en mer, seruiroiet d'abry aux Chrestiens y abordans, & la terre propre à estre cultiuee. Ce Florentin deservant ce peuple, en parle ainsi: Ces hommes vont tous nuds, sauf qu'ils portent leurs parties honteuses couuertes de peaux semblables aux Marsouins & ceints d'une ceinture d'herbes bien tissue, & fort estroite, enlacée au poil de queuēs de plusieurs animaux tout autour de leur corps, & que leur vont pēdant iusqu'aux genoux: & aucūs d'eux portent des chapeaux & guirlandes de plumes d'oiseaux faites avec vne grande gentillesse, subtil artifice. Leurs cheueux sont noirs, fort espais, & toutesfois courts, & lesquels liz lient tous ensemble sur la teste, & faitz tout ainsi que les valets d'estable accoustrent les queuēs de noz cheueux, leur semblant que ceste parure leur donne bonne grace, & les rēde plus beaux & gentilz. Ils sont de stature moyēne, mais vn peu plus grād que nous ne sommes, & deça bien formez & proportionnez, ayans l'estomach large, les bras forts & nerueux, les jambes bien faites, & qui n'ont aucun default en la liaison

*Abondance  
de Saumons  
en terre de  
Labrador.*

*Basimens de  
ce pays septen-  
trional.*

*Cruauté des  
Barbares en  
Labrador, &  
Canada.*

*Iean Varaz-  
zan descript  
les Barbares  
Canadiens.*

n'est pas vrai-  
de leurs courses,  
r leur terre de pe  
ne se trouue poin  
u'à tât q les Dan  
ager la Neustrie.  
desquels il se fare  
umons leur viéne  
facilement ilz en r  
a mer en toutes ce  
le fruitz de diuerf  
n, si ce ne sont ce  
strangers qu'ils pe  
magnifiques, com  
oys, & les appuyer  
estz, & boys de ha  
qui se tiennent sou  
en ayans ny l'vsag  
n'v's d'aucús bla  
hent, telz que  
imaux monstrueu  
ui y descendirent  
ny gousté les mœu  
ns de faire sinon di  
ns, hardis, & puis  
certain Florentin n  
re enuiron l'an 152  
pieces, luy & ses g  
ux vaisseaux, les ro  
rte de s'arrester là,  
l'air serain & salut  
iét d'abry aux Chr  
Ce Florentin des  
nuds, sauf qu'ils po  
blables aux Mart  
estroite, enlacée au  
le leur corps, & q  
portent des chapea  
grande gentillesse,  
& toutesfois cour  
faitz tout ainsi que  
ux, leur semblant q  
beaux & gentils. I  
nous ne sommes p  
n large, les bras for  
n default en la liai

composition de leurs corps, sauf qu'ilz ont le visage vn peu trop large,  
roy que non tous: entant que plusieurs ont vn pourfil bien ageancé en  
face, les yeux noirs, & grandz, le regard assuré, & soudain; & sont de-  
les & foibles de force, d'esprit gentil, & fort subtil, disposz de leur per-  
me, & des meilleurs & pl<sup>s</sup> legers à la course que lon sçache: Or cest au-  
dit que ces gens se raportent fort aux Orientaux, & sur tout à ceux  
sont les plus loing d'entre les nations leuantines, telz que sont ceux de  
region de la Chine, & Royaume de Mâgi, duquel auôs parlé cy dessus  
bordz de la mer en ces cartiers est chargé d'areine, & sablon fort me-  
, & va tousiours en montant, & côme s'estédant en vne petite colline:  
naugant on trouue assez de riuieres d'eau douce, & des bras, & canaux  
mer qui arrousent le país, & qui seruent de haures pour y aborder: & si  
passe outre on voit la terre spacieuse & large, ayant de belles & ferti-  
câpaignes, & grandes pleines reuestues de forestz amples, longues, &  
ffues, & où la diuersité des arbres donne vn contentement à la veuë si  
nd, qu'il est hors de la puissance d'aucun homme d'en exprimer le plai-  
& grandes delices. Je seroy cōscience d'adiouster foy à ceste narratiō,  
que le Septétrion & mesmes vers les parties plus proches & exposées  
Durse, n'est poit pour porter vne face si plaifante, & delicieuse, n'estoit  
celuy qui fait ce discours, dit que par la circōference du Globe il co-  
disoit que ceste terre participoit de l'Orient, & que la couleur mesme  
donnoit assez d'apparēce, & ausi la serenité de l'air, jaçoit qu'il soit en-  
nellé de quelque froidüre: neantmoins les vents n'y sont violents ny  
perueux, & silz soufflent avec force, cela aduiet sur le commencement  
l'Esté. Au reste en celle saison estiuale il n'y pleut guere souuēt, & si le  
y vient nuageux, cela ne dure guere longuement: & pour preuue de  
serenité, & du peu de vehemence des vents, & que la terre n'y est trop  
ste, la mer y court assez paisible, & sans estre trop furieuse, ny ondoy-  
, & pleine de stotz d'agereux, voire les haures tendās en bas, & le pays  
nt peu portueux, si est-ce qu'ilz ne sont fascheux pour les nauigās qui  
bordent, entant que les rochers, bancz & escueilz ne leur donnent au-  
e incommodité, toutesfois pour y auoir si peu de portz, si ceste infor-  
e accompagnoit la coste, elle seroit du tout hors de l'heur que iamais  
me y peut prendre terre. Les habitans de Labrador, cōme dit est sont  
elz, & là & par tout celle coste, iusqu'au Mexique, les Espagnolz n'y  
guere aymez, comme ceux qu'on a souuent estrillez, & le cemitere  
quelz est repuré d'estre à la Floride. Et d'autant que les contrées sont  
rtes, les mœurs ausi des hōmes ne faut s'esbahir si ont quelque varie-  
semble, veu que le susdit Verazzan escriuant au grand Roy François  
tier de ce nom, luy dit, que s'esloignant du pol Artique, & approchāt  
re Tropicque, comme il fut sur presque mesme hauteur, & eleuation  
peut estre la France, sur le recourbemēt de mer, qui va vers la Flori-  
vent le peuple plus blanc que les precedans, & non si farouche, se ve-  
de feillardz entretisuz, & enuelopant ses cheueux ainsi que le reste  
Canadiens: & vsant de bateaux faitz d'vne seule piece qui sont leurs  
pès, ainsi que sont encor tous les sauuages tāt du Mexique, des Cari-

*Ce pays est  
plus doux que  
le reste du se-  
ptentrion.*

LIVRE QUATRIÈME.

bes que de l'Amérique. En ces cartiers là, bien qu'ilz bastissent de la façon que les autres plus Septentrionaux, à sçauoir de boys, & feillards pour garder du froid, si en y a il neantmoins qui dorment & logent à l'ombre & en seigne du beau croissant de la Lune, à laquelle on a cogneu depuis qu'ilz font grand honneur & reuerce tout ainsi encor qu'ilz en vsent à l'endro du Soleil ausquelz ilz sacrifiet, en quelle sorte i' espere vo<sup>le</sup> le deduire: mais que no<sup>s</sup> soyés sur le propos de l'histoire des mœurs de ceux de la Floride Verazzan cōtinuant son chemin par l'Ocean ne pouuât mettre pied à terre, ou n'osant de crainte de ces Barbares, nō encor apriuoifez, ainsi que depuis les François les ont réduz acostables, descouurit vne isle, où il vint s'arrêter, & laquelle il dit estre de la grâdeur de Rhodes, mais plus belle & fertile, & laquelle il nōma du nom de Madame Loyse de Sauoye mere du Roy François de laquelle n'ayâs rié leu en autres liures, qu'és memoires de ce Florétin, ie pēseroy fâscher le Lecteur si ie m'arrestoy à la descrire ainsi qu'cestuy l'effigie, mais ie paindray le cōtinét qui est à 15. lieues de la dite isle, lequel par ce qu'ō peut cōiecturer est le mesme pays de Canada, entre Labrador, & la Floride, & qui cōprend sous soy le Baccalcoz: où les hommes sont grâds à merueilles, assez blâcz, & qui ont & portēt les cheveux fort long, & lesquelz ilz attiffent, & ageaçent avec vn fort grand artifice & si bien formez, qu'il semble que la nature se soit estudiée à les faire bien mesurez en leurs proportions & lineamés. Les femmes y sont fort belles, grandes, gracieuses, & fort chastes, ayants le regard doux, & attrayant, lesquelles vont toutes nuës, sauf qu'elles couurent leur partie que la nature commande de celer, avec des peaux de Cerf, ainsi que les hommes auant en vsent: & les aucunes portent les bras couuerts, & vesture de peaux de Lou-ceruiers fort riches, tressans leurs cheveux, qui leur vōt pēdâs de costé, & d'autre le long de leurs espauls, & celles qui sont mariées portent de diuers ioyaux à leurs oreilles, comme aussi font leurs marys, & font ces bagues de cuyure, duquel ilz font plus de compte que de l'or, ou de l'argēt, desquelz ilz ne se soucient guere, & en mesprisent la couleur, mais ilz ayment & cherissent fort le rouge, & l'azuré: & ainsi les Chrestiens abordans qui leur donnent des pieces de verre, ou Patenostres, & colliers de telle couleur, sont les mieux que bien venuz, à cause qu'ilz s'en parent le col, & les oreilles, & en font aussi grand feste que la ieunesse par deuers de se voir garnie de beaux carquans, chaines, & coliers d'or, & riche parure. Les draps de soye ne leur plaisent point, le fer & l'acier n'estoit en eux requis, & ne s'estonnent quoy qu'on leur monstre des armes, & ne déclairer l'effect, & effort d'icelle: voyans les miroirs ilz s'en rient, & regardans dedans, non que pour cela ilz facent estat de les retenir, ny prennent plaisir à s'amuser à ceste folie.

*Isle nommée  
Loise.*

*Terre de Baccalcoz, a les  
hommes fort  
grandz.*

*Morues nom-  
mées Baccalcoz par les  
sauuages.*

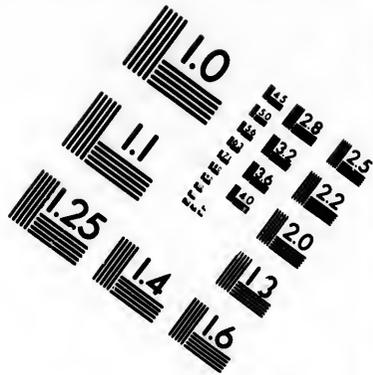
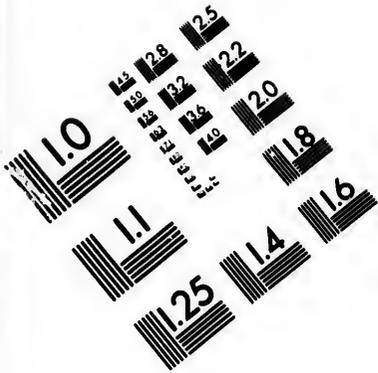
Ce peuple est assez courtoys & liberal, faisans volontiers largesse de biens, & prenant facilement familiere habitude des nostres avec lesquelz s'y sont habituez & arrestez dès le temps qu'on y va à la pescherie de Morues, lesquelles y sont en infinie abondance dès le Cap de Labrador iusqu'au Cap de saint Iean, tenant ce pays de pescherie pour le moins vingt degrez en son eleuatiou, à sçauoir dès le soixantiesme degre iusqu'

la quarantieme  
que ce p  
aussi a e  
Sur les q  
le nom  
terre veit  
& apes à  
oyer, & où la  
& dans les  
ple fait la  
tes & elabo  
terres fort ai  
ndre le boy  
eau descou  
ttes, que ne  
ctes en form  
es de quelqu  
cture de laq  
imés du mōd  
meilleure qu  
marins pour se  
u'ilz se fâsche  
eulent se rem  
supportent les  
y viuent de L  
ne se souci  
rompaigner  
semans leur  
une, & le na  
it penser, que  
s, que celle ru  
ngnement, &  
ont assailis de  
apliquent san  
nce quelcon  
ce vieillesse. C  
e fâche, ou à l'  
haritable, & d  
angoissez : &  
elicité precede  
uissements son  
ang temps: ce  
s fait de mesm  
de visage, &  
e viure. Aussi  
septentiron Se

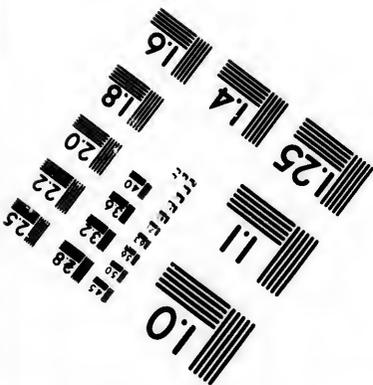
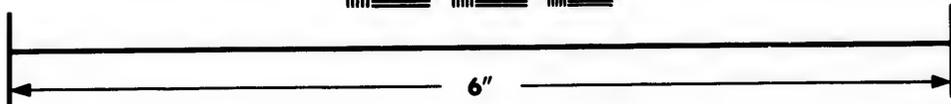
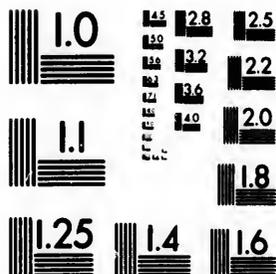
quarantiesme, qui font pres de quatre cens de noz lieux: & d'au-  
 que ce poisson est nommé par les habitans du pays Baccalos la  
 aussi a esté dicté par les Chrestiens, & baptisée du nom de Baccal-  
 Sur les quarante degrez de laquelle, & vers le fleuve, auquel on a  
 le nom de Jourdain, cest homme par nous ia souuent allegué, ayant  
 terre voit le paisage beau, & aisé à cultiuer, les forests grandes: & tou-  
 es, & aptes à y mettre de grandes troupes en embusche, si failloit guer-  
 oyer, & où la plus part des arbres sont differens de ceux de nostre Euro-  
 pe, & dans lesquelles a grand quantité de sauuagine, contre laquelle ce  
 peuple fait la guerre à tous leurs arcs, & saiettes, qui sont fort subtilemēt  
 faites & elaborées, & au bout desquelles en lieu de fer ils mettent des  
 terres fort aigues, & qui taillent assez bien desquelles aussi ils s'aydent à  
 fendre le boys, comme aussi s'en seruent tout le long de ce monde nou-  
 veau descouuert de nostre aage. Ceux cy bastissent mieux leurs lo-  
 caites, que ne font ceux de Labradour, entant que leurs habitations sont  
 faites en forme circulaire, & comme vn rond, separées les vnes des au-  
 tres de quelques 10. ou 12. pas, sans au cun ordre, n'y consideration d'archi-  
 tecture de laquelle s'ils auoyēt cognoissance, ils feroiēt les plus beaux ba-  
 timens du mode, veu les moïens qu'ils ont de la pierre de toutes sortes, &  
 meilleure qui se puisse voir: & les couurent de nattes, de rotteaux, & iôcs  
 marins pour se deffendre de la pluye, estans si aisées ces maisons, que lors  
 qu'ilz se faschent en vn lieu, ils les transportent facilement là part qu'ilz  
 veulent se remuer, se tenans ensemble en grand nombre, comme gens qui  
 suportent les vns les autres, & qui ont vne grād societé ensemble. Ceux  
 y viuent de Legumes, qu'ils semēt avec plus de cōsideratiō que les autres  
 qui ne se souciēt que du poisson, là où ces Canadiēs vont à la chasse pour  
 accompagner leurs semences avec la chair de la venaison qu'ilz prennēt:  
 semans leur grain ne sont si bestiaux; qu'ils n'obseruent le cours de la  
 lune, & le naistre ou absconsent de quelques autres estoiles, qui me-  
 rit penser, que ce peuple à d'autresfois eu sentiment de plus grādes cho-  
 ses, que celle rudesse & grossiere qui ores le tient auégulé. Ils viuent fort  
 longuement, & ne sont guere souuent mal disposez, ny malades, que s'ils  
 ont assaillis de quelque indisposition, c'est le feu qui les guerist, lequel ils  
 appliquent sans ordōnance d'aucun medecin. desquels ils n'ont cognois-  
 sance quelconque: & meurent la plus part assaillis d'vne grande, & extre-  
 me vieillesse. Ce peuple comme il est hardy & farouche à l'estranger qui  
 le sache, ou à l'ennemy qui le vient assaillir, aussi est-il accostable, doux,  
 charitable, & debonnaire enuers les siens, se lamentant les voyants sachez  
 & angoissez: & parmy leurs miseres, ils se confortent sur le recit de leur  
 felicité precedente: Et lors que quelcun meurt entr'eux, leurs pleurs & ge-  
 missements sont entremeslez de chants, & lesquels ils continuent vn fort  
 long temps: ce qui me fait penser que les Thraciens, & Goths en ayans ia  
 fait de mesme sorte, ceux-cy en soient sortis, veu qu'ils se raportēt fort,  
 de visage, & de stature, & ayans quelque cas de leur maniere ancienne  
 de viure. Aussi sont ils habitans tout le long de celle coste qui double du  
 septentiron Scythique vers le midy, iusqu'à ce que on aprobe de celle

*Canadiens cō  
 me viuent &  
 bastissent.*





**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503

28 25  
22 20

10

*Histoire generale des Indes l. 2.*

*Fleuve Jourdain au nouveau monde nommé par les nostres.*

*Lucas Vasquez descurrit ce pays l'an 1524.*

*Sous les deux Poles les hommes sont de grand stature.*

*Nune Gusman alla commander le pais Canadien l'an 1530.*

*Religion, & mœurs de ceux du pays de Cichoré, et Gualdapé.*

terre qui sous le nom de Floride, va se reployant vers l'Occident, ou sont les peuples nommez Cichores en la region de Canadâ, & le long du fleuve Jourdain, desquels est ainsi parlé en l'histoire des Indes Occidentales. Les peuples de Cichoré sont voisins du promontoire dit de sainte Helene, où le pays est nommé aussi Gualdapé en l'elevation d'environ 36. lieues: ils sont grands, & d'une corpulence fort massive, sans barbe, & portans longs cheveux, lesquels sont noirs, & qu'ils entortillent & enlacent comme des tresses, & en d'aucuns endroits, cōme en la Prouince de Dureté ils les portent longs iusqu'à l'estomach, & les femmes iusqu'à ce qu'ils leur traînent à terre. Lors que les Espaignols furent poussez de la tempeste en celle plage sous la conduite de Luc Vasquez d'Aillion, & que le roy Dathâ les eust courtoisement receus en son pays, le voyans grand comme vn geant, & cinq de ces enfans à luy pareils en ceste monstrueuse stature ils s'enquirent d'où venoit qu'ils croissoyent si excessiuement, & plus que le commun des habitans de la mesme Prouince: à quoy fut respondu par vn Chrestien natif du pays, & qui auoit receu le Baptesme par l'enhortation des François qui fréquentoyent le long de ceste coste, que cela procedoit de quelques herbes charmées, desquelles ils vsoyent ordinairement & acoustroyent ces herbes comme la viande, de laquelle nous farcissions par deçà vn oison: mais c'estoit vn leger payement, veu que tant plus on monte le long, & selon le fleuve Jourdain vers le hault pays de la grande Espaigne conquise l'an 1530. par Nune Gusman Espaignol, les hommes sont monstrueusement grans, & estans tous tels en proportion que ceux qui en l'Antartique sont nommez Patagones, & se tiennent en la riuere de Plate. Or d'autant que Verazzan dit que le long de ceste mer il n'auoit forme aucune de relligion, il fault voir comme le bon homme se trompa & s'est contenté de peu de veuë sans guere passer auât: aussi dès sa premiere descente en plat pays, il fut massacré, ainsi que cy dessus nous auons deduit. Ce peuple d'oc qui est le long de ce Jourdain nommé ainsi par les premiers Chresties qui y aborderēt est idolatre, & croit que les ames sont immortelles, & que les vnes vont en Paradis, lequel ils faignent estre en l'Orient, ou sur les parties meridionales en vn lieu fort temperé, & où elles iouissent de tout l'aïse qu'elles scauroyent souhaiter: les autres tirēt en enfer, qu'ils pensent estre en Septentrion, en vne region expolée à la froidure la plus estrange du monde, & là sont tourmentées à iamais pour n'auoir honoré les dieux, ny fait les sacrifices selon qu'ils le veulent, & commandent. Et ont des prestres choisis d'entr'eux, & ausquels ils portent, & pres le roy, fort grand reuerēce, lesquels vont vestuz cōme les autres, faict que des cheveux qu'ils se coupēt, en laissās seulement croistre par les deux costez des temples & coings du frōt, & vont lier ces toupets sur leur menton tout ainsi qu'on fait d'un licol, & pendans d'une testiere de cheual. Et d'autant que l'estude & vacation de tous ces Barbares est la guerre, leurs deuins, & prestres ont charge de benir les soldats allans à la bataille, lesquels arrousent du ius de certaines herbes qu'ils charment, estimans que ce leur soit fort salutaire, & est encor leur office de penser, & medicamentement les blecez, & d'enterrer ceux qui meurent en combatant. Or ce peuple

Antropo  
comme l'y  
dor, & Bac  
de Ma  
doctins ne l  
maladie, co  
qu'il en fa  
pourt la  
let Guay, la  
ce qu'ils ont  
cette plante  
de chasc  
vient viuent  
de voire les  
de vieill  
qui sont des  
omme qui ne  
estable, ent  
simples gēs  
ir que iadis i  
la descriptio  
essent des ch  
deux petit  
grand fest  
ult que le R  
la feste aupr  
au matin qu  
ait ces deux  
tant, & pr  
ans plus de se  
le qu'ils se f  
le Roy de  
richies de qu  
uels porten  
de qu'ils fo  
en proces  
de leurs viur  
se couuren  
leurs, les op  
mēz que fon  
trera, & d'an  
des par la dar  
femmes car  
daucort, cha  
vidoles. E  
la parolle  
l'apost ob

Antropophage, & imite les Canibales, ou Bresiliens, qui se faou-  
 vent comme Lyons de la chair des hommes, voire sorty que l'on est de La-  
 dor, & Bacaleos, il ne se trouue guere nation iusqu'aux Caribes, & à la  
 liere de Maragnô, qui n'vse d'vne cruauté si brutale, & abominable. Les  
 medecins ni leur sont point necessaires, chacun scachant bien se garantir  
 de la maladie, comme ceux qui cognoissent les herbes propres à leur santé  
 & qu'il en faille vser par la bouche, ou les apliquer en emplastre, ou avec  
 pour la cure & allegement des blessures: & ont vne herbe qu'ils a-  
 llent Guay, la qlle vsée leur fait vomir toutes leurs phlegmes coleriques,  
 & que qu'ils ont de superflu, ou qui nuise à la digestion en leur estomach:  
 ceste plante ils s'aydent, & la mangéans & en leur boisson estant co-  
 cte de chascû, & si saine, & salutaire, que sa vertu est telle, que ceux qui  
 s'en vsent viuent longuemêt, & sans souffrir grandes incommoditez de ma-  
 ladie voire les tiêt elle fortz, sains, disposz, & a dextres iusques en leur pl  
 de vieillesse. Ces prestres sudsits sont grands forciers, & enchanteurs  
 qui font des choses si merueilleuses avec leurs enchantemets, qu'il n'y a  
 homme qui ne l'estônast de leurs façons de faire, & des effaits de leur art  
 inestimable, entât qu'ils font aparoitre les esprits à leur souhait, & effrayét  
 les simples gés avec des visions espouuables: mais du diable, & du pou-  
 uoir que iadis il se monstroit auoir sur ce pauvre peuple, nous en parlerôs  
 à la description de l'isle de Haiti, qu'à present on apelle Espaignolle. Ilz  
 ont des chapelles faites tour ainsi que leurs maisonnettes, ou ils tien-  
 nent deux petites Idoles, que personne ne voit que deux fois l'an, mais la  
 plus grand feste est lors qu'ils sement leurs legumes, & semence, entant q  
 faut que le Roy mesme face la sentinelle tout le long de la nuit, veille  
 à la feste, aupres de ces belles folies, sans bouger de dedans l'oratoire iuf-  
 qu'au matin que le peuple estant assemblé, on monstre d'vn lieu fort haul-  
 t ces deux Idoles male & femelle, & lesquelles tout le peuple adore  
 & prosternant par terre, & criant desesperément misericorde,  
 sans plus de soing de la semence, & fruits, qui sont aux champs que de  
 veiller qu'ils se souuiennent de l'ame. Monstré que on a ceste abhominab  
 le, le Roy descend avec les prestres, & donne de belles robes de coton  
 riches: de quelques ioyaux à deux des plus nobles, & grâs de la suite  
 lesquels portent ceste mommerie de poupées en vne pompe & pourme-  
 nte qu'ils font vers certain champ, ou fault que tous assistent, comme at-  
 tendant en procesion, & prians le diable leur patron de leur donner abondâ-  
 nce de leurs viures. Chacun y assistant porte la plus belle robe qu'il aye, les  
 uns se couurent de feillars, d'autres se paignent tout le corps de diuerses  
 couleurs, les vns se font des masques de peaux, & s'en couurent la face, &  
 d'autres que font en la campagne destinée pour la feste, d'est à qui mieux  
 dansera, & dansera, veu que toutes les ceremonies de ce pays là sont mes-  
 mes par la dance, bien est vray que les hommes ont leur rate de iour, & les  
 femmes en ont vne toute le long de la nuit, ne laissant minute de temps  
 sans danser, chanter, prier, ou parfumer, & offrir quelque present deuant  
 les idoles. Lors que les lendemain de la feste on raporte en leur chapelle  
 les idoles, & les autres ceremonies, & magnificence qu'on les auoit conduites en

*Guay herbe  
de grâde ver-  
tu.*

*Prestres des  
Idolâtres font  
grands encha-  
teurs.*

*Reuerence &  
veille faite  
en l'honneur  
des Idoles.*

*Dances sont  
faites en tou-  
tes les ceremo-  
nies de ces peu-  
ples.*

*Estrange: ce-  
remones de  
ces Idolâtres.*

campagne. Ils ont vne autre feste en laquelle ils portent en pareil ordre vne autre statue & idole de boys, laquelle ils placent, & s'ichent sur vn posteau de boys; mistout de bout en la place qu'ils enuironnēt d'vne palissade, & de grande quantité de sieges & coffres faits assez grossièrement. Tous ceux qui sont mariez sans que aucun y osast faillir, sont tenus d'offrir à cest idole quelque present qu'ils mettet dans ces coffres, ou sur ces bancs ou les pendent aux posteaux: & ce pendant les prestres font la qui regident qui est celuy qui offre le plus beau & riche don, afin de le manifester & declairer à toute l'assemblée; car quiconque en rapporte ceste louange est de tous honoré tout le lôg de celle année, & ainsi ils vont à l'enuy l'un de l'autre à qui fera le mieux ion deuoir à l'endroit de l'Idole: Deuant laquelle bâquetent les principaux, des fruits, & pain de racines qu'on y a fait, & autres viâdes: & ce qui reste est distribué entre les seigneurs, & Prestres. La nuit estant venuë, ils descendent ce beau dieu de boys de son siege de posteau, & la vont plonger dans vn fleuue, ou bien dans la mer, si les fils sont voisins de la marine, à fin qu'il s'en aille faire grand chere avec l'eau avec les autres Dieux qui regissent les vagues escumeuses de l'Océan.

*L'Idole noyée  
par ceux mesmes  
qui l'adorent.*

A voir toutes ces folles superstitions, il semble que ce peuple ayt esté des fois instruit en l'eschole des Grecz, ou Egyptiens, qui ont esté les plus sçauans & plus abusez en l'abominatiō de l'Idolâtrie, que tout le reste des hommes, & desquels les Romains ont appris telz erreurs, & impostures: mais

*Roy & prestres  
comme  
canonisez par  
ces sauuages.*

cor le diriez vous mieux oyans que lendemain de leur plongement dans le fleuue, ilz assemblent encor forte deuotieusement, & descendent vntiers les Roys, ou prestres qui aura esté le plus honoré pour ses vertus: mettant ces ossemens sur vn eschaffaut à ce destiné, & dressé en la capitale, les femmes seules font l'office de plourer, & regretter la presence du saint homme, tournans à l'entour des os, & dâncans en rond, sans oublier d'offrir ce que elles peuuent de rare à la memoire de leur Prince ou Princeur: puis remet-on ces os en terre, & lors vn prestre harangue deuant le peuple, louant & magnifiant la vie passée de celuy de qui les ossemens ont esté honorez, disputant de l'immortalité de l'ame, de l'enfer que les diables ont estably pour la punition des meschans, en vn pays froid pour purger les pechez: & leur proposant le paradis qu'ils bastissent en vne terre temperée, & où regne Quezuga grand seigneur, & iceluy boiteux, neâtmoins homme doux & de bonnaire, comme celuy qui donne toute sorte de prosperitez aux ames qui passent en son Royaume, les banquetant, dressant bal, la Musique, & autres plaisirs, & leur donnant la iouissance de leurs mœurs: voila le Paradis de Sathan, qui souz la douceur d'vn tel charmentement, enuieille & endort ce pauvre peuple, tout ainsi que les Turcs & Mahometans se laissent deceuoir sous l'appât des aises promis par les contes de leur faux Prophete. Par le moyen de telle façon de dire, ce dieu & est ainsi mis au nombre des Dieux, & de prestres idoles, & de ce peuple, prenant à la fin des herbes seches & bitouillantes, desquelles il hume par le nez la fumée souflant sur l'assistance, & faisant des bruyes grimaches par faisant son office d'enchanteur, & de prestre d'Idolâtrie. Voyez quelle sorte de dieux les hommes ont fait, & de quelle sorte de prestres de laquelle

*Quezuga  
Roy du paradis  
creu de ces  
barbares.*

de laquelle vntiers Europe Sathan s'est iceluy avant efface nous pro d'ice pour faire pour presche au ciel, cō plusieurs bend mes qu'ilz châttez vous en ce vn Orphée, qu'les Grecz se font produit ces opourant (qu'il magrés font. Soleil, & ce es ames des de die: & ce penda C'est vn plaisir folies qu'ilz t Parafins que ne par le nez avec derriere du ceste seruice, il ne c'est vne gratur, se pense au Ces Canadien aux de Haity, n'adonnez au mme, & les D'ny en cuyur autume de touffez de leur be it mourir, il est pces. Au rest' priuantez, & i'at que les filloyent, ny voye leurs honnesti ne caressoient Voila quant au se tignant de sont posées en la premiere te de laque

de laquelle vsoient iadis les Romains, & de laquelle nous auons parlé en nostre Europe, ou celle cy de ces Sauvages & Barbares, & cognoistrez q̄ l'athan s'est ioué, & se ioué fort estrangement des hommes, puis que ne auant effacer en leur ame celle opinion de la diuinité, que la mesme nature nous propose pour la croire necessairement, il leur monstre l'adoration d'icelle, non ainsi qu'il le fault faire: mais rauissant au createur sa gloire, pour fauvement l'attribuer à la creature. Par la predication de ces prescheurs, ce peuple se duit, se persuade qu'il y a grand nombre d'hommes au ciel, cōme aussi sous terre, & que les Dieux de la mer sont partis en plusieurs bendes, & de toutes ces folies ilz en dressent, & font des chantages qu'ilz châtent, & les enseignēt à leur auditoire. Quelle barbarie trouuez vous en ce peuple, veu qu'il limite ce, pourquoy l'on a iadis tāt estimé vn Orphée, qui a mis au Ciel les plus infames hommes de la terre, & que les Grecz se sont dits les premiers & plus ciuilisez de la terre, pour auoir produit ces opinions en la fantasia des hommes? Vn Roy de ces peuples mourant (qu'ilz nomment Caciques) les Prestres subtilz en leurs ruses, & imaginées font artificiellement des feux qu'on estimeroit estre des rayōs du Soleil, & ce feu s'euaporant, ilz font à croire aux simples que ce sont les ames des defunctz qui s'en vont au Ciel iouyr d'vn aise à iamais durable: & ce pendant on enterre le corps avec grands pleurs, & gemissemēt. C'est vn plaisir quand ilz font la reuerence à leur Roy de veoir les gestes, & folies qu'ilz font, & telles, que elles ne different en rien à la dance des Marafins que nous offrent par d'eq̄ les bouffons d'Italie: car ilz luy frorent le nez avec leurs mains, & luy passent la main depuis le front, iusque derriere du col: ce que fait, si le Roy prend plaisir en cest office, & honore ce seruice, il ne fait que tourner sa teste vers l'espaule fenestre, d'autant que c'est vne grand faueur, & celuy qui l'a reçoit en recompence de son salut, se pense auoir receu vn grand honneur de son Prince.

Ces Canadiens de Cichoré, & Gualdapé ne sont si abrutis que estoient ceux de Haity, ny Cubà ou Iamaicà, desquelz i'espere parler cy apres, ny ont adonné au plaisir de la chair, d'autant que chacun n'espouse qu'vne femme, & les Dames y sont astraintes par la loy du Pays, non escrite en liure, ny en cuyure ou erain, ains grauée en leurs cœurs, & obseruée par la custume de tout temps, de ne se point remarier leurs marys estans trespassés de leur belle mort naturelle: mais si pour leurs forfaitz le Roy les fait mourir, il est permis aux femmes de voler impunément aux secondes nopces. Au reste ilz sont si curieux de la modestie, que sachans combien de priuantez, & ieux se font entre le mary & la femme, ilz ne souffrent point que les filles demeurent avec celles qui sont mariées, afin que elles voyent, ny voyent rien qui puisse les chatouiller, ny induire à feschager leurs honnestetez: imittans en cela les façons anciennes des romains, qui ne careissoient iamais leurs femmes en la presence de leurs enfans.

Voila quant aux Canadiens qui sont bien auant en terre ferme, car ceux qui se tiennent dés l'entrée des terres neuues (que on appelle) & lesquelles sont posées en l'Occident de nostre ligne Diametrale, ou meridionale la premiere terre est le promontoire dit Cap des Rats, qui est posé à

*Châsons faites en memoire des gens de bien*

*Comme les Roys sont honorez en leur trespas.*

*Estrange façon de faire la reuerence à leur Prince.*

*Mariage des Cichorans.*

*Veufues ne se remarient point en Cichoré.*

*Cap des Rats. Cap des Bretons en terres neuues.*

quarante sept degrés de latitude septentrionale, & quarante de longitude Occidentale: ceux dis-je, qui se tiennent en ceste entrée, & entre les deux promontoires des Ratz, & des Bretons, sont gens etuels, farouches & non acostables, & qui ne souffrent que personne les acoste, ou descende en leur terre, grands de stature, comme tous ceux de Septentrion, veltus de peaux de Loups, & autres animaux sauvages, & ayans des marques au visage que ils sy font avec le feu à grands rayes noires, portans les cheveux longs comme tout le reste des habitans de ces régions, leurs armes sont des arcs desquels ils s'aydent fort adextremement

*Isles de terre  
meune.*

ferrées non de fer, mais bien de pierres, & de quelques os de poisson & habitent en des petites loges de feillards, & escorces d'arbres faites exprès pour la pescherie qui est de Loups marins, Marsouins, & quelques Oiseaux de mer que on apelle Margaux, que ils prennent ez isles voisines telles que sont l'isle Bretonne, des Demons, Brise, les Arcines & autres en grand nombre, & la plus part desertes: & y est le departement de là descouverte tel, que les Bretons, & Normands tiennent la partie qui tend du Leuant au Ponant, & qui est le Canada, & qu'ils ont nommé la nouvelle France, & si quelques vns ont donné le nom de France Antartique à ceste poignée de terre costoyée, & habitée quelque temps par le sieur de Villegaignon, plus raisonnablement peut on appeller ceste autre France Artique, ayant si long temps que les nostres y hantent à sçauoir dez l'an mil cinq cens huict. qu'ils la descourirét, & y vont tous les ans à la pescherie, & plusieurs sy estans habituez, içoit que d'un costé l'Espagnol, de l'autre le Portugais leur enuiét ceste fortune & gaillardise.

*Terre Fran-  
çoise dite  
Nurumbeg  
par les sauua-  
ges.*

Or courans du Leuant au Ponant vers la Floride est la terre dite Françoise, que les Espagnols mesmes encor nomment ainsi, & laquelle gist à trente degrez de Latitude, & septante huict de longitude, où veritablemēt le peuple ressent quelque cas de la courtoisie de la nation de laquelle il porte le nom, comme celuy qui est affable, gracieux courtoys, & debonnaire: comme aussi le terroir est plaissant & fertile, & où l'on trouue de Orengiers, et Amandiers, et des vignes sauvages avec leur fruit, et plusieurs autres sortes d'arbres d'une beauté agreable, et fort souefs, et aromatiques à odorer, et flairer, et ce pays est nommé par les habitans Nurumbeg, entre lequel, et l'isle Espaignolle gist ce grand goulphe, duquel j'ay parlé cy deuant, et où sont les courantes des eaux si dangereuses tirant de la Floride au Mexique, contenant d'interualle, et espace de mer de là iusqu'au Bresil plus de mille bonnes lieuës: mais le chapitre suyuant nous aydera encor à mieux esplucher les matieres.

De la nouvelle France. contenant Hochelagá, Canadá, Saguenai, & la Floride, & des peuples qui y habitent.

Chapitre troisieme.



ORT peu d'hommes y a il eu de nostre temps qui ne ayent ouy parler de ce grand Pilote & expert Capitaine de Mer, Jaques Cartier, qui du temps du grand Roy François, & suyuant la trace de Jean Denys Normand (qui comme j'ay dit l'an mil cinq cens huit, avoit voltigé le lóg de Canadá) commença aussi à raser les fillons de la mer pour faire voir à chacun, & la gail-

dise des François, & leur industrie aussi bien sur l'Ocean, qu'à manier les combatz, & les affaires en terre ferme. Cestuy-cy s'estant fié à la constance des ondes esmeu de sa propre curiosité, & des sollicitations de Charles de Mouy seigneur de la Milleraie, & lieutenant de l'Admiral, l'an de nostre salut mil cinq cens trente quatre prit la route du Ponant, jusqu'à tant qu'il vint à Cap de Raz, prenant port à Carpout, & Degrad, à l'occident, pource que la coste qui regarde le Levant est basse, dangereuse, & pleine de bancs, & où tout le pays est plein d'Isles telles que celles de sainte Catherine, de Brests, des Oyseaux, & celle de Blanc

*Jaques Cartier excellent Pilote de nostre s're temps.*  
*Charles de Mouy seign. de la milleraie.*

Sablon, où les sauvages se tiennent pour y pescher le long de l'esté, mais voyer personne ne s'y arreste à cause des froidures, ains se retirent tous en terre ferme, cherchant les pays plus chaults & les moins exposez aux

*Isles de la terre Française.*

vents & rigueurs de la Bise, & ce sont ceux de Blac Sablon qui en vnt ainsi, & ceux de l'isle sainte Jaques, ainsi nommée par le Pilote Jaques Cartier, qui pesant pour le bon port que ce fut quelque bone terre, n'y trou-

*Isles s. Jaques nommée par Cartier.*

rien que des pierres, & rochers, nomplus qu'à celle de blanc Sablon, où il veit que des haliers espineux, & les roches toutes reuestues de moule palissante. Or est-il chose merueilleuse ce que ledict Cartier racompte

de certaines isles esquelz il ne se trouua rien que des oyseaux, & du nom desquelz ilz les baptiserent, le nom desquelz estoient Godetz ainsi ditz ceux du Pays, & lesquelz sont de la grandeur d'un Geay, noirs & blancs

couleur, & ayans le bec comme un Corbeau, & fort aysez à prendre, & à merveilles, & bons à manger, les autres sont appelez Margaux, qui sont plus blancs, & plus grands que les premiers, mais difficiles à prendre,

à cause qu'ilz se descendent estrangement du bec, & mordent presque comme un chien lors qu'on les approche, & sont de la grandeur d'un oye, & on dit le nombre estre si grand que toute la terre en estoit couverte, &

les Ours passoient des autres Isles auant pour se venir paistre sur ceste isle, Mais laissons ces Isles desertes pour voir les hommes pour lesquels nostre histoire est dressée plus que pour la singularité ny des animaux, ny des paisages, iacoit que ie ne vueille du tout taire cecy, comme

il seroit assez necessaire à nostre discours, & au Lecteur plaissant & prouf de la terre. En terre ferme que Cartier est descendu, il voit du peuple qui les

*Jaques Cartier, en sa premiere relation*

connoist, ce que nous auons dit cy dessus, à scauoir que tout ce

LIVRE QUATRIÈME

*Goulphe de la Chaleur.*

que ces sauvages font, est mesuré par la cadence de leurs bals & gambades, entant que tousiours ilz vont en dansant, & faisant autres contéances d'allegresse, comme se iettans de l'eau de la mer sur la teste en signe de monstrier leur innocence, & qu'ilz estoient nudz de toute trahison & tréperie: aussi sur le Goulphe nommé de la chaleur, les habitans y font gracieux, & telz qu'ilz portèrent aux nostros du poisson roslly iusque sur la haure, leur faisant signe qu'ilz leur donnoient de bon cœur: ne cessant de chanter, & dâner, & se frottans les bras avec les mains, & les haucant au ciel, comme pour asseurance de nostre amytié, & remerciement à Dieu qui est le soleil, d'vn si bon rencontre.

*Habitans du Cap de pré.*

Et y est le pays chault, à l'esgal de la terre d'Espagne, produisant du feig de son bon gré, de plusieurs sortes de fruitz, telz que les nostros, des roses de toutes couleurs fort sonéfues, & doux-sairantes. Or de pais en autre on trouue les peuples differens en mœurs & façons de faire, comme ceux que la police ne conduit point, que la loy ne lie souz son ordonnance, desquelz la relligion est incertaine, comme au promontoire dit Cap de Pré, où l'on peut nommer à bon droit les habitans sauvages pour estre les plus simples, & pauvres de la terre, leur pays gisant plus vers Septentrion que à l'Occident, & qui imitent le reste des Canadiens quant au danser & chanter en tout ce qu'ilz font, allans tous nuds, sauf qu'ilz portent quelques peaux deuant leurs parties honteuses, & vne qu'ilz se iettent sur les espauls, & laquelle ilz portent en escharpe.

*Barques servans de maisons à certains Canadiens*

Leur langage est different des autres, & leur façon de vie toute diverse ilz portent la teste rase, sauf vn toupet de poil sur le meillieu & sommet d'icelle, qu'ilz laissent croistre comme vne queue de cheual, & le lient avec vne courroye de cuyr le laissant pendre par derriere.

*Canadiens grans larrons*

Ilz n'ont autre maison que leurs Barquettes, lesquelles ilz renuersent & se couchent dessous pour reposer, ou pour suyrl'incommodité de temps, soit du chault ou de la pluye, & mangent & chair, & poisson à demy crudz, seulement leur font ilz vn peu sentir le feu sur les braies viuyans du millet gros comme poix que ilz nomment Kapaige, & duquel ilz font du pain, & vivent de prunes que ilz seichent pour l'hyuer, vsc de febues & autres fruitz; mais detestans le sel, & les choses salées toute vilennie. Et lors que on leur donnoit quelque petite denrée comme sonnettes peignes, & miroirs. ilz casoient noz gens les touchant & frottans des mains, comme nous faisons à noz chiens lors que leur voulons faire chere, dansans, & chantans à l'envy, & sur tout leurs femmes que ilz ne monstrent s'ilz ne sont asseurez que on ne leur raura point, & ilz les aiment, & estiment, au reste c'est le peuple le plus grand larron & le plus subtil à piller qu'on aye veu en tous ces pays estranges, que que les Bresiliens s'en fassent recognoistre pour maistres tresbons & experts.

*Sâguenaires peuples vagabons.*

Ceux de Sanguenai sont assis pres le pays de Canada sur le Septentrion & est la terre assez habitable, & où l'on trouue grande quantité de culture, toutesfois n'y a gueres d'hommes d'Europe qui y soyent alliez, ainsi que la cognoissance qu'ilz en ont vient du seul raport des Canadiens, qui se v

*Donaconi, v  
de Canada.*

*Hochelagá ro  
jaune nomé  
d'une riuere  
ainsi dite.*

*Bastimens de  
Hochelaga.*

*Côme les Ho-  
chelagiens font  
leur pain, nomé  
Caracóni*

*Poisson garde  
sec entre les  
Canadiens.*

*Efurgui, font  
côme des ma-  
tiers desquel-  
les se crée le  
Corail en no-  
stre mer.*

...y auoir esté, & en donnerent aduis aux nostres. Le Roy desquels lors  
vint parler à Cartier (lequel en son t<sup>o</sup> s'appelloit Donaconi, & pour  
leur Seigneur Agoulianná) il feit vn sermon & harange aux Chrestiens, ainsi  
qu'ils ont de coustume acostans quelqu'un, & remuant son corps, & fai-  
sant d'estranges gestes des mains, & de la teste en signe de ioye, & de bon  
receuil fait à noz gens, les assurant d'estre venuz en pays de repos & as-  
surance; & ne le peuuent mieus exprimer qu'en ballant & chantât, ainsi  
que souuentesfois nous auons desia propose. Les habitans de Hochelagá  
sont presque tous en comun estans leurs loges faites en rond, & en-  
uironnez comme dans vne palissade & muraille de boys, & au dedans  
des maisons de boys spacieuses de quelques cinquante pas, & bien cou-  
uertes de tables, & en ces logis y a grand nombre de chambres, & cabi-  
nets, & au milieu vne place ou ils font le feu à descouuert, afin qu'il n'in-  
terresse leurs loges, & ayans banqueté ensemble, les maris & leurs femmes  
se retirent chascun en sa chambre, avec leurs enfans & famille, entant  
que (comme l'ay dit) chascun est content d'une espouse, & se tient fort  
bonnestement en sa famille, instruisant les siens à viure vertueusement.

Ilz ont des greniers au dessus, & hault de leurs chambres, comme nous  
auons par deça ou ilz mettent le grain de quoy ilz font leur pain, qu'ilz  
nomment Carraconi, & lequel ilz font en ceste maniere: ilz ont de cer-  
tains mortiers de pierre, & avec des pilons de boys ilz vous pilent leur  
grain iusqu'à tant qu'ilz le puluerisent à bon escient, puis en font paste. et  
celle de grandes foüasses, ou courtes à la mode de Limosin qu'ils met-  
tent sur vne pierre fort large, & bien chaude, qu'ils couurent avec des cou-  
uercles chaults aussi, & en ceste sorte ilz cuisent leur pain comme dedans  
vn four. Ce bled leur sert enor en potage, comme les pois, & febues des-  
quelz ils ont abondamment aussi bien que de concombres, & melons, et  
plusieurs fruitz desquelz ils sustentent leur vie. Ont encor en leurs mai-  
sons des Vases faitz tout ainsi que des caques, barilz, & demy muidez, où  
ilz mettent leur poisson en conferue, & lequel ilz font secher en esté au  
soleil, à fin que l'hiver il leur serue de nourriture, dequoy ilz se pouruoient  
plus que d'autre munition pour viure, sans que pas vne de leurs viandes  
aye goust quelconque de sel, d'autant qu'il ne prennét point aucun goust,  
ny plaisir en ceste saulce. Voullans reposer ilz se couchent sur des escorfes  
d'arbres estendues sur la terre, avec des meschantes peaux de bestes, & a-  
u animaux sauuages, desquelles aussi ils se vestent, & se couurent la nuit du-  
rant leur reposit, & sommeil. Ce qu'ilz ont de plus precieux en ce monde  
sont quelques choses qu'ilz nomment Efurgui, qui sont aussi blanches  
que neige, & recueillent en vn fleuue portant ce nom mesme en ceste  
sorte. Si quelqu'un d'eux à merité la mort, ou bien s'ils ont pris quel-  
que ennemy en guerre, ilz le tuent, puis le deschiquent à grandz coups  
de courteaux le long des fesses, & des cüsses & espaulles, ce que fait, ils des-  
cendent le corps avec vne corde au fonds du fleuue, où est ledit Efurgui,  
ly laissant dix ou douze heures, & l'ostans ils trouuent en ces taillades  
cette matiere s'estant attachée au corps, de laquelle ils font des bulottes  
comme des patenostres, & en vseut comme nous de l'or, ou de l'argent

*Hochelagiens* & s'en seruent à estancher le sang, ce que les nostres ont trouué estre véritable par l'expérience, & ainsi ne s'estonnoient si ces barbares en tiennent si grand compte veu qu'ilz sont fletz à saigner souuent du nez. A reste les Hochelagiens n'ont soucy aucun des richesses autres que ce qui sert pour le viure, & ne se mêlent que de l'agriculture, & sçauoir des chapres & de la pescherie, & ne sçauent que valent les thesors n'en ayas aucune congnouissance, d'autant que iamais ils ne partent de leur pais, & ne sont vages bons comme les Canadiens, iacqz que ceux de Canadà soyent leurs subiects, & tributaires: & ont les François donné le nom de Montreal à la terre & finages de Hochelagà, à cause de la beauté, & fertillité de tout le paisage. Les ceremonies desquelles ce peuple vsa en receuant les chrestiens lors que Cartier y estoit, furent telles, que ie pense ilz obseruent en toutes receptions d'estrangers: ils s'assemblent en vne place grãde & spacieuse qui est entre l'interualle de leurs baltimens, & la riuierre, & là font arrester les estrangers en vn lieu fait en forme carree, & soudain femmes, & petits enfans leurs viennent autour pour les caresser, recueillir, & bien-vieinner, leur frotans des mains le visage, & touchant leurs bras, plourans de grand ioye d'auoir cest heur que de veoir hommes de jointain pais venans là pour prendre avec eux alliance. Ce recueil finy, les hommes font retirer leurs femmes, & enfans, & s'ascent à terre pres les estrangers en mesme ordre qu'on fait par deçà lors qu'on ioiue quelque Comedie, mais ilz n'ont guere demeuré là, que les femmes reuiennent portans vne natte faite comme vn tapis, & l'estendent au milieu de la place, & sur laquelle ils font asseoir leurs nouveaux hostes. Et tandis on voit venir dix hommes portans leur Roy, & seigneur assis sur vne grand peau de Cerf, lequel ils mettent sur celle natte au milieu de l'assemblée, là où estant il montre son visage, & caresse les suruenus auxquels il mostre ses bras, & ses iambes, & leur faisant signe de les toucher, qui n'est pas peu de faueur entre ces bonnes gens que d'ainsi se laisser manier, ains signifiante d'vne fort singuliere amitié. Et pour monstrer en quelle opinion ce peuple a les Chrestiens, & sur tout les François qu'il estime filz du Soleil, il fait, apres ce salut conduire deuant iceux, les malades, impotés, aueugles, & ceux qui estoient accablez d'age, afin qu'il leur pleut les toucher, ayas ceste fiance que noz gens furent descenduz du Ciel pour le salut, support & guerison de leurs vieillards, & malades: & est ce peuple fort modeste, patient, & assez sobre, & dommage fort grãd qu'il ne soit instruit en la sainte foy Catholique: mais ceux qui y abordent ayment mieux y rauager, & piller les Esclaves pour tourmenter leurs corps & s'en seruir en leurs affaires, que laissant le pays peuplé sauuer tant d'ames: qui ayant la seule conduite de nature, sont bonnes & bien affectionnées à la vertu: mais priuées de la clarté véritable de l'Euangile: et lesquels prennent si grand plaisir voyans les ceremonies des nostres à prier Dieu, en s'estonnant imitoient leurs gestes, & se plaisoient & à ouyr parler de Iesus, sans entendre toutesfois les mysteres de ce saint nom, tant la religion a de force en l'ame de l'homme quoy qu'assoupie dans le mesme borbier de l'ignorance.

Ce peuple est fort, & puissant à merueille, ce qui se peut recueillir en

*Ceremonies  
des Hochelagiens  
à recevoir les Estrangers.*

*Hochelagiens  
courtoys &  
modestes.*

acompan  
de là, il  
pareille fa  
chargé. A  
cruel  
mutuals,  
des doi  
d'arbitr  
ont les susd  
leurs hain  
si long tem  
tant au peu  
font les m  
conseruate  
el ils difent  
doit leur su  
tion, & le  
d'eux, il leu  
aise. Ilz cr  
voiles, & puis  
apres passen  
aise, & ma  
tout ainsi  
ains, & racin  
cy apres,  
sans des ch  
é allans tou  
re fort pauu  
ient guere i  
ys femmes, a  
, ains fault  
que le sign  
charbon pil  
doz d'vn co  
prostituet v  
ou tous pe  
ta leur tour  
trouvé pa  
is les dame  
sifoiét cōse  
esse Venus  
le peint bea  
y fait cōme  
assés, & q  
dance en le  
des cōcom  
n figure de

accompagnés les nostres iusqu'à leurs nauires, s'ils en voioyent quel-  
 vn de las, ils le prenoyent sur leurs colz, & espales, & le porto yent a-  
 uant par telle facilité qu'on voit qu'un cheual porte aisément par deçà quel-  
 que charge. Aux Ho cheliagiens sont voisins du costé du Nord des homes  
 cruels, & farouches, lesquels ilz nomment Agoniendâ, qui signi-  
 fient iuuais, & meschans, lesquels s'arment tout le corps, & iusqu'aux  
 doigts des doigtz, non de fer, ou erain, mais d'un tissu fait de cordes, &  
 de branches d'arbres, avec quelques petites pieces de boys enlacées avec ceux  
 dont les susdits grand guere, & s'entreuent fort cruellement, d'autant  
 que leurs haines sont sans aucune composition, & leur inimitié fondée  
 si long temps, qu'ils n'en scauroyent l'occasion tant soit elle petite.  
 Quant au peuple de Saguenai, limitrophe de Canada, & Hochelagâ, tel-  
 sont les mœurs, & coustumes: il ne croit point en Dieu, mais estime  
 le conseruateur vn qu'il nomme Cudruâgui; qui est le malin esprit, le-  
 quel ils disent que parle avec eux, & les aduertit de l'heur, ou mal'heur  
 qui doit leur succeder, & du bon temps, ou infertilité des années, ayans  
 l'opinion, & le confessans à chascun que lors qu'il est courroucé à l'encô-  
 tre d'eux, il leur gette de la poussiere aux yeux, & les empesche de voir à  
 leur aise. Ilz croyent en outre que lors qu'ils meurent ils s'en vont avec les  
 ames, & puis s'escoulent, & descendent le long du Ciel avec les Astres,  
 apres passent en des champs plaisans & delicieux, ou ils iouissent de  
 leur aise, & mangent des meilleurs, & plus beaux fruits du monde. Ilz vi-  
 uent tout ainsi en commun que ceux de Hochelagai, ayans des mesmes  
 herbes, & racines à faire leur pain que ceux du Bresil, desquels nous parle-  
 rons cy apres, & se vestans des peaux de diuers animaux sauvages, l'hyuer  
 se faisant des chaufes, & souliers assez grossierement desdites peaux, &  
 se allant tous piedz nudz, endurcis au travail; & gens accoustumez à  
 estre fort pauurement, & en grande misere. Ilz prisent le mariage; & ne le  
 font guere iamais, bien est vray que chascun homme espouse deux ou  
 trois femmes, auxquelles n'est permis de se remarier leur mary, estant de-  
 ué, mais fault que portent le dueil toute leur vie, lequel est cogneu, aussi  
 par ce que le signe de leur viduité en ce qu'elles se salissent le visage avec  
 du charbon pillé, & broyé avec de la greisse autant que pourroit la largeur  
 du doz d'un couteau. Mais leur saleté est le plus delcouuerte en cecy que  
 les prostitués vilanement leurs filles auât q'les marier, les mettâs en lieu pu-  
 blic ou tous peuuent aborder pour s'y mesler avec elles à leur fantasie, sans  
 que cela leur tourne à vitupere ny deshonneur q'conque, iusqu'à ce qu'elles  
 ont trouué party qui leur soit sortable, ce qui n'est pas hors de foy, puis  
 vendis les dames Cipriottes, & Babiloniènes (ainsi qu'auôs dit en son lieu)  
 se faisoient consciées de s'accointer de chacû à certain temps. en l'honneur de  
 la déesse Venus, à qui on raporte l'inuention de la ruffianerie. Ce peuple  
 se donne beaucoup au travail, & laboure sa terre avec vn instrument de  
 bois fait côme vne demy espée, & ont leur bled semblable aux pois ronds  
 des Indes, & qu'ilz appellent (Ofizi) duquel aussi les Bresiliens ont grand  
 usage en leur terre: Ils ont en outre quantité de groz melôs; Cocour-  
 des côcombres, pois, & febues, mais du tout differés à celles de par de  
 là la mer, & en figure desquelles neâtmoins elles imitét aucun mêt le goust & saueur,

*Agoniendâ  
 peuple cruel  
 pres de Cana  
 da.*

*Mœurs des  
 Saguenaiens.*

*Cudruâgni  
 adoré par les  
 Saguenaiens*

*Mariage des  
 Saguenaiens.  
 differens du  
 reste des Ca-  
 nadiens.*

*Filles prosti-  
 tuées par les  
 Saguenaiens.*

*Ofizi bled des  
 Saguenaiens.  
 Pouldre de  
 grand vertu  
 usée aussi des  
 Ameriques.*

LIVRE QUATRIÈME

Croist encor entre eux vne herbe, de laquelle ilz font grand profit l'Esté pour le temps d'hyuer la prisans, & estimans beaucoup, & de laquelle vfont seulement les hommes en la forme, & maniere qui s'ensuit.

L'ayant faite secher ils la mettent dans vn repley de leur abillement de peau fait comme vne prochette, dans laquelle ilz portent aussi vn cornet ou de pierre, ou de boys, & à toutes les heures qu'il leur plaist, ils puluerisent laditte herbe, metrans la pouldre dás le cornet susdit par vn des bouts & par dessous ilz mettent vn peu de braise, & de l'autre bout, ilz humectent la fumée de ceste pouldre, qu'elle leur sort, & par les nez, & par la bouche, tout ainsi qu'on voit que la fumée s'euapore par vne cheminée ayans certaine opinion que ceste vapeur leur sert de beaucoup, & à grand effort à les tenir chaultz, & sains, de sorte que iamais ilz ne marchent sans auoir sur eux de ceste herbe ou seche, ou puluerisée, & de mesme dit que les gens qui habitent au pays Bresilien, & en l'Amérique en vsent.

*Femmes plus labourieuses en Sanguenai que les hommes*

re les Chrestiens confessent qu'eux estans parmy ces nations estrange se sont bien trouuez des suffumigations de ceste herbe: le goust & venime de laquelle leur faisoit voir quelle en estoit la chaleur, puis qu'ils sauouer on eust dit que c'estoit autant de poiure, ou Gimgembre puluerisé, qu'ilz s'estoyent mis en la bouche: & comptent tous leurs faits par l'expérience, ainsi qu'en vsent encor par tout le continent de l'Amérique. Les

*Canadiens en general souffrent estrange-ment le froid.*

mes de ce país là sont industrieuses, & travaillent beaucoup plus que les hommes soit à la pescherie, qui est vne de leurs principales occupations, ou au labourage, & remuement de la terre, entant que (comme j'ay dit) ils n'ont autre vacation, ny trafic, ne sçachant que vault la marchandise.

Or entre eux prenez lequel que voudrez, & des sexes, & des aages, si à il pas vn qui ne souffre plus les rigueurs du froid que ne font mesme les bestes brutes, entant que durant les plus grandes froidures, lesquelles se font en ce país là, & aspres, & effroyables, si venoyét ils tous les iours aux lieux de noz gens nus, & par dessus la glace: j'appelle cela estre nudz n'ayans rien de couuert que les parties honteuses, & peut estre moitié des espales. D'autant que la terre est couuerte de nege, & que les riuieres sont glacez, ces sauuages (si ainsi les fault nommer) prennent grande quantité de sauuagine: comme sont Dains, Cerfs, Ours, Licures, Mars, Renards, et autres bestes desquelles ils mangent la chair crue, l'ayant premierement fait focher au Soleil, ou à la fumée, ainsi qu'encor ils en font de leur poisson: duquel ils ont si grande abondance qu'il n'y a saison de l'année ou de la mer, et les riuieres d'eau douce ne vous donnent de quoy contenter delicatement vostre appetit: et où le gibier est si familier, et aisé à prendre que les Grues, Cignes, Outardes, Oyes, et Canards sauuages, Merles, Tourterelles, Bifets, Ramiers, Estourneaux, Passes solitaires, et Franco-

*Maladie qui regne souuent en pays de Canadai & Sanguenai,*

sy trouuent aussi bien ou mieux selon le temps, qu'en carrier aucun de France. Et iacoit que la disposition et habitude de ce peuple soit telle, j'ay dit, si n'est il point sans sentir des incommodités auxquelles la pureté de nostre nature nous a assuiettis, et sur tout à vne maladie qui est si douloureuse que à la peste de par deça, et ceus qui en sont atteints perdans toute force de se soustenir sentoient vne effleure estrange en leurs jambes, &

choux en  
que charbo  
vn sang cor  
sité, puis f  
qu'au col  
pour demou  
choit toute  
se sentirent  
prenez par le  
fort durant c  
Dieu, & l'  
l'heur si g  
qu'on le voit  
que nouveau  
es pour rec  
té, ainsi q  
sur deça par l  
Colomb, com  
pourueu par  
la contagion  
Aussi en ce  
sult de ceste p  
que les sau  
me en leur la  
pour leur sante  
le bastiment  
aller outre, &  
des, & laiss  
bitées, les pe  
trons quelz  
gion, veu qu  
belle les Fran  
dans leurs co  
ne montrent  
se veoir de  
leur vueille  
chelles.  
Or est la Flor  
trionale au t  
la mesme con  
quand les E  
est oignez d  
tre, loing du c  
decs, & iourn  
ges ne regnoie  
bages, fleurs,

cheux ont ordinairement de leurs nez, qui leur paroissoient aussi noirs  
 que le charbon, & à d'autres, la chair devoit toute plombée, & comme de  
 vn sang corrompu & maculé, tout ainsi que le pourpre de ceux qui ont la  
 peste, puis s'estendoit ceste maladie aux cuisses, hanches, bras, espauls, &  
 jusqu'au col, ayans tous l'haleine si forte, & puante qu'aucun ne pouvoit  
 leur demourer auprès & les genciues gastées de telle sorte que la chair en  
 estoit toute mangée, & les dents en tomboient à plusieurs, & de ce mal  
 se sentirent assailliz les François alors qu'ilz y furent pour s'estre pour-  
 uenez par le pais, & ayans permis aux sauvages d'aller & venir en leur  
 port durant ceste persécution n'estimant point estre contagieuse. Mais  
 Dieu, & la nature sont si soigneux de ce qu'ilz produisent, qu'il n'y a  
 malheur si grand auquel ilz ne donnent & montrent le remede, ainsi  
 qu'on le voit & expérimente en toute espece de maladies, lesquelles quel-  
 que nouveauté qu'ayent, si est-ce que la puissance divine inspire les hom-  
 mes pour rechercher ce qui sert à la guerison de ceste alteration de leur  
 santé, ainsi qu'on a veu en ce maudit, & pernicieux mal de Naples porté  
 par deça par les Espaignolz, qui les premiers voyageret avec Christophle  
 Colomb, comme nous auons dit en nostre histoire des Charles, auquel on  
 pourueu par le moyen du boys sainct, & Gaiac pris au mesme pays d'où  
 la contagion estoit venue.

Aussi en ce pais Canadien apres que les François y eurent enduré l'as-  
 sault de ceste pestilence, ilz trouuerent aussi les moyens d'y remedier, voy-  
 ants que les sauvages s'aydoient de la decoction d'vn arbre qu'ilz appel-  
 lent en leur langue Amedà, avec laquelle ilz sentirent plus d'effiaict  
 pour leur santé, que si tous les medecins de Mont-pelier y eussent dref-  
 fé le bastiment de leurs receptes. Ce peuple assez espluché par nous, faut  
 aller outre, & voir ce qui suit, tirant ou à l'Occident, ou au Midy en ces  
 Indes, & laissant à part vn infiny nombre d'Isles tant peuplées que non  
 habitées, les peuples desquelles imitent les mœurs de ceux de terre ferme,  
 verrons quelz sont ceux de la Floride, & quelle est la temperature de leur  
 region, veu que souuent nous auons ouy parler de ceste terre, & pour la  
 belle les François & Espaignolz se sont assez opiniastrement entretastéz  
 sans leurs corps pour engresser les terres de ceux qui quelque amitié  
 ne monstrant à quelle que ce soit des parties, sont ioyeux toutesfoi-  
 s de se veoir depestréz de ceux qui les visitent, non pour bien que  
 leur vucillent, ains afin de se preualoir & de leur terre, & de leurs  
 richesses.

Orest la Floride posée à quelques trente deux degrez de latitude sep-  
 tentionale au troisieme Climat, mise presque souz le tropique d'Esté  
 à la mesme consideration qu'on peut imaginer le pais d'Egypte, & par  
 là quand les François estoient à Canada, & qu'ilz s'enqueroient des  
 choses esloignées de ceste terre, ilz eurent pour response qu'il y auoit plus  
 de chaleur, loing du chemin d'vne Lune (car c'est ainsi qu'ilz comptent leurs  
 années, & iournées) vn pais plus chaud que le leur, & où les glaces, ny les  
 neiges ne regnoient point si longuement, lequel pais abondoit en fructz,  
 herbes, fleurs, & delices plus que celuy où ilz habitoient.

*Malice Na-  
 ples par qui  
 porté en Eu-  
 rope. Vn  
 histoire des Char-  
 les. liu 15.*

*Amedà ar-  
 bre guerissant  
 la peste des  
 Canadiens.*

*Description  
 & assiette de  
 la Floride.*

Et est la terre Floride faite comme vne presque isle, ainsi qu'o descrit le pays de Dinnemireh entrant en poincte bien auant en la mer, qui la baigne de tous costez, fors celui qui a regard vers le Septentrion, & voit à l'Orient la grande estendue de l'Océan qui separe l'Europe de ces terres nouvellement descouvertes, à l'Occident luy gist la nouvelle Espagne descouverte par Gusman Espagnol : au midy elle regarde l'isle de Cuba, à present Fernand Diaz, qui est vne des premieres habitées par les Espagnolz, & descouverte par Christophle Colomb : & a pris le nom de Floride de la beauté de son paisage, entant que ceux qui y aborderent les premiers voyans si verdoyante, pleine de bois touffuz, forests spacieuses, & grades, & comme les prez y estoient tapissez par la diuersité des fleurs, qui embellissoient tout le paisage, luy donnerent ce nom de Floride, qui ressembloit plus son Espagnol que le trait de la langue François: aussi ce a esté Jean Ponce Espagnol, qui l'an de nostre salut, mil cinq cens douze, estant des appointé par l'Admiral Colomb de ses charges en l'isle de Boriquen, arriva avec quelques nauires, & courant fortune prist terre à la pointe de la Peninsule qu'encores à present on nomme le Cap, ou Promontoire de Jean Ponce, le quel & pour veoir le paisage beau (comme i'ay dit) & pour auoir plus de terre le iour de Pasques Flouries, appella toute la prouince du nom de Floride.

Les habitans de laquelle sont vaillans, hardis, forts, adextres, & legers, & assez subtilz, & fins, acostables, gracieux à qui ne les fasche point, & qui ont donné de grands affaires aux Capitaines Espagnolz, qui se sont mis en deuoir de les assuietir, & lesquelz n'y ont rien gagné autre cas, sinon qu'ilz ont laissé ce titre à la Floride, qu'elle est le Cemitiere des Espagnolz: veu que de belles troupes y ont finy leurs iours miserablement en cherchant les mines d'or & d'argent, dequoy ilz sont plus curieux que de gagner les hommes, & sur lesquels ilz veulent commander de brauade, ainsi que leurs historiens mesmes recitent, & se plaignent, & d'vne gloute conuoitise d'auoir, & d'vne cruauté si extrauagante qui a rendu odieux le nom Espagnol des le Septentrion iusques aux parties australes, & filz ont des subietz, c'est que les pauures gens ne peuuent s'emanciper de telle seruitude: & quoy que les Roys d'Espagne ayent desapouvé plusieurs cheftz, à cause de ces façons si cruelles, li n'ont ilz peu desfranchir ce malheur, qui despeuple les pais qu'on alloit visiter pour conuertir les Idolatres.

Je ne veux m'amuser longuement sur ce qui s'est passé entre les nostres & les Espagnolz pour railon de ce pais, & comme le Capitaine Jean Laudonniere y estant abordé, & ayant graué les armoires de France en vne certaine roche pres la Riuiere de May, qu'il nomma ainsi pour l'auoir descouverte le premier iour du mois de May, fut occis, & massacré malheureusement, & cruellement escorché par ceux qui deuoient auoir plus de respect & aux Chrestiens, & à ceux contre lesquels ilz n'auoient point de guerre, si ce n'est qu'ilz estiment que l'Espagnol ne soit plus Espagnol des qu'il est hors des terres de l'Europe.

Et ne discourray encor le voyage du Capitaine Laudonniere à la

*Pourquoy ceste Prouince est dite Floride, & par qui ainsi appelée.*

*Floride est le Cemitiere des Espagnolz.*

*Riuiere de May à la Floride nommée par les nostres. Laudonniere Capitaine François.*

de auquel i  
s'accedé  
prise par le  
maîtres du so  
ruiné apres  
par les Espa  
n'auoit pris a  
t les homm  
on, & façon  
Leur viure  
suis les hom  
issent acoster  
tre Antropo  
ux plus de h  
rel, veu que l  
at des choses  
unitables, q  
eu d'occasion  
né fort de la c  
es, lequel luy  
auroit aduise  
Au reste d'e  
le temps pas  
les Americqu  
arter aucunem  
s des arcz, &  
que celui q  
ilz adorent l  
antes, & sem  
tre, & leurs  
sonne ose y re  
Or se fait le  
m escheu tous  
y est dresse no  
s Tartares, ain  
elque coton, ac  
in, ce pendan  
cent en tout ce  
oradour, Cana  
aucun sembla  
de contruite po  
sence.  
ecy fait quelqu  
autres plus pro  
time, & qui auā  
ueroiét de mil

le auquel j'ay parlé, & qui me communiqua partie de ce qui luy estoit succédé & en ceste entreprise, & moins m'arrestoray sur la vengeance prise par le Capitaine Gourgues sur les Espaignolz, qui s'estoyent faits Maistres du fort de la Carline sur la Riviere de May au pays susdit, lequel fut ruiné apres avoir occis tout tant qu'il y trouua de gens y enuoyez par les Espaignolz du Mexique; & raporté en France l'artillerie que luy auoit pris audit fort sur Jean Ribauld, me contentans de veoir quelques uns des hommes de ce pays Floridien, & quelles leurs coustumes, religion, & façons de vie.

Leur viure est tout ainsi par communauté que celuy des Canadiens, mais les hommes y sont plus brusques, fiers & qui difficilement seissent acoster, car c'est ainsi que les Espaignolz en parlent, & les dient estre Anthropophages, à cause qu'ils en mangèrent quelques vns d'entre eux plus de haine qu'ilz portent à toute la nation que ce soit leur nation, veu que les Françoys qui y ont fréquenté long temps en racomptent des choses fort diuerses, les estimans acostables, gracieux, & assez charitables, quoy que subtilz, & desfiens, & qui soupçonent pour peu d'occasion qu'on leur en donne, veu que le Capitaine Gourgues se vint fort de la debonnaireté d'un des roitelets de ce pays nommé Satiaba, lequel luy fit tout le recueil, & honnestetez desquelles homme se seroit aduiser.

Au reste d'estre mange-hommes il n'en dit mot, toutesfois ie pense que le temps passé ilz s'en sont aussi bien escrimés; & que les Canibales des Ameriques, & que les anciens Scythes ausquelz ilz semblent rapporter aucunement: & sont leurs armes, comme aussi de tous leurs voyes des arcs, & saiettes, & des massues de boys, n'ayans aucun usage de fer que celuy que leur fournissent les Européens. Ilz ont des temples, & ilz adorent le soleil à cause qu'il donne vie & l'accroissement aux plantes, & semences, & auquel ilz sacrifient & les estrangers pris en guerre, & leurs propres enfans ainsi que le fort leur eschoit sans que personne ose y resister, ny dire chose qui puisse seruir au contraire.

Or se fait le sacrifice en ceste forme: le jour ordonné pour iceluy est escheu tous l'assemblé en vne plaine campagne, où le siege du Roy est dresse non si superbe, & magnifique que celuy du grand Canada des Tartares, ains l'asseoit le Prince Floridien sur vo lit de natte, & de quelque coton, acoudé sur iceluy, & appuyant sa face sur la paume de sa main, ce pendant voit-on autour de luy des principaux qui faultent, & se contentent en tout ce qu'ils font, ainsi qu'auois dit estre fait par ceux de Labrador, Canada, & Hochelagà, sans que pour cela ce beau Roy ait aucun semblant de toutes leurs caresses, ains droit on qu'il refuse de contristte pour le massacre qui se doit faire bien tost apres en sa plaine.

Il se fait quelque espace de temps, voicy venir les parens pere, & mere, & autres plus proches de celuy qu'on doit sacrifier, cōquisans la miserable ame, & qui auant qu'ilz l'offrent au Prince se prosternent par terre, cōme s'ils le seruoient de misericorde: toutesfois voia qu'il ne se esmeut aucunement

*Carline fort  
de la Floride*

*Mœurs & coutumes  
des  
Floridiens.*

*Religion &  
sacrifices des  
Floridiens.*



Des peuples Septentrionaux dez la Floride iusqu'à Themistitan, le long de la riuiera des Palmes, & l'isle nommée Malhado.

Chapitre quatriesme.



**A**LVARO Nunnez en sa relation du pays descouuert entre la Floride, & le pays du Mexique, nomme plusieurs sortes de peuple, mais tous fort cruelz sans amitié ny foy aucune, comme ceux qui ayant receu les Crestiens, & banqueté en leur compagnie ne faisoient conscience puis apres de les aller assaillir sans respect de leurs mesmes Caciques qui se tenoyent avec les Chrestiens : & quelques ages qu'ils eussent donné, ou receu, si ne se soucioyent ilz pourtât de tenir parole, ains s'armoyent cruellement contre les nostres, qui a esté cause que les Eespaignols bien que y ayent donné attainte, si n'ont ils peu venir au dessus : toutesfois verrons nous les mœurs de ces peuples selon que nous l'auons recueilly des liures, & memoires de ceux qui ont voyagé dez la Floride iusqu'au Panuco, qui est le chemin de presque quatre vingts lieuës tirant au Nord, & sur le point du Tropicque d'esté, à quelques 28. degrez de latitude.

Or les peuples plus par Nunnez remarquez sont ceux de l'isle de Malhado, qui signifie mauuais destin, à cause que là les Eespaignols perdirent plus part de leurs gens qui estoient eschapez de la terre ferme, loing de laquelle peut estre ceste isle de sept à huit lieuës, entant que les sauuages estoient résolu, voyans les Chrestiens rompus de travail, pressez de la faim, & affoiblis de maladie, de les occir treitous cruellement. Les Insulaires donc (selon qu'ils disent) sont grands de stature, bien proportionnez de membres, dispos, & allegres de leur personne, comme aussi sont ceux de terre ferme, la legereté desquelz est telle qu'à la course ils prendront allardement vn cheureul, ayans des arcs, & flesches pour toutes armes, desquelles ils saydēt fort adextremement. Les hommes se percent vne de leurs nanelles, & les aucuns toutes les deux, & au trou ils mettent vne fleche longue, & faite de canne de pied & demy, & assez grosse, & se pendent les leures par dessous, y mettans aussi vne petite piéce de Canne de mesme de meisme aux fesses, où ils se trauersent semblablement vne canne longue. Ceux de terre ferme en la region dite Aplacen sont forts, agers, & dispos portans des arcs lōgs de six pieds, mais gros comme le bras, & en tireront de deux cens pas loing, ne failans de passer la fleche par vn ais quelq' epaisseur raisonnable qu'il aye, & sont les flesches de rocher, ayans au bout en lieu de fer, des pierres ou des os esguiséz, & qui percent bien auant : se vestans de peaux fines, & subtiles, peintes & marquées bien gentiment, ayans vne telle soefueté d'odeur, qu'on diroit que cest de l'ambre, ou de la ciuette : portēt encor des manteaux de gros fil, & des chapeaux haults, & pointuz, & larges par le bord, & s'entresaluaus se sont presenté chascun d'vne fleche, laquelle ils baissent en signe d'amitié. En l'isle de Malhado les habitans y vont presque tous nuds, sauf que les femmes mariées se couurent les parties honteuses avec vn voile fait d'es-

*Isle de Malhado, & mœurs des Insulaires.*

orce d'arbre, laquelle est si deliée & subtile, que on iugeroit que ce soit de la laine la pl<sup>e</sup> fine que on sçache trouver, & les filles ont des peaux de Cheures, & autres animaux pour se vestir. Les hommes y sont bons guerriers, & les femmes fort adonnées au travail: & n'espousent ordinairement que chascun vne femme, sauf que les medecins en peuvent auoir deux si bon leur semble, ayans grande amitié, & familiarité ensemble. Celuy qui fiance vne fille est tenu d'aporter au pere de son accordée, tout ce qu'il prend, soit à la chasse, ou à la pescherie déz le iour qu'il l'accorde iusque à la fin de sa vie: sans qu'il osât en toucher, n'y manger tant peu soit de la proye: Et son beau pere est tenu luy enuoyer à manger sans qu'il entre en sa maison, non plus que le fiance va visiter le logis de son beau pere: voire s'il se rencontrent ils s'esloignent d'vn trait d'arc presque l'vn de l'autre, & se reculans ainsi ilz tiennent la veuë basse comme ceux qui estiment que s'entre regarder, & parler leur tourne à malheur & prejudice: & de ceste façon vsent encor ceux de terre ferme à plus de cinquante lieues à la ronde. Ont encor vne autre estrange coustume, que si vn leur frere, ou enfant vient à deceder ils s'en colerent, & contristent étrangement, sans que pas vn de la maison où cest homme sera mort, se soucie de se pourchasser d'aucun viure par l'espace de troys mois, ains se laisseroyent plustost mourir de faim que ce faire, si quelque leur parent ou voisin n'en prend le soing, & les soulage avec espoir de recevoir d'eux la pareille. Ilz seroyent, bien trompez si quelque grand peste les assaillloit, & que ils veissent presque que chascune maison eust vn mort d'autant que ce ieusne suffiroit pour en despeupler en peu de temps la contrée. Ilz ne pleurent point & ne se contristent pour la mort de quelque vieillard, disans qu'ils ne seruyent de rien plus au monde, que d'empescher la terre sans aucun prouffit: mais pour les petits enfans ils en font le dueil tout le long d'vn an, tous les iours trois fois commençans le pere, & la mere les premiers, & puis tout le peuple imitant leur tristesse, sçauoir au point du iour, au leuer du soleil, & sur le midy: & au bout de l'an ils font des obseques, lesquelles finies ilz se nettoyeut, & lauent, n'estant permis de ce faire durant le temps de leur dueil. Or enterrét ils leurs morts sauf que les medecins, les corps desquels ils brullét dangans & fauttans autour du feu tandis que il ard, & s'esiouissans avec grand allegresse & font de la pouldre des ossemens laquelle ils gardent iusqu'à ce que le dueil expiré, ilz font les hōneurs & obseques du mort, & alors la femme, & parens du medecin dessent se prosternét par terre avec tout le peuple, puis les parens hument avec de l'eau les cendres des os comme pour memoire & se decouper & taillent les bras en signe de grande tristesse. Le moyen que leurs medecins tiennent pour les guerir est le feu, & soufflant la playe, qu'ils auront faite au patient entant que ilz font des incisions, & succent le lieu incisé, tellement que souuent, ils les guerissent comme les Chrestiens se moquassent de ceste façon de medecine, ces barbares les accuserent d'ignorance, disant que s'il est ainsi que les herbes, & mineraux ayent quelque force de guerir, qu'à plus forte raison ce doit estre ostroyé à l'homme, par le soleil (car ils l'adorent aussi bien que ceux de

*Mariage des Malhadiens.*

*Estrange dueil de ces Insulaires.*

*Diversité d'obseques des Insulaires.*

*Quelle medecine vsée par les Malhadiens.*

... (vide) qui e  
... monde. C  
... laron, grand  
... que pour auoir  
... sence d'occi  
... qui en doit su  
... s'us leur tel  
... q. d. tuer  
... roye aux bes  
... once qu'ils e  
... mys, veuq t  
... as: & dis  
... res. Noâtm  
... es de leurs v  
... sult de cela ils  
... uent. Ces Iag  
... reste des Ins  
... ire ils change  
... yâs des nattes  
... maisonnettes: &  
... eurs cuisses, &  
... p'entriouaul  
... abô-dz, lesq' ille  
... s'elles la cha  
... e de laq' ille on  
... âge des araign  
... erre, & autre:  
... ent cela à qu  
... propre pasture  
... a faire farine, &  
... ercher bié loir  
... ent enfler côm  
... uins la necessi  
... y dur, ou de m  
... resse cōtinuel  
... nourir l'hōme,  
... e miserable. A  
... use q' luy a  
... ns, ny des viei  
... n estre: & tout  
... e resiouir, de  
... outes ces natiō  
... dêt. Outre la  
... core cōbat cō  
... illes piquêt d  
... cōme la dres

(Meride) qui est le plus parfait, & à plus de vigueur que tout ce qui a vie en  
 monde. Ce peuple Insulaire est Antropophage, & mangeant les hommes  
 laron, grand menteur, & s'adonnâ à deuination & sorcellerie, côme ceux  
 pour auoir songé quelque chose malheureuse en dormant, ne font co-  
 science d'occir les hommes, voire leurs propres enfans. & pour deuiner ce  
 qui en doit succeder, & pour auer ce sacrifice desfourner ce desastre de  
 dessus leur teste, voire en aucús endroits de laditte isle ils sont si desnatu-  
 rez, q̄ de tuer leurs filles, & les getter aux champs affin qu'elles seru ent de  
 proye aux bestes, & si on leur demande raison. vous en tirez ceste res-  
 ponce qu'ils en vsent ainsi, affin q̄ elles ne soyent les espouses de leurs en-  
 nemys, veuq̄ tous les autres insulaires les ont en detestatiõ, & s'appellent Ia-  
 uasles: & disent qu'elles seroiét cause de la multiplicatiõ de leurs aduer-  
 saires. Neâtmoins eux-mesme se voulans marier fault q̄ achetét leurs fem-  
 mes de leurs voisins, & en est le pris vn bel arc & deux fleches, & en de-  
 fault de cela ils donnent vn filay ayât demy aune de large, & autât en lo-  
 queur. Ces Iaguasles se percent & leurs, & mamelles, & fesses aussi bien q̄  
 dereste des Insulaires, & sont estrangement adonnez au peché contre na-  
 ture ils changent souuent de maison ainsi q̄ font les Arabes de Barbarie,  
 & vs des nattes faites de ione, & roseaux avec lesquelles ilz reuestent leurs  
 maisonnettes: & les femmes, & vieilles gens se vestét en hyuer, & couurét  
 leurs cuisses, & iâbes de peaux de certaines vaches q̄ ils ayét des pays plus  
 septentrionaulx, & qui viennent en leur pays de terre ferme, car ils sont va-  
 riablez, lesq̄lles bestes ont le col tortu, & le poil lóg côme les cheures, &  
 lesq̄lles la chair est bõne & sauoureuse. C'est vn cas estrâge de la nourritu-  
 re de laq̄lle on dit q̄ vse ce peuple pour lesoultiè de sa vie, côme celuy qui  
 se mange des araignes, fourmis, vers, lezards, serpens, des copeaux de boys, de la  
 terre, & autre: viâdes d'aussi peu de goust, & plaisir au mâger: nõ q̄ ilz acõ-  
 tent cela à quelque delicatesse, mais pour auoir faute du Mahis qui est la  
 propre pasture de tous ces pays là, & de la racine duquel tous fâidét pour  
 faire farine, & en pestrir leur pain, & laquelle racine il faut qu'ils aillent  
 chercher biè loing, au grâd peril de leur vie, veu qu'ils en ont de tel qui les  
 fait enfler côme crapaults, & sont de fort dure & difficile digestion, neât-  
 moins la necessité les contraint à sy ruer dessus, & ne trouuent riè d'amer-  
 cieux dur, ou de mauuais goust, tant extreme est la faim qui les assaut, & op-  
 presse cõtinuellemét: & telle q̄ les viperes qui sont poison soudain faisant  
 mourir lhõme, & la fiente des bestes seruent de viâde delicieuse à ce peu-  
 ple miserable. Aussi peniè-ie que la mesme nature est ennemye d'iceluy à  
 cause q̄ luy, aussi n'ayme riè q̄ soy mesme, & n'a soin q̄ l'ocõque ny de ces en-  
 fans, ny des vieillards. desq̄ls il ne se ioucie nõ moins: q̄ s'ils n'estoiét point  
 en estre: & toutesfois qlque indigèce. q̄ les Iaguasles souffrét, si ne cessét ils  
 de resiouir, de châter, & dâcer à toutes heures ainsi q̄ est la coustume de  
 toutes ces natiõs plus tramõtanes, & Boreales, q̄ ressiēt leur pays de l'oc-  
 cident. Outre la famine ordinaire qui fait cõpaignie sâs cesse à ces Barbares  
 encore cõbat cõtr'eux la nature, leur mettât en cãpaigne des Mouschillons  
 qui les piquét de telle sorte, q̄ ils õt le cuir tout eleué, & la chair bourfou-  
 llée côme lades, & côme lesq̄ls ils ont guerre nuit & iour, drellâs des feux

*Malhadiens  
 Antropophages.*

*Iaguasles oc-  
 cident leurs fil-  
 les & pour-  
 quoy.*

*Maisons des  
 Iaguasles &  
 autres Insu-  
 laires.*

*Viande de ces  
 Insulaires.*

*Iaguasles  
 n'aymans riè  
 qu'eux mes-  
 mes.*

*Iaguasles af-  
 faillies de faim  
 & des mous-  
 chillons.*

pour avec l'espaisseur de la fumée, & avec vne persecution se descharg  
 d'vne autre incommodité : & d'autres prenans des tisons ardās, vont con  
 rans, comme fols par la campagne bruslans, & poursuyuans ceste verme  
 ne a belles flammes. D'auantage ne s'arreste guere ce peuple en vn lieu s  
 n'y a abondance, & d'eau, & de boys, l'vn pour boire, & faire leur pain,  
 l'autre pour cuire leur viande s'ils prennent quelque sauuagine, & pour  
 ayder à fumer & brusler ces moufchillons, qui les assailent si opiniastr  
 ment, & ne leur souffrent prendre repos quelconque. Le long de celle co  
 ste habitent les Malicons, Cuiaios, Catalcuches, & Auauars, lesquels to  
 comptent les temps, non par ans, ou moys, ny prenans esgard au soleil  
 à la Lune, contens de sçavoir seulement la difference du temps selō qu'il  
 voyent que leurs fruits viennent à maturité, & lors que les poissons re  
 muent & sautent sur l'eau: mais en vne chose sont ils fort experts, à sçau  
 la cognoissance du leuer des estoilles, selon le cours desquelles ils ont  
 coustume de se gouverner : & ceux-cy sont aussi suiets à la faim q̄ les pre  
 cedents, n'ayans guere grans moyens de sustenter leur vie que fort mi  
 rablement: au reste suiets aux persecutions si euidētes du malin esprit q̄  
 ils sont batus, deschirez, & tourmentez par ce commun ennemy de l'hu  
 manité & ce visiblement. Aussi disoyent ils aux Chrestiens (comme raconta  
 Andaro Núnez en ses raports) que ceste mauuaise chose, car tel nom lui  
 donnent ils, est vn homme de petite stature, & portant barbe, iaçoit q̄  
 guere iamais ils ne pouuoient luy regarder le visage: & que dès qu'il v  
 noit en quelque maison, tous ceux qui estoient dedans ne cessoyent  
 trembler, & leur dressoyent les cheueux en la teste, & soudain que cest  
 stonnement les faisoit, on voyoit sur leurs portes vn grand tison de  
 tout ardent, apres lequel entroit ceste malheureuse creature iouāt ses  
 & tourmentant ceux qui estoient en la logette. Quelquesfois tandis qu'  
 chantoient, & dāçoient, selon leur coustume, ce malin esprit entroit v  
 stu en habit de femme, ou de quelque homme, & souuent prenoit tou  
 la loge la hauçant en l'air, puis la laissant tomber avec vn grand esbahis  
 ment de ceux de dedans, & menant vn estrange bruit, & tintamerre  
 Je ne discourray plus longuement ce qui est des terres de Saltenang  
 Mexuacá. Atlan, Guaxacá, Guatatlá, Cimagtlan, Hespá, Tetitlan, Xalil  
 peque, d'autant que les mœurs, & façons de vie des habitans aussi  
 leurs, sont semblables à celles des Mexiquiens, comme ayans les Idoles  
 honneur, viuans assez ciuilement, & les edifices desquels estoiet aussi m  
 gnifiques q̄ nous verrons auoir esté les bastimens de la grand cité de Th  
 mistitá: mais passans plus outre vers la mer de Sur, que autrement on n  
 me pacifique, pour ne laisser ce qui conioint l'egalité du globe, verrons  
 pays de Ceuolá descouuert l'an 1540, par ceux q̄ le gouverneur de la no  
 uelle Gallice y enuoya au nom du Roy d'Espagne, leq̄l pays est entre  
 Tropique d'esté, & le Pole Artique tirant au Nord, & doublant vers l'O  
 cident en l'elevation de quelques 60. degrez de latitude. En ce pays est  
 peuple plus ciuilisé que es regions susdites, bien est vray qu'il ne sou  
 guere que les estrangers y donnent attainte, ne sçay si c'est à cause des  
 paignols que ils craignent, & se despendent d'estre esclaves de mesme

*Malicons, Cu  
 iaios Catalc  
 ches, Anaua  
 res peuples Oc  
 cidentaux.*

*Andaro Nú  
 nez, auteur  
 de ceste histo  
 ire du pays des  
 palmes.*

*Malin esprit  
 tourmente ces  
 Indiens.*

*Regions voisi  
 nes du Mexu  
 que vers la  
 mer de Sur.*

que ceux de Thomistitan, veu que quand les gens y enuoyent par le vice-roy, y arriuerent, tout le traitement que on leur fait, ce fut la deffiance d'entrer en leur ville, & de sortir des finages sur peine de la mort.

Le pays y est beau, les bastiments faits fort magnifiquement, les hommes blancs pour estre le Ciel attrempe, & plus tirant sur le Septentrion, de belle stature, allans vesture de coton & de cuir de vache bien elaboré, & qui leur va iusqu'aux talons, se v'estans de mesme façon les hommes que les femmes, si riches que merucilles en pierrerie, & sur tout les herauldes y abondent, mais les Ceuoliens tiennent seulement compte des Turquoises, & s'en seruent comme pour monnoye, en portent des anneaux, coliers, & bracelets, & aux oreilles, & se perant les leures, ainsi que les Ameriques en enrichissent ces deschiquteurs faites pour estre effait en leur face. Les habitants de Ceuola qui est vne grand ville, & égale presque à Thomistitan, font souuent des banquetz ensemble, & ont des maisons grandes, spacieuses & publiques, où ilz s'assembloient plusieurs fois l'an, pour y banqueter & traiter de leurs affaires, ayans vn roy qui leur commande, & qui les conduict en guerre, comme aussi ont toutes ces nations Septentrionales, afin que on cognoisse que c'est de nature qui nous monstre qu'vn estat ne peut longuement durer, sans qu'il y aye quelcun qui en ayt la surintendance. C'est ainsi que on auoit esté auant de luy, qui disoit auoir fait le voyage, mais François Valques, capitaine vaillant homme, ayant fait le mesme chemin en chantage eud'au commandement, disant, que ces grandes cités que le frater auoit fait entendre au roy, estoient que de petits villages, où neantmoins les logis y estoient gentiment elaborez, ayans & doux, & trois estages, ausquelz on montoit avec des eschelles à main, & ce pays fut par luy nommé Grenade, en souvenir de la franco du royaume Espagnol qui porte ce tilre. Or quant au pays & touchant le peuple d'iceluy, voicy ce que Valques en recito. Le peuple de ce pays me semble assez accort, & subtil, d'assez belle stature, allans la plus part tous sent la ville, iacoit qu'ilz courent leurs vergoignes, & ont certains manteaux s'appelle Grenades & qui sont faits de cuir sans coton quelconque à cause que le pays est inhabile à le porter, pour estre estrangement exposé à la froidure.

Il est vray, que quelquefois il y fait chaud, mais soudain l'air changeant de visage on voit les nuages, & l'abondance fort grande de pluie: les riuers, & les neiges y sont & longz, & excoisiz, ce qui a prus aux habitants de bair assez chaudement, & à faire des habits de peaux de bestes, pour se couuoir de telle froidure, laquelle empesche qu'il n'y a aucun fruit, ny arbre fruitier quelconque.

Le pays y est plat, & sans montaignes, assez fertile, en leur Maïs, qui est de espèce de bled comme noz Milletz & en quelques legumes, les cerises, & autres bestes semblables y sont en abondance, & des curus desquelles ilz font des charres contre le froid. Ce pauvre peuple adoroit l'eau, & ne pouoit donner autre raison de ceste idolatrie, sinon que c'est elle qui fait croistre, & engendre tout bled, ou Maïs, & que c'est par elle que ilz se font, & qu'auant leur vie, & qu'auant leurs ancestres en auoient ainsi usé, & de lesquels ils n'auoient rien de plus. Ces Ceuoliens de leur voisinage ont

*Cecy st selon le rapport d'un beaucoup qui se disoit y auoir esté.*

*Prayerelatio de Valques touchant Ceuola, à present la ville de Grenade.*

*Quel le pays de Ceuola, a pour condition d'iceluy.*

*Ceuoliens adoroit l'eau, & pourquoy.*

chargé  
ont cou  
e verma  
lieu s  
pain,  
pour  
iniastr  
celle co  
uels to  
soleil d  
elô qu  
iffions r  
à sauo  
ils ont  
les pr  
ort mis  
esprit q  
y de l'h  
racomp  
nom le  
açoit q  
s qu'il v  
loyent  
que cest  
son de f  
ât ses ie  
ndis qu  
ntroit v  
noit tou  
esbahis  
nerre  
ltenang  
an, Xalit  
ans aufd  
Idoles  
t aussi m  
É de Th  
ent on n  
verrons  
de la no  
est entre  
vers l'O  
pays est  
ne sou  
se des  
mesme  
çon q



Province nommée Sionchim alé, la vallée de Cartenai, la région de Telscal-  
 mal, & que il eut repurgé de larrón le país de Guaficágo, declair & que il e  
 coquestes des terres d'Acáfigo, & Izuchá, apres auoir descritt s villes  
 Amaquerucá, Tzapalapa, & Camalca avec leurs richesses, & n'publiant  
 mettre en ault les petis royaumes cõtenus sous ces nõs de Curulá Tama  
 Tapa, Malinaltebeq, & Tenis, qui sõt prouces fort riches en or, fruits, &  
 singulárites, à la fin d'autãt que toutes celles cy sont cõprises sous le  
 nom & puissãce du roy Meziac, & qu'illet sõt de sa cõtributiõ & obeissã  
 il descritt aussi la regiõ du Mexique en ceste sorte: Auãt, dit-il, q rien di  
 de la fameuse cité de Themistitã, il faut pour mieux l'entendre, scauoir  
 cite du país de Mexique, auquel est posée & bastie celle grãd cité, qui  
 le siege & court royale du roy, & souuerain de toutes les regiõs surno-  
 mes Mexique, dõc est vn país tout ceint, & entourné de tres hauts & tres  
 pres mõts inaccessible, au pied desquels acãtmois, git vne belle & gẽtil  
 planure, & lõgue cãpaigne ayãt soixãte dix lieues, & en celuy país y a  
 deux lacs, le quelz occupẽt presque toute la province, entãt que tous les  
 lacs tiennẽt 30. lieues ou peu s'en faut d'espace, l'vn desqz est d'eau dou-  
 ce, & le goust de l'autre est aussi salée & mal plaisãte au goust que l'eau de  
 mer, & cestuy est pl<sup>r</sup> grãd que le lac d'eau douce & to<sup>r</sup> les deux separez  
 par quelques collines, qui sont au milieu de la campagne. Depuis l'isle de  
 Malhado iusqu'au Mexiq, & la grãd cité de Themistitã, tous les peuples y  
 habitãs ont de cõstume de ne coucher avec leurs fẽmes des le iour qu'el-  
 les se sentent encõstus, iusques deux ans apres la naissance du fruit qu'elles  
 ontẽt, & nourrissent leurs enfãs iusqu'à tãt qu'ilz attainẽt l'ã 12. de leur a-  
 ge, & sõt suffisãs de se pourchasser d'eux-mesmes dequoy viure. Ilz sont  
 peu charitables q si quelcũ rõbe malade parmy eux en pleine cãpaigne  
 rãtẽst ou leur filz, ou leur frere, ils n'ẽt tiẽt cõpte, ains le laissent là pour  
 mourir, ou qu'il se soulage s'il est en sa puissãce: mais s'il est ou leur enfãt  
 frere, ils le chargẽt sur leurs espoules, & l'ẽportẽt pour le pẽser, & guer-  
 r suiũt la suẽscrite sagõ de faire. Ce peuple ẽcor a pour v'sage, luy seruãt  
 de loy, de se separer de celles qu'il a en mariage pour l'occasiõ la moĩdre  
 mode, & se remariẽt à qui bõ leur sẽble, sans fil y auoit des enfãs, car a-  
 ins, il n'ẽt possible à aucũ de quiter sa fẽme. S'il ont quelcũ debat entr eux  
 ne sõt les arẽs & s'ẽches, avec lesquelles ils demellent leur differẽt, ains à  
 coups de poing & à belles bastõnades, & n'y aq les fẽmes qui en face  
 separatiõ, & de party qu'elles ont la querelle, chacũ se retire loing de l'o-  
 uin iusqu'à tãt que la colere luy passe, & soudain q le desdain, & mortu-  
 leur ame ilz se reunissent ensembles cõme si jamais ilz n'auoient eu aucune  
 querelle. Biẽ est vray que ceux qui ne sont pas mariez n'en sõt pas ains, car  
 qu'elles sõt de sa basẽ ilz se retire vers leurs voisins qui les recoiũt cour-  
 tẽment, les aidãs de ce qu'ilz ont iusqu'à tãt que le tout appareillẽ chacun se  
 va en sa maisonnetẽ: & sõt en general fort bõs guerriers & incõtants pour  
 les pays sages, & enser en ce qui est de l'art militaire, qu'on les estimeroit a-  
 uoir esté conduiz par les pl<sup>r</sup> branes chefs qu'on ayõs en nostre Europe. Et  
 tout q cõme, ay dit ce peuple ne s'arreste guere iamais en vn lieu, & q  
 porte les maisons quelque part qu'il marche, s'il aduient qu'il luy faille

*Provinces cõ-  
 prises au roy-  
 nome de Me-  
 xique.*

*Asiette du  
 país Mexicã.*

*Contiẽce des  
 occidentaux  
 & le tẽps que  
 les femmes  
 alaiten: leurs  
 enfãs.*

*Divorce entre  
 les Indiens  
 d'Occidẽt cõ-  
 me recẽu.*

*Les peuples  
 des la riniere  
 des Palmes.  
 iusqu'au Me-  
 xique bons  
 guerriers.*

s'arrester en quelque lieu, où ses ennemis le puissent offencer, c'est lors  
 qu'on voit dresser son equipage, & ses loges au pied de quelque montagne  
 rocheuse & difficile, & où il y ayt du bois le plus espais qu'ilz peuvent choisir  
 fin, puis se retranchent de tous costez, & y se passent à l'aïse. Ceux qui doi-  
 vent combattre se couurent tous de boys menu comme qui seroit des pa-  
 nesades, & ainsi cachés ilz desochent leurs fleches, & si bien couuerts, que  
 à peine que l'ennemy leur soit proche & voylin, si ne pour il les descou-  
 urir aucunement. Or font ilz un chemin fort estroit jusqu'à un demy moutain  
 gne, où ilz dressent un lieu pour la retraite de leurs femmes & enfans, que  
 ilz meinent tousiours, à cause que tout ainsi qu'elles sont le plus souvent l'oc-  
 casion de leurs querelles, elles les departent aussi lors qu'ilz combattent le plus  
 furieusement. Ce sont les plus fins & rusez à se surprendre les uns les autres  
 qu'homme se scauroit imaginer au reste quand ilz ont querelles particulieres d'un  
 ne maison à autre, on ne voit qu'embusches & aguets, & des meurtres infi-  
 niz faits en trahison & par surprise: en somme c'est la nation la plus diligen-  
 te en fait de guerre qui soit en tout l'Occident, et est que s'ilz se doutent  
 de leur adversaire, n'y n'ont garde de dormir, ains seroit tout le log de la nuit  
 en sentinelle, tenés l'arc prest avec vno douzaine de fleches, souvent ilz  
 sortent de leur loge allés ronder autour le vêtre contre terre, pour n'estre  
 point aperceuz, afin de voir & scauoir ce qui se fait au camp de l'ennemy,  
 fin que s'ilz sentent aucun remuement ilz soient prestz pour se mettre en  
 desfée. Quand ilz combattent ilz seruiennent bas, & se baissent pour n'estre  
 atteints de fleches adversaires, & descobant ilz parlent tousiours & sans  
 cét d'une lieu en autre: ainsi l'arquebusier ne leur porte guer grand nuifance  
 quand les nostres les attaque, si ce n'est que ce soit en quelq lieu estroit où  
 leau les empesche de se destourner, & gauchir aux coups, & n'y a moy de  
 les auoir qu'par l'effort, & gaillardise de la caualerie: laquelle ces ces gens crai-  
 gnent sur toutes les choses de ce mode. Or quitonq a affaire avec eux qui  
 n'oublie rié de son cœur, & s'asseuré, & soit si discret que ces barbares ne  
 cognoissent rien en luy d'estonnement, ou faute de hardiesse, d'autant qu'il  
 s'aydet le mieux de telles occasions que gens de la terre, rât ilz sont accors  
 & subtils, & qui se hardissent en l'aillissement de leurs ennemis, & coura-  
 geusement se vengent lors qu'il voyent estomes leurs adversaires: voire  
 ne fault leur vser de guerre grand gracieuse durant le combat, ay craindre de  
 les offencer, car ilz se moquent de tete respectz, & estiment que c'est un  
 gne euidet de courardise. Lors qu'ilz sont combattus en eux de voisins à vo-  
 sin, & qu'ilz ont employé tout leur munition de fleches, chascun sen re-  
 tourne son chemin, sans que son ennemy se soucio de le poursuivre, enco-  
 re qu'ilz s'uyent en beaucoup plus petit nombre à ceux à qui se chap es-  
 dement libre, car telle est la coustume vsée entr'eux: comme aussi ilz son-  
 acoustumés à souffrir la faim, & soif, & froid plus que tous les autres, &  
 par ainsi ne fault se bonner s'ilz sont si bons guerriers, & si sages que le vo-  
 y a descrit. La diuersité des Langues y est vne grand facherie à ceux qui  
 nauignent le long de celle coste, sçait qu'il y ayt un langage commun, que  
 est entendu en l'estendu de plus de 400. lieues de terre. Passés les  
 peuples susnommez, on trouue les Comtes, & Canoles, peuple son

Comme ilz  
 dressent leur  
 camp.

Maniere que  
 ce peuple tien  
 en combat.

Comme leur  
 combat prend  
 fin.

Comtes &  
 Canoles pen-  
 plis.

donné à se  
 poultre fai  
 scilles d'un a  
 des de grans  
 ouillons ilz ti  
 de l'esumo  
 qu'ilz la peun  
 vser, ils cri  
 yant ce cry q  
 d'un lieu, n  
 past elle sero  
 spandue, à  
 qui voudront b  
 de malheur  
 mourir en p  
 trois iours  
 que chascun n'  
 euples le long  
 que ceux c  
 que les autres  
 Chrestiens, ou  
 les Espaign  
 Chrestiens à  
 qual sans coux  
 offroyent  
 sur la ce  
 font des la F  
 par pays tirant  
 dent le plus  
 des descouert  
 maché, Bacle  
 tres preceden  
 gion de Cui  
 qu'il about  
 de sur par C  
 Cuiacens, &  
 où les honn  
 demy nudz, to  
 unmes avec v  
 illes viennent  
 l'autre mode.  
 royaume estanc  
 oyen de se disp  
 & au resté ay  
 retirer, & fr  
 Charles

donné à ses plaisirs, ou chacun se peyne avec certaine fumée d'herbe, ou poudre faite d'icelle plante. On aussy vne sorte de boisson faite de feuilles d'un arbre qui est semblable à celles d'un chesne qu'ils cuisent dans de grans chaudieres pleines d'eau, lesquelles ayans donné deux bouillons ilz tirent de dessus le feu, & quand elle est à demy tiede, & que d'écume y est par dessus ilz en boient: & la humeur la plus chaude, qu'ils la peuvent souffrir, mais tandis qu'ils la tirent du vase, & auant qu'ils yser, ils crient & semonnent ceux qui aurót desir de boire. Les femmes voyant ce cry quelque part qu'elles soyent fault que s'arrestent sans bouger d'un lieu, ny remuer en sorte quelconque, car s'il aduenoit qu'une respendue, à cause qu'ils ont opinion que si tandis qu'ils appellent ceux qui voudront boire quel que femme se remuoit tant soit peu, que quelque chose de malheureux entre en leur boire et d'iceluy en leur corps, qui les fait mourir en peu temps. Ceste boisson a la couleur iaune, et en vint trois iours de suite sans manger viande quelconque, ne passant iour que chascun n'en aualle plus d'un seau et demy. Il y a encor diuers autres peuples le long de celle coste, que ie laisse pour vser de mesmes façons de boire que ceux que iusqu'à icy aués descrit iacoit que les vns söt plus courtois que les autres, selon aussy (comme ie pense) qu'ils sont frequentez des Chrestiens, ou on esgard au traitemont que leur sont les nostres: d'autant que les Espaignolz mesmes confessent, que ces pauures Barbares fuyoyent les Chrestiens à cause que ceux de leur troupe, n'oublioyent rien à prendre d'eux sans ceux qui les carressoyent, et biciauans les naturels du pays qui leur offroyent assez et plus volontiers leur seruire. Or auant que retourner sur la coste tirant vers la nouvelle Espaigne, et que venir aux isles qui sont des la Floride iusques à Iucaran, et au Panuco, nous verrons le pays tirant vers la mer de Sur, laissant neantmoins les terres qui regardent le plus le Septentrion, à cause qu'il n'y a encor aucun qui en ayent descouvert que de long de la mer, et de quelques fleuues et pays de Canada, Bacaleos, Hochelagá, et Labradour, descouués par nous és chartres precedens. Non loing des Provinces des Comes, & Camoles, est la region de Cuinao, & vne autre qui l'auoisine laquelle est nommée Cuinaquiri, aboutissant au pais Mexique vers le Midy & Orient, ayant la mer de Sur par Occident, & les susditz peuples pour objet Septentrional. Les Cuinaens, & Cuinaquiriens sont gens fort estranges, & mal acostables, où les hommes portent des barbes de certains especes de patillo, allés demy nudz, toutesfois se couurant des cuirs des bestes, & sacrifiant les hommes avec vne brutale cruauté, pensans faire vn grand honneur à ceux qui les viennent visiter, si avec ceste carresse si mal-plaisante ilz les enuoient d'autre mode. Ce peuple fut iadis subiet aux Roys de Mexique, mais le Royauté estant tombé entre les mains des Espaignolz, il a ralsché par tout le pays de se dispenser de leur oboyssance, se sentant vaillant & fort robuste, & au reste ayant des lieux boscageux, & des aspres montaigues pour se retirer, & si couraigeux, & hardy que Nuno de Gusman, escriuait à l'Empereur Charles cinquiesme, & recommandant la vaillance de ces Barba-

*Estrange superstition des Barbares Camoles.*

*Cuinao, & Cuinaquiri regions Occidentales.*

*Nuno de Gusman en ses relations.*

res, il dit qu'un Indien voyant un Espagnol monté à l'avantage, & armé, avoir passé vne ruiere ne craignist de l'attaquer à tout son espee de boys, de laquelle il luy donna deux ou trois vertes atteintes, & se porta si bien que sans le cheval, le Chrestien eut eu assez d'affaire, neantmoins occist il à la fin ce valeureux Barbare qui volontiers il eut sauvé, veu la gailardise, sy luy eust esté possible de le prédre en vie. Les Guinéens bien qu'ils adorent le Soleil, suyuant la façon de faire des autres peuples des le Septentrion tirant à la mer de Sur, iusqu'au pays Mexique: si est-ce encor qu'ils ont des idoles auxquelles ils font grand honneur, & reuerce: & quoy qu'ils prennent plaisir lors que les Chrestiens leur parlent de Dieu createur du Ciel, & de la terre, si sont ils si bestiaux, & grossiers d'esprit, qu'ils ne prisans cecy: ils ne peuent desacoustumer le seruire du Diable, lequel ils sentent pour estrange: & mal-gracieux mais, qui a bien que ceux de Malhado, & que les Iaguzes cy deuant mentionnez. Et n'est grand caue que ce malin esprit les tienne ainsi auuglez; veu que là où leurs voisins ont quelque modestie, & continence, ceux cy sont si brutalement conduits du desfreiglement de leur appetit, qu'ils commettent le peché contre nature, & vsent des mariages desquelz est taxé Nero auoir voulu vser par les histoires Romaines. Ce peuple est en outre imitateur de la brutalité des Caribes & Canibales, entant qu'il mange les hommes tout ainsi que nous faisons la sauuagine, come ainsi soit que leur instructeur Sathan leur apprend ceste effusion de sang, & montre que c'est le plus grand, & plus agreable seruire qu'on luy puisse faire, car il parle à eux, ainsi qu'il fait au Calicut, come nous auons monstré, & ainsi qu'il faisoit au Mexique, & au Guasco, come j'espere vous deduire es chapitres suyuants. Or les Lacz suy ditz se viennent ioindre en vne estressiffure de terre, qui est entre les deux costaux, & les hautes montaignes, où le destroit peut auoir d'esteuee tant que la portée d'un arc, & par iceluy l'un lac entre dans l'autre, & les passans entrent es citez assises sur les Lacz, sans toucher à terre. Et le Lac salé (qui est le plus grand) a son fluz & reflux tout ainsi que la mer, & lors qu'il croist, son eau entre dedans celuy d'eau douce avec aussi grande vehemence qu'il estoit quelque fleuve se desbordant impetueusement, & de mesme en fait celuy d'eau douce en son accroist, & desbordement se goulphant en l'eau salé. Et sur le plus grand est assise la grande, riche, renommée cité de Themistita, estant esloigné de terre ferme quelques deubones lieux, & d'icelle auant y a quatre chaussees fort estroites ayans de largeur enuiron la longueur d'une pique, qui conduisent à la cité, qui n'est pas si grande que Paris, ou Venise, ainsi que aucuns l'ont chanté en leurs contes, veu que Cortez l'a fait semblable à Seuille, ou Cordonne en Espagne, qui ne sont pas plus grandes qu'Orleans, ou Tholouze. Mais ce qui fait paroistre ainsi spacieuse, c'est qu'elle est assise la moitié en l'eau, ayant chacune maison son issue, afin que l'eau puisse couler en montans, ou cauisant, & y va l'on sur des Canoës (ce sont leurs vaisseaux faitz tous de ne piece) ainsi qu'on passe les canaux sur des godoles. Venise. Neantmoins les ruës y sont grandes, & spacieuses, rehaucées fort gentiment avec de luyées faites de boys, afin que l'eau ne s'estende plus que de raison, y acco-

*Vallances des Guinéens.*

*Guinaquiries grands idoles.*

*Guinéens Sodomites.*

*Guinéens & Guinaquiries Antropophages.*

*Assiette de la grande cité de Themistita.*

*Themistita bastie tout ainsi que Venise.*

la pörz pon  
que toutes cr  
chose qui ser  
bondance, &  
dardónés si  
nades place  
personnes.  
fr qlques eob  
la police & c  
eux qui ne tr  
Voila quate  
prochás le qu  
le y estât d'af  
roch: le Sept  
mefnage. Iuper  
uant que les  
ville soit diu  
ort bien & sup  
aux, & honc  
quelz serudt aü  
pres leurs te  
ous vestuz de  
le jour qu'il  
ous choisís de  
la cité, qui p  
peres les en t  
ez, & ceux qui  
qu'ilz y appren  
is qu'ilz sont la  
loisible d'en  
certaines via  
ñices; & tem  
ort richement  
ur pour y log  
quantité de cha  
ur des sieges, a  
es tout autour  
randeur, & lac  
vne estrange c  
arient pour les  
eux qu'ilz tuen  
leurs dieux, ils  
entre & du san  
leurs idoles,  
mises en leur c  
res hommes qu

les ports pour passer en terre ferme, & les places de belle estude où se ve  
 dent toutes choses qui seruent pour la nourriture de l'homme. N'y a guere  
 chose qui serue pour le plaisir, & commodité, qu'o'y trouue en assez grand  
 abondance, & avec tel ordre qu'à chaque mestier, & espee de marchandise,  
 & ordonnées sa rue où qu'o'y mette d'autre chose parmy. Au milieu de cha  
 cune des places y a vne grande maison, où se tiennent ordinairement 10. ou  
 15. personnes pour iuger, & decider de toutes cōtrouerfes qui s'emeuent  
 par qu'ilques achapt, ou vête, entre les marchés: & par là on peut cognoistre  
 la police & l'honesté de ce peuple estimé tant sauuage, & Barbare, par  
 ceux qui ne trouuent rien de ciuile, & ce qui se fait es terres de leur naissan  
 ce. Voila quant au bastiment, estat ce pays, en eleuatiō de quelques 25. degrez  
 au dessus de l'equateur posée au 3. Climat par delà le Tropicque d'esté, le peu  
 ple y estât d'assez belle stature, nō trop blanc, ny noir aussi, à cause qu'il ap  
 prochē le Septentrion, & nous est aussi fort Occidental, magnifique en son  
 vestiment, superflu en baquets, arrogant au possible, & estrangement idolatre  
 tant qu'à les Espagnolz s'en feissent les maistres. Et cōme ainsi soit que  
 la ville soit diuisée par cartiers, & cōtrées, & qu'elles les edifices y soient  
 fort bien & superbement dressez par tout, si est-ce que les lieux les plus  
 beaux, & honorables sont de putez pour aucuns religieux qu'ils ont, & les  
 quelz seruent aux tēples de leurs Idoles desquelles ils sont les gardiēs habi  
 tés pres leurs temples, & Mosquées, ou ilz les tiennent. Ces religieux vnt  
 tous vestuz de noir ne se faisât couper ny cheueux, ny se peignās  
 plus le iour qu'ilz entret en religion, iusqu'au iour qu'ils en sortent: & sont  
 tous choisis des enfans des meilleures maisons, & des plus grās seigneurs  
 de la cité, qui portent cest habit dès l'age de six à sept ans, iusqu'à tant que  
 leurs peres les en tirent pour les marier: & plus souuent y met on les filz ais  
 nez, & ceux qui doiuent succeder à l'heritage, que non pas les autres, afin  
 qu'ilz y aprennent la vertu, & le moyen de bien regir leur famille. Tan  
 tant qu'ilz sont là, ne leur est permis d'aller voir les femmes, ny aux dames  
 & loisible d'entrer en l'habitation de ces hommes, lesquels s'abstiennent  
 de certaines viandes en aucunes saisons, & seruent ordinairement aux sa  
 crifices, & temples de leurs idoles. Ces maisons de leurs oraisons sont  
 fort richement bassies, grandes, bien dressees, de grands edifices à l'en  
 uir pour y loger ces venerables, & ayans vn grand nombre de tours, &  
 quantité de chappelles, où sont posez reuerēment leurs faux Dieux  
 sur des sieges, ayans des Dais, & Pauillons par dessus, & diuerses paintu  
 res tout autour, & sont ces statues proportionnées d'vne desmesurée  
 grandeur, & laquelle excede la hauteur de quelque que ce soit, & faites  
 d'vne estrange composition, à scauoir de toutes sortes de grains desquels  
 on vient pour leur viure, pillez & incorporez ensemble avec le sang de  
 ceux qu'ilz tuent pour en faire sacrifice. Car voulās offrir chose agreable  
 à leurs dieux, ils prennent vn homme tout en vie, & luy tirent le cœur du  
 ventre & du sang ils en font ceste belle paste pour dresser l'abomination  
 devant leurs idoles, lesquelles estans parfaites en la grandeur que vous ay dit  
 mises en leur chappelles, on leur offre grand nombre de cœurs des pau  
 vres hommes qu'on leur sacrifie, & du sang de ces sacrifices en oignent la

Grande ville  
 de ces sieges  
 de l'hermitage

Quelz sont  
 les religions  
 des Idolatres  
 du Mexique.

Dequoy les  
 Mexicains font  
 leurs idoles.

Abomina  
 bles sacrifices  
 des Mexicains

face de leurs simulachres detestables: & n'ayans des étrangers pour ce  
 effect, les peins enfans de leurs propre pays sont reservez pour la sacrifici  
 ils auoyent plusieurs chappelles; & icelles obscures & sans que pourtant  
 on y tint aucune lumiere, ou estoient leurs idoles, chacun en ayant vn  
 particuliere à sa deuotion, & pour toute maladic, ou action ayas vn Dieu  
 sanglant adoré en leurs affaires, ainsi que indis en yfroyent, & les Grecz, &  
 des Romains viuans en Idolatrie. Les tours que vous ay dit estre aux coins  
 des logis qui sont voisins des temples, ou Mosques ne seruent que pour  
 tombeau & sepulture des seigneurs, ou encor il y a des chappelles aie  
 ces Idoles qui sont les dieux particulieres de chascune maison. Je ne veu  
 auantiser à vous deschiffre la beauré de leurs maisons, & iardinages, n  
 en arretter, sur la grand industrie qu'ilz ont eu à conduire l'eau douce par  
 des canaux subterrains, & A que doit dans leur ville, & ne me chault  
 scauoir si les deniers qu'ordinairement on leue sur toutes les denrées po  
 tées vendre au marché sont pour le Roy, ou si elles viennent à l'hostel d  
 ville, entant que la communauté, & les seigneurs de la cité ont grand pu  
 sance sur la police; entant que ce sont eux qui donnent pris à toute chose  
 & establisent les gabelles que vous ay dit se tenir es places pour vider l  
 querelles des marchands, & punir les larrons, ou autres faisans tort à ce  
 qui trafiquent. On voit encor en leurs places publiques tous les iours d  
 hommes de tous mestiers, qui attendent là à voir si il y a quelque vn q  
 vueille les employer au mestier duquel ils se messét, en somme quoy qu  
 ce peuple soit Barbare, si est-il policé, & le mieux dressé de tout ce  
 que l'on en a descouuert de la memoire du noz peres: au reste vaillant, y  
 subtil, hardy, courageux, ayant son Prince, & pour la deffence duquel  
 estro les Espaignols il en est mort plusieurs milliers, ainsi qu'encore no  
 dirons, ayans espluché d'autres choses qui restent à demeller. Ce peuple  
 est de grande stature sans excez neantmoins, dispoz, gaillard, & qui su  
 porte aisément les incommoditez de la faim, & de toute sorte de traua  
 il ne craint point la mort, & se hazarde courageusemēt à la guerre, laque  
 le ils aymēt sur tout, & caressent ceux qui sy font cognoistre pour les pl  
 vaillant, le faisans Capitaine, & seigneur, & luy donnent des terres, va  
 saux & esclaves: & pour le recognoistre en quelque compagnie, qu'il  
 soyent luy font quelque marque en ces cheueux, laquelle vené, chacū b  
 fait auant d'honneur presque que si c'estoit leur propre Roy.

*Depulchres  
 des seig. de  
 Mexique on  
 sont dressés*

*Puissance des  
 seig. de la vil  
 le de Themi  
 stis.*

*Conditions  
 du peuple Me  
 xican.*

*Armes de  
 ceux du Mex  
 que des femines*

Leurs armes defensiués sont certains pourpointz cotonnez, & esp  
 d'vn bon doigt, lesquelz sont fortz; & resistans aux coups, & par des  
 ceux là portent encor d'autres pourpointz & chausses qui s'entretiennent  
 ensemble, & qu'ilz facent, & esguilletent par derriere & tout cey est fait  
 d'vne grosse toille, & couuert de diuers plumages d'oiseaux de plusieurs  
 couleurs. Les grands seigneurs ont des mailles non de fer, mais d'or,  
 d'argent, & ce qu'ilz portent qui est couuert de plume est fort à l'egal  
 leurs armes: est leur abillemens de teste de boys fait en forme de quelque  
 beste rauissante tenant la gueule bée, comme si elle vouloit englourir  
 homme, & par dessus vn grand pennache enrichy d'or, & de pierres  
 Leurs targues, rondelles, & Pauois, sont de Cannes bien massifs, & de

mez de Cor  
 qu'à grand p  
 defensiués de  
 qu'ilz lancer  
 de poisson  
 qui aussi  
 tant d'icelles  
 fies qui taille  
 encore de fo  
 qu'à grand p  
 vn merueille  
 ballent & qu  
 ceux qui les c  
 possible, con  
 ste, & ne resp  
 ne peuuent de  
 certains man  
 ment, & de  
 estomach: es  
 nu, qui sembl  
 les chappea  
 Couurent au  
 toutois fort  
 houppes di  
 tous costez, &  
 par dessus y a  
 est attachée au  
 la guerre, &  
 ceux fasts de  
 Les femme  
 les surpeliz, l  
 contrepointe  
 elles chemise  
 est plus longu  
 encor vn habil  
 ne portent r  
 rent les espau  
 de couleur de  
 elles ont des c  
 elles se garent  
 de Pouites, Ca  
 des Gerfs. Cit  
 se plaisent fo  
 bres, & qui se  
 leur pain est fa  
 vn poidz les

de Coton, & par dessus embellis de plumes & lames d'or, & si fort  
 qu'à grand peine de trait y peut donner atteinte, & les penetrer. Les armes  
 offensives desquelles se seruent le plus sont l'arc, & les fleches, & vn dard  
 qu'ilz lancent en guerre, le fer des bouts, est vne pierre viue, ou quelque  
 de poisson tres-aigu & nuisant: les aucuns font des bouts à trois poin-  
 tes, qui aussi blecent entrais lieux: leurs espées sont de bois, mais au tail-  
 lant d'icelles, qui est large de demy pied, ilz mettent de ces pierres aigu-  
 es, qui taillent aussi bien ou mieux quezrafoir, qu'on puisse faire. Vient  
 encore de sondes & s'en aydent fort dextrement, hardis, & obstinez, &  
 qui à grand peine peuuent estre ostez de leur rang, d'autant qu'ilz tiennēt  
 vn merueilleux ordre estant en bataille: durant laquelle ilz chantent, &  
 ballent & quelques fois font de si grandz cris, & huées qu'ilz estonnent  
 ceux qui les oyent, & sur tout silz se voyent auoir du meilleur: cruelz au  
 possible, comme ceux qui ne pardonnent à homme tant leur soit-il pro-  
 che, & ne respectent aucun aage ny sexe tuans tout, & les mangeans, s'ils  
 ne peuuent les emmener avec eux en captiuité. Leurs habillemens sont  
 certains manteaux faitz de Coton comme des linceux, ouutez sur diuer-  
 sement, & desquelz chascun en a deux ou trois, & les lient par deuant sur  
 l'estomach: en hiuor ilz se vestēt de certains habits faitz de plume fort me-  
 lue, qui semble estre de soye cramoisie, & veluz ainsi qu'on porte par de-  
 hors les chappeaux de soye, & en ont de rouges, noirs, blancs, gris, & iaulnes.  
 Couurent aussi leurs parties honteuses, tant deuant que derriere avec des  
 trouoirs fort gentils, & galamment elaborez, avec de grands boutons  
 & houppes diuersement coulourées, qui leur pendent mignonement de  
 par costez, & ont des souliers qui n'ont que la simple semelle, sauf que  
 par dessus y a vne couroye qui vient des la poincte se ioindre au talon, où  
 est attachée avec quelque boutons ne portent rien sur la teste, si ce n'est  
 la guerre, & en leurs festes, & dances qu'ils ont de longs chappeaux, &  
 ceux faitz de diuerses couleurs & manieres.

Les femmes ont des chemises de Coton sans manches, qui ressemblent  
 les surpeliz, longues, larges, & subtilment elabourées, par tout, gentimēt  
 contre pointées par les bords, & frangées non sans grande industrie, & de  
 belles chemises en portent deux, ou trois, faites diuersement, mais vne qui  
 est plus longue que toutes les autres. De la ceinture, en bas elles portent  
 encor vn habillement de Coton fin qui leur va iusqu'à la pointe du pied,  
 & ne portent rien sur la teste, laissant leurs cheueux espars, qui leur cou-  
 urent les espauls, & sont beaux encore qu'ils soyent vn peu noirastres, &  
 de couleur de chastaigne: il est vray qu'és pais chaults, & voisins de la mer  
 elles ont des couurechefs tanez, & faitz en resu, comme voiles: desquelz  
 elles se garentissent cōtre la chaleur. Leur viure est assez somptueux ayās  
 de Poultes, Cailles, Paons, Oyes, & Canartz: & tuant pour leur ordinaire  
 des Cerfs, Cheureux, Lieures & Cournilz: ont abondance d'herbes & fruits,  
 & se plaisent fort de la verdure, & des potages: & neantmoins sont gens  
 sobres, & qui se contentent des peu, autant que nation qui soit sur la terre.  
 Leur pain est fait d'vn certain grain qu'ilz nomment Tagul, ayant figure  
 vn poidez les vns estans rouges, autres blancz, & autres noirs, qui estant

*Armes offen-  
sives du Me-  
xican.*

*Usage du Me-  
xican en ba-  
taille & sa  
cruauté.*

*Habits de  
Mexicains hors  
de guerre.*

*Comme s'ac-  
coustrent les  
dames Me-  
xicanes.*

*Viure, & so-  
brieté des Me-  
xicans.*

*Quel est le blé des Mexicains, & comme ils font leur pain*

*Boisson Cachanatle des Mexicains.*

*Grande obeissance des Mexicains vers leur Roy.*

*Loix severes en Mexique.*

*Punition des larcins.*

*Loy severe contre les crimes de l'Idolatrie.*

*Dieux Mexicains armés.*

semez la tige vient de la hauteur d'une demye lance, iettant deux ou trois branches où est le grain tout ainsi que par deça nous voyons le gros millet, & Pannicle, & lequel grain ils mettoient apres en auoir osté l'escorce avec de la chaux, & le meulent avec quelques pierres faites expres, & tost brisé aussi soudain on met ceste farine en l'eau pour en faire paste, laquelle sans leuain aucun, ilz forment en pain, & la font cuire sur de certains tuileaux, grans comme cribles, le mangeans tout chaud, à cause qu'il est meilleur que s'ilz le laissent refroidir. Leur Cachanatle, à sçavoir boisson principale & meilleure de laquelle ilz vsent, est faite & composée d'aucun fruit d'un arbre qui porte le fruit tout ainsi que sont noz Concobres & cest arbre est si delicat, qu'il luy faut d'autres arbres touffuz autour qui le deffendent du vent, & du hassle, & neantmoins il demande la terre qui soit & grasse, & non aucunement morfondue: le fruit s'appelle Cacao, qu'ilz font bouillir & y meslent quelques pouldres parmy pour luy donner meilleur goust & consiste ce breuage presque tout en escume: & ainsi ceux qui en boient ouurent fort la bouche afin qu'elle se escoule, & plus aisément descende en bas le gosier. La police de ce peuple estoit conduite souz l'autorité d'un grand Monarque qui estoit (auant que l'Espagne leur ostast leur iurisdiction) comme vn Empereur, ayans plusieurs Roys, Ducs, Comtes, & Barons, souz son obeissance, aussi bien que les Cheualiers & soldatz, estoient prests à marcher dès que le commandement leur estoit fait de la part du souuerain. Or y estoient les seigneurs tellemēt honorez, obeïs, & respectez qu'il ne leur manquoit rien plus, si n'est qu'on les adorast cōme dieux: La iustice si seuer, & que tout ainsi que iadis les loix de Dracon Athenien estoient sanglantes, ceux cy ne voyoient par leurs ordonnances crime aucun, qui fust puny plus doucement que de supplice & peine capitale, ou de perpetuelle seruitude. Les larcins, volz, & assassinements y estoient chastiez fort rigoureusement, mesmement si vn homme entroit au iardin ou champ d'autrui, & qu'il ny prist qu'une poignée de grain, ou quelque fruit s'il estoit pris, le meilleur marché qu'on luy faisoit estoit d'estre donné pour esclau à celuy qu'il auoit desrobé. Celuy qui trahissoit le Roy, ou cōmettoit quelque crime contre sa personne, estoit occis cruellemēt, & sans nulle misericorde avec tous ses enfans: & famille & parens iusques à la quatriesme generation: & ceste rigueur si estrange estoit cause qu'on respectoit ainsi les Rois, que chascun les honoroit, qu'on les craignoit, qu'on leurs commandemens estoient gardez, & que les plus grands flechissoient souz leur puissance. Je vous ay parlé cy deuant des idoles, & de leur figure, où j'auoy oublié qu'ilz les asseoient en thronne, avec l'espée au poing, & vne rondelle au bras comme prestz à entrer en bataille, mais ayant parlé des sacrifices cruels d'iceux, il n'en faut point passer la maniere sans la descrire, afin qu'on ne s'estonne pas si anciens on lit les abominables massacres faits en l'honneur des dieux adores par l'antiquité, puis que de nostre temps on a veu celle mesme abomination parmy ce peuple miserable, qui abusé par le malin esprit, pensoit faire vn grand seruice à ses dieux, en espandant le sang des hommes leurs semblables. Nous auons dit qu'ils auoient des dieux particuliers à chascun

chose à eux nécessaire, mais le Dieu commun du pais, & adoré generale-  
 ment de tous estoit nommé par eux Horchilouos, l'idole duquel estoit en  
 une grande Tour aisée au milieu de la plus grande place de la cité, & en la  
 chapelle duquel aucun n'entroit que celui qui est leur souuerain sacrifi-  
 cateur: or toutes les fois qu'ils ont affaire, & nécessité de quelque chose, ils  
 sacrifient plusieurs enfans, femmes, & filles, & des hommes, & s'en fait la  
 cérémonie en ceste maniere. Estant donc prins celui, qui doit estre sacri-  
 ficé, on le conduit par les ruës, & places publiques de la cité paré, enrichy  
 de beaux habits, & auquel chascun fait grandes caresses, & luy recite ses  
 necessitez, afin qu'il en face le message, & le raporte à leur Dieu, puis que  
 est prest de faire le voyage, puis luy donne quelque chose soit pour mair-  
 ter ou autrement, de sorte que ce miserable qu'on mène à ce supplice,  
 ens qu'arriuer au temple est tout chargé de presens que luy font les ci-  
 toyens, qui luy donnent des commissions à despcher en l'autre monde,  
 tous ces dons reuiennent au profit du sacrificeur pour le salaire de  
 son execution. Pourmène qu'on a ainsi cest homme, il est porté au temple.  
 Il se dresse le bal, & la feste (ainsi que tout se passe sous la mesure de la  
 grace par tous ces pais) & en laquelle le consacré au Diable gambade  
 suite, & balle, & s'elioüist avec les autres. Le bal finy, le sacrificeur qui  
 doit massacrer, le despouille & le conduit a vn coing de la tour en la  
 quelle gist l'Idole de leur principal Dieu, auquel coing y a vn simulachre  
 de pierre, où il apuye le patient, luy liant vne main à l'espaule de l'idole,  
 l'autre à l'autre, & le mesme en vsant à l'édroit des iambes: ce que fait,  
 luy se mettent de rechef à chanter & dancer autour de ceste victime,  
 luy comptans leurs affaires, & repliquans leurs necessitez: & chascun luy  
 recommandé ce qu'il veut, voycy arriuer le massacreur (qui est vne  
 grande digité entr'eux) tenant vn grand Rasoir de pierre, mais qui taille  
 l'esgal du fer le mieux acéré, & trenchant qu'on puisse trouuer & avec  
 celuy en vn clin d'œil, il vous ouure la poitrine de cest homme au droit  
 du cœur, lequel il luy tire tout chault, & bouillât du vêtre, lequel est mis  
 entre les mains du grand sacrificeur, qui du sang, qui en sort oinct la  
 bouche de leur Horchilouos, & soudain de ce mesme sang en gette en  
 l'air, & se met vers le Soleil si c'est de iour, & si durant la nuit on sacrifie, c'est aux  
 étoiles à qui on fait cest offre sanglant: & apres on oinct les leures, & la  
 face à tout tant qu'il y a d'idoles au temple ou Mosquée sathanique, com-  
 me aussi le dessus, & cornice de la porte de l'oratoire, où est l'idole prin-  
 cipale. Ce que fait on brusle le cœur du defunct & les cendres en sont  
 seruées comme chose precieuse dans quelque vase, le mesme en fait on  
 fait du corps, mettant toutesfois separément les cendres en vn autre vase:  
 que celui où sont celles du cœur: & d'autres fois ils rotissent le cœur  
 sur les oz des iambes & des bras, & les enuoloppent en des drapeaux, &  
 les gardent avec grand reuerence. Et iagoit que les Dieux soient diuer-  
 sement contemplez selon la diuersité des prouinces, entant que les vns  
 adorent le Soleil, d'autres la Lune, & Estoilles, les vns se souillans en l'a-  
 doration des bestes à quatre piedz, les autres honorans les oyseaux, ceux  
 les serpens, & les autres les poissons, li est ce que de toute chose par eux

*Horchilouos  
 la grand idole  
 de Themi-  
 stia  
 Mode & cere-  
 monie des sa-  
 crifices Mexi-  
 cans.*

*Horrible sa-  
 crifice.*

*Cenères du  
 sacrifice con-  
 seruées.*

*Infame idola-  
 trie des Mexi-  
 cans.*

ventrée ils ont des figures, & representations, & leur offrent des maudits  
 & sanglans sacrifices. Et ce qui les affectionnoit à ceste coutume si cruel  
 le, estoit que le Diable parlant dedans ses simulachres leur commandoit  
 d'en verser ainsi, & leur faisoit à croire qu'il se passoit de ceste viande par  
 eux offerte; & ne mangeoit rien si volontiers, que les cœurs des hommes.  
 Ce peuple est le plus deuotieux en ce qu'il croit, qu'altro qu'on sçache en  
 tout le monde, & si affectionné à ses Dieux que volontairemēt plusieurs  
 s'offrent pour estre sacrifiez, estimans de sauuer leurs ames, qu'ils croyent  
 estre immortelles, ainsi que sont tous les septentrionaux vers les Prouin  
 ces, ius nommées, & voit on ordinairement plusieurs qui s'incisent les lan  
 gues, bras, & cuisses, pour en offrir le sang à leurs idoles: & ont sur les chap  
 des chapelles, & hermitages: où les passans vont deuotieusement offrir  
 leur sang deuant leurs dieux, les prians de bienheur leurs affaires, & le  
 conduire en leurs voyages. Voilà quant à la religion, & police de la cite  
 de Themistitan, & des principales du Mexique, ou les hommes estans de  
 bon & gentil esprit, ont à present pour la plus part embrassé l'Euangil  
 ayans de bons prescheurs ordinaires qui les destournent de ceste abomi  
 nation detestable d'Idolatrie, & d'vne cruauté si barbare, & inhumaine.  
 Ce peuple ne se soucie que bien peu des femmes, & en fait le moins  
 compte que nation qui soit souz le Ciel, veu que pour chose aucune  
 peut tourner à quelque profit que ce fut, vn Mexicain ne diroit rien de  
 son affaire à sa femme tant la tint il chere ou l'aymast il à l'esgal de sa pe  
 sonne. Et auant qu'ilz se chrestienassent quoy qu'ils espouassent cha  
 diuer les femmes, comme encore font les Mohometistes, si en auoyent il  
 tousiours vne qui estoit la principale, & les enfans sortans de laquel  
 succedoyent aux biens & heritages du pere: aussi en espoussant ceste prin  
 cipale, ils faisoient plus de dāces & esbats, qu'en conduisant les autres  
 leur maison, qui ne seruent q̄ pour le plaisir, là ou l'autre est maistresse,  
 chef de la famille. Et affin qu'on ne pense poiat que ceste nation estant  
 strangement superstitieuse en la persuasion detestable de ces dieux, fut au  
 si sans quelque recognoissance de l'honneur, que presque tons les hom  
 mes de la terre ont porté à la sepulture, fault noter que les Mexicains tou  
 voire tous les Occidēaux dés la region de Panuco, iusqu'à Labrador,  
 Baccaleos se soignēt grandement de faire que leurs mortz soyent mis  
 terre, & quel que bestise qu'on leur attribue si ne sont ils point si bestial  
 que furent les Hircaniens iadis, qui permettoient que les bestes fussent  
 celles, qui seruoient de sepulture à leurs parens, veu que ceux cy quant  
 quelqu'vn d'entr'eux est mort, dressēt vn tombeau fait de pierre, & con  
 vne fosse voultrée, dans laquelle ilz mettent le corps du defunct sur vn  
 siege: & aupres de luy posoyent son espée, rondelle, & le plus precieux  
 ses ioyaux fust d'or, argent ou pierrerie, & des viandes pour quelque iou  
 née, ayans opinion q̄ les morts faisoient quelque grand voyage, pour  
 quel paracheuer les viures leur estoient necessaires, & les armes vtils  
 fin de s'en preualoir pour quelques iournées. Et si c'estoit vne femme  
 encore n'estimoient ilz point qu'elle fut oisue, puis qu'en sa fosse  
 mettoit sa quenouille, fuseauz, mestier, & autre chose du mestier

*Deuotion  
 superstitieuse  
 des Mexicains*

*Femmes peu  
 respectées au  
 pays de Me-  
 xique.*

*Mariage des  
 Mexicains.*

*sepulture des  
 Mexicains  
 quelle.*

de femme,  
 Romaine,  
 reuenir  
 la fouit  
 veniso  
 uent à la g  
 lesquels  
 omites & yu  
 quele conq  
 à voir com  
 ils respoct  
 eux descrie  
 paiffance d  
 les mi eux fait  
 eure & dit  
 ux choses le  
 pierrerie qui  
 grand Roy, q  
 homme accor  
 le plus grand  
 pécifier ce qu  
 court, à caul  
 e aussi font t  
 ns à la suite  
 tre par tout  
 receueurs pou  
 il fault que  
 ils entendent,  
 tributs, que p  
 lequel se plai  
 air des hom  
 de ces choses  
 soignoient q  
 ure. Mais du  
 ait le susdit C  
 auoir voulu tr  
 point du iour  
 épaux du pay  
 les sales, sans e  
 ceste seigneur  
 roient iusqu'à  
 Allis qu'il este  
 & estoient se  
 palays iouy s  
 disnoit en sale  
 mes qui porto

femmes, & d'autres brusloyent les corps, à l'imitation (& Grecque *Mexicans*  
 Romaine) & puis enterroyent les cendres, qu'ils honoroyent avec *Antropophag.*  
 d'euence. En somme quelque douceur que ce peuple se monstroit  
 la société: il estoit-il Antropophage, & si friât de la chair humaine, que  
 venoit-on luy venoit à contrecœur au pris de ceste viande, & alloÿt  
 à la guerre se hazarder à la mort, pour prendre des captifs, & des-  
 lesquels il peult rassasier la glotonie de son appetit, & au reste tous So-  
 nomites & yuroignes, comme ceux qui boient leur bruuage sans mesu-  
 re quelconque & c'est telle façon de viure qu'ils ont entre eux, mais re-  
 à voir comme ils se gouvernent enuers leur Roy, lequel nous auôs dit  
 qu'ils respectent sur toute chose de ce monde, & les richesses duquel ie ne  
 eux descrire, veu que Cortez qui en a veu la plus part, confesse en  
 puissance de declarer entierement l'or, argent, images de ces metaux  
 mieux faites, & elaborées que orfeure du monde: scauroit mettre en  
 enure & dit que les seuls ouurages de plume sont dignes d'estre esgallez  
 aux choses les plus rares qu'on face par deça sans qu'il mette en compte la  
 pierrerie qui est sans nombre, & ne puisse rendre compte du reuenu de ce  
 grand Roy, qui de son temps (scauoir l'an 1540.) s'appelloit Montez vna  
 homme accort, vaillant subtil, & d'un grand cœur, les terres duquel il fait  
 le plus grand estenduë que ne sont toutes les Espaignes. Ne pouués donc  
 specifier ce que dessus, à tout le moins deduirons nous la magnificence de  
 court, à cause que ordinairement presque il se tient à Themiltitan, com-  
 me aussi font tous les seigneurs circonuoisins, lesquels tiennent leurs en-  
 sans à la suite du grand roy pour y estre nourris, ainsi que le voyons aussi  
 estre par toute l'Europe: ayant chacun de ces seigneurs des thesoriers, &  
 recueurs pour recueillir les daces & tributs de chacune Prouince, & de  
 ce il fault que rendent compte au souverain, ayans certains caracteres que  
 ils entendent, & desquels ils vsent à faire les despèches, tât pour leuer les  
 tributs, que pour payer la gendarmerie, ou fournir à la despense du seig-  
 lequel se plaist en toute sorte de bestes, & d'oiseaux d'estrange façon, & à  
 voir des hommes, & femmes monstrueux en leur figure, & pour chacune  
 de ces choses y auoit des Palais pour les nourrir, & des hommes qui ne se  
 soignoÿent que de prendre garde que rien ne manquaist pour leur nourri-  
 ture. Mais du seruice du seigneur tel en estoit l'ordre, ainsi que bien le des-  
 crit le susdit Capitaine Espagnol, qui le tint longuement prisonnier, pour  
 auoir voulu trahir les Chrestiens estans en sa Prouince. Le matin dès le  
 point du iour venoyent en court de cinq à six cens seigneurs & des prin-  
 cipaux du pays, partie desquelz s'asseoyent, les autres se pourmenoyët par  
 les sales, sans entrer là part où estoit le roy, & ce pendant les seruiteurs de  
 ceste seigneurie, se tenoyët en bas es basse courts du Palais, où ils demeu-  
 roÿent iusqu'à la nuit close que le Prince sortoit pour prendre son repas.  
 Assis qu'il estoit seul à sa table, les seigneurs s'asseoyët, aussi en leurs lieux,  
 & estoÿent seruis de mesme que luy, voire tous ceux qui estoÿent dans le  
 palais iouÿssoyent de pareil seruice, & à disner, & à souper, si le seigneur  
 disnoit en sale. Or voicy comme on le seruoit: Il y auoit 300. ieunes hom-  
 mes qui portoyët de toute sorte de viandes fust chair ou poisson: & d'au-

*Grandes ri-  
 chesses du roy  
 de Mexique.*

*Qui sont ceux  
 qui ont la  
 charge des fi-  
 nances au Me-  
 xique.*

*Superfluité  
 du roy Mexi-  
 can.*

*Cortez fait  
 prisonnier le  
 Roy de Mexi-  
 que.*

*Côme le Roy  
Mexicā estoit  
seruy à table.*

tant que le pays est subiet au froid, à chacun plat, y auoit vn reschauf pour tenir la viande chaude, portans le tout en la sale, où le Roy auoit de coustume de manger, laquelle estoit nattée & parée fort richement. Tandis que ce Roy mengeoit, assis sur vn carreau de cuir richemēt elaboré il y auoit cinq, ou six vieillards, qui prenoient leur repas avec luy, mais es loignes de luy, ausquels toutesfois il donnoit, & coupoit la viande de sa main propre. Celuy qui seruoit deuant le Roy, demandoit les viandes qui plus venoyent à goust au Prince, que soudain ceux de la grand sale ne failloyent de porter: il se lauoit les mains au commencement du repas, & à la fin, mais la seruiette qui luy seruoit vne fois à l'essuyer, ne luy estoit plus représentée, ny la viande estoit remise éz mesmes plats, esquelz on en auoit porté dés le commencement: & se vestoit quatre fois le iour, sans porter iamais deux fois vn abillement. Ceux qui entroyent au Palais, failloient que allassent pieds nuds, & estans apellez pour venir parler au Roy, alloient la teste baissée, & les yeux regardans à terre, & le corps courbé sans l'oser regarder en forte quelconque: & ce en signe de respect & reuerence, ayans opinion que celuy qui hardiment regarde son seigneur à la face, est presumptueux & ne le craint, prise, & estime selon que luy commande le deuoir. Le Roy sortant du Palais, (ce qu'il ne faisoit guere) il n'auoit aucun fut de sa suyte, ou de ceux qui le rencontroyent, qui de peur de le voir, ne tournast la teste de l'autre costé, & tous attendoyent que le fut passé, sans que personne remuast aucunement de sa place: aussi quand il deuoit sortir, il y auoit vn de ses gens qui marchoit deuant ayant trois baguettes en main, affin que chacun fut aduertey de l'arriuée du Roy, & que personne ne luy vint à l'encontre. Ce fut sur ce Roy sus-nomé Montezumà que Fernand Cortez prinist la grand cité de Themistitan, & paya voy sin, où il abatist les Idoles, non sans vn grand desplaisir des habitans qui disoyent tenir ceste façon de vie de leurs ancestres, que il ne nioyent point que ne fussent venuz d'ailleurs, & n'estre point de tout temps naturels de celle Prouince, mais de sçauoir dire de quelle contrée ils estoient sortis, aucun n'en à sceu rendre certaines nouuelles. Je ne veux m'arrester aux assauts donnez par les Espaignols, à la braue deffence des Mexicains & ne deduiray avec quelle constance & le Roy, les seigneurs & le peuple aimoyent mieux mourir en combatant vaillamment, voire brusler leurs propres maisons, plustost que viure sous la seruitude Espaignolle: omes tray avec quelle cruauté Montezumà fait sacrifier les Espaignols, qui estoient allez vers luy, pour le semondre de se rendre, luy estant assiégé en son palays, ny comme en fin il mourut, d'autant que le discours en seroit trop long. pour en estre l'histoire notable & de consequence, ioint q̄ Cortez l'ayant descrite, & moy n'entreprenant ces descriptions, me contentay seulement de reciter les loix, mœurs, coustumes, & religion de chacun peuple, selon qu'à la verité l'en peut faire le recueil avec l'autorité des auteurs dignes de foy, & qui ne comptent vne chose pour autre, paignans en Sentronion ce qui est vsé en Orient, & attribuant aux Occidentaux les choses qui sont propres à ceux qui habitent les terres Australes,

*Fernand Cortez  
prist Themistitan l'an  
1521. le 13.  
d'Aoust.*

D  
De l



quide noit  
neus. Or en  
la mer qui  
ation que no  
ne, on nous  
olicées de l'  
sons de vie  
out ainsi que  
que en auo  
oit fait Chre  
selon le peu  
esse, nō q̄ ce f  
ieux faire. C  
este sorte: qu  
omtes, iusqu  
qui est deu s  
ur donne qu  
ōmage, & luy  
oy, mais faul  
eux, ainsi que  
que Voó, aya  
spirituel, est:  
toutesfois ce  
de faire mou  
oy est crée l  
la iustice, &  
ui est tousiour  
l'Isle. Aussi  
ente au Voó, r  
enoux du sou  
erstitution & id  
ustice, & de l'a  
es, soyét ils se  
olie, & soubli  
yeste si haul  
aussi l'or dre y  
erence les gra

*De l'isle de Giapan septentrionale, & mœurs des peuples qui y habitent. Chapitre. 6.*

**D**'Autant que le pays Mexican ressent les froidures Septentrionales, & que guere on n'a cognoissance de la mer de Sur en l'eleuation de ce Royaume, auant que passer outre, encor que ce nostre œuure ne soit point dressé comme Geographie, si tasche-ie de mettre les Prouinces chacune en son ranc selon qu'il m'est possible, & suiuant l'opinion de ceux qui iadis ont escrit, qui de nostre tēps ont fait la descouuerte des terres nouuellemēt cōneuës, Or entre plusieurs isles, & grandes & fertilles visitées de ce temps en la mer qui va vers la Chine & Cathay, qui sont presque en mesme eleuation que nostre Europe, assise entre le Tropicque d'esté, & le cercle arctique, on nous en a marquée depuis l'an 1550. vne de plus belles & mieux policées de l'vniuers, nommé Giapan, & laquelle à cause de la rarité des biens de vie du peuple qui y habite, ie ne feray le retif de vous descrire tout ainsi que presque mot à mot ie l'ay tirée de Italien, & recueillie de ce que en auoit donné d'aduertissement vn Giapanois mesme, lequel se-voit fait Chrestien frequētent les nostres qui sont aux Indes Orientales: selon le peu que i'en ay recueilly ie vous en fais aussi assez escharse l'arrestesse, nō q̄ ce soit par faute de bon vouloir, mais me manquāt le moyen de mieux faire. Celuy donc qui a descrit ceste isle Septentrionale en parle en ceste sorte: que Giapan est suiuite à vn roy, ayāt sous luy des Ducs & des Comtes, iusqu'au nōbre de quatorze, l'vn desq̄ls mourāt c'est au fils aisné qui est deu son heritage & succession: là où s'il y a d'autres enfans, l'aisné leur donne quelque apennage sous condition toutesfois qu'ils luy feront sermange, & luy obeiront cōme les suiets, & tributaires. Il dit qu'ils ont vn Roy, mais fault entēdre Roy principal, entāt q̄ la seigneurie est departie à deux, ainsi que iadis en vfoyēt les Spartains: & ce premier s'appelle en leur langue Voó, ayant sa iurisdiction, & puissance souueraine tāt sur le tēporel que spirituel, estās gēs adōnez au seruice des Dieux ainsi que dirōs cy apres: toutesfois ce Voó ne va jamais en guerre, & ne se mesle en sorte aucune de faire mourir, ou espādre le sang d'homme du monde: & c'est pourquoy est crée l'autre Roy, que ils nomment Goxó entre les mains duquel est la iustice, & la charge des guerres, & lequel neantmoins obeit au Voó, qui est tousiours choisi du plus illustre sang, & noble race qui soit en toute l'Isle. Aussi quand le Goxó le va voir, c'est avec reuerence qu'il se presente au Voó, mettant les genoux à terre, & humiliant le chef iusque aux genoux du souuerain, qui aussi est comme le grand Euesque de leur superstition & idolatrie: & quoy que ce grand chef de l'isle & general de la justice, & de l'armée soit puissant à merueilles. & aye grand suite d'hommes, soyēt ils seigneurs, capitaines, ou soldats, si est-ce que s'il fait quelque folie, & s'oublie en son deuoir, il n'y a tître royal que le Voó ne luy oste par ceste si haulte qu'il ne luy face aualler.

Aussi l'or dre y est si bien gardé que les moindres respectent avec telle reuerence les grāds, & que les roys mesmes, craignans le nom & maiesté de

*Isle de Giapā  
ou assise.*

*Deux Roys en  
Giapan, &  
leur puissance.  
Voó roy souue-  
rain Goxó roy  
ayant la char-  
ge de la police*

*Goxó subiet  
au Voó.*

LIVRE QUATRIÈME

*Giapanois estiment les pechez estre esgaulx.* leur autorité ne font riē qui soit vituperable, & les peris, esguillonnez de ceste modestie, & craignans la grande seuerité de iustice gardée par ces souverains, n'osent rien faire que selon la loy, & ordonnances de ceux qui ont en main la puissance, lesquelles ne peuvent estre que rigoureuses, & l'erreur qu'ils ont en leur opinion, (imitans les fantasmes des anciens philosophes de l'escole Stoique,) que tous les pechez sont esgaulx, & que tant commet de faulte celui qui desrobe dix foiz, que qui auroit pris le larronnant mille escus à son prochain. Aussi sont ces folitaires fort remarquables, & qui respectent chacun selon son degré & vertu, sans se foucier plus des richesses, que de la fortune la plus contraire qui puisse aduenir à l'homme. Ils honorent grande mēt la noblesse quelque pauureté qu'ils aient, la suiue, tout ainsi que les gentilshommes se reputent pour dignes de l'onneur & desir de l'ouange, que de crainte qu'ils ayent d'en estre punis. C'est

*Noblesse respectée entre les Giapanois.* le peuple autant sobre & modeste qui se trouue sur terre, iagoit qu'il se adonné vn peu à boire largement, faisant leur boisson de Riz: & ainsi vous voyez que le pays n'y est pas trop froid, y croissant ceste semence, & ainsi que ailleurs on vie des obelons & de l'orge pour faire la bierre, bon ainsi que ailleurs on vie des obelons & de l'orge pour faire la bierre, bon

*Boissodes Giapanois quelle.* son propre aux septentrionaux. Ils ne se plaisent en ieu quelconque, & comptent à grand deshonneur si vn homme est adonné au ieu, d'autant que on ne scauroit iouier (à leur aduis) sans souhaiter le bien d'autrui, par mesme moyen on tombe au vice qu'ils hayent, & detestent le plus de ce monde qui est le larcin, car il n'y a nation sous le Ciel qui moins soucie du biē d'autrui que les Giapanois, & qui reçoiois de meilleur ces les admonitions que on leur fait, s'ils ont commis quelque faulte. Et faut croire ce que Xauier relligieux de l'ordre des Iesuites en a escript de droit en lisant la vie de ce peuple, que ç'ayt esté vn Socrate, qui l'a enuoyé en parolle, entant que s'il est modeste en son action, il ne s'esgare point en parolle, entant que les Giapanois ne iurent aucunement en leur diuinité commun, & si le serment eschoit en leur parolle, c'est le Soleil qu'ils appellent en tésmonisagne, auquel ils attribuent quelque grande diuinité aussi bien que ceux des peuples Occidentaux, & Septentrionaux par nous amenez en ce quatriesme liure. Aussi l'adorent ilz, & la Lune avec luy se rapportent de leur foy, & relligion à certains moynes, qu'ils appellent Bozi, & Pagedy, qui sont comme leurs philosophes, mais plus vieieux ce fois que n'est le cōmun peuple, & qui se vouentrent en l'abomination condamnée de tous honestes, & laquelle ne semble peché en ce pays, à ce que ce sont eux qui seruent à tous d'exemple. Mais auant que specifier cy plus au long, nous deduirons vn peu le mesnage de la maison royale de celui Voō qui est le chef, & souverain en la puissance Giapanoise, lequel vit selon la façon, & maniere qui ensuit. Il se demement adonné à la superstition de leur folle creance, prenant vne femme de grand maison & qui soit de sa race, & sortie de la famille de ces précédens. loint que ce Roy est avec sa femme il n'oseroit en acoster d'autre, comme aussi ains que epouser, il ne se hazarde d'en choisir quelcun

*Giapanois si bres au manger & excessifs en buuāt.* le peuple autant sobre & modeste qui se trouue sur terre, iagoit qu'il se adonné vn peu à boire largement, faisant leur boisson de Riz: & ainsi vous voyez que le pays n'y est pas trop froid, y croissant ceste semence, & ainsi que ailleurs on vie des obelons & de l'orge pour faire la bierre, bon

*Boissodes Giapanois quelle.* son propre aux septentrionaux. Ils ne se plaisent en ieu quelconque, & comptent à grand deshonneur si vn homme est adonné au ieu, d'autant que on ne scauroit iouier (à leur aduis) sans souhaiter le bien d'autrui, par mesme moyen on tombe au vice qu'ils hayent, & detestent le plus de ce monde qui est le larcin, car il n'y a nation sous le Ciel qui moins soucie du biē d'autrui que les Giapanois, & qui reçoiois de meilleur ces les admonitions que on leur fait, s'ils ont commis quelque faulte. Et faut croire ce que Xauier relligieux de l'ordre des Iesuites en a escript de droit en lisant la vie de ce peuple, que ç'ayt esté vn Socrate, qui l'a enuoyé en parolle, entant que s'il est modeste en son action, il ne s'esgare point en parolle, entant que les Giapanois ne iurent aucunement en leur diuinité commun, & si le serment eschoit en leur parolle, c'est le Soleil qu'ils appellent en tésmonisagne, auquel ils attribuent quelque grande diuinité aussi bien que ceux des peuples Occidentaux, & Septentrionaux par nous amenez en ce quatriesme liure. Aussi l'adorent ilz, & la Lune avec luy se rapportent de leur foy, & relligion à certains moynes, qu'ils appellent Bozi, & Pagedy, qui sont comme leurs philosophes, mais plus vieieux ce fois que n'est le cōmun peuple, & qui se vouentrent en l'abomination condamnée de tous honestes, & laquelle ne semble peché en ce pays, à ce que ce sont eux qui seruent à tous d'exemple. Mais auant que specifier cy plus au long, nous deduirons vn peu le mesnage de la maison royale de celui Voō qui est le chef, & souverain en la puissance Giapanoise, lequel vit selon la façon, & maniere qui ensuit. Il se demement adonné à la superstition de leur folle creance, prenant vne femme de grand maison & qui soit de sa race, & sortie de la famille de ces précédens. loint que ce Roy est avec sa femme il n'oseroit en acoster d'autre, comme aussi ains que epouser, il ne se hazarde d'en choisir quelcun

*Giapanois ne souent iamais Larcin hay, et puny entre les Giapanois.* le peuple autant sobre & modeste qui se trouue sur terre, iagoit qu'il se adonné vn peu à boire largement, faisant leur boisson de Riz: & ainsi vous voyez que le pays n'y est pas trop froid, y croissant ceste semence, & ainsi que ailleurs on vie des obelons & de l'orge pour faire la bierre, bon

*Xauier Iesuite a escript ceste histoire en Goā.* le peuple autant sobre & modeste qui se trouue sur terre, iagoit qu'il se adonné vn peu à boire largement, faisant leur boisson de Riz: & ainsi vous voyez que le pays n'y est pas trop froid, y croissant ceste semence, & ainsi que ailleurs on vie des obelons & de l'orge pour faire la bierre, bon

*Giapanois inrent par le Soleil.* le peuple autant sobre & modeste qui se trouue sur terre, iagoit qu'il se adonné vn peu à boire largement, faisant leur boisson de Riz: & ainsi vous voyez que le pays n'y est pas trop froid, y croissant ceste semence, & ainsi que ailleurs on vie des obelons & de l'orge pour faire la bierre, bon

*Bonzi & Pagedy sont les prestres des Giapanois.* le peuple autant sobre & modeste qui se trouue sur terre, iagoit qu'il se adonné vn peu à boire largement, faisant leur boisson de Riz: & ainsi vous voyez que le pays n'y est pas trop froid, y croissant ceste semence, & ainsi que ailleurs on vie des obelons & de l'orge pour faire la bierre, bon

*Quelle vie meine le Voō des Giapanois.* le peuple autant sobre & modeste qui se trouue sur terre, iagoit qu'il se adonné vn peu à boire largement, faisant leur boisson de Riz: & ainsi vous voyez que le pays n'y est pas trop froid, y croissant ceste semence, & ainsi que ailleurs on vie des obelons & de l'orge pour faire la bierre, bon

*le peuple autant sobre & modeste qui se trouue sur terre, iagoit qu'il se adonné vn peu à boire largement, faisant leur boisson de Riz: & ainsi vous voyez que le pays n'y est pas trop froid, y croissant ceste semence, & ainsi que ailleurs on vie des obelons & de l'orge pour faire la bierre, bon*

*le peuple autant sobre & modeste qui se trouue sur terre, iagoit qu'il se adonné vn peu à boire largement, faisant leur boisson de Riz: & ainsi vous voyez que le pays n'y est pas trop froid, y croissant ceste semence, & ainsi que ailleurs on vie des obelons & de l'orge pour faire la bierre, bon*

iluy serue  
ne se mari  
le marier,  
c'est po  
mourant, ains  
ne autre pou  
forte. Lors qu  
denoieux co  
ours, vacque  
tant vestu de  
rod sa couri  
Roy recomen  
l'espace des au  
emps qu'il luy  
cedent. Et pen  
ardise des hon  
moit de la Lu  
avec le corps h  
Giapan, pour  
moit à sa femm  
pluuoir à ca  
l'homme. C  
pousant la sie  
le mary, la tro  
r sil ne s'atta  
on procez, &  
cist ny l'vn n  
al nommée, &  
nuoyée chez  
de sil souffroi  
ent se remarie  
iamais, & ne p  
es sont encor  
quelque esta  
ommes Ethni  
l'homme puis  
quité naïue de  
ectez, silz ont  
le aux monast  
& neuf, ou  
rennent à lire,  
terme expiré  
employent au g  
nt par l'espace  
cun ne les atto  
claves se de liq  
qu'il

luy serue de passe-temps. Engory a vne autre obseruation, qui est que  
 si ne se marie auant qu'attaindre l'an 30. de son aage, ny a plus remede  
 de le marier, comme aussi s'il perd sa femme auant que venir à cest aage  
 c'est pour luy autant de vœu de chasteré pour toute sa vie: mais elle  
 mourant, ains que le Vød ayt attaint cest aage, c'est en luy d'en prendre  
 une autre pour son aise, & passe-temps, lequel encor luy est limitté en ceste  
 sorte. Lors que la Lune va en diminuant, vous n'avez garde que ce Roy  
 deuocioux couche avec sa femme, ains s'esloignant d'elle par l'espace de 15.  
 iours, vacque à ieusue, estude & oraison, ne mangeant qu'une fois le iour,  
 allant vestu de blanc, & couronné d'ordinaire iusqu'à tant que la Lune re-  
 prend sa course: & ainsi lors qu'elle vient à repréde son croissant, ce galat  
 Roy recommence à se resiouir & faire bonne chere avec son espouse par  
 l'espace des autres 15. iours la menant à la chasse, & se donnant au meilleur  
 temps qu'il luy est possible de penser, pour se recompenser du ieusue pre-  
 cedent. Et pense que quelque farouche Philosophe, qui mesuroit la gail-  
 lardise des hommes, & la nourriture des moëlls suiuant l'accroist, ou de-  
 croist de la Lune, comme estant celuy des autres, qui le plus a de proximité  
 avec le corps humain, fut celuy qui enseigna ceste pratique aux Roys de  
 Giapan, pour se tenir plus longuement en haleine, aussi bien que celuy qui  
 estoit à sa femme, qu'il ne faillist point coucher ensemble, sinon lors que  
 plouuoit à cause des humeurs qui abdoient pour lors le plus au corps  
 de l'homme. Ceste nation ne se mesle point avec plusieurs femmes chacú  
 espousant la sienne, laquelle se gouernant autrement que de son deuoir,  
 le mary la trouue en faute, il doit tuer, & elle & son paillard ensemble:  
 si son fil ne fartaquoit qu'à l'un seulémēt. la iustice le poursuit, & luy fait on  
 un procez, & est puny rigoureusement comme homicide: mais s'il n'en  
 occist ny l'un ny l'autre, il est infame pour toute sa vie. Si vne femme est  
 mal nommée, & que non obstant on ne la peúue trouuer sur le fait, elle est  
 renuoyée chez ses parens, & par ce moyen le mary eschape le tiltre d'infame  
 si elle s'il souffroit les cornes sans s'en ressetir en sorte quelcôque: ioint qu'il  
 ne peut se remarier à quelle qu'il luy plaist: là où la repudiée est deshonorée  
 pour iamais, & ne peut trouuer aucun qui aye affaire de sa compaignie. Infames  
 sont encore les hommes, qui viuans leurs femmes, s'accostent d'autres  
 de quelque estat ou condition qu'elles puissent estre: & à dire verité, pour  
 les hommes Ethniques, ce sont bien des plus belles & louables constitutions  
 que l'homme puisse desirer, n'y ayant rien qui ne soit fondé sur la mesme  
 bonté naïue de Nature. Les mariez de ceste isle, & qui y sont des plus re-  
 spectez, s'ilz ont des enfans les enuoyēt dès l'aage de sept à huit ans, à l'es-  
 cole aux monasteres, desquelz nous parlerōs cy apres, iusqu'à ce qu'ilz ont  
 dix & neuf, ou vingt ans, sans qu'il leur soit loisible d'en sortir, ains a-  
 uant d'aller à l'epousage, de lire, & escrire, ce qui est de Dieu, & des affaires du public, puis  
 auant que le terme expiré s'en vont chez leurs parens, qui leur donnent femme, & les  
 employent au gouuernement de l'estat public. Les femmes ayans enfanté  
 ne peuvent par l'espace de 15. iour qu'elles n'oseroient toucher personne, & que  
 aucun ne les attouche, & quarante iours sans entrer en leurs Eglises: & les  
 veufues se de iurans de leur portée sont separées du logis de toutes les au-

*Le Vød couche  
 avec sa fem-  
 me suiuant le  
 cours de la  
 Lune.*

*Digamie non  
 receue à Giap-  
 an.*

*Punition des  
 adulteres  
 quelle.*

*Enfans nour-  
 ris aux lettres  
 à Giapan.*

*Ceremonies  
 des accouchées.*

tres comme aulli sont toutes dames, ayans, & souffrans leurs purgations menstruales, & lors aucun ne les aborde, qui ne soit déclaré souillé, & qui ne faille que se laue auant que frequenter les autres.

*Cruauté non unie de celles qui ont trop d'enfans.*

*Droit des successions entre les seigneurs de Giapan.*

Les femmes qui sont pauures, & qui ont grand nombre d'enfans, si d'un tres leur en naissent elles les occisent, afin de ne les voir estans grande lets, perir de faim, ou auoir quelque grande disette: & non obstant que leur iustice soit rigoureuse à punir les fautes, si est-ce qu'elle souffre, ceste cruauté tant barbare que & inhumaine. Quant à la succession du Vod, le fils aîné, aulli bien qu'en nostre Europe, en porte l'heritage: & si il meurt sans hoir mâle, le plus proche du sang en ligne masculine, est celuy qui iouyst de la couronne, car les femmes n'y sont receuës aucunement: & de mesme coustume vsent tous les autres seigneurs de l'isle Giapanoise.

*Coxo punist les rebelles.*

*Quels sont les Giapanois.*

*Loy contre les seruiteurs superbes.*

*Giapanois sorciers, & dominateurs.*

*Giapanois attendent vne loy meilleure que la leur.*

Les Princes y sont fort courtois à leurs suietz, & obeïssans à leur souverain; & si par cas il escheoit quelque querelle entre eux, & qu'ilz se guerroyent ensemble, le Coxo est celuy qui leur impose silence, auquel s'ils desobeïssent il leur fait guerre, les desherite & fait mourir, toutes fois leurs biens sont laissez à leurs enfans, ou ayans cause: aulli bien que si lesditz seigneurs estoient decedez de leur mort naturelle.

Et comme ces Insulaires soyent presqu'en mesme Climat que nous, aulli sont ils blancs, & peu s'en faut de pareille stature que les Européens, gens discrets, gentils, nobles, aymans la vertu & les lettres, & qui cherissent fort ceux qui sont ornez de quelque grande doctrine: vsans presque de mesmes façons de vie, sauf que leurs loix ne sont redigées par escrit, & que les matieres, & procez se vuydent de bouche, & non par escrit, & par ailleurs les depeschés sont beaucoup plus soudaines: mais la rigueur telle, que vn seruiteur ou suiet, s'oublioit iusqu'à là, que de dire quelque parole, qui despleust à son maistre, ou seigneur, si le seigneur le tuë, il n'en fera faict pour suite quelconque.

Or ne sont ilz si parfaits qu'il n'y aye entre eux vn grand nombre d'enchanteurs, & sorciers, iacoit que ceux qui sont les plus gens de bien ne tiennent pas grand compte, neantmoins sont ilz fort estimez par le vulgaire. Ont encore des Astrologiens, qui sont fort experts es predicions par le cours & reuolution des Astres, & se meslent de dire la fortune, & ce qui doit succeder à ceux qui vont vers eux à conseil: & tous sont si gneux de sçauoir l'histoire de leur predecesseurs, qu'ilz escriuent en leur langue, laquelle est bien fort difficile à apprendre: estans ces gens d'vn esprit vif, & subtil; comprenans bien tost ce qu'on leur monstre, et qui plaisent grandement à ouyr parler des choses celestes.

Aulli ont ilz opinion, & s'y attendent avec vn merueilleux espoir, qu'ils seront instruits en vne loy meilleure, que celle qu'ils suyuent: et l'esperent en Dieu que ce seront les Chrestiens qui les instruiront en la foy de l'Eglise, veu que c'est la persuasion la plus parfaite, sainte et profitable qui se fait, ny sera iamais au monde, comme estât l'accomplissement de toutes les promesses que Dieu a faites aux hommes.

Iacoit que ceste isle soit belle, grande, saine, fertile, & bien airée, si elle suiette aux tremblemens de terre, qui y sont quelquefois si veh

cause que elle est fort exposée à la violence des vents, que il n'y a  
 comme qui se puisse tenir debout, durant vn tel esbranlement : & neant-  
 moins on n'y voit point aduenir, que peu souuent aucune ruine de leurs  
 edifices. Giapan n'est point suiuite aux serpents & s'en y treuue fort peu,  
 tout le moins qui soyent venimeux : y a grand abondance de sauuagi-  
 ne, aussi les Seigneurs s'y adonnent fort à la chasse, & est presque tout  
 l'exercice auquel s'adonne la noblesse. Taçoit qu'ils ayent encore des opi-  
 nions diuerses sur l'adoration, & que les vns se souillent honorants (com-  
 me iadis les plus sages) l'armée celeste des estoiles, & d'autres suiuent l'a-  
 doration commune des nations en faisant honneur à l'œuvre de leurs  
 Dieux, si est-ce qu'ils croyent vn Dieu, createur du Ciel & de la terre, que  
 ils nomment Deniche, ou Cogi en leur langue, & disent que il n'a pas  
 plus de cent ans que ils ont receu ceste cognoissance, & ce par le moyen  
 d'un saint homme que ils apellent Xaquá, l'histoire duquel ils comptent  
 en ceste maniere.

Qu'il y eust vn Roy le quel veit vne vision, qui l'aduertist que de luy sor-  
 roit vn enfant de grand excellence, & le quel seroit réputé comme Dieu  
 tout le pays circonuoisin : ce que ayant compté à sa femme elle estant  
 enceinte, enfanta au bout de neuf moys vn fils que ils nommerent Xa-  
 quá, à la naissance duquel apparurent deux serpents sur le toit du Palais  
 Royal, lesquels descendans en bas, & aprochans l'enfant, ne luy porterēt  
 aucune nuisance quelconque. Ce Xaquá estant creu iusque à l'age de dix neuf  
 ans & le pere le voulant marier selon la coustume du pays, il n'y vou-  
 lant point entendre, mais voyant que s'il s'arrestoit pres de son Sei-  
 gneur, il luy seroit impossible de resister à sa volonté, s'en fuyt de  
 nuit en vne haute montaigne & icelle deserte, & non frequentée de  
 personne, ou il se tint six ou sept ans en contemplation & y faisant v-  
 ne austere, & dure penitence. Lequel tēps expiré, il descend en campagne,  
 se met à prescher avec grand zele, & ardeur contre les Idoles que ilz  
 adoroient, estans monstrueusement Idolatres, & se souillans en plusieurs  
 diuerses sortes de sacrifices, & inhumains, & detestables, & leur annon-  
 çant vn seul Dieu, createur de toutes choses, renouuellant toutes leurs loix,  
 & coustumes, & les reduisāt à vne voye meilleure que la premiere, abatāt  
 les Idoles, comme encore se trouuent des ruynes d'icelles, ainsi que on en  
 voit encore à Rome parmy les antiquitez & ruines de la cité.

Cestuy ayant aquis vn grand bruit de sainteté, & reueré de tous les In-  
 diens, leur donna cinq commandemens. Le premier desquels fut que  
 ne tuassent personne: Le second leur deffendoit le larcin. Le troi-  
 sieme leur proposoit la paillardise comme chose vile & detestable : &  
 la quatriesme estoit admonestez de ne iamais se tourmenter  
 par occurence a laquelle on ne peut point remedier : Et le cinquieme  
 estoit de se ressentir la perfection Chrestienne, entant que il les acheminoit à  
 oublier toutes iniures receues, & pardonner à ceux qui les offensoyent,  
 & en poursuyre point la vengeance.

*Giapan sub-  
 iette aux tré-  
 blemens de  
 terre.*

*Giapanois  
 croyent que l'Ido-  
 latres, croyent  
 vn seul Dieu.*

*Xaquá pro-  
 phete des Gia-  
 panois & son  
 histoire.*

*Doctrinē du  
 Xaquá plus  
 sainte que  
 celle de Ma-  
 hommet.*

*Cinq commā-  
 demens du  
 Xaquá.*

Leur monstra plusieurs choses concernant tant le service de Dieu, que ce que vn chacun doit faire selon son estat, & qualité, commandant plusieurs ieufnes & abstinences: disant que le chastiment donné au corps est prouffituable à l'ame, & q'c'est le moyen pour estre plaisant, & agreable au grand Denich. Et de ce Xaquà prindrent origine les moynes, & Bonzi que il ont en leur isle, & de squez il en y a de trois sortes tant dedés que dehors les villes, ayans des lieux pour se retirer, ainsi que par deça sont les monastores. Ceux qui se tiennét aux villes ne se marient iamais, viuent d'aumosne, & ne portent point barbe, ny les cheueux longs, portans leur vestement long & à grandes manches, ayans tousiours la teste descouuerte, sauf qu'en hyuer ils se l'affublent, mangeans ensemble, & faisans de grâds ieufnes & abstinences. Ces Bonzi ne mangent chose aucune ayant sang & vie, cecy pour se tenir maigres, & amortir les esguillons de la chair: ilz prient Dieu souuent, & enseignent le peuple de leuer les mains en hault, mais de dire quelles oraisons est-ce qu'ils dient, l'auteur confesse n'en scauoir rien d'autant que encor n'entendoit il leur barragion. Ces religieux sont vestuz de noir, estimez de sainte vie & de grand sçauoir, ayans vn supérieur auquel ils obeissent, ne receuans aucun en leur cōpaignie s'il n'est sçauant & de bonne, & louable vie: mais quelque chasteté qu'ils preschent, si font ilz taxez d'vn vice abhominable, & auquel ces pays là, & ces peuples sans la vraye cognoissance de l'Euangile, sont adonnez: & lequel est detestable pour estre contre l'institution, & vïage de la mesme nature, & dequoy personne ne les vitupere, si ce ne sont quelques vns qui ayment de leur bō inclination, ce qui est à abhorrer, & detester. Et nonobstant ceste leur lennie, si preschent ils, & sont fort escoutez du peuple, lequel ils enseignent de croire qu'il y a vn Dieu plus grand que le Soleil, ne que la Lune, & la vertu duquel, quand ils preschent, ce n'est sans gemir & plorer, induisant le peuple à faire le semblable, luy mettans en auant la ioye des bien viuans & le supplice des miserables, car ils croient les ames immortelles, & qu'il y a des Diabes, & vn enfer pour la punition des meschants. Il y a encore vn autre sorte de Bonzi qui sont vestus d'vne couleur cendrée, lesquels ne se marient point aussi, & viuent de mesme façon que les autres, là les troisiemes qui aussi sont vestus de noir viuant austerement, ieufnes presque tous les iours, & prient trois fois le iour, ayans des Idoles de bois & icelles dorées, & des effigies peintes contre les murs, & ainsi ilz ne font point l'institution premiere de leur Xaquà, qui auoit aboly leurs Idoles: & y a encor des femmes qui suiuent la mesme façon de viure de Bonzi, & Pagody, viuans & prians ensemble, & lesquelles sont estimées aussi saintes, & continentes que ces ministres des Idoles. C'est dommage que ces paures gens n'ayent gousté la doctrine salutaire de l'euangile: veu le bon commencement de vertu qu'ils ont, entant que si quelcun d'eux tombe malade, ces Bonzi le vont visiter, le consolans, & exhortans à faire testament, & s'ils le voyent estre en peril de mort, c'est lors que luy proposent l'heur de l'autre vie, & le prient de se ne point fascher à quitter ce monde, & les choses presentes qui ne sont que vanité, & de peu de durée: & le malade estant decedé, ils le portét honorablement entant

*Bonzi & religieux qui sont entre les Giapanois.*

*Vices des Bonzi quelz.*

*Giapanois croient l'Enfer & Paradis.*

*Bonzi idolâtres.*

*Visitation des malades.*

*Sepulture des morts entre les Giapanois.*

dans l'encl...  
que ceste p...  
res, & ric...  
ce n'est l'au...  
qu'en coste...  
fait en ceste...  
de cent iour...  
voisin de la...  
diuers. her...  
à contemplan...  
rent ces per...  
sions diabol...  
gueur de co...  
ouyr des cri...  
re d'enapreh...  
ne fault l'est...  
leur vie; il...  
en peut entr...  
temps finy d...  
ceint ledit B...  
sans à haute...  
le saint de n...  
desert. Auqu...  
de reposer, s...  
etroitement...  
sans cesse co...  
autour d'vn...  
adressent au...  
vn maistre q...  
& penitence...  
l'esueille à b...  
de est quelq...  
des hommes...  
si quelqu'vn...  
sans leur cou...  
s'il meurt en...  
res pour ton...  
& du pays d...  
sont esclies p...  
les Indiens C...  
nous sur & a...  
longues bea...  
dire, & les d...  
nent qu'il y...  
ler, & que co...  
res. Tous l

dans l'encloz de leurs monasteres prians pour son ame, & syus opinion  
 que ceste priere leur soit profitable en l'autre monde: & enterrés & pau-  
 vres, & riches sans aucune difference, & ne reçoivent rien pour salaire, si  
 ce n'est l'aumosne des bonnes gens pour se nourrir & sustenter. On tient  
 qu'en ceste isle ilz ont vne estrange façon de faire penitence, & laquelle se  
 fait en ceste sorte, ilz ieuuent & se contiennent de leurs femmes l'espace  
 de cent iours, & cecy fait fen vant dedans vn boys profond, & obscur  
 voisin de la cité principale, & au pied d'une montaigne dedans lequel y a  
 diuers hermitages, & des Pagodis qui s'y retirent pour mieux vaquer  
 à contemplation, & y viure en grande austerité. En ce boys demeu-  
 rent ces penitens l'espace de deux moys, non sans estre vexez des illu-  
 sions diaboliques, le malin esprit se iouant de ceux qu'il abuse souz la ri-  
 gueur de ces fardées saintetez, en leur faisant voir des feux estranges, &  
 ouyr des cris & voix espouventables, ou au moins, ces gens se font à croi-  
 re d'enaryer le sentiment, comme ceux qui ayans le cerueau vuide  
 ne fault s'estonner s'ils se faignent des visions, entant que pour sustenter  
 leur vie, ilz ne mangent pour chascun iour sinon autant de riz qu'il leur  
 en peut entre leurs mains: & boiuent troys fois de l'eau toute pure. Le  
 temps finy de ceste penitence ilz sortent en vn desert voisin, & qui en-  
 ceint ledit Boys, & là se mettent à genoux deuant le Pagodi, luy confes-  
 sans à haute voix chascun ses fautes, & tous iurent reciproquement deuant  
 le saint de ne dire rien de ce qu'ilz aurót ouy de leur prochain dedans le  
 desert. Auquel tant qu'ilz demeurent ilz n'ont garde de se despouiller ny  
 de reposer, se vestás d'une grosse toile sur la chair nue qu'ilz ceignent fort  
 estroitement, & allans piedz nudz, & teste nue, & cheminás nuict, & iour  
 sans cesse comme qui iroit en procesion: puis se reposent vn long temps  
 autour d'un grand feu, prians & marmotans leurs oraisons, que ie pense  
 adressent au feu qu'ilz estiment cōme de leurs Dieux: & disent qu'il y a  
 vn maistre qui les cōduit durant ce pelerinage, & en faisant leurs oraisons:  
 & penitence, lequel, quoy qu'ilz ne voyent point, si quelqu'un s'endort  
 s'esueille à bon esciēt à grāds coups de bastō: ie vo<sup>s</sup> laisse à penser si ce gui-  
 de est quelque chose de meilleur, que celui qui ne cherche que la ruyn  
 des hommes, & est leur charité si froide durant ces belles deuotions, que  
 si quelqu'un de leur compagnie tombe malade, & ne peut les suyure fai-  
 sans leur course, ilz le laissent là sās se soucier de sa mort, ny de sa vie: mais  
 sil meurt en leur presence tandis qu'ils marchent ilz le chargent de pier-  
 res pour tombeau, & luy mettent sus vne tablette où est escrit son nom,  
 & du pays de sa naissance, car chacun en porte vn au col, où telz noms y  
 sont escrits pour s'entrecognoistre: Les Giapanois, comme aussi en vsent  
 les Indiens Orientaux, portent les Patenostres de diuerses sortes ainsi que  
 nous sur & avec lesquelz ilz content le nombre de leurs oraisons, plus  
 longues beaucoup que la nostre que nostre seigneur nous a cōmandé de  
 dire, & les disēt cent & huit fois, à cause que leurs docteurs, & Bonzitiē-  
 nent qu'il y a autant de sortes de pechez, esquelz l'homme se peut souil-  
 ler, & que contre chascun de ces vices, il fault former d'une de ces prier-  
 res. Tous les matins en se leuant ilz disent neuf parolles haucant les

*Estrange fa-  
 çon de peni-  
 tence en Gia-  
 pan.*

*Confession pu-  
 blique des  
 Giapanois.*

*Le malin  
 esprit afflige  
 ceux qui font  
 la penitence.*

*Cruauté des  
 penitens Gia-  
 panois.*

*Giapanois  
 vsent de cha-  
 pellets à dire  
 leurs Oraisōs*

doigts de la main droite, estimans que cela profite pour empescher que le diable ne leur porte noifance aucune. Il sembleroit que ces gens eussent eu quelquesfois cognoissance de l'Euangile, & que quelque seducteur les en ayants destournez, ilz retiennent encor quelque ombragement de la pieté, & quelque signe de nostre façon de faire. Ne sont si mal appris qu'ils ne croyét bié que leurs aumosnes, voyages, penitèces ieufnes, & oraisôs ne soiét fruits dignes pour la remissiô de leurs pechez, & que le tout ne soit profitable & aux morts, & aux viuans: aussi leurs prestres leur presché l'Esfer, où ilz disent que les ames sont tourmentées diuerfement par les diables en la gehenne du feu eternel: ont persualion qu'il y a vn Purgatoire pour ceux qui n'ont point deuëment repurgé leur côsconscience avec les ieunes & penitences: & qu'au Ciel y a des esprits bienheureux, qui seruët deuant le grand Deniche, que les anges sont desseigneurs des hommes, & les estiment d'vne autre matiere, que d'estre composez d'vn corps elemetaire: & en leurs temples, ils allument des Cierges lors qu'ils prient, & allans enterrer, où brulle rles morts; car toutes les deux sortes sont entre eux en vsage. A certains iours ils sacrifient, non des bestes, ny les hommes, ainsi qu'ils faisoïët iadis, ains des odeurs aromatiques q le chef des Bonzis presëte deuât tout le peuple sur vne table dressée côme vn autel, & les brulle chantant quelques oraisons à Dieu en autrè langue que la vulgaire: & c'est ainsi que les enseigna que failloit sacrifier le Xaquà, qui a mon aduis, l'auoit apris des Bramins que nous auons descrit en l'Inde Orientale.

Ce peuple a en si grande reuerence le lieu ou il s'assemble pour y faire oraison que si vn criminel s'y sauue, & s'y retire à garât, il n'y a officier de la iustice qui oïât l'en tirer, sauf si tel homme estoit atteint de larcin, car ce crime ne peut trouuer ny garât, ny desfence, tant sont abominez les larrons parmy les Giapanois. Ils ont des saintz en honneur, & leur dressent des statues, les reuerans & prians, tels que sont Xaquà, & autres de sa secte, sans qu'ils facent aucune feste pour eux, ny pour autre chose, ayant chascun le repos disposé à la fantasie, comme, aussi le trafic n'y est trop grand, & cecy a esté causé que l'isle n'a pa: esté si tost descouuerte que celles d'ou l'on tire l'or, & la pierrerie, d'autant que les hommes sont plus soigneux de l'enrichissement de leur bourse que de la gloire de Dieu, ne du salut, & profit de leur prochain. Aussi en Giapan l'or n'y abôde point la pierrerie y est incogneuë, l'espicerie n'y croist point, & les viures n'y sont plus abondans que de ce qui est necessaire pour les habitans, qui y mangent pour viure, sans que leur vie semble estre seulement pour mager ils cultiuent leur terre, ont quelques fruits, & des vignes sauuages deiquel les ils mangent le railin sans en faire vin ny despence, aussi sont ils sains à merueille pour viure sans expez, & viuent longuement, à cause que de peu ils se cõtentent en leurs repas, l'oublioy le meilleur qui sont parmy ceste gent, Insalair qui est qu'ils ont des estudes generaux en quatre villes de l'isle, à Meacô c'est à scauoir, qui est de la cité principale, & en laquelle se tiët le Roy ordinairement, l'autre est à Bande qui est plus fameuse vniuersité que l'autre, puis y sont Negron, & Frason moindres que les prece d'entes, mais toutes singulieres, & admirables en ce qu'vn peuple si esloi-

*Odeurs estimées sacrifier entre les Giapanois.*

*Quel sacrifice vsé en l'Isle de Giapan.*

*Franchises lieux de l'Oraison*

*Pourquoy Giapan si tard descouuerte.*

*Escoles publiques en quelques villes de Giapan.*

gné de tout  
de person  
ny l'infest  
l'auoifinen  
ie voulu fai  
afin qu'il vo  
saint, & Dieu  
qu'à presen  
esclairer de  
aussi la clair  
fin qu'il soit  
Des



de l'Ocean p  
premiere de  
de saint Do  
quist, & sain  
dans ce non  
Ceste Isle et  
cercles, entr  
degrez de la  
vingt degrez  
euës de long  
& qui en far  
en telle subst  
sent peu hab  
elleuëe quel  
forgerent de  
quitter place  
dedans leurs  
de la fortun  
ni, où il y a v  
& y bastirent  
comme en  
deuotio; en t  
uit lors de g  
grande, estin  
qui signifie e  
ant l'aspret

né de toute compaignie civile, au milieu de la mer, non guere frequen té de personne se soit contenu en telle purité, & aye humé l'air de vertu par my l'inflection du vice de tout le Leuant, & parties septentrionales qui l'auoisinent. Iacoit qu'il y ait peu de cartes qui marquent ceste Isle, si n'ay ie voulu faillir, l'ayât trouuée descrite d'en donner le goust au Lecteur afin qu'il voye (estant Chrestien) combien il est re deuable à ce pere puif sânt, & Dieu de toute misericorde, qui cachant sa lumiere à plusieurs iusqu'à present, nous aye de tant fauorisez, que de nous eslargir sa grace, no<sup>s</sup> esclairer des rayons de ce Soleil de iustice, lequel, i'espere, espandera aussi sa clairté & sur ces Giapanois, & sur toutes les nations de la terre, à fin qu'il soit le seul pasteur de la bergerie vniuerselle.

*Des Isles de Cuba, & Espaignole descouuerte d'icelles, & mœurs des habitans. Chapit. 2, septiesme.*



Vant qu'entrer en terre ferme de la Castille nouvelle, yant descrite la plus part de ce qui est au Meziqne, que present on nomme nouvelle espaigne, il faut voir les Isles qui sont en cest espace de mer, qui est dés la floride, iusqu'au Promontoire des Canibales, à cause que ce sont esté elles, où premierement les Chrestiens arriuerent lors que Christophle Colomb Geneuois ouurit le pas

del'Ocean pour les Roys d'Espaigne vers les terres Occidentales. La premiere de ces Isles est celle que maintenant on appelle Espaignolle & de sânt Dominique, Espaignolle par Christophle Colomb qui la conquist, & sânt Dominique par ceux qui sont venuz apres luy, luy donnant ce nom à cause de la cité principale qui a esté ainsi appellée. Ceste Isle est posée selon le iugement des Pilotes, entendans l'assiete des cercles, entre la ligne partissant où l'equateur, & le tropique d'esté, à huit degrez de la susdicte ligne, & en son eleuation Septemtrionale, ayant vingt degrez, & demy, s'estendant du Leuant au Ponant quelques 150. lieues de long, & 55. de large. Or côme ceste terre si spacieuse a esté habitée & qui en furent les premiers citoyens, Pierre Matyr en fait la description en telle substance: que non guere loing de ceste Isle y en a vne autre à present peu habitée, & que les naturelz appellent Malitina, en laquelle s'estât eleuée quelq<sup>e</sup> discord entre les Insulaires, les factiôs & partialitez sy renforgerent de telle sorte, qu'en fin la partie plus foible fut contrainte de quitter place, & s'en fuyr avec leurs femmes, & enfans & montés sur mer dedans leurs Canoes, & petis vaisseaux s'en allerent au plaisir du vent & à la fortune, qui les poussa en ceste Isle, pres vn fleue nommè Baha-Boni, où il y a vne petite Isle, en laquelle ilz descendirent la premiere fois, & y bastirent leurs premieres loges, & laquelle ilz nommerent Camoteia, comme encores elle se nomme, & à laquelle ilz vont tous les ans avec grade deuotiô, en sa uenance de leur suite, & que ce petit coing d'Isle leur seruit lors de garât, & retraite: mais depuis entrâs en l'Isle, & la voyans si grande, estimans que ce fut tout le monde luy mirent à nom Quizqueia, qui signifie en leur langue, vniuersel, ou toute terre, & passans outre veirent l'aspreté des montaignes, qui les incita de luy donner le nom de

*Christophle Colomb premier descoureur de l'Occident indis incognen.*

*Où est asise l'Isle Espaignole.*

*Fernand d'Ouide li. 2. des nauigations aux Indes.*

*Pierre martyr de An. glerie lin. des Indes Occidentales.*

*Bahaboni fleue en l'Isle Espaignolle.*

*Comme ceste Isle fut nommée premierement.*

LIVRE QUATRIÈME

Haïti qui signifie aspre, & difficile, & c'est le nom qui luy est demouré en tre & parmy les peuples tant insulaires que de terre ferme du pais Indis, neantmoins, les Chrestiens la recognoissent, comme dit est, souz le tiltre d'Espaignole ainsi que Colomb la baptisa l'ayant conquise pour le Roy d'Espaigne. Ceste Isle a tous les iours presque esgaux tout le long de l'annee & lors que le Soleil est au tropique d'esté, il n'altere point la longueur du iour d'une heure ou guere d'auantage: & afin de faire voir à ceux qui ont opinion que la Zone, ou ceinture qu'on appelle Torride & brullante, est inhabitable, & estoignée des incommoditez qu'on luy donne à cause de ses ardeurs supposées assez froidement, faut sçauoir que Haïty estant assez proche de la ligne equinoctiale, tant s'en fault qu'elle soit inhabitable, brullante & impossible à l'abord pour les hommes, qu'au contraire elle est temperée, ayant l'air serain, sans chaleur, ny froidure qui soyent excessifs: quoy que là où les môtaignes sont fort hautes, le froid y regne au eunement, à cause de l'auoynement desdictes môtaignes. Auis'en toute fleurs, & ne tombe iamais vne feuille fenée qu'une fresche ne soit en sa place: la terre y estant si grasse, que les Chrestiens qui s'y sont habituez y semans les bledz sont cōtrains cultiuer les monts, & collines qui le sont moins que les vallons, afin que la gaillardise de l'herbe ne suffoque la semence, & que l'espy ne se perde & conuertisse en feillage, là où sur les hauls lieux ilz ne sont subietz à si grande accroissance, & le mesme est aduenu des arbres qu'ils y ont portez de l'Europe: neantmoins il faut

*Egalité de iours en l'Espaignole.*

*Grande fertilité de l'Isle Haïti.*

*Haïty Isle est cauerneuse.*

*Hagueigabon lac en Haïti, des nostres nommé mer Caspie.*

*Hagueigabon lac fort dangereux.*

*Cibani môtaignes ayans des mines d'or*

*Casiaboprouince. Corobivallon.*

noter, que ceux qui ont esté en ce pais, dient que les nostres y digerent plus facilement le pain fait du Mahiz, ou Iuca, qui sont les grains de ce pais Occidētaux, que de celuy des bledz qu'on y porte des Espaignes, & autres prouinces, quoy que les nostres ayent le goust plus saououreux, & delectable. Haïty est arroufée d'une infinité de Lacs la plus part salez, auant est l'Isle Cauerneuse, & ceste amertume d'eau procedant des canaux fonterrains de la mer, come ainsi soit qu'en aucuns la superficie, & dessus de l'eau soit douce, mais si l'on espuisse guere profond on en sent le goust salé, & mal plaisant à boire: & sur tous les Lacz est estimé celuy que les Indiens appellent Hagueigabon, mais les nostres le nomment Mer Caspie à la similitude de celuy amas d'eau qui est pres le mont Caucaze en l'Asie: & d'autant que s'escolant vne infinie multitude de riuieres dedans ce Haïty cy, si est ce que pas vn fleuue ny ruisseau n'en procede en sorte quelconque, ains engloutist tout lors qu'il y a tourmente & ne sert rien de sçauoir nager, entant qu'il rauist & hommes, & vaisseaux, sans que iamais ilz reuomissent sur les bordz chose qu'il aye abyfmée: neantmoins abonde de il en poisson, & du meilleur & plus gras de toute la contrée. Les môtaignes plus haultes de ceste isle sont celles de Cibani, où sont les grandes mines d'or, car ceste Isle abonde en ce metal, comme aussi elle fait en Azur, & autres choses exquisēs & precieuses, & sont ces monts au beau milieu de l'isle, & si hauls qu'il semblent surpasser les oyées, de quelz sortent infinité de fontaines & torrens, qui abrouuent les vallons voisins, qui tousiours sont cultiuez, & où l'on cognoist & experimēte les differens

différences  
Hyuer, tell  
elles chēen  
abo ce qui  
eray plus l  
leuues, tor  
sire princip  
qu'en l'histo  
moins, ne v  
tousiours q  
qu'ilz ont, &  
rriers, mais  
long tēps au  
dessus avec  
en que si c  
oyans qu'a  
eurent d  
is dire que  
le Copci  
eux qui en  
es preceder  
uelle ilz for  
ent Cazabi,  
ennent qu'a  
ertaines raci  
autres qui s  
mais qu'un v  
en planta,  
pour en fair  
out entendre  
ulice aucun  
eu de chose  
me. Homm  
ants de Coro  
on, ou de ma  
confiance de  
espriau. Te  
y seruent de  
etāt sur la m  
ser. Le desir  
sont arrivez  
tans, qui se s  
en les employ  
à porter  
: D  
ous tous les

différences des saisons de l'année, à sçavoir Printemps, Esté, Automne, & Hyuer, tellement que l'Esté le feuilles sechent sur les arbres, & l'Hyuer elles chéent en la seule vallée dite *Cotobi*, & de la Prouince nommée *Cazabi* ce qui n'aduent en partie quelconque autre de l'isle. Je ne m'amuseray plus longuement à vous deduire par le menu les montaignes, valons, fleuves, torrens, & fontaines, mines, & simples de ceste Isle, entant que non principal suiet gist sur la description des mœurs & façons de vie, plus qu'en l'histoire appartenât au plan, & aliette des prouinces, laquelle neantmoins, ne voulés de tant mettre en arriere qu'en passans nous n'en disions quelque chose. Et sur tout ne veux-je point oublier vn arbre qu'ilz ont, & appellent *Copei*, le fruit duquel raporte aux prunes de noz contrées; mais la feuille estant large de demy pied, & d'auantage, a seruy vn long tēps aux Chrestiens de papier, & parchemin, d'autant qu'escriuants dessus avec vn couteau, ou poinçon, la lettre y paroissoit presque auant que si c'eust esté de l'ancre sur du papier: de sorte, que les insulaires voyans qu'avec ces feuilles les Espaignolz se communiquoient leurs affaires, eurent dès le commencement si grand frayeur de cest arbre, que vous dire quelque cas de secret, ilz n'auoient garde d'en parler presi vn lieu où le *Copei* fut planté, de peur que les feuilles ne parlassent. De leur pain ceux qui en parlent, dient qu'ilz le font, & du Mahiz surnommé *és chapiers* précédens, & d'vne autre plante nommée *Iuccà*, de la racine de laquelle ilz font farine, & icelle mise en paste leur sert de pain qu'ilz appellent *Cazabi*, & qui est fort sain, & de bonne digestion. Les habitans du pays sennent qu'auant que ceste racine fut en vsage les insulaires viuoient de certaines racines d'herbes, qui ressemblent noz Ciboules, & eschalottes, & d'autres qui sont comme Carottes, les autres qui raportent aux truffes: mais qu'vn vieillard se tenant pres la riue d'vn fleuve ayât trouué le *Iuccà* en planta, & aprist aux autres la maniere & de le cultiuer, & d'en vser pour en faire le pain. Au reste pour venir aux façons de vie des Haïtiens faut entendre que ce peuple est simple, doux, & sans grande subtilité ny malice aucune, viuant la plus part du temps oysif à l'ombre, content de peu de choses & ne se souciât de quoy entretenir son corps pourueu qu'il y eue. Hommes & femmes y vont tous nudz, bien qu'avec certains linges de *Coron*, duquel ilz ont en abondance, ils se couurent les parties du corps, mais non si bien que pour peu qu'ilz se remuent, ilz ne fassent tout ce qu'ilz portent. L'appelle ce peuple oysif, à cause que desprins aux richesses, il luy suffit que les fruits des arbres, & les herbes luy seruent de nourriture, & souuent prenât son pais etemps à la pesche: tant sur la mer que par les fleuves, d'où ilz en tire plus qu'il n'en sçauoit ser. Le desir & regret de ceste oysiveté, perdue depuis que les Espaignolz sont arriuez, a esté cause que l'isle est presque sans aucun des anciens habitans, qui se sont laissez perir de leur bon gré, fâchez que nu & 3 iour les employast sans aucun relasche à chercher de l'or au grauier des riues, & à porter d'a boys es lieux où son fondoit, ou par les boutiques des boutiques: D'autant que n'estant point accoustumé à ce trauail les vns sont morts tous les saix, les autres se sont occis par desespoir de leur main pro-

*Copei* arbre,  
 de la feuille du-  
 quel on se sert  
 en lieu de Pa-  
 pier.

*Simplicité*  
*des Haïtiens.*

*Iuccà* racine  
 à faire du  
 pain.

*Cazabi* est le  
 pain.

*Haïtiens* iadis  
 oysif.

*Desespoir* des  
*Haïtiens*  
 cause de la ro-  
 gueur des  
 Chrestiens.

*Fèmes Haïtiènes se font auorter.*

*Labour ancien de ceux de Haïti.*

*Le soleil, & la Lune adorez par to<sup>s</sup> les Indiens Occidentaux.*

*Vn seul Dieu reconnu par les Haïtiens*

*Cemis estimez messagers du grād Dieu.*

*Figures effroyables des Cemis, ou Tuirā.*

pre, de despit de se voir reduit à vne si grande misere & seruitude, en lieu de celle grande liberté en laquelle ilz viuoïent au parauant. Il y en a eu d'au-  
 tres, qui ne se sont voulu marier ny acoster aucune fême, de peur d'engē-  
 drer des enfans qui serussent de bestes, & esclauē à la tyrānie & cōuoi-  
 se auēglée des Espaignolz: voire les femues se sentans grosses, prenoient  
 des herbes (car elles sont bonnes maistresses en la cognoissance de la vertu  
 d'icelles) propres à se faire vider le fruit, de sorte que qui regarderoit  
 present le nombre des insulaires, naturelz, au pris de ce qu'ils estoient lors  
 que Colomb y arriua, il y verroit vne estrange metamorphose: & iacōit  
 que le Roy Catholique aye fait plusieurs ordonnances pour la liberté, &  
 soulagement de ce pauvre peuple, si est ce q̄ l'auarice de ses officiers à ca-  
 sé l'aneantissement des Insulaires. Le travail desquelz, iadis n'estoit autre  
 que de semer son Iuccā & le Mahis, & de cōduire des eaux de fontaines  
 & ruisseaux avec des canaux par les chāps semez, à cause que tard, & peu-  
 souuent il pleut en celle terre en aucuns endroits: & en d'autres plus qu'il  
 n'est de besoing, ainsi qu'en aduïet au territoire de la cité S. Dominique.  
 Or auāt que passer outre sur leurs façons de faire, il faut sçauoir leur foy &  
 religion, & quelle opinion ilz ont de la diuinité, quel Dieu ils adorent, &  
 le moyē, & ceremonies qu'ilz vsent en l'honorāt, veu que c'est le premier  
 poiēt q̄ les diligēts lecteurs requierēt en l'histoire, qui cōsiste en la cōst-  
 me des peuples d'icez. Iacōit q̄ (cōme i'ay desia souuēt dit) tous ces peu-  
 ples adorēt le Soleil & la Lune, si est-ce q̄ particulieremēt en chācūe terre  
 y a quelq̄ cas de peculier, qui n'est pas obseruē és autres, cōme ainsi soit  
 les Haïtiēs outre l'hōneur qu'ilz sōt à ces deux grādes lumieres du mode  
 si ont il opiniō qu'il y a en vn premier moteur de tout cest vniers, leque  
 est tout pouuāt, eternal & inuisible, & lequel ilz nōment Iocauua & Gu-  
 maonocō: croyās, q̄ ce Dieu aye vne mere, qu'ilz appellēt de diuers nom  
 mais disent q̄ ce Dieu eternal, sans fin, & inuisible a des messagers départi  
 chascū en son office, & ayāt son cartier, & lesquels ilz nōment Cemis, ou  
 Tuirā, qu'il n'y a Roy ou Cacique (tel est le nom de leurs Roys & seig-  
 qui n'aye vn Cemy pour sa guide, & auquel il fait hōneur & reuerēce: de  
 sorte q̄ ces Tuiraz sont telz en leur endroit q̄ les Genis iadis parmy l'a-  
 bominatiō Grecq̄. Ilz affermēt q̄ ces Cemis leur aparoissēt de nuit & leur  
 signifiet & declairēt plusi. choses, se mōstrās en la forme mesmes q̄ ilz le  
 paignēt, à sçauoir noirs, & tous telz que noz peintres les effigiet, iertās de  
 feu par la bouche, & ayans la queuē cōme vn serpēt, & les piedz & mainz  
 cōme grises, & mainz de quelque oiseau rauissant: aussi les font ilz de ceste  
 figure avec du Corō, les vns estāt assis, & les autres debout, & diuerses pro-  
 portiois: les vns plus grāds, & les autres moindres. Or selō le lieu, où ce ma-  
 lin esprit leur apparoit, ilz en font aussi la figure, d'autāt que si c'est dās le  
 bois, ilz ne faillirōt aussi d'en faire la representatiō de bois, & la porter liée  
 sur le frōt allans à la guerre, esperās par ce moyē obtenir la victoie: si il  
 fait voir dedās quelque cauerne, ou grottesquz, c'est de pierre q̄ l'idole est  
 dressē, & si il leur apparoit en vn chāp où soit semē leur Mahiz, ou Iuccā  
 la racine de ces plātes seruira de matiere pour en effigier leur Cemi qu'ilz  
 estimēt s'estre mōstrē esdits chāps cōme cōseruateur de la semēce, & celui  
 qui préd la charge de la faire croistre, & y dōner rosée saisonnée: & por-

ent grād hōn-  
 euples ny orat-  
 res les font &  
 pouuēt able  
 ay quel grin-  
 & quelq̄ fra-  
 est elle si fan-  
 y bāc, où ne s-  
 iēt ilz ont to-  
 is que celuy  
 roit & que c-  
 ur sont neces-  
 ilz demādē  
 auaux. & mal-  
 s de ce qui le  
 ondāce du M-  
 oulās en tirer  
 aladie du que-  
 ux roiteletz,  
 is, accōpaign-  
 tre d'assister  
 order: Entrē  
 ment Choh-  
 il perd le sei-  
 maison tourn-  
 hault, & la te-  
 herbe, ne iça-  
 tant s'en fau-  
 de tout iuger  
 de luy faire  
 tēdemēt: ma-  
 stans les orac-  
 ur sentoyēt d-  
 l'esprit, deue-  
 sçay quoy de  
 re aucunemē-  
 floit à terre u-  
 it qu'en vsent  
 urē vn espace  
 l'esueilloit de  
 ciel, marmo-  
 duquel perso-  
 erice. Dés qu-  
 se mettēt à ré-  
 sa presēce, luy  
 ay demādent

ent grâd hōneur aux lieuës mesmes où telles visiõs aduiénēt, car d'auoir  
 esgles ny oratoires, cōme les Mexicâs il n'en est point de nouvelle. D'au-  
 tres les font & paignent ayans plusieurs testes, & queuës, & avec vn fier, &  
 spouuëtable regard, les dents cōme vn chien, aiguës, & representans ne  
 quel grincemēt, les oreilles grâdes outre mesure, & les yeux estincei-  
 es, & quelq̃ frayeur que ceste figure abominable dōne au cœur de l'hōme  
 est elle si familiere à ce peuple qu'il n'y a coing en leurs maisons, porte  
 bâc, où ne soit grauée la figure du diable, signifias̃ q̃ quelque part q̃ ilz  
 ont tousiours le Cemis pour cōpagnie. Cest luy qui est leur dieu,  
 mais que celuy qu'ilz estimēt eternal, & tout puissant, & oysif en leur en-  
 droit: que c'est au Tuirâ à qui ilz s'adressent pour auoir les choses qui  
 leur sont necessaires soit qu'ilz ayē saute de pluye, ou de beau tēps, ou  
 qu'ilz demâdēt victoire de leurs ennemis, fertilité, ou bien repos de leurs  
 auaux. & maladies. C'est au Cemy qu'ils s'adressēt voulâs sçauoir quelq̃  
 chose de ce qui leur doit aduenir, soit pour le faict de la guerre ou pour l'a-  
 bondâce du Mahiz, ou Iuccâ pour leur viure, & vsent de telle ceremonie  
 voulâs en tirer la verité, & sur tout si vn des Caciques est malade, & de la  
 maladie duquel on vueille sçauoir le succez & occurrence: vni des princi-  
 paux roiteletz, ou Caciques, entre en vne châbre du logis dediée aux Ce-  
 mis, accōpagné de quelques vns des premiers de sa suite n'estât permis à  
 autre d'assister à ceste ceremonie qu'aux grâds, & deffendu au peuple d'y  
 aller: Entré qu'il est on luy donne à boire du iust d'vne herbe, qu'ilz  
 nomment Chohobbâ, qu'il hume par le nez & laquelle il n'a pas si tost prise  
 qu'il perd le sens, cōme vn hōme trop chargé de vin, luy estant aduis que  
 sa maison tourne c'en dessus dessous, & que les hōmes cheminent les pieds  
 en hault, & la teste contre terre si grande est la violence de la fumée de ce-  
 tte herbe, ne sçachant celuy qui l'a goustée, ne où il est, ne qu'est ce qu'il  
 voit, tant s'en faut qu'il sçeut dire rien de ce qu'il voit estât priué, & de sens  
 de tout iugemēt, & c'est en quoy le malin esprit se moque de ce peuple  
 & de luy faire croire d'estre Prophete, lors que le plus il est hors de son  
 sens: mais ne faut s'en esbahir, puis que iadis, & les Pithies inter-  
 pretes dans les oracles d'Apollon & les Sybilles predifant ce qui deuoit ad-  
 uenir sentoyēt de mesmes transports, & que les prestres deuinans, poussés  
 de l'esprit, deuenoiēt furieux, sans qu'ilz ayent eu iadis honte d'attribuer  
 à luy quoy de diuin à cest incensmēt, & furie. Ayant ce Roytelet di-  
 uin auuncement ceste fumée, & la vehemence de sa fureur se passant, il  
 seoit à terre tenant la teste inclinée, & les mains à ses genoux cōme on  
 voit qu'en vsent les femmes, ayans quelque grand tristesse, ou ayant de-  
 uiné vn espace de temps resuant, & tout songeux, se leue tout ainsi que  
 s'il esuilloit de quelque long & profond sommeil, lors hauce les yeux  
 au ciel, marmotte & murmure ne sçay quoy entre les dents, & les parol-  
 les de quel personne ne peut entendre que ceux qui sont adextrez à tel  
 seruice. Dés que ceux qui luy assistent le voyent reuenü en son bon sens  
 se metent à rēdre grâces à leur Cemi, de ce q̃ il a laissé partir le Cacique  
 de sa presēce, luy permettât le retour vers eux: & puis s'adressât à cet elueil  
 luy demâdent des nouvelles du Cemi & des choses par luy entendues.

*De cecy voy  
 Fernand  
 d'Ouid l.iiij.  
 des Indes.*

*Ceremonie  
 des Haïtiens  
 voulât deui-  
 ner quelque  
 cas.*

*Chohobbâ  
 herbe le iust  
 de laquelle  
 priue l'hōme  
 de son sens.*

*Anciens de-  
 uins deue-  
 noyēt furieux  
 en deninant.  
 Virgil. 6. E-  
 neid. Aristo-  
 te aux Pro-  
 blemes.  
 Platō au Phe-  
 dre.*

LIVRE QUATRIÈME

Ce maistre roitelet escoeruel se vâc d'auoir parlé au Diable, & qu'il luy a promis victoire contre les ennemis, & au cōtraire qu'il fera par eux sur monté, à cause de quelque faute par luy cōmise en ne luy faisant les sacrifices par luy commandez qui ne sont pas plus gracieux que ceux que font les Mexicâs à leur grâd Idole, leur cōpte la premiere chose qui luy vient en fantasie, soit de la fertilité, ou deffault de viures, de la mort, ou de la vie du Cacique pour lequel ceste ceremonie aura esté dressée. Les aucuns encor de ces insulaires font leur Cemis de Marbre, en forme d'vne femme aupres de laquelle a deux enfans cōme si c'estoient deux pages, l'un desquelz ilz disent estre le trompte ou Herault qui marche par le cōmandement de ceste femme pour assembler les autres Cemis, & les faire venir avec véts, pluyes, & grâds nuages: l'autre enfant a charge d'amasser en toutes les eaux qui coulent des montaignes, & les fait enfler de telle sorte qu'elles noyēt tous leurs châps, où sont leurs Mahiz, & Iuccâ, & font ces ministres toutes les fois qu'les Haïtiens faillēt de faire l'honneur de ce beau Cemis de Marbre. Or d'autât qu'ce sont les Caciques, ou roiteletz qui vident de la diuinatiō susdicte fault sçauoir qu'ilz n'aprennēt pas cela d'eux mesmes, ains y a entr'eux les sages qui sont cōme Philosophes, & que les Insulaires appellent Boitij, ou Tequirâ lesquelz leur enseignent principalement deux choses, à sçauoir le principe, & origine de tout ce qui a esté en ce monde, & les faits & gestes de leurs ancestres, & maieurs tant durant la paix, qu'parmy les troubles de la guerre, & cecy est cōpris par quelque vers en leur lague qu'ilz nōment Areiti, & les chantent & sonnent sur certains tabours faits de bois creux & tout d'vne piece, lequel resonne grandement estant batu d'vn autre bastō, nōmans cest instrumēt Maguy, & les châtans serōt vne grâd troupe dâçans, & gâbadâs avec vne mesure mieue gardée qu'celle de noz balladins, & la dâce estât faite en rond, & cōduictes ores par vn hōme, tâtost par vne femme qui cōmēce l'Areiti auquel respendent tous ceux qui sont au brâsle, tout ainsi qu'en vident par deçà & par là villes & villages les Artisans, & laboureurs les iours des festes pour se reioiur. Outre les châtans & Romans sur les gestes de leurs peres, encor ont ilz qui concernēt le fait de l'amour, où ilz expriment leurs affection & le mal qu'ils souffrent en aymât, louent leurs dames, & amoureuses, les mettent en auât cōme est-ce qu'ilz sont tourmētez en leur absence, & toutes les autres folies que les amâs ont accoustumé de gazouiller deuant'cellux qu'ilz aymēt, & honorer. De ces chansons ilz châtent les vnes avec vn fort piteux, & lamentable, & plein de grauité, & c'est lors qu'ilz veulent animer les ieunes hōmes au cōbat, afin que hardimēt ils assaillēt l'ennemy & qu'il effroy de la mort ne les destourne de se lacer au peril, entât que Areiti leur promettēt que s'ilz meurēt en ceste querelle, ilz s'en irōt en repos s'asseoir aupres du Soleil. Mais sur tout est vne chose merueilleuse de ce qu'cōpte P. Martyr qu'ilz auoiēt vn de leurs châtans, & le plus anciē qu'aprenoiēt de main en main, & le tenâs de leurs maieurs, lequel faisoit mention de la venue des Chrestiens en leur terre, & apelloiēt ces hōmes étrangers Maguacochios, à sçauoir qui seroiēt vestuz & auroiēt des espées qui fendroijēt les hōmes de la teste iusqu'à la ceinture, & qu'ils abatroiēt les

*Autre sorte de Cemis.*

*Boitij qu'elles gēs ce font entre les Haïtiens.*

*Areiti sont chansons sur les faitz des anciens.*

*Prediction des Haïtiens sur la venue des Chrestiens en leur isle. Maguacochios.*

Cemis, & ruinoiēt leurs ceremonies tenus en perpetuelle seruitude leurs enfans, & successeurs: & ne chanoyent iamais cest Arieti, que ce ne fut avec grands pleus & gemissemēs. Ces Boitii, ou Tequinā estoiet de mauvais garçons, grans trompeurs, & forciers qui leur prédisoyent les choses à venir, & auxquelles les pauures gens aioustoient foy entiere, & quand bien ce qu'ilz disoyēt ne reussissoit point selon leur dire ils n'en perdoiet pourtant leur credit, d'autant qu'ils se couuroyent du changement de la volonté du Cemis qui festoit offensé, ou qui differoit sa promesse pour leur grand bien & auantage. Ces Boitii cognoissoyent presque tous, & les herbes, & leurs forces, & natures, & par ainsi guerissoyent plusieurs de quelque maladie qu'ils fussent attains, qui estoit cause que le peuple les estimoit, & reueroit sur toute chose, & les pensoit saints & diuins, & pour ce les honoroit du mesme tiltre de Cemis, lequel ces galās, & imposteurs portoient paint sur leurs corps: & c'estoit aussi de ces Boitii que les enfans des Caciques estoient instruits (comme dit est) à la diuination par la suffumigation susditte, le diable se foyrant parmy leurs ceremonies. L'autre point que ils leur aprenoyent, auōs dit estre le principe des choses sur lequel ils croioyent ce qui s'ensuit: En leur isle y a vne prouince qui se nomme Caunanā, en laquelle on voit vne montaigne tres haute au pied, & rācine de laquelle y a deux spelonques & grottesques fort spaciēuses; la plus grande ayant nom Caxibaxaguā, & la plus petite Amaiaunā, en ces deux cauernes disent-ils que ce tenoyent tous les hommes, par le commandement du soleil, qui ne vouloit point qu'ils la veissent, & parainsi auoit-il mis vn d'entr'eux à la porte des grottesques qui seruoit de garde, & empeschoit l'issuē aux autres. Cestuy-cy qu'ils nōment Machochaël, voulat sauoir ce qui se faisoit par l'isle, laissa sa sentinelle pour descouurer pays. Mais le soleil le rencontrant le punist, & le transforma en vne pierre comme aussi il conuertist en diuers arbres la plus part des autres qui sortirent deuenit des cauernes se voyans estre sans garde quelconque. Les Boitii continuant leur fable, & ne sçachans d'ou prendre la continuation de la creation qu'ils estiment tenir du Soleil & de la Lune, & iceux estre aussi sortis, & auoir esté produits d'vne montaigne de leur pays nommée Ioabana Beina, disent encore d'auantage, que parmy les homes qui estoient dans ees creux montaigneux en y eut vn nommé Vaguenionā, lequel ayāt plusieurs enfās en enuoya vn dehors la Spelōque, mais il ne fut pas si tost dehors que le soleil le transforma en vn Rossignol: ainsi oyans chanter cest oiseau ils disent qu'il pleu re son defastre. Le pere cerchāt son fils, tira hors toutes les femmes & enfans encor tetans, & s'arrestans près vn fleuue, les enfans qui estoient affamez se mirent à crier Toā, Toā, & le Soleil les conuertist avec leurs meres en grenouilles. La race des femmes estant faillie, le susdit Vaguenionā trouua en fin le moyē d'en recouurer: car se-stantz allez leuer de nuit que le soleil ne marchoit point par terre ils veirēt sur des arbres certains animaux formillans par le boys, qui ressembloyent des femmes: mais comme ils les prenoyent elles leur glissoyent hors des mains comme anguilles. Qui fut cause qu'ils choisirent des hommes ayās les mains aspres & rudes: lesquels à la par fin en arrestent quelques

*Boitii diuins  
& forciers.*

*Fernād Ouse  
de li. 5. des In-  
des.*

*Ceuy est escrit  
en Pierre mar-  
tyr*

*L'origine de  
l'homme selō  
les Hasiens.*

*Le soleil, &  
la Lune esti-  
mez estre filz  
d'une montas-  
gne.*

*Estrages traf-  
formations  
creues par les  
Insulaires.*

*Renouelle-  
ment de l'hu-  
main lignage*

vnes, desquelles sortirent les hommes qui depuis ont peuplé la terre, sans que plus le soleil en aye changé aucun en nouvelle forme. Voyez la sorte de philosophie des Boitij & qui toutesfois se raporte à quelque mystere veu que elle comprend la transgression de l'homme, & comme le soleil le punist en la changeant en autre substance : & ne pense point que iadis il n'y ayt eu quelcun plus habile, qui a instruit les anciens Tuinas, ou bien faut dire que la force de nostre ame est telle que le sçavoir luy estant naturel, elle ne peut estre sans se rechercher iacoit que rudemét elle en dressa la maniere.

*Origine de la mer quelle selon les Hairsiens.*

Quand à la mer ils comptoyent vne fable trop lourde, la faisans auoir source du corps d'un homme mort, & d'un vase où il estoit enterré, lequel estant cassé l'eau s'espendist sur la terre, & l'emplist ain si, & telle que on la voit estre en sa grande longueur & estenduë. Ce peuple est estrange-ment superstitieux, & croit que les morts demeurent cachez de jour, & que la nuit ilz sortent, & vont coucher avec les femmes, lesquelles les cognoissent à ce que ayans tous les membres propres à l'homme, le seul nombril leur manque. Or ay-ie dit que le Boitij, predisant quelque chose, encore que elle ne succede point selon sa predication, il n'en est point traité pirement : mais ainsi ne luy aduint s'il se porte mal à la guerison de son Cacique: car si vn Roitelet tombe malade: & que le Boitij prenne la charge de le guerir, & ne le l'execute, il est en grand danger de sa personne, & que les parents du defunt ne le fassent mourir. Pour la guerison duquel il s'oblige de ieusner, & prendre de l'herbe qui fait deuenir furieux, & de laquelle auons parlé cy dessus : ce que ayant fait, il fait coucher le malade au milieu d'une chambre, où n'assist aucun que deux ou trois des plus proches parents du patient, deuant lesquels faisans les plus estranges grimaces du monde, il souffle ores sur l'une partie, tantost sur l'autre du corps de l'homme couché, & tirant à soy le vent, & luy sucçant la chair, dit qu'il luy defracine la maladie des veines: puis luy frottant les espaulles, bras, cuisses, & iambes, ferrant les deux mains ensemble sort dehors la maison & secouant les mains, pense getter aussi la maladie.

*Ceremonie sur la sepulture des Caciques.*

Ces ceremonies paracheuées il donne quelque boisson au patient, faite de quelque ius d'herbes, & luy ordonne de ne rien manger iusqu'à l'endemain: & voyant qu'il est pour eschaper, v se encore vn coup des grimaces, & gestes susdits: mais cognoissant qu'il y a plus d'ordre de le guerir, il s'en descharge sur le Cemis, disant qu'il le fait mourir pour ne l'auoir pas logé assez honorablement, ou d'autant qu'il ne luy a porté telle reuerence que de raison. Mort que est le Cacique, & ayant ordonné ses heritiers, ceux qui luy estoyent les plus chers sont menez avec luy en terre, et là ioyeusement ils se consacrent aux ombres du defunt come aussi il est v en diuers autres endroits, ainsi que nous l'auons noté et sur tout en plusieurs lieux de l'Asie. Et si quelcun de la suite du Cacique refuse de s'occir, et se sacrifier à son ombre, ils disent et croyent que celuy la mourant puis apres de sa mort naturelle, ou autrement, il perira aussi bien en l'ame que au corps, c'est à dire que le tout s'aneantira ensemble, et se conuertira en rien et en fumée, En aucuns endroits tant de l'isle que de terre ferme, le

roy estant mort, ils ne l'enterrent point, ains posent son corps tout droit contre vne pierre, ou quelque piece de boys, & autour duquel ilz allument vn grand feu, prenans garde toutesfois que le feu ne puisse toucher le corps, & laissent brusler ce feu iusqu'à tant que la gresse & liqueur humide en soit toute hors par les ongles des pieds, & des mains, & que tout le chair en sue & se desseiche, tellement qu'il ny ayt rien plus que la peau des os, ce que fait ils prennent ceste despouille, & la mettent en vn lieu hors de la maison, où gisent aussi les corps de ses parens, & par ce moyé se scauent quel est le nombre des seigneurs qui ont regné en vne terre. Les Insulaires se paignent tout le corps sauf la face, car cela est signe de cruauté parmy eux.

Allans en guerre ils ont l'arc & les flesches, & des espées de boys assez lourdes, pesantes, & massiues, s'armans de quelques abillemens de plumes très fort gentiment, voire des l'ames d'or leur seruent de parure, & des cascelets, entant qu'ils n'estiment rien tant que de se monstrer bragards en guerre, & d'y aller les mieux en ordre qu'il leur est possible, soit en ioyeux, ou plumaches desquels ils en ont abondamment, & de toutes couleurs. Le seigneur, & Cacique principal a tousiours douze Insulaires des plus forts de la troupe, qui ont charge de le porter dans vn lit sur leurs épaules, & les deux qui le portent, estans las, il s'en y met deux autres en leur place, si dextremēt que s'as s'arrester de leur chemin ny course le roy presque n'en sent point le chagemēt. Mais reuenās encore à l'enterremēt du Cacique le plus cōmū est que dez qu'il estoit mort on l'eueloipoit avec des centures ou langes faites de coton des la teste iusqu'aux pieds. Et faisoient vne fosse, le mettoyēt dedās avec ses ioyaux & meubles plus precieux: tantmoins tout autour de la fosse faisoyēt ils cōme vn enceint de boys, afin que la terre ne touchast point au corps lequel estoit assis sur vn bāc fait & elaboré, puis le couroyēt de terre, faisaīs durer les obseques en l'espace de quinze, ou vingt iours, durāt lesquels & ses suiets, & ses voisins se cessoient de chāter autour du tombeau, & racōptās la vie, & faisoient louer les du deffunt, & ces chançons enseignées à leurs enfāns leur seruēt d'histoire à cause qu'ils ignorent l'escriture, & n'auoyent aucune connoissance des lettrés. Leur mariage estoit tel que chacū a sa fēme si pl<sup>s</sup> il n'ē peut en auoir qu'il leur vient en fantasie: bien est vray qu'il en y a vne qui est la plus respectée des autres, & la plus chérie du mary: & est cas fort merueilleux que ie iageoit que elles demeuraissent toutes en mesme maison, & vesquissent âgées ē mesme table, si est-ce q̄ on n'y voioit iamais debat, ny courroux ny aucū trait de ialousie vices assez, & plus que cōmuns aux fēmes, voire celles qu'ō estime les plus accortes, & de gētil esprit. Le fils ainsé du Cacique de quelle des fēmes q̄ fut forty estoit celuy qui succedoit à la seign. c'estuy mourāt, l'heritage ne venoit point au fils de sō frere, ains à celuy de sa sœur, cōme le plus assure d'estre parēt du seig. deffunt: & cecy à cause que leurs femmes y sont estrāgemēt, suiuettes au chāge, cōme aussi les hommes, bien que tous se mariēt, sont vilains en toute espee de paillardise, & quelques à l'accoupler moins que honestemēt avec les fēmes de toute sorte

*Autre façon de sepulture.*

*Armes des Haïtiens allās en guerre.*

*Honneur fait au Cacique & Roy principal.*

*Autres obseques faits aux Roys.*

*Mariage des Haïtiens.*

*A qui estoit dene la succession. Paillardise des Haïtiens et peuples voisins.*

sans leurs meres, filles, ou seu, & ne respectans autre consanguinité : & se  
 souillans encor en l'abominable peché, qui est contre nature. Quelqu'un  
 des espouses du Cacique estant en couche, ny auoit guere suiet voisin de  
 lieu, qui ne la fut visiter, caressant l'enfant, & chacun luy donnant quelque  
 beau nom, comme seroit, Resplendissant, Beau comme le soleil, Puissant  
 en guerre, & autres choses semblables, & tous ces noms luy demouroient  
 toute sa vie, tellement que estant deuenu seigneur, il ne failloit que les su-  
 jets qui venoyent vers luy ignorassent ces noms, & tiltres, ains les luy co-  
 uenoit donner trestous sur peine d'en receuoir punition, & de ne plus pou-  
 uoir représenter deuant luy, pour penser en obtenir quelque grace, ou faueur  
 Le vice qui est le plus detesté parmy ce peuple est le larrecin, & lequel il  
 en telle abomination, que vn homme ne scauroit desrober quelque chose  
 tant soit il de peu d'importance, que sil est conuaincu du crime il ne soit  
 empalé tout vis fort cruellement, & sans aucune misericorde, estant ce pe-  
 ché le seul qui est puny de mort entre eux, si ce n'est que quelcun s'atta-  
 quant à faire violéce au Cacique. L'exercice de ce peuple principalement  
 est la guerre, mais durant la paix c'est le labourage qui luy seruoit de pas-  
 setemps, & la pecherie d'esbat, mais le trafic y estant exercé n'estoit pour  
 le gain, duquel ce peuple estoit ignorant, ains ayant besoing de quelque  
 cas les vns des autres, c'estoit par eschange qu'ils s'entrescouroyent de  
 voisin à voisin, sauf que iamais ilz ne s'accoustoyent avec les Canibales, ou  
 Charibes lesquels auoyent la guerre à tous, & tout le monde les fuyât, &  
 les guerroyant à cause de leur furieux naturel, & inhumainement brutale  
 le façon de vie. La difference que on met à cognoistre les filles vierges  
 d'avec celles qui sont mariées & qui ont affaire & compagnie à homme  
 est telle que celles qui sont corrompues portent vne piece de coton leu-  
 trauersant, & couurant le corps de la ceinture auant iusqu'à demy cuisse  
 là où les filles ne portent rien de tout cecy, ains vont à descouuert, tout  
 ainsi que les hommes, mais les Dames qui sont espouses des Caciques, &  
 seigneurs portent ceste piece de coton fort subtile, & blanche des la cein-  
 ture iusqu'aux pieds, si ce n'est lors que elles iouēt à la basse, a quoy & ho-  
 mes, & femmes sont merueilleusement adextres, ainsi que pourrez lire de  
 Ferdinand d'Ouiede, lequel descrit & le batouer, ou palette faite d'vn  
 certaine racine d'arbre, & la basse ou pelote qui est composée de quelq-  
 uoie de gomme noire comme poix, & assez glutineuse, mais qui ne tient point  
 à la main, & ne la salist, & qui faulte & bondist aussi bien que celles que on  
 fait par deça, & les emplist de vent: & n'oublie encor le nombre des iou-  
 eurs, ny l'ordre qu'ils gardent en iouât, & paint les sieges de ceux qui ont  
 le plaisir de regarder les ioueurs qui sont hommes cōtre hommes, & fem-  
 mes contre femmes, & filles, & quelquefois les vns mellez parmy les au-  
 tres. Et afin que encore on cognoisse que les anciens tant Egyptiēs, Grecs  
 que Romains, n'estoyent des le commencement guere plus, ou si peu estres  
 non tant ciuilez que les Haitiens, laissant à part l'aveuglement de l'Ido-  
 latrie auquel tout le monde a esté iadis detenu, & l'ignorance des lettres  
 la cognoissance desquelles leur a longuement esté interdite, & laquelle  
 les premiers des susdits à fallu que ayent espuisée de la race esleu d'Abre-

*Arrogance  
 des Caciques  
 Haitiens.*

*Larrecin seu-  
 rement puny  
 par les Haitien-  
 s.*

*En quoy est ce  
 que s'exercent  
 les Haitiens.*

*Difference à  
 cognoistre les  
 filles d'entre  
 les femmes.*

*Ferdinand  
 d'Ouiede l. 6.  
 c. 2. des Indes  
 Occid. Haitien-  
 s iouent à  
 la basse.*

tant: voy  
 nous oson  
 à la vie irr  
 tiere, que  
 de retraite  
 rent pas f  
 les hosteiz  
 ains, fut R  
 & sans y au  
 mille: & si l  
 peuple ne a  
 re pour mar  
 hettes sur q  
 gros & mafi  
 tres matiere  
 ou ionez à c  
 en rond, & t  
 ou Ardoise,  
 torces d'arb  
 qui courent  
 approche en  
 pauvres, qui  
 ne causent la  
 moindre que  
 se soutenir la  
 à la clef d'vn  
 Et puis qu  
 fort suiette, &  
 vents si impe  
 la emporte &  
 on voit aduen  
 beste, & app  
 leur langue,  
 cecy pour l'eu  
 tant bien qu  
 fil & Americ  
 Canoes, toute  
 bestir non gr  
 quelles ilz cre  
 es pierres viu  
 ains en vogant  
 ons, N'avez e  
 tout qu'ilz tie  
 porteurs.  
 Et à fin que  
 nécessaire à

tant voyons si es bastimens ilz ont esté plus industrieux que ces gens que nous osons nommer par deçà sauuages, & lesquelz nous esgatois presque à la vie irraisonnable des bestes. On scait ainsi qu'auons veu au premier liure, que les bois & cachotz des montaignes ont seruy à plusieurs iadis de retraite, & que ceux qui dresserent premierement des loges, ne les feirent pas si magnifiques que sont les palais de noz Roys, & princes, ou que les hostelz & maisons des grands seigneurs, & riches citoyens des villes: ainsi, fut Rome bastie de basses Cabanes, & loges rustiques faictes de bois & sans y auoir les trois, ny quatre estages pour le seruice de toute vne famille: & si les Rois Egyptiens feirent de grands & superbes edifices, le peuple neantmoins ne bastissoit qu'avec du torchis, & n'ayant que la terre pour matiere. Voyons ces Insulaires dresser leurs Canois ou maisonnettes sur quatre piliers en forme quadrangulaire, & iceux de boys, & au gros & massifz, liez & cimentez ensemble avec des cloux de boys, & autres matieres à ioindre, & grand quantité de pieces de boys, & des clayes ou ionez à clorre les espaces d'embas, tout ainsi que le hault est faict en rond, & finissant au sommet en forme de Pyramyde, & au lieu de tuile, ou Ardoise, il y a des perches liées ensemble avec des cordes, faites d'escorces d'arbres & par dessus de la paille si subtilement disposée, que ceux qui courent les maisons par deçà avec du Chaulme n'ont garde d'en faire approche en sorte quelconque. Cecy n'est rien au pris de la sagesse de ces pauures, qui craignans que les cheurons d'enhanlt estant esbranlez du vent ne eussent la ruine de tout l'edifice, plantent vn gros arbre au milieu non moindre que le Mast d'vn Nauré, afin qu'avec sa force, & solidité il puisse soustenir le fux du logis, & garder que le reste qui se lie à luy, comme à la clef d'vne voulte, ne soit gaste par les orages.

*Maisons des  
Haïtiens  
quelles  
sont nommés  
Canois.*

Et puis que nous sommes sur les orages, est à noter, que ceste Isle y est fort sujette, & lesquelz y sont si impetueux s'y leuans les tourbilions de vents si impetueux, & les pluyes avec vn tel effort & rauine que souuēt cela emporte & maisons & champs tout ensemble, comme aussi que quelquefois on voit aduenir le semblable par deçà, mesmement se leuant quelque tempeste, & appellent les insulaires ces grandz rauages d'eux Huracans en leur langue, estimans que ce soient les Cemis, qui estans irritez causent tacy pour leur ruyne. Ce peuple comme estant voylin de la mer, nage durant bien qu'il est possible de penser, comme aussi sont tous ceux du Brezil & Amerique, & sont leurs vaisseaux, & Barquerottes qu'ilz nomment Canoës, toutes d'vne piece, plates par dessous & faites comme vne Met à peistr non guere hautes, & par ainsi dangereuses à voguer dedans, & lesquelles ilz creusent partie avec le fer, partie avec vne hache ou coignée de ces pierrés viutes desquelles ilz font aussi les bouts de leurs Sargettes: vains en vogant de voiles de Coron en aucuns endroits, & de rames, ou au lieu de Nahéz en leur langue, qui sont faits comme vne passe de boys, & le bout qu'ilz tiennent à la figure d'vne potence sur laquelle s'appuyent les porteurs.

*Huracans  
orages qui ad-  
uient en  
l'isle Haïti.*

*Canois sont  
les bateaux  
des Indiens  
& comme  
faits.*

*Nahéz sont  
les au-  
ons  
leur figure.*

Et à fin que vous cognoissiez comme le naturel pouruoit à tout ce qui est nécessaire à l'homme, ce peuple Occidental des le Mexique, iusqu'à la

*Comme les Indiens Occidentaux tirent le feu du bois.*

riuiere de Plate qui est par delà l'Equateur vers le Pole Antartique vsé d'une estrange façon de tirer le feu qui est telle ils prennent deux bastons les plus secs, & legers qu'ils peuuent choisir, les lians tresbien serrement ensemble, lesquels gettans par terre prennent vne verge, ou baguette longue, lissée & polie comme vne fleche, & de la grosseur du doigt, faicte d'une sorte de boys fort dure, la pointe de ceste verge estant mise dans l'entre ouuerture des bastons liez ensemble ils la tournent, & demement longuement de la main, si que de ceste friction & mouuement ils ne sont guere long temps sans tirer du feu du bois, comme nous le tirons de la pierre avec noz fusilz.

*Sannazar ar en Arcadie.*

Semblablement aussi en ont iadis vsé les hommes auant qu'on s'aduist que le feu fut caché en la durté du caillou, & que les Philosophes nous en eussent aduertis, comme ainsi soit que toutes choses (ainsi que dit le grand Poëte de Mantouë) ont vne force de feu, qui est de celeste origine: & me semble auoir leu dans Sannazar poëte Napolitan, parlât de quelques pasteurs voulans celebrer la feste de la grand mere des Dieux, qu'ilz tiroient le feu du bois en la mesme façon que voyez en vlcens ces Insulaires, & neantmoins Sannazar viuoit du temps de Charles huitiesme qui conquist Naples, & n'ayant encor guere sauouré des mœurs ny industrie de ce peuple: duquel il me semble que nous auons assez parlé, & pource sans arrester nostre propos, sur leurs salines & artifice qu'ilz vsent à tirer le sel, à choisir, & purifier l'or qui est abondant en leur Isle, à pescher les Perles qui n'y manquent point aussi, & comme le Gaiac y est cogneu, & que de ceste Isle sortist la premiere infection que iamais on sentist en l'Europe de celle maudite, & de vne terrible maladie, que les vns appellent mal de Naples, les autres mççoys, & les autres d'Espagne, & en general tous recognoissent qu'elle vient, & procede des embrassemens peu honnestes de l'homme avec la femme.

*L'Isle Haïti abonde en Gaiac.*

*Maladie venetique sortie des peuples Occidentaux.*

Ne vous diray comme ces peuples s'en guerissent, veu que par deney on voit assez l'experience de l'arbre duquel il s'aydent pour s'en purger, & moins m'amuseray, à vous discourir sur les arbres, plantes, fruitz, bitermes, & autres raritez que ce païs nourrit & produit, & qui sont differentes aux choses qui croissent en nostre Europe, aussi bien, & que les poissons, les bestes, & oyseaux, y ont diuerse couleur, & autre nourriture, & y sont dissemblables à ceux que nous voyons icy nous estre ordinaires: à fin de poursuyure nostre chemin, & parler vn mot en passant de l'Isle de Cubà qu'à present on nomme Fernandine, & qui est aussi vne des premieres descouuertes par les chrestiens. Ceste Isle est loing de l'Espaignolle quelques vingt lieuës, & est plus longue, & plus grande que la precedente, mais elle est plus longue beaucoup que large, estant en son eleuation à vingt-deux degrez, & demy, auoisinée de plusieurs autres Isles, lesquelles n'estant de grande consequence, & que les façons de viure des peuples y sont presque semblable, ie passeray aussi sans m'arrester d'auantage. Cubà fut descouuerte du mesme temps que Haïti, & nommée Fernandine en souuenance & perpetuelle memoire du Roy

*Isle de Cubà, autrement Fernandine.*

*Colomb nommé Cuba Fernandine pour quoy l'Isle Isabelle.*

Ferdinand,  
tout a  
sante Roy  
Les habit  
à ceux de  
les, allans to  
tenances, v  
mesme, s'ar  
ceux de l'Isle  
sur la condi  
prend femm  
si sorte couc  
feste aussi bie  
ou l'un des p  
condirion ass  
spousee, aia  
sert l'assault c  
voix, en bran  
le suis forcée,  
choc si redou  
Il n'y a guer  
Cubà, & de  
le, estans tou  
ble, Sodom  
hommes, & l  
est peu affect  
aptiser, c'est  
conduit, entr  
les mysteres d  
tres, ne pouu  
ins se tenans p  
Les Haïtiens  
point de leur  
qui leur passast  
ent c'estoient  
bé contre nat  
emperé, mais p  
exposée au S  
demy de la l  
Cuba abonde  
s leurs nidz  
sur leur passer  
priuoysent a  
de tous les an  
rs, venants  
sique obscur

Ferdinand, souz lequel & au nom duquel Colomb en feit la conqueste: tout auec elle Haïti fut encor appelée Isabelle en l'honneur de la sainte Roïne Isabelle, espouse de ce Roy Catholique.

Les habitans de ceste Isle ne sont en guere differents de façons de faire à ceux de Haïti, bien qu'en la langue ilz soyent diuers en plusieurs choses, allans tous nudz comme les autres, de mesme stature, couleur & contenance, vfans de semblables ceremonies, & idolatrie, bastissans de mesme, s'armans, chantans & iouans tout ainsi qu'auons dit en vser, ceux de l'isle Espagnolle. En vne seule chose sont ilz differens, qui est sur la condition des mariages veu qu'entre les Cubéens si quelqu'un prend femme, si c'est vn Cacique, ou Royetelet, tous les autres qui sont de si forte coucherot avec l'espouse, & en iouyront d'icelle, se trouuans à la feste aussi bien que celuy qui la prend à femme, & ainsi s'il est seigneur, ou l'un des principaux, ou si de la troupe du peuple, ceux qui sont de sa condition assistans aux nopces, font l'essay premier de la vaillance de l'espousee, ains que le mary couche avec elle: & apres que la dame a souffert l'assault de plusieurs, elle sort avec les poings serrez & crie à haulte voix, en branslant & demenant les bras, Manicato, Manicato, qui signifie je suis forcée, se glorifiant de sa force, & gaillardise d'auoir soustenu vn choc si redoutable.

Il n'y a guere grande difference touchant le gouuernement des Isles de Cubà, & de Haïti, ny des façons de faire soit des Caciques ou du peuple, estans tous en general conformes & esgaux en vices, paillardz au possible, Sodomites detestablement, ingratz, & mensongers sur tous les hommes, & lesquelz d'Ouiedo (contredisant à Pierre Martyr) dit estre fort peu affectionnez à la religion Chrestienne, & si quelqu'un se faisoit baptiser, c'estoit plus pour la nouveauté de la chose que de zele qui le conduoit, entrant que soudain ilz oublioyent, ce qu'on leur apprenoit des mysteres de la foy, & falloyent meller parmy l'abomination des Idolâtres, ne pouuans laisser leurs Cemis, ny se retirer des enchanteurs & de leurs se tenans parmy eux.

Les Haïtiens bien que villains en leurs amours, si ne se separoyent ilz point de leurs femmes, là où ceux de Cubà pour la moindre fantaisie qui leur passast deuant les yeux ilz laissoient leurs femmes, & le plus souvent c'estoient elles, qui les delaissoient les voyans si addonnez au péché contre nature. Le país y est beau, iouissant d'un air fort doux & temperé, mais plus froid beaucoup que n'est Haïti à cause que ceste Isle est exposée au Septentrion, comme celle qui est à vingt & deux degrez demy de la ligne Equinoctiale, ainsi que j'ay desia proposé.

Cubà abonde en Grues, Perdrix, & Tourterelles, les Grues y faict leurs nidz: & les enfans du país en prennent souuent les œufz pour leur passetemps, les Perdrix y ressemblent noz Tourtres & qui s'apriuoysent aussi bien ou mieux que noz Poules. On voit en ceste Isle tous les ans de grandes compaignies d'oyseaux de proye, & passagers, venans par dessus ceste Isle en si grand nombre que ilz font presque obscurcir l'air de l'ombre grande que ilz rendent, couurans

Ouiedo liu.  
17. chs. 4.  
des Indes  
Occid.  
Mariage des  
Cubéens.

Femmes exposées à tous  
les iours des  
nopces en  
Cubà.

Mœurs des  
Cubéens.

Quel le país  
de l'Isle Fer-  
& nandine.

Oyseaux pas-  
sagers en  
Cubà.

l'air & allans presque à rez de terre. Et est ce passage au moys de Mars durant presque vingt iours qu'on ne voit autre chose que ces oyseaux passagers tenans la route du Nord & au Su, qui est du Septentrion, & au Midy, puis qui doublent prenans la volte d'Orient: qui a esté cause que plusieurs ont pensé que ce soit de ces cartiers là qu'ilz prennent le chemin pour venir peupler l'Europe & l'Asie: mais la chose estant incertaine, auf si ie ne m'arresterey guere sur le discours d'icelle.

*Cubèens m'ingèr les serpens & Lezardz*

En vne chose differe Cubà de Haïty, qui est que comme Haïti n'abode guere en vermine, Cubà au contraire en nourrist vns infinie quantité, & de diuerses sortes, & fort differentes: y croissans des Lezardz, Scorpions, Scolopendres, Aspiz, & autres Serpens d'vne grosseur presque incroyable, en y ayans qui pour l'ordinaire sont gros comme la cuisse d'un homme, & longs de vingt & cinq ou trente piedz: neantmoins sont ilz sans malfaire, & telz que iamais on n'ouyt parler que personne en ayt senty la dent ny morsure. Les habitans de l'Isle s'en nourrissent, & les trouuent fort bons, comme aussi ilz mangent les Lezards, ainsi qu'en vsent presque tous les peuples des les Canibales, iusques au bout de l'Amérique: & ne s'en fault esbahir, veu qu'ilz mangent la vermine mesme qui leur croist sur le corps & croquent à belles dents les poux qui leur viennent à la teste.

*Ioseph. histoïr Indaique. Pline lin. 2. ch. 103. Quint. Curse lin. 5. de la vie d'Alexandre. Quel le pays de Cuba.*

Ceste Isle sert de grande commodité aux mariniers, à cause qu'elle a vne fontaine, où l'on tire la poix à pieces, ainsi qu'on arrache la pierre de quelque carriere, & est ceste liqueur fort bonne, & propre à calfeutrer & empoisser les Naux, & Caruelles pour ceu qu'on la destrempe, & mesle du suif, gresse ou huyle: & ne faut s'en estonner, veu que Iosephe recite les merueilles du Lac Asphaltite vomissant le bitume, auquel accorde Pline en son histoïre naturelle, comme aussi il en a vn semblable en la region de Bagadet, pres la grande cité de Babilonne d'Assyrie. En Cubà les fleuves n'y sont pas grâds, bien sont ilz fertilz en poisson & l'eau desquelz est brane & plaisante pour boire, & dans lesquelz l'Arène & sable est enrichy d'or assez abondamment: le pays y est aspre, difficile, & raboteux & non si fertile que l'isle Espaignolle, l'or qui y croist n'est bon ny si fin que celuy de Haïty, mais il y a de bon Bronze, & duquel les Espaignolz font grand estime, & en somme il n'y a presque aucune difference de ces Isles, & voisines, & en presque pareille eleuation telle que sont les Lucaïes, qui sont au dessoubz de Cuba, qui sont plus de quatre cens en nombre, & toutes portans le nom de la plus grande nommée Lucaïà, posées à dix & sept, & dix & huit degrez en leur eleuation de pole: en celles cy les hommes sont plus blancs: & les femmes plus belles qu'en Cuba & Haïty, & ceste beauté causoit que les hommes de terre ferme s'en alloient en ces Isles, aussi y sont ilz plus ciuils & courtois qu'en pas vne des autres, & où le langage, à cause de cest abord y estoit fort diversifié.

*Isles Lucaïes, & leur asiette.*

*Acostremès des femes Lucaïennes.*

On y va tout nud ainsi qu'és autres païs voyzins, sauf que les femmes riciées se couvrent de la ceinture en bas, ainsi qu'elles de l'isle Espaignolle: les filles voilent avec vn simple retz & iceluy fort delié, leurs parties hôte

les, & en  
& moys:  
& les ban  
nopces.  
celuy qui  
de la pel  
charge de  
& de Mal  
tent sous  
estant en  
en fait bes  
sont en sa  
est le poiss  
veu que le  
failloyent  
mangeoye  
dre leurs g  
l'immortal  
mourant il  
& que de l  
ainsi que  
perent ces  
& leur fail  
ils en ont d  
seruir d'esc  
des vieille  
bres & plan  
d'un arbre  
duquel est  
les Lucaïen  
temps, aussi  
ordre pour  
celets ento  
quilles rou  
d'or enfilée  
nes si genti  
les poupeti  
fées. Outre  
ille S. Ia que  
& l'autre lu  
uation à 17.  
lomb fils de  
ceste cy, n  
mceurs des  
effigies: &  
que nous l

ses, & encore n'y font elles de ce voile, jusqu'à lors que elles souffrent leur flux & moyz: Aussi quand ce mal leur vient elles inuitent leurs parens & amys & les banquetent, dansans & chantans tout ainliqu'à vno grand feste de nopces. Les Lucaiens ont vn seigneur qui n'a guere grand Empire, cōme celuy qui pour toute préeminence Royale, n'a soing que de la chasse, & de la pescherie, & qui prend esgard sur les semences donnant à chacun charge de ce qu'il doit faire. Leur pain sont les mesmes racines d'Iucca, & de Mahis que aux autres isles & pays voisins de terre ferme, qu'ils mettent sous terre pour les garder apres les auoir cueillis, & ainsi leur viure estant en commun, le Roy en fait la distribution à chacun, autst qu'il luy en fait besoing, & que il voit suffir pour & selon le nombre de ceux qui sont en sa maison, & famille. Le viure de ce peuple avec ce pain de Mahis est le poisson, car de chair il ne mango que peu, ou du tout point: aussi à l'ōveu que les Lucaiens que on amenoit pour seruir en Haiti, ou Cuba, ne failloyent de tomber malades & la plus part mourir, tout aussi tost qu'ils mangeoyent de la chair: qui fut cause que les Espaignolz, ne voulans perdre leurs gens, leur feirent oster ceste nourriture. Ce pauvre peuple croit l'immortalité de l'ame, ainsi que font tous ses voisins, & a opinion que mourant il fault qu'il passe par le pays de Septentrion pour y estre purgé, & que de là il s'en va en Paradis, ou au Ciel avec le soleil qu'il honorent ainsi que tous les autres: & ce fut le moyé avec lequel les Espaignolz troyerent ces Lucaiens, les tirans de leur pays souz vn faux donner entēdre, & leur faisant croire qu'ilz les menoyent en Paradis, de sorte que presque ils en ont despeuplé toutes les Isles Lucaiens, rauissans le peuple pour s'en seruir d'esclaués à tirer l'or des mines & des riuieres. Entre les Lucaiens y a des vieilles si expertes en médecine, à scauoir à la cognoissance des arbres & plantes, qu'il n'y a playe que elles ne consolident, & ce avec le ius d'vn arbre que ilz nomment Iarumà, qui est semblable au Noyer, & le fruit duquel est de bon goust, & au manger fort agreable. Vous ayant dit que les Lucaiennes sont belles sur toutes les Occidentales cogneuës de nostre temps, aussi sont elles des plus mignonnes, & qui se tiennent le mieux en ordre pour aller presque toutes nuës, comme celles qui portent des bracelets entortillez tout le long des bras, & par les iambes des parles, & coquilles rouges, & aussi transparentes que rubis, avec des marques, & grains d'or enfilées avec du coton: & de eccy elles font des Carcans, & couronnes si gentilles qu'on diroit qu'on leur a pris ces mignotises à Paris chez les poupetieres, & femmes qui se meslent d'acoustrer, & parer les espoussées. Outre les isles Lucaiens est encor Iamaïque, que maintenant on apelle isle S. Iaques, qui est posée entre Cuba, & Haiti, ayant ceste-cy au Leuant & l'autre luy gisant au Nord & Tramontaine, & laquelle gist en son eleuation à 17. & 18. degrez de la ligne. Elle fut cōquise par dom Diego Colomb fils de l'Admiral Colomb, qui le premier descouurist celle coste: de ceste cy, ny autres qui l'auoifinent ne diray autre cas, pour ce que les meurs des habitans se raportent à celles que nous auons ia descrites, & effigies: & que deormais il est temps d'aller visiter la terre ferme, selon que nous l'auons laisse sortans du pays Mexican pour entrer en la nou-

*Lucaiens ne mangēt point de chair.*

*Lucaiens croient l'immortalité de l'ame.*

*Espaignolz ont ruié les Lucaiens comment.*

*Iaruma fruit quel & sa bonté.*

*Iamaïque isle par qui conquisse.*

*Diego Colōb fils de Christophe Colomb.*

uelle Castille, & voir les grands Royaumes de Peru & Gusco, & puis red-  
 Prédre le cours vers les Canibales, pour courir le long de la coste de l'O-  
 cean selon que porte le partage des terres, fait par les Roys d'Espagne, &  
 de Portugal, en l'estendue, de l'Amérique.

*Des pays de Panuco, & Iucatan, conqueste d'iceux, mœurs, & costumes des  
 peuples qui y habitent: & de l'isle des sacrifices. Chap. 8.*



En que la nouvelle Espagne, ou Mexique, cōtiēno  
 plusieurs Royaumes & que le souuerain soit celuy à  
 qui les autres Roys, & Princes subalternes facent o-  
 beissance, si est-ce que encore y a-il quelque diuersi-  
 téz és mœurs, & manieres de viure de chacū des peu-  
 ples, cōme aussi le temps passé en vne, & mesme Gre-  
 ce, on voioit diuerses costumes, loix, & cérémonies,

*Panuco Pro-  
 vince porte le  
 nom d'un  
 fleuve.*

*Asiētte de  
 la region de  
 Panuco.*

Entré les Prouinces suiētes au Roy Mexican est Panuco laquelle porte  
 le nom d'une grand riuere qui l'arrouse, & qui s'engoulphe en mer du  
 costé du Nord, diuisant ce que à present, on nomm. : la nouvelle Espagne  
 de la grand Prouince d'Iucatan, que les premiers qui la descouurirēt, pen-  
 sans que ce fyt vne isle nōmerent Sainte Marie des remedes, & bornāt la  
 region Mexicane qui s'estend au Ponant, là où Iucatan est Leuantine : &  
 gist Panuco en son eleuation de quelques 18. ou 19. degrez de la ligne ayāt  
 des Seigneurs & Caciques grands guerriers, & où l'idolatrie & cruelle  
 maniere des sacrifices y est esgalle à celle, de laquelle on vse au Mexique,  
 & combien que parlans de Themistitan nous ayons fait quelque denom-  
 brement des dieux qu'ils adorent, & que à Panuco, on imite ceste adora-  
 tion, si est-ce encor que les Panucēns surpassent tous les autres Mexicans  
 en abomination: & semble que la folie Grecque, & éceruellement des an-  
 ciens Romains ayans passé en ce pays, pour y laisser la trace de leur peu de  
 sens, & cognoissance de ce, à qui l'homme doit porter honneur, & luy fai-  
 re la reuerence. Ceux qui lisent l'histoire de nostre temps se moqueroyēt  
 ou auroyent occasion de ce faire, oyans parler de la folle, & insensée ado-  
 ration des peuples tant occidētaux que aultraux, & sentās combien mon-  
 strueuse est leur idolatrie, veu q̄ ceux de Panuco sont si hors de leurs sēs q̄  
 d'auoir le membre viril d'un homme dans leurs temples que ils honorent  
 comme vn Dieu, & luy offrent sacrifices aussi bien qu'à Themistitan on  
 en presente à leur principal idole. On s'en moqueroit (dis-je) si des anciēts  
 auteurs, & iceux fort aprouuez ne nous comptoyent que vn pareil aueu-  
 glement a iadis offusqué les yeux de la Grece : & de cecy oyons parler  
 Pausanie homme diligent, & qui n'a guere rien oublié des folies de sa na-  
 tion, entre les choses (dit-il) plus remarquables qui soyent en ce lieu (il  
 parle de Lampsaque) on voit la statuē & représentation de Priape : à ce  
 Dieu on porte honneur aussi en autres lieux, auquel ilz commettent &  
 donnent a charge des troupeaux des cheures & brebis, & la charge des  
 estoins, & ruches des abeilles. Mais sur tous les hommes ce sont les Lam-  
 psacēnois, qui s'affectōnent à son seruice.

*Panucēns a-  
 dorent le mem-  
 bre de l'homme*

*Pausanie l. 9*

A sçauoir si les Romains furent quitte de ce desuoyement de cerueau

tant s'en fau-  
 sile Dieu  
 ques de leu-  
 ble lieu du  
 ner pour ce  
 duē à leur c  
 choses sacre  
 mēstiques &  
 dis en la cel  
 les plus mē  
 pendues au  
 des homme  
 contentant  
 en laquelle  
 re il ne forç  
 ceste, si que  
 A ceste exec  
 celle ont ilz  
 Chrestie is,  
 chre, & la ch  
 sodomite, &  
 perbes que  
 en route la  
 che iusqu'à l  
 car les Carib  
 remonie, ten  
 furieux, & c  
 comme ilz o  
 leurs capita  
 vince, iusqu  
 es dompta,  
 ny prestet o  
 establement  
 us la chastet  
 en Panuco le  
 trablement d  
 est abominab  
 soit des ho  
 mais ce vice  
 ain elle n'eu  
 de toute relli  
 aussi tous les  
 ne se marie  
 est-ce que tel  
 trouue l'on  
 uelage : &

tant s'en fault qu'ilz gettassent ceste superstition de leurs temples, que ce *Priape honoré*  
 faloit Dieu ( par eux tel estimé ) estoit honoré par les mains les plus pud- *à Rome par*  
 ques de leur cité, & iugé digne d'estre mis dans le plus secret, & honora- *les Vestales.*  
 ble lieu du manoir de leurs vestales. Et quelle raison scauroit on don- *Lactance de*  
 ner pour ces päuures gens de nostre siecle, portans ceste sale figure pen- *la faulce relli-*  
 duë à leur col, sinon la mesme que rendoyent iadis les interpreteurs des *gion l. 1. c. 21.*  
 choses sacres des idolatres, que Priape est le conserveateur des choses do-

mestiques & celuy qui est comme auteur de la generation, veu que iadis en la celebratiõ des festes de Bacchus, c'estoyent les images de Priape, *Lisez Phor-*  
 les plus membrues que on sceut choisir, que les plus modestes portoyent *nute: & He-*  
 pendues au col, pour en faire parade. Et voila comme le diable se ioue *redote l. 2.*  
 des hommes, & ayans perdu credit d'un costé, s'est getté vers l'autre, ne se *Virgile, aux*  
 contentant de se faire craindre avec la deformité, d'une figure effroyable, *vers de Priap*  
 en laquelle on le paint par les isles de l'Ocean & pays Mexican, si enco- *saint Aug.*  
 re il ne forçoit l'homme à adorer la mesme saleté, & seruir ce que il de- *6. de la cité*  
 teste, si quelcun en vse par effort à l'endroit de celles qui luy atouchent. *de Dieu.*

A ceste execrable Idole les Panucéens immolent leurs ennemys, deuant  
 icelle ont ilz espandu depuis soixante ans ença le sang de plus de trois cés  
 Chrestie ns, le cueur desquelz à seruy de victime deuant ce vilain simula-  
 chre, & la chair de pasture à ce peuple sanguinolent, & lequel est aussi, &  
 Sodomite, & Antropophage. Ce peuple bastist des mosquées aussi su-  
 perbes que ceux de Themistitá, comme aussi sont tous ceux qui se tiennét.

en toute la terre qui s'estend des la riuere que on nomme de sainte Mar-  
 the iusqu'à la mer de Sur, & vers le pays Austral. iusqu'à la riuere de Plate  
 par les Caribes, & Bresiliens, qui regardent l'Ocean Africain sont sans ce-  
 remonie, temple, ny religion quelconque. Les Panucéens comme ilz sont  
 furieux, & cruelz, aussi sont ils des plus vaillans de tous les Occidentaux,  
 comme ilz ont bien fait sentir aux Espaignolz, ausquelz ilz desfirent plu-  
 sieurs capitaines, & soldats qui taschoyent de prendre terre en leur Pro-  
 uince, iusqu'à tant que Fernand Cortez, & sous luy Nugno de Gusman  
 les dompta, & les contraignist, & de cesser leurs sanglans sacrifices, & de  
 luy prestet obeissance. T'ay honte de dire que Sathan se face seruir si de-

testablement en ce cartier là que tout ainsi que iadis sous le nom de Ve-  
 nus la chasteté des filles Cypriottes luy estoit publiquement dediée, aussi  
 en Panuco les hommes y font le mesme office, se prostituans autant exe-  
 crablement de nuit, comme la memoire seulement de cest accouplement  
 est abominable en l'esprit, ie ne diray pas du Chrestien, ains de quel que  
 ce soit des hommes qui ont quelque honnesteté peinte en l'ame. Car  
 jamais ce vice pernicieux ne fut receu parmy quelque nation, que sou-  
 uain elle n'eust en soy comme lié le mepris de Dieu, & peruertissement  
 de toute relligion qui sentist quelque integrité.

Aussi tous les Panucéens sont paillards, & agens, & patiens, & quoy que  
 ne se marient, que ilz n'ayent pour le moins ataint l'age de 40. ans, si  
 est-ce que tel delay, n'ayde en rien à la chasteté, d'autant qu'à grand peino  
 trouue l'on vne fille ayant douze ans, qui se puisse vanter d'auoir son  
 uelage: & attendant à se marier ainsi, plus pour viure en la liberté de  
 40. ans.

*Caribes &  
Bresiliens n'ot  
aucun temple*

*vilennie des  
hommes en  
Panuco.*

*Panucéens ne  
se mariét que  
à l'age de  
40. ans.*

LIVRE QUATRIÈME

leur vilennie, & se veautrer en leur impudicité, que de soucy qu'ils ayent de se contemir, & sous ceste continence se garder pour (se marians) estre plus habiles à la generatiō. Ilz s'arrachēt le poil de la barbe, ie pense pour paroistre plus effeminez, iagoit que ceux qui font l'office contre-naturel, vont aussi acoustréz cōme femmes, & vsent de pareils que les femmes, ne se meslans en rien de la guerre, ny des actions qui tesmoignent la force de l'homme, haïs a mort des femmes, comme ceux qui leur rauissent ce que nature leur accorde, mais fault que elles le souffrēt, & sans que elles osent faire semblant de desplaire à pas vn de ces effeminez. Tous & hommes, & femmes en ce pays eū percent les oreilles, & narines pour y pēdre quel que ioyau, ainsi que en vsent presque tous ces Occidentaux, & ie veltent de coton delié lors que il leur prend fantasie de se couvrir tout ainsi qu'ils vsent les roys suiets au grād seigneur du Mexique: se limans aussi les dēt tant pour paroistre plus beaux, que pour dire que ceste limteure leur est fort bonne & salutaire. C'est en ceste prouince que croist du meilleur Bitume à empōsser les nauires que l'on sçache guere & aussi bon, voire plus apte, & fort que celuy qui croist en l'isle Espaignolle, & duquel nous auō dit que les Insulaires font leurs basses pour iouer au batouer en quoy se percent hommes & femmes: comme aussi font ceux de l'isle Cuba, ou Fernandine. Et pour vous monstrer la courtoisie de ce peuple, il est si impatient de l'amitié d'autre que de soy mesme; qu'il ne peut souffrir de viure sous la suietion de seigneur aucun, ce que Cortez escriuant à l'Empereur Charles quint, & luy donnant aduis comme il auoit chastiee la rebellion de Panuco, il en parle ainsi: Vostre maiesté me croira de ce cy, que ceste nation est la plus seditieuse, et aisée à esmouuoir, qui soit sur la terre, d'au tant qu'il n'y a nouueauté, ny bruit tant soit il de peu d'importance, qui ne luy face dresser les cornes, et prendre les armes en main: aussi ne fault s'esbahir, s'ilz se sont leuez contre voz officiers, veu que de tout temps ils ont de coustume de se reuolter de leurs seigneurs, et de prendre contr'eux les armes, sans iamais laisser couler aucune occasion de se soustraire de leur obessiance. Et en vn autre passage, il décrit des armes de ce peuple, disant que habitant en vn pays apre, difficile, et raboteux; les homes aussi y sont robustes, forts, et gaillars, portans des lances, ou plustost piques longues de quinze pieds, & en lieu de fer estans armées de ces pierres viues desquelles auons desia parlé assez souuēt, s'aydās encor de l'arc, & de l'espée de bois, & souffrans la faim & la soif, adextres, bons coureurs, & farouches estrange ment durant la bataille. Ce qui rend ces gens si hardis est leur pureté; car bien que il y ayt de l'or en leur terre, si est-ce que ne s'en soucie pas beaucoup. & estimans les autres estre de mesme complexion des que ilz veirēt les Chrestiens entrer en leur pays, soigneux plus de leur ancienne liberté, que de l'or semé en leur riuieres, ny caché en leur terroir ta cherent de les en chasser, quoy que desia ilz eussent pris avec'eux acointe ce, Apres Panuco, tirant vers les Caribes gist la grand Prouince de Iucata que plusieurs ont vn fort long temps estimée estre isle, mais à la longue ilz ont veu de combien ils se trompoient, entant que ce pays est vne presque isle, c'est à dire vne pointe de terre entrant en mer, & lauée de tous costez

*Bitume de Panuco à calfeustrer les nauis.*

*Fernand Cortez, en sa 4. relation à l'Empereur.*

*Panucéens suietz à rebellion.*

*Armes de ceux de Panuco.*

*Panucéens paures.*

de la marine  
doit le pay  
si peu la  
le cinquante  
que les  
pour ilz prin  
tant, comme  
des couu  
de l'isle de C  
couvrir nou  
ne voul  
meurs de  
ers aborde  
eiguade ilz  
commu  
grandeur, e  
fait grand  
vous tenir fu  
gouster les m  
commença  
par nous de  
athan pour  
sient descen  
terre: esto  
uz ne vouiu  
boquer, ilz r  
aux l'auangan  
é sur vne pi  
mes estrages  
es yeux au ci  
ens, laissant  
z appelloier  
na qu'ilz leur  
el en estoit le  
es fois qu'ilz  
ce presque,  
oit des sacrifi  
des Temples  
mais couuert  
grand subtilit  
é dressée, m  
es aux figure  
on, ayant des  
tez, & subtil  
ardeça, port  
olles de coto

de la

de la marine, fauf que de l'un elle est ioincte à la terre ferme, ainsi que on  
 croit le pays de Dannemarch en nostre Europe: & toutesfois Iucatá n'est  
 pas si peu large, que au lieu le plus estroit de son estenduë elle n'aye plus  
 de cinquante lieux de largeur, comptant des Kicalanco, iusques à Cate-  
 mal, que les Chrestiens nommerent port de l'Ascension, à cause que à tel  
 port ilz prindrent terre, & gist à quel que 21. degré de son elevation, bor-  
 rant, comme dit est, le royaume Mexican, & la Castille dorée. Le premier  
 qui descourit ce pays fut vn nommé François Hernandez, qui partant  
 de l'Isle de Cuba avec quelques nauires, y aborda avec intention de des-  
 couvrir nouuelles terres & les peupler de ceux de sa troupe, mais ceux du  
 pays ne vouloient souffrir la descente, comme ceux qui se ressentent des  
 brumeurs de leurs voisins, & qui ne prennent aucun plaisir que les estran-  
 gers abordent leur terre: aussi quand les Espaignolz descèdirēt pour fai-  
 re viguade ilz se mirent en tout deuoir possible de les faire retirer, ne vou-  
 lants communiquer, ny changer rien avec eux, voire ne se soucians ny de  
 la grandeur, ny de l'amitié du Roy de Castille, quoy que Hernandez leur  
 fit grand recit, & taschast de les attirer à la deuotion. Et afin de ne  
 vous tenir sur le discours des conquestes, qui seroit trop long, suffira d'en  
 pouster les mœurs, puis que c'est le principal proiet de ce nostre œuure,  
 commençans par la religion, laquelle y est aussi superstitieuse que es lieux  
 par nous descrits, veu que tous ces quartiers là semblēt estre consacrez  
 à Satan pour l'effusion du sang des hommes. Comme donc noz gens y  
 fissent descenduz tant pour se fournir d'eau douce, que pour veoir quel-  
 que terre estoit, les habitans du pays leur feirent cōmandemens de vider  
 ce qu'ils ne vouioient que on les en chassast par force, & en fin deliberez de  
 s'acharner, ilz monstrerent aussi quelle estoit leur superstition: car vn d'être  
 sur l'auangant vint poser vn flambeau de certain arbre sec & liquide, allu-  
 mé sur vne pierre comme vn autel, & là faisant quelques grymices & si-  
 gnes estranges, & marmottāt, ne ne scay quelles parolles en la lāgue leuāt  
 les yeux au ciel, & regardēt vers les nostres, se retira apres cest office à ses  
 gens, laissant ce pendant le flambeau allumé sur la pierre lequel flambeau  
 ilz appelloient Guamaro, & se disoient l'offrir à leurs Idoles, & Cemis af-  
 fin qu'ilz leur donnassent la victoire contre leurs ennemis, pour ce que  
 ce feu en estoit leur vsage, ayās de coustume de faire ceste ceremonie toutes  
 les fois qu'ilz vouloiet entrer en bataille: & faisoit cestuy cy vn mesme of-  
 fice presque, que celui des Romains que on appelloit Fociale & qui se mes-  
 toit des sacrifices, & ceremonies de la guerre. Dés l'entrée du port on veit  
 des Temples & chapelles assés sur certains degrez de pierre fort blanche  
 mais couuertes de chaulme & paille deliée au possible & entretissue avec  
 grand subtilité, & de quelques vnes auoyent la couuerture de boys assez  
 bien dressée, mais les idoles qui estoient leās dedās rengées, raportoiet tou-  
 tes aux figure. des femmes. Ce peuple va assez honnement vestu de co-  
 ton, ayant des chemises & manteaux de pareille estoffe, mais blancs, de-  
 couverts, & subtilz au possible, & presque ressemblans aux voiles que on fait  
 ardeça, portans des ioyaux, chesnes & carquans d'or au col, & des chemi-  
 sottes de coton faites de diuerses couleurs. Les femmes aussi bien que

*De Iucatā.  
 voy Oniedo  
 histoi. des In-  
 des. liure. 17.*

*Frāçois Her-  
 nandez, des-  
 courrit Iuca-  
 tā l'an  
 1517.*

*Ceremonie des  
 Iucatāns  
 allans en  
 guerre.*

*Temples des  
 Idolâtres en  
 Iucatā.*

*Habits des  
 Iucatāniens.*

portassent de mesmes parures, si ont elles la gorge & estomach couverts & s'affublent la teste, ayās encor des voiles subtilz qui leur seruent de robes. Il y en a eu qui disoient que on y auoit veu des croix : mais c'estoit fable, veu que ce peuple ne sçauoit que c'estoit, ny la croix, ny rien de sçavoir mystere, ny de Iesuchrist, ny de l'Euangile, & si par cas on y voyoit ceste figure & signe, ilz l'auoient donc fait sans y penser.

*Des courtisies  
des habitans  
de Iucatā.*

Ilz sont pelcheurs en toute ceste coste, laquelle abonde en perles, iagoit que elles ne soient des plus fines que l'on sçache, se paignans le visage, & le front de diuerses couleurs lors qu'ilz vont en guerre, à fin de paroistre plus effroyables à leurs ennemis, aussi ne sont ilz de ses gracieux qui voyans les estrangers les vont caresser, & leur donnent des presents, & des viures, ains à l'imitation des Canibales, les saluent à grands coups de leurs espées, & du trait de leurs saiettes si gentiment que plusieurs Espaignolz y demurerent pour gages, & ceux qu'on empoigna viz seruirent de Victime & sacrifices à leurs Dieux, & mesmement à vn qui estoit leur principal, & que lon auoit posé en vne tour carrée, grande à merueille, & ayant à chascun costé vne beste cruelle tellement taillée, que'on eust dit qu'elle le vouloit deuorer, & vn serpent gros comme vn bœuf deuorant vn lyon, & le tout fait de belle pierre,

*Estrange fa-  
çon d'Idole à  
Iucatā.*

*Quels sont les  
Iucataniens.*

Les Iucataniens sont fins, & subtilz, dissimules & traistres, ce qu'ilz firent experimenter aux Espaignolz, lors que soubz pretexte de leur laisser prendre de l'eau pour en fournir leurs nauires, à fin de les esloigner de la mer, ilz les apriuoisirent pour leur courir sus, ainsi que puis apres ilz firent, les conduifans par des sentiers estroits & desuoyables: & si hardis & assurez, que iagoit que iamais ilz n'eussent ouy le bruit effroyable des canons, & artillerie, ny veu les esclairs, & fumée causée par celle pouldre en Diable qui pouffe du feu, fait sortir la balle avec vn tonnerre si furieux, si est-ce que s'en estonnans quelque peu ne resterent pour cela d'attaquer les Chrestiens avec grand gaillardise, & de les si bien froter, que le plus qu'ils peurent faire ce fut de se retirer en leurs nauires, y ayans perdu plus de trente soldats occis par ce peuple farouche, & d'autant que i'oublie presque d'où est venu qu'on appelle ceste Prouince Iucatan, qui est de dependances du Mexique aussi bien que Panuco, il est à noter que les Chrestiens y mettans pied à terre, & voyans vne ville, recontrans quelcun du Pays s'enquirēt du nom, le Barbare sans guere s'amuser à eux, leur respondit en se retirant, Tectetan, qui signifie ie ne vous entens point: les nostres estimans, que ainsi il nommast la terre, corrompans le mot respōdu luy dōnerent le nom d'Iucatā, en lieu de Tectetā: tout ainsi q'vn Cap & promōtoire ilz le nōmerēt Cotohé, à cause que s'enquerās d'vn lieu prochain pēsans q'ce fut vne ville, vn du pays leur respōdit Cotohé, qui est autant à dire q' maison: voulāt signifier que ce n'estoit pas vne ville: & ains la faute d'entēdre la lāgue à cause q' plusieurs lieux ont esté nōmez improprement. I'ay dit ce peuple estre hardy & courageux, cōme ccluy qui ne s'estōne point pour voir son sang couler par terre, ny encores que ses parens gisent morts estēduz, il cōbat avec les pierres, & fonde, cōme iadis faisoiet ceux des isles Baleares, l'arc & les fleches sont ses armes plus cōmunes, l'espē

*Cause du nom  
de la Prouince  
d'Iucatā.*

*Quelles les  
armes de ceux  
d'Iucatā.*

l'ordelle & pauois, & pour se couvrir ilz ont des bourguignottes de bois  
 belles que j'ay dit qu'on porte au Mexique: & se font des cuirasses de co-  
 rne, mais nō (cōme dit Quiede) pour s'en armer expres en temps de guer-  
 re, ains plustost pour s'en estimer estre plus beaux, & bragards, car allans  
 en guerre ilz se tiennent plus mignons que iamais, & c'est pourquoy ilz  
 se paignēt ainsi le corps & la face comme j'ay dit cy dessus. Aussi en tēps  
 de paix ilz ne portēt armes quelcōques, ny vestemēt, fauf ces voiles sub-  
 tiles cy-dessus mētionnez, & se parēt merueilleusemēt bien de beaux pen-  
 daches, lesquelz estās grans & dextremēt elabourez leur donnent vne  
 grand grace, avec ce qu'ilz sont agiles, disposz, & biē proportiōnez de tous  
 leurs membres. Ilz se coupēt tous les cheveux par deuant tellemēt qu'on  
 les estimeroit estre chauues, & pēsēt que cela soit vne grāde beuatē que  
 de n'auoir point de poil en tout le deuant de la face: mais par le derriere  
 ilz font des tresses de leurs cheveux qu'ilz portent lōgz, & les laissent pē-  
 dre sur le doz, & espauls, & d'autres les liēt derriere la nuque du col, ou  
 les entortilent en forme de courōne autour de leur teste. Je ne sçay qui  
 leur a apris la façon de se couper la peau qui couure la glāde du membre  
 viril, ce que tous ne font point, ains plusieurs s'en abstiennent, affin qu'on  
 ne pense point que ce soit quelque religion qui les esmeue à celā: ainsi  
 que les Iuifz & Mahometans s'y confessent atraits par la rigueur de l'or-  
 donnāce de leur loy. Ce peuple hait autant le larcin, comme aussi il s'ab-  
 tient de raurir le bien d'autruy, ainsi qu'en vsent aussi les Haïtiens, com-  
 me desia nous auons dit en l'isle Espagnolle: & n'est point encor Antro-  
 phage, c'est à dire ne rassasie point sa cruauté en se repaissant de la chair  
 des hōmes, ainsi que font tous ses voylins, voire toutes les natiōs qui sont  
 dēz l'vn Pole à l'autre le long de l'Ocean Occidental & au Mexique, &  
 au Cusco Peru, & par toute la region Bresilienne, & Amerique: bien est  
 vray que les Iucataniēs sacrifient les hommes à leurs Idoles, espendant  
 leur sang en la presence de leurs faux Dieux, les visāges desquelz ilz en  
 vngnent, & leurs siege & autelz, & le dessus des portes de leurs temples.  
 Aussi bien que ceux de Themistitan, bruslans entierement le corps sacrifié  
 à leur Idole. Leur estude & vacation principale durant le repos de la  
 paix, est la chasse & pescherie viuans d'icelle, & sy exerçant pour s'adex-  
 ter, à cause que la mer y abonde en poisson, la terre en sauuagine: les  
 rousches à miel y formillent, & ainsi le Miel & la Cire n'y manquent  
 aucunement: bien est vray que ilz ne sçauoient l'vsage que du seul miel,  
 & ce n'est depuis que les Chrestiens y ont frequentē, qui leur ont apris  
 l'art & industrie de faire des cierges, chandelles, & bougie pour s'en ser-  
 uir à s'esclairer, & à s'en ayder en leurs sacrifices, & ceremonies, l'entēds  
 ceux-là qui n'ont encor receu la foy Chrestienne.

*Quel habit  
 des Iucatani-  
 ens en temps  
 de paix.*

*Circuncision  
 entre les  
 Iucataniens.*

*Iucataniens  
 non Antro-  
 phages.*

*Abondance  
 de cire & de  
 miel en  
 Iucatani.*

LIVRE QUATRIÈME

Ilz auoient auant que se Chrestienner, deux telz lieux pour leurs Oracles que iadis les Greca ont veneré Delphes, ou Delo pour leur Apollon, & sçauoir en Acuzamil, & Xicalanco, où ilz alloient ouyr, & recevoir response de toutes choses: & sur tout à Xicalanco, où tous les ans ilz celebroyent vne grand feste y abordans des hommes de toutes parts, tant pour y trafiquer à leur maniere, qui est en eschâge d'vne chose pour autre, que pour adorer l'idole tant recommandée: & pour le seruice de laquelle y auoit vn grand & souverain prestre, qui sacrifiant leur prodisoit les choses à venir, comme ainsi soit que ces deuineurs leur ayent longs temps auant denoncé la ruyne des idoles, que les Espagnolz mesmes pieux leur terre. Les Iucatanien pour estre sôbres, & n'ô si lascifz, & desbordés que ceux de Panuco viuent aussi fort longuement, car on y a veu tel homme qui passoit l'age de plus de six vngts ans, & telles sont les coustumes & mœurs des habitans de Iucatan, & quand au reste ilz sont semblables en façons de faire à ceux du Mexique, comme aussi iadis ilz en estoient de contribution: mais depuis qu'ilz sont Chrestiens, on les a tenuz soubz la main d'vn gouverneur particulier, lequel toutes fois respond deuant l'audiencie royale qui est en la Castille, qui à present porte le nom de l'or. Non loing de Iucatan est l'isle de Cozumel, laquelle est fort pauvre, & vntes, basties de pierre sans aucune taille, à cause qu'ilz n'auoient aucun usage de fer, & c'estoit en celles tours que ce peuple mettoit ses Idoles: par Cozumel on voit vn autre Isle que les Espagnolz nommerent l'Isle des sacrifices, & la raison en est telle. Vn certain Capitaine Espagnol, nommé Jean Grijalua, ayant couru les Isles Lucaines, Fernandine, & Espagnolles & visité la terre de Iucatan, desirieux de faire seruice à son Prince, & decourant pays, s'auancer aussi en richesses, descendit en Cozumel, où il ne trouua guere que mordre, y voyant le peuple simple, & sans grand moyen par ainsi passant outre, s'en vint en vn isle non guere loingtaine du plus pays de terre ferme, & de laquelle ne sçachant le nom, n'y trouuant personne qui luy en dit aucune nouvelle, il prist terre, comme en lieu qui estoit sur vn des bouts de la terre de Iucatan, & qui ne contenoit guere grand espace de terre. Mais si la terre estoit de petite estendue, ne restoit pourtant d'auoir en soy dequoy s'esmeruiller: Car les Chrestiens n'eurent pas fait grand chemin par la petite Isle de terre, mais lans par vn sentier tout couuert, & ombragé de diuers arbres fruitiers tels que le pays les porte, que ilz veirent de grans bastimens de Pierre, & iceulz presque ruinez, & la muraille desquelz estoit à demy demolie & abatuë. Desirieux de sçauoir que c'estoit, y montent par vn escalier de pierre (quelques y conduit) au sommet duquel ilz trouuerent vn Marbre dressé en Perron, sur lequel estoit effigié vn Animal fait ainsi que vn Lyon, tenant sa langue hors la gueule, & lequel auoit vn pertuys au front: pres de ce Perron à terre on voyoit comme vn benefictier de pierre, & iceluy tout sanglant & deuant luy vne piece de bois plantée, qui se recourboit sur le benefictier, & vn peu plus loing vn Idole de Pierre sur terre, ayant vn plumet sur la teste, & la face tournée vers le vase sanglant surdich

*Iucatanien  
viuet longue-  
ment.*

*Cozumel isle  
non guere  
riche.*

*Jean Grijalua  
Espagnol.*

*Description  
d'un ancien  
temple des  
idolâtres.*

Pluuant  
ne celle q  
be de res  
tre des h  
ité de con  
de pluseu  
les Chrest  
par le Tru  
quelques  
noyent d  
re, pour of  
loyent au  
des bras  
qui fut ca  
en memoir  
pa les adu  
dentale.

Des



face, ilz eu  
toute dor  
lenô de C  
sôt droite  
ligne, par  
sins plust  
jours esga  
d'humeur  
côs ont fa  
autres voi  
pour y est  
qui le fait  
est en lieu  
que l'air y  
qui y abo  
est contin

Plus auant encor estoient possées par tant plusieurs autres potences, comme celle qui estoit deuant le vase, près lequel on voyoit vn infmy nommé de teltes d'hommes, & les ossemens de tous le corps, qu'on estima estre des hommes de qui furent iadis ces testes, y auoit encor grand quantité de corps entiers, & à demy pourris, & gastez, qui portoyent la figure de plusieurs petits enfans: ce qui donna vn estrange estoonnement à tous les Chrestiens qui eurent la veüe d'un si horrible spectacle. On fenquist par le Trouchement des habitans des pays voisins, desquelz ilz en auoyent quelques vns en leur compaignie, eurent pour responce, qu'en ce lieu ilz moyent de coustume de s'assembler, ayans conquis quelque grand victoire, pour offrir les cœurs des ennemys à leurs dieux, lesquelz cœurs ilz bruloient avec boys de Pin, puis se repaissoyent de la chair qui est au gras des bras, & des iambes, ainsi qu'auons descrit les sacrifices du Mexique qui fut cause que le sūdit Grijalua mit à nom à ce lieu, l'Isle des sacrifices en memoire de la cruelle façon de faire de ce peuple, & de quoy il en donna les aduertissemens, ainsi qu'il est noté par Ouiede en son Inde Occidentale.

*Des Prouinces d'Yrabá, Beraguá & Darien, comprises à present sous le nom de Castille d'or, & des mœurs des peuples compris en isles. Chapitre 9. de Barie, Cinnaron. & Cubague.*



LES Poetes (comme ceux qui n'ont rien ignoré de ce qui se passe par les mains des hommes) voulans monstrer avec quelle peine est: ce que les richesses sont acquises par les hommes, faingnent ne scay quel iardin des Hesperides, où les pomes estant d'or, estoient aussi gardées par vn Dragon, qui nuit & iour y estoit en sentinelle: mais s'ils eussent esté de nostre temps, & que les mœurs des habitans d'Yrabá, Beraguá, & Darien fussent venues à leur cognoissance, ilz eussent aussi châté la furie de ce peuple, duquel la Prouince est presqu toute dorée, & pour les richesses grâdes laquelle les Espaignols luy ont donné le nom de Castille d'or. Or estât ces pais voisins, & de grand estude: les vns sont droitement sous l'equateur, les autres, à six, ou à sept degrez de la mesme ligne, par ainsi iouïssât non d'une excessiue chaleur come aucuns ont estimé, mais plustost le tēps y estât temperé, come à ceux qui ont presqu tousiours les jours esgaux avec les nuitz, & la chaleur desquelz procede plus des attractions d'humours faites par le soleil, que des élacemens bruslés de ses rayons; qu'aucuns ont fains y estre insupportables: ce qui se cognoit es isles S. Thomas, & autres voisines qui gisent sous l'equateur, ou le sucre ne peut profiter, non pour y estre haillé du soleil, ains à cause de la trop grande abondance d'humour qui le fait tout ainsi relent que nous voyons le sel par deça lors que le Ciel est en huer humide, & chargé de nuage. Ne veux pourtant nier que l'air y soit si attempé qu'il ne soit fort mal propre aux Européens qui y abordent, ne fut qu'à cause de ceste grosse espaisseur de nuages qui est continuelle presque sous la ligne en vn lieu plus en l'autre moins, &

*Estrange monumens en vne Isle pres Bucatan.*

*Ouie. 17. c. 15*

*Quelz pays portent le sentinelle: mais s'ils eussent esté de nostre temps, & que les mœurs des habitans d'Yrabá, Beraguá, & Darien fussent venues à leur cognoissance, ilz eussent aussi châté la furie de ce peuple, duquel la Prouince est presqu toute dorée, & pour les richesses grâdes laquelle les Espaignols luy ont donné le nom de Castille d'or.*

*D'où procede la chaleur qui est sous l'equateur.*

*Le temps est  
indifférent du-  
rant les deux  
equinoxes.*

*Fertilité des  
terres qui sont  
sous l'equa-  
teur vers le  
Ponant.*

*Mer du Sur:  
où sont les  
Iles Moluques*

*Cubaguà Isle  
nommée des  
Perles.*

*Quels les ha-  
bitans de Cu-  
bagna.*

plus à deux ou trois degrez, que sous la mesme ligne, mais confesser quel-  
que impossibilité ou d'y viure, ou de s'y arrester, ie ne scaurois le faire, ven-  
que & Espagnolz, & Portugais y viuent, & s'y tiennent comme en leur  
pays propre. Et ne faut s'estonner si sous la ligne imaginée qui partist la  
longueur du Ciel, entant que l'homme la peut contempler, en cest equilli-  
brement; ou mesme balance fait par le Soleil, farrestant on sent quelque  
indisposition, & mesme lors que le Soleil est en son ascendant, ou retro-  
gradation au lieu mesme limité pour son arrest, puis que par deçà, durant  
les deux Equinoxes, nous sentons ne sçay quelle pesanteur & indisposition  
de noz personnes, sur quoy ie m'en raporte aux medecins pour en deduire  
re les causes, affin que ie poursuiue ma carriere encômençée. Les Prouin-  
ces donc susnommées, sont par moy comprises en mesme consideration  
non qu'elles ne soyent d'assiette differente, mais pource que les mœurs  
des hommes y sont presque semblables, & la religion qui n'y est guere di-  
uerse de l'un peuple à l'autre; la bonté du pays si grande, & la terre si fertile  
le qu'en quatre moys on seme & recueille ce qui est mis en terre, mais le  
peuple si accostable, vaillant, hardy, & furieux, qu'il estoit malaisé aux  
Chrestiens de l'accoster, & moins encor de le vaincre: ce qui se voit par  
leurs histoires qui font foy du grand nombre de soldatz qui y sont morts  
& ont seruy de maint repas à ceste gent barbare, & cruelle. Donc pour  
ne tenir le Lecteur longuement en suspens i'embrasseray toute l'estendue  
de la terre dès la Cap saint Augustin qui regarde l'Ocean Atlantique, &  
qu'à present on nomme Occidental, iusqu'à la mer de Sur, suyuant la li-  
gne equinoctiale, à cause que partie de ces pays sont deçà l'equateur, d'au-  
tres sous iceluy, & vne bonne & meilleure piece est par delà la ligne, &  
regardant le Pole Antartique telles que sont les Prouinces de Parie, Cu-  
mane, & autres qui regardent la mer pacifique: vers laquelle nous com-  
mençerons, pour en reprenant nostre course des Parie, nous venions finir  
aux Canibales peuples tant cogneuz, à cause de leur insigne cruauté, &  
naturel farouche, & pour estre si mal aisez à appriouiser, qu'encores il n'a  
esté possible à l'homme de les dompter ny vaincre, pour de là entrer au Pe-  
ru, & Gusco, & puis à la riuiere de Plate, & remonter par l'Amerique, se-  
lon la distribution, & partage fait de ces terres loingtaines entre les roys  
de Portugal, & de Castille.

Auant donc qu'entrer au Goulphe d'Vrabà, ny passer en Parie, à quel-  
ques douze degrez deçà l'equateur gist l'Isle de Cubaguà que les Chre-  
stiens ont surnommée des Perles à cause de la grand quantité qu'on en y pes-  
che, laquelle regarde plus vers le Nord, qu'au Ponant & n'est de guere grand  
estendue, ayant le terroir maigre & infertile, à cause du sel qui y croist, ne  
ayant aucune eau douce, ny arbre qui l'ëbellisse, & les habitans de laquel-  
le sont rudes, cruelz, & sanguinaires comme ceux qui ont fait mourir vne  
infinité d'Espagnolz qui s'y arrestoient plus pour les Perles que de soing  
qu'ilz eussent de leur conuersion à l'Euangile. Ce peuple allant nud, se  
paint le corps de toutes parts, & vit assez miserablement, ne mègeât guere  
que la chair des huistres, desquelles ils tirent les perles, & boiuent la belle  
eau clere qu'il leur conuient aller querir en Cumane qui est à quelques

D  
quel lieuës d  
mœurs de  
certaine fa  
quelqs vns q  
souffrir fluz d  
peut ad aen  
uroit de ce r  
ere de pour  
one estat pa  
era celuy qu  
les qui y ha  
Or les Cu  
hent leurs p  
imigons, ma  
u faians de  
les plus m  
les lient co  
guerre, ou  
mais quelz m  
e belle plur  
ois de so'in  
le forte qu'i  
urbe, & s'il  
ayent arrach  
que tous les  
eurs corps, s  
qu'au dessus  
que le poil lu  
noires avec n  
e grand bea  
ches, ilz l'on  
ueille de H  
sang leur c  
ce qu'il leur  
mais, quoy q  
que ce iust e  
tentent aucu  
pour empes  
meroyent m  
eu qu'il n'y  
que de nost  
La beau  
ort grosses  
ffect, elle  
ment les iam  
ce ce que le

quelques lieues d'icelle, & en terre ferme, de laquelle nous parlerons, à cause que les mœurs de ces deux peuples, & autres voisins sont semblables. On voit en certaine saison comme la mer deuiant rouge le long de ceste Isle présans quelqs vns que cela procede des huïstres porte perles, lesquelles ilz croient souffrir fluz de sang, tout ainsi que les femmes, ayas leurs moys: mais si ce ne peut aduenir, ie m'en raporte aux naturalistes: & ne scay, si plustost il y auroit de ce riche genre d'huïstres desquelles iadis ont fait celle riche tainure de pourpre qui seruoit d'ornement aux grands Monarques. Cumane n'est onc estât pays voisin de Cubaguà, & come chef des Prouinces voisines sera celuy qui nous fera cognoistre en general les mœurs de tous les peuples qui y habitent entât que presque tous se raportent à leurs scōs de faïe. Or les Cumanois sont brūns de couleur allans tous nudz, sauf qu'ilz cachent leurs parties hōte usēs avec de grāds Coquilles qu'ō estime estre de Limçons, mais la plus part se les couvret ou avec des Cānes, & rouseaux ou faïans des bā delettes, & come petites brayes de Cotō pour les voiler, & les plus magnifiques leur font des estuis d'or, & les moins cōscientieux se les lient contre les cuisses. Leur vestemēt quel quefois, à sc̄auoir allans à la guerre, ou à leurs festes, sont mātiaux, & de beaux & grās Pennaches, mais quelz mātiaux, non de laine, ny toile, ains de Cotō, & le plus souuēt de belle plume de diuerses couleurs: comme aussi ilz se plaisent aucunes fois de s'ōindre de quelque gomme gluante & puis se couvrir de plumes de sorte qu'ilz paroissent fort gentils en cest equipage. Ce peuple est sans barbe, & si leur croist quelque poil au menton, ilz ne cessent tant qu'ils l'ayent arraché avec des pincettes, comme ceux qui (à l'imitation de plusieurs de tous les Indes Occidentaux) ne veulent voir rien de velu sur tout leurs corps, sauf vn peu à la teste, ou en cor ils se coupēt les cheueux iusqu'au dessus de l'oreille: estimans celuy là comme vne beste qui permet que le poil luy croisse, & sur tout au visage. Tous se font venir les dents noires avec ne scay quel iust d'arbre qu'ilz nomment Hai, & estiment vne grande beauté que cest enoircissement, & si quelqu'vn les porte blanches, ilz l'ont en opinion de mol, & effeminé. Ilz prennent donc ceste racille de Hai en leur bouche lors qu'ilz sōt sur l'aage de quinze ans, que le sang leur commence à ressentir la chaleur naturelle, l'y tenant iusqu'à ce qu'il leur a coulouré les dents de noir, laquelle couleur ne s'efface iamais, quoy qu'on la frotte ny laue: mais le meilleur qui y est en cecy, c'est que ce iust empesche que iamais les dents ne leur pourrissent, & qu'ilz ny sentent aucune douleur: si les dames de par deçā auoyent de ceste arbre pour empescher la fluxion qui tombe sur les dents, ie pense qu'elles auoyent mieux souffrir double douleur que de se voir les dents noires, veu qu'il n'y a drogue qui ne soit employée pour les blanchir, de sorte que de nostre temps on a fait du sel de Suye pour seruir à ce sot vsage.

La beauté des filles Cumanoises est d'auoir les Iambes, & les Cuisses fort grosses, car elles vont (comme dit est) toutes nues, & pour cest effect, elles ont des iartiers, avec lesquels elles se serrent si lourdement les iambes pres du genoil, qu'elles obtiennent par ceste violence ce que le plus elles souhaitent: & ne sont en sorte aucune curieuses

*Mer pres de  
Cubaguà de-  
uient rouge.*

*Prouince de  
Cumane pres  
le goulfre  
d'Yrabā.*

*Vestemens des  
Cumanois.*

*Haiti arbre,  
faïans venir  
les dents noi-  
res.*

*Quelles les  
filles Cumanoises.*

*Punition de  
l'adultere en  
Cumaná.*

*Bigamie des  
seig. de Cumaná.*

*Mariage des  
Cumanois.*

*Banquets des  
noces.*

*Pagez des  
Cumanois couchent avec les  
maries.*

*Pagez medecins des Cumanois.*

de leur virginité faisons assez prodigue largesse de leurs coprs tandis qu'elles sont à marier. Là ou celles qui sont pourueüs courent avec de Calzons leurs hontes, & vivent fort honnestement sans s'asgarer, ny faire tort à leurs espoux, lesquels tout ainsi qu'ilz ne se soucient des fautes de leurs filles, ilz s'aigrissent fort contre celui qui leur fait porter les cornes le tuans fils le peuent prendre sur le fait, & chassant la femme de leur compaignie. Les seigneurs du pays, & ceux qui sont les plus riches en espousent autant qu'il leur plaist, & en sont si liberaux, que quelqu'un les allant visiter, ilz luy presenteront la plus belle pour son passetemps: mais le commun peuple n'en espouse qu'une chascun: les filles des seigneurs demeurent enfermées sans sortir de la maison de leurs parens deux ans, ainsi qu'estre mariées, & durât lequel temps ne leur est permis de couper leur cheueux, comme ainsi soit que les autres ne nourrissent point leur cheueux. Lors qu'on les marie les parens, voisins, & amys y sont inuitez au festin, ainsi que nous en vsons aussi: & c'est aux femmes à faire le banquet c'est à dire à porter de quoy manger, soit volaille, poisson, pain de Malabar & vin de Palmes à l'espousée, là où les hommes portent du boys, & de la paille pour dresser soudain le logis auquel l'espoux face sa demeure: c'est le douaire & richesses de ce peuple qui à presque tout en commun & vivant charitablement avec ceux de son pays. Ilz y boyuent & mangent iusqu'à s'en yurer, d'çans avec un tel ordre, & modestie que c'est aux seules femmes à mener l'espouse à dancier, comme aussi à l'édroit de l'espouse les hommes font un pareil office. Ce sont aussi les femmes qui coupent les cheueux à l'espousee par le deuant seulement, laissant pendre ceux de derriere, & lesquels elles lient, & tressent fort gentiment, & les hommes coustrans le mary de mesme sorte: & sur le soir, & non plustost on liure par la main la femme à son espoux afin qu'ilz aillent coucher ensemble.

Les dames que ces Barbares espousent avec tel respect, & ceremonie sont les vraies, & legitimes espouses, & auxquelles les autres que le mary entretient fault que portent honneur & reuerence, la respectans comme leur dame, & maistresse. Or comme ainsi soit que leurs Pagez, ou deuiens ayent acoustumé de coucher avec les femmes de ce peuple, auant que le mary y donne atteinte, tout ainsi que nous auons dit en l'Asie, qu'en font les Bramins de Calicut, si est-ce que iamais en ce cartier ne couchent avec celles que les Cumanois espousent avec telle reuerence: ains seulement avec les autres qui leur sont comme concubines: & l'honneur de celles, gist en la main de ces gentilz faiseurs d'essay: lesquels nonobstant leur sainteté fardée, ne font conscience de faire ce plaisir aux marys que de leur oster le soupçon qu'ilz auoyét de leurs femmes, s'ils les acostoient auant le Pagez, & les trouuoient autres que pucelles, veu que (comme j'ay dit) elles ne se soucient guere de laisser aller le chat au fourmage: & ce sont ces abuseurs qui se meslent de predire ce qui est à venir, & enseigner de guerir ceux qui sont malades, estans des plus grands Necromanciens que la terre porte, les drogues desquelles ilz vsent pour l'allegance de leurs pacions sont herbes & racines diuerses, & cuites, & crues pillées avec gresse d'oiseaux, ou de poisson, meslées parmy du boys, & autres choses

choses que le peuple ne cognoist point, mais en tout il n'y a rien de veu-  
 luy, broyé ny pilé, sans y dire ne sçay quelles parolles que le mesme Pagez  
 entend point, outre ces medecins faut que succent, & deschienc le lieu  
 de la douleur du malade, comme aussi en vsoyent les enchanteurs de l'Isle  
 d'Espagne, & ce disans qu'ilz en tiroyent les mauvaises humeurs qui causent  
 la maladie, lesquelles ilz vont puis apres gotter hors le logis du patient.  
 Mais pour vider ce qu'ilz ont humé, de suecor, ilz l'aydent du bois d'un  
 arbre certain qu'aucun ne sçait qu'on l'ayme, & s'en froient la bouche, le  
 mettans si avant dans leur gosier, que bien souuent en vomissant ilz en ti-  
 rent le sang pur, & en sin gectent de grosses phlegmes noires, & espisses,  
 & parmy icelles quelque chose ronde comme vne pelote, & dure à mer-  
 veilles, squans, & ahansans, & disans mille parolles non par aucun entédues  
 ainsi qu'on voit que sont ces bateleurs, & soûleurs de passe à passe en Fra-  
 nce, & en Italie. Ceste Pelote n'est si tost vomie par ces enchanteurs, que  
 tout de la maison ne la prennent, & la mettent dehors, pensans que ce soit  
 le diable, qui causast l'indisposition du malade, & lequel ces imposteurs  
 n'ayent tiré du corps: si l'guerist, il n'y a chose qui soit en leur puissance  
 de laquelle ilz ne feroient presenc à leur medecin: mais s'il meurt, le Medec-  
 in ne tombe au dangor que font les Borts en l'Isle Espagnolle, ainsi di-  
 sent les parens que le Pagez a fait son devoit, mais que l'heure de la mort  
 du patient estoit venue. C'est grand cas ce que l'histoire Indienne racom-  
 te de ces deulins qu'ilz donnent des responses les plus asseurées du mo-  
 ment sur l'occurrence des choses les plus importantes comme de l'issue des  
 guerres, de la fertilité des années & abondance de la pescherie soit de Per-  
 se ou du poisson; presiant & les Eclipses du Soleil, que ce peuple craint  
 fort, pour l'opinion qu'il a que ce sont des signes de malheurs de signi-  
 ficance, comme aussi les Comettes leur doñnent pour mesme occasion; vñ  
 grand espouvement; & crainte: & ainsi vous voyez combien la force  
 de la nature est grande, que ces hommes, poultez d'icelle, sans aucune co-  
 gnissance de lettres, sçachent jager du cours des Astres, & de l'alteration  
 des choses par l'euement de ce qui est assez rare, & lequel les plus do-  
 ctes d'entre nous à grand peine peuuent cognoistre. Mais que dirie de  
 la nature? Comme ainsi soit que c'est le Diable qui les apprend & adresse  
 en ceste science, leur seruant de precepteur, comme autre a esté luy, qui  
 dès le commencement de la malice des hommes aprinst la magie supersti-  
 tieuse aux hommes, & les aveugla siques à ce point de desuoeyment,  
 qu'ilz se font adressez à luy pour adoir la cognoissance de choses plus se-  
 cretes que de la nature, que de celles qui semblent la sur passer, encore que  
 elle en soit engendree. Or voyez les ceremonies desquelles ilz vsoient  
 pour vaincre le malin esprit. Le deum ou Page durant vne nuit fort  
 obscure descend dans quelque caveine secrete & obscure, ou au de-  
 vant d'icelle s'en va en vne chambre eleante sans que personne le suive  
 que quelques jeunes hommes hardiz, & qui ne s'effrayent point, ny crai-  
 nent de parler à l'esprit lors qu'il en fera besoling dedans, qu'ilz sont, le  
 legier s'assied là ou faut que les autres se tiennent debout deuant luy  
 comme ses disciples, & des que tout est comme rais il crie, & chante ses  
 M M M

parlez pré-  
 disent les cho-  
 ses à venir.  
 & sont sça-  
 mans au cours  
 des Astres.

Le diable  
 instruit ces  
 deulins.  
 Ceremonies  
 des sorciers  
 Cumanois  
 autres des In-  
 des Occidēta-  
 les.

charmes, fait son iugement, a dit ne scay, quelles rithmes, & chansons à propos, & sur le mesme son de ses vers, il pleure comme vn veau, & son des sonnettes qui sont faites de quelques coquilles de Linacon, inuit ses compagnons à prier l'esprit de venir tost, ainsi que l'enfuriee Sibylle dedans Virgile incitoit Enee de ne point cesser de prier, & faire vœux, tandis qu'elle entendoit à ses charmes, & sort neoromantique. Mais le Diable retius & ne veut comparoir pour ceste premiere sommation, commence son chant avec plus de furie, le menagant & rancant, & qu'il crie à haute voix, qu'il redouble son chant, qu'il se tēpēste, & son pire, sangloute, & en fin s'en va par terre, on cognois que son saint esprit l'a saisy, & qu'il est plein des inspiratiōs telles que les Pithies d'Apollon souffroient iadis voulans reciter ses oracles. C'est lors que l'vn de ses compagnons s'approche de luy, & s'enquiert de tout ce qu'on veut s'enquiere à quoy ce deuin respond soudain, & finy qu'il a la respōce il demeure vn long temps en extase, si que souuent il se plaint que le Diable l'aye si longuement detenu, car ceste prison & saisie leur est, comme ilz disent fort fascheuse. Avec ceste sainteté ces ministres de Satan trōpēt le peuple, & tiennent en ceruelle apres sa superstition, & luy guerissent les malades & deuinent les choses à venir, aussy font ilz les plus riches de to<sup>us</sup>, car celle de chascun, banquetez par les grans, mais toujours leur table à part, comme estimans les autres indignes d'approcher leur sainteté, & s'enyurent d'estrangement de leur vin de Datiers, & autres fruits, qui est l'eau de leur sacre fureur, & n'est aucun qui les ose reprendre, d'autant qu'ilz tiennent que tant plus ilz ont teste fumeuse, ilz deuinent mieux, & communiquent plus aysément avec le Diable. Or ie vous prie s'il y a rien presque de different de ceux cy, avec les Ethniques anciens, entant que ceux cy voulans aprendre leur magie, & abomination aux enfans, les tenoient l'espace de deux ans ans pour aprendre leur science endiablée; & sçauiez vous o<sup>ù</sup> s'en faisoit, & fait encor cest apprentissage? Dans les profondeurs plus escartées, & obscures des boys & forestz (ainsi que iadis en Gaule en vsoient les Druydes) où ilz les enferment, & d'où il ne sortent, & ne voyent parrent quelconque, iusqu'àpres le terme exprimé, qui est prefix à leur apprentissage, ne voyans aussy femme quelle que ce soit, & sans mangier chose qui aye sang, ou vie, à l'imitation des anciens Pithagoriques, & des Brachmanes des Indes Orientales. Et tandis qu'ilz vivent ainsi seulz, & en ce long silence, ne communicans avec personne, occupez à la seule contemplation des mysteres de leur endiablée Cabale, les maistres leur vont visiter de nuit, & leur recordent leur leçon qui est par cœur, d'autant qu'ilz n'ont aucun v<sup>er</sup>sage d'escriture: puis finy qu'est le temps de leur cours, ilz sont dispensez de sortir, & prenahts attestation, & le mot du guesde leurs docteurs, ilz sortent en campagne, allans pratiquer sur les autres ce qu'ilz ont appris en ceste escolle secrette, & boiscageuse.

Continuons les points gardez par ce Peuple, lequel a deux choses pour les plus recommandées, & esquelles il prend plus de plaisir, le dācer, & le boire: d'autant que (laissant leur ordinaire esbat de dācer ie) toutes les fois, ou qu'vn Roy vient nouuellement à la dignité, qu'ilz font quelque festin des nopces, ilz demeurent huit iours entiers

Virgil. 6. de l'Eneid.

Extase, & saisissement du Pagez en c. armant.

Prophetes deuinans apres bien boire.

Cōme les iennes hommes sont appris à deuiner.

Silence Pythagorique imité des Cumanois

Dācer & boire propres à ceste nation Occident.

ans de b...  
dessus: & f...  
de diuerse...  
bracelerz...  
en platine...  
ortant les ma...  
allant à la g...  
sultresses: &  
maçons, qu...  
temps passé...  
luy là est est...  
eps de plus d...  
ou separé...  
my cercle, al...  
dans à leur f...  
C'est meruei...  
ans à vn coi...  
rdent si bien...  
ardans & la vo...  
ceurs tout en...  
mpoſée d'vn...  
e rifee & les...  
l'espace de...  
, & celuy en...  
. Vous sçauiez...  
de guerre te...  
Quirin en dan...  
stitution du...  
Macedoniens...  
les d'ices sur...  
la déesse Cyl...  
ns, vſe à la cr...  
quelque raport...  
r Cacique: e...  
semblans dre...  
cohent leurs...  
entrer au pal...  
ouient crier, y...  
uille, qui cōfi...  
pi<sup>er</sup> louables...  
es plus tristes...  
et des espau...  
lors q̄ ilz dā...  
contrefait...  
re vn aute de...  
ſſe & tous en

ans de baqueter, & baller, & chanter leurs Areiti desquels au ons parlé  
 dessus: & font les dances tous couronnéz ou de feuillars, ou de pluma-  
 de diuerfes sortes, les vns ayans des carquas d'or, & pierrerie, d'autres  
 braceletz tout le long des bras, & d'autres de grandes pieces d'or fai-  
 en platine sur l'estomach: & les femmes des cercles d'or aussi, leur su-  
 portant les mamelles, afin qu'elles ne leur branlent en dançant, couran-  
 allant à la guerre, & tirant de l'arc à la chasse, dequoy elles sont bonnes  
 mistresses: & tous vfans de sonnettes aux iambes faites de coquilles de  
 maçons, qu'ilz font retentir en dançant, ainsi qu'en auons vſé aux festes  
 temps passé & en France, & en la Gascoine. Durant ces belles dances,  
 luy là est estimé le plus beau, & gentil compaignon, lequel se paint le  
 corps de plus de diuerſité de couleurs, & avec plus de bisarrerie: & dan-  
 t ou separément, ou se tenans par les mains, cres en rond, tantost en  
 emy cercle, allans vne fois en auant, vne autre en arriere, voltigeans, &  
 utans à leur façon, mais avec grand gaillardise.

*Forme de la  
 dance des Ca-  
 manous.*

C'est merueille que iacoit que les vns estans à la dance, & les autres se  
 dans à vn coing chantans, & crians leurs Areites, neantmoins ils s'ac-  
 ordent si bien qu'on diroit que les tons ne sont qu'une voix mesme, s'ac-  
 ordans & la voix, & le pas ou desmarche, & de ceux qui chantent, & des  
 ceurs tout ensemble. Est encor à noter qu'estant l'entrée de leur chant  
 composée d'un chant piteux, & plein de tristesse, si est-ce que la fin n'est  
 risée & les parolles pleines de toute folastrie & ioyeuseté: & dancent  
 l'espace de six grosses heures, & tellemēt que plusieurs defaillent d'a-  
 n, & celuy emporte l'honneur, qui se tient le plus longuemēt en halei-

Vous ſçauiez comme iadis les dances furent inuentées comme exerci-  
 de guerre tesmoins les prestres Saliés à Rome qui honoroient Mars,  
 Quirin en dançant armez, & portans des boucliers, & targues s'uyuant  
 l'altitution du Roy superstitieux Pompilie, & comme entre les Grecz,  
 Macedoniens ces dances guerrieres ont eu aussi iadis place: & lisez en-  
 les d'ices furieuses des porte-lances de Bacchus, & les ministres cruelz  
 la déesse Cybelle: mais parmy ce peuple occidéal, aussi abusé q les an-

*Saliens à  
 Rome, voy  
 Plutarque en  
 la vie de  
 Nume.*

ns, vſé à la creation de son nouveau seigneur d'une sorte de dace, ayāt  
 quelque rapport à un escadron & ordre de bataille, pour donner plaisir à  
 Cacique: entant que tous les copaignons les plus ieunes & gaillards  
 semblans dressent la dance en laquelle a certaines poses & cadences, ils  
 s'cohent leurs arcs, & saiettes avec vn merueilleux ordre, & ce auant

*Porte lances  
 de Bacchus  
 Densy Sicil.  
 antiq. lin. 4.  
 cha. 5.*

l'entrer au palais du Prince, puis haugent leur voix tout autant que ilz  
 uent crier, y en ayant vn qui chante seul, & les autres respondans à sa  
 rolle, qui consiste toute à la louange de leur Prince, & au recit de ses ge-  
 splouables & illustres, & le tout avec rāt de singeries, & gaillardises.

*Prestres de  
 Cybelle: voy  
 Apulée en  
 l'asne doré.*

es plus tristes ne ſçauoier se garder de rire, entāt qu'o diroit qu'ilz che-  
 nēt des espauls, allās presq de pareille mesure q sont les pitaux en poi-  
 s, lors q ilz dācēt leurs brās: & lors q ilz entrēt au logis & palais royal  
 u contrefaiēt l'aveugle, l'autre le boiteux, cestuy cy fait le pescheur cest  
 re vn aute de leurs mestiers, l'un riant, l'autre incitant chascun à sa tri-  
 ste, & tous ensemble haugans leur seign. iusqu'au Ciel, & n'oubliant

les vertus de leurs ancestres. Ceste ceremonie finie tout s'allerent à terre comme les Turcs, ou comme nos costumiers, estans à leur besoyn, & se tenans vn grand silence banquetant à l'aise, & boiuent à tous querances & insqu'à l'enuy, estans repus pour le plus vaillant celuy qui le plus en qualle sans le troubler, & en est loué par le Cacique, car despens duquel ce festin est dressé, & diray que si les Alemans estoient voisins de ce peuple on penseroit que ceste façon de dringuer, eust esté donnée de l'un peuple à l'autre, mais quoy? & les Grecs ont indie beaucoup de nations ont suivy pareille d'ance, sans que cest aprentillage ait esté de l'un porté que de l'inclination naturelle. Banquetans ainsi, ilz boiuent les vns aux autres, & haussent à l'enuy le goblet, mais avec plus de discretio que en Picardie, ny bas país, où l'on vous querelle si refusez de vuidier le verre ny qu'entre les Alemans, & sur tout en Saxe, où se culcifer de boire, c'est se mettre en danger de sentir la cruauté de ce peuple heuuant: & son cœur plus modeste que les Grecs, anniens, au banquet, desquelz estoit la toy d'Yrongoisie, avec cest établissement, contre les sobres, ou qu'il boiue, ou qu'il se aille. Aux autres festins que ce peuple fait, & sur tout aux festes, quand ilz font leurs massacres & sacrifices, chacun a de costume de mener sa femme, & filles, il en a, non à fin qu'elles boiuent desordonnément comme eux, mais plus tost à fin, qu'eux estans saoulz, & ayans le cerveau troublez, elles les reconduisent en leurs maisons, & qu'aussi en banquetans ce ne sont point hommes qui seruent, mais c'est aux femmes de leur verser à boire. En somme il n'y a si gentil compaignon au festin, qui ne se enyure, & estans ainsi chargez c'est vn plaisir de les oïr rompre leur silence, comme ilz gazouillent des affaires, chascun se meslant de deuiuer, & imiter les propheties de leurs deuis, & enchanteurs, & souuent imitant les Cimbres anciens, apres bon vin, force querelles, s'entre-tantans, à grands coups de poing, & se disans vne infinité de paroles iniurieuses, tant qu'il fault que les femmes apointés leurs debatz, & querelles.

Aucuns ayans l'estomach pleins font si brutaux, & gloutons, que de vomir ce qu'ilz ont beu faire nouvelle recharge pour ainsi qu'aucuns en nostre Europe, & de nostre temps ont esté si vilainement adonnez au chatoillement de la delicatesse, des viandes, que d'auoir pris de Clisteres pour vuidier la viande, afin de faire place à l'autre, & chercher des nouueaux appetis sans se contenter du desir naturel que chacun a de manger & boire à son heur.

Je vous ay dit que tout ce peuple n'ayant aucun vsage de vin de la vigne, en fait de Dates & autres fructs, y meslant de leurs grains, & herbes douces & odoriferantes, le faisant saoureux, enyuré & plein de fumée. Ce peuple (comme j'ay dit) est estrangement idolatre, mais & ceux cy, & tous les autres voyzins, voire des le Peruu jusqu'à la terre de Labrador, adorent sur tout le Soleil, & la Lune, estimans il vn estre, le mary, & l'autre la femme, & les tenans comme souverains, & cause de la creation de toutes choses: & lors qu'il tonne, & esclaire ilz s'estonnent, & s'froyent merueilleusement, à cause qu'ilz craigneit que le soleil soit courroucé contre eux, & qu'il vueille les ruiner, car ils croist que tout perira

*Turonsgerie des Indiens Occidentaux.*

*Femmes pour quoy assistent aux banquet des hommes.*

*Cimbres se querelloient en banquetans.*

*Quel le vin des peuples Occidentaux.*

*Soleil & Lune Dieux des Cumanois.*

par leur  
des ondes d  
ment le ian  
sur aquilic  
ille se font  
enfans ap  
foside est si  
lors que la l  
courroux d  
quel que da  
Dieux craig  
& autres fig  
quel que gra  
pas seuls: ve  
& imprelli  
qu'elles nia  
pourquoy le

L  
L  
L  
L  
L  
L  
L  
L  
L  
L

Estreue de  
note au Cie  
Seythes, & l  
marre avec l  
ou bien la sa  
sont leurs ta  
croube, rebz  
ayans encor  
d'embr y qu  
trompes des  
tuét à la cha  
en laquelle  
leurs onnem  
(sils font m  
enprendre v  
faits de can  
ner l'assaut  
stres, & cha  
ches en en

par leur crainte ils tiennent que iadis le monde perist par de desbord. Eclipse du se-  
 les, ou des de la mon. Et lors que quelque Eclipse aduient au soleil, ilz croi-  
 sent le ieuire, & mōstrent de grans signes de tristesse, & sur tout les fem-  
 ne uiqui se coupant les cheveux, se deschirent la face à belles ongles, & les  
 filles se font des incisions aux bras, avec des aristes poignantes de poisson,  
 & en font par son l'astre irrité avec cette sorte & cruelle ceremonie. Leur  
 feste est si grande, & l'ignorance qu'ils tiēt auuegliez si excessive, que  
 lors que la Lune est au pōtin, ilz croyent que le soleil ait batuë, & que du  
 courroux d'iceluy. & basterie, elle en ayt ainu les iouës enflées, & craigne  
 quelque desastre: pour laquerelle suruenue entre leurs deux si puillans  
 Dieux craignent auu. (comme j'ay dit) fort estrangement les Cometes:  
 & autres signes d'enhaue, ayans opinion iceux n'aparostre iamais sans  
 quelque grande signification de malheur, & ruine: & en cela ilz ne sont  
 pas seuls: veu que l'effait nouë a faio souuent cognoistre que telles figures  
 & impetuosité en l'air sont prodigieuses, & ne sont enuoyées guere  
 que elles n'ayent soyte de quelque mesaduetre pour les hommes: & c'est  
 pourquoy le Poete Lucan chante du Comete en ceste sorte.

Cometes effro-  
 cause d'i-  
 rystote aux  
 Meteores.  
 Lucā I. des  
 guerres ciuils

Des Astres incognez la nuit se faire à veu;  
 Et le Ciel enflambé, & tout esbranlé:  
 Par le vague de l'air des torches noir bouillantes:  
 On croit d'isconir, & par de la volantes:  
 On uoist les clemees de l'astre redoublé:  
 D'un Comete rieurs, & orn' artifié,  
 Qui s'chaige l'estat des rois, & princes,  
 Et menace des roys la grandeur, & des Princes.

Estourd'on c de telle frayeur, ces Indiens ne voyent pas si tost vn Co-  
 mete au Ciel que soudain ils ne l'escrient, & le derostent tout ainsi que les  
 Seythes, & les Goths faisoient iadis oyans tonner, & font vn grand tū-  
 marre avec leurs tabours & trompettes, pensans par ce moyen le chasser,  
 ou bien le faire esuanouir, leur en desplailant estrangement la veue. Or  
 sont leurs tabourins de guerre non telz que les nostres, ains de vns boys  
 croûs, telz que les auons ditz oy deuant, & faitz de grandes courouades,  
 ayans encore l'industrie de faire des cors & trompes de grosses Coquilles  
 de mer, qui sont faites en plusieurs redoublemens, telles que on voit les  
 trompes des chasseurs, & font des fleustes des ossements des bestes qu'ilz  
 tuēt à la chasse, & des bras, & iambes des hommes qu'ilz occēt en guorte  
 en laquelle ilz sont aussi cruelz que leurs voisins, entant qu'ilz mangent  
 leurs ennemis, & les escloues molmes qu'ilz prennent en guerre, & lesquelz  
 (s'ils sont maigre) on engrasse comme vn chapon en maue pour puis apres  
 enprendre vn bon repas ensemble. Ont encōre des cornets, & hauboyz  
 faits de cannes & roseaux qu'ils agancēt gentiment, & s'en aydent à son-  
 ner l'assault aux combats, & les branles alors qu'ils dācent en leurs fe-  
 stes, & chantans leurs Aroites. Leurs armes principales consistent en fle-  
 ches enuennimées & desquelz tirant & hommes, & femmes avec telle

Goths far-  
 mans contre  
 les tonnerres  
 Jean Eueque  
 d'Ypsant. lve.  
 13. de l'histoi.  
 des Goths.

Quelz instru-  
 ments sont  
 ceux de ces  
 peuples occid.  
 Fleches enue-  
 nimées des  
 Indiens d'Oc-  
 cident.

dexterité, & assurance, que guere iamais ils ne faillent d'attaindre la part qu'ilz visent: aussi de leurs tendres ans ils s'y acoustument: ayans des arcs à argille, & en iceux mettans des balles de terre argille, de boys ou de cire afin que s'accoustumans aux fleches, ilz ayent & la visée plus iuste, & la main plus seure. Et d'autant que la plus part de ce pays d'ez le goulphe d'Vraba iusque aux Bresiliens le peuple y est cruel, guerrier, & fort sanguinaire que presque tous s'aydent d'empoisonner leurs saiettes, contre le venin desquelles les Espaignolz au commencement ne pouuoÿt trouver aucun remede, il nous fault voir la composition de ceste drogue. Nous auons dit en plusieurs endroits que en tous ces pays c'est aux femmes que est enchargé le labourage, elles se meslans de semer le Mahis, planter le Iucca, cultiuer les semences & legumes, arrouser ordinairement les arbres, mais sur tous le Haï, qui est celuy avec les feilles duquel ils se font deuenir les dents si noires, ce que ils ont le plus agreable sur toute autre parure. C'est à elles nettoÿer les Tunes qui est vn autre arbre, lequel elles piquet & en font sortir certaine gomme, qui premierement ressemble du lait, puis s'espaisit & s'en aydet à se parfumer, & en encenser leurs idoles, ainsi qu'en vsent aussi les Orietaux, voire tout tant qu'il y a de peuples en Asie, & Afrique. Entre tous les simples qu'ils ont tant salutaire que venimeux il y a d'vne herbe qui à la figure d'vne sic, & d'vne gomme d'arbre aux nostres incogeuës, & des pommes mortelles q̄ les Chrestiens ont appellé de sainte Marthe, à cause q̄ elles croissent au goulphe portât le nom de ceste sainte, desq̄z simples ces cruelz peuples font le poison: duquel ilz oignent & infectent leurs saiettes. Mais pour la perfection du venin, ilz y aioustant du sang de certains serpents qui sont comme les Aspicz des pomes, gomme, & herbe sus-nommée, avec lesquelles drogues ilz meslent des testes de certaines formis qu'ilz ont, & lesquelles font sort dangereuses, & remplies de venin. Or voulans composer ceste maudite drogue, ilz enferment en vne chambre quelque femme vieille, à laquelle ilz donnent les matieres, & du boys, & feu pour les faire cuire: & demourēt ces gentils simples deux iours pour le moins à bouillir, auant qu'ilz soient incorporez, & vnis ensemble en telle perfection qu'il est requis: & cognoissent la bonté, & force de ceste composition, si de la puanteur & fumée la femme en meurt, mais elle en eschapan, ilz la punissent fort rigoureusement, tant pour les auoir trompez de leur attente, & leur auoir vainement employé chose que ilz estiment si rare & si precieuse, comme estant vn des principaux bastons qu'ilz ayent pour se preualoir de leurs aduersaires. C'estoit ce maudit poison duquel s'aidoyent & s'aydent encore les Caribes, & autres leurs voisins contre les Chrestiens, & duquel si quelcun estoit atteint c'estoit vn grand miracle s'il en pouuoit eschaper, & s'il en guerissoit, encore luy estoit le reste de sa vie penible, & nō iamais sans douleur, à cause que la playe se r'ouueroit à tous propos, & le travail luy estoit despendu & n'eust osé se desalterer à son aise ayant soif, ny (estant marié) s'acointer, sans danger de sa vie, de son espouse: & c'a esté vne des principales occasions pour laquelle les Espaignolz n'ont guere osé attaquer par guerre les Canibales: à cause que ce sont ceux qui sur tous autres, s'aydet d'enuenimer ainsi les saiettes

*Fèmes ont charge du labourage.*

*simples desquelz s'aydet les Caribes à faire le poison pour leurs fleches.*

*Essay pour esproouuer la drogue.*

Lesquelles  
endurcir, ils  
en Espaig  
arres loingt  
pointuz, & a  
la ferment e  
ent. Ce p  
lein de gloi  
ans guerre, à  
mes seules or  
font vilains e  
te des hom  
nées, Lesarc  
ent à chose  
it, aussi bien  
du poisson qu  
dedans lesqu  
des places, c  
n'est point  
se gettent  
on en leurs f  
uers, mais leu  
Crocodiles d  
Egypte ou e  
tes au reste,  
se sont aussi b  
celle qui pro  
leurs arcs con  
estonnent ce  
ment à tous le  
presque suie  
ment que cel  
le pays porte  
vray semblab  
re, & la vilen  
tous le visag  
des que les e  
creature nou  
doucement,  
cela est ne la  
ne se tourim  
les autres, et  
sophes. La f  
Indiens ay a  
belle mort  
couurer les

Lesquelles par tout ce pays là sont de ions fort durs, & que pour plus  
 endurer, ils passent par le feu & desquelles nous auons veu & en France  
 & en Espagne entre les mains de ceux qui ont fait des voyages en ces  
 terres loingtaines: & pour ser, ilz y mettent (comme dit est) des cailloux  
 pointuz, & acerez, ou des os de poisson fort durs & d'agereux, & lesquelz  
 ilz ferment comme vne fourchette, où à la semblance d'vne langue de fer.  
 Ce peuple n'est si bon que celuy de Haiti, ains est fainct, arrogant,  
 plein de gloire, & vantise, traistre, & vindicatif, s'adonnant lors que il est  
 sans guerre, à la chasse, & à pescher, d'autant que comme i'ay dit, les fem-  
 mes seules ont le soing de la maison, mesnagement, & labourage. Ilz  
 sont vilains en leurs viandes, mangeans ce qui donne horreur à tout le  
 reste des hommes à sçauoir des Belettes, Museraignes, Chauuefouris, Ara-  
 gnées, Lesards, Sauterelles, Vers, Mouches, & des poux, voire ne pardon-  
 nent à chose ayant ame, qu'ilz ne la fassent passer ious la loy de leur ap-  
 petit, aussi bien que leur pain de Mahis, & que la chair de la sauuagine: ou  
 du poisson que ordinairement ilz prennent en mer, ou en leurs riuieres  
 dedans lesquelles n'est permis a chacun de pescher, ny en tout lieu, ains y  
 a des places, que si quelcun pesche sans le congé du seigneur, sa peniten-  
 ce n'est point moindre que d'estre mangé de ses voisins, & compagnons.  
 Ille se gettent dedans l'eau tous nudz pour y pescher, & enfermer le pois-  
 son en leurs filets en batant l'eau, estans des plus gentils nageurs de l'uni-  
 uers, mais leur chasse y est fort dangereuse, pour la grand abondance des  
 Crocodiles qui les y assaillent & mangent aussi bien que ceux du Nil en  
 Egypte ou en la riuiere de Senegà: iacoit qu'il y ayt eu des hommes, do-  
 ctres au reste, qui ont tenu que le seul Nil portoit des Crocodiles: mais ilz  
 se sont aussi bien deceuz, que ceux qui pensoyent que la seule Inde fut  
 celle qui produit l'Ebene. Et peschent avec les retz, & hameçons, à tout  
 leurs arcs contre les grans poissons, & la nuit à tout le feu, avec lequel ilz  
 estonnent ce peuple escaillé qui accourt à la lumiere, & lequel ilz pren-  
 nent à tous leurs arcz. En ce pays de Cumanà les habitans y sont tous  
 presque suiets à auoir les yeux gatzé, & d'y auoir des mailles, aucuns esti-  
 ment que cela procede des vapeurs de leur grande riuiere, & de laquelle  
 le pays porte le nom, mais d'autres, & l'opinion desquelz me se mble assez  
 vray semblable, rapportent ceste indisposition à leur meschante nourritu-  
 re, & la vilennie, & saleté des viandes desquelles ilz se repaissent. Ilz ont  
 tous le visage large, non pas naturellement ains par l'artifice des femmes  
 des que les enfans sont nais sur terre, car elles mettent la teste de la petite  
 creature nouuellement née entre deux coussinets de cotō, & le serrât tout  
 doucement, & assez long temps, luy eslargissent petit à petit la face estimas  
 cela estre la plus grande qui soit requisite en l'homme: & les femes en ce pais  
 ne se tourmentent beaucoup en accouchât, et ne s'ot si assaillies d'agoille que  
 les autres, et qu'ad aux causes i'è laisse le discours pour le preser aux philo-  
 sophes. La farce de la vie humaine prenât fin par la mort, et sepulture, ces  
 Indiens ayans accompli le cours de leurs ans, soit que ilz meurent de leur  
 belle mort naturelle, ou que ilz soyent occis en guerre, ilz en peuuent re-  
 couurer les corps, ilz les enterrent en ceste maniere. Premierement le

*Quelles des sa-  
iettes des Cu-  
manois.*

*Cumanois vi-  
cieux.*

*Viandes sales  
des Cumanois*

*Crocodiles en  
la riuiere de  
Cumanà.*

*Maniere de  
pescher des  
Cumanois.*

*Cumanois ont  
les yeux ga-  
tez & pour-  
quoy*

*Cumanois ont  
le visage lar-  
gé et par quel  
moyen.*

*sepulture des  
Cumanois.*

corps estant ostendu deuant les parents, & amy, chacun à part soy, de souuent tous ensemble chantent vn lay pitieux contenant le recit, & discours des faits illustres, & actes genereux du defunct & loians de sa force & vaillance en guerre, & du grand nombre d'ennemys que il aura occis, & desquels il aura mangé la part estant en vie: apres cory les vns les enterrent en leurs maisons, les autres les font deslecher au feu (comme ceux de Cuba & de Haiti) & les pendent & conseruent fort soigneusement: & pleurent en se tourmentant estrangement sur celuy qui sera mort: n'aura gueres. Si c'est vn bouc d'an qu'ilz celebrent (car ilz sont ces memoires des morts anniuersaires) & que le defunct soit quelque seigneur tous ceux qui viennent au festin, qui sont en grand nombre, portent ce qu'ils veulent manger, & la nuit n'est si tost arriuee, qu'ils deterrēt le mort non sans pleurer lamenter, & domener vn grand dueil, puis le prennent luy mettēt les pieds & les mains presque en vn rond, & la teste entre les iambes, & ceux s'asseēt aussi en rond, & tout à l'entour de ces ostemens: & soudain se leuans de se desassemblans frappent du pied contre terre, leuent les yeux au Ciel, & esclerient en pleurant aussi hault qu'il leur est possible. Ayans vsé par quelque temps de ceste lamentable ceremonie, ilz bruslent les os, reseruant la teste laquelle ilz donnent à la plus noble, & legitime des espouses du seigneur defunct, assés que elle la garde comme precieuse memoire de son mary. Aussi pensent ilz que les ames sont immortelles, & que elles se retirent en quelque lieu, & campagne secreta; & escartée, où elles sont grand chere: & que ce sont elles qui nous oyent & respondēt lors que celle voix immortelle d'vn Echo rend les parolles que ou dit dedans l'espaisseur de quelque boys, ou en la profondeur d'vne grottesque. Et voila quant aux pays d'Vraba, goulphe de Cumanà, & isle de Cubaguà, pour voir vn peu encor quelles gens ce sont que les Canibales, desquelz si souuent est faite mention en l'histoire des Indes Occidentales.

Bons de l'an  
celebré par les  
Cumanois.

Opinion des  
Cumanois tou  
chât l'immor  
talité de l'a  
me.

Echo estimée  
estre nostre a  
me par les Cu  
manois.

Des Caribes, & Canibales, leur cruauté, guerres, & façons de vie. Chapitre dixiesme.

Seythes &  
Hircans iadis  
peuples  
cruelz.



Cap S. Aug.  
droit sur la  
ligne en peu  
s'en fault.

se tiēnet le long du Cap S. Augustin, qui est celuy qui partit les terres des Roys d'Espaigne, & de Portugal, & qui sōt vn degré, ou deux par delà la ligne de l'equateur, ilz n'oussent aussi faire faulte d'en illustrer leurs escliz & deschiffier la plus bestiale & cruelle nation qui vint au monde luy sur la terre

Histoire des anciens ayā tracé auo son cruē ce qui à esté iadis de plus remarquable parmi les nations plus estranges, n'a point oublié les Seythes Antrophages, ny les Hircas les plus farouches presq d'entre les peuples de la terre: mais ie m'asseure q' s'ilz eussent tāt soit peu gousté ou par effort, ou par veū, des Exons de faire des Caribes, ou Canibales de nostre tēps & saouuré le naturel cruel, & farouche des Indes futures voisins de l'isle de Haiti, & autres qui

terre. Car  
sont aymez  
leuans la m  
costables, e  
rier ou ga  
pour le feu  
pétrionnal  
rabs, & d'v  
premier em  
sité & ha  
roient atten  
autres, ou q  
au seul recit  
fuyr deuant  
quelque pa  
sang humili  
nibalistes, o  
stiens habit  
acoingt affent  
& vit ce pes  
Dieu pour d  
tes façōs de  
me semble  
eore ne rele  
voisins de c  
pourée que  
tes, comme a  
qui soiet au  
me mieux, p  
qui ont vifit  
nom plus qu  
Milanois, &  
miere terre  
Isles Canari  
enicelle: Il  
taines Isles,  
humaine: &  
face les nost  
ment Canib  
demy chem  
noctiale. Ce  
ment qu'ilz  
ces cruelz C  
proye, & q  
tout ainsi les  
porceaux &

terre. Car ce sont les Canibales qui ne recognoissent homme qui viue, ne sont aymez d'aucun, & qui aussi ne scaient ou veulent carresser personne leuans la main contre tous, & tous leur faisant guerre, orgueilleux, non costables, & si amis de leur cruauté que iamais n'a esté possible de les attirer ou gagner, voire ny les induire à seulement parler aux Chrestiens pour le seul trafic en eschange, ainsi que on l'a en v'sage en tout ce pays Spétrioual. L'origine premiere de ce peuple fut iadis de terre ferme d'Yraba, & d'un lieu nommé Caribana, lequel se diuisant par bandes se faillist premierement des Isles, & puis osa se ruer sur le continent avec vne telle fierté & hardiesse que les autres indiens estans cent de compagnie, n'oseroient attendre dix Canibales, soit que leur vaillâce face perdre cœur aux autres, ou que la seule opiniõ de leur cruauté les estõne de telle sorte, que au seul recit de leur arriüée, il n'y a si hardy qui ne quitte sa maison pour fuyr deuant la rage de ceste nation sanguinaire, & semble que ceste race, quel que part qu'elle soit esparse, n'aye autre passetemps qu'en l'essais du sang humain, veu que les habitãs de Cariamairi, qui sont des reliques Canibalistes, ou Caribistes, furēt ceux qui ne pouuãs su pporter que les Chrestiens habitassent leurs terres, & ne voulans souffrir que leurs voisins les acointassent en fin les massacrerēt, de sorte que depuis l'inimitié, en dure & vit ce peuple parmy eux, comme iadis l'Amorréen avec le peuple de Dieu pour leur seruir de fleau & chastimens, s'oublians en leurs honneurs façons de faire. Biē que la raison de Pierre Martyr, sur la cause du nom ne semble bien prise du lieu de Caribana sus mentionné, si est-ce qu'encore ne reieteray ie point l'opinion de Fernãd d'Ouiede, qui dit que les voisins de ces tyrans les ont nommez Caribes, à cause de leur brauade, pour ce que Caribi signifie en leur langue autāt que vaillant, hardy, & braue, comme ainsi soit que ce sont des plus courageux & hazardeux homes qui soiēt au mōde. Or pour esplucher plus asseürément ceste nation, i'ayme mieux, parler par la bouche d'autrui, que de ma fantasia, & de ceux qui ont visité le pays, que par la seule opinion de ceux qui n'en discourent nom plus que moy, que par ouyr dire: Voicy donc comme Pierre Martyr Milanois, & qui a esté en ce pays Indien, en parle: tenant propos de la premiere terre descouuerte par Christophle Colomb, des que fut sorty des Isles Canaries pour prendre la volte de l'Occident, & du peuple habitant en icelle: Ilz entendirent (dit-il) que non guere loing de là y auoit certaines Isles, où les homes estoiet trescruelz, & qui se nourrissoiet de chair humaine: & que pour ceste occasion, eux (qui parloient) voyans de prime face les noîtres se mirēt en fuyte, pensans que ilz fussent ceux qu'ilz nomment Canibales: & que les noîtres auoiet laissée de ces isles de Cyclopes à demy chemin vers la partie meridionale, à scauoir tirāt vers la ligne equinoctiale. Ces pauures gens se lamentoient, & plaignoient fort estrange-ment qu'ilz estoient non moins assailliz, tourmentez, butinez, & ruziez par ces cruelz Canibales, que les veneurs ont de coustume de se icetter sur la proye, & que ilz s'acharnent sur la sauuagine: & que ces tyrans chastrēt tout ainsi les petis enfans, comme nous en v'sons à l'endroit des chapons, porceaux & moutons pour les faire deuenir plus gras, & assu quilz en

Quelles gens  
les Canibales

D'où venus  
les Canibales  
& d'où pris  
le nom de Ca-  
ribe.

Pierre Martyr  
en l'histoire  
des Indes  
Effroy que  
donne le nom  
de Canibale  
aux autres.

Cariamairi  
peuple d'Yraba  
surtout des  
Caribes.

Ouiede l'auis  
de l'hist. des  
Indes.

Pierre Martyr  
en l'histoire  
des Indes.

Cruauté des  
Canibales.

*Canibales su-  
lent les hom-  
mes pour les  
manger.*

soient plus tendres, & délicats au manger; mais que qu'àux hommes ia par faits, aulli tost pris, soudain ilz les occient & massacrent, & mangent sur les champs les intestins, & menues, à sçauoir la teste, pieds, & mains, s'als la reste, & le gardés pour leur saison, tout ainsi que nous en vsons du lard & boeuf salé. Quand aux femmes ilz ne leur font mal quelconque: & en cela ilz sont plus courtois que les Bresiliés qui sont sous le Tropique d'hyuer, & où le seigneur de Villegaignon adressa son voyage, ains les gardent & nourrissent pour faire des enfans, ainsi que nous tenés les poules pour nous faire des œufz, & des poulins, & les brebis & cheures pour les aigneaux, cheureaux, lait, & fourmage. C'est pourquoy en toutes les Isles voyfines des Canibales tout aussi tost que les habitans sentent le bruit de ceste canaille, & oyent le simple nom des Caribes ilz s'enfuyent, & hom-

*Canibales ado-  
rent le soleil  
& la Lune.*

mes, & femmes ne sçachans autre moyen de se sauuer que la fuitte, encor qu'ilz soient assez bons archers, mais ilz se confessent que ces hommes sont si vaillants que dix d'entr'eux en batront cent des autres. Puis adiouste parlant de leur religion, que les nostres ne peuvent iamais bien entendre quelles estoient les ceremonies des Caribes, sauf que ilz adoroient le Soleil & la Lune: l'ay dit cecy à cause d'aucuns des François, qui iamais ne mirent pied en terre du costé des Canibales, & ne visiterent onc les terres soyent insulaires, ou continentes du Goulphe de Vrabà, ny la riuere Orellane, dient que les Canibales sont sans religion, ny opinion aucune de diuinité, mais cela est tout esloigné de verité, comme ainsi soit que il n'y a si farouche qui n'aye quelque apprehension, ou fauce, ou veritable de Dieu, les vns en vne sorte, les autres en autre: ioint que les massacres faitz par ce peuple, monstrent assez qu'il y a quelque Dieu auquel ilz presentent ceste offrande, ainsi que nous en auons parlé, & des Panucois, & des habitans du riche Royaume du Mexique. Plus grand folie est encore de penser ny faindre des Amazones en pas vne de ces deux grandes riuieres d'Orellane & Maragnon, encor que on y aye veu des femmes nuës avec les arcz, & les flesches, d'autant que & les Canibales, & Cumanois, & autres leurs voyfins meinent leurs femmes avec eux à la chasse, à la guerre, & à la pescherie, tant pour porter leurs sardeaux, que pour faire leur cuisine: & elles s'adextrent comme eux, & à tirer de l'arc, à passer les riuieres, & à tout autre exercice de force: sans que pour cela il leur faille non plus donner le nom des Amazones, que aux dances Cimbriennes, ny Da-

*Abus de dire  
que il y ait  
des Ama-  
zones.*

noises le temps passé suyuant leurs marys à la guerre, & elles mesmes s'y portans vaillamment. Voire ne fault s'en faire à croire ny imposer à autrui que il y ait des femmes seulement en vne region au pays susdict, & le long des fleues surnommez, lesquelles sans receuoir aucun homme en l'administration public, gouvernement d'elles mesmes l'estat de leurs Provinces: car ce sont bayes, & si quelcun passant en suyant par celle region, a veu quelque Canoë, ou barquerote, chargée de femes archeres, si suis-je

*Femmes des  
Indiens suy-  
uēt avec l'arc,  
leurs marys à  
la guerre.*

asseuré que pas vn des Espaignolz (veu que ce sont les seulz qui ont passé par là quelquefois) ne s'est guere auancé pour en sçauoir la verité de l'histoire: & li Numo de Gufmā en a dit quelque mot en ses relations, sçavez qu'il n'en parle point avec autre assurance sinō qu'il se cōfesse l'auoir

*Gufman en la  
relatiō de l'an  
1530.*

asseuré que pas vn des Espaignolz (veu que ce sont les seulz qui ont passé par là quelquefois) ne s'est guere auancé pour en sçauoir la verité de l'histoire: & li Numo de Gufmā en a dit quelque mot en ses relations, sçavez qu'il n'en parle point avec autre assurance sinō qu'il se cōfesse l'auoir

ouy dire, p  
Et n'igno  
cellent Car  
dit que en c  
quelques d  
toyent con  
pellerēt An  
royne cōma  
vn simple &  
cy en passan  
ne rien asseu  
& sans pesge  
neau: mais v  
gens ainsi fu  
S. Augustin  
frayeur à to  
estre les plus  
plaider sa ca  
cōtre la mur  
que ce qui le  
semble faifar  
mais icelles b  
rond à l'entō  
uent voir l'  
plantent tou  
ment selon la  
ils mettent d  
les espaces d  
pour empesc  
se haucant em  
& ainsi tous  
poultres de  
bōnes à resiff  
y a des corde  
les bien forte  
ilz ont pou  
quelz ilz n  
de leurs log  
prendre le fr  
ce que Mart  
ces mots: E  
tres eussent  
rent que ce f  
seulement le  
lent quelque  
ans des figu

ouy dire, preuue qui n'est suffisante pour autoriser telle opinion.

Et n'ignore point que Fernand d'Ouiede, escriuant à cest illustre, & excellent Cardinal Bembe honneur des hommes lettrez de nostre aage, luy dit que en certain rencontre fait sur la grand riuere de Maragnon on voit quelques dames archieres qui seruoient de chef aux troupes qui combatoyent contre les Espaignolz, & que pour ceste occasion les nostres les appellerēt Amazones: mais il nie q'elles fussent telles, encore qu'il y eut vne royne comādant sur les compagnies, & encore n'en scait il autre cas, sinon vn simple & maigre raport de ceux qui en ignoroyēt la verité. J'ay dit cecy en passant, afin que si quelcun veut escrire l'histoire, ie suis d'adujs de ne rien asseurer sur la simple opiniō, ains appuyer son dire plus solidemēt, & sans se sgarer par trop, pour seulemēt estre veu dire quelque cas de nouueau: mais venons sur le propos de noz Canibales. Nous auons dit que ces gens ainsi furieux estās sortis du pais Vrabien s'espandirent iusqu'au Cap S. Augustin habitans & en la terre ferme, & par les isles non sans donner frayeur à tous les voisins, à cause de leur extremē cruauté, & tyrānie, pour estre les plus vindicatifs hommes du monde, deuant lesquelz qui voudroit plaider sa cause pour en tirer raison, ce seroit (cōme l'ō dit) dōner du chef cōtre la muraille, d'autāt que ils n'ont respect qu'à leur fantasie, ny equité que ce qui leur viēt à gré. Ez lieux où ils se tiennēt ils sōt assez so ciaux ensemble faisant des bourgades, ou plustost hameaux de 30. ou 40. maisons mais icelles bien peuplées d'hommes, & qui sont basties en cerne toutes en rond à l'entour d'vne place, posées en telle circonference qu'elles se peuvent voir l'vne l'autre, & dressées en ceste maniere. Premieremēt ils vous plantent tout autant de grans arbres qu'il est besoing pour porter le bastiment selon la grandeur qu'ilz luy veulent dōner, puis par les soubassemēs ils mettent des trespz qui ne sont guere longs, & qui seruent d'apuy entre les espaces des autres qui sont fichez en terre, pource les aiguissent ilz pour empescher la cheute des autres qui sont dressez, & la couuerture va se haucant en forme Piramidale, & tout ainsi que le feste d'vn pauillon, & ainsi tous leurs logis sont faits en pointe, apres ilz couurent toutes ces poultres de feuillars soit de Datiers, ou autres arbres, que ils scauēt estre bōnes à resister cōtre la pluye. Au dedans de la maison de foliue à foliue, y a des cordes de cotō tenduēs, ou bien faites de certaines racines, & icelles bien fortes, & sur icelles ilz estendent des toilles tissues de coton.

Ilz ont pour leurs gistes des liēs pendus en l'air, & entre les foliues, sur lesquelles ilz mettent, ou de coton, ou de soing pour liētiere: & au deuant de leurs loges ilz font des portiques, & galerie pour se iouer, & pour y prendre le frais, & l'ombre durant le Soleil. Encore ne peūx-je taire ce que Martyr dit touchant la religion de ce peuple, quand il a iouste ces mots: En vn certain lieu de l'vne des isles Canibales, comme les nostres eussent veu deux statuēs de bois, representans deux serpens, ils pensēt que ce fussent leurs idoles, mais depuis ils entēdirent qu'ils adoroient seulement le Ciel, & astres luyfans en iceluy, encore que ils tirent & taillent quelques simulachres de coton non pour les honorer, ains se souuent de figures des malins esprits qui leur aparoissent de nuit.

*Ouiede escrit au Cardinal Bembe.*

*En quelle sorte bastissent les Canibales.*

*Lits des Canibales.*

*Canibales ont des Idoles du Diable.*

LIVRE QUATRIÈME

Aussi n'y a il eu iamais peuple vaillant en guerre, qui par mesme moyen n'ayt respecté les Dieux en quel que sorte que ce fut, & qui sur tout n'aye honoré le Soleil, cōme ceux qui esclaire à tous, & nourrit toute la terre. Ceux qui prindrēt terre es illes des Cambales, qui sont plusieurs en nombre, disent qu'ilz y trouverent des pots de terre, & vaiselle de cuisine de mesme perure, ainsi que nous en vsons, & que les Canibales s'en estās fuyants ilz veirent de la chair d'homme, rostie, & boulie aues chair de Papegour, Faisans, Oyes, & Canards: & par les maisons trouuoient des oz des bras & iambes des hommes, que ilz gardoiet pour faire des bouts à leurs fleches, à faulte de fer: & c'est l'Isle qu'à present ilz nomment Guadalupe, pour ce que la terre raporte à la montaigne de nostre dame de Guadalupe en Espagne. Et iagoit, qu'au commencement, ces iniulaires veinssent pour s'approprier des Chrestiens, si est-ce que ou soit que la cōsciēce de leurs cruutez les remondist, ou que leur naturelle, & farouche inclination les incitast de ce faire, dès que ilz les voyoient, se regardans l'un l'autre d'un regard furieux, car les Canibales ont l'œil le plus hideux, & espouventable de tout tant qu'on a descouvert de peuples de nostre aage, se mirēt à fuyr de telle viffesse & impetuositē qu'un carreau d'arbaleste ne fend pas l'air plus vifte que ceux-cy. s'absentans de la presence des chrestiens, comme se desians d'eux, & ayans en deliberation de les faire sortir plus soudain que le pas de la terre, où ilz n'auoient rien que queroller, & se tenoient dedans les boys & profondes valées, attendans qu'ilz se fussent assemblez, pour puis apres aller donner vn estrange rescuil à la troupe Chrestienne.

C'estoit en ces lieux des Canibales que ceux qui ont parlé des Amazones, les ont posées, mais ilz n'ont pas bien leu l'histoire de ceux qui en escriuent: car bien qu'il les disent estre seules en vne Isle Matityne nommée par ceux du Pais, si est-ce qu'on les nomme les femmes des Canibales, qui les tiennent là pour auoir lignée, & afin qu'elles y soient à garāte: car de dire que elles ne pourrissent point les masses, ains les renuoyent à leurs peres, ou biē les font mourir: c'est se moquer de la verité, veu que Martyr parlant de la Cacique de Matityne, dit, que elle combatant contre les Espaignolz auoit son filz auec elle, & lequel estant à la fin pris & conduit deuant Colomb, il auoit le regard si hideux, qu'il n'y auoit homme qui oust fait le regarder sans fremir: & les autres se sauuerēt quoy que l'on leur eust enfondré leur Canoe, d'autant que ce sont des meilleurs nageurs qui soient soubz le Ciel: & si adextres que estans en l'eau, encore ne faudront ilz de vous tirer de l'arc si bien & seurement, que vous serez bien subtil s'ilz ne vous prennent à descouuert, & ne vont iamais sans estre garniz de leurs fleches enuenimées desquelles auons fait mention. cy dessus. Ce peuple outre l'arc, allant en guerre, portent aussi l'espée de bois, & de longs bastons aigus & roides, desquelz il s'ayde fort gaillardement, & pour auoir mer le soldat à la guerre, il ayndes Tabours tels qu'auōs dit cy dessus est ceux des Cumanois, & ont des cornets aues lesquels ilz sonēt, vn furieux mot, & assaut entrās en bataille, portās certaine armure d'or sur l'estomac & des bracelets fort riches, mais le tout plus pour aparaitre braues, & mignons, que de soucy de s'en couvrir, cōme aussi ilz ont les pennaches

*Indes abominables des Canibales.*

*Canibales ont le regard furieux.*

*Pierre Martyr en l'histoire des Indes.*

*Canibales tirent de l'arc en nageant.*

*Armes des Canibales.*

beux & br  
lent sur tou  
cles d'or pe  
Duffles, celz  
ainsi que le  
tre telleme  
mōr de  
es spaules  
sentir la rig  
leur brune  
bien faitz  
ont le visag  
uons dit en  
ont ordinai  
de couleur,  
furie plus g  
aussi sont nu  
quelques la  
qui leur per  
douces, & p  
se des hom  
la pesche, c  
frans plus c  
parlé des Ca  
naturel crue  
bre in finy d  
etor leur plu  
race maudit  
quelconque  
n'y a admon  
puisse ployē  
sans nulle pi  
elle qui n'a  
te chose à la  
fir du corps  
nitions, & l  
bles de tel p  
lardi se: & t  
sont pires:  
de vertu. Ve  
tres fois, les  
te, les païs  
vouloir mie  
ce de tant v

beaux & bragards, suyuant la coustume de tous leurs voisins, qui se plai-  
sent sur tout d'aller bien en ordre à la guerre. Portent encore de petis cer-  
cles d'or penduz aux oreilles, & au nez comme on les met aux Ours, & Comme les  
Buffles, sez qu'ilz leur pendent sur les leures. Les Caciques des Canibales *seig. Caniba-*  
ainsi que le peuple est fier aussi sont ilz hautz à la main, & se faisant crain- *les se font*  
dre tellement qu'o soit ou le Roy, ou la dame commandant sur le país par *obeyr.*  
le mors de son mary, qui aillent à la guerre, si fault il qu'on les porte sur  
des espales, & y sont obligez en despit qu'ilz en ayent, & s'ilz ne veulent  
sentir la rigueur de leur prince. Tous les Canibales en general sont de cou- *Ouiede l. 3. de*  
leur brune entre blanc & noir, non de guere grande stature, mais qui sont *l'hist. des In-*  
bien faitz de corps, & proportionnez de tous leurs membres, sauf qu'ilz *des.*  
ont le visage large, & lequel on leur fait ainsi dès leur enfance (ainsi qu'a-  
uons diit en vser les Cumanois) le nez fort entre-ouuert, & large, comme  
ont ordinairement les Mores, l'œil farouche, & le blanc d'iceluy chargé  
de couleur, & ayant ne scay quoy de troublé, & obscur, qui luy dōne vne  
furie plus grande. Ilz vont tous nudz, sans poil, & sans barbe: les femmes  
aussi sont nuës, sauf de la ceinture en bas iusqu'à demy iambe, qu'elles ont  
quelques lāges de Coton pour s'en couvrir, & qu'elles portēt les cheueux  
qui leur pendants par derriere, leur couurent aussi les espales, estans aussi  
douce, & plaisantes que lout maris, & qui vont ordinairement à la chas-  
se des hommes comme eux, accoustumées au travail soit de la guerre, de  
la pesche, course, & nage aussi bien que les males, & quelquefois se mō-  
strans plus cruelles que leurs espoux. En somme Fernand Ouiede ayant *Ouiede l. 7. c.*  
parlé des Caribes, & sur tout de ceux qu'il nōme Chorotegas, & de leur *9 hist. des In-*  
naturel cruel & sauuage, il ziouste, & sans doute ie pense que pour le nō- *des.*  
bre infiny de leurs fautes, Dieu permet qu'ilz soiēt ruinez, & souffrira en-  
tor leur plus grande deffaite, & entier abolissement, d'autant que cest vne  
race maudite sans correction aucune, sans loyauté, vertu, ny honnesteté  
quelconque, si aheurtée, & entiere en l'opinion de sa meschanceté, qu'il  
n'y a admonition, priere, flaterie, ny menace, voire ny les tourmens qui la  
puisse ployer à faire quelque cas de louable: ceste gent est naturellement  
sans nulle pitié ny compasiō autre que celle d'un Lyon, ou d'un Tigre, &  
celle qui n'a honte de vice, ny vilennie qu'elle commette, adōnée sur tou-  
te chose à la paillardise, & n'ayant autre chose deuant les yeux que le plai-  
sir du corps, & ainsi ne fault il estoir si facilement ilz oublient les admo-  
nitions, & l'ilz mesprisent qu'on les aduertisse: leurs femmes sont insatia-  
bles de tel plaisir, & ayans deux extremitez qui sont la cruauté, & la pai-  
llardise: & tous en general ont de peruers desirs, mais les effiutz desquelz  
sont pires, & qui ne peuuent receuoir inclination, ou impresiō aucune  
de vertu. Voila quand aux Canibales: je laisse tout à propos, pour vne au-  
tres fois, les país de Darien, Riuieres D'orellane, Marnigoni, & de la Pla-  
te, les país des perles, Emeraudes, les Isles de Boriquen, & autres pour  
vouloir mieux les esplucher à la troisieme edition, si Dieu nous fait la gra-  
ce de tant viure.

*Ouiede l. 3. de  
l'hist. des In-  
des.*

*Canibales  
meschans &  
sans rien de  
vertueux.*

LIVRE QUATRIÈME

Description du Peru, descouverte d'iceluy, Richesses, maners, Religion  
& costumes des habitans. Chapitre II.



**D**ES la Castille d'or, où est ce destroit de terre qui separe la mer de Septentrion d'avec la Meridionale, iusqu'à la riuiere de Plate, qui diuise en la region descouuerte par Americ Vespuce; les terres des Roys Chrestiens qui ont conquesté les Royaumes, & estendue de pais à present contenu souz le nom de nouveau monde, est limité par les modernes ce grand

Empire du Peru, embrassant infinies Prouinces: lesquelles comme sont diuerses en nom, sont aussi ayans grand varieté de mœurs, & coustumes, comme aussi elles sont mesurées des sept, à huit dégréz par deça la ligne iusqu'à quelques quarante par delà l'equateur, & passant le tropique hiuernal vers le Pole Antartique. Or auons nous veu cy deuant que peu de pays y a il en ce nouveau monde qui ne portent le nom des riuieres qui y passent, où de celuy des Roys qui ont regné, où ausquelz les Espaignols n'ayent donné le tiltre ainli que fortuitement ilz oyoyent parler les naturelz des terres qu'ilz abordoyent: & ainli le royaume du Peru porte au iourd'huy ce nom du fleuue ainli appellé, lequel en arrouse vne bonne partie: d'autaut qu'en ces contrées les riuieres y ont le cours fort estrange ment long, & beaucoup plus qu'en nostre Europe, iacoit que le Danube face vn long trait courant des Alpes iusques dedans la mer ma iour, & que le Po, arroufant presque toute l'Italie, s'aille à la fin getter entre les bras de Theris en la mer Adriatique: mais tout cela n'est rien au pris des courses de fleuues des autres parties du monde, comme du Nil, qui des sa source aultrale va ondoyant toute l'Ethiopie, & Egypte, & puis va faire hommage à Neptun en la Mediterranée: Et Senegà qui ayt (comme l'on pense) mesme course que le Nil, vient baigner vn infiny cours de terres tant solitaires que peuplées, pour a la fin visiter les flots salez vers le pays Guinée, en la grand mer, & Ocean Atlantique.

Et en ce continent que iadis aucuns sur le commencement qu'il fut descouuert, appelloyent Isle Amerique, du nom du premier, qui nous en donna cognoissance, on voïoit des fleuues admirables & en largeur, & en estendue comme celuy d'Orellane, & de Maragnon que plusieurs estimoyent que ce fust la mer pour auoir les dix. 15. & vingt lieues de large, & de telle longueur qu'on ne lit point encor qu'aucun en ayt monstré le lieu où ilz vont s'emboucher en la mer, pour n'auoir eu le moyen de passer si auant, y obstant & les deserts, & le naturel farouche des peuples qui habitent le long des riuages. Pour pareille raison le grand fleuue du Peru s'estendant si long trait que peu scauent la fin de la course, à cause aussi bien le nom à la Prouince par là où il passe, comme les poissons à la region Bacaleoz, où comme Senega au Royaume Africain portant ce tiltre. En ceste grande seigneurie comme il y a diuerses Prouinces, aussi les seigneurs y estoient en grand nombre, mais qui obeysoyent pour la plus part à vn souuerain, se tenant en la grand cité de Culco: tout ainli

*Estendue de  
pays sous le  
no du Peru.*

*De grandes  
Prouinces por  
tant le no des  
fleuues qui y  
passent.*

*Log cours du  
Danube.*

*Nil combien  
longuemēt se  
stend.*

*Senegà estime  
auoir pareille  
source que le  
Nil.*

*Grandeur des  
riuieres de  
Maragnon &  
Orellane.*

*Peru grand  
fleuue donne  
nom à tout le  
Royaume.*

*Plusieurs roys  
sous vn Mo  
narque au  
Peru.*

en Mexi  
tant que C  
tan, & du  
er au disco  
ayt esté fé  
il y a eu  
n y a yen  
rannie en  
faire, ou  
neurs y sur  
chrestiens a  
chir n'ont  
pour suyue  
ore ruiffell  
Et affin q  
qui n'est poi  
eu l'histoire  
ue ie l'ay r  
escu long t  
ritz, esquelz  
tiers, &  
bellion de  
quelz vices p  
Car comme  
ez contre A  
nages d'ice  
oyent les Pr  
positions,  
es gouerne  
ont danger  
tre eux, c  
portant leu  
vn contre i  
ro fut par e  
m'en rapo  
ge, vieillars  
celuy mesm  
hé de la mo  
ouuant vne  
ilt en la Cit  
ait fait tren  
riuee gouue  
eur y enuo  
rouice pou  
uooy pris  
tyranies:

en Mexique les roiteletz faisoient hommage au grand Montezumà tant que Cortez se fit seigneur (pour le Roy d'Espaigne) & de Themitan, & du païs & finage qui l'auoisine. Bien vous diray, auant que entrer au discours de la descouuerte du Peru, qu'il semble que ceste Prouince ayest esté sée pour la ruine des seigneurs qui y ont commandé, entant qu'il y a eu de nostre temps peu de Princes, ou gouverneurs y residans, qui n'y ayent malheureusement finys leurs iours: soit que leur avarice, & tyrannie en ayent esté cause, ou la meschanceté de ceux à qui ilz auoyent affaire, ou que l'air du pays aye quelque sinistre influence pour les seigneurs y suruenans: mais à bien parler la cause de la mort des cheffz Chrestiens à pris source de leur ambition, & conuoitise, qui pour s'enrichir n'ont fait conscience d'occir les Roys natuëlz du pays, & puis pour suyure l'un l'autre avec telle opiniastrise, que le sang ensemble en a esté ruiffelle.

Et affin que vous en voyez quelque trait ie vous en feray vn bref recit qui n'est point hors de propos, entant que ie pretens vous esplucher vn peu l'histoire du Peru, avec des mœurs du peuple qui y habitent, tout ainsi que ie l'ay recueilly des memoires, & liures des Espaignolz qui y ayans resceu long temps, nous en ont fait largesse par la diligence de leurs escriptz, esquelz la verité m'y semble de tant mieux painte, comme ie les voye enuoyez, & sans transport à reciter l'histoire de la conuoitise, tyrannie & rebellion de ceux de leur nation qui ont commandé en ces terres, desquelz vices proceda aussi (comme dit est) leur mort, & deffaite.

Car comme ainsi soit que les Pizarres, & sur tout François se fussent bannez contre Almagro & ses confortz, à cause des departemens des païs, & images d'iceux, & à cecy ay dans fort les officiers du Roy qui eschantilloient les Prouinces pour rendre plus grand le reuenu du fisc avec leurs propositions, sans se soucier, ny du salut du peuple, ny de la paix d'entre les gouuerneurs, & sans penser qu'un si grand nombre de gouuerneurs estoient dangereux à vn estat, soit à cause de la discorde qui s'engendre entre eux, ou pour ce que le peuple ne peut estre que n'y soit foulé en portant leurs despences excessiues. Bendez que sont les surnommez vn contre l'autre, Les Pizarres ne cesserent onc iusqu'à tant que Almagro fut par eux mis à mort par sentence de l'audienee royale, si à bon droit on s'en raporte à la verité: tant y a que Almagro estoit vn vaillât homme sage, vieillard, qui auoit fait de grans seruices à son Roy, & infinis plaisirs à celuy mesme qui le fait mourir. François Pizarre ne porta loing le pere de la mort d'Almagro, d'autant qu'un bastard du susdit deffunct, esuyuant vne sedition, alla si accortemēt en besoigne que l'an 1544. il occist en la Cité des Roys celuy, pour le seruice duquel Fernand Pizarre auoit fait trencher la teste à son pere. Ce bastard se faisans, de son autorité priuée gouuerneur dudit païs fut decapité par l'ordonnance du gouuerneur y enuoyé par le Roy d'Espaigne, voyons la suyte de l'heur de ceste voye pour les vicerois: celuy qui fait iusticier le bastard d'Almagro, fut enuoyé prisonnier en Espaigne par Vasco Nunnez, à cause de ses cōcussions & tyrannies: & Nunnez fut occis en bataille par Gonsal Pizarre leq̄l se fit

*Peru sée pour  
la ruine des  
gouuerneurs.*

*Discorde des  
gouuerneurs  
du Peru.*

*Almagro  
meurt par la  
menée des Pi-  
zarres.*

*Franç Pizar  
re occis par le  
bastard d'Al-  
magre.*

*Esfrange sac-  
cez des Vice-  
rois du Peru.*

appelé Roy de Gusco, mais la royauté luy fut & malheureuse, & peu durable, tant qu'un gouverneur nommé Guscha luy feit trancher la teste & en somme on trouue, que si on vouloit esplucher de pres ceux qui sont morts de mort violente en ce pais depuis que les Espaignolz le tiennent le nombre des chefs monte à la plus de cent cinquante, tous hommes de marque, & ayans charge ou du gouvernement, ou de la iustice, ou des armées. Et afin encor qu'on voye qu'il y a des lieux qui ont come vne fortune malheureuse liée sur le doz, & qui s'uyt ceux qui s'y arrestent, ie l'aray l'or Tholoufain, lequel tous ceux qui touchoyent, sentoient si domageable que iamais vn n'en eschapa sans sa ruine, & le Royaume Tholoufain où guere onc Roy ne peut auoir vn iour d'heureux succez, ny vn bataille sans grand perte: pour racompter comme cas merueilleux, ce que l'histoire Espaignolle escrit de ce pais du Peru, & de l'astre qui suit ceux qui y comâdent: d'autât qu'elle tient que ceux du pais, qui voyent le plus de memoire des choses passées, à cause de leur grande vieillesse, disoyent voyans les occurrences malheureuses, succedans à tous les Capitaines enuoyez là pour gouverner, que cela procedoit des influences du Ciel, & des constellations de celle Prouince, & que de leur tēps & souenance, (eu estans plus que cantonnaires) ilz n'auoyent iamais veu le Peru sans guerres ciuiles. Et sur ce propos, ilz racomptoyent comme Guinacha, & son pere Opanguy, voulans estre seulz seigneurs, inquietèrent le repos, & ayde de toute la Prouince: apres ceux là Guaxacar, & Atabalipà freres prindrent les armes l'un contre l'autre, de sorte que Guaxacar fut massacré cruellement par son propre frere, & depuis Pizarro feit mourir le Roy Atabalipà en la place publique de Gusco, non sans vn grand vitupere du non Royal, & avec vne infamie des Chrestiens, taxe en cela d'vne estrange & vilaine auarice. Aussi de tous ceux qui se trouuerent au iugement de ce miserable Prince, & le plus riche de l'occident, & qui consentirent à sa mort ignominieuse, à la quelle il fut condamné, n'en eschappa pas vn qui ne finist aussi malheureusement: afin qu'on voye que les Roys sont faibles, & que les vsurpateurs du bien d'autrui n'ont iamais la fin glorieuse encor qu'il semble que la fortune leur rie, & qu'elle les conduite comme par la main à la poursuite de leurs conquestes. I'ay fait tout ce discours à fin que vous cognoissiez qui furent ceux qui descoururent le Peru, qui pour n'estre en peine cy apres de repeter par le menu, ce qui a esté dit present, d'aurant qu'il fault que ie m'esgare vn peu plus icy, que n'ay fait en les regions precedentes. Toute la Prouince du Peru est diuisée en trois parties, à sçauoir en montaignes, Plaines & Vallons: la Campaigne est fertile & blonneuse, & fort chaulde comme celle qui l'estend le long de la mer, & qui commence dès le pais de Tumbes iusqu'à la mer Pacifique, ayant pres de cinq cens lieues de long sur la coste de la mer, & que que dix ou douze de large iusqu'à la montaigne: & en ceste planure il n'y pleut point que bien peu, & n'oyt on leffroyable bruit des tonnerres, & les foudres ny lancent iamais les effroyables feux causez par les collisions des nuës. Et ainsi fault que les habitans soyent soigneux à faire des canaux afin de faire couurir l'eau des ruisseaux, fleues, & fontaines qui s'escoulent

*Lieux naturels  
malheureux.*

*Peru royaume  
infortuné  
aux Princes.*

*Guaxacar occis  
par son propre  
frere.*

*Atabalipà  
Roy fait decoller  
par Pizarro.*

*Comme le  
pais du Peru  
est desséché.*

fescou  
passer l  
en fait gr  
de 100. L.  
dance qu  
qui se tien  
part, ou  
grande in  
ne en trou  
font des p  
on en jeu  
uelle Esp  
le de non  
quel etpac  
gionde. C  
qui ont es  
les, d'auce  
qui en font  
qui fescou  
fique: & q  
grand & lo  
que l'Orel  
a bien à dir  
est estoingn  
Bresiliem, &  
me partie d  
or, & argen  
pour estre l  
y estant gu  
fait, ny tant  
paigne vois  
libes descrip  
en la mer de  
nous suffisan  
dés l'an 1532  
deduir les br  
des peuples  
pitaine Pizar  
domand d'Ar  
Castille: d  
que, & ayant  
qu'il app  
& Mexique  
& chantant  
qu'ilz sou  
au cont

fescou'ent des monts pour en arrouser, & engreffer les champs, & pour *Naturel des*  
 raffaier leur soif, & alteration. La nature deniant la pluye à la campagne *plus mou-*  
 en fait grand largesse aux montaignes qui ont d'esté due en longueur plus *raigneus au*  
 de 100. Lieues, sur lesquelles il fait froid, & y pleut, & nege en telle abô *Peru.*  
 dance, que le plat pays se sent de ceste humeur montaigneuse. Les habitâs  
 qui se tiennent entre celle indisposition du chault, & du froid sont la plus  
 part, ou louches, & borgnes, ou du tout aveugles, tellement qu'en vne si *Habitâs au*  
 grande infinité d'hommes qui se tiennent le long de la montaigne, à pei- *ped des môt*  
 ne en trouerez vous dix, qui n'ayent la veüe interressée. Ces montaignes *au Peru,*  
 sont des plus aspres, facheuses, & difficiles qui soiet souz le Ciel, & y mit *borgnes, ou*  
 on en ieu celles qui sont en Ethiopie, lesquelles commencent dés la nou- *aveugles.*  
 uelle Espagne, & entrans auant separent Castille d'or, du finage de la vil-  
 le de nom de Dieu, & de là s'estendât iusqu au destroit de Magellan, le-  
 quel espace contient pour le moins plus de soixante dix degrez de lon-  
 gitude. C'est icy encor qu'il faut que se note le peu de diligence de ceux  
 qui ont escrit que la riuiere d'Aurellane, est celle qui separe les Caniba-  
 les, d'avec le Peru, comme ainû soit, que ce sont ces môtaignes si longues  
 qui en font la separation, & desquelles ont source ces riuieres si grandes,  
 qui fescoulent en la mer, & du costé du Nord, & vers le Sur, & mer Paci-  
 fique: & que Maragnon est desia plus oriental que le Peru, & ayant vn  
 grand & long interualle de l'vn à l'autre, ioinct que plusieurs ont estimé  
 que l'Orellane, & riuiere de Plate, estre mesme chose, que s'il est ainû, il y  
 a bien à dire que Aurellane separe le Peru des Canibales, quo le Peru en  
 est elloigné de plus de cent lieux: si on ne veut appeler Peru, & le pays *Les vallons est*  
 Bresilien, & l'estenduë de l'Amérique. Soit dit cecy en passant. La troisies- *le plus riche*  
 me partie du Peru, sont les vallons, lesquels sont fort peuplez, riches en *pays du Peru.*  
 or, & argent, & fertilz en grains, fruitz & animaux de toutes sortes, mais  
 pour estre le pays fort couuert, les fleuves larges, & impetueux, le peuple  
 y estant guerrier & farouche, les Espaignolz ne l'ont pas descouvert si à *Goulphe*  
 fait, ny tant à leur aise, comme ilz ont celuy des montaignes, & de la can- *saint Michel*  
 pagne voisine des Sablons de la mer. Je ne veux aller rechercher icy les *striche en or,*  
 Isles descriptes au goulphe de saint Michel, ny celles qui sont marquées *& pierrerie.*  
 en la mer du Sur, souz la puissance de l'Espaignol, tirât vers les Mouluques *François*  
 nous suffisant de descrire ce qui s'est passé au Peru & conquetes d'iceluy *Pizarre com-*  
 dés l'an 1531. que les Pizarres en commencerent la cõqueste, laquelle nous *mèc à des-*  
 deduirôs briueuëmēt à fin qu'en l'embrassant, nous y trouuôs les mœurs *conuir le*  
 des peuples selon qu'ilz se comportent. François Pizarre dõc, filz du Ca- *Peru l'an*  
 pitaine Pizarre, qui fut à la conquete du pais Nauarrois, sous le Roy Fer- *1531. au mois*  
 dinand d'Aragon, ayât fait dresser quelques Nauires au port de Panamã *de Februrier.*  
 en Castille d'or, prit la volte vers la mer du Sur, diete des nostres Paci-  
 que, & ayant costoyé la rade, vn assez lôgt tẽps descourist l'Isle de la Pu-  
 gnã, qu'il appella de saint Iaques, où le peuple (imitant ceux de la Flori-  
 de de Mexique) luy vint au deuant, en dẽcant, sonnant quelques tabours, *Pugnã Isle, à*  
 & chantant en signe de ioye, & luy offrant des viures, comme à hom- *présent. s.*  
 me qu'ilz souhaitoient d'auiõ pour amy. De Pugnã auant ilz prirent *Iaques.*  
 terre au continent vers la cité de Tumbes chef de prouince, comme en-

LIVRE QUATRIÈME

*Tumbez, province du Peru.*

*Atabalipà fait prisonnier son frere.*

*Quels les habitans en la Province des Tumbez.*

*Cruetz, sacrifices des Tumbez.*

*Temple du Soleil, adoré en Caxamalca.*

cor elle est à present, & vn des eueschez du Peru, où les Espaignolz sejourmans, sceurent la guerre qui estoit entre les deux freres cheffz de toute la Prouince de Cusco, c'est à scauoir, & Atabalipà querellans ensemble la monarchie, par la mort de Cusco leur Seigneur, & pere: mais Atabalipà estant le plus fort, vainquist son frere, & le mit en prison; au mesme temps que Pizarre prist terre en ses seigneuries. Dequoy aduertuy Artabalipa se resolut le chasser, & à force d'armes luy faire perdre le desir de s'arrester es terres de sa iurisdiction, & pour ce enuoya il vn de ses Lieutenans avec forces pour courir sus à Pizarre, mais le Capitaine Indien n'eut iamais le cœur d'attaquer ceux qui portoient la barbe longue.

L'Espagnol acoustumé desia aux guerres contre l'Estranger & sachât quel estoit l'effort de ce peuple, ne voulut attendre qu'on vint l'assaillir, ains prenant le chemin droit au pays ou estoit Atabalipà, où le terroir fut aperceu estre abondant en grain tel que le portent toutes les contrées de ce cartier, à scauoir du Mahis, duquel aussi ilz faisoient du vin assez passable, & qui substente, & nourrit mieux que l'eau pure. Le país où ilz vindrent estoit encor de la contribution de Tumbez, où le peuple va vestu assez honestement, & les Femmes faisans des draps si fins, que les nostres pensoient que ce fut soye, & iceux entretissus d'or figuré, ou batu, & le tout pour le seruice, & v'sage de leur Prince. Les femmes portent les habitz si longs, qu'ilz leur traînent par terre, là où au contraire, les hommes n'ont que des chemises sans manches, & icelles si courtes qu'à grad peine leur couurent elles la moitié des cuisses: estans fort vilains, & sales en leur manger, à cause qu'ilz prennent leurs viandes presque toutes cruës, sauf le pain de Mahiz. Ilz y estoient tellemēt Idolatres, que tous les moys ilz adoroient & sacrifioient à leur Idole ce qu'ilz auoient de plus cher, iusqu'à n'y point espargner leurs enfans propres: & baignoient, & arrousoient la face de l'Idole du sang de la chose immolée, comme aussi ilz en vsoient aux seilz & dessus des huis, & portes de leurs oratoires, comme nous auons dit que s'en aydoient aussi ceux du Mexique. Sortiz qu'ilz furent de Tumbez ilz vindrent au plus riche país de la premiere des grandes region du grand Monarque du Peru, qui estoit sous la contribution d'une cité nommée Caxamalca, assise au pied d'une motaigne, & ou estoit le palais du Roy Atabalipà.

Ceste ville est si petite, que celuy qui en a fait la relation en Espagnol, luy donne presque vne lieuë de circuit, estant ceinte de deux beaux & grands fleuues qui arrousent les terres voisines, & sur chascun vn pont pour entrer en la ville, laquelle n'a aussi que les deux portes auxquelles les ponts respondent. Bien est vray que de l'vn costé auant qu'entrer dedans la ville, on trouue vn grand Palais tout enuironné de haute muraille, & fait à la maniere d'un temple, en la court duquel (estant fort spacieuse) y a vne grande quantité d'arbres de diuerses especes qui seruient à faire ombre, & estoit ce Palais appellé la maison du Soleil, afin que vous sçachiez que c'est cestre que ceux du Peru adoroient comme leur Dieu: & dedans ce lieu n'estoit permis à hōme d'entrer sans premierement laisser sa chausure tāt ilz ont en reuerence les lieux qui sont dediez à la diuinité, &

de temples par tout  
raison y  
mēt, ayan  
icelles bi  
grand no  
qui sert d  
tre audit  
ce est le P  
gis, orné  
& galerie  
tout le lan  
ment que  
plaisant d  
du Prince  
de l'vne d  
tienne la  
la prochain  
nous adue  
d'Auerg  
rains par  
ses necess  
dent les h  
Bresiliens  
le naturel  
que, plus  
Les habit  
ger, & ab  
mises sans  
de se cou  
à terre, &  
quelle elle  
robes elle  
ches, qui  
mes estoit  
mes, samu  
Mahis, dat  
q les Chre  
attirer en p  
moins leur  
leur conten  
ures les Ch  
qu estoien  
Roy Barba  
vers luy, le  
& le Prince

de réples semblables à celuy là se trouuent en diuers endroits, & sur tout par toutes les bones & grandes villes de celle prouince. Pres ce lieu d'oraison y auoit quelques 2000. maisons basties comme d'un droit alignement, ayans quel que deux cens pas de long, & faites d'une forte muraille, icelles bien disposées, & comparties au dedans, ayans des fontaines en grand nombre pour le seruice de chacune, & au milieu vne grand place, qui sert de basse court à vne forteresse là voisine, & par laquelle on entre audit fort, par vn grad escalier de pierre. D'un costé de ceste grad place est le Palais du Roy plus beau, & plus grand que pas vn des autres logis, orné & embelly de châbres, Antichâbres, garderobes, cabinetz, sales, & galleries, & tout peint de diuerses couleurs, & enrichy d'or & argêt par tout le lambris de l'edifice: & les iardins y donnans tout tel contentement que l'homme scauroit desirer. Mais ce qui rend le lieu encor plus plaisant & admirable, est qu'en vne des maisons ioinctes au corps d'hostel du Prince y a deux fontaines garnies, & enrichies de grandes lames d'or, de l'une desquelles sort l'eau si chaulde qu'il est impossible qu'homme y tienne la main, & l'autre l'ayant aussi froide que glace: & sort ceste eau de la prochaine montaigne, ainsi que de pareilz effectz de nature voyons nous aduenir en diuers lieux, & des monts Pyrenées, & des montaignes d'Auergne: & vont ces eaux meslées ensemble, par des Canaux souterrains par tout le palais pour le seruice tant de la cuy sine que d'autres choses necessaires: ie dis cecy, affin qu'on ne pense point que par tout l'occident les hommes y soient si lourds & grossiers que sont les Canibales, les Bresiliens, & Ameriques, esquelz reluit ne scay quelle rudesse qui ressent le naturel pesant des hommes qui les premiers habiterét la terre, si est-ce que plusieurs donnent du rude aux siecles de l'aage premier du monde. Les habitans de Caxamalca sont gens assez ciuils, & netz en leur boire, manger, & abillément, iacoit que les homes n'y portent autre habit que des chemises sans mâches, & des chausses, mais les femmes sont plus soigneuses de se couvrir, & portét leur robe de toille de coté, peinte leur allât iusque à terre, & par dessus vne ceinture elaboré fort mignonement, avec laquelle elles se ceignent & entortillét presque tout le corps: par dessus ces robes elles ont encor vne couuerture faite comme vn Mâteau sans manches, qui leur va iusqu'à demy iambe. Tout le traual & exercice des hommes estoit à tindre laines & Cotons, afin d'en faire leurs toiles: & les femmes s'amusent à faire leur Chichà, c'est à dire leur vin, & boisson de Mahis, dattes & autres fructz. Ceste ville fut quittée par Atabalipa lors qu'il les Chrestiens y arriuerét, soit qu'il n'osast les attèd, ou qu'il voulut les attirer en pleine campagne pour les deffaire mieux à son ayse: & neantmoins leur enuoyoit il des viures fort souuent, mais c'estoit pour veoir leur contenance, & cognoistre sil seroit bon seruer sur eux: & de ces viures les Chrestiens ne mangeoient point, mais les deuoient aux indiens qui estoient à leur luyte. Mais pour cognoistre mieux les humeurs de ce Roy Barbare, ne passerons souz silence come Fernand Pizarre estant allé vers luy, le trouua en cest equipage: tout le cap estoit enuironné de soldats & le Prince estoit au milieu des escadrons d'archers, piquiers, & autres

*Palais du Roy  
Atabalipa.*

*Fontaines  
diuerses l'une  
pres de l'autre.*

*Quels sont les  
habitans de  
Caxamalca.*

*Habits des  
Caxamal-  
quiens.*

*Camp du R.  
Atabalipa  
et son armée.*

## L I V R E Q V A T R I E S M E

ayans des armes qui raportent à noz halebardes: y auoit vn autre escadros d'Indiens avec leurs fondes & d'autres qui portoiēt des massives ayant vne coadée & donsy de long, & de la grosseur d'vne iustine, & au bout vne balle grosse eōme le poing en laquelle ilz mettoiet cinq, ou six pointes aiguës, & acérées, de celle pierre de laquelle ilz font le bout de leurs sciettes, car (cōme dit est) le fer n'est point par ny eux en v'usage: & s'aydēt de ces instrumens en guerre à belles deux mains faisant grand carnage se rencontrans avec ceux qui ne sont point couverts, Les principaux, & grā seigneurs ont des Massives & des hachettes d'or & d'argent, & la plus-part des lances fort longues, & faites comme noz pertuisanes, & ceux-cy sont pres la personne du Roy en la bataille: mais à l'arriere garde tous portent des piques longues de quinze piedz, & en vn bras ilz ont vne mātche pleine de Coto, les aucuns ont des bourguignottes qui leur tombent, iusques sur les yeux faites de Cannes, & roscaux meslez & vissuz avec du Coton, & si bien liez, & battuz qu'il y a des morions de fer, qui ne souffriroient mieue vn coup que ceste armure Cottonnée. Les Chrestiens aprochās de ce Roy, le trouuerent assis sur la porte de sa tente prenant le frais de l'air, & derriere luy vne grand troupe de femmes sans qu'il y eut homme desiens si hardy qui osast approcher, ny estre en son entour, & ne tint grand compte ny des Chrestiens, ny de leur parole, voire ne daigna iamais haucer la teste pour leur tenir propos: & pour faire sentir à chacun l'amytie qu'il leur portoit, & la crainte qu'il auoit de leur brauade, comme quelques siens soldats se fussent retirez en arriere, à cause qu'vn gentilhomme Espagnol feit auancer son cheual de front vers leur escadron dēs que les Chrestiens se furent retirez, ce Roy cruel & Barbare feit trancher les testes à ceux qui auoient fait place aux Chrestiens, & moindre marché n'en eurent leurs femmes & enfans, leur disant qu'ilz deuoient aller en auant, & non point reculer en arriere, & iura que tous ceux qui se monsteroient tels que ceux-cy, qu'aussi les feroit mourir sans aucun esgard, ny misericorde. Or marchant ce grand Roy, il tenoit ceste ordonnance: tous les soldats portoiēt des chapeaux comme diademes d'or & d'Argent sur leurs testes, & leurs vestemens selon que les auons cy dessus descriptz: Mais l'ordre estoit tel, marchoiet en premier lieu quatre cens hommes tous vestus d'vne mesme parure, & couleur, & qui ne seruoient d'autre cas que de nettoyer le chemin par lequel le Roy deuoit passer, en ostant les pierres, pailles, & festuz qu'ilz y trouuoient, & estoit le Seig. portē dās vne Litiere. Ces gastadours, ou nettoyeurs de chemin portoiēt secreteement souz leur habit de liurée de petites masses, & des pourpointz fort bien tissuz, & cotōnez, & des fondes, & pierres faites, & prises à propos pour s'en ayder en combatant, à fin qu'ilz seruissent d'vn costē leur Prince, & de l'autre ils se soignassent de la cōseruation de leur vie. Apres ceux-cy marchoiet trois escadros d'autres vestuz d'vne autre liurée diuerse, à celle des premiers: ceux-cy ne seruoiet q de chāter, & dācer deuant le roy, tout le lōg du chemin, estāt to'ces peuples les pl'grās dāceurs du monde, & ne faisant, ou disans presque riē sans quelq geste, & dāce ressaltāsi mommerie: & ces chātres estoient suyuis de troupes armées, & de ceux

*Armes des gens du Roy du Peru.*

*Comme le Roy du Peru estoit respectē des siens.*

*Cruauté d'Atabalipā.*

*Ordre tenu par les Indiens marchās en campagne.*

*Gastadours Indiens & leurs offices & armes.*

*Chantre marchēt deuant le Roy du Peru.*

qui portoi  
Atabalipā  
tissue d'or  
La litiere  
te enrichie  
couleurs; &  
mōc: dell'ou  
ou autres b  
froyent v  
seigneur, v  
portez que  
reste de l'ar  
suite de ce g  
d'aller cour  
rain cu, mis  
constance &  
sans taillez  
occis les sol  
ceux qui ser  
se veissent  
choyent à le  
les cheuaux  
& Atabalipā  
nous le paig  
grosses, & le  
& la parole  
leurs n'estoi  
& assise vers  
Quito, mais  
fonda la gran  
y auoir trouu  
qui est ne  
ltre toute la  
decedē, les si  
desloient de  
que pour cel  
litrien de la  
re ie veux re  
doires tant a  
doré le soleil  
Grecz sy soi  
leurs simula  
Indiens sont  
pouuons recu  
de Babylonni  
arēe au se

qui portoit les diademes d'or sur la teste: & pamy ceux cy estoit le Roy Atabalipà en sa littere, vestu d'une robe de laine tres fine, & toute entrecilue d'or batu & figuré, auant subtilement comme la chose estoit riche. La littere estoit faite fort estrangement, à sçauoir haute, & grande & toute enriche, & fourrée de plume de Papegaux, & Perroquets de diuerses couleurs; & de grand nombre d'exquise pierrierie toutelietée, & enchesnée avec de l'or & de l'argent: & estoit la littere portée non par des Cheuaux ou autres bestes, ains les hommes seruoient en cela de muletz, desquels estoient vestus aussi de belles robes faites de diuers plumages, & après le seigneur, venoient encor deux autres riches litteres, sur lesquelles estoit portéz quelques vns des principaux de la court, & puis marchoit tout le reste de l'armée en assez bel ordre, pour la grand multitude qui estoit à la suite de ce grand Prince: lequel tenant la campagne, & en fin se hazardât d'aller courir sus aux nostres qui estoient dedés le fort de Caxamalea fut vaincu, mis en route, & pris par François Pizarre, mais ne veux oublier la constance & hault cœur de ceux qui portoyent sa littere, d'autant que estans taillez en pieces & les gastadours à tout leurs masses, & fondes, & occis les soldats de la garde qui portoyent les couronnes d'or sur la teste, ceux qui seruoient à porter le Prince ne vouloyent le quitter, bien qu'ilz se veissent couper les bras & les mains, ains à tout les espauls ilz rabchoyent à le sauuer, & tirer de la foule au pris & hazard de leur vie: mais les cheuaux y suruenans ceste troupe d'hommes à littere furent rompus, & Atabalipà fait prisonnier de Pizarre. Ceux qui ont veu ce grand seigneur nous le paignent dispoits de sa personne, vn peu grasset, ayant les leures grosses, & les yeux estincellés & sanguins, & par ainsi homme fort colere, & la parolle duquel ressenoit sa grauité & autorité royale. Ses predecesseurs n'estoient point sortis du Peru, ains d'une autre region loingtaine, & allés vers le pole Antartique, & presque souz le Capricorne, nommée Quito, mais le pere duquel nommé Cusco, vint en ce pais Peruen, & y fonda la grand cité de Cusco luy donnant son nom, & l'arresta illec pour auoir trouué le terroir bon, & agreable, riche, fertile, & abondant en tout ce qui est necessaire pour la vie de l'homme. Du nom de la ville prist aussi ille tout e la province, & ce grand Roy se gouverna si bien, que luy estât precedé, les siens l'adoroient comme vn Dieu, & en plusieurs endroits, luy dressoient des statuës en son honneur, & luy faisoient des sacrifices: non que pour cela leur Dieu principal, qui est (aini que auôs dit) le soleil, perdit rien de la reuerce que luy portoit ce peuple. Ains que passer plus oueroie ie veux rementeuoir au lecteur, comme en passant, ce qui est mis es histoires tant anciennes que modernes, que sur tous les peuples, qui ont adoré le soleil, les Orientaux y ont esté les plus affectionnez, iagoit que les Grecz s'y soient montrez fort enclins, ainsi qu'en peuuent faire soy plusieurs simulachres d'Apollon faitz & dressez en diuerses figures: mais les Indions sont ceux qui ont le plus eu en reuorence ceste astre comme nous pouuons recueillir de l'histoire Apostolique, fait par Abdie digne Euesq de Babylonne lors qu'il en parle en ceste sorte: faisant mention de l'Idole adorée au soleil. Le Roy y ayant consenty, & Charlie l'auouât, ou l'intro-

*Richesse de la littere du roy Atabalipà.*

*Indiens en lieu de mulets, portent la littere du roy*

*Constance des Peruens portans leur roy*

*Quel estoit le roy Atabalipà.*

*Cusco roy donné son nom à la ville, & au Royaume.*

*Soleil adoré par les anciens en diuers lieux.*

*Abdie l. 6. c. 9. de l'histoire Apostolique en la vie de S. I. homms.*

diuſſas dedás le tēple, dāſans, & ſonnās des iñſtrumēs ſelōn qu'ilz auoyent de couſtume. Auſſi y auoit-il des filles chantereſſes avec des harpes, les autres qui iouoyēt des fleuſtes, & autres des tabours & naccaires, & preſque toutes ayans des encenſoirs. Ces motz de ce ſaint Eueſque, me reduirent en memoire, ce que par cy deuant nous auons veu des ſacrifices de tout le pays Occidental, ſe raportans à l'ancienne façon de faire des Indiens Orientaux ſoit en l'adoration du ſoleil, que tous reçoient, ou és dāces, communes auſſi à tous les Idolatres, & és encenſemens, en vne choſe ſe ſont ilz differents. c'eſt que ceux-cy ſacrifient les hommes, là où les autres n'offroyent rien au ſoleil, ou il falluſt faire effuſiō du ſang, ny meurtre de la vie de choſe aucune. C'eſt vn grād cas que és lieux, où le miniſtre

*Indiens occidentaux plus crūelz que les Orientaux.*

*Chasteſté cōmandée aux miniſtres de l'Idole de Pachalchami.*

*Apollonie Tianée chaste pour faire ſes charmes.*

*Abominatiō de l'Idole de Pachalchami*

*De cecy voy Macrobe Saturn. l. i. c. 17*  
23.

*Abus des miniſtres des Idoles.*

de toute ſouillure eſt adoré la vilennie y ſoit deffenduē, d'autant que au temple de ceſte idole, de laquelle on ne nous à deſcrit la figure, il y a ceſte ordonnance que quiconque des miniſtres ſe veut preſenter pour y ſeruir & ſacrifier il fault que ſoit pur & chaſte, que il ieufne, & ſabſtienne pour quel que temps de la propre ſēme. Mais ne fault ſ'eſbahir de cela veu que Sathan eſtant le ſinge de ce qui eſt ſaint, pour auancer ſa puiſſance parmi les hommes, leſquelz ayment naturellement la chaſteté & continence en ce meſme, qui eſt des enſorcelemens & charmes, il choiſiſt leſ vierges, & cōmāde le ieufne à ceux qui veulēt ſçauoir ſes myſteres, afin que on l'eſtyme eſtre vrayement vn ange de lumiere: ainſi que l'enchanteur Apollonie Tianée a voulu faire à croire avec les caphardifes de ſa vie purement impure & deteſtable. J'ay dit cy deuant que ie peſe que ceſt idole n'eſt point plus honeſte que le ſimulachre auquel ceux de Panuco immolent cruellement les hommes, & la raiſon qui me fait ainſi parler eſt, que le chreſtiē qui en deſcrit l'hiſtoire, n'oſe riē dire, ſinō que & la chābre, & l'idole ſont cheſes vilaines, & deteſtables: là où és autres lieux parlāt de l'adoration du ſoleil, & de la ſeule figure d'hōme ſous le voile de laquelle on lu y fait honneur, il exprime ſans ſcrupule ceſte effigie, mais icy il dit, & que l'oratoire & que le ſimulachre ſont ſāles, & abominables. Que conclurons nous de là ſinō que le Dieu des iardins, honoré iadis par les Romains, eſt celuy que les Indiens adorent & qui eſt le cōmun patron de tout le pays, iaçoit que le ſoleil ſemble en porter ceſt auantage: Auſſi vous, qui ſçauēz que ceſt que des lettres, & auez gouſté les liures des anciens, n'ignorez pas que tous les dieux que la fabuleuſe antiquité a crains, & redoubtez, ſe raportent à ceſt aſtre lumineux, qui ſemble eſtre quelque cas de ſur-naturel parmi le reſte de ce qui a eſté fait par l'auteur de la nature. A ceſt idole de Pachalchami ſe retirent tous les deuins du pays, qui fault que aillent deſſes reſponces par toutes les contrées, car c'eſt aux ſeuils officiers, & ſacrificateurs de parler à ce beau Dieu, vers lequel viennent en ce lieu les Indiens de toutes parts, voire de trois cens, ou quatre cens lieuës loing, portans argent & perrerie de preſent, qu'ilz offrent dès qu'ilz arriuent ſāns que l'euil ſoit octroyé de plaider leur cauſe: ainſi ſont là les miniſtres qui reçoient le don, & vont parler, & conſulter l'idole, & raporte dehors la reſponſe à celuy qui vient ſ'enquerir ſur quelque fait de l'oracle. Iaçoit que preſque tout le Peru ſoit affectionné a ceſte idole, & que les habitans,

portent des  
nommée C  
ous les ans  
me ſi belle  
leur Dieu: &  
ance, telle  
ſaiſt ordon  
que les Eſpa  
ez, à cauſe  
teres de cel  
en emport  
exercée.  
Pour v  
e fault que  
du Prince, d  
orce viſiter  
ardeau ſur ſ  
entré au lieu  
ains au ciel  
de voir ſon ſ  
ant par terr  
uy, ſe mit à  
ains, le meſ  
pā tenoit vn  
vn ſi grand  
ſiſtoit la reue  
qu'il ne da  
eu de comp  
reſence. T  
grand Roy  
e, puis Chil  
iſſi ce Roy  
eances, &  
ultice, punir  
ue les Chre  
uelle y auoi  
emmes qui f  
neur, là aper  
uerans de l  
rouince que  
rouuez abu  
dultere, vi  
ous la rigueur  
ermis l'entre  
Vne autre l  
Turc en A

portent des presentz ; si est-ce que particulièrement il y a vne Prouince nommée Catamez qui est affectée à ceste Mosquée , & luy porte tribut tous les ans en signe de recognoissance, & le malin esprit , pour ne perdre une si belle proye, leur donne les responces, leur fait entendre qu'il est leur Dieu: & que le monde, & ce qui est en iceluy, fault que luy face obeissance, tellement que il n'aduient rien aux hommes sinon ainsi qu'il luy en plaist ordonner & disposer , & iamais ce peuple ne fut si estonné que lors que les Espagnolz entrerent au cabinet de ce Dieu, craignans d'estre ruiuez, à cause que d'autres, que les sacrificateurs auoyent veu les secrets mières de cest idole , quoy que Pizarre ne le demolist point , content plus en emporter l'or du lieu que d'en oster l'abomination de l'Idolatrie là exercée.

*Oracle des Pa  
chalchami.*

*Ceremonie  
des seign. du  
Peru se prese-  
tant deuant  
leur Roy.*

Pour voir la reuerence des suiets , & vasseaux à l'endroit du Roy ne fault que noter les ceremonies d'un capitaine , & iceluy le plus fauorit du Prince, duquel auoit à nom Chilicuchimà . Lequel estant venu par force visiter Atabalipà , comme il se deut presenter deuant luy, il prist vn gardeau sur ses espaules, comme aussi feirent tous ceux qui le suiuyent, & entré au lieu où estoit leur Roy, tout aussi tost qu'il l'eut veu il hauga les mains au ciel regardant le soleil , & le merciant de luy auoir fait la grace de voir son seigneur: puis soudain se print a gemir, & lamenter, se prosternant par terre, & petit à petit se trainant vers le roy, comme il fut pres de luy, se mit à luy baïser avec vne fort grande humilité, & les piedz , & les mains, le mesme faisans les autres plus principaux de sa suite . Mais Atabalipà tenoit vne si grande grauité & monstroït tellement la maiesté seant vn si grand Prince que il estoit: que quoy qu'il sceut que cestuy qui luy faisoit la reuerence, estoit l'homme du monde qui l'aymoit le mieux, si estoit qu'il ne daigna nō plus le regarder en face que les autres , & en feit aussi peu de compte , comme si le plus vil , & faquin du Peru se fut offert à sa reuerence . Telle estoit donc la coustume entr'eux de se presenter deuant le grand Roy & Monarque sans que aucun fut dispensé de ceste seruitude, puis Chilicuchimà failloit que passast sous la rigueur de l'ordonnance aussi ce Roy Atabalipà estoit homme seuer en ses façons: cruel en ses vérançes , & entier en iugement ne laissant pour chose du monde de faire iustice, punir les delinquans suyuant les loix & coustumes du pays: Ceste ville que les Chrestiens veirent en vne ville de Cusco nommée Caxas en laquelle y auoit vn palais Royal, dedans lequel auoit vn grand nombre de femmes qui filoyent , & faisoient les toiles pour les habillemens du seigneur, là aperceurent ilz quelques Indiens pendus par les piedz , & s'enquerans de l'occasion, entendirent que c'estoit selon la coustume de la Prouince que Atabalipà les auoit fait mourir , à cause que on les auoit trouuez abusans des femmes de ce ferrail , & commettans avec elles adultere , vice fort detesté parmy ceste nation : voire estoient passez sous la rigueur de pareille sentence tous les portiers du palais pour auoir permis l'entrée à ces suborneurs des dames de la maison du Prince .

*Estrange gra-  
uité du Roy  
Atabalipà.*

*Quel homme  
estoit Ataba-  
lipà.*

*Puniton d'a-  
dultere en  
Cusco.*

*Estranges im-  
posts en Cusco*

Vne autre loy rigoureuse ont ilz , & de laquelle say de fort dextrement le Turc en Asie & Europe, qui est , que non seulement les Roys pren-

contribut sur les biens, & reuenus de leurs subiects, ains encor sur les en-  
fants mesmes & sur les filles qu'ilz choisissent à leur fantasie. L'ordre y est  
tellement gardé, que les viuandiers qui vont & viennent, n'oseroient en-  
leuer rien du pays, sans y porter autre chose de laquelle les habitans ayent  
d'usage: ioint que sur peine de la vie estoit ordonné, que aucun ne portast  
marchandise aucune hors du pays, que passant premierement par les lieux  
où seroient les gardes des ports, & passages, afin de payer au roy son droit  
& gabelle. Vous auez veu cy dessus quelz sont les sacrifices de ceux de  
Tumbes, & comme ce miserable peuple ne se contente point d'offrir au  
diable ce qu'il a de plus rare & precieux parmy ces meubles, si encor ses  
enfants ne seruoient de victime deuant d'Idole consacré à l'ennemy des  
hommes. De pareille abomination vsent presque par tout le Perù, & Cusco  
ou leurs filz & filles tous les moys sont occis, & offerts à Sathã, & du sang  
on en l'auo la face des idoles, & les portes des oratoires, & encore l'espan-  
on sur les tombeaux de ceux qui sont morts, & comme si ceste effusion de  
sang leur apportoit quelque grand prouffit & allegance. Mais ce qui me  
semble le plus à detester, & que ceste abusée multitude est si follement af-  
fectée en son idolatrie q̄ ceux qui doiuent estre sacrifiez s'esiouissent tou-  
ainsi comme s'ilz alloient à quelque festin de nopces, & ne cessent de ri-  
re, chanter, & d'ancer, & requierent lors que on les sacrifie, que ils se sentent  
bien saoulz, & ayans leurs testes pleines de leur Cichã & boisson ordina-  
re: au reste, afin que on ne pense que les seuls hommes y sont sacrifiez il  
fault noter que l'offrande des enfans ne se fait pas tousiours, ains à temps  
certain, ains est la sacrifice ordinaire des brebis & boufs, desquelz ilz en  
ont assez grand abondance, & le sang desquelles bestes (à l'imitation an-  
cienne) ce peuple espend deuant ses dieux, & en brusle la chair, vne fois &  
d'autres vne certaine partie, le reste demeurant pour la nourriture des sa-  
crificateurs. Reuenans au Roy Cusco Atabalipã, à sa maiesté, il n'e-  
stoit permis à homme auant qu'il fut prisonnier, de le voir tandis qu'il e-  
stoit à table, sinon à ceux qui le seruoient, qui encor ne l'osoyent regarder  
en face, & à quelques principaux telz qu'il luy plaisoit choisir pour luy fai-  
re compaignie, & le respectoyent tant ses suiets, que pour mourir ilz ne  
sent fait chose tant fut de peu d'effect, s'ilz cognoissoient que elle outre-  
passast vn seul poinct de sa volenté: & afin que vous cognoissiez quelle es-  
time ilz font de leurs Roys, fait sçauoir que encor que le grand Cusco  
fut mort, si est-ce que on suiuoit tout ainsi ses commandemens qu'il auoit  
faits viuant, come s'il eust esté present en vie: & le seruoient tous les iours  
tout ainsi à table, & luy donnoient à boire, comme lors qu'il viuoit espa-  
dans le vin sur terre, pensans que le mort en rassasiast son alteration. Aussi  
le Capitaine Chilicuchimã, arresté par les Espagnolz, se desians du Roy  
nostre ne voulut onc dire en sa presence d'Atabalipã chose de ce q̄ les  
desia ilz luy eussent fait sentir la force des flammes, à cause que son Roy  
luy faisoit signe de tenir bon, & luy estant si fidelle, que le feu ne pouoit  
vaincre sa constance, si l'infidelité de son Roy, ne luy eut abatu le coura-  
ge: d'autant que voyant comme Atabalipã trompoit les Chrestiens, ran-

*Sacrifices  
cruelz faits  
en Cusco.*

*Hommes doi-  
ués estre sacri-  
fiez se resiois-  
sent.*

*Neul uoioit le  
roy tandis  
qu'il man-  
geoit.*

*Honneur fait  
aux roys des-  
funts en Cus-  
co.*

*Constance de  
Chilicuchi-  
mã.*

pennoit les  
de ses subie  
il descouu  
Chrestiens  
males que  
ne celuy, q  
sonnier qu  
pere) tateh  
commanda  
qu'il ne pra  
soucia du c  
faire cond  
de la cruau  
quelque pr  
tre frere qu  
quelque te  
mains, il au  
machuco, &  
tre son ains  
lipã: & le va  
royer la tes  
pied à vne  
uenoit de l  
perpetuelle  
Lobard be  
la guerre &  
tre temps  
seit iadis le

*Des gran*



sonnier, que  
ne pouoit  
soit bien qu  
de se saisir d  
tout prisonn  
Chrestiens, &  
prêdre. Dur  
connoit

connoit les siens, & pilloit tout le monde sans se soucier de la mort de tant  
 de ses subiets qui estoient occis de iour à autre, en fin fâché de tout cecy,  
 il descourrit le secret, & declaira les cōspirations du Cacique contre les  
 Chrestiens, Reuenant au propos du Roy Cusco, il laissa cent enfans tant  
 mâles que femelles, vn desquels estoit Atabalipà & le pire de tous com-  
 me celuy, qui ne prenoit plaisir qu'è la ruine des hommes, & qui tout pri-  
 sonnier qu'il estoit, oyant que son frere Cusco (lequel portoit le nom du  
 pere) taschoit de se faire amys les Chrestiens, & luy le tenant prisonnier,  
 commanda à vn sien Capitaine de le faire mourir, ce qui fut fait craignât  
 qu'il ne pratiquast les moyens de se rendre monarque du Peru, & ne se  
 soucia du commandement à luy fait par Pizarre, qui luy enioignist de le  
 faire conduire là part où il estoit. Affin que encor vous voyez les effectz  
 de la cruauté, & ambition, & combien vn homme qui desire de regner, à  
 quelque pris que ce soit, à l'ame bonne & entiere, Atabalipa, ayant vn  
 frere frere que celuy que auons dit auoir esté tué, cestuy-cy estât prisonnier,  
 quelque temps auant que auoir affaire aux nostres & que tomber en leurs  
 mains, il auoit vaincu vne armee des siens en vne Prouince nommée Co-  
 machuco, & en celle bataille il occist encor vn sien frere, lequel irrité cō-  
 tre son aîné, auoit iuré de boire dans le test, & crane de la teste d'Ataba-  
 lipà: & le vainqueur l'ayant pris & fait mourir, feit par mesme moyen net-  
 toyer la teste, y laissant, & dents, & peau, & cheueux, & icelle seruant de  
 pied à vne sienne tasse en laquelle il beuuoit, toutes les fois qu'il luy sou-  
 uenoit de la guerre que son frere luy auoit faite, comme pour memoire  
 perpetuelle de sa vengeance. Ne fault donc pas s'estonner, si Alboin Roy  
 Lôbard beuuoit en la teste feiche du Roy des Gepides qui luy auoit fait  
 la guerre & ne luy atouchoit en rien de sang ou parenté, puis que de no-  
 stre temps vn Roy fait mourir son frere, & vse de pareille cruauté que  
 feit iadis le Lombard payen, & infidelle.

*Grands nom-  
d'enfans du  
Roy Cusco.*

*Atabalipà  
fait mourir  
Cusco son fre-  
re.*

*Gomachuco  
Prouince du  
Peru.*

*Atabalipà  
beuuoit au test  
de son frere oc-  
cis.*

*Alboin Roy  
Lombard boit  
au test de son  
beau pere.*

*Paul diacre  
hist. des Lom-  
bards lin. I.  
cha. 18. & li.  
2. chap. 14.*

*Des grandes richesses du pays du Peru, la trahison d'Atabalipà, & comme  
il fut mis à mors par la sentence de Pizarre. Chap. 12.*

**I**L me fault necessairement poursuiure quelque peu  
 l'histoire Peruerne si ie veux toucher les mœurs du  
 peuple, à cause que les matieres ayans ne sçay quelle  
 liaison ensemble ne peuuent estre traitées qu'en ma-  
 riant l'vn avec l'autre, & conioignant ce qui est du  
 changement de l'estat avec les mœurs du peuple des-  
 cheu de sa liberté premiere. Atabalipà se voyant pri-  
 sonnier, quelque honueste traitement qu'il se veit faire par l'Espagnol, si  
 ne pouuoit il le receuoir pour argent content, comme celuy qui cognois-  
 soit bien que toute la pretente de celuy qui le tenoit emprisonné, estoit  
 de se saisir de ses richesses & d'abolir l'épire de ses predecesseurs, par ainsi  
 tout prisonnier qu'il estoit, si ne cestoit-il pourtant de conspirer cōtre les  
 Chrestiens, & de faire venir destroupes fort grâdes d'Indiès pour les sur-  
 prendre. Durant ces entrefaites cōme Pizarre attédist de iour à autre l'or q

*Conspiration  
d'Atabalipà  
contre les chre-  
tiens.*

*Vase d'une es-  
meraulde pour  
le seruice des  
Idoles.*

*Quiz quiz  
lieutenant  
d'Atabalipà  
au Cusco.*

*Mosquée riche  
où fut enterré  
le grand roy  
Cusco.*

*Ceremonies  
pres le corps  
du roy Cusco,*

*Indiès ne ven-  
lent qu'on vio  
le lestôbeaux.*

le roy captif luy auoit promis pour sa rçon, il fut aduertý d'un tēple d'idoles dás lequel y auoit des richesses infinies & beaucoup pl<sup>s</sup> d'or que Atabalipà ne luy en pouuoit fournir, à cause que c'estoit le lieu, où tous les Caciques & grans seigneurs du pays alloient adorer, & où ils mettoient leurs thefors comme en vne seure retraite: en ce lieu aussi venoyent ils cōsulter le maling esprit sur le succez des choses que leur deuoyēt aduenir: & estoyent si embouuinez apres ceste idole que pour plus l'honorer, & estimans qu'elle mangeast, & beut, cōme vn homme, ils luy donnoyent à boire de leur Chica dedans vn hanap fait d'une tresriche esmeraulde cauée & mise en œuvre pour cest effait. Et affin que encores vous voyez l'aveuglement de ce miserable peuple, comme Pizarre eut enuoyez q̄lques Espagnolz en Guamachucò, & vers la grand cité de Cuscò, (de laquelle nous parlerons cy apres) pour en retirer l'or promis par Atabalipà, cōme ils y fussent arriuez, & q̄ Quizquiz vn des principaux capitaines, & lieutenant du roy captif les enuoyast au tēple du Soleil pour en tirer l'or, qui y estoit, & mesme la couerture qui estoit de fin or, ainsi q̄ nous en vsons par deça avec du plomb, iamais les Indiens ne voulurent mettre la main sur ce temple pour le despouiller, disans qu'ils mouroyēt, s'ilz touchoyēt les choses au dieux consacrées. Ce n'estoit rien de cecy au respect des grandes richesses trouuées par toutes les autres Mosquées de ce pays, & sur tout en vne, où estoit enterré le pere du Roy captif, & où l'on faisoit les sacrifices, dedans laquelle ils trouuerent vn siege tout d'or, & dans lequel se pouuoient assoir deux hommes, non sans l'esbahissement de nos tres voyás choses que iamais ilz n'eussent creu, si la veuē ne leur en eust fait la preuue. Ou estoit le tombeau de Cusco (duquel le pays portoit le nom) on voyoit le pauē enrichý d'or, & les murailles reuestuēs de lames, & platines du mesme metal, & dans le thesor vne infinité de grands vases d'or & d'argent de grand valeur & qui pesoyent fort, mais les Chrestíes n'oserent y toucher, craignans la fureur des Indiens, qui s'estoyent assez mutinez ayás veu descouuir les temples du soleil pour la rançon de leur Prince. L'ordre tenu en cest oratoire estoit tel, on voyoit plusieurs femmes ayás la garde d'iceluy, & vne qui estoit la principale, & comme la maistrresse des autres: là voyoit on deux corps morts embaumez, & pres d'iceux vne dame ayant vne masque d'or luy courant la face, laquelle avec vn esuentouer faisoit vêt à ces corps, tant pour garder que les mouches ne les gastassent, que pour empescher que la poussiere ne prist place sur iceux. Auant que elle voulut cōsentir aux Chrestíes d'entrer au pourpris, & chapelle de ceste tumba, elle les cōtraignist se deschauffer, & veirent comme ces morts tenoyent chacun vne verge d'or en la main, & à leur entour l'or y reluisoit de toutes parts, duquel les Espagnolz se chargerent sans du tout en despouiller le lieu à cause que Atabalipà les auoit priez de ne le faire, pourcé que c'estoit là que reposoit le corps de son pere, & q̄ c'estoit luy l'un de ceux qui tenoyēt les verges d'or susdittes: iōit que se voyás si esloignez de leurs compaignons cōme ils estoyēt, estans loing de Caxamalca de pl<sup>s</sup> de 200. lieues, ils n'oserēt se charger plus que de raison neantmoins en prendrēt grád quātité, q̄ ils enferrent, & mi-

ent sous seu-  
verneurs au-  
de ceste Pro-  
uerēt vers P-  
vases, lames  
les monts (c-  
& fontaines  
dent & dre-  
soutenir le-  
luy on voit  
lesquelles o-  
loing les vn-  
ces cordres  
ses pierres,  
& roy de po-  
zarre, (quo-  
vers la cité  
Le susdit ca-  
point moind-  
ble ie le cro-  
euses en gra-  
liures n'apre-  
croire, que  
de l'Empire  
naire, & la p-  
où il en y a  
stend point  
veirent vne  
tout autre e-  
& fait de be-  
paignol, q̄  
que nous au-  
estimé & en-  
Ce Dieu de  
par eux esti-  
viuēt, & au-  
& sur tout  
hardy qui c-  
font sacrez  
autē lors qu-  
soler en sa p-  
vne chaisne  
en vouloit  
cause de ce  
ce n'estoit  
esleuée su-

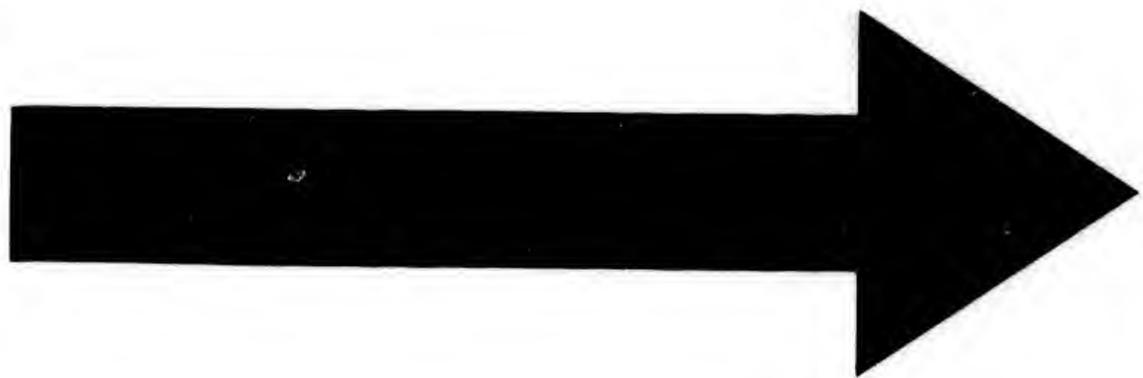
tent sous feure garde d'aucuns du pays leurs alliez, qui furent cōmis gou-  
 verneurs au nom du roy d'Espagne, les agēts duquel prenoyēt possession  
 de ceste Prouince, cōme de chose à luy aquire, ce q̄ ayans fait son retour-  
 nerēt vers Pizarre, avec la charge de plus de 300000. ducats d'or, fut en  
 vases, lames, ou autres especes de ioyaux & gentilleses. Ces païs aprochās  
 les monts (comme i'ay dit) sont aussi arroulez des diuers fleues, ruisseaux  
 & fontaines, & sur les riuieres on y bastist des ponts en ceste sorte: Ilz fon-  
 dent & dressent vn pilier au milieu du fleue assez hault hors l'eau, pour  
 soustenir les materiaux du pont, à cause que de l'vn, & l'autre costé d'ice-  
 luy on voioit des cordes fichées aussi grosses que la iambe d'vn homme  
 lesquelles on lie aux riues de la riuere à de gros rochers, & cailloux, poses  
 loing les vns des autres de la largeur d'vne charrette, & en l'entredeux de  
 ces cordres mises en lōg. il y en auoit d'autres à trauers, soustenuēs de gros  
 ses pierres, & le pas ordinaire fait d'vn tissu de cordes de coton fort subtil  
 & royde pour supporter ceux qui veulent passer: Et sur ces ponts passa Pi-  
 zarre, (quoy que non sans s'effrayer, à cause des cheuaux) lors qu'il alloit  
 vers la cité de Cusco pour s'en inuestir au nom de la maiesté Catholique.  
 Le susdit capitaine faisant ce voyage, passa en vne cité, qu'ilz diseut n'estre  
 point moindre en circuit que la grand cité de Rome, si il est vray-sembla-  
 ble ie le croy, mais d'autant qu'ilz nous ont fait d'autres villes si montre-  
 euses en grandeur, que merueilles, & lesquelles nous auons veu par leurs  
 liures n'aprocher ny de Rome, ny de Paris, ou Venise, il nous souffira de  
 croire, que Pachalchami (qui est celle qu'il nous font esgale à la cité chef  
 de l'Empire) est quelque cas de pl<sup>r</sup> grād que ce que ces Indiūs ont d'ordi-  
 naire, & la plus grāde ville desquels ne sçauroit mōter à 12000. maisons, la  
 où il en y a en Europe qui doublēt facilēmēt ce nōbre, & Paris, qui ne s'e-  
 stend point à moins que de soixante mille. A Pachalchami donc, noz gens  
 veirent vne place d'oraison, & Mosquée des idolatres sale & vilaine sur  
 tout autre en lieu obscur & vilain, cōme aussi l'Idole estoit sale: & vilain,  
 & fait de boys, & la figure duquel n'est mise en auant par l'historien Es-  
 pagnol, qui me fait pēser que ce fut quelque abominatiō telle que celle  
 que nous auons descrite estre en Panucō, & que les anciens ont beaucoup  
 estimē & entre les Grecz, & parmy les sacrifices abusifs des Romains.  
 Ce Dieu de boys des Pachalchamiens, assis en vne chambre secreete, est  
 par eux estimē estre le pere de la vie & generation de toutes choses qui  
 viuēt, & aux piedz duquel ilz tiennēt des presents liez avec des filets d'or  
 & sur tout des esmerauldes, & l'ont en si grande reuerence, que il n'y a si  
 hardy qui ose toucher l'Idole, non les murs de sa chapelle, que ceux qui  
 sont sacrez pour son seruice. Atabalipā monstra encor vn trait de sa cru-  
 autē lors que vn certain prestre de ses Idoles l'estant allē voir pour le con-  
 suler en sa prison, soudain qu'il le veit ne fallist de le saisir, & luy mettre  
 vne chaisne au col, commandant que on en fait feure garde, pource que il  
 en vouloit faire iustice, & le punir de ces impostures. On s'enquiert de la  
 cause de ce mauuais traitement fait au dēuin Royal, mais le Roy dit, que  
 ce n'estoit que vn abuseur, cōme celuy qui luy promettant la victoïre  
 alleurēe sur les Chrestiens, luy auoit fait hazarder sa vie & celle des siens,

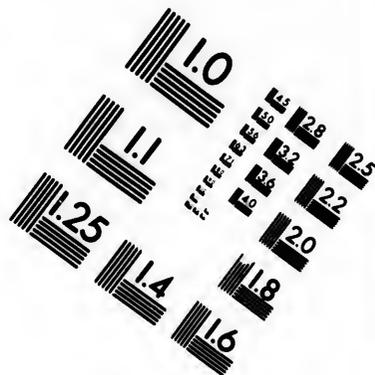
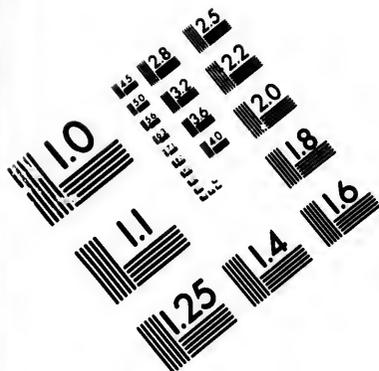
*Cōme on ba-  
 stist les ponts  
 au Peru.*

*Pachalchami  
 cité du Peru.*

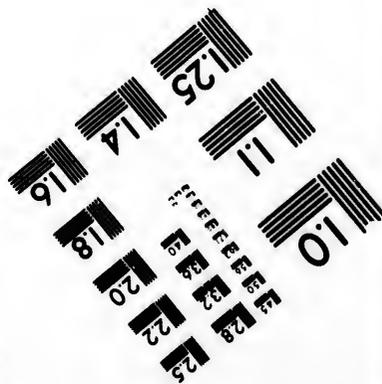
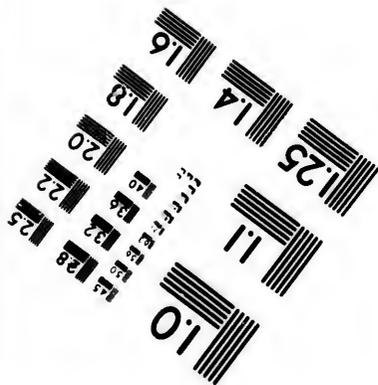
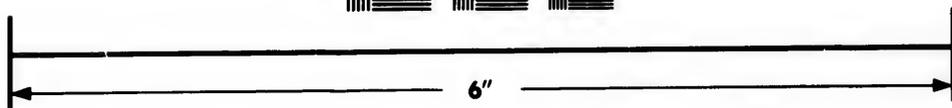
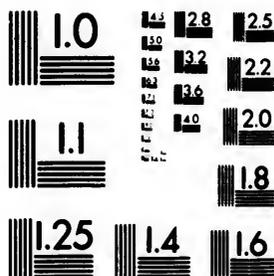
*Idole de Pa-  
 chalchami.*

*Atabalipā  
 cruel cōtre vn  
 dēuin, &  
 pourquoy.*





**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503

15 12.8 12.5  
13 12 12  
11 10 10  
9 8 8

10  
11  
12  
13  
14  
15

LIVRE QUATRIÈME

& cause que luy refusant l'amitié des Chrestiens, estoit tombé en ceste misere que d'estre prisonnier en sa propre terre entre les mains des estrangers, & ne seruiſt de rié au deuin de s'en descharger sur l'oracle des dieux, d'autât que le Roy ne se foucioit, ny du Dieu ny de son oracle, ou respõce, ains regrettoit seulement sa liberte perduë. Et ce qui plus luy donnoit de tourmât estoit que il craignoit de mourir, voyât les choses mal disposées pour luy, & ses freres à la suite de Pizarre, careſſez de luy, & supportez en tous leurs affaires, voire suiuy de la plus grád partie des seigneurs de toutes les Prouinces. Ce peuple aiouſte grand foy aux presages, & se gouerne par les signes du Ciel suyuañt l'erreur de tous les Gétiliz & Idolatres, de sorte que Atabalipà par ce moyen predict sa mort vn soir en n'y pensant: Car comme il fut vn iour ayant fait grád chere, & se refiouiſſant avec aucuns Espaignolz sãs que on sceut rien du grand appareil de guerre que faisoient les Indiens pour le recouurement de leur Roy par le moyé de Quizquiz capitaine de Cusco, aduint que discourans ensemble ils virent vne Comete tendant vers la grand cité de Cusco, laquelle dura enſhãbée la plus grand partie de la nuit: Atabalipà ne l'eut pas si tost veuë que soudain il ne dist: que auant long temps, il mourroit vn grád roy en celle Prouince: & fut sa prognostication veritable, car ce fut luy ce grád Prince, qui effectua la signifiãce de celle Comete menaçant la maison de Cusco, & entendez pourquoy Pizarre le fait mourir. Tandis que Pizarre tenoit ce Roy Barbare prisonnier, comme il se tint sur ses gardes, pour le cognoistre vn des plus fins, cauteleux, & dissimulez hõmes qu'il eust veu de sa vie, aussi descourist il les menées, & cõspirations dressées par ce galant, qui dez aussi tost que fut pris, ne faillit d'enquoyer, & en Cusco, & à Quito, qui estoit son pays naturel, & bienourny de vaillans hommes, aduertissant ses capitaines, que il estoit autant que mort, d'autant que il faſſeroit que les Chrestiens ne le laisseroyët long temps en vie: mais voyât le bon traitemés que luy faisoit Pizarre, il renouya d'autres messagers, nõ pour remander ses forces, ains plustost pour les haſter, afin que luy viuãt on eũt meilleur moyen de se venger de l'injure, & inuasion faite par les estrangers Cecy fut descouuert par vn Cacique seigneur de Caxamalca, qui aduertist les Chrestiens du grand amas fait en Quito par vn Capitaine apellé Luminabé, qui faisoit estat de mener 200000. hõmes de guerre & 30000. archiers du pays des Caribes, qu'il disoit estre de ces cruelz qui viuët de chair humaine. Cest aduertissement fut autorisè par vn oncle d'Atabalipà qui le confessa y estat contraint par les nostres: & neantmoins ne fut iamais possible d'en tirer rié du roy subtil, qui se mõstroit des plus asseurez, accors, & subtils qu'on ſçauroit trouuer es regions où les hõmes sõt louez de cautelle, & subtilité. Ce qui fut occasion que Pizarre feit lier, & enchaſner Atabalipà luy donant des gardes plus soigneusemēt q̄ iamais, sans attèter toutesfois rié que il ne veit au vray la trahisõ de ce roy cauteleux descouuerte, Mais à la fin oyãt q̄ l'armée, la pl<sup>e</sup> effroyable qui se fut encor leuée en tous ces païs Occidẽtaux luy courroit sus, & q̄ ce roy viuãt les chrestieñs seroyët iamais en assurance, ioit que d'heure à autre, il estoit aduertiy de ses menées, pour l'oster ce tourmât de deuañt les yeux il le

*Ceux du Perù  
croient fort  
aux signes des  
estailles.*

*Comete presã  
geant la mort  
d'Atabalipà  
l'an 1533.*

*Menées du roy  
de Cusco.*

*Luminabé ca-  
pitaine pour  
le roy de Cus-  
cõ.*

condemner  
promettoit  
tence de r  
donnanee  
tout l'occ  
noit fait sa  
d'homme  
ſçauoit in  
l'article d  
preſme: ſo  
gnant le se  
ne ſ'estonn  
neur de se  
le plus gra  
presque n  
ranie: si est  
huées, &  
ont en reu  
ceſtuy-cy  
moins, com  
ne mutiner  
leur nation  
portoit le r  
tres seigne  
& hommag  
le requiſt. q  
portoit apr  
en estat de  
celuy qui l  
maison sans  
tremement,  
beñ, ny du  
tre iours ex  
font la reue  
puis regare  
l'heur qu'il  
ty de la rac  
lange fort r  
lement dre  
ronne qu'o  
mier qu'ilz  
il noter que  
grád Roy  
mage, & qu  
permis au R  
vilage que

condemner d'estre bruslé tout viu, sauf s'il vouloit estre baptisé, qu'il luy promettoit de luy adoucir la peine, nō de l'absoudre, ny reuoquer la sentence de mort sur luy gettée. Ainsi mourut publicquemēt iusticié, par l'ordonnance d'un petit compaignon, le plus puissant, & plus riche Roy de tout l'occident, & celuy qui pour le seul plaisir, & passetemps de ses yeux auoit fait saccager, & ruiner vne infinité de villes, & occir plusieurs milliers d'hommes sans occasion qui eust le moindre trait de iustice qu'homme scauroit imaginer: & le plus grand bien qu'il feit de sa vie fut lors qu'à l'article de la mort, il voulut estre fait Chrestien, & recevoir le saint Baptême: soit qu'il le feit poussé de quelque remord de conscience, où craignant le feu qu'il voyoit préparé pour y estre getté dedans, neantmoins ne sestonna onc de la mort, mais pria seulement Pizarre d'auoir l'honneur de ses enfans en recommandation. Quoy que ce grand Roy eust esté le plus grand tyran & cruel de tous les Princes de ce païs, & que personne presque n'eust occasion de le plaindre, ny plourer à cause de sa grand tyrannie: si est-ce que lors qu'on le porta en terre: on ne veit onc si grandes huées, & crieries que faisoient ses subiets hommes, & femmes, tant ilz ont en reuerence le nom Royal, & tant ilz plaignoyent le desastre de cestuy-cy qui ayant assuietty de si grands Royaumes, il perissoit neantmoins, comme le plus vil & miserable homme de la terre. Pizarre pour ne mutiner point le peuple, si il eust occupé le païs, sans y mettre Roy de leur nation, ayant gagné pour les Chrestiens vn frere du deffunct, & qui portoit le mesme nom, le presenta au peuple pour Roy de Cusco, & autres seigneuries, & accepté qu'il est, comme il voulut prescrire les loix, & hommage qu'il prenoit, & rédoit au Roy de Castille, le seign. Cuscuen le requist, qu'il luy permit de faire suyuant que la coustume de son pays portoit apres qu'un Prince estoit mort, auant que son successeur se meit en estat de regner. Ilz ont donc accoustumé que le Roy estant decedé, celuy qui luy doit succeder en l'estat, demeure quatre iours enfermé en sa maison sans voir aucun, ny parler à personne qui viue, car s'il en vloit autrement, & mesprisoit la ceremonie ordonnée, il n'estoit ny craint ny obeï, ny du peuple, ny des Caciques, seigneurs, ny Capitaines. Mais les quatre iours expirez tous les seigneurs se viennent presenter deuant luy, luy font la reuerence, l'acceptent pour Roy, & luy baisent les mains, & la iouie puis regardans vers le soleil, haulcent les mains en hault, & le mercient de l'heur qu'il leur departist leur donnant seigneur naturel du pays, & sorty de la race & famille royalle. Apres cela, luy mettent vne bande, & lange fort riche faite comme vn voile sur la teste, & autour du chef tellement dressée, qu'elle luy tombe presque sur les yeux, & celle est la couronne qu'on met aux Roys de Cusco à leur couronnement & le iour premier qu'ilz viennent à la dignité, & puïssance de celle Monarchie. Or fault il noter que tous les Caciques & seigneurs subiets, & hommageables à ce grand Roy luy offrirent chascun pour soy vn beau pennache blanc pour hommage, & qu'auant la solennité, & le ieuine des quatre iours susdit, il n'est permis au Prince nouveau de se vestir richement, ny monstrier autre visage que plein de tristesse, mais aussi tost que la susdite ceremonie est

*Mort ignominieuse du Roy Atabalipa.*

*Atabalipa baptisé à la fin de sa vie.*

*Atabalipa & succede à son frere.*

*Dueil pour le roy deffunct quel en Cusco*

*Ceremonie es couronnement du roy en Cusco.*

*Seign. de Cusco mangent à terre.*

mise à fin, on n'orroit pas Dieu t'oner, du grand bruit des tabours, trôpetes, & cris que tous font de grand allegresse, les vns chantans, les autres dançans ainsi qu'ilz ont de coustume en toutes leurs solennitez, & festes publiques. La voit on ce grand Roy assis, ayant les seigneurs autour de luy sur des sieges couuerts de draps de diuerses couleurs, & figurez d'or fort richement, & sous les piedz des carreaux de mesme parure, & banquetent ensemble sur la belle terre, car ilz n'ont aucun v'fage de table, ny treteaux, silz ne l'ont appris dés le temps que les Espaignolz y çômandêrêrêr & que la pluspart d'entr'eux ont receu la foy du sainct Euangile. Ainsi Pizarre (reuenant à nostre histoire) pacifia aucunement l'estat du Peru, & fait iurer serment de fidelité à ce Roy Atabalipà second qui promist de bon cœur seruice, & obeissance au Roy d'Espaigne, ainsi qu'en fait foy la relation du secretaire du susdit pizarre: & qui estoit nommé François Scerez natif de Seuille, qui en fait le discours deuant l'Emp, Charles quint l'an de grace. 1534.

*Quiz quiz et Chilicuchimà renouellent la guerre*

*De la grand Cité de Cusco au Peru, & guerres auant que les Chrestiens la gaignassent, & mœurs des peuples qui y habitent. Chap. 13.*



*Ruses de guerre de ceux de Quito & Cusco.*

Deffé q fut l'estat du ieune Atabalipà, ce ne fut pas encor la fin des guerres, ny le repos des Chrestiens au Peru, d'autant que Quizquiz estant en vie, & grand ennemy des nostres ne cessoit de troubler tout: & Chilicuchimà tout prisonnier qu'il estoit, pouſſoit encor la rouë, de sorte que Pizarre se veit en plus grand peine par le moyen de ceux cy, que presque il n'auoit esté, par les menées du tyran qu'il auoit fait mourir, d'autant que par tout où il marchoit, il voioit la trace de ses ennemys qui brusloyent tout par où ilz passoyent: allâns si sagement en besoigne que par le moyê des espions qu'ilz mettoyent de toutes parts, l'Espaignol ne pouuoit les attaquer, ains aduertis de sa venue, ilz estoient plustost deslogez d'un lieu l'ayans saccagé, & bruslé, que l'autre n'y eust donné atteinte: qui cauſoit que souuent il souffroit de grandes necessitez de viures, pour ce que l'ennemy donnoit le degast aux semences, & ne pouuoit auoir de l'eau, à cause que les Indiens rompoyêr les canaux qui s'escouloyent des fleues par la campagne, & ne laissoyent ville, ny bourgade qu'ilz ne meissent par terre, ayant fait cest aprêtiffage sous Atabalipà, qui sembloit prendre plaisir en la ruine des hommes, degast des viures, & demolition des edifices. Je laisseray à part la bataille que gagnerent les Chrestiens contre vn chef des Idolatres nommé Narabaliba pres vn lieu dit Biscas, qui est vne ville grande, riche, & populeuse, assise sur vn costau, & chef d'une Prouince, assise entre Xaurà, & Cusco, d'autant que celle deffaite d'ennemys fut plus pour leur route à recommander, que pour grand perte d'hommes qu'ilz y fissent: mais le malheur suyuant les nostres pres vn pont que l'ennemy brusla, cuida causer la derniere, & parfaite ruine des Chrestiens en celle Prouince & tout par le moyen de Chilicuchimà, qui aduertissoit les Qui-

*Chilicuchimà mis à mort par les nostres.*

tiens de to  
Chrestien  
estoit fai  
que Pizarre  
tout vif, à  
estant sur l  
ce peuple  
presens d  
entrât en l  
de luy en l  
nemy, voy  
& qu'il ser  
eux pres Pi  
mort les c  
de se souste  
que de Xaur  
re ceux du  
uoient del  
pour ceste  
relz du paï  
à la guerre:  
on auoit ob  
comme nos  
subtilitez, e  
monstroye  
hommes, &  
monte la sag  
sent hastez  
e que les C  
an 1534. or  
& d'argent.  
me estoffes  
es cy ce pe  
sent esté da  
les, & les v  
loient & le  
sent eu vie.  
que pour le  
les limites  
rope, y rec  
imposa loir  
ger, & à reb  
laquelle es  
vous descr  
l'ayans veu  
leur aise. C

trôpetes  
les autres  
& festes  
autour de  
gurez d'or  
re, & ban-  
table, ny  
omandé  
e. Ains  
Peru, &  
promist de  
fait foy la  
François  
arles quint

iens la

ne fut pas  
Chrestiens  
e, & grand  
tout : &  
, pouffoit  
eit en plus  
presque il  
autant que  
rusloyent  
ar le moyé  
ouuoit les  
z d'un lieu  
qui caufoit  
e que l'en-  
eau, à cau-  
leuues par  
eissent par  
endre plai-  
es edifices.  
re vn chef  
t vne ville  
ouince, af-  
ys fut plus  
mes qu'ilz  
l'ennemy  
ns en celle  
t les Qui-

tiens de tout ce qui se passoit au camp des nostres: & n'eust esté que les Chrestiens separez çà & là trouuerent moyen de se reünir & rassembler, c'estoit fait de leur esperance de se faire seigneurs du Peru. Cécuy fut cause que Pizarre aduertiy au vray des trahisons de Chilicuchimà le feit brusler tout vif, à cause que iamais ne voulut entendre à se faire Chrestien: ains estant sur le point de finir sa vie, inuouoit ne sçay quel Paccamacà que ce peuple croit & estime estre son Dieu, & c'est luy à qui ilz fôt de si grâs presens d'or, argent, & ioyaux & qui pour assureé parle à eux, le diable entrât en l'Idole, & leur donnant responce des choses qu'ilz s'enquierét de luy en leurs affaires. La mort de ce grand capitaine estonna fort. l'ennemy, voyant que les Chrestiens s'apperceuoient de toutes leurs finesses, & qu'il seroit desormais impossible de les surprendre n'ayans hōme pour eux pres Pizarre pour les aduertir, à cause que presque tout le païs hayoit la mort les officiers du deffunct Attabalipa. Ce qui encor dōna grād moyé de se soustenir aux nostres fut vn neueu du roy deffunct, qui estoit Caci- que de Xaurà, qui vint visiter Pizarre, & luy offrir secours, & faueur con- tre ceux du Quitò qui gastoient tout le païsage, & qui avec Quizque a- uoient deliberé de brusler Cuscò ville capitale de tout le Royaume: & pour ceste occasion ce seigneur fut fait Roy de Cuscò, à fin que les natu- relz du païs ne se ioignissent à l'ennemy, ains suiussent leur seign. naturel à la guerre: & vsa l'on à sa creation de pareilles ceremoines que celles que l'on auoit obserué à l'autre son oncle, & au ieuſne dueil & magnificence comme nous auons veu au chapitre precedent. Je ne descriray les ruses, subtilitez, embusches, & autres attentatz de guerre faits par les Indiéſ qui monstroyent par cela que la gentillesse de l'esprit reluit en chascun des hommes, & que la barbarie n'empesche point qu'à la force ne soit aussi toute la sagesse pour la conduire: tant y a que si les Chrestiens ne se sus- tent hastez de passer la riuere qui est pres de Cuscò, c'estoit fait de la vil- le que les Quitiéſ eussent redigé en cendres. En ce mesme temps qui fut l'an 1534. on prist la cité de Xaurà où l'on trouua grand abondance d'or, & d'argent, & sur tout quatre moutons tous d'or fin, dix femmes de mes- me estoffes si bien faites qu'il n'y restoit rien plus que la parolle: & à ce- les cy ce peuple portoit si grand hōneur & reuerence comme si elles eus- sent esté dames de tout le monde, les adoroit, & honoroit comme déef- ses, & les vestoit d'acoustrements riches, & precieux: les Pagez leur par- loient & leur presentoient à boire & à manger tout ainsi que si elles eus- sent eu vie. En Cuscò fut faite la distributiō des thesors tant pour le Roy, que pour les Capitaines, & soldats, à chascun selon son merite, y posa l'on les limites & sinages du terroir, & iurisdicțiō suyuât la coustume de l'Eu- rope, y receuant pour citoyens ceux qui vouloiét y habiter, ausquelz on imposa loix, dōna priuileges, tant pour estre nouueaux, que pour les obli- ger, & à rebastir les lieux ruinez, & à deffendre la place cōtre l'ennemy: laquelle estant & grande, & chef d'un royaume puissant, ie tascheray de vous descrire, ainsi que ie l'ay recueilly de ceux qui l'ont esfigiée comme l'ayans veuë, & en ayans mesuré le plan, & circonference d'iceluy tout à leur aise. Cuscò pour estre la place principale des Roys du Peru, & où les

*Paccamacà  
Dieu des  
Indiéſa Peru.*

*Idoles d'or  
pur adorées en  
Cuscò: sous  
l'habit de fem-  
mes.*

*Cuscò mis sous  
l'obeyſſance du  
Roy a'Espa-  
gne.*

## LIVRE QUATRIÈME

seigneurs faisoient ordinairement leur residence, est aussi belle, grande, & bien bastie y ayant de beaux Palais, & somptueuses maisons faites de pierre, & tresbien cimentées, d'autant qu'il y avoit peu d'hômes pauvres qui se tinssent en icelle, ains chascun seigneur, & Cacique y ayant son logis, ainsi qu'à Paris les Princes & seigneurs taschent de s'y loger pour estre pres la personne du Roy souverain. La plus grand partie des maisons de Cusco sont faites de pierre, les autres ont seulement les portaux, & face du logis de Ferre, le reste estant de terre, mais si gentiment acoustrée qu'on n'y scauroit rien trouver que redire: les ruës droites, & faites en croix, bië pavées & par le meillieu de chacune d'icelles passant vn Aquedutte tout cloz de muraille, mais sont fort estroittes, si qu'à peine vn homme à cheval passeroit par entre le mur du Canal, & celuy des maisons.

*Description de la ville de Cusco.*

*Bastimens de la ville de Cusco.*

Ceste cité est assise sur le hault & crope d'une montaigne: plusieurs des Edifices de laquelle sont sur la pointe du mont, & d'autres au pied d'iceluy, & en la planure la place est faicte en quarré, assise au bas, & pavée de pierre fort menuë, autour de laquelle sont posées les maisons, & Palais des seigneurs pricipaux de la cité, peintes, & ageaçées fort proprement entre lesquelz logis le plus beau est celuy d'un ancien Cacique nommé Guainacabà, où l'ouvrage du portail est singulier, & tout de marbre blanc, & rouge, & d'autres couleurs doré & acoustré tellement qu'on pensoit voir la façon de quelqu'un des plus experts architectes del'Europe. Des deux costez de la cité passēt deux rivières, qui ont leur source deux lieux

*Description de la Cistadelle de Cusco.*

par dessus Cusco, & tous les deux sont pavés au fondz affin que l'eau soit tousiours clere, & sans souillure: & jaçoit que l'eau croisse, si est-ce que jamais elle ne s'y desborde, & de tous les costez y sont les pôts par lesquels on entre en la ville. Du costé le plus facheux du costau, où est situé le corps principal de la cité y a vne forteresse faicte d'une terrasse, & la plus part de pierre, les fenestres, & ouvertures de laquelle sont fort belles, & ayans veü sur la ville pleine de chambres, sales, & bon logis, & au milieu vne grande tour ayant quatre coings esgaux, & la pierre dequoy cela est fait, si bien ioincte, liée & maçonnée qu'on ne cognoit ny apperçoit aucunement le mortier ny ciment qui en fait la coniuñction: les ouvrages liffes, & polis, la manufacture si merueilleuse, les logis & estages tant diuers que ceux qui l'ont veü n'osent affermer qu'en Italie ayt vne piece, plus rare, ny mieux dressée. Et ce qui est d'emerueillable en cest edifice, c'est de voir les pieces de pierre si grâdes qu'on diroit que celles qui seruent d'en coigneures, sont de gros rochers & escueils, & jugeroit on chose impossible que main d'hôme eut peu cōduire ces masses pierreuses sur vn haut edifice, si les pieces admirables de Marbre, & autres pierres qu'on voit à Rome, au Colisée, & l'Esquille sainct Pierre, & si le Theatre de Verone, & Amphitheatre, ou Arenes de Nimes ne nous estoient le doubte de ce miracle. La muraille estât double en ceste forteresse de Cusco, entre les deux murs la terre y est à fleur de creneaux: si au large que trois charrettes y chemineroiēt de front: en somme il n'y a Citadelle en la Chrestienté plus forte, ny mieux bastie, ny capable de plus grandes forces, à cause qu'on la dit suffire à loger cinq mille soldats. Ce lieu seruoit aux Indiens de

*Armes gardées au fort quelles.*

Magazin

Magazin de Bronze points de des habits gneurs de taindre le paignies, uertures, ce peuple diennent p citée en c ligne de c region di querat ce uince de C fait sa resi susdit, & l ayant don balipà, qui imposa son n'y a eu felle, & qu'à prese pays à l'en nallée selo d'un grâd collines, & & Caciqu fins, & som viures, fru faires pour der les trib ges, aussi en on fait des me n'y a ch nen tire g uice, & fra Au reste il demourer ains fault q vsages du grand & b son buffet qu'il meur gneur mor en vie: &

Magazin pour leurs armes, à sçauoir massuës, iâces, arcez, fleisches, hasches de Bronze, car de fer ils n'en vsoyent point, rondelles & Pauois, & pour-points de Coton aussi forts presque qu'une anime, ou qu'une escaille: & des habits pour les soldats de toutes sortes, & couleurs, là mis par les seigneurs de Cuscò: y voioit on encor des couleurs d'azur, iaune & gris pour taindre leurs draps selon les fantaisies des Capitaines assëmbians leurs compaignies, du plomb, de l'Estain, abondance d'argent, peu d'or, diuerses ouvertures, & le tout pour le seruice des gës de guerre: qui me fait iuger que ce peuple n'est pas si fort que les Bresiliës, ne si mal policé que ceux qui se tiennent parmy les Canibales. La cause de la fondation de ce fort, est recitée en ceste sorte, qu'il y eut vn seigneur du sâg des Oreiôs, qui est vne ligne de ce país, ainsi que les Ingaz en font vne autre, lequel venant de la region ditte Condisuie, laquelle est du costé de la mer Pacifique, & conquerât ce país cõme grand guerrier qu'il estoit, iusqu'à Bilcas, & la Province de Collao, voyant le terroir beau, & agreable y bastist la cité, & y feit sa residence: mais pour mieùx asseurer son estat, il commença le fort susdit, & le posa en lieu pour commander sur le reste de la ville. Cestuy y ayant donné tel commencement, vint depuis le vieux Cusco pere d'Atabalipà, qui estant Roy de Quito, vsurpa la seigneurie de ceste cité, & luy imposa son nom de Cuscò, comme à present elle en porte le tiltre: & n'y a eu seigneur qui ne se soit efforcé d'embellir, & fortifier ceste Citadelle, & qui ne l'aye augmentée, d'où s'en est ensuyuie la perfection telle qu'à present on y peut contempler. Ceste Citadelle descourant tout le pays à l'entour, fait aussi voir à vn quart de lieuë de la ville, le long de la vallée selon les riuieres voisines, vne infinité de Palais, qui portent la face d'un grad Theatre, à cause que le tout est enuironé de costaux, & fertilles collines, & qui seruët de passetemps & lieux de plaisir pour les seigneurs, & Caciques soy tenans en la ville. Ces maisons susdittes seruët de Magasins, & sont comme les greniers du pays à cause qu'il y a là qu'on retire, les viures, fruits, Mahiz, cotons, laines, armes, metaux, & autres choses necessaires pour la vie humaine, seruënt aussi aucuns de ces Palais pour y garder les tributs deuz au seigneur, les vns dequelz ne sont que des plumages, aussi en tel lieu y a qu'on garde plus de 100000. pennache, & desquelz on fait des robes autant gentilles qu'homme pourroit imaginer en somme n'y a chose aucune qui puisse seruir de laqelle le Cacique, & seigneur n'en tire gabelle, & tribut, & le tout est gardé en ces magasins pour le seruice, & frais de la guerre s'il escheoit qu'il faille auoir affaire à quelque vn. Au reste il y a vne loy parmy eux, qui est qu'aucun seigneur n'a congé de demourer au Palais de son predecesseur cõme en son heritage en ce vallõ, ains fault que face bastir lieu propre pour luy, l'autre seruât aux cõmans vsages du Royaume: qui est cause que ce lieu de plaisir est presque aussi grand & bien basti que la ville mesme de Cuscò. Chascun seigneur ayant son buffet d'or & d'argët, ses meubles, vtelites, vestemës, & ioyaux quoy qu'il meure, si est-ce que son successeur n'y prend rien, à cause que le seigneur mort à pareil seruice ainsi deffunct qu'il est, cõme si encor il estoit en vie: & sont ses seruiteurs, femmes, & enfans aupres de luy le seruiss

*Cause de la fondation de ce fort.*

*Cusco Pere d'Atabalipà embellist & nomma ceste ville.*

*Palais des princes à quoy sont destinez, à Cuscò.*

*Les mortz iouissent de leurs maisons & ioyaux en Cuscò.*

*Service fait  
aux seigneurs  
deffuncts en  
Cusco.*

*Guainacabà  
roy adoré en  
Cusco, & com-  
ment.*

*Moyen qui a  
fait les Espa-  
gnols seig. du  
Peru.*

& iouïssans du sien aussi bien que iamais, sement le Mahiz, font le breu-  
uage de dattes pour luy qu'on leur met souuét en quelque quantité dás  
leurs sepulchres, entant que (comme i'ay dit) ils croyent que les mortz,  
boiuent, & mangent en l'autre monde: les femmes filent la laine, & le co-  
ton, la tissent, & en font des robes, qu'elles presentét au seigneur deffunct,  
& la reste sert pour l'vsage de ceux qui le seruent: & tous ensemble, ho-  
norans le mort, adorant le Soleil, ainsi que font les autres qui habitent en  
tout ce país descript cy dessus. Mais sur tous les Caciques mortz qu'on y  
adore n'é y a pas vn tât respecté que Guainacaba, qui fut vn Roy fort re-  
douté, & qui regna sur presque tout le Peru, & iusqu'à la mer, & goulphe  
qu'à present on dit de S. Mathieu, à cause que cest homme fut aymé grá-  
dement des siens, pour les auoir deffenduz des Caribes de Colaò, & des  
coursés de ceux de Quito, Ilz le craignent encore tout mort qu'il est, &  
ont son corps tout entier en la ville de Cuscò, enuolépé dás des riches, &  
precieux habits, ne luy manquant que le bout du nez seulement: & pour  
cognoistre en quel pris ils ont eu cest homme, ils ont deux autres images  
luy ressemblans, qui sont faites de croye, dedans lesquelles on à mis pour  
reliques le poil & les ongles qu'on eoupoit, & rognoit de son corps tan-  
dis qu'il viuoit, & les abilemés, qu'il portoit que ce peuple honore avec  
telle reueréce, comme si ces choses sans ames auoyét en elles quelque di-  
uinité. Aussi trent ils souuent ce corps de son lieu, & le portent en place  
publique chantans, & dançans à l'entour, & les aucuns ne cessans iour, &  
nuit de chasser les mouches avec vn esuentouir. Et si quelques seigneurs  
du país vont visiter le Roy, il fault qu'auant que le voir ils aillent remer-  
cier ces images de croye, & puis le corps de Guainacabà, deuant lesquels  
ils font des grimaces, & fortes ceremonies qu'on se fâcheroit d'en lire la  
moitié: & à ces festes s'assemble plus de 30000. personnes de toutes parts,  
desirás de iouir de la veüe de chose si sainte par eux estimée. Au reste ne  
fault pèser que l'espagnol soit paisible possesseur de tout ce país d'autát  
qu'il n'est point vray-sembleble qu'une poignée d'hómes qui y sont pas-  
sez, fut suffisante de vaincre les milliers des Indiens assez bien armez, vail-  
lans, & hardis en guerre, enuironnez de montaignes, & riuieres, & le pays  
y estant si fâcheux que les cheuaux à peine y peuuét aller sans se deffer-  
rer à tous les coups, & d'auantage eux n'y ayát peu conduire l'artillerie,  
pour estre Cusco esloigné de la mer, & le pays mal ayté à rompre pour  
faire passage. Mais ce qui leur à doné ceste entrée n'a esté par autre moyé  
que de la dissentió qui estoit entre ceux de Cuscò, & de Quito, car supor-  
tans les vns, & affoiblissans les autres, ils ont mis le pied en leur terre, se  
sont enrichis de leurs thefors, & ont gagné les emboucheures des riuie-  
res, & fait bastir aux bords d'icelles & pres la mer, & sur les passages des  
montaignes, affin de tenir à leur deuotion les lieux où ils scauent que  
sont les mines d'or.



Deux qui  
encor cou-  
nec les qd  
pour du  
bes, de M  
til du tou  
stant la ty  
auquel il  
seigneur,  
ce soit, e  
nance.  
entre les  
reste des  
villages  
des villes  
pierre, de  
couurent  
ler ceste  
ce soit, en  
steacy qu  
mendier  
autres les  
rierie sans  
cians de  
En Cola  
ues, & ra  
bié vray  
& estend  
cét lieuès  
be, & par  
En ce La  
ple, & m  
memoire  
ment en

DES TERRES NEUVES.

314

De la Prouince de Colao, mœurs des habitans d'icelle: en generel des  
façons de tous ceux qui se tiennent au Peru. Chap. 14.



A plus esloignée regio du Peru est celle qu'on nomme Colao, qui est desia exposée aux rigueurs de la froidure vers l'Antartique, & de la tropique de Capricorne à quelques trente degrez de l'equateur: & est ce país si esloigné de la mer, que les habitans en iceluy n'ont aucune cognoissance d'icelle, la terre y est haute & mediocrement en planure, sans presque pas vn boys, ny forest pour leur chauffage, tellement q pour brusler ilz n'ot autre cas, sinõ ce q

Colao Prouinci.  
ce vers le pol  
Antartique.

ceux qui s'ot voisins de la mer leur apportet, & lesquelz s'appellent Ingres, & encor ceux qui se tienent le log des riuieres aux lieux vn peu pl' chaults avec lesqz ilz eschagēt des brebis, & autres bestes, des legumes, & Mahis pour du boys. Or viuēt ceux de Colao fort mecaniqmēt de racines d'herbes, de Mahis, & de plusieurs choses de peu d'effect, nõ q le país soit infertil du tout, & que les bestes ny soiēt en grad abodance. ains seulement y obstant la tyrannique exactio du seigneur à qui ilz sont, & douēt obeissance, auquel ilz sont si subiets qu'il n'y a homme si hardy, soit il gouverneur, ou seigneur, qui osast sās licence du Roy occir ny māger de beste quelle que ce soit, & fault que les Caciques ployent sous la rigueur de ceste ordonnance. Ce país, pour estre ainsi esloigné, n'a point esté ruiné des guerres entre les Ingaz & Oreions, ny par les cōquestes des Quitiens, ainsi que le reste des terres du Peru, & par ainsi ne sont aussi gastées, ny les villes, & villages mises à bas, & y bastissent assez sobrement, n'ayans point de grandes villes, ny des bastimés que fort bas, bien que les murailles y soyent de pierre, de laquelle ilz ont plus d'abondance que de boys, & de terre, & couurent leurs maisons des pailles de leurs Mahis. Au reste ne fault esgaler ceste terre à celles de Cuscò, Tumbes, ny Quitò en chose quelle que ce soit, entant que la magnificence des autres obscurcist la pauureté de cesteacy qui n'a rien que donner aux estrāgers que du bestail, & encore faut mendier le congé de vendre le sien propre, tant ilz sont esclaves, là où es autres les habitans peuēt eslargir, & or, & argēt, & laines, & coton, & pierrierie sans que les Ingaz, ou Caciques leur dōnent empeschemēt, ne se soucians de rien pourueu qu'on leur paye tribut selon l'ancienne coustume. En Colao, n'y a de si belles riuieres qu'au reste du Peru, ains y s'ot les fleuves, & rares en nombre, & non de guere grand largeur, & gueables il est biē vray qu'au milieu de la Prouince y a vn Lac de merueilleuse grādeur & estendue, tellement qu'on le fait ayant de longueur, & circuit plus de cēt lieuës, & c'est où le pays est le mieux peuplé, & ou croist le plus d'herbe, & par consequence y a plus de bestail, & abondance de toutes choses. En ce Lac y a deux Isles, en l'vne desquelles se voit vne Mosquée, ou temple, & maison du Soleil tenue en grad pris, soit de temps ancien, ou de la memoire de ce siecle, par tous les peuples voisins, & y vont fort reuerement en pelerinage, y portent leurs offrandes d'or & d'argent, & autres ri-

Pauureté de  
ceux de Colao

Lac de Colao  
de grand estē  
due.

Temple du  
Soleil riche  
en Colao.

## L I V R E Q V A T R I E S M E

chesses faisant leurs offrandes, & sacrifices deuant l'Idole sur vne pierre fort grande qu'ilz nomment Tichicafà: & là le malin esprit abuse ce miserable peuple avec ses responces, ainsi qu'en plusieurs autres endroits leur predisant les choses aduenir selon qu'il luy en font leurs demandes. C'est merueille du grãd nõbre d'hõmes qui sont employez au seruice de ceste idole, & des femmes qui ne sont riẽ autre cas que brasser le breuuage du pais nõmẽ Chicà, qu'ilz espendent sur la pierre Tichicafa pour sacrifice, ainsi qu'auons dit qu'on fait en Cuscò, sur le tombeau du Cacique Guinacabà, & qui est encore vne obseruation des anciens, qui espendoyent du vin sur l'autel en faisant leurs sacrifices. Si la Prouince de Colad est pauvre en vne chose, elle est aussi abondante en vne autre, ayant delà ce Lac, les riches mines qu'o nomme de Chuchiabò pres vne riuierẽ, & sur la source dicelle faites comme vne Grottesque par la bouche de laquelle ilz entrent pour y cauer, & creuser, s'aydãs non de fer, ou autre metal, à fouũiller les metaux, ains en font l'office avec vne Corne de Cerf, & portent ceste terre hors la grotte avec des cuirs, & peaux de certaines bestes qu'ilz cousent ensemble, tout ainsi q nous faisons les sacz par deçã, ou cõme les boucz esquels on porte l'huile. Le moyẽ qu'ils ont à lauer la mine est qu'ils tirẽt du mesme fleuue vn vase d'eau qu'ils gettent sur quelques grandes pierres issẽes & vnies, qu'ils ont le long du bord de la riuierẽ, & là dessus gettent la terre de la mine, puis tirent petit à petit l'eau par vn canal du vase, laquelle emporte la terre à bas, & l'or demeure net sur ceste pierre. Les mines sont profondes en terre, & si estroite l'ẽtrẽe qu'il n'y peut qu'vn seul homme de front, & sont d'ordinaire quelques 50. tant hõmes que femmes employez à fossoyer l'or, & le tout pour le Cacique principal, auquel ils portẽt vn si grand respect q merueille, & qui a à chascune mine des gardes lesquels sont si diligẽte s'ẽtinnelle sur les fossoyeurs & affineurs de metaux, qu'il est impossible d'y esgarer aucune chose, & sur le soir fault que chascun porte l'or qu'il a ramassẽ au cõmis du Prince, qui se tient la prẽs en vne maison ne seruãt quẽ pour le thesor recueilly es mines, Il y en a d'autres en diuers lieux, d'autant que tout le pais est rẽply de semence d'or, & lequel on ne fouũille point que certaines saisons de l'an, a sçauoir lors que le Soleil reschauffe vn peu la terre, à cause que les manourriers ne sçauoyent durer au trauail, pour le froid excessif qui y regne. Le peuple de ce pays est fort priuẽ, domestique, & sans rien de malicieux, non à tout le moins, qui approche de la finesse & meschancetẽ des autres habitans du Peru: adonnẽ au possible à faire seruice à chascun en tout ce qu'ils peuuent, à quoy ilz sont si acoustumez que quelque chose que leur Cacique ayt à faire, il ne fault qu'il commande entant que s'es subiets s'offrent assez d'eux mesmes à executer ce qu'il a en fantasie: & sil fault aller en guerre, il a tout soudain des hommes prests à porter tout le bagage, & de sa suitte, & de son armẽ: ilz sont grands, puissans, robustes, ayans fort grandes mains, le visage assez beau, les yeux vn peu hideux, & terribles, mais & homme, & femmes sont sales, & vilains en leur manger, & boire, & sans ciuilitẽ quelconque en toutes leurs actions: Quãd au pays voisins de la mer il y a plus d'hõnestetẽ vn peu qu'ẽ Colad

*Boisson esp. en-  
due deuant l'Idole  
de Colao.*

*Comme on lauer  
la mine en  
Colao.*

*Tout l'or tirẽ  
des mines est  
au roy en Colao.*

*Quel le peuple  
de Colao.*

ous est  
vesteme  
manger  
sur tous  
dure pre  
taignes,  
tousiour  
le peupl  
que aucu  
ce qu'il e  
ont en le  
seig. n'ẽ  
de nul ei  
vers les p  
mez à la  
ilz ne pe  
uient aux  
qui habit  
semences  
chers & g  
Roys de  
& autres  
iaçoit qu  
rant à Cu  
de les Br  
tenoyent  
uince Qu  
mer porte  
daluie, &  
La Cond  
sante tou  
mais les r  
nent, son  
il soit san  
iulqu'à X  
ehemin n  
à pied, ny  
gneurs o  
pauer de  
ueurs, &  
tous les r  
grez, &  
pierre po  
les passã  
pierre, &  
seign. vi

vous estans vestus de coton, là où les Colaens portent des peaux pour leur vestement: les autres viuent de Mahis cuit, & dur, ne prenans plaisir à le manger cuit freschement, comme aussi ils mangent la chair à my cruë, & sur tous viuent ainsi ceux que nous auons apellez Ingrez, le pays desquels dure pres de cent lieuës de long, & 50. de large, estant hault & fort de montaignes, & riuieres, nō guere chargé de boys, que le long des fleuues, & où tousiours presque on voit la nege y blanchir abondamment. Neantmoins le peuple y est plus acostable, & vsant plus de raison que ailleurs & mieux que aucū de ses voisins, net, & propre, bō guerrier, dispos, & gaillard en ce qu'il entreprend, riches en or. à cause du nōbre grand des mines que ils ont en leurs montaignes. Car de ceux qui se tiennent le long de la mer, les seig. n'en ont iamais tenu aucun compte cōme les estimās fort pauures, & de nul effect, à cause que s'ilz s'ē vouloiēt seruir en guerre, & les menoient vers les pays montaigneux, où il est froid, soudain ces maritimes acoustumez à la chaleur, y deuenās malades, seruent de plus d'empeschement que ilz ne peuēt donner d'ayde à cēluy qui les conduit: tout ainsi que en aduiuent aux Montaignars, s'ilz vont se tenir le long de la marine. Mais ceux qui habitent au dedās des mōts, sont tous sauuages, n'ayās ny maisons, ny semences que bien peu, se nourrisans de fruitz, & logeās aux creux des rochers & grottesques, & si pauures que tout le tribut qu'ilz donnent aux Roys de Cusco à qui ilz sont subiets, consiste en plumages, de Papegaux & autres oiseaux. Tout le pays suiuet au royaume du Peru est fait en croix, iāçoit que de grand estenduë, & va le pays en s'eslargissant dēz Xaurà tirant à Cusco, & s'esloignant de la mer pacifique (car la mer Oceane regarde les Bresiliens) & les seigneurs qui ont commandé au Cusco. & qui se tenoyent en ce Royaume Cuscuen, apelloyēt le terroir regardant la Prouince Quito, Caucafuetie, & Colao, Collasuiue & celuy qui auoisine la mer porte le nom de Condisuiue, & l'autre qui est esloigné est appelle Can-dasuiue, & ainsi ilz enclouoyent toute leur iurisdiction & seigneurie. La Condisuiue vers la mer, est terre petite; & non de grand estendue, plaisante toutesfois, & gentille quoy que pierreuse, & chargée de montaignes mais les riuieres qui y sont & qui s'escoulent en la mer de Sur, ou du Ponent, sont que le pays y est fertile & boiscageux, iāçoit q̄ en diuers endroitz il soit sans habitation à cause des montaignes: lesquelles durent de Tūbez iusqu'à Xaurà, & de là iusqu'à la grand cité de Cusco, tellement que si le chemin n'y auoit esté fait artificiellement il seroit impossible d'y passer ny à pied, ny à cheual, tāt tout est aspre, raboteux, & inaccessible: mais les seigneurs ont esté si diligēs que de ne laisser iamais ces chemins sans les faire pauer de pierres viues, & tiennent des maisons sur les voyez pour les paueurs, & pour y mette la pierre propre à ce seruice. Aussi y voit on cōme tous les monts qui sont, aspres, & difficiles à y monter sont taillez par degrez, & en d'aucuns endroits on a esté contraint de faire des esperons de pierre pour soustenir ces montaignes, affin que elles n'accablāssent point les passants. Ceux qui se tiennent en ces monts ont de belles maisons de pierre, & deux lieues en deux on y voit de beaux edifices pour y loger les seign. visitans les Prouinces, & à chacun bout de vingt lieues vne grand-

*Facon de vie des Ingres.*

*Ingres peuples que l'on appelle les Ingres.*

*Montaignes au Peru hommes fiers et sauuages.*

*Division des pays du Peru.*

*Condisuiue quel pays.*

*Chemins faitz à la main aux montaignes du Peru.*

*Ordre des villes au Peru.*

ville chef de la prouince, & à laquelle toutes les petites villes, villages, & hamaux, faut que rendent obeïssance, ainsi que par deça en aduient aux citez sieges de Seneschaux, Ballifs, ou bien à celles qui sont erigées en courts souueraines. En somme en Colao, & pays des Ingres, & autres voisins des montaignes, le peuple y vit de M. h. iz & bestail, ayàs des pasteurs qui se tiennent loing des lieux où sont les semées, & qui ont certain cartier de la prouince pour y passer l'hyuer avec leurs troupeaux, estàs les habitans (comme dit est) par tout (sauf en Colad) gentils en leur habit, bien vestuz, & chaussez, adõnez à haucer le gobelet de leur Chiccà duquel ilz s'enyurent, peuple obeïssant, adonné à la guerre, & vsans des armes telles que nous auons descrit au chapitre precedant. Tous ces peuples en general couchent en des lits de coton, bien que aucuns en font de ioncz, de roseaux & herbes molles qu'ilz ont tout le long de l'année, d'autres se contentent d'auoir les arbres pour pauillõ, & courtines, & la belle terre pour leur giste. Le coton y estant semé y vient (cas merueilleux) ainsi qu'il sort de terre couloré diuersemēt de blanc, iaune, azuré, verd, & rouge, & biē qu'il n'y pieuue guere souuent, si est-ce qu'ilz ont de la roufée saisonnant à plaisir leurs terres. Sur tout tant qu'ilz ont de choses rares, ce que plus ilz prisent est vne herbe qu'ilz nōmēt Coccà qu'ilz cherissēt plus que l'or & demande les lieux chaults, & exposez au soleil: ilz la tiennent tousiours en la bouche, disans q̄ elle les desfaltere en leur soif, & allège leur apētit, se ilz sont assailliz de famine: c'est pourquoy ilz en sement par tout, & la recueillent aussi toutes les saisons de l'année. Ilz viuent autant, ou plus de poisson que de chair, & mangent le tout plus crud que cuit, se nourrissant de Loups marins, du poil desquels ilz se curēt les dets, à cause qu'ils croiēt que cela empesche que ilz ne souffrēt aucune douleur es gēcines: ie laisse tout à escient les bestes diuerses, poissons mōstrueux, &oiseaux diuers en forme, beauté, & plumages, qui sont en ces pays: & ne mettray en ieu les moutons à laine fine, & autres qui l'ont comme celle de noz cheures: de la fine on fait les habits, materaz, chaussez, & couuertes pour les grandz seign, & le petit floquet que les Roys, Ingaz se portent sur le deuant de la teste & au front affin d'estre remarquez parmy des autres. Le vulgaire se fait des habitz de l'autre sorte de laine, qui sont fatiz comme chemises & serrent leur teste par dessus leurs cheueux avec vne bande fait tout ainsi que la fangle d'un cheual: les femmes s'y fardent toutes, & ont leurs chemises longues iusqu'aux pieds, mais sans manchez, biē est vray que par dessus elles portent de petits manteaux qu'elles agraffent avec des espingles & attaches faites d'or, & d'argent: & quoy que elles soiēt ainsi mignõnes, que elles s'atiffent & parent mignardement, si sont elles de grand labeur, & secourent leurs maris en toutes leurs besoignes. Ces gens disent que le temps passé ilz ont eu des Geants en leur pays, & en monstroyent les statues, & simulachres hors de toute proportion aux Chrestiens, voire trouua l'on des ossements, des dents, & autres parties du corps humain, qui estoient d'une grandeur hors la commune stature des hommes: mais cela n'est du tout hors de foy, veu que encore à present ceux qui sont le long de la riuere de Plate sont grans à meruelles, & telz qu'on en voit qui ont

*Lits des Indiens Occidentaux.*

*Coccà herbe prise par les Occidentaux.*

*Deux sortes de laine au Peru.*

*Œmes du Peru sefardent.*

*Gens au Peru le temps passé.*

& dix, & à dire fa ces hom jamais ho que gran quel con le cõcep my eux, rillelle de eret de la ilz y sont baltieme l'vniuers tent en b plus haul ainsi que ter ces gr hauteur c n'õt poĩt nombre d ler les pie en soit le plus dign entant qu qui monĩ ment des chesse no est pour l pour l'aĩ tout ce q de ces co avec Piza Peru vser ruans la p fois qu'v des arcs, ze, tout a ches, dar de bois & ne son pter pl' dix cens faits de comptar festonn & barb.

& dix, & douze piedz de hauteur, & si forts & puissans que Hercule n'est à dire fabuleux ny monstrueux, à qui regardera la puissance effroyable de ces hommes, que aucuns ont nommez Patagones. Le pays y est si sain que jamais homme n'y ouyt parler aucunemēt de peste: & iadis ces gés' quel- que grand abondance d'or, & d'argēt qu'ilz ayent, n'vsoient de monnoye quel conque, & moins sçauoient ilz que valent les lettres, pour declairer le cōcept de leur esprit aux absents, mais depuis, que les chresthiés sont parmy eux, ilz ont laissé ceste brutalité, & ciuilsent leurs mœurs avec la gentillesse de ceste cognoissance, qui seule monstre l'im'ge de l'ame, & le secret de la pensée à ceux qui sont esloignez de nous. Quant à l'architecture ilz y sont fort experts, comme pouuez cognoistre par ce que auons dit du bastiment de la citadelle de Cuscō, qui est vne des plus belles pieces de l'vniuers: & pource que nous auons parlé des grosses pierres qu'ils mettent en besoigne, il faut sçauoir avec quel moy en ilz les portent iusqu'au plus hault des edifices où ilz les veulēt asseoir avec de la chaux & mortier ainsi que nous en vsons icy en cimentant les edifices. Voulās donc monter ces grands pierres, ilz mettent de la terre contre le mur suyuant la hauteur du bastimēt, & à mesure qu'on aceroist la muraille, d'autāt qu'ilz n'ōt poit des engins pour tirer en haut la pierre, & par ainsi leur faut grād nombre d'hōmes, & pour porter la terre, la dresser & fouler & pour rouler les pierres iusqu'au lieu de l'edifice où elles sont requises. Quoy que il en soit les pavez des chemins publiques, & les murs qui les enformēt sont plus dignes d'admiration que tous les Colosses, ny Pyramides d'Egypte, entant que souuent on trouue de ces murailles cōtenans plus de 50. lieues qui monstre bien la richesse de ce peuple, & la curiosité, & bon mesnage- ment des Roys à qui il fait obeïssance, entant qu'ilz ont employé leur ri- chesse non en choses superflues ainsi que les roys Egyptiés, ains en ce qui est pour le prouffit de tous, & soulagement de toute la prouince, voire pour l'aïse de ceux qui y voyagent, Or vsant comme d'vne repetition de tout ce que dessus, & embrassant tout le pays du Peru souz la generalité de ces coustumes, suiuaēt ce que i'en ay recueilly des Espaignolz qui estās avec Pizarre, nous en ont laissé par escrit les memoires, ie dis que ceux du Peru vsent pour le plus communément pour armes de fondes, iettans, & ruans la pierre, & droit, & si roidement que d'vn coup on a veu quelque- fois qu'vn Indien a abatu vn homme d'armes espaignol par terre: ilz ont des arcs, & fleches acérées, le bout desquelles est d'or, d'argent & de brōze, tout ainsi qu'ilz en font à leurs piques qui sont de Palmier, à leurs ha- ches, dards, & halebardes: & s'aydent de quelques morions de metal, & de bois & des animes, & corseletz tous rembourrez gentiment de coton, & ne sont si bestiaux qu'on dit q̄ sont les Ameriques, qui ne sçauent cō- pter pl<sup>s</sup> haut que de cinq: à ou ceuxcy cōptēt vn, dix, cēt, mille, dix mille dix cens mille, & tousiours allant en accroissant le nombre: ayāts des gets faits de pierres menuēs & gentilles, ou de neuds de cordes de couleur: & comptans si rondemēt, avec telle facilité, & certitude que les Espaignolz festonnoyent de l'esprit, & subtilité de ce peuple qu'ilz estimoiēt brutal. & barbare: lequel encor iouē aux dēz, n'en ayans toutesfois qu'vn, lequel

*Patagones  
Gés à la  
riniere de  
Plate.  
Pays du Peru  
sans peste.  
Monnoye  
lettres iadis  
incogneues au  
Peru.*

*Avec quel  
engin ils por-  
tēt les grāds  
pierres.*

*Chemins pa-  
uez au Peru.*

*Armes en  
general des  
habitans du  
Peru.*

*Comme ceux  
du Peru  
comptent &  
gentent.*

*Dēz, quels au  
Peru.*

LIVRE QUATRIÈME

est fait à cinq carrez & faces, tout ainsi que celuy qu'on fait pardeçà pour iouër au sort, & sur le liure de la fortune: cecy fait cognoistre qu'il est impossible que iadis ce peuple ayt esté sans auoir quelque cognoissance plus grãde que celle qu'il a à present, & que le téps passé ilz ont sceu quelque cas des Mathematiques, ainsi que pouuõs recueillir par le iugemét qu'ilz font sur l'apparitiõ des comettes, & autres signes nõ vulgaires des autres.

*Chœureuls au  
Peru sacrez  
au Soleil.*

Quant à leur viure, nous auons dit ce sont les fruiçts, le Mahis, & legumes, & leur boisson vin de Palmes, & de Mahis, duquel ilz s'enyurent si biẽ, qu'ilz en perdēt tout iugemét, discretiõ, & cognoissance. Ilz ont grãd & presque infiny nõbre de chœureuls, soit nourris en leurs maisõs, ou courans par le païs peuplé, ou parmy la solitude des deserts, toutesfois si saintement tenuz, & respectez pour estre sacrez au Soleil, que les Roys Ingaz defendirēt sur peine de mort, que personne ne les chassast, prist ne tuast de ceux qui estoient vagãs par le Païs. & que ceux qui en auoient de propres, silz en prenoient que le disme en fut porté au temple du Soleil, à Pãciacama, & autres Guaches, ou Dieux & Idoles de leur païs: ausquelz ilz les sacrifient, ainsi que dit est des brebis, & en aucuns en droitz des hõmes mesmes. Or ces Ingaz ne feirent pas ceste loy, & ordonnance, tant pour le respect du seruire de leurs Idoles, que prenans esgard à la police, & craignãs d'auoir faute de chair, sil suruenoit quelq grãd guerre, sil estoit permis indifferément à chacun de chasser ces bestes: ainsi courrãt du mãteau de sainteté & religiõ cest edit, ils obtindrēt du peuple & Caciques ce que autrement ilz n'eussent gagné sans se mettre au hazard de les faire mutiner. Les mariages au Peru ne sont guere respectez, & les hommes ne se soucient guere d'aucun degre de consanguinité, iãçoit que les Ingaz punissent ceux qui osent abuser des femmes, ou qui sont leurs espouses, ou qui seruent en leurs palais, mais hors de là, on n'a guere grãd esgard à loy aucune: voire les femmes ne font point d'estat de celle loyauté qui est requise en mariage. Aussi espouse chacun tout autant de femmes que il luy vient à la fantaisie, & telle qu'il luy plaist, y ayant des Oreions qui ne font point conscience d'espouser leurs propres sœurs. Iãçoit qu'ilz soient bien esloignez de Calecuth, si gardent & suiuent ilz la loy des Calecutiẽs entant que ce ne sont point les enfans qui succedent à vn pere, ains les fils de la sœur, & ses neueux, si ce ne sont les Roys Ingaz, & seig. qui se dispent de telle seruitude. Mais dequoy est-ce qu'ilz heritent, puis que nous auons dit que l'heritage demeure aux defunts, & qu'ilz iouissent aussi biẽ de leurs meubles, & ioyaux, comme si encor ilz estoient en vie? Au reste le simple peuple y est si riche, & bien aisé que il n'au aucun partimoine & n'en veut, & qui pis est, quãd biẽ ilz le voudroit, si est-ce que les Princes ne luy souffriroient en sorte aucune, & ainsi la loy des successions y est du tout sans effort quelconque. Or si ce peuple est idolatre extremement aussi a-il des vices tout propres à celuy qui ne craint le vray Dieu, & n'a aucune religion pure pour le retirer de sa meschanceté: d'autãt que le larcin y est acõpté à vertu, ilz se glorifient en leurs menfonges, la cruauté leur plaist, l'ingratitude est des apénages de leur gẽ. il'esse, vilains en pailardise, detestables en Sodõmie, ne se soucians de l'honneur, estimans la

*Loy sur la  
chasse des  
chœureuls au  
Peru.*

*Mariages au  
Peru quelz.*

*Femmes du  
Peru impudiques.*

*Successiõs  
quelles au  
Peru.*

*Vices gene-  
raux des ha-  
bitans du  
Peru.*

honte  
traistres  
de la tr  
à receu  
nouuel  
moquẽ  
tes cho  
de: & ne  
fussẽt en  
& tẽples  
Iesuch  
pour sa  
Chrest  
cement  
ques ne  
guerres  
uoriser  
res d'ẽtr  
& s'elloi  
des en la  
couloye  
que pers  
sont rem  
nuẽ de ch  
de bons g  
du Peru  
cõme les  
ne liqueu  
& qui son  
q pourro  
me de ga  
du froid  
par tout  
& le long  
à la tram  
ueilleuse  
fertile de  
& trois  
les herbe  
y deuien  
merueille  
trons, Or  
grãd abõ  
ce que to  
tens les g  
il se se

honte

homme indigne de l'homme & la charité leur seruant de vice: & en somme traistres, cauteleux, & qui se moquent de la loyauté, tout ainsi qu'ils se riet de la trôperie s'ils peuuent en vser en deceuant quelcun. Ils sont fort durs à receuoir la foy Chrestienne, tât pour ce que la doctrine leur en semble nouvelle, q̄ pour estre cõtraire du tout à leur façõ brutale de vie, & s'en moquent, se disans cõtens d'adorer leur Paciacamà qui est createur de toutes choses, & q̄ ils ont en opiniõ q̄ soit celuy qui dõne clarté à tout le monde: & ne vouloyét plusieurs, quoy q̄ ia Chrestieñez, souffrir q̄ leurs morts fussét entorrez és eglises des Chrestiens, ains les portoyét aux Guaches, & téples des Idoles, y vsans de leurs ceremonies & abominatiõ, disans q̄ Iesuchrist & sa doctrine estoit pour les Espaignols, & q̄ leur pays n'estoit pour s'assuettir à leurs fantasies. Aussi, à dire vray, les diuisions des chefs Chrestiés, qui ont eu charge du país du Perù ont retardé beaucoup l'aucement de la foy parmy ceste nation idolatre, à cause que les Ecclesiastiques ne pouuoient vaquer à predication parmy vn si grand trouble de guerres ciuiles, chacun estât entérif à suiure le party de son amy, & le fauoriser de sa puissâce: ainsi que pourrez lire au liure fait sur cecy des guerres d'être Pizarre & los Almagristes: car les Euesques se messãs des armes, & s'esloignãs de leurs troupeaux, ces gens qui n'estoyét encor bien fondez en la religion, & qui se plaisoyét en la villennie passée, facilement s'es couloyent, & alloient apres leurs desirs, & cõcupiscences: n'y ayât pres que personne qui leur remonstrast leur faute: il est vray qu'à present ils sont remis en deuoir, & recommencēt à gouster ce q̄ ils auoyét discontnué de cherir par le bon ordre q̄ le Roy Espaignol y a dõné, y enuoyãt de bons gouuerneurs, & suffisãts pastours en ce qui est de l'Eglise. Ceux du Perù en general mettent les morts en terre: & en embaumēt les aucũs cõme les roys, & seig. desquels ils ont bonne opiniõ, leur mettant certain liqueur par le gosier, laq̄lle ils tirēt de quelques arbres souefs-flairais & qui sont aromatiques, ou les oignãs de certaines gromes oues precieuses q̄ pourroyét estre l'Aloex, ou la Myrthe du leuãt. Encor ont ils coustume de garder les corps au dedãs des creux des hautes mõtaignes, à cause du froid qui est cause q̄ les drogueurs trouuēt abondãce de bõne Mõmie par tout le país, & Prouince de Cuscõ, & sur tout en Tumber & Colao, & le long des montaignes, qui le plus regardent le Nord, & sont exposées à la tramõtane: où les hõmes viuent fort longuement, & y sont d'vne merueilleuse temperature, & sains au possible. La terre y est merueilleusement fertile de sorte q̄ on a vey que d'vn seul grain d'orge, en sont sortis deux & trois cens, & d'vne escuelée de bled en prouffibit iusqu'à neuf cens, & les herbes qui portent racine, comme raues, reforts, & autres semblables, y deuienēt de meurement grosses tant le terroir est gras: & y prouffitent merueilleusement tous les fruits qui ont iust soit aigre, ou doux, cõme Citrons, Oréges, & Grenadiers, & y viennent les cannes à sucre en bien fort grad abõdãce. On ne prend point dismo sur leurs biés, quoy que ce soit ce que tous doiuent à celuy qui depar la doctrine spirituelle, ains sont contents les gens d'Eglise de ce que ce peuple leur done volõtairément à fin q̄ il ne se deshab de nelle leuée, & q̄ laissant la loy qu'ecore il n'a sauouree q̄

*Perués se moquent de la religion chrestienne.*

*Pourquoy au Perù la foy n'est receue.*

*Sepulture quelle au Perù.*

*Mommies se trouuent au Perù.*

*Grand fertilité du Perù.*

## LIVRE QUATRIESME

*Force des peuples du Peru, & de leur pays.*

à demy, il ne se reuoltast, ayât appris la façon de guerroyer des nostres, qu'il pourroit facilement chasser de ses terres. Et si vous lisez les liures faits sur les cōquestes de ce païs, vous verrez facilement, que si l'Espagnol n'eut gaigné le cœur d'aucuns Caciques, il estoit hors de sa puissance d'y mettre iamais le pied, veu le nôbre du peuple qui va en guerre, qui monte quelquefois à 2000.0. & d'auâtage, hardis, vaillâs, forts & robustes hômes qui souffrît et toutes les incōmoditez du chault & du froid, se cōtétans de peu, obeissans à leurs Ingaz & Caciques, assez bien armez, fins, & rufez, & qui n'ignorent les surprises de guerre, & pour conclusiō le païs desquels n'est guere accessible à cause des eaux impetueuses, & larges, & pour estre tout borné de montaignes dés Castille d'or, iusqu'au destroit Magellanique.

*De Panamá, & en general de tout le pays Indien obeissant aux Espagnols & consideration des peuples qui y habitent. Chapitre 15.*



ource que pour aller au Peru suiuant la coste de la mer de Sur, & regardât le Ponant, le pays voisin de la cité de Panamá est comme vne clef, & passage, & qu'il faut courir le païs de Nicaragua, ains que voir ceste estēduē par nous descrite cy dessus : ayâs discouru que c'est du Peru, & terres en luy cōprises, verrons aussi ces autres: affin de mettre fin à ce païs Indiē nouuellemēt conquis, & où tât de Chrestiens y ont finy leurs iours avec grand ahâ, & tristesse, Gonzal de Vadaioz, & Diego d'Ariaz capitaines renōmez és cōquestes des Indes, ont esté ceux

*Gonzal Vadaioz, Diego d'Ariaz ont descouvert la mer de Sur.*

qui courâs dez Castille d'or, iusqu'à la mer de Sur, descouurirēt aussi les terres de Pariza, Natâ, & Coiua, ayâs ouy que les roys d'icelles estoyent des plus riches de l'vniuers: & cōmēça leur course dés l'an de grace 1515.

*Coiuâ riche pays en or, & les esclaves.*

A Coiua ils veirēt les esclaves naturels du païs qui sōt nais aux seigneurs, seruâs leurs maistres à pouter leurs hardes, mettre leur semēces en terre, tirer l'or des mines, & faire tout autre seruice à eux necessaire. Or pour ne les perdre point ils les marquēt, ainsi qu'on vse pardeçà à l'édroit des cheuaux & autres bestes & sōt les caracteres, & noirs, & rouges, fait d'vn oz ou espine de poissō, & pource faire, ils leur incisent & sōt des taillades sur les ioüies, y mettâs dedans d'vne pouldre noire ou rouge si forte que les pauvres serfs seront cinq, ou six iours sans pouuoir rien manger, mais cela estant sec, il est impossible de iamais en effacer, n'y oster l'impressiō, ny la couleur. Laissons Coiua, & ses richesses qui sont grâdes, voyons Panamá, qui iaçoit que ce ne soit presque rien, pour n'estre que vne petite

*Panamâ premiere ville Chrestienne des Indes Occidentales en terre ferme.*

ville mal fondée, & mal saine, si est-ce que elle est des plus remarquées de tous les pays Occidentaux, à cause que elle est le grand passage du Peru, & l'acheminement vers la mer pacifique: & a esté vn long temps le siege de l'audience Royale d'Espagne aux Indes, & le premier lieu où les Chrestiens ayent eu Euesque en terre ferme, ce que ie ramentoy volontiers affin que ceux qui dresseront des Chroniques, ayent, ce respect que de laisser à la posterité la memoire du premier siege en ce monde

nouveau  
cesser  
Dieu, su  
tions à la  
En ce  
fil vient  
pays y  
mais sur  
ment, le  
gré, & n  
nombre  
la Prouir  
en ayant  
de long.  
tout ainsi  
& parolle  
stille d'or  
rà, c'est à  
aons veu  
adonné au  
te oisueté  
captiue so  
en ce pays  
des femme  
les nuits q  
conceuoit  
à esté emb  
q vn diabl  
acoitance  
les prestre  
que leur D  
aussi les ill  
mesmes  
cognoissan  
l'ame, aussi  
theniens:  
comme de  
sancantisse  
ture, ny de  
claires pou  
durable &  
arz, & fl  
né du pain,  
Mais aux C  
rie, que ce  
feu, & pen

nouveau, & quelle fut la ville qui fut honorée de l'heur de voir vn successeur des Apostres en la predication du saint Euangile, puis que il plaist Dieu, sur la declination, & vicillesse du monde, d'appeller toutes les nations à la cognoissance de la verité de sa parolle.

En ce cartier l'air y est bon si le vent souffle du costé de la marine, mais sil vient deuers terre, il y fait dangereux & mauuais: & nonobstant le pays y est fort fertile, abondant ce qui est necessaire pour la vie, mais sur tout l'or y croist presque par tout: le gibier y est à commadement, la sauuagine ny manque d'aucun costé, le poisson sy trouue à gré, & n'y a fautes de perles quoy que non trop fines, & y voit on grand nombre de Crocodiles, qui toutesfois ne passent point la coste qui court la Prouince de Tumbes au Peru: on mange ces bestes en Panamà, y en ayant de si excessiuement grandz, que on en a tué ayans cent piedz de long. Les habitans de ce pays dancent, adorent, & viuent presque tout ainsi que ceux des Isles de Cubà, & Haitï, differents en vestement & parolle à ceux de Darien, & de Coiuà que maintenant on nomme Castille d'or. Aussi paignent, & effigient ilz soit en or, ou boys leur Tuirà, c'est à dire le Diable, en la propre figure que il leur aparoit, ainsi que auons veu cy dessus en l'Isle Espaignolle: estant ce peuple fort suiuet, & adonné au plaisir de la chair & paillardise, au ieu, dances, larcin & toute oisueté, donc ne fault s'esbahir, si Sathan l'a tenu longuement suiuet & captiue sous le ioug de l'idolatrie. C'est pitié que plusieurs asseurent que en ce pays y a des malins esprits, lesquelz vont de nuit succer les mamelles des femmes, & lesquelles disent encor qu'ilz les cognoissent, & marquent les nuits que telles folies leur aduiennent, estimans vn grand heur si elles conceuoient enfans d'un tel meslange. Or ne fault s'estonner si ce peuple à esté embabouiné de ceste opinion, veu que les Romains ont bien creu q'un diable, ou à tout le moins Mars, aye iadis engrossé Syluie, de laquelle acointance soyent sortis les premiers fondateurs de leur ville, & puis que les prestres d'Anubis faisoient à croire aux Dames plus chastes de Rome que leur Dieu Egyptien conuoitoit leur beauté, & desiroit leur alliance: aussi les illusions de Sathan sont grandes, & ses ruses fort dangereuses: mesmement à l'endroit de ceux, qui sont priez de la vraye lumiere de la cognoissance diuine. A Panamà y auoit deux sortes d'opinions touchant l'ame, aussi bien que iadis entre les Grecz, & en la fameuse escole des Atheniens: car les vns estiment que l'hôme default aussi bien quád il meurt comme de rien il vient en ce monde: & ceux qui estiment que les ames s'aneantissent ainsi avec le corps, ne se soucient aussi en rien de leur sepulture, ny de fournir leurs tombeaux de Mahis: de vin de Palmes, ny d'esclaves pour les seruir en l'autre monde. Mais ceux qui pésent l'ame estre durable & immortelle, filz sont seigneurs, ilz se font enterrer avec leur or, arcz, & flesches, pennaches, & habillements: & à tous en general on donne du pain, & de leur boisson, & couuertes pour sen seruir aux enfers. Mais aux Caciques la façon y est plus solénelle vsans de pareille ceremonie, que celle que auons descrite en l'isle Espaignolle, les faisant secher au feu, & pendans les corps dedans des châbres voutées, & mettans avec eux

*Crocodiles  
d'excessiue  
grandeur en  
Panamà.*

*Mars estimé  
pere de Rome  
& Romule.*

*Pan amaniés  
differents en  
l'opinion de  
l'ame.*

*Sepulchre des  
seigneurs &  
autres à Pa-  
namà.*

## LIVRE QUATRIÈME

des seruiteurs pour les seruir en l'autre monde, & la femme que le mort aura la mieux aymée durât sa vie: & tandis que le corps est mis en terre, ceux, & celles qui doiuent l'accōpaigner au giste mortel, dancēt, & chātēt, & font cuire le poison qu'ils doiuent humer, puis s'estans resiouïs, l'auallent ioyeuſement, & meurent en presence de tout le peuple: tellemēt que bien souuent on en voit & cinquāte, & soixante qui se sacrifient ainsi aux ombres de leurs Caciques. D'autres sont si fots, & hors de leur sens, que se sentans fort assaillis de mal, & cognoissans que les forces leur māquēt, s'ē iront au milieu d'vne campagne pour là estre māgez. apres leur mort, des oyseaux, & seruir de pasture aux bestes farouches, le vêtre desquelles leur sert de tombeau & sepulture. Lors que les Roitelets & Caciques sont au liēt de la mort, il fait venir ses enfans, & baise les pieds à ceux que il cherist le plus, & ce signe de baiseement est l'ordonnance de sa derriere volonte, d'autant que ceux à qui il monstres ceste faueur, sont par cela instituez ses heritiers, & ne peut on oster la couronne à celuy auquel il aura premierement fait cest hommage.

*Comme les Roysen Panamā declarent leur successer*

Non loin de Panamā sont les isles des Perles, desquelles auons parlē cy dessus, & ne veux longuement m'amuser à deduire, comme est-ce que ce peuple pesche ceste marchādisē, d'autāt qu'il y en a, qui en ont, traitē biē au long, ioint que si ie vouloy m'y arrester, il faudroit m'esloigner de la matiere que i'ay pl<sup>us</sup> à cœur que le recit des Perles, qui y sōt belles, & des plus fines de tout l'Occident, & telles que on en a trouuē qui valoyēt, & furēt achēptēs 1200. ducats sur le lieu mesme: ie ne ſçay si le goulphe, & sein Perlique en porte de plus cheres: & si les isles d'Ormuz & Baharā en nourrissent de plus rares, & precieuses. Ie seroy tort au lecteur, si ayant descrit plusieurs Prouinces Occidentales, i'en laissoy vne, qui est & des plus belles & riches, & qui ayant estē aueuglēs plus qu'aueuglement en la saletē obscure de idolatrie à receu de nostre temps le saint Euāgile: c'est

*Perles exquises en l'isle des Perles en la mer de Sur.*

*Nicaraguā descouuert par Gilgonzal.*

Nicaraguā ainsi nommée du Roy qui commandoit en icelle, et le premier qui a receu la foy Chrestienne des l'an 1522. par les moyens d'vn Espaignol nōmé Gilgonzal d'Auile qui le feit prescher par vn religieux de l'ordre de la Mercy. Comme ce peuple fut adonnē du tout au sacrifice et effusion du sang humain, il ne se fascha de rien tant en se soumettant à la foy des Chrestiens que lors que il ouyt, qui ne failloit point se guerroyer l'vn l'autre, ny dancer le iour de leurs festes: et disoyent que ils ne faisoient iniure à homme du monde en dāçant, et prenans leur plaisir puis qu'aucū ne se plaignoit de leurs façōs de faire: au reste qu'ils ne faisoient point difficultē d'estre baptisez et quitter les idoles, mais de getter leurs armes en vn coing souz la garde des femmes, et s'amuser au labourage, ce n'estoit la vie d'vn homme de bon cœur, ains plustost le fait d'vn effeminē et sans aucune puissance. De ce Nicaraguā est dit que estant homme sage, accort, et sachant beaucoup des antiquitez de sa nation, il ſenqueroit des Chrestiens, s'ils auoyēt poit cognoissance du deluge: car (comme ie vous ay desia dit ailleurs) ces peuples croyent ceste inondation ancienne les vns d'vne sorte, les autres d'vne autre, et s'il en viendroit point vn autre pour nettoyer et abysmer, et hommes et bestes,

*Nicaraguā desquoy se plaignent se Chrestiens.*

*Demādes du Roy Nicaraguā aux Chrestiens.*

S'enq  
le Ciel  
jour leu  
comme  
tre la ca  
les hō  
qu'il est  
greable:  
leur dur  
ple adon  
fut & qu  
ſenquis  
grand D  
que les  
elles fai  
cret au  
Soleil:  
cōduiso  
obtenu  
baptiser  
celles fu  
la riches  
& mesm  
icelles sc  
milieu v  
gent, &  
magnific  
dans les  
ne. Tous  
né, ny o  
fronc, e  
& se rāc  
hardis, r  
la teste:  
de Mexi  
mesmes  
liers, & c  
de ce me  
aux foire  
en temps  
manger,  
iusques à  
les femm  
point, &  
nudz se  
embellis

S'enqueroit si la terre seroit vn iour renuersée c'en dessus deffouz, & si le Ciel tomberoit, & le Soleil, Lune, & estoiles ne perdroyent point vn jour leur clairté, & cours ordinaire: car ilz tiennent que cela doit aduenir, comme aussi ilz croyent que le monde doit prendre fin. Demanda en outre la cause de l'obscurissement de la nuit, & la raison du froid qui afflige les hommes: accusant par mesme moyen la nature en deux choses, que puis qu'il est ainsi que la clairté, & chaleur naturelle sont meilleures, & plus agreables que la froidure, ny obscurité, neantmoins, elle n'auoit fait la chaleur durable ny la splendeur perpetuelle. Et comme ainsi soit que ce peuple adorast le soleil: ce grand & sage Roy, quelque rude & Barbare qu'il fut & quoy qu'allast tout nud, & fut sans lettres, ny doctrine quelcōque, senquist quelles graces il failloit rendre, & comme deuoit estre adoré ce grand Dieu qui a fait le soleil, & tout l'ornement du monde: & où est-ce que les ames se retiroyent sortans des corps des hommes, & qu'est ce que elles faisoient apres estre sorties de leur prison. A la fin demanda en secret au Trucheman si les Chrestiens estoient venuz du Ciel, & enfans du Soleil: puis qu'ilz estoient si subtilz, & puiffans, & que si sagement ilz se cōduisoient en leurs affaires: & à la fin de toutes ces demandes, & ayans obtenu responce, & satisfaction sur icelles, ne fait aucune difficulté de se baptiser. Les villes de Nicaragua ne sont pas grandes, mais le nombre d'icelles supplée à la grandeur, les bastimens differens les vns des autres, seio la richesse des possesseurs, là où aux villages tout y est de pareille gtdéur & mesme estoffe. Les temples, & Palais sont ceins de grâdes places, & en icelles sont assises les maisons des plus riches, & nobles du pays, ayans au milieu vn logis pour les orfeures, car ilz besoignent tresbien en or & argent, & font de tres subtilz ourages. Mais par tout leurs maisons ne sont magnifiques, à cause qu'és Isles il y en a qui habitent (comme singes) dedans les creux des arbres, & y reposent de nuit, voire y dressent leur cuisine. Tous sont d'assez belle stature, tirans plus sur le blanc, que sur le bazariné, ny oliuaistre: & dès leur enfance on leur fait vne fossette au milieu du fronc, estimans que cela soit la plus grande beauté que soit en l'homme: & se rasent la moitié des cheueux par le deuant, mais les plus vailtans, & hardis, rasent tout, sauf vn toupet de poil qu'ilz se laissent au sommet de la teste: & ce percent to, & le nez & les leures, & oreilles, ainsi que ceux de Mexique, y attachans des aneaux & cercles, & autres ioyaux, portans mesmes habitz, comme aussi font les femmes, lesquelles se parent de Colliers, & carquans d'or, se chargent de brasseletz, & font si peu de compte de ce metal, qu'elles en enrichissent leur chaussure: Ce sont elles qui vont aux foires, & marchez, & font les eschanges, là où les hommes (si ce n'est en temps de guerre) s'arrestent à la maison pour faire du feu, acoustrer à manger, & autres telz offices, voire qu'à Duracà & Caniore, ilz s'humiliēt iusques à manier le fufeau & quenouille, & se croupissans pour piffer, & les femmes au contraire y pissant toutes debout, iaçoit que tous ne vivent point, & n'vsent de pareilles façons de faire. Ilz vont presque par tout to nudz se paignans de diuerses couleurs les corps, mais sur tout les bras sont embellis de telle peinture: & lient leurs cheueux aucuns par derriere, &

*Villes frequen-  
tées, mais pe-  
tites en Nica-  
raguá.*

*Nicaragués  
se rasent la te-  
ste.*

*Femmes de  
Nicaragua  
font l'office  
des hommes  
sauf en la  
guerre.*

## LIVRE QUATRIÈME

autres sur le sommet de la teste, il en y a qui portent des braves pour couvrir leurs parties honteuses, mais ce sont les hommes d'age parfait: & d'autres, qui se lient le membre entre les fesses, disant que cela sert à la generation, & qu'au reste c'est aux bestes sans raison de le porter pendant, & à l'homme de le ferrer en ceste sorte. Leurs mariages se font ainsi, iacoit que chascun prenne plusieurs femmes, si en y a il tousiours vne qui est la principale, & est estimée legitime sur toutes les autres, & laquelle le mary prend avec ceste ceremonie. Deuant le prestre de l'idole qu'ilz font icy luy les prend par leurs petits doigts, & les conduit en vne châbrette dans laquelle y a du feu allumé, lequel tandis que dure, le prestre ne cesse d'admonester les espouzez: & si tost que le feu est estaint, aussi la ceremonie du mariage est consommée. L'homme espouçant vne fille pour pucelle, & que puis apres il la trouue autre, la peut regetter, & laisser, mais autrement il ne luy est point loisible de la repudier: il y en a qui sont si bôs, que de donner leurs femmes aux Caciques pour auoir la premiere pointe, tant, pour honorer leur Roy avec ceste faueur, que pour se deliurer du soupçon de la corruption de sa femme. Il n'y a aucun qui approche de son espouse tandis qu'elle à son fluz (aussi ne font les Ameriques, ny Bresiliens) & ne couchent avec elles lors qu'ilz sement leurs grains, ou qu'ilz ieuissent: & lors ilz s'abstiennent du sel, & de toute chose qui peut les enyurer.

N'est loisible à la femme souffrant ses moys d'entrer au temple, ny en lieu où soyent leurs idoles, & personne ne mangent rien qu'elles attouchent, ny manient: & si vne femme est trouuée en adultere on la repudie, en luy rendant ce qu'elle a porté à son mary, sans que toutesfois elle ostant se remarier: l'homme aussi qui prend deux femmes legitimes, & avec la ceremonie susdite est cōdenné à tenir prison perpetuelle, & son bien est cōfisque à sa premiere femme. L'homme qui est surpris avec vne femme mariée est puny à coups de baston, mais le tuer n'est point permis, au reste n'y a que les parens de la femme qui soient infamez en cecy, & l'homme qui veut se venger des cornes qu'on luy a planté sur la teste. Voire la femme qui se ioüe avec autre, qu'à son mary, n'y est point recherchée, si le mary l'ayme tant soit peu, & n'en reçoit peine, ny infamie, ains qui plus est, ilz sont si bons, & charitables qu'à certaines festes de l'an, ilz consentent volontiers qu'elles choisissent quelque amy pour se donner du bô temps. Au reste le commun c'est, que les femmes en ce pays là ains que se marier ne sont guere chastes, ny pudiques, mais mariées qui sont, elles changent de vie, & deuiennent fort honnestes, & vertueuses. Les filles qui sont sans party ont coustume certaines festes, & saisons de l'an de s'assembler, & eslire mary de la troupe des garçons, & iouueceaux, qui se trouuēt à telle feste. Quiconque viole, & rauist vne fille, & qu'elle s'en plaigne, il fault que il la dote, ou soit esclau des parents d'icelle: mais si c'est vn esclue ou seruiteur, qui se ioüe à la fille de son maistre, la loy, & vsage du pays porte qu'il soit enterré tout vif, sans que la fille en recoiue ny peine, ny aucun deshonneur. Les Bordeaux y sont receuz, & le payement de celles qui s'abandonnent, & prostituēt est de dix Cacaos, qui sont comme petites noissettes, digne recompence d'un si vil, & poltron seruice: & d'autant que ce

*Ceremonie de mariage en Nicaragua.*

*Punition des adulteres en Nicaragua.*

*Bigames comme punie.*

peuple est  
lieux où il  
lapidé sans  
gnolz les c  
uice des m  
fêmes, a  
elle se fai  
des qu'esto  
royables: &  
n'eut flaté  
mitude, c'est  
ietz, à caufe  
tres ne pren  
ce miserabl  
Espaignolz  
ce faire, s'il  
ser l'estrang  
cumeux de  
ilz ont beso  
leur dire, q  
quelque m  
en autre li  
maison, ny  
poche de sa  
ques porter  
ce qu'ilz on  
en la teste, &  
qu'il luy a f  
changer, ou  
que si cest e  
fert de victi  
car ceux qu  
pourroient  
leurs seigne  
detestable e  
estably loy  
peine aucu  
dition, fault  
occis. Et es  
il y a des se  
que: Où il y  
d'hommes  
& s'arment  
la chasse, &  
leurs, & plu  
sont ainsi c

peuple est subiet au peché contre nature, quiconque est trouué en ces lieux où il ya des garfes publiques, se souiller en la Sodomie, il est occis & lapidé sans aucune remissio ny grace. Les Nicaraguens voyás les Espaignolz les oppresser pl<sup>s</sup> que de raison, & les employer côme bestes au ser-vice des mines, feirent côme ceux de Haïti, ne couchás plus avec leurs femmes, afin de n'engendrer des esclaves, & si quelque femme engrossissoit, elle se fai soit au orter avec certaines drogues, ou bien suffoquoiet l'enfant dés qu'estoit né, pour en oster la puissance à leurs seigneurs trop peu pi-royables: & si vn des gouuerneurs nommé Pedrarias n'y eust pourueu, & n'eut flaté le peuple, luy promettant, & liberté & allegance de telle ser-uitude, c'est sans nul doubte, que dás cinq ou six ans, il se fut veu sans sub-ietz, à cause que plusieurs se faisoient mourir les vns de poison, & les au- tres ne prenans aucune substance pour se tenir les corps en force. Souuét ce miserable peuple s'adi estoit à ses idoles, prioit son Tuirá de chasser les Espaignolz de leur terre, mais le diable leur respondoit, qu'il ne pouuoit ce faire, s'il ne mettoit la mer sur leur doz, & que ce faisant, & cuidát chas- ser l'estranger, & le ruynér, il abismeroit les siens mesmes avec les flots ef-umeux de l'Ocean. En Nicaragua ceux qui ont faute, demandent ce que ilz ont besoing à ceux qui sont plus riches, sans les prier autrement que de leur dire, qu'ilz requierent cela pressez de necessité, ou estans assailliz de quelque maladie. Si quelqu'un entre les Nicaraguens veut aller habiter en autre lieu que la ville de sa naissance, il ne peut vendre ny aliener sa maison, ny patrimoine, ains fault que les laisse à celuy qui luy sera le pl<sup>s</sup> poche de sang. Leur iustice est assez rigoureuse, & les officiers des Caciques portent des baguettes, comme noz Sergeants en signe de la puissance qu'ilz ont, celuy qui desrobe est tódu sans qu'on luy laisse vn seul poil en la teste, & demeure l'esclau de celuy, à qui il a fait le larcin, iusqu'à ce qu'il luy a fait satisfaction, lequel le peut & iouër & vendre, mais non es- changer, ou mettre à rançon sans le consentement, & licence du Cacique: que si cest esclau est longuement sans se rachapter de telle seruitude, il sert de victime, & sacrifice deuant leurs idoles, & en prennent leur curée, car ceux qui ne sont point Chrestiens sont aussi bien máge-hommes que pourroient estre les Canibales. Ces peuples tous en general respectent tât leurs seigneurs & Caciques, que croyans que iamais homme ne seroit si detestable que de mettre violement la main sur vn Roy, ils n'ont aussi estably loy quelconque contre vn tel homicide, de tuer vn esclau, n'y a peine aucune ordonnée: mais si quelqu'un occist vn homme libre de cõ- dition, fault qu'en rende vn pareil aux enfans, & parés de celuy qui a esté occis. Et est le pays si bien party, que tout ainsi qu'en Alemaigne & Italie il y a des seigneurs, & des citez franches, & non subiettes à Roy quelcõ- que: Où il y a Roy, n'est permis de faire aucüe assemblée, & sur tout amas d'hommes pour la guerre, sans le commandement expres du Cacique: & s'arment les vns les autres à cause des limites, & finages, souuent pour la chasse, & pour moindre occasion, voire pour la querelle de se dire meil- leurs, & plus braues que ne sont leurs voyáins, & n'est là seulement qu'ilz sont ainsi chatouilleux, et faciles à se guerroyer, ains en v sent par tous les

*Nicaragu-  
ens s'aschent  
de s'estendre  
& pourquoy.*

*Responce de  
l'Idole, aux  
Nicaraguens*

*Les biens ne  
sortent des fa-  
milles en Ni-  
caragua.*

*Pourquoy n'y  
a loy contre  
ceux qui oc-  
cident le Roy.*

## LIVRE QUATRIÈME

*Surquoy sont  
fondées les  
guerres des  
Nicaraguiens*

pays portans tiltre d'indes Occidentales: & le plus souuēt ce qui les meu  
à s'entrefaire guerre n'est que pour enleuer des hommes, afin de les sacr  
fier aux Idoles, & se feschâs de se souiller les mains au sang de leurs parés  
iacoit que chascun s'estime plus que bien-heureux s'il luy escheoit d'estre  
choisi pour le sacrifice: & à chacun Cacique des enseignes & marques  
particulieres pour reconnoistre les soldatz & subiectz d'avec les bandes

*Villes fraîches  
en Nicaragua*

de son voysin. Les villes qui iouyſſent de leur liberté eslisent vn chef tou  
tes les fois qu'il faut guerroyer, auquel elles donnent souueraine puisſan  
ce de tout faire, sans qu'aucun puisse appeller de rien qu'il ordonne estât

*Punition des  
couards.*

à la guerre. Le soldat qui craint de combatre, ou s'est porté couardement  
à la bataille, est priué de ses armes, & chassé de la compagnie des autres:  
& iouist chascun de tout ce qu'il pille, & butine, sauf des prisonniers qui  
sont au public, & lesquelz il faut représenter sur peine de la vie, afin que  
ilz soient sacrifiez dès qu'ilz sont retirez en leurs villes: aussi n'y a il moyé  
aucun de les r'auoir par rançō, ny en eschange, chascun se cōtentant fort  
d'auoir le moyē d'immoler, & mager son aduersaire. Et sont hardis, cou  
rageux, vaillans, & rusez en fait de guerre, & qui surprennēt fort sagemēt  
leurs ennemis, ainsi que souuent les espaingnoz en ont veu l'experience.

*Medecins  
quelz en Ni  
caragua.*

Les vieilles femmes sont celles qui se messent de la guerison des malades,  
ainsi qu'en est la coustume presque par toutes les isles, & en la plus part  
des prouinces de terre ferme: elles voulâs faire prēdre medicine à quel  
que patient, mettent la decoction premieremēt en leur bouche, & la souf  
flent avec vn entonnoir en celle du patient, & le guerissent en ceste sor  
te, mais leur guerison plus grande vient du conseil des malins esprits que

*Le diable ap  
paroiſt aux  
Nicaraguiens.*

ilz voyent à toutes heures, ainsi qu'ilz disent, & confessent eux mesmes,  
tantost en forme de chiēs, oros de Singes, vne fois en figure, d'oyseau, vne  
autre ayans les gestes, contēnances & parole d'vn hōme, qui les touchēt,  
& manient, & par iceux se disent ainsi allegez de leurs angoisses, & malla  
dies. C'est grand dommage que la simplicité des Chrestiens, qui ont pe  
netré iusqu'en ce païs estrange, n'est esgalle à la rudesse du peuple des  
couuert, à fin que tout ainsi que cestuy se mōstre aisē à recevoir l'impres  
sion du Christianisme, les autres fussent esloignez de l'ambition, & auari  
ce: car si cela estoit ainsi, le diable y perdrait bien tost son regne, encore  
qu'il semble l'y auoir fermement estably. Comme ainsi soit qu'entre les

*Langues des  
quelles on vse  
en Nicaragua*

Nicaraguiens, il y aye cinq langues selō la diuersité des peuples, aussi cha  
cun des peuples a diuerses façons d'adoration, lesquelles toutesfois se ra  
portent à vne, & de laquelle nous parlerons, ayans specifié le nom des lan  
gages qui sont telz: le Coribiciē, qui est fort loué: le Ciorotega, qui est  
le naturel du pays, & le plus ancien, & duquel vsent ceux qui ont droit de  
succession, & qui peuuent vser de Cacaoz qui est la monnoye de leur ter  
re, laquelle est faicte de meslange de diuers metaux, & ayant la figure d'v  
ne amende: ces Ciorotegaz sont cruelz, & subiects à leurs femmes, ainsi

*Mexiquan su  
gitif en Ni  
caragua.*

qu'auons dit cy deuant, ce que ne sont les autres, qui habitent celle pro  
uince. La quatriesme sorte de leur langue se nôme Ciondale, et de ceste  
cy vsent les grossiers et villageois, cōme Orojegua est propre aux petis  
enfans: mais le principal est celuy du Mexique iacoit q ce pays soit loing  
du

du Me  
rerent i  
resse qu  
xique il  
uince. P  
ceste ter  
sault tel  
on leur  
de laque  
la police  
sans aucu  
à presen  
uoir inue  
Nausitr  
re de cest  
ceste disp  
ce qu'ils  
piēs & de  
pres pour  
uēt sur du  
soit faisan  
ceux qui  
les autres  
sons de fa  
& les aut  
filles nous  
(ainsi que  
qui sacrifi  
ilz osassen  
comme au  
tous les au  
ple. C'est à  
dix huit,  
les compr  
issent, & e  
enſier, can  
teatol du  
Hostie, ou  
m courau  
mes sangla  
ueriffene  
front hon  
Cambales  
se seront fr  
la force doi  
peuple d

du Mexique plus de cent cinquante lieux, mais les Mexicains se retirerent iadis en Nicaraguá pressés de famine à cause d'une grande soif, celle qui assailit leur terre si que quittés Auanac leur terre, qui est le Mexique ils se mirét sur la mer de midy, & penetrerent iusques en ceste Province. J'ay amené tout ce cy, à cause que cy dessus parlans du Roy de qui ceste terre porte le nom, nous auons dit qu'il estoit sans lettres, mais ne fault tellement prendre les choses, les mesurer, ou peser si seueremét que on leur oste du tout les Caracteres, non plus qu'à ceux de l'isle de Giapá de laquelle a esté fait mention cy deuant: ny les faire si grosses qu'ayans la police bien dressée, l'ordre des offices, & la raison si gentille, ils soyent sans aucune lettre, ainsi que sont les Canadiens, Canibales, Haïtiens iadis, à present les Bresiliens, & autres ameriques. Car aussi bien peuuent ils n'auoir inuenté des caracteres pour s'exprimer, comme fait iadis Cadme, ny Nausistraté, ou quel que ce soit de ceux qui le temps passé ont eu la gloire de ceste premiere inuention. Je sçay que les Mexicains quoy que n'ayent ceste disposition certaine que nous auons en l'ordre de l'Alphabet, si est ce qu'ils vsent de figures significatives tout ainsi que iadis auoient les Ethiopiens & depuis les Egipciens en leurs Hieroglyphiques, & y a des traits propres pour l'eau, pour les chéps, & pour les maisons, avec lesquels ils escriuent sur du parchemin, & marquent la memoire de ce qui passe parmy eux, soit faisant iustice à chacun, ou descriuant les gestes de leurs Princes. Ainsi ceux qui sont venuz de Mexique en Nicaraguá vsent de ces caracteres, & les autres sont du tout sans lettres: les premiers suiuent l'adoration, & fassent de faire en leurs ceremonies des habits de Themistitan, & Panuedé, & les autres ont des coutumes qui leur sont toutes particulieres, & desquelles nous dirés ce qui s'ensuit. Il sont des Pagez, & boitez de deux sortes, (ainsi que ceux de l'isle de Giapá) les vns qui sacrifient seulement, les autres qui sacrifient, & oyent la confession des pechez de tout le peuple sans que ilz osassent dire un seul mot de rien qu'on leur die sur peine de la mort, comme aussi il ne leur est point permis de se marier, comme ainsi soit que tous les autres espoussent femme aussi bien que le moindre d'entre le peuple. C'est à ces Prestres d'annoncer les iours des festes, desquelles ilz ont dixhuit, & icelles sur le commencement des moys ainsi que ces peuples les comptent & considerent selon le cours de la Lune ainsi qu'ilz la paroissent, & entendent. Quel que ce soit de ces sacrificeurs, qui doie sacrifier, car c'est des hommes que l'on fait la victime pour estre offerte sur l'autel du Soleil, faut que se tienne deuant le temple de leurs dieux. ou l'hostie, ou chose à sacrifier leur est amenée, & laquelle ilz ouurent, avec un couteau de pierre, ou d'un caillou bien trechant, & acere. Ces hommes sanglans, & bouciers sacrez, (mais plustost execrables,) faut qu'advertissent le peuple du nombre d'hommes qu'on doit sacrifier, & si ce seront hommes, ou femmes, d'autant qu'ilz n'y vont si doucement que les Canibales, qui espargnent les femelles pour en tirer lignée: annoncent si ce seront frauez, ou esclaves pris en guerre ou autrement, disent comme si la feste doit estre celebrée, quelles prieres il conuient dire, & qu'est-ce si le peuple doit offrir, non avec moie de peine que ceux qui iadis auoyent la

*Nicaraguens ont des caracteres, & quoy.*

*Deux sortes de sacrificeurs à Nicaraguá.*

*Canibales ne sacrifient point les femelles.*

*Desmembrement des hommes au sacrifice en Nicaragua.*

charge des ceremonies lors que Rome estoit souillée par l'abomination de l'Idolatrie. Avant donc que ce venerable sacrificateur assomme l'homme qu'il doit offrir, il fait trois tours autour de luy chantant un lay fort piteux, & lamentable, puis luy ouvre l'estomach avec le couteau sus nommé, luy souille le visage de son sang propre, arrache le cœur, & desmembre tout le corps en pieces, tout ainsi qu'en fait un boucher estalant sa chair à la boucherie: despecé qu'il a le corps, il dōne le cœur au principal sacrificateur, les piedz, & les mains au Roy, les cuisses à celui qui l'aura fait prisonnier en guerre, & les entrailles aux trōpettes, le surplus seruant pour le rassaliemēt, & passētés du peuple affin qu'aucun ne soit sans se sentir de ceste feste, la teste estant reseruée pour seruir de mōstre, & memoire sur quelque arbre voisin, & qui est là rengé pour ce seul effect, ainsi qu'aups veu en l'isle des sacrifices: & grauant cōtre cest arbre quelque caractere signifiant la Prouince cōtre laquelle ilz voudront faire la guerre, ou avec laquelle ils sont desia en debat & querelle. Mais si celui qu'ils sacrifient n'est point proye de guerre, ains achepté, à cause que n'ayans de tel butin, ilz acheptēt des esclaves, ou arrestent les passans, ils vident d'une façon pour y proceder: entant que l'ayās ouuert, on enterre toutes ses entrailles: & parties interieures, piedz & mains le tout mis en vne cocourde de telles que porte leur terre, & le cœur avec tout le reste du corps, sauf la teste, est bruslé, & la teste demeure tousiours pour memoire aux arbres susdits. En default d'enemy, & d'estranger ilz se sacrifient de voisin à voisin mais faut que le sacrifié soit achepté: aussi le pere a licence de vendre ses enfans, & chascun liberté de se vendre soy mesme, mais ceux qui sont offerts aux Idoles en ceste sorte, ne sont point mangez par les assistans: or quand on mange ceux desquelz est permis d'aualer la chair, ils dācent, saultent, & gambadent tant qu'ilz peuuent, & iusqu'à ce que les iambes leur diffailent del'assitude, l'enyurent avec leur vin, qui n'est point de vigne ains de Mahiz, & de leurs fruitz, ainsi que par tout les coings de ce pais Occidental: & ayde à leur enyurement vne fumée de certaine pouldre qu'ilz font expres pour cest affaire. Il est vray qu'auant que haucer le gobelet le prestre oingt & laue la face de l'Idole du sang de celui qui a esté sacrifié, & tandis ses cōpaignōs chantēt, & le peuple fait ses prieres fort humblement, & non sans pleurs, & larmes. Cecy fait on commence vne procession, les sacrificateurs ayant des robes blanches de Corō, & des pieces comme bādelettes qui leur pendent des espaules iusqu'aux talons, au bout desquelles y a (en lieu des houes) des bourses, pleines de rasoirs de pierres noires des poinçons de quelque sorte de metal, du charbō en poudre, plusieurs sortes d'herbes & droguerries. Le peuple d'autre part a des bandelettes desquelles chascun porte l'idole qu'il ayme le mieux, des sachets de pouldre, & des poinçons encor, l'usage desquels vous entendres bien tost en ceste ceremonie, comme aussi la cause pourquoy les ieunes garçons portēt arcz, flesches, & boucliers, & pour baniere l'image du diable, ainsi qu'ō la paint au Mexique, & en Calicuth, & que le plus vieil, & honorable sacrificateur de toute la compagnie fault que porte deuant tout le peuple. Ceste troupe de pagez & sacrificateurs marche d'ordre en

*Sacrifice des esclaves non pris en guerre*

*A nul libre sacrifié entre les Nicaraguains.*

*Procession des idolatres en Nicaragua.*

chantant  
dent vn  
grand a  
que cest  
à prier  
sa main  
poinçon  
& en y  
me n'y  
abonda  
des fell  
idoles S  
offrand  
par deg  
contre l  
che prest  
charbon

Adult  
font des  
de leurs  
de chose  
Nicarag  
gōns de  
quitter  
ayēt gon  
ny ancie  
se qu'ils  
se, com  
hiz, pou  
les de te  
getter ce  
ainsi q  
est. Te  
en sa sa  
lon sa gr  
Cannēs  
douce  
comme  
tout en  
& dur q  
qui est c  
grand ve  
corrōpe  
ne vont  
ainsi qu  
rope: n

chantant tousiours iusqu'au lieu de l'idolatrie, & estans là arriuez, ils estendent vne couuerture gettans par dessus force, Roses, & autres fleurs en grand abondance. affin que le diable ne touche point par terre : & si tost que ceste idole est posé iuz, leur etiant prend aussi fin, & tous se mettent à prier : puis le souuerain des ministres des idoles fait vn certain signe de sa main, lequel on n'a pas aussi tost aperceu que chacun desgaigne son poinçon & s'en frappe, qui les oreilles, cestuy les bras, & l'autre les cuisses & en y a qui avec des rasoirs de pierre incisent leur membre : & en somme n'y a homme qui suyuant sa deuotion ne tire de son sang en assez grand abondance. Se voyans ensanglantez, ilz ont en leurs sachez des cartes, ou des felles d'arbres avec lesquelles ilz reçoient ce sang, & en oignēt leurs idoles Sathaniques : & tandis que ces ecerueliez font ceste abominable offrande les ieunes garçons dâcent & gâbâdent comme ceux qui iouēt par deçà les bouffons & Mutassins, & escarmouchent & combattent l'vn contre l'autre pour plus faire d'honneur à la feste. Et ceste folle escarmouche prenant fin, & cessant la priere, tous se pensent leurs playes avec le charbon qu'ilz ont en leurs sachez avec les herbes, & autres drogues.

*Dance armée  
au nom de Sa  
chan.*

Adviēt souuent en telles, & pareilles processions que plusieurs Pagez font des benedictions sur leur pain de Mahiz, & l'arrosent du sang tiré de leurs parties honteuses, & le mangent ainsi benit, & arroulé, comme de chose leur estant & saine, bonne, & salutaire. Voila quelle est la vie des Nicaraguens, lesquels a present ont en plusieurs endroits changé de façons de vie, ayans receu l'Euangile, & y faisans profit ( Dieu aydant) ilz quitteroūt toute ceste idolatrie. En somme tous ces Occidetaux quoy que ayēt gusté les mœurs des nostres, si ne peuēt ilz oublier, ny leurs façons ny ancienne nourriture. Et quoy q̄ en plusieurs endroits nostre bled y croist se qu'ils voyēt faire le pain à la façon de par deçà, & q̄ le gust leur en plaist, comme plus agreable: si est-ce que iamais ilz n'ont daigné laisser le Mahiz, pour lequel cultiuer il faut q̄ labourēt la terre avec des hoües, & peles de terre n'ais l'usage d'ateller des bestes pour vn tel seruice. Ains que getter ceste semēce en terre ilz la font tréper quelques iours, & la plantēt ainsi q̄ nous les febues, en mettās quatre pour le moins en chacū trou: & est ceste plante si fertile, qu'on a veu iusqu'à 400. grains d'vn seul semé en sa sai son: la tige croist de la haulteur d'vn homme, & plus, & est grosse selon sa grandeur, ayant la fueille semblable au Panicule, ou telle que noz Cannes, & roseaux, mais sont plus larges, plus longues & molles & plus douces: l'espy est tout ainsi qu'vne pomme de Pin, le grain gros & rond comme vn poids, nō du tout tāt, ny lōg autli cōme nostre bled, ny fait du tout en quarre. Le pain de ce grain est bō eitāt tēdre, il se durcist soudain, & dar q̄ il est aūsī perd soudain son gust, & saueur, & gaste fort les dēts qui est cause que souēt ce peuple se les nettoye. La farine du Mahiz a vne grand vertu, qui est de conseruer l'eau & empescher qu'elle ne se gaste ny corrópe, & c'est pourquoy les Espaignolz, & autres nauigeans, celle part ne vont iamais sans en faire prouision. Ce grain sert de vin à ces Indiens ainsi que font l'orge, & obelons à plusieurs Septentrionaux en l'Europe: n'est subiet à estre tempesté, n'y guere mangé de vers, ne couste ny

*Pain arroulé  
de sang usé  
par les Nicara-  
gueniens.*

*Mahiz cō-  
me il est culti-  
né aux Indes*

*Vertu de la fa-  
rine du Mahiz*

*Couleur des  
Indiens d'Occi-  
dent.*

*Nul Indiens  
rousses, &  
peu de chau-  
nes.*

*leurs en ge-  
neral les In-  
diens.  
Occidentaux.*

temps, ny grand peine à estre cultiue, & en somme les Indiens ayment mieux le pain d'iceluy que de pas vne de noz semences. Iaqoit & qu'en Europe, & Asie, & Afrique, il y aye grand diuersité de couleurs és hommes, si est-ce qu'entre ces Indiens vous ny voyez guere de differéce, estés pres que tous de couleur tiré sur le Chastaignier, comme d'une Oliue, & se- bahissent auct de voir vn visage blanc, ou noir, que nous faisons voyans ceux qui nous sont dissimblables, sans q pour le present i'etre sur la dispu- te de la cause des couleurs, ou si ce vient de la seméce, ou de la qualité du pais, ou de l'ardeur du Soleil, ou pour autre occasiō secrette: en pore laif- leray-ic aux naturalistes à vuidier ce point, pourquoy est-ce qu'é ce pais on ne voit pas vn roussou, & fort peu d'hommes chauues à fin qu'ilz s'ex- ercét la rate en l'inquisitiō naturelle de choses assez esme ueillable. Nous ce pendit dirons, pour cōclure le discours des Indiens Occidentaux, & qui vōt tirés vers la mer Pacifique que s'il y en a quelques vns qui ressentent quelque doucteur, & debōnaireté, si est-ce que pour le plus souuent, & cōmun affans tous nudz, aillz sont ilz eshontez sans amour ny esgard à l'endroit de personne, lourdz, brutaux, ignorés, fots, insensez, malicieus avec ceste ignorāce, ne tenās cōpte de leur vie, & moins faisons cōscien- ce de tuer les autres, tous presque Antropophages, mētens, ingrats, & in- constās aymās la nouveauté, & se plaisans en l'yurognerie, pour à la quel- le faire voye il n'y a herbe, ny fruit qui ne soit employé à faire leur boiss- son. Ilz ne sçauent que cest de raison, & equité, hayét d'estre repris, & ne veulent qu'on les chastie, au reste trahistres, cruelz, vindictifz, ne pardō- nās jamais à ceux qui les offenoēt, ennemys de toute religion, & sainteté, de peu de iugement & hommes sans effect en leurs deliberations. Leur foy & loyauté est sans durée, les maris violent promesse à leurz espouses, & les femmes à leurs marys: forcions au possible, deuis, & adōnez au ser- uice des Diables: couiardz en d'aucuns lieux, en d'autres plus hardis & te- merairement courageux que les bestes les plus farouches. Ilz n'ont point de barbe & sont sans contenance, ne tenās compte de leurs malades, ains en aucuns lieux lors qu'il les voyét voisins de la mort, les portent sur vne montaigne leur laissant du pain & de l'eau, pour passer le peu qu'il leur reste de vie, quoy qu'aillieur ils en soyent fort soigneux, & les plaignent s'ils en meurent. Conclusion tant plus ces gens croissent en aage, & plus ils deuiēnent meschās, & quoy que sur les 20. ou 22. ans ils semblent pro- mettre quelque chose de bon, si est-ce que soudain vous en perdez l'es- perāce, se gastans tout, à vn coup, & de uenās pires que ceux qui jamais ne donnerent espoir, de preud'homme. Aussi Dieu leur a enuoyé des ho- mes telz qu'il leur failloit pour les punir, à sçauoir les Espaignolz, & Por- tugais ennemys du vice, & punisseurs seueres de la meschanceté, les quels si n'ont dutout abatu l'orgueil de ces barbaras, ils les tiennent à tout le moins si bien brides, qu'ilz n'osent guere plus se desborder en leur vil- lenie.

mes aut  
Et d'a  
que luy-  
puis qu'i  
point au  
coy: en c  
j'ay arrai  
ser sonz l  
des Occi  
marqué c  
auenture  
digez par  
Il me so  
snoer, ny  
seigneur.  
disoit des  
d'aduis d  
moins d'e  
veu des d  
peste auc  
pinion de  
A ceste  
teste d'oz  
teray d'A  
urit ce pay  
siler de F  
miere, des  
La terre f  
degrez ve  
que nous  
prioarne,  
que ie vei  
peuple du  
se, la bon  
les fixes d  
iour prese

*Du pays de l'Amérique, mœurs, & façons de faire des habitans  
en icell.*  
Chapitre seiziesme.



Usques icy auons nous descrit ce qui est du partage du Roy Espagnol, selon la bulle du Pape en celle est de ué limité par les Orientz, & Occidens imaginez par les raisons mathematiques: reste à voir celle partie de la quatriesme description du monde, qui est enveloppée sous le nom d'Amérique, & laquelle a pris ce nō d'un excellent homme de nostre temps auquel nous sommes autant redevables que à autre qui ays vesçu du siecle de nos peres.

Et d'autant que plus assurement ne peux-ic parler qu'en suyuant ce que luy-mesmes en a escrit, & me gouvernant selon son testimoigne, puis qu'il a veu au long, & au large ce dequoy il parle: on ne trouuera point aussi estrange si ie ne fais pas grand arrest sur ce que aucuns François en ont escrit plus licentieusement, peut estre, que de raison, dequels i'ay arraisonné les vns, & veu les escritz des autres, lesquels pour embrasser sonz le nom Amérique tout ce qui est presque souz le cours des Indes Occidentales, s'estendent trop, pour particulariser un peuple non remarqué de choses tant singulieres que on luy attribue, & qu'il ays (par auenture) pour s'en souuenir, des cas qui meriteroyent que on les eust redigez par histoire.

Il me souuient d'auoir ouy parler un nommé Bessart homme non impertinent, ny ignorant, qui a demeuré sept, ou huit ans en celle riuere ou le seigneur de Villegaignon voyagea il a quelques années: ce luy-cy m'en disoit des choses toutes differētes de ce qu'on en escrit, & ie seroy presque d'aduis de luy iouster plustost foy que aux autres, qui y ont demeuré moins d'espace de temps, & qui n'ont gousté les humeurs du peuple, ny veu des diuersitez des mœurs d'iceux, & des passages n'estoit que ie les respecte aucunement, & que il me falche de descendre l'yn, pour regetter l'opinion des autres.

A ceste cause, pour ne iurer en la parole ny des vns ny des autres, ie profite d'z à present de ne dire rien de l'Amérique, que ce mot à mot ie tierray d'Americ Vespuce Florentin, qui est celuy, qui le premier decouurit ce pays, duquel la Prouince a porté & porte le nō d'Amérique, & le filz de France, tant qu'aye peu alterer la gloire de celuy, qui en fait la premiere decouuerte. Or c'est ainsi q' parle en son discours Americ Vespuce. La terre ferme de ce pays commence par delà la ligne Equinoxiale huit degrez vers le pol Antartique, & nauigisme tant le long de celle coste, que nous outropassames de dixsept degrez & demy le Tropique de Capricorne, où nous auions nostre orison. Il eue de cinquante degrez. Ce que ie veis la, n'est point cogneu aux hommes de nostre siecle, qui est le peuple du pays, les mœurs, & coustumes, la courtoisie, la fertilité de la terre, la bonté de l'air, salubrité du Ciel, les corps celestes, & sur tout les estoilles fixes de l'huitiesme Sphere, non cogneuës, ny mentionnées iusques au iour present, ny ramenteuës par aucun des scauans du temps iadis. Ce pays

*C'est Vespuce qui a doné le nom à tout ce pays d'espagnol*

*Bessart a demeuré 7. ans sous le tropique de l'Equateur.*

*Ce discours est pris des escrits de Vespuce & Soderin.*

*Gonsalouier de Florence.*

*Amérique fort peuplée.*

*Quels les hommes en l'Amérique.*

est habité, & peuplé autant ou plus que autre que l'aye jamais veu, & les hommes y sont fort courtois, & prieux, sans offenser personne, ne les offensant point, allans tous nudz ainsi que nature les produit du ventre de leur mere. Leurs corps sont bien formez, & proportionnez de telle sorte qu'on n'y peut desirer rien pour la perfection requise en la forme de l'homme, la couleur de leur cuir tirât vn peu sur le rouge, pour estre reschaudez du soleil estans ainsi nudz qu'ilz sont, ilz ont les cheveux noirs, longs, & esparpillez sur les espaules, adextres en tout ce qu'ilz font soit qu'ilz se iouent que ilz courent, ou que ilz cheminent. Et comme ainsi soit que ilz ayent la face autant belle, & le regard aussi gentil que nation de la terre, si est-ce que ilz se la font deuenir laide & difforme avec vne façon, qu'à grand peine voudroit-on croire: entant que ilz se percent & incisent le visage en plusieurs endroits à scauoir es iouës, au nez, leures, & oreilles, & en ostant la chair, ilz remplissent les trous avec des petites pierre qui semblent de marbre, ou de cristall, d'alabastr, ou autre telle chose, ou bien des os tres-blancz, & subtils à leur mode, & qu'il acoustrent & ouurent fort mignonnement. Toutes fois n'est aucun qui ne trouue chose monstrueuse de voir qu'un homme aye sa face pleine de cailloux enchassez en sa chair, & tout le visage deschiqueté, voire qu'il s'en trouue tel qui aura sept pierres en la face, chascune dequelles aura plus de demy aiel de long, & ay veu de ces pierres qui pesoyent pres de seize onces: mais aux oreilles ilz portent des aneaux avec des perles à la mode ancienne des Egyptiens & Indiens. Or ce sont les hommes seuls qui se defigurent ainsi la face, car les femmes n'y font aucune incision: contentes de se parer seulement les oreilles: & lesquelles ont vne coustume fort cruelle: & esloignée de toute courtoisie, & douceur ressentant quelque cas de l'homme: car elles estant paillardes outre mesure, & souhaitans de satisfaire à leur effrenée lubricité, & plaisir desreiglé de leur appetit, elles donnent à boire aux hommes du iust d'une certaine herbe, de laquelle ilz n'ont pas si tost gousté qu'ilz se voyent enfler le membre, & leur accroistre merueilleusement, pour prendre plus à leur gré le passetemps qu'elles desirent: si ceste herbe ne prouffite, & satisfait à leur fantaisie, elles sont si desinaturémēt cruelles que de mettre certains serpenteaux & animaux venimeux, aux membres de leurs hommes, qui les leur mordēt, iusqu'à tant qu'ilz les font enfler, si bié que plusieurs souuēt en perdent les genitoires. Ilz n'ont ny draps, ny lins, ny cotō, aussi n'en ont ilz affaire, d'autant que allans nudz, comme ilz sont, ils n'ot aussi affaire quelconque de vestement, & ne s'en soucient. Parmy ce peuple n'y a aucun qui ayt patrimoine, ou heritage, entant que ils viuent tous en commun, sans Roy, Empire ny principauté, chacun estant Roy, à soy mesme, & ayants tout autant de femmes que bon leur semble, s'accouplans sans honte aucune ny sans respect de parenté, ou alliance de sang, entant que le filz abuse de la mere, & le frere de la sœur, & ce publiquemēt tout ainsi qu'en vsent les bestes sans raison. Et ainsi ne fault s'estonner silz rompent le mariage puis qu'ilz sont sans loy, & que c'est le seul plaisir qui est guide de leurs actions, n'ayans police, magistrat, temple, religion, ny aucun idole, & viuans en vne detestable liberté de tout faire sans reprehension.

*Amériques se gissent le visage avec des incisions.*

*Amériques se percent la face & pourquoy.*

*Vilaine cruauté des femmes de l'Amérique.*

*Les François qui y ont esté & ayants tout autant de femmes que bon leur semble, s'accouplans sans honte aucune ny sans respect de parenté, ou alliance de sang, entant que le filz abuse de la mere, & le frere de la sœur, & ce publiquemēt tout ainsi qu'en vsent les bestes sans raison. Et ainsi ne fault s'estonner silz rompent le mariage puis qu'ilz sont sans loy, & que c'est le seul plaisir qui est guide de leurs actions, n'ayans police, magistrat, temple, religion, ny aucun idole, & viuans en vne detestable liberté de tout faire sans reprehension.*

Le trafic  
comme  
souuen  
à dresse  
esguillo  
tans à fa  
aucune  
ceste vi  
gouster  
se repai  
veis vn  
hômes,  
re arref  
& mébr  
par deg  
de ce q  
diét qu  
ueur, &  
mes d  
les fle  
gés qui  
raison:  
desnatu  
mais ce  
desqille  
les soyē  
formée:  
hassé du  
les, si ne  
le pl' ac  
fās qui  
te la res  
les & v  
sorte q  
& que  
sont pl  
les qui  
veu la  
que les  
que tar  
mes ap  
les soll  
te. Ce  
taint le  
qui n'a  
ce que

Le trafic leur est incogneu, la monnoye n'y est veuë, le terroir leur estant  
 comman, ilz n'ont occasion de se quereller, & neantmoins combatēt ils  
 souuent & fort cruellemēt, mais sans tenir ordre, ny discipline quelôcque  
 à dresser les rancz. S'ilz s'assemblēt pour cōsulter, ce sont les vieillards qui  
 esguillōnent les ieunes, & leur font faire ce que bon leur semble, les incen-  
 tans à faire guerre, & se venger de leurs ennemys, lesquelz ilz occient sās  
 aucune compassion, & les vainquans & prenans, ilz les mangēt, & estimēt  
 ceste viâde la plus delicate: plailante, & sauoureuse, q̄ autre q̄ ilz sçauoyēt  
 gouster. Et sont si friâs de chair humaine que le pere mäge le filz, & le filz  
 se repaist de celuy qui l'a engendré selô q̄ ils rēcōtrent fortuitemēt. L'en-  
 veis vn qui se vâtoit d'auoir cōtenté son apetit de la chair de plus de 300.  
 hômes, & ne faisoit pas peu de parade de ceste siēne brutalle vaillâce: voi-  
 re arrestâmes nous, en certain lieu de ces hômes, où lon voyoit les pieces,  
 & mēbres des hômes pēdus dedās leurs loges, tout ainsi que no<sup>r</sup> accouchōs  
 par deçà la venaison despecée venans de la chasse & s'esbaissoyent ces gens  
 de ce q̄ no<sup>r</sup> refusōs de mäger de ceste chair de leurs ennemys, entât q̄ ilz  
 diēt que elle leur ouure l'apetit, & est de merueilleux goust, & plaisâte sa-  
 ueur, & là louēt sur toutes les viâdes desquelles ils vsent ordinairemēt. Les  
 mes de ce peuple sont pour les pl<sup>r</sup> ordinaires, & accoustumées les arcz &  
 les flesches avec lesquelles ils se despeschēt, & tuent fort cruellemēt, cōme  
 gēs qui sont nudz & qui sont cōduits d'vne affectiō brutalle, & sās aucune  
 raison: & nous les ayâs souuent admonestez de laisser ces façōs de faire si  
 desnaturées & abominables, nous promirēt aussi de suiure nostre conseil,  
 mais ces fut sās que l'effect s'ē ensuiuiuit. R. euenâs aux fēmes Ameriques, &  
 desq̄lles no<sup>r</sup> auōs iâ parlé, iacoit q̄ elles aillēt nuës, & vagabōdes, & que el-  
 les soyēt de plus impudiq̄s, & gloutes du plaisir charnel q̄ nature en ayt  
 formées neâtmoins ne sont laides, ny mal proportionées: & n'ont le taint  
 hassé du soleil, ains belles, bien proportionées: & s'il y a q̄lque gresse en el-  
 les, si ne leur dône elle riē de malseâce, ou indispositiō: & ce q̄ ie trouuay  
 le pl<sup>r</sup> admirable, c'est que ie n'ē vey pas vne, quoy q̄ elle eut porté des en-  
 fâs qui eut les tetins pēdâs, ny les mamelles flestries & brâslâtes, ains en tou-  
 te la ressemblâce, & port du corps on les iugeroit toutes estre encore pucel-  
 les & vierges, sās que vous leur voyez la peau du vêtre plissée, ny ridée en  
 sorte quelconque: voire les parties que l'honesteté ne souffre de nômer  
 & que elles ne cachent point nom plus que elles couurent leur visage, ne  
 sont plus apparentes en celles qui s'abandonnent à tout coup, que de cel-  
 les qui iamais ne furent corrompūs, desquelles le nôbre en est fort petit,  
 veu la licence de tout faire, & la naturelle inclination d'icelles à la vilēnie,  
 que les bestes sans raison poursuiuent moins que les hommes: tellement  
 que tant que les Chrestiens y furent, c'est chose incroyable cōme ces fem-  
 mes appetoyent leur acointance, & quel plaisir elles prenoyēt si quelcun  
 les sollicitoit d'amour, qu'elles mesurent tout ainsi que l'apetit les trāspor-  
 te. Ce peuple vit fort long temps, cōme y ayant des vieillards qui ont at-  
 teint les cent cinquante ans de leur aage, & s'ilz deuiennent malades, ce  
 qui n'aduient guere souuent entr'eux, ilz ne le sont guere long tēps, pour  
 ce que soudain ilz y remedient avec le iust des herbes qu'ilz cognoissent

*Cruauté des  
 Ameriques  
 se mangeans  
 les vns, les au-  
 tres.*

*Encore les  
 François diēt  
 que ilz nemā  
 gent que leurs  
 ennemys.*

*Armes des  
 Ameriques.*

*Beauté et net-  
 teté des fēmes  
 Ameriques.*

*Ameriques  
 viennent longue-  
 ment sans ma-  
 ladie.*

C'est tout ce que j'ay trouué parmy ce peuple, qui moritè qu'on en face  
comptel sçauoir l'air temperé, la bonté du ciel, la fertilité du terroir, &  
l'age si long des habitans, qui (peut estre) y est causé par le vent d'O-  
rient lequel y souffle & respire tousiours, & qui y est tel que par deçà le  
Septentrion causant nostre santé.

Ils ont vn grand plaisir à la pescherie de laquelle ilz viuent plus que d'au-  
tre chose, en euey leur aydant la nature, d'autant que en ce pays la mer  
semble formiller abondamment de toute sorte diuerse de poissons: aussi ne  
se plaist guere ce peuple de la chasse, ce qui aduient pour la grand mul-  
titude de bestes farouches, qui se paissent es grâds bois, & forestz de celle  
contrée, & les habitans n'y osent pratiquer, entant que ainsi nuds, & sans

*Qu'est-ce que  
croient les  
Americques.*

*Americques  
prostituent  
leurs filles à  
peu de chose.*

*Quelz rois en  
aucuns lieux  
de l'Ameri-  
que.*

*Plan de la  
terre du pays  
Amerique.*

*Diversité  
d'oiseaux.*

armes, ilz ne pourroient se preualoir de ces animaux cruels, & sanguina-  
res. Auât que passer plus outre en la suite des propos de Vespuce, ie di-  
ray seulement en passant ce que j'ay uuy dire, & à Bessard, & d'autres qui  
ont veu assez long tēps en l'Amerique, que pour vray ce peuple est sans  
religion, neantmoins confesse il vn moteur de toutes choses, & reuerse le  
Soleil, & trinit sur toutes choses le tonnerre: au reste croit le deluge: main  
ne sçait compter le temps auquel il aduint, est affligé merueilleusement par  
les fantômes, & illusions du malin esprit qui de nuit les espouente: d'a-  
dorer, ou prier, il ne s'en parle nom plus que parmy les bestes, & n'ont au-  
tre soing que de leurs racines à faire leur Pain, & de leur bruuage de Pal-  
mier. Leur mariage est libre, bien est vray que les femmes mariées ne se  
donnent trop prodigement, leurs maris le sçachant, là où les peres, &  
meres sont libérale largesse de leurs filles aux estrangers, & leur prostitue-  
ront pour auoir vn couteau, vne sonnette, ou autre telle & si menue cho-  
sette. De roy il y a des pais où ilz vivent sans chef, ainsi que dit Vespuce,  
& en d'autres, ou le plus fort & vaillant a commandement sur la troupe,  
sans que celle puissance s'estēde sur les enfans, & successeurs de celuy qui  
aura en ceste authorité: leur aprenēt nature euey, qu'il fault qu'il y ayt vn  
chef en toute police qui commande sur tout le reste du corps. Mais oyés  
comme Vespuce continue son dire: Le pays (dit-il) est fort temperé,  
fertile, & fort tout autre agreable, & plaisant: & iapoit que il y ayt plusieurs  
collines, & collines, est il neantmoins arrousé de plusieurs fontaines, &  
infinis ruisseaux, ayant les boys de haule fastaye si espais, & touffus, que  
il est presque impossible de passer, & voyager par iceux.

Les arbres soient fructiers, ou d'autre sorte, y croissent sans la main, & ar-  
tificie d'homme, & les fruits y viennent, & bons, & en grand abondance,  
& sans que ilz nuisent à ceux qui les mangent, & lesquelz sont du tout  
différens, & diffémbles aux nostres, comme aussi sont les herbes, & ra-  
cines desquelles ilz s'aydent pour en faire leur pain, & autre visde pour les  
nourrir & sustēter. La grande, & variable diuersité des oiseaux inconnus  
de par deçà seroient estonner tout homme voyant tant de beaux pluma-  
ges, & les figures ainsi diuersifiées de ceste volaille, & sur tout des Perro-  
quets, et Papegaux, les couleurs estranges desquels iussiroient à y auoir  
quelque gentil esprit voulant deschiffre les miracles de la nature. Quant  
aux metaux on n'y a vuy aucun apparence si ce n'est de l'or, mais il est

vray

vray-semb  
ne l'est m  
res y son  
bahir si la  
me singul  
vertu & p  
concerne  
qu'il en so  
gracieux  
salscheux  
les chaleu  
guere esse  
ges, ains y  
lois q̄ que  
re heures  
par la veh  
peur qui a  
jaçoit que  
tes monta  
son aage, d  
de ce nost  
q̄ l'astre lu  
chent en r  
grâdeur d  
veu trois  
sombre, &  
n'a point  
estailles qu  
cernēt en  
se que les  
ce, que se  
leurs circo  
mains du  
Astronon  
celle quā  
minuit, co  
prend sa c  
aduis qui  
peur de la  
le au mesi  
à debatre  
quelque  
ce que so  
font fort  
mes arda  
sans l'est

on en face  
terroir, &  
vent d'O-  
par deçà le

us que d'au  
pays la mer  
ons: aussi ne  
grand mul-  
stz de celle  
s, & sans  
sanguinai-  
puce, ie di-  
l'autres qui  
ple est sans  
& reuere le  
eluge: main  
usmēt par  
uente: d'a-  
& n'ont au-  
ge de Pal-  
ciēs ne se  
peres, &  
prostitue-  
enue cho-  
Vespucce,  
la troupe,  
cluy qui  
il y ayt vn  
Mais oyōs  
tempéré,  
plusieurs  
aines, &  
sus, que

ain, & ar-  
ondance,  
du tout  
es, & ra-  
pour les  
cognouz  
pluma-  
y Penro-  
y auant  
mais y est  
vray

ray semblable que les autres ny manquent non plus, mais que personne ne l'est mis en deuoir d'y dōner encor attaite pour les descouuir. Les arbres y sont si odoriferās, & d'une telle souefueté que il ne fault point s'eschahir si la fanté y est si familiere, & y en y a peu qui ne portēt quelque gōme singuliere, quelque iust, suc, & liqueur, desquels si nous cognoissōs la vertu & propriété, ie pense qu'il n'y a chose qui nous defaillit en ce qui concerne le maintenant de nostre santé, & bonne disposition. Quoy qu'il en soit, ce pays regardant le midy, & iouissant de l'aspect, si doux & gracieux du ciel, est tellemēt disposé, que l'hiuer n'y est point excessif ny fâcheux en froidure, ny l'esté afoiblissant les corps avec la vehemēce de ses chaleurs, de sorte que plusieurs ont estimé q̄ le paradis terrestre n'est esloigné de celle Prouince. On ne voit guere l'air chargé de nuages, ains y est presque tousiours seraine la face du ciel, tombant quelquefois q̄lque petite & legere rousée, qui ne dure plus hault de trois ou quatre heures, & tout ainsi s'escoulant q̄ vne nuée s'espandāt, & esuanouissant par la vehemence du vent qui la trāsporte, n'y ayant presque aucune vapeur qui altere en riē la santé des hommes, ou cause tempestes & orages, iāçoit que pres de la mer il tōne quelquefois, & es pays auoisinās les haultes montaignes. Vespucce qui estoit vn des plus parfaits Astrologiens de son aage, dit qu'il y auoit consideré des estoiles toutes differentes à celles de ce nostre Hemisphere, & entre autres quelques vingt de si grād clarté, q̄ l'astre lumineux de Venus, ou Vesper, ny la planette de Iupiter n'aprouchent en rien de ceste splendeur, & la circonférence desquelles surpasse la grādeur de ces deux susmentionnées. Or entre les autres, il se dit auoir veu trois Canopes, deux desquelles estoyent fort claires, & la troisieme sombre, & obscure, & du tout aux autres dissemblable. Le Polartartique n'a point ource grāde & petite, ainsi qu'on voit en nostre Artique, ny des estoiles qui l'accompagnēt, & entourēt, seulement en y a quatre qui l'entourēt en forme quadrangulaire, & presque faite en croix, qui a esté cause que les Pilotes luy ont dōné le nō de Creusier, & dit le susdit Vespucce, que s'estant pris garde à celle grande dissimilitude des corps celestes, à leurs circonférences & proportiōs, il en a fait vn liure, qu'il laissa entre les mains du Roy de Portugal, dedans lequel il monstre de ses obseruatiōs Astronomiques du tout contraires à ce qu'en ont traité les anciens, cōme celle quād il dit qu'il a veu l'arc celeste tout blāc presque sur le point de minuit, comme ainsi soit, que suyuant l'opinion des philosophes, cest arc prend sa couleur des quatre Elemens, iāçoit que Aristote ne soit de cest aduis qui en raporte la cause à l'obiet, & rebat des raīs du soleil, & à la vapeur de la nuée qui luy est opposée. Dit e outre auoir veu la lune nouuelle au mesme tēps q̄ elle se cōioint avec le Soleil, surquoy i'ē laisse la cause à debatre aux philosophes sçauās & bien versez en la sciēce naturelle, & quel que serenité qui soit en l'Amérique, si cōfesse toutesfois Vespucce, ce que souuent Bessard m'a assureé auoir contemplé, que les nuits y sont fort, & diuersement vaporeuses, tellement que on voit des flammes ardantes durant icelles voler & courir par le vague du Ciel, non sans l'estonnement des sauages, qui ne sçauent, & ne cognoissent rien

Arbres odoriferans, & aromatiques.

Serenité du Ciel, & l'air sans vapeur en Amerique.

Estoiles de la Equateur differentes à celles de nostre Hemisphere.

Trois Canopes en l'Artique. Le Pol Artique quel comme figuré.

Vespucce à fait vn liure des consideratiōs celestes.

Arc celeste blāc en plein minuit.

Feux volent en l'air la nuit en l'Amérique.

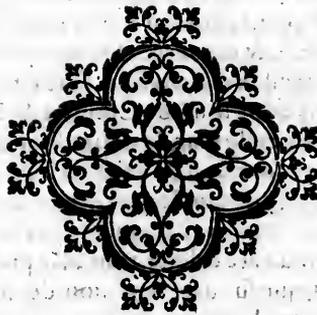
## LIVRE QUATRIESME

des causes & secretz de la nature.

*Promesse de  
l'auteur du  
present liure.*

Je pourroy vous deduire plusieurs autres choses, & singularitez, tant de ce pays que d'autres, ayant ( la Dieu mercy) les liures, & des Espaignolz & Portugais qui ont couru tout l'Ocean presque par tous les coings du monde mais vous serez contents pour ceste fois, du peu que i'ay tracé, attendans que en vn meilleur temps, & avec plus de commodité ie dresse l'ordre mieux à propos d'un liure, qui me semblant rude, & confus sous la main d'autruy, i'ay fait mien en l'ageanceant, & luy donnant telles couleurs que voyez, & que i'espere en Dieu, vn iour acoustrer de telle sorte que on n'aura affaire de prendre autre Cosmographie, que la description des mœurs des nations, ainsi que les voyez icy peintes, sans que ie me fie en rien de ma suffisance, ains recueille le tout des meilleurs liures, & auteurs plus approuvez que ie peux recouurer, ayant mieux estre accusé d'un si saint larcin, que de forte arrogance, & vouloir asseurer avec mon opinion, ce qu'à grand peine les sçauans peuuent autoriser, ny avec leur sentence, ny avec la raison mesme prise du plus profond, & asseuré secreet de nature, tant les hommes sont à present difficiles à contenter, & enclins à mesdire. A Dieu.

FIN DE LA QUATRIES-  
ME PARTIE.



T A  
 ET F  
 ET F  
 DE  
 De l'orig  
 faulx o  
 Du sit, p  
 De l'Eth  
 y habiton  
 Du pays  
 gyprien  
 Du gouu  
 fue. 9. b  
 Des Paem  
 fueil. 13.  
 Des pays  
 nant l'  
 Des Roy  
 isles Ca  
 DE L'  
 pa  
 I  
 DE L'  
 2 L  
 ch  
 Du pais  
 riens.  
 Du pais  
 remon  
 Des pays  
 & couf  
 & en g  
 De Part  
 çons de 2  
 Du Pais

# TABLE DES NATIONS

ET PROVINCES, CONTENUES EN CHACUN  
cun liure de ce present volume.

## ET PREMIEREMENT DE L'AFRIQUE, PREMIERE PARTIE DE LA TERRE.

### Liure premier.

**D**E l'origine & creation de l'homme selon la vraye opinion des Theologiens. *fu. 1. a*

2 De l'origine & creation de l'homme selon la faulx opinion des gentils. *fu. 2. b*

3 Du sit, plan, & diuision de la terre. *fu. 3. b*

4 De l'Ethiopie, & mœurs du peuple qui iadis y habitoient. *fu. 4. b*

5 Du pays d'Egypte, & façons de vie des Egyptiens du temps iadis. *fu. 6. b*

6 Du gouvernement, & police d'Egypte. *fu. 9. b*

7 Des Paenes & autres peuples d'Afrique. *fu. 13. b*

8 Des pays non recitez par cest auteur decriuant l'Afrique. *fu. 19. a*

9 Des Royaumes de Hea, Sus, & Maroc, & Isles Canaries. *fu. 23. a*

## DE L'ASIE SECONDE partie de la terre.

### Liure Second.

**D**E l'Asie. *fu. 27. b*

2 De Pancharie, & mœurs des Panchariens. *fu. 29. b*

3 Du pais d'Asyrie, & mœurs des Asyriens. *fu. 31. a*

4 Du pais de Iudée, façons de vie, loix, & ceremonies des Iuis. *f. 32. b*

5 Des pays de Mede & Armenie, des mœurs & coustumes des peuples habitans en iceux & en georgienne autremēt Iberie. *fu. 38. b*

6 De Parthie prouince. & des mœurs & façons de vie des Parthes. *fu. 41. a*

7 Du Pais de Perse, mœurs, loix, & ceremonies de Persans. *fu. 44. a*

8. Des Indes & prodigiuses manieres de viure & ceremonies des Indiens. *fu. 46. b*

9 Du Quinsay, & autres peuples & prouinces des Indes. *fu. 51. b*

10 De la Scythie, & mœurs des Scythes anciens. *fu. 58. b*

11 De la Tartarie, & des mœurs, & grande puissance des Tartares. *fu. 61. b*

12 Du pays de Turquie, loix, coustumes, & façons de viure des Turcs. *fu. 68. a*

13 De l'ordre tenu en l'estat, gens d'armes & police de Turcs. *fu. 70. b*

14 Des Chrestiens & origine d'iceux, & ceremonies. *fu. 74. b*

## DE L'EUROPE TROISIEME partie de la terre.

### Liure Troisieme.

**D**E l'Europe. *fu. 77. a*  
21 De la Grece, loix données aux Atheniens, par Salon le premier & plus excellent legislateur d'entre les Grecs. *fu. 78. a*

3 Du pays de Laconie, & des mœurs & loix anciennes des Lacedemoniens. *fu. 80. a*

4 De l'Isle de Crete, & des mœurs tant recommandez des habitans en icelle. *fu. 84. a*

5 Des Pays de Thrace, à present Romanie & des cruelles façons des Thraciens. *f. 89. a*

6 Des Gots, de leurs origines, mœurs, religion, & conquestes. *fu. 91. a*

7 De la Russie ou Ruthenie, & des mœurs des Russiens, telz qu'ilz sont à present. *fu. 97. a*

8 De la Lithuanie & façons de vie des Lithuaniens. *fu. 101. a*

T A B L E.

- 9 De Limonie & Prusse, & Cheualiers de No-  
stre dame. fueil. 102. b
- 10 Du Royaume de Poloigne, & mœurs des-  
quels à present vsent les Polonois.  
fueil. 105. a
- 11 Du país de Hôgrie & façons de vie des Hô-  
gres. fueil. 107. a
- 12 Du pays & royaume de Boëfme, mœurs &  
religion des Boëfmes. fueil. 109. a
- 13 De la Germanie: & diuerfes costumes &  
mœurs des peuples qui sont en icelle. f. 111. a
- 14 De l'estat, mœurs & conditions presentes du  
país d'Allemaig. fueil. 116. a
- 15 Du pays de Saxe, des mœurs & costumes  
des Saxons tant anciens que modernes.  
fueil. 119. a
- 15 Du pays de Westphalie, & iuges establis sur  
les Westphaliens par l'Emp. Charles le  
grand. fueil. 122. b
- 16 De la Franconie ou France orientale, & di-  
uerfes façons des habitans d'icelle. f. 123. a
- 17 Du pays de Suene des mœurs tant ancien-  
nes que modernes des Suens. fueil. 126. a
18. Des prouinces de Bauiere, & Carinthie, de  
leurs loix anciennes & mœurs desquelles  
on y use à present. fueil. 131. a
- 19 De l'Italie & mœurs des Italiens, de Ro-  
mule & de la police par luy instituée en  
Rome. fu. 157. a
- 20 Du pays de Liguries, ou Geneuois & ancien-  
nes façons de vie des Liguriens. f. 146. a
- 21 Du pays de Toscane: & anciennes mœurs  
des Toscans. fu. 147. a
- 22 De la Lombardie, mœurs & façons des Lom-  
bardz & comme ilz passerent en Italie.  
fueil. 148. a
- 23 Des loix des Lombards. fu. 151. a
- 24 Des Venitiens & leurs origine & basti-  
mens de leur cité. fu. 154. a
- 25 Des magistratz anciens & modernes de  
Venise, & de la police & estat public d'i-  
celle. fu. 157. a
- 26 En quel temps furent esleuz les premiers  
ducs à Venise & le Moyen de proceder à  
l'election. fu. 162. a
- 27 De l'ancienne Galathie, & mœurs des an-  
ciens Galathes. fu. 167. a
- 28 De la Gaule, & mœurs des Gaulois.  
fueil. 170. a
- 29 Des François, de leurs mœurs & origine,  
& comme ilz se firent seigneurs des Gau-  
les. fu. 175. b.
- 30 Des loix anciennes des François. fu. 181. a
- 31 De la grande, riche, & populeuse cité de  
Paris, commencement d'icelle, mœurs, &  
costumes des Parisiens. fu. 184. a
- 32 Continuation de la police, & façons de fai-  
re des Parisiens. fu. 188. a
- 33 De l'université de Paris, loix, institutions  
fondation & privileges d'icelle. fu. 191. a
- 34 Des Bourguignons, mœurs & façons an-  
ciennes d'iceux, leur origine, conquestes, &  
courses, & en quel temps est-ce que ilz  
conquirent les gaulles. fu. 193. b
- 35 Quelz estoient les Gaulois tenans le país à  
present Bourguignon, la conqueste d'iceluy,  
les loix, & quelz princes y ont commandé  
auant que le Roy en fut souuerain. f. 197. a
- 36 Des Suiffes, origine & mœurs d'iceux. &  
silz sont les anciens habitans du país ia-  
dis nommé des Heluetiens. fu. 202. b
- 37 Quel a esté le sucez des Seigneurs d'entre  
les Suiffes, & côme ilz se sont soustraitz  
de l'obeissance des Empereurs & de leurs  
Princes. fu. 207. a
- 38 Des Flamans, leur origine, mœurs, & fa-  
çons de faire. fu. 212. a
- 39 Des pais bas, costumes & façons des hom-  
mes qui habitent en iceux, qui est en la re-  
gion Belgique. fu. 216. b
- 40 Des Normans & Marcomans, & leur o-  
rigine, & courses en plusieurs lieux.  
fueil. 221. a
- 41 Des courses des Normandz, & comme  
ilz s'arrestèrent en Gaule, & des terres  
par eux conquises. fu. 225. b
- 42 Du país d'Aquitaine, peuples & nations  
d'iceluy, mœurs, façons, & origines de  
tant de peuples qui y habitent. fu. 229. a
- 43 Du reste des pais de Gascoigne, & d'où vient  
ce mot Gascon. fu. 233. b
- 44 Du Royaume d'Espagne, & mœurs des

Espe  
45 De Lu  
sitau  
46 Des p  
& l  
semb  
bitan  
47 Des f  
Esco  
48 Des d  
hab  
  
D E  
N E V  
el  
  
1 D  
na  
de tou  
eufes  
es l  
2 Des t  
& l  
de v  
qui e  
fuei  
3 Del  
gá.,  
des  
4 Des  
de, si  
des  
fueil  
5 Du  
de r  
Esp  
6 De  
mœ  
7 Des  
te d  
8 Des  
d'ic  
y h  
9 D

T A B L E.

- fu. 167. a*  
 45 *De Lusitanie, & anciennes mœurs des Lusitanien.* *fu. 238. a*  
 46 *Des pais insulaires d'Angleterre, Escosse & Irlande & plusieurs autres Isles, ensemble des mœurs & façons de vie des habitans d'icelle.* *fu. 241. b*  
 47 *Description d'Escosse, & mœurs du peuple Escossois.* *fu. 243. b*  
 48 *Des diuerses Isles de la mer & des peuples habitans en icelles.* *fu. 246. b*  
*fu. 184. a*  
*fu. 188. a*  
*fu. 191. a*  
*fu. 193. b*  
*fu. 197. a*  
*fu. 202. b*  
*fu. 207. a*  
*fu. 212. a*  
*fu. 216. b*  
*fu. 229. a*  
*fu. 233. b*

- Parie, Cuman, & Cubagua, & des mœurs des peuples compris en icelles.* *fu. 295. a*  
 10 *Des Caribes, & Canibales, leur cruauté, guerres & façons de vie.* *fu. 300. b*  
 11 *Description du Peru, descouuerte d'iceluy, richesses, mœurs, religion & costumes des habitans.* *fu. 303. b*  
 12 *Des grandes richesses du Peru, la trahison d'Atabalipa, & cōse il fut mis à mort par la sentence de Pizarre.* *fu. 309. a*  
 13 *De la grand cité du Cusco au Peru & guerres auant que les Chrestiens la gagnassent & mœurs des peuples qui y hab.* *fu. 311. b*  
 14 *De la Prouince de Colao, mœurs des habitans d'icelle: & en general des façons de ceux qui se tiennent au Peru.* *fu. 314. a*  
 15 *De Panamá, & en genral de tout le pays Indien obeissant aux Espaignolz, & consideration des peuples qui y habitent.* *fu. 317. b*  
 16 *Du pays de l'Amérique, mœurs, & façons de faire des habitans en icelle.* *fu. 223. a*

DES TERRES  
 NEUVES, QUATRI-  
 esime partie de la Terre.

Liure Quatriesme.

- 1 *Du flux & reflux de la mer, soit Ocean ou mediterrannée, & d'où il procede tous les iours & des courantes impetuenses des eaux pres le haures, mesmement es Indes Occidentales.* *fu. 257. a*  
 2 *Des terres de labeur, ou Labrador Bacalos & Isles voisines, avec les mœurs, & façons de vie des peuples qui y habitent, & par qui elles furent premierement descouvertes.* *fu. 260. b*  
 3 *De la nouvelle France, contenant Hochelaga, Canada, Saguenai, & la Floride, & des peuples qui y habitent* *fu. 266. a*  
 4 *Des peuples Septentrionaux des la Floride, insqu'à Temistitan, le long de la riuere des Palmes: & de l'Isle nommé Malhado:* *fu. 271. a*  
 5 *Du Royaume de Mexique, mœurs, & façons de vie des habitans en iceluy, & comme les Espaignolz l'ont conquis.* *fu. 273. b*  
 6 *De l'Isle de Giapan Septentrionale, & mœurs des peuples qui y habitent.* *fu. 280. a*  
 7 *Des Isles de Cuba, & Espaignille, descouuerte d'icelles, & mœurs des habitans.* *f. 284. a*  
 8 *Des pays de Panuco, & Iucatan, conqueste d'iceux, mœurs, & costumes des peuples qui y habitent, & de l'Isle des sacrifices.* *f. 291. b*  
 9 *Des Prouinces d'Yraba, Baragua, & Darié*

T A B L E DES  
 NOMS ET CHO-  
 SES PLUS MEMORA-  
 bles contenues en ce present œuure, le  
 nombre marque le feuillet: & la lettre  
 a. la premiere page. b. la seconde.

A

|   |   |             |
|---|---|-------------|
|  | Age des peuples d'Afrique.                  | 22. a       |
|   | Abillement des Tanissaires.                 | 71. a       |
|   | Aborigenes.                                 | 246. a      |
|   | Abraham et sa semence esleuë par le Messie. | 2. a        |
|   | Abstinence.                                 | 40. a       |
|   | Accusations.                                | 200. a      |
|   | Accouchées.                                 | 281. a      |
|   | Accostrement des femmes.                    | 290. b      |
|   | Accridophages.                              | 16. b       |
|   | Adamites.                                   | 110. b      |
|   | Adornemens.                                 | 182. a      |
|   | Adorateurs du Soleil & Lune.                | 2. a 273. b |



83.a 93.a  
74.b  
139.a  
224.a  
222.b  
27.b 62.a  
1.b  
28.a 38.a  
88.b 56.b  
170.b  
38.b  
44.b  
247.b  
4.a  
302.b  
137.a  
1.b  
ne. 232.a  
136.b  
185.b  
78.b  
286.b  
a. 141.b  
61.b  
11.b  
88.a  
199.a  
b. 316.a  
277.a  
276.b  
b. 45.a  
15.a  
64.a  
236.a  
231.a  
38.b  
a. 53.a  
135.a  
3pte.  
b. 42.b  
86.b.  
44.b  
231.a  
142.a  
11.a.

**A**  
Artisans honorez & prizez. 79.b. 145.b  
Artisans d'Egypte. 10.a  
Artisans quatriesme rans des Indiens. 48.b  
Aruspice. 142.a  
Asie. 27.b  
Asie. 141.b  
Asnes sauvages. 93.b  
Asne & du sacrifice à luy fait. 35.b  
Asirie & des mœurs des Asiriens. 31.b  
Astres & Astrologie. 32.a  
Asur abonde en Guinée. 27.a  
Atabalipà. 309.a  
310.a. 311.a  
Athenes. 78.a  
Atlas & Atlantique. 14.b  
Atté Roy. 95.a  
Attile. 108.a  
Aubene en France. 56.a  
Auguste Rauracienne. 211.a  
Augustin. 245.a  
Augustins. 5.  
Aumosnes. 247.b  
Aurort. 285.  
Ause & de leur bestise. 14.a  
Ausonie. 137.a  
Ausone Poète. 232.b  
Autriche. 96.a. 136.a. 105.b  
Auvergnas. 96.b

**B**  
Bacalos. 260.b. 261.b.  
Baccanales. III.a. 147.b.  
Basse. 210.b  
Baha boni fleuve. 284.a  
Bains. 210.b  
Baian Chinsan. 67.a  
Baiaz eth surnommé foudre du ciel. 43.a  
Bailliages distinguez par comtez. 133.b.  
Baiser. 45.b.  
Balaine. 107.b  
Balle ou Pelotte. 288.b  
Balegres. 250.a  
Balle. 205.a.  
Baloter. 81.b  
Balotes. 159.a.b

**T A B L E.**

Barez & sablons. 13.b  
Bande foudroyante. 223.b  
Bandoliers. 237.b  
Banquets des nopces. 296.b  
Banquetz des Numidiens. 21.a. 60.a  
Banquet sobre pour une espousee. 45.a  
Banquetz des Indiens. 53.a.  
Banquetz sobres en Guienne. 183.b  
Banquetz. 298.b  
Banqueter & façons. 8.a  
Baraga province. 295.a  
Barbares subietz à la peste. 22.b. 132.b  
Barbarins. 26.s  
Barbarie des anciens. 4.a. 19.b  
Barce ville. 14.b  
Barques des Canadiens 266.b  
Barques d'osier. 248.b  
Barquerottes des Indiens. 49.a  
Basatz cité. 233.b  
Basques. 234.b  
Bastards. 135.a  
Bastard. 88.s  
Bastardz non tenuz de recognoistre leur pere. 79.a  
Bastiments des Canibales. 302.a  
Bastiments superbes des champs. 118.b  
Bastiments superbes. 24.a  
Bastiments chiches. 72.a  
Bataille des Troglodites. 15.a  
Bataille & forme de ce faire. 65.a  
Bauiere province & de leurs loix & mœurs. 231.a. 172.a  
Beduins ausquelz les arabes ont succede. 37.a  
Belgique region. 216.b  
Bengala Royaume. 46.b  
Berite cité. 234.b  
Berisfz. 95.b  
Berne seigneurie. 207.a  
Berne par qui bastie. 204.b  
Bertold. 204.b  
Bestes cruelles d'Egypte. 3.b  
Bestes d'afrique. 4.a  
Beste non nuisible. 248.b  
Bestise des Egyptiens iadiu. 12.a  
Betis. 239.a  
Betique province. 239.a



**T A B L E**

|              |  |                |  |                   |
|--------------|--|----------------|--|-------------------|
| 171.b        | Capuchins mont aigne.                              | 205.a          | Chastelles Roys d'Inde.                      | 48.a              |
| 131.a        | Carthaginois desloyaux.                            | 22.b           | Chasse exercice ordinaire.                   | 21.b              |
| 287.b        | Carthaginois en Espagne.                           | 241.a          | Chasse subtile.                              | 26.a. 63.a        |
| 229.b        | Castille d'or & des provinces comprises en icelle. |                | Chastet.                                     | 103.b             |
| 284.b        | Catholigne en Espagne.                             | 2.a            | Chastels de Paris par qui est fait.          | 188.b             |
| liopoli. 7.a | Catholiques.                                       | 96.b           | Chastilage de science.                       | 62.a              |
| 20.a         | Catholiques.                                       | 51.a           | Chastillon.                                  | 56.b              |
| 241.a        | Catholiques.                                       | 50.b           | Chasteliers.                                 | 172.b             |
| 246.b        | Catholiques.                                       | 272.b          | Chasteliers de nostre Dame.                  | 102.b             |
| 53.b         | Cavalaries.  | 238.b          | Chaux immolez.                               | 60.b              |
| 32.a         | Caxamalca & Caxamalquins.                          | 243.b          | Chaux d'Arabie.                              | 20.b. 29.b        |
| 70.b         | Caxabi pain.                                       | 306.a          | Chaux immolee.                               | 82.b              |
| 213.a        | Caxab.   | 285.a          | Chauxte.                                     | 64.a              |
| 47.a         | Cecrops premier habit d'Athenes.                   | 45.b           | Chilachima.                                  | 311.b             |
| 51.b         | Cedre arbre fort precieux.                         | 78.a           | Chipre.                                      | 87.b              |
| 274.b        | Cecile Royaume.                                    | 13.a           | Chir Isle.                                   | 83.b              |
| 284.a        | Celibus deteste.                                   | 27.a           | Chasir comme furent inventez.                | 3.a               |
| celuy        | Celtes.  | 81.b           | Chaux entree dudit interdit aux loys         | 79.a              |
| 51.b 266.a   | Celuberes Aragonois.                               | 167.b          | Chastiens.                                   | 309.a             |
| 55.b 263.a   | Celagalatie.                                       | 170.b          | Chastiens & de diverses sortes en leuant.    | 37.b              |
| 259.a        | Cemets.  | 232.b          | Chastiens & de leur origine.                 | 74.b. 88.b        |
| 84. a 85.a   | Cemours.   | 289.b          | Chasties apellez payes des Tartares.         | 63.b. 70.a        |
| 300.b        | Ceres celestes.                                    | 144.b          | Chastiens gardes du Roy du Pogo.             | 56.a              |
| 289.a        | Ceremonies. 8.a. 34.b. 279.b. 297.a. 308.a         | 254.b          | Chas Colob premier d'assouareux des isles.   | 284.a             |
| 364.a        | 309.b  |                | Chasie regim.                                | 67.a              |
| 207.a        | Ceremonies funebres en la mort des Rois d'Egypte.  |                | Chasiamonsaigne.                             | 284.b             |
| 139.b        | 9.a  |                | Cibive.                                      | 76.b              |
| 265.a        | Ceremonies nuptiales en Gascoigne                  | 9.a            | Cichariens.                                  | 265.a             |
| 266.b        | Casus viola habitude.                              | 237.a          | Cichous & de leur religion & mœurs.          | 263.b             |
| 27.a         | Caul Royaume.                                      | 144.b. 185.a   | Cichos du mestru d'iceluy delo premier auge. |                   |
| 3.b          | Cecile pays.                                       | 52.a           | 1.b  |                   |
| 239.b        | Censuens.  | 275.a          | Ciel nuageux.                                | 246.a             |
| 190.a        | Chaloux cause de la noirceur.                      | 273.b          | Cimbres.                                     | 206. 114.a. 212.b |
| 119.b        | Chambre desquestes.                                | 47.a           | Circencision.                                | 294.a             |
| 136.b        | Chambre legale.                                    | 177.a          | Circi.                                       | 294.a             |
| 301.a        | Chambres assemblees.                               | 215.b          | Circiparlant à son pere.                     | 41.a              |
| 300.b        | Chansons.  | 177.b          | Ciryens.                                     | 117.a             |
| 270.a        | Chapelles à dire oraison.                          | 264.a          | Ciryès & du moye d'en scauoir le nombre.     | 68.a              |
| 29.b         | Charbonniers.                                      | 306.b          | Cirines.                                     | 4.a               |
|              | Charlots conduits par des serfs.                   | 285.a          | Clerge v surier.                             | 40.a              |
|              | Charriotz & sur leurs combatans.                   | 233.a          | Clerge est fort & choix.                     | 75.a              |
|              | Charité recommandee.                               | 95.a           | Clermont en Auvergne.                        | 96.b. 196.b       |
|              | Chastel de May lieutenant de l'Admiral.            | 169.a          | Clients.                                     | 140.b             |
|              | Chastels.  | 10.b. 338. 43b | Climats & de leur influence à la presice.    |                   |
|              | Chastels.  | 297.b          | Climats.                                     | 105.a             |
|              | Chastels.  | 227.a          | Chastilles.                                  | 201.b             |
|              | Chastels.  |                | Clojure des femmes.                          | 64.b              |

T I A B L E

|   |             |   |                     |
|---|-------------|---|---------------------|
| Coloyn marinier.  | 260.b       | Coxumel.                                      | 294.b               |
| Coloyn Royaume.   | 33.b        | Cracovie cité.                                | 109.a               |
| Colomneiz.  | 19.a        | Ciete isle.                                   | 84.a.85.a.86.a      |
| Combats par ieu.  | 85.b.90.b   | Crieurs & porte chapes.                       | 12.b                |
| Combats à pied.   | 109.a       | Crimes & punition d'icieux.                   | 58.a.132.b          |
| Combat de filles.   | 14.a        | Criminelz gardez cinq ans.                    | 170.b               |
| Combatre.   | 231.b.274.b | Crocodiles.                                   | 300.a               |
| Comas peuple.   | 274.b       | Crotone ville.                                | 139.a               |
| Comptes.  | 299.a       | Cruauté des Lappons enuers les enfans.        | 181.b               |
| Comete presageant la mort.                                | 310.b       | Cruauté.                                      | 135.a               |
| Commandemens de la loy.                                   | 33.a        | Cruauté du Mexican en bataille.               | 277.a               |
| Commun entre les Panchaiens.                              | 30.a        | Grifopraxe or verdoyant.                      | 5.a                 |
| Communion souz les deux especes.                          | 110.b       | Cry de Haro.                                  | 184.a               |
| Communion aux enfans.                                     | 40.b        | Cuba isle Espaignolle & des peuples d'icelle. | 283.a.289.b         |
| Communauté de freres.                                     | 72.b        | Cubague.                                      | 295.a               |
| Confession de foy de Mahometistes.                        | 72.b        | Cuaruagui Dieu.                               | 268.a               |
| Confession publique.                                      | 283.a       | Guisaoi peuple.                               | 272.b               |
| Conzil.   | 250.b       | Cuaten region.                                | 275.a               |
| Confangunité.   | 133.b.152.a | Cuimaguiró.                                   | 275.a               |
| Conseil Royal.  | 215.b       | Cumane.                                       | 295.a               |
| Conseil des Roys & quelz hommes y estoient ap-<br>pelléz. | 48.b        | Cumamis.                                      | 299.a.300.a         |
| Conseil provincial.                                       | 215.b       | Curtie.                                       | 71.a                |
| Consécration des Romains.                                 | 55.b        | Cusco Roy & de la cité & peuples d'icelle.    | 311.a.312.a         |
| Consignation.   | 192.a       | Cybele.                                       | 105.a               |
| Consulz.  | 162.b       | Cyclades.                                     | 157.a               |
| Consular.   | 188.b       | Cylindre.                                     | 157.a               |
| Consulz.  | 163.b       | Cymbres.                                      | 168.a.b.170.a.298.b |
| Conspiration contre les Chrestiens.                       | 309.a       | Cynamines.                                    | 17.a                |
| Constance de capitaine.                                   | 308.b       | Cynacephales.                                 | 50.b                |
| Constantinople.   | 85.b.87.a   |   |                     |
| Contenance des prestres.                                  | 53.b        |   |                     |
| Comté de Flandres dicte charbonniere.                     | 182.b       | <b>D</b>                                      |                     |
| Core mesure.  | 81.a        | Deux Egyptiens.                               | 7.b.12.b            |
| Conrad Roy.   | 202.a       | Dieux honorez.                                | 59.a.90.a.252.b     |
| Corps mortz donnez en gage pour les debtes.               | 13.a        | Dieux habitans aux boys.                      | 104.b               |
|   | 13.a        | Dieux infernaux.                              | 13.a                |
| Corps doit obeyr à lame.                                  | 49.b        | Dieux moindres entre les Goths.               | 92.b                |
| Corps en combat.  | 81.b        | Dieux presidents aux moys,                    | 32.b                |
| Coruees.  | 132.b       | Dieu veut estre honoré en ses saintes.        | 76.a                |
| Courantes.  | 259.k.269.a | Distte vray remede de toute maladie.          | 12.a                |
| Cause de Torreau.   | 234.a       | Differens & forme d'iceux uider               | 48.                 |
| Cour de Parlement & de ceuz qui sy peuent<br>asseoir.     | 177.b       | Digamie.                                      | 281.a               |
| Couronnement.   | 188.b       | Dimanche.                                     | 76.a                |
| Coustumes de Paris.                                       | 190.a       | Disme.  | 85.a                |

Disimulato  
 Dissipateu  
 Dismation  
 Divorce de  
 Dixaines.  
 Daces.  
 Dalmates.  
 Dalmatie  
 Dances en  
 Dance en a  
 dances.  
 Dancer pro  
 Dames.  
 Dammem ar  
 Daney.  
 Danube.  
 Darie avec  
 Darie comé  
 Darien pron  
 Debtes quit  
 Deceder san  
 Decursions.  
 Delays.  
 Denys Dieu  
 Depost.  
 Departemen  
 Dervis suis  
 Deserts.  
 Desert de C  
 Despance de  
 Destroit des  
 destroit de C  
 Disuineresse  
 Deuinenrs.  
 Detention  
 Denotion su  
 diable.  
 Diable instr  
 Diable adon  
 dictature.  
 Dictamine  
 dieux adoré.  
 dieux chass  
 dieux des  
 dieux des  
 Dammige  
 Danacona

T A B L E.

294. *Simulateurs.*  
 107. *Dissipateurs du patrimoine*  
 85. a. 86. *Diminution.*  
 12. b. *Diuorce defendu aux Chrestiens.*  
 58. a. 132. b. *Dixaines.*  
 170. b. *Daces.*  
 300. a. *Dalmates.*  
 139. a. *Dalmatie Esclauonie appellée.*  
 139. a. *Dances en sacrifi. int.*  
 139. a. *Dance en arcs.*  
 15. a. *Dances.*  
 277. a. *Dancer propre aux Occidentaux.*  
 5. a. *Dame.*  
 184. a. *Dannemarch.*  
 d'icelle. *Daneys.*  
 295. a. *Danube, & de son cours.*  
 268. a. *Darie avec quelle ruse vint au royaume.*  
 272. b. *Darie comer mys en fuyte par les Scythies.*  
 275. a. *Darien prouince.*  
 275. a. *Debtés quittes nouveau Roy.*  
 295. a. *Deceder sans enfans maudits.*  
 99. a. 300. a. *Decurions.*  
 71. a. *Delays.*  
 d'icelle. *Demy Dieu.*  
 105. a. *Depost.*  
 157. a. *Departement des Gaules.*  
 0. a. 298. b. *Deruis saints*  
 17. a. *Deserts.*  
 50. b. *Desert de Camul.*  
 7. b. 12. b. *Despance de funerailles.*  
 00. a. 252. b. *Destroit des trois freres.*  
 104. b. *Destroit de Castille.*  
 13. a. *Diuineresses.*  
 92. b. *Deuineurs.*  
 32. b. *Deuotion*  
 76. a. *Deuotion superstitieuse.*  
 281. a. *Diable.*  
 76. a. *Diable instruit les deuins.*  
 81. a. *Diable adoré.*  
 267. a. *Dictionnaire.*  
 281. a. *Dictamine herbe.*  
 76. a. *Dieu adoré.*  
 81. a. *Dieux chassent l'un l'autre.*  
 267. a. *Dieux des Mexicains.*  
 281. a. *Dieux des Perses.*  
 76. a. *Donnage donné par les bestes.*  
 81. a. *Donacona Roy.*

85. a. *Donations.*  
 29. a. *Doriens.*  
 94. a. *Dordonne Riuere.*  
 76. a. *Donaires des femmes d'Ethiopie & abrogation d'iceux.*  
 143. a. *Douz e pairs de Franco.*  
 224. a. *Drachme.*  
 166. a. *Dragon & de ses loix.*  
 106. a. *Dragues.*  
 85. a. *Druides & cheualiers.*  
 264. a. 298. a. *Duc.*  
 297. b. *Duel apres la mort des Roys d'Egypte.*  
 91. b. *Duel public.*  
 224. a. *Duel en Hongrie.*  
 224. a. *Duel de Roy.*

E

*En principe de tout, & difference d'icelle.*  
 257. a. *Eau adorée.*  
 264. a. *Ebene bois precieux.*  
 47. a. *Ebudes, & de leur Roy.*  
 249. b. *Ecbatane cité.*  
 38. b. *Echo.*  
 300. b. *Eclipse de Soleil.*  
 299. a. *Edifices p. iures.*  
 53. b. *Editz des Tartares.*  
 62. b. *Ediles.*  
 189. a. *Egypte region d'Asie.*  
 6. b. & 9. b. *Egypte.*  
 3. b. 4. a. 6. b. *Egypte escole des sçauants.*  
 8. a. *Egyptiens.*  
 36. a. *Eglise Chrestienne, sa police, & immunité des Eglises.*  
 75. a. 132. a. *Eglise Françoise.*  
 183. b. *Eglise S. Marc de Venise.*  
 165. a. *Electeurs, & de leur creation.*  
 163. b. *Electiion.*  
 163. b. *Emilie p. y. i.*  
 145. b. *Empereurs Roys d'Arles.*  
 202. a. *Empisonneurs, & de leur punition.*  
 33. b. 151. b. 182. b. *Enchanteurs.*  
 264. a. *Enfans perdus.*  
 71. a. *Enfans rebelle.*  
 133. a. *Enfant expose.*  
 67. a. *Enfant ne succedent aux peres.*  
 53. a. *Enfans nourris aux lettres.*  
 281. a.

**T A B L E.**

|   |             |   |            |
|---|-------------|---|------------|
| Enfans successeurs en Perquie.  | 73.b        | Europe.   | 77.        |
| Enfer.  | 74.a.282.b  | Exaction nulle en Europe.   | 9.         |
| Engagements.  | 134.b.206.b | Exactions des Roys sur le peuple.   | 44.        |
| Enterremens des Nasmanes, & des Tartars.  |             | Exactions excessives contre des Tartars.                                  | 64.        |
| 14.b.66.a.15.a  |             | Exercices violans & dangereux.  | 31.        |
| Est mer de Cathai.  | 27.b        | Expiration des Iuifs.   | 34.        |
| Enseigne en guerre.   | 71.b        | Extase en charmant.   | 297.       |
| Ephores Magistrats Indiens.   | 48.b.80.b   |   |            |
| Equateur habitable.   | 19.a.254.a  | <b>F</b> Sim auenble.   | 16.        |
| Equité d'Egyptiens.   | 10.a        | Fai-natise des hommes en Egypte.  | 17.        |
| Erreurs damnables.  | 40.b        | Fard des femmes.  | 60.        |
| Eschevins.  | 189.a       | Farine de poisson en lieu de pain.  | 31.        |
| Esclauonie & Dalmatie.  | 106.a.111.a | Fausaires, & de leur opinion.   | 11.        |
| Esclauon peuple.  | 105.b       | Feciaux.  | 142.b      |
| Esclaves en France.   | 182.a       | Femmes esgales aux hommes, & deffendus de se<br>travaier avec les hommes. | 141.b.74.a |
| Esclaves non receuz en testmings.   | 33.b        | Femmes se consacrans.   | 55.b       |
| Escoles quelles sadi.   | 45.a.73.a   | Femmes ayans plusieurs marys.   | 55.a.79.a  |
| Escoles publiques.  | 283.b       | Femmes eschangées entre les marys.  | 35.a       |
| Escoffe & Escossoys.  | 246.b       | Femmes seruaus les Roys.  | 47.b       |
| Esurgui.  | 267.a       | Femmes suiuants leurs marys.  | 301.b      |
| Espagne & mœurs des Espaignolz & Roys<br>& Espagne sortie des Goths. 96.b. 238.a.241.a<br>260.b | 2.a         | Femmes & de la multitude d'icelles.                                       | 53.a       |
| Espagne ditte Aragon.   | 2.a         | Femmes respectées par le urs marys.                                       | 74.a       |
| Espagnolle Isle.  | 285.a       | Femmes peu respectées.  | 278.b.     |
| Espagne nouvelle.   | 284.a       | Femmes tuans leurs enfans.  | 281.b      |
| Esprit malin.   | 282.b       | Femmes plus laborieuses que les hommes.                                   | 268.b      |
| Esperances de quel pays.  | 52.b        | Femmes guerrieres.  | 40.a.248.a |
| Espouse, & banquetz d'icelle.   | 45.a        | Femmes & de leur pudicité.  | 34.a       |
| Esleus moynes.  | 37.a        | Femmes se exposans à la mort pour leurs mari.                             | 89.b       |
| Estatz d'Ethiopie, & Calicut.   | 6.a.54.b    | Femmes des Grecques se prostituoient à chacun.                            | 14.a       |
| Estats entre les Indiens.   | 48.a. & b   | Femmes non receues à testmings.   | 33.b       |
| Estrangers comment receuz.  | 267.b       | Femmes de Bigore tondues.   | 235.b.     |
| Estrange façon de pleurer.  | 236.b       | Femmes grosses.   | 11.a       |
| Etheges race des Arabes.  | 20.b        | Femmes menstrueses.   | 34.a       |
| Ethiopie, & mœurs des Ethiopiens.   | 4.b.6.a     | Femmes & de sa creation.  | 1.a. 50.a  |
| Ethiopiens assaillis par lions  | 15.b.250.b  | Femmes non veues que encinctes.   | 81.b       |
| Ethie general de l'armée.   | 201.a       | Femmes Zabiques chartieres.   | 14.b       |
| Euangile preschée aux Indes.  | 53.b        | Femmes marquées au front.   | 90.a       |
| Eubée isle.   | 78.a        | Femelle aide à la generatiō avec sa semēce.                               | 11.b       |
| Euec bigourdan fondateur du Royaume de Na-<br>uarre.  | 235.a       | Feries.   | 81.a       |
| Euesques Ethiopiens ont la croix qui les precede-<br>s.b  |             | Ferdech Royaume.  | 57.b       |
| Euesques Armeniens tous moynes.   | 41.a        | Fernand Cortez.   | 279.a.b    |
| Euesques dependent du Pape.   | 75.b        | Fernandine isle.  | 289.b      |
| Eufrate fleuve.   | 31.a        | Festes solennelles des Iuifz.   | 35.a.      |
|   |             | Festes solennelles en Canoner.  | 53.a       |

Festes &  
Feste pu  
Festins.  
Festins  
Fen fert  
Fen bon  
Fen rem  
Fen tiré  
Fen ad  
Fen mis  
Fitz ne  
Fibus C  
Filles &  
Filles m  
Filles m  
Filles m  
Fimma  
Finance  
Flam  
Flandr  
Flamin  
Flandes  
Fleches  
Fleustes  
F'coues  
Fleues  
Fleue  
Floride  
Foix p  
Fontai  
Fortun  
Forest  
Fouly  
Foy ph  
Franc  
Franc  
Franc  
Franc  
Franc  
Franc

TABLE.

|            |   |                            |   |                         |
|------------|---|----------------------------|---|-------------------------|
| 77.        | Bestes & leurs violateurs.                | 133.b.                     | Frelons.                                | 15.b.                   |
| 9.         | Feste pour deffaire.                      | 166.a                      | Fribourg par qui basty.                 | 210.a                   |
| 44.        | Festins.                                  | 278.b                      | Frod magicien.                          | 93.a                    |
| 64.        | Festins du duc de Venise.                 | 160.b                      | Fruit à faire pain.                     | 272.b                   |
| 21.        | Fen fest de baptesme en Ethiope.          | 6.a                        | Fuite en guerre.                        | 64.b                    |
| 34.        | Fen honoré.                               | 65.b                       | Funeraille à la mort des roys d'Egypte. | 9.a                     |
| 297.       | Fen remede des maladies.                  | 23.b                       | Funerailles.                            | 32.b.26.b.85.b.         |
| 16.        | Fen tiré du bois.                         | 289.b                      | Funerailles sauvages.                   | 89.b                    |
| 17.        | Fen adoré.                                | 94.a                       | Funebre aux Emp. avec pompes.           | 144.b                   |
| 60.        | Fennis en maison.                         | 135.a                      | Fuyards.                                | 115.a                   |
| 31.        | Fitz ne succede au Roy.                   | 34.b                       |   |                         |
| 11.        | Filles Cumanoises.                        | 296.a                      | <b>G</b> Adure fleuve.                  | 86.b                    |
| 142.       | Filles & combat d'icelles.                | 14.a                       | Gaiac.                                  | 289.b                   |
| 141.b.74.a | Filles ne sont esposées vierges.          | 24.b                       | Galatie & Galates.                      | 167.a                   |
| 55.b       | Filles consacrées.                        | 30.a                       | Galathée.                               | 231.b                   |
| 35.a.79.a  | Filles de Lacedemons & de leur exercice.  | 81.a                       | Gambre Royaume.                         | 26.a                    |
| 35.        | Filles mariées sans rien.                 | 83.a                       | Gambriens sorciers.                     | 26.a                    |
| 47.b       | Filles occises par leurs persi.           | 272.a                      | Gand ville.                             | 215.b                   |
| 301.b      | Finnarchie.                               | 94.b                       | Gantois.                                | 215.b                   |
| 53.a       | Finance de mexique.                       | 279.a                      | Garamantes peuple de Lybye.             | 24.a                    |
| 74.a       | Flamans, leur origine & mœurs.            | 212.a. b                   | Garde-couche.                           | 74.a                    |
| 278.b.     | Flandres Flamans.                         | 213.a.b.114.a              | Gariglien fleuve.                       | 158.b                   |
| 281.b      | Flamane.                                  | 142.b.                     | Garnisons.                              | 106.b                   |
| 268.b      | Flandebri.                                | 214.a                      | Gascogne.                               | 231.a.232.a.234.a.237.b |
| 248.a      | Fleches enuennimées.                      | 299.a                      | Garonne Riviere                         | 231.a                   |
| 34.a       | Fleustes en combat.                       | 0.b                        | Castadours indiens                      | 306.b                   |
|            | F'cues.                                   | 21.a                       | Gaulle & Gaulois. 170.b. & 171.a.b.     | 182.b                   |
|            | Fleuve iourdain.                          | 263.b                      | 194.a. 197.a. 303.a                     |                         |
|            | Floune d'Eden.                            | 257.a                      | Gaulois.                                | 162.a.167.a             |
|            | Floride.                                  | 260.a.263.b.266.a.269.a.b. | Gaulois en bataille.                    | 81.b                    |
|            | Foix provinces.                           | 234.b                      | Gaulois habitans en Italie.             | 131.a                   |
|            | Fontaines diverses.                       | 306.a                      | Gaulle Belgique.                        | 216.b                   |
|            | Fontaines pour la santé.                  | 251.b                      | Goans.                                  | 16.a                    |
|            | Fortunées isles.                          | 24.b                       | Gedroffe Province.                      | 30.b                    |
|            | Forestiers comtes.                        | 214.b                      | Gelans peuple                           | 61.a                    |
|            | Foulques Roy.                             | 201.a                      | Gendarmerie.                            | 283.b                   |
|            | Foy plantée premierement en Asie.         | 76.b                       | Genferis Roy.                           | 19.b                    |
|            | Franc & affranchy.                        | 130.b                      | Genes                                   | 138.b                   |
|            | François Pizerre.                         | 305.a                      | Genie.                                  | 142.a                   |
|            | François & de leurs loix & armes.         | 181.a                      | Gentilz-hommes.                         | 111.b                   |
|            | François chastez de Gaules.               | 179.a                      | Geographie à la presface.               |                         |
|            | François suiez au Capricorne.             | 177.a.b.                   | Geometrie prisee en Egypte.             | 31.b                    |
|            | François Le leur origine & nom.           | 178.b                      | Goffroy roy.                            | 223.b                   |
|            | François leur estat est composé de trois. | 180.a                      | Grad de Rousillon.                      | 202.a                   |
|            | Francis nouvelle.                         | 266.a                      | Gerian.                                 | 237.a.250.b             |
|            | François hernandes                        | 295.a                      | Germanie.                               | 111.a.116.a             |
|            | Franchifs.                                | 35.a.61.b.172.b.283.b      | Gers fleuve.                            | 236.a                   |

TABLE

|   |            |   |             |
|---|------------|---|-------------|
| Georgiens quelz & de leur pays.                 | 39.b       | Habits d'Euësque.                           | 171.b       |
| Cesari cité.                                    | 29.a       | Habillements riches & modestes.             | 50.a.74.a   |
| Cetes.  | 91.b       | Hadingue Dieu.                              | 93.a        |
| Giapan isle, & des peuples y habitans.          | 272.a      | Haysi arbre.                                | 296.a       |
| Gibaltard & de son destroit.                    | 3.b        | Haity isle.                                 | 285.b       |
| Gibelins.                                       | 132.a      | Haitiens.                                   | 285.a       |
| Guienne prouince.                               | 232.b      | Haly alla en Perse.                         | 45.b        |
| Gurfe cité royalle.                             | 84.b       | Halyate roy.                                | 81.b        |
| Gua isle.                                       | 52.b       | Hanetons.                                   | 15.b        |
| Gobelers testes d'hommes                        | 59.a       | Hannibal.                                   | 231.b       |
| Goddan Dieu.                                    | 149.b      | Harpe en batay'e.                           | 81.b        |
| Gog.  | 92.b       | Hea Royaume.                                | 23.a        |
| Gomachusò prouince.                             | 39.a       | Hebreux seuls vrays adorateurs.             | 33.a        |
| Gondebauld.                                     | 201.b      | Heluetiens.                                 | 202.b.203.a |
| Gots, de leur oregine, mœurs, & religion.       | 91.a       | Heluetien.                                  | 131.b       |
| 93.a.196.b.291.a                                |            | Henry I. & 4.                               | 204.b       |
| Goulphe de la chaleur.                          | 266.b      | Heraux.                                     | 143.b       |
| Goulphe Arrabique.                              | 17.a       | Herbe causant la mort.                      | 251.b       |
| Goulphe S. Michel.                              | 305.a      | Herbe priuani de sens.                      | 286.a       |
| Gouuernement d'Egipte.                          | 9.b        | Hercinie forest.                            | 109.a       |
| Gouuerneurs discordans.                         | 304.a      | Hercules Lybien                             | 239.a       |
| Gexo roy de l'isle de Giapan.                   | 272.a      | Hercules surnommé Lybien sorty d'Egipte.    |             |
| Grand conseil.                                  | 280.a      | Hercule a peuple la Gascoigne.              | 231.a.b     |
| Grands se façonnent selon les mœurs de ceux     |            | Herduel pere de Sophy.                      | 46.a        |
| qui les manient.                                | 8.b        | Herese des Saduccéens.                      | 36.b        |
| Gratter & de la façon de se gratter.            | 47.b       | Heretiques.                                 | 67.b        |
| Grece   | 78.a.139.b | Heritage esgal.                             | 145.a       |
| Grecs differens.                                | 32.a       | Heritages.                                  | 135.a       |
| Grenade pays.                                   | 273.a      | HeSperie.                                   | 137.a       |
| Grotesques maisons des Brachmanes.              | 49.b       | Heures canoniales.                          | 75.b        |
| Guaix amacar occis par son frere.               | 304.b      | Hiacinte pierre precieuse.                  | 5.a         |
| Guay herbe.                                     | 264.a      | Hidalgue.                                   | 240.a       |
| Gualdupes & de leurs mœurs.                     | 263.b      | Hierusalem frequentée & prinse.             | 38.a        |
| Guede   | 246.a      | Hieroglyphiques.                            | 248.b       |
| Guelfhes.                                       | 132.a      | Hilophages.                                 | 16.a        |
| Guerre & de la condition de ceux qui sont prins |            | Hipre.                                      | 215.b       |
| & qui y meurent. 25.a.34.a.79.b.                |            | Hircans.                                    | 300.b       |
| Guerriers.                                      | 274.b      | Hoch teut Schland.                          | 12.b        |
| Guerre & des dignitez en icelle.                | 140.a      | Hochelagua.                                 | 266.a.257.a |
| Guibr y   | 229.a      | Holocauste.                                 | 34.b        |
| Gundebauld legislateur.                         | 199.a      | Homme & de son origine & creation. 1.a.2.b. |             |
| Gundioque roy Arrien.                           | 201.a      | 3 a.287.a                                   |             |
| Guzule prouince.                                | 24.a       | Homme à diuerses complexions à la preface.  |             |
| Gymnites  | 16.a.b     | Hommes sacrefiez.                           | 308.b       |
| Gymnosophistes philosophes Indiens.             | 49.a       | Hommes sales pour manger.                   | 301.b       |
| H.  |            | Hommes monstrueux.                          | 251.a       |
| Habits diuers des Indiens.                      | 47.a       | Hommes sans barbe.                          | 50.a        |

Hommes  
Hommes f  
Homme c  
Hommes p  
Hommage  
Homicides  
200.a  
Homar di  
Homar se  
Homar su  
Homere na  
Homneurs  
Hongrie  
Hongrie  
22  
Horchilou  
Hospitalite  
Hustel de  
Hugues tyr  
Huguenot  
Hugueigal  
Huns.  
Huracans  
Hustites.  
Hypocrate  
  
I  
Iacobn  
Iaguasses  
Iamaigu  
Iamb  
Iane  
Iane  
Ianisaire  
Ianuier  
Iaques C  
Iaruma  
Iberie  
Iberes  
22  
Ies  
Idolatri  
24

T A B L E.

|            |                                     |                   |  |                                 |      |
|------------|-------------------------------------|-------------------|--|---------------------------------|------|
| 175.b      | Hommes immolez.                     | 114.b             | Idolatrie monstrueuse.                       | 12.a                            |      |
| 50.a.74.a  | Hommes sans amo. & sans appetit.    | 18.a              | Idolatrie des habitans de l'aué.             | 57.a                            |      |
| 93.a       | Homme corrompu de la multitude.     | 1.b               | Idolatrie sorte à la preface                 |                                 |      |
| 296.a      | Hommes premiers de vie grossiere.   | 3.a               | Idolatries croyent un dieu.                  | 282.a                           |      |
| 285.b      | Hommage.                            | 216.a             | Idoles.                                      | 231.b.264.a                     |      |
| 285.a      | Homicides.                          | 10.b.23 b         | Idoles du Diable.                            | 302.a                           |      |
| 45.b       | 200.a                               |                   | Idole.                                       | 310.a.312.a                     |      |
| 81.b       | Homar disciple de Mahomet.          | 37.b              | Iesuchrist pour quoy venu                    | 74.b                            |      |
| 15.b       | Homar se fit seigneur de Palestine. | 45.b              | Ierusalem.                                   | 88.a                            |      |
| 231.b      | Homar succeda a mahomet.            | 68.b              | Ieusnes ordonnées en l'Alcoran.              | 71.b                            |      |
| 81.b       | Homere natif de Rhodes.             | 86.b              | Ieusnes des Indiens.                         | 53.a                            |      |
| 23.a       | Honneurs des Rois                   | 83.a              | Ieusnes des Armeniens.                       | 40.a                            |      |
| 33.a       | Hongrie & de leurs estatz.          | 106.b             | Ieu à l'argent deffendu.                     | 72.a                            |      |
| 02.b.203.a | Hongrie, & Hongres.                 | 107.a.109.a.206.a | Ieu.   | 280.b                           |      |
| 131.b      | 224.a                               |                   | Ieux Istiniens                               | 79.a                            |      |
| 204.b      | Horchilouos idole de Themistitan.   | 278.a             | Illustres honorez entre les Galath.          | 168.b                           |      |
| 143.b      | Hospitalité.                        | 240.a             | Immortalité de l'ame.                        | 300.b                           |      |
| 351.b      | Hastel de Clugny.                   | 185.b             | Impostz sefranges.                           | 308.a                           |      |
| 286.a      | Hagues tyran.                       | 195.b             | Impudicité de filles.                        | 23.a                            |      |
| 109.a      | Haguenots.                          | 110.a             | Impunité des maux cause desordre en l'estat. |                                 |      |
| 239.a      | Hagueigabon lac.                    | 284.b             | 107.a  | 10.a                            |      |
| 231.a.b    | HAINS.                              | 107.a             | Indes, & des Indiens.                        | 46.b                            |      |
| 46.a       | Huracans orages.                    | 289.a             | Indie anciennement appellée Ethiopie.        | 4.b                             |      |
| 36.b       | Husites.                            | 110.a             | Ingellon Ladisla.                            | 102.b                           |      |
| 67.b       | Hypocrate natif de Languo.          | 88.b              | Ingres peuples.                              | 335.a                           |      |
| 145.a      |                                     |                   | Inquisiteurs de foy en Turquie.              | 73.b                            |      |
| 135.a      |                                     |                   | Iornandez.                                   | 95.b                            |      |
| 137.a      |                                     |                   | Iours longs.                                 | 94.b                            |      |
| 75.b       |                                     |                   | Iours esgaux                                 | 284.b                           |      |
| 5.a        |                                     |                   | Iphyeme vierge.                              | 60.b                            |      |
| 240.a      |                                     |                   | Irlandays Barbares.                          | 248.b                           |      |
| 38.a       |                                     |                   | Isacie vierge.                               | 60.b                            |      |
| 248.b      |                                     |                   | Isis Roy d'Egypte.                           | 2.a                             |      |
| 16.a       |                                     |                   | Isis aymée de Iupiter.                       | 7.b                             |      |
| 215.b      |                                     |                   | Isle S. Iaques.                              | 305.a                           |      |
| 300.b      |                                     |                   | Isle de terre Française.                     | 266.a                           |      |
| 12.b       |                                     |                   | Isles de terre neufue.                       | 265.b                           |      |
| 1.267.a    |                                     |                   | Isle S. Iaques.                              | 266.a                           |      |
| 34.b       |                                     |                   | Isles de Bacalos.                            | 260.b                           |      |
| 1.a.2.b.   |                                     |                   | Isles fortunés.                              | 24.b                            |      |
|            |                                     |                   | Isle a vers le Grand Ocean.                  | 57.a                            |      |
|            |                                     |                   | Isles du Goulpho.                            | 30.b                            |      |
|            |                                     |                   | Isles diuerses                               | 249.b                           |      |
|            |                                     |                   | 17.a   | Ismael planta sa loy par armes. | 46.a |
|            |                                     |                   |  | Isidons.                        | 61.b |
|            |                                     |                   |  | 2.a.26.b                        |      |

I

Iacelique, autant que Euesque.

Iacobns.

Iaguasses occiseurs de leurs filles.

Iamaïque isle.

Iamb.

Iane

Iane.

Ianisaires.

Ianvier appellé.

Iaques Cartier pilote.

Iarumà fruits.

Iberie.

Iberes

229.a

Iben.

Iephphagen.

Idolatrie, & de son commencement en Egypte.

2.a.26.b



TABLE

|        |                  |       |   |                 |
|--------|------------------|-------|---|-----------------|
| 100. b | Lyoniens peuple. | 15. b | Mariages.                                       | 246. a. 278. b. |
| 100. b | Lyoniens peuple. | 61. a | 316. b. 308. b                                  |                 |
|        |                  |       | Mariage à quarante ans.                         | 292. a          |
|        |                  |       | Mariage sauvages.                               | 251. b          |
|        |                  |       | Maris finis par leurs femmes a la guerre.       | 302. b          |
|        |                  |       | Maris commusiciens leurs femmes.                | 42. a           |
|        |                  |       | Mariembourg.                                    | 103. b          |
|        |                  |       | Mastaret.                                       | 58. a           |
|        |                  |       | Mars adoré.                                     | 259. b          |
|        |                  |       | Mars natif de Thrace.                           | 90. a           |
|        |                  |       | Marseille & de l'escole.                        | 191. b          |
|        |                  |       | Maroc Royaume.                                  | 23. a           |
|        |                  |       | Matz en bannissement.                           | 209. a          |
|        |                  |       | Mauritaniens doux.                              | 19. b           |
|        |                  |       | Maxes accoustrez estrangement.                  | 14. b           |
|        |                  |       | Mede pays.                                      | 38. b           |
|        |                  |       | Medecins fort subiets iadis en Egypte.          | 12. a           |
|        |                  |       | Melinde prouince.                               | 27. a           |
|        |                  |       | Melanchlènes peuples.                           | 61. a           |
|        |                  |       | Membre d'homme adoré.                           | 291. b          |
|        |                  |       | Memphis.  | 7. a            |
|        |                  |       | Meuteur.  | 10. b           |
|        |                  |       | Mer & de son origine.                           | 287. b          |
|        |                  |       | Mer Caspie.                                     | 38. b. 284. b   |
|        |                  |       | Mer de Sur.                                     | 295. b          |
|        |                  |       | Mer Ionique.                                    | 78. a           |
|        |                  |       | Mer & des flus & reflux d'icelle.               | 257. a          |
|        |                  |       | Mer d'eau douce.                                | 251. a          |
|        |                  |       | Mer d'Irlande.                                  | 249. a          |
|        |                  |       | Mer rouge.                                      | 296. a          |
|        |                  |       | Mercies.  | 223. a          |
|        |                  |       | Merouée.  | 179. b          |
|        |                  |       | Merideville.                                    | 238. b          |
|        |                  |       | Meroc isle dans le Nil.                         | 5. a            |
|        |                  |       | Meschanceré des Lybiens.                        | 23. a           |
|        |                  |       | Meschantz multipliez.                           | 2. a            |
|        |                  |       | Massagetes sons Scythes.                        | 13. b. 60. a    |
|        |                  |       | Messages.                                       | 89. b           |
|        |                  |       | Mestiers.                                       | 143. a          |
|        |                  |       | Metaux abondent en l'Europe.                    | 78. a           |
|        |                  |       | Methotin magicien adoré pour dieu.              | 93. a           |
|        |                  |       | Meurres.  | 158. b          |
|        |                  |       | Mexique royaume & des peuples.                  | 273. b          |
|        |                  |       | Mexiquiens peuple.                              | 272. b. 277. a  |
|        |                  |       | Miel.   | 109. b. 240. b  |
|        |                  |       | Militaire loy pour tenir les soldats en devoir. |                 |
|        |                  |       |   |                 |

T A B L E.

|  |             |   |                  |
|--|-------------|---|------------------|
| Mises d'où vient.                          | 141.b       | Natolie.                                    | 62.a             |
| Mines d'or.                                | 284.b       | Natragay Dieu des Tartares.                 | 63.b             |
| Mines.                                     | 12.b        | Nates.                                      | 72.b             |
| Mine comment est laüée.                    | 314.b       | Natiuité de Iesuchrist.                     | 76.b             |
| Ministres d'idoles.                        | 307.b       | Nauigans refusez en tesmoignage.            | 58.a             |
| Miracle à la preface.                      |             | Nauigage.                                   | 135.b            |
| M.ife.                                     | 108.a       | Nauarre en Esaigne.                         | 96.b. 238.b      |
| Missifrate.                                | 80.a        | Necromantie à laquelle sont adonnez les pr- |                  |
| Modestie des Egyptiens.                    | 9.a         | Neres.                                      | 40.b             |
| Mœurs des Lybiens.                         | 14.b        | Negropont.                                  | 88.a             |
| Mœurs des Numides.                         | 21.a        | Nestoriens.                                 | 66.a             |
| Moisson double aux Indes.                  | 46.b        | Neures peuples.                             | 61.a             |
| Monde & diuision d'iceluy.                 | 233.b       | Nider teut Schland basse Allemagne.         | 112.b            |
| Monde incorruptible.                       | 2.bb        | Nidrose.                                    | 225.a            |
| Monde nouueau.                             | 235.b       | Niger fleuue de Senegà.                     | 15.b             |
| Monarchies par sang.                       | 62.b        | Nil & de son estendue.                      | 3.b. 303.b       |
| Mongal region de Tartarie.                 | 61.b        | Nisan moys de Hebreux.                      | 35.a             |
| Monnoye incogneue au Peru.                 | 316.a       | Noblesse.                                   | 116.a. 145.a     |
| Monnoye de papier.                         | 31.b. 134.a | Noblese respectée entre les Giapanois.      | 280.b            |
| Monstres.                                  | 50.b        | Noé.  | 1.b              |
| Montaignars hommes fiers.                  | 315.a       | Noirs en leur simplicité.                   | 22.b. 23.a. 26.a |
| Montez umá Roy.                            | 279.2       | Nomades.                                    | 93.b             |
| Montz.                                     | 305.a       | Nom des femmes.                             | 81.a             |
| Montreal fort en la Floride.               | 267.b       | Nonnains.                                   | 132.b            |
| Mores en Egipte & de deux sortes.          | 6.b. 19.b   | Nopces.                                     | 94.a             |
| Morts iouissent de leurs maisons.          | 313.a       | Noppage entre les Perses.                   | 45.a             |
| Mort ignominieuse d'un Roy.                | 311.a       | Nord septentrion.                           | 221.a            |
| Mort & de la condamnation à icelle.        | 182.a       | Normands & de leur origine & courses.       |                  |
| Mort cruelle contre les Roys mal viuans.   | 90.a        | 221.a. 225.b. 229.a                         |                  |
| Morts.                                     | 135.b       | Nore roy.                                   | 224.b            |
| Morts & du soing d'iceux.                  | 42.a. 59.b  | Noron province.                             | 235.a            |
| Moscouites trompeurs.                      | 101.a       | Nouempopulaire.                             | 232.a. 234.a     |
| Mosquée riche.                             | 309.b       | Nourriture des enfans d'Egypte.             | 11.b             |
| Mouuement estrange.                        | 295.a       | Nourriture pauvre.                          | 24.a             |
| Mouy seigneur de la Milleraie.             | 266.a       | Nourriture delicieuse en Perse.             | 45.a. 85.a       |
| Mouches à miel.                            | 248.b       | Noruege & Noruegiens.                       | 224.b            |
| Moynes Mahometistes.                       | 22.b        | Noruegiens sauuages.                        | 93.b             |
| Multauue fleuue.                           | 109.b       | Nuits courtes.                              | 94.b             |
| Musican ville.                             | 47.a        | Nuits semestres.                            | 250.a            |
| Musique corrompts l'esprit de la ieunesse. | 12.a        | Nuit & du travail en icelle.                | 94.b             |
|  |             | Numides.                                    | 21.a.b           |
|  |             | Numidie Barbarie.                           | 19.b             |
| <b>N</b> ager.                             | 302.b       |   |                  |
| Nahéz auirons.                             | 289.a       |   |                  |
| Nape des Turcz.                            | 72.a        | <b>O</b> beissance des subiects.            | 62.b. 64.b       |
| Narde.                                     | 47.a        | Obeissance au Roy d'Ethiopia.               | 4.b              |
| Nasamones peuple d'Afrique.                | 13.b        | Obseques d'Egyptiens & Tarnassaricus.       |                  |
| Natolie chef de Turquie.                   | 42.a        | 12.b. 55.b                                  |                  |

Obseques  
 Obseques  
 59  
 Ocean  
 Occiden  
 Odorat.  
 Odoacre  
 Oenotre  
 Oethe m  
 Deuures  
 Offible  
 Office de  
 Officiers  
 Offices d  
 Offrande  
 Oignem  
 Olimpie  
 Omarbe  
 Omen C  
 Orages.  
 Oratoire  
 Ordre sa  
 Ordres e  
 Or.  
 Ormuz.  
 Orphée t  
 Ofire roy  
 Othon fo  
 Oyseaux  
**P** Ach  
 P Pacc  
 Pades In  
 Pages pr  
 Pages m  
 Pages de  
 296  
 Pain de  
 Pays bas  
 Pays poss  
 Pairs de  
 Paillard  
 Paillard  
 Parz.  
 Palais.  
 Paluz.  
 Pallus fi

T A B L E.

|                         |   |             |  |                 |
|-------------------------|---|-------------|--|-----------------|
| 62.a                    | Obseques en Athenes.                    | 80.a        | Paliure arbre & herbe.                                     | 15.a            |
| 63.b                    | Obseques des roys des Tartars.          | 58.a        | Palmiers fertilsz.   | 31.a            |
| 72.b                    | 59.b.66.a.67.b                          |             | Palestine & de son assiette.                               | 32.b            |
| 76.b                    | Ocean difficile à nauiger.              | 232.b.167.b | Palatins chassez.  | 106.b           |
| 58.a                    | Occidens aux de quelz instrumens vsent. | 299.a       | Palais des princes à qui destinez.                         | 313.a           |
| 135.b                   | Odorat.                                 | 50.b        | Pannuco pays.  | 301.b           |
| 96.b.238.b              | Odoacre Roy.                            | 96.a        | Pannonie.  | 96.a.167.a.f    |
| ez les pr <sup>es</sup> | Oenotre.                                | 137.a.b     | Panchée isle.  | 29.b            |
| 40.b                    | Oethe mont.                             | 78.a        | Pape monarque de l'Eglise.                                 | 75.a            |
| 88.a                    | Deuures meritoires.                     | 283.b       | Papiros arbre.   | 7.b             |
| 66.a                    | Offibled.                               | 268.a       | Papier.  | 185.a           |
| 61.a                    | Office diuin.                           | 76.a        | Paris mœurs & coustumes des Parisiens.                     | 184.a           |
| 112.b                   | Officiers des rois d'Egypte.            | 8.b         | Parie.   | 295.a           |
| 225.a                   | Offices de ville.                       | 189.a       | Parlement & de son origine.                                | 177.b           |
| 15.b                    | Offrande pour les pechez.               | 35.a        | Paradis.   | 282.b           |
| 3.b.303.b               | Ornement des Insulaires.                | 24.b        | Parruque.  | 82.b            |
| 35.a                    | Olimpiens.                              | 79.b        | Parler au camp deffendu.                                   | 66.b            |
| 16.a.145.a              | Omarberch.                              | 88.b        | Pariure & poine d'iceluy.                                  | 60.a.143.b.10.b |
| 280.b                   | Ômen Caliphe roy.                       | 20.a        | Pardon general entre les idolatres.                        | 55.a            |
| 1.b                     | Orages.                                 | 62.a.289.a  | Parthie prouince & des Parthes.                            | 41.a            |
| 23.a.26.a               | Oratoire & ornement d'iceluy.           | 54.a        | Paradis de Mahomer.  | 74.a            |
| 93.b                    | Ordre saint Michel.                     | 183.a       | Paradis terrestre lieu de delices.                         | 1.a             |
| 81.a                    | Ordres entre les Indiens.               | 49.a        | Parricides.  | 11.a            |
| 132.b                   | Or.                                     | 81.a        | Pasteurs tiers ordre des Indiens.                          | 48.b            |
| 94.a                    | Orma7.                                  | 30.b        | Pasques & de deux sortes.                                  | 72.b            |
| 45.a                    | Orphée tué.                             | 89.a        | Patrices.  | 140.b           |
| 221.a                   | Osire roy d'Egypte.                     | 2.a         | S.Patrice conuertit les idolatres en Hibernie.             |                 |
| urfes.                  | Osbon forest.                           | 109.a       | 249.a  |                 |
| 224.b                   | Oyseaux passagers.                      | 290.a       | Patagones geans.   | 316.a           |
| 235.a                   |   |             | Patriarchat & different pour iceluy.                       | 165.b           |
| 4.234.a                 |   | 310.a       | Pegu cité.   | 56.a            |
| 11.b                    |   | 312.a       | Pende Roy d'Escoffe.                                       | 223.a           |
| 24.a                    |   | 49.a        | Penitence.   | 37.a.283.a      |
| 45.a.85.a               |   | 297.a       | Pentecoste.  | 35.a            |
| 224.b                   |   | 277.a       | Peresuz roy de Perse.                                      | 107.b           |
| 93.b                    |   |             | Peres vendans leurs enfans.                                | 26.b            |
| 94.b                    |   |             | Peres tuans leurs enfans comme estoient punis.             |                 |
| 250.a                   |   | 251.b       | 10.b.142.a   |                 |
| 94.b                    |   | 216.b       | Peres ne doiuent laisser leurs enfans sans vacca-<br>tion. | 79.a            |
| 21.a.b                  |   | 96.b        | Permutation.   | 94.a            |
| 19.b                    |   | 177.b.183.a | Perse & de leurs coustumes.                                | 84.a            |
| 2.b.64b.                |   | 65.a.152.b  | Perles.  | 57.b.196.a      |
| 4.b                     |   | 110.b       | Persepoly ruinée.  | 45.a.70.b       |
|                         |   | 50.a        | Perse & Persans.   | 45.a.70.b       |
|                         |   | 306.a       | Peru & des habitans d'iceluy.                              | 295.b.307.a     |
|                         |   | 13.a        | Pescher & pescherie.                                       | 17.b            |
|                         |   | 14.a        |  |                 |

T A B L E.

|   |                  |  |       |
|---|------------------|--|-------|
| Pechez esgaux en Giapan.                          | 280.b            | Presbres anciens en Egipte fort sçauants         | 9.b   |
| Peste.  | 269.a            | Presbres des Panthasiens.                        | 30.a  |
| Peuple viuant de chair de Singe.                  | 14.b             | Prete-ian.                                       | 62.a  |
| Peuple diuers en Grece, voy la preface.           |                  | Presbres des Giapanois.                          | 280.b |
| Peuple.   | 141.a            | Presbres Idolâtres.                              | 264.a |
| Peucetie.   | 137.a            | Presbres mariez.                                 | 202.a |
| Phalange.   | 84.b             | Presbres iuges.                                  | 314.b |
| Pharisiens fataux.                                | 36.b             | Presbres de Cybelle.                             | 190.a |
| Philarme monsigne.                                | 86.b             | Prescheurs admirez.                              | 145.a |
| Philostrate grand bourdeur.                       | 30.b             | President.                                       | 161.b |
| Phylisins.  | 32.b             | pretours.  | 244.b |
| Philosophes des Perses & Indiens.                 | 44.b             | preost de Paris.                                 | 189.a |
| Phociens.   | 231.b            | Prince Lorrain.                                  | 228.b |
| Phoronce.   | 80.b. 137.a      | Priape honoré.                                   | 292.a |
| Phrise Tributaire.                                | 227.b            | Princes discordâs dônent entrée au sophy.        | 46.a  |
| Pictes.   | 203.b. 246.b     | Prince & loy liant sa puissance.                 | 45.a  |
| Pie Pape du temps de Tamberlan.                   | 42.a             | Prince en France.                                | 188.a |
| S Pierre chef de l'Eglise.                        | 74.b             | Princes d'Ethiopie comment sont traitez          | 6.b   |
| Pierres avec quel engin portées.                  | 316.a            | Princes Allemans subiets à l'Empereur.           | 216.b |
| Pionniers.  | 143.a            | Principe des choses.                             | 32.a  |
| Piquiers Allemans.                                | 114.a            | Priere pour les morts entre les Gentilz.         | 13.a  |
| Pissant les Turcz sacropissens.                   | 72.b             | Priere pour les morts entre les Chrestiens.      | 76.b  |
| Plan flenne.                                      | 162.b            | Priere pour les soldats morts en guerre.         | 72.a  |
| Pænes peuple d'Arique.                            | 13.b             | Prieres des Turcz.                               | 62.b  |
| Poetes hinorez.                                   | 170.a            | Primates.  | 230.b |
| Poiles.   | 185.a            | Promontoire prassen Royaume.                     | 17.a  |
| Poissons.   | 224.b            | Prionstiqueurs philosophes.                      | 48.a  |
| Poison.   | 240.b. 299.b     | Procureurs de S. Marc.                           | 161.a |
| Poloigne, & Poloignois.                           | 105.a            | Proces.  | 183.b |
| Police de France.                                 | 183.a            | Prouins c'est Agendicum.                         | 185.b |
| Police d'Egipte.                                  | 9.b              | Procureurs des nations.                          | 192.b |
| Police au camp.                                   | 42.b             | Prouinces partans le nom des floumes & riuieres. | 305.b |
| Pontifes gentilz.                                 | 5.b              | Prouinces de Gascoigne.                          | 232.b |
| Pontife.  | 142.b            | Pitthiriae maladie pediculaire.                  | 16.b  |
| Ponts.  | 310.a            | Ptolomée premier Cosmographe.                    | 253.b |
| Popiel Roy mangé des ratz.                        | 106.a            | Ptolomée premier Roy d'Egipte apres Alexandre.   | 12.b  |
| Populace.   | 140.b            | Pugnâ isle.                                      | 305.a |
| Portugais ont cherché les terres Septentrionales. | 260.b            | Puisnez.   | 229.a |
| Portugais tienent des fortresses en Cābare.       | 52.a             | Punition de ceux qui pratiquoyent avec l'enemy.  | 11.a  |
| Portugal & du Roy.                                | 20.b. 24.a. 30.b | Pyramides.                                       | 7.a   |
| Pouille.  | 139.a            | Pithies quelz.                                   | 85.b  |
| Pourpre.  | 252.b            |  |       |
| Poudre de grand vertu.                            | 268.a            |  |       |
| Prague cité.                                      | 109.b            |  |       |
| Præfectus annone commis des viures.               | 189.a            |  |       |
| Presbres continens honorez.                       | 53.b. 73.a       |  |       |

Q Verelles. 200.b  
 Quiloâ prouince. 27.a

Quinsoy  
 Quix qu  
 Quix qu  
 31  
**R**  
 Ra  
 Raperz.  
 Ratz m  
 Rebelles  
 Rebelles  
 Rebelles  
 Recompe  
 Receptes  
 Recteur  
 Registres  
 Religion  
 Religion  
 Religion  
 Religion  
 Religion  
 Religieus  
 Reliques  
 Remoriqu  
 Requestes  
 Resurrect  
 Renereuce  
 Rhodes.  
 Ruten.  
 Richesses  
 Ris en vj  
 Riuieres  
 Riueroys  
 Robert R  
 Romain  
 Romain  
 Rome pil  
 Romule  
 Romain  
 Romain  
 Romain  
 Rome pr  
 Roric R  
 Roskar s  
 Roslich  
 Rotharis  
 Ronen.

T A B L E.

|  |                 |   |                                     |
|--|-----------------|---|-------------------------------------|
| Quinsay ville.                         | 51. b           | Roy quel doit estre.                            | 8. b                                |
| Quinzuesia Isle.                       | 284. a          | Roy quant grand nombre d'enfans.                | 309. a                              |
| Quinz Lieutenant.                      | 309. b          | Roy porté par les indiens.                      | 307. a                              |
| 311. b                                 |                 | Royz adorez.                                    | 16. b                               |
| R.                                     |                 | Roy gueries de maladie.                         | 287. b                              |
| R Angifere animal.                     | 93. b           | Royz adorez a leur trespass.                    | 261. a                              |
| Raoul baptisé.                         | 228. a          | Royz morts honorez.                             | 308. a                              |
| Raptz.                                 | 182. a          | Royz en France, & d'ou descenduz.               | 188. a. 191. a                      |
| Ratz mangearent le Roy popiel.         | 106. a          | Royz de Bourgogne.                              | 201. a                              |
| Rebelles Panucéens.                    | 292. b          | Royz sous un monarque.                          | 303. b                              |
| Rebelles punis.                        | 281. b          | Rubion.   | 138. b                              |
| Rebelles chastiez.                     | 86. a           | Rustiques & de leur vestemens.                  | 118. b                              |
| Remompence des Roys de Scythie.        | 99. b           | S.  |                                     |
| Receptes des maladies estranges.       | 15. b           | S Abéens  | 29. a                               |
| Reffeur                                | 92. a. 191. b.  | S Sabée ditte Arabie.                           | 11. b. 28. b.                       |
| Reffeur comment combattent.            | 42. a           | Sacrificateurs contrains                        | 30. a                               |
| Religion de Tamberlam.                 | 43. b           | Sacrifices.                                     | 15. a. 54. b. 93. a. 169. b. 273. b |
| Religion des Ethiopiens, & brachmanes. | 5. a. 50        | 278. a. 283. b                                  |                                     |
| Religion commencement de l'estat.      | 140. b          | Sacrifices des Iuisz.                           | 34. b                               |
| Religion des Tamboliens.               | 252. a          | Sacrifices des Perses.                          | 45. a                               |
| Religion françoise.                    | 183. b.         | Sacrifices cruels.                              | 305. b. 308. b                      |
| Religieux en Giapan.                   | 282. b          | Sacrifice pour dominer.                         | 170. b                              |
| Reliques des saintz.                   | 14. a           | Sacrifices des Barcéens.                        | 14. b                               |
| Remorique.                             | 231. a          | Saducéens.                                      | 36. b                               |
| Requestes du palays                    | 177. a          | Saiettes enuenimées.                            | 57. a                               |
| Resurrection de Iesus-Christ.          | 76. a           | Saiettes des Cumanois.                          | 300. a                              |
| Reuerence                              | 207. a          | Saint Gal cité.                                 | 210. a                              |
| Rhodes.                                | 86. a           | Saint Sepulchre.                                | 69. b                               |
| Ruten.                                 | 213. a.         | Salaires proposés à ceux qui auoient grand nom. |                                     |
| Richesces de Peru.                     | 309. a          | bre d'enfans.                                   | 45. a                               |
| Ris en vsage entre les indiens.        | 47. b           | Salaires des Iuges.                             | 135. b                              |
| Riuieres de Maragnon, & Orellane.      | 303. b          | Sales Saliques.                                 | 111. b                              |
| Riueroys                               | 236. b          | Saliens.  | 298. a                              |
| Robert Roy.                            | 202. b          | Saliens prestres                                | 142. b                              |
| Romains deffaits par les Heluetiens.   | 203. a          | Salique.  | 181. a. b                           |
| Romaignolle.                           | 136. a          | Salerno.  | 138. b                              |
| Rome pillée.                           | 206. a          | Salpe.  | 159. a                              |
| Romule & Reme.                         | 137. a          | Samathan en Cominge ou a esté nourri l'An.      |                                     |
| Romain deffait par les Saxons.         | 119. a          | theur de ceste Histoire.                        | 293. b                              |
| Romains à la presface.                 |                 | Samaristes mangeurs d'hommes.                   | 57. b                               |
| Romains quelz.                         | 145. b. 199. b. | Samarcané cite.                                 | 43. b                               |
| Rome prinse.                           | 96. a           | Samogitie region.                               | 103. b                              |
| Roric Roy.                             | 226. a          | Sang merueilleux.                               | 251. b                              |
| Rostar Saturne.                        | 93. a           | Sang royal conuient respecter.                  | 83. a                               |
| Roslitch Dieu.                         | 151. a          | Sang n'est mangé par les Iuisz.                 | 71. a                               |
| Rotharis Arrien                        | 229. a          | iradanapale vaincu par Arbace.                  | 34. a                               |
| Rouen.                                 |                 |   | 44. b.                              |

TABLE.

|  |                               |  |                                      |
|--|-------------------------------|--|--------------------------------------|
| <i>Armates.</i>                                    | 222. b                        | <i>Sidonie Apollinaire.</i>                          | 230. b                               |
| <i>Arms Roy.</i>                                   | 191. a                        | <i>Signes.</i>                                       | 310. b.                              |
| <i>Armenides Theologiens.</i>                      | 169. b.                       | <i>Sigismond Roy.</i>                                | 201. b                               |
| <i>Arrafins pilleurs</i>                           | 6. b. 29. b. 87. a            | <i>Silane que signifie.</i>                          | 205. b                               |
| <i>Arrafins &amp; de l'origine de son nom.</i>     | 62. a                         | <i>Silanus fleuve.</i>                               | 130. b                               |
| <i>Sathan adoré.</i>                               | à la preface.                 | <i>Siliquastre nommé aussi piperitis.</i>            | 5. a                                 |
| <i>Saumens en abondance.</i>                       | 261. b                        | <i>Siluyens</i>                                      | 249. b                               |
| <i>Saumagine.</i>                                  | 245. b.                       | <i>Simulachre.</i>                                   | 120. b                               |
| <i>Sauvages.</i>                                   | 17. b. 246. b                 | <i>simples pour faire poison</i>                     | 299. b                               |
| <i>Sauf-conduit.</i>                               | 64. a                         | <i>Sinistres sacrifices.</i>                         | 195. a                               |
| <i>Sauterelles.</i>                                | 87. b                         | <i>Syrie.</i>  | 37. b                                |
| <i>Saxe &amp; Saxons.</i>                          | 119. a                        | <i>Syriens.</i>                                      | 38. a                                |
| <i>Saxons.</i>                                     | 213. a                        | <i>Sobriété des Egyptiens.</i>                       | 9. a. 37. a                          |
| <i>Seauoir.</i>                                    | 145. a                        | <i>Société des hommes.</i>                           | 33. b.                               |
| <i>Schaffuse ville.</i>                            | 210. b                        | <i>Sodomites.</i>                                    | 65. a                                |
| <i>Scandinavia Isle.</i>                           | 148. b                        | <i>Songes</i>  | 4. b                                 |
| <i>Scinites.</i>                                   | 26. a. à la preface.          | <i>Soldatz nourriz aux despens du Roy, &amp; du</i>  |                                      |
| <i>Sciopodes.</i>                                  | 51. a                         | <i>triple ordre d'iceux.</i>                         | 48. b. 71. a.                        |
| <i>Scrinie.</i>                                    | 94. b                         | <i>Soleil adoré.</i>                                 | 273. b. 277. b. 298. b. 299. a       |
| <i>Scordisques.</i>                                | 172. a                        | <i>Soleil estimé Dieu, &amp; adoré.</i>              | 26. b. 60. a. 180. b                 |
| <i>Scythie &amp; Scythes.</i>                      | 58. b. 255. a. 300. b         |  | 301. b.                              |
| <i>Seau &amp; description d'iceluy du Tartare.</i> | 66. b                         | <i>Soliers à l'Apollonique,</i>                      | 31. a                                |
| <i>Sécheresse.</i>                                 | 230. a                        | <i>Soleurre cité ancienne,</i>                       | 210. a                               |
| <i>Sectes entre le Iuis &amp; Lithuanies.</i>      | 36. b.                        | <i>Solon</i>   | 78. b.                               |
| 101. b   |                               | <i>Solyman.</i>                                      | 68. b                                |
| <i>Seditieux.</i>                                  | 78. b                         | <i>Sophy commença à regner</i>                       | 46. a                                |
| <i>Sedumois.</i>                                   | 209. a                        | <i>Sort.</i>   | 159. a                               |
| <i>Sel.</i>  | 157. a. 229. b                | <i>Sorciers.</i>                                     | 93. a. 94. b. 293. a. 281. b. 297. a |
| <i>Seneg à Royaume.</i>                            | 15. b                         | <i>Spermatophages.</i>                               | 16. a                                |
| <i>Seneg à fleuve.</i>                             | 303. b                        | <i>Sparthe region.</i>                               | 80. b.                               |
| <i>Senat.</i>                                      | 141. a.                       | <i>Stade.</i>  | 84. b.                               |
| <i>Senateurs.</i>                                  | 161. a                        | <i>Statue.</i>                                       | 120. b.                              |
| <i>Sepultures.</i>                                 | 50. a. 168. b. 178. b. 282. b | <i>Stiriens.</i>                                     | 136. b                               |
| 276. b. 287. b. 300. a.                            |                               | <i>Subornations.</i>                                 | 200. a                               |
| <i>Septem cast. a.</i>                             | 206. a                        | <i>Successions.</i>                                  | 200. a. 281. b. 316. b.              |
| <i>Septentrionalles terres.</i>                    | 255. a. 271. a                | <i>Suenes.</i>                                       | 129. a. b                            |
| <i>Septentrionaux.</i>                             | 261. a                        | <i>Suffrages.</i>                                    | 143. b. 165. a                       |
| <i>Septimanie provinces.</i>                       | 231. b                        | <i>Souisses d'où viennent, &amp; de leur succes.</i> | 206. a                               |
| <i>Sequanays.</i>                                  | 198. a                        | 207. a   |                                      |
| <i>Serpens manger.</i>                             | 300. b                        | <i>Suisses ne sont Heluetiens.</i>                   | 111. a. 209. a                       |
| <i>Serpens bons a manger.</i>                      | 252. a                        | <i>Suisses origine &amp; mœurs.</i>                  | 202. a                               |
| <i>Serpens.</i>                                    | 11. a. 28. a                  | <i>Sultan Solyman.</i>                               | 88. b                                |
| <i>Seres peuples.</i>                              | 47. a. 60. b                  | <i>Sumatre region.</i>                               | 57. a                                |
| <i>Serviteurs superbes.</i>                        | 281. b                        | <i>Supplice cruel.</i>                               | 248. b                               |
| <i>Serviteurs de cuir d'hommes.</i>                | 59. a                         | <i>Superstition folle.</i>                           | 240. b. 275. a                       |
| <i>Sesame froment indien.</i>                      | 5. a. 28. a                   | <i>Superstitions introduictes à bonne fin.</i>       | 13. b                                |
| 82.  | 249. a                        | <i>Superstitieuses contemplations,</i>               | 32. b                                |

Suprifi

44

Suz R

T

Tania

Tapis.

Taprob

Tartar

Tarbe

Tarche

Tarm

Tauris

Tauru

Tauve

Tauve

Tectos

Techel

Teic R

Temp

Temp

Temp

Temp

Temp

Temp

Terra

Terre

2

Terra

T A B L E.

|  |   |                |
|--|---|----------------|
| Superstition des Perses Indiens, & Tartares. | Timarli.  | 70.b           |
| 44.a.49.a.65.b.                              | Toiles d'Allemagne.                               | 130.b          |
| Suz Royaume.                                 | 23.a Tombeaux & de leur magnificence.             | 50.a.301.b     |
| T.   | Tonnerre.   | 93.a.299.a     |
| <b>T</b> able des commandemens de la Loy.    | Toscane, & Toscans.                               | 147.a          |
| Tamberlan de quel estat.                     | 32.a Touraine.                                    | 182.b.         |
| Tanaide Déesse.                              | 92.a Tourbô de lourde.                            | 235.b          |
| Tapis.                                       | 39.a Fournon & de leur maison.                    | 197.b          |
| Taprobane isle.                              | 72.a Trabitres.                                   | 115.a          |
| Tartarie, & Tartares.                        | 57.a Tribans.                                     | 4.144.a.159.a. |
| Tarbe prouince.                              | 61.b 162.a.b.189.a                                |                |
| Tarente ville.                               | 235.a Tribus                                      | 91.a           |
| Farn Riviere.                                | 139.a Trieste cité.                               | 166.a          |
| Taurisques.                                  | 232.a Tristonie isle.                             | 18.b           |
| Tauris cité prise par le Sophy.              | 136.b Troglodites quelz.                          | 15.a           |
| Tauriscytes.                                 | 46.a Trompettes en combat.                        | 81.b           |
| Taurer cité de Sophy.                        | 60.b Trondenne.                                   | 225.a          |
| Taure mont.                                  | 39.a Tropicque d'Esté.                            | 17.a           |
| Tectosages Languedoc.                        | 27.b Tubal.                                       | 1.b            |
| Techel Caselbas.                             | 204.a Tudesques.                                  | 1.b            |
| Tair Roy.                                    | 46.a Tuiscon.                                     | 1.b            |
| Temple d'incroyable grandeur.                | 204.a Tumbuz.                                     | 309.b          |
| Temple & ornemens d'iceluy.                  | 30.b Turban rouge & de son institution.           | 46.a           |
| Temple ancien des Idolatres.                 | 14.a Turie fleuve.                                | 241.a          |
| Temple du soleil.                            | 294.b Turege.                                     | 204.b          |
| Temporisours.                                | 305.b.314.a Turra.                                | à la preface.  |
| Termopile.                                   | 29.a Turcs & persans en differens, & de la cause. |                |
| Terres neufues par qui premier descouuertes. | 78.a 46.b   |                |
| 260.b  | Turquie & des Turcs.                              | 68.a           |
| Terre Françoisse.                            | Turquestan.                                       | 63.b           |
| Terre-tremble.                               | 265.b Tyrannie.                                   | 65.b.          |
| Terre de labour ou labrador.                 | 282.a   |                |
| Terre maudiste & pourquoy.                   | 260.b   | V.             |
| Terro ronde.                                 | 1.b   | V              |
| Festes rases.                                | 253.a Vaillans honorez.                           | 234.a          |
| Tesmoings & de leur loy.                     | 63.a Walachie.                                    | 93.a           |
| Tesmoings quelz sont receuz en Turquie.      | 33.b Valsiens.                                    | 169.a          |
| 73.b Valens Empereur.                        | 249.b Valerie.                                    | 91.a           |
| Thilé Isle.                                  | 172.a Valerian esclau.                            | 209.a          |
| Tholozains.                                  | 89.a Vallons.                                     | 95.b.          |
| Florace.                                     | 51.b.275.b  | 136.b          |
| Themsitran ville.                            | 147.a.b   | 42.a           |
| Thirrene.                                    | 53.a Vase d'Esmeraulde.                           | 305.a          |
| Thomas apostre.                              | 204.b Vascoez peuple.                             | 96.a           |
| Tignée.                                      | 270.b Vesues taillees à payer la Gendarmerie.     | 110.a.236.a    |
| Timangua peuple.                             | 70.b Vesues ne se remarians.                      | 309.b          |
| Tinas.                                       |   | 234.a          |
|  |   | 143.b          |
|  |   | 265.a          |

230.b  
310.b  
201.b  
205.b  
130.b  
5.a  
249.b  
120.b  
299.b  
125.a  
37.b  
38.a  
9.a.37.a  
33.b.  
65.a  
4.b  
7. & du  
8.b.71.a.  
b.299.a  
a.280.b  
31.a  
210.a  
78.b  
68.b  
46.a  
159.a  
b.297.a  
16.a  
80.b.  
84.b.  
120.b.  
136.b  
200.a  
316.b.  
29.a.b  
165.a  
206.a  
209.a  
202.a  
88.b  
57.a  
248.b  
275.a  
13.b  
32.a



49.6  
82.6  
295.4  
28.6  
702.4  
163.4  
222.6  
146.4  
11.6  
135.4  
296.6, 226.6  
132.4  
134.4  
148.6  
194.6

ii, de fa dor  
ammes, or  
lux, boillez.

ru. 6.  
90.4  
247.6  
258.6

67.6  
89.4  
16.6  
227.6  
22.4  
106.4  
104.6  
254.4  
209.4  
229.6

